REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-ET-UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1906

UN
VOYAGE A SPARTE

IV (1)

XV. — UNE SOIRÉE SUR L EUROTAS

> Quelques débris informes, pour la plupart romains, désignent seuls l'emplacement de Sparte.
>
> (*Les Guides.*)

J'avais une lettre pour un juge du tribunal de Sparte. Je le priai de me conduire au Platanistas. Il fut perplexe et désira en conférer avec un pharmacien de la grande place. Nous tînmes conseil dans la boutique. Je leur lus ce que dit Joanne.

— En longeant l'Eurotas, si nous laissons à gauche des terrains marécageux et, à droite, le village de Psychiko, nous franchirons un canal qui forme, avec l'Eurotas et la Magoulitza, une sorte d'île triangulaire : c'est, messieurs, votre antique Platanistas.

Cependant que je les instruisais, mon hôte, debout sur une chaise, cherchait parmi ses bocaux une crème vanillée rose :

— La plus nouvelle liqueur de Paris, disait-il en remplissant trois verres.

Je le priai de me remettre quelques cachets de quinine, dont il m'avoua que toute la population se nourrissait.

Ces deux aimables Spartiates se préparaient à visiter l'Exposition de Paris. Tout en me conduisant au Platanistas, mon

(1) Voyez la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1905.

Joanne à la main, le magistrat me disait sa joie patriotique de voir bientôt la Vénus de Milo. Sous l'action de la crème vanillée, je crus pouvoir lui dire que nous avions aussi nos Vénus nationales, qui n'étaient pas manchotes et qu'il rencontrerait aux Folies-Bergère. Nous devînmes trois amis. Par-dessus trente canaux d'irrigation, à travers des demi-marécages, au milieu d'arbousiers et de plantes grasses, qu'ils appellent sphuro, nous descendîmes dans l'immense lit de gravier où le faible Eurotas dessine ses méandres.

Moitié s'excusant, moitié s'enorgueillissant, mes compagnons me répétaient avec le dur accent grec :

— La voilà, cette fameuse Sparte.

Puis ils vantaient les restaurans de Paris. Je leur fis voir sur l'autre rive de hauts escarpemens de sable rouge.

— C'est là, messieurs, que se trouvait le tombeau de votre Ménélas.

Je cassai parmi les roseaux quelques branches de laurier-rose, mais je ne vis nager aucun cygne sur l'Eurotas. Depuis des siècles, l'événement a justifié le présage de mort que leur voix rauque avait chanté. Sur la prairie où jadis les vierges de Sparte frottées d'huile luttaient nues avec les garçons, une pauvre petite fille molestait un cochon rétif. C'est ici que les compagnes d'Hélène lui tressèrent une couronne de lys bleus quand elle fut prête à passer dans le lit de Ménélas.

Je fis quelques cents pas sur la route de Gythéion. Les malheurs, les désespoirs, toutes les fatalités endormies sur ces vastes champs de mûriers et de maïs assaillent le passant qui leur est un terrain favorable. J'accompagnais le beau Pâris quand il emporte son amante vers l'île de Cranaos, où leur premier lit est dressé par le plaisir éphémère. C'est par une telle soirée, qui succédait à la plus lourde chaleur, qu'Hélène, pour son infortune et sa gloire, consentit à son instinct. Sur ce chemin de la mer, où déjà me rejoignaient les grandes ombres du Taygète, je voyais fuir le dernier roi de Sparte, Cléomène... Cléomène descend au galop les hauteurs de Sellasie où la phalange macédonienne vient d'enfoncer la suprême armée spartiate; il s'appuie quelques minutes contre la colonne d'un temple, puis, sans vouloir manger ni boire, prend la route de Gythéion et de la mer, comme avaient fait Hélène et Pâris... Ces deux amans furtifs et ce vaincu ouvrent et closent les fastes de Lacédémone.

Nous revînmes dans un café de Sparte, et mon juge interrogea ses compagnons de manille pour savoir où se trouvait la tombe de Léonidas. Bien que ce fût l'heure du brouet, ils me conduisirent en troupe derrière une haie, dans une sorte de jardin, et me dirent :

— C'est là.

On ne trouve rien d'authentique sur les monticules onduleux de Sparte. Qu'est devenue la stèle, près du tombeau de Léonidas, où les enfans épelaient les noms des Trois cents morts aux Thermopyles? Et cette Vénus de Cèdre, assise, la tête voilée et les pieds enchaînés, symbole des vertus domestiques? Et la Diane dérobée en Tauride par Iphigénie, devant laquelle on fouettait les éphèbes?... Mais peut-être les pierres de mémoire élargissent-elles en tombant le culte qu'elles commémoraient. La plaine tout entière devient un monument aux héros. Ce soir, l'horizon, l'histoire et ma chétive pensée font un accord inoubliable. Le soleil a disparu derrière le Taygète, les splendeurs sensibles s'éteignent et cèdent à la fièvre, que je m'enivre encore de la vallée de Sparte.

C'est possible qu'en tous lieux la nature révèle un Dieu, mais je ne puis entendre son hymne que sur la tombe des grands hommes.

XVI. — LES MATINÉES CLASSIQUES DE SPARTE

Mes yeux et mon cœur sont neufs ce matin. C'est que je respire l'air qui caressa la beauté d'Hélène.

Ce matin, je me promène avec mon compatriote, l'harmonieux Claude Gellée. Il m'enseigne l'amour des époques primitives et me fait reconnaître, au Nord, sur les horizons d'Arcadie, le séjour des personnages fabuleux.

Par une telle matinée, sur l'Eurotas, navigua le cygne fou d'amour qu'au Bargello florentin, Michel-Ange conduit jusqu'au cœur de Léda. Délégué des rives de Sparte, l'oiseau assaille la reine pour que, de leur transport, une vierge naisse, qui passe en éclat le ciel et la nation de Laconie.

Ces platanes qui frissonnent sont les petits-neveux du platane touffu où les amies d'Hélène suspendirent, le soir du mariage, un chapeau de fleurs odorantes. Douze vierges de haute taille, les premières de la ville, et la chevelure mêlée d'hyacinthes

violettes, formaient un chœur devant la chambre nouvellement peinte où le blond Ménélas venait de s'enfermer avec sa jeune compagne. Et toutes chantaient en marquant la mesure de leurs pieds entrelacés, et la maison retentissait de l'hymne hyménéen : « O jeune époux, t'endors-tu si tôt? As-tu quelque lourdeur aux genoux? As-tu donc assez bu pour désirer ton lit? Si tu avais sommeil, il fallait laisser la jeune fille jouer avec ses compagnes jusqu'au matin, près de sa mère. » Ces beaux chants, ces harmonies du corps et de l'âme, et qu'on me passe le mot, ces belles « santés » que portent les filles de Sparte aux jeunes époux qui vont respirer la tendresse et le désir sur le sein l'un de l'autre, ne sont pas en désaccord avec les trois sermons lyriques pour jeunes militaires que nous possédons de Tyrtée : «... De ceux qui osent soutenir d'un courage unanime le choc de l'ennemi, peu meurent et ils sauvent leur peuple; mais les lâches perdent toute leur force, et nul ne peut dire combien les lâches sont accablés de maux. C'est une chose misérable qu'un cadavre gisant dans la poussière et que la pointe d'une lance a percé dans le dos. Mais il est beau, celui qui marche d'un pied ferme, mordant sa lèvre de ses dents, couvrant de l'orbe de son large bouclier ses cuisses, sa poitrine et ses épaules, brandissant de sa main droite la lance solide, et agitant sa crinière terrible sur sa tête. »

On croit mourir de délices si l'on réveille dans les saules de l'Eurotas ces cantiques d'une franchise adolescente, ces poésies toutes directes. Rien n'est interposé entre nous et de telles images. Deux bras nus nous saisissent l'âme.

Le vieux poète-professeur Alcman, au soir d'une longue vie passée à apprendre le chant aux filles de Lacédémone, enviait les martins-pêcheurs que les jeunes femelles transportent quand ils ne peuvent plus voler. Si nous nous élevons jusqu'à comprendre les héros primitifs, c'est que les beautés naturelles de Sparte nous prennent sur leurs ailes.

De colline en colline, comme de strophe en strophe, chante le poème d'un noble sang disparu. La pensée dorienne se soulève des vallons où elle dormait pour nous tendre la lance et la lyre. L'étincellement de toute la plaine rajeunit mes images de collège; Léonidas, ce matin, n'est pas de l'école de David. Il a perdu son allure emphatique, et l'on doute s'il se proposa l'idéal austère, éloquent que nous crûmes lui voir d'après

les commentateurs de Plutarque. On comprend ce qu'étaient ici les héros. Castor et Pollux, modèles de la jeunesse spartiate, me deviennent intelligibles.

Ces deux brutaux passèrent leur enfance dans les sombres bois de pins suspendus aujourd'hui encore aux escarpemens du Taygète. Rien ne dénonce mieux leur moralité que l'agression qu'ils commirent, avec l'assentiment général, sur les fiancées d'Idas et de Lyncée. En vain le jeune Lyncée leur faisait-il les remontrances les plus aimables : « Leucippe nous a depuis longtemps fiancés à ses filles que voilà, et nos sermens sont prononcés; mais vous, au mépris de cette alliance jurée, vous avez, avec des bœufs et des mulets dérobés à d'autres, changé la volonté de cet homme; vos présens nous ont volé nos fiancées. Certes, Sparte est grande. Là, mille jeunes filles intelligentes et belles sont élevées par leurs parens, et il vous serait facile d'épouser celle que vous choisiriez, car les pères recherchent de nobles fiancés, et vous êtes illustres entre les héros, illustres par votre père et non moins par votre mère. Amis! laissez donc nos mariages s'accomplir et nous vous aiderons à en faire d'autres vous-mêmes. Cependant, si vous voulez combattre et laver les lances dans le sang, que le robuste Pollux et Idas s'abstiennent de la lutte, et que nous combattions seuls, Castor et moi, car nous sommes les plus jeunes. Ne laissons pas à nos parens une douleur sans remède. C'est assez d'un seul cadavre par maison. Les survivans réjouiront leurs amis; ils seront fiancés au lieu d'être morts et ils épouseront ces jeunes filles. » Ainsi parle l'aimable Lyncée. Mais Castor le tue en lui enfonçant sa large épée dans le côté jusqu'au nombril et Idas périt également.

Le nom de héros nous trompe. Sous cette appellation, l'élite française honore un esprit de sacrifice et de courtoisie, mais Castor et Pollux, que Sparte propose comme modèles à ses fils, se tiennent seuls à l'écart de leurs compagnons dans les retraites du Taygète. Ce sont deux terroristes.

Les professeurs veulent que la nature satisfasse les besoins idylliques de leurs honnêtes esprits rétrécis. Quelle dérision, leur Sparte de collège! Mais tout de même, cette fable a suscité de magnifiques agitations. Au mois d'août 1806, Chateaubriand cria de toute sa force sur la rive de l'Eurotas : « Léonidas! » Explosion naïve de l'enthousiasme des Celtes. A l'heure où la

France s'ébranle pour la sublime campagne d'Iéna, ce Breton vient tromper son inaction en admirant de la gloire sur une petite échelle.

C'est ainsi que je m'attardais sur les traces de mes souvenirs classiques parmi les collines matinales de Sparte. On y trouve des beautés que l'on peut aimer sans souffrir. Le cœur qu'elles emplissent demeure raisonnable. Elles nous laissent notre orgueilleuse indépendance. Ces harmonies de la nature, de l'histoire et de la poésie sont épurées de tous élémens de désespoir. Auprès de ces froides compagnes étincelantes, un passant veut reprendre haleine et se guérir des trop vivantes beautés.

Parfois je poussais jusqu'aux petits bourgs blottis avec leurs vergers et leurs ronces sur les premiers étages du vigoureux Taygète. Parori, Tripy, je ne ferais entendre votre éclat, voilé sous les plus admirables jardins, que si je pouvais transporter ici vos parfums, le bruissement de vos fontaines, le contraste que vous faites avec toute l'aride Grèce, la fièvre que vous rafraîchissez et l'esprit occupé de sublime que chaque voyageur nécessairement vous apporte.

Au hasard de mes promenades, j'ai bien des fois respiré l'odeur de mystère qu'exhalent certains manoirs de nos plus vieilles campagnes de France. Sous les châtaigniers d'Auvergne, je me rappelle des fenêtres closes : derrière la grille rouillée croissaient les chardons et les folles avoines, et, dans le jardin, des touffes de scolopendres embaumaient la margelle du puits. A Neuilly même, chaque jour, je me promène entre les murs prudens et silencieux de Saint-James. Cet énigmatique quartier, sur la pente de la Seine, si mort et si secret, s'associe dans ma mémoire aux jardins de Parori. Mais les maisons de Laconie, sous les citronniers, les parfums, le soleil et la misère, derrière de hautes murailles délitées, abritent des rêves où nous ne sommes point engagés. Si j'assiste au mariage d'une dame du sérail, mon cœur risque moins de souffrir que si je mène une amie de mon enfance dans la demeure d'un jeune époux. Jardins de Parori, de Tripy, beautés éblouissantes, encloses de misères, secrets que j'ai durant quelques jours côtoyés, notre tristesse de ne pouvoir pas pénétrer et emporter votre bonheur s'atténue du pressentiment que c'est un bonheur dont nous ne saurions guère jouir.

Vers midi, je me reposais sur les margelles de la fontaine de Parori. Au bord de cet heureux bassin qu'ombragent des arbres à fruits, les femmes de Sparte se rassemblaient jadis, quand leurs maris mouraient pour Hélène devant Troie. Sur les mêmes pierres s'assirent leurs petites-filles, esclaves des Turcs, le visage ombragé d'un demi-voile de mousseline transparente. Leurs sensations pacifiées, éventées, s'ajoutent à ce beau lieu pastoral.

XVII. — LE ROCHER DES APOTHÈTES

Je ne me lassais point d'errer, à l'Ouest de la ville, dans les campagnes comprises entre l'Eurotas et la chaîne du Taygète. Des bosquets d'oliviers, de sycomores et de platanes, des mûriers enlacés de vignes laissent pousser dans leur ombre claire de l'orge, des maïs, tous les légumes et toutes les fleurs. A chaque pas murmurent et fraîchissent de petites rigoles, par où la neige, qui blanchit les cimes du Taygète et qui ruisselle impatiente sur tous ses flancs, vient tremper cette terre brûlante. Mais ce paradis est un cimetière. Les cyprès y commémorent le plus illustre des deuils.

Sur cette scène étroite une race extraordinaire a donné sa représentation. Ces vallons, ces torrens et ces ruines, qui sous des flots de jeune lumière offrent les marques de l'ancienne domination, émeuvent, comme des Grecques captives dans le sérail des pachas. Ils disposent une jeune âme à recueillir ces traditions doriennes, graves et vigoureuses, que le nouveau royaume doit s'approprier, s'il veut, comme c'est nécessaire, se purger de ses turqueries.

Si j'étais un riche Grec, je ne fonderais pas d'hôpital, ni de collège dans Athènes; je doterais la malheureuse Sparte. Je dessinerais sur ces collines des pèlerinages civiques. J'y enverrais les jeunes Albanais venus en Grèce pour être Grecs, et je voudrais qu'ils fissent leur plus longue méditation au seuil de la brèche éclatante de Parori.

On y visite, dans les premiers escarpemens du Taygète, le haut rocher des Apothètes, d'où Sparte précipitait tout enfant incapable de faire un guerrier vigoureux. C'est excellent de décourager les fausses vocations.

Sparte a prétendu diriger la reproduction de ses citoyens. Les

jeunes reproducteurs étaient formés par des danses et des luttes; puis on retardait et comprimait de plusieurs manières leurs rêves voluptueux. Les vierges s'exposaient sans voiles; il fallait que le garçon enlevât par force la fille qu'il voulait épouser; au soir du mariage, la femme était vêtue de l'habit d'un homme, et chaque fois, ensuite, elle devait être saisie à la dérobée, par une violence furtive, tant le législateur redoutait la mollesse et la satiété. Sitôt enceinte, on entourait la jeune épouse des images d'Hyacinthe, de Narcisse, de Castor et de Pollux pour qu'elle formât son fils sur leur perfection. S'il naissait difforme, on le précipitait.

Il y a là des articles obscurs, mais, dans leur ensemble, ces grandes vues rationnelles m'enchantent. Voici l'un des points du globe où l'on essaya de construire une humanité supérieure. Il est trop certain que la vie n'a pas de but et que l'homme pourtant a besoin de poursuivre un rêve. Lycurgue proposa aux gens de cette vallée la formation d'une race chef. Un Spartiate ne poursuit pas la suprématie de son individu éphémère, mais la création et le maintien d'un sang noble.

Je sais tout ce qu'on a dit sur la dureté orgueilleuse de Sparte. Ces critiques sentent l'esprit subalterne. Mon compatriote, le maréchal de Bassompierre, recevant des mousquetaires, un jour qu'il était en train de lire les coutumes de Lacédémone, leur dit : « En vérité, Messieurs, je jurerais que tous les Lacédémoniens étaient autant de Chartreux et de mousquetaires. » Quant à moi, j'admire dans Sparte un prodigieux haras. Ces gens-là eurent pour âme de vouloir que leur élevage primât.

XVIII. — LES MOTIFS DE MON ENTHOUSIASME

Quand du khani de Vourlia, par-dessus la vallée de l'Eurotas, j'embrassai d'un premier regard les déchiremens et les élancemens des masses du Taygète, il me fut impossible de rien analyser. Sans pouvoir dire mes raisons, je subis, dès l'abord, un dégoût des plus sensuelles turqueries! Qu'on ne me parle plus, disais-je, des meilleures pâtes parfumées, ni des voiles brodés de l'Asie, ni des cantilènes qu'échangent la rose et le rossignol!... Chez tout passant, le Taygète suscite ce mouvement qu'eut le jeune Achille quand il vivait au milieu des filles de Scyros, et

que soudain il aperçut la lance et le bouclier... Mais après que j'ai parcouru le domaine d'Hélène et de Lycurgue, je veux fournir une base réelle à mon enthousiasme.

La vallée de Lacédémone, où l'Eurotas coule, chétif, dans un vaste lit de cailloux, est fermée au Levant par le Menélaion et au couchant par le Taygète ; elle a quelques kilomètres de large ; elle s'infléchit en courbes passionnées, et des vallons luxurians séparent des monticules arides. Cette sinuosité, ces appels et ces fuites pleines de rêve s'accordent aux terrasses pathétiques du rougeâtre Ménélaion, mais tout ce romanesque cède à la vaste souveraineté du Taygète.

Le Taygète repose sur des assises puissantes qui présentent de sombres plis ; à sa base, il est tourmenté de gorges profondes, pleines d'un bleu noir et de forêts, et tout armé d'arêtes et de vastes contreforts. Ces puissantes avances envahissent, chargent la plaine, et l'on y voit mourir en héros d'antiques villages guerriers. Sur cette première construction, de formidables escarpemens s'élèvent. Là-dessus, comme un troisième étage, se développe la région sauvage des glaciers et des avalanches. Et plus haut encore, la série des pics se dispose, d'un effet admirable par leur variété.

Au milieu de cette ascension colossale de croupes, de sombres bois, de gouffres, de faîtes irisés et de glaces, le Taygète fait éclater de soudaines déchirures, de splendides accens imprévus.

Que de force et de grandeur dans les mouvemens du Taygète, quand il s'appuie largement sur la plaine conseillère de voluptés et qu'il se jette par cinq pointes neigeuses dans le ciel ! Nulle hardiesse d'écrivain ne peindra cette épaisseur éclatante et forte, ces couleurs solides, entières, jamais équivoques, ces grandes diversités rudes, qui s'étagent avec aisance depuis la zone des orangers jusqu'aux glaces étincelantes. Par quel jet de lyrisme rendre l'esprit qu'exhale cette masse brute ? C'est peut-être une puissance analogue qu'a subie ma jeunesse toute neuve, le jour que, rejoignant au Sénat mon maître Leconte de Lisle, je le vis causer avec un petit homme dont je devinai, par un coup dans mon cœur, que c'était Victor Hugo.

Le Taygète où brille, à travers l'épaisseur des rocs, une immense âme spartiate nous enlève à la volupté triste et lascive de l'Eurotas...

O fuite qui nous ébranle, sans nous entraîner, de l'Eurotas roulant dans sa molle vallée vers Gythéion avec Hélène! Ses méandres qui s'écoulent vers le golfe de Cythère, à l'heure où le soleil, glissé derrière la montagne, fait encore frémir le printemps, sont l'éternel tableau déchirant du départ de la volupté. A quarante ans, c'est Sparte où je veux me fixer. Sparte n'est point comme Venise une note de tendresse qui sonne au milieu du plaisir; elle ne jette pas comme Tolède un ordre, un cri dans la bataille; elle laisse Jérusalem gémir. Le Taygète entonne un péan.

Un cœur noyé de poésie, s'il connaît une fois cette virilité du mont sous lequel tressaille la plaine pécheresse, veut mourir pour un idéal. Sa volonté d'être un héros jaillit, claire et joyeuse. Rien désormais ne le contentera qu'un fier repos au sein de la cité, une mémoire bien assise et resplendissante.

Nulle hésitation, aucun tâtonnement. Sparte est toujours la dompteuse d'hommes. Trois couleurs fermes et bien mises lui suffisent pour diriger l'âme. Sparte n'a point surgi du caprice d'un esprit systématique. Elle fut la création nécessaire du sol. C'est le paysage où le Taygète, avec un méprisant orgueil, se dresse par-dessus une plaine enivrante, qui dicta les fameuses institutions de Lycurgue.

Collines éternellement tragiques du rougeâtre Ménélaion, Eurotas, qui fuis dans un désert de cailloux et de lauriers, cimes étincelantes du Taygète aux cinq doigts, quand le peuple, que vous avez formé pour qu'il fût votre âme agissante, depuis longtemps a disparu, vous continuez à disperser sur des pierrailles vos conseils. Les puissances naturelles qui portaient la patrie d'Hélène et de Lycurgue demeurent. Ces sublimes indifférentes ignorent l'histoire qu'elles encadrent, et que la cité vive ou soit morte, elles continuent de parler.

Un air de divine jeunesse enveloppe toujours les masses du Taygète. Sur ses neiges, je vois errer les Centaures primitifs. Castor et Pollux joutent dans les forêts de la mi-côte. Le mystérieux cortège des Bacchantes court avec des cris terribles. Que signifient de telles fureurs? Pourquoi ces jeunes filles de Sparte, les joues pourpres, des thyrses et des flambeaux dans les mains et leurs robes retroussées jusqu'aux genoux? Glorifions avec les poètes celles en qui Dionysos est entré jusqu'au fond du cœur. Dionysos inspire les résolutions les plus généreuses; il fait un peuple d'*évelpides*, des hommes confians dans

la fortune... Cassandre est toujours violée sur les autels. Le cygne assaille Léda. Les jeunes filles du Platanistas chantent à la jeune épouse enfermée avec son époux un éternel épithalame. C'est ce soir que, dans Gythéion, Pâris va posséder Hélène.

XIX. — HÉLÈNE AU MUSÉE DE SPARTE

Dans le pauvre musée de Sparte, sur un grand nombre de bas-reliefs, on voit les Dioscures. Le plus souvent ils tiennent leurs chevaux par la bride. Parfois, ils sont debout, nus, avec des bonnets de magiciens. Ils s'appuient sur leurs lances. Entre les deux se tient leur sœur Hélène, coiffée d'un polo évasé, raide, dans l'attitude d'une idole archaïque. A ses mains, sont-ce des joyaux ? est-ce une chaîne brisée? Triste entre ces deux hommes, inintelligible et peut-être bornée, elle m'envoie de ce fond des âges mille émotions de tristesse, de crainte et de désir.

La voici donc, petite barque, avant qu'elle entrât sur la mer profonde...

Cette Hélène enfermée dans sa gaine d'Asie, c'est la fleur du magnolia, close encore et qui doit, à l'aube prochaine, en s'épanouissant, transfigurer son tulipier. Mais cette rude Hélène du musée contient mieux que les couleurs et les parfums d'un merveilleux arbre de roses. Depuis les remparts de Troie, elle a vu les combats dont elle était le prix. Quel silence! Quel regard lointain! Les arêtes du Taygète et ses entablemens guerriers jettent leur ombre sur cette Hélène primitive.

Bien qu'elle touche partout les cœurs, ne croyez pas que la Tyndaride soit de tous les paysages. Elle naquit de cette vallée, de l'Eurotas et du Taygète. En vain, à travers les âges mène-t-elle sa grande aventure, sa légende garde la forme de ces modèles inoubliables, et sa volupté n'a tout son empire que dans un voisinage héroïque.

Après qu'Hélène eut couru le monde, Gœthe l'a saisie dans ses bras, et sur l'horizon de Sparte le vieux prophète a voulu la rapatrier. Il n'a pas dit expressément qu'il situait son sublime épisode dans le château des Villehardouin, mais nul ne s'y trompera : ce burg doré, à l'occident de la plaine, sur les contreforts du Taygète, c'est le poème de Gœthe, dominant comme une couronne les ruines de Mystra.

XX. — L'ASCENSION DE MYSTRA

Après bien des saisons, je ramène ma pensée sur les heures éclatantes de ma visite à Mystra. De telles heures sont des fontaines qui me versent, à flots jaillissans, du plaisir et de la beauté. L'univers ne me sera jamais une solitude, l'amour et la bonté dussent-ils me faire défaut, parce que je garde mémoire de ces images resplendissantes. Je les évoque sans me lasser, comme un pâtre sur le Taygète siffle trois notes toujours les mêmes. Ces belles minutes de mon voyage accourent en dansant. Avec un visage immobile et des mouvemens passionnés, elles parent mon passé et me masquent le cercueil.

Mystra ressemble à telle jeune femme de qui un mot, un simple geste nous convainc que ses secrets, ses palpitations et son parfum satisferaient, pour notre vie entière, nos plus profonds désirs de bonheur. Le frère et la sœur se retrouvent. C'est un pressentiment que j'éprouve devant les créations de Giorgione, de Delacroix ou de Chasseriau. Et, puissé-je ne point paraître trop bizarre, je le retrouve au pied du haut monticule qui porte des ruines, couronnées par le château de Villehardouin.

Je m'explique cet enchantement d'amour. J'ai vécu ma petite enfance sous l'influence des vieux burgs alsaciens ou mosellans. Leur vieillesse, leur silence et leur gravité m'ont formé, mais il leur manque une âme de beauté. Cette rudesse gothique m'attrista, me resserra jusqu'à m'enfoncer dans une sorte de résignation triste, et je me suis confondu avec plus de piété que d'élan dans mon aigre pays. Or, voici qu'aujourd'hui la patrie d'Hélène dispose avec aisance une étincelante parure sur les tours féodales. J'aperçois la splendeur d'Hélène sur un visage de ma famille. Ah! sois bénie, dis-je à ce burg doré, créature lumineuse qui, dans la série des êtres, me continue et me perfectionne, et par qui j'assiste, obscur, à ma transfiguration!...

Je voudrais mettre sur Mystra, que j'ai vue baigner dans le mystère en plein midi, ce mélange de respect et de familiarité avec lequel les grands peintres traitent le corps nu de la femme et qu'ils interposent comme un vernis entre notre désir et la beauté.

C'est par un matin d'allégresse que je traversai la petite rivière

de Parori et commençai de gravir les pentes chargées de ruines. Le soleil chauffait les herbes violentes qui tapissent les décombres et tirait d'elles des parfums. Très vite les orangers devinrent rares, et, à mesure que s'effaçait le bruit du torrent, les zones de l'agréable verdure cédaient à celles de l'aridité. Nous marchions sur des dalles rompues, à travers des ruelles tortueuses, sous les poternes et les mâchicoulis. Des palais écussonnés et privés de toits, nul visage ne se penchait sur notre caravane.

J'entrai dans une petite église à coupole verte, exquise de paix; il n'y avait pas un pouce de sa muraille qui ne fût couvert de fresques, pareilles à des soies fanées : je me rappelle un Christ, sur une ânesse blanche, qui pénètre dans une ville du moyen âge, et déjà la cène est prête sous un dôme byzantin. Un peu plus loin, je visitai deux chapelles qui se commandent, comme un boudoir précède un boudoir plus secret; je dus me courber tant elles étaient basses, et mes deux mains touchaient à la fois les deux murs. Ailleurs, mon guide me montra le tombeau d'une impératrice de Byzance; il l'appelait la belle Théodora Tocco. Auprès de tombes fraîchement ouvertes, des corbeilles posées à terre étaient pleines de crânes et de tibias. Ces corbeilles négligentes me parurent celles où des voluptueux jettent un regard entre deux plaisirs pour s'exciter à savourer la vie.

Mystra s'effrite sans tristesse. Ses couvens, ses mosquées, ses églises latines et byzantines gardent un air familier délicieusement jeune. Au milieu de cette dévastation lumineuse, j'ai vu les plus noirs cyprès; dans la cour de l'église métropolitaine, l'un d'eux valait une colonne de Phidias, tandis qu'à ses pieds un lilas embaumait.

Quelle curieuse inhumanité j'éprouve sur cette montagne de feu! Elle me spiritualise. Je n'entends nulle respiration à travers les siècles dans ces palais, sinon celle de Chateaubriand qui s'abrita sous l'un de ces toits. Que m'importent des êtres indéterminés! Mais au-dessus du portique de l'église qu'on appelle Pantanassia, s'ouvre une petite loggia où se penche un figuier. J'y laisse reposer mon cœur qu'essouffle, plus encore que cette ascension sous le soleil, mon désir ardent de tout embrasser; et de là, découvrant la plaine, je me réjouis de vivre et que l'univers soit si beau.

Nous connaissons d'autres villes mortes du moyen âge. Par

exemple les Baux en Provence et San Gemignano près de Sienne. Leur pittoresque amuse notre goût; mais Mystra gonfle mon âme de poésie. Un oranger qui verse ses pommes sur des mâchicoulis met devant mes yeux, soudain, le sérail des petites-filles d'Hélène, où de rudes Champenois, mes frères, perdirent leurs forces, et reçurent un peu de l'antique culture. Voici l'un des harems où nos chevaliers s'engourdirent. Mieux encore, voici le château suscité par la magie auprès du palais de Ménélas pour abriter les amours d'Hélène et de Faust.

En gravissant les pentes du Castro, je reconnais les décors du second *Faust*, de la même manière que, le soir où j'ai visité Combourg, je voyais, je touchais, bâti en solides pierres, le premier chapitre des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

C'est ici, nulle part ailleurs, que Faust put posséder Hélène. C'est à travers ces ruelles tortueuses que la Tyndaride, fuyant le palais peu sûr de l'antique Sparte, a trouvé son refuge chez le guerrier gothique

L'enfant né de leurs amours, Euphorion, sur les décombres, devant moi, bondit et danse : « Toujours plus haut! Je dois monter! Toujours plus loin! Il faut que je voie... A présent, laissez-moi bondir! M'élancer dans les airs est mon désir! Je ne veux pas fouler la terre plus longtemps. » D'église en chapelle, en mosquée, en palais, en couvent, à travers les citernes béantes et sous les pierres qui s'effondrent, vers le sommet, vers le Castro, je suis attiré invinciblement. A mesure que je m'élève, les ruines sont plus désertes, mais aussi plus écussonnées. Ce qui ne change point, c'est la misère: en bas, misère atroce et parfumée, en haut misère brodée. Parmi ces décombres d'histoire et d'art, je vois courir quelques cochons, le grouin à terre, et des poules que le soleil fait belles comme des faisans. Je m'arrête sur une place plus vaste où de hautes murailles aux tours crénelées sont les vestiges du palais des despotes byzantins. Puis, d'espace en espace, par la brèche ou bien sous un arceau qui branle, je franchis les murailles flanquées de tours, qui composaient les diverses lignes de la fortification.

Cette montagne est construite comme une intelligence. Des débris de toutes les époques et des races les plus diverses y prennent une couleur d'ensemble; ils sont tapissés, reliés par un lierre vigoureux où bourdonnent les abeilles.

J'atteignis enfin le sommet de la citadelle. Au milieu des dé-

combres et des citernes, on y cultive de l'orge. Quels espaces, quelle lumière! A ma gauche s'élève un pic désert qui ne porte que des touffes de pins; derrière nous, se développent les escarpemens du Taygète, semés d'éclatans villages et couronnés de glaciers. De ce côté, un vent froid me venait, car Mystra protège, masque une gorge profonde et noire où bondit une immense cascade. Mais si fortes que soient ces vues resserrées de l'Est, nécessairement je m'en détourne pour me réjouir et m'épanouir avec l'immense plaine lumineuse.

A pic sous mes pieds les ruines argentées flamboient sur la côte, qui a des couleurs de plomb. Depuis mes créneaux champenois, par-dessus des églises byzantines, je vois le voluptueux jardin qui recouvre les ruines de Sparte. L'Eurotas s'écoule vers la mer au milieu des collines qui dessinent sa vallée, sous une poussière de soleil enflammant des tons rouges, ocres et verts. Du Taygète au Ménélaion, de l'île de Cythère aux montagnes de l'Arcadie, je contemple, je respire la vallée de Lacédémone.

De là-haut, toute pensée prend une ampleur, une aisance, une jeunesse, comme si l'on buvait du bonheur et de l'immortalité. Je ne connais que les pentes du Vésuve qui m'aient donné cette ivresse. Encore le Vésuve, quand il brûlait avec sa cendre mes yeux, mes lèvres et la semelle de mes chaussures, a-t-il moins excité mon âme que ne fait ce beau volcan d'histoire et de poésie. Ici, l'Islam, les Croisades, Byzance et puis ma Sparte de collège, puissante et morne, se mêlent, se vaporisent sous l'action du sol, de la mer et du ciel. La plaine est sous mon ivresse comme la lyre d'un poète.

Voici donc la patrie d'Hélène! Bien que l'histoire ait rudement foulé ce beau lit de la Tyndaride, l'âcre parfum d'amour y demeure. C'est un mariage de tous mes sens avec le sommeil d'Hélène. Elle appuie sa tête aux montagnes des Bergers; le flot marin qui meurt contre ses pieds coupables accourt du royaume de Vénus.

Ignorant, je ne puis comprendre, aux froids couloirs de nos musées, les leçons de l'arbre hellénique. Mais qu'il m'apparaisse, cet arbre, comme un buisson de flammes, au centre des jardins de Sparte, je désire et je trouve un juste accord avec l'antique.

Hélène, une fois encore, tourne vers nous son visage, et dans notre sein attise une ardeur que nulle enfant des hommes ne satisfera. Deux beaux rayons glacés nous suivent de ses yeux,

double conseil qui nous convainc d'être le nom d'une belle mort ou de faire sonner la lyre.

XXI. — LES BURGS DORÉS

« Quelle partie de l'univers n'avons-nous pas successivement possédée et perdue, sans qu'il reste même dans notre mémoire le souvenir du nom des pays que nous avons régis, des hommes éminens qui nous les ont acquis et de ceux qui ont consacré leur talent à nous les conserver. »

BUCHON.

Double plaisir, ce matin : je quitte le village banal de Mégalopolis et le malpropre logis qu'un indigène nous y prêta, et je vais, en trois petites heures, gagner Caritena, fameuse par un château féodal qui date de la IVe croisade.

Autour de Mégalopolis, le territoire dessine une vaste cuve bien cultivée. Nous y décrivons (dans une exécrable carriole) le plus large circuit, parmi des pierres, du soleil, des moutons, des chèvres et fort peu d'arbres, pour atteindre une seconde cuve pareille où se dresse, sur la paroi la plus lointaine, le rocher solitaire de Caritena.

Chez les Grecs modernes, tout est dépouillé d'une façon que je ne pourrais rendre sensible qu'en faisant ronger ce chapitre par leurs troupeaux de chèvres. Caritena, sèche sous le soleil, n'a pas, comme mes ruines alsaciennes, un bel ombrage où s'asseoir. Chez nous, après la montée, il y a tout de suite la fraîcheur, l'appétit largement ouvert pour les truites et le vin blanc. Mais ici les maisons d'un étage, en pierre grossière, avec un balcon de planches pourries sur lequel ouvrent leurs portes, sont pareilles à des bouches avides tournées vers le pèlerin qui grimpe péniblement. Elles crient famine et ne peuvent offrir qu'un chétif lit de camp, autour duquel rôdent la fièvre et la vermine. Peut-être, de cette dure misère naît-il une sorte de perfection. Tout ce qui doit pourrir est tombé; ce qui subsiste prend un caractère éternel. Le château de Caritena, trophée de notre race, attend, comme une rose de Jéricho, qu'une imagination passante l'aide à refleurir.

Tout le jour je rôde sur les deux collines, dans l'église, sur toutes les pierrailles et, par l'étroit sentier du pic desséché,

je reviens au donjon que construisit, le lendemain de la conquête, le Champenois Messire Hugues de Bruyères

J'y pourrais évoquer son dernier hôte, le patriote Colocotroni, dont ce château ruineux et garni de canons fut le refuge dans la guerre de l'indépendance et qui, d'un air ardent et féroce, se reposait sous les arceaux gothiques en comptant les grains de son rosaire oriental. Mais je n'ai d'âme, ce soir, que pour nos chevaliers francs et surtout pour ce fameux sire de Caritena, de qui le courage, la courtoisie envers les dames et l'absurde frivolité éclatent dans le *Livre de la Conqueste* publié par Buchon.

***

C'est Buchon qui m a conduit à Caritena. Il fut certainement mon meilleur compagnon de Grèce. Ce Buchon! qu'il a bien travaillé! Après avoir publié les textes qui racontent comment nos croisés de France vinrent fonder leurs baronnies dans les vallons où avaient régné les rois d'Homère, il est allé, sur les lieux mêmes, interroger les traditions et les pierres des châteaux francs oubliés dans les montagnes. Ses mouvemens d'amour devant les paysages historiques lui assurent notre piété. Combien j'aime cette nuit de printemps qu'il passa sur la tour carrée du château de la Belle, au fond d'une gorge de Tzaconie, tandis qu'un pâtre lui chantait la vieille ballade d'une châtelaine aux belles robes franques et au cœur tendre! Il mourut des fatigues de son voyage. Ce n'est pas très hygiénique pour un quinquagénaire de fouiller les archives de l'Italie méridionale, de la Sicile et de l'île de Malte, puis de courir les cantons les plus inconnus de la Grèce continentale et des Iles.

Nous possédons le récit de son voyage de Morée, mais il avait « avec la même affection religieuse, » c'est son mot, exploré tout l'Archipel. Hélas! le précieux manuscrit inédit de cette croisière a été perdu par le notaire de la succession. S'est-on jamais occupé sérieusement de le rechercher dans les archives de l'étude Boudier, aujourd'hui tenue par Me Lavoignat?

Édouard Drumont, fils de la sœur de Buchon et, en quelque manière, son héritier spirituel, s'indigne justement que cet historien voyageur, qu'anime un haut sentiment de la France, soit recouvert de la plus noire obscurité. Quoi qu'en pensent les Chartistes, qu'à leur tour l'avenir revisera, Buchon doit être

sauve comme le furent les deux Thierry ou bien un François Lenormant. Nos lettrés protègent mal certains cas de leur ressort. Ah! quel succès nous ferions au *Voyage en Morée*, s'il nous arrivait d'Allemagne!

Si j'étais un jeune étudiant, je présenterais à la Sorbonne une thèse sur la vie et l'œuvre de Buchon; si j'étais un maître, je reprendrais sa tâche. M'aidant des travaux de Hopf, de Mas Latrie, de Schlumberger et de Morel-Fatio, j'essaierais de faire voir nos terriens de Champagne et de Bourgogne et ceux de Provence aussi, tels qu'ils débarquèrent, sans sulfate de quinine, dans le golfe de Patras... Ce rivage du débarquement, le matin que je le parcourus, était éblouissant de bleu, d'or et de neige. La région n'est pas belle au sens d'un touriste; mais on y cultive la vigne et l'on y peut chevaucher; elle dut plaire à nos compatriotes. Leur forteresse de Chlemoutzi, sur un cône au milieu d'une chaîne assez longue en bordure de la mer, maintient sur le paysage un vigoureux témoignage de leur extraordinaire aventure... Ils venaient de bâtir Notre-Dame et se trouvaient en présence du Parthénon. Ils ressuscitaient ces Agamemnon, ces Ajax, ces Achille qui se croisèrent contre Troie. Et beaucoup d'entre eux étaient des troubadours assez pareils à ceux qui firent les poèmes d'Homère. Ils apportaient une religion française, une langue française, des lois et des habitudes françaises et venaient disputer la Grèce aux Byzantins. Deux brillantes fantaisies se heurtent sur un sol, d'où perpétuellement émane une divine influence.

Il serait beau d'écrire cette chevauchée pour qu'elle soit un livre national, un exemple significatif de toute notre histoire, car l'énergie qui fit déborder, au XIII[e] siècle, la France sur l'Orient réapparaît, exactement pareille, au début du XIX[e]. La force qui assembla ces pierres grecques écussonnées aux armes de France, c'est un chant spontané qui s'élève toujours des âmes guerrières de chez nous. L'esprit des guerres de la Révolution et celui des Croisades sont faits d'une même foi sincère, d'un même amour de la gloire, d'un même goût des aventures. C'est toujours nous qui, d'un pareil élan, libérons les opprimés et proclamons les droits de l'homme. Et, jadis comme hier, nos plus hardis chevaliers ne se présentent pas en maîtres farouches; leurs harangues, jointes aux agrémens de leurs personnes, contribuent à leur réussite; ils fondent des royaumes avec leurs

épées, ou épousent des filles de rois, et toujours ces héroïques tumultes français, ces expansions de notre race, après quelques combinaisons politiques éphémères, finissent stérilement. Tout est perdu hors l'honneur.

Pourquoi ces fièvres, ces générosités et ces faillites? Tant que de tels problèmes d'énergie n'auront pas été résolus, la psychologie de notre nation et le sens de son développement resteront inintelligibles.

S'il est difficile de comprendre les raisons de cette explosion du XIIIe siècle, il nous est aisé de sentir ses couleurs. Les traces de nos croisés que j'ai vues, en Grèce, sont semblables à celles que, d'autres jours, j'ai relevées sur la rive droite du Rhin et partout en Italie. Et puis, quoi! nous en étions tous, de cette IVe croisade : vous qui me lisez, moi qui vous parle, et nos amis communs. Geoffroi de Villehardouin, Guillaume de Champlitte, Hugues de Saint-Quentin, Robert de Blois, Jean, comte de Brienne, le seigneur de Caritène et tous les autres, je les ai connus, quand je faisais de la politique française aventureuse avec les beaux chevaliers qui s'appellent Boulanger, Morès, Déroulède; et je connus particulièrement le jeune Rambaud, fils d'un chevalier de Provence du château de Vaquéras, qui se distingua par ses chansons et ses sirventes. Il s'éprit avec succès de la belle Béatrice, sœur du marquis de Montferrat. Il suivit à la croisade le marquis et en reçut de riches fiefs, outre-mer. C'est un ancêtre aimable de nos journalistes auxquels on donne une préfecture ou bien une recette générale, si leur parti a triomphé.

Délicieuse floraison, jeune et pareille à chaque printemps, du plus beau des arbres, la France! Un Laclos, je le jure, expira dans quelque Chlemoutzi, comme celui qui, plus tard, mourut dans la fiévreuse Tarente; Paul-Louis Courier, cinq siècles avant de nous dire ses aventures de Calabre, avait goûté les risques de la guerre en Laconie; Rœderer, le sage Messin, administra la neuve conquête d'outre-mer avec cette prudence qu'il fit voir à Naples, auprès du roi Joachim Murat; le jeune Beyle s'est enivré de sa jeunesse, de la gloire et des femmes, à travers l'Achaïe, aussi bien qu'il fera, près de nous, dans sa chère Milan émue de Marengo.

Aujourd'hui nous devons rêver où nos pères ont vécu. Un profond silence succède au tumulte des départs. La rumeur,

confiante, fanfaronne, expire; le glorieux soleil fait place à la nuit romanesque sur les ravins de l'Arcadie. Des vies sans nombre et des forces choisies ont été pressées comme des roses pour que ce burg nous fût un flacon de parfums.

Pouvait-il se dépenser tant d'énergie française, sans que l'amour courût en profiter?

On voudrait qu'un Stendhal du XIIIe siècle nous eût donné les *Promenades dans l'Achaïe*, ou bien *Athènes, Corinthe* et *Mystra*, ou bien encore des *Chroniques péloponésiennes*. Ce qu'eussent été de tels mémoires, on l'entrevoit à respirer les ruines féodales en Grèce; et sous la sécheresse des vers du *Livre de la Conqueste* on s'imagine distinguer une délicatesse française, mûrie, forcée de quelques siècles par le soleil ou les effluves de cette terre civilisatrice.

Comme elle est galante la lettre que l'aimable Rambaud de Vaquéras écrit à son amie, demeurée à Montferrat : « Tous les jours, je vois belles armes, bons chevaliers, batailles, sièges de villes, machines battant tours et murailles. Rien n'y parle d'amour, mais je vais vêtu d'un riche harnais, quérant guerres et batailles, pour m'enrichir de conquêtes. Nous avons fait des empereurs, des rois, et des ducs; nous avons forcé des châteaux en Asie, pris des Turcs et des Arabes, ouvert tous les chemins de Brindes au bras Saint-Georges; je vois le marquis content et heureux, ainsi que le Champenois et le comte de Saint-Paul; jamais nulle gent n'obtint tant d'honneurs sur terre. Mais à quoi me sert d'avoir si grande puissance, si mon chagrin s'est accru aussi, puisque je suis éloigné de ma dame et sais que plus ne me viendra joie. »

Un si gentil garçon ne dut pas longtemps attendre sa consolation.

Toutes les femmes se tiennent sur le rivage; elles ignorent qu'elles soupirent après les navigateurs inconnus. Et ceux-ci ne savent pas qu'ils aiment déjà l'amante surprenante qu'après un long voyage ils trouveront au débarqué. Mais nos Français reconnurent tout de suite le prix du présent que les dieux helléniques leur daignaient ménager et que, le dimanche matin, sur le parvis de nos églises, les filles de chez nous leur avaient prophétisé.

Une race naquit de leurs plaisirs. Dans cette race nouvelle,

que l'on nomme *Gasmule*, les femmes rehaussaient de gentillesse franque la beauté du type hellénique. Jadis, sur ces rives de l'Alphée, Pan menait le troupeau des Nymphes avec Silène, tandis que les pâtres soufflaient dans les flûtes. A la place du dieu Pan, les chevaliers français installèrent en Arcadie leur déesse qui était l'Honneur. Ce sont deux puissans dieux, l'un plus champêtre, l'autre plus social. On les aime l'un et l'autre jusque dans leurs absurdités, hypostases qu'il est interdit d'expliquer. Par une conjonction merveilleuse, les Gasmules, filles de ce climat et du courage guerrier, mêlaient dans leur cœur le culte pastoral avec le culte de l'honneur à la française. Elles marièrent nos seigneurs avec les îles, les golfes et les vallons de Grèce. Dans leurs châteaux innombrables de Mystra, de Crèvecœur, de Matagriffon, ces chevaliers aux éperons d'or multiplièrent les grands festins, les tournois et les galanteries françaises.

Entre tous ces princes de la seconde génération, nés sur le sol de la conquête et si curieusement adaptés, identifiés à leurs nouveaux fiefs, ce royaume romanesque de Morée mit sa plus grande complaisance dans le sire de Caritena.

Selon l'usage, celui-ci avait abandonné son titre champenois, et le seigneur de Bruyères avait disparu sous le baron des Défilés de Scorta. Les femmes eurent sur lui une extrême influence. Pour l'amour de celle qu'il épousa, il fit la guerre contre son suzerain. Pour l'amour d'une autre qu'il enleva, il s'enfuit sous un déguisement, quand c'était l'heure de se battre. Deux fois il vint, la corde au cou, demander grâce. Ses compagnons qu'il avait trahis l'embrassèrent avec amour et tout le monde pleurait. C'était un si gentil compagnon et si brave batailleur! Il le fit bien voir, quand il voulut, contre l'avis unanime des chefs, un combat follement inégal, où tout son monde fut haché.

Dans ces longues aventures, un homme raisonnable ne voit rien qu'il approuve, mais il reconnaît l'allure qui plaît à des Français. Après sept siècles qu'il est mort, ce chevalier séduit encore : il séduit la fille de Gobineau, Mme de Guldencrone, quand elle écrit son beau livre *l'Achaïe féodale*. Sur les roches de Caritena, je n'ai pas entendu les oiseaux qui, d'après les vieilles chroniques, gémirent sur la mort du sire, mais dans mon cœur profond, j'entendais bruire mes sympathies.

Elles m'interdisent d'admettre que la débauche exténua nos chevaliers dans les harems de leurs châteaux gothiques. Une

débauche qui n'atteint point l'âme laisse intacts et même repose de joyeux garçons français. Mais ces Gasmules, semblables aux perles ou bien aux pêches mûres, peuvent mieux encore être comparées aux musiques qui font flotter dans l'air une buée de désespoir. Chacun de leurs mouvemens renouvelait tous les désirs et déchirait les bandages des plus vieilles blessures. En vain lisait-on une tendre pitié dans leurs regards : il ne dépend d'aucune déesse que nous cessions d'être des hommes vulnérables. Quand ces filles poétiques avaient caressé nos princes francs, n'arriva-t-il point qu'ils connurent la détresse de la solitude sur le donjon de Caritène et qu'ils furent pénétrés, blessés par l'azur de cette Arcadie?

Plusieurs d'entre eux, et leur chef Messire Geoffroi de Villehardouin, étaient poètes. On possède quelques-unes de leurs chansons. Dans les salles de Caritène, quand l'église sonne l'*angelus*, j'entends l'un d'eux, ce soir, qui chante :

— « J'ai suivi d'un pas régulier, ni hâtif ni lent, les sentiers de la vie, et j'ignore si j'ai cueilli plus ou moins de fruits que n'en cueillent la plupart des hommes, mais j'ai trouvé la fleur enfin que j'avais toujours pressentie, de sorte que, jusqu'à ma mort, tout ce que j'éprouverai sera mêlé de son parfum.

« Une étrangère ne porte pas au col la croix en or des filles champenoises, et dans son âme, des espaces sont fermés à notre regard. Mais que j'entende qu'elle respire, et je m'éveille au goût de la grandeur morale : générosité, confiance, esprit de sacrifice. Est-ce l'appel d'une victime, le mal d'une prophétesse ou le tourment du bonheur? une inflexion de sa voix, de son corps m'ouvre des paysages où je rêve de passer mon éternité... »

Sur les terrasses éboulées, par un ciel nocturne de Grèce, si je pouvais évoquer les morts, je n'appellerais pas indistinctement les belles anonymes qui vécurent ici pressées comme des rossignols en cages. Je rêve de cette Gasmule qui, dans l'ombre de Caritène, mystérieuse et délicate corolle, prit en échange d'un parfum toute la force d'un barbare.

Dans les ruines gallo-grecques où le murmure de l'Alphée s'unit au bruissement des térébinthes, une voix, la plus douce, s'éveille; une plus douce présence suit. Elle brouille en moi les idées de temps, mais s'accorde avec mes désirs. Je serais gêné d'être l'hôte des petites maisons de l'Athènes classique, mais les

mœurs qu'il y eut dans Caritena sont assorties à ma nature et si l'on m'invite ce soir, me voilà digne de la fête.

Une jeune Gasmule s'avance d'une allure bondissante. Chaque pensée qui se soulève dans son âme l'arrache du sol, et vraiment elle s'envolerait si un goût joyeux de la vie ne la ramenait vers des biens terrestres qu'elle ne peut pas délaisser. Elle reçoit de ces lieux mille influences de jeunesse et de plaisir que ses ancêtres indigènes avaient divinisées. Quand elle pénètre dans la vie des princes francs, ses demi-frères, c'est un jeune oiseau cruel dont la présence fait taire les humbles bosquets chanteurs. Elle est tantôt une enfant, alanguie, les pieds joints, tantôt une prophétesse aux cheveux épars. Son regard, l'éclat de ses joues, l'harmonie de son corps, son épaule nue, les approches de son secret exigent-ils que l'on meure? Les Francs aventureux ont fondu à cette flamme...

Aujourd'hui les Gasmules ont déserté l'ogive croulante où notre évocation les ramène. Elles sont mortes, les voix qui firent dans les burgs dorés la musique de l'amour : voix ardentes, chantantes, ineffables, qui se vantaient et se plaignaient et qui firent souffrir, regards chastes dans le délire et mouvemens si purs dans l'extrême impatience du plaisir... Je ne regrette pas le troupeau délicat des Gasmules, dont je cherche sous Caritène le cimetière. Chaque génération porte avec elle tout ce qu'il lui faut pour souffrir : nous avons nos vivantes.

XXII. — JOURNÉES DE MULET DANS LE PÉLOPONÈSE

J'ai fait deux longs jours de mulet depuis les ruines de Phigalie, qu'on nomme encore Bassae, jusqu'aux fouilles d'Olympie. Quelle misère! Quelle splendeur! Quelle divine vie primitive! Nous suivions les mêmes sentiers et le même régime frugal, dont s'accommodèrent d'âge en âge les gens de ce fameux pays. Les images de cette course se sont dissipées aussi vite que les cris gutturaux de l'agoyate qui, derrière ma bête, criait : « Hourri... oxo... » Mais il me reste de ce petit effort animal la sensation d'un bain, d'une plongée dans la plus vieille civilisation.

Pour la visite du temple d'*Apollon secourable* à Bassae, le mieux est de dormir dans le village d'Andrissena, dont les approches, quand j'y vins par les pentes du Lycée, me rappelèrent les environs de la Bourboule en Auvergne : vaste paysage rond

et verdoyant, des rochers, des prairies, des vaches et leurs sonneries le soir.

La nuit passée dans un pauvre logis, nous partîmes à la première heure vers les ruines du temple. Depuis longtemps, déjà, il faisait petit jour, quand deux doigts de couleur rose vinrent se poser sur la pointe extrême des sommets; c'était le reflet des feux du soleil, cachés à notre vallon par les montagnes. Ce rose inimaginable, ce rose franc sur un petit espace de neige fut le brusque signal de la pleine lumière. Une fois de plus, l'antique Aurore venait d'ouvrir les portes de l'Orient. La monotonie du voyage, dans ces premières heures du jour, est d'une douceur incomparable. Sous nos climats, avec nos mœurs, nous voyons mal le vêtement de la nature. Quand je montais les pentes de Bassae, depuis une semaine, je n'avais reçu ni lettre ni journal. Ainsi délivré du monde, l'esprit se donne tout aux sensations immédiates. Une eau qu'on traverse à gué, un arbre sous lequel on se courbe, un parfum fait une délectation. Je me rappelle la branche d'aubépine humide dont était orné mon mulet. Nous allions de colline en colline, à travers les sentiers sauvages et parfois dans des lits de torrens. Des vallons de genêts jaunes succédaient à des forêts de ronces violettes. Bientôt nous eûmes, au-dessous de nous, un silencieux pays bleu de montagnes. A huit heures la chaleur commence et les fulgurations. On avance au milieu des poussières concassées, brûlées, de quarante hauts fourneaux qui, pendant des siècles, auraient, ici, entassé leurs laitiers. Soudain voici Bassae.

Bassae, petit temple dorien, bijou parfait que l'on découvre, à l'imprévu, dans un vallon des sommets. Trente-six colonnes surmontées de l'architrave demeurent debout. Elles sont en pierres bleuâtres teintées de roses par un lichen. Des chênes clairsemés les entourent, et puis, c'est la solitude lumineuse aux horizons indéfinis sur les montagnes, les forêts et les golfes. Désert qui rend plus émouvante cette petite ordonnance humaine !

Auprès des ruines de Bassae, comme dans les paysages à fabrique de Nicolas Poussin, quelques figures de chevriers donnent les proportions. Sont-ils éloignés ou proches? Ils sont mangés, vaporisés par l'ardente lumière, fondus dans l'argent liquide de cette atmosphère où leur forme fait seulement un petit brouillard qui tremble. Notre agoyate les appela. Ils m'ap-

portèrent une jatte de quatre ou cinq litres de lait avec une louche en bois...

Aujourd'hui encore, dans mon souvenir, le plus ordinaire des chênes de Phigalie demeure une personne glorieuse de qui je voudrais m'informer auprès de tous les voyageurs. Les chèvres l'ont-elles épargné? Les pierres du temple ne meurtrissent-elles pas ses rejets?

Il serait absurde que nos idées modernes et nos sentimens propres voulussent se loger dans la maison d'Apollon. Mais elle nous donne une leçon de goût qui nous contraint à rougir de notre âme encombrée par tant d'images vulgaires, luxueuses ou incohérentes. C'est sur les ruines de Bassae que j'ai compris un mot de Taine (que m'avait transmis Paul Bourget). Taine disait avec indignation : « M. Hugo est un malhonnête homme. Il raconte qu'un lion furieux a broyé entre ses dents les portes d'une ville. Les félins ne peuvent pas broyer; on ne broie qu'avec des molaires, et les molaires du lion ont évolué en canines, pointues, tout en crochets, sans surface masticatrice. » Excessive boutade peut-être, mais sa rigueur invite heureusement l'artiste à se régler. Mon ami, le pauvre Guigou, se fâchait contre Taine, il disait que le poète a des droits... Mais un passant, fût-il poète, qui respira la vertu d'un matin grec aux vallons de Phigalie, ne veut plus subir l'attrait des imaginations monstrueuses.

Il y avait trois heures, peut-être, que nous avions quitté le temple. Nous cheminions... Nos muletiers, d'un geste, appellent, à soixante mètres, un paysan, qui accourt avec une petite outre. Il la soulève; ils boivent une lampée chacun, puis ils tirent de leur gousset, celui-ci une pincée de tabac blond, et celui-là quelques feuilles de papier qu'ils lui remettent. C'est l'antique simplicité des échanges pastoraux. A toutes ses étapes, ce brûlant voyage du Péloponèse nous offre des images familières et nobles comme elles abondent dans l'*Odyssée*. Je me rappelle nos haltes brèves aux fontaines. Le muletier fait boire sa bête, puis la chassant d'une tape sur le mufle, il met sa bouche dans la même eau. Après cette fraternité, la caravane reprend sa marche sous le soleil.

Au milieu de ces friches interminables, où nul sentier n'est dessiné, nous traversions des buissons d'arbres et d'arbustes, qu'à ma grande surprise, je reconnaissais. Vigoureux, en plein

air, voici les jolis seigneurs si frêles que ma mère cultivait en caisses, avec tant de plaisir, dans la maison de mon enfance. C'est bien sûr qu'ils vivent ici leur véritable destin. Mais à mon sentiment, dans cette liberté, ce sont des réfractaires, des esclaves marrons.

Interminables journées ! On rêve d'un chapitre où l'on noterait le cri, l'odeur, les sensations indéterminées qui flottent sur chacun des grands pays romanesques du monde... J'ai dans l'oreille le cri fou des femmes liguriennes, vendeuses de poisson, et de qui la voix se brise en sanglots, en rires, je ne sais, vers neuf heures, par un clair soleil, au fond des basses rues du Vieux-Nice... Les appels variés des marchands qui poussent leurs charrettes dans la boue du Paris matinal remuent et raniment les sensations fortes et vagues que j'avais, il y a vingt ans, jeune provincial fraîchement débarqué de Lorraine... Et comme l'avertissement mélancolique des gondoliers de Venise s'accorde au clapotis des noirs petits canaux, les deux, trois cris de l'agoyate poussant sa bête, s'associent étroitement avec le soleil, le cailloutis et les yeux brûlés du Péloponèse. Hourri... Oxo... Ce sont juste les syllabes gutturales que Wagner prête aux Walkyries.

Sa Gundry, qui dans *Parsifal* aspire à servir, n'a qu'à se faire mener de Phigalie à Olympie : le nez à terre, elle se repaîtra de toutes les joies de l'humiliation, et même de cela sans plus.

J'arrivai vite à regretter les pâturages de France. Dans les misérables *khani* ou bien sur le dos de ma bête, je rêvais, il m'en souvient, de la vallée, si drue de verdure, où des peupliers, des platanes et des tilleuls fraîchissent autour de Nogent-sur-Seine. Parmi ses grandes prairies et annoncée vers Paris par une allée couverte, que Nogent-sur-Seine est aimable, d'agrément naturel, avec son fleuve et ses canaux, où transparaît une forêt d'algues éternellement peignée par le courant ! Le bruit des vannes, l'odeur saine des joncs et des arbres, les glycines qui pendent des modestes maisons, toute cette atmosphère de nos campagnes françaises que nous avons parfois méconnue, mais où notre énergie peut travailler, comme un moteur barbote dans sa graisse, ah ! que nous la regrettions sur l'échine de la bête qui nous menait, avec trente siècles de retard, aux jeux olympiques, c'est-à-dire en face du secret essentiel de la Grèce.

*
* *

Olympie fut la dernière étape de mon excursion. C'est là que j'ai pris ma plus claire idée de la Grèce ancienne. J'ai vu les cités comme autant de haras qui venaient éprouver sur le stade la forme de leurs produits.

La Grèce fut un groupement de petites sociétés pour l'amélioration de la race hellénique. Et ce culte de la race, s'il nous donne le secret d'une énergie et d'une aristocratie incomparables, nous explique aussi la décadence.

Les meilleures précautions imaginées pour protéger et améliorer l'espèce dans chacun de ces petits cantons devaient cependant l'appauvrir. Le souci de garder la pureté ethnique est à la fois sagesse et démence. Un peuple produit alors une sécrétion qui lui est propre ; mais très vite il s'épuise. Les guerres, les massacres des partis, l'affranchissement des esclaves, les émigrations avaient raréfié le sang grec, quand le flot barbare submergea les Acropoles.

Mais c'est une grande force qu'un beau nom; il stimule l'âme et dirige l'imagination. J'éprouve beaucoup de respect pour les peuplades qui habitent encore le sol vénérable de la Grèce. A toutes les minutes de leur vie publique et privée, ces héritiers se flattent de sentir dans leurs veines la vertu des héros. Est-ce une exagération? Je ne me permets pas d'en décider. Si le vieil arbre rejette d'authentiques pousses, nous le verrons bien aux fruits. Si le petit royaume mi-allemand, mi-français, mi-turc est une véritable Grèce, les sceptiques seront confondus quand Phidias construira un nouveau Parthénon, quand Sophocle nous redonnera une *Antigone* et que la raison de Thucydide illuminera la pensée de M. Jean Psichari.

Je penche à croire que ça ne tardera guère. D'une manière générale, en 1900, les enfans au-dessous de sept ans étaient délicieux de flamme et de bonne grâce. Devenus grands, ils ne seront pas gênés de manifester avec force leurs mérites, car leurs pères, avec un génie commercial dont nul voyageur ne doute, ont dû leur amasser, sans en avoir l'air, de l'indépendance et de la fierté.

Au reste, qu'on ne me soupçonne pas de parler légèrement des Athéniens modernes. Aucun patriote et même aucun homme imaginatif ne peut être insensible au zèle religieux qu'ils veu-

lent déployer pour reconquérir sur les Barbares une Grèce que l'Histoire, sinon la nature, leur a mise dans le sang.

ÉPILOGUE. — APRÈS DEUX ANNÉES

Après deux années, enfin, mon voyage prend forme dans mon souvenir, et la Grèce me parle utilement. Ce long recul fut nécessaire, pour que d'un tel discours, deux, trois conseils se dégageassent. Quand on a tenu des objets nombreux et nouveaux devant son regard, il faut laisser mourir les images qui ne peuvent pas vivre.

L'élaboration fut pénible. Ce n'était pas moi qui résistais aux puissances d'Athènes, c'était Venise, Séville, Tolède qui se débattaient en moi. Elles voulaient subsister. Athènes, par sa perfection, humilie, efface l'univers. Ces belles villes, mes anciennes favorites, menacées de glisser au rôle de servantes, me disaient d'une voix pressante :

— Tu penches à nous sacrifier. Que feras-tu de cette reine morte ? Elle ne peut qu'irriter en toi l'intelligence de ton irrémédiable subalternité.

Cette plainte de mes maîtresses eut une longue autorité sur mon cœur. Mais la cruelle Athènes poursuivait son irrésistible action. Et la querelle dut se taire quand je revis Venise, Séville, Tolède. Sur les canaux de Venise, je puis encore respirer, évoquer les heures d'enchantement que sa féerie, jadis, me donna, mais nulle fusée ne s'élève plus au-dessus de sa lagune. Elle est devant mon froid regard le cadre d'un grand feu d'artifice éteint.

Et cependant la despote, à qui je sacrifie de sûres amitiés, n'est pas devenue ma parente. Elle ne tient que ma raison. Et qu'est-ce que ma raison, qui me semble à certains jours une étrangère, une personne instruite, préposée de l'extérieur à mon gouvernement ? Je conçois, tant bien que mal, l'équilibre et l'harmonie de cette civilisation grecque ; je ne l'éprouve pas. Même après la leçon classique, je continuerai de produire un romanesque qui contracte et déchire le cœur.

Je reconnais les Grecs pour nos maîtres. Cependant il faut qu'ils m'accordent l'usage du trésor de mes sentimens. Avec tous mes pères romantiques je ne demande qu'à descendre des forêts barbares et qu'à rallier la route royale, mais il faut que les classiques à qui nous faisons soumission nous accordent les honneurs de la

guerre, et qu'en nous enrôlant sous leur discipline parfaite ils nous laissent nos riches bagages et nos bannières assez glorieuses.

Rien de plus beau que le Parthénon, mais il n'est pas l'hymne qui s'échappe naturellement de notre âme; il ne réalise pas l'image que nous nous composons d'une éternité de plaisir. Épictète disait malheureux l'homme qui meurt sans avoir gravi l'Acropole. Ah! s'il existait un pèlerinage que Pascal nous eût ainsi recommandé comme la fleur du monde! Je rêve d'un temple dressé par un Phidias de notre race dans un beau lieu français, par exemple sur les collines de la Meuse à Domrémy, où ma vénération s'accorderait avec la nature et l'art, comme celle des anciens Grecs en présence du Parthénon. Des Françaises de pierre m'y attendraient, assez pareilles aux vierges champenoises des églises de Troyes et plus voisines de mon âme que les Vénus et les Minerve. Et je voudrais que sous notre ciel nuancé une cloche soudain s'ébranlât. Alors je me rappellerais mon enfance et mes morts; je me résignerais aux limites que mes expériences m'ont de toutes parts fait toucher, et je méditerais, avec une délectation triste, le désaccord que sentent les modernes entre la vie et la pensée.

Il en est pour moi de l'âme athénienne comme des montagnes et des fleuves de l'Attique : les arbres ont été coupés, la terre a glissé, l'eau s'est évaporée. Je vois l'ossature de ces belles formes et le lit de cette fraîcheur; je ne peux, en Grèce, me désaltérer ni me reposer.

Avec quel plaisir, en quittant cette Athènes fameuse, j'ai retrouvé mon aigre Lorraine! C'était le début de l'automne, quand nos filles abritent encore sous les halettes leurs visages rudes et doux, un peu moqueurs, et que, déjà, sur nos prairies d'un vert mêlé de jaune, apparaissent les veilleuses. C'était le temps de la cueillette des mirabelles dans nos étroits vergers qu'entoure la grande paix lorraine : un doux ciel bleu pommelé de nuages, d'immenses labours que parsèment des bosquets, un horizon de molles côtes viticoles, et des routes qui fuient avec les longs peupliers chantans.

Le troisième dimanche de septembre a lieu la fête patronale de ma petite ville. Ce dimanche-là, quand le soir tombe sur les pâquis où la Moselle bruit et glisse fraîchement, toutes les cloches d'Essegney, de Charmes, de Chamagne annoncent, pour le lendemain, la messe des âmes, et dans la rue, les polissons

excités se jettent aux jambes des passans, comme nous faisions à leur âge. Que la nuit vient rapidement!

C'est ici le reposoir d'où je peux le mieux étudier et trier ce qui m'est convenable dans mon butin de Grèce. Ici rien ne me distraira. Aucun souffle n'agite en automne l'atmosphère dorée qui vernit ces vieux pays de mon enfance. Sur le grave vallon d'Ubexy, c'est moi-même que je retrouve. Les trois tilleuls de Florémont sont des parens de mes pensées. Et Chamagne, pauvre village où Claude Gellée naquit, me montre ses prairies transfigurées par un rayon de la lumière antique.

Pour mon usage, les mirabelliers lorrains valent les arbres de Minerve. Celle-ci, elle-même, me l'a dit.

La déesse m'a donné, comme à tous ses pèlerins, le dégoût de l'enflure dans l'art. Il y avait une erreur dans ma manière d'interpréter ce que j'admirais; je cherchais un effet, je tournais autour des choses jusqu'à ce qu'elles parussent le fournir. Aujourd'hui, j'aborde la vie avec plus de familiarité, et je désire la voir avec des yeux aussi peu faiseurs de complexités théâtrales que l'étaient les yeux grecs.

N'étant pas de sang hellénique, je ne sécrète aucune pensée athénienne; il n'est pas question que personne de chez nous répète les beaux miracles du Parthénon; mais si la France relève, par l'intermédiaire romain, de la Grèce, c'est une tâche honorable, où je puis m'employer, de maintenir et de défendre sur notre sol une influence civilisatrice...

Ainsi, dans ce voyage d'études, quand la Grèce ravalait mes richesses d'emprunt, j'ai acquis, par cette despote, une vue juste de mon rôle. Je me suis aperçu qu'entre tous les romans que la vie me propose, la Lorraine est le plus raisonnable, celui où peuvent le mieux jouer mes sentimens de vénération.

— Reste, m'a dit la Grèce, où te veulent tes fatalités. Tu n'as pas à masquer, dénaturer ni forcer ce qu'il y a dans ton cœur, mais simplement à le produire. Demeure à l'Orient de la France, avec ta petite nation, à combattre pour ma beauté que tu n'es pas prédestiné à vivre.

Maurice Barrès.

LIGNY ET WATERLOO

D'APRÈS

UN OUVRAGE ALLEMAND

Un nouvel et très important ouvrage sur 1815 a paru en Allemagne, il y a quelques mois. Il est intitulé *Napoleons Untergang:* comme on dit *Sonnen Untergang*, le coucher du soleil. Ce titre suffirait pour indiquer que l'auteur n'est pas un détracteur de Napoléon. Et en effet, il en reconnaît amplement le génie; il l'appelle le grand maître de la guerre, « der grosse Kriegsmeister. » En revanche, il est sévère pour nos historiens de 1815 :

« Nos voisins de l'Ouest, dit-il, ne paraissent pas avoir de grandes dispositions pour l'histoire objective. Leurs écrits sur 1815 présentent presque tous un caractère national. A côté de Thiers, le fondateur de la légende napoléonienne, Charras a longuement dominé l'opinion publique en France. Mais, malgré certaines qualités, on aperçoit trop facilement chez lui la tendance à sauver le prestige de la France, au détriment de Napoléon. « M. Henry Houssaye s'est adressé au grand public avec son Histoire de la chute du premier Empire, d'après les documens originaux; et, grâce à un talent de narration plein de charme, il a remporté un succès éclatant. » Puis, tout en reconnaissant que M. Henry Houssaye est d'une impartialité absolue, en ce qui concerne Napoléon, l'auteur allemand trouve que son œuvre pourrait être plus intéressante au point de vue militaire, plus sûre au point de vue des citations : « On ne peut pas

admettre en toute certitude les renseignemens tirés de documens appartenant à des particuliers. Même pour la correspondance de Napoléon, ajoute-t-il, je suis arrivé à d'autres conclusions que l'historien français. »

Nous n'essaierons pas de défendre l'œuvre de M. Henry Houssaye. Elle n'en a pas besoin. Tout récemment, dans la *Revue des Deux Mondes*, M. René Doumic a apprécié dans leur ensemble les qualités du livre sur *1814*, et des trois volumes sur *1815*. Il a désigné « la place qu'il est juste de faire à l'un des ouvrages les plus brillans et les plus solides qu'il y ait dans la littérature historique de notre temps. » Avant lui, M. F. Brunetière avait écrit : « Le *Waterloo* de M. Henry Houssaye ne résume pas les autres; il les anéantit. » La presse entière, tous nos écrivains ont applaudi à l'apparition successive des volumes de cet ouvrage, qu'ils ont salué comme un chef-d'œuvre.

Il est vrai que, tout en étant grave, impartiale, l'histoire de M. Henry Houssaye a su rester essentiellement française; et cela ne nous empêche pas de l'aimer, au contraire! Son *1815* n'est pas seulement une relation exacte des faits, établie sur de longues et persévérantes recherches, sur des documens authentiques, sévèrement contrôlés, bien choisis; une analyse judicieuse des caractères des acteurs de cette tragédie, de leurs sentimens, des influences, des circonstances de toute nature qui ont amené les décisions prises comme les événemens; une critique impartiale de ces décisions... C'est aussi une œuvre d'art par la mise en relief des efforts surhumains de cette dernière armée impériale, si vaillante, si héroïque; par les descriptions de ces actes de bravoure, de ces assauts, de ces charges furieuses, qui saisissent l'esprit et forment des tableaux lumineux, inoubliables. C'est une œuvre d'art par le talent avec lequel M. Henry Houssaye a réussi à faire planer la figure de l'Empereur dans une auréole de calme, de dignité, de grandeur, au-dessus de ces événemens si dramatiques, si troublans. Son histoire magistrale de *1815* est bien celle qui convenait à la chute de Napoléon; à la disparition du maître de la guerre, dans une catastrophe tragique, glorieuse quand même, et qui s'imposera éternellement à l'étonnement, à l'attention des hommes.

Peut-être que le temps et l'influence de nouvelles publications sérieuses, comme le *Napoleons Untergang*, pourront y occa-

sionner de légères retouches; mais elle est bien, et elle restera le dernier chant, définitif, et non le moins émouvant, de la grande épopée.

Napoleons Untergang fait partie d'une histoire générale de la guerre de 1813-1815, que publie la librairie Mittler und Sohn de Berlin, en vue de la célébration du centenaire de cette guerre, « la Guerre de la délivrance, » et qui comprendra quatre ouvrages séparés : — I. La campagne de 1813 jusqu'à l'armistice; — II. La campagne d'automne de 1813; — III. La campagne de 1814; — IV. Enfin, *Napoleons Untergang*. L'auteur de ce dernier ouvrage est le général-major von Lettow-Vorbeck, dont on possédait déjà une histoire d'une grande vérité sur 1806-1807, et une autre œuvre très appréciée faisant bien ressortir la méthode de Moltke pendant la guerre de 1866.

Dans la préface de son *Napoleons Untergang*, Lettow insiste sur la nécessité de mieux montrer la grandeur des efforts de l'armée prussienne en 1815. A son avis, les ouvrages parus jusqu'à ce jour sont incomplets à cet égard. Les Anglais ont tout naturellement cherché à mettre en relief la gloire du duc de Wellington et de son armée. Les auteurs allemands ne sont pas exacts dans leurs appréciations sur les actes des généraux prussiens. Ils attribuent une trop grande influence sur les événemens au major général Gneisenau, au détriment du maréchal Blücher. Wellington est généralement bien apprécié au point de vue de la confraternité des armées, mais pas assez à celui du rôle d'homme d'État qu'il menait de front avec ses fonctions de chef d'armée. Napoléon a été critiqué par presque tous les écrivains. On lui reproche d'avoir commis des fautes en 1815, d'avoir pris des mesures difficiles à expliquer. Et cependant, la même manière de faire, les soi-disant fautes, les mêmes mesures inconcevables se trouvent dans ses campagnes de 1806-1807. Mais alors, ajoute Lettow, elles ont passé inaperçues, couvertes qu'elles étaient par de brillans succès. Lettow ne croit pas à l'amoindrissement des facultés intellectuelles et physiques de Napoléon en 1815.

Il termine sa préface en remerciant les administrations des archives allemandes qui ont facilité ses recherches. Le grand état-major prussien a mis à sa disposition un exemplaire de la carte de Capitaine qui, en 1815, a servi à Napoléon, comme aux chefs des armées alliées. — La reproduction de cette carte est

jointe à son ouvrage. — Lettow est tout particulièrement reconnaissant au chef de la section historique de l'état-major français, le colonel Coutanceau, qui a été autorisé à lui ouvrir nos archives de la Guerre; et aussi au colonel Stoffel, — notre éminent attaché militaire de Berlin avant 1870 — qui lui a fourni d'utiles renseignemens tirés de son important ouvrage, à peu près terminé, sur la campagne de 1815.

Napoleons Untergang est, on le voit, par l'autorité de l'auteur, par les ressources considérables mises à sa disposition, documens officiels et autres, une œuvre digne d'attirer l'attention. Elle a été très bien accueillie en Allemagne. Vers l'époque où elle a été publiée, l'empereur Guillaume a soulevé, par un de ses discours, de naturelles susceptibilités en Angleterre, en affirmant que la victoire de Waterloo était due surtout à l'intervention de l'armée prussienne. Il est probable que l'ouvrage de Lettow a été pour quelque chose dans cette affirmation.

La section historique de notre état-major s'est occupée de cette œuvre, dès qu'elle a paru. Elle en a publié — dès le mois de juillet 1904 — un compte rendu détaillé, qui montre l'importance, le grand intérêt que présente cette publication, la compétence, l'impartialité de l'auteur, qui a su renouveler la question de 1815; elle émet le vœu que cet ouvrage soit bientôt traduit en français. En attendant que cette traduction ait été faite, il m'a semblé qu'il serait intéressant d'analyser, d'après le texte allemand, les appréciations de Lettow sur les événemens et les décisions qui ont le plus pesé sur l'issue de la campagne de 1815; et d'examiner si l'on peut en tirer quelque indication utile à l'achèvement de notre réorganisation militaire.

La campagne de 1815 a duré quatre jours. En voici les grandes lignes : Après avoir passé la Sambre autour de Charleroi, le 15 juin, Napoléon divise son armée en deux ailes et une réserve. L'aile gauche, commandée par le maréchal Ney, comprend les corps Reille, d'Erlon et quatre divisions de cavalerie; elle doit marcher sur Quatre-Bras. L'aile droite, commandée par le maréchal de Grouchy, comprend les corps Vandamme et Gérard et deux corps de cavalerie, Pajol et Exelmans; elle doit marcher sur Sombreffe. L'Empereur conserve dans la main la réserve, composée du corps Lobau, de la Garde, des cuirassiers Milhaud, pour se porter tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre, suivant les circonstances.

Le 16 juin, pendant que Ney doit occuper Quatre-Bras, Napoléon marche avec sa Garde sur Fleurus, pour prendre lui-même le commandement de l'aile droite, et pour attaquer les corps prussiens de Blücher, signalés autour de Sombreffe. La bataille de Ligny a lieu ; elle est décidée un peu avant la nuit par une attaque centrale poussée énergiquement, sur les ordres de l'Empereur, par le corps Gérard, une partie de la Garde et les cuirassiers de Milhaud. La victoire aurait été plus complète si le corps d'Erlon, détourné de l'aile de Ney par ordre de l'Empereur, était intervenu sur la droite et les derrières des Prussiens. Au lieu de remplir ce rôle décisif, le corps d'Erlon oscilla, inutile, entre l'armée de l'Empereur et les troupes de Ney.

Moins désorganisés que ne le croit Napoléon, et très énergiquement commandés, les Prussiens se retirent dans la nuit du 16 et la journée du 17, vers le nord, sur Wavre, pour pouvoir coopérer avec les Anglais. Wellington se décide dans la matinée du 17 à abandonner Quatre-Bras, qu'il a défendue la veille contre les attaques de Ney, et à faire tête à Napoléon, avec l'aide des Prussiens, plus au nord, près de Waterloo.

Le 17, vers onze heures du matin, l'Empereur fait poursuivre les Prussiens par l'aile du maréchal de Grouchy; avec sa réserve il se porte sur l'aile de Ney pour tomber sur les Anglais. Il ne les trouve plus à Quatre-Bras, les suit et fait bivouaquer son armée vis-à-vis de leurs nouvelles positions, au sud de Waterloo.

Le lendemain 18, il les attaque. La bataille débute vers onze heures et demie du matin, sur notre gauche; puis elle se poursuit au centre, et à droite par des assauts, préparés par l'artillerie et poussés énergiquement par l'infanterie et la cavalerie entraînées par le vaillant, par l'héroïque maréchal Ney; mais sans idee d'ensemble, sans que les armes se soutiennent suffisamment les unes les autres.

Pendant ce temps, les Prussiens interviennent, menaçant notre aile droite et nos derrières. Leur arrivée est signalée à Napoléon, dès une heure et demie. Elle le force à engager, de ce côté, la plus grande partie de sa réserve, et l'empêche de disposer de forces suffisanles pour enfoncer, comme il était en droit de l'espérer, le centre et la droite des Anglais.

Vers huit heures du soir, les efforts surhumains de nos

troupes se sont brisés contre la résistance des Anglais; notre droite est débordée par les Prussiens. Sur le signal de Wellington, les Anglais se redressent et prennent l'offensive pendant que les Prussiens envahissent les derrières du champ de bataille. Notre défaite est complète et se transforme en déroute.

Le maréchal de Grouchy ne réussit ni à empêcher la jonction des Prussiens et des Anglais, ni à apporter l'appoint de ses troupes à Napoléon.

Cette courte analyse suffit pour montrer que, parmi les causes qui ont amené le désastre, il y en a trois dont l'influence a été capitale, décisive, sur l'issue de la campagne : l'inutilité du corps d'Erlon le 16 juin; les décisions énergiques prises les 17 et 18 juin par les chefs des armées alliées, malgré la défaite de Ligny; la non-réussite de la mission confiée par l'Empereur au maréchal de Grouchy.

Nous allons examiner — sans oublier les appréciations de M. Henry Houssaye — quelles conclusions on peut tirer des nouveaux renseignemens fournis sur ces trois points par le général von Lettow, dans *Napoleons Untergang*.

I

A quoi sont dues les marches et les contremarches du corps d'Erlon, le jour de Ligny? Comment les faits se sont-ils passés exactement? Les historiens émettent des versions différentes. Ils sont divisés même sur le nom de l'officier qui a porté l'ordre de l'Empereur amenant la marche du corps d'Erlon vers le champ de bataille de Ligny. La teneur exacte de cet ordre n'est pas connue.

En s'appuyant sur les archives françaises, Lettow donne le texte d'un premier ordre expédié, vers une heure de l'après-midi, de Fleurus au maréchal Ney, par le major général prescrivant à ce maréchal, au nom de l'Empereur, de presser vigoureusement l'ennemi qu'il avait devant lui à Quatre-Bras; puis de se rabattre sur l'adversaire que l'Empereur allait attaquer vers Ligny, de manière à l'envelopper.

Vers trois heures et un quart, la bataille de Ligny étant commencée, un second ordre plus formel fut envoyé au maréchal Ney, pour lui prescrire de manœuvrer, sur-le-champ, de manière à envelopper l'aile droite des Prussiens, et à tomber sur leurs

derrières. Aussitôt après avoir fait expédier cet ordre, Napoléon reçut des renseignemens qui lui firent craindre que Ney ne se laissât attarder aux Quatre-Bras; il se décida, d'après Lettow, à faire exécuter par le corps d'Erlon seul le mouvement de tomber sur le flanc et les derrières des Prussiens : « L'ordre fut envoyé immédiatement à d'Erlon; mais Ney devait être prévenu de cette disposition un quart d'heure après. »

Vers cinq heures, au moment où Napoléon se préparait à faire commencer l'attaque décisive sur Ligny, il reçut de Vandamme la nouvelle qu'une colonne ennemie débouchait des bois, à une lieue de son flanc gauche, et paraissait se porter sur Fleurus. Napoléon suspendit l'attaque décisive, et envoya un officier reconnaître cette colonne.

« On a cherché à expliquer (1) l'attitude d'expectative de l'Empereur. Il est particulièrement étonnant qu'il n'ait pas pris les dispositions convenables pour remédier à un incident se passant si près de lui. S'il avait fait diriger le corps d'Erlon sur Wagnelée, les Prussiens auraient pu être attaqués sur leurs derrières et sur leur flanc; l'intervention du corps d'Erlon aurait été moins efficace que s'il avait exécuté le mouvement prévu sur Brye; mais elle aurait encore utilement contribué à la défaite de l'ennemi. M. Houssaye ne craint pas de dire que, dans cette circonstance, le chef, qui avait dirigé tant de batailles, fut déconcerté jusqu'au trouble, et que sa présence d'esprit habituelle l'abandonna. J'estime au contraire, ajoute Lettow, que c'est par un raisonnement serré que l'Empereur fut amené à croire qu'il devait être impossible à d'Erlon de se trouver si près de sa gauche, une demi-heure seulement après la réception de son ordre. »

Lettow refait ce raisonnement qui, à son avis, aurait été juste, si le corps d'Erlon avait suivi une seule route; mais, prévenus directement par l'officier porteur de l'ordre de l'Empereur, les généraux de division ont dû faire déboîter séparément leurs têtes de colonne dans la direction indiquée, et ont pu gagner ainsi beaucoup de temps en marchant sur plusieurs colonnes.

D'un autre côté, le quartier impérial n'avait pas pu être prévenu à temps de l'arrivée du corps d'Erlon, parce que, après avoir fait déboîter les colonnes, l'officier porteur de l'ordre avait été

(1) *Napoleons Untergang*, p. 332 et 333.

obligé de rechercher le général d'Erlon qui s'était rendu, devançant son corps d'armée, vers Quatre-Bras. De là une forte perte de temps, qui empêcha l'officier de renseigner l'Empereur sur la nature de la colonne, que Vandamme signalait sur ses derrières.

Lorsqu'il fit reconnaître la colonne douteuse, l'Empereur ne lui fit porter aucun ordre pour rectifier sa direction, dans le cas où c'eût été le corps d'Erlon. Dès qu'il fut fixé sur la nature de cette colonne, il donna ses dernières instructions pour l'attaque décisive de Ligny, sans s'occuper de d'Erlon. A-t-il su que ce général avait fait demi-tour et s'éloignait ? N'a-t-il pas voulu lui faire rebrousser chemin, en pensant qu'il n'aurait plus le temps d'intervenir ? Dans tous les cas, Napoléon a dû se dire que d'Erlon devait avoir des raisons bien graves pour ne pas lui obéir complètement, alors qu'il avait commencé à exécuter son ordre.

L'intervention du corps d'Erlon n'eut pas lieu. « S'il s'était conformé aux intentions de l'Empereur, ajoute Lettow (1), c'en était fait des Ier et IIe corps prussiens. Il est difficile d'admettre, avec Clausewitz, qu'ils auraient pu se soustraire à temps à ce mouvement enveloppant. D'après le colonel Stoffel, Moltke aurait déclaré que la poussée des 20000 hommes de d'Erlon aurait été accablante pour Blücher...

« La responsabilité de l'inutilité de ces mouvemens incombe surtout à d'Erlon lui-même (2); car lorsque Ney le rappela, il aurait dû reconnaître qu'il ne pouvait plus le rejoindre à temps à Quatre-Bras, tandis que la proximité des troupes prussiennes lui permettait d'intervenir efficacement contre elles conformément aux ordres de l'Empereur... Si Napoléon (3) avait commencé par donner à Ney lui-même les ordres relatifs à d'Erlon, et si en même temps il avait dégagé ce maréchal de l'obligation de repousser l'ennemi qu'il avait devant lui, il est probable que Ney aurait obéi...

« D'après le colonel Stoffel (4), Napoléon aurait craint, au contraire, qu'après avoir été prévenu du départ du corps d'Erlon Ney ne se crût autorisé à rester sur la défensive devant Quatre-

(1) *Napoleons Untergang*, p. 331.
(2) *Ibid.*, p. 357.
(3) *Ibid.*, p. 358.
(4) *Ibid.*, p. 358, en note.

Bras, ou même à se retirer. Il lui aurait envoyé deux fois le colonel de Forbin-Janson avec l'ordre de s'emparer dans tous les cas de Quatre-Bras. La chose paraît démontrée au colonel Stoffel par un écrit de Forbin de 1817. Quant à la question de savoir qui a apporté l'ordre à d'Erlon, je ne m'en suis pas occupé, ajoute Lettow dans une note; d'après Stoffel, ce fut d'abord Labédoyère par ordre de l'Empereur; puis un quart d'heure après, par ordre de Soult, le colonel Laurent, qui devait communiquer ensuite le même ordre à Ney. Bientôt après, on fit partir Forbin. »

La version de M. Henry Houssaye diffère notablement de celle du général von Lettow : après avoir fait envoyer, vers 3 heures un quart, par Soult, son second ordre à Ney pour lui prescrire d'intervenir sur les derrières des Prussiens, « l'Empereur pensa (1) que pour contenir les Anglais il suffirait à Ney du seul corps de Reille, et que, pour tourner la droite de Blücher il suffirait du seul corps de d'Erlon. Il résolut de faire exécuter par ce général le mouvement prescrit précédemment à Ney et dont il attendait de si grands résultats. Il n'y avait point un instant à perdre. Il envoya directement au comte d'Erlon l'ordre de se porter avec son corps d'armée en arrière de la droite de l'armée prussienne. Le colonel de Forbin-Janson, chargé de lui transmettre cet ordre, devait aussi le communiquer à Ney...

« Entre quatre heures et quatre heures et quart (2), la moitié de sa colonne avait dépassé la voie romaine, quand d'Erlon fut rejoint par le colonel de Forbin-Janson de l'état-major impérial... Il portait un ordre de l'Empereur prescrivant au comte d'Erlon de diriger le Ier corps sur les hauteurs de Saint-Amand pour fondre sur Ligny. Ardent à seconder les vues de l'Empereur, le général d'Erlon ordonna aussitôt de faire tête de colonne à droite. Malheureusement, il avait mal lu cet ordre griffonné au crayon, et que Forbin-Janson, officier de faveur, n'ayant aucune idée des combinaisons de la guerre, ne put lui expliquer. L'ordre portait : sur la hauteur de Saint-Amand, d'Erlon avait lu ou compris : à la hauteur de Saint-Amand. En conséquence, au lieu de prendre la direction Brye-Ligny pour attaquer les Prussiens à revers, il prit la direction Saint-Amand Fleurus, de façon à prolonger la gauche de l'Empereur...

(1) *1815. Waterloo*, p. 162.
(2) *Ibid.*, p. 200 à 204.

« Le prince de la Moskowa (1) n'apprit le mouvement de d'Erlon que par le général Delcambre, chef d'état-major du Ier corps... Il s'emporta... Exaspéré, aveuglé par la colère, il ne réfléchit pas que le Ier corps ne pourrait plus arriver en temps utile à Frasnes, et que l'y rappeler c'était traverser les plans de Napoléon et contrevenir de la façon la plus grave à sa volonté. Il renvoya le général Delcambre avec l'ordre impératif pour d'Erlon de ramener ses troupes... »

Il résulte de ces deux versions, quelques différences qu'elles présentent, que l'Empereur a manifesté nettement sa volonté de distraire le corps d'Erlon du détachement d'armée commandé par le maréchal Ney ; que cet ordre était parfaitement exécutable, et que son exécution aurait entraîné des conséquences graves, décisives, pour la journée et pour la campagne; enfin qu'il n'a pas été exécuté par une faute d'état-major, par suite de négligences ou d'erreurs de transmission.

A qui incombe cette faute? Est-ce à Napoléon lui-même? Est-ce au major général Soult qui remplissait les fonctions de chef d'état-major de Napoléon, pour la première fois?

« Avant l'ouverture de la campagne, le choix d'un major général (2), dit M. Henry Houssaye, préoccupait gravement Napoléon. Par qui pourrait-il remplacer Berthier? Le prince de Wagram n'était ni un capitaine, ni un organisateur, ni un esprit élevé; mais il possédait des connaissances techniques étendues, et il avait porté à la centième puissance les qualités d'un bon expéditionnaire. Infatigable, consciencieux, diligent, prompt à saisir les ordres les plus compliqués, habile à les traduire dans tous leurs détails avec une exactitude, une précision et une clarté admirables, ponctuel enfin à les transmettre au moment déterminé, il avait été pour Napoléon un instrument parfait. Avec lui, l'Empereur était tranquille; les ordres étaient rédigés de telle sorte que ceux qui les recevaient n'avaient aucun doute ni aucune hésitation sur la façon de les exécuter. Et ces ordres arrivaient toujours, Berthier dût-il faire porter chacun, s'il le croyait prudent, par huit officiers prenant des routes différentes...

« Soult était aussi supérieur (3) à Berthier qu'un homme de pensée et d'action l'est à un bon commis. Mais il n'avait jamais

(1) *1815. Waterloo*, p. 205 à 207.
(2) *Ibid.*, p. 56.
(3) *Ibid.*, p. 59.

rempli les fonctions de chef d'état-major dans un corps d'armée; l'habitude de ce service ne lui manquait pas moins que les qualités d'application et d'exactitude qu'il faut y apporter... »

Le général von Lettow de son côté affirme que « l'absence de Berthier (1) dans le poste de major général constitua une perte grave. La manière de donner les ordres de Napoléon rendait ce poste particulièrement difficile. Berthier s'y était acquis une grande expérience. Soult au contraire manquait d'expérience sur ce terrain; il n'avait été que peu de temps dans l'état-major d'une division... »

Dans son compte rendu de l'ouvrage de Lettow, la section historique de notre état-major de l'armée ne partage pas l'opinion de Lettow sur l'importance de la disparition de Berthier : « Dans l'armée impériale, le rôle du chef d'état-major consistait généralement à paraphraser les ordres de l'Empereur; même sur les plus infimes rapports, la décision impériale est écrite littéralement; et la tâche du chef d'état-major consiste à la faire recopier... »

Enfin, le général Derrécagaix, dans son grand ouvrage sur Berthier (2) dont la première partie a paru en 1904, montre en sa préface, « qu'au milieu des grands événemens qui ont agité sa vie, Napoléon n'a jamais voulu se séparer de Berthier. Il lui a confié les missions les plus délicates, lui a remis plusieurs fois le commandement de ses armées, obligeant ainsi ses maréchaux à lui obéir. Et quand, au déclin de sa gloire, vaincu à Waterloo, il a laissé sa pensée errer sur les causes de sa défaite, il n'a pu s'empêcher de s'écrier : « Si j'avais eu Berthier, je n'aurais pas subi ce malheur. » Il l'avait pourtant remplacé par Soult, un de ces hommes de guerre que l'opinion élève d'habitude au-dessus de Berthier. »

Pour moi, en ce qui concerne spécialement le mouvement du corps d'Erlon, je croirais volontiers qu'il aurait réussi, si Berthier s'était trouvé là pour faire assurer l'exécution de l'ordre de l'Empereur, ce qui était du reste bien facile. Mais, sans insister sur ces questions de personnes, sur le degré de responsabilité qui revient à chacun, je me bornerai à retenir la constatation irréfutable que cette première cause grave, décisive, de nos désastres a été provoquée par une faute d'état-major.

(1) *Napoleons Untergang*, p. 230.
(2) *Le Maréchal Berthier*. Librairie militaire, Chapelot et Cie.

II

Au sujet des décisions prises après Ligny par les chefs des armées alliées, l'ouvrage du général von Lettow ne pouvait être que très intéressant. *Napoleons Untergang* est riche en renseignemens tirés des meilleures sources, comme en observations pleines de jugement et de sens militaire :

Malgré les marches et les contremarches du corps d'Erlon, l'armée prussienne fut bien et sérieusement battue le jour de Ligny. Au centre, sous les yeux de l'Empereur, devant l'attaque impétueuse, irrésistible, de la Garde impériale et des cuirassiers de Milhaud, la déroute des Prussiens fut complète; elle impressionna vivement l'Empereur et le major général, qui durent croire la victoire plus complète encore qu'elle ne l'avait été réellement. En écrivant au ministre de la Guerre le lendemain de la bataille, le maréchal Soult lui annonça que « l'attaque de Ligny avait coupé l'ennemi en deux. Comme dans un coup de théâtre, en un clin d'œil, le feu cessa, l'ennemi se sauva en déroute dans toutes les directions. »

S'il avait fait jour une heure de plus, remarque Lettow, l'Empereur aurait eu une idée plus vraie de la situation exacte et des mouvemens de l'armée prussienne. En réalité, la retraite de l'armée battue se fit dans des conditions relativement bonnes, grâce à l'intervention active, énergique du haut commandement et de l'état-major prussien.

Lorsque, à la fin de la bataille, sous la brusque impulsion de Napoléon, la Garde impériale eut enlevé Ligny, « le vieux maréchal Blücher (1) accourut au grand galop de son superbe cheval gris et, le sabre à la main, se joignit à la charge du 6e uhlans, qui se portait à l'attaque. Malheureusement, on se heurta à l'infanterie française; les salves éclatèrent; une partie des officiers furent tués ou blessés. Le commandant du régiment, le célèbre Lützow, l'entraîneur des francs-tireurs, tomba et fut fait prisonnier. Attaqués par les cuirassiers, les uhlans se replièrent. Le cheval gris du vieux maréchal fut renversé, et roula sur le héros de soixante-treize ans. »

Alors se passa autour du vieux chef de l'armée prussienne,

(1) *Napoleons Untergang*, p. 337.

gisant sous son cheval, une mêlée furieuse de cavalerie; les escadrons des deux partis, — il en était accouru 24 du côté prussien, — se poussant vivement, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. « Ce fut un grand bonheur pour la Prusse (1), et l'on peut ajouter pour les alliés, que les vagues de ce combat n'aient pas atteint Blücher, et que les cavaliers ennemis, en poussant en avant, n'aient reconnu ni le maréchal, ni son fidèle aide de camp Nostitz. Il appartint au major von der Busch de réussir, avec quelques-uns de ses cavaliers de landwehr, à s'avancer jusqu'au maréchal, à le faire hisser sur un cheval de troupe et à l'emmener loin du danger.

« La brèche faite dans le centre de l'armée prussienne à Ligny n'eut pas toutes les suites que Napoléon espérait et qu'il croyait même avoir atteintes, parce que du côté prussien on réussit à conserver Brye, la hauteur cotée 160 à l'Est, et Sombreffe.

« Immédiatement après la perte de Ligny, Grolman (général major von Grolman, de l'état-major général de l'armée prussienne) avait senti qu'il importait par-dessus tout d'assurer la retraite de l'armée. Il courut à Brye, et demanda au commandant du corps d'armée de rassembler ses troupes. Derrière le village, il trouva un bataillon de landwehr, et lui fit occuper la hauteur 160, où immédiatement ce bataillon fut amené à repousser des attaques de cavalerie française. Puis Grolman conduisit deux autres bataillons sur la hauteur, où, plus tard, arrivèrent encore deux régimens de cavalerie. Le général von Jagow prit le commandement de ces troupes, et d'autres encore qui le rallièrent, et réussit à arrêter les progrès des Français. »

D'autre part, Sombreffe fut occupé par la 12e brigade qui sut aussi résister aux entreprises du vainqueur.

« Mais par-dessus tout (2), il importait de prendre une décision au sujet de la direction de la retraite. En l'absence du maréchal Blücher qui n'avait pas pu être retrouvé, cette grave mission, ajoute Lettow, incombait au major général Gneisenau en raison de son rang d'ancienneté. »

Bien des versions ont été données au sujet de la manière dont fut prise cette décision qui a eu, en effet, une importance considérable sur la suite des événemens. « Ce fut le moment

(1) *Napoleons Untergang*, p. 336.
(2) *Ibid.*, p. 238.

décisif du siècle, » écrivait quelques jours plus tard le duc de Wellington au roi des Pays-Bas.

Voici la version de M. Henry Houssaye, fondée sur les ouvrages allemands d'Ollech, de Damitz, de Delbrück :

« ... A la nuit close (1), pendant que leurs troupes se ralliaient entre la route de Namur et la voie romaine, Zieten, Pirch Ier et d'autres généraux, ne recevant plus aucun ordre, étaient accourus, à Brye, ils croyaient y trouver Blücher... Son état-major n'avait aucune nouvelle de lui; on ignorait s'il était prisonnier ou libre, mort ou vivant. La consternation régnait; tous les regards se fixaient, anxieux, sur Gneisenau... Quel parti allait-il prendre? Voudrait-il abandonner ses lignes de communication sur Namur pour tenter de nouveau de se réunir aux Anglais par une marche parallèle? Se résignerait-il, pour se replier sur sa base d'opération, à laisser Wellington seul contre l'armée française et à bouleverser le plan de campagne arrêté depuis deux mois? Gneisenau se tenait à cheval au milieu du chemin qui rejoint au nord de Brye la route de Namur; à la clarté de la lune, il consultait malaisément sa carte. Après un court examen, il dit : « En retraite sur Tilly et sur Wavre. »

La version du général von Lettow est plus étendue. Elle est accompagnée de détails nouveaux, intéressans, instructifs, sur lesquels l'auteur insiste, parce qu'il est pénétré de l'importance des décisions prises à ce moment.

Contrairement à la tradition et aux récits d'Ollech, de Delbrück..., Lettow affirme que Gneisenau commença par décider la retraite sur Tilly (5 ou 6 kilomètres seulement au nord de Ligny). Il ne se contente pas de donner les raisons qui ont dû pousser le major général à donner cet ordre, notamment l'idée d'assurer la liaison avec l'armée anglaise, et de pouvoir le lendemain livrer une nouvelle bataille avec le concours de Wellington, et celui du corps de Bülow qui n'avait pas pu intervenir à Ligny. Il démontre que cette décision a été bien réellement prise; et il cite à ce sujet (2) la déclaration, faite en 1845 par le général de corps von Thiele, qui en 1815 était attaché à l'état-major de l'armée prussienne. Von Thiele a affirmé que le 16 juin, entre dix et onze heures du soir, il avait été chargé de porter au général von Thielman, commandant le IIIe corps,

(1) *1815. Waterloo*, p. 232.
(2) *Napoleons Untergang*, p. 338.

l'ordre relatif à la retraite sur Tilly; et de lui indiquer qu'au cas où il ne pourrait pas prendre, immédiatement, cette direction, il aurait à se concentrer à Gembloux.

« La décision de Gneisenau ne fut rendue impraticable (1) que parce qu'on n'était plus maître des troupes, en raison de l'obscurité et des circonstances...

« ... Une grande partie des troupes, particulièrement celles qui avaient été chassées de Ligny, étaient désorganisées (2), *in auflösung*... On posta des officiers pour détourner vers Gembloux les masses qui s'écoulaient sur la voie romaine; d'autres officiers, et parmi eux le colonel von Reiche, intervinrent pour forcer les bandes à s'arrêter et à se reformer par régiment. Il y eut de longues haltes, mais pas de bivouac d'armée. Gneisenau installa le quartier général à Millery; et là seulement il apprit l'heureuse nouvelle de la présence du maréchal Blücher dans le village. Il le trouva dans une maison de paysans, couché sur la paille, souffrant beaucoup des suites de sa chute, mais ayant bon courage. »

Lettow s'élève contre « les assertions contenues dans certains rapports (3) (notamment ceux du Ier corps d'armée), qui cherchent à établir que la retraite s'est faite sans perdre l'aptitude au combat... Bien plus exact, dit-il, est le récit d'un officier supérieur, qui a écrit dans ses notes journalières : « Des troupes en désordre traversent toute la nuit le village (Millery), venant on ne sait d'où, allant on ne sait où. La dissolution était aussi grande que le soir d'Iéna, la nuit aussi noire. Mais le courage n'était pas abattu; chacun cherchait les siens pour faire renaître l'ordre... »

« ... Le désordre des troupes qui traversent Millery, ajoute Lettow, ne tarda pas à montrer à l'état-major prussien la nécessité de chercher à régulariser la retraite. Le lieutenant von Wüssow, de cet état-major, reçut la mission de courir jusqu'à la tête de colonne et de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre dans la marche. L'obscurité, l'étroitesse du chemin, la poussée désordonnée des troupes, ne permirent pas à cet officier d'atteindre la tête de colonne avant la pointe du jour. Il y parvint seulement à Lauzelle (4 kilomètres au sud de Wavre).

(1) *Napoleons Untergang*, p. 338.
(2) *Ibid.*, p. 343.
(3) *Ibid.*, p. 373.

Là, avec l'aide de deux autres officiers, il fit barrer la route à son passage dans la forêt, força la colonne à s'arrêter, et fit remettre de l'ordre dans les troupes. Puis il s'empressa d'adresser au général Grolman le rapport suivant :

« Je rends compte (1) très respectueusement à Votre Excellence des mesures prises pour remettre de l'ordre dans les troupes. J'ai pu arrêter la tête de colonne sur les hauteurs de Lauzelle. Les troupes se rassemblent. Comme il est peut-être important de passer à temps le défilé de Wavre, je demande très respectueusement des ordres pour les dispositions à prendre d'urgence, soit en vue de la reprise de la marche, soit pour l'établissement de bivouacs.

« *P.-S.* — Le colonel Rohl fait demander très respectueusement sur quel point il faut diriger les bouches à feu à réparer. Les vivres manquent complètement. »

« Wüssow ne tarda pas à recevoir de Grolman la réponse suivante écrite sur son propre billet :

« Le Ier corps au bivouac à Bierges; — le IIe corps devant Wavre à Sainte-Anne; — le IIIe corps à La Bavette; — le IVe à Dion-le-Mont; — les bouches à feu à réparer sur Maëstricht. »

« Il résulte de là, conclut Lettow, la preuve certaine que la résolution, décisive pour toute la campagne, et digne d'une reconnaissance éternelle, de rassembler l'armée entière à Wavre et de renoncer à la ligne de retraite vers le Pays, a été prise, non pas dans la soirée du 16 juin, par Gneisenau seul, mais seulement dans la nuit du 16 au 17, par le commandement de l'armée, — *von dem Armee Commando*, — et, par suite, avec la collaboration de Blücher... »

Dans la matinée du 17, après qu'on eut assuré la marche des corps d'armée sur Wavre, organisé les relations avec les arrière-gardes, envoyé un officier, M. de Massow, à Wellington, le quartier général prussien fut transporté à Wavre. Le maréchal Blücher remonta le cheval de uhlan, sur lequel on l'avait emporté du champ de bataille. Les troupes l'acclamèrent.

« La situation de l'armée (2) se présentait sous un jour moins que favorable dans cette matinée du 17 à Wavre. Le moral des troupes, devant lesquelles on était passé, ne paraissait pas brisé; mais il y avait de grands vides dans les rangs. On estimait que

(1) *Napoleons Untergang*, p. 344.
(2) *Ibid.*, p. 371.

les deux corps présens à Wavre (I[er] et II[e]) avaient perdu environ 10 000 hommes. Pendant la bataille, beaucoup de soldats ayant servi dans l'armée française, et d'hommes des provinces nouvelles, s'étaient sauvés, au nombre de 6000 environ. Plusieurs bataillons et compagnies avaient pris, sous le commandement du général von Jagow, le chemin de Gembloux; en réalité, ils se trouvaient auprès du III[e] corps, mais on ne le savait pas encore à Wavre. Pendant l'obscurité, il avait été impossible d'empêcher les hommes de rester dans les villages, soit par fatigue, soit pour satisfaire leur faim.

« Pouvait-on avec de pareilles troupes affronter un nouveau combat? Cette question devait, avec bien d'autres, peser lourdement sur l'esprit du major général Gneisenau dans cette matinée du 17. Qu'allait-il arriver si Napoléon entamait la poursuite avec son armée victorieuse? La situation était bien plus grave que le 16 au matin. L'armée était de nouveau séparée; on ne savait pas encore si la jonction des III[e] et IV[e] corps n'allait pas être entravée par l'ennemi. Sans doute jusqu'à midi, on n'avait constaté aucun indice de poursuite venant de Tilly; mais on ne savait rien non plus de l'approche des deux corps en retard. Et pendant que cette situation apparaissait comme exigeant impérieusement du secours, c'était au contraire Wellington qui, par le lieutenant de Massow qui lui avait été expédié le matin, répondait en demandant d'être secouru lui-même à Waterloo par deux corps d'armée prussiens; et il ajoutait que sinon il se retirerait sur Bruxelles.

« Depuis la veille, une grande méfiance s'était emparée de Gneisenau à l'égard de Wellington. Il s'était persuadé que le duc n'avait eu que 10000 hommes devant lui, et qu'il n'avait pas tenu sa promesse de venir à l'aide des Prussiens; ou bien qu'il avait fourni des renseignemens inexacts sur la réunion de son armée. Pourquoi, après la défaite de ses alliés, ne se repliait-il pas sur eux? Au lieu de cela, ne songeant qu'à soi, il manœuvrait encore une fois pour ne pas compromettre sa retraite sur ses vaisseaux; et à cet effet, il réclamait la moitié de l'armée prussienne. Qui oserait garantir qu'il se maintiendrait à Waterloo? et dans quelle situation se trouveraient dans ce cas les deux corps envoyés pour le soutenir (1)?

(1) *Napoleons Untergang*, p. 372.

« Gneisenau devait en être là de ses réflexions, lorsque, entre midi et deux heures, il écrivit le rapport, contenu dans l'annexe n° 11 (1), d'où sont extraites les lignes suivantes :

« Le IVe corps vient d'être appelé ici, et n'arrivera probablement que demain matin. Le reste de l'armée se tient derrière la Dyle, un corps sur la rive droite... Wellington compte accepter la bataille à Waterloo, si nous voulons lui donner deux corps. Nous le pourrions si nous avions les munitions; mais nous n'avons encore aucune nouvelle des colonnes de munitions des deux corps d'armée. Si nous les trouvons, nous accepterons les propositions du duc; nous pousserons vers lui le corps de Bülow avec les bataillons intacts des autres corps d'armée; et nous pourrons avec le restant manœuvrer avec des effectifs fictifs.

« Hier, la poursuite de l'ennemi n'a duré qu'une demi-heure. Nous devons en conclure qu'il est lui-même épuisé. La poursuite n'a pas encore recommencé; le champ de bataille n'est occupé que par des vedettes.

« Quelles sont les entreprises que l'ennemi pourrait tenter ensuite? peut-être gagner Liège; marcher sur le Rhin pour attaquer de flanc les colonnes russes et menacer les opérations du prince Schwarzenberg? Il ne paraît pas probable qu'il ait l'intention de se porter entre les places fortes de la Belgique et de la Hollande... »

Il est difficile, poursuit Lettow, de trouver dans ces appréciations une suite d'idées bien claire... Et plus loin, il ajoute (2) « qu'il y a de quoi être profondément étonné de voir de pareilles idées germer dans la tête de Gneisenau, de celui qui pendant deux campagnes avait été opposé au grand maître de la Guerre (Napoléon). » Et il ne s'agit pas là de pensées fugitives jetées rapidement sur le papier. Immédiatement après, Gneisenau écrivit lui-même, dans le même sens, aux généraux Kleist, Dobschütz, aux commandans de Luxembourg et de Liège, pour leur donner des instructions en conséquence : « Le général Kleist devra, en cas de circonstances urgentes mais non probables, occuper et défendre Cologne... » On lui disait bien : « si l'ennemi, contre toutes les probabilités, voulait gagner en force le Rhin inférieur... »; mais en même temps on l'invitait « à se mettre en mouvement avec les troupes voisines d'Arlon, et à se porter à

(1) *Napoleons Untergang*, p. 526.
(2) *Ibid.*, p. 373.

marches forcées dans la région d'Aix et de Juliers pour assurer la défense de Cologne en cas de nécessité... »

Pendant que Gneisenau se livrait à ces appréciations, vraisemblablement provoquées par le manque de clarté de la situation, arriva la première nouvelle rassurante. Gröben annonçait que, jusqu'à onze heures et demie du matin, il n'avait observé que peu ou pas de mouvemens chez l'ennemi.

Dans l'après-midi, la situation se détendit. On apprit de plusieurs côtés que de grandes masses françaises poursuivaient les Anglais vers Genappe... Les colonnes de munitions arrivèrent à cinq heures. La tête de colonne du IIIe corps atteignit la Dyle à huit heures du soir. Enfin à dix heures et demie, arriva la nouvelle que le IVe corps était à Dion-le-Mont (5 kilomètres à l'est de Wavre). Entre onze heures et minuit, on reçut une lettre de Müffling (1) annonçant que Wellington était décidé à accepter la bataille. A minuit, furent donnés les ordres de mouvement pour la journée du 18 (Waterloo). Lettow reproche à ces ordres d'avoir occasionné la lenteur et les difficultés de la marche des corps prussiens, et de n'avoir pas su mieux utiliser le réseau routier. Enfin, à deux heures du matin, Blücher fit expédier à Müffling la lettre suivante :

« Quartier général de Wavre, le 17 juin 1815.

« J'ai l'honneur de vous informer que par suite de la communication qui m'a été faite au sujet de l'intention du duc de Wellington d'accepter la bataille sur sa position de Braine-l'Alleud à La Haye, j'ai pris les dispositions suivantes pour les mouvemens de mes troupes : Le corps de Bülow rompra à la pointe du jour de Dion-le-Mont, par Wavre, vers Saint-Lambert, pour attaquer le flanc droit de l'ennemi. Le IIe corps le suivra immédiatement. Les Ier et IIIe corps se tiendront prêts à suivre le mouvement. L'épuisement des troupes dont une partie, notamment la queue du IVe corps, n'est pas encore arrivée, ne permet pas de commencer le mouvement plus tôt.

« Je vous prie de me faire savoir de bonne heure quand et comment le duc sera attaqué, afin que je puisse prendre mes mesures en conséquence (2). »

Le 18, dans la matinée, Blücher se décida à venir en aide à son allié avec son armée tout entière ; à neuf heures et demie

(1) Le général Müffling représentait l'armée prussienne auprès de Wellington.
(2) *Napoleons Untergang*, p. 365.

du matin, il dicta à son aide de camp Nostitz la lettre suivante :

« Au général von Müffling (1).

« J'ai l'honneur de vous prier de dire, en mon nom, au duc de Wellington, que, tout malade que je suis, je marcherai à la tête de mes troupes pour attaquer aussitôt l'aile droite de l'ennemi, si Napoléon entreprend quelque chose contre le duc. Dans le cas où l'ennemi n'entreprendrait rien aujourd'hui, je suis d'avis que nous devrons demain, réunis, attaquer l'armée française.

« Je vous charge de faire cette communication au duc, comme le résultat de ma conviction intime. Je regarde ce dessein comme le meilleur et le plus approprié au but, dans notre situation actuelle. »

Avant de porter cette lettre, Nostitz la montra à Gneisenau qui lui fit ajouter ce *post-scriptum :*

« Le général Gneisenau partage les avis exprimés dans cette lettre ; il a l'honneur de vous prier d'examiner avec soin si le duc est bien réellement dans l'intention de se battre dans sa position ; ou s'il ne s'agit que d'une simple démonstration, laquelle pourrait devenir très dangereuse pour notre armée. Je vous prie de me communiquer votre avis à cet égard, car il est de la plus haute importance que nous puissions fonder nos mouvemens sur ce que le duc fera réellement. — Comte Nostitz. »

Cette dernière lettre, conclut Lettow (2), « permet de reconnaître d'une façon indubitable que le maréchal Blücher a pris seul, sans entente préalable avec Gneisenau, cette décision grave pour l'issue de la guerre, de marcher avec l'armée entière. C'est un tout nouvel aspect de l'attitude de ces deux hommes, vis-à-vis l'un de l'autre, que celui qui permet de voir Blücher se libérer de l'influence de son chef d'état-major, dans le domaine des opérations, là où il ne se sentait pas à l'aise auparavant, et où il s'était toujours laissé guider par le conseiller qu'on lui avait adjoint. Cette résolution a eu de grandes conséquences ; en outre, elle est par elle-même d'une grande justesse. Elle a fait échapper aux inconvéniens de la séparation de l'armée en deux, qui avait

(1) *Napoleons Untergang*, p. 397.
(2) *Ibid.*, p. 398.

été prescrite précédemment. Blücher s'est laissé guider par son jugement sain, naturel; il est certain aussi que, dans l'esprit du vieux sabreur, ce dut être une idée épouvantable que celle de rester inactif, pendant qu'une moitié de son armée, placée, plus ou moins, sous les ordres d'un chef d'armée étranger, irait se battre contre l'oppresseur haï de sa patrie... »

Lettow critique, cette fois encore, les ordres de mouvement donnés par l'état-major, pour assurer cette décision de Blücher de faire intervenir toute l'armée prussienne; il montre comment on aurait pu réduire la lenteur, la lourdeur de la marche. Puis il insiste encore sur cette idée, que, le jour de Waterloo, on doit à Blücher, non seulement son intervention personnelle, entraînante, indiscutée, auprès des deux corps qui ont marché sur Plancenoit; mais encore le secours efficace que Wellington a pu recevoir, si utilement et en temps opportun, de l'avant-garde de Zieten, mis en mouvement après les deux premiers corps, conformément à la décision personnelle du vieux maréchal.

Ainsi, Lettow a été poussé par ses études approfondies, consciencieuses, à diminuer un peu l'influence de Gneisenau sur la marche des événemens, qui jusque-là avait été regardée comme prépondérante; et à élever encore le rôle déjà si glorieux du maréchal Blücher.

Il compare les relations qui ont existé entre ces deux hommes, et qui ont eu les conséquences les plus favorables pour la direction des opérations de l'armée prussienne en 1815, à celles qui ont existé, en 1870, entre le roi Guillaume et de Moltke. « Le Roi, la chose est démontrée, a toujours conservé le sentiment de sa haute responsabilité; il a su garder la liberté entière de son jugement; et souvent, dans l'examen des solutions, ses décisions sont intervenues pour le bien général... Il en a été de même pour Blücher, en 1815 (1). »

Nous n'insisterons pas davantage sur cette question du mérite relatif des deux chefs, dont le rôle a été capital contre nous en 1815; mais il nous semble utile d'appeler fortement l'attention sur les relations qui existaient, dès cette époque, entre le commandant en chef prussien et son chef d'état-major, comme sur l'utilisation de l'état-major.

(1) *Napoleons Untergang*, p. 160.

Grâce aux remarquables observations de Lettow que nous venons de citer, nons avons vu, le soir de Ligny, quand le général en chef a disparu, quand la déroute commence et risque de s'étendre à toute l'armée, l'état-major de l'armée prussienne intervenir énergiquement; un général de cet état-major prendre l'initiative d'organiser des points d'appui pour la retraite, et sauver ainsi l'armée d'une désunion complète; des officiers d'état-major courir de tous côtés pour rétablir l'ordre; un simple lieutenant arrêter la colonne des fuyards qui s'échappaient vers le Nord, rendre compte aussitôt du succès de sa mission, recevoir une réponse qui le met au courant des ordres donnés pour les quatre corps d'armée, et lui permet de renseigner chacun conformément aux mesures prises pour l'ensemble de l'armée.

Dans la nuit décisive du 16 au 17, quand Gneisenau retrouva son général en chef à Millery, il conféra immédiatement avec lui, et lui rendit compte de l'ordre donné de replier l'armée, non pas vers l'Est, mais vers le Nord sur Tilly, pour rester en relation avec les Anglais et recommencer la bataille. Il a dû lui parler aussi de l'aspect troublé des troupes qu'il avait côtoyées pour atteindre Millery; et de cette conférence il est ressorti que Tilly était trop près de Napoléon, et qu'il valait mieux se concentrer plus au Nord vers Wavre.

Le lendemain 17, dans la matinée, à Wavre, pendant que le général en chef, enfiévré par les suites de sa chute, prenait un peu de repos, nous avons vu le chef d'état-major travailler, se préoccuper de la situation de l'armée qui était loin d'être bonne; songer aux dispositions à prendre sur ses derrières, vers le Rhin, pour le cas, non impossible à ce moment-là, où Napoléon infligerait un désastre complet à ses deux adversaires; donner même des ordres pour remédier autant que possible à ce mauvais début de la guerre; et en même temps activer le rassemblement, le ravitaillement des corps, se préoccuper des mesures à prendre pour envoyer à Wellington le secours qu'il réclamait...

Puis, quand tout fut préparé, assuré, nous avons vu le général en chef bien renseigné, ayant pu réfléchir à tête reposée, intervenir avec sa grande expérience de la guerre, sa connaissance des hommes et des choses, son souci des intérêts, de l'honneur, de la grandeur de la Prusse, et prendre la décision définitive, en ordonnant que l'armée tout entière marcherait, sous son commandement, au secours de son alliée; — et aussitôt

après tout l'état-major, chaque officier mis au courant de l'ensemble de la situation, expédier les ordres pour l'exécution de la volonté du chef suprême et se préparer ainsi à en surveiller l'exécution.

Pour ma part, et tout en reconnaissant que toutes les mesures prises n'ont pas été parfaites, que les ordres de mouvement auraient pu être mieux étudiés, il me semble qu'il y a beaucoup à retenir de ces constatations, et que Lettow nous fait assister, d'une manière saisissante, au début des excellentes traditions du haut commandement et de l'état-major prussiens (1). L'organisation française de cette époque était toute différente. Nous y reviendrons en nous occupant du maréchal de Grouchy.

Pour terminer ce qui a trait aux décisions des chefs des armées alliées, je me bornerai à citer, en les résumant brièvement et sans suivre l'ordre dans lequel elles sont présentées, quelques-unes des très intéressantes remarques présentées par Lettow sur la marche de la bataille de Waterloo elle-même.

Lettow estime que la victoire est due à l'action commune des deux armées alliées; il n'a nullement l'intention de rechercher mesquinement la part qui revient à chacune dans le succès. Toutefois, il constate, chiffres en main, que l'armée anglaise a failli être rompue par les effectifs dont a disposé réellement Napoléon : 50 000 Français contre 65 000 Anglo-Allemands; et qu'elle l'aurait été presque sûrement sans l'arrivée des troupes prussiennes. Cela fait ressortir, dit-il, la merveilleuse aptitude des Français pour l'attaque.

Si les Français avaient attaqué plus tôt, c'en était peut-être fait de la résistance des Anglais ; car, malgré l'avis de Clausewitz, il aurait été impossible aux Prussiens d'arriver à temps.

Les troupes anglaises ont fait preuve d'une admirable solidité. L'influence personnelle de Wellington pour faire maintenir énergiquement sa position a été très grande, très utile dans les momens critiques. Il a bien mérité son nom de « Duc de fer..., » mais il n'avait pas assez de troupes en réserve derrière son centre ; il a également eu le tort de ne pas faire rejoindre le détachement du prince Frédéric, qui couvrait inutilement Bruxelles...

Quant à l'habileté diplomatique de Wellington, — dont

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 juin 1903 : *Le haut commandement des armées* et 15 décembre 1904 : *Hautes études de guerre*.

Lettow parle souvent dans son ouvrage, — elle s'est manifestée, encore une fois, par la rapidité et l'art avec lesquels le duc a fait publier son rapport sur la bataille. Dès le 19 au matin, il était à Bruxelles pour achever et expédier ce rapport au ministre des Affaires étrangères d'Angleterre. Ce document a longtemps fait foi en Angleterre. Il exalte les hauts faits des Anglais, tout en reconnaissant que les Prussiens ont rendu des services.

Le rapport prussien de Gneisenau est plus exact. Il fait mieux ressortir l'utilité décisive de l'intervention des Prussiens.

Quant au vieux Blücher, il écrivit à Knesebeck (1) :

« Mon ami, la plus belle bataille a été livrée; la plus belle victoire a été remportée. Je pense que l'histoire de Bonaparte a pris fin. — La Belle-Alliance, le 19 au matin. — Je ne puis pas en écrire plus long, car je tremble de tous mes membres. L'effort a été trop grand. »

Du côté français, après avoir constaté que l'attaque a commencé trop tard, Lettow fait remarquer que la direction de la bataille et des vaillans efforts de l'armée impériale s'est ressentie de ce que, dès le début de l'action, Napoléon a dû être préoccupé surtout de ce qui se passait sur son flanc droit menacé par les Prussiens...

Il est loin de blâmer la résolution suprême de l'Empereur de faire intervenir la Garde impériale contre le centre anglais, même après les échecs des attaques acharnées, commandées si énergiquement par le maréchal Ney. A ce moment, Napoléon « devait se dire (2) que, le lendemain, il aurait sur les bras les deux armées réunies, tout entières, de Wellington et de Blücher, et qu'il pourrait difficilement leur résister même avec l'appoint de Grouchy. Il lui était impossible de faire traîner la guerre. Il saisit la seule chance qu'il avait encore d'obtenir une décision favorable. Il était sept heures; il lui restait deux heures de jour. Il résolut de pousser sur Wellington sa Garde, ses « invincibles. »

Il ne lança pas dans la mêlée tous les bataillons de la Garde qui formaient alors sa seule réserve. « Le grand joueur n'engagea pas témérairement le tout sur une seule carte; il se préoccupa aussi d'assurer dans tous les cas sa ligne de retraite menacée par les Prussiens. Quoi qu'il en soit cette résolution

(1) *Napoleons Untergang*, p. 447.
(2) *Ibid.*, p. 434.

de chercher par un grand effort, dans des conditions presque désespérées, à rattacher encore la victoire aux aigles de la France, est digne du passé du grand Empereur. »

L'attaque de la Garde devait être le signal d'une attaque générale de l'armée. Des officiers galopèrent sur toute la ligne pour annoncer qu'on entendait le canon de Grouchy... Les bataillons de la Garde échouèrent, malgré leur vaillance. Lorsqu'ils furent forcés de se replier, les boulets des batteries prussiennes de Ziethen tombèrent dans les rangs de nos soldats de l'aile droite. La déroute commença... Ce n'était pas le canon de Grouchy!

III

« L'Empereur attendait Grouchy. Ce n'est pas Grouchy; ce sont les Prussiens qui sont arrivés! » Cette nouvelle, colportée dans les rangs de l'armée après Waterloo, fut répandue à profusion en France. Elle contribua à asseoir la légende, acceptée encore aujourd'hui par beaucoup de personnes, que Waterloo a été perdue par la faute de Grouchy.

L'ouvrage de Lettow va-t-il nous donner de nouveaux éclaircissemens à cet égard? Je vais l'examiner rapidement.

Le général von Lettow est d'accord avec M. Henry Houssaye, pour les circonstances qui ont précédé et amené le détachement de l'aile d'armée du maréchal de Grouchy, à l'effet de poursuivre les Prussiens, après la bataille de Ligny, et que voici :

L'Empereur retourne à Fleurus vers onze heures du soir, et y passe la nuit, couvert par une brigade de chasseurs qu'on retira de Saint-Amand; le restant de l'armée bivouaque sur le champ de bataille;

Des ordres sont donnés aux corps de cavalerie Pajol et Exelmans en marche le 17, dès la pointe du jour, sur les traces des Prussiens, et la division d'infanterie Teste est envoyée pour les soutenir; les renseignemens qu'ils expédient tendent à faire croire que la retraite de l'ennemi se fait vers l'Est, par Gembloux;

Tardivement renseigné sur ce qui s'est passé à Quatre-Bras par Ney, qui lui-même ignore le résultat de la bataille de Ligny, l'Empereur refuse de donner des ordres à Grouchy dans la matinée du 17 juin; il attend encore pour voir plus clair dans la situation et se décide enfin vers onze heures à marcher avec

sa réserve sur Quatre-Bras contre les Anglais, et à diriger l'aile de Grouchy, augmentée de la division Teste, sur Gembloux, à la poursuite des Prussiens.

Un premier ordre verbal est donné par l'Empereur à Grouchy; puis un deuxième ordre écrit, dont voici les points importans : « Rendez-vous à Gembloux avec les corps... Vous vous ferez éclairer dans les directions de Namur et de Maëstricht, et vous poursuivrez l'ennemi. Éclairez sa marche et instruisez-moi de ses mouvemens de manière que je puisse pénétrer ce qu'il veut faire. Je porte mon quartier général aux Quatre-Chemins, où ce matin étaient encore les Anglais... Il est important de pénétrer ce que veulent faire Blücher et Wellington, et s'ils se proposent de réunir leurs armées pour couvrir Bruxelles et Liège, en tentant le sort d'une bataille... »

Tout en admettant la possibilité d'une réunion des alliés devant Bruxelles, cet ordre indique bien, aux yeux de Lettow, que l'Empereur croyait à ce moment que les Prussiens s'étaient retirés exclusivement par la route de Gembloux. L'idée d'une retraite sur Wavre par Tilly ne lui est pas venue apparemment; et cependant sa vieille expérience aurait pu lui rappeler que l'ennemi battu prend habituellement la direction de la poussée qui l'a fait plier (1).

Au sujet de l'heure tardive à laquelle cette décision a été prise par Napoléon, Lettow fait quelques observations qu'il est intéressant de citer :

« On a souvent émis l'opinion que, par son attitude dans cette journée du 17 juin, l'Empereur a donné des signes d'affaissement (2); en particulier, on a voulu y voir une dépression de l'énergie intellectuelle et corporelle du grand maître de la guerre. Pour ma part, dit Lettow, tout en reconnaissant que, dans les après-midi des 15 et 16 juin, toutes les dispositions prises ont été motivées, sagement et conformément aux circonstances, je crois cependant que le tout jeune général en chef (Bonaparte), tel que je le vois en 1796, poussé par son ambition de gloire et de pouvoir, n'aurait (dans des circonstances analogues à celles qui ont suivi Ligny) accordé aucun repos à ses troupes et à lui-même; et qu'il aurait sans relâche poussé violemment de l'avant. »

Mais il ajoute que tout autre est la comparaison avec la

(1) *Napoleons Untergang*, p. 381.
(2) *Ibid.*, p. 382.

manière d'agir de Napoléon en 1806-1807; — et il ne faut pas oublier que Lettow a écrit une histoire de 1806-1807 très appréciée, d'une impartialité très remarquée. — Il nous rappelle que le soir d'Iéna, Napoléon s'est retiré du champ de bataille à l'entrée de la nuit, pour s'installer à 11 kilomètres en arrière, — plus loin encore que le soir de Ligny; — que le lendemain il n'est entré à Weimar que vers le soir, confiant la poursuite, ce jour-là comme les suivans, à l'initiative de ses lieutenans; que les merveilleux résultats, obtenus à cette époque dans la poursuite de l'armée prussienne, sont dus aux fautes des généraux de cette armée, comme à la brillante intervention des chefs français Soult, Davout, Murat et même Bernadotte. « Quant à Napoléon (1), il a montré, là comme toujours, qu'il savait voir pour les grandes choses de loin et d'ensemble; mais il s'est moins dépensé personnellement en 1806, que du 15 au 18 juin 1815. »

L'assertion que l'Empereur de 1815 était malade et affaibli, est encore mieux écartée par la comparaison avec Friedland. La bataille du 14 juin 1807 se termina à la nuit. L'armée de Bennigsen était plus ébranlée que celle de Blücher après Ligny. La poursuite ne commença que le lendemain à midi, et donna des résultats insignifians.

On a reproché à Napoléon, ajoute Lettow, d'avoir détaché Grouchy pour la poursuite, avec 33 000 hommes. Mais à ce moment, Napoléon savait par les prisonniers qu'un corps d'armée prussien n'avait pas donné à Ligny, et était intact. Il devait donner à Grouchy le moyen de vaincre la résistance de ce corps. D'un autre côté, il se croyait capable de venir à bout des Anglais sans Grouchy.

De son côté, M. Henry Houssaye donne d'intéressans détails sur cet état d'esprit de Napoléon en ce qui concerne les Anglais et les Prussiens :

« Vers huit heures (2) (le matin de Waterloo), l'Empereur avait déjeuné à la ferme du Caillou avec Soult, le duc de Bassano, Drouot et plusieurs autres généraux. Après le repas, qui avait été servi dans la vaisselle d'argent aux armes impériales, on déplia sur la table les cartes de Ferrari et de Capitaine. L'Empereur dit : « L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de plus d'un quart. Nous n'en avons pas moins quatre-vingts chances

(1) *Napoleons Untergang*, p. 383.
(2) *1815. Waterloo*, par M. H. Houssaye, p. 310-311.

pour nous, et point dix contre... » Sur une observation de Ney, qui entrait et voulait faire hâter l'attaque, l'Empereur répliqua : « Wellington a jeté les dés; ils sont pour nous. »

« Soult était soucieux. Pas plus que l'Empereur, il n'appréhendait l'arrivée des Prussiens sur le champ de bataille : il les jugeait hors de cause pour plusieurs jours. Mais il regrettait que l'on eût détaché 33 000 hommes avec le maréchal Grouchy... Dans la soirée précédente, il avait déjà conseillé à l'Empereur de rappeler une partie des troupes mises sous les ordres de Grouchy. Le matin, il réitéra son avis. Napoléon, impatienté, lui répliqua brutalement : « Parce que vous avez été battu par Wellington, vous le regardez comme un grand général. Et moi, je vous dis que Wellington est un mauvais général, que les Anglais sont de mauvaises troupes, et que ce sera l'affaire d'un déjeuner. » — « Je le souhaite, » dit Soult... »

M. Henry Houssaye est aussi de l'avis du général von Lettow au sujet de la santé de Napoléon, du 15 au 18 juin. Après avoir repassé tout ce qu'a fait l'Empereur pendant ces journées mémorables, il ajoute : « Sur quatre-vingt-seize heures (1), cet homme que l'on représente comme abattu et déprimé par la maladie, sans énergie, sans résistance au sommeil, et incapable de se tenir à cheval, prit à peine vingt-quatre heures de repos; et en supposant qu'il ait mis pied à terre pendant les trois quarts du temps des deux grandes batailles, il resta en selle plus de trente-sept heures. En 1815, Napoléon était encore d'une santé à supporter les fatigues de la guerre, et son cerveau n'avait rien perdu de sa puissance... »

Dans la suite de son récit, revenant au maréchal de Grouchy, s'éloignant de Ligny avec son détachement d'armée, le général von Lettow fait remarquer que la tournure que prendraient les événemens se trouvait dorénavant dépendre essentiellement du maréchal. Elle dépendait surtout de ce qu'il ferait pour déterminer exactement la ligne de retraite de l'ennemi, pour contenir son adversaire, ou pour se rapprocher de l'armée principale. Avant tout, il fallait agir vite puisque l'ennemi avait évacué Sombreffe depuis plusieurs heures. Il fallait atteindre Gembloux le plus tôt possible, et pour cela utiliser le chemin qu'on a suivi effectivement par Point-du-Jour, et un autre par Ligny

(1) *1815. Waterloo*, p. 483.

et la voie romaine. D'après les calculs de Lettow, en agissant ainsi, on aurait pu faire atteindre Gembloux aux deux corps vers cinq ou six heures du soir, tandis que l'un n'est arrivé qu'à sept heures et l'autre à dix heures du soir. C'est vrai; mais à mon avis, le reproche s'adresse plutôt à l'état-major impérial, qui aurait dû inviter Grouchy à utiliser ces deux chemins, au moment où il se séparait de l'armée principale...

Grouchy lui-même arrive très tard à Gembloux, et n'y trouvant pas de renseignemens d'Exelmans, est forcé de s'en rapporter aux dires des habitans sur la retraite de l'ennemi. Lorsqu'il écrit à l'Empereur à dix heures du soir, il ne sait pas encore si le lendemain, il aura à poursuivre vers Wavre ou plus à l'Est vers Perwez. Toutefois, il prescrit dès le soir à ses corps d'infanterie de marcher le lendemain sur Sart-à-Valhain, mais encore par une seule route. Ici, sa responsabilité est entière; car rien ne limite plus son initiative.

L'Empereur, ajoute Lettow (1), ne pouvait pas être servi plus mal qu'il ne l'a été, par le détachement d'armée chargé de la poursuite. Si Grouchy était arrivé à temps à Gembloux, il aurait pu facilement faire reconnaître avec certitude la direction de retraite du corps Thielman qui venait de quitter Gembloux pour marcher sur Wavre. De là serait ressortie nettement pour lui la direction à imprimer ultérieurement à sa poursuite : avant tout, il fallait empêcher une jonction des Prussiens avec Wellington; il n'avait pas à s'occuper de ce qui s'était retiré sur Namur ou Liège. Rien ne pouvait empêcher les deux armées alliées de se réunir, si elles le voulaient, près de Bruxelles; mais elles pouvaient aussi se donner la main plus près, vers Mont-Saint-Jean, les Prussiens passant par Wavre. Dans ce dernier cas, les passages de la Dyle pouvaient être occupés par une partie de l'armée prussienne et disputés aux troupes de la poursuite. Grouchy aurait dû comprendre qu'il fallait s'emparer de ces passages, le plus tôt possible; et pour cela, pousser plus au Nord, dès le soir même, les deux corps d'infanterie, par des marches de 18 kilomètres, l'un de Gembloux par Ernage sur Nil-Saint-Vincent, l'autre par Gentines sur Mont-Saint-Guibert. Alors, il lui serait devenu possible de gagner le lendemain, d'assez bonne heure, la rive gauche de la Dyle par Moustier ou Ottignies, pour tomber

(1) *Napoleons Untergang*, p. 388.

sur l'adversaire, s'il marchait réellement sur Mont-Saint-Jean, ou tout au moins pour agir en liaison avec l'armée principale.

Ces observations de Lettow font surtout, à mon avis, ressortir toute la difficulté de la mission confiée à Grouchy. Sans doute, maintenant que nous savons que les Anglais ont attendu l'Empereur près de Mont-Saint-Jean, et que Napoléon les a suivis dès l'après-midi du 17, il est facile de démontrer que, pour pouvoir s'interposer le lendemain, en temps utile, entre les Prussiens et Napoléon, il était absolument nécessaire que Grouchy s'élevât, dès le soir même, d'une vingtaine de kilomètres au nord de Gembloux. Mais pour faire ce raisonnement, il fallait deux élémens essentiels : connaître la direction exacte de la retraite des Prussiens; et savoir que Napoléon bivouaquait en face des Anglais près de Mont-Saint-Jean. Le premier élément était entre les mains de Grouchy; avec plus d'activité il aurait dû le posséder, dès le soir du 17. Mais le second lui manquait; quand il avait quitté l'armée principale, Napoléon lui avait dit qu'il établirait son quartier général à Quatre-Bras. Depuis, il n'avait plus rien appris. Il lui aurait donc été difficile, sinon impossible de prendre, dès le soir même, la décision qui aurait tout sauvé, et qu'indique, avec une réelle compétence, l'auteur allemand.

« Une pareille pensée, continue Lettow (1), n'est venue à Grouchy ni le 17 au soir, ni le 18 au matin. On est forcé de reconnaître qu'il y a là un manque de coup d'œil militaire; mais en dehors de cela, on ne peut faire aucun reproche au maréchal. La bonne utilisation du réseau routier était pour lui une tâche nouvelle. A cette époque-là, l'art d'organiser les marches était loin d'avoir fait les progrès actuels. Gneisenau lui-même, qui cependant s'était acquis à cet égard une réputation, a fait dans cette campagne les mêmes fautes que Grouchy. Par contre, Pajol et Exelmans méritent les plus grands reproches pour leur manque d'activité. »

Le général von Lettow est, ensuite, entièrement d'accord avec M. Henry Houssaye, sur les retards et la lenteur de la marche des troupes de Grouchy, du 18 au matin; sur l'excès de crédulité du maréchal à l'égard d'un habitant de Sart-à-Valhain, ancien officier français, qui lui persuade à faux que les Prussiens avaient dépassé Wavre et s'y concentraient plus au Nord dans la plaine

(1) *Napoleons Untergang*, p. 388.

de la Chyse ; sur la foi qu'avait réellement Grouchy à ce moment-là dans la réussite de sa mission...

Lorsque, vers onze heures et demie, le canon de Waterloo commença à gronder, Grouchy refusa d'abandonner la poursuite et de marcher vers la bataille; il fit remarquer que cette bataille était prévue, quand Napoléon l'avait détaché; et que par conséquent l'Empereur ne pensait pas avoir besoin de son aide. Lettow l'approuve. « Il approuve aussi (1), à plus forte raison, le refus de Grouchy de laisser marcher Gérard tout seul au canon; un affaiblissement pareil aurait complètement empêché le détachement d'armée de remplir sa mission de séparer les armées ennemies. »

Ce moment marque la fin de la période des décisions de Grouchy, qui auraient pu avoir de l'influence sur les événemens de Waterloo. Après cela, il est trop tard. La suite des opérations de Grouchy ne concerne plus que son détachement d'armée lui-même. Il attaque Wavre, et s'y comporte personnellement avec vaillance. Vers cinq heures, il reçoit l'ordre que Soult lui a expédié à onze heures et demie du champ de bataille de Waterloo, Cet ordre, dit M. Henry Houssaye, se terminait par ces mots : « En ce moment, la bataille est engagée sur la ligne de Waterloo, en avant de la forêt de Soignes. Ainsi, manœuvrez pour rejoindre notre droite. Nous croyons apercevoir le corps de Bülow sur la hauteur de Saint-Lambert. Ainsi, ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de nous, et nous joindre et écraser Bülow, que vous prendrez en flagrant délit. »

« La dépêche écrite au crayon était en partie effacée et presque illisible. Grouchy lut, et plusieurs officiers de son état-major lurent comme lui : la bataille est gagnée, au lieu de : la bataille est *engagée*. On voulut interroger l'estafette. Cet officier, prétend Grouchy, était ivre au point de ne pas trouver ses mots (2)... »

Le maréchal prit immédiatement des mesures pour exécuter l'ordre de l'Empereur. Mais le pont de la Dyle ne put être emporté qu'à la nuit tombante. Au delà de la rivière, Grouchy « combattit jusqu'à onze heures du soir pour la possession de la crête du plateau qui resta aux Français. La route de Mont-Saint-Jean était ouverte; depuis longtemps, termine M. Henry

(1) *Napoleons Untergang*, p. 393.
(2) *1815. Waterloo*, p. 451-452.

Houssaye (1), on n'entendait plus le canon de l'Empereur. »

Le 19 au matin, le combat recommence sur la rive droite de la Dyle. Grouchy force les Prussiens à la retraite. Il se prépare à marcher sur Bruxelles, quand un officier, envoyé par Soult, vient enfin lui apprendre la défaite de Waterloo. Sa décision est vite et bien prise, ses ordres bien donnés, bien exécutés; dans les combats autour de Namur, son influence directrice et son intervention personnelle sont des plus énergiques.

D'après Lettow (2), sa situation sur la Dyle, le 19 juin dans l'après-midi, était pleine de danger; il a su s'en tirer habilement et énergiquement. Il y a d'ailleurs été aidé par les fautes des Prussiens, comme par le dévouement et la promptitude d'exécution de ses troupes. Il y a lieu de signaler tout particulièrement le IVe corps, dont les divisions ont marché sans discontinuer depuis les 7, 8 et 9 juin, sans prendre un jour de repos, et qui ont combattu avec bravoure les 16, 19 et 20 juin. Au contraire, il y a lieu d'adresser plusieurs critiques à la direction des opérations prussiennes dans la poursuite de Grouchy.

De son côté, M. Henry Houssaye s'exprime ainsi (3) :

« Si cette marche de Wavre à la frontière n'est pas, il s'en faut, une des plus étonnantes retraites de l'histoire militaire moderne (conférence sur Waterloo, du colonel Chesney, de l'armée anglaise), car l'insouciance de Thielmann et la timidité de Pirch la facilitèrent singulièrement, elle fait néanmoins grand honneur au maréchal de Grouchy. Il ne désespéra pas quand dans l'immense désastre tout semblait perdu. Il sut agir avec décision et rapidité. Par la direction qu'il choisit et par les dispositions qu'il prit, il sauva son armée. On peut se demander ce qu'il fût advenu si l'infortuné maréchal avait montré, le 17 et le 18 juin, autant de résolution, d'activité, de talens militaires, et la même intelligence des nécessités des situations. »

Comment expliquer cette lacune des 17 et 18 juin, ce manque de coup d'œil militaire pour la mise en train de sa poursuite, chez ce maréchal qui, immédiatement après, en se tirant d'une situation périlleuse, a mérité de pareilles appréciations, et obtenu les éloges de nos ennemis d'alors, des Prussiens, comme des Anglais; chez ce chef, qui, auparavant, s'était tou-

(1) *1815. Waterloo*, p. 457.
(2) *Napoleons Untergang*, p. 465.
(3) *1815. Waterloo*, p. 468.

jours conduit en homme de guerre vaillant et expérimenté?

Faut-il croire que, comme la plupart des maréchaux de l'Empire que la guerre seule avait instruits pour la guerre, le maréchal de Grouchy n'avait pas été préparé, suffisamment, par ses commandemens antérieurs, à diriger une opération de cette envergure, de cette difficulté ; et que n'ayant pas confiance en lui-même, quand Napoléon l'a lancé à la tête de plusieurs corps d'armée, sur les traces des Prussiens, il a hésité, et perdu du temps ?

Faut-il admettre que le souvenir des revers de 1812, 1813, 1814 a été pour quelque chose dans son indécision, et que les lieutenans de l'Empereur de 1815 ne pouvaient pas avoir la même ardeur que ceux de 1806? qu'ils n'avaient plus la même foi dans l'étoile de leur chef, le même entrain pour braver les périls et les difficultés, pour rivaliser d'audace, pour chercher à se distinguer sous les yeux de leur glorieux et heureux souverain, et à mériter ses éloges, comme ses faveurs? A coup sûr, en partant de Ligny, Grouchy n'a pas su deviner qu'il fallait avant tout ne pas perdre une heure; qu'aussitôt après avoir été éloigné de l'Empereur, sur un faux renseignement, il fallait au plus vite manœuvrer pour se rapprocher de lui, et s'interposer entre l'armée principale et les Prussiens qui, au lieu de se retirer vers l'Est, se rassemblaient au Nord, à Wavre. Il n'a pas su distinguer la direction qu'il devait faire prendre, en toute urgence, à ses troupes pour intervenir à temps le 18.

Mais il faut avouer que l'état-major impérial ne l'a aidé, ne l'a renseigné, en quoi que ce fût, pour mettre en train, et mener à bonne fin cette mission si difficile. La nuit du 16 au 17 juin, que Lettow nous a montrée si bien utilisée par l'état-major prussien, a été perdue pour l'état-major français.

Il était certain, le soir de Ligny, que l'Empereur aurait, le lendemain, à prendre une double décision contre les Prussiens, et contre les Anglais. La nuit aurait dû servir à notre état-major à chercher à fournir à l'Empereur des renseignemens précis, sur ce qui se passait du côté des deux adversaires. On n'en fit rien. Au matin du 17, l'état-major ne put rien indiquer, ni sur ce qui s'était passé à Quatre-Bras devant Ney, ni sur la direction qu'avaient prise les Prussiens. Lorsque Grouchy fut mis tardivement en route, l'Empereur n'avait sur ses ennemis de la veille que des renseignemens incomplets.

Le soir du 17 quand, poursuivant les Anglais, Napoléon s'éloigna de Quatre-Bras, et fit bivouaquer son armée en face de celle de Wellington, il aurait été essentiel de prévenir immédiatement Grouchy, puisqu'il était chargé de s'interposer entre les Prussiens et l'armée de l'Empereur, et qu'il pouvait supposer que cette armée était restée à Quatre-Bras. L'état-major n'en fit rien. Il négligea aussi d'informer le maréchal que des colonnes prussiennes avaient été vues se repliant sur Wavre.

Au début de la bataille du 18, quand vers une heure et demie on s'aperçut de l'arrivée des Prussiens, et qu'on envoya à Grouchy l'ordre écrit, — irréalisable du reste, — de se rapprocher de l'armée principale, il aurait été essentiel de faire porter cet ordre par un officier de choix, capable de fournir verbalement des renseignemens précis sur la situation. L'ordre écrit avait été tellement griffonné, qu'il était illisible, — comme celui qui avait été porté à d'Erlon le 16; — et l'officier était ivre.

Voilà bien des fautes d'état-major. Et il ne s'agissait pas de décisions à prendre; il y avait simplement à faciliter, à surveiller, à assurer l'exécution de décisions prises nettement par le chef suprême de l'armée : ce qui a toujours été du ressort des états-majors. Ces fautes, ces lacunes me semblent constituer des circonstances plus qu'atténuantes pour le maréchal de Grouchy, et devoir détourner de sa mémoire la plus lourde part de la responsabilité de ses retards. Oui, il n'a pas su se renseigner, se décider assez vite; mais il n'a pas été aidé, orienté, comme il aurait dû l'être par l'état-major, avant et pendant sa mission.

La légende, encore accréditée, que la défaite de Waterloo est due exclusivement à des fautes commises par le maréchal de Grouchy, me paraît exagérée et injuste. N'est-elle pas due plutôt au système défectueux de l'utilisation de l'état-major (1), dans l'armée française?

Il serait digne de la section historique de l'état-major de l'armée, qui n'a encore rien publié sur cette époque, de préparer la solution définitive de cette question troublante.

Quand cette publication aura été faite, l'esprit sera probable-

(1) J'ai déjà essayé d'attirer l'attention sur ces questions de haut commandement et d'état-major dans la *Revue* du 15 juin 1903 et du 15 décembre 1904. C'est là, à mon avis, qu'il nous reste à réaliser quelques progrès pour assurer, plus complètement encore, l'utilisation de notre armée, et pour couronner les efforts faits par le pays pour la réorganisation de ses forces militaires.

ment satisfait sur ce point particulier. Le sera-t-il jamais sur les intentions de l'Empereur lui-même, pendant cette dernière tourmente?

Arrivera-t-on jamais à préciser ses intentions, en torturant les soi-disant principes absolus de la guerre, qui sont surtout fondés sur la manière de faire habituelle de Napoléon lui-même?

Ou faudra-t-il se contenter d'une explication de poète, analogue à celle que donne Chateaubriand au sujet du retour de l'île d'Elbe (1), quand, après avoir blâmé sévèrement cet acte, il s'écrie : «... Pour les êtres de la nature de Napoléon, une raison d'une autre sorte existe; ces créatures à haut renom ont une allure à part : les comètes décrivent des courbes qui échappent au calcul...; s'il se trouve un globe sur leur passage, elles le brisent et rentrent dans les abîmes du ciel; leurs lois ne sont connues que de Dieu... Ce n'est pas tout de naître pour un grand homme : il faut mourir... »

Ou bien encore, peut-on simplement admettre que, le jour de Waterloo, l'esprit de l'Empereur a plané bien au delà de ce champ de bataille; qu'il a songé non seulement aux ennemis qu'il avait directement devant lui, mais à l'Europe entière se levant pour envahir nos frontières; qu'il a senti la nécessité, pour la France comme pour sa propre gloire, d'obtenir, non pas un succès ordinaire en Belgique, mais un écrasement complet des Anglais d'abord, et ensuite des Prussiens talonnés par Grouchy; et que, pour chercher à atteindre ce résultat, il a tout bravé, même la catastrophe?

IV

Quoi qu'il en soit, il se dégage une leçon lumineuse, grave, de la comparaison, que nous ont permis de faire le général von Lettow et M. Henry Houssaye, entre la manière d'agir de l'état-major prussien et celle de l'état-major français.

D'un côté, nous voyons un état-major ne prévoyant rien; attendant les ordres de l'Empereur; les transmettant parfois très mal, à l'aide d'officiers insuffisamment préparés, insuffisamment orientés; ne songeant ni à surveiller, ni à faciliter l'exécution des décisions impériales...

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, 3e partie, livre IV.

De l'autre côté, un état-major composé d'officiers bien choisis, bien instruits, tenus au courant de l'ensemble de la situation, aptes à intervenir utilement pour assurer les décisions du général en chef, sachant user d'initiative pour faire agir, dans le sens du but général, des opérations qu'ils connaissent tous. Et à leur tête, un major général, travaillant sans cesse avec le général en chef, dont il est le confident de tous les instans; suivant ses intentions heure par heure, prévoyant, préparant ses décisions; mais s'inclinant toujours, quelle que soit son opinion personnelle, devant la volonté définitive de son chef...

Quelle différence dans les résultats de la campagne de 1815, si Napoléon s'était fait aider par un état-major comme celui-là! Les décisions, qu'il a prises avec tant de netteté, avec une ampleur de vues si digne de sa haute réputation, de son grand passé, auraient été exécutées : le général d'Erlon, bien renseigné, bien dirigé, serait arrivé à temps et au bon endroit; Ligny aurait été un désastre complet pour les Prussiens. — Ney, renseigné à temps sur les résultats de la bataille de Ligny, aurait pu, le 17, recommencer de bonne heure la lutte contre les Anglais, à Quatre-Bras, et aurait peut-être réussi à accrocher Wellington. — La direction de la retraite des Prussiens aurait été connue le 17, de meilleure heure et plus exactement; Grouchy aurait pu partir plus tôt, mieux orienté. — Dans la soirée du 17, ce maréchal aurait été rejoint par un officier de l'état-major, venant lui indiquer la position exacte de l'armée impériale, et l'aider à prendre une décision, en toute connaissance de cause, pour s'interposer entre les Prussiens et notre armée...

Ce qui nous a perdus en 1815, malgré le talent, le génie toujours puissant de Napoléon, c'est, avec le manque de préparation des généraux appelés à commander des armées ou des détachemens d'armée, l'insuffisance, le défaut de prévoyance de l'état-major, qui, sans initiative, ne joue qu'un rôle secondaire, effacé; c'est l'absence de la collaboration incessante du général en chef avec son major général; ce sont les lacunes du système d'état-major français. Et ces mêmes lacunes, nous les avons revues en 1870.

C'est là ce que nous devons retenir pour l'avenir; sans doute, il y a un inconvénient dans le système opposé, dans cette intervention incessante, obligatoire, de l'état-major et du major général pour la direction des opérations. Il est pénible pour l'amour-propre du général en chef de se voir enlever une part de

réputation, de prestige, comme cela a eu lieu pour Gneisenau vis-à-vis de Blücher, pour Moltke vis-à-vis de l'empereur Guillaume; et il est certain que ces froissemens d'amour-propre seront plus vivement sentis par un simple général que par un souverain appelé à commander l'armée.

Mais il s'agit là de l'utilisation des forces de la nation contre l'ennemi, d'une question de vie ou de mort pour la Patrie. Les intérêts personnels doivent s'incliner devant l'intérêt général du pays. Il y a longtemps, près de quinze siècles, que l'auteur militaire de prédilection du maréchal de Saxe, Onosander, a écrit dans sa *Science du chef d'armée :* « L'honnête homme se manifeste à la tête de l'armée comme au sein de la Patrie. »

Dès 1815, une observation attentive, éclairée, impartiale, aurait pu faire prévoir qu'il y avait un germe de désastre dans l'organisation du haut commandement et l'utilisation des états-majors français ; tandis que, du côté prussien, il se manifestait déjà, dans les relations du général en chef et de l'état-major, une méthode encore hésitante, mais qui, perfectionnée, assurerait, tôt ou tard, à l'armée prussienne une supériorité dangereuse. Waterloo pouvait faire prévoir Metz et Sedan.

1815 n'a pas été seulement l'*Untergang*, le coucher de l'astre de Napoléon, la disparition définitive, tragique, glorieuse quand même, du Grand Empereur, du « Géant des batailles. » Elle a été aussi l'indice précurseur de l'influence considérable qu'allait exercer le grand état-major prussien, et qui devait nous être si funeste en 1870.

Général Zurlinden.

LES ROQUEVILLARD

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIII. — LES FIANÇAILLES DE MARGUERITE

La mort d'Hubert avait bouleversé Maurice et rompu l'orgueil qui l'isolait encore de la famille. Marguerite revenait de lui porter la triste nouvelle à la prison. Dans la rue, elle marchait sans rien voir, enfermée dans sa peine. Dès la porte, elle demanda à la servante :

— Monsieur est-il rentré ?

Avec cette force de résistance contre la douleur morale, qui est moins exceptionnelle chez une femme que chez un homme, et qui lui permettait de consoler au lieu de s'abandonner, après son frère, elle courait soutenir son père.

— Pas encore, mademoiselle, lui fut-il répondu.

Elle s'étonna et s'inquiéta :

— Pas encore ?

Cependant, elle était demeurée longtemps à la prison. Le soir venait. M. Roquevillard n'était sorti que pour une courte promenade. Il attendait à cinq heures MM. Hamel et Bastard, avec lesquels il devait prendre les dernières dispositions en vue de l'audience du lendemain. Cette absence prolongée, en de telles circonstances, était singulière.

Déjà la servante ajoutait :

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et des 1er et 15 décembre 1905.

— Mais il y a au salon un monsieur qui a demandé à voir mademoiselle.

— Moi ?

— Oui, mademoiselle.

— Qui est-ce ?

— Il a bien dit son nom. Je ne l'ai pas retenu. Un docteur.

C'était une fille de la campagne, peu acclimatée encore, et peu familiarisée avec les figures et les noms de la ville.

— Il ne fallait pas le recevoir, Mélanie, dit Marguerite sur un ton de reproche. Un jour comme aujourd'hui.

— Bien oui, mademoiselle, je pensais bien. Il n'a pas voulu s'en aller. Il a une commission à faire à mademoiselle.

Marguerite entra au salon à contre-cœur en gardant son chapeau et son voile de deuil afin d'inviter l'importun au départ. Elle s'y trouva en face de Raymond Bercy. Aussi ému que la jeune fille, il murmura :

— Mademoiselle...

Elle eut un mouvement de recul qu'il surprit et, d'une voix suppliante, il tenta de la retenir :

— Mademoiselle Marguerite, pardonnez-moi d'être venu. J'ai appris hier soir votre malheur. Alors...

— Monsieur, dit-elle en s'avançant.

Ce seul mot, prononcé avec fermeté, le rejetait à distance, lui refusait le droit de la plaindre. Comme son père, elle écartait la pitié. Déconcerté, son ancien fiancé baissa la tête, et garda le silence. Plus doucement, elle reprit :

— Pourquoi, monsieur, insister pour me voir... aujourd'hui ?

Il releva les yeux sur elle et, l'implorant humblement du regard, il soupira :

— Parce que demain, il serait trop tard.

— Trop tard ? demain ? Vous avez quelque chose à me dire ? S'agit-il de Maurice ?

Elle s'oubliait elle-même et ne songeait pas qu'elle pût être en cause. Tout lien n'avait-il pas été rompu entre elle et Raymond depuis un an, du jour où, chez M[me] Bercy, elle n'avait pas craint de briser ses fiançailles pour défendre l'honneur de son nom ? Le jeune homme n'avait rien tenté pour reconquérir son affection et sa promesse. Les événemens s'étaient précipités comme la tempête : la dénonciation de M. Frasne, la mort de M[me] Roquevillard, la condamnation de Maurice par

contumace, la honte et la ruine de la famille, et, dernière cruauté du sort, la perte de l'aîné, réserve de l'avenir. C'était plus qu'il n'en fallait pour justifier l'abandon, l'éloignement, l'oubli. Le privilège du malheur n'est-il pas de faire le vide ? Elle avait dévoré dans la solitude ses larmes et son affliction. Elle en avait jalousement épuisé l'amertume sans la partager. De quel droit celui-ci revenait-il maintenant lui imposer son inutile présence et son inactive sympathie ? Mais sans doute une autre cause le déterminait à cette démarche. Il savait quelque chose peut-être qui intéressait la défense de l'accusé. A ce titre, à ce seul titre elle l'excusa de s'être introduit dans la maison.

Il ne se pressait point de s'expliquer. Visiblement, il était sous l'empire d'un grand trouble intérieur.

— Parlez, monsieur.

D'une voix blanche, il répondit :

— Il ne s'agit pas de Maurice.

— Alors?

Elle fit un pas vers lui, et repoussa le voile qui gênait ses mouvemens et la dissimulait à demi. Ainsi rapprochée, droite et rigide, elle lui parut plus distante encore. Entre la robe et la coiffure noires, le visage ressortait si pâle, avec les yeux meurtris et les lèvres minces comme un unique trait rouge, que la sentant lointaine et douloureuse, craignant de ne la pouvoir fléchir et avide de lui porter le secours de sa tendresse passionnée, il retint ses larmes, appela tout son courage à lui, et commença en balbutiant, puis d'une voix qui peu à peu se raffermit :

— Mademoiselle, écoutez-moi. Il faut que vous m'écoutiez. Après, vous me comprendrez et vous me pardonnerez. Je devais vous parler, vous parler aujourd'hui. Votre douleur, je la respecte, je la ressens. Ne protestez pas, je vous en prie. Vous ne pouvez pas m'empêcher de sentir votre peine. Je souffre aussi, moi, depuis le jour... Et ma souffrance me permet de mieux connaître celle des autres. Je vous aimais. Ah ! ne m'arrêtez pas. Laissez-moi finir. Oui, je vous aimais. Je n'envisageais mon avenir qu'avec vous. Mais je rencontrais chez moi tant d'opposition, tant d'obstacles, à cause... à cause de votre frère. Ma mère, qui est si bonne au fond, cède à tous les préjugés. Mon père songeait à ma carrière. Il est homme de science, il vit dans son cabinet, ou bien auprès de ses malades. A la maison, il ne gouverne pas. Et moi... Ah ! non, je ne veux pas continuer d'être

lâche en accusant les autres pour atténuer ma faute. J'ai été lâche, abominablement lâche. Mais j'en ai été bien puni. Je ne vous ai pas défendue, je n'ai pas su vous défendre.

A plusieurs reprises, du geste elle avait tenté de l'interrompre. Redressée et inconsciemment dédaigneuse, elle le regardait en face. Elle montrait dans l'action cet air de hauteur naturel aux Roquevillard et qui leur avait valu tant d'ennemis. Mais elle le corrigeait par la mélancolie voilée des yeux et par l'expression mystique qu'elle tenait de sa mère :

— Je ne vous avais pas demandé de me défendre, répondit-elle simplement.

— C'est vrai, Marguerite...

Il abandonnait, dans l'émotion, les formules de politesse, et l'appelait comme autrefois, du temps qu'il était son fiancé.

— Et même, ajouta-t-il, je vous en voulais de votre mépris.

— Je ne méprise personne, monsieur.

— Vous m'avez tant blessé, rien qu'en me fixant ce jour où vous m'avez rendu ma parole. Vous avez été si dure.

— Dure, moi !

Elle prononça presque à mi-voix ces deux mots, estimant inutile toute réplique, et révoltée intérieurement d'une telle injustice.

— Oui, reprit-il, je ne comprenais pas encore qu'il convient d'être fier dans le malheur. Je vous maudissais, mais j'avais le cœur brisé. Et je vous accusais, au lieu d'avouer la misère de mes doutes, de mes craintes, et mon souci mesquin de l'opinion. J'ai bien changé, je vous le jure. Maintenant je vous admire, je vous vénère, je vous adore. Si ! Ne dites rien : laissez-moi achever. J'ai essayé de vous oublier. Mes parens ont voulu me marier ailleurs, m'établir, comme ils disent. Je n'ai pas pu. Je n'aime, je ne puis aimer que vous.

— Je vous en prie, monsieur.

— Le peu de bien que je puis faire, c'est vous qui en êtes la cause. Petit à petit, je m'élèverai jusqu'à vous. Les hommes comme moi, tous les hommes sont flottans entre le bien et le mal, entre le dévouement et l'égoïsme. Ils ne réfléchissent pas, ils sont entraînés par toute la médiocrité de la vie. Mais il suffit parfois d'un élan pour qu'ils se dépassent. Votre amour m'a donné cet élan, Marguerite.

Il s'arrêta, attendant un mot d'espoir. Elle baissait les yeux

et le voile qu'elle ne retenait plus retombait sur l'épaule, projetait un peu d'ombre sur l'un des côtés du visage. Il murmura comme une prière :

— Marguerite, rendez-moi votre parole. Acceptez de devenir ma femme... Je vous aime. Pour toute votre douleur, je vous aime davantage.

Il la vit toute frissonnante, mais, sans hésiter, elle répondit :

— C'est impossible. Ne me demandez pas cela.

Interloqué par ce refus quand un reste de vanité masculine le persuadait encore de la générosité de sa démarche, il eut comme un cri de détresse...

— C'est le bonheur de ma vie et je ne vous le demanderais pas?

Alors elle vint à lui et sa voix prit une douceur nouvelle pour lui dire :

— Une autre femme vous donnera ce bonheur. J'en suis sûre. Je le désire pour vous.

— Il n'est pas d'autre femme que vous à mes yeux.

— Non, non, c'est impossible. Ne me tourmentez pas.

— Impossible, pourquoi, Marguerite? Pourquoi me décourager? Vous ne m'aimez pas. Un jour, peut-être, je saurai me faire aimer de vous. Vous secouez la tête? Oh! mon Dieu! m'écarterez-vous sans une raison?

Elle parut chercher, hésiter, prendre un détour. Anxieux, il guettait sa réponse :

— Je ne suis plus la jeune fille que j'étais l'an dernier.

— Je ne comprends pas.

— Je n'ai plus de dot.

— C'était cela? Marguerite, je ne mérite plus que vous me traitiez ainsi. Il y a en vous, dans vos yeux, comme une clarté de vie qui rayonne. En vous regardant, je sens mon courage, un désir de bien, et le dédain, l'oubli de toutes les pauvres satisfactions que peuvent distribuer les choses matérielles. Auprès de cela que vous me donnez et qui sera ma force, qu'est-ce que la fortune?

— Et si demain...

Comme elle n'achevait pas sa phrase, il répéta :

— Si demain?

— Si demain un plus grand malheur nous atteignait, si demain mon frère Maurice était condamné?

— Je suis venu aujourd'hui à cause de cette menace. Je voulais revendiquer l'honneur d'assister votre père demain aux

assises comme un fils. Il me fallait vous rencontrer aujourd'hui

— Ah! murmura-t-elle interdite.

Par cette seule exclamation, il comprit que toute l'indifférence qu'elle lui témoignait tombait enfin. Sur ce visage pâle dont il suivait toutes les expressions, il avait distingué subitement la sympathie, la gratitude, peut-être davantage encore. Le bonheur était là, incertain, voilé, mais présent. Et cette présence agitait son cœur.

Marguerite le fortifia dans cet espoir en lui tendant la main :

— Je vous remercie, Raymond, dit-elle, sans craindre de l'appeler par son nom comme autrefois. Je suis touchée, profondément touchée.

Ce n'étaient pas tout à fait les paroles qu'il attendait d'elle. Il la considérait dans une extase inquiète, suppliante. Comme elle se taisait, il murmura timidement :

— Pourquoi me remercier puisque je vous aime? Il me semble que vous aimer c'est valoir mieux...

Et il ajouta comme un soupir :

— Marguerite, vous voulez bien être ma femme?

Il lut sur le beau visage exsangue la compassion et la douleur.

— Raymond, je ne puis pas.

— Vous ne pouvez pas? Alors... alors, vous en aimez un autre!

— Oh! mon ami.

— Oui, vous en aimez un autre. Un autre qui n'a pas été lâche comme moi, qui a su vous deviner, vous comprendre, vous mériter, tandis que moi, j'ai perdu mon bonheur par ma faute. C'est juste, mais cela fait mal quand on aime.

Il eut un sanglot déchirant.

— Raymond, dit-elle tremblante, je vous en prie, ne parlez pas ainsi.

— Je ne vous accuse pas. C'est moi le coupable. Et votre bonheur m'est plus cher que le mien.

— Raymond, écoutez-moi.

Vaincu, l'âme défaillante, il s'était laissé choir brusquement sur un fauteuil, et se cachant la tête dans les mains, il ne craignait pas, en pleurant, de donner le spectacle de sa faiblesse. D'un geste rapide, elle ôta sa coiffure comme un garde-malade se libère de vêtemens inutiles pour mieux remplir ses fonctions, et lui prenant les mains, elle les écarta d'autorité.

— Regardez-moi.

Elle commandait, non pas impérieusement à la façon de son père, mais avec une persuasive douceur. Elle ne se contraignait plus, elle ne se tenait plus sur la défensive, elle venait à lui en toute simplicité. Machinalement il subit son ascendant et lui obéit. Sitôt qu'il l'eut regardée en effet, il cessa de répandre des larmes. La jeune fille était transfigurée. Le regard extatique semblait illuminer sa pâleur. Elle resplendissait d'une expression surhumaine, l'expression de ceux qui, au delà des agitations et des passions, mouvant témoignage de notre vie, ont rencontré la paix. Elle portait, vivante, la sérénité que l'on voit au visage des morts qui se sont endormis dans le Seigneur. Il n'y avait plus trace de douleur sur ses joues exsangues, dans ses yeux meurtris, mais un calme profond, inaltérable, presque effrayant.

— Marguerite, qu'avez-vous? implora-t-il avec angoisse, comme on arrête d'un cri son compagnon qui court à l'abîme

Elle répéta :

— Raymond, écoutez-moi. Oui, j'en aime un autre...

— Ah ! je savais bien.

— Un autre dont vous ne pouvez pas être jaloux. Je ne me marierai pas, je ne serai la femme de personne. C'est une grâce que j'ai reçue. Pourtant, je suis si imparfaite, que tout à l'heure, lorsque vous me parliez, j'éprouvais de la fierté. Je suis orgueilleuse encore. C'est un défaut de chez moi. Mais nous avons été si éprouvés qu'il fallait bien se raidir un peu.

Un frêle sourire se dessina au coin de sa bouche, puis disparut, comme pour ne pas modifier la pureté des traits immobiles. Elle reprit, tandis qu'il se taisait, subjugué par la puissance mystérieuse qui se dégageait d'elle :

— Non, je n'oublierai pas que vous avez choisi l'heure de ma plus grande détresse pour venir à moi.

Comme un enfant, il se plaignit.

— Je vous aime.

— Il ne faut plus m'aimer, Raymond. Avant le vôtre, j'ai entendu un autre appel. Je vais vous révéler un secret que nul ne connaît, pas même mon père. Je n'hésite pas à vous le confier. Gardez-le-moi. Quand j'ai perdu ma mère, j'ai promis à Dieu de la remplacer à notre foyer que le malheur avait ravagé.

— N'avez-vous pas rempli votre rôle?

— Il n'est pas terminé.

— Le mariage vous empêcherait-il de le remplir? Nous ne quitterions pas Chambéry.

— On ne se donne pas à demi, Raymond. J'ai renoncé à mon bonheur personnel. Et du jour où j'y renonçai, je me sentis une grande force.

Il eut, pour protester, un sursaut de violence.

— Mais c'est insensé, Marguerite. Vous n'avez pas le droit de vous oublier ainsi vous-même. Après votre père, vous vivrez. Votre frère, acquitté demain, se fera sa vie sans vous. Et vous, que deviendrez-vous toute seule? A quoi bon vous sacrifier pour de vains scrupules?

— Mon père a été frappé au cœur. Mon frère est toujours en danger. Ne m'ôtez pas une part de mon courage en me disant que je leur suis inutile.

Raymond cessa de lutter. Une intuition qui lui venait de l'expression de Marguerite plus encore que de ses paroles l'avertissait de la défaite. Pourtant, il essaya de la retarder, et, d'une voix attendrie et timide, il implora un délai.

— Et si je vous attendais, me repousseriez-vous? Si je vous demeurais fidèle jusqu'à ce que, votre œuvre de famille accomplie, vous consentiez à venir à moi? Je vous aime tant que, plutôt que de vous perdre, je saurais être patient. Ce serait cruel et doux ensemble. Ne le voulez-vous pas?

A cette proposition héroïque et romanesque, les yeux de la jeune fille cessèrent un instant de répandre leur rayonnement. La découvrant plus humaine, il crut qu'elle se rapprochait de lui, et il en conçut un fragile espoir que les premiers mots de sa réponse dissipèrent :

— Non, Raymond, je n'accepterai jamais de fonder mon avenir sur votre douleur. C'est impossible. Vous ne m'avez pas entièrement comprise. Je me suis donnée à Dieu. Ne cherchez pas à me reprendre.

— Ah! Marguerite.

— Se donner à Dieu, c'est se donner à tous ceux qui souffrent.

— Je comprends, maintenant. Vous voulez entrer en religion.

— Je ne sais pas encore. Il y a bien des manières de servir Dieu. Ce que je vous dis, ne le révélez à personne. Vous pleurez. Ne pleurez pas, Raymond. Dieu vous consolera comme il m'a consolée.

— Non, pas moi.

Et entre deux sanglots, il l'interrogea :

— Qu'allez-vous faire?

— Tant que mon père vivra, je l'assisterai. Tant que Maurice aura besoin de moi, je l'aiderai. Au lit de mort de ma mère, je l'ai promis. Après, je consacrerai mes forces aux malheureux, aux vieillards, ou bien aux enfans qui n'ont pas de parens. Peut-être tiendrai-je ici une école pour les petits pauvres. Je ne sais pas. Je ne puis pas savoir. Il ne faut pas vouloir trop presser l'avenir. Il vient de lui-même. Vous voyez : maintenant vous connaissez tous mes secrets.

— Et moi, murmura-t-il, que deviendrai-je? Vous pensez à soulager toutes les misères et vous oubliez la mienne.

— Raymond!

— Je suis plus malheureux que les plus misérables. Eux, du moins, n'avaient pas entrevu leur bonheur, et moi, je suis précipité de si haut.

— Non, ne me regrettez pas. Je n'étais pas destinée au mariage. Dieu m'en a avertie, un peu rudement. A vous il a réservé sans doute une autre femme qui vous rendra plus heureux.

— Vous ne ressemblez à aucune autre femme, Marguerite. Vous n'êtes pas de celles qu'on oublie. Vous n'êtes pas de celles qu'on remplace.

L'ombre envahissait le salon avec le soir. Et dans cette ombre où les contours de la robe noire se confondaient, le visage diaphane de la jeune fille gardait comme un reste de lumière. Mais cette lumière animait à peine la pureté des traits et leur pâleur. Il eût semblé qu'en touchant la joue, on eût craint de sentir, au lieu de la chaleur de la vie, le froid de la pierre.

— Si, dit-elle, vous m'oublierez. Il le faut, et puis je le désire.

Il la regardait avec découragement, comme un voyageur contemple la cime qu'il n'atteindra pas.

— Vous ne pouvez rien sur mon souvenir.

— Alors, souvenez-vous de moi sans amertume, comme d'une sœur perdue.

— Non, Marguerite, pas sans amertume. Vous m'aviez élevé la pensée, le cœur. Maintenant, je vais retomber.

Elle s'émut de cette parole, et ce fut d'un ton grave, presque solennel, qu'elle répondit :

— Si vous m'avez aimée, Raymond, si vous m'avez aimée vraiment, vous me donnerez la joie suprême de penser que ma

vocation, à vous non plus, n'aura pas été inutile. Vous ne pouvez pas être désespéré de mon refus. Il ne vous atteint pas. Il ne peut ni vous blesser, ni vous amoindrir. Mon souvenir doit vous être doux, et non pas nuire à votre vie. Car je vous ai aimé, mon ami. Je voyais s'approcher en paix le jour de notre mariage. Et la paix, c'est la confiance de l'âme, c'est la sécurité de l'avenir. Un orage imprévu nous a séparés. J'y ai discerné l'appel de Dieu. S'il n'a pas voulu que je vous apporte le bonheur, s'il vous a éprouvé à votre tour, laissez-moi croire que cette épreuve même vous fortifiera, vous grandira, vous ennoblira. Si, tout imparfaite que je suis, j'ai servi à votre élévation, ne me dites pas que vous retomberez. Je prierai tant pour vous.

Absorbée dans sa supplication, elle ne le vit pas qui, d'un lent mouvement, avait fléchi le genou devant elle, mais elle sentit tout à coup les lèvres du jeune homme sur sa main :

— Que faites-vous, Raymond? Relevez-vous. On ne s'agenouille que devant Dieu.

Elle le regardait à ses pieds, surprise de la résolution nouvelle qu'elle lui découvrait. Il n'avait plus la figure tourmentée et douloureuse, mais sérieuse et triste. Il avait subi, malgré lui, l'influence de fermeté et de pacification qu'exerce la foi jusque sur les autres.

— Je n'étais pas digne de vous, murmura-t-il. Mais je vous aimais tant.

— Relevez-vous, je vous en prie.

Et, relevé, il lui rendit ce dernier hommage :

— Aucun homme ne vous méritait. C'est ma consolation. Votre âme, Marguerite, était trop pure et trop haute.

Elle détourna la tête, comme pour repousser les louanges :

— Non, mon ami, ne me parlez plus ainsi.

Le sacrifice était achevé. Ils en éprouvèrent comme une sensation physique, et ils se turent. Pendant ce silence oppressant, chargé de mélancolie, la servante entra dans la pièce qui s'obscurcissait tout à fait. Elle eut quelque peine à découvrir sa maîtresse dont la silhouette achevait de se mêler à l'ombre.

— Mademoiselle, appela-t-elle.

— Qu'y a-t-il, Mélanie?

— Ces messieurs sont arrivés.

— Ah! Vous les avez introduits dans le cabinet de Monsieur?

— Oui, mademoiselle.

— Et Monsieur n'est pas rentré encore ?

— Non, mademoiselle.

— Priez-les d'attendre quelques instans. Monsieur va rentrer.

Ce retard inexplicable devenait inquiétant. Raymond Bercy devina que la pensée de la jeune fille s'éloignait de lui.

« Déjà ! » songea-t-il.

Tout à l'heure, du moins, quand elle écartait doucement son amour, il occupait cette pensée et ce cœur. La douleur même qu'elle lui causait, le rapprochait d'elle, lui était chère puisqu'elle émanait d'elle. Il la regarda une dernière fois, avec des yeux désespérés, comme pour mesurer toute l'étendue de sa perte et lever l'empreinte de son souvenir. Et se décidant, il murmura :

— Adieu, Marguerite.

Elle lui tendit la main.

— Adieu, mon ami. Allez en paix. Dans mes prières de chaque jour, je joindrai votre nom à ceux de ma famille. Vous le voulez bien?

— Merci. J'avais conçu un grand espoir, et je l'ai moi-même brisé.

De sa voix grave, elle répondit :

— Dieu l'a voulu, et non pas nous. Que Dieu vous garde !

Il s'inclina et il partit. Demeurée seule, elle se cacha le front dans les mains, puis se redressa. Elle avait rompu tous les liens avec la terre. Elle se rendit dans le cabinet de son père où elle invita MM. Hamel et Bastard à patienter quelques minutes encore ; puis, comme l'anxiété l'étreignait de plus en plus, elle se disposa à sortir, quand elle entendit la clef qui grinçait dans la serrure. Elle se précipita vers la porte :

— Père, c'est vous, enfin !

M. Roquevillard, qui avait marché vite, s'essuya le front en sueur malgré le froid.

— Marguerite, ces messieurs sont venus ?

— Ils vous attendent.

— Bien. J'y vais.

Dans le corridor éclairé, ils se trouvaient face à face. Après s'être quittés dans la débilité morale et le découragement, ils s'étonnèrent de rencontrer sur le visage l'un de l'autre une sorte de sérénité victorieuse de la douleur et de la crainte, l'illumination spirituelle que donne la confiance. L'un avait entendu

l'appel du passe, venu du fond permanent des générations, et l'autre, la voix de Dieu.

XIV. — LE DÉFENSEUR

Lorsque M. Roquevillard entra en coup de vent dans son cabinet de travail, ses deux confrères qui discutaient se levèrent immédiatement et s'avancèrent à sa rencontre. Ils ne purent dissimuler leur surprise en découvrant, au lieu d'un homme abattu par le désespoir à la suite du décès de son fils aîné, le Roquevillard d'autrefois, celui qu'on redoutait à la barre, que l'on appelait dans les délibérations difficiles et orageuses pour la netteté de son jugement et l'autorité de ses résolutions, et dont on supportait malaisément parfois le caractère dominateur comme le regard perçant.

— Je vous ai fait attendre, leur dit-il avec cette aisance qui dispense de s'excuser.

En sa présence, M. Hamel, dont la couronne de cheveux blancs, les traits fins, la distinction un peu guindée composaient un ensemble vénérable, et M. Bastard qui, la barbe étalée sur la poitrine et la tête inclinée en arrière, s'imposait en tous lieux au premier rang, semblèrent néanmoins reconnaître un chef, l'un de bonne volonté, l'autre malgré lui. Leurs indices de supériorité s'effaçaient devant d'autres signes incontestables.

— Mon ami, murmura le vieillard la main tendue.

— Mon cher confrère, formula son collègue.

Et ils lui adressèrent leurs condoléances, l'un cordialement et avec émotion, l'autre en termes banals.

— Oui, répondit leur hôte, en les arrêtant d'un geste. Il ne me reste plus qu'un fils. Celui-là, je le sauverai, je veux le sauver. Et voici ce que j'ai décidé.

Ce dernier conseil devait précisément être tenu entre les trois avocats afin d'arrêter d'une façon définitive le plan de la défense. Et voici que l'avis d'un seul prévalait à l'avance, sans consultation.

— Ah ! s'exclama le bâtonnier que subjuguaient tant de confiance et de fermeté.

— Décidé ! répéta d'un air de doute M. Bastard, partagé entre le respect du deuil et le sentiment de son importance.

Tranquillement, de sa voix rajeunie, M. Roquevillard dévoila sans retard en deux mots sa pensée :

— Vous m'assisterez tous les deux. C'est moi qui plaiderai.

— Vous!

— Vous!

L'étonnement et l'irritation se traduisaient en ces deux exclamations. M. Hamel fixa sur son vieux compagnon d'armes le regard de ses yeux décolorés où la flamme de vie ne jetait plus qu'une tremblante lueur si pure encore, tandis que l'avocat d'assises, supportant malaisément un congé qui le privait d'une affaire sensationnelle et d'une plaidoirie retentissante, oubliait les circonstances de la cause et les malheurs de la race provisoirement vaincue pour ne plus songer qu'au succès personnel qui lui était brutalement arraché.

M. Roquevillard parlait en maître courtois, mais qui sait commander :

— Oui, moi. Je réclamerai mon fils si énergiquement qu'on me le rendra. On ne refuse pas un fils à son père.

Ayant ainsi dicté, comme des ordres, ses dispositions de combat, il s'efforça aussitôt de ramener ses alliés par un peu de diplomatie, car il savait plier sa manière impérieuse à l'art de conduire les hommes. Comme il était certain de l'assistance du bâtonnier, il tourna spécialement ses efforts contre M. Bastard qui lui échappait :

— Vous serez là tous deux. Je compte sur vous. Si je demande, Bastard, à vous remplacer, ce n'est point que je compare mon talent au vôtre. Mais il est des choses que, par un douloureux privilège, seul je puis expliquer aux jurés.

— Quelles choses?

— C'est mon secret. Vous l'apprendrez demain. Je crois pouvoir, sans prononcer le nom de M[me] Frasne, les convaincre de l'innocence de mon fils.

— Par la suppression du préjudice?

— Non, directement.

— Je ne comprends pas.

— Vous entendrez. Cependant, si vous surprenez dans ma voix ou ma parole une défaillance, si ma plaidoirie vous donne à craindre un échec, je me fie entièrement à votre grande habitude des assises, à votre merveilleuse présence d'esprit. Ces visages de juges sont pour vous un livre ouvert. Vous connaissez le dossier aussi bien, mieux que moi. Vous étiez prêt. Vous me suppléerez. Ainsi appuyé, je me sentirai fort. Vous le voulez bien?

L'avocat éconduit se lissait la barbe avec soin, et dissimulait son dépit sous un air d'indifférence :

— A quoi bon, mon cher confrère? Mon concours vous est inutile. Vous n'avez besoin de personne. Vous ne redoutez point d'assumer les plus hautes responsabilités, et les plus difficiles. Permettez-moi de considérer ma mission comme terminée.

Les deux interlocuteurs, pendant ce colloque, étaient demeurés debout. M. Hamel, assis au coin de la cheminée, les suivait de ses yeux un peu troubles, sans prendre part à la discussion. M. Roquevillard s'approcha de son confrère plus jeune, et lui posa la main sur l'épaule d'un geste affectueux :

— Je sais, Bastard, que je réclame de vous un grand service. En revendiquant l'honneur de défendre moi-même mon enfant, comprenez que c'est mon nom que je compte défendre. Je ne méconnais point les chances que représentent votre mérite, votre compétence, votre rare éloquence. Mais à ma place, vous agiriez comme moi. Donnez-moi ce témoignage d'amitié, de désintéressement, et aussi d'estime. Par là, vous me prouverez le cas que vous faites de ma parole. Je vous en prie.

M. Bastard continuait de promener ses doigts nerveux le long des poils de sa belle barbe. Il pesait le pour et le contre, se livrait tour à tour aux traditions confraternelles de son ordre et à sa vanité blessée qui s'accommodait mal du second rang. Il avait presque imposé son concours, ses services. Il escomptait, sinon le salut de son client, du moins son triomphe personnel devant une salle bondée, et composée sans doute du meilleur monde, principalement de dames avides de l'entendre. Au lieu de le contempler dans sa gloire, debout et dominateur, ce public choisi le verrait assis comme un secrétaire au côté de M. Roquevillard, rival dangereux qui lui avait infligé au barreau tant de dures répliques. Lui convenait-il d'accepter une posture aussi humiliante ? D'autre part, sa présence ne serait pas inutile à l'audience. Pris d'un beau zèle subit, le père de l'accusé se faisait probablement illusion sur l'argumentation soudaine qui le fascinait, dont il n'osait point révéler le mystère et qu'il avait conçue dans l'inspiration d'un chagrin par lequel sa force morale et sa vigueur intellectuelle devaient être entamées. Cette ardeur factice qui l'animait pouvait tomber d'un moment à l'autre, laisser place tout à coup, sans transition, à la dépression la plus lamentable. Comment attendre, comment espérer l'éner-

gique, le violent effort qu'exigerait une telle plaidoirie, après une préparation aussi écourtée, d'un homme écrasé par le sort, ruiné, privé tragiquement la veille de son fils aîné, et chargé de protéger lui-même son dernier enfant contre la menace d'une condamnation infamante ? Ce n'était pas vraisemblable. Il fallait interpréter cette décision nouvelle comme l'excitation mystique de la douleur, et se tenir prêt à occuper la barre jusqu'au dernier moment. La sagesse le conseillait. Le soin de la défense qui, chez un avocat, doit primer tout autre souci, et spécialement toute pensée personnelle, le commandait sans conteste.

Mais l'étrange sécurité que montrait M. Roquevillard en face du péril arrêta ces velléités généreuses.

— Non, expliqua M. Bastard, je ne puis vous donner satisfaction. Je le regrette. Ou je prendrai et garderai la responsabilité des débats, ou je me retirerai tout à fait.

— Il s'agit de mon fils. Il est juste que je n'abandonne point sa défense.

M. Hamel quitta son fauteuil pour intervenir opportunément :

— En ma qualité de bâtonnier, mon cher confrère, je vous demande instamment de nous assister. Je comprends vos hésitations. Dans toute autre circonstance, je comprendrais votre refus. M. Roquevillard peut avoir des raisons particulières pour désirer prendre la parole en faveur de son fils, bien que l'on confie généralement à un autre le soin de défendre les siens. Fatigué par le poids du malheur, il risque de présumer trop de sa volonté. Il faut que vous soyez là. J'insiste dans mes conclusions.

Du moment que l'on invoquait le devoir au lieu de la flatterie, et que l'on employait l'autorité au lieu de la persuasion, l'avocat d'assises rejeta définitivement les scrupules, et, reprenant tout son aplomb, il écarta presque durement le vieillard :

— Non, non, impossible. J'offrais mon concours le plus complet. On le limite. On change sans me consulter le plan de la défense. On me cache un argument qui doit être décisif. Dans ces conditions, je n'ai qu'à me retirer, et je me retire.

Sa figure durcie n'exprimait plus que l'orgueil blessé. Il se tourna vers M. Roquevillard pour ajouter avec une condescendance laborieuse :

— Désirez-vous mes notes de plaidoirie ? Elles vous épargneront quelque travail. Je les tiens à votre disposition.

— Réfléchissez, mon confrère, mon ami. Ne nous quittez pas dans la bataille.

— Ma résolution est prise.

— Absolument?

— Absolument.

M. Roquevillard, dans cette dernière tentative, conservait cet air de hauteur et de tranquillité qui tout de suite avait déconcerté ses visiteurs. Moins rassuré que lui sur les conséquences de cette défection, le bâtonnier, malgré son antipathie naturelle pour M. Bastard, chercha à le retenir encore :

— Je vous supplie de ne pas nous priver de votre secours.

— Je suis désolé, croyez-le.

— Alors, dit le père de l'accusé, prenant son parti sans aucune émotion, je vous réclamerai le dossier, spécialement le procès-verbal de constat, l'analyse des dépositions, l'arrêt de contumace.

Cette désinvolture acheva d'offenser l'avocat, qui n'entendait point céder aux sollicitations, mais, par une contradiction bien humaine, ne se résignait pas non plus à ce qu'on se passât de lui. Il prit congé de ses deux confrères avec une irritation mal déguisée. Hors du cabinet de travail, sur le pas de la porte d'entrée, son hôte s'empara presque de force de sa main et la lui serra en le remerciant chaleureusement d'avoir consenti à s'effacer. Mais dans cette démonstration amicale, M. Bastard ne vit qu'un suprême affront. Et il courut en ville ruiner dans l'esprit public la cause des Roquevillard en annonçant l'aberration du père et la condamnation probable du fils.

Après ce départ, M. Hamel ne put dissimuler sa tristesse, ses doutes, l'inquiétude qui le tourmentait et qu'alourdissait l'âge. Éloigner volontairement le maître habituel des assises, n'était-ce pas bien imprudent, et ne risquait-on pas de payer cher cette imprudence? Pourquoi cette mesure de la dernière heure qui jetait dans le camp de la défense le trouble et la désorganisation? Il formulait ces critiques d'un ton courtois mais ferme, et, les estimant superflues, il les suspendit pour ajouter d'un ton mélancolique :

— Mon ami, vous êtes arrivé, tout à l'heure, le visage illuminé d'une inspiration intérieure. J'ai compris, en vous regardant, que vous n'écouteriez personne. D'où veniez-vous donc ?

— De la Vigie, répondit M. Roquevillard qui avait supporté

respectueusement les reproches. Les morts m'ont parlé. Ils ne veulent pas d'un charlatan pour opposer leurs mérites à l'erreur de leur descendant.

— Les morts?

— Oui, mes morts, ceux qui ont fait ma race et qui l'ont maintenue. Ils seront demain les garans de notre honneur. Du premier de mon nom jusqu'à mon fils aîné, combien se sont sacrifiés à la chose commune, et vous voudriez que ces sacrifices ne fussent pas comptés?

M. Hamel réfléchit, puis se leva :

— Je crois à la réversibilité et je comprends. Mais les jurés, comprendront-ils?

— Il faudra bien, répliqua son hôte avec une telle assurance que le vieillard en fut ébranlé.

— Il se passe en vous quelque chose, dit-il, qui agit sur ceux qui vous parlent et qui les pénètre. Oui, mieux qu'aucun autre avocat vous défendrez votre fils. Vous avez la force et l'autorité. J'aurai l'honneur de vous assister demain. Adieu, je vous laisse travailler.

Il drapa ses maigres épaules dans son pardessus râpé, et, d'un air soudainement hâtif, gagna la porte.

— Marguerite! appela M. Roquevillard après avoir accompagné le bâtonnier.

La jeune fille qui, dans une pièce voisine, attendait le moment où son père lui serait rendu, parut aussitôt :

— Me voici.

— Viens, je veux te parler.

Il l'emmena dans son cabinet, et rapidement lui demanda :

— Tu as vu Maurice à la prison?

— Oui, père. Nous avons pleuré ensemble.

— Pleuré? J'ai le cœur arraché, et pourtant je ne pleure pas. Demain soir, je serai libre de pleurer tout mon saoul. Jusque-là, je ne verserai pas une larme.

Marguerite, un peu effrayée de l'exaltation qui éclairait et rajeunissait le cher visage sur lequel elle avait suivi tant de fois la progression de leurs désastres de famille, en profita néanmoins sans retard pour achever son œuvre de réconciliation :

— Père, Maurice réclame sa place dans votre cœur.

— Il ne l'a jamais perdue.

— Je le savais bien. Lui pardonnez-vous?

— Il y a longtemps que je lui ai pardonné.

— Ah!

— Le soir de son retour, petite. As-tu douté de ton père?

— Oh! non. Pourquoi ne pas le lui dire?

— Il ne me l'avait pas demandé.

— Il vous le demande, il m'a chargée de vous embrasser pour lui, et il vous prie de diriger sa défense comme vous l'entendrez, sans restriction. Il sait que vous aurez soin de son honneur.

— Sans restriction? Il est trop tard.

— Pourquoi trop tard?

— Parce que j'ai licencié M. Bastard, son avocat.

— Qui le défendra?

— Moi!

— Ah! dit Marguerite en se jetant dans les bras de son frère. Je ne l'espérais plus. Je l'avais toujours désiré.

Et M. Roquevillard, déjà préoccupé de son devoir nouveau, serra sa fille sur sa poitrine :

— Tu as toujours eu foi en moi, petite. Va me chercher les livres de famille, tous, même les anciens.

Pendant la courte absence de sa fille, il reçut le dossier de l'affaire que renvoyait M. Bastard selon sa promesse, l'ouvrit, le feuilleta, et regarda l'heure :

— Six heures bientôt. Aurai-je le temps?

Et il considéra avec tristesse le tas considérable que formaient les livres de raison apportés en plusieurs voyages par Marguerite.

— Les voici tous, dit la jeune fille. Il y en a beaucoup, et de bien vieux.

Cinq cents ans de travail et d'honneur tenaient dans ces cahiers. Elle présenta à son père un dernier carnet de dimensions moins volumineuses :

— Là, expliqua-t-elle en rougissant un peu, j'ai résumé notre histoire, ses principaux traits, spécialement les services rendus au pays. C'est une sorte d'abrégé moins intime.

— Tu avais deviné que nous en aurions besoin un jour?

— Non, père. J'ai écrit cela l'hiver dernier, pour protester contre la défaveur qui nous atteignait. J'en lisais des morceaux à maman qui, de son lit, m'approuvait.

— Et tu préparais la défense de Maurice.

— Avec cela?

— Oui. Maintenant laisse-moi travailler.

Comme elle s'éloignait, il la rappela :

— Marguerite, j'ai encore quelque chose à te dire.

Vite, elle revint à lui. Avant de parler, il l'enveloppa toute de ce regard paternel qui donne au lieu de prendre et protège au lieu de convoiter, et il remarqua, en même temps que leur pâleur, le calme des traits, la douceur sereine de leur expression :

— J'ai croisé Raymond Bercy, petite fille, comme je rentrais. Il était en bas, sur le seuil de la porte cochère, immobile, absorbé, ému. Il m'a salué, et a fait un pas vers moi, comme pour m'aborder, mais trop tard : j'avais déjà passé.

Elle ne parut nullement impressionnée et répondit :

— Il sort d'ici, père.

— Ah! que désirait-il?

— Vous assister demain à l'audience.

— Quelle idée! et à quel titre?

— Comme un fils.

— Comme un fils? Il t'a donc demandé ta main?

— Oui.

— Et tu ne me le disais pas! Dieu a pitié de nous, Marguerite. Notre excès de malheur l'a touché. C'est bien de la part de Raymond. Il n'a pas attendu pour nous revenir que nous soyons publiquement lavés de toute accusation. Et toi, qu'as-tu répondu?

— J'ai refusé.

M. Roquevillard fit un geste d'étonnement, et avec tendresse il attira sa fille plus près de lui, en regardant jusqu'au fond des grands yeux limpides :

— Refusé, pourquoi? Je devine : tu as pensé à moi. Tu te sacrifies à ton père. Ton père ne l'accepte pas, ma chérie. Je te l'ai dit bien souvent : que les parens subordonnent leur vie à celle de leurs enfans, c'est naturel, mais non pas le contraire.

— Père, murmura-t-elle, je vous aime bien. Vous le savez. Pourtant vous vous trompez, je vous le jure.

— Ce n'est pas pour moi?

— Non, père.

A la flamme pure qui des yeux rayonnait sur tout le visage sans couleur, il comprit l'âme de sa fille. Déjà n'avait-il pas dû comprendre une autre fois? Dieu lui prenait ses enfans l'un après l'autre. Quelle fièvre de renoncement et d'immolation les agitait, les brûlait? Ne fallait-il pas voir, dans ces offrandes successives,

le rachat du coupable? Il se souvint d'un matin d'été, à la lumière insultante, où, du quai de Marseille, il avait vu partir le bateau qui emmenait en Chine Félicie. Et il pressa plus fort Marguerite sur son cœur tremblant.

— Toi aussi, murmura-t-il simplement.

Elle lui noua les bras autour du cou et lui confia tout bas dans un baiser :

— Pas maintenant, père.

— Après moi?

— Oui.

Il la garda un instant appuyée tout contre lui, comme une petite fille, comme aux jours anciens où il la tenait avec précaution. Il réfléchissait en la sentant si bien à lui encore, et il hésitait à accepter un délai qu'inspirait la piété filiale. Mais en face de lui, la glace de son cabinet lui renvoyait l'image du groupe qu'il formait avec Marguerite. D'un coup, il constata les changemens qui s'étaient opérés en lui dans l'espace d'une année.

« Demain, songea-t-il, j'aurai sauvé Maurice, ma tâche sera terminée. Après, je ne ferai pas de vieux os. »

Et se penchant sur le cher visage, il y posa ses lèvres en signe d'acceptation. Puis, revenant au but principal de son esprit, il chassa l'attendrissement et prit ses dispositions de combat :

— Fais servir le dîner à huit heures. J'ai presque deux heures de travail devant moi, le temps de me remémorer dans ses détails ce dossier que je connais. A neuf heures, je me coucherai pour me relever à trois heures du matin. De trois heures à neuf heures, avant l'ouverture des assises, je préparerai ma plaidoirie.

— Bien! père. Il est arrivé de Lyon une lettre de Germaine. Son cœur est avec nous.

— Tu me la liras en dînant.

— Charles sera ici demain par le train d'une heure. Il ne peut arriver plus tôt.

— Je l'attendais.

— Je vous laisse, père.

La porte refermée sur Marguerite, il s'empara vivement sur la table d'une photographie d'Hubert, et considéra le portrait de son fils aîné.

« Pardonne-moi, lui disait-il intérieurement, de penser exclusivement à ton frère. Ne crois pas que je t'oublie. Tu vois, je ne suis pas libre. Demain je t'appellerai, je te parlerai, je te pleu-

rerai. Demain, je t'appartiendrai. Ce soir j'appartiens à toute notre race. »

Doucement, il replaça l'image devant lui. Et, pliant sa douleur à la nécessité immédiate, il se mit au travail.

XV. — JEANNE SASSENAY

Pour obéir à son père, Marguerite Roquevillard avait déposé, à titre de renseignement, au sujet de l'argent destiné à son trousseau qu'elle avait remis à son frère Maurice le soir du départ pour l'Italie, et de celui qu'elle lui avait envoyé à Orta; puis elle était rentrée chez elle en toute hâte, comme si l'éclat donné à sa générosité la dût remplir de honte. Dans une faible mesure, elle avait pu contribuer à la défense de l'accusé, et se reprochait d'avoir montré tant de faiblesse et répondu si timidement à l'interrogatoire du président des assises. Son courage était intérieur, et s'accommodait mal des manifestations publiques. Elle déplorait sa modestie qui lui apparaissait à elle-même comme une lâcheté, et craignait d'avoir nui, par son hésitation, à la franchise de son témoignage.

Que s'était-il passé, avant son introduction, dans la salle d'audience, et après sa fuite? Elle n'en savait rien, mais rapportait de son bref contact avec la justice une frayeur qu'elle ne parvenait pas à vaincre. Enfermée avec les autres témoins, elle avait entendu appeler ceux-ci un à un par la voix d'un huissier et les avait vus disparaître, son grand-oncle Étienne et sa tante Thérèse en dernier lieu. Restée presque seule, on l'avait conduite à la barre, son tour venu. Tremblante comme une figurante qu'on pousse sur la scène, elle avait aperçu en face d'elle, à son entrée, en bas et aux tribunes, à l'orchestre et au balcon, une multitude de regards qui la dévisageaient, qui la blessaient et la fouillaient. Tout Chambéry était là, qui épiait sans miséricorde la peur d'une jeune fille, qui épierait tout à l'heure avidement l'agonie d'une race, — car le peuple s'est toujours plu aux jeux du cirque et les va chercher aux assises. Elle s'était trouvée enfin devant trois magistrats en robe rouge, ayant à leur droite les bancs des jurés. Elle avait cru défaillir en déclinant son nom, quand la voix de son père avait retenti à ses oreilles. Cette belle voix chaude qu'elle connaissait bien, l'avait fortifiée instantanément comme un cordial. L'avocat était debout devant Maurice

qu'il protégeait, et si calme qu'elle en avait été surprise et tranquillisée par contagion. Il dictait en une formule claire la question à poser. Après avoir répondu à peine distinctement, elle s'était sauvée, comme un pauvre gibier qui gagne les taillis

« Père ne sera pas content de moi, se reprochait-elle. Quel empire il a sur lui-même! Comme il se possède et comme on le redoute! Il s'est levé deux fois, et j'ai senti à chaque fois un silence plus profond dans la salle. Ses yeux jetaient des flammes. Il paraissait jeune. Il est notre force. »

A midi et demi, M. Roquevillard vint déjeuner.

— Servez-nous vite, Mélanie, dit-il dès la porte. Je suis pressé.

Il avait son air de bataille, un pli au front, le regard droit, impossible à éviter, difficile à soutenir, et les muscles du visage tendus. Les dernières veilles, la douleur, l'inquiétude avaient vieilli les traits. Une volonté impérieuse suspendait provisoirement l'effort combiné de l'âge, de la fatigue et du chagrin.

— Eh bien! père? interrogea Marguerite suppliante.

Il la rassura en deux mots :

— L'audience rouvre à deux heures.

— Ce n'est pas fini?

— Non, non.

— Que s'est-il passé?

— Tu n'as donc rien vu, petite fille?

— Oh! non, père, je suis partie. Dites-moi tout. Voyez : je tremble encore.

— Il ne faut pas trembler, Marguerite. Aie confiance.

A table, tout en mangeant rapidement et sans appétit, il résuma les débats pour elle :

— Tu n'as pas compris grand'chose, sans doute, aux formalités de l'installation des jurés, des prestations de serment, des récusations, et de l'appel des témoins?

— J'étais près de vous dans la salle, père. A mon nom, je me suis levée et l'on m'a emmenée dans une chambre où j'ai retrouvé oncle Étienne et tante Thérèse.

— La salle des témoins. Puis les dépositions ont commencé après la lecture de l'acte d'accusation, celle du procès-verbal, dressé par le commissaire de police, constatant le vol de cent mille francs, et l'interrogatoire de Maurice qui a protesté de son innocence tout en refusant d'accuser personne, malgré l'insis-

tance du président. Des témoins à charge, le premier clerc de l'étude Frasne s'est montré le plus acharné contre lui. C'est ce nommé Philippeaux qui doit nous haïr, j'ignore pourquoi, car il a déposé avec la rage de dénoncer, de compromettre, de présenter comme des preuves accablantes les présomptions qu'il inventait ou qu'il interprétait méchamment.

— Quelles présomptions?

— La connaissance du dépôt d'argent dans le coffre-fort, la découverte du secret de la serrure sur un agenda, la présence tardive à l'étude avec les clefs le soir du vol, le manque de ressources personnelles, le départ pour l'étranger, l'impossibilité d'imaginer un autre coupable, etc. Les autres clercs ont réédité son témoignage comme une leçon apprise, mais avec moins de détails et moins de certitude. Enfin, l'ancienne femme de chambre de Mme Frasne, qu'on a dû circonvenir, a prétendu que pendant l'absence de son maître, jamais sa maîtresse n'avait pénétré dans le bureau. Qu'est-ce que ça prouve? Mme Frasne aurait-elle convoqué son personnel pour assister au détournement des fonds?... Mais je ne dois pas l'accuser, moi non plus.

— Pourtant Maurice ne s'y oppose plus.

— Je ne le ferai pas. Nous avons payé sa rançon : qu'elle la garde et ne reparaisse jamais... J'avais cité avec toi, comme témoins à décharge, ton grand-oncle Étienne et ma belle-sœur Thérèse, afin d'établir que Maurice n'était point parti sans ressources, l'employé de la Société de Crédit qui t'a délivré, à la fin d'octobre dernier, le chèque de huit mille francs sur la Banque Internationale de Milan au nom de ton frère, et enfin Me Doudan, le notaire.

— Pourquoi ce dernier?

— Pour qu'il déclarât la réalité du versement de cent mille francs que j'ai opéré par ses soins entre les mains de M. Frasne, et aussi le nom du véritable acquéreur de la Vigie. Le président, après avoir conféré avec M. Latache, président de la Chambre des Notaires, l'a relevé du secret professionnel, et il a bien fallu qu'il révélât aux jurés la fructueuse spéculation de M. Frasne.

— C'est donc M. Frasne, demanda la jeune fille, qui a acheté la Vigie, pour lui, pour s'y installer à notre place?

— Ne le savais-tu pas?

— Je ne pouvais pas le croire. Il y a tant de choses que je

ne comprends pas. L'an dernier, aux vendanges, il avait déjà l'air de faire une enquête : il furetait partout.

— Oui, petite, c'est lui qui remplace les Roquevillard et continue la tradition. Le tout, à bon compte.

Reprenant son récit après cet accès d'amertume, il ajouta :

— Son avocat a pris la parole à onze heures.

— Quel avocat, père?

— Un M. Porterieux, de Lyon. Il n'a trouvé personne au barreau de Chambéry.

— A cause de vous?

— Sans doute.

— Et qu'a-t-il osé dire?

— C'est un homme habile, insinuant, d'une violence froide et calculée. Il a commencé par tracer de Maurice un portrait tendancieux : jeune homme d'aujourd'hui, que nul frein ne retient plus, très imbu de ses droits individuels, avide de développer sa personnalité, de conquérir son bonheur, fût-ce en piétinant celui des autres, refusant de s'encadrer dans une société organisée, enfin un de ces intellectuels de l'anarchie capables de passer du domaine des idées dans celui des faits. « Interrogez, a-t-il ajouté, ses camarades, ses amis. Ils ne pourront nier que dans ses conversations il ne cessait de dénigrer, de démolir l'ordre des choses établies, et qu'il réservait son admiration aux théories pernicieuses d'un philosophe allemand pour qui le type supérieur de l'humanité, le surhomme, édifie sa fortune sur la ruine et la douleur des petits, des humbles, des faibles. Et ce n'est, dans Chambéry, un secret pour personne, qu'il ne parvenait pas à s'entendre avec son père dont il supportait l'autorité malaisément. »

— Il a dit cela? murmura Marguerite révoltée.

— Oui, je te donne le ton. De moi-même, il a tiré un argument. De notre famille il en a tiré un autre, l'accusé ne pouvant invoquer l'excuse d'une éducation mauvaise, du manque d'instruction, des fâcheux exemples ou le bénéfice d'une enfance malheureuse qui risque d'aigrir pour toujours le caractère. Je passe sur la séduction préméditée et intéressée de M[me] Frasne.

— Intéressée!

— Oui, dans son nihilisme moral, Maurice convoitait à la fois la femme et l'argent, sans scrupules. Ayant ainsi rendu ou cru

rendre vraisemblable l'abus de confiance, Me Porterieux a abordé l'accusation et ce qu'il n'a pas craint d'appeler les preuves matérielles. Mme Frasne consent à partir. Le mari est absent, le jour est propice, l'heure est unique. Son amant, dépourvu de fortune personnelle, cherche, doit chercher le prix du voyage. Il connaît l'existence du dépôt qui provient de la vente de Belvade, il a découvert sur un agenda le chiffre du secret, il se fait remettre les clefs, il s'arrange pour demeurer seul à l'étude. Il prend et il s'enfuit à l'étranger avec sa maîtresse. Non seulement il est coupable, mais seul il peut l'être.

— Et Mme Frasne ?

— Mme Frasne ? Qu'il l'accuse, qu'il ose donc l'accuser ! Il s'est tu à l'instruction, il se tait à l'audience. « Je le mets au défi de l'incriminer, a conclu l'avocat, peut-être mis imprudemment au courant par Bastard du généreux entêtement de Maurice, et ce silence, qui est un aveu, le condamne. »

De la salle à manger ils avaient passé dans le cabinet de travail. Marguerite, dans ce résumé virulent et pourtant impartial de la plaidoirie adverse, entendait gronder la fureur et le désespoir paternels et en était bouleversée.

— Père, murmura-t-elle, ne sommes-nous pas perdus ? Espérez-vous encore ?

— Si j'espère !

— Quand sera-ce fini ?

— A deux heures, dans quarante minutes, Me Porterieux reprendra sa plaidoirie.

— Ne nous a-t-il pas assez fait de mal ?

— Il paraît que non. Il lui reste un dernier argument à développer.

— Lequel ?

— Le nouvel aveu qui, d'après lui, résulte de la restitution, par moi, des cent mille francs. Avant trois heures, je suppose, mon tour viendra. A quatre heures ou quatre heures et demie j'aurai terminé.

Et il ajouta, en affectant la tranquillité :

— Le train de Charles arrive à une heure. Ton beau-frère devrait être là.

Peu après, Charles Marcellaz sonna en effet.

— Quelles nouvelles, mon père ? demanda-t-il en entrant. Germaine pleurait ce matin en me disant adieu, et les trois petits

l'imitaient. Votre télégramme d'hier nous a causé tant de chagrin. Pauvre Hubert!

— Je vous attendais, Charles. Votre place est à côté de moi. Marguerite vous renseignera en vous faisant servir à déjeuner. Laissez-moi quelques minutes. Soyez prêt à deux heures moins cinq.

— Je serai prêt. Ah! je vous préviens que j'ai pris mes mesures pour vous restituer la moitié de la dot de Germaine. Plus tard, ce sera le reste.

L'avoué annonçait cela d'un ton de mauvaise humeur, comme un homme peu accoutumé à la bienfaisance et qui s'en cache. Il était conquis, lui aussi, à la cause commune; mais comme sa raison suivait en protestant, il n'affichait pas sa défaite.

— Je n'accepte pas, mon ami, répondit M. Roquevillard.

Et plus ému de ce concours que de tous les efforts adverses qu'il s'apprêtait à repousser, il ajouta :

— Embrassez-moi.

Ainsi le lien de famille se resserrait dans l'affliction.

L'avocat s'isola un quart d'heure pour ramasser en faisceau les argumens de sa plaidoirie. Le récit qu'il avait fait à sa fille, sous l'empire de la surexcitation nerveuse, avait été pour lui un dérivatif de la colère et de la honte qui s'accumulaient en lui depuis le matin, à écouter les infamantes accusations portées contre son fils. Ses nerfs se détendirent, le bouillonnement de son cœur se calma comme la mer quand le vent tombe. Lorsque ce fut le moment de regagner le Palais de Justice, Marguerite lui découvrit un visage moins orageux et dans le regard cette sérénité que la veille il avait rapportée de sa visite à la Vigie.

— A ce soir, père, dit-elle. Que Dieu vous aide!

Sur le pas de la porte, il répondit rapidement :

— A ce soir, petite... avec Maurice...

La jeune fille venait de s'enfermer dans sa chambre pour y prier, quand Jeanne Sassenay demanda à la voir :

— Mademoiselle Marguerite, je vous prie.

Plus rigide et circonspecte depuis l'insistance de Raymond Bercy, la bonne écarta d'un ton péremptoire l'importune question :

— Mademoiselle est fatiguée. Elle ne reçoit personne.

— Tant pis, j'entre quand même.

Et, dépassant la servante effarée avant que celle-ci n'eût le temps de lui barrer le chemin, Jeanne traversa le corridor à la course, chercha la chambre de son amie qu'elle connaissait, frappa rapidement, entra et se jeta dans les bras de Marguerite.

— C'est moi. Ne me renvoyez pas. Ce n'est pas la faute de Mélanie.

— Vous, Jeanne? Pourquoi venir?

— Parce que vous êtes seule et que vous avez de l'ennui. Il y a un tas de dames qui sont allées à l'audience comme à une partie de plaisir. Alors, moi, j'ai pensé que ma place était ici avec vous. Je vous aime bien.

Marguerite caressa la joue de son amie :

— Vous êtes bonne.

— Oh! non. Seulement, j'ai tant d'amitié pour vous! Toute petite, je vous admirais déjà. Et je voudrais tant vous ressembler !

Puis, d'un ton mystérieux, elle changea brusquement de sujet :

— Figurez-vous qu'elles ont fait toilette pour se rendre au Palais de Justice. Parfaitement. comme à une matinée.

— Qui?

— Ces dames.

— Oui, dit Mlle Roquevillard amèrement. Il s'agit de notre honneur. C'est un spectacle.

Jeanne Sassenay lui prit la main :

— Moi, je ne suis pas inquiète.

Et d'un ton doctoral elle parut trancher le débat :

— En somme, que lui reproche-t-on de grave à votre frère? D'avoir enlevé une femme? Cela n'est rien.

Malgré sa tristesse, Marguerite ne put réprimer un sourire, ce qui encouragea sa compagne.

— Vous comprenez bien qu'une femme ne s'enlève pas comme une tache d'un habit. Moi, celui qui voudrait m'enlever, je le grifferais, je le mordrais, je lui ferais un mal effroyable.. A moins que je ne parte avec lui.

— Taisez-vous. Jeanne.

— Ah! peut-on savoir? Quand on aime, on est capable de tout. Aimer, c'est quelque chose de terrible.

— Qu'en savez-vous?

— Pourquoi ne le saurais-je pas? Je ne suis plus une petite fille.

Mlle Sassenay donna un coup à son chapeau qui, sur la che-

velure blonde, perdait l'équilibre, vérifia les frisons qui descendaient sur le front et prit un air détaché pour dissimuler sa rougeur tandis qu'elle demandait :

— Cette méchante femme, il ne l'aime plus?

— Maurice? Je ne crois pas.

— Vous en êtes sûre?

— Il n'en parle jamais.

— On ne l'a plus revue?

— Non.

— Tant mieux. Je la déteste. D'abord, elle n'était pas si belle que ça. De beaux yeux, oui; mais elle s'en servait un peu trop. Et des sourires, et des œillades, et des mines, et des balancemens de tête, et des flexions de cou, et des ondulations d'épaules, et des tortillemens de hanches !

Levée en hâte de sa chaise, elle contrefaisait Mme Frasne à travers la chambre en caricaturant ses gestes et ce perpétuel mouvement qui trahissait l'agitation intérieure.

— Jeanne, je vous en prie, se récria Marguerite.

— Non, non, je vous assure, continua la jeune fille tout à fait lancée, les brunes ne valent pas les blondes, ni pour le teint, ni pour la grâce. Vous, avec vos cheveux châtains, vous réunissez la beauté de toutes, mais vous n'en faites rien... Et puis, je la déteste encore...

— Mais qui?

— Mme Frasne, donc, parce que c'est une femme fatale, qui porte le guignon. Votre frère en a été bien puni. Elle l'a rendu malheureux : elle ne l'aimait pas. C'est elle qu'on devrait mettre en prison. Quant à votre frère, on l'acquittera. Vous savez : papa et maman sont pour lui. Papa rechignait, mais je l'ai grondé J'aurais voulu le voir acquitter. Vous le féliciterez pour moi. Ce doit être beau, un acquittement.

Elle babillait sans s'arrêter. Marguerite, doucement, l'interrompit :

— Voulez-vous prier avec moi, Jeanne?

— Oh! oui.

Les deux jeunes filles s'agenouillèrent côte à côte. Mais à peine avaient-elles commencé, que l'on frappa à la porte :

— C'est le courrier, dit la bonne, en remettant quelques lettres à Mlle Roquevillard.

— Vous permettez? demanda celle-ci à sa compagne. C'était

le jour d'Hubert... Ah! une lettre de lui... je l'attendais un peu

D'une main frémissante, elle décacheta l'enveloppe qui venait du Soudan. Par delà la mort, le jeune officier intervenait dans le drame de famille. Il est peu d'impressions aussi poignantes que de recevoir des témoignages de ceux qui ne sont plus. Marguerite, dont la résignation farouche ressemblait au calme jusqu'alors, laissa échapper, en lisant, un long gémissement. Jeanne, discrète, émue, n'osait la consoler. Mais d'elle-même, la jeune fille se domina. Ce n'était point l'heure de pleurer, de s'abandonner. Son père ne lui avait-il pas montré la conduite à tenir?

— Hubert! murmura-t-elle.

Elle parut chercher un instant quelle décision prendre.

— Il faut... il faut que j'aille au Palais de Justice. Tout de suite.

— Pourquoi?

— Ah! parce qu'Hubert aussi a pensé à nous.

— Hubert?

— Oui. Il savait qu'il allait mourir. Au commencement de sa lettre, il tâche de nous tromper, de nous égayer. Et puis, et puis il écrit... Là, tenez, mon Dieu. Mes yeux ne voient plus. Là... « Si pourtant je devais rester ici, toujours, j'offrirais le sacrifice de ma vie, pour l'honneur de notre nom, pour le salut de Maurice... » Vous voyez. Il m'ordonne d'aller là-bas.

Jeanne éclata en larmes. Déjà Marguerite exaltée mettait son chapeau et son voile.

— Je suis sûre que père a besoin de cette lettre. Je ne puis pas hésiter.

C'était, dans la famille, entre les morts et les vivans, une connivence mystérieuse qui les unissait à travers le temps et l'espace.

— Je vous accompagne, dit son amie, tout aussi résolue.

— Oui, venez. Avec vous, je serai plus brave.

Et les deux jeunes filles s'élancèrent au dehors, longèrent le château dont la façade morose se réchauffait au soleil d'hiver, suivirent des ruelles qui raccourcissaient la distance, et, au delà du marché, atteignirent le Palais de Justice en quelques minutes.

— La salle des assises, monsieur? demanda humblement Marguerite au concierge.

— Là, madame, au rez-de-chaussée. Mais la salle est remplie. Vous ne pourrez pas entrer.

Jeanne Sassenay intervint avec assurance :

— Il faut pourtant que nous entrions. Nous avons une lettre, une pièce à remettre à l'avocat de l'accusé. Une pièce importante.

— Impossible, mesdames. On plaide. C'est trop tard. Qui êtes-vous?

La sœur de Maurice releva son voile :

— Mlle Roquevillard.

— Ah! bien... Suivez-moi.

Impressionné par ce nom, il les conduisit jusqu'à la porte réservée aux témoins.

— Vous n'avez qu'à ouvrir, mademoiselle. La barre des avocats est devant vous, un peu à gauche. Après, vous sortirez par là. Ou bien vous trouverez une place libre.

Et, fonctionnaire prudent et craintif, il ajouta en quittant les deux jeunes filles :

— Surtout, ne dites pas que c'est moi...

Marguerite qui était en avant posa la main sur le loquet. Elle entendait parler. Ce n'était pas la voix de son père. Derrière cette porte, le sort de Maurice, celui des Roquevillard, se jouait à cette heure. De la part d'Hubert, elle apportait la suprême réserve.

XVI. — LA VOIX DES MORTS

Elles entrèrent. Il était un peu plus de deux heures et demie. Me Porterieux, venimeux et insolent, achevait de plaider. Aux tribunes et dans la salle, le public se pressait, gens du monde et gens du peuple confondus, pour happer la curée chaude que leur servait l'avocat, expert et cruel veneur, avec le cœur palpitant des Roquevillard. On remarqua la présence des deux jeunes filles qui, la porte franchie, hésitaient dans leur marche.

— Elles viennent chercher des maris, expliqua l'avoué Coulanges qui, assisté de Me Paillet, faisait au premier rang du balcon les honneurs de l'audience à quelques dames de la société et qui, pour cette raison, se croyait tenu de montrer de l'esprit.

— Ah! par exemple, s'écria l'une de ces dames suffoquée d'indignation. Regardez plutôt cette effrontée.

Tandis que Marguerite s'approchait de son père et lui remettait la lettre d'Hubert, Jeanne, sa compagne, avec une tranquille

audace, se procurait la satisfaction de narguer toute la ville en se tournant ostensiblement vers Maurice Roquevillard assis au banc d'infamie, et en lui tendant la main avec le plus gracieux sourire :

— Bonjour, monsieur l'accusé.

— Mademoiselle ! balbutia celui-ci.

Elle fut immédiatement récompensée de son courage, en voyant quelle gratitude illuminait le visage du jeune homme, un visage amaigri, resserré, et comme contracté par la volonté de demeurer impassible sous les injures et les calomnies. Cet incident rapide suscitait déjà les commentaires de toute la salle. Marguerite, penchée, ne s'en était point doutée. Elle aussi, fit un signe à son frère, et murmura à l'oreille de son amie :

— Partons.

— Oh ! non, je reste, répliqua celle-ci, trop désireuse d'assister aux débats.

M. Roquevillard, d'un geste bref, leur indiqua des places vides au banc des témoins. Le soleil pénétrait à travers les vitres, laissant dans l'ombre les jurés qui étaient assis à contre-jour, éclairant spécialement la Cour, l'avocat général, les avocats et l'accusé comme on favorise la scène d'un théâtre, pendant la représentation. Ainsi Me Porterieux s'agitait en pleine lumière. Il reprenait en charge finale toute son argumentation condensée. Il répétait comme des affirmations la liste des présomptions qu'il avait accumulées, et transformait une fois de plus le silence de l'inculpé sur Mme Frasne et le paiement intégral des cent mille francs à M. Frasne, comme d'indiscutables aveux. Enfin, il réclama violemment, comme une chose due, une condamnation sévère et flétrissante pour ce jeune homme qui pratiquait l'amour utilitaire, et, nouveau Chérubin d'une époque pratique, n'avait pas craint d'emporter la caisse du mari avec l'honneur de la femme. Il s'assit, et sa péroraison, prononcée avec tous les simulacres de l'indignation et de la colère, provoqua ce murmure innombrable et mystérieux comme la voix des vagues, qui court sur les lèvres de la foule sans révéler son origine. Sa plaidoirie avait été comme un vol de flèches empoisonnées, se succédant sans relâche dans la même direction. Et même on eût dit qu'à travers le fils il visait le père contraint par la honte à la restitution, et voulait atteindre toute la race effondrée dans la boue avec son descendant. Il s'était acharné plus qu'il n'était néces-

saire sur sa victime, en ennemi implacable prêt à piétiner les cadavres. En vérité, le notaire avait bien choisi son porte-paroles; il n'aurait pu désirer plus de venin et de fiel dans une seule bouche. A diverses reprises, M. Roquevillard, tourné vers son fils ou vers son gendre, les avait calmés par l'égalité d'âme dont lui-même faisait preuve dans l'orage.

— La parole est à M. l'avocat général, articula le président des assises d'une voix morne qui signifiait : — A quoi bon un deuxième réquisitoire ?

Le procureur, M. Vallerois, attiré par la curiosité, s'était placé derrière l'avocat général, M. Barré, qui occupait le siège du ministère public. Il se porta en avant pour adresser quelques mots à son collègue du parquet. Mais celui-ci parut écarter un avis importun et se contenta de dire qu'il s'en rapportait à l'appréciation de MM. les jurés dans une affaire introduite sur la plainte de la partie civile et déjà jugée par contumace.

— La parole est à la défense, reprit le président d'un ton plus éveillé, qui montrait son contentement d'éviter un discours.

Me Hamel, assis à côté de M. Roquevillard demanda à son confrère :

— Êtes-vous prêt ?

— Mais oui. Pourquoi ?

— Alors, parlez le premier. Si c'est nécessaire, je vous suppléerai.

M. Roquevillard comprit que le vieillard, encore chancelant sous une attaque dont ses vieilles traditions n'admettaient pas les procédés, réservait son effort pour le cas où la défense serait paralysée par l'émotion, inférieure ou incomplète.

— Bien, approuva-t-il.

Pendant ces conciliabules, les conversations particulières recommençaient peu à peu, de-ci de-là, dans le public, s'étendaient comme la poussière après le passage d'un convoi.

— Les Roquevillard, constata l'avoué Coulanges qui tenait pour M. Frasne, ne se relèveront jamais de telles blessures.

— Eh ! eh ! objecta Me Paillet, toujours de bonne humeur, attendez la réplique du père, et gare à Me Porterieux.

Un homme du peuple qui avait entendu et qui était un habitué des audiences, commenta cette opinion pour son voisin en termes plus vifs :

— Oui, le vieux est coriace.

Et Me Paillet de rire et d'insister :

— Vous verrez s'il sait mordre et s'il a la dent dure.

— Il a l'air bien fatigué, murmura une dame compatissante.

— Vous voulez dire effondré, reprit M. Coulanges en rectifiant un menu détail de toilette. Deux vieillards ne valent pas un jeune homme.

Et son attitude fringante ajoutait : « surtout auprès des femmes, » tandis qu'il montrait, en bas, les deux avocats échangeant leurs observations non loin de Me Bastard qui, les doigts perdus dans la barbe, guettait la défense pour la voir s'écrouler.

M. Roquevillard ôta sa toque et se leva. Il regarda tour à tour, sans hâte, sa fille et son fils, et cueillit leur espoir et leur confiance. Le silence se fit immédiat, profond, tout frémissant de l'attente qui suspendait les respirations et le mouvement des cœurs. Rien qu'en se levant, cet homme aux cheveux gris, presque blancs, ce vieillard qui représentait à lui seul toute une longue suite de générations honorables et de services rendus, et plus de soixante années de probité, de talent et de courage dans la vie, protestait avec éloquence contre les injures et les diffamations qui, tout le long de la plaidoirie adverse, avaient cru renverser le prestige de sa race : n'avait-on pas insinué que le prix de la Vigie avait soldé la restitution d'un argent qui n'avait pas été entièrement dépensé par le voleur ? Cette protestation, tous les Bastard du monde ne l'eussent pas ainsi clairement imposée avant même d'avoir parlé.

L'horloge de la salle marquait trois heures. Lentement redressé, l'avocat prit toute sa taille, et la tête droite apparut dans la large bande de clarté que découpaient les rayons d'un soleil trop pâle pour être incommode. Le haut front découvert, les beaux traits accentués que l'âge avait épaissis et qui gardaient néanmoins leur fierté, la rude moustache en crocs lui composaient ce visage de lutteur et de chef qu'on ne regardait pas sans en recevoir une impression de force et d'ardeur à vivre. Mais la flamme qui brillait au fond de ses yeux, jadis si aiguë, si impérieuse, exprimait, au lieu de la passion de vaincre, la sérénité.

— Effondré ! voyez-le, protesta la dame que M. Coulanges courtisait.

— Pourtant, je ne le reconnais plus, observa Me Paillet.

Marguerite et M. Hamel, attentifs et tout vibrans d'inquiétude, reconnaissaient au contraire l'exaltation surhumaine qu'il

avait rapportée de son étrange promenade à la Vigie. Il préluda d'une voix un peu basse, ce qui inspira cette réflexion à M. Bastard satisfait :

— Il n'a plus son bel organe.

Puis, brusquement, comme un rideau se déchire, la voix s'éclaircit, sonna le ralliement, l'appel aux morts qui, la veille, sur les pentes glacées de la colline envahies par le soir, avaient composé son armée de fantômes. Ce silence vivant, oppressant, lourd de tempêtes, il le laboura comme un vaisseau la mer.

Pour juger l'accusé, il fallait le connaître, et pour le connaître, remonter à ses origines. Car le destin inégal de l'homme est de naître dans tel lieu de la terre, de telle race, et soumis à une prédestination dont sa volonté doit découvrir l'efficace et le but : « ... Vous qui appartenez à des lignées d'honnêtes gens et qui avez fondé une famille, c'est l'histoire d'une famille qu'avant de rendre votre verdict vous devez entendre... »

A ces paysans de la plaine ou de la montagne qui composaient le jury et qui, par nature et par réflexion, ne pouvaient être insensibles à ce récit d'humanité réelle dont la vérité et l'exemple frapperaient leur esprit, il dit la longue suite des Roquevillard, le premier ancêtre posant la première pierre de la maison, plantant dans le sol natal les racines du vieil arbre, les efforts successifs des générations s'ajoutant les uns aux autres, la sueur répandue sur la terre défrichée, l'obstination devant les résistances de la glèbe, devant les intempéries et les injures des saisons, devant ces ruines accidentelles des récoltes qu'une grêle ou une gelée anéantit,et la sobriété qui se contente de peu, et l'épargne qui, aux dépens de la jouissance personnelle, prépare l'avenir, l'épargne qui, en même temps qu'elle est un acte de désintéressement, est un acte de foi dans sa descendance. Ainsi, le beau domaine de la Vigie, dont les vignes, les bois, les champs et les vergers produisaient abondamment et riaient au soleil à l'époque des moissons, représentait le labeur, l'économie et l'endurance de toute une race poussée en droite ligne comme un haut peuplier. Car la terre cultivée revêt un visage humain, et, quand nous regardons nos propriétés, c'est la face des aïeux que nous considérons. Pourtant, à quoi avait abouti l'œuvre collective des Roquevillard? Aujourd'hui, leur domaine appartenait à leur adversaire qui l'avait reçu gratuitement. Pendant cinq cents ans, les Roque-

villard avaient-ils travaillé pour faire ce cadeau ? Non, de leur patrimoine constitué patiemment et péniblement ils soldaient le rachat du dernier d'entre eux. Qui donc se trouvait dépouillé et quel était le voleur ? Pour cent mille francs disparus, M. Frasne recevait, acceptait une terre qui valait presque le double. Qui s'était enrichi ? qui s'était ruiné ? Au nom des morts qui payaient sa rançon, l'accusé devait être acquitté.

Mais la famille n'était-elle qu'une grande force matérielle exprimée visiblement par la continuité du patrimoine, et dont la solidarité permettait de solder les dettes des uns avec le travail des autres ? N'était-elle pas bien autre chose encore, de moins palpable, mais de plus sacré : une chaîne solide de traditions, une hérédité d'honneur, de probité, de courage ? A quoi bon transmettre la vie, si ce n'est pour lui fournir un cadre digne d'elle, l'appui du passé, l'occasion d'un avenir étayé, — car transmettre la vie, c'est admettre l'immortalité... Et il dit les actes publics, toute l'existence extérieure, utile, et parfois illustre des Roquevillard. Celui-ci, syndic de sa commune, était décédé à son poste pendant une épidémie contre laquelle il organisait la résistance. Tel autre, plus tard, dans une période de troubles et de désordres, avait administré la ville de Chambéry et sauvé ses finances compromises. Magistrats intègres du Sénat de Savoie, soldats morts à l'ennemi pendant les grandes guerres, ils avaient porté sous la toge ou l'uniforme ce même cœur audacieux et brave qui déjà battait sous la blouse des plus anciens aïeux. Le dernier de tous, Hubert, mourant pour la patrie, seul, loin des siens, sur un sol brûlé et hostile, avait exprimé le vœu formel de la race quand il avait écrit : « J'offre le sacrifice de ma vie pour l'honneur de notre nom, pour le salut de mon frère. » Pouvait-on rejeter cette offrande, oublier les holocaustes qui, le long des âges, signalaient la vertu sans cesse renouvelée de la famille, comme ces feux qui, le soir, purifient les champs de leurs herbes séchées ? Ainsi, il jetait dans la balance le poids des mérites acquis et la faisait pencher.

Toute l'armée des morts qui, la veille, étaient descendus de la Vigie pour franchir le val dans l'ombre et rejoindre, au plateau de Saint-Cassin, leur chef debout au pied du chêne, défilait comme à la parade.

Aux mérites des morts il ajouta ceux des vivans. L'heure n'était plus de la pudeur et du respect des intimités. A l'hôpital

d'Hanoï, méritait Félicie. Ses sœurs, qui avaient appelé la pauvreté pour supprimer jusqu'au soupçon de détournement, méritaient encore. Car le paiement effectué entre les mains de M. Frasne n'était, ne pouvait être pour la famille de l'accusé et pour les juges, ni une restitution ni un aveu, mais le rejet définitif de toute complicité même ignorante et involontaire.

A peine s'excusa-t-il d'énumérer avec cette insistance tant de services rendus. De l'autre côté de la barre, on n'avait pas craint de les oublier ou, pis encore, d'en accabler l'accusé. On voulait bien remonter d'un prétendu coupable au passé pour abattre d'un coup l'importance de ce passé, on refusait injustement de couvrir l'inculpé de cette protection. Or les mérites d'une race la défendent jusqu'au jour où la somme des démérites l'emportant, elle provoque volontairement sa propre chute. Et qui donc oserait prétendre que la somme des démérites l'avait emporté? Oui, les morts, ses morts servaient de caution morale au dernier des Roquevillard comme ils venaient de lui servir de caution matérielle par le moyen de la Vigie sacrifiée. Même coupable, ses juges ne le condamneraient point sans injustice.

Mais comment pouvait-il être coupable? Par quel phénomène le descendant de tant d'honnêtes gens s'était-il subitement mué en criminel? Quelles preuves, en définitive, fournissait-on de son crime? Que pesaient, en face des présomptions morales qui découlaient de son milieu de famille comme les eaux d'un torrent, ces misérables présomptions qu'un hasard fait éclore et que l'interprétation des circonstances se charge de grossir? Les clefs de l'étude : elles avaient passé de main en main. Le chiffre du secret : l'accusé avait pu le connaître, mais tout aussi bien l'ignorer. Le manque de ressources? Il avait liquidé tous les frais, principaux et accessoires, sans exception, qu'entraînait son voyage soit avec l'argent qu'il avait emporté et dont l'enquête à l'audience avait donné le décompte, soit avec celui qu'il avait reçu à Orta. Les notes d'hôtel retrouvées le démontraient. Qu'avait-il donc fait des cent mille francs du vol, puisque toutes ses dépenses, il les avait acquittées avec les avances de sa famille? Et s'il les avait placés comme on l'avait insinué, pourquoi était-il revenu se constituer prisonnier dès qu'il avait eu connaissance du jugement qui l'atteignait par contumace?

Rien ne restait debout de l'accusation, rien qu'une ven-

geance qui n'avait même pas su résister à un profit. Singulière affaire où c'était le volé qui portait les dépouilles de son voleur prétendu !

Et M. Roquevillard termina en quelques mots sa plaidoirie :

« J'ai fini, messieurs les jurés. Au nom de tous nos morts dont la suite compose notre honneur toujours vivant, au nom de la terre, lentement acquise et cultivée par l'effort successif des générations, et abandonnée aujourd'hui par un libre sacrifice pour consolider cet honneur, je vous réclame mon enfant. Rendez-le-moi, non point par pitié, mais par justice, non par faveur, mais à l'unanimité. Toute sa race et moi-même nous répondons de son innocence... »

Il s'assit. Il n'avait parlé qu'une heure. Après que sa voix pure et calme, sonore mais toujours contenue, eut cessé de se répandre et de monter comme un hymne grave, le silence se prolongea quelques instans, un silence d'église, religieux, solennel. Au lieu de l'explosion de colère et d'amertume qu'on s'était cru en droit d'attendre du vieil avocat réputé pour son énergie, en réponse aux violences haineuses de Me Porterieux, au lieu du scandale escompte des imputations renvoyées d'amant à maîtresse, le public avait entendu cette défense hautaine, dédaigneuse de l'invective, confiante dans l'autorité de sa force morale, admirablement émouvante dans ses lignes simples et droites comme ces statues immobiles et sereines qui purifient les désirs et ploient les âmes. Et le nom de Mme Frasne n'avait pas été prononcé.

Tout à coup, un cri retentit :

— Vivent les Roquevillard !

C'était la Fauchois qui jetait son cœur. Et la foule vaincue, dominée, conquise, éclata en applaudissemens.

Pendant que le président réprimait cette manifestation qui mit en fuite M. Bastard agacé, M. Vallerois se pencha de nouveau sur M. Barré. Et celui-ci demanda la parole après que M. Hamel eut refusé de la prendre, en s'excusant d'user de son droit de réplique après avoir négligé d'user de son droit de conclure.

— J'ai entendu comme vous, dit-il en substance en s'adressant aux jurés, la plaidoirie de Me Roquevillard. Non, le coupable n'est pas ce jeune homme que vous jugerez dans quelques minutes. Le coupable n'est pas ici. Et puisque l'accusé a eu la générosité de ne pas le désigner, je ne vous le désignerai pas

davantage. Mais je dénoncerai la machination trop habile de cet accusateur qui décourage la sympathie en faisant servir ses malheurs privés à l'édification de sa fortune. Hâtez-vous d'acquitter Maurice Roquevillard, de le rendre à son père qui est l'honneur de notre barreau. S'il fut répréhensible dans sa vie privée, il ne saurait être retenu plus longtemps pour abus de confiance... »

Le jour baissait, livrant toute la salle au recueillement du soir. Le jury se retira pour délibérer et rapporta immédiatement un verdict d'acquittement à l'unanimité.

— Bravo! approuva Jeanne Sassenay à haute voix.

— Père, murmura doucement Marguerite, maman serait contente.

Et le public, retourné, échangeait, en sortant, ses commentaires. M. Latache qui pérorait dans un groupe agitait sa tête sentencieuse :

— C'est un camouflet pour M. Frasne. Après le blâme du ministère public, il devra résigner son étude et quitter le pays.

— Il revendra la Vigie, découvrit M. Paillet.

La dame que reconduisait l'avoué Coulanges s'en réjouit pour mieux énerver son cavalier, à quoi elle prenait du plaisir:

— Et la petite Sassenay la rachètera. Elle a une grosse dot. Vous avez remarqué les mines qu'elle adressait au jeune prévenu, au triomphateur? Elle l'épousera.

— Oui, c'est cela, résuma d'un mot M. Coulanges assombri : ces Roquevillard ont toujours eu de la chance.

XVII. — LA FORCE DE VIVRE

La bonne volonté du président des assises hâtait les formalités de la libération. Tandis que la foule, ayant évacué la salle, se massait devant le Palais de Justice, sur la place, pour guetter la sortie de l'accusé et de son défenseur afin de les acclamer avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle éprouvait à leur endroit de tardifs remords, M. Roquevillard attendait son fils dans la cour intérieure. Il était seul, car il avait prié Charles Marcellaz de reconduire M. Hamel. La lutte finie, il sentait la fatigue et l'usure, et il s'absorbait dans ses méditations. Une voix timide l'appela :

— Père.

— C'est toi.

Au lieu de se jeter dans les bras l'un de l'autre, simplement, ils demeuraient immobiles, comme figés. Un premier geste manqué suffit quelquefois à créer des séparations, des obstacles. Le père lisait sur le visage du fils l'admiration, la reconnaissance, la piété filiale; le fils lisait sur le visage du père l'amour, la bonté, et aussi les poignans stigmates de la lassitude et de l'âge. Et ils se taisaient douloureusement, invinciblement.

Au dehors, des vivats retentirent.

— Viens! dit brusquement M. Roquevillard.

Et il entraîna Maurice vers la porte qui, de l'autre côté de la cour, donnait sur un jardin public, heureusement désert. D'un pas rapide, ils le traversèrent, franchirent la passerelle de fer jetée sur la Leysse qui roulait des eaux bourbeuses et gagnèrent le cimetière sans avoir échangé une parole.

Le cimetière de Chambéry, à l'est de la ville, à l'entrée de la vaste plaine qui s'étend jusqu'au lac du Bourget, est dominé par la colline rocheuse de Lémenc, et, au delà, par le Nivolet aux étages réguliers. L'ombre s'était installée dans le champ sacré. Elle gagnait peu à peu les coteaux. Mais les feux du couchant embrasaient la montagne dont la blancheur s'animait comme d'un afflux de sang. Les beaux soirs d'hiver, froids et calmes, nus comme des marbres, sont d'une pureté divine.

Maurice, en face de lui, distingua les minces colonnettes du Calvaire où l'amour, dans son cœur, l'avait emporté. Un dernier rayon détachait leurs contours. Puis elles parurent rentrer dans le petit monument, se confondre en lui.

« Comme c'est loin! » pensa-t-il.

Les cyprès en fer de lance, saupoudrés de givre, graves comme des sentinelles préposées à la garde de l'enclos, les laissèrent passer. Après les tombes des pauvres gens, à peine indiquées sous la neige par des levées de sol, c'était la double allée des concessions perpétuelles.

— Père, je comprends où nous allons, murmura enfin Maurice, tandis qu'il pensait à sa mère.

— Nous allons au caveau de famille, expliqua M. Roquevillard, remercier les morts qui t'ont sauvé.

— Père, c'est vous qui m'avez sauvé.

— Je parlais en leur nom.

Comme ils touchaient au terme de leur pèlerinage à travers le cimetière vide, ils distinguèrent une forme noire agenouillée

sur la pierre funéraire qui précédait un mur chargé d'inscriptions.

— Père, c'est là. Il y a quelqu'un.

— Marguerite. Elle nous a devancés.

La jeune fille perçut le bruit sourd de la neige foulée et retourna la tête. Elle rougit en les reconnaissant, et se leva, comme pour ne pas troubler leur entretien.

— Je venais chez maman, dit-elle.

— Reste, ordonna doucement son père.

Le long des pentes du Nivolet, le soir montait. Seule, la neige des gradins supérieurs résistait encore, et la lumière glissait, coulait sur elle comme une cascade d'or et de pourpre. Après un éclat d'apothéose, l'ombre victorieuse escalada la dernière marche et occupa le sommet.

Ils avaient en face d'eux le mur qui portait un nom unique, le leur, mais des prénoms et des dates en grand nombre. Un rameau de lierre vivace aux feuilles vertes le surmontait et même retombait à demi, comme une couronne de printemps.

— Écoute, dit M. Roquevillard, dont le visage était empreint de la même sérénité qu'à l'audience. C'est la nuit et c'est le champ des morts. Pourtant, dans aucun lieu de la terre, tu n'entendras de plus fortes paroles de vie. Regarde. Avant que les ténèbres ne le recouvrent, c'est, autour de toi, l'horizon que ton cœur préfère. Et c'est, ici, ta famille qui repose.

A son tour, Maurice s'agenouilla et se souvenant de celle qui était partie sans lui dire adieu, se souvenant de celui qui, pour lui, avait fait l'offrande de sa vie, il se cacha la figure dans les mains pour pleurer. Mais son père lui toucha l'épaule et reprit d'une voix ferme :

— Mon enfant, je suis maintenant un vieillard. Tu vas bientôt me succéder. Il faut m'écouter en ce jour où j'ai le devoir de te parler. Ne t'attendris pas. C'est ici l'image de ce qui dure. Le culte des morts, c'est le sens de notre destinée immortelle. Qu'est-ce que la vie d'un homme, qu'est-ce que ma vie si le passé et l'avenir ne leur donnaient leur véritable sens? Tu l'avais oublié lorsque tu poursuivis ton destin individuel. Il n'y a pas de beau destin individuel, et il n'est de grandeur que dans la servitude. On sert sa famille, sa patrie, Dieu, l'art, la science, un idéal. Honte à qui ne sert que soi-même! Toi, tu trouvais ton appui en nous, mais aussi ta dépendance. L'honneur de l'homme est d'accepter sa subordination.

Maurice, se relevant, entrevit dans le crépuscule le Calvaire de Lémenc.

« Et l'amour? » pensa-t-il tristement.

Son père le devina :

— Si peu de chose, mon ami, sépare quelquefois l'honnête et le malhonnête homme. L'amour supprime cette barrière. La famille la consolide. Pourtant, même à cette heure, Maurice, je ne dirai pas de mal de l'amour, si tu sais le comprendre. Il est notre soupir après tout ce qui nous dépasse. Garde ce soupir dans ton cœur. Il t'appartient. Tu le retrouveras devant les belles actions, devant la nature, en te donnant à ta destinée sans peur et sans faiblesse. Ne l'égare pas. Ne l'égare plus. Avant d'aimer une femme, songe à ta mère, songe à tes sœurs, songe au bonheur qui t'est réservé peut-être d'avoir une fille et de l'élever. A ta naissance, comme à celle de ton frère et de tes sœurs, je me suis réjoui. De toutes mes forces je t'ai protégé. A ma mort, je te le dis, tu sentiras comme l'écroulement d'un mur, et tu te découvriras face à face avec la vie. Alors, tu me comprendras mieux.

— Père, murmura Maurice qui succombait à l'émotion, pardonnez-moi, je ne serai pas indigne de vous.

— Mon enfant! répondit simplement M. Roquevillard.

Et Marguerite, les voyant enfin dans les bras l'un de l'autre, se souvint du vœu maternel.

Au ciel qui se fonçait, dans la direction de la Vigie, une première étoile commença de jeter feu. M. Roquevillard, qui tenait sur son cœur son fils reconquis, son dernier fils, son fils unique, la distingua comme un signe d'espérance. Et dans le cimetière obscurci où il était venu rendre à ses morts leur visite de la veille, bien qu'il se sentît lui-même menacé, le chef de famille fit un acte de foi dans la vie.

HENRY BORDEAUX.

ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE DÉFENSIVE

DES

NAVIRES DE GUERRE

DERNIÈRE PARTIE (1)

DE 1880 A 1906

III

Au printemps de 1881, la France se préparait à construire, en guise de croiseur de premier rang, après l'*Iphigénie*, l'*Aréthuse*, la *Naïade*, le *Dubourdieu*, une cinquième frégate en bois, qui devait porter le nom du capitaine Lucas, le commandant du *Redoutable*, digne adversaire du *Victory :* les charpentiers de Rochefort en taillaient déjà les premières varangues. Autour de nous, cependant, tout avait marché. L'*Italia* et le *Lepanto* entraient en essai, sans justifier aucune de nos craintes de 1873 au sujet de la complication de la tranche cellulaire. J'avais été envoyé en Angleterre, où j'avais vu à l'œuvre les deux grands constructeurs de la fin du siècle dernier, sir Nathaniel Barnaby et son digne collaborateur d'alors, sir William White, qui devait lui succéder. J'avais rapporté des croquis complets de l'*Inflexible* et du *Comus*, avec la certitude que ces bâtimens étaient bien accueillis par la marine anglaise. Dans les bureaux

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre. L'étude du 1er novembre 1876, sur *la Marine militaire de la France et son budget*, est du Prince de Joinville.

de la rue Royale, où l'on connaissait maintenant le poids du cloisonnement, sans erreur de virgule, la tranche cellulaire commençait à être envisagée sans horreur. Enfin un heureux changement se produisit, au moment propice, dans le personnel dirigeant des constructions navales; la maladie terrassa le successeur de Dupuy de Lome, ingénieur d'un grand mérite pour la construction des machines, mais sans initiative dans la conception des navires de guerre; et l'autorité passa ainsi temporairement aux mains de M. Lebelin de Dionne, qui, de son trop court passage aux affaires, a laissé un souvenir de droiture, d'intelligence et de volonté. M. Lebelin de Dionne était l'auteur du *Duquesne;* il connaissait à fond la question des croiseurs; il suivait d'un œil attentif les progrès de l'étranger. C'est au milieu de ces circonstances favorables que je me trouvai, quand, m'étant remis à l'œuvre, je présentai deux projets de bâtimens, analogues, comme système de protection et comme grandeur, à la corvette de 1873. Les deux dispositions de l'artillerie différaient entre elles et différaient de celle de 1873. Il y avait, sur l'un et l'autre projet, tout un ensemble de tubes sous-marins pour torpilles, qui servait de prétexte et comme d'enseigne à mon nouvel envoi, et qui eut l'heureuse chance de n'être jamais exécuté.

Le Conseil des travaux donna un avis défavorable, simple marque de déférence pour les votes de 1873 et de 1878, et pour la récente décision ministérielle qui prescrivait la construction du *Capitaine-Lucas*. Mieux éclairé sur la valeur des frégates en bois, le même Conseil, composé des mêmes membres, délibérant dans les mêmes conditions, ne devait plus désormais accepter, comme croiseurs, que des bâtimens en fer à pont blindé sous-marin et tranche cellulaire plus ou moins complète. De tels reviremens se comprennent sans peine, si l'on songe à tous les aléas et aux incertitudes du vote de vingt membres, appelés par fonction à trancher des questions sur lesquelles, dans tout l'ensemble des marines du monde, il ne se trouverait pas quatre donneurs d'avis compétens; ils appellent et ils justifient l'intervention directe d'un ministre bien conseillé et sachant peser les voix au lieu de les compter. Dans le cas actuel, l'approbation ministérielle était acquise d'avance à l'un des deux projets, sur la présentation de M. Lebelin de Dionne. Le Conseil des travaux reçut une satisfaction partielle, par une demande de remaniemens répondant aux critiques de détail qu'il avait formulées;

ainsi, pour lui complaire, le gouvernail fut placé en plein air, au lieu de conserver l'abri du pont blindé.

Un changement de ministre se produisit, sur ces entrefaites, mais n'arrêta rien. L'amiral Fauque de Jonquières qui, treize ans auparavant, avait, comme rapporteur au Conseil des travaux, fait approuver mon projet de ventilation du transport *Calvados*, présenta à la signature du ministre Gougeard les plans du navire modifiés suivant les décisions antérieures. L'ordre de mise en chantier fut envoyé à Brest; le nouveau croiseur prit dans le budget la place du *Capitaine-Lucas*, mais il reçut le nom de *Sfax*.

L'auteur des plans des navires doit, de toute nécessité, avoir autorité sur les chantiers et action directe sur le personnel d'exécution. Dans le cas du *Sfax*, je dirigeai moi-même la construction, ce qui était particulièrement heureux. Le ministre, tiraillé sans doute au dernier moment par des influences contraires, n'avait signé que l'ordre de construire, et non les plans les plus importans. La décision, indéniable au fond, était imparfaitement exprimée; c'était un vice de forme, pouvant entraîner de nouveaux retards et peut-être l'arrêt final, sur lequel j'ai eu soin de rester muet en 1882. Le *Sfax* a été mis à l'eau, une année environ après l'arrivée des fers de membrure sur sa cale; c'était le début de l'arsenal de Brest, dans un genre de sport où il s'est surpassé depuis lors.

La description du système défensif de notre premier bâtiment à flottaison cellulaire a été donnée à l'occasion des projets de 1872-73. J'ajouterai seulement qu'au point de vue de l'installation du cofferdam et de son drainage, de la protection des écoutilles par des glacis très préférables aux surbaux et par des cofferdams munis eux-mêmes de drains, etc., tous les détails du *Sfax* ont été étudiés avec une minutie peut-être excessive, qui ne s'est répétée pour aucun autre navire. La hauteur de la tranche cellulaire et la distribution des cloisons avaient été déterminées à l'aide de calculs rudimentaires; l'efficacité de la protection qu'elles assuraient à la stabilité n'a été exactement établie que dix ans plus tard, et elle a été reconnue satisfaisante.

Deux séries de projets dérivant directement du *Sfax* ont ensuite été étudiées, l'une pour la France, l'autre pour le Japon, et ont eu des destinées différentes.

Il n'y a qu'un mot à dire de la série française. Elle portait sur un *Sfax* agrandi qui me fut demandé vers 1883 et qui, sous

sa forme finale, se retrouve à peu près dans le *D'Entrecasteaux*. Le projet fait, refait, remanié, fut finalement repoussé en 1885. Il n'y avait là que des questions de personnes. Ministres et directeurs avaient changé depuis 1882.

La seconde série, composée des premiers bâtimens à flottaison vraiment cellulaire qui aient subi l'épreuve du feu, mérite à ce titre une mention spéciale. Elle a été, comme on sait, dessinée à Tokio au commencement de l'année 1886.

Les trois gardes-côtes *Matsou-sima*, *Itsoukou-sima*, *Hasidaté*, ont reproduit les dispositions générales du *Sfax*, ainsi que ses dimensions et son déplacement. L'étude nouvelle a uniquement porté sur l'artillerie. Les canons de moyen calibre du gaillard, qui convenaient au croiseur, ont été, pour les bâtimens de combat en vue, remplacés par une pièce de très grande puissance. La longueur d'âme fut, d'un coup, portée à dix calibres, au delà de toutes celles adoptées précédemment, en même temps que le poids du projectile en kilogrammes atteignait quatorze fois le cube du calibre en décimètres : l'efficacité contre les cuirasses fut ainsi assurée à toutes les distances de tir. Ce canon de perforation fut protégé par un blindage en rapport avec la puissance des canons chinois alors en construction chez Krupp. La batterie d'artillerie moyenne fut conservée sans protection, telle qu'elle était sur le *Sfax* et aussi, d'ailleurs, sur les cuirassés de ligne de ce temps-là : sa seule particularité fut l'adoption, dès 1887, de l'affût à berceau, dont les attachés navals du Japon avaient fait connaître toute la supériorité pour le tir rapide, et qui a été adopté récemment en France. Cette artillerie était bien en rapport avec la puissance défensive du navire ; l'une et l'autre répondaient aux qualités militaires des adversaires probables, les cuirassés chinois, uniquement armés de canons de perforation de médiocre puissance et en petit nombre.

L'intérêt excité plus tard par ces trois petits bâtimens et leur rôle en 1895 ont fait surgir mille commentaires au sujet de leur nom de gardes-côtes. Ce nom exprime simplement la modestie des ambitions japonaises d'il y a vingt ans. L'unique préoccupation était la sécurité de l'Archipel : « Nous sommes comme un parc ouvert aux rôdeurs dans toutes les avenues, m'avait dit l'amiral Saïgo, ministre de la Marine, en ouvrant notre première conférence avec ses principaux officiers ; nous vous demandons de mettre quelques barrières. » Il n'était prévu que des gardes-

côtes, avec des torpilleurs. Le crédit total à ma disposition, quinze millions de yens ou dollars argent, sur lequel il fallut prélever l'achèvement d'anciens navires à Yokoska, l'achat de seize torpilleurs, la construction ou la commande de trois éclaireurs dont le *Yayé-yama* et de cinq petites canonnières, enfin l'achat du terrain et le commencement des travaux pour les deux arsenaux de Kré et de Sacébo, n'aurait guère permis de songer à des cuirassés de 14 000 tonnes. La solution des canonnières cuirassées, françaises ou allemandes, convenablement améliorées, mais toujours sans vitesse ni charbon, était admissible pour la défense de la mer intérieure et des grandes rades du Japon; elle fut étudiée à Yokoska. La solution différente, adoptée en conservant le nom de gardes-côtes, a permis d'aller garder la côte ennemie. Le Japon s'en est bien trouvé.

Les officiers japonais ne se préoccupèrent nullement du nom de leurs navires, mais ils furent frappés de la nouveauté du système défensif et soucieux de ses conséquences pour la manœuvre et la tactique. Ils me prièrent de leur faire à cet égard quelques conférences au cercle de la Marine, ce que j'acceptai d'autant plus volontiers que leur désir répondait à mes préoccupations et qu'il me suffisait, pour y satisfaire, de développer les considérans de ma première note de 1872. L'affluence dans la salle habituellement déserte de Sé-i-Kosia témoigna du zèle des officiers pour leur métier. Deux séances suffirent pour prémunir contre le danger de l'ordre d'attaque en pointe, classique et même renouvelé des Grecs, avec les croisemens qui en résultent. La tranche cellulaire n'est efficace que dans le combat du travers; elle suppose la faculté d'écraser l'adversaire par un feu commencé à bonne portée et régulièrement soutenu, en maintenant autant que possible la distance constante. La tactique du combat du travers par des évolutions en ordre de file avait été prévue d'ailleurs et se trouvait matériellement imposée par la position donnée au canon de perforation du *Matsou-sima*.

Le *Matsou-sima*, l'*Itsoukou-sima*, le *Hasidaté* ont fait d'excellente besogne à la bataille du Yalou, et donné lieu à quelques critiques irréfléchies. Il est arrivé à la tranche cellulaire d'être traversée, mais le pont blindé n'a pas été directement touché. Un malencontreux projectile, éclatant au-dessus d'un panneau, a blessé un chauffeur devant les feux. Un autre, plus funeste, a fait exploser, dans la batterie du *Matsou-sima*, tout un lot de

gargousses extrait de la soute. De tels accidens prouvent clairement que l'affaire était chaude et que des plaques de vingt ou trente centimètres n'auraient pas été inutiles, sur les murailles frappées. Personne ne songe à le nier. La conclusion vraiment instructive porte sur la différence, signalée plus haut, entre les navires à flottaison cellulaire et les simples protégés ; elle est donnée par l'aptitude au chavirement, dont ont fait preuve plusieurs croiseurs chinois après quelques coups reçus ; l'un de ces « protégés » a ainsi disparu, d'une manière foudroyante, au moment où il évoluait brusquement pour aborder, dit-on, le *Yamato*.

En 1904 et 1905, particulièrement le 27 mai dernier, les trois mêmes bâtimens ont fait bonne figure encore. Leur gros canon, modifié et muni d'un appareil de chargement moins imparfait, a même fonctionné beaucoup plus activement qu'au Yalou. Dans aucune action, ils n'ont souffert gravement. Ainsi se trouve confirmée l'assertion que la puissance défensive assurée par la tranche cellulaire est plus durable que la protection donnée par les plaques contre l'artillerie de perforation.

Le temps, que le Japon utilisait ainsi à se créer une flotte, fut employé, en France, à la construction de diverses sortes de croiseurs protégés, évidemment préférables aux frégates ou corvettes en bois, mais en recul très manifeste sur la puissance défensive du *Sfax*.

Sur les croiseurs dits de première et de deuxième classe, de cette époque, le défaut primordial, résultant de l'insuffisance du cloisonnement, a son excuse dans l'impossibilité, où l'on était alors, de déterminer les pertes successives de stabilité, conséquences de coups répétés reçus à la flottaison. La première méthode pratique pour établir la valeur de ces pertes, celle des expériences sur modèles décomposables, date de la fin de 1890. Elle a permis de mesurer immédiatement, d'un navire à l'autre, le degré comparatif du danger de chavirement, et de constater, par exemple, que le *Tage* et le *Cécille* sont, après deux ou trois coups reçus, dans la même situation que le *Sfax* après quatre ou cinq, et qu'une seule brèche a, pour le *Davout*, les mêmes conséquences que trois sur le *Sfax*.

Sur une troisième classe, celle dite des croiseurs-torpilleurs, la moins importante de toutes, l'expérience de modèle décomposable n'était pas nécessaire pour démontrer l'imminence du danger. Le cloisonnement avait été totalement supprimé. La

seule précaution avait consisté à surélever le pont blindé, dans la région axiale du navire, de manière à lui faire englober, au-dessous de lui, un volume de carène un peu supérieur au déplacement du navire. La flottabilité, recherchée par un tel moyen, ne pouvait être obtenue que quille en l'air, en supposant les écoutilles closes. Le chavirement était assuré dès la première brèche. L'erreur de principe commise, bien apparente à la seule inspection du plan, s'est trouvée confirmée authentiquement, par une tentative de justification de l'auteur en date du 17 février 1891, d'après laquelle le remède au défaut signalé aurait consisté à établir un tuyautage transversal permettant à l'eau de se répandre également sur les deux bords du navire. La cause première des obstacles opposés à l'établissement d'un système de protection efficace a donc été la confusion entre la notion d'équilibre et celle d'équilibre stable. On avait oublié que l'eau, abandonnée à elle-même, a l'habitude de descendre toujours, sans remonter jamais.

On a dû en entendre de belles, au pays des ombres, si M. Reech, une des gloires les plus ignorées de la science française, y est chargé, comme il en a tous les droits, de 'demander compte de leurs erreurs en stabilité, aux quarante promotions d'ingénieurs qui, sur le globe sublunaire, ont subi ses doctes, mais chaotiques leçons. L'auteur de la note du 17 janvier 1891 avait sûrement mérité une de ces tonitruantes objurgations, que rehaussait le pur accent d'Alsace et dont je n'ai pas perdu le souvenir ; il n'a pu que courber l'échine sous l'averse. J'ai travaillé, pour ma part, à m'assurer, en vue des éventualités futures, le pardon pour mes peccadilles passées de mauvais élève. Tout le monde n'a pas été aussi sage.

Les erreurs commises en France, les seules dont j'ai parlé, ont eu du moins un mérite, celui du silence et de la modestie. Il s'en est produit d'autres, et de non moindres, sur des navires construits à l'étranger, qui ont eu les honneurs d'une presse dithyrambique.

En continuant à suivre l'ordre chronologique, nous arrivons à une classe nouvelle de croiseurs, plus grands et plus puissans, qui se sont d'abord appelés croiseurs de combat, et qui sont en réalité des contre-croiseurs. L'apparition de ces bâtimens peut être regardée comme la conséquence de la multiplication rapide des croiseurs proprement dits, qui, bien ou mal protégés,

étaient devenus une terrible menace pour la marine de commerce. Il était naturel que ces grands bâtimens fussent le sujet de perfectionnemens dans la puissance défensive. Par une anomalie bizarre, ils ont devancé les cuirassés de ligne eux-mêmes, en inaugurant les premiers la combinaison du cuirassement et du cloisonnement, qui donne le maximum de protection.

La question de savoir si la cuirasse convient aux croiseurs, ou, en d'autres termes, si l'on doit destiner à la croisière les bâtimens revêtus d'une cuirasse, ne se résout point par raison démonstrative; elle ne se résout même pas du tout, si l'on ne vient pas à s'accorder d'abord sur le rôle des navires qualifiés de croiseurs. La marine anglaise et la marine française lui donnèrent d'abord des réponses différentes.

La marine anglaise resta fidèle à la distinction bien nette qui régnait, il y a quinze à vingt ans, entre les bâtimens de combat d'escadre, tous munis de cuirasse, et ceux construits pour opérer isolément, tous simplement protégés. Aux croiseurs étrangers, elle en opposa de plus grands, en plus grand nombre, comme ceux du type *Diadem*. Pour le *Terrible* et le *Powerful*, elle accepta un déplacement supérieur à quatorze mille tonnes, c'est-à-dire égal environ à celui de l'*Italia* et à trois fois et demie celui du *Matsou-sima*, sans mettre une plaque sur les murailles. Tout était consacré à la vitesse, qui atteignait vingt-deux nœuds, à l'approvisionnement de charbon, et, sous le rapport militaire, au développement de l'artillerie. L'espèce d'équilibre, auquel nous nous sommes habitués, entre la puissance défensive et la puissance offensive d'un même bâtiment, était sacrifié sans doute, mais cet équilibre est de pure convention; la défense sera toujours parfaite, quand l'ennemi aura été détruit. Cette remarque justifie la répugnance, publiquement témoignée par sir William White, à reprendre, pour les croiseurs, l'ancienne lutte du canon et de la cuirasse, et à inaugurer l'emploi de cuirasses, efficaces contre certains petits calibres seulement, devenant une charge inutile lorsque ces calibres sont abandonnés. La vérité est que l'adoption de la cuirasse est, pour les croiseurs, une simple affaire de convenance temporaire et d'à-propos. La seule protection qui soit à sa place, toujours et partout, est celle donnée par le cloisonnement et le charbon, parce que celle-là ne pèse rien.

Dans la marine française, où l'apparition des obus à la mélinite causa une émotion plus vive qu'en Angleterre, on eut tout de

suite recours au cuirassement. Le *Dupuy de Lome*, notre premier croiseur de combat, est un véritable cuirassé ; il est même, par l'étendue de la surface blindée, le plus cuirassé de tous les cuirassés construits depuis la grande série des frégates de Dupuy de Lome ; il porte d'ailleurs un pont blindé à l'emplacement convenable pour la protection des parties vitales, avec, au-dessus de ce pont, une tranche cellulaire contenant le charbon. Après avoir combiné d'une manière si rationnelle la protection de l'ancienne *Gloire* et celle du *Sfax*, l'auteur du *Dupuy de Lome* n'aurait pas dû s'arrêter là ; on s'étonne vraiment qu'il n'ait pas proposé, pour le *Masséna* par exemple, l'amélioration du système de protection qui était plus particulièrement nécessaire aux cuirassés d'escadre.

Il est très digne de remarque que le modèle offert par le *Dupuy de Lome*, comme superposition des effets protecteurs de la cuirasse verticale et du pont blindé, n'est point ce qui attira l'attention sur ce navire. On a, au contraire, admiré l'accumulation des qualités de combattant et de croiseur réalisée avec un faible déplacement, accumulation plus apparente que réelle. Le *Dupuy de Lome* contient en effet de tout, mais trop peu de chaque élément. A l'artillerie, par exemple, il n'a été attribué qu'un poids égal au trentième du déplacement, 217 812 kilogrammes exactement, munitions comprises, et cette part, déjà faible, s'évanouit, si l'on considère que, dès le premier armement, les prévisions de poids ont été dépassées de 288 291 kilogrammes. Il aurait donc fallu débarquer l'artillerie, avec quelque chose en plus, pour mettre le navire dans ses lignes d'eau. Pour ce motif, le *Dupuy de Lome* n'a été reproduit, ni en France ni à l'étranger. On ne se contente plus aujourd'hui de satisfaire fidèlement au devis des poids ; on veut, avec raison, garder du disponible pour faire face au danger de la surcharge, si fatale aux bâtimens qui vieillissent.

Plusieurs petits cuirassés français, mis en chantier après le *Dupuy de Lome*, ont présenté la même disposition générale de protection, mais avec un cuirassement vertical limité à la tranche cellulaire et aux postes des canons. Leurs qualités, trop insuffisantes comme croiseurs, ont empêché de rendre justice à la perfection de leurs détails et à l'exactitude avec laquelle ils ont satisfait à leur devis. Ils ont souffert des erreurs de leur programme qui répondait à la vieille manie de construire, pour les stations

lointaines, non des bâtimens appropriés à cet emploi, mais de simples réductions des navires étudiés pour un autre service.

En résumant ce rapide historique, nous voyons que les diverses combinaisons que l'on peut faire, du cuirassement et du cloisonnement, pour la protection des navires contre l'artillerie, avaient toutes été essayées et pratiquées en 1890. Ces combinaisons sont au nombre de trois :

1° Emploi exclusif du cuirassement sur certains bâtimens et de la tranche cellulaire sur d'autres. C'est la solution adoptée en France. Elle a donnée, d'une part, le *Duperré* et les nombreux cuirassés qui en dérivent, classe *Bayard* comprise ; d'autre part, le *Sfax* et tous les croiseurs qui l'ont suivi, jusqu'au *Dupuy de Lome*. Cette solution, légèrement mitigée par le cuirassement de la grosse artillerie, se retrouve sur les trois gardes-côtes japonais type *Matsou-sima*.

2° Emploi simultané du cuirassement et du cloisonnement, par juxtaposition sur un même navire. La partie centrale est blindée. Les extrémités sont protégées par une tranche cellulaire. Le pont blindé change de position, en passant du caisson central aux régions cloisonnées ; le raccordement de ses trois tronçons est fait par deux traverses cuirassées. Cette solution a été surtout adoptée en Angleterre, où elle a donné les séries successives de navires à citadelle types *Inflexible*, *Collingwood*, *Royal-Sovereign*, et aussi les deux croiseurs cuirassés ou plutôt les deux cuirassés de station *Imperieuse* et *Warspite*. Elle a été reproduite dans divers pays, mais non en France.

3° Emploi simultané, par superposition, des deux modes de protection, la cuirasse recouvrant les flancs de la tranche cellulaire. La cuirasse verticale ajoute ainsi son action à celle du pont blindé pour protéger les parties vitales ; la tranche cellulaire atténue l'effet des brèches, principalement en ce qui concerne la stabilité. Cette solution vient d'être spécialement signalée à l'occasion du *Dupuy de Lome ;* elle a été adoptée en 1888 pour le petit croiseur japonais *Chiyoda* et elle a reçu, vers la même époque, une application beaucoup plus importante en Italie, sur les cuirassés type *Sardegna.*

De ces trois solutions du problème de la protection à donner à la flotte de combat contre l'artillerie, la troisième a prévalu à juste titre pour tous les bâtimens auxquels leur fort tonnage permet de porter une cuirasse. Il nous reste à étudier son déve-

loppement, en insistant sur les motifs qui le justifient, et à décrire deux formes différentes, et toutes deux rationnelles, sous lesquelles elle peut être appliquée.

IV

Bien des choses changent en France, en quatre ans. cependant, quand je rentrai du Japon en 1890, la marine cuirassée était restée stationnaire, et elle me sembla momifiée dans ses vieilles bandelettes. J'avais, à Brest, travaillé à l'*Amiral-Baudin* et commencé la construction du *Neptune*; je trouvais à Toulon le *Magenta*, leur frère, encore inachevé, le *Marceau* en essais, le *Hoche* arrivant de Lorient après une traversée très dure et bien supportée. Tous ces bâtimens appartenaient à un modèle qui m'était connu, et auquel j'avais opposé, en 1878, le projet d'un très inconfortable monitor, seule solution permise par l'exiguïté du déplacement et l'ensemble des conditions imposées. Les successeurs que l'on se préparait à leur donner étaient, comme eux, affligés, par le programme, d'une insuffisance de déplacement d'environ 2000 tonnes, et ils ne pouvaient que perpétuer, à tous égards, leurs vices fondamentaux.

Sur les croiseurs, il se rencontrait quelques innovations, spécialement dans la manière de comprendre la stabilité et les moyens propres à la protéger. Nous en avons vu les mérites, surtout en ce qui concerne les croiseurs-torpilleurs.

En somme, l'étude de la puissance défensive était à reprendre par la base, pour toutes les classes de navires, en se préoccupant enfin de ce que devient la stabilité, quand la coque est trouée. Le plus urgent, en raison des mises en chantier prochaines, était d'améliorer la situation des cuirassés.

Ce qui a été dit à l'occasion du *Tonnerre* a pu faire pressentir assez bien quels étaient, en 1890, les deux défauts communs à tous nos cuirassés. Ces défauts peuvent être exposés avec autant de clarté que de précision, si l'on veut bien accepter tout d'abord le monitor comme terme de comparaison.

Comme les monitors, mais sans les motifs qui imposent cette disposition aux monitors, nos cuirassés avaient leur pont blindé au can supérieur de la ceinture cuirassée. Tout projectile perforant la cuirasse devait donc pénétrer dans les parties vitales des navires; le coup était mortel.

Comme les monitors aussi, mais en opposition formelle avec les principes qui justifient à cet égard les monitors, les mêmes cuirassés avaient le can supérieur de leur ceinture, — c'est-à-dire le dessus de leur caisson blindé, — à un mètre environ au-dessus de la flottaison ; parfois même s'était-on contenté d'une hauteur de caisson très inférieure à celle des monitors. Or les monitors, qui n'éprouvent jamais des roulis étendus, reçoivent impunément une largeur supérieure de plusieurs mètres à la limite imposée aux cuirassés de forme ordinaire, par la crainte des roulis trop durs. Il résulte de là que la hauteur de caisson, suffisante pour assurer la stabilité des monitors, est insuffisante sur les cuirassés, sans l'appoint de la superstructure légère en prolongement de la muraille du caisson. Cet appoint est assuré en temps de paix; mais il ne survit pas à la première phase d'un combat. Le cuirassé peut ainsi tomber dans une situation critique, bien que sa cuirasse soit restée intacte, ce qui, à une époque d'artillerie moyenne à tir rapide, diminue, dans une singulière proportion, l'importance du cuirassement et la valeur militaire des bâtimens qui en sont munis.

Considérons maintenant ce que devient la stabilité, quand la cuirasse est perforée, sans que le navire soit détruit. Il ne s'agit plus ici, bien entendu, que de la série de navires commençant au *Brennus* et mis en chantier à partir de 1890. Ces bâtimens ont reçu, comme correctif au premier des défauts signalés, un second pont blindé légèrement, qualifié du nom de pare-éclats et placé au-dessous du pont blindé principal, au can inférieur de la ceinture cuirassée. La hauteur de la ceinture restait la même que sur la série *Magenta*. Une tranche cellulaire se trouvait établie, à l'état rudimentaire, sans avoir été avouée; pour juger de sa valeur, il faut maintenant, après avoir comparé le cuirassé avec le monitor, le comparer avec le croiseur à flottaison cellulaire.

Intact, le caisson protecteur des navires à flottaison cellulaire, qui s'élève au-dessus de la mer à plus du cinquième de la demi-largeur des bâtimens, suffit à lui seul à assurer, et au delà, leur stabilité contre tous les efforts extérieurs de chavirement qui peuvent être prévus. La perforation de la muraille met rapidement fin à cette situation favorable, en ouvrant des compartimens à la mer et en supprimant ainsi, pour ces compartimens, les forces hydrostatiques alternatives dont le balancement seul soutient les navires debout malgré la position élevée

de leur centre de gravité. L'effet de chaque brèche à la flottaison équivaut à celui d'une diminution de largeur du navire, ou bien, au point de vue où nous sommes placés, à une diminution de hauteur du caisson. Si serré que soit le cloisonnement, si parfait que soit le compartimentage, quand le charbon des cellules a été consommé, il suffit de trois brèches, quatre au plus, pour amener le bâtiment à la situation inquiétante du cuirassé à caisson bas, et à cuirasse intacte. Les impulsions extérieures possibles, produites par la houle ou l'action du gouvernail, deviennent capables de faire chavirer. En allant plus loin, comme avaries, on arriverait rapidement à l'état où l'intervention du dehors ne serait plus nécessaire et où le navire tendrait de lui-même vers une position d'équilibre nouvelle, stable cette fois, la quille en l'air. Ces indications suffisent, sans qu'il y ait lieu d'insister, pour faire deviner l'effet des coups perforans sur le cuirassé dont la hauteur du caisson protecteur au-dessus de l'eau est trois fois moindre, et le compartimentage quatre ou cinq fois moins serré, qu'à bord du croiseur à flottaison cellulaire.

Ces vérités élémentaires, tenues pour évidentes aujourd'hui, étaient contestées, il y a quinze ans, non sans acrimonie, par les coupables, que la courtoisie d'une polémique essentiellement impersonnelle n'empêchait pas de se sentir implicitement en cause, et qui se montraient peu enclins à « perdre la face. » Il me fallut donc les établir par un procédé très simple, et cependant irréfutable. Tel fut l'objet des expériences sur modèles décomposables, exécutées à Toulon en 1890 et 1891. La méthode consiste à représenter le navire par un modèle, dont on enlève les parties, qui, sur le navire perforé, cessent de contribuer à la stabilité, et à passer ensuite graphiquement, par des tracés élémentaires, du cas du modèle à celui du navire ; elle n'exige aucun déploiement de connaissances scientifiques, ni pour être appliquée, ni pour être comprise. Depuis lors, on est parvenu à appliquer, aux navires en avarie, les procédés de calcul créés pour les navires intacts, mais l'emploi du modèle offre toujours plus de garanties. Deux séries d'expériences conduites avec une grande célérité permirent de porter un jugement, la première sur les croiseurs récemment mis en service, la seconde sur les cuirassés en projet : elles confirmèrent nettement les conclusions qui pouvaient jusque-là être repoussées comme pessimistes, et fournirent les règles certaines pour assurer aux navires la sécurité indispensable.

Tous les navires de combat, cuirassés ou non cuirassés, doivent recevoir une tranche cellulaire, aussi compartimentée pour le moins que celle du *Sfax*. Tous ceux qui ne jouissent pas de la propriété des monitors doivent être ainsi protégés au-dessus de la flottaison, sur une hauteur dépassant le dixième de la largeur du navire, et atteignant, par conséquent, deux mètres et demi sur les cuirassés d'escadre. A ces conditions seulement, la perforation de la tôlerie légère au-dessus du caisson protecteur est pratiquement indifférente, au point de vue du chavirement, et la présence de deux ou trois brèches à la flottaison n'a jamais de conséquences immédiates, fatales à la stabilité.

La grande hauteur, ainsi nécessaire aux plaques qui doivent recouvrir entièrement les murailles de la tranche cellulaire sur un cuirassé, oblige, pour ne pas exagérer leur poids, à réduire leur épaisseur. De là, un motif impérieux, s'ajoutant aux raisons déjà connues, et obligeant à donner au pont blindé la même position, sur les cuirassés, que sur les navires simplement protégés. Un exemple numérique fera bien comprendre cette nécessité. Supposons que, sur un ancien navire à disposition défectueuse comme le *Duperré*, la résistance de la ceinture à la perforation soit égale à celle du pont, et représentons-la par un : la protection des parties vitales se trouve ainsi représentée par un. Si le pont blindé est simplement transporté au bas de la ceinture cuirassée, la protection des parties vitales sera représentée par deux. Si, en même temps, l'épaisseur de la ceinture est réduite de moitié en raison de l'augmentation de la surface (nous faisons une pure hypothèse), la protection des parties vitales sera ramenée à un et demi, ce qui est encore un progrès convenable par rapport à l'état primitif. Si, au contraire, le pont blindé restait au-dessus de la ceinture réduite d'épaisseur, la protection des parties vitales tomberait à la valeur un demi, ce qui serait inacceptable.

Le respect pour les cloisons et pour le contenu de la tranche cellulaire a conduit, en France, à conserver un blindage horizontal qui recouvre cette tranche à la partie supérieure. L'utilité de ce pont est évidemment secondaire ; son but est entièrement atteint quand il a fait ricocher ou éclater un projectile, tout en étant lui-même perforé ou déchiré d'une manière quelconque. L'épaisseur de ce pont est, en général, la moitié environ de celle du pont blindé principal ; mes projets de 1891

ne prévoyaient que l'épaisseur des tôles d'un pont ordinaire.

Aux innovations proposées en 1891, qui ont été réalisées dix ans plus tard sur les cuirassés type *Patrie*, en était jointe une autre que la *Patrie* n'a pas reproduite. C'est la protection contre la torpille automobile, dont l'apparition du premier sous-marin, le *Gymnote*, faisait prévoir, dès 1890, la nécessité prochaine. La disposition de blindage imaginée à cet effet a été très exactement appliquée plus tard au *Cezarewitch* par les chantiers de la Seyne.

Plusieurs projets complets de cuirassés furent préparés dans ces conditions en 1891. Ils se ressentaient plus ou moins de la gêne d'une limite de déplacement de 12 000 tonnes, à laquelle les programmes s'attachaient aveuglément depuis plus de dix ans et qui était en contradiction absolue avec la réalisation d'une bonne puissance défensive associée aux autres conditions imposées. Le dernier de ces projets, dans lequel je m'étais affranchi de cette entrave, atteignait 14 000 tonnes ; il est bien le prototype des cuirassés type *Patrie;* il ne fut terminé qu'au commencement de l'année 1892, et ne put, en raison des circonstances, être présenté au ministère que sous une forme officieuse.

Les projets de 1891 eurent le même sort que jadis celui de 1872. Ensevelis pendant le même laps de temps, ils ne ressuscitèrent qu'après le signal de l'étranger. Les motifs d'accueillir avec confiance les innovations proposées, de les approuver sans retard, de les appliquer avec célérité, étaient cependant bien plus probans et plus graves qu'en 1872. Il est juste de dire que le Conseil des travaux fut divisé et hésitant. Le ministre se montra perplexe. Le chef d'état-major garda la décision envoyée à son visa, et tint à laisser à son successeur, qui s'exécuta en bon soldat devant une consigne, le soin d'expédier la dépêche dont les termes ne me permettaient pas d'envoyer officiellement mon travail définitif.

L'échec venait du côté du chiffre du déplacement, au sujet duquel l'opinion était très divisée et déroutée dans la marine, tandis qu'un accord unanime était établi, assurait-on, dans le Parlement. La presse suivait l'opinion du Parlement, ou l'inspirait. A permettre l'addition de 100 tonnes, aux 12 000 concédées, un ministre se serait cru exposé à recevoir le lendemain son diplôme d'éleveur de mastodontes, sans motif, d'ailleurs, à l'appui d'un qualificatif si désobligeant. Il eût donc

fallu travailler d'abord l'opinion par un recours à la publicité, ce qui est une analogie de plus avec la situation de 1873. A cette époque déjà, devant le parti pris, dans la marine seule cette fois, contre la corvette à flottaison cellulaire, l'amiral Coupvent-Desbois m'avait signalé une campagne de presse comme indispensable. Mais, les études d'ordre militaire me semblent plutôt faites pour rester ignorées du public jusqu'au jour où elles ont abouti, comme c'est le cas aujourd'hui par la construction du *Henri IV* et de la *Patrie*. Le scrupule, discutable en 1873, était justifié en 1891 par la gravité même des défauts de nos cuirassés, et aussi par la violence des critiques injustifiées dont la marine se trouvait alors l'objet. A la lutte, aussi ardente qu'enténébrée entre ennemis et partisans des gros déplacemens, s'enchevêtrait une campagne intéressée concernant le modèle de chaudières. A propos d'accidens survenus dans le tuyautage en cuivre qui ne convenait plus aux nouvelles pressions, la marine était prise violemment à partie pour ses vieilles chaudières cylindriques. On faisait flèche de tout bois. De ce qui avait transpiré, par les expéditionnaires, de mon rapport de février 1891 relatif aux croiseurs, sortit, dans le plus répandu des journaux de Toulon, un article au titre suggestif de : « Chaudières qui éclatent et croiseurs qui chavirent. » Je ne saisissais pas encore la liaison qui existait entre les deux sujets et qui devait amener, cinq ans plus tard, la construction de « Cuirassés qui chavirent » pour permettre plus commodément la commande de « chaudières qui éclatent ; » mais je voyais flotter une bannière qui n'était pas la mienne. Au sujet de la stabilité des cuirassés, je m'abstins de tout rapport écrit, me bornant aux déclarations verbales, dont la trace est conservée par les procès-verbaux du Conseil des travaux.

Les années qui suivirent 1891 furent infertiles en progrès ; je les consacrai surtout à m'édifier de mon mieux sur la question obscure des nouvelles chaudières qui prenait décidément une tournure inquiétante. On ne rencontre à cette époque, concernant la stabilité des cuirassés, qu'une disposition ingénieuse adoptée sur le *Jauréguiberry* et un incident ridicule survenu au *Magenta*. On avait évidemment glosé, dans le port de Toulon, sur les expériences de modèles décomposables, et, malgré la discrétion observée au sujet des cuirassés, ou peut-être à cause de cette discrétion, une légende absurde s'était formée, concer-

nant la sécurité du *Magenta*. Il en résulta une panique à bord, au cours d'une manœuvre d'artillerie faisant prendre au navire une inclinaison prononcée. L'affaire, aujourd'hui oubliée, fit du bruit dans la presse parisienne. Le ministre d'alors se plaisait à découvrir des responsabilités et avait ensuite la main lourde, surtout pour frapper à faux, comme il fit après l'accident de tuyautage de l'*Aréthuse :* il songea à sévir contre l'auteur des plans, mais il se renseigna heureusement à bonne source. On lui démontra sans peine que la panique était sans fondement et le *Magenta* sans défaut à l'état intact; qu'un ingénieur est hors de cause, d'ailleurs, quand il a préparé des plans conformes aux instructions ministérielles les plus précises; et qu'il ne pourrait être, sans injustice, sacrifié, de ce fait, au profit des incapables ou des paresseux qui n'ont, de leur vie, dessiné ni un navire, ni une gaffe. L'affaire en resta là; mais la connaissance des effets d'une avarie de combat sur la stabilité commença à se répandre. La situation où, vers le même temps, la simple rupture d'un couvercle d'écubier voisin de la flottaison mit un instant le *Formidable*, pendant une tempête, fut plus directement démonstrative. Personne ne bougeait toutefois, on attendait toujours un signal venant du dehors.

En 1893, survint l'affreuse catastrophe du *Victoria* éperonné par le *Camperdown*. L'avant du navire, ouvert à la mer, cessa de coopérer à la stabilité. Rien n'était désespéré si le danger eût été connu à bord, et la manœuvre dirigée en conséquence. Marchant en avant, le *Victoria* chavira brusquement, au premier mouvement du gouvernail.

La leçon fut comprise en Angleterre, et, comme on pense, rapidement mise à profit par un constructeur de l'envergure de sir William White. Dès l'année 1893, les cuirassés type *Majestic* apparaissaient sur les chantiers, avec leur pont blindé unique placé au can inférieur de la cuirasse, et leur ceinture de plaques, de grande hauteur, couvrant un entrepôt cloisonné. Depuis lors, les constructions nouvelles se sont rapidement succédé, par séries renouvelées presque chaque année, en étendant le blindage aux extrémités, corrigeant successivement toutes les anciennes défectuosités des navires anglais, réalisant chaque fois un progrès nouveau, avec, chaque fois, le déplacement, accepté sans marchander, qu'exigent les qualités de puissance et de vitesse demandées. Au début de 1905, l'Angleterre ne comptait

pas moins de quarante-cinq bâtimens du nouveau modèle, achevés ou en chantier, dont plusieurs en service depuis l'année 1896.

Telle fut la confiance, au point de vue de la sécurité des fonds, inspirée en Angleterre par la nouvelle disposition inaugurée sur le *Majestic*, que l'on ne craignit pas de réduire, d'environ moitié, l'épaisseur des plaques de ceinture. On descendit même à quinze centimètres, soit le quart de l'épaisseur des plaques de l'ancien *Inflexible*, sur l'une des classes qui succédèrent au *Majestic*, celle du *Canopus*. On s'arrêta généralement à vingt-trois centimètres. Cette diminution du cuirassement coïncide, il est vrai, avec l'adoption du harvéyage, une de ces révolutions soudaines dans la résistance du métal, par lesquelles la cuirasse a répondu, de temps à autre, au progrès lent et continu du canon. Les plaques de quinze centimètres harvéyées à double trempe ne sont pas loin de valoir les anciennes plaques en fer doux de soixante et un centimètres.

On sait que la réforme inaugurée en Angleterre en 1893, dans le système de protection, fut appliquée aux quatre derniers des six grands cuirassés que le Japon a commandés aux chantiers anglais en prévision du conflit avec la Russie, et auxquels il doit sa fortune.

En France, le dispositif protecteur nouveau n'ayant été adopté sur les cuirassés de combat qu'après les croiseurs, son histoire s'enchevêtre pour ces deux classes de navires, de telle sorte que notre récit doit présenter ici une certaine incohérence pour être le tableau fidèle des faits.

En 1882, furent commencés à Rochefort les plans d'un croiseur de vingt-deux nœuds de vitesse, dérivés exactement de ceux qui venaient d'être terminés à Toulon pour un cuirassé. La cuirasse, disposée de la même manière, couvrait la tranche cellulaire complète, toute la coque à l'avant, jusqu'au gaillard, les tourelles principales et partiellement la moyenne artillerie; son épaisseur, au milieu de la ceinture, était de douze centimètres. Les expériences de tir exécutées à Toulon contre une vieille frégate, du type *Gloire*, la *Gauloise*, je crois, avaient montré que l'obus à la mélinite, du calibre de quatorze centimètres, auquel s'arrêtait l'artillerie à tir rapide, était sans aucun effet contre les plaques en fer doux de dix centimètres d'épaisseur; il était permis d'en conclure qu'une cuirasse en acier de douze centimètres assurerait pour quelque temps la supériorité militaire contre

les navires non blindés, si puissante que pût être leur artillerie. Un changement de service m'obligea à interrompre cette étude, en en confiant la poursuite à un ingénieur expérimenté, qui avait su faire des croiseurs simplement médiocres, d'après des programmes éminemment défectueux, mais que cette espèce de sauvetage des erreurs officielles savait seul intéresser. Le projet resta tel que je l'avais laissé, une ébauche faite sur des données heureusement exactes. Les choses en étaient là, quand, en 1895, une crise d'excitation succédant à une période de somnolence, des rivaux furent réclamés au *Powerful* et au *Terrible* qui se terminaient en Angleterre, avec vingt-deux nœuds de vitesse. Les grands croiseurs surgissaient un peu partout, avec le *Rurik* en Russie, le *New-York* et le *Brooklyn* aux États-Unis. Nous n'avions rien de prêt, sauf les plans d'une *Jeanne d'Arc*, genre *D'Entrecasteaux*, de dix-neuf nœuds, plans qui faisaient depuis longtemps la navette entre Paris et Toulon où on les renvoyait pour retouches. La besogne manquait depuis plusieurs mois à Toulon, où les ouvriers, disait-on, arrachaient l'herbe autour des chantiers déserts. Le travail de Rochefort fut exhumé et jugé utilisable. Le modèle des chaudières fut changé, la chambre des machines un peu allongée, le blindage intérieur contre les torpilles supprimé; cela donna l'espace et le poids pour un vingt-troisième nœud possible. Un léger remaniement dans la répartition de l'épaisseur des plaques permit d'utiliser le harvéyage, qui exigeait alors quinze centimètres d'épaisseur. Le plan des formes ne fut même pas refait. Au bout d'un mois, le tracé à la salle était en main et les premières commandes de matériaux préparées. On prévoyait qu'on en pourrait faire l'essai au bout de trois ans. Telle est l'histoire de la *Jeanne d'Arc*, qui compte aujourd'hui de si nombreux similaires en France et à l'étranger. Son système défensif a été exactement reproduit sur tous nos croiseurs, et ensuite sur tous nos cuirassés, sauf le *Henri IV*.

Il eût été naturel de mettre en chantier, en même temps que la *Jeanne d'Arc*, son ancêtre direct, le cuirassé du futur modèle *Patrie*, mais, dès qu'il en fut question, au commencement de 1896, la difficulté du déplacement surgit à nouveau. Les factions n'avaient pas désarmé depuis 1891, et, la passion s'en mêlant, tout le monde ayant pris parti, il restait peu de place au simple sens commun. L'école favorable aux gros déplacemens eût été la plus puissante, si elle eût voulu admettre les motifs qui lui

donnaient raison; mais elle regardait à peu près comme crimes de lèse-majesté les critiques adressées aux navires sur lesquels tant d'officiers avaient loyalement gagné leurs grades; et, pour préférer quatorze mille tonnes à douze, elle se plaçait à un point de vue purement esthétique. L'école contraire n'avait aucun programme; elle était divisée; son avant-garde aurait volontiers composé la flotte de torpilleurs de soixante à quatre-vingts tonnes, soutenus par des canonnières de quatre cents comme mastodontes; elle n'était unie que pour condamner, comme inutilement colossal, tout ce qui approchait de douze mille tonnes. Le ministre, sans s'associer aux exagérations des sectaires, subissait quelque peu l'influence des partisans des petits navires, et se montrait mal disposé, au début, à dépasser douze mille tonnes. Il lui répugnait même d'accroître le déplacement de huit mille tonnes prévu par son prédécesseur pour l'unique cuirassé inscrit au budget. Les idées régnantes, au sujet de la puissance défensive, n'avaient encore été modifiées, en 1895, ni par les essais de modèle de 1890-91, ni par la catastrophe du *Victoria*, ni par l'exemple de l'Angleterre. Le cuirassé de huit mille tonnes prévu à cette date, qui aurait porté le nom du *Henri IV*, était un *Tréhouart* empiré, avec une hauteur de caisson blindé égale au huitième de celle exigée par sa largeur, et sans tranche cellulaire. Aux plans de ce navire étaient joints, encore inachevés au ministère, ceux d'une *Jeanne d'Arc* qui, abandonnant le modèle *Dupuy de Lome*, revenait au système de protection du *Duperré* et du *Bayard*. Les plans de ces singuliers navires ont été terminés, et conservés soigneusement à titre de curiosités historiques.

En présence de l'impossibilité d'aborder le déplacement de quatorze mille tonnes, le recours à la disposition générale des monitors restait ouvert, comme l'unique moyen d'obtenir un bâtiment exempt de vices rédhibitoires. Cette solution fut proposée et agréée en principe, au mois de février 1896, pour le *Henri IV* actuel, dont les plans furent commencés. L'opposition surgit aussitôt, plus universelle et plus violente que contre le cuirassé du modèle *Patrie*. En désespoir de cause, le ministre accepta, au mois d'avril, le déplacement de quatorze mille tonnes et mit à l'étude un *cuirassé genre croiseur*. Cette dénomination, après la mise en chantier de la *Jeanne d'Arc*, convenait très bien à définir le système défensif du nouveau cuirassé, comparative-

ment à celui du *Henri IV*. Un instant, on put croire résolu le problème du modèle de cuirassé à adopter pour la nouvelle flotte. Quelques semaines plus tard, l'étude commencée en avril fut arrêtée net. Puis le service des constructions navales fut divisé de manière à perdre toute autorité et tout moyen d'action. La bizarre organisation, œuvre d'ineptie orgueilleuse à l'origine, qui devait avoir la même durée que ses causes, a été attribuée au soupçon, qui pesait sur moi, de manquer de la souplesse d'opinions qu'impose en dogme l'évangile des temps nouveaux, et qu'excuserait, hélas! l'exemple de quelques braves gens, fils de gens d'honneur. Je ne m'en défendrai pas. Cependant, des indices immédiats et surtout la suite des événemens m'ont montré qu'il s'était agi de satisfaire aux convenances du ministre, en lui épargnant la peine d'écarter l'intervention du service technique dans le choix des modèles de chaudières. Mais je n'ai ici à mentionner les mesures prises à la fin de 1896 qu'au point de vue de leur influence sur l'évolution de la puissance défensive de nos navires.

D'abord la construction des bâtimens commencés fut subordonnée à l'achèvement de quelques rafistolages, et conduite ainsi avec une extrême lenteur, ce qui eut des conséquences désastreuses, surtout pour le *Henri IV*, que la faiblesse de son déplacement avait fait finalement accepter. En effet, si le *Henri IV*, commencé en 1896, avait été essayé en 1900 ou même 1901, on aurait pu choisir, en connaissance de cause, entre les deux modèles, cuirassé-croiseur et cuirassé-monitor, dont nous ferons plus loin le parallèle.

Pour les cuirassés, la réforme urgente du système de protection fut ajournée à plusieurs années. Dans l'intervalle, deux nouvelles unités ajoutèrent une soixantaine de millions au demi-milliard déjà sorti des escarcelles françaises pour la construction d'une flotte de combat défectueuse.

En même temps que les cuirassés étaient frappés dans leurs qualités militaires, les croiseurs le furent dans celles de navires de course. Le caisson protecteur de la *Jeanne d'Arc* était assez bien accepté, pour que les réclamations d'un ingénieur et de quelques officiers en faveur du retour au cuirassement du *Bayard* ne fussent pas entendues; mais la nouvelle *Jeanne d'Arc*, qui figurait au budget sous le nom de C_3, et dont les plans avaient été refaits à loisir, fut abandonnée. La lutte pour la supériorité

de vitesse sur les croiseurs des marines rivales fut arrêtée, et resta arrêtée jusqu'en 1902. Notre ancien Conseil d'amirauté, ressuscité avec ses membres presque au complet, fut convoqué à cet effet; ses délibérations, qui furent extrêmement confuses, limitèrent finalement aux environs de huit mille tonnes le déplacement des croiseurs cuirassés, en réduisant de deux nœuds la vitesse et d'un millier de milles la distance franchissable attribuées au C_3. Cela ne pouvait donner que le type *Dupleix*. En revanche, le nombre des croiseurs cuirassés fut accru bien au delà de toutes les anciennes prévisions.

J'aurais certes mauvaise grâce à critiquer trop vivement des bâtimens tels que le *Montcalm*, le *Sully*, la *Marseillaise*, pour lesquels l'opinion maritime est indulgente, et qui tous ont un peu dépassé les conditions de leur programme, tout en présentant, à l'état neuf, le disponible en poids assuré par une étude sincère. J'avouerai cependant que la nécessité de construire des croiseurs inférieurs à leurs rivaux, à la fois en puissance et en vitesse, ne m'a jamais paru démontrée. Naviguer isolément et sans soutien est fort dangereux pour de semblables navires. Se réunir en escadres secondaires, sous l'appui des cuirassés, pour soutenir l'escadre principale dans ses combats, comme l'a indiqué le rapport à l'appui d'un budget, est vraiment tirer un pauvre profit d'une vitesse de vingt et un nœuds. Dans la tactique des batailles, on obtiendra toujours de meilleurs services, à prix égal, d'une escadre de cuirassés type *Patrie*, éclairée par les croiseurs genre *Jurien de la Gravière* et par de simples coureurs de trois mille tonnes, que d'une escadre de croiseurs cuirassés. Dans les stations lointaines, la France, à supposer qu'elle puisse s'offrir le luxe d'une flotte spéciale, sera toujours représentée insuffisamment par tout navire jugé indigne de servir dans les mers d'Europe. Enfin et surtout, l'affaiblissement relatif, qui pour les navires vient vite avec l'âge, se chargera trop bien de nous pourvoir de navires lents et faibles, pour qu'il convienne d'en construire de neufs.

Le croiseur cuirassé se comprend bien, au contraire, dans le rôle de coureur isolé, maître des routes de la mer, partout où n'atteint pas le boulet d'une escadre ennemie. Les navires propres à capturer les paquebots et à échapper par leur vitesse à l'atteinte des croiseurs sont déjà un porte-respect sérieux vis-à-vis des puissances à grand commerce maritime : tel a été le rôle

prévu pour le *Château-Renault* et le *Guichen*. Si, de plus, ils sont capables de détruire ceux qui tenteraient de contrecarrer leurs opérations, ils deviennent, à la fois, une menace formidable pour le commerce ennemi et une protection efficace pour le commerce national. Tel est le rôle, pour lequel la *Jeanne d'Arc* et le C_3 auraient dû être terminés en 1899 au plus tard. A côté de leurs qualités brillantes, de tels navires ont le défaut de perdre, plus vite que tous les autres, leur suprématie du début. Le progrès continu des vitesses les relègue vite au second rang. Leur puissance militaire elle-même a quelque chose de particulièrement éphémère. C'est ainsi que le cuirassement complet du *Dupuy de Lome*, en acier ordinaire de dix centimètres, n'a eu l'importance prévue que durant une courte période, comprise entre les expériences de tir contre la *Gauloise* en 1889, et celles contre le *La Galissonnière* en 1896; à cette dernière date, il ne valait même plus la protection légère du *D'Entrecasteaux*. La ceinture harvéyée de quinze centimètres des nouveaux croiseurs, de même, perdra vite sa valeur, par suite de l'amélioration des projectiles en général et de l'accroissement du calibre des pièces à tir rapide. Les croiseurs cuirassés doivent donc être construits très vite et en très petit nombre à la fois. Pour eux, du reste, la valeur individuelle est tout; leur nombre importe moins, parce que, à les réunir en escadre, on additionne bien ensemble leurs puissances militaires, mais non pas leurs vitesses individuelles, et que la vitesse est la qualité principale d'où dépend l'excellence de leur service.

Cette petite digression termine tout ce que nous avons à dire sur les croiseurs, car l'évolution de leur puissance défensive a été terminée dès l'année 1896.

V

Pour les cuirassés de combat, le revirement de l'opinion, qui, à défaut de l'autorité hésitante, décida enfin l'adoption d'un système de protection efficace, date du commencement de l'année 1898.

La conversion des pécheurs eut lieu à l'occasion des expériences de modèles décomposables, reprises à Brest par un ingénieur venu de Toulon, qui fit, au sujet du *Charles Martel*, un rapport complet, catégorique et lumineux. Les prédicateurs qui

eurent le mérite de cette conversion, furent les ingénieurs qui, sur des programmes issus du Conseil des travaux, avaient autrefois produit les pires chavirables de nos cuirassés. Entrés à leur tour au Conseil, ils donnèrent un bel exemple de probité professionnelle. Grâce à eux, le Conseil sentit passer de nouveau le souffle intermittent qui l'avait animé en 1872.

Un projet conforme aux études de mars 1892 et d'avril 1896 sous le rapport du système de protection, du déplacement, etc., un peu différent comme vitesse et comme disposition de l'artillerie moyenne, présentant l'épaisseur de cuirasse de trente centimètres, à laquelle l'Amirauté anglaise s'est ralliée l'an dernier, fut demandé par le ministre à la section technique, le 5 mai 1898. La préparation des plans fut menée rondement. Elle prit en tout cent jours de travail, plus vingt-cinq employés à des discussions préliminaires, et à de petites retouches résultant de modifications au programme initial.

En dépit de tout le temps perdu depuis l'année 1890, nous pouvions encore arriver en assez bon rang. L'Angleterre, à la vérité, et par circonstance le Japon à sa suite, avaient pris sur nous une avance de près de cinq ans ; mais la marine anglaise n'est plus, comme il y a trente ans, la seule avec qui nous ayons à compter. Les États-Unis devaient tâtonner encore, avant d'aboutir au type *Louisiana*. L'Allemagne ne devait adopter qu'en 1901 la disposition du *Majestic*, sur ses dix cuirassés de treize mille tonnes du type *Braunschweig*. La Russie devait rester plus en arrière encore. L'Italie avait bien devancé tous les autres pays, Angleterre comprise; mais la disposition du *Sardegna*, parfaite pour la protection des parties vitales, garantissait insuffisamment la stabilité; le défaut de hauteur de la ceinture et de la tranche cellulaire s'était encore accentué, par suite d'une forte surcharge.

Notre situation était d'ailleurs avantageuse à quelques égards. En premier lieu, l'étude du nouveau système défensif, reprise à six ou huit fois pour les cuirassés, appliquée et expérimentée sur plusieurs séries de croiseurs depuis 1872, nous mettait à l'abri des erreurs ou des imperfections initiales dont les autres marines ne se sont affranchies que progressivement. La protection était aussi bien assurée aux extrémités du navire qu'à la région centrale, ce qui mettait à l'abri des changemens d'assiette tels que celui du *Mikaça*, plongeant de près de deux mètres

à l'arrière, pendant la bataille de Tsou-sima, à la suite de l'explosion d'un obus de quinze centimètres dans la partie non cuirassée. De plus, sur d'autres points que la bande voisine de la flottaison, la puissance défensive de nos navires pouvait prétendre à quelque supériorité. Il y a plaisir à parler des tourelles blindées, qui, au cours de l'expérience de tir contre le *Suffren*, ont si vigoureusement renvoyé les projectiles dans l'estomac de leurs détracteurs. Les études persévérantes, à la suite desquelles mon excellent collaborateur M. Gayde a su associer la solidité irréprochable du support à l'élasticité qu'exige la parfaite sécurité des organes et du personnel, n'ont pas, à ma connaissance, leur équivalent ailleurs. La race des bons serviteurs du pays ne s'éteint ni ne veut s'éteindre chez nous. Nous pouvions donc espérer, au cours de l'été 1898, mettre en chantier les meilleurs cuirassés du monde, et voir les premiers d'entre eux arriver en service à la fin de 1901.

Mais le dossier des nouveaux navires, muni de toutes les approbations, visas et sacremens réglementaires, qui n'avaient pas rempli moins de onze mois, ne put être présenté à la signature du ministre que le 8 août 1899. Une variante concernant le calibre de l'artillerie moyenne fut indiquée simplement et non discutée. La nécessité, pour un nouveau ministre, de s'éclairer et d'éclairer le parlement, jointe au désir de fondre la réforme des cuirassés dans un programme général de la flotte, fit ajourner jusqu'au 28 janvier 1901 la commande du premier bâtiment, qui est la *Patrie*. A la suite, s'échelonnèrent les commandes successives de la *République*, de la *Démocratie*, de la *Justice*, de la *Liberté* et de la *Vérité*. C'est alors que se produisit l'intervention imprévue du cabinet du ministre arrêtant des marchés urgens. Pour les tourelles des pièces de trois cent cinq millimètres, dont l'exécution demande presque autant de mois que la construction du navire lui-même, un marché, souscrit le 16 mai 1902, fut notifié à l'adjudicataire le 4 août 1903, peu de jours avant l'expérience de tir du *Suffren*. Les premiers de nos six cuirassés arriveront ainsi à l'année 1906 pour commencer leurs essais. L'Allemagne a terminé en 1905 quatre au moins, sinon six, de ses dix nouveaux cuirassés. Quant à l'Angleterre, lorsque nos six bâtimens de combat seront tous entrés en service, elle aura armé, ou peu s'en faudra, les quarante-cinq dont nous avons parlé. Notre lenteur à aboutir n'a trouvé jusqu'ici d'adeptes dans aucun pays.

En attendant l'apparition de la *Patrie* et de ses congénères, nous avons la consolation de posséder un premier cuirassé non chavirable, le *Henri IV;* celui-ci, en raison de son faible déplacement, ne présente sans doute pas une puissance militaire de premier ordre, mais il a le mérite d'expérimenter un système de protection entièrement nouveau et certainement efficace pour les cuirassés de haute mer. Le *Henri IV*, dont nous avons indiqué les péripéties en 1896, et dont la conception est postérieure de cinq ans à celle de la *Patrie*, dérive, dans une certaine mesure, des deux projets de monitors à flottaison cellulaire préparés en 1870 et en 1878; mais il en diffère, ainsi que de tous les monitors passés, par des innovations assez étendues pour avoir entièrement transformé leur rôle militaire.

Les monitors présentent deux défauts, sous le double rapport de l'habitabilité et de la marche mer debout, qui les confinent dans le service de gardes-côtes. Ils ont, en revanche, une qualité qui leur serait précieuse comme bâtimens de haute mer, celle de rouler très peu. Le but visé dans la conception du *Henri IV*, a été de supprimer les deux défauts et de conserver la qualité. Sur le *Henri IV*, tous les logemens sont établis dans une superstructure présentant les conditions d'hygiène requises pour les plus longues opérations à la mer. Cette superstructure dote le bâtiment d'un avant de croiseur, et lui assure les qualités correspondantes de marche mer debout. Cette même superstructure se restreint, au milieu du navire, de manière à cesser de coopérer à la stabilité, et à livrer à la mer deux plages destinées à combattre le roulis comme sur les monitors; elle s'arrête, à l'arrière, de manière à y produire un second effet de plage efficace à la fois contre le tangage et contre le roulis. Le *Henri IV* n'est donc point un garde-côtes; il sera, au contraire, le plus marin des cuirassés de haute mer, si l'expérience, seul arbitre en ces questions, montre que les plages donnent les résultats attendus au point de vue des qualités nautiques.

Les détails précédens sont destinés, la question étant d'importance, à imposer l'impartialité dans les jugemens sur le *Henri IV*, et à mettre en garde contre le dédain affecté par les quelques attardés de la flotte chavirable et par leur clientèle. Revenons aux considérations spéciales à la puissance défensive.

L'efficacité du caisson cuirassé et cloisonné, pour la protection de la stabilité après avaries, peut, comme nous savons, être

demandée, soit à sa grande hauteur, soit à sa grande largeur. Une circonstance très remarquable est la nécessité d'associer ensemble deux dimensions transversales, l'une très grande, l'autre très petite. La combinaison d'une hauteur moyenne de caisson avec une largeur moyenne aurait les conséquences les plus fâcheuses sur le roulis, et celle d'une hauteur et d'une largeur grandes toutes deux serait pire encore, au même point de vue. Quant à la combinaison d'une faible hauteur et d'une faible largeur, elle doit être écartée *a priori:* c'est celle qui a donné les cuirassés chavirables.

Le caisson étroit et haut conduit au cuirassé-croiseur, genre *Patrie*, *Majestic*, *Mikaça*, *Louisiana*, *Braunschweig*, etc. Le caisson large et bas conduit au cuirassé-monitor genre *Henri IV*.

Ces deux appellations de cuirassé-croiseur et de cuirassé-monitor ont été imaginées principalement pour caractériser les deux différentes manières de réaliser une même qualité, celle de ne pas chavirer trop facilement. Elles ont donné lieu à des interprétations singulièrement erronées. On a cru voir annoncer, par le nom des cuirassés-croiseurs, l'apparition d'une classe intermédiaire de navires, augmentant la série déjà trop nombreuse de nos modèles. En réalité, la *Patrie* n'est pas plus un croiseur que ne le sont ses prédécesseurs plus chavirables ; elle ne l'est pas plus que le *Henri IV*, actuel ou agrandi, n'est un monitor ou un garde-côtes.

Aussi bien la question importante n'est-elle pas dans le choix des noms, mais dans le choix même du modèle, sur lequel on peut hésiter. Le problème ne date pas d'hier ; il s'est présenté en Angleterre, il y a trente-cinq ans, lorsque sir Edward Reed, après avoir construit l'*Hercules*, proposa la *Devastation*. Le premier lord de l'amirauté était alors M. Goschen, depuis comte Goschen, un homme de caractère et de décision, comme il nous est aussi arrivé d'en trouver pour ministres ; il raconte volontiers l'animosité des deux camps égaux entre lesquels la marine se partagea, et l'hésitation qu'il éprouva un instant, avant de prendre la résolution d'approuver les plans, qu'il n'a pas regrettée. En France, l'opinion a été, au début, plus franchement hostile au *Henri IV;* mais les raisons en faveur de l'adoption étaient plus fortes. Le modèle du *Henri IV* est évidemment beaucoup plus marin que celui de son devancier la *Devastation;* il présente d'ailleurs des défauts certains, en regard de ses avantages évidens.

Le motif qui plaide surtout en faveur du cuirassé-monitor est l'économie sur le poids de la cuirasse. Si l'on calcule que le poids de la ceinture cuirassée n'est pas de moins de 60 tonnes par décimètre de hauteur, et qu'il faut à un navire 150 tonnes de plus de déplacement pour supporter un accroissement de charge de 60, on suppute facilement la différence entre les deux modèles. C'est, pour 1 mètre et demi de hauteur de ceinture en plus, 2 250 tonnes de déplacement à ajouter, sur le cuirassé-croiseur. Si tout se bornait là, le choix pourrait se faire sans hésiter; mais le cuirassé-monitor craint, beaucoup plus que son rival, les coups de pont, surtout ceux des obus à grands explosifs atteignant les plages. L'augmentation de largeur du navire ne donne pas de poids de cuirasse appréciable; une forte augmentation d'épaisseur des plaques qui couvrent les plages, au contraire, si elle est nécessaire, peut manger une grosse part du bénéfice sur le poids de la ceinture. La question exige ainsi, pour être complètement traitée et résolue, quelques expériences de polygone, depuis longtemps demandées et non encore exécutées.

Un argument décisif serait la différence des qualités nautiques, si l'immobilité du *Henri IV* sur mer agitée était bien établie, parce que la première qualité des navires de combat est de pouvoir tirer, et de tirer juste.

Laissant à l'avenir, parmi les problèmes en suspens, le choix du modèle de cuirassé, *Henri IV* ou *Patrie*, nous pouvons résumer, dans les termes suivans, le progrès qui résulte de l'évolution du système de protection contre l'artillerie : le danger du coup de canon mortel est, dans tous les cas et à tous égards, écarté dès à présent; les bâtimens nouveaux sont assurés de soutenir le feu assez longtemps pour pouvoir rendre, avec usure, les coups qu'ils reçoivent.

Reste un autre danger grave, celui dont l'apparition du *Gymnote* en 1889 a annoncé l'approche, et dont la réalisation du programme des torpilleurs submersibles de 1895 a précipité la marche. Le système défensif, pour être complet dans le sens où nous avons cherché à l'établir, doit assurer la protection contre une torpille automobile, aussi bien que contre un projectile de grosse artillerie et une bordée de moyen calibre. L'étude de ce côté est en retard; poursuivie depuis quinze ans avec de longues intermittences, elle est à reprendre avec plus de suite et surtout avec la volonté d'aboutir; il n'y a pas à reculer devant la

dépense, en présence de la grandeur de l'intérêt en jeu. De ce côté, le cuirassé à grande largeur, du genre monitor, présente des facilités d'exécution beaucoup plus grandes, qui sont déjà utilisées sur le *Henri IV;* des résultats sérieux ont été obtenus par des dispositions exigeant une augmentation de déplacement de moins de mille tonnes.

La protection contre la torpille-automobile, même imparfaite à cet égard, serait excellente contre l'obus-torpille.

VI

L'exposé, parvenu ici à son terme, de la transformation qui, au cours du dernier quart de siècle, a le plus accru la valeur du navire de guerre, et qui a parfois influé sur le rang des puissances maritimes dans le monde, ne prétend qu'à la sincérité. Dans son cadre restreint, il n'appelle pas de conclusions étendues. Il contient toutefois quelques enseignemens, au moins pour ce qui est du remède à l'incapacité, mentionnée plus haut, où se trouve la marine, de se suffire à elle-même et de jalonner sa voie, dès qu'il lui faut sortir d'une ornière tracée.

Comme travaux exacts, initiatives hardies, projets en avance sur ceux des marines rivales, aussi bien que comme soin dans l'exécution des travaux, nous n'avons certainement pas déchu. Il est réconfortant de voir que le vieil arbre n'a pas cessé de vivre sous le lierre et les ronces, et que la sève y circule toujours. L'art de récolter les fruits ne serait pas le plus difficile à acquérir ou à retrouver.

Il n'est pas possible, d'autre part, en suivant le récit de nos tergiversations, de n'être pas frappé de la pénurie d'hommes capables d'apprécier la portée d'un raisonnement précis, et même d'une expérience exacte, en matière d'architecture navale. Il nous faut, pour l'instant, en prendre notre parti : nous sommes loin du temps où marins et constructeurs, si légèrement chargés de bagage initial, créaient chez nous, comme en se jouant, la science sur laquelle les marines ont vécu plus d'un siècle, et où la France comptait des hommes comme Borda parmi les chefs d'escadre, et comme Bourdé de Villehuet parmi les capitaines d'une simple compagnie marchande. Le pire est que le cercle où l'on s'occupe des questions navales s'est étendu, autant que celui où on les connaît s'est rétréci. La proportion entre le nombre des

hommes compétens et celui des donneurs d'avis pourrait-elle aujourd'hui s'exprimer en centièmes? C'est douteux. Que de gens auraient à faire leur examen de conscience, au sujet de ces erreurs, qui ont trop duré, sur le déplacement nécessaire au cuirassé de ligne et au croiseur de combat! Que de gens ont parlé, écrit, opiné et même voté à l'aveugle! Dans le déluge des dissertations, critiques, louanges et propositions, où voit-on surnager une œuvre sérieuse? Où trouver des vues un peu pénétrantes sur les qualités qui font les bons navires de mer et de combat, et sur les moyens d'associer les nouvelles exigences militaires aux nécessités permanentes de l'architecture navale? Les quelques pages où l'amiral Mottez a manifesté sa clairvoyance sont déjà loin. La science « paie » mal; l'art d'avaler gracieusement des couleuvres rapporte davantage. On aperçoit surtout aujourd'hui l'impuissance au travail, qui met les polémiques personnelles à la place des discussions réelles; les partis pris obstinés; l'habitude, qui s'enracine, de se contenter des à-peu-près, sans oser pénétrer au fond des choses.

Nos procédés, en matière de publicité ou plutôt de publication, sont, il faut le reconnaître, peu d'accord avec les institutions qui nous régissent. En créant au XVIII[e] siècle, époque où la marine semblait immuable, une sorte de régime parlementaire de commissions et de conseils échelonnés, de même qu'en acceptant plus récemment l'opinion courante comme souveraine maîtresse, on a négligé de préparer à leur tâche les futurs membres des conseils et d'éclairer les organes de l'opinion. J'ai eu un jour occasion, en traitant de la renaissance si rapide de la marine aux États-Unis, de signaler comment, dans ce pays, tout se publie, même les plans détaillés des navires de guerre, surtout les rapports techniques des chefs de service, et cela dans l'unique dessein de satisfaire la curiosité du contribuable, car l'autorité est plus centralisée que nulle part, aux mains du secrétaire d'État. En France, sans faire de grands mystères, nous répandons très peu, même dans la marine, la connaissance des rapports, des projets, des discussions, des décisions; ensuite, n'ayant instruit personne, nous prenons l'avis de tout le monde. Il y a là une contradiction. Les États-Unis pourraient très bien vivre avec nos institutions; nos usages s'accommoderaient mieux de l'autorité concentrée des États-Unis.

Sur ce point, cependant, comme sur d'autres, les institutions,

auxquelles nous nous attachons par crainte de pire, sont moins à accuser que les personnes. Nos archives sont en bon ordre. Les armoires à secrets s'ouvrent facilement, pour les membres de nos conseils, tout au moins. Trop peu utilisées sont les facilités de s'instruire, qui existent en réalité. Il m'est arrivé d'entendre parler, et bien parler, un amiral, et de constater son ignorance des documens originaux relatifs au sujet traité, qu'il eût pu faire quérir par son planton. Les erreurs, relatives à l'origine de la question, étaient d'ordre purement historique, et n'avaient rien de choquant; mais elles dénotaient le défaut, vraiment trop répandu parmi ceux que leur grade ou leur fonction appelle à participer à la conduite des affaires et à l'orientation des esprits, de limiter leurs connaissances à ce qu'ils entendent dire autour d'eux, d'accepter les opinions toutes faites, ou, en présence d'une difficulté technique, de rechercher les oracles d'une pythie élevée sur le trépied pour les moins scientifiques des motifs. De tels procédés ne conviennent qu'aux simples comparses, forcément prêts à accepter l'avis des autres pour leur complaire et résignés à n'avoir d'âme que parce que tout le monde en a une, le règlement le voulant ainsi.

Cette paresse d'esprit, cette défiance de soi-même, peut-être, qui tantôt font reculer devant toute tâche exigeant une application un peu soutenue, tantôt font même négliger de prendre l'information exacte qu'on a sous la main, ne sont point sans conséquences désagréables pour ceux qui s'y abandonnent; par suite, le moindre sentiment de charité bien placée suffirait pour inciter à les en prémunir. De vifs remords ont dû couver longtemps, car ils se sont plus tard manifestés discrètement, chez un homme de cœur, qui avait pris grande part à une mesure néfaste à la stabilité de dix cuirassés, faute d'une heure de travail personnel employée à se rendre maître de la question. Nous trouverons un exemple plus typique dans un incident, d'ailleurs sans gravité ni importance, survenu au plus vif du débat de 1896 sur les modifications nécessaires au système défensif de nos navires. Un amiral, non des moindres, que ses relations personnelles avec les deux ministres successifs de la Marine mettaient à même de connaître leurs opinions, leurs intentions, leurs projets, et à qui ses fonctions faisaient un devoir de s'en informer, avait, par circonstance, suivi d'assez près les études que j'avais faites à Toulon et les projets que j'avais envoyés cinq ans au-

paravant. Au mois de septembre 1896, lors du changement d'attributions dont j'ai parlé, et qui présentait un caractère marqué d'hostilité à mon égard, cet amiral me fit visite, dans le bureau que je me préparais à quitter, et dans une intention évidemment ironique, il m'adressa, en substance, l'observation qu'après avoir fait autrefois de superbes projets de cuirassés agrandis, je venais de passer au ministère plusieurs mois sans les exécuter. Je lui présentai l'ordre du ministre précédent, signé sur ma proposition, de mettre à l'étude les cuirassés dont il parlait, avec, au-dessous, mention de l'ordre du ministre nouveau arrêtant le travail entrepris. L'étonnement changea de côté. Je ne voudrais point rappeler, à mon interlocuteur d'alors, l'exclamation que lui inspira sa confusion; elle était trop flatteuse et je ne la méritais pas.

Maintenant il ne suffirait plus à la marine d'apprendre à s'orienter et à se régir, sans attendre l'impulsion extérieure que nos institutions ne comportent pas; il lui faut, de plus, se protéger parfois contre les pilotes improvisés qui peuvent la mener effrontément aux écueils. L'effort de travail, qui évitera le retour des graves erreurs techniques, facilitera la défense contre les intrusions intempestives d'une politique désorganisatrice, parce que la marine, plus sûre d'elle, plus unie surtout, à la suite de consciencieuses études, sera plus à même de dédaigner ou de repousser les attaques injustifiées. C'est en s'appliquant à écarter le danger d'un Trafalgar que l'on calmera le mieux, par surcroît les tempêtes de la presse et les agitations de la rue Royale.

L. É. Bertin.

LES

MILLE ET UNE NUITS

Les contes, qui ne paraissaient autrefois destinés qu'à occuper les veillées de l'adulte et à charmer l'imagination de l'enfant, sont devenus aujourd'hui un des sujets d'étude préférés des érudits. Et ce sujet, en apparence frivole, est en réalité fort délicat; car le conte est changeant et mobile; il varie selon les temps et les contrées, selon la mémoire et le goût de ceux qui le récitent; il se développe, se ramifie, se transforme; il reçoit des apports variés; et, au moment où il nous parvient, il se présente à nous comme une résultante, comme une œuvre composite dont il est difficile de reconstituer l'histoire. Plusieurs contes furent de « grands voyageurs »; des traces de leur passage se retrouvent disséminées à de grandes distances dans le temps et l'espace; ils unissent d'un lien un peu frêle, il est vrai, mais charmant, des civilisations parfois très dissemblables; et, si c'est une des joies que nous donne la science de l'histoire, quand nous l'appliquons aux philosophies et aux religions, que de nous faire sentir combien celles-ci se tiennent d'une contrée, d'une époque, d'une nation à une autre, et combien l'humanité est en définitive plus une qu'il ne paraît d'abord, cette joie nous est procurée avec plus d'intensité encore par la science des contes ou folklore. Sait-on, par exemple, que la légende de la forêt marchante de *Macbeth* a existé, sous une forme à peu près identique, dans l'Arabie heureuse du moyen age; et n'a-t-on pas lu une légende des Iroquois où un barde, pareil à l'Orphée grec, va redemander aux Enfers son épouse perdue (1)?

(1) Voyez de Charencey, *le Folklore dans les deux mondes*, 1894; — Carra de

Entre les contes qui ont amusé l'humanité, les *Mille et une Nuits* des Arabes occupent une des premières places ; cependant, pour être juste, et pour ne pas fausser dès l'abord l'impression du lecteur, il convient de remarquer qu'aux yeux des Arabes eux-mêmes, ce genre de productions littéraires n'est que de second ordre, et que les contes des *Mille et Nuits* ne constituent pas pour eux le principal chef-d'œuvre de leur littérature. Outre, en effet, que ces récits sont d'une époque assez basse, comme nous allons le dire, et rédigés dans une langue voisine de l'arabe vulgaire, ils n'ont pas la perfection de style, la noblesse et la solidité d'autres œuvres, en général plus anciennes, telles, pour ne pas parler du Coran, que les poésies arabes antéislamiques, celles de la belle époque des Omeyades; divers morceaux de philosophie et d'histoire; et certaines pages appartenant au genre dit des « séances » ou des « raretés, » que les lettrés arabes estiment fort. Il n'en est pas moins vrai que l'art du conteur a rarement été poussé aussi loin que dans les *Mille et une Nuits*, que rarement les trésors de l'imagination ont été dépensés dans un ouvrage avec autant de magnificence et de prodigalité, et qu'en somme, ces récits méritent bien d'être classés parmi les productions intéressantes de la littérature humaine.

I

C'est à l'orientaliste français Antoine Galland que revient l'honneur d'avoir fait connaître à la fois au grand public et au public savant les contes des *Mille et une Nuits*. Galland, dont le successeur à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. de Boze, nous a laissé un éloge assez gracieux (1), fut un homme probe et laborieux, un de ces savans qui honorent leur pays par leur caractère autant que par leur œuvre. Né en 1646, à Rollo, petit bourg de Picardie, de parens « pauvres, mais honnêtes, » Antoine Galland fut d'abord protégé par le principal du collège et un chanoine de la cathédrale de Noyon ; ces protecteurs étant venus à manquer, ses parens le mirent en apprentissage; mais, « soit qu'il ne fût pas né pour un art vil et abject,

Vaux, *l'Abrégé des Merveilles*, 1898. — Ces ouvrages font partie des *Actes de la Société Philologique*. Paris, Klincksieck.

(1) Éloge réimprimé dans le *Journal d'Antoine Galland*, publié et annoté par Ch. Schefer, 2 vol. 1881.

ou que plus vraisemblablement ce fût le goût des lettres qui lui élevât le courage, » il s'enfuit de l'atelier et vint à Paris, sans autre ressource que l'adresse d'une vieille parente et celle d'un ami du chanoine de Noyon. Après avoir étudié au collège du Plessis et au collège Mazarin, il fut distingué par M. de Nointel, qui allait en ambassade à Constantinople. Galland fit avec cet ambassadeur un voyage dans le Levant, dont il nous a donné le Journal ; il s'y occupa, en dehors de ses recherches scientifiques, d'une question qui fut remise en honneur de nos jours, sous le dernier Pontificat : celle de la foi des Églises chrétiennes orientales. Ensuite, Galland voyagea pour la Compagnie des Indes et pour Colbert, dont il enrichit le cabinet et la bibliothèque. Revenu à Paris, il y mena une vie laborieuse, occupé à la publication des *Mille et une Nuits* et à beaucoup d'autres travaux portant aussi bien sur les littératures classiques que sur les littératures orientales, entre autres une traduction du Coran, une histoire générale des empereurs turcs, l'achèvement de la « Bibliothèque orientale » de d'Herbelot. Il mourut le 17 février 1715.

Les *Mille et une Nuits* parurent de 1704 à 1708. Elles obtinrent un grand succès populaire; mais elles furent en général peu appréciées des lettrés au moment de leur apparition, et même, — pendant tout le courant du XVIIIe siècle, — si ce n'est par Montesquieu, Fréron, La Harpe et un petit nombre d'autres, il est probable qu'elles furent trouvées longues, et que le merveilleux et les mœurs en parurent trop éloignés des goûts de cette époque. En 1829 encore, l'orientaliste Silvestre de Sacy, qui a consacré à cet ouvrage de savans mémoires, témoigne qu'il les apprécie peu. Voltaire mentionne Galland et les *Nuits* à la fin du *Siècle de Louis XIV* en trois lignes un peu sèches : « Antoine Galland... traduisit une partie des contes arabes qu'on connaît sous le titre des *Mille et une Nuits;* il y mit beaucoup du sien: c'est un des livres les plus connus en Europe; il est amusant pour toutes les nations. »

L'affirmation de Voltaire que Galland mit « beaucoup du sien » dans les *Nuits* est excessive. Sans doute, l'œuvre de Galland est plutôt une adaptation qu'une traduction ; l'habitude de la traduction littérale pour des œuvres éloignées du goût classique est assez récente. Dans la première moitié du XIXe siècle, Silvestre de Sacy, qui pourtant était à la fois un des meilleurs

orientalistes que nous ayons eus en France et un excellent écrivain, faisait des traductions de vers arabes qui sont de véritables paraphrases. Néanmoins, l'adaptation de Galland demeure toujours assez voisine des textes. Nous ne connaissons pas, il est vrai, tous les manuscrits dont se servit Galland; mais la Bibliothèque Nationale en conserve deux qui furent en la possession du traducteur et qui renferment une grande partie des *Nuits*. Il est aisé de se rendre compte, d'après ces témoignages, de la bonne foi de l'orientaliste et du degré d'exactitude de son interprétation. On s'était demandé si les contes dont on ne possédait pas le texte et au nombre desquels il s'en trouvait deux des plus populaires, *Ali-Baba et les quarante voleurs*, — *Aladin et la lampe merveilleuse*, n'étaient pas de son invention; mais M. Zotenberg a découvert le texte d'Aladin, avec celui de Zeïn el-Asnam; quant au texte d'Ali-Baba, M. Chauvin notait encore, en 1901, dans sa *Bibliographie des ouvrages arabes* (1), qu'il n'avait pas été retrouvé; cependant M. Mardrus a donné ce conte dans le tome XIII de sa traduction des *Nuits*, paru depuis cette date, ce qui revient à dire qu'il en a un texte entre les mains.

L'œuvre de Galland fut continuée en France par plusieurs savans qui, surtout au commencement du XIXe siècle, revisèrent et complétèrent la traduction des *Nuits*. Caussin de Perceval et Loiseleur Deslongchamps donnèrent, en 1806 et 1838, des éditions augmentées de nouveaux contes, accompagnées de notes; Dom Chavis et Cazotte avaient publié aussi un supplément aux *Nuits* en 1788, dans le *Cabinet des Fées*. L'Angleterre eut l'édition illustrée de Forster en 1802; celle de Lane, illustrée par William Harvey, 1839-41; la grande édition de Payne, faite pour la Société Villon, qui contient trois fois autant de matière que celle de Galland, 1882; et celle du célèbre voyageur R. Burton, 1885-88, également faite par souscriptions, accompagnée de nombreuses notes pour lesquelles l'éditeur a été aidé par divers savans, dont plusieurs français. L'Allemagne a eu l'édition de Habicht, en quinze volumes, 1825, faite d'après Galland et ses continuateurs français, et augmentée de contes fournis par un manuscrit de Tunis; et l'édition de Weil, illustrée par Gross, 1837-1841. Von Hammer et Zinserling avaient donné, en 1823-24,

(1) La partie de cette *Bibliographie* consacrée aux *Mille et une Nuits*, est considérable et au-dessus de tout éloge. M. Chauvin est aussi l'auteur de nombreuses monographies des contes.

quelques contes supplémentaires traduits librement en langue allemande.

Si considérable que soit le recueil des *Mille et une Nuits*, il est loin d'épuiser la littérature d'imagination chez les Arabes, à plus forte raison celle qui appartient ensemble au groupe des trois grandes nations musulmanes : Arabes, Turcs et Persans. Beaucoup de contes demeurent dispersés en dehors de ce recueil; d'autres sont eux-mêmes réunis dans des collections étendues dont les plus célèbres sont celles que l'on appelle le *Syntipas* et les *Mille et un Jours*. Pétis de La Croix a fait connaître, en 1710, les *Mille et un Jours*, recueil principalement persan, peu lu, mais que différens juges ont préféré aux *Mille et une Nuits;* la traduction de Pétis de La Croix a été revue pour le style par le romancier Lesage. Le *Syntipas* est un vaste cycle, d'origine persane, qui a été étudié par les érudits, et dont une branche détachée, le *Bakhtiar-Nameh*, a été mise à la portée du grand public français par M. René Basset dans un petit et agréable volume intitulé *Histoire des dix Vizirs* (1). Il convient de citer encore les *Contes du Cheikh el-Mohdy*, et certains *Contes orientaux* publiés en 1743 par M. de Caylus, qui sont traduits ou imités du turc. Burton avait laissé à sa mort un grand recueil de contes arabes, dans le genre des *Mille et une Nuits*, que sa femme a brûlés.

La nouvelle traduction des *Nuits*, que le docteur Mardrus a publiée en seize volumes, de 1903 à 1904, principalement d'après l'édition égyptienne de Boulak et d'après des manuscrits qui sont entre ses mains, mérite d'être appréciée pour la richesse et l'éclat du style, qualité d'autant plus remarquable que l'auteur de cette grande œuvre est d'origine arménienne. Cette traduction a été fort critiquée par les érudits; le public ne doit pas s'émouvoir outre mesure de ces critiques. La critique érudite a parfois de nos jours une âpreté que n'excusent pas assez les services qu'elle rend à la science. Une grande partie des reproches adressés au docteur Mardrus porte sur l'interprétation des vers qui sont intercalés dans les récits des *Nuits*. Ces vers, souvent jolis, ne sont cependant pas, la plupart du temps, essentiels aux contes; Galland les avait généralement négligés; de plus, les leçons en

(1) L'érudition est en outre redevable à M. René Basset d'un très grand nombre de notes et articles relatifs aux *Nuits*, publiés notamment dans la *Revue des traditions populaires*.

sont variables avec les éditions et les manuscrits; leur étude précise ne peut donc être que le fait d'une érudition minutieuse, et elle doit laisser le grand public à peu près indifférent. La plus grave objection que fasse naître la traduction de M. Mardrus est qu'elle paraît fondée sur une recension fort peu ancienne, probablement même contemporaine. C'est ce dont on peut juger à divers indices, tels que le passage de la page 94 du tome V, où il est question de brasseries à femmes. Dans cette recension, les expressions brutales et crues ont été multipliées et les tableaux licencieux développés, au point de fatiguer le lecteur, sans augmenter en rien la valeur pittoresque ou artistique du livre. L'application du principe de littéralité dans la traduction, admis par l'auteur, semble avoir été poussée parfois un peu loin. On est étonné d'expressions comme celles-ci : « mille nuits et une nuit, » « un cheveu d'entre ses cheveux; » sans doute ces expressions existent en arabe; mais elles y sont courantes, et elles produisent juste le même effet aux oreilles des Arabes qu'aux nôtres, les équivalens : « *Mille et une Nuits*, » « un de ses cheveux. » Ici la traduction trop littérale modifie l'effet produit sur l'auditeur. — Enfin, le style présente en quelques endroits des images d'un goût évidemment moderne, et il faut, ou que le texte arabe ait subi dans ces passages une influence européenne, ou que le traducteur s'y soit relâché de ses habitudes de littéralité. Telles sont, dans l'histoire des « Rencontres d'Al-Rachid, » ces expressions appliquées à « l'adolescente du Nord: » « ses cheveux jaunes comme l'or en fusion; » ... et le regard de ses yeux devint « de noyé dans la douceur qu'il était pendant le jour, étincelant comme d'un feu intérieur »... et je pensais à la toute-puissance du maître des créatures « qui couronnait le front des filles claires du Nord de cette couronne de flammes glacées »... ou « mon épouse claire, l'adolescente fille de ceux du Nord, qui avait su charmer mon cœur par sa grâce étrange et le mystère où elle se mouvait. » — L'ancienne littérature arabe, nette et brillante, ne nous a pas habitués à tant de nuances, d'ondoiemens, de lustres et de phosphorescences. Nous savons bien maintenant qu'il existe chez les Turcs une école littéraire fondée sous l'influence des écoles occidentales les plus modernes, où l'on recherche cette sorte de finesses. Ces mêmes influences ont-elles agi sur les lettrés de langue arabe? C'est possible et vraisemblable; mais cela est, en tout cas, moins connu.

II

Comment concevoir la composition générale du recueil? Quelle idée doit-on se faire de la façon dont il a été formé, de l'origine des contes qui y sont réunis?

D'abord, ces contes sont reliés entre eux au moyen d'une donnée que le public connaît bien, et qui est intéressante au point de vue qui nous occupe, parce que nous savons qu'elle est ancienne et d'origine persane. Le sultan de Perse Shehriar, pour se garantir de l'infidélité des femmes, en épouse une chaque soir et la tue le lendemain. Scheherazade, qu'on lui a amenée un soir, commence à lui réciter un conte qu'elle suspend quand paraît le matin; le roi, pour en connaître la suite, lui fait grâce jusqu'au matin suivant. Le même procédé est appliqué pendant mille nuits au bout desquelles la sultane a conquis l'amour du roi, et se trouve définitivement sauvée. Or nous savons que ce cadre est persan; Maçoudi, célèbre historien arabe du xe siècle, parlant des livres persans que connaissent les Arabes, dit de l'un d'eux : « Ce livre est connu dans le public sous le nom de *Mille et une Nuits;* c'est l'histoire d'un roi, de son vizir, de sa fille et de son esclave, Chirazad et Dinazad. » Un autre historien arabe postérieur est beaucoup plus explicite, et quoiqu'il se fasse de l'origine des contes une idée un peu légendaire, le passage qu'il consacre à cette question mérite pourtant d'être cité : « Le premier peuple, dit-il, qui composa les contes, qui les arrangea en livres, qui les déposa dans les bibliothèques et qui en mit une partie dans la bouche des animaux, ce sont les anciens Perses. Cette littérature se développa sous les rois Achgans qui sont la troisième dynastie des rois de Perse; elle s'accrut et s'enrichit au temps des Sassanides. Les Arabes la traduisirent dans leur langue; leurs écrivains les plus habiles s'employèrent à ce travail; ils polirent ces récits, les embellirent et en composèrent d'analogues. Le prétexte en fut qu'un des rois de Perse, lorsqu'il avait épousé une femme et passé une nuit avec elle, la tuait le lendemain. Ce prince épousa ainsi une jeune fille de race royale qui avait de l'instruction et de l'esprit, appelée Shehrazad. Quand elle fut auprès de lui, elle se mit à lui réciter un conte, et elle amena le récit à la fin de la nuit à une situation telle que le roi la laissa vivre et lui demanda pour

la nuit suivante l'achèvement du conte, et ainsi jusqu'à la millième nuit... où elle eut de lui un enfant qui lui servit de nouveau moyen pour agir sur l'esprit du roi; et celui-ci l'estima, conçut de l'inclination pour elle et la laissa subsister. Or ce roi avait une gouvernante appelée Dînarzade qui secondait la reine. On dit aussi que ce livre fut composé par Homâni, fille de Bahmân. » L'auteur ajoute encore, en faisant allusion à la légende d'Alexandre qui a beaucoup occupé l'esprit des Arabes: « Mohammed fils d'Ishak dit: le premier qui passa les nuits en veillées est Alexandre, il avait des gens chargés de le distraire et de lui conter des histoires; et ce n'est pas pour son plaisir qu'il avait adopté cette coutume, mais afin de se garder. Les rois ses successeurs adoptèrent dans le même dessein le livre des *Hézar afsâné*, qui contenait mille nuits et près de deux cents veillées, car on a souvent fait entrer les veillées dans le nombre des nuits. J'ai vu ce livre au complet, plusieurs fois, et c'est vraiment un livre mauvais, de lecture insipide. » Cette dernière appréciation suffit à prouver que le recueil dont parle l'auteur arabe n'est pas identique à celui que nous connaissons, sinon par son cadre; mais voici un autre passage du même historien qui convient mieux à notre livre : « Abou Abd Allah Mohammed, fils d'Abdous el-Djahchiari, a commencé à composer un livre, pour lequel il devait choisir mille veillées parmi les veillées des Arabes, des Persans, des Roumis et autres, et où chaque partie était indépendante. Il fit venir les personnes qui récitaient des contes, et il leur prit ce qu'elles savaient de plus beau; il emprunta aussi aux recueils de veillées et de contes ce qu'ils contenaient de plus brillant et de meilleur; et il fit de cela quatre cents nuits; la mort le frappa avant qu'il eût pu remplir, comme il se l'était proposé, le cadre des mille nuits. »

On peut déduire de ces textes qu'à l'époque où fut écrit le *Fihrist*, ouvrage dont nous venons de les extraire, soit à la fin du xe siècle, le recueil des *Mille et une Nuits* était seulement ébauché. Le cadre existait depuis assez longtemps déjà; les contes qui devaient y être placés n'avaient pas encore reçu tout leur développement; mais déjà ils formaient un ensemble composite, dans lequel se trouvaient réunis, comme dans le recueil actuel, des morceaux d'origine fort diverse. Tout l'art de l'érudit s'emploie aujourd'hui à discerner ces sources; et l'on peut dire que la science des folkloristes, qui est d'autant plus attachante

qu'elle est parfois plus décevante, a obtenu dans cette recherche des résultats assez précis. On distingue clairement dans les *Mille et une Nuits* des légendes issues de la Bible, d'autres qui proviennent du Talmud ou qui sont d'origine juive moderne ; quelques contes se rattachant aux traditions grecques, d'autres encore, à celles de l'Égypte ancienne ou moderne ; tout un cycle plus spécialement arabe, dont le célèbre khalife Haroun al-Rachid est le héros ; enfin de véritables romans de chevalerie, et un roman d'aventures maritimes, *Sindbad le marin*. Voici des exemples de contes issus de ces diverses sources.

A la Bible et à l'hagiographie chrétiennes sont empruntés des récits qui rappellent l'épisode de Suzanne et du prophète Daniel, les actes du martyr saint Eustache, des traits de la vie des Pères du Désert, telle que cette pratique mortifiante imposée à un homme orgueilleux de planter un bâton sec dans le sable et d'aller l'arroser tous les jours. Un conte que ne goûtent pas les lecteurs occidentaux, mais qui jouit d'une grande popularité en Orient, où il a été édité séparément et à diverses reprises, celui de *Tawaddoud ou la docte esclave*, rappelle la légende de sainte Catherine d'Alexandrie ; Tawaddoud répond sur toutes choses, en présence du khalife, aux docteurs qui l'interrogent, sur les sciences, la théologie, la littérature, le jeu d'échecs, la musique, ainsi que fit sainte Catherine ; cette dernière peut avoir d'ailleurs son prototype dans Hypathie d'Alexandrie. Un épisode de la légende de saint Brandan se retrouve dans le premier voyage de Sindbad le marin, descendu avec ses compagnons, pour boire, manger et se reposer, sur le dos d'une baleine qu'ils prenaient pour une île. Les compagnons de saint Brandan avaient commis la même erreur, mais ils avaient commencé par dresser, sur le dos de la baleine, un autel.

Du Talmud sont tirées les légendes relatives aux prophètes, telles que celle de Salomon : cette sorte de légendes fut très développée chez les Musulmans. Salomon est le plus grand de ces prophètes mythiques ; par une espèce de phénomène de réflexion qui se produit souvent dans l'imagination des Orientaux, il est même multiplié : il y aurait eu une série de Salomons préadamites au nombre de quarante ou de soixante-douze, selon les auteurs, qui se seraient transmis un bouclier, une épée, une cuirasse magiques. Ces Salomons auraient régné sur les dives et guerroyé contre les démons, avant la naissance de l'homme.

Salomon possédait aussi une coupe magique en verre et en turquoise fabriquée par un génie, dans laquelle on découvrait ce qui se passait dans le monde, et un anneau muni d'un sceau sur lequel étaient gravés deux triangles croisés en forme d'étoile, encadrant le plus grand nom de Dieu; c'est de ce sceau qu'était scellé le vase qui renfermait le Génie dans le conte du Pêcheur. Le conte d'Abou Nioute et d'Abou Nioutine est aussi en germe dans le Talmud; et celui de Balouqiyâ a une origine juive moderne.

On reconnaît aisément l'origine grecque de divers épisodes. Le cheval volant des *Mille et une Nuits* a été comparé à Pégase. La notion d'un cheval volant du nom de Pacolet est arrivée jusqu'à Rabelais, qui mentionne cet animal dans Pantagruel (L. II, ch. 24) : « Et ne crains ny traict ny flesche, ny cheval tant soit légier, et feust-ce Pégase de Perseus ou Pacolet (1). » Mme de Sévigné, en 1690, se louant d'un courrier, se demande si l'on peut « souhaiter un plus joli pacolet. » Le capuchon des contes arabes, qui a la propriété de rendre invisible celui qui le revêt, est rapproché de l'anneau de Gygès; et avec plus de sécurité encore, on reconnaît, dans le monstre noir qui se nourrit des voyageurs échoués sur son rivage, le Cyclope Polyphème; ce monstre paraît dans le troisième voyage de Sindbad et dans le conte de Saïf-el-Molouk; dans ce dernier récit, il est appelé Goul-éli-fénioun, arrangement évident du nom de Polyphème. Dans le quatrième voyage de Sindbad, les compagnons du navigateur deviennent fous pour avoir mangé d'une certaine herbe; on interprète cet incident comme une réminiscence des enchantemens de Circé. Toutes ces légendes anciennes sont arrivées dans la littérature arabe par des voies détournées et sans doute en partie orales; il ne paraît pas qu'Homère ait été traduit en arabe, et Hérodote ne l'a certainement pas été; mais la Syrie, la Perse et surtout l'Égypte offraient maintes voies par où les traditions grecques pouvaient venir jusqu'aux Arabes. Ceux-ci d'ailleurs ont connu des échos de la littérature alexandrine; ils ont adapté des contes alexandrins, par exemple celui que j'ai analysé en traitant d'Avicenne.

Sont d'origine égyptienne, ancienne ou moderne, un certain nombre de contes, souvent très fantastiques. L'amusante histoire d'Ahmed ed-Danaf et de Dalilah la rusée, est égyptienne; un

(1) Le nom, d'ailleurs, fut appliqué, tantôt au cheval, tantôt au cavalier.

des meilleurs traits de cette histoire, Dalilah persuadant à un Bédouin de la détacher d'un gibet où on l'avait exposée comme voleuse et d'y prendre sa place, se retrouve dans beaucoup de contes tant africains qu'occidentaux, notamment dans des contes nubiens. Les grandes ruines de l'Égypte ancienne ont fait impression sur l'imagination populaire et donné naissance chez les habitans de l'Égypte, Arabes ou Coptes, à des légendes variées : de là sont nées la fable de l'empire d'Ad et de Scheddad, celle de la ville fantastique d'Irem aux mille colonnes, et ces visions sombres d'anciens rois ensevelis et conservés au fond de palais gigantesques, de jeunes filles semblant endormies, mais mortes, dans des salles mystérieuses où, entre les mains de statues de cuivre, brûlent des parfums, ainsi qu'on en rencontre, par exemple, dans le conte de Djaudar.

Le célèbre khalife arabe Haroun al-Rachid est dans les *Mille et une Nuits* le centre d'un vaste cycle de récits, à demi légendaires, à demi historiques. Il ne s'agit pas ici d'un cycle comme celui de Charlemagne dans nos chansons de geste; nous sommes moins loin de l'histoire, et nous avons affaire non à des romans développés, mais à une compilation de récits qui vont du conte à l'anecdote. Le Réchid de ce cycle n'est pas fort différent de celui de l'histoire; ce dernier est bien le souverain brillant, spirituel, généreux, ordinairement loyal, que nous montrent les contes : « Il était, dit un historien, admirablement fait, grand, élégant, blanc de teint et d'un juste embonpoint; il avait un naturel charmant, de la générosité, du courage; » sa munificence à l'égard des artistes, poètes et chanteurs, est proverbiale; elle s'étendait jusqu'aux personnes habiles dans les divers jeux : il établit les jeux de mail, de tir à l'arc, de paume et de raquette, et il donna des récompenses à ceux qui s'y distinguaient; il eut du goût pour les échecs et le jeu de *nerd* et il accorda des pensions aux joueurs qui y excellaient. Son règne fut si brillant qu'on l'appela « les jours de noces. » Les contes ajoutent à ces traits le goût des promenades nocturnes, promenades que le khalife est censé accomplir non seulement pour son plaisir, mais pour faire acte de police; sans doute, ces promenades sont surtout un procédé du narrateur; mais il est employé avec assez d'art pour ne pas déplaire.

Beaucoup de passages des *Mille et une Nuits* appartenant au cycle de Haroun-al-Rachid, serrent l'histoire d'assez près. Il

s'en trouve notamment dans le dernier volume de la traduction Mardrus, qui sont moins des contes que des anecdotes embellies ou grossies (1). Ainsi le récit de la mort de Hadi, donné dans ce volume, est juste au fond. Il est exact que Hadi cherchait à dépouiller son frère Réchid du titre d'héritier présomptif, et que Khaïzouran leur mère préférait Réchid depuis une querelle survenue entre elle et Hadi; néanmoins le récit est forcé; Hadi n'alla pas jusqu'à ordonner le meurtre de Réchid, ni Khaïzouran jusqu'à emprisonner Hadi. Un trait merveilleux est ici dans l'histoire, qui n'est pas reproduit dans le conte : un horoscope avait annoncé que la vie de Hadi serait de courte durée, et Réchid, dans sa politique, tint compte de cette prédiction. Quelques jolies histoires de jeunes filles, de jeunes chanteuses, sont réunies dans le même volume ou dispersées dans le reste du recueil, telles que celle de Sallamah la bleue, dont un joaillier achète le baiser pour deux perles, ou celle de la jeune Arabe du désert à qui le khalife en excursion demande à boire et qui fait des réponses si spirituelles que le souverain la choisit pour épouse : la plupart de ces histoires se retrouvent dans les grands recueils anecdotiques arabes, tels que le *Mostatraf* et le *Livre des Chansons*.

D'autres khalifes paraissent dans les *Mille et une Nuits* à côté de Réchid, mais avec moins d'éclat, et leur caractère historique est également assez respecté. Le célèbre Mamoun, le protecteur des savans et des philosophes, le Marc-Aurèle de l'histoire arabe, y figure par plusieurs traits, parmi lesquels l'acte de clémence qu'il accomplit en faveur de son oncle Ibrahim, fils de Mehdi, après que celui-ci lui eut sans succès disputé le khalifat; ce beau trait est historique. Un autre grand khalife, l'un des premiers de l'Islam, l'austère et glorieux Omar, est représenté par une légende où nous reconnaissons son caractère réel : il nous est montré dormant en plein midi sur les marches de la mosquée, la tête appuyée sur la pierre et couvert d'habits rapiécés, tandis qu'un ambassadeur richement vêtu le demande.

Quelques contes enfin, non les moins développés du recueil, constituent de véritables romans de chevalerie. Il nous est difficile d'en parler ici; citons seulement Agib et Garib, longue his-

(1) Plusieurs des anecdotes contenues dans ce volume ne se trouvent dans aucune édition des *Nuits* (Chauvin, *les Mille et une Nuits de M. Mardrus*, Bruxelles, 1905).

toire d'une lutte entre des frères ennemis, très fantastique dans la rédaction arabe, mais dont une forme primitive plus simple existe chez les Berbères; et le roman bien arabe d'Omar en-Noman, le morceau le plus étendu de tout le livre. Il faudrait étudier ces grands récits dans leur rapport avec une œuvre du même ordre qui n'est jamais entrée dans les *Mille et une Nuits*, le célèbre roman d'Antar.

En réunissant tous ces matériaux, on arrive, pour la composition de l'ensemble du recueil, à une date assez tardive. Des contes sont ajoutés jusqu'au XVIe siècle et même après. Les contes de Kamar ez-Zamân avec la femme du joaillier, de Marouf et de Fâtimah, sont du XVIe siècle; celui d'Abou Kîr le teinturier et d'Abou Sîr le barbier est d'une époque encore plus moderne. La langue du livre, qui offre certaines variétés dialectales, est toute proche de l'arabe vulgaire moderne; le conte d'Aladin est en dialecte de Syrie.

Silvestre de Sacy avait autrefois tenté de fixer une limite inférieure de date à la composition du recueil, en remarquant qu'on n'y voit figurer ni le tabac, ni le café; cette remarque nous reporterait au milieu du IXe siècle de l'hégire, XVe siècle de l'ère chrétienne. C'est cette limite que les textes sur lesquels le docteur Mardrus a fondé sa traduction paraissent avoir de beaucoup dépassée.

III

Quant au contenu même des récits dont nous venons d'indiquer les origines, il est inutile de l'analyser ici. Ces contes sont assez connus, et le charme en est facile à saisir. Mais il peut être instructif de faire porter notre analyse sur certains de leurs élémens constitutifs, le décor, le merveilleux, la morale et la psychologie des personnages qui y figurent, en rapportant ces différens élémens à ce qui leur est analogue dans l'histoire.

La richesse du décor dans les *Mille et une Nuits* est proverbiale; elle semble tout d'abord ne relever que du rêve. On sait pourtant qu'il n'en est rien : ce décor tient d'assez près à la réalité, et ce serait pour un psychologue un exercice curieux que de montrer, à propos des *Mille et une Nuits*, combien l'imagination humaine est plus faible qu'on ne pense, et combien les chefs-d'œuvre de cette imagination dépendent encore étroite-

ment des données réelles. Lorsque Weil commença son édition des *Nuits*, il venait de visiter une exposition de dessins mauresques rapportés d'Espagne par le peintre Gayl; il lui sembla voir se dégager de ces dessins la même impression que des descriptions des contes. Cependant, *les Mille et une Nuits* n'ont rien à voir avec l'Espagne; mais les splendeurs de l'architecture des Maures avaient eu leurs antécédens en Orient, et de même que les architectes de l'Occident musulman avaient surenchéri sur la magnificence des palais des khalifes de l'Orient pour arriver à concevoir le plan de leurs constructions merveilleuses, de même les conteurs de Syrie ou d'Égypte s'étaient servis des merveilles réalisées sous leurs yeux pour parvenir à la conception d'un décor de féerie. Le luxe était déjà très grand dans la brillante période abbasside; nous le savons par les historiens, dont nous pouvons tirer, entre autres, cet exemple (1). Quand le khalife Mamoun épousa Bouran, fille du vizir Hasan ibn Sahl, le mariage fut célébré avec des fêtes et des réjouissances qui dépassaient tout ce qu'on avait vu auparavant. « Les dépenses furent faites par le vizir dont la libéralité alla si loin qu'il fit jeter des balles de musc sur les membres de la famille du khalife, les généraux, les secrétaires d'État et les personnes tenant un rang éminent à la Cour. Chaque balle contenait un papier sur lequel était un bon pour une ferme, une jeune esclave ou un attelage de chevaux. On répandit ensuite des monnaies d'or et d'argent, des balles de musc, des œufs d'ambre sur le reste des invités. La nuit où Mamoun s'approcha de Bouran, au moment où il prit place à son côté, un millier de perles furent versées sur eux, d'un plateau d'or, par la grand'mère de la mariée; on alluma près d'eux une chandelle d'ambre gris du poids de 80 livres; mais Mamoun blâma ce dernier luxe comme un excès de prodigalité. » De telles noces ne semblent pas médiocres, même à côté de celles d'Aladin.

Mais plus touchans sont d'autres récits de mariage où le sentiment et le pittoresque dépassent le luxe, et plus intense est leur saveur. La plupart de ces récits sont, au reste, à demi historiques. On se souvient peut-être de la jolie anecdote de la corbeille. Le musicien Ishak-el-Mausouli sortant un soir de chez le khalife, voit au coin d'un mur pendre une corbeille. L'ivresse

(1) D'après le bibliographe arabe Ibn Khallikan., édition et traduction de Slane, t. I, p. 268.

le porte à s'y placer; il est hissé en haut du mur et conduit dans des appartemens habités par une jeune fille d'une grande beauté. Il passe la nuit auprès d'elle, à chanter et à boire; une autre nuit, il lui amène le khalife; et celui-ci l'ayant admirée et ayant sû qu'elle était la fille du vizir, la demande en mariage. Non moins gracieux est le récit du mariage du prince et musicien Ibrahim, fils de Mehdi. Ce personnage, étant en promenade, est attiré par une odeur agréable de mets, qui se dégage d'une maison; il approche et, levant les yeux, il aperçoit derrière le grillage d'une fenêtre, une main et un poignet qui le ravissent. Il trouve moyen d'entrer dans cette demeure; il se rassasie des mets dont l'odeur l'avait attiré; il chante; on l'admire; après avoir demandé toutes les jeunes filles de la maison, il reconnaît la main et le poignet qui l'avaient enchanté, et il fait dresser sur-le-champ le contrat de mariage.

Beaucoup de scènes des *Mille et une Nuits* se déroulent, comme on sait, dans des appartemens somptueux; nous avons tous dans la mémoire quelques-unes de ces descriptions de Galland, suffisamment voisines, en somme, du texte arabe : « La dame et le porteur passèrent dans une cour très spacieuse et environnée d'une galerie à jour, qui communiquait à plusieurs appartemens de la dernière magnificence. Il y avait dans le fond de cette cour un sofa richement garni, avec un trône d'ambre au milieu, soutenu de quatre colonnes d'ébène enrichies de diamans et de perles d'une grosseur extraordinaire, et garni d'un satin rouge relevé d'une broderie d'or des Indes, d'un travail admirable. Au milieu de la cour, il y avait un grand bassin bordé de marbre blanc, et plein d'une eau très claire qui y tombait abondamment par un mufle de lion de bronze doré. » Les jardins participent de la magnificence des demeures : « J'ouvris la première porte et j'entrai dans un jardin fruitier, auquel je crois que dans l'univers il n'y en a point qui soit comparable. La symétrie, la propreté, la disposition admirable des arbres, l'abondance et la diversité des fruits de mille espèces inconnues, leur fraîcheur, leur beauté, tout ravissait ma vue. Des rigoles, creusées avec art et proportion, portaient de l'eau abondamment à la racine des arbres qui en avaient besoin pour pousser leurs premières feuilles et leurs fleurs; d'autres en portaient moins à ceux dont les fruits étaient déjà noués; d'autres encore moins à ceux où ils grossissaient; d'autres n'en portaient que ce qu'il en

fallait précisément à ceux dont le fruit avait acquis la grosseur convenable et n'attendait plus que sa maturité. »

A ces splendeurs offertes aux regards, il faut ajouter tout l'ap pareil mystérieux et déjà romantique des souterrains et des trappes, des galeries éclairées par la lueur des lampes, des portes dérobées et des oubliettes. « Je remuai la terre, raconte le troisième calender, jusqu'à ce que, trouvant une pierre de deux ou trois pieds en carré, je la levai et je vis qu'elle couvrait l'entrée d'un escalier aussi de pierre. Je le descendis, et me trouvai au bas dans une grande chambre où il y avait un tapis de pied et un sofa garni de coussins d'une riche étoffe où un jeune homme était assis. »

A côté du décor travaillé de main d'homme, les *Mille et une Nuits* nous montrent aussi la nature, tantôt dans sa grandeur, tantôt dans sa simplicité. On rencontre, dans l'histoire « racontée par le médecin juif, » une fort belle description de l'Égypte, amenée, selon le conte, par une discussion survenue entre divers personnages sur les avantages relatifs de l'Égypte et de l'Irak. Or, il est intéressant de noter que cette comparaison entre les pays arrosés par le Nil et ceux que traverse le Tigre est un thème qui se retrouve chez les historiens et sur lequel probablement s'exerçaient les causeurs. L'historien Maçoudi nous rapporte une dispute de ce genre qui eut lieu un jour devant le khalife el-Hadi et à laquelle le khalife lui-même prit part. L'adaptation de Galland est ample et de grande allure ; cet auteur traduit ici des vers, ce qui n'est pas sa coutume : « Votre Nil vous comble tous les jours de biens, c'est pour vous qu'il vient de si loin. Hélas ! en m'éloignant de vous, mes larmes vont couler aussi abondamment que ses eaux : vous allez continuer à jouir de ses douceurs, tandis que je suis condamné à m'en priver malgré moi. » Un conte des *Nuits*, nouvellement publié par Seybold, contient quelques traits descriptifs brillans et agréables sur la magnifique oasis qui entoure Damas : « Il laissa alors errer ses regards sur toute la plaine de Damas, dont les jardins, remplis de plantes et de fleurs, faisaient briller aux yeux les couleurs les plus variées : le blanc éblouissant, le jaune, le bleu, le rouge sombre et le noir, le vert luisant comme du brocart, le bleu d'azur, tandis que les demeures étaient émaillées aussi de mille nuances. C'était l'heure du matin ; toutes les fois qu'un souffle d'air bruissait, les fleurs exhalaient un arome et des parfums délicieux. »

Les descriptions de scènes et de paysages simples ne sont

évidemment pas développées par le narrateur avec autant de complaisance que celles des scènes ou des monumens merveilleux; on sent qu'il croit ces sujets humbles moins dignes de son effort; mais il les traite toujours avec aisance et netteté, avec une grande justesse de touche, et la brièveté qu'il apporte à ce genre de descriptions, pour être un peu dédaigneuse chez lui, n'en est pas moins à nos yeux un mérite. Que l'on remarque par exemple ce petit tableau extrait de la traduction de Mardrus : « Le khalife Haroun al-Rachid était un jour sorti de son palais en compagnie de son vizir Djafar et de Mesrour, son porte-glaive, tous deux déguisés, comme il l'était lui-même, en nobles marchands de la cité. Il était déjà arrivé avec eux au pont de pierre qui unit les deux rives du Tigre, quand il vit, assis à terre sur ses jambes repliées, à l'entrée même du pont, un aveugle d'âge très ancien qui demandait l'aumône par Allah aux passans sur la route de la générosité. Le khalife s'arrêta dans sa promenade devant le vieil infirme et déposa un dinar d'or dans la paume qu'il tendait. » — Et cet autre : « Un jour, comme j'étais assis dans ma boutique, avec une corde de chanvre attachée à mon orteil et que j'achevais de confectionner, je vis s'avancer deux riches habitans de mon quartier, qui avaient coutume de venir s'asseoir sur le devant de ma boutique, pour m'entretenir de choses et d'autres en respirant l'air du soir. Ces deux notables de mon quartier étaient liés d'amitié et aimaient à discuter entre eux, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, en égrenant leur chapelet d'ambre. » Il est impossible de choisir avec plus de bonheur le détail caractéristique et pittoresque. La précision est au reste une qualité de l'esprit arabe que les orientalistes connaissent bien, mais que le grand public ignore. C'est grâce à cette qualité, permanente sous toute leur fantaisie, que les conteurs arabes ont pu se livrer, tout en restant clairs et, en général, assez consciens de la mesure, à des excursions de l'imagination dans lesquelles des écrivains d'autres races, des Persans et des Indiens, pour ne mentionner que des Asiatiques, se seraient sans aucun doute égarés.

IV

Le merveilleux des contes est divers, et multiples en sont les procédés. On voit d'abord une troupe de personnages singuliers,

génies, fées, ifrîts, péris et dives, ogres et goules, monstres variés, répandus à profusion à travers les récits, les uns aimables, les autres hideux. Souvent ces êtres s'intéressent à l'homme pour lui nuire ou pour le servir. Ils sont mêlés à ses aventures d'amour; ils apprécient eux-mêmes chez l'homme la jeunesse et la beauté. N'est-il pas charmant, ce dialogue du conte de Bedr ed-Dîn entre un génie et une fée, admirant l'un un jeune homme, l'autre une jeune fille et rivalisant entre eux dans leur admiration? Le génie qui vient d'apercevoir Bedr ed-Dîn, encore tout ému de sa beauté, rencontre la fée et lui dit : « Je vous prie de descendre avec moi; je vous ferai voir un prodige qui n'est pas moins digne de votre admiration que de la mienne. » Et la fée, après avoir vu le jeune homme, de répondre : « Je vous avoue qu'il est très bien, mais je viens de voir au Caire un objet encore plus merveilleux. » C'est la fille du vizir d'Égypte ; la fée en fait un long éloge : « Quoi que vous puissiez dire, repart le génie après l'avoir écoutée, je ne puis me persuader que la beauté de cette jeune fille surpasse celle de ce jeune homme. — Je ne veux pas disputer avec vous, réplique la fée; mais il me semble que nous ferions une action digne de nous si nous pouvions les marier ensemble... »

Il y a de ces génies dans les grottes, dans les cavernes, dans les citernes, dans les puits. Il est rare qu'un individu qui tombe dans un puits n'y rencontre pas quelque habitant surnaturel. Un saint derviche est jeté dans une citerne par un homme envieux de sa réputation : « la citerne était justement habitée par des fées et des génies, qui se trouvèrent si à propos pour secourir le bon derviche qu'ils le reçurent et le soutinrent jusqu'au bas, de façon qu'il ne se fit aucun mal. » Un pauvre bûcheron marié à une femme acariâtre décide de se défaire d'elle en la jetant dans un puits; cette femme tombe sur un « ifrît » qu'en quelques minutes, elle rend si malheureux que l'infortuné génie se sauve et s'enfuit jusqu'aux Indes. La plupart de ces génies ont la faculté de voler à travers les airs et d'y transporter les corps lourds, notamment les êtres humains, transports qui fournissent le prétexte de tableaux fort gracieux. Ils pénètrent aussi dans les corps, vivans ou non ; ils peuvent posséder les hommes en produisant en eux différentes maladies. Celui dont nous venons de faire mention entra dans le corps de la princesse de l'Inde, d'où il passa dans celui de la fille du sultan de la Chine,

et il leur donna à toutes deux des convulsions. On reconnaît ici l'explication, très générale chez les peuples primitifs, de la maladie et plus particulièrement de la démence et de l'épilepsie, par la possession. Ces génies peuvent entrer dans les arbres, dans les pierres ; or, on sait combien est fréquent, dans les religions fétichistes, le culte des arbres et des pierres, considérés comme demeures d'esprit. L'un d'eux habite même une chaise, et l'histoire de ce dernier a été imitée par Andersen.

A plus forte raison, ces génies sont-ils capables de s'introduire dans des corps d'animaux. Dans l'état d'esprit où se trouvent les personnages qui se meuvent dans les *Mille et une Nuits*, ils ne doivent jamais être sûrs qu'un animal n'est pas un génie déguisé. Cela est particulièrement vrai des serpens. La confusion entre le serpent et le génie est très ancienne. Elle remonte à l'époque primitive de l'histoire religieuse où, pour des raisons diverses, le serpent pouvait représenter soit l'eau, soit la flamme, soit la végétation, c'est-à-dire trois grands objets de culte. Sans parler du serpent biblique, nous pouvons rappeler le rôle important du serpent dans l'antiquité classique, chez les Grecs, chez les Étrusques, où cet animal est placé comme symbole auprès de Déméter, d'Hygie, d'Esculape, et sur les tombes des héros.

Ces génies sont de grande race ; ils sont descendans d'Iblis, le démon arabe. Ils sont en nombre énorme; leur taille est immense; mais leur nature physique est singulière, vaporeuse et se rapproche de celle de la fumée. Ils apparaissent sous la forme d'une fumée qui se condense; ils disparaissent sous celle d'une vapeur qui se résout. Cette disparition est décrite en détail dans le conte du marchand et du pêcheur : « Alors il se fit une dissolution du corps du génie, qui, se changeant en fumée, s'étendit comme auparavant sur la mer et sur le rivage, et qui, se rassemblant ensuite, commença de rentrer dans le vase, et continua de même, par une succession lente et égale, jusqu'à ce qu'il n'en restât plus rien au dehors. »

Malgré toute leur puissance, les génies sont commandés par des formules, par des talismans, par des encensemens et des fumigations; la fumée des bois aromatiques, l'aloès, le sandal, les chasse, comme pour nous encore elle chasse les maladies. Les génies sont authentiquement admis dans la doctrine religieuse de l'Islam : ils sont présents dans le Coran; Mahomet lui-même,

selon le texte sacré, se vante d'en avoir converti (*Coran*, XLVI, 28). La tradition commente ce verset en disant que Mahomet, mal accueilli d'abord à La Mecque par les hommes, se rendit à Taïef, localité voisine de La Mecque, où il convertit une troupe de génies. J'avoue ne pas bien savoir pourquoi les critiques tendent à faire venir ces êtres singuliers plutôt de l'Inde que de la Perse. Ils entrent comme élémens constitutifs dans toutes les religions primitives, et leur véritable patrie me semble être le monde entier. Quelques-uns seulement d'entre eux peuvent avoir une origine plus précise, par exemple les goules, qui semblent personnifier l'effroi qu'inspire au temps du crépuscule l'étendue mystérieuse du désert, ou encore divers monstres spéciaux qui symbolisent des phénomènes naturels imparfaitement compris et qui se rattachent à des légendes géographiques.

Selon ce système qui peuple le monde d'êtres à demi spirituels et aux formes changeantes, l'aspect physique de tous les individus ou objets, quels qu'ils soient, n'est pas quelque chose de très stable. Cet aspect peut assez aisément être modifié par la magie. Au fond l'apparence extérieure des objets serait presque illusoire; et nous nous trouvons ici en face d'une manière de sentir qui correspond, dans la philosophie populaire, à ce qu'est, dans la philosophie savante des Indiens, la célèbre notion de l'illusion universelle ou de la Maya. De là l'abondance des métamorphoses dans les contes, et leur facilité. Déjà l'antiquité avait trouvé grand plaisir au joli jeu des métamorphoses; à plus forte raison ce jeu plut-il aux Orientaux, moins soucieux de la mesure que nos anciens, plus dociles aux caprices de l'imagination. Maints personnages des contes subissent des métamorphoses, et plusieurs en subissent à maintes reprises. Ils sont changés en pierres, en animaux divers, mais ils conservent presque toujours dans ces transformations quelques traits distinctifs, susceptibles de révéler à des yeux exercés leur véritable nature. Un chien intelligent, un singe très savant, a toute chance d'être un beau prince métamorphosé. La victime de ces changemens cherche par les signes, par les attitudes, par les cris dont elle est capable, à se faire reconnaître et délivrer par des personnes amies, comme autrefois Actéon devenu cerf cherchait par ses larmes à émouvoir ses propres chiens.

Il y a cependant une sorte de science sous tant de fantaisie. Comme tout à l'heure pour conjurer les génies, il existe, pour

produire les métamorphoses ou pour les faire cesser, un véritable rituel. Les gestes liturgiques, les formules, les encensemens ayant cette vertu singulière, étaient censés constituer une science qui se transmettait de magicien en magicien, et que l'on acquérait par l'étude. Nous devons reconnaître ici des traces d'une religion magique qui n'a jamais tout à fait existé, mais qui, à diverses époques de l'histoire, a fait effort pour exister, et dont le rêve était de constituer, pour commander au gré du savant les esprits et pour changer selon son désir les formes et les états des êtres, un art exact, minutieux et précis. Des témoignages authentiques de cet effort se trouvent dans les écrits magiques des Babyloniens et en général de tous les anciens peuples. Chez Ovide, on discernait en outre un but moral dans l'emploi de la métamorphose: celle-ci était tantôt un châtiment et tantôt un honneur. On ne voit pas qu'elle soit jamais un honneur dans les *Mille et une Nuits;* elle y est souvent un châtiment; elle peut n'être parfois que l'effet de la fantaisie de quelque puissant magicien. Dans la plupart des cas, la métamorphose cesse par aspersion; et ce dernier trait a aussi son explication [dans l'histoire des religions, par exemple dans celle du bouddhisme et même du christianisme, où l'aspersion joue un rôle que nous connaissons encore. Une femme change sa belle-fille en veau, la concubine de son mari en vache; plus tard, elle est elle-même changée en biche; le veau revient à sa forme par aspersion. Une ville entière est détruite par la magie et ses habitans sont changés en pierres; ils recouvrent la vie par aspersion.

Une disposition spéciale de l'imagination orientale a conduit les auteurs des contes à multiplier outre mesure les métamorphoses; dans quelques histoires, on en rencontre une accumulation qui eût répugné au goût des anciens autant qu'il répugne au nôtre. Un exemple de cette surcharge se trouve dans le conte du deuxième calender, où un génie et une princesse magicienne luttent entre eux à coups de métamorphoses. A la fin, le génie est vaincu et réduit en cendres; mais la princesse, ayant commis une légère faute contre l'art magique, ne peut survivre à son triomphe. Dans un conte des *Mille et un Jours,* Fadl-Allah, roi de Mosoul, instruit par un derviche, fait entrer sa propre âme dans le corps d'une biche, pendant que le derviche fait passer la sienne dans le corps déserté du roi. Le derviche, sous ce déguisement, conquiert sans peine le royaume et il commande d'y exterminer

les biches; mais déjà le roi a changé de forme et s'est fait rossignol; sous cet aspect, il se plaît à charmer la reine par ses chants; ayant enfin repris son propre corps, délaissé un moment par le derviche, il parvient à tuer celui-ci. Il raconte ensuite toute cette aventure à la reine, qui meurt du chagrin de lui avoir été involontairement infidèle pendant le temps où son corps était possédé par l'âme d'autrui. A quels singuliers cas de conscience n'arrive-t-on pas, en partant de pareilles prémisses? Il est vrai que déjà chez les anciens l'usage des métamorphoses donnait lieu à une casuistique subtile : comment, par exemple, apprécier le degré de culpabilité de la nymphe Calisto, lorsqu'elle se laissa surprendre par Jupiter revêtu de la forme de Diane?

A côté de ces élémens merveilleux qui sont tirés de l'histoire des religions, il s'en trouve un assez grand nombre d'autres qui relèvent de celle des sciences. Divers objets décrits dans les contes représentent des résultats déjà obtenus par la science ancienne ou qu'elle cherchait à obtenir. Les uns se rapportent à la science mécanique, d'autres à l'astronomie, à la géographie ou aux sciences naturelles. Il est certain, par exemple, que le problème de l'aviation tenta l'antiquité. Or, le cheval volant des *Mille et une Nuits* peut bien rappeler Pégase; mais il faut remarquer qu'il est mû au moyen d'une cheville, et que, dans la pensée du conteur, il est un véritable objet mécanique et non pas un objet enchanté; son prototype exact dans l'antiquité est donc le pigeon d'Archytas de Tarente. Les automates, les statues mobiles placées à la limite des mers navigables, celles qui jouent de la trompette à l'approche de l'ennemi, le paon d'or qui sonne les heures, le bœuf d'or qui tourne une roue hydraulique, la machine qui représente le système du monde, les joyaux lumineux qui éclairent de vastes salles, tous ces objets merveilleux ont leurs correspondans dans les ouvrages mécaniques de Héron d'Alexandrie et de Philon de Byzance; et certainement il en était conservé de semblables dans les trésors des rois Ptolémées d'Égypte et des rois Sassanides de Perse. De leurs voyages lointains les commerçans arabes avaient aussi rapporté des notions confuses sur certains phénomènes naturels, sur des animaux exotiques. Ceux-ci, vus à travers la brume qui résulte de la distance et de la peur, passaient dans leurs récits sous des aspects fantastiques, puis ils prenaient rang dans les contes. Tel est l'oiseau roc, à l'œuf gigantesque, qui a été le motif

d'un si curieux tableau du peintre américain Elihu Vedder; telle la fameuse montagne d'aimant; telles encore toutes les races étranges dont les contrées éloignées du monde étaient censées peuplées. Ces élémens merveilleux sont entrés dans quelques-unes de nos chansons de geste, en particulier dans le roman d'Alexandre; plusieurs remontent à l'époque grecque. Les géographes et cosmographes arabes les plus sérieux leur ont donné place dans leurs ouvrages, et en effet il est difficile de les détacher tout à fait de la science dont ils représentent l'état primitif, la période d'enfance, celle où les observations sont déjà réelles, mais ne sont encore ni assez nombreuses, ni assez précises, ni suffisamment classifiées.

V

Et que dire de la morale? Il peut paraître étonnant de parler ici de morale, soit parce que ces contes sont une matière trop frivole ou trop étrangère aux conditions de notre vie, soit parce que leur réputation est d'être libres jusqu'à la licence. Et cependant il y a bien au fond de ces histoires une véritable morale qui est exprimée par les dispositions d'esprit des personnages qui y figurent, par leurs paroles, leurs réflexions, leurs actes, et par la manière même dont ces histoires sont conduites et dénouées. Cette morale qui se dégage des contes n'est aucune de celles que l'on serait en droit d'attendre : elle n'est pas la morale du Coran, qui semblerait devoir convenir à un produit de la littérature arabe; elle n'est pas non plus une morale héroïque et exaltée, comme on penserait qu'elle dût l'être pour se trouver en harmonie avec un décor si brillant et chargé de tant de merveilles.

Elle n'est pas, disons-nous, la morale coranique. Il y a sans doute des contes où paraît la préoccupation de la religion musulmane. Ainsi, dans le récit de Zobéïde, un jeune prince qui a abandonné la religion du feu, le zoroastrisme, pour embrasser la foi musulmane, est seul sauvé, tandis que la ville où régnait son père est détruite après un avertissement miraculeux du ciel. L'islamisme est opposé au judaïsme dans le conte de Balouqiya dont nous avons déjà fait mention; et en un autre endroit c'est une jeune chrétienne que l'on voit convertie par un héros musulman du temps d'Omar, auquel on l'avait envoyée pour le tenter. Des exemples analogues ne sont pas rares; il est même

probable qu'il a dû exister un recueil spécial de ces histoires de conversions. Néanmoins, celles-ci ne représentent pas l'esprit général du recueil des *Mille et une Nuits;* elles y sont plutôt déplacées. Il est incontestable qu'il règne dans ce dernier livre un esprit fort peu inquiet des dogmes musulmans, et qui, de même que celui qui se dégage des fables de Loqman et d'Ésope, est positif, pratique, moyen, ennemi des entreprises hardies, aussi longtemps du moins qu'elles n'ont pas réussi, médiocrement porté au dévouement et peu capable d'enthousiasme. Nous n'avons pas affaire ici à une morale religieuse, mais à la morale naturelle, à la sagesse des nations. On trouve peu de fatalisme dans les contes; ce sentiment est beaucoup plus apparent dans l'histoire musulmane. Les personnages de cette histoire sont plus profondément possédés par le sentiment du fatalisme, plus dominés en général par les thèses morales de l'Islam, que ne sont ceux des contes. Ceux-ci, libres, peu scrupuleux, légèrement sceptiques, font preuve tout au plus d'une certaine résignation à la fortune, qu'ils ne considèrent pas d'ailleurs comme étant toujours juste, ni comme étant forcée par la nécessité de récompenser toujours en définitive le bien et de punir le mal, comme elle le fait dans nos contes occidentaux. Les conseils de modération sont fréquens dans les *Mille et une Nuits*. Nour-ed-Dîn sur son lit de mort, en donne de tels à son fils; il lui recommande de se réserver pour lui-même, de ne pas se communiquer facilement, de supporter les injures, de n'être pas violent, de ménager ses biens sans cependant en être avare. La fable de La Fontaine, *Perrette et le Pot au lait*, cette piquante leçon de sagesse qui nous apprend à refréner notre imagination et à graduer nos espérances, se retrouve sous une autre forme dans l'histoire du pauvre Alnachar qui, ayant hérité de cinq cents drachmes, et en ayant acheté quelques verroteries qu'il se dispose à vendre pour mille drachmes, imagine toute une suite de marchés aussi fructueux, et déjà se voit si grand seigneur qu'il peut repousser d'un coup de pied son épouse le suppliant d'accepter de sa main un gobelet de vin; il donne dans la réalité le coup de pied à son rêve et brise toute sa marchandise. L'économie est recommandée souvent, soit par des paroles, soit par des exemples. Le jeune homme riche que ses parens laissent seul à Damas pour lui épargner la fatigue d'un voyage en Égypte, « commence par avoir grande attention de ne pas dépenser son argent inutile-

ment. » Dans le conte suivant, qui n'est d'ailleurs qu'un doublet de celui-ci, un jeune homme riche de Bagdad loue son père « d'avoir toujours préféré une vie tranquille à tous les honneurs qu'il pouvait mériter. » Une des plus belles femmes des *Mille et une Nuits*, la belle Persane, raille Nour-ed-Dîn d'avoir dissipé son argent avec ses amis, en comptant sur leur reconnaissance : « Si vous n'avez d'autres ressources que la reconnaissance de vos amis, croyez-moi, seigneur, vos espérances sont mal fondées, et vous m'en direz des nouvelles avec le temps. » La discrétion, souvent compagne de l'économie, est aussi en honneur dans ce monde de féerie : le spirituel porteur, dans le conte des Trois Calenders, se vante de cacher son secret à la plupart des hommes, mais il consent à le découvrir aux sages, persuadé qu'ils sauront le garder.

Les caractères sont habilement décrits, de façon aisée et positive, sans trop d'exagération ni d'enflure; la plupart d'entre eux demeurent très voisins de la réalité et quelques-uns peuvent être retrouvés dans l'histoire. Voici, par exemple, le mauvais juge; c'est un caractère que l'histoire connaît; le grave auteur Maçoudi nous parle d'un Kadi du temps de Mamoun, Yahya fils d'Aktam, contre lequel on portait plainte au khalife en ces termes : « Prince des croyans, sa conduite honteuse, ses crimes se produisent au grand jour et sont de notoriété publique; c'est lui, Sire, qui, dans une poésie trop célèbre, chante la beauté des mignons et les range en différentes classes selon leurs qualités. » Et l'historien ajoute : « Il était si dissolu, si peu soucieux de cacher ses honteux penchans que, chargé par Mamoun de former une troupe de cavaliers destinés à porter les ordres du khalife, il la composa de quatre cents adolescens imberbes et se déshonora en leur compagnie. » Que peut après cela le conte ? Il nous montre entre autres ce juge à qui Alnachar est venu demander de régulariser la possession de meubles dont il s'est emparé à la suite de diverses aventures, comme compensation de torts graves qui lui avaient été faits. Le juge garde pour lui les meubles et donne l'ordre au demandeur de sortir de la ville et de n'y plus rentrer. Puis voici le bavard, ce barbier qui importune de ses discours le jeune homme attendu à un rendez-vous d'amour, et le poursuit de sa boutique jusqu'à la maison de son amante où il lui fait arriver les pires désagrémens; le peureux, cet intermédiaire qui s'enfuit quand il sait que les bil-

lets qu'on le prie de porter sont adressés à la favorite du khalife; la coquette, cette belle jeune fille qui écoute avec plaisir sa confidente tant qu'elle ne lui parle que du mal que sa beauté a fait, et qui la rebute dès qu'elle l'engage à le guérir; les faux amis, ceux de ce Nour-ed-Dîn dont nous parlions tout à l'heure, qui lui ferment leur porte après l'avoir aidé à dissiper son bien; le haineux, ce vizir perfide qui cherche à presser l'exécution de son ennemi, ce même Nour-ed-Dîn, injustement condamné, au moment où il voit arriver le courrier qu'il sait devoir le justifier; le curieux, ce prince devenu plus tard le troisième calender, qui, reçu dans un palais magnifique et rassasié de plaisirs, ne peut se défendre d'ouvrir la seule porte qu'on lui ait interdite; le juif même, le juif âpre au gain, ce médecin du conte du petit bossu, qui, appelé et payé d'avance, est transporté de tant de joie que, dans sa précipitation, il bouscule et fait rouler au bas de son escalier le malade qu'on lui amenait. Dans la plupart de ces contes, chaque travers entraîne avec lui sa peine; mais ce n'est pas là l'effet d'une loi absolue; ce n'est qu'une conséquence heureuse que le hasard produit dans certains cas.

Deux traits sont spéciaux à cette morale populaire, ou plutôt à cette psychologie : l'admiration pour le vol lorsqu'il est bien exécuté, et la cruauté. Le vol est admiré comme témoignant de hardiesse, de sagacité, d'adresse et d'esprit d'à-propos. Le conte de Dalilah la rusée et de sa fille Zéïnab est tout entier consacré à l'apologie du vol bien fait. Les contes prêtent aux khalifes eux-mêmes ce sentiment d'estime pour les voleurs émérites. Ils nous montrent Haroun recrutant parmi eux ses policiers; et c'est encouragée par cette disposition d'esprit du khalife que la rusée Dalilah tente les coups d'audace qui doivent lui réussir. Par un effet inverse du même sentiment, la police est souvent bafouée. Une femme ayant été coupée en morceaux à Bagdad et jetée dans le Tigre, le vizir Djafar reçoit l'ordre du khalife de trouver le coupable en trois jours : « Comment, dans une ville aussi vaste et aussi peuplée que Bagdad, se demande ce vizir désolé, retrouver un meurtrier qui, sans doute, a commis son crime sans témoin et qui, d'ailleurs, a probablement déjà quitté la ville ? Un autre que moi tirerait de prison quelque misérable et le ferait passer pour le coupable... » Ce dernier trait est dur; c'est, après la comédie, la satire.

La cruauté, le goût des supplices est une disposition très marquée dans les contes, et qui relève de la psychologie populaire. Beaucoup d'exécutions y sont décrites, et le goût pour ce genre de spectacle paraît appartenir aussi bien aux personnages imaginaires des récits qu'à leur auteur réel et leurs premiers lecteurs. Un exemple frappant et que l'on voudrait, pour l'honneur des grands khalifes arabes, savoir plus éloigné de la vérité historique, est l'invitation faite par Haroun-al-Rachid à la populace de Bagdad d'avoir à assister au supplice des quarante membres de la famille des Barmékides, cette illustre famille qui avait fourni plusieurs ministres et puissamment contribué à l'éclat du règne de Haroun et à la prospérité de l'empire. « Qui veut avoir la satisfaction, dit la proclamation dans le conte, de voir pendre le grand vizir Djafar et quarante des Barmékides ses parens, qu'il vienne à la place qui est devant le palais ! » L'histoire n'est pas très loin de là, puisque le ministre Djafar fut exécuté et des membres de sa famille envoyés en captivité à Rakkah. La cruauté s'exerce d'un sexe à un autre : une jeune épouse veut faire couper la main à son mari, parce que le soir de ses noces elle s'est aperçue que cette main sentait l'ail; sur les instances de ses compagnes, elle consent à ne lui couper que le pouce, ce qu'elle exécute elle-même au moyen d'un rasoir. Une favorite du khalife Mamoun, qu'un jeune homme avait poursuivie de trop d'assiduités, enivre ce jeune homme, puis lui tranche la tête, coupe le corps en morceaux et le jette dans le Nil. Des cruautés plus affreuses encore sont exercées par l'homme sur la femme; il y en a de fréquens et d'atroces exemples : un génie qui avait enlevé la princesse de l'île d'Ébène et qui la gardait dans un souterrain où il ne venait la voir que de dix en dix jours, sous prétexte qu'il se devait d'abord à sa femme légitime, ayant un jour reconnu qu'un homme était entré dans le souterrain, torture la malheureuse princesse et lui tranche successivement les mains, les pieds et la tête. Amine, à qui un marchand avait mordu la joue au bazar, est tirée de son lit par son mari, inquiet de la marque produite par les dents, puis menacée d'être coupée en deux, à la fin frappée avec un jonc flexible qui lui enlève la peau et des lanières de chair. Le mari, dans le conte des trois pommes, égorge sa femme pour une pomme perdue et la coupe en morceaux, avant d'avoir pris soin de vérifier l'exactitude de ses pré-

somptions qui, en fait, n'étaient pas fondées. La cruauté est un vice dont malheureusement ne sont pas exempts quelques-uns des plus grands personnages de l'histoire arabe, Haroun-al-Rachid lui-même, et dont plusieurs d'entre eux, comme le fameux général Helladj ou le khalife Fatimide Hakem, fournissent de trop célèbres modèles.

L'amour, enfin, est le sentiment qui illumine ces récits, qui en fait le charme le plus sûr et le principal attrait. Ici la psychologie des contes se relève, et des sentimens touchans, nobles ou passionnés, se substituent à ces dispositions tantôt un peu bourgeoises, tantôt un peu barbares, que nous venons d'analyser. L'amour paraît souvent dans les historiens arabes. Il est l'objet de nombreuses anecdotes dont quelques-unes sont délicieuses. Telle celle de l'esclave du khalife Motewekkil, appelée Mahboubeh. Cette esclave, belle, musicienne, poète, avait su, un jour de disgrâce, ramener à elle son maître par une poésie qu'elle avait composée et qu'il lui avait entendu chanter derrière le rideau de sa chambre. Après la mort de Motewekkil, Mahboubeh parut devant Waçif son successeur, avec la robe blanche de deuil et le visage triste, tandis que ses compagnes étaient parées et rayonnantes de joie. Invitée à chanter, elle ne sut dire que ces vers : « Comment la vie pourrait-elle me plaire, si je ne rencontre plus Djafar, ce roi que j'ai vu souillé de poussière et de sang? Mahboubeh, si elle savait que la mort s'achète, l'achèterait de tout ce qu'elle possède pour être portée au tombeau. » Elle fut jetée en prison et on ne la revit plus.

Des traits spéciaux à la psychologie de l'amour dans les contes peuvent être notés, tenant soit au tempérament des peuples où ces récits ont pris naissance, soit à leur état social. L'amour de la femme pour l'homme y semble en général plus intense que celui de l'homme pour la femme. Ainsi, dans le conte du marchand chrétien, l'amante ayant vu revenir son ami privé d'une main qu'on lui avait coupée, en meurt de chagrin; mais l'homme ne meurt pas ensuite de la mort de la femme; il hérite de tous ses biens et peu à peu se console. L'amour naît presque toujours en coup de foudre. Ceci est une conséquence des mœurs musulmanes : le commerce de l'homme et de la femme n'y étant pas libre et ordinaire comme chez nous, l'homme susceptible d'être touché par la passion de l'amour, l'est soudain dans les occasions brèves qui se présentent. Un voile qui se lève,

une fenêtre qui s'ouvre, un visage, parfois même une main seulement paraissant derrière le moucharabi entre les fleurs, dans un rayon de soleil, suffisent à frapper le cœur de l'homme et à y produire un trouble dont quelquefois il ne se guérit pas. Nous avons déjà donné des exemples de ces coups de passion; il y en a de nombreux dans les contes. Le tailleur, — dans le récit qui porte ce nom, — pour éviter une grande troupe de dames, entre dans une ruelle, s'assied sur un banc près d'une porte; mais en face de lui une fenêtre s'ouvre, derrière de très belles fleurs, une jeune fille d'une beauté éblouissante s'y penche, arrose les fleurs d'une main blanche comme l'albâtre, jette un regard sur le tailleur et disparaît. Le malheureux demeure sur place, en proie à un tourment inexprimable. Le prince de Perse suit au bazar une dame voilée et richement vêtue ; il entre avec elle dans une arrière-boutique où elle retire son voile, et, aussitôt, le cœur du prince est empoisonné d'amour.

L'amour, ainsi brusquement né, est une véritable maladie physique ; et ce n'est pas là une simple métaphore ; non seulement les comparaisons de la passion avec la maladie sont dans les textes, mais les descriptions positives de cette maladie s'y trouvent aussi. Le célèbre poème persan du Methnévi, dont la note générale est mystique, commence de cette façon par la description de l'état d'une jeune fille souffrante dont la maladie est l'amour. C'est aussi, dans les *Mille et une Nuits*, l'état de plusieurs des personnages dont nous avons parlé. Cette maladie ne passe pas toujours; elle peut être mortelle. La littérature arabe a possédé des recueils d'anecdotes et de poésies sur ceux auxquels elle donne ce joli titre : « Les martyrs de l'amour. » L'historien Maçoudi en rapporte quelques-unes. La plus touchante est celle d'Orwah et d'Afrâ. Orwah, jeune cavalier arabe, avait été séparé d'Afrâ qu'il aimait. Il supporta un an sa douleur sans proférer une plainte; mais un jour un passant le vit à l'ombre d'une tente auprès de sa vieille mère. Il chantait d'une voix faible : « J'ai offert une récompense au sorcier du Yémama et à celui du Nedjran pour qu'ils me rendent la santé ; c'est à Dieu de te guérir, m'ont-ils dit, nos mains sont impuissantes à soulager ton cœur; la douleur qui me consume pour Afrâ est comme un fer de lance qui déchire mes entrailles... J'aime la promesse de la résurrection, puisqu'on m'assure que ce jour-là je retrouverai Afrâ. » Il poussa un gémissement et retomba sans vie.

Orwah apprit cette mort par un chanteur dans le désert. Elle sortit de sa tente et interrogea le chanteur sur le lieu où était enterré Orwah. Elle alla au tombeau, s'y prosterna, puis, ayant poussé un cri aigu, s'affaissa sur la pierre. On l'ensevelit auprès de son amant.

Ici la poésie de l'anecdote se confond avec celle du conte et elle atteint un de ses plus hauts sommets. L'amour, dans ces récits, tue de lui-même ; il n'a pas besoin pour déterminer la mort, de s'aider, comme il le fait dans notre littérature ou dans notre civilisation, du fer, du feu ou du poison ; il est lui-même le feu ou le poison ; il est une puissance mystérieuse, supérieure à l'homme, par cela même d'ordre presque religieux, analogue ou peu s'en faut pour l'intensité et, si j'ose le dire, pour la dignité, à l'amour divin dont sont morts, selon les hagiographes, certains mystiques. Cette conception très haute de l'amour est celle qui est exprimée dans l'histoire du prince de Perse et de Schems-el-nihar. Cette dernière est la favorite du khalife ; aimée du prince de Perse et étant aimée de lui, elle voit leur passion découverte avant qu'ils aient pu la satisfaire, et tous deux sont séparés Schems-el-nihar est appelée auprès du khalife qui use vis-à-vis d'elle de la plus grande bonté ; elle tente de se contraindre pour remplir ses devoirs envers lui ; mais à peine s'est-elle assise à son côté que, vaincue par la force de la passion, elle se renverse en arrière, brisée. Le prince de Perse, après la séparation, languit un jour seulement dans une citerne où il s'est caché ; le soir, il est pris d'un râle et il expire. Le khalife lui-même s'incline devant cette passion. Il donne l'ordre de réunir les deux corps ; un peuple innombrable suit le cortège ; le tombeau devient un lieu de pèlerinage où l'on se rend de tous les points du monde musulman. Ainsi est exprimée une véritable doctrine de la sanctification par l'amour arrivé à son plus haut degré. Cette fois enfin, le narrateur des *Nuits* a rencontré une thèse morale et un cas psychologique dignes de paraître en harmonie avec les merveilles du cadre.

BARON CARRA DE VAUX.

LE

PÉRIL PRIMAIRE

On définirait assez exactement la portée politique de nos lois scolaires en constatant qu'elles visèrent à exproprier l'Église de son rôle traditionnel dans l'enseignement public, et qu'elles inaugurèrent ainsi, sur le terrain pédagogique, l'œuvre de séparation entre l'Église et l'État. Mais ce serait calomnier les législateurs de 1882 et 1886, que de leur attribuer, exclusivement, cette intention toute philosophique : il y avait, dans leurs ambitions fraîchement victorieuses, je ne sais quoi de positif et même de généreux, que des arrêtés de fermeture, des mesures de suppression, des procédés d'ostracisme, ne pouvaient suffire à satisfaire; l'anti-cléricalisme, à cette date, ne se résumait point encore en un simple parti pris de destruction; au delà de cette politique toute négative, la République rêvait de faire œuvre constructrice. Elle avait la ferme volonté de promouvoir et d'améliorer l'instruction populaire; et lorsque les nouveaux maîtres de la France privaient l'État de cette collaboratrice séculaire qu'était l'Église, ils tenaient d'autant plus à honneur de créer de toutes pièces un enseignement primaire dont la nation pût tirer gloire et profit. La coquetterie même qu'ils mettaient à faire prévaloir, comme ils disaient en leur langage, « les droits de l'idée laïque, » excitait leur labeur et tenait leurs énergies en haleine; ayant définitivement réduit l'Église à n'être que leur concurrente, ils se piquaient de vouloir faire mieux qu'elle, et de le pouvoir. Il y avait eu, jusque-là, d'un bout à l'autre du pays, un certain nombre de citoyens rebelles à toute culture : il fallait désormais que, sur le

territoire de la République, la science, personnifiée par le maître d'école, traquât l'enfant illettré, qu'elle l'éclairât malgré ses parens, qu'elle l'éclairât malgré lui-même : l'État s'armait contre l'ignorance. Jusque-là le corps des éducateurs officiels manquait d'homogénéité; les uns étaient des « frères » et les autres des « laïques; » la formation de ces « laïques » était parfois négligée, leur considération parfois précaire; il fallait désormais que la République eût à son service un immense régiment d'instituteurs, que, dans ce régiment, les emplois fussent assez honorés pour être brigués, qu'elle pût faire un large choix entre les postulans, et que l'élite des enfans du peuple, éprise d'une culture solide et d'un rôle utile, fût comme réquisitionnée, année par année, pour la grande tâche de l'éducation du peuple. Relisez *l'École* et *la Politique radicale*, de Jules Simon, ces deux livres dans lesquels l'opposition de gauche, à la fin de l'Empire, aimait à deviner, comme en une sorte d'ébauche, l'œuvre de la République future. Les victoires républicaines marquaient l'heure, longuement espérée, où l'ébauche allait devenir une architecture, où le songe allait devenir une réalité. On multiplia les écoles primaires, et l'on fit appel à l'enfance, pour qu'elle les assiégeât; on développa les écoles normales, et l'on fit appel à la jeunesse, afin qu'elle pourvût aux fonctions de l'enseignement.

Un quart de siècle a passé; c'est le moment, peut-être, de rechercher quel est, à l'heure présente, le résultat de ce double appel; d'interroger l'enfance sur le profit qu'elle tire de l'école; d'interroger la jeunesse sur l'attrait qu'elle éprouve pour les carrières pédagogiques; d'interroger enfin les membres du personnel scolaire, création authentique de l'État républicain, sur ce qu'ils pensent de leur situation, de leur besogne, de l'État leur patron, et de nous demander si leur courage a fait taire leurs déceptions ou bien si les déceptions ont eu raison de leur courage, s'ils sont confians ou bien s'ils sont aigris, et s'ils se laissent séduire aux mirages de l'optimisme ou bien égarer par l'esprit d'anarchie.

Au terme de cette enquête, aurons-nous, à proprement parler, dressé le bilan de l'œuvre scolaire? Nous ne le croyons pas, et nous ne nous en flatterons point. Il faudrait, pour que ce bilan fût complet, examiner l'immense travail pédagogique auquel se sont livrés, depuis vingt-cinq ans, un certain nombre de maîtres, constater que les conclusions, si même elles ne portent, en gé-

néral, que sur des questions de détail, n'en seront nullement perdues pour l'avenir, et rendre hommage, enfin, à ce que nous appellerions volontiers le perfectionnement de l'outillage scolaire; et il faudrait, inversement, consulter criminalistes, sociologues et pédagogues, et les voir s'inquiéter et s'assombrir en présence des incertitudes, des défaillances et des échecs de l'instruction morale. Mais ce sont là des questions qui dépasseraient le cadre de cet article. Un grand effort fut tenté, depuis 1880, pour éveiller dans l'enfance le goût d'apprendre, dans la jeunesse le goût d'enseigner, dans le corps enseignant le goût de persévérer : nous voulons simplement observer, d'après les témoignages officiels, le fruit de cet effort.

I

Jules Ferry avait judicieusement entrevu qu'il ne suffisait pas de rendre l'école obligatoire, en droit, pour qu'en fait les classes fussent suivies. Des conflits étaient possibles entre la passivité des mœurs et les exigences de la loi. Jules Ferry les redoutait, et voulait empêcher que la loi ne fût vaincue. Quelques articles, très originaux, eurent le but formel de faire entrer l'obligation dans les mœurs et dans la pratique. L'école obligatoire ressemblait à une sorte de primeur pour laquelle le climat moral de la France n'était pas encore parfaitement approprié : aussi convenait-il qu'à la différence du commun des lois, la loi scolaire tentât de s'insinuer plutôt que de s'imposer, et que le principe de « l'obligation » s'essayât à apprivoiser les Français, plutôt qu'à leur faire violence. « Nous comptons, déclarait Jules Ferry, sur deux institutions sans l'action desquelles la loi serait lettre morte. L'une toute nouvelle : la commission scolaire. L'autre, déjà ancienne dans bon nombre de communes, mais qui de facultative deviendra obligatoire : la caisse des écoles. Elles aideront à lutter contre les deux grandes causes du mal : la négligence et la misère. »

Victor Duruy, en 1867, avait autorisé les conseils municipaux à créer des caisses des écoles; le texte législatif de 1882 généralisa l'institution. « Il fallait, expliquait Jules Ferry dans une circulaire complémentaire, faciliter la fréquentation régulière de la classe par des secours aux enfans indigens, par la fourniture d'alimens chauds en hiver, de vêtemens et de chaussures,

par le don de livres, papier, etc. : » c'était le but de la caisse des écoles. La libéralité des citoyens était conviée à la remplir; les conseils municipaux, à leur tour, étaient appelés à la subventionner; enfin, dans les villages trop pauvres, dans les « communes subventionnées dont le centime n'excéderait pas trente francs, » l'État interviendrait, avec ses propres crédits, pour grossir de quelques écus la tirelire collective destinée aux petits écoliers. Dans cet afflux de charité, dans cette généreuse rencontre entre le billon versé par de simples particuliers et les pièces blanches ou jaunes qu'offrait le pouvoir central, il y avait quelque chose de touchant : l'État priait les citoyens de collaborer avec lui pour empêcher la misère de paralyser l'application de la loi; les pupilles de l'enseignement libre, comme ceux de l'enseignement laïque, pouvaient, si les municipalités le souhaitaient, bénéficier des subventions de la caisse des écoles; remplie de bon cœur, c'est de bon cœur qu'elle s'ouvrait.

A côté de l'institution de bienfaisance, devait fonctionner l'institution de surveillance, chargée de dresser la liste des enfans qui avaient l'âge scolaire, de contrôler leur assiduité, d'atteindre par des pénalités la négligence trop incurable de certains parens. Ce soin revenait à la commission scolaire, composée du maire, de l'inspecteur primaire, d'un ou de plusieurs délégués de l'autorité académique, et de quelques pères de famille désignés par le conseil municipal. Jules Ferry s'efforçait, ainsi, d'intéresser les citoyens de chaque commune à la prospérité du nouveau régime scolaire.

C'était le pouvoir central qui installait l'école; c'était le préfet qui en désignait le maître; Jules Ferry sentait le besoin, pour que l'œuvre fût viable, de lui donner, aussi, des attaches indigènes, des racines locales, de multiplier les liens personnels entre la maison d'école et les gens du village; à l'ombre de chaque clocher, il organisait ainsi, en faveur de la loi, la complicité des mœurs.

Voilà vingt-trois ans que l'expérience dure : les mœurs, en beaucoup d'endroits, se sont refusées à aider la loi.

« Il y a encore près de la moitié des communes de France, écrivait en 1889 le ministre de l'Instruction publique, qui ne possèdent même pas de caisse des écoles; » et précisément, cette année-là, on vit l'État se délier de la promesse qu'il avait faite aux communes pauvres, de prêter un concours financier pour

l'organisation de ce service. Alors ces communes se découragèrent; de 1889 à 1895, plus de 3 000 caisses périclitèrent; et bien que le nombre des caisses des écoles, qui était en 1897 de 16 938, s'élevât en 1902 à 17 439, M. Cazes, inspecteur général de l'Instruction publique, s'attriste encore en 1904 sur le malaise de ces institutions. Légalement, elles demeurent obligatoires; en fait, dans plus de cinquante localités sur 100, et surtout dans les villages indigens où elles seraient appelées à rendre des services, l'absence de toute caisse des écoles marque une première violation de la loi.

L'article relatif aux commissions scolaires a rencontré les mêmes dédains et subi les mêmes entorses. L'État insista, mais cela ne servit de rien : lorsqu'en 1901 une circulaire ministérielle nouvelle ordonna que ces commissions fussent réorganisées et que les préfets avisassent à leur convocation régulière, on se heurta tout de suite, dans un certain nombre de localités, à l'indolence du maire, qui de par la loi les préside, et qui négligea de les réunir. Avec un zèle qui brave les échecs, les congrès de la Ligue de l'Enseignement s'essaient encore à réveiller ces torpeurs rétives; mais le bilan qu'ils dressent de l'action des commissions scolaires est assez décourageant. Aux côtés du maire, quelques conseillers municipaux formaient le plus souvent ces commissions; pouvait-on leur demander de compromettre leur réélection en importunant tel père de famille rebelle, en allant même jusqu'à le châtier? Le droit de punir, qui leur était reconnu par la loi, était pour eux une gêne, presque une paralysie : dans le village, où rapidement les haines s'éveillent, les commissions scolaires ont eu peur de leurs prérogatives, elles avaient trop de pouvoirs pour oser se permettre d'exister; elles sont retombées dans le néant.

« Les commissions scolaires, explique M. Bruneau, inspecteur d'académie à Guéret, ne subsistent dans aucune commune du département de la Creuse; dans les autres départemens, elles ont disparu à peu près de partout, sauf dans les grands centres. » L'Oise, dont presque toutes les communes possèdent des commissions scolaires actives, est une exception; et M. Grandvilliers, au congrès amiénois de la Ligue de l'Enseignement, nous semble avoir eu raison de souhaiter que dans les localités de moins de 5000 habitans cette institution fût franchement supprimée. Lorsque les mœurs donnent l'exemple d'une infraction

constante à la loi, il est bon que la loi, avec une sorte de respect humain, se taise et s'efface. Quant aux grands centres, il en est certains, comme Boulogne, comme Saint-Quentin, où ces commissions paraissent rendre d'éminens services; on cite ces exemples avec honneur, plutôt qu'avec confiance.

Car, en général, ce n'est pas seulement par la négligence qu'elles mettent à vivre, que les commissions scolaires ont découragé toute espérance; c'est, plus encore, lorsque d'aventure elles vivent, par le mauvais vouloir que trop souvent elles témoignent à l'endroit même de la loi dont elles sont les gardiennes. « Elles sont intervenues fort rarement pour seconder le vœu du législateur, et presque toujours pour le contrarier, » écrivait en 1889 M. Dreyfus-Brisac. La doléance se retrouve, en 1904, sous la plume de M. l'inspecteur général Cazes : « La plupart du temps, nous dit-il, les commissions scolaires, qui devaient servir de levier à l'obligation, en ont été l'achoppement. » En 1905, enfin, M. Forfer, inspecteur d'académie de l'Aisne, écrivait, sans illusions comme sans ambages, que les commissions scolaires n'ont rien produit, et qu'elles ne produisent rien. De çà, de là, les projets de réforme surgissent; d'aucuns espèrent, avec M. Beurdeley, que ces organismes auraient plus d'efficacité et plus de liberté, s'ils fonctionnaient pour tout un canton; d'autres demandent, avec M. Cazes et M. de Monzie, que l'action publique contre les pères et mères réfractaires soit transférée au juge de paix ou au Parquet. L'heure est proche, peut-être, où les commissions scolaires seront déchues de leur droit de magistrature paternelle, faute d'avoir su l'exercer, ou faute de l'avoir voulu, et où le principe de l'obligation scolaire, au lieu d'en appeler à l'action persuasive des mœurs, invoquera, pour prévaloir, les agens mêmes de la loi.

Si les institutions sur lesquelles comptait Jules Ferry pour attirer l'enfant à l'école ont souvent négligé leur tâche, si même souvent elles furent mort-nées, s'étonnera-t-on dès lors que, dans le dernier quart de siècle, l'assiduité scolaire n'ait répondu que de façon très médiocre à l'attente du législateur? De prime abord certains chiffres paraissent très satisfaisans. Que dans une vingtaine de départemens la proportion des conscrits qui ne savent pas lire dépasse cinquante pour mille ; que, dans six départemens, plus d'un dixième de la classe n'ait jamais passé par l'école; et qu'il reste enfin un arrondissement, celui de Rochechouart, où,

sur 1 000 soldats, 330 sont complètement dénués d'instruction : ce sont là des faits attristans, lorsqu'on se rappelle qu'en Prusse il n'y a que 6 illettrés sur 1 000 conscrits ; mais les chiffres relatifs à l'ensemble du pays témoignent pourtant, si on les rapproche de ceux de 1877, que le nombre de recrues complètement ignorantes est en baisse : il y en avait, en 1877, 150 sur 1 000 ; en 1901, la proportion du nombre des illettrés au total des conscrits n'est plus que de 45 pour 1 000. On a décerné, en 1877, 36 841 certificats d'études primaires ; en 1902, on en a décerné 206 930. Nous empruntons ces données aux *Statistiques* quinquennales de *l'Enseignement primaire*, dont M. Levasseur préside la confection : la méthode en est bonne ; elles sont d'une impartialité qui fait foi. Mais les chiffres sont des étiquettes ; par derrière, il faut saisir la réalité, il faut étudier la vie. M. l'inspecteur général Cazes, pour la lecture de ces statistiques, s'est éclairé des rapports des inspecteurs d'académie et d'un certain nombre d'autres documens, moins mathématiques, plus concrets, plus humains, si nous osons dire ; et, dans un article intitulé : *La loi du 28 mars 1882 et la fréquentation scolaire*, il a conclu très franchement, — c'était en l'année 1904 : — « Voilà plus de vingt ans que fonctionne la loi, et nous sommes, hélas ! forcés de constater qu'elle n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle et que la part laissée à l'ignorance reste toujours trop considérable. »

M. Cazes, année par année, épluche les informations officielles : il constate que, de 1882 à 1887, la poussée vers les écoles fut constante ; l'écart entre le chiffre des enfans recensés et le chiffre des enfans inscrits dans les divers établissemens d'instruction allait sans cesse diminuant. Puis, à partir de 1887, cet écart alla de nouveau croissant (1). Le nombre des petits Français auxquels le chemin de l'école demeura complètement inconnu suivit une courbe ascendante ; et, dans la période quinquennale de 1897 à 1902, cette courbe inquiétante continua de s'élever. Ainsi vont se multipliant les infractions à la loi.

(1) Il est d'ailleurs très malaisé de déterminer d'une façon absolument précise l'écart entre les inscrits et les recensés : car un certain nombre d'enfans sont, au cours d'une même année, inscrits dans des écoles différentes. C'est ainsi qu'en 1887 le nombre des enfans d'âge scolaire était de 4 729 511, et le nombre des inscriptions d'enfans sur les registres scolaires s'élevait à 4 752 968 : le même enfant figurant parfois sur divers registres, le chiffre des inscrits paraissait supérieur à celui des recensés ! Cet exemple témoigne combien les observations et les expériences des autorités académiques ou militaires sont, en définitive, plus utiles que les statistiques pour l'étude de cet ordre de questions.

D'autre part, nombreux sont les écoliers de mauvaise volonté, qui figurent officiellement sur les listes, mais qui, dès l'âge de onze ans, disparaissent de l'école, et qui, dans la durée même de leurs brèves années d'études, désertent complètement la classe pendant plusieurs mois. Si la terre, si le bétail, si le ménage n'ont pas besoin d'eux, ils vont à l'école; elle est pour eux un pis aller. « La scolarité réelle, lit-on dans une circulaire ministérielle de 1895, commence plus tard et finit plus tôt que la scolarité légale. L'enfant gaspille en fait un cinquième, un quart et parfois un tiers du temps qu'il doit à l'école et que l'école lui doit. » La dernière *Statistique de l'Enseignement primaire*, qui est de 1902, donne des renseignemens très précis sur la présence effective des enfans dans les écoles publiques de France aux dates du 2 décembre et du 3 juin, choisies pour une sorte de revue d'appel. La meilleure assiduité scolaire se rencontre dans le département de la Mayenne, où le 2 décembre 1902, sur 100 écoliers inscrits, 16 seulement étaient absens. La proportion des absens, plus élevée partout ailleurs, atteignait, à la date du 2 juin, dans certaines régions, un taux véritablement accablant: ce jour-là, sur 100 écoliers inscrits, il y en avait 45 dans les Hautes-Alpes, 48 dans la Haute-Loire, 49 dans la Lozère, qui ne connaissaient d'autre école que l'école buissonnière. Aussi la tristesse de M. l'inspecteur général Cazes était-elle singulièrement légitime lorsqu'en 1904 il se permettait d'écrire : « La situation est aujourd'hui à peu près ce qu'elle était avant l'application de la loi de 1882 : une moyenne de 5 pour 100 d'enfans dans les campagnes, de 10 pour 100 dans les centres populeux, ne fréquentant aucune école; et, chose plus grave, les 95 centièmes fréquentant d'une manière tout à fait insuffisante. »

Car, en dernière analyse, avant de se prévaloir avec un confiant orgueil du nombre actuel des conscrits réputés lettrés, il conviendrait de se demander si, parmi les conscrits sachant tant bien que mal lire et écrire, et qui semblent dès lors, dans les colonnes des statistiques, rendre hommage à l'efficacité de nos institutions scolaires, il ne se trouve point beaucoup d'ignorans, dignes à tous égards d'être courtoisement qualifiés d'illettrés. On fit un curieux essai, il y a quatre ans, sur 41 conscrits provenant des diverses régions du 5e corps d'armée, et considérés comme « lettrés; » plus de la moitié d'entre eux ne pouvaient rien dire de Jeanne d'Arc; les trois

quarts ne connaissaient pas la signification de la fête nationale; près des deux tiers ne savaient rien de la guerre de 1870. Livrés par l'école à la caserne pour servir la France, ces jeunes gens, en somme, ignoraient tout de la France : pour eux, les grands souvenirs demeuraient sans voix; les allusions patriotiques étaient muettes et mortes, et lorsque à la caserne on s'efforçait de faire vibrer leur âme, cette âme était sans résonance. En revanche, le plus grand nombre d'entre eux calculaient convenablement; il semblait que, de tout ce qu'ils avaient appris sur les bancs, ils n'eussent retenu, ou à peu près, que l'importance des chiffres. Des cours d'adultes sont institués dans beaucoup de chambrées, pour combler les étranges lacunes dont a souffert la formation intellectuelle et morale de l'écolier; ces cours, destinés, avant tout, à des illettrés ou à des ignorans, gardent un caractère très élémentaire; dans des garnisons comme Laon, Avignon, Bourges, où les conscrits incapables de lire et d'écrire sont au nombre de 85, 120, 135, l'effort post-scolaire ne peut être, à peu près, qu'une répétition de l'effort scolaire; et parfois, là où l'ambition de l'école échoua, la caserne, plus modeste en son œuvre de bienfaisance intellectuelle, peut enregistrer quelques succès. On sait que certains instituteurs, s'abandonnant à l'emphase naturelle des imaginations pacifistes, rêvent d'une France sans casernes : se rendent-ils compte que ces casernes dont ils médisent sont l'asile suprême où l'ignorance rebelle entrevoit quelques lueurs de savoir, et qu'elles ménagent aux êtres déshérités, sur lesquels l'école n'a pas su avoir prise, un dernier espoir d'ascension vers un peu de science? Toutes préoccupations de défense nationale mises à part, il est permis, peut-être, au nom même du souci que nos instituteurs affectent pour l'instruction, de leur demander quelque respect et un peu d'équité pour ce militarisme, qui constate à contre-cœur et répare de son mieux les faillites partielles de nos entreprises scolaires.

Les rapporteurs de la *Ligue de l'Enseignement* ont cherché les causes de la mauvaise « fréquentation scolaire; » ils en notent plusieurs, et spécialement, disent-ils, l'opposition du clergé. Si l'enseignement primaire jette encore, dans les cours des casernes, tant d'illettrés et tant d'ignorans, le clergé serait partiellement responsable. Mais M. l'inspecteur général Cazes apporte un détail qui a sa valeur; il nous apprend que l'effectif des écoles congréganistes, de 1887 à 1902, n'a pas cessé de

s'accroître; elles avaient, en 1887, 1 123 613 élèves; en 1901, elles en comptaient 1 374 709. Ainsi, tandis qu'à partir de 1887 l'écart augmente, dans l'ensemble du pays, entre le chiffre des enfans recensés et le chiffre des enfans inscrits sur les registres des établissemens d'instruction, l'on voit, à partir de cette même date, la clientèle des établissemens libres aller croissant. Apparemment, les parens catholiques, chez qui le prêtre est écouté, comprennent et acceptent l'idée d'obligation scolaire, puisque les écoles où s'engouffre la foule enfantine sont précisément celles qui satisfont à leurs susceptibilités; et les statistiques, par surcroît, constatent que l'assiduité scolaire laisse moins à désirer dans les écoles libres que dans les écoles publiques. Il est d'ailleurs assez étrange que les mêmes publicistes qui se plaignent à d'autres heures de voir le clergé ouvrir trop d'écoles rendent ce même clergé responsable des insuccès constans et progressifs auxquels s'est heurté le principe de l'obligation scolaire. L'exemple du Morbihan, où l'instruction est peu recherchée, est notoirement insuffisant pour faire prévaloir leur thèse; s'ils veulent bien observer que l'arrondissement de Rochechouart, tristement réputé pour le nombre de ses illettrés, ou que le département de la Creuse, qui n'a pour ainsi dire ni caisses d'école ni commissions scolaires, se distinguent de longue date, au moment des périodes électorales, par leurs votes « républicains, » il faudra bien convenir, immédiatement, que c'est une fraction de la démocratie républicaine, — et de la démocratie la plus avancée, — qui semble le plus insouciante des bienfaits de l'école, et que les éloquentes avances de Jules Ferry, indiquant à tous les petits Français un banc et un pupitre, ont trouvé, parmi certaines populations dont les députés siègent à l'extrême-gauche, un accueil singulièrement froid.

Au lieu de rejeter sur le curé, comme le ferait volontiers la *Ligue de l'Enseignement*, la responsabilité de certains insuccès, quelques inspecteurs d'académie invitent les instituteurs à faire retour sur eux-mêmes et à s'accuser eux-mêmes. « L'influence du maître, écrit en excellens termes M. Bruneau, inspecteur d'académie de la Creuse, suffit à assurer une fréquentation régulière. » C'est une sage et juste remarque, que beaucoup d'excellens instituteurs ont vérifiée : en aimant leur métier, ils faisaient aimer l'école. Jules Ferry avait raison, lorsque, pour attirer et pour retenir le petit Français sur les bancs des classes, il souhaitait

de créer un corps de maîtres vraiment attachés à leur tâche. Entre la question de la fréquentation et la question des vocations pédagogiques, il discernait un lien : il sentait que l'instituteur qui aurait le goût d'être instituteur éveillerait chez l'écolier le goût d'être écolier. Le problème de l'assiduité scolaire nous achemine, tout naturellement, vers l'autre problème du recrutement des écoles normales, qui préoccupait également l'auteur de nos lois d'enseignement, et, sur ce nouveau terrain, nous trouverons la pensée de Jules Ferry aux prises avec l'ingratitude croissante des circonstances, avec le mauvais vouloir croissant des hommes.

II

« Le pays républicain n'a pas compris, écrivait en 1903 M. Ferdinand Buisson, ou il a déjà oublié, ce que doit être l'école normale d'instituteurs ou d'institutrices dans notre outillage national; on a fait sur leurs budgets les plus insensées et les plus ruineuses des économies. On continue dans une partie de la France à entretenir des écoles normales qui fournissent à peine la moitié des maîtres ou des maîtresses dont le département a besoin. L'autre moitié se forme où elle peut, comme elle peut. Et elle entre dans les cadres aussi vite, quelquefois plus vite, que les élèves sortans des écoles normales. » D'un mot, M. Ferdinand Buisson résumait cette situation; il parlait du péril primaire. Le mot fit fortune; on s'y heurte sans cesse, aujourd'hui, dans les revues pédagogiques et dans les documens parlementaires; et les projets abondent, très complaisans, très alarmés, pour remédier à la disette des instituteurs, et même pour la prévenir.

Nous observions tout à l'heure que l'assiduité des écoliers alla croissant durant les cinq ou six années qui suivirent la promulgation de la loi, et puis qu'un mouvement de décroissance progressive se dessina. Il semble que l'attrait des jeunes gens vers les écoles normales ait subi ces mêmes vicissitudes de flux et de reflux. De 1880 à 1886, on comptait, annuellement, de 5 à 6000 candidats; le chiffre précis, pour l'année 1887, était de 4638; brusquement, en 1891, il descendit à 2034 ; et l'école normale, depuis lors, a cessé de sourire aux ambitions juvéniles. La France républicaine est l'un des pays où les fonctions d'insti-

tuteur sont le moins recherchées : en Belgique, il y a un élève-maître pour 1 962 habitans; aux États-Unis, 1 pour 1 837; en Prusse, 1 pour 2 797; en Autriche, 1 pour 3 603, mais dans notre France, la proportion du chiffre des élèves-maîtres au chiffre de la population est seulement de 1 à 4 484. L'indifférence des jeunes gens pour les écoles normales a donné lieu, dans certains départemens, à des monographies très instructives : nous croyons intéressant de résumer ici l'une d'entre elles.

Il y avait en 1885, dans le Jura, 60 à 70 candidats à l'école normale; en 1891, le nombre baissait à 12; depuis lors, il s'est relevé, et oscille entre 20 et 30. Ce département possède trois écoles primaires supérieures de garçons, qui comptent de 200 à 250 élèves; il possède, par surcroît, six ou sept cours complémentaires : les jeunes hommes qui voudraient pousser assez loin leurs études primaires pour être dignes d'entrer à l'école normale ont donc à leur disposition de nombreux moyens de s'instruire. Mais les bonnes volontés paraissent manquer; et si l'on compte sur les instituteurs pour ramener sur le chemin de l'école normale l'élite de leurs jeunes élèves, on s'expose à de poignans déboires. Autrefois, dans la période d'enthousiasme qui suivit la promulgation des lois scolaires, l'instituteur consacrait volontiers ses veilles à la formation intellectuelle d'un écolier de choix; il cultivait certains esprits en vue de l'école normale, comme le prêtre, en face, cultivait certaines âmes en vue du petit séminaire; avec un dévouement qui défiait toute lassitude, il travaillait à augmenter cette grande famille pédagogique à laquelle sa fierté aimait à se rattacher. Aujourd'hui notre personnel scolaire s'est peu à peu désintéressé du recrutement des écoles normales ; à voir une telle inertie, on croirait être en présence d'une de ces familles découragées et déchues, qui n'ont plus la force de prendre soin du lendemain. La tiédeur et l'insouciance parurent gagner les pouvoirs publics eux-mêmes; on diminua le chiffre des promotions de normaliens ; lorsque, par exemple, le conseil départemental du Jura fixait à 17 le nombre des élèves-maîtres à admettre, le ministère, par raison d'économie, n'en acceptait que 12. A l'heure présente, dans l'ensemble de la France, on compte 300 normaliens de moins qu'il y a vingt ans; et, malgré cette diminution volontaire des effectifs annuels, il y a des régions où le nombre des candidats sérieux à l'école normale primaire demeure au-dessous du nombre de places

disponibles. Les fonctions d'instituteur ont cessé d'être briguées : l'élan des vocations pédagogiques s'est brusquement arrêté.

« On peut craindre, écrivait dès 1889 le directeur départemental de l'enseignement primaire du Nord, que l'obligation militaire ne soit le ver rongeur de ces vocations. » L'anxiété fut justifiée par l'événement : l'école normale perdit un peu de son prestige lorsqu'elle n'assura plus, à l'endroit du service militaire, aucune immunité ; et la loi de 1889 sur le recrutement, dont certains avaient auguré qu'elle viderait les séminaires, contribua surtout, et d'une façon plus irréparable, au dépeuplement des écoles normales.

On a fait de louables efforts pour assigner à ce dépeuplement d'autres causes : on a parlé de l'esprit de mécontentement et d'aigreur, qui soulève une grande partie du personnel scolaire contre la modicité des traitemens ; on a fait valoir l'attrait de certaines occupations commerciales et industrielles, auxquelles l'enseignement primaire supérieur prépare avec fruit ; on a constaté les difficultés qu'éprouvent beaucoup de jeunes gens pour s'assurer le brevet de capacité, requis depuis l'année 1887 à l'entrée de l'école normale. Ce sont là des observations exactes ; elles concourent, toutes ensemble, à expliquer le fléchissement des vocations pédagogiques ; mais la cause essentielle de ce fléchissement, ce fut la mesure qui mit sur le dos de l'instituteur, comme sur le dos du prêtre et de tous les autres Français, un sac de soldat.

Tout de suite la loi militaire fut, comme la loi scolaire, qualifiée d'intangible ; mais l'ironie de la destinée voulut que ces deux chartes augustes se nuisissent entre elles ; l'une requérait une élite d'instituteurs, et l'autre décimait les candidats aux écoles normales. Une loi nouvelle régit aujourd'hui le recrutement de l'armée ; elle aggravera encore, selon toute vraisemblance, la disette dont souffrent ces écoles. Les alarmes grandissent, et, pour les rassurer, M. Aulard ne voit qu'un remède : le rétablissement, en faveur de nos instituteurs, de l'exemption du service militaire.

C'est l'idée que leurs fils ne seraient pas soldats, écrit-il, qui décidait beaucoup de parens à les tourner vers le pénible métier d'instituteurs. Maintenant qu'ils devront faire deux ans de service, comme tout le monde, ces vocations disparaîtront presque toutes, et on ne pourra plus recruter les écoles normales.

Lorsque le clergé catholique, il y a seize ans, fut invité par la République à passer par la caserne, des évêques s'émurent; mais, confians dans l'idéal qui suscite les vocations, ils demeuraient certains que le déchet serait minime. Si le clergé laïque, voué au service de la Science et de la Démocratie, est au contraire menacé d'une extinction prochaine, est-ce la faute de l'idéal ou bien la faute des hommes? On comprend que M. Aulard soit troublé; il avait pensé, peut-être, que certaines idées auraient plus de vertu... Son article s'intitule : *Manie égalitaire*. Nous connaissons ces deux mots; ils retentissaient fréquemment dans les débats parlementaires de 1887 et 1888, sur les lèvres des orateurs de l'opposition, qui alléguaient, contre les exigences niveleuses des lois militaires nouvelles, les intérêts de la culture supérieure ou les susceptibilités de l'éducation sacerdotale. On s'indignait alors, à gauche, que la passion de l'égalité pût être traitée de manie. Alors, aussi, M. le major Labordère expliquait devant la Chambre que, pour enseigner avec fruit et avec prestige le devoir civique et le devoir militaire, l'instituteur devait avoir séjourné sous les drapeaux; il semblait à M. Labordère que les exigences, les émotions et les souvenirs du temps de service, perfectionneraient les aptitudes de nos jeunes maîtres; allégrement, on les poussait vers la caserne, avec la confiance qu'ils en sortiraient meilleurs instituteurs. M. Aulard, aujourd'hui, leur veut fermer la caserne, pour qu'ils daignent encore entrer à l'école normale! Leur autorité grandira-t-elle, leurs leçons de patriotisme, — à supposer qu'ils en veuillent donner, — trouveront-elles le même respect et le même écho, si des malveillans pouvaient insinuer que la crainte du service militaire est le commencement des vocations pédagogiques? Les publicistes d'extrême gauche, en 1889, ricanaient contre les séminaristes qui se faisaient curés pour éviter d'être soldats. M. Aulard a-t-il oublié cette époque, ou bien espère-t-il que, respectueux du deuil de ses illusions, nous aurons la charité de ne point poursuivre certains parallèles?

III

C'était certes un beau rêve que celui où se complaisait Jules Ferry, lorsqu'il souhaitait de voir surgir, partout en France, des vocations pédagogiques assez nombreuses pour que l'État pût

n'accepter à son service que les meilleurs; le rêve fut sans lendemain, et la disette des cadres interdit à l'État de se montrer difficile. Mais au moins aurait-on pu espérer que ces vocations, une fois enrôlées pour la grande œuvre d'enseignement, s'y consacreraient avec une scrupuleuse vigilance, que d'elles-mêmes, par une sorte d'instinct de protection, elles préserveraient leur intégrité contre les tentations du dehors, et que l'instituteur, docile aux paroles expresses de Jules Ferry, éviterait « le terrain de la politique militante et quotidienne, de la politique de parti, de personnes, de coteries. » Il est douloureux de constater qu'à cet égard encore les espérances de Jules Ferry furent déçues.

On n'était séparé que par quelques mois des élections de 1881 : ministre de l'Instruction publique, il avait en même temps la présidence du Conseil; il devait aviser, tout ensemble, à la formation du personnel primaire et à la victoire de l'idée républicaine. Mais il voulait que, dans les mêlées électorales auxquelles il allait présider, l'école demeurât sereine : il profita d'un congrès pédagogique pour dédoubler sa propre personnalité, et pour affirmer aux instituteurs qu'en tant que chef du cabinet, chargé de diriger les élections, il ne demandait rien à leur zèle et même n'en voudrait rien accepter.

Le président du Conseil, déclara-t-il, se croirait déshonoré s'il sacrifiait l'une de ses responsabilités à l'autre, s'il faisait jamais de l'école la servante de la politique, et c'est la République elle-même qui pourrait être singulièrement compromise, si l'on pouvait dire : « Voilà un gouvernement qui fait des élections avec les instituteurs, comme ceux qu'il a remplacés ont essayé de le faire avec les curés ! » Messieurs, cela, nous ne le souffrirons pas ! Nous aurons à présider à cette grande consultation du pays d'ici à peu de mois; s'il se rencontrait des administrateurs indiscrets, s'il se trouvait, — ce qui est peut-être plus vraisemblable, — des candidats trop pressans, vous leur répondriez : « Notre ministre ne le veut pas ! »

Chargé de préparer et d'assurer la prochaine majorité parlementaire, Jules Ferry ne cédait point à la tentation de mobiliser à cet effet toutes les forces nationales, et si les ardentes supplications qu'il adressait aux congressistes étaient demeurées dans la mémoire des instituteurs, et dans la mémoire surtout de ses propres successeurs, le personnel scolaire aurait vraisemblablement fait moins de bruit dans la politique, et plus de besogne dans les écoles.

Mais l'oubli dans lequel tombèrent ces avertissemens s'ex-

plique, en partie, par certain article de la loi même à laquelle le nom de Jules Ferry demeure associé.

La nomination des instituteurs était déférée aux préfets. Avec quelque largeur d'esprit et quelque hauteur d'âme, un président du Conseil pouvait sacrifier à l'avenir et à la dignité de l'œuvre de réforme scolaire l'intérêt électoral du lendemain, et, d'un geste net et désintéressé, enrayer le zèle des instituteurs, tout prêt à se gaspiller pour cet intérêt électoral. Mais les préfets à leur tour, passibles de disgrâce si les urnes étaient frondeuses, pouvaient-ils montrer la même générosité, le même parti pris d'abdication? Préposés à la fois aux luttes « républicaines » et à la nomination du personnel scolaire, pouvaient-ils faire mauvais visage aux instituteurs qui s'offraient comme auxiliaires dans ces luttes? Quel risque couraient-ils même, si parfois ils prenaient l'initiative de recruter et de pousser en avant ces utiles agens? Ils n'avaient guère à craindre, au lendemain de la victoire, la moue désapprobatrice d'un ministère triomphant. C'est ainsi qu'en dépit de la parole de Jules Ferry, qui avait exclu les instituteurs de la bagarre électorale, l'engrenage des circonstances les mêla souvent à cette bagarre et fit d'eux, à certaines heures, et dans certaines communes, des chefs militans de l'action républicaine.

La façon même dont ils étaient nommés les mettait à la merci des influences politiques et les invitait, dès lors, à multiplier les manœuvres pour capter ces influences. Promus par le recteur, les maîtres de l'enseignement primaire se seraient attachés, surtout, à développer leur compétence professionnelle; ils auraient formé une sorte de corporation bien homogène, soigneusement barricadée contre toutes les préoccupations étrangères au « métier; » tout au contraire, désignés par le préfet, ils sentirent, bien vite, que les recommandations politiques seraient opportunes, et que c'est par des services politiques qu'elles s'achèteraient. On vit les inspecteurs d'académie, par de pressans avertissemens, dissuader leurs subordonnés d'invoquer ces recommandations, et parfois même les informer, d'une plume passablement naïve, que les démarches des conseillers généraux, députés et sénateurs se heurteraient à l'esprit d'équité de l'autorité universitaire. Mais cette autorité elle-même n'était-elle pas une satellite de la préfecture? et vis-à-vis des conseillers généraux, députés et sénateurs, qui donc se peut flatter

d'être indépendant? Ce ne sont pas, assurément, les préfets, pour qui c'est faute mortelle, parfois, de se montrer inattentifs ou rebelles aux désirs de certains élus.

D'ailleurs, lorsque, en 1889, la République se crut menacée, le ministre de l'Instruction publique, — c'était alors M. Fallières, — signifia aux instituteurs, par une circulaire, qu'ils ne devaient point « se retrancher dans une sorte de fausse impartialité professionnelle, et qu'ils ne devaient point revendiquer le droit de tenir publiquement la balance égale entre la République et ses ennemis. » On devine que les préfets, chargés de la discipline des suffrages en même temps que de la conduite du personnel scolaire, eurent quelque crédit auprès de ce personnel lorsqu'ils donnèrent à la circulaire de M. Fallières les commentaires et la sanction qu'elle comportait; et parmi les bousculades de la politique, on vit dès lors de trop nombreux instituteurs laisser péricliter leur dignité. Un directeur d'école normale, écrivant en 1894 à Félix Pécaut, notait en termes chagrins la conséquence de cette maladresse : « A vous parler vrai, lui disait-il, leur véritable et dominant principe, c'est qu'il faut se pousser, et que les recommandations font plus pour cela que tout le reste; c'est la leçon que l'esprit général du pays, de la famille, de la politique locale, leur a donnée; ils comprennent mal une langue différente; un petit nombre seulement seront sensibles à l'attrait d'une noble cause à représenter, d'un grand intérêt national et moral à servir dans l'école primaire! »

Ainsi parlait ce bon observateur; et, de fait, la collaboration, rêvée par Jules Ferry, entre l'enseignement primaire et le gouvernement national, se réduisait souvent à n'être qu'un échange de services, — de services petits et mesquins, — entre l'instituteur qui votait et faisait bien voter, et le député légitimement reconnaissant.

Lorsque les circonstances politiques divisèrent le parti républicain contre lui-même, et lorsqu'il fallut opter entre deux nuances ou, pour mieux dire, entre deux orientations, il advint à certains instituteurs d'être poussés, par une fatalité chaque jour plus incoercible, à devenir, dans la République, les hommes d'une coterie : le radicalisme, puis le socialisme, cherchèrent à l'école leurs agens. Une fête se donnait, en mai 1901, pour les groupemens amicaux d'instituteurs de la Seine, de

Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne; M. Lavy, ancien député socialiste, chef de cabinet du ministre du Commerce, présidait; l'orateur fut M. Carnaud, ancien instituteur lui-même, et député socialiste des Bouches-du-Rhône. Vingt ans exactement après le congrès pédagogique où Jules Ferry avait conjuré les maîtres de l'école de se tenir à l'écart des luttes politiques, M. Carnaud, sous la présidence dûment officielle de M. Lavy, leur disait textuellement :

Certains ont essayé de vous prêcher l'abstention. On vous a dit : « Et surtout pas de politique ! » La politique vous a été représentée comme un fléau ; prenez garde ! Si vous vous effacez, on pourra bien nous étrangler la République ! Et si on nous la supprimait, c'est vous qui seriez le gage de la victoire pour nos ennemis, vous qui retomberiez sous le despotisme et sous la tyrannie.

Leurs acclamations faisaient fête et rendaient haleine à l'orateur marseillais, toujours salué par eux comme leur député; et M. Carnaud leur définissait cette variété de République à l'avènement de laquelle ils devaient travailler : « Le fleuve des largesses, déclarait-il, a trop longtemps coulé vers l'Église. Nous en changerons le cours; et il coulera un jour, j'en ai la conviction profonde, vers l'instituteur, vers l'école laïque. » Les applaudissemens de cet auditoire scolaire dépassaient les murs de la salle ; ils se répercutaient au loin, encourageans et flatteurs, à l'adresse des candidats ou des députés dont le vote, en appauvrissant l'Église, enrichirait les instituteurs eux-mêmes. « Il y a des abîmes, leur criait M. Carnaud, entre ce que vous êtes aujourd'hui et ce que vous serez demain. » Qu'une certaine façon de républicanisme triomphât, et ces abîmes seraient comblés. L'instituteur devenait une puissance électorale dont les partis politiques les plus avancés avaient toute chance d'obtenir l'appui; c'est en éveillant en lui l'espérance de largesses prochaines, qu'on enrôlait sa belliqueuse humeur; et l'on oserait à peine, aujourd'hui, rappeler à nos jeunes générations d'élèves-maîtres ces paroles de Ferry : « L'abstention de l'instituteur est d'autant plus nécessaire que le régime sous lequel nous vivons est plus profondément démocratique. Restez là où nos lois et nos mœurs vous ont placés, restez avec vos petits enfans dans les régions sereines de l'école. »

C'est affaire aux vieux maîtres, s'ils aiment, avec cette séré-

nité, la médiocrité de leur traitement; les jeunes ont compris qu'une perspective politique leur est offerte, qu'ils peuvent maintenant aspirer, non plus même, comme jadis, à être des forces auxiliaires, mais à être, bien plutôt, des forces dirigeantes, et qu'ils seront les premiers à bénéficier des remaniemens budgétaires qui sanctionneront les victoires électorales. L'or que l'on distribuait au clergé et l'or que l'on « gaspillait » dans les états-majors, les ressources de l'Église et les ressources de la défense nationale, trouveront une affectation meilleure : les *Amicales* dicteront aux députés leurs votes. M. Carnaud, dans sa conférence, opposait à l'homme d'Église, qui est gras, l'instituteur, qui est maigre; et il annonçait comme toute prochaine l'heure où les hommes politiques diraient : « Dans les Amicales d'instituteurs, il y a une force; nous voterons pour eux. » Les auditeurs de M. Carnaud se laissaient aller à applaudir cet idéal, et à rêver cette audacieuse simplification politique en vertu de laquelle, le candidat ayant fait « marcher » l'instituteur durant la campagne électorale, l'instituteur, au cours de la législature, ferait « marcher » le député. Les Amicales, à la façon des loges, se transformeraient ainsi en autant de Parlemens au petit pied, dans lesquels les maîtres de l'école donneraient un mandat impératif aux représentans de la nation.

Jules Ferry, invitant les primaires à « veiller d'un œil jaloux sur la chose la plus sacrée et la plus respectable qui soit dans le monde, l'âme de l'enfant, » les appelait à exercer sur la France du lendemain une certaine hégémonie morale; l'hégémonie à laquelle M. Carnaud les convie s'exercera sur les urnes où les citoyens mettent leurs bulletins et sur les boîtes où les députés rangent les leurs; et l'on pourra parler, alors, en toute vérité, du gouvernement des instituteurs, au même sens où jadis certains citoyens ombrageux parlaient du gouvernement des curés.

IV

La pente est fatale, et dans les milieux officiels on commence à se demander, avec quelque inquiétude, jusqu'où dévalera, dans l'abîme de la politique, la fraction la plus avancée de notre personnel scolaire, plus empressée, semble-t-il, de faire la loi à la France, que de collaborer docilement, avec les autorités officielles, au relèvement de l'intelligence française.

L'esprit d'aigreur fermente; les plaintes s'accentuent en menaces; les mécontentemens s'épanchent en colères. Une question sociale, qui est à proprement parler une question de salaire, a fait son apparition dans le monde des instituteurs; elle insurge un certain nombre d'entre eux contre les pouvoirs publics; et l'antagonisme se dessine entre l'école primaire et l'État bourgeois.

Voilà vingt ans que la République, fidèle aux désirs de Jules Ferry, multiplie les sacrifices pécuniaires en faveur de l'enseignement primaire. M. Charles Laurent, directeur général de la comptabilité publique, expliquait à la Chambre, à la fin de l'année dernière, que, depuis 1886, les augmentations budgétaires au profit des instituteurs se sont élevées à 49 millions, et que d'ores et déjà, pour les années 1906 à 1908, 29 millions de débours supplémentaires sont engagés. Mais ces dépenses croissantes de l'État n'ont pu empêcher beaucoup d'entre eux d'être mécontens de leur métier, mécontens même de leur pays. Dans un roman de grande valeur : *Jean Coste*, M. Antonin Lavergne s'essaya naguère à nous montrer les désillusions et les détresses de tout genre dont les jeunes maîtres croient avoir à se plaindre : contenant son émotion, surveillant son âpreté, il présentait à ses collègues le miroir dans lequel ils revoyaient leur propre vie. L'emphase optimiste de nos députés et de nos ministres fut désormais gênée : il semblait que les sourdes imprécations de Jean Coste, bourdonnant dans la tête de nos instituteurs, fermassent leurs oreilles aux complimens dont l'éloquence officielle les courtisait, aux promesses dont elle les berçait.

En vain M. Buisson saluait-il en eux je ne sais quelle variété de prêtres, desservant « le temple laïque des fidèles de la seule religion : celle du Droit, celle de l'Humanité; » en vain M. Combes s'inclinait-il devant eux comme devant les « ministres d'un culte nouveau qui a pour autel la liberté. » Jean Coste et ses camarades murmuraient, à part eux, que le prêtre doit vivre de l'autel, et qu'eux-mêmes vivaient fort mal. Jean Coste demandait de quoi faire du feu : on lui donnait de la fumée. « Le contraste, écrivait M. Charles Dupuy, est décidément trop fort entre le sacerdoce civique dont on investit les instituteurs et la médiocrité de la situation qu'on leur fait. » Pour tout de bon, bientôt, Jean Coste allait se fâcher.

« La foi de la République dans l'instituteur et la foi de l'instituteur dans la République, disait encore en 1900 M. Ferdinand

Buisson, sont deux mouvemens réciproques qui se confondent en une étreinte indissoluble. » Il semble, depuis cinq années, que les mouvemens soient devenus plus lents, et l'étreinte plus lâche. L'instituteur ne se paie plus de mots et de sourires : un journal annonce-t-il à l'enseignement primaire une fournée nouvelle de décorations, le comité d'entente entre les *Amicales* d'instituteurs de la Seine laisse voir son mépris du cadeau, et déclare que ce qu'il faut, c'est l'amélioration des traitemens, et l'indépendance et la sécurité mieux garanties. Inversement, il n'est pas malaisé de surprendre parfois, sur certaines lèvres radicales, l'expression de quelque mauvaise humeur et même de quelque défiance à l'endroit du personnel primaire. « La République a deux ennemis, disait naguère, en une boutade, le préfet d'un grand département : le moine, d'abord, et puis l'instituteur, car l'instituteur n'est plus républicain, ni radical, ni socialiste, il est anarchiste. » Vingt ans durant, nos hommes politiques, lorsque devant eux on médisait des instituteurs, ébauchaient, tous ensemble, le geste protestataire et scandalisé des dévots qui entendent médire de leur curé; l'accueil que fit la majorité républicaine de la Chambre, en juin 1904, aux révélations de M. Grosjean sur la crise du patriotisme, témoigne que les susceptibilités sont devenues moins chatouilleuses et que le parti républicain ne veut plus accepter à l'avance et d'une façon systématique la responsabilité de tous les propos et de tous les actes auxquels peuvent s'abandonner, au fond de leurs écoles ou dans la vie publique, certains maîtres aventureux. L'harmonie entre la République et l'instituteur, consacrée naguère par l'onction presque religieuse de M. Ferdinand Buisson, est désormais troublée; de mois en mois, les fausses notes vont se multipliant.

L'instituteur ne veut pas être toujours, ainsi qu'il dit en son langage, le mulet de l'Université; en toute occurrence, ce mulet se cabre et se révolte. S'agit-il des cours d'adultes, les menaces de grève qu'adresse à certains inspecteurs d'académie leur personnel d'instituteurs, et le cri de : « A bas les œuvres postscolaires! » qui retentit dans les colonnes de certaines revues, déconcertent l'optimisme de M. Édouard Petit, toujours prêt à célébrer, dans ses rapports annuels, le « généreux dévouement » des maîtres de nos écoles. S'agit-il d'élections au conseil départemental de l'enseignement primaire, les circulaires des instituteurs qui posent leur candidature s'allongent en une série de

revendications hétérogènes, et traitent toutes sortes de questions, sauf celles pour lesquelles le conseil départemental est compétent : « Je me demande en vérité, lisait-on dernièrement dans un journal pédagogique, ce que les auteurs de ces circulaires auraient bien pu dire de plus, s'ils avaient eu à briguer un mandat de député. »

Mais c'est surtout au jour le jour, dans les manifestations des *Amicales*, qu'il est curieux d'épier le nouvel état d'esprit et de sentir se révolter certaines souffrances, — ou certaines convoitises. Il suffit d'observer ces manifestations pour constater que les rapports entre la République et les instituteurs entrent dans une phase nouvelle ; et volontiers définirions-nous cette phase en disant qu'une partie du personnel scolaire, sous la pression de certaines influences, se croit appelée à jouer un rôle décisif dans la lutte des classes. Voilà le dernier terme de la politique militante dans laquelle, à l'encontre des conseils de Jules Ferry, les primaires s'engagèrent ou se laissèrent engager : l'instituteur qui parle et agit en tribun révolutionnaire commence à n'être plus une rareté.

L'adjoint, à cet égard, enchérit sur le directeur d'école : l'*Émancipation de l'Instituteur*, fondée à Paris par de jeunes adjoints, possède dans les Bouches-du-Rhône une section qui glorifie solennellement la mémoire de Louise Michel; et les « 80000 instituteurs socialistes » que nous annonce à brève échéance le journal pédagogique de M. Gustave Hervé, trouveront dans les cadres de l'*Émancipation* une encourageante hospitalité. On s'efforce d'établir, dans le bulletin de ce groupe, que le plus humble commis expéditionnaire de la préfecture est mieux rémunéré que les maîtres de l'école primaire; les « eunuques sans conscience qui perpétuent cette iniquité » sont insolemment flétris.

Des liens existent, dès maintenant, entre un certain nombre d'*Amicales* et les syndicats révolutionnaires; et la portée de ces liens fut soulignée par M. Meurgier, délégué des instituteurs au Conseil supérieur de l'Instruction publique, lorsque, au congrès des conseils départementaux, tenu à la Bourse du travail de Paris, il attesta la solidarité du prolétariat primaire avec le prolétariat ouvrier. On vit, à ce congrès, un membre de la commission administrative de la Bourse du travail se mettre à la disposition des *Amicales* de province ou de Paris pour les seconder

dans l'orientation de ce mouvement. Lyon ne reste pas en arrière ; le *Bulletin de l'Union pédagogique* laisse augurer comme prochaine la participation des groupemens d'instituteurs à l'organisation, exclusivement révolutionnaire et internationaliste, qui s'intitule la *Confédération générale du travail*. Dans le Var, les instituteurs syndiqués sont entrés à la Bourse du travail : « l'expérience prouve, lit-on dans la *Revue de l'Enseignement primaire*, que le corps enseignant n'a pas à gagner à coqueter avec les partis bourgeois ; il est de son devoir et de son intérêt d'aller à son allié naturel : le prolétariat manuel. » Dans le Morbihan aussi, dans les Côtes-du-Nord, dans la Corrèze, dans la Drôme, « Jean Coste et Jean Louvrier, » pour reprendre le mot de M. Antonin Franchet, ont esquissé un mouvement de rapprochement. Or, de deux choses l'une : ou bien les *Amicales* d'instituteurs ne représentent pas mieux le corps enseignant que les Bourses du travail de Paris et de Lyon ne représentent le véritable monde ouvrier ; et ces groupemens, alors, ne méritent pas l'attention presque déférente dont les honorent les autorités officielles ; ou bien ces *Amicales*, telles quelles, sont réellement une représentation improvisée, à peu près sincère, de l'ensemble du personnel scolaire, et pourquoi dès lors les laisse-t-on se compromettre, naïvement, avec certaines Bourses du travail, où la seule réforme sérieusement envisagée paraît être, jusqu'ici, la grève des réservistes ? L'heure n'est plus où Spuller et M. Léon Bourgeois, où M. Rambaud et M. Combes en personne, marchandaient à nos instituteurs le droit de s'associer et de se fédérer ; les ministres assistent ou se font représenter aux congrès d'*Amicales*, et lorsque M. Carnaud proclame qu' « il ne peut pas y avoir un seul préfet, un seul inspecteur d'académie, un seul inspecteur primaire qui ait le droit de se dresser contre l'*Amicale*, » cette remarque échappe à tout démenti.

Mais il n'est pas exagéré de souhaiter que l'activité des *Amicales* se concentre et se cantonne sur le terrain exclusif des intérêts professionnels. Lorsque l'heure sera venue, — et peut-être est-elle prochaine, — où les instituteurs primaires chercheront dans les partis révolutionnaires des champions pour leurs réclamations et des directeurs pour leur action, lorsqu'ils se donneront, ainsi, des chefs en dehors de leurs chefs naturels, l'État osera-t-il intervenir et retourner contre eux, à leur tour, l'argument dont, il y a vingt ans, il se servit contre les membres des

congrégations enseignantes employés dans les écoles publiques? On reprochait aux « Ignorantins » de dépendre à la fois de leur supérieur général et de l'autorité académique; et voici que les instituteurs, au lendemain de leur embrigadement dans des organisations insurrectionnelles, auront, eux aussi, deux maîtres : d'une part le chef ouvrier qui dirigera leur conscience « prolétarienne; » et d'autre part l'État qui paiera leur enseignement. Le discours de M. Buisson sur l'étreinte de l'instituteur et de la République est d'ores et déjà suranné, et certains jeunes maîtres concertent une autre étreinte, par laquelle s'uniraient et s'harmoniseraient l'enseignement primaire national et le socialisme révolutionnaire international.

Qu'adviendra-t-il de ces menaces? Seront-elles conjurées demain, seront-elles au contraire sanctionnées après-demain? Ce sont là des questions auxquelles nul ne peut répondre; l'avenir seul, — un avenir que les événemens précipitent, — nous dira si les *Amicales* seront dans l'État français un ferment d'anarchie, ou si, tout au contraire, leur puissant développement apparaîtra comme un épisode nouveau du lent et sûr mouvement d'organisation qui tend à grouper ensemble les hommes du même métier. Nous ne pouvons ni ne devons trouver mauvais, — il convient de le dire bien haut, — que l'instituteur français, fatigué des influences locales ou de l'arbitraire préfectoral, veuille obtenir, pour la profession à laquelle il a donné sa vie, certaines garanties d'autonomie; et nous appelons de nos vœux le jour où l'instituteur, recevant de quelque sous-préfet aventureux des « demandes de renseignemens » ou, pour mieux dire, de délation, pareilles à celles que M. de Benoist citait naguère à la tribune, pourra s'appuyer sur une *Amicale* solidement constituée, et, fort de cet appui, répudier énergiquement, sans péril pour sa carrière, ces exigences non moins incongrues qu'humiliantes. Les *Amicales*, sagement conduites, peuvent bénéficier de cette force et de cette respectabilité qui s'attachent naturellement au groupement professionnel; elles peuvent aider l'instituteur à s'émanciper du despotisme politique et à restaurer, ainsi, la dignité de sa noble fonction. Mais si, dédaigneuses de ce rôle, elles s'abandonnent à la triste envie de jouer aux clubs politiques, ce sera grand malheur pour elles, pour l'école et pour la France. Le régime scolaire, que Jules Ferry voulait mettre au-dessus des orages de la politique, ne doit pas aboutir à subor-

donner aux intérêts ou aux caprices personnels du « prolétariat primaire » la politique générale du pays.

Pour que les couches nouvelles du personnel primaire fussent satisfaites, il faudrait, paraît-il, que la République dépensât pour elles, chaque année, quarante-quatre millions huit cent mille francs de plus. A ce prix, les *Amicales* redeviendraient très sages; les écoles normales seraient plus estimées des jeunes gens; et les instituteurs, reprenant goût à leur métier, préférant à la visite de la Bourse du travail la conversation de leurs collègues plus anciens, leur demanderaient par quelles ingénieuses industries ils savaient faire aimer aux enfans l'école primaire. Ainsi les *Amicales* elles-mêmes, dans leur projet pour le relèvement des traitemens, ont souverainement déterminé le nouveau sacrifice, qui doit achever de grever le contribuable français.

Or, l'année dernière, le Parlement votait la laïcisation totale de l'enseignement congréganiste privé; il jetait dans les bras de l'État, à bref délai, 1 600 000 enfans élevés dans les écoles congréganistes. On avait l'espoir, — et on le garde, — que 800 000 de ces enfans pourraient être reçus, sans dépenses nouvelles, dans les écoles existantes; on s'obligeait à l'avance, d'un cœur léger, à construire des maisons scolaires et à recruter des maîtres pour les 800 000 autres enfans. Les frais ainsi prévus s'évaluent à 56 francs, annuellement, par tête d'écolier. En une simple multiplication, l'on arrive à constater que l'application de cette loi nouvelle coûtera, annuellement, quarante-quatre millions huit cent mille francs. C'est exactement la somme que réclament les *Amicales* pour la consolidation de l'édifice scolaire existant.

Cet édifice branlait : il y avait des fondemens à affermir, des lézardes à réparer. M. Joseph Chaumié, ministre de M. Combes, engagea le crédit des contribuables, — budget national et budgets communaux, — pour la somme même à laquelle les *Amicales* évaluaient les frais de remise en état; mais il aima mieux affecter cette somme à la destruction de l'édifice scolaire voisin. La profession d'instituteur est désertée : faute de maîtres, il y avait, en 1902, 7 456 classes qui renfermaient plus de cinquante ou même plus de cent élèves ; et M. Massé, député radical de la Nièvre, rapporteur actuel du budget de l'instruction publique, annonçait l'autre jour, officiellement, que le chiffre des candidats aux écoles normales, au lendemain de la nouvelle loi militaire, allait encore diminuer. La préparation de nos institu-

teurs est dépréciée : M. Buisson écrivait, en 1903, que « le tiers ou la moitié des postes sont occupés, pour une trentaine d'années, par un personnel qui risque de n'avoir ni l'esprit laïque ni la culture pédagogique ; » et M. Massé déplore à son tour, dans son rapport, qu'on doive avoir recours, pour combler les vides, à des jeunes gens qui ne sont munis que du brevet élémentaire. Le nombre augmente, enfin, des instituteurs à qui leur fonction pèse et répugne : les hommes politiques influens pourraient nous dire combien ils ont apostillé de pétitions dans lesquelles des « primaires, » en échange de quelque service électoral, sollicitaient quelque petit poste dans les finances ou dans une autre branche de l'administration. Et c'est sur de telles entrefaites, que la loi de M. Chaumié contraint la République à trouver, bon gré mal gré, pour notre personnel scolaire, un fort contingent de recrues nouvelles : on les prendra où l'on pourra ; au besoin, peut-être, on gardera les congréganistes sécularisés, en les transplantant et en changeant leur habit ; en robe, ils ne coûtaient rien à l'État ; en redingote, ils lui coûteront. La loi que M. Buisson, député, s'est flatté de soutenir et de voter aggravera le péril dont s'alarmait M. Buisson pédagogue. Ainsi se perpétueront les sérieuses lacunes qu'en près de vingt-cinq ans l'œuvre scolaire de Jules Ferry fut impuissante à combler ; et les intentions constructrices dont cette œuvre témoignait seront peut-être irrémédiablement compromises par des successeurs dont l'anticléricalisme ne vise qu'à dévaster, et qui semblent croire que, pour éviter une ruine, il n'y a pas de meilleure tactique que de travailler à la ruine d'autrui.

Georges Goyau.

ESSAIS ET NOTICES

LES ÉPOQUES DE LA COMÉDIE DE MOLIÈRE

Un jeune professeur de l'Université de Montpellier, M. Émile Martinenche, à qui nous devions un bon livre sur *la Comedia Espagnole en France, depuis Hardy jusqu'à Racine*, a publié tout récemment sur *Molière et le Théâtre Espagnol* [Paris; 1906; Hachette] un volume dont le titre indique assez clairement l'objet. « C'est le rôle du théâtre espagnol, — nous dit-il, — dans l'œuvre de Molière, c'est-à-dire dans la création de notre comédie classique, que je me propose de mettre en lumière... » Et son livre est d'abord la preuve qu'on est loin d'avoir encore tout dit sur Molière. Il pourrait l'être aussi qu'en France, depuis une cinquantaine d'années, nous avons un peu négligé l'étude de la littérature espagnole...

Mais, ce n'est pas ce qui s'y trouve de renseignemens sur une grande littérature que j'en voudrais ici retenir, ni même ce qui regarde les imitations que Molière a pu faire d'Antonio Hurtado de Mendoza ou de doña Maria de Zayas y Sotomayor. Il en sera temps quand aura paru sur le même sujet le livre que prépare un critique hongrois, M. Guillaume Huszar, dont nous signalions naguère, ici même, une étude fort intéressante sur *Corneille et le Théâtre Espagnol*. L'occasion paraîtra toute naturelle alors de reprendre cette question si controversée de l' « invention dans l'art, » qui d'ailleurs se posait à peine du temps de nos classiques, et qui les eût un peu étonnés. Se rappelle-t-on, à ce propos, une phrase, devenue proverbiale, de

Charles Nodier sur les *Pensées* de Pascal, qu'il appelait « le plagiat le plus éhonté qu'il y eût dans l'histoire d'aucune littérature? » On eût pu lui répondre, en s'autorisant de l'histoire de toutes les littératures, que la question du plagiat, étant contemporaine, ou à peu près, de celle du droit d'auteur, elle est donc plutôt commerciale qu'artistique; et ainsi la discussion n'en relève pas tant de la critique littéraire que de la jurisprudence. Elle n'a peut-être d'intérêt que dans la mesure où la littérature et l'art sont des « marchandises, » comme le sucre et comme le café. Mais elle nous oblige pourtant, quand il s'agit d'un Molière, à nous efforcer d'étudier de plus près son « originalité, » pour la dégager du nombre des « imitations » dont son théâtre abonde, et, précisément, c'est ce que M. Martinenche, dans son livre, s'est efforcé de faire. Nous nous contenterons aujourd'hui de reproduire sa conclusion : « Quand on joue une tragédie de notre grand Corneille, on y croit voir parfois flotter le panache espagnol. Qui donc s'aviserait, quand on joue du Molière, de lui trouver une allure ou une couleur castillanes? Et voilà bien la merveille de celui qui n'a pas cessé d'être notre grand comique! *Il n'a rencontré nulle part de plus précieuses ressources qu'au delà des Pyrénées.* Et s'il y a un drame qui ait arrêté la diffusion de la *Comedia* en France pour lui substituer une forme d'art d'une portée absolument différente, c'est la comédie de Molière. »

Car, il y a autre chose dans le livre de M. Martinenche : il y a les raisons qu'il donne de sa conclusion; et il y a surtout, pour justifier cette conclusion, la division qu'il fait des « Époques » du génie de Molière : 1° *Vers la grande Comédie;* 2° *L'Épanouissement du génie de Molière;* et 3° *Vers la Comédie libre.* C'est justement cette division qui ne me semble pas répondre avec une parfaite exactitude à la chronologie de l'œuvre de Molière, et à laquelle je voudrais essayer d'en substituer une autre.

Certes, je ne nie pas qu'entre autres caractères, *Amphitryon*, par exemple, ou *Georges Dandin*, qui sont de la dernière époque de la vie de Molière, s'opposent à *l'École des Femmes* ou à *l'École des Maris*, qui sont de la première, par une plus grande liberté d'allures et de facture. Si *Georges Dandin* n'a pas brisé le cadre conventionnel où s'ajustait encore l'intrigue de *l'École des Femmes*, il l'a du moins singulièrement élargi ; et ce n'est pas seulement la versification d'*Amphitryon* qui est libre, ou la donnée, mais la disposition générale de l'ouvrage. Il y circule une aisance, une élégance, une insouciance admirable, — on le croirait du moins, — de toutes les règles qui sont

censées concourir à la « correction » d'un chef-d'œuvre; et le charme en est fait de cette irrégularité même. Quoi de plus libre encore, dans le même sens du mot, que la bouffonnerie du *Malade imaginaire*, et, s'il y a vraiment dans Molière un poète, n'est-ce pas là qu'on le trouve? Car il y a heureusement plusieurs manières d'être poète, et, pour en mériter le nom, il n'est pas nécessaire de l'être à la façon des romantiques. Mais ce qui me frappe encore bien plus que cette liberté, dans ces pièces de la dernière époque de la vie de Molière, c'est que nous n'avons sans doute au théâtre rien de plus « clair, » dont l'intention soit plus évidente ou l'idée plus facile à saisir, ni rien qui prête moins à la diversité des interprétations ou à la fantaisie de la critique. Rien? Je me trompe, ou du moins c'est trop dire! Nous avons *l'École des Femmes*, nous avons *l'École des Maris*, nous avons *les Précieuses ridicules*. Ici encore point d'hésitation ni de doute! Il n'y a pas deux manières d'entendre *l'École des Femmes* ni *les Précieuses ridicules*. Nous savons de qui et de quoi l'on s'y moque. Molière n'a point voulu nous faire sérieusement compatir aux mésaventures d'Arnolphe, ni nous faire admirer les façons de Cathos et de Madelon. Si nous nous y laissions prendre, c'est nous qui serions ridicules, et l'hôtel de Rambouillet lui-même ne s'y est pas trompé. Les premières comédies de Molière ont ceci de commun avec les dernières, et les dernières avec les premières, d'être toutes diversement, également, et parfaitement claires.

Mais, considérez maintenant ses « chefs-d'œuvre, » et voyez les trois grandes pièces qui datent précisément du temps de l' « épanouissement de son génie! » Voyez son *Don Juan*, son *Tartufe*, son *Misanthrope!* Dirai-je qu'elles sont obscures? On se récrierait sur le mot, et on aurait raison! Mais elles sont certainement moins claires, ou plus troubles; et ce sont précisément les œuvres de sa maturité.

De telle sorte que, tout au rebours de ce qui se voit d'ordinaire, et, par exemple, de l'évolution du génie de Racine, le progrès de celui de Molière n'a pas été continu dans la même direction. La courbe, si je puis ainsi dire, n'en a pas été continûment ascendante, comme de *la Thébaïde* à *Phèdre;* et, au contraire, le point d'inflexion s'en trouve coïncider avec « l'épanouissement du génie du poète. » On ne l'a pas vu non plus, comme Corneille, depuis son *Clitandre* jusqu'à sa *Pulchérie*, « se chercher » d'abord; « se trouver » ensuite; et finalement « s'égarer » ou « se perdre. » Molière s'est trouvé tout de suite, si du moins nous ne tenons pas compte, — et nous en avons le droit, puisque nous ne les connaissons pas, — des « farces »

qui ont pu précéder *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux;* il s'est alors égaré; et finalement il s'est retrouvé. Et ce qui rend son cas encore plus intéressant, c'est qu'en s'égarant il a rencontré ses chefs-d'œuvre! Quelque estime qu'en effet on puisse faire de *l'École des Femmes* et des *Femmes savantes*, si Molière est Molière, c'est comme auteur de son *Tartufe* et de son *Misanthrope.* On pourrait comparer, d'un peu loin il est vrai, mais on pourrait cependant comparer *les Folies amoureuses*, de Regnard, à *l'École des Femmes*, et on pourrait, — mettant d'ailleurs à part la qualité de la langue, — leur préférer à toutes deux *le Barbier de Séville!* Mais il n'y a rien, dans notre théâtre, ni le *Polyeucte* de Corneille, ni l'*Iphigénie* de Racine, qui soit au-dessus de *Tartufe* ou du *Misanthrope*, et ce sont ces deux pièces qui tirent en quelque sorte Molière, du nombre des auteurs simplement plaisans, pour l'élever au rang de ces écrivains dont « la philosophie » nous importe autant que l'œuvre.

Et cependant, encore une fois, *le Misanthrope, Tartufe* et *Don Juan* sont obscurs ou énigmatiques. Comment et pourquoi le don Juan des premiers actes, le « grand seigneur méchant homme, » le Vardes ou le Guiche, dont les dehors, la désinvolture, l'élégance dans le crime et l'aisance dans le vice, non seulement déguisent l'immoralité, mais nous le rendent presque sympathique, et plus sympathique en tout cas que ses victimes, comment se change-t-il, et pour quelle raison, en l'hypocrite du cinquième acte? Si l'on répond à cette question que *Don Juan* n'est qu'une pièce de circonstance, une pièce à spectacle, hâtivement composée, pour des raisons d'argent, et dont il n'y a pas lieu de tant creuser les intentions, ou si l'on veut que la tirade du cinquième acte s'explique par l'irritation de Molière contre les obstacles que l'hypocrisie continuait d'opposer à la représentation de *Tartufe*, la réponse n'en est pas une, et le sens de *Don Juan* n'en est aucunement éclairci. Et *Tartufe*, qui n'est pas une pièce de circonstance, quel est le sens de *Tartufe?* C'est ce que je n'entreprendrai point de rechercher ici, l'ayant fait ailleurs, et mon opinion sur ce sujet ne s'étant point modifiée. Mais il me suffit aujourd'hui que la querelle soit toujours ouverte, et que sans doute elle doive durer aussi longtemps qu'on jouera *Tartufe.* On ne sera jamais absolument sûr que Molière y ait attaqué « la religion, » mais on ne sera jamais sûr du contraire. On ne pourra jamais affirmer qu'en attaquant les « dévots, » vrais ou faux, qui gênaient les amours de Louis XIV avec La Vallière ou Montespan, il ait voulu faire sa cour au Roi, mais on ne démontrera jamais qu'il n'en ait pas eu l'intention. On ne sera jamais sûr de

la « sincérité » du dénouement de *Tartufe*, et on pourra toujours se demander si la respectueuse ironie n'en a pas quelque chose de « révolutionnaire. » Semblablement, aux dépens de qui Molière a-t-il voulu nous faire rire dans *le Misanthrope ?* Qu'a-t-il mis de lui-même, et du fond de son cœur, dans le personnage d'Alceste ? Et de quel côté nous conseille-t-il de nous ranger nous-mêmes, du côté d'Alceste et de sa misanthropie fantasque, ou du côté de Philinte et de son universelle complaisance ? On sait qu'à toutes ces questions, s'il n'y a pas tout à fait autant de réponses que de commentateurs du *Misanthrope*, il y en a toutefois beaucoup, et c'est ici tout ce que je veux dire. *Le Misanthrope*, *Don Juan*, *Tartufe* sont « obscurs, » parce qu'ils provoquent des questions que ne soulèvent ni *l'École des Femmes* ou *l'École des Maris*, qui leur sont antérieures, ni *l'Avare* ou *les Femmes savantes*, qui leur sont postérieures ; et ils sont « obscurs » parce que nous ne pouvons pas donner à ces questions de réponses décisives. Cherchons un peu les raisons de cette obscurité.

II

Ne parlons pas de la rapidité de la composition. Le temps « fait quelque chose à l'affaire, » quoi que Molière en ait dit lui-même, ou fait dire à son Alceste ; mais Molière a toujours écrit vite, et rien, à cet égard, ne distingue beaucoup son *Don Juan* de son *Avare*, ou son *Misanthrope* de ses *Femmes savantes*. Je ne sais pourquoi je me figure, en y songeant, que les procédés de travail ou de composition et de création de Molière, — sur lesquels on remarquera que nous n'avons aucun renseignement, — n'ont pas dû être sans quelque analogie avec ceux d'Honoré de Balzac, au siècle dernier : plusieurs sujets, d'inégale importance et de signification diverse, que le poète porte pour ainsi dire confusément dans sa tête, où ils se développent d'eux-mêmes, comme à son insu, jusqu'au jour où, l'un d'eux éprouvant le besoin de se réaliser, il se détache, et l'exécution en est alors aussi rapide que la préparation en a été lente... Mais, dans le cas particulier, ni *l'Avare*, ni *les Femmes savantes* ne paraissent avoir été composés moins vite que *le Misanthrope;* ils ont été certainement moins retouchés, remaniés, corrigés ou refaits que *Tartufe;* et il faut donc chercher ailleurs l'explication que nous voudrions.

On pourrait peut-être la demander aux circonstances. Il n'est question, depuis tantôt cent ans, que de la lumière que la biographie d'un grand écrivain jetterait sur la signification de son œuvre;

et, en conséquence, on ne se lasse point d'étudier « les points obscurs de la vie de Molière; » mais, pour ce qui est d'essayer, après cela, d'en tirer quelque clarté nouvelle sur *le Bourgeois gentilhomme*, ou sur *Monsieur de Pourceaugnac*, il semble que l'on s'en remette, l'un après l'autre, à une prochaine occasion! On nous a donc amplement conté les infortunes conjugales de Molière, en y attachant peut-être un intérêt que leur banalité ne justifiait point; mais on a négligé d'examiner si ces infortunes, en même temps qu'elles troublaient la vie publique et privée de Molière, n'auraient pas altéré, pour un moment du moins, la lucidité de son génie. Il y avait là pourtant des suppositions à faire, de toute nature, et même des sottises à dire, dont je suis surpris que les Moliéristes n'aient pas saisi le prétexte avec leur avidité coutumière.

Les dates, pour une fois, les auront peut-être gênés. C'est en 1662 [février] que Molière a épousé Armande Béjart, — entre *les Fâcheux*, [août 1661] et *l'École des Femmes* [décembre 1662], — et on peut, si l'on le veut, faire de galantes conjectures sur ce que cet intervalle de dix-huit mois est la plus longue interruption de production qu'il y ait dans toute la carrière de Molière; et, en effet, dans ses années fécondes, il donnera jusqu'à trois pièces, en 1668 par exemple, qui verra paraître *Amphitryon* [janvier], *Georges Dandin* [juillet] et *l'Avare* [septembre]. Il n'y a pas trace d'inquiétude conjugale dans *l'École des Femmes;* et, si l'on tient compte de ce fait que l'acte de baptême du premier enfant de Molière est de février 1664, et celui du second, sa fille, du mois d'août 1665, on admettra sans doute qu'à cette date, quoi qu'en disent les sales pamphlets du temps, les coquetteries d'Armande n'avaient pas éveillé sa jalousie de mari. Or, les trois premiers actes de *Tartufe* ont été joués à Versailles en mai 1664, et la première représentation de *Don Juan* est de février 1665. Il est vrai que *le Misanthrope* est de 1666, du mois de juin, et qu'indépendamment des vers passionnés où il semble que Molière s'exprime par la bouche d'Alceste, les contemporains reconnurent, dit-on, Mlle Molière, dans le personnage de Célimène, qu'elle jouait « d'original. » « La comédie du *Misanthrope* en dit long, — écrit là-dessus M. Paul Mesnard, — si l'on n'y conteste pas l'intention de Molière d'y décharger son cœur. » Mais précisément on peut la contester, si, comme nous l'avons fait observer ailleurs, quelques-uns des vers les plus passionnés du Misanthrope sont empruntés à *Don Garcie de Navarre;* et si Célimène peut bien avoir quelques traits de Mlle Molière, mais ni plus ni moins que Tartufe en a, nous dit-on, quelques-uns de l'abbé de Roquette, ou

don Juan quelques-uns des Vardes et des Guiche. Les « grandes coquettes » n'étaient pas rares à la cour de Louis XIV (1).

(1) On pourrait peut-être retrouver encore quelques traits de Célimène dans un personnage épisodique du *Grand Cyrus* de Mlle de Scudéri.

Je parcourais un jour, distraitement, l'*Histoire littéraire des femmes françaises*, de l'abbé de La Porte [Paris, 1769, Lacombe, 5 vol, in-8°;] quand, à l'article de Mlle de Scudéri, je rencontrai le passage suivant [t. I, p. 178] :

« ... Enfin la dernière histoire est de l'amant jaloux : celle qu'il aime est recherchée par plusieurs personnes de qualité, qu'elle traite civilement. Il les regarde comme autant d'amans favorisés. On lui déclare qu'on l'aime plus que tous les autres; sa jalousie ne diminue point par un aveu si flatteur; enfin sa maîtresse, qui ne prévoit que des malheurs de la part d'un caractère aussi singulier, lui déclare qu'elle ne l'épousera jamais, quoiqu'elle l'aime uniquement. »

N'eût-on pas dit, en quelques lignes, une analyse du *Misanthrope?* Je me mis donc à la recherche de l'histoire de l'Amant Jaloux, et comme le passage de l'*Histoire littéraire* ni n'en indiquait le lieu, ni ne donnait les noms des personnages, j'employai bien une huitaine de jours à explorer *le Grand Cyrus*. Enfin je retrouvai l'épisode, et on le trouvera au tome III, livre premier, du *Grand Cyrus*, p. 225 de l'édition de 1654. L'imitation qu'il se pourrait que Molière en eût faite, — car je ne veux rien affirmer, — et qui ne paraissait pas douteuse dans le résumé de l'*Histoire littéraire*, est ici moins évidente et comme noyée dans la prolixité coutumière de Mlle de Scudéri. On jugera pourtant si quelques traits ne méritent pas d'en être retenus, et de passer dans les annotations qu'on fait au *Misanthrope*.

« Je suivais Alcidamie, — c'est le nom de la personne, et l'amant jaloux conte lui-même son histoire, — ou je la faisais suivre en tous lieux, car encore qu'elle eût eu la bonté de me donner quelque espérance, elle ne laissait pas de conserver l'égalité de son humeur pour tout le monde, et d'avoir une civilité universelle, qui me faisait désespérer, et qui faisait aussi que je la persécutais étrangement. »

Voici un autre passage :

« Puisque c'est un mal incurable [que votre jalousie], me dit-elle, il ne faut donc point songer à le guérir, et il ne faut penser qu'à le cacher si bien que personne ne s'en aperçoive ! — Je voudrais le pouvoir faire, lui dis-je, mais le moyen de vous voir éternellement entourée de personnes qui vous sont agréables, sans en témoigner du chagrin ? — Quoi, dit-elle, vous voudriez que je ne visse jamais que des personnes incommodes ! que je fusse toujours en des lieux fâcheux et peu divertissans ! que je haïsse la musique; que je n'aimasse point la promenade; que la conversation me déplût; et que je passasse enfin toute ma vie dans la solitude ! — Je n'en souhaite pas tant, lui dis-je, mais je voudrais bien, s'il était possible, que le prince Polycrate, Théanor, Timisias, et même Hipparque, ne fussent pas aussi bien avec vous que Léontidas. » Léontidas, c'est lui-même.

Un dernier rapprochement ne paraîtra pas moins intéressant :

« Alcidamie rougit à ce discours, et après avoir été quelque temps sans parler, elle commença de me dire qu'elle trouvait qu'il était à propos de me faire voir quel rang toutes ces personnes-là tenaient dans son cœur, et alors elle me dit : qu'elle estimait Polycrate comme un grand Prince, et qui de plus aimait passionnément Ménéclide son amie ; — que pour Théanor, elle n'avait pour lui ni haine, ni amitié ; — que pour Timisias, elle avait plus de disposition à le haïr qu'à l'aimer; — et que pour Hipparque, elle n'aimerait jamais sa personne, et toujours sa conversation. »

Et la conversation se termine par cette déclaration d'Alcidamie : « qu'elle aimerait incomparablement mieux épouser un homme qui la haïrait, qu'un autre qui l'aimerait avec jalousie, » et le malheureux Léontidas n'a plus d'autre ressource que d'aller chercher loin d'elle :

... un endroit écarté
Où d'être en paix jaloux il ait la liberté.

Si cependant, au lieu de s'attacher aux circonstances en elles-mêmes, on n'en retenait que les effets, on trouvera naturel que le mariage, et un mariage aussi disproportionné que celui de Molière avec Armande Béjart, ait en plus d'un point modifié sa manière de voir et, par suite, sa manière de comprendre la vie et son art. Mais, en ce cas, c'est aussi d'une autre manière que la question se pose, et ce n'est plus en dehors, pour ainsi dire, de *Don Juan*, de *Tartufe* et du *Misanthrope*, dans la biographie de Molière, mais intérieurement, et dans la nature des œuvres elles-mêmes qu'il faut chercher la raison du caractère que nous leur attribuons. Nous estimons pour notre part que la vraie raison de ce qu'il y a d'obscur et d'incertain dans ces pièces, c'est tout simplement que Molière a essayé d'y « passer les bornes de son art, » ou, si l'on le veut, celles de son genre, et d'inaugurer une sorte de comédie qui fût aussi nouvelle par rapport à *l'École des Femmes* et aux *Précieuses ridicules* que celles-ci l'étaient elles-mêmes par rapport à *Jodelet*, *Maître valet* ou à *Don Japhet d'Arménie*. Et nous disons que, s'il n'y a réussi qu'à moitié, c'est sans doute que personne n'y eût pu complètement réussir; et si personne ne l'eût pu, c'est peut-être, c'est même assurément que la tentative en était irréalisable! Car, les genres littéraires ont leurs lois, qui ne sont point des « lois d'airain, » on ne saurait trop le redire, ni donc si rigides qu'on ne puisse échapper quelquefois à leur contrainte, mais qui sont cependant des lois ou, si l'on le veut, des conditions qui s'imposent, même à un Molière, et c'est ce qu'il est intéressant de voir dans un cas comme celui de Molière.

Si *l'École des Femmes* et *l'École des Maris* sont en effet des comédies parfaitement claires, comme *Amphitryon* et comme *les Femmes savantes*, c'est qu'elles sont des comédies... comiques, ou, si l'on préfère un autre mot, qui ne prête point à discussion, c'est qu'elles sont, dans l'inspiration générale comme dans la donnée du sujet, des comédies parfaitement « gaies. » Ai-je besoin de montrer combien en diffèrent à cet égard *Don Juan*, *Tartufe* ou *le Misanthrope? Le Misanthrope* est une comédie triste, et *Tartufe* est une comédie sombre. Pourquoi cela? Je crois qu'on peut le dire. Elles sont tristes ou sombres, parce que l'objet de l'action, l'amour malheureux d'Alceste pour Célimène, ou la spoliation de la famille d'Orgon par les manœuvres de Tartufe, y est pris au sérieux, et non plus du tout en riant : *ridendo*. *Amphitryon* n'est manifestement qu'une fable, et *Monsieur de Pourceaugnac* une farce. *L'École des Femmes* ou *les Femmes savantes*, — quelque place qu'y occupe « l'imitation de la nature, »

ou « la reproduction de la réalité, » — ne sont encore que des fictions, à nous proposées, et traitées par l'auteur comme telles. Si les Arnolphe et les Argan, les Chrysale et les Philaminte, les Trissotin et les Vadius, les Pourceaugnac et les Sottenville, les Béline et les Bélise ne sont pas de pures « caricatures, » ce ne sont pas non plus des « portraits, » et il n'importe, à cet égard, qu'on en puisse nommer les originaux. Car, la ressemblance fût-elle entière, ce sont les aventures de tous ces personnages qui seraient toujours irréelles. Et, nous en sommes avertis d'abord :

Quoi, le beau nom de fille est un titre, ma sœur,
Dont vous voulez quitter la charmante douceur...

Cette attaque d'Armande suffit à « situer » le genre, et à donner le ton. Voyez encore la première scène de *l'École des Femmes*. Il ne s'agit de rien qui soit « arrivé » ni qui doive arriver, et le poète, en imitant la nature, s'en joue lui-même, et nous en amuse. L'observation, souvent exagérée, mais généralement juste, n'a garde d'enfoncer un peu profondément. Si l'auteur manifeste quelque intention de « moraliser, » de nous instruire ou de nous corriger, c'est en nous faisant rire. Le châtiment de son Arnolphe ou de son Argan n'est que d'être ridicules. Ni l'un ni l'autre, pas plus que le « seigneur Jupiter » dans *Amphitryon*, ou cet animal de Trissotin, ne sont des vicieux. Sont-ils seulement des « caractères ? » Je dirais volontiers qu'ils n'en sont que la figuration. Et, finalement, d'avoir vécu deux ou trois heures en leur compagnie, nous en emportons sans doute une tout autre impression que des « turlupinades » de *Don Japhet d'Arménie* ou des bouffonneries du *Légataire universel*, mais aucune amertume, ni l'ombre d'une irritation.

Nous venons d'en dire la cause, qui est que, pas plus qu'au sérieux de la donnée, nous ne croyons à la réalité de l'intrigue. Ces choses, disions-nous, ne sont pas « arrivées; » mais, supposé qu'elles fussent « arrivées, » elles ne se seraient point passées comme on voit ici qu'elles se passent. Laissons *Pourceaugnac* ou *Scapin!* Mais s'il était constant qu'un Arnolphe eût acheté toute petite une Agnès à sa mère, et, dans un couvent, « loin de toute pratique, » l'eût fait élever sous la recommandation de « la rendre idiote autant qu'il se pourrait, » avec l'intention d'en faire un jour sa femme, ce n'est vraisemblablement pas Horace, le fils de son ami, qui la lui eût enlevée, et ce n'est pas lui, Arnolphe, qui eût introduit ce « blondin » dans la place. La combinaison porte pour ainsi dire en soi l'aveu de son artifice

et de son irréalité. Pareillement l'intrigue de *l'Avare*, — ce fils, rival en amour et à la fois emprunteur des écus de son père, — ou l'intrigue des *Femmes savantes*. Mais, au contraire, quoi de plus naturel que l'intrigue du *Misanthrope?* ou celle même de *Tartufe?* et je dirai de plus réel? qui soit moins en dehors ou en marge de la vie commune? de moins conventionnel ou de moins artificiel? Les moyens de Tartufe sont classiques, étant universels et quotidiens, pour accaparer une fortune, provoquer une donation, capter un testament; et c'est tous les jours, dans tous les mondes, l'ancien et le nouveau, le grand et le petit, qu'une coquette se joue de l'amour d'un honnête homme, et qu'elle s'en joue précisément à la manière de Célimène, sans calcul, et rien qu'en suivant le mouvement de sa propre nature.

Ajoutons, maintenant, à cette vraisemblance de l'intrigue, la vérité des caractères ? Et, en effet, on ne saurait enfoncer un peu avant dans l'analyse des « caractères, » sans rencontrer, sans toucher la laideur ou la misère humaines. Célimène est « odieuse, » avec sa coquetterie, je veux dire avec son instinct d'attirer, d'attiser autour d'elle et d'exaspérer le désir des hommes; et je n'ai besoin de qualifier ici ni don Juan ni Tartufe. Mais trouve-t-on, en leur genre, et s'il est autre, qu'Alceste, ou qu'Orgon même, trouve-t-on qu'Elvire, que Charlotte, que Mathurine prêtent à rire? On riait d'Arnolphe et d'Argan, parce qu'ils n'étaient que des épreuves affaiblies, si je puis ainsi dire, des épreuves habilement « retouchées » de la réalité de leur type, adaptées à l'optique de la scène et ramenées à la formule de la comédie. Mais le moyen de rire des victimes de don Juan ou de Tartufe? et le moyen de rire même d'Alceste? C'est qu'il est bien possible, je le veux, puisqu'on l'a dit, que « le rire soit le propre de l'homme, » mais la vérité n'a jamais fait rire personne; et, au contraire, dans la littérature et dans l'art, à mesure que les imitations qu'on en fait en approchent, elles deviennent tristes et douloureuses comme elle. C'est ce que nous voyons dans *Don Juan*, dans *Tartufe*, dans *le Misanthrope*. L'intérêt même que l'on y prend à la vérité de l'observation y gêne l'explosion du rire, et le comique s'évanouit dans la fidélité de la représentation. Qu'y a-t-il de comique dans la colère amoureuse et désespérée d'Alceste? ou dans la sèche et hautaine réponse de don Juan à Sganarelle : « Je crois que deux et deux sont quatre, et que quatre et quatre sont huit? » Ceux qui voudront néanmoins continuer d'en rire auront la ressource de ne pas comprendre.

Mais c'est pourquoi, dans ces grandes pièces, il n'y a de « comique, » à proprement parler, que les scènes surajoutées dans l'intention

expresse de faire rire, — celle de don Juan et de M. Dimanche, par exemple; celle d'Alceste et de M. Dubois, « plaisamment costumé » dans *le Misanthrope;* la scène même du sonnet, qui n'est pas du fond du sujet, — ou les moyens tout à fait extérieurs, la scène de table dans *Tartufe*, ou l'agenouillement d'Orgon et de Tartufe aux pieds l'un de l'autre. Tandis que, dans *l'École des Femmes* ou dans *les Femmes savantes*, le comique circule d'un bout de la pièce à l'autre, et que tout y tourne au rire, jusqu'aux lamentations d'Arnolphe ou à la déconfiture de Trissotin, ici, c'est du dehors seulement que s'introduit un rayon de gaîté. Le domestique effaré, le villageois qui jargonne, la servante « forte en gueule, » la grand'mère qui radote, l'huissier qui parle d'une voix de fausset, l'auteur vexé qu'on ne goûte pas ses vers, les amoureux qui se brouillent et qui se réconcilient, tels sont les élémens du comique de *Don Juan*, de *Tartufe*, du *Misanthrope*. On les en pourrait tous les trois alléger, ou débarbouiller, sans nuire au développement du sujet, ni surtout à l'intention de l'auteur. Manifestement, Molière, ici, s'est proposé quelque chose de plus que de nous amuser ou de nous « plaire, » au sens qu'il entendait le mot dans sa *Critique de l'École des Femmes*. Son dessein va plus loin. Et si, comme nous le croyons, on ne l'entrevoit qu'un peu confusément, ce n'est pas que dans sa pensée ce dessein ne fût très précis, ni que des raisons de prudence l'aient obligé de le dissimuler, mais c'est que comme nous le disions, *Don Juan, Tartufe, le Misanthrope*, tout en demeurant des comédies sur l'affiche ou dans la forme, sont autre chose dans le fond, et cependant, — à cause de l'obscurité que jette, sur leur nature, la contradiction de la forme et du fond, — ce ne sont point non plus des « drames. »

Enfin, on remarquera que de *toutes* les pièces de Molière — y compris son *Don Garcie de Navarre*, — celles-ci, *Don Juan, le Misanthrope* et *Tartufe* sont les seules dont le dénouement soit malheureux. Il y a discussion pour *Tartufe*, et le dénouement n'en est malheureux qu'autant qu'on le suppose peu conforme ou même contraire à la vraie pensée du poète : et, aussi bien, c'est l'opinion de plus d'un commentateur. Mais en tout cas on ne saurait nier que le dénouement de *Don Juan* soit tragique, et celui du *Misanthrope* au moins mélancolique. Ce n'est pas ainsi que se dénoue *l'Avare*, dont la terminaison rappelle celle de *l'École des Femmes*, et ce n'est pas ainsi que se dénoue *Georges Dandin*, dont les dernières scènes, amères et cruelles au fond, sont tournées si habilement au rire. Le caractère de ces dénouemens a sans doute une signification, et nous ne pouvons pas la négliger

quand il s'agit de préciser le caractère du *Misanthrope*. Ici encore nous nous écartons des conventions ordinaires de la comédie, je dirais volontiers de la convention fondamentale, qui est qu'elle doit bien finir, et que c'est là d'abord ce qui la distingue de la tragédie

Une dernière observation vient à l'appui de celles qui précèdent. Nous avons parlé jusqu'ici comme si, dans la production de Molière, les trois premiers actes de *Tartufe* avaient été suivis immédiatement de *Don Juan*, et *Don Juan* du *Misanthrope*. Et cela est vrai! sauf cependant que *l'Amour Médecin* s'intercale entre *Don Juan* et *le Misanthrope;* et que *le Misanthrope*, à vingt ou vingt et un jours de date, a été suivi du *Médecin malgré lui*, qui sans doute est l'une des plus joyeuses bouffonneries de Molière. Quelques ennuis que lui valussent en ce temps-là les coquetteries d'Armande, auxquels il faut ajouter ceux qui provenaient des obstacles que l'on continuait d'opposer à la représentation publique de *Tartufe*, ils n'avaient donc ni tari ni troublé la source de sa gaîté : j'entends la gaîté de l'auteur et non de l'homme. Il est permis, je crois, d'en conclure, avec une pleine assurance, que si *Tartufe, Don Juan*, et *le Misanthrope* se distinguent, dans l'ensemble de l'œuvre, par quelques traits particuliers, l'origine n'en est point imputable aux « circonstances; » mais il y faut bien voir un effet de la volonté de Molière. Molière, en son *Tartufe* comme en son *Misanthrope*, a voulu faire « autre chose » que dans *l'École des Femmes;* il a voulu rapprocher la comédie de la réalité de la vie, la rendre plus « sérieuse » en ne lui ôtant rien de ce qu'elle comportait de « plaisant; » il a voulu lui faire porter, en quelque sorte, plus de pensée qu'elle n'en avait soutenu jusqu'alors; il a voulu, conformément à l'ambition qu'il avait exprimée dans *la Critique de l'École des Femmes*, l'égaler à la tragédie pour l'importance des intérêts qui s'y agitaient; et nous disons qu'étant Molière, s'il n'y a pas réussi, c'est que son génie s'est heurté aux bornes infranchissables du « genre. »

C'est ce qui explique également qu'en dépit de toutes les critiques qu'on en a faites et qu'on en fera, deux au moins de ces pièces énigmatiques et obscures, *Tartufe* et *le Misanthrope*, n'en demeurent pas moins les chefs-d'œuvre de Molière. Oui, — pour ne rien dire de ses farces immortelles, du *Médecin malgré lui*, puisque nous venons de le citer, ou du *Malade imaginaire*, — oui, *l'École des Femmes* est plus gaie que *Tartufe*, et *les Femmes savantes* ont, en leur correction, je ne sais quoi de plus classique que le *Misanthrope!* Alceste ne nous fait pas rire! et Tartufe nous effraierait! Les grammairiens pourront ajouter que, si la phrase poétique de Molière est quelquefois em-

barrassée, c'est dans *Tartufe*, et que, si l'on a retenu de lui quelques métaphores qui nous étonnent, c'est dans *le Misanthrope* qu'on les trouve. Il y a « le poids d'une grimace où brille l'artifice, » et il y a les « régals peu chers d'une estime à la fois glorieuse et prostituée. » Mais il n'en est pas moins vrai que si Molière, bourgeois de Paris, est quelque chose de plus qu'un bourgeois de Paris, — et que Boileau, par exemple, qui en est un autre, — c'est grâce au *Misanthrope*, et c'est grâce à *Tartufe*. Car, sans *Tartufe* et sans *le Misanthrope*, nous ne verrions peut-être pas dans *l'École des Femmes* elle-même tout ce que nous y voyons et que, de fait, il y faut voir. Dans un sujet identique, nous ne mesurerions pas la supériorité de *l'École des Femmes* sur *les Folies amoureuses*, étincelante bouffonnerie, et sur *le Barbier de Séville*, âpre satire d'une société qui s'en va. Nous verrions moins clairement qu'avec à peine un peu plus de « sérieux » dans la manière de traiter le sujet, *l'École des Femmes* a peut-être marqué la limite extrême de ce que peut « la comédie, » sans cesser d'être elle-même pour évoluer vers le drame. Et, certainement, nous ne verrions pas dans la même lumière, si je puis ainsi dire, la gravité du problème que s'est proposé Molière, lequel n'est autre que de savoir jusqu'où peut aller dans l'art, sans en faire éclater les cadres, l'imitation de la réalité ou la représentation de la vie.

C'est pour en avoir lui-même reconnu la difficulté, par une triple expérience, qu'à dater de 1667, Molière s'est rabattu sur la conception de la comédie qui était encore la sienne en 1662. Les ennuis et les difficultés de toute sorte ont beau l'assaillir désormais de tous les côtés. Il compose maintenant *Amphitryon*, tandis qu'Armande le trompe; il compose *l'Avare*, en attendant l'autorisation, qu'on ne lui donne toujours pas, de représenter *Tartufe*. Ni la maladie n'interrompt sa verve, et il plaisante seulement la médecine avec plus de violence; ni les chagrins n'assombrissent la gaîté dont il s'est fait une obligation professionnelle, et il y a seulement quelque chose de plus âpre dans *Georges Dandin* que dans les développemens qu'il avait donnés du même thème. Mais, surtout, la clarté reparaît, dans *Pourceaugnac*, dans *le Bourgeois gentilhomme*, dans *les Fourberies de Scapin*, dans *les Femmes savantes*, et il termine à la fois sa carrière et sa vie par *le Malade imaginaire*, où précisément, sous l'énormité de la caricature, on retrouve, mûrie par l'expérience de la maladie, cette « philosophie de la nature » dont il avait donné la première, et déjà singulièrement audacieuse expression dans *l'École des Femmes* et dans *l'École des Maris*.

III

Quelles conclusions tirerons-nous de là? Celle-ci, premièrement, qu'il existe des « genres littéraires, » et que ces genres sont soumis à des lois. C'est ce qu'on ne veut pas admettre aujourd'hui. « Les genres, dit-on, qu'est-ce que les genres! En quoi cela consiste-t-il? » Et quand on a beaucoup d'esprit, on demande quelle en est la couleur ou la forme? S'il faut pourtant bien reconnaître « que toute littérature est épique, dramatique, ou lyrique, » on ne veut pas dire autre chose quand on affirme l'existence des genres ; et on a seulement des raisons de le dire d'une autre manière. L'une d'entre elles est précisément de ne pas immobiliser les genres dans des bornes trop étroites. Mais pour être variables, ces bornes n'en existent pas moins, et, dans l'histoire de la littérature ou de l'art comme dans la nature même, il y a toujours une limite à la variation. Cette limite s'atteint par le moyen d'une succession de formes qui vont de la réalisation primitive ou rudimentaire du genre, de la farce de la foire, par exemple, ou du vaudeville à la haute comédie, laquelle déjà confine au drame, et déjà par conséquent n'est plus qu'à peine la comédie. Tel est justement le cas de *Tartufe* et du *Misanthrope*. Le *Misanthrope* et *Tartufe* sont déjà des tragédies bourgeoises que Molière a vainement essayé de faire entrer dans le cadre de la comédie. Or, on ne fait pas rire avec la représentation du vice ou la peinture de la souffrance; et, disons quelque chose de plus : on ne fait pas rire, — ou pleurer, — au théâtre, avec des imitations trop fidèles de la réalité. La discordance est trop forte entre les moyens et l'objet. C'est encore le cas de *Tartufe* et du *Misanthrope*. Ni le sujet, ni les personnages, ni les caractères n'en sont assez *fictifs*. Tout ce réalisme ou ce naturalisme, qui conviendraient peut-être au roman, débordent en tous sens le cadre, ou la définition de la comédie, — et cet enseignement d'art vaut la peine d'être retenu.

Une autre conclusion se dégage de cet examen. Sainte-Beuve a écrit, dans un passage que rappelle M. E. Martinenche : « Molière jusqu'à sa mort fut en progrès dans la poésie du comique. *Qu'il ait été en progrès dans l'observation morale et ce qu'on appelle haut comique,* celui du *Misanthrope,* du *Tartufe* et des *Femmes savantes, le fait est trop évident,* et je n'y insiste pas... » Il en est de ce fait « trop évident » comme de beaucoup d'autres, et, à vrai dire, on vient de le voir, il ne lui manque, pour être tout à fait évident, que « d'avoir existé. »

Du *Misanthrope*, qui est de 1666, et de *Tartufe*, que nous daterons ici de 1667, — nous pourrions le dater de 1664, — aux *Femmes savantes*, qui sont de 1672, il n'y a nul progrès de Molière dans l'observation morale, ni de sa comédie vers ce qu'on « appelle haut comique ; » et le contraire serait même plus vrai. L'observation morale est assurément plus superficielle, plus conventionnelle surtout, dans *l'Avare* que dans *le Misanthrope;* et le « haut comique » des *Femmes savantes*, en comparaison de celui de *Tartufe*, n'est que du haut comique de collège : on comprend *les Précieuses ridicules*, un acte en prose; on ne comprend pas cinq actes en vers pour bafouer un ridicule d'aussi peu de portée sociale que celui des *Femmes savantes*... Mais, quoi qu'il en soit de ce point particulier, toujours est-il que quand on veut parler des progrès d'un écrivain dans son art, il faut tenir de la chronologie de son œuvre un peu plus de compte que l'on ne faisait au temps de Sainte-Beuve, et surtout si sa carrière a été aussi courte que celle de Molière, laquelle, comme on sait, n'a pas duré quinze ans, de 1659 à 1673. On ne peut alors y regarder de trop près, si l'on y veut distinguer des « Époques, » ni préciser avec assez d'exactitude la succession des œuvres dans le temps.

Ajoutons que le cas est de ceux où l'on voit le grand avantage de substituer, en histoire littéraire, au mot et à l'idée de *Progrès*, ceux de *Développement* ou d'*Évolution*. Il n'est pas du tout nécessaire en effet que la production d'un grand écrivain soit continûment en progrès sur elle-même, ou, au contraire, en décadence; mais ce qui est certain, c'est qu'à moins qu'il ne s'immobilise, à un moment donné, pour des raisons à lui, dans l'exploitation de sa propre manière, il évolue; et ce qui est intéressant, c'est de suivre, en essayant d'en caractériser les accidens ou les phases, le cours de cette évolution. On voit alors que cette évolution n'est pas la même pour tous, dans un même siècle ou dans une même école; et rien ne paraît plus simple ou plus naïf qu'une telle observation; mais, au moment où j'écris, c'est ce que ne soupçonnent pas beaucoup de critiques et d'historiens de la littérature. Ils ont l'air de croire, conformément à la formule que nous avons rappelée plus haut, que tout artiste ou tout écrivain, après avoir dépensé plus ou moins de temps à « se chercher, » comme le Corneille de *Clitandre* et de *la Galerie du Palais*, « se trouve, » donne ses chefs-d'œuvre, et, comme le Corneille d'*Agésilas* et d'*Attila*, « se perd; » — à moins que, comme le Racine d'*Esther* et d'*Athalie*, il ne se surpasse! La nature est plus diverse et surtout moins systématique. Il y en a qui s'étaient « trouvés » même avant que d'avoir eu besoin de « se

chercher; » et ce sont tous ceux qui n'ont pas tenu, au cours d'une carrière parfois assez longue, les promesses de leurs débuts. Il y en a d'autres qui se sont « cherchés » toute leur vie, sans jamais réussir à se « trouver. » Et il y en a, comme Molière, qui, s'étant trouvés d'abord, ont failli se perdre, et se sont retrouvés...

Nous voudrions que la critique et l'histoire littéraire eussent égard à toutes ces nuances. Car ce sont elles qui déterminent l'originalité de l'artiste ou de l'écrivain. Un artiste original c'est celui qui a conçu d'une manière, à lui personnelle et unique, l'art qu'il semble que vingt autres aient pratiqué comme lui. Ne posons pas, nous l'avons dit, la question de l' « invention, » et renvoyons au livre de M. Martinenche tous ceux qui seraient curieux de connaître les modèles espagnols de la comédie de Molière. Mais nous avons en français beaucoup d'auteurs comiques! Pourquoi n'avons-nous qu'un Molière? Est-ce qu'il est plus « gai » que Scarron, par exemple, ou s'il écrit mieux que Regnard? Son *Misanthrope* est-il mieux « intrigué » que *le Barbier de Séville?* Ses *Femmes savantes* sont-elles une satire plus mordante que *le Monde où l'on s'ennuie?* Son *Tartufe* est-il plus vrai que *les Corbeaux?* Oui, peut-être! et peut-être aussi que non! Mais surtout il a vu dans la comédie, il y a mis, ce que personne avant lui ne s'était avisé d'y mettre, et il n'a pas dépendu de lui, mais des bornes naturelles du genre, qu'il n'y fît entrer encore davantage. C'est ce que nous voudrions avoir montré dans les pages qui précèdent; et, si nous l'avions montré, ce ne serait, on l'a vu, qu'en distinguant soigneusement les « époques » de son génie. Si, de plus, nous avions montré que le génie lui-même ne saurait renverser les bornes des genres, ce serait une autre satisfaction, d'une autre nature! Et c'en serait une dernière, si quelqu'un tirait enfin de ces observations ce qu'on en pourrait tirer pour reviser, compléter et refaire en quelques points la biographie de Molière. Nous n'avons pas besoin de souhaiter une satisfaction de ce genre à l'auteur de *Molière et la Comedia espagnole;* — et elle lui est dès à présent acquise.

F. BRUNETIÈRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN NOUVEAU RECUEIL DE CONTES ALLEMANDS

Neuer Deutscher Mærchenschatz, 1 vol. in-4°, illustré, Berlin, 1905.

Il y avait, une fois, un village que de très hautes montagnes séparaient du reste du monde. Le soleil même n'y brillait que pendant à peine deux heures, dans les plus beaux jours : de telle sorte qu'on avait nommé cet endroit *Schattendorf*, « le village à l'ombre. » Mais les habitans du village n'en vivaient pas moins profondément heureux.

Les maisons s'étendaient sur les deux bords d'un torrent, entourées de petits jardins où poussaient des prunes jaunes et bleues. Personne n'était riche, dans le village : mais personne, non plus, n'était pauvre. La maison d'école était trop petite : mais le maître d'école était un bon vieil homme, que jamais on n'avait vu prendre les verges en main. Il se contentait de tracer une marque, à la craie, dans le dos de l'enfant qui n'avait pas été sage, et de lui dire : « Aie bien soin de ne pas effacer la marque avant que ton père et ta mère l'aient vue ! » Mais, en chemin, les enfans s'effaçaient la marque, l'un à l'autre, et ainsi finissait l'affaire. Les vieilles gens se tenaient assis, aux fenêtres de leurs maisons, quand arrivait le soleil, et se disaient : « N'est-ce pas un bonheur, que nous ayons aujourd'hui tant de soleil ? » Les hommes plus jeunes travaillaient de tout leur cœur, aux champs ou à l'atelier ; et, quand le soleil arrivait, ils se reposaient un moment, et criaient à leurs voisins : « Regardez donc ce soleil ! Hein, comme il est bon, de venir jusque chez nous ! » Et, pendant ce temps, les femmes, avec un art merveilleux, rapiéçaient les culottes de leurs maris et de leurs fils : même en mettant des lunettes, vous n'auriez pas deviné la place où le drap s'était déchiré ! A l'approche du soir, une fumée bleue s'élevait de toutes les cheminées, et tout l'air était rempli d'une agréable odeur de soupe aux légumes. Après quoi, les filles s'asseyaient sur les portes, et

chantaient des chansons, dans le calme du soir : les garçons s'amusaient à sauter par-dessus les haies, ou à grimper jusqu'aux statues de pierre qui surmontaient les fontaines ; sous les fenêtres, le père et la mère, debout l'un près de l'autre, s'offraient une prise de tabac, éternuaient, et se disaient : « Dieu vous bénisse ! » Et lorsque, à onze heures, le veilleur de nuit faisait sa ronde, de toutes les chambres à coucher il entendait sortir un léger, un joyeux ronflement. Tout dormait, toutes les lumières étaient éteintes, sauf pourtant dans la dernière maison du village, où une lampe brillait à toute heure de la nuit.

Dans cette maison demeurait un méchant homme, appelé Zacharie. Il avait jadis vendu son âme au diable, en échange d'une science dont il n'avait point tardé à reconnaître l'inutilité ; et comme il avait ensuite supplié le diable de lui rendre, au moins, son repos : « Ton repos, lui avait répondu son maître, tu l'as perdu à jamais ; mais je suis prêt à t'aider si, pour te distraire, tu veux essayer d'ôter aux autres celui qu'ils possèdent ! » Si bien qu'il n'y avait guère de ruse que ce Zacharie n'eût employée, pour semer dans l'heureux village le mécontentement, la méfiance, la discorde, la curiosité, toutes les passions qui empêchent l'âme de vivre en repos : mais aucune de ses ruses n'avait réussi. Il était entré au cabaret, et avait offert aux villageois de leur payer autant de vin qu'ils voudraient en boire ; mais chacun, au deuxième ou au troisième verre, lui avait dit : « Merci bien ! C'est assez pour moi ! » Il avait donné aux jeunes filles de belles robes, avec l'espoir que chacune souhaiterait d'avoir la plus belle : mais chacune, en voyant la sienne, avait trouvé que c'était celle-là qui était la plus belle. Il avait excité simultanément les habitans de la rive droite et ceux de la rive gauche à exiger, pour leur quartier, la nouvelle école qu'on projetait de construire ; et le fait est que, d'abord, les conseillers municipaux des deux rives avaient bien manqué de se quereller ; mais, dès l'instant d'après, ils s'étaient écriés : « Mieux vaut, pour nous, avoir la paix qu'une école neuve ! Nous allons garder l'ancienne, voilà tout ! Et puis si, plus tard, nous avons de l'argent, nous en ferons bâtir deux, sur les deux rives ; une pour les garçons, l'autre pour les filles ! » Enfin Zacharie, toujours sur le conseil de son maître, s'était décidé à changer de tactique. « Au lieu de vouloir, d'un seul coup, ôter le repos à tout cet inepte village, — lui avait dit le diable, — efforce-toi de l'ôter seulement à l'un des habitans, à un jeune garçon naïf, docile, et sans expérience ! Représente-lui le monde sous de si belles couleurs qu'il ne supporte plus de rester chez lui ! Accompagne-le dans le tourbillon des villes ; et, lorsqu'il aura achevé de perdre son repos, ramène-le

parmi ses anciens compagnons! Tu verras comme son mal se propagera vite! » Et le choix de Zacharie était tombé sur le jeune Frantz.

C'était le fils unique d'une veuve, dont la maison touchait à celle du sorcier. Il était né dans le village et y avait grandi, en compagnie d'une orpheline, Bertha, que sa mère avait recueillie par charité : mais, avec un cœur excellent, il avait l'esprit vif, l'humeur vagabonde, et Zacharie n'eut pas de peine à éveiller en lui la curiosité de ces villes dont il ne cessait pas de lui vanter l'agrément. La veuve elle-même se laissa convaincre par les belles paroles de Zacharie : elle permit à son fils de se mettre en route, sous la garde de leur savant voisin; et il n'y eut que la petite Bertha qui, au moment des adieux, aperçut un sourire méchant sur les lèvres du compagnon de son cher François. « Vous êtes une mère sans cœur, — dit-elle à la veuve, dans l'excès de son chagrin, — et vous avez livré votre fils au diable! » Sur quoi la veuve, furieuse, la chassa de chez elle.

Heureusement Bertha avait, dans le village, une vieille tante qui savait un peu de magie. « Ton ami est perdu si tu ne viens à son secours! lui dit la vieille femme. Prends cette bague : il te suffira de la baiser pour qu'aussitôt tu obtiennes un de tes désirs! » Bertha prit la bague : elle souhaita de revêtir la forme d'un jeune cavalier et de rejoindre les deux voyageurs; et il lui suffit de baiser la bague pour que son souhait se réalisât.

Son amour pour Frantz lui avait inspiré un projet que n'eussent point inventé les plus fins psychologues. Elle avait résolu de faire en sorte que toujours, au moment où le jeune homme serait sur le point d'oublier son village natal, quelque chose s'offrît à lui qui le lui rappelât. Et mainte fois, de par le vaste monde, Frantz fut sur le point de rompre le dernier fil qui rattachait son âme au Village à l'Ombre : mais tantôt, dans un bal de cour, une danseuse inconnue lui prenait le bras, plus belle encore que la fille du roi, qu'il venait de quitter, et lui décrivait, en pleurant, le tranquille vallon où elle était née; tantôt c'était, dans un concert, un joueur de flûte, arrivé l'on ne savait d'où, qui lui jouait une des chansons que Bertha et lui avaient, autrefois, appris à chanter. Une nuit, enfin, Frantz, à qui déjà son existence nouvelle avait ôté le sommeil, entendit, derrière la porte de sa chambre, comme un bruit de sanglots; il courut ouvrir, et, cette fois, ce fut sa chère Bertha elle-même qui lui apparut. « Voici plus d'un an que je te suis partout, lui dit-elle, en prenant toutes les formes pour essayer de t'arracher à ce vilain sorcier, qui veut perdre ton âme. Mais, à présent, je n'en peux plus! J'ai le mal du pays! Il faut

que je m'en retourne chez nous! — Et moi aussi, répondit le jeune homme. Vite, tout de suite, enfuyons-nous ensemble! »

Avec mille précautions, ils se glissèrent hors de l'auberge, et Zacharie ne put les entendre. Bertha saisit vivement Frantz par la main, et baisa sa bague. Et voilà le sol qui s'abaisse sous eux, et les voilà qui volent, comme s'ils étaient des oiseaux! Bien haut, par-dessus les tours et les toits de la ville, ils planent; et bientôt la ville n'est plus qu'un nuage de ténèbres, derrière eux. Au-dessous d'eux, maintenant, ils découvrent de larges fleuves, des champs jaunes, de sombres forêts. Çà et là, s'élève jusqu'à eux le cri d'un veilleur de nuit, ou le son de l'heure, au clocher d'un village. Enfin voici les montagnes, et toujours plus hautes, toujours plus distinctes! « Désormais, nous n'avons plus beaucoup de chemin à faire! » murmure Bertha dans l'oreille de Frantz; et leurs mains se serrent plus fort, et leurs yeux se regardent tendrement. « Mais, dit encore Bertha, avec un sourire plein de malice, mais est-ce que tu ne crains pas qu'il y ait trop d'ombre, dans notre village? — Oh! répond Frantz, j'aurai toujours assez de lumière, pourvu seulement que tu restes près de moi! »

Je crains bien, à mon tour, que ce conte ne paraisse un peu fade, traduit dans une autre langue, et dépouillé de ce détail qui, — ainsi qu'il sied pour un conte, — en constitue le principal attrait. Mais, dans son texte allemand, il a un mélange de verve et d'ingénuité; de gaucherie littéraire et d'instinctive élégance poétique, dont j'avoue que j'ai été touché très agréablement. Et j'aime beaucoup, aussi, tout en le tenant pour plus impossible encore à résumer ou même à traduire, celui qui s'appelle *La petite aile brisée.*

C'est l'histoire d'un petit ange qui, un jour, ayant commis l'imprudence de trop se pencher hors de la porte du ciel, est tombé sur la terre, et s'est brisé une aile. Des pêcheurs l'ont recueilli, l'ont élevé comme leur enfant; et l'ange est devenu une belle jeune fille, mais toujours triste, sans aucun autre plaisir que de chanter les merveilleuses chansons qu'elle chantait autrefois au concert des anges. Or le roi du pays est malade, et son fils vient demander à Angeletta d'essayer de le guérir en lui chantant ses chansons; et elle, en levant les yeux sur le jeune prince, pour la première fois, elle oublie son chagrin. Elle va donc à la cour, et guérit le roi; mais le jeune prince, décidément, ne peut se résoudre à l'aimer autrement que comme une amie; il y a en elle quelque chose de trop angélique pour que son cœur d'homme puisse s'en satisfaire.

A la chasse, un jour, il perd son chemin, et pénètre dans un palais enchanté où il voit trois jeunes femmes de pierre, exactement pareilles, et d'une beauté dont il est tout saisi. L'une des trois, seule-

ment, est une créature vivante, une princesse qu'un sorcier a changée en pierre : et, dans la nuit de la pleine lune, le prince aura le droit de ranimer cette princesse, s'il parvient à la reconnaître parmi les trois statues; mais s'il se trompe, c'est lui qui, aussitôt, sera changé en pierre. Ce qu'apprenant, Angeletta essaie d'abord de détourner le jeune homme du projet qu'il a fait de retourner dans ce palais, la nuit de la pleine lune; mais il s'obstine, et la pauvre Angeletta va trouver le sorcier et lui offre d'être elle-même changée en pierre, pour que le prince qu'elle aime conquière sa princesse. « Réfléchis bien encore jusqu'à la nuit prochaine! lui dit le sorcier. Et si tu persistes dans ta folle intention, attends-moi, au lever de la lune, auprès du palais où sont les trois statues! »

La nuit suivante, qui est celle où le jeune prince doit faire son choix, Angeletta attend le sorcier, derrière le palais. Un peu pour lui annoncer qu'elle est là, un peu pour se consoler de toute la tristesse qui, de nouveau, lui emplit le cœur, elle chante : et bientôt sa merveilleuse chanson pénètre dans la salle où le prince, hésitant et effrayé, s'apprête à choisir entre les trois statues; et bientôt l'une de celles-ci, ressuscitée par ce chant qui vient droit du ciel, se réveille, rouvre les yeux; et le prince la reçoit tendrement dans ses bras. Et Angeletta? demandera-t-on. L'auteur du conte nous affirme que les deux amoureux, dans l'ivresse de leur bonheur, ont bien cru la voir remontant au ciel, avec des ailes neuves : mais peut-être se sont-ils trompés, et la pauvre enfant dort-elle encore, aujourd'hui, dans la froide salle du palais enchanté, où il n'y a plus guère de chance, hélas! que jamais aucun fils de roi s'expose à être changé en pierre pour essayer de la délivrer.

Ces deux contes, et vingt-huit autres qui les accompagnent dans un gros livre tout rempli d'images, sont le résultat d'un concours organisé, le printemps passé, par un journal populaire de Berlin. Les directeurs de ce journal avaient promis de publier les trente meilleurs contes qu'on leur enverrait, et de donner même des prix, en argent, aux trois meilleurs d'entre eux : mais à la condition que les auteurs des contes ne fussent point des écrivains de métier, ou tout au moins des écrivains ayant eu, déjà, des œuvres imprimées. Au terme fixé, 4025 contes sont arrivés, de tous les coins de l'Allemagne : et un membre du jury nous apprend qu'il y en avait une bonne centaine qui auraient mérité d'être publiés.

Le premier prix a été donné à un ouvrier, M. Henri Traulsen, de

Flensbourg, pour un conte écrit en patois de sa province : patois si particulier, et traité par le conteur avec une telle ignorance de toutes lois grammaticales, qu'un professeur d'Oldenbourg a dû le traduire en un autre, moins incompréhensible pour la majorité des lecteurs allemands. Le conte, en vérité, n'est pas d'une invention très originale : l'auteur n'a fait qu'y reprendre, pour le varier à sa façon, un des sujets les plus anciens et les plus connus qu'il y eût au monde, l'aventure d'un jeune prince détrôné, condamné à devenir un pauvre artisan, et qui cependant finit par se marier avec une fille de roi. Mais, avec tout cela, c'est sûrement à M. Traulsen que j'aurais, moi-même, donné le prix, si j'avais eu à juger entre les trente contes recueillis dans le volume. Car cet ouvrier a vraiment une façon bien à lui de varier et de « moderniser » le vieux thème de son conte; sans compter que j'ai retrouvé chez lui l'étonnante fraîcheur d'images, et la savoureuse netteté d'expression, qui m'avaient ravi, il y a deux ans, dans les *Souvenirs* de l'ouvrier Fischer (1). Voici, par exemple, le début du conte :

Il y avait, une fois, deux rois, qui demeuraient l'un tout contre l'autre. L'un s'appelait le roi Hans, l'autre le roi Clas (Nicolas). Le roi Hans avait un grand royaume; au roi Clas, le sien était tout petit. Mais toujours ils avaient été bons amis. et avaient tenu ensemble. Et quand ils n'avaient pas eu trop à régner, toujours ils s'étaient réunis, et avaient joué au soixante-six. Mais jamais ils n'étaient devenus de gros joueurs : non, ils jouaient simplement comme ça, pour passer le temps.

Or, au roi Clas, sa femme lui avait donné un jeune prince. Et c'était, naturellement, le roi Hans qui avait dû lui servir de parrain. Et comme les deux femmes ne tenaient pas à donner à l'enfant un nom aussi peu distingué que Hans ou que Clas, on avait baptisé le petit prince : Éric.

Une couple de semaines après, voilà qu'au roi Hans, sa femme lui donne quelque chose de petit : cette fois, c'était une princesse. Et c'est le roi Clas qui doit servir de parrain. Et comme le petit prince avait reçu le nom d'Éric, de même la petite princesse fut baptisée : Érica.

Or, quand tout le monde avait eu tout son saoul de la bière du baptême, voilà que le roi Clas, — qui avait peut-être la tête un tout petit peu éméchée, — le voilà qui dit au roi Hans : « Hé! moi, j'ai maintenant un petit *Kronprinz;* tandis que toi, ça n'est tout de même, qu'une petite femelle! »

Or il faut savoir que le roi Hans était déjà un peu vexé, au fond de son cœur, de n'avoir qu'une fille, et puis qu'il avait, lui aussi, la tête un peu éméchée. Et maintenant le voilà, tout furieux, qui dit au roi Clas : « Avec ton *Kronprinz*, tu ne mèneras pas grand état! Je saurai bien faire en sorte

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1903.

qu'il n'ait pas de couronne à mettre sur sa tête! Dès demain matin, il y a guerre entre nous! »

Et vraiment, le lendemain matin, voilà le roi Hans qui réunit tous ses soldats en un tas, et qui commence la guerre contre le roi Clas. Et, avant qu'il soit longtemps, le voilà qui chasse le roi Clas de son palais et de son royaume, et l'oblige à s'en aller par le monde, avec sa femme et son petit Éric. Tout ce qu'il a, le roi Clas, il faut qu'il le laisse derrière lui. Il n'y a que sa couronne et son sceptre, ces deux choses-là il réussit à les sauver. Outre cela, il ne peut rien emporter qu'une couple de marks, tout juste ce qu'il avait d'argent dans ses poches.

Et voilà que, un jour, comme tout l'argent était dépensé, le roi Clas dit à sa femme : « Ma couronne et mon sceptre, je pourrais peut-être les vendre! Sans royaume et sans sujets, je n'en ai plus besoin! » Mais sa femme lui répond : « Non, nous ne devons pas faire ça! Nous devons garder ces deux choses pour notre petit Éric. A défaut de mieux, ce sera toujours quelque chose qu'il pourra avoir après nous! »

Le malheureux roi Clas, « qui n'avait appris qu'à régner, » est forcé d'apprendre un autre métier. Installé dans une cabane, au milieu d'une lande d'ajoncs, il se met à faire des balais, que sa femme, ensuite, va vendre au marché. « Et, trois fois par an, aux grandes fêtes, ils se rendaient à l'église, dans la paroisse la plus voisine. Alors, toujours le roi Clas se coiffait de sa couronne, et tenait son sceptre à la main. Et les gens d'ouvrir de grands yeux, et de se dire : « Regardez donc un peu le vieux faiseur de balais! Hein! quel beau chapeau il a là! et quelle belle canne! » Le récit de la rencontre du jeune ouvrier Éric et de la princesse Érica sur la lande, a tout le charme naïf et piquant d'une idylle « vécue. » Et Éric se marie avec la princesse et règne avec elle sur les deux royaumes, « car le roi Hans et le roi Clas ont pris leur retraite, et ont recommencé à jouer au soixante-six, pendant que leurs femmes s'occupent à leur cuire du bon café au lait. Et si leur dernière partie n'est pas achevée, ils doivent jouer encore. »

Des vingt-neuf autres contes qui forment le recueil, une dizaine environ se trouvent être, pareillement, des adaptations de vieux thèmes populaires. C'est, par exemple, l'histoire du troisième frère, que ses parens dédaignent comme un simple d'esprit, et qui, cependant, parvient seul à guérir la fille du roi; ou bien c'est l'histoire de la petite sœur à qui sa mère, en mourant, a confié la garde de son petit frère, et qui aime mieux souffrir tous les maux que de l'abandonner. Mais non seulement les auteurs ont su, presque toujours, entourer ces vieilles fables d'un très ingénieux appareil de circonstances nouvelles,

et empruntées à leur observation de chaque jour plus souvent encore qu'à leur fantaisie ; on sent aussi qu'ils ont pris, eux-mêmes, un réel plaisir à trouver et à combiner ces circonstances diverses ; et si tous leurs contes sont loin d'avoir une égale valeur littéraire, il n'y en a pas un seul qui nous donne l'impression d'une besogne, d'un travail laborieux de transcription ou de remise au point. Le jeune niais, pour guérir de sa mélancolie la fille du roi, l'oblige à partager, pendant trois jours, sa vie de paysan : il lui fait planter les pommes de terre, garder les cochons, cuire le souper, — et tout cela nous est décrit avec une vérité si amusante qu'il nous semble écouter une histoire d'hier. La « fidèle petite sœur, » restée seule au monde avec son petit frère, s'égare avec lui dans un bois enchanté, où l'enfant, malgré ses supplications, s'obstine à manger des fruits qui ôtent la mémoire ; et bientôt le frère demande à sa sœur de l'attendre un moment, dans une clairière, pendant qu'il va voir s'il n'y a pas une route, à la sortie du bois ; mais il oublie sa promesse de revenir, et la petite sœur l'attend, nuit et jour, jusqu'à ce qu'enfin elle se change en fleur. Après quoi le conte nous fait voir le petit frère recueilli et adopté par de riches paysans ; et, de nouveau, la vie d'un village allemand nous est décrite avec une foule de détails pittoresques, décrite par un auteur qui, évidemment, la connaît, et qui l'aime, et qui est tout heureux qu'une occasion s'offre à lui de nous parler d'elle.

Cinq ou six autres contes ont, pour héros, des bêtes, des chats, des chiens, des grenouilles, un hanneton et une limace. C'est encore là un souvenir des anciennes traditions nationales : on sait la place considérable qu'occupent les bêtes, dans les recueils des frères Grimm. Mais, ici, les conteurs s'écartent beaucoup plus librement des sujets classiques. La vie animale leur est si familière que c'est le plus naturellement du monde qu'ils imaginent l'aventure d'un chat qui, menacé de mort par son maître le fermier, parce qu'il s'est déshabitué d'attraper les souris, s'engage au service d'un renard, et ne tarde pas à attraper les souris chez son premier maître ; ou bien l'aventure d'un hanneton qui, ayant hérité de la maison de sa vieille amie la limace, longtemps cherche en vain une femme qui consente à lui tenir son ménage, et finit par célébrer de magnifiques noces avec une bête à bon Dieu. Et il y a même un de ces contes qui serait, dans son genre, une façon de chef-d'œuvre, si seulement son ironie n'était pas un peu trop subtile pour un public d'enfans ou de gens du peuple. Tous les cinq cents ans, dans un certain marais, une grenouille vient au monde qui a un diamant dans la tête. Cinq cents ans se sont écoulés depuis

l'apparition du dernier diamant; et le fils du roi des grenouilles de ce marais est convaincu que c'est lui qui a le diamant dans sa tête. Ses parens, et tout son peuple, en sont également convaincus, de sorte qu'il n'y a pas une des sottises du stupide jeune prince qui ne leur paraisse admirable. Or le prince apprend, un jour, qu'un de ses sujets, méprisé de tout le royaume pour sa couleur verte, l'éclat de ses yeux, et son habitude de rêver aux étoiles, s'est lié avec un rossignol, et veut l'épouser. Aussitôt le prince décide que c'est lui qui se doit d'épouser le rossignol; et quand, furieux de se voir éconduit, il fait mettre à mort la petite grenouille verte, on découvre que c'est elle, et non pas lui, qui avait dans la tête le fameux diamant. Voilà le sujet du conte: mais combien je regrette de ne pouvoir pas traduire les portraits du roi, de la reine, du jeune prince, ou la description du concert des grenouilles, et les réflexions esthétiques qu'il inspire à ses auditeurs!

Enfin le reste du recueil est fait de contes qui, comme ceux que j'ai signalés d'abord, n'empruntent plus aux vieux contes allemands ni leurs fables, ni leurs personnages, mais simplement leur atmosphère générale, leur naïf répertoire d'artifices magiques, et le sentiment dont ils sont imprégnés. Tantôt c'est la fille d'un seigneur que la fée de l'Elbe a changée en mouette, et qui, sous cette forme, préserve des périls de la mer un jeune matelot, son fidèle fiancé; tantôt c'est un nain jovial et charitable qui, errant sur les routes, porte, dans trois petits pots, de l'oubli, du rire, et des larmes, et s'en sert pour guérir toutes les misères de l'humanité; tantôt c'est un jeune roi qui s'éprend d'une gardeuse de canards, et l'épouse, bien qu'elle ait elle-même des pieds de canard, et qui reçoit d'elle, en cadeau de noces, un miroir où il découvre que tout le personnel de sa cour, sauf sa femme et lui, a des cœurs de loups, de renards, de singes, ou de perroquets.

Les contes de cette dernière catégorie sont, assurément, les plus intéressans du recueil, au point de vue littéraire; et souvent la fantaisie poétique s'y accompagne d'un véritable talent d'expression. Mais, s'il ne s'agit que de nous divertir, je dois avouer que presque tous les contes du recueil y réussissent d'égale façon. Presque tous sont simples, gais, touchans, avec une bonne odeur de sincérité ingénue et souriante. Or la grande majorité des auteurs de ces jolis contes sont, comme je l'ai dit, des personnes tout à fait étrangères au métier d'écrire : quelques femmes du monde, peut-être quelques professeurs, mais surtout des maîtres d'école, des surveillantes de jardins d'enfans, des employés, — tout cela issu de la petite bourgeoisie alle-

mande, et n'ayant évidemment aucune habitude de la profession où les a lancés le concours du journal berlinois. Et ainsi le nouveau recueil, quand il a fini de nous amuser par l'ingéniosité de ses récits et la verve un peu brutale de l'illustration que l'on y a jointe, a encore de quoi nous instruire comme une leçon de choses, comme un précieux document ethnographique, — j'ajouterais volontiers : comme un chapitre imprévu de littérature comparée.

La première conclusion qui semble résulter de cette lecture, c'est que le peuple allemand, dans ses classes inférieures et moyennes, est singulièrement bien doué pour le travail littéraire. J'ai eu l'occasion de lire, depuis dix ans, à peu près tous les recueils de contes qui ont paru, en France ou à l'étranger : j'en ai certes rarement trouvé un qui eût le charme, la variété, la remarquable valeur poétique de ce recueil allemand, écrit en majeure partie par des institutrices ou des commis de bureau. J'ai lu aussi, une ou deux fois, des nouvelles couronnées dans des concours, à Paris, à Londres, à Milan, à New-York ; j'y ai vu quelques morceaux assez agréables, mais l'ensemble m'a paru d'une pauvreté désolante. Et enfin je me rappelle les extraordinaires *Souvenirs* de l'ouvrier Fischer, avec la grandeur toute classique, toute biblique, de leur style. Un autre ouvrier allemand vient de publier, à son tour, le récit de sa vie : son livre est loin d'égaler celui de Fischer, mais là encore, les images sont nettes et colorées, la langue a une précision savoureuse, dans sa simplicité. Serait-ce donc que, en effet, le peuple allemand possède, à un plus haut degré que les autres peuples, le génie littéraire ? Ou bien, peut-être, ne serait-ce pas simplement que, chez lui, les dons intellectuels, comme aussi l'imagination, et la sensibilité, se trouvent répartis plus également entre toutes les classes sociales, de telle manière qu'en Allemagne l'ouvrier, par exemple, écrive mieux qu'ailleurs, mais non pas le critique ou le romancier ?... Question trop difficile pour que je puisse songer à la résoudre ici, en passant !

Mais une seconde conclusion, beaucoup plus certaine, ressort pour nous de la lecture de ce recueil de contes : c'est que, entre tous les genres littéraires, il n'y en a pas qui réponde aussi bien que le conte au génie naturel de la race allemande. Au reste, nous le savions déjà. L'histoire de la littérature allemande nous l'avait appris, avant que le journal berlinois eût l'idée d'organiser son concours. Non seulement le conte a toujours été, en Allemagne, le genre le plus populaire ; depuis le moyen âge jusqu'à la période romantique,

jusqu'à notre temps, les autres genres, roman, drame, ballade, n'ont produit de véritables chefs-d'œuvre qu'en s'inspirant des sujets et des procédés du conte. Et le recueil nouveau ne fait que mettre plus en relief cette vérité, par la comparaison qu'il nous permet d'établir entre l'excellente tenue littéraire de ces contes, écrits par d'humbles novices de la littérature, et la gaucherie, la lourdeur, l'irrémédiable médiocrité des romans que publient, à la même heure, les écrivains allemands les plus renommés. Je viens de lire, par exemple, le dernier roman de M. Gustave Freussen, l'auteur du fameux *Jœrn Uhl :* il est long, vide, pénible, avec des prétentions philosophiques qui ne servent qu'à en aggraver l'ennui ; et, dans le plus banal des contes du recueil de Berlin, se manifestent une aisance, une verve charmante, la réconfortante gaîté d'un auteur qui s'amuse à nous amuser.

Encore n'est-ce pas tout. Par delà ces considérations littéraires, il y aurait lieu à en développer une autre d'ordre plus général. Car s'il est vrai que tous les contes du recueil sont fort agréables à lire, on peut dire aussi qu'ils sont tous foncièrement imprégnés de l'esprit des vieux contes, qui est, à sa façon, un esprit tout chrétien. Plus ou moins expressément, tous nous prêchent la simplicité de cœur et d'esprit, la soumission, la supériorité du faible sur le fort dans le royaume des cieux. L'un des trente auteurs, cependant, a essayé de donner à son conte une portée socialiste : mais celui-là même n'a pu le faire qu'en s'appuyant sur le sentiment chrétien; et si son petit héros, en se réveillant de son rêve, retrouve la misère et les coups au logis familial, du moins a-t-il la consolation d'avoir grimpé sur les genoux du bon Dieu, dans le paradis. Je notais, l'autre jour, la profonde éducation chrétienne que n'avaient pu manquer de donner, au peuple italien, ses deux livres les plus classiques, *la Divine Comédie* et *les Fiancés :* ce recueil de contes tendrait à nous prouver qu'une éducation chrétienne non moins profonde s'est imposée, et s'imposera longtemps encore, au peuple allemand, du fait des vieux contes populaires dont il est nourri. Les recueils des frères Grimm, des Musœus, des Bechstein, longtemps encore cet aliment favori des âmes allemandes constituera un sérieux obstacle à la pénétration, dans ces âmes, de l'idée révolutionnaire; et l'on ne peut s'empêcher de songer, d'autre part, à tout ce que doit signifier, pour la vie politique d'un grand peuple, une telle école d'unité morale, de résignation, et de discipline.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 décembre.

L'année se termine au milieu de préoccupations électorales. Renouvellement du tiers du Sénat, élection du Président de la République, renouvellement intégral de la Chambre, toutes ces opérations devront tenir dans les quatre premiers mois de 1906, et l'importance en est trop grande pour que les esprits n'en soient pas déjà quelque peu agités. Pourtant, on ne parle guère que de l'élection du Président de la République. Le renouvellement du tiers du Sénat ne semble pas devoir influer d'une manière très sensible sur la composition de la haute assemblée, et le renouvellement de la Chambre semble loin, puisqu'il n'aura lieu qu'en avril ou en mai : aussi toute l'attention se porte-t-elle sur la question de savoir quel sera le président de demain. Rien dans la Constitution n'empêcherait M. Loubet lui-même de se présenter une fois de plus aux suffrages du Congrès; M. Grévy l'a bien fait; mais M. Loubet a déclaré, à diverses reprises, qu'il avait la volonté de se retirer. Tous les présidens de la République avant lui, en y comprenant M. Thiers qui n'avait pas tout à fait ce titre, ont donné leur démission ou sont morts d'une manière inopinée : leurs successeurs ont dû être nommés du jour au lendemain, en vertu d'un choix improvisé, de sorte que nous assistons pour la première fois aux rivalités et aux intrigues inséparables d'un changement de ce genre. Il semblait, en théorie, que des luttes très ardentes devaient se déchaîner autour du siège présidentiel : le sort nous en avait préservés jusqu'ici. En sera-t-il de même le 16 janvier prochain? Nous n'en savons rien, car si on désigne des candidats, aucun n'a encore officiellement posé sa candida-

ture. Mais on les discute préventivement avec beaucoup d'ardeur, et les radicaux-socialistes sont, depuis plusieurs semaines, entrés en campagne contre l'un d'eux avec toute l'énergie, toute la passion, toute la violence dont ils sont capables.

Celui qui excite à ce point leurs colères est M. Doumer. Au mois de janvier dernier, ils ont été complètement décontenancés par son élection à la présidence de la Chambre, élection très inattendue, car M. Henri Brisson était depuis le commencement de la législature en possession du fauteuil, et il le remplissait, au point de vue professionnel, avec correction et autorité. Il a suffi à M. Doumer de se présenter contre M. Brisson pour le renverser. Son succès a jeté un désarroi d'autant plus grand dans le clan radical-socialiste, qu'il a été bientôt suivi de la chute de M. Combes : il était impossible de ne pas voir entre les deux faits quelque relation de cause à effet. Nous devons, au moins en partie, à l'heureuse audace de M. Doumer le premier ébranlement du bloc et la débâcle du ministère qui avait été l'exécuteur docile de ses hautes œuvres. A partir de ce moment, il est devenu, qu'on nous passe le mot, la bête noire des radicaux-socialistes, tandis que les modérés et les libéraux, oubliant ses origines radicales, commençaient à tourner et à se grouper autour de lui. Il était devenu à leurs yeux l'homme qui ose et qui réussit. Nous reconnaissons volontiers ses qualités et assurément il a été bien servi par elles, mais il ne l'a pas été moins par les circonstances et aussi, et surtout, par les fautes que ses adversaires ont merveilleusement accumulées. Entre autres mérites, M. Doumer a celui d'être patriote comme on l'était autrefois, simplement et bravement. Il aime l'armée, il y voit comme nous-même la sauvegarde de la patrie. Un grand nombre de Français, qui n'ont pas partagé toutes ses opinions politiques, lui savent gré de le penser et de le dire. En d'autres temps, on y aurait fait moins d'attention ; mais nous avons assisté depuis quelques années à une campagne d'anti-patriotisme et d'antimilitarisme qui a profondément alarmé et indigné les hommes prévoyans, et qui a fini par produire le même effet sur beaucoup d'autres à la lumière de certains événemens récens. Le patriotisme, Dieu merci ! est redevenu à l'ordre du jour, et M. Doumer en a bénéficié. Les radicaux-socialistes, les hommes du bloc, M. Combes, ses amis, ses ministres, voyant le danger s'accroître pour eux, n'ont pas tardé à en perdre la tête. Que faire pour conjurer le destin qui les menaçait ? Les jacobins de tous les temps ont toujours pris en pareil cas des mesures d'exception. Ils ont donc monté une machine de guerre

contre M. Doumer, pour l'empêcher d'être réélu président de la Chambre le 9 janvier. Battu à la présidence la la Chambre, il ne pourrait pas se présenter à la présidence de la République : on serait débarrassé de lui. En conséquence, ils ont proposé de substituer dans le règlement de la Chambre, pour l'élection du bureau, le scrutin public au scrutin secret.

Cela montre, soit dit en passant, la confiance que les chefs du parti ont dans leurs soldats : ils ont besoin de les surveiller, de les regarder sans cesse, de faire peser sur eux un œil inquisiteur et menaçant pour être sûrs qu'ils voteront suivant le mot d'ordre. Le scrutin public est celui de l'intimidation, le scrutin secret celui de la liberté. Impossible d'avouer plus clairement que, laissés à eux-mêmes, beaucoup de radicaux-socialistes sont, hélas ! parfaitement capables de voter pour M. Doumer. Par malheur, la substitution du scrutin public au scrutin secret se heurtait à une tradition constante dans nos assemblées parlementaires, où il est passé en principe que les élections de personnes se font toujours suivant ce dernier mode de scrutin. Nous n'avons pas besoin de dire pourquoi. Dans la haute magistrature qu'il exerce, le président de la Chambre, notamment, ne doit pas être l'homme d'un parti : le secret du vote est la garantie apparente de son impartialité. Mais les radicaux-socialistes ne s'arrêtaient pas à ces considérations, devenues très mesquines à leurs yeux. Lois d'exception, règlemens d'exception, c'est leur éternel procédé. Ils ont donc engagé la bataille ; mais ils l'ont perdue. Ils l'ont perdue à une faible majorité ; mais, en pareil cas, l'importance de la majorité n'est nullement proportionnelle au chiffre de voix qui la composent. Quand deux partis essaient leurs forces l'un contre l'autre, ils ressemblent à ces lutteurs qui, poings contre poings, poitrine contre poitrine, se poussent et s'ébranlent jusqu'à ce que l'un ait renversé l'autre : le vaincu est bien vaincu, même s'il a succombé, à bout de forces, à un faible effort final. Si les radicaux-socialistes avaient battu leurs adversaires d'une seule voix, c'en était fait de M. Doumer. Le résultat du scrutin montre que, dans les conditions actuelles, M. Doumer a une majorité de huit voix au scrutin public : nul ne sait combien il peut en avoir au scrutin secret. Les cris de colère et de désespoir que poussent les radicaux-socialistes prouvent qu'elle serait beaucoup plus considérable. Quoi qu'il en soit, leur échec est décisif, au moins pour la présidence de la Chambre où M. Doumer aura, à la rentrée, une majorité plus forte que jamais. Il la devra à ses ennemis et à l'ingénieuse manœuvre qu'ils ont tentée pour l'abattre.

Encore s'ils s'en étaient tenus là! Mais ils ont continué. Leur candidat à la présidence de la République est M. Fallières, président du Sénat. Ils ne pouvaient pas faire un meilleur choix : M. Fallières jouit, comme homme, de la sympathie générale. Beaucoup de voix sans doute seraient allées à lui par une pente naturelle, si on n'avait pas donné à sa candidature un caractère de combat. Et, en effet, ce qu'on aime en lui, c'est qu'il est un homme de paix, d'aménité et de conciliation. Les radicaux-socialistes, qui sont tout le contraire, n'ont pas compris qu'en prenant sur leur propre tête le bonnet rouge pour en affubler grossièrement celle de M. Fallières, ils éloignaient de lui ceux qui n'aiment ni cet oripeau, ni ce qu'il représente. Quelle différence entre les amis des deux candidats! Les premiers, ceux de M. Doumer, ne font aucun bruit, mais font de la besogne; ceux de M. Fallières se contentent de faire énormément de bruit. M. Combes, en personne, est allé un jour dans les couloirs de la Chambre soutenir le scrutin public contre le scrutin secret, et il en a profité pour faire savoir *urbi et orbi* que M. Fallières était « son » candidat : en conséquence tous les républicains devaient donc voter pour lui, et ceux qui ne le feraient pas cesseraient d'être républicains. L'ostracisme est, avec les mesures d'exception, le geste naturel de nos jacobins. Le patronage de M. Combes était déjà bien lourd pour M. Fallières, qui a toujours appartenu à l'opinion moyenne du parti républicain : on lui en a infligé de pires! Il fait partie, comme sénateur du Lot-et-Garonne, du tiers du Sénat actuellement rééligible. Une réunion de radicaux a eu lieu à Agen pour dresser une liste de candidats. Que ne l'a-t-on laissé opérer en toute liberté? Nous avons peine à croire que M. Fallières ait besoin, pour être réélu dans son département, d'un secours venu de Paris. Mais les chefs du parti radical-socialiste ont délégué à Agen, pour apporter de bons conseils aux frères et amis, qui? on ne le devinera jamais : MM. Camille Pelletan et le général André, les deux ministres de M. Combes qui ont le plus contribué à sa chute. Il suffit d'ailleurs de les nommer, sans avoir besoin de les présenter plus longuement à nos lecteurs qui les connaissent. MM. Pelletan et André se sont mutuellement congratulés devant les électeurs sénatoriaux du Lot-et-Garonne. M. Pelletan a déclaré que M. André était « un véritable homme d'État, » et qu'il avait bien fait, au ministère de la Guerre, de s'entourer de renseignemens puisés aux bonnes sources. La conclusion a été qu'il fallait voter pour M. Fallières par haine de M. Doumer. Nous passons sur les accusations diverses que les deux orateurs radicaux-socialistes

ont dirigées contre ce dernier : ce n'est pas avec ces armes-là qu'on lui fera grand mal. Désigner M. Doumer comme l'homme capable d'introduire un changement considérable dans le fonctionnement de la République et dans les mœurs des républicains est lui faire, au contraire, un grand bien. On est tellement excédé, écœuré, dégoûté de tout ce qui s'est passé depuis quelque temps et de tout ce qui se passe encore; le mécontentement est si profond et si général; le désir de voir mieux, ou même, pour ne pas être trop exigeant, de voir autre chose est devenu si impérieux, que l'homme qui incarnera ou dans lequel on incarnera la réalisation possible de toutes ces espérances verra de plus en plus la foule accourir à lui. Les radicaux-socialistes ne se contentent pas d'exalter M. Doumer; ils écrasent M. Fallières sous le pavé de l'ours en lui décochant M. Pelletan et M. André comme gardes du corps. Sans doute M. Fallières en gémit; mais on commence à être las des gens qui gémissent au lieu de se défendre, et on se demande s'ils seraient à même de nous défendre nous-mêmes en cas de besoin. Tout cela, il faut bien le dire, fait singulièrement les affaires de M. Doumer.

Nous nous bornons d'ailleurs à exposer la situation, sans conclure encore. Les choses peuvent changer, les attitudes peuvent se modifier avant l'élection présidentielle. Le temps actuel est plein de mobilité et d'imprévu. On ne parle pour le moment que de deux candidats: qui sait s'il n'y en aura pas d'autres? Les chances restent incertaines : il est probable que celui qui l'emportera ne le fera que d'une quantité faible. Peut-être les adversaires de M. Doumer n'ont-ils pas encore accumulé assez de maladresses pour assurer tout à fait son succès; mais il leur reste quinze jours. En dehors même de l'élection du bureau de la Chambre, des incidens parlementaires peuvent inopinément se produire. Tout le monde a le sentiment que l'élection présidentielle est, dans les circonstances où nous sommes et avec les candidats qui sont ou qui seront en présence, une chose grave : et c'est pourquoi on ne s'y prépare pas sans émotion.

Les incertitudes qui continuent de peser sur la politique internationale augmentent encore l'acuité de ce sentiment. La conférence d'Algésiras sera retardée d'une dizaine de jours. Le gouvernement espagnol s'est aperçu un beau matin qu'il aurait beaucoup de peine à loger convenablement tant de diplomates dans une aussi petite ville, et il a émis l'avis que Madrid conviendrait mieux pour cette réunion. Nous l'avons toujours pensé; mais notre opinion n'ayant pas été par-

tagée par tout le monde, — on sait que l'Allemagne, en particulier, a insisté en faveur de Tanger, — il a bien fallu transiger, et le choix d'Algésiras a été le résultat de cette transaction. Dès lors, il était peu vraisemblable qu'une seconde suggestion en faveur de Madrid serait mieux accueillie que la première. Les mêmes difficultés se sont présentées et on est revenu à la même conclusion, à savoir qu'on se réunirait à Algésiras. On y sera à l'étroit; on se serrera, voilà tout; et si le peu de commodité du local pouvait hâter les travaux de la conférence, un peu de mal aurait produit un grand bien. Au surplus, il nous importe peu que la conférence se réunisse ici ou là : le seul point intéressant est de savoir ce qu'elle fera.

Le gouvernement de la République a cru utile de publier un Livre Jaune sur les négociations habituellement. Habituellement, ces recueils diplomatiques sont peu lus, en dehors des spécialistes : il n'en a pas été de même cette fois. Le Livre Jaune a été lu dans le monde entier avec avidité. On était impatient de savoir, en interrogeant des pièces authentiques, ce qui s'était passé entre Paris et Berlin, et de se rendre exactement compte du degré de tension qu'avaient eu, à un certain moment, les rapports des deux gouvernemens. Nous nous efforcerons de parler de tout cela d'une manière objective, comme on dit en Allemagne, et, quel que soit notre intérêt personnel dans l'affaire, nous espérons y réussir. L'impression éprouvée un peu partout est que la tension a été plus grande que généralement, on ne l'avait cru : mais à qui la faute? est-ce à la France? est-ce à l'Allemagne? De très grands torts ont été attribués en Allemagne à M. Delcassé, au point qu'on s'est demandé ailleurs, et même chez nous, s'il n'y avait pas quelque chose de fondé dans des accusations aussi véhémentes. Ce que nous pouvons dire après une lecture attentive du Livre Jaune, et tout lecteur sans prévention le dira avec nous, c'est qu'il n'en ressort nullement que M. Delcassé ait commis les négligences conscientes ou inconscientes qu'on lui a si rudement reprochées. Il n'a pas fait à Berlin la communication officielle de l'arrangement anglo-français du 8 avril 1904; soit. Nous admettons qu'il aurait mieux fait de la faire. Mais l'Angleterre ne l'a pas faite plus que nous et on ne lui en a pas tenu rigueur comme à nous. L'excuse, très sérieuse, de M. Delcassé est qu'il n'avait pas attendu la conclusion de l'arrangement pour confier à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris tout ce qu'il contenait relativement au Maroc. D'ailleurs, la grande publicité donnée à l'accord aussitôt qu'il a été conclu permettait à l'Allemagne de présenter les observations

qu'elle pouvait avoir à y faire. Elle n'en a présenté aucune, et, soit dans les discours de M. de Bülow au Reichstag, soit dans les conversations de M. Bihourd avec le ministre des Affaires étrangères du gouvernement impérial, elle s'est montrée, au contraire, confiante et rassurée. Si M. Delcassé s'est endormi dans une fausse sécurité, on a mis bien longtemps à l'en réveiller, alors qu'il aurait suffi d'un mot pour le faire tout de suite. Nous n'en voulons pour preuve que ce qui s'est passé plus tard. Lorsque le gouvernement impérial, par des procédés détournés et par des conversations d'agens d'ordre subalterne, a commencé à faire venir jusqu'à nos oreilles la rumeur encore sourde de son mécontentement, est-ce que M. Delcassé a persisté à ne pas entendre? est-ce qu'il a continué à ne pas parler? Point du tout. Il a immédiatement télégraphié à M. Bihourd pour le charger de relever les propos arrivés jusqu'à lui, de demander ce qu'ils signifiaient, d'offrir de donner toutes les explications qu'on désirerait, et par conséquent toutes les satisfactions légitimes. Le gouvernement impérial a-t-il usé des ouvertures qui lui étaient faites? Nullement : son silence a pris un caractère obstiné, calculé : il a été impossible de l'en faire sortir. C'était son droit de se taire, mais il perdait celui de nous accuser de n'avoir point parlé.

L'empereur a fait son voyage à Tanger; la situation est devenue à la fois plus orageuse et plus obscure. On sentait du côté allemand un parti pris qui aurait pu décourager M. Delcassé. Néanmoins, il a voulu faire une dernière tentative et, quelques jours avant sa chute, à la suite d'un dîner qui venait d'avoir lieu chez le prince Radolin, il a eu avec l'ambassadeur d'Allemagne une dernière conversation où, après avoir rappelé les démarches qu'il avait faites en vain dans le passé pour dissiper les préoccupations allemandes, si elles venaient d'un malentendu, il a offert encore une fois de plus de fournir toutes les explications qu'on lui demanderait. On ne lui en a pas demandé. le prince Radolin a répondu, à titre personnel, par des phrases obligeantes; il en a certainement référé à Berlin; mais tout en est resté là. Était-ce la faute de M. Delcassé?

En tout cas, ce n'était pas celle du gouvernement de la République. M. Delcassé a disparu. Il a été sacrifié sans générosité et, à notre avis, sans dignité, à l'espoir de désarmer les rancunes, fondées ou non, qui s'acharnaient contre lui. Nous avons tout de suite exprimé la crainte qu'une complaisance aussi empressée ne nous eût affaiblis : nous trompions-nous? C'est ici que la lecture du Livre Jaune est particulièrement instructive. Si le gouvernement impérial avait seulement

voulu, comme il le disait, rétablir nos rapports dans les termes où ils auraient dû toujours rester, l'occasion était admirable pour lui. Après le sacrifice pénible que nous avions fait, un peu de bonne grâce de sa part aurait produit la meilleure impression : de la détente serait sortie l'entente, de la réconciliation la conciliation. Mais ce n'est pas ce qui a eu lieu. Jamais, depuis bien longtemps, l'attitude de l'Allemagne n'avait été plus rogue, ni son langage plus dur. Le lendemain même de la démission de M. Delcassé, le prince Radolin venait dire à M. Rouvier que l'Allemagne était derrière le Maroc, — on assure qu'il a ajouté : avec toutes ses forces, — et le prince de Bülow conseillait à M. Bihourd de clore au plus vite une question « mauvaise, très mauvaise, » qui était « bordée de précipices et même d'abîmes. » On nous a reproché par la suite d'avoir adressé un ultimatum au Maroc : ceci ressemblait bien à un ultimatum qu'on nous aurait adressé à nous-mêmes. Les conditions en étaient d'ailleurs indéterminées : on voulait seulement exercer sur nous une intimidation générale. Mais l'effet produit n'a pas été tout à fait celui qu'on espérait. Notre gouvernement a compris aussitôt ce que tout le monde comprend encore mieux aujourd'hui, que M. Delcassé et sa politique n'étaient pas le seul obstacle entre l'Allemagne et nous. Il fallait nous préparer à soutenir un nouvel assaut. Nous nous y sommes préparés; nous l'avons soutenu. Nous avons d'ailleurs continué de faire preuve de l'esprit le plus conciliant, et c'est ainsi que nous sommes arrivés à conclure avec l'Allemagne les arrangemens du 8 juillet et du 28 septembre, qui complètent ceux que nous avions faits antérieurement avec d'autres puissances, y compris le Maroc lui-même. C'est avec tous ces titres en main que nous irons à la conférence. L'arrangement du 28 septembre consacre nos droits de police exclusifs sur la frontière algéro-marocaine. L'arrangement du 8 juillet reconnaît nos intérêts « spéciaux » dans le Maroc tout entier, et consacre du même coup les droits qui en résultent. D'autres puissances les avaient reconnus et consacrés avant l'Allemagne : nous nous proposons de n'en laisser périmer aucun. Ici, il faut être très net pour qu'il n'y ait pas de surprise. Les journaux allemands affectent depuis quelque temps de ne parler que de l'arrangement du 28 septembre et d'oublier celui du 8 juillet. Pourquoi? C'est que celui du 28 septembre ne se rapporte qu'à la frontière, tandis que celui du 8 juillet s'étend, comme nous l'avons dit, à l'ensemble du Maroc. On semble vouloir aujourd'hui nous cantonner dans la région frontière pour conclure que, dans le reste du Maroc, nous sommes exactement sur le même pied que les autres. Nous sommes

très loin de contester les droits des autres; mais nous prétendons, suivant les propres termes des lettres échangées le 8 juillet entre le prince Radolin et M. Rouvier, que le voisinage de l'Algérie nous donne, ou plutôt nous impose la sauvegarde d'intérêts d'un ordre « spécial, » et que nous manquerions à un devoir envers nous-mêmes si nous ne les défendions pas. N'est-ce pas l'évidence? Et cette évidence résulte, non seulement de la géographie, de la topographie, de l'histoire, mais encore de textes écrits qui sont formels. Ce sont tous ces textes, revêtus de la signature de la majorité des grandes puissances, que nous déposerons sur la table de la Conférence. Les arrangemens que nous avons faits avec ces puissances ne sont pas les mêmes : l'œuvre de la conférence consistera à les concilier, ce qu'un peu de bonne volonté rendra facile, car ils n'ont rien de contradictoire. Les uns, les plus étendus, nous donnent pleine liberté d'action au Maroc; les autres, plus restreints, nous reconnaissent néanmoins des intérêts particuliers. Or, en politique, les intérêts reconnus comme légitimes sont la mesure des droits.

Nous osons dire que le Livre Jaune, en éclairant tout le monde sur nos intentions, sur nos projets, sur la manière dont nous en avons jusqu'à ce jour poursuivi la réalisation, a produit un effet qui nous a été favorable. Nous avions été sensibles à l'accusation lancée contre notre représentant à Fez de s'être targué d'un mandat européen qu'il n'avait pas, et aussi, dans une autre circonstance, d'avoir adressé au Maghzen un ultimatum menaçant. Ceux qui connaissent la prudence de M. Saint-René Taillandier n'avaient ajouté aucune foi à ces allégations, et ceux qui connaissent son absolue loyauté se tiendront pour édifiés par le démenti qu'il leur a donné dans ses dépêches. M. Rouvier, dans une Déclaration dont nous allons parler, a rendu pleine justice à la correction parfaite avec laquelle M. Saint-René Taillandier a rempli sa mission : il n'y a rien à ajouter à ce témoignage, et nous sommes convaincus d'avance que le Livre Blanc, dont le gouvernement allemand annonce la publication prochaine, n'en infirmera rien. Est-ce à dire que le gouvernement impérial ait produit, sans avoir quelques raisons d'y croire, les allégations dont il s'agit? Non, évidemment; une pareille pensée ne saurait entrer dans notre esprit. Mais on croit facilement ce qu'on désire, et le gouvernement impérial désirait avoir des motifs d'intervention au Maroc. Le Maghzen n'a pas eu la moindre peine à deviner ce désir, ni le moindre scrupule à y satisfaire. Il a, sinon complètement inventé, au moins dénaturé les propos qu'il a prêtés à M. Saint-René Taillandier, ce qui était d'autant plus facile

que ces propos devaient passer à travers deux ou trois langues et deux ou trois traductions successives avant de prendre leur forme dernière. De là viennent les malentendus qui se sont produits : ils auraient été dissipés en un clin d'œil si, au lieu de les conserver par devers lui comme des armes qu'on cache, le gouvernement impérial s'en était expliqué tout de suite avec le nôtre.

Il n'y a pas, dit-on, de fumée sans feu; mais il peut y avoir beaucoup de fumée pour très peu de feu. Nous ne prétendons pas qu'il n'y a eu, dans les conversations de M. Saint-René Taillandier avec le Maghzen, rien qui ait pu causer quelques préoccupations à ce dernier; et, s'il faut dire toute notre pensée, notre presse nous défend trop dans cette affaire d'avoir exercé une pression quelconque sur le gouvernement chérifien. Nous avions et nous avons encore un plan de réformes au Maroc. Nous croyions et nous croyons encore que, s'il est utile que ce plan soit approuvé par toutes les puissances, il est indispensable à son succès qu'une seule soit chargée d'en diriger l'exécution. S'il en était autrement, on verrait renaître, ou plutôt se perpétuer entre les puissances des dissentimens partiels qui assureraient la perpétuité de la barbarie. Un jour l'une, un jour l'autre, pourraient profiter de cet état de choses pour obtenir quelque avantage particulier au détriment de l'intérêt général; mais celui-ci serait sacrifié. Notre sentiment d'hier et celui d'aujourd'hui est que la France, parmi les puissances, est désignée par la nature des choses pour jouer le rôle principal dans l'intérêt de toutes les autres, et le motif en est précisément celui qui est reconnu dans l'arrangement du 8 juillet, à savoir qu'elle a un intérêt « spécial » au maintien de l'ordre au Maroc. Si l'ordre y est troublé, tout le monde en souffrira, mais plus ou moins, et nous plus que personne. Supposons que des troubles graves y éclatent sur un point quelconque : nul ne peut savoir quel contre-coup la sécurité de notre frontière en éprouvera par la suite. L'Allemagne, au contraire, qui a des colonies sur la côte orientale et sur la côte occidentale d'Afrique, mais séparées du Maroc par des espaces immenses, n'en ressentira pas la moindre atteinte, sinon pour les intérêts de son commerce, au moins pour ceux de son Empire. Veut-on se rendre compte des différences qui existent à cet égard entre l'Allemagne et nous? Dans la première conversation qu'il a eue avec M. Rouvier après la prise de possession par celui-ci du ministère des Affaires étrangères, le prince Radolin lui a dit que, s'il n'y avait pas de conférence, le Maroc resterait dans le *statu quo*, et il paraissait admettre cet état de choses comme tolérable. Qu'est-ce pourtant au

Maroc que le *statu quo?* Son nom est Raissouli. C'est le brigandage à la porte même de Tanger; c'est l'impuissance absolue du gouvernement et l'humiliante obligation pour lui de traiter avec des bandits et de leur confier finalement des fonctions publiques; c'est l'anarchie et l'insécurité partout. Le gouvernement allemand peut s'en accommoder; nous non; et tout le monde admettra bien qu'un pareil état de choses est contraire aux intérêts de la civilisation. Voilà pourquoi nous avons voulu le modifier à nos risques et périls, sans rien cacher, sans rien dissimuler de nos intentions, en les avouant même très haut. Nous avons voulu nous charger de la tâche à entreprendre; mais, certes, pour la mener à bon terme, il fallait exercer quelque pression sur le Maghzen. Il le faudra toujours, de quelque manière qu'on s'y prenne. Cette pression, pour être efficace, n'a pas besoin de l'établissement d'un protectorat formel sur le Maroc. Nous n'avons jamais eu l'idée, quoi qu'on en ait dit, d'y établir le nôtre, et aussi bien on n'en a trouvé la preuve que dans des articles de journaux. Ce n'est pas dans des articles de journaux qu'il faut chercher la pensée du gouvernement français, mais dans son langage officiel et dans ses actes publics.

On la trouvera notamment dans la Déclaration que M. Rouvier a lue à la tribune de la Chambre le 16 décembre, Déclaration qui, à l'exception de la petite phalange de M. Jaurès, c'est-à-dire de 50 socialistes, a été approuvée par l'unanimité des représentans du pays. Elle est excellente de fond et de forme, d'esprit et de ton. La modération et la fermeté de notre politique y apparaissent dans un parfait équilibre. Les journaux allemands en ont peu parlé, non plus que du Livre Jaune lui-même, comme s'ils en éprouvaient un certain embarras; mais partout ailleurs l'approbation a été générale et complète. Nous avons dit qu'elle l'avait été à la Chambre française. On s'y attendait à un grand débat; il était notoire que beaucoup d'orateurs devaient y prendre part; mais, toujours à l'exception de M. Jaurès, ils y ont patriotiquement renoncé. Ils ont eu l'impression vive et rapide que la Déclaration de M. Rouvier était un acte et que le mieux était de s'y rallier et de le soutenir. Ce sentiment, qui était celui de tous, a été exprimé dans un admirable langage par M. Ribot. L'émotion de l'orateur donnait encore plus d'accent et plus d'autorité à sa voix. Le moment de s'expliquer viendra. Nous ne sommes pas de ceux qui croient qu'un Parlement doit toujours se taire en face d'une situation extérieure compliquée; nous trouvons même que le nôtre se tait trop souvent; mais il y a des circonstances où le gouvernement parle pour tous, et,

s'il dit ce qu'il doit dire, il ne reste au Parlement qu'à approuver. Il fallait le 16 décembre, comme l'a conseillé M. Ribot, se serrer autour du gouvernement pour lui donner le plus de force possible à la Conférence. Une fois de plus, la Chambre a montré que lorsqu'il s'agit de pourvoir à un intérêt national évident, et surtout lorsque cet intérêt est discuté à l'étranger, toutes nos divisions cessent. Il n'y a plus de partis; il n'y a que la France. Les derniers événemens nous ont du moins rendu le service de nous faire tous penser et sentir de même sur un point, union d'autant plus salutaire qu'elle est plus rare et qu'elle ne peut se former que sur un grand objet.

Encore une crise ministérielle : après l'Espagne et l'Angleterre est venu le tour de l'Italie. On savait, depuis quelque temps déjà, que, si la situation personnelle de M. Fortis était restée assez forte, celle de plusieurs de ses collègues était très ébranlée. La crise était attendue, annoncée : la question était de savoir si elle enlèverait le ministère totalement ou partiellement, et c'est la seconde hypothèse qui s'est réalisée. Le prétexte a été la discussion d'un *modus vivendi* économique avec l'Espagne, arrangement qui diminuait dans des proportions considérables, il faut l'avouer, les droits d'importation sur les vins espagnols. Les députés des régions viticoles du Sud en ont éprouvé une vive indignation: ils sont entrés en guerre contre le Cabinet et ceux qui n'attendaient qu'une occasion pour y entrer aussi ont profité avec empressement de celle qui leur était offerte.

Il s'est donc fait une redoutable coalition d'intérêts contre M. Fortis, et surtout contre quelques-uns de ses collègues, notamment contre M. Tittoni, ministre des Affaires étrangères. M. Tittoni a vaillamment défendu l'arrangement qu'il avait négocié avec l'Espagne et M. Fortis s'est déclaré solidaire avec lui. Le *modus vivendi* ayant été repoussé à une forte majorité, le ministère a donné sa démission; mais M. Fortis a été chargé d'en former un autre, et il n'y a pas compris M. Tittoni. Nous constatons ces faits sans les apprécier, mais non sans les regretter, car nous n'avions eu qu'à nous louer de nos rapports politiques avec M. Tittoni et des sentimens qu'il y avait apportés. On a cru un moment qu'il entrerait dans la nouvelle combinaison. On a dit ensuite que le président de la Chambre, M. Marcora, menaçait, dans ce cas, de donner sa démission. L'hostilité de M. Marcora contre M. Tittoni vient de ce que le premier ayant, dans un discours, parlé du Trentin en l'appelant « notre Trentin, » le second a dû donner sur ce fait à l'Autriche des explications qui étaient ce qu'elles devaient

être, c'est-à-dire un désaveu officiel. Tout autre ministre des Affaires étrangères en aurait fait autant à sa place, même le successeur de M. Tittoni, le marquis de San Giuliano, qui ne passe pourtant pas pour avoir des tendances très austrophiles. Les rapports n'en deviendront pas plus faciles entre Rome et Vienne; mais nous n'avons aucune raison de croire qu'ils seront en quoi que ce soit modifiés entre Rome et Paris. La politique qu'a suivie M. Tittoni à notre égard a eu l'approbation du pays, qui a cru avec raison pouvoir concilier la fidélité à la Triple-Alliance avec l'amitié envers la France. Nous n'avons jamais rien demandé à l'Italie qui fût contraire à ses intérêts.

Comment n'éprouverions-nous pas toutefois quelque tristesse à voir successivement disparaître tous les ministres des Affaires étrangères avec lesquels nous avons négocié et signé les arrangemens sur lesquels repose aujourd'hui notre politique? M. Villa-Urrutia est tombé le premier en Espagne avec le ministère conservateur dont il faisait partie, et naturellement il n'a pas pu entrer dans le ministère libéral qui s'est formé ensuite. De même, en Angleterre, lord Lansdowne est tombé avec ses amis. Mais, en Italie, il est plus difficile de comprendre pourquoi MM. Fortis et Tittoni ne sont pas partis ou restés ensemble. D'autres détails ont surpris dans la formation du nouveau ministère, par exemple le retour aux Travaux publics de M. Tedesco, qui les avait quittés parce qu'il était adversaire du rachat des chemins de fer, et qui y revient pour le réaliser, non sans avoir fortement attaqué dans l'intervalle M. Carcano et M. Fortis lui-même, qui restent ministres avec lui. On se demande si le ministère sera beaucoup plus fort le lendemain que la veille de cette crise, qui a été peut-être mal dénouée.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

IL SANTO (1)

PREMIÈRE PARTIE

I. — LAC D'AMOUR

Jeanne posa, ouvert, sur ses genoux, le mince petit volume qu'elle était en train de lire près de la fenêtre. Pensive, elle contempla, dans l'ovale plombé de l'eau endormie à ses pieds, le passage des nuées printanières qui, par instans, décoloraient la villa, le jardin désert, les arbres de l'autre rive, les campagnes lointaines, le pont à gauche, à droite les rues paisibles qui se perdaient derrière le Béguinage, et les toits aigus de la grande mystique, de Bruges la Morte... Ah! si cette *Intruse* dont parlait le livre, si cette funèbre visiteuse errait maintenant, invisible, à travers la cité sépulcrale! Si les rides courtes de l'eau plombée étaient les vestiges de ses pas! Si elle touchait déjà le rivage, si elle atteignait le seuil de la villa, y apportant le don souhaité du sommeil éternel!

Cinq heures sonnèrent. Là-haut, tout là-haut, près des nuées blanches, les magiques voix de cloches innombrables chantèrent, au-dessus des maisons, des places et des rues de Bruges, la mélancolique incantation qui en perpétue le profond sommeil. Tout à coup, Jeanne sentit sur ses yeux deux mains fraîches, sur son visage une brise parfumée, sur ses cheveux une haleine, un

(1) *Il Santo* fait suite à *Petit Monde d'aujourd'hui*, publié par la *Revue* dans les livraisons des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet 1902.

murmure : « Encore une intruse ! » et un baiser. Elle ne montra aucune surprise, leva la main pour caresser le visage qui se penchait sur elle et dit seulement :

— Bonjour, Noémi. Ah! que n'es-tu l'*Intruse!*

Et elle offrit à l'arrivante de lui donner sa leçon d'italien : car celle-ci, qui était une étrangère, ne possédait pas encore très bien cette langue.

— Oh! je t'en prie, laisse-moi respirer une minute! Nous rentrons à peine de la promenade.

— Et où mon frère t'a-t-il menée?

— A l'Hôpital Saint-Jean, pour saluer Memling.

— Bon. Tu vas me parler de Memling. Mais, auparavant, dis-moi si Carlino t'a fait une déclaration.

La jeune fille se mit à rire.

— Oui, il m'a déclaré la guerre; et les hostilités sont ouvertes.

— Je voudrais qu'il devînt amoureux de toi, reprit Jeanne, sérieuse.

La jeune fille fronça les sourcils.

— Moi, dit-elle, je ne le voudrais pas.

— Pourquoi? N'est-il pas sympathique? N'a-t-il pas de l'esprit? N'est-il pas cultivé? Au surplus, il est riche. Méprisons, si l'on veut, la richesse; mais reconnaissons pourtant que c'est une chose bien commode.

Noémi d'Arxel posa les mains sur les épaules de son amie et la regarda au fond des prunelles. Les yeux bleus, scrutateurs, étaient graves et tristes; les yeux bruns, scrutés, soutenaient ce regard avec une force que traversaient tour à tour des éclairs de défi, de souffrance et de rire.

— D'ailleurs, ajouta la jeune fille, M. Carlino me plaît beaucoup lorsqu'il s'agit de voir Memling, de jouer à quatre mains de la musique classique et aussi de lire A Kempis, quoique son nouvel amour pour A Kempis ressemble à une profanation, étant donné qu'il ne croit à rien. Je suis catholique autant qu'on peut l'être quand on ne l'est pas; et néanmoins, lorsque j'entends un mécréant comme lui lire si bien A Kempis, peu s'en faut que je ne perde jusqu'à ma foi chrétienne! Je lui veux encore du bien parce qu'il est ton frère; mais c'est tout. Ah! cette Jeanne Dessalle dit quelquefois des choses... des choses!... Je ne sais pas, je ne sais pas. Mais *Warte nur, du Räthsel*, me disait mon institutrice. Attends, énigme!

— Et que dois-je attendre?

Noémi passa un bras au cou de son amie.

— Je te sonderai l'âme avec une sonde qui rapportera des perles d'une grosseur et d'une beauté prodigieuses, et peut-être aussi quelques algues, un peu de la fange du fond, et peut-être une petite pieuvre, oh! toute petite!

— Tu ne me connais pas, répliqua Jeanne. De tous mes amis, tu es la seule personne qui ne me connaisse pas.

— J'entends : ceux qui t'adorent sont les seuls qui te connaissent, j'imagine? Ah! oui : tu as la manie de croire que tu es adorée de tout le monde!

Jeanne fit sa moue habituelle de fillette boudeuse.

— Que tu es sotte! s'écria-t-elle.

Et tout de suite elle corrigea ce mot par un baiser et par une grimace où il y avait à la fois du sourire et du chagrin.

— Adorée des femmes, oui, reprit-elle. Je t'ai toujours dit que les femmes m'adorent. Prétendrais-tu que, toi, tu ne m'adores pas?

— Moi, t'adorer? Mais point du tout! s'écria Noémi.

Jeanne eut dans les yeux une lueur de malice et de joie douce.

— En italien, rectifia-t-elle, cela se dit : Je t'aime de tout mon cœur.

Les Dessalle avaient passé l'été précédent à Maloja, où Jeanne s'était étudiée à être pour son frère une compagne agréable et à cacher, autant qu'elle le pouvait, son inguérissable blessure, tandis que Carlino, dans ses heures mystiques, recherchait, à Sils-Maria et aux environs, les traces de Nietzsche, puis, dans ses heures mondaines, papillonnait autour des dames, allait souvent dîner à Saint-Moritz et même à Pontresina, faisait de la musique avec un attaché militaire de l'ambassade d'Allemagne et avec Noémi d'Arxel, discourait sur la religion avec la sœur et avec le beau-frère de Noémi. Les deux sœurs d'Arxel, orphelines, étaient Belges de naissance, Hollandaises d'origine, et protestantes. L'aînée, Marie, avait épousé, après une idylle singulière et poétique, le vieux penseur italien Giovanni Selva, qui serait populaire en Italie si les Italiens s'intéressaient davantage aux études religieuses; car Selva est peut-être le plus légitime représentant italien du catholicisme progressiste. Marie s'était faite catholique avant le mariage. Les Selva passaient

l'hiver à Rome et le reste de l'année à Subiaco. Quant à Noémi, restée fidèle à la religion de ses pères, elle habitait alternativement Bruxelles et l'Italie. Or sa vieille institutrice, qui ne l'avait jamais quittée, était morte à Bruxelles depuis un mois, vers la fin de mars. Ni Giovanni Selva ni sa femme, par suite d'une indisposition du premier, n'avaient pu se rendre auprès de Noémi dans cette pénible circonstance. Alors Jeanne Dessalle, qui s'était liée intimement avec Noémi, avait décidé son frère à un voyage en Belgique, pays qu'il ne connaissait pas encore, et elle avait offert aux Selva de les remplacer à Bruxelles. Voilà comment il se faisait que, vers la fin d'avril, Noémi se trouvait à Bruges avec les Dessalle. Ceux-ci occupaient une petite villa sur le bord de cet étroit miroir d'eau que l'on appelle le *Lac d'amour*. Carlino s'était épris de Bruges et spécialement du *Lac d'amour*, dont le nom devait servir de titre à un roman qu'il rêvait d'écrire, sans que d'ailleurs son esprit possédât encore de cette œuvre beaucoup plus que la prophétique satisfaction de faire admirer au monde une délicate et originale maîtrise d'art.

— Dans tous les cas, non, répliqua Noémi ; ce n'est pas de tout mon cœur.

— Pourquoi?

— Mon cœur, je suis en train de le vouer à une autre personne.

— A qui?

— A un moine.

Jeanne tressaillit; et Noémi, confidente de l'incurable amour que Jeanne gardait pour l'homme disparu, probablement enseveli dans le secret de quelque solitude claustrale, trembla d'avoir attaqué sur une fausse note l'exorde du discours qu'elle avait l'intention de lui tenir.

— Et Memling! fit-elle, rougissante. Nous avons à parler de Memling.

Les yeux de Jeanne étaient si tristes et si douloureux que Noémi, au lieu de parler de Memling, lui dit mille choses tendres, implora un mot affectueux, un baiser, obtint l'un et l'autre. Mais elle ne réussit pas à rasséréner Jeanne, qui toutefois, en caressant des deux mains la chevelure arquée de la jeune fille et en considérant avec complaisance son propre ouvrage amical, lui répétait tout bas qu'elle n'eût pas à craindre de l'avoir blessée. « Triste, oui, elle l'était. Mais cela était-il

donc si nouveau? » Noémi convint que Jeanne n'était jamais gaie; mais, aujourd'hui, les nuages intérieurs semblaient plus denses. Peut-être était-ce la faute de l'*Intruse*. Jeanne fit : « Tout juste! » avec une physionomie et un accent qui signifiaient que l'*Intruse* coupable de sa mélancolie était, non celle du livre, imaginaire, mais la terrible Faucheuse en personne.

— J'ai reçu une lettre d'Italie, continua-t-elle, après avoir opposé une faible résistance aux pressantes questions de Noémi d'Arxel. Don Giuseppe Flores est mort.

« Giuseppe Flores? Qui était Giuseppe Flores? » Noémi ne s'en souvenait plus; et Jeanne le lui reprocha vertement, comme si un tel manque de mémoire la rendait indigne de sa fonction de confidente. Don Giuseppe Flores était ce vieux prêtre si vénéré de Piero Maironi, l'amant disparu de Jeanne. Quand Maironi, oublieux de sa femme enfermée dans un asile d'aliénés, avait commencé de correspondre à la passion de Jeanne, flottant d'ailleurs entre les tentations de l'amour et les scrupules de sa conscience, — car il était croyant et pratiquant, et chef du parti catholique à Brescia, — il s'était adressé à don Giuseppe pour avoir de lui un conseil; et le saint vieillard lui avait tenu un noble et tendre langage chrétien. Aussitôt après cet entretien, Piero avait rencontré à l'improviste M[me] Dessalle dans le monastère bénédictin de Praglia, et il avait cédé au charme de sa beauté, de son élégance, de sa passion non sensuelle et cependant brûlante. Depuis ce jour, ils s'étaient aimés : lui, avec les sens plus qu'avec le cœur, par désir de l'amour plus que par affection profonde; elle, beaucoup plus avec le cœur qu'avec les sens, et avec une violence extraordinaire. Leur amour n'avait pas été heureux. Quoique Maironi eût rompu avec son parti et avec le catholicisme, il gardait un fond religieux, ce qui faisait naître un désaccord intime entre son esprit et celui de Jeanne, rebelle à toute croyance. Sa foi, se ravivant tout à coup, l'avait éloigné une première fois, presque brusquement, de cette femme qu'il n'avait jamais aimée d'un amour véritable. Puis ils s'étaient retrouvés dans une station d'été, sur les montagnes de la Vénétie, à Vena di Fonte Alta. Là, comme les sens de l'amant s'étaient rallumés, Jeanne était sur le point de se donner enfin, parce qu'elle savait que c'était la seule manière de le lier à elle pour toujours; mais, à la même époque, la folle, près de mourir, avait inopinément recouvré la raison, demandé à voir son

mari; et il était parti la nuit, sans dire adieu! Élisa Maironi, la pauvre malade, était morte à l'asile; et, quelques jours plus tard, don Giuseppe Flores était venu à la villa Diedo pour informer Jeanne que Piero, après avoir recueilli les dernières paroles et le dernier soupir de sa femme, avait disposé de tous ses biens pour des œuvres charitables et avait disparu sans laisser de traces, évidemment pour se donner à Dieu; que néanmoins, avant de disparaître, il avait chargé don Giuseppe de demander pardon à Mme Dessalle pour le mal qu'il lui avait fait. Convaincue d'abord que c'était ce prêtre qui avait conseillé à l'aimé de sortir du monde, elle ne s'était pas contentée de lui faire un accueil très froid, mais elle l'avait piqué d'ironiques allusions à ce rôle vraiment digne d'un ministre de la pitié infinie. Le vieillard lui avait répondu avec une si vive lumière de sagesse spirituelle dans ses paroles graves et suaves, et, tandis qu'il parlait, son beau visage était devenu si auguste, qu'elle avait fini par lui demander pardon et par le prier de venir quelquefois chez elle. Il y était retourné deux fois; mais, chaque fois, elle était absente. Alors elle-même était allée le voir dans sa villa solitaire; et cette visite, cette conversation avec ce vieillard si grand d'intelligence, si humble de cœur, si chaud d'âme, si discret et presque timide dans son langage, lui avaient laissé des souvenirs ineffaçables.

Jeanne venait d'apprendre par la lettre reçue d'Italie que ce vieux prêtre était mort en se remettant doucement à la divine volonté. Un peu avant de mourir, durant une nuit entière, il avait répété comme dans un rêve, sans interruption, ce que dit le serviteur fidèle dans la parabole des talens : « *Ecce superlucratus sum alia quinque;* » et sa suprême parole avait été : « *Non fiat voluntas mea, sed tua.* » La personne qui avait écrit cette lettre ne savait pas que, malgré certains troubles du sens intérieur, malgré certaines crises d'aspirations religieuses, Jeanne repoussait non moins inexorablement que par le passé Dieu et l'immortalité de l'âme comme des illusions éternelles, et que, si elle allait quelquefois à la messe, c'était pour ne pas se donner un vilain air de libre penseuse, rien que pour cela. Elle ne raconta pas à Noémi ces particularités de la mort de don Giuseppe; mais elle y repensait avec l'obscure impression, mortellement amère, qu'un tout autre sort lui serait échu, si elle avait été capable de partager ces croyances : car Piero Maironi. dans le

fond de son âme, avait toujours gardé des croyances héréditaires; et désormais elle ne doutait plus qu'en lui confessant, le soir de l'éclipse, sa propre incrédulité, elle avait écrit elle-même son malheur dans le livre du destin. Et elle pensait encore à un autre passage de cette lettre venue d'Italie, à un passage dont elle ne parlait pas, mais qui lui serrait le cœur. Sa souffrance muette était visible sur son visage.

Noémi posa silencieusement et arrêta ses lèvres sur le front de Jeanne, y sentit l'occulte douleur qui acceptait sa pitié, se détacha de ce baiser, lentement, lentement, comme si elle craignait de rompre quelque fil délicat qui rejoignait leurs deux âmes; et elle dit à voix basse :

— Peut-être ce bon vieillard savait-il où... Crois-tu qu'il était en correspondance...?

Jeanne fit signe que non. Dans le mois de septembre qui avait suivi ce juillet douloureux, son déplorable mari était mort du *delirium tremens* à Venise. Elle était allée à la villa Flores en octobre, et là, dans ce même jardin où la marquise Scremin était venue aussi ouvrir à don Giuseppe son pauvre vieux cœur plein de tribulations, elle avait exprimé au prêtre le désir que Piero connût cette mort, sût que dorénavant il pouvait penser à elle, si jamais cela lui arrivait, sans ombre de remords. Don Giuseppe l'avait d'abord dissuadée doucement de s'égarer à la poursuite de ce rêve; puis, avec une sincérité parfaite, il lui avait dit que, depuis le jour où Piero avait disparu, il n'avait reçu du fugitif aucune nouvelle.

Craignant d'autres demandes, redoutant de sentir sa plaie touchée par des mains sans expérience, Jeanne voulut passer à un autre sujet de conversation.

— Et à présent, parle-moi de ton moine, dit-elle.

Mais, au même instant, on entendit dans l'antichambre la voix de Carlino.

— A présent non, répondit Noémi. Ce soir.

Carlino entra, le cou emmailloté de soie blanche, grommelant contre ce *Lac d'amour* qui, somme toute, n'était qu'une mauvaise plaisanterie et qui, au surplus, avait l'inconvénient d'infester l'air de petites créatures odieuses dont les trompes distillaient du venin. Et il ajouta:

— D'ailleurs, l'amour lui-même ne vaut pas mieux.

Noémi voulut lui interdire de parler de l'amour. « C'était bien à lui d'en parler, alors qu'il n'y entendait rien ! » Carlino la remercia. « Il était précisément sur le point de devenir amoureux d'elle, ce dont il avait une peur énorme. Mais ces paroles-là, venues tout de suite après l'apparition d'une certaine plume mal posée sur un chapeau exécrable et après certaine phrase bourgeoisement admiratrice sur ce pauvre diable de Mendelssohn, qui est si ennuyeux, l'avaient sauvé pour jamais. » Ils échangèrent encore d'autres impertinences, et Carlino fut si jovialement spirituel, malgré les trompes venimeuses, que Noémi l'en félicita pour son roman.

— On voit qu'il marche à votre gré, dit-elle.

— Oh ! pas du tout ! repartit le romancier.

Non, le roman ne marchait pas, et il venait même de s'échouer dans une situation désespérée. L'œsophage de l'auteur en savait quelque chose : car il avait là deux personnages qui ne pouvaient ni remonter ni descendre, l'un gras et bon, l'autre mince et pointu, tout semblable à Mlle d'Arxel. Cela lui faisait le même effet que s'il avait avalé tout ensemble une figue et une abeille, comme le malheureux villageois toscan qui en était mort ces jours-ci.

L'abeille comprit qu'il avait envie de parler de son œuvre; et elle le piqua, le repiqua si bien qu'effectivement il en parla.

Le roman avait pour sujet un cas curieux de contagion morale. Le protagoniste était un prêtre français de quatre-vingts ans, pieux, pur et instruit. « Français ? Pourquoi Français ? » Parce que ce personnage avait besoin d'un certain vernis de fantaisie poétique, d'une certaine vivacité sentimentale ; et ces belles qualités-là, au dire de Carlino, ne se rencontreraient jamais sous la coque d'un prêtre italien, quand bien même on en ouvrirait deux mille. Or il arrivait un jour à ce prêtre de confesser un homme de grand talent, combattu par des doutes terribles au sujet de la foi. La confession finie, le pénitent se retirait, l'esprit tranquille ; mais le confesseur demeurait ébranlé dans ses propres croyances. Puis venait une longue et minutieuse analyse des états de conscience successifs par où passait ce vieillard, attendant la mort d'un jour à l'autre avec le même émoi qu'un écolier qui attend son tour d'examen sous le vestibule de l'école et qui ne trouve plus rien dans sa tête. Sur ces entrefaites, le vieux prêtre se rendait à Bruges...

L'hostile interlocutrice coupa la parole à Carlino.

— A Bruges? Pourquoi?

— Parce que je suis son père, répliqua Carlino, et que je l'envoie où je veux; parce que Bruges, par son silence, ressemble bien à l'antichambre de l'Éternité; parce que ce carillon qui, dans le fond, commence à me donner sur les nerfs, peut passer aussi pour un appel d'anges; et enfin, parce qu'à Bruges il y a une demoiselle brune, mince, grande, et qui même ne manque pas d'intelligence, quoiqu'elle ne comprenne rien à la musique.

Noémi allongea les lèvres et fronça le nez.

— Quelles billevesées! dit-elle.

Carlino continua, expliquant qu'il ne savait pas encore de quelle façon, mais que, d'une façon ou d'une autre, la brune jeune fille deviendrait la pénitente du vieux prêtre.

Noémi éclata de rire : « Allons donc! Mais alors, ce ne serait plus moi! Une hérétique? Et elle se confesserait? »

Carlino haussa les épaules. Avec un rien de folie en plus ou en moins, protestantisme et catholicisme étaient la même chose. Donc, le vieux prêtre retrouverait sa foi ancienne au contact de cette foi simple et sûre d'elle-même.

Ici, Carlino ouvrit une parenthèse pour avouer que, à parler franchement, il ne savait pas encore quelle sorte de foi pouvait avoir Noémi. Elle rougit et répondit qu'elle avait la foi protestante. « Protestante, oui; mais simple? mais sûre d'elle-même? » Noémi s'impatienta.

— En somme, je suis protestante, déclara-t-elle. Ne vous occupez pas de ma foi!

Effectivement, Noémi était très attachée à sa propre religion, non en conséquence d'un examen raisonné, mais par un affectueux respect pour la mémoire de son père et de sa mère; et, dans le secret de son âme, elle avait désapprouvé la conversion de sa sœur Marie.

Carlino poursuivit. La mystique influence du sexe amenait le vieillard à rechercher une harmonie d'âme avec la jeune fille.

— Quelle absurdité! fit Noémi, avec sa moue habituelle.

Mais Carlino, intrépide, ne se déconcerta pas pour si peu. Le fin, le nouveau, l'exquis de son livre, c'était précisément l'analyse de cette obscure influence du sexe sur le vieux prêtre et sur la jeune fille.

— Carlino ! interrompit Jeanne. Que rêves-tu là ? Un vieillard de quatre-vingts ans ?

Carlino regarda en l'air, comme pour dire à quelque invisible ami supérieur : « Elles ne comprennent rien de rien ! » Son intention était même de vieillir encore le prêtre et de lui donner quatre-vingt-dix ans, de faire de lui un être intermédiaire entre l'homme et l'esprit pur, un être qui aurait dans les yeux les nébuleuses profondeurs de l'éternité imminente. Et la jeune fille aurait dans le sang cette mystérieuse inclination pour les vieillards, plus fréquente qu'on ne le croit chez les personnes de son sexe, et qui est le véritable signe de la noblesse féminine, le caractère par lequel la femme se distingue de la femelle. Carlino se sentait dans l'esprit des choses divines à dire sur la mystique sympathie qui attirait cette jeune fille de vingt-quatre ans vers cet homme de quatre-vingt-dix ans, prêtre, à demi passé déjà dans l'éternité, presque diaphane, mais dont les épaules n'étaient pas voûtées encore et dont la voix n'était ni cassée ni tremblante. On en voit, de ces grands vieillards que la hauteur de l'esprit tient droits et que le temps n'a pu vaincre !

« Mais comment tout cela finirait-il ? Ni Jeanne ni Noémi ne réussissaient à l'imaginer. » Hélas ! Carlino le leur avait bien dit dès le début : la figue et l'abeille ne pouvaient ni remonter ni descendre. D'ailleurs, il s'en consolait. Au fond, cette nécessité de finir n'est qu'un préjugé de droguiste. Y a-t-il rien dans le monde qui finisse ? « A merveille ! répondaient les dames. Mais il faut pourtant que le livre ait une fin. » Oui, certes ; et la dernière scène, d'une indicible beauté, serait une promenade nocturne du prêtre et de la jeune fille, au clair de la lune, dans les rues de Bruges, promenade où leurs âmes s'ouvriraient à des confidences quasi amoureuses, à des rêves quasi prophétiques. A minuit, les deux personnages se trouveraient devant les eaux dormantes du *Lac d'amour;* ils écouteraient, immobiles, le chant mystique du carillon sous les nuages, et ils auraient alors la révélation vague d'une sexualité de leurs âmes, d'un avenir d'amour dans l'étoile Fomalhaut.

— Et pourquoi dans l'étoile Fomalhaut ? s'écria Noémi.

— Vous êtes insupportable ! répondit Carlino. Fomalhaut est un nom délicieux : il a le son d'un vocable durci par le gel allemand, mais plein d'âme, et qui se fond au soleil oriental !

— Mon Dieu, quelle chimie ! Moi, je préférerais Algol.

— Vous et votre pasteur protestant, vous irez dans Algol.

Noémi se mit à rire, et Carlino sollicita l'avis de Jeanne. « Quelle étoile préférait-elle ? » Jeanne n'en savait rien, n'avait jamais réfléchi là-dessus. Carlino s'irrita fort de cette réponse, et ses reproches parurent s'adresser moins à l'irréflexion de sa sœur qu'aux secrètes pensées qui devaient en être la cause ; puis, comme s'il avait peur d'en trop dire, il lui conseilla d'aller méditer, d'aller rêver, d'aller composer un traité sur la philosophie de la fumée et des nuages. Mais, lorsqu'il vit qu'elle se disposait à s'en aller, pas mécontente du tout, il la rappela pour lui demander si du moins elle avait entendu quelle serait la conclusion du roman. « Cela, oui, elle l'avait entendu : la conclusion serait une promenade du héros et de l'héroïne dans Bruges, au clair de la lune. »

— Eh bien ! reprit Carlino, comme il y a de la lune ce soir, j'ai besoin de me promener depuis dix heures jusqu'à minuit avec Noémi et toi, pour prendre des notes.

— Dois-je m'habiller en prêtre ? fit Jeanne, qui sortait.

Noémi voulait la suivre ; mais Jeanne la pria de rester. Elle resta donc, pour dire à Carlino qu'il était indigne d'une telle sœur. Carlino s'en alla prendre dans le casier à musique un cahier de Bach, tout en grommelant « qu'elle ne savait pas, qu'elle ne savait pas ! » Ils escarmouchèrent assez longtemps, et Bach lui-même n'eut pas le pouvoir de rétablir la paix tout de suite ; pendant un bon quart d'heure, et sans s'interrompre de jouer, ils s'obstinèrent à se chercher querelle, d'abord pour Jeanne, puis pour les notes fausses. Enfin le limpide courant musical, brisé par leurs colères comme par des cailloux écumans, triompha de l'obstacle et courut, libre et uni, reflétant le ciel et des rives idylliques.

Jeanne avait rapporté dans sa chambre l'*Intruse;* mais elle n'en continua pas la lecture. Cette chambre regardait le *Lac d'amour*. Elle s'assit près de la fenêtre et, par delà un pont, par delà les arbres dont les cimes dépouillées s'arrondissaient dans les intervalles des bâtimens, elle contempla le pyramidal fantôme d'une tour très haute, voilée d'une petite brume bleuâtre. Elle entendait murmurer plaintivement la source limpide de Bach, et elle pensait à don Giuseppe avec la mélancolie que l'on éprouve quand on s'éloigne pour toujours d'une demeure chérie, et qu'à chaque instant on se retourne pour la regarder

encore, et qu'à un détour du chemin on en voit disparaître le dernier angle, la dernière fenêtre. Sa tristesse était mêlée d'une inquiétude vive et poignante. On lui avait écrit que, parmi les papiers du mort, il s'était trouvé un pli scellé, avec cette suscription tracée de sa main : *Pour être remis à Monseigneur l'Évêque par les soins de mon exécuteur testamentaire*. La commission avait été faite, et certains propos venus de l'évêché disaient qu'il y avait sous ce pli une lettre de don Giuseppe à Sa Grandeur et une enveloppe close portant ces mots écrits d'une autre main : *A ouvrir après la mort de Piero Maironi*. On rapportait même ce trait d'esprit de l'Évêque : « Espérons que M. Piero Maironi, dont le domicile est inconnu, reparaîtra pour nous faire savoir qu'il est mort. »

Jeanne ignorait que Piero Maironi, avant cette nuit fatale où il s'était enfui de chez lui sans laisser de traces, avait confié à don Giuseppe la relation écrite d'une vision de sa propre vie dans l'avenir et de sa propre mort, vision également ignorée d'elle, et que Piero avait eue dans la petite église voisine de l'asile d'aliénés où sa femme se mourait. Que pouvait contenir cette enveloppe close? Sans nul doute, un écrit de lui; mais lequel? Probablement une confession de ses fautes. L'idée et la forme de l'acte répondaient bien à son mysticisme inné, à la prédominance de son imagination sur sa raison, à sa physionomie intellectuelle. Trois ans avaient passé depuis le jour où Jeanne s'était dit dans son désespoir, à Vena di Fonte Alta, qu'elle ne voulait plus aimer Piero et qu'elle ne pourrait plus rien aimer au monde. Et elle l'aimait toujours de la même façon, et, comme autrefois, elle le jugeait encore avec son intelligence indépendante de son cœur : une indépendance chère à son orgueil. Elle le jugeait sévèrement dans tout ce qu'il avait fait, dans toute la conduite qu'il avait tenue depuis le moment où elle l'avait conquis de vive force, sur la loggetta de Praglia, jusqu'au moment où leurs lèvres s'étaient jointes près de la fontaine, à l'Acqua Barbarena. « Il s'était montré incapable d'agir, sans résolution, féminin par la variabilité des sentimens. Oui, il avait été féminin à l'extrême; féminin, impropre à exercer aucune critique virile sur son hystérisme mystique. » Peut-être y avait-il dans ce jugement une imparfaite sincérité, un excès d'aigreur voulue, une vaine intention de révolte contre le puissant, l'invincible amour.

S'il s'était fait moine, Jeanne prévoyait qu'il ne tarderait pas à s'en repentir. Il était trop sensuel. Après une première période de douleur et de ferveur, sa sensualité se réveillerait, le ramènerait à s'insurger contre une foi dont les racines étaient dans les sentimens et dans les habitudes de sa jeunesse plutôt que dans son intelligence. Mais s'était-il réellement fait moine? Jeanne se dit que la tour colossale de Notre-Dame, avec sa fine pointe lancée vers le ciel, que les tristes murs du Béguinage, que ce pauvre *Lac d'amour*, aux eaux sombres et stagnantes, que le silence même, le solennel silence de la ville morte, répondaient « oui, » mais qu'il y aurait de la superstition à les en croire.

— Où allons-nous? demanda Jeanne, à dix heures, en mettant ses gants, tandis que Carlino, qui avait fourré entre les mains de Noémi un bout de sa cravate interminable et qui l'avait priée de la tenir bien tendue, fixait l'autre bout sur sa nuque et tournait sur lui-même comme une toupie, jusqu'à se faire le cou plus gros que la tête. — Et le prêtre de quatre-vingt-dix ans, il faudra que ce soit moi?

Carlino s'indigna parce que Noémi riait et ne tenait pas la cravate aussi tendue qu'il eût été nécessaire.

— Elle ou toi, peu importe, répondit-il, quand Noémi, après avoir attaché la cravate avec une épingle, rendit la liberté au romancier emmailloté. Au surplus, allez où il vous plaira, pourvu qu'en partant d'ici vous vous dirigiez vers le centre et que vous reveniez par l'autre bord du *Lac d'amour*. Et causez de quelque chose qui vous intéresse beaucoup.

— En votre présence? demanda Noémi. Ce n'est pas possible.

Alors Carlino expliqua qu'il ne serait pas à côté d'elles, qu'il resterait en arrière, avec son carnet et son crayon à la main. Toutefois, elles devraient s'arrêter de temps en temps, lorsqu'il le leur demanderait; et, au cas où il exprimerait quelque autre volonté, elles seraient tenues de lui obéir.

— Bien, dit Noémi. Allons voir les cygnes au Quai du Rosaire.

Elles partirent dans la direction de Notre-Dame, avec Carlino à vingt pas derrière elles. D'abord ce fut, dans les rues désertes, une continuelle prise de bec entre l'avant-garde et l'arrière-garde. L'avant-garde marchait trop vite, et Carlino : « A quatre-vingt-dix ans? A quatre-vingt-dix ans? »; ou bien elle riait, et Carlino: « Mais que faites-vous? Que faites-vous? Silence! » ou bien elle

s'arrêtait devant une vieille église pour admirer les aiguilles, les pinacles étranges sous le clair de lune, le cimetière au flanc de l'édifice, et Carlino : « Mais parlez donc, discourez, gesticulez! N'ayez pas le nez en l'air! » Puis, à son tour, l'avant-garde se révoltait, et les plus âpres protestations venaient de Noémi. Sur le Dyver, elle se retourna en frappant du pied et en déclarant qu'elle rentrerait tout de suite à la maison, si l'insupportable romancier n'en finissait pas avec ses injonctions et ses algarades. Alors Jeanne lui dit tout bas :

— Parle-moi de ton moine.

— Ah! oui, le moine! répondit Noémi.

Et elle cria à Carlino qu'elles allaient le contenter, mais qu'il s'éloignât un peu.

Au Quai du Rosaire, on ne voyait plus les cygnes que Noémi, le matin, y avait aperçus se pavanant sur le canal et troublant de leur lent sillage les paresseux fantômes de ce pêle-mêle de maisons et de masures qui, semblables à des bêtes rassasiées, dressent hors de l'eau leurs longues faces aux oreilles pointues et regardent d'un air stupide, les unes d'un côté, les autres de l'autre, sous la surveillance de la haute et massive Tour des Halles. A cette heure, la lune frappait obliquement les maisons, projetait sur les unes les ombres des autres, illuminait les combles et les pinacles, glorifiait le chapeau pointu de mage chaldéen qui coiffe une vieille tourelle et, dominant tout ce décor, le sublime diadème octogonal de la Tour puissante; mais elle n'atteignait pas l'eau noire. Jeanne et Noémi, penchées sur la barre du parapet, ne laissèrent pas de considérer longtemps cette eau noire, tandis que Noémi parlait toujours ; si longtemps que Carlino eut le loisir de remplir trois ou quatre pages de son carnet et même de dessiner les bordures dont un prétentieux marchand brugeois a encadré, sur la façade de sa maison, les chiffres de la mémorable année 1716, date à laquelle cette maison fut contemplée pour la première fois par le soleil, par la lune et par les étoiles.

Le moine était un bénédictin du monastère de Sainte-Scolastique, à Subiaco. Il s'appelait dom Clément. Il était connu des Selva. Un jour, Giovanni Selva l'avait rencontré par hasard sur le sentier de Spello, près de quelques ruines, et lui avait demandé son chemin. Ils étaient ainsi entrés en conversation. Ce moine paraissait avoir un peu plus de trente ans, et ses ma

nières, son aspect étaient ceux d'un homme du monde. Ils avaient d'abord parlé des ruines, puis des monastères et de la Règle, puis de religion. La voix même de ce bénédictin respirait une odeur de sainteté. Mais on devinait en lui un esprit avide de la science et de la pensée modernes. Ils s'étaient quittés avec le désir réciproque et la promesse de se revoir. Bienfaisante avait été pour Selva l'influence spirituelle de ce jeune moine, au visage éclairé d'une beauté intérieure; et, de son côté, le moine avait été séduit par la culture religieuse de Selva, par les horizons que ce bref entretien avait ouverts à sa foi désireuse de lumière rationnelle. Or Selva avait entendu parler, à Subiaco, d'un jeune homme de noble naissance, venu à Sainte-Scolastique pour y revêtir l'habit de bénédictin, après la mort d'une femme aimée. Il ne doutait pas que ce jeune homme fût dom Clément. Il avait interrogé sur ce point d'autres moines, mais sans réussir à rien tirer d'eux. Les nouveaux amis s'étaient revus plusieurs fois et s'étaient entretenus longuement. Selva avait prêté des livres à dom Clément, et dom Clément était venu chez les Selva, y avait fait la connaissance de Marie. Là, il s'était révélé musicien; il avait joué un *Psaume de l'Aurore* qu'il avait composé pour orgue et chant, après avoir entendu Selva comparer la lente manifestation du soleil, depuis la première rougeur qui pointe entre les brumes jusqu'à la gloire triomphale de midi, avec la lente manifestation de Dieu, depuis la fumée qui fulgure autour des sommets rocheux du Sinaï jusqu'à la gloire triomphale qui, d'ailleurs, ne s'est pas encore manifestée tout entière dans l'esprit de l'homme. Une autre fois, Selva lui avait posé une question déjà discutée avec Noémi, à savoir : si les âmes, au sortir de cette vie, prennent tout de suite conscience de leur destinée future. La réponse de dom Clément avait été qu'après la mort...

A cet endroit de la narration, Carlino demanda s'il devrait planter là trois tentes pour y passer la nuit. Les dames se redressèrent et s'acheminèrent par la rue des Laines.

Noémi continua son récit. La réponse avait été que probablement, après la mort, les âmes se trouveraient dans un état et dans un milieu réglés par des lois naturelles, comme en cette vie; de sorte que, comme en cette vie, l'avenir pourrait se prévoir d'après des indices, mais sans certitude.

Un passant, qu'ils avaient déjà rencontré à l'entrée de la

petite rue ténébreuse, retourna sur ses pas et, lorsqu'il fut près des dames, il les regarda fixement. Jeanne prétendit qu'elle avait peur de cet homme, s'arrêta, appela Carlino, proposa de revenir à la maison. Sa voix était réellement altérée; mais Carlino ne pouvait croire qu'elle eût peur. « Peur de quoi? Ne voyait-elle pas là, devant elle, à quelques mètres, les lumières de la Grand'-Place? Du reste, il le connaissait, cet homme, et il le mettrait même dans son roman. C'était le frère d'Édith au cou de cygne, maintenant esprit des ténèbres, condamné à errer la nuit par les rues de Bruges en punition de la tentative faite pour séduire sainte Gunhild, sœur du roi Harold. Chaque fois que Carlino s'était aventuré la nuit dans les quartiers les plus déserts de Bruges, il y avait vu rôder à l'aventure cet homme sinistre. »

— Une belle façon de rassurer les gens! fit Noémi.

Carlino haussa les épaules et déclara que cette rencontre avait été pour lui une heureuse chance, puisqu'elle lui avait suggéré le nom de Gunhild, qu'il donnerait à son héroïne : car le nom de Noémi était un nom de belle-mère.

Dans l'ombre noire des Halles énormes, flanquées de leur Tour à gauche, sur la rue, l'homme sinistre, retourné de nouveau sur ses pas, effleura presque Jeanne qui, cette fois, frissonna tout de bon. Au même instant, les innombrables cloches sonnèrent sur leurs têtes, dans les nuages.

Jeanne, sans parler, serra convulsivement le bras de Noémi. Elles traversèrent la Place en silence. Carlino leur fit prendre une rue latérale, déserte aussi, mais éclairée tout entière par la lune qui brillait sur les pignons bruns et dentelés des maisons. Jeanne dit tout bas à sa compagne :

— Dépêchons-nous de rentrer!

Mais Carlino, entendant une musique de danse qui arrivait de l'hôtel de Flandre, ordonna de faire halte et saisit son carnet. Comme Noémi était en train de raconter quelque chose sur l'hôtel de Flandre où elle avait logé l'année précédente, Jeanne lui demanda brusquement :

— C'est Marie qui t'a écrit cette longue histoire?

Noémi, plus troublée que surprise, répondit :

— Oui, c'est Marie.

— Je ne comprends pas, répliqua Jeanne, pourquoi elle a pris tant de peine.

Cette fois, Noémi ne répondit rien. Carlino donna l'ordre de

se remettre en marche. Elles partirent. Noémi ne parlait plus.

— Eh bien ! reprit Jeanne, pourquoi donc a-t-elle pris tant de peine ?

Noémi resta muette. Jeanne lui secoua le bras, qu'elle tenait encore.

— Tu ne réponds pas ? A quoi penses-tu ?

Ensuite elles se turent toutes les deux ; et cependant elles n'entendirent pas Carlino qui leur criait d'obliquer à gauche. Il les rejoignit, fort en colère, tempêta, les poussa par les épaules vers une autre rue ; et elles obéirent, presque sans s'apercevoir de ces cris et de ce sans-gêne.

— Tu ne réponds pas? répéta Jeanne, moitié fâchée et moitié étonnée.

A son tour, Noémi lui serra le bras.

— Attends que nous soyons rentrées à la maison, dit-elle.

Carlino cria :

— Arrêtez-vous sous les arbres !

Mais Jeanne s'arrêta tout de suite, en face d'une esplanade où il y avait de petits arbres, devant un haut vaisseau d'ancienne cathédrale battu par les rayons de la lune ; et, quand elle fut arrêtée, elle allongea le bras qu'elle avait passé sous celui de Noémi, saisit la main de la jeune fille et insista, d'une voix douloureuse et vibrante :

— Dis-le-moi dès maintenant, Noémi. As-tu raconté quelque chose à ta sœur?

Carlino leur cria qu'elles pouvaient s'arrêter là, s'il leur plaisait, mais qu'elles devaient simuler une conversation très intéressante.

Noémi répondit à Jeanne un « Oui » si faible, si timide, que Jeanne comprit tout : Marie Selva croyait que ce moine était Piero Maironi.

— Ah! mon Dieu! fit Jeanne en serrant très fort la main de Noémi. Mais dit-elle cela? Dit-elle cela?

— Quoi?

— Eh ! cela!

Grand Dieu! Comme il était difficile de la faire parler clairement, cette créature!... Jeanne se détacha de Noémi; mais cellè-ci, effrayée, se raccrocha à son bras.

— Parfait ! cria encore Carlino. Mais pas d'exagération.

— Pardonne-moi, supplia Noémi. Après tout, ce n'est qu'un soupçon, une conjecture. Oui, elle dit cela.

— Eh bien, non! fit Jeanne, résolue, chassant loin d'elle soupçon et conjecture. Non, ce n'est pas lui! Il n'est pas possible que ce soit lui! Il n'a jamais été musicien!

— Non, non, ce n'est peut-être pas lui, ce n'est peut-être pas lui! se hâta de dire Noémi, à voix basse, parce que Carlino s'approchait d'elles.

Il les rejoignit, les félicita, exprima le désir qu'elles avançassent lentement sous les arbres.

Sous les arbres, Jeanne se plaignit avec une sorte d'indignation que son amie eût attendu jusqu'alors pour lui tenir un semblable discours, qu'elle ne lui eût parlé de rien auparavant, à la maison. Puis elle recommença de protester que ce bénédictin ne pouvait pas être Maironi, que jamais Maironi n'avait connu la musique.

Noémi se justifia. « Elle avait eu l'intention de parler lorsqu'elle était revenue de l'hôpital Saint-Jean, après la visite aux Memling; mais Jeanne était déjà si triste! Et néanmoins elle aurait parlé quand même, si Carlino n'était pas survenu en ce moment-là. Tout à l'heure, pendant la promenade, elle n'avait pas su se défendre contre les questions. Si, lorsqu'elles étaient arrêtées près de l'hôtel de Flandre, Jeanne n'avait pas ramené l'entretien sur ce sujet, tout eût été fini, et Noémi n'en aurait reparlé qu'à la maison. »

— Et ainsi ta sœur croit...? dit Jeanne.

« Eh bien! voici. Marie doutait. Le plus convaincu paraissait être Giovanni. Giovanni, lui, était certain; du moins Marie le disait dans sa lettre. » A cette réponse de Noémi, Jeanne éclata. « Comment son beau-frère pouvait-il être certain? Qu'en savait-il? Maironi n'était pas capable de plaquer un accord sur le piano. Voyez-vous la belle certitude! » Noémi fit observer doucement qu'en trois ans, il pouvait avoir appris, et que les moines ont intérêt à former des musiciens pour l'orgue.

— Et alors, tu le crois aussi, toi? s'écria Jeanne.

Noémi balbutia un « Je ne sais » si hésitant que Jeanne, très émue, déclara qu'elle voulait partir tout de suite pour Subiaco, qu'elle voulait éclaircir immédiatement ce mystère. « Il était déjà convenu avec Marie Selva qu'elle lui ramènerait sa sœur. Elle aviserait maintenant à trouver un moyen pour que Carlino

consentît à partir sans aucun retard. » Noémi laissa voir de l'épouvante. Son beau-frère aurait voulu que Jeanne Dessalle ne retournât plus à Subiaco, tant pour la paix de la jeune femme que pour celle de dom Clément; et Noémi avait charge de lui faire comprendre l'opportunité d'une telle renonciation. D'ailleurs, Selva était guéri, et il offrait de venir chercher sa belle-sœur, même en Belgique, si c'était nécessaire. En conséquence elle s'efforça de combattre ce projet de partir tout de suite; mais elle ne fit qu'irriter Jeanne. Celle-ci protesta et reprotesta que les Selva se trompaient, sans avoir d'ailleurs aucune raison nouvelle à donner de sa violente résistance.

Carlino, ayant entendu un âpre « Assez! » de sa sœur, accourut. « Quoi? Le vieux prêtre et la jeune fille se prenaient de querelle? Et ça, juste au moment où auraient dû commencer les tendresses mystiques! »

— Laissez-nous tranquilles! répondit Noémi. A cette heure, votre prêtre de quatre-vingt-dix ans serait mort vingt fois de lassitude. Ne nous donnez plus d'ordres. C'est moi qui conduirai : je connais Bruges mieux que vous. Et restez à cent pas en arrière.

Carlino ne sut répliquer que : « Oh oh! oh oh! oh oh! »; et Noémi d'Arxel emmena Jeanne le long de la grille qui clôt le petit cimetière de Saint-Sauveur. Le moment lui sembla venu de faire la dernière révélation.

— Je crois que Giovanni a raison, tu sais, ajouta-t-elle. Dom Clément est de Brescia.

Alors Jeanne, prise d'un accès de douleur, entoura d'un bras le cou de son amie et éclata en sanglots. Noémi, consternée, la supplia de s'apaiser.

— Pour l'amour de Dieu, Jeanne!

Celle-ci lui demanda, entre deux sanglots réprimés, si Carlino savait quelque chose.

— Oh! non. Mais que dirait-il, s'il nous voyait?

— Il ne peut nous voir, sanglota Jeanne.

Elles étaient dans l'ombre de l'église. Noémi admira que Jeanne, en proie à une telle émotion, eût remarqué cette circonstance.

— De grâce, de grâce, fais qu'il ne sache rien!

Noémi promit de ne rien dire. Peu à peu Jeanne se calma, et elle fut la première à se remettre en route. Ah! être seule,

être seule dans sa chambre! La vue de la Tour de Notre-Dame, dardant contre le ciel sa flèche acérée, lui fit mal comme la vue d'un ennemi vainqueur et implacable. Elle le comprenait bien, maintenant : elle s'était abusée, pendant ces trois ans où elle se persuadait qu'elle n'avait plus d'espérance. Comme cette espérance crue morte souffrait et se débattait! Comme elle s'obstinait à hurler dans son cœur : « Non, non, il ne s'est pas fait moine! Non, ce n'est pas lui! » Dans une crise de protestation passionnée, elle serra le bras de Noémi. Mais la voix consolatrice s'affaiblit peu à peu, cessa. Probablement c'était lui; probablement tout était fini pour elle, à jamais. Le silence de la nuit, la tristesse de la lune, la tristesse des rues désertes, le vent froid qui s'était levé, tout était à l'unisson de ses pensées amères.

Aussitôt après avoir dépassé Notre-Dame, elles virent le long du mur, sur le côté sombre de la rue, glisser encore une fois l'homme sinistre. Noémi hâta le pas, désireuse, elle aussi, d'arriver à la maison. Lorsque Carlino s'aperçut que les dames allaient droit vers la villa, au lieu de prendre le pont qui conduit à l'autre bord du *Lac d'amour*, il se récria. « Comment? Et la dernière scène? Avaient-elles donc oublié? » Noémi voulait regimber; mais Jeanne, tremblant que Carlino ne vînt à découvrir quelque chose, la pria de se soumettre.

— Sur le pont, ordonna-t-il, vous vous arrêterez deux minutes.

Elles s'accoudèrent au parapet, regardant le miroir ovale de l'eau dormante. La lune s'était cachée derrière les nuages.

— Cette absence de lune est divine pour moi! dit Carlino. Mais, à présent, je donnerais la moitié de ma gloire future pour que s'ouvrît dans les nuages une petite lucarne, avec une petite étoile au milieu, qui se refléterait dans l'eau. Vous ne sauriez imaginer ce qu'il sera, ce dernier chapitre. Écoutez un peu. Tout à l'heure, sur le Quai du Rosaire, vous regardiez les cygnes.

— Mais il n'y avait pas de cygnes! interrompit Noémi.

— N'importe, reprit Carlino. Vous regardiez les cygnes éclairés par la lune.

— Mais la lune ne donnait pas sur l'eau! fit encore Noémi.

— Qu'importe, vous dis-je! répliqua Carlino, agacé.

Et, comme Noémi faisait observer qu'en ce cas, il était bien inutile de les traîner autour de Bruges à cette heure indue, il compara poétiquement son étude préparatoire, ses notes quasi

photographiques, à l'ail, qui est utile en cuisine, mais qui ne se sert pas sur la table; et il se remit à parler des cygnes et de la lune.

— Vous avez alors comparé la candeur vivante et la candeur morte. Le vieux prêtre a émis cette réflexion exquise : que peut-être la candeur vivante de la jeune fille s'irradie sur ses pensées, décolorées comme ses cheveux par un commencement de mort, et qu'il sent maintenant dans son âme une aube de tiède candeur. Après quoi, il murmure pour lui-même, involontairement : « Abisag. » Et la jeune fille dit : « Qui est Abisag? » Car elle est ignorante comme vous deux, qui ne connaissez pas Abisag, mon premier amour. Le prêtre, sans répondre, s'achemine avec elle vers la rue des Laines. Elle demande encore qui est Abisag, et le vieillard se tait. Et voilà que cette ombre noire, cette ombre sinistre, va, vient, disparaît au son des vingt-quatre cloches.

— Le chiffre n'est pas exact, murmura Noémi.

Carlino fut sur le point de lui dire : « Petite bécasse! » Et il continua.

— Le prêtre compare cette ombre noire à un esprit malfaisant qui va et vient autour des esprits candides (vous ne comprenez pas la liaison, mais elle y est), à un esprit qui tâche de pénétrer en eux et de s'y loger, lui et d'autres pires que lui. A cet endroit, par une liaison que je n'ai pas encore trouvée, mais que je trouverai, ils arrivent à parler d'amour. Vous avez traversé la Grand'Place, où, ce soir, il n'y a pas de musique; mais d'habitude il y en a, et je suppose qu'alors on y échange maintes œillades amoureuses, comme dans tous les pays du monde. La vieille tour et le vieux prêtre témoignent une certaine indulgence; au contraire, la jeune fille trouve ridicules ces manifestations de l'amour, et elle exprime son dédain. « C'est l'amour de la terre, » dit le prêtre. Et ils arrivent devant l'hôtel de Flandre, entendent la musique d'un bal de noce.

— Comment? s'écria Noémi. C'était un bal de noce?

Carlino serra et brandit les poings, soufflant d'impatience; et, après un soupir, il poursuivit.

— La jeune fille demande : « Y a-t-il un amour du ciel? » C'est à ce moment-là que je vous ai dit de vous arrêter sous les arbres de Saint-Sauveur, et vous, sans m'écouter, vous êtes arrêtées à l'entrée de la Place. Mais ça ne fait rien : on voyait la cathédrale, ce qui suffit. Le prêtre répond : « Oui, il y a un amour du ciel. » La majesté de la vieille cathédrale, de la nuit, du

silence l'exalte. Il parle. Je ne puis vous dire à présent sa tirade; je l'ai bien dans l'esprit, mais confuse encore. La substance de son discours est que l'amour du ciel naît aussi sur la terre, mais qu'il n'y mûrit jamais. Le vieillard se laisse presque aller à des confessions. La poitrine haletante, en paroles de flamme, il confesse qu'il a senti, non de particulières inclinations pour certaines personnes, non des inclinations dont il devrait avoir honte, mais une aspiration intellectuelle et morale à s'unir avec une féminité incorporelle qui serait le complément de son être incorporel et qui, néanmoins, en restait assez distincte pour que l'amour pût intervenir entre elle et lui.

— Miséricorde! chuchota Noémi.

Carlino s'était si fort échauffé qu'il ne l'entendit pas.

— Le vieux prêtre croit entrevoir dans cette union une trinité humaine semblable à la Trinité divine; et par conséquent, il trouve juste, il trouve saint que l'homme y aspire. Enfin il se tait, tout rempli, tout frémissant des choses qu'il a dites; et il s'achemine vers Notre-Dame. La jeune fille lui prend le bras. Et voilà que reparaît l'homme sinistre, l'esprit tentateur. Vous l'avez bien vu! Avouez que tout cela est heureusement imaginé, ingénieusement combiné! Le vieillard et la jeune fille veulent fuir; mais, comme le ciel, leur cœur se fait obscur. C'est là qu'il me faudrait une lucarne dans les nuages et une petite étoile au milieu. Le vieillard et la jeune fille regarderaient en silence la petite étoile trembler dans le *Lac d'amour*, et mille mouvemens secrets de leurs âmes aboutiraient à cette idée : « Peut-être, par delà les brumes de la terre, là-bas, dans ce monde lointain! »

Jeanne n'avait pas dit un seul mot ni montré qu'elle fît attention au discours de son frère. Penchée sur le parapet, elle considérait l'eau sombre. Mais, aux dernières paroles, elle se redressa impétueusement.

— Tu ne crois rien de tout cela! s'écria-t-elle. Tu sais que ce sont des illusions, des rêves! Tu ne voudrais jamais que j'eusse, moi, de telles croyances! Tu serais capable de me chasser!

— Mais non! protesta Carlino.

— Oui! Et, pour faire de la belle littérature, tu te mets, toi aussi, à cultiver ces rêves qui déjà énervent si fort les gens, qui déjà les détournent si loin de la vie réelle! Cela ne me plaît pas le moins du monde. Un incrédule de ton espèce! Un homme persuadé, comme je le suis moi-même, que nous sommes des

bulles de savon, que notre être brille une minute et retourne ensuite, non dans le néant, mais dans le grand Tout!

— Moi? répondit Carlino, abasourdi. Je ne suis persuadé de rien, moi! Je doute. C'est mon système, tu sais. Si, à cette heure, on venait me dire que la religion vraie est celle des Cafres ou celle des Peaux-Rouges, je répondrais : « Peut-être! » Je ne connais pas ces religions. Je vois la fausseté de celles que je connais, et c'est pourquoi je ne souhaite certes point que tu deviennes catholique. Mais te chasser du logis...

— En attendant, permets-tu que j'y rentre, avant que tu ne m'en chasses?

Et Jeanne prit le bras de Noémi. Carlino insista pour qu'elles fissent le tour du *Lac d'amour*. « Qui sait? Pent-être que tout à l'heure la lucarne du ciel s'ouvrirait. » Il y tenait beaucoup. Noémi, rappelant la conversation qu'ils avaient eue quelques heures auparavant, exprima l'espoir que Mademoiselle Fomalhaut viendrait justement mettre le nez à la fenêtre.

— Fort bien, dit Carlino, rêveur. Je ne pensais plus à Fomalhaut. Quand même Fomalhaut ne serait pas là ce soir, sûrement elle y sera pour mon vieux prêtre et sa compagne.

Mais Noémi n'en avait pas fini avec ses objections. « Et si alors aucune étoile ne se mettait à la fenêtre, ni grande, ni petite? » A quoi Carlino trouva sur-le-champ un remède. « L'étoile y serait. Ce serait peut-être une étoile télescopique, perdue dans les profondeurs de l'immensité ; mais elle y serait. La jeune fille ne la verrait pas; mais le prêtre la verrait, lui, avec ses yeux de presbyte nonagénaire. Et, plus tard, la jeune fille la verrait aussi, avec les yeux de la foi. »

— Donc cette pauvre jeune fille, dit Jeanne amèrement, sur la foi d'un vieux prêtre à demi aveugle, verra des étoiles qui ne seront pas là, et elle perdra son bon sens, sa jeunesse, sa vie, tout! Et ensuite tu la feras sans doute enterrer ici, au Béguinage?

Et elle se remit en chemin avec Noémi, sans attendre la réponse. Quand elles eurent fait le tour du *Lac d'amour*, les deux femmes s'arrêtèrent longuement sur l'autre pont; mais pas la moindre lucarne ne s'ouvrit dans le ciel. La grosse Tour lointaine des Halles, l'énorme clocher de Notre-Dame, une tour massive qui dominait l'eau stagnante, les toits aigus du Béguinage se profilaient, vénérable concile de grands vieillards, sur les nuages laiteux.

Carlino, n'ayant rien de mieux à faire, commença tout haut un raisonnement sur la place la plus opportune pour sa lucarne.

— Quel jour est-ce, aujourd'hui? demanda Jeanne à son amie, tout bas.

— C'est samedi.

— Demain, je parle à Carlino; lundi et mardi, nous mettons ordre à mille choses; mercredi nous préparons les bagages, et jeudi nous partons. Tu peux écrire à ta sœur que nous arriverons à Subiaco la semaine prochaine.

— Ne te décide pas si vite! Réfléchis!

— J'ai décidé. Je veux savoir. Si c'est lui, je ne me jetterai pas comme un obstacle sur sa route. Mais il faut que je le voie.

— Nous en reparlerons demain, ma chère Jeanne! Ne décide rien encore.

— J'ai réfléchi, j'ai décidé.

Minuit sonna à la grosse Tour des Halles; dans les nuages retentit longuement le chant solennel et mélancolique des cloches innombrables. Noémi, qui d'abord voulait insister, se tut, le cœur plein d'effroi, comme si ces voix mélancoliques du ciel nocturne lui eussent parlé d'un destin de son amie, d'un destin d'amour et de douleur qui devait fatalement s'accomplir.

II. — DOM CLÉMENT

La lumière faiblissait dans le cabinet de Giovanni Selva, sur le bureau encombré de livres et de papiers. Giovanni se leva, ouvrit la fenêtre qui regardait le couchant. L'horizon était en feu derrière Subiaco tout proche, sur la fuite oblique des Monts Sabins qui, partant de Rocca-di-Canterano et de Rocca-di-Mezzo, se dirigent vers Rocca-San-Stefano. Subiaco, ce tas pointu de maisons et de masures grises qui s'appuie contre la Rocca-del-Cardinale, s'était voilé d'ombre; pas une feuille ne bougeait dans les oliviers groupés derrière la villa rose aux persiennes vertes, assise sur le sommet de cette roche ronde que contourne le chemin public; pas une feuille ne bougeait dans le grand chêne accroché au flanc de la roche et surplombant le petit oratoire ancien de Sainte-Marie-de-la-Fièvre. Une brise fraîche, parfumée d'herbes sauvages et de pluie récente, soufflait du Mont Calvo. Il était sept heures et quart. Dans la conque si riante qu'arrose l'Anio, les cloches sonnèrent : d'abord, la grosse

cloche de Sant'Andrea ; puis, les cloches plaintives de Santa-Maria-della-Valle ; puis, dans le haut, à droite, celles de la petite église blanche qui touche au grand maquis, les cloches des Capucins ; puis d'autres encore, lointaines. Une voix féminine, basse et suave, une voix de vingt-cinq ans, dit à la porte entrebâillée, derrière Giovanni, d'un ton presque timide, en français :

— Puis-je entrer?

Giovanni se retourna un peu, sourit, étendit un bras, attira et serra contre son cœur la jeune dame, sans répondre.

Elle sentit qu'il ne fallait point parler, que l'âme de son mari suivait la lumière mourante et le chant mystique des cloches. Elle inclina la tête sur l'épaule de Giovanni, et ce fut seulement après quelques minutes de religieux silence qu'elle chuchota :

— Veux-tu que nous disions notre prière?

Une étreinte lui répondit. Ni l'un ni l'autre n'ouvrirent les lèvres ; mais les yeux de l'un et de l'autre s'agrandirent dans une aspiration vers l'Infini, se colorèrent de révérence et de tristesse, de pensées qui ne s'expriment pas, de l'avenir incertain, de l'aspect des portes obscures qui mènent à Dieu. Les cloches se turent ; et M[me] Selva, fixant sur les yeux de son mari ses yeux bleus, avides de tendresse, lui tendit sa bouche. La tête chenue de l'homme et la tête blonde de la femme s'unirent dans un long baiser qui aurait fort étonné le monde.

Marie d'Arxel, à vingt et un ans, s'était éprise de Giovanni Selva pour avoir lu un de ses livres de philosophie religieuse, traduit en français. Elle avait écrit à l'auteur, qu'elle ne connaissait pas, des paroles si chaudes d'admiration que Selva lui avait répondu en faisant allusion à ses cinquante-cinq ans et à ses cheveux blancs. La jeune fille avait répliqué qu'elle savait cela, qu'elle n'offrait ni ne demandait d'amour, qu'elle désirait seulement recevoir de temps à autre quelques lignes de lui. Ses lettres rayonnaient d'intelligence enflammée. Elles arrivèrent à Selva au moment où il se débattait dans une sombre crise, dans une lutte douloureuse qu'il n'y a pas lieu de raconter ici. Il pensa que cette Marie d'Arxel pouvait être l'étoile de salut. Il continua de lui écrire.

— Sais-tu quel anniversaire c'est, aujourd'hui? demanda la jeune femme. Te souviens-tu?

Giovanni se souvenait : c'était l'anniversaire de leur première rencontre. Par les lettres, ces deux âmes s'étaient révélées l'une

à l'autre jusqu'au fond, avec d'indicibles ardeurs de sincérité; mais les personnes ne s'étaient vues que dans les portraits. Après la quatrième ou la cinquième lettre échangée, Giovanni avait demandé à l'inconnue de lui envoyer le sien : demande prévue et redoutée. La jeune fille avait consenti, mais à la condition que la photographie lui serait renvoyée tout de suite; et elle avait été dans l'angoisse jusqu'au moment où la carte lui était revenue avec les très tendres paroles de l'ami, charmé de cette jeunesse intelligente et passionnée, de ce visage, de ces grands yeux si doux, de l'élégance de ce buste. Puis, lorsqu'ils s'étaient concertés, lui venant du lac de Côme et elle venant de Bruxelles, pour se rencontrer à Hergyswyl, près de Lucerne, ç'avaient été des fièvres de terreur pour tous les deux. Elle se disait : « Mon portrait lui a plu; mais les attitudes de la personne véritable, une ligne, une couleur du vêtement, la façon de s'aborder, les premières paroles dites, le son de la voix peuvent détruire d'un seul coup son amour. » Et il se disait : « Elle connaît mon visage altéré par les années, mes cheveux blancs; elle les aime dans un portrait; mais chaque jour qui passe me flétrit davantage; et peut-être qu'en me voyant, cet incroyable amour tombera tout d'un coup. »

Il était arrivé à Hergyswyl par le bateau, quelques heures avant elle; et elle, partie le matin de Bâle, y était arrivée dans l'après-midi, par le chemin de fer du Brünig.

— Tu sais, ajouta Marie. Quand je ne t'ai pas vu à la gare, mon premier sentiment a été de plaisir : j'avais si peur! Mais le second... le second a été d'épouvante.

Giovanni sourit.

— Tu ne m'avais jamais raconté cela, dit-il.

La jeune femme le regarda et sourit à son tour.

— Peut-être que toi non plus tu ne m'as pas raconté tout, absolument tout ce que tu as éprouvé en ce moment-là?

Giovanni lui prit le cou dans ses mains et lui murmura près de l'oreille :

— Non, je ne t'ai pas raconté tout.

Elle tressaillit; puis elle rit d'avoir tressailli, et Giovanni rit avec elle.

— Quoi? quoi? reprit-elle, la rougeur au visage, mécontente et pourtant souriante.

Son mari, sur un ton de grand mystère, lui chuchota :

— Ton chapeau était mis de travers.

— Non, non! Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai!

Étincelante de rire et en même temps frémissante à l'idée du grand péril qu'elle avait couru sans le savoir, elle protesta que ce n'était pas possible, qu'avant d'arriver à Hergyswyl, elle s'était regardée cent fois dans le miroir de son nécessaire.

Et, avec de tendres badinages, en échangeant des baisers qu'elle lui donnait sur la poitrine et qu'il lui rendait sur les cheveux, ils repassèrent ensemble toutes les minutes de cette heure déjà vieille de deux ans. Giovanni l'avait attendue, non à la gare, où il y avait une foule de personnes en villégiature, mais quelques pas plus loin, sur le chemin de l'hôtel. Il l'avait vue venir, grande, svelte, avec le signe convenu : une brindille d'*olea fragrans* au corsage; il s'était avancé vers elle, la tête découverte; ils s'étaient serré la main très fort, sans paroles. Il avait dit au porteur, qui venait derrière eux avec la valise de la voyageuse, de les précéder à l'hôtel. Puis ils s'étaient mis lentement en chemin, pris à la gorge d'une émotion indicible. La première, elle avait murmuré de sa voix douce et fine de femme :

— Mon ami...

Et alors, tout bas, avec des phrases entrecoupées, il lui avait parlé de son ivresse, de son amour, de son ravissement; et il ne s'était pas aperçu qu'ils avaient dépassé l'hôtel; et, deux ou trois fois, ils n'avaient entendu ni l'un ni l'autre le porteur qui criait derrière eux :

— Monsieur, madame! C'est ici, c'est ici!

Ensuite la voyageuse était montée dans sa chambre, souriante, mais pâlie par la fatigue et le mal de tête. Giovanni était allé se promener dans les jardins et les vergers plats d'Hergyswyl, à l'aventure, respirant comme un homme épuisé par des sensations trop fortes, bénissant chaque pierre et chaque feuille de ce coin verdoyant de terre étrangère, le lac qui dort dans le fond, la multitude des grandes montagnes religieuses qui se pressent en face, bénissant Dieu qui lui avait donné, à son âge, un tel amour. Et il était revenu vite à l'hôtel, trop vite. En ce jour de mai, les deux seuls hôtes du petit hôtel, — un vieux professeur allemand et sa fille, — étaient montés au Pilate. Il n'y avait personne dans l'étroit salon de lecture. Marie et Giovanni avaient passé, seuls dans ce salon, deux heures de bonheur, se tenant par la main, causant à voix basse, palpitant de crainte qu'un importun n'entrât.

— Te souviens-tu, dit Marie, que, dans le salon, à côté du canapé où nous étions assis, il y avait une cheminée ?

— Oui, ma chérie.

— Et qu'il faisait froid, quoique ce fût au mois de mai; si froid qu'un domestique vint allumer du feu?

— Oui; et je me souviens aussi qu'alors je t'ai fait pleurer.

— Oserais-tu répéter cette chose-là, maintenant?

— Oh ! non.

Et Giovanni baisa pieusement, comme un objet sacré, le front de sa femme. A Hergyswyl, lorsque le domestique était venu allumer le feu dans le petit salon, Giovanni avait quitté la main de son amie; et, comme cet homme s'attardait, il avait dit: « La vieille bûche brûlera bien jusqu'à la fin; mais qui sait combien de temps durera la flamme juvénile? » Marie ne lui avait pas répondu; elle l'avait seulement regardé avec des yeux agrandis, embués par le glacial contact de cet injuste soupçon comme les vitres d'une serre chaude par le contact du gel extérieur.

Non, jamais plus Giovanni n'avait rien pensé de semblable. Marie et lui se répétaient souvent qu'il n'y avait peut-être sur la terre aucune autre union semblable à la leur, aussi pleine et aussi pénétrée de paix, grâce à la certitude solennellement grave et douce que, de quelque façon que Dieu voulût disposer de leurs existences après la mort, leurs deux esprits seraient indubitablement conjoints dans l'amour de là Divine Volonté. Cependant, ils ne laissaient pas de confier au Seigneur le soupir de leurs âmes.

La prière qu'ils avaient faite tout à l'heure, dans un contemplatif recueillement intérieur, avait été composée par Giovanni et disait : « Père, qu'il advienne de nous comme a prié Jésus la dernière nuit : une seule vie avec Lui en Vous, pour l'éternité. »

Présentement, ils étaient encore deux et un, au sens le plus strict et le plus exact du terme ; car, dans leur unité spirituelle même, on apercevait la dualité : tel un courant d'eau bleue où vient se confondre un courant d'eau verte, et, au moment où les eaux mêlées commencent à couler ensemble, on voit luire çà et là, s'entre-brisant, des ondes couleur de forêt et des ondes couleur de ciel. Giovanni était un mystique qui, de tout amour humain, faisait dans son cœur une harmonie avec l'amour divin.

Sa femme, venue pour lui du protestantisme à un catholicisme assoiffé de raison, s'était infusée autant qu'elle avait pu dans cette âme mystique; mais, chez elle, l'amour de Giovanni l'emportait sur tous les autres sentimens. Elle était riche, il était dans l'aisance; toutefois, ils vivaient presque pauvrement, afin de se ménager le moyen de libéralités très larges, l'hiver à Rome, le printemps et l'été à Subiaco, dans la modeste petite villa dont ils avaient pris en location le second étage. Ils ne dépensaient beaucoup que pour les livres et pour la correspondance. Giovanni préparait un ouvrage sur les raisons de la morale chrétienne. Sa femme lisait pour lui, faisait des extraits, prenait des notes.

— J'aimerais tant, dit-elle, aller à Hergyswyl l'an prochain! Je voudrais que tu écrivisses là le dernier chapitre de ton livre, le chapitre de la Pureté!

En parlant ainsi, elle avait joint les mains, revoyant avec bonheur par le souvenir le village blotti entre les pommiers, au fond du petit golfe, le lac serein, les grandes montagnes religieuses, les journées tranquilles, consacrées au travail et à la contemplation paisible. Elle connaissait tout le plan de l'ouvrage qu'écrivait son mari, le thème de chaque chapitre avec ses principaux argumens. Le chapitre de la Pureté lui plaisait plus que tous les autres, à cause de sa forte trame rationnelle. Son mari voulait y poser et y résoudre ce problème :

« Pourquoi le christianisme exalte-t-il comme un élément de perfection humaine cette renonciation qui va contre les lois de la Nature, qui tourmente l'homme par de terribles luttes sans profiter à personne, qui ferme à de possibles vies humaines l'accès de l'existence? » Et la réponse devait être tirée de l'étude du phénomène moral considéré dans ses origines historiques et dans son évolution, sujets auxquels étaient consacrés les premiers chapitres de l'œuvre. Selva y démontrait par l'exemple des bêtes, qui se sacrifient pour leur progéniture ou pour leurs compagnons de troupeau, comment l'instinct moral se manifeste déjà dans la nature animale inférieure et se développe peu à peu, en antagonisme avec les appétits de la nature corporelle. Il y soutenait l'hypothèse qu'ainsi s'élaborait progressivement dans les espèces inférieures la conscience humaine. Puis il se proposait, en prenant ces conclusions comme base, de dégager le principe général selon lequel la renonciation au plaisir

physique pour une satisfaction d'ordre supérieur signifie un effort de l'espèce vers une forme supérieure de l'existence. Il examinerait ensuite le cas extraordinaire de ces individus humains qui, aux aiguillons du plaisir corporel singulièrement avivés par la complicité de l'intelligence et de l'imagination avec les sens, opposent des énergies de renonciation plus fortes encore, sans autre but que d'honorer la Divinité. Il démontrerait que plusieurs religions en fournissent des exemples et que la renonciation y est glorifiée, quoiqu'elle reste toujours un acte libre de l'individu. Il reconnaîtrait qu'elle serait un acte blâmable et incompréhensible si elle ne répondait pas à une mystérieuse impulsion de la nature même, de cet élément dit spirituel qui ne laisse pas de demeurer en conflit avec les incitations de l'instinct corporel, par l'effet d'une loi cosmique. Inconsciens collaborateurs de Celui qui gouverne l'Univers, les héros de la renonciation suprême croient l'honorer par le simple sacrifice, tandis qu'en effet, selon le Dessein de la Providence, ils incarnent l'énergie progressive de l'espèce, préparent à l'élément spirituel le pouvoir de se créer une forme corporelle supérieure, plus analogue à lui-même; et, par là, leur pureté est une perfection humaine, est une hauteur où notre nature s'élève et atteint les nébuleux commencemens d'une autre nature, inconnue et surhumaine.

— Quand je songe à la Pureté incarnée, dit Giovanni, je m'imagine voir devant moi dom Clément. T'ai-je dit qu'il assistera à notre réunion de ce soir? Il descendra du monastère aussitôt après le souper.

Marie tressaillit.

— Oh! dit-elle. Et moi qui oubliais! Noémi m'a écrit. Elle est partie de Milan hier, avec les Dessalle. Ils s'arrêteront à Rome un jour ou deux, puis ils viendront ici.

— Tu t'en es souvenue parce que j'ai nommé dom Clément? fit Giovanni avec un sourire.

— Oui, répondit-elle. Mais pourtant, tu sais que je ne crois pas à cela.

Le front haut, les yeux bleus de dom Clément, si sereins et si purs, pouvaient-ils avoir jamais connu la passion? Au dire de Marie, la voix même du jeune bénédictin, si douce, un peu voilée, presque timide, avait trop de pudeur délicate, trop de candeur vierge.

— Tu ne le crois pas, repartit Giovanni, et tu as peut-être raison : il est possible que dom Clément ne soit pas Maironi. Toutefois, il sera bon de trouver ce soir quelque moyen pour lui apprendre que Mme Jeanne Dessalle doit venir bientôt à Subiaco et que, naturellement, elle visitera les monastères. En outre, il est Père hôtelier ; et c'est lui qui serait obligé de l'accompagner dans cette visite

Sur ce point, il n'y avait pas de doute : Marie se chargerait de l'avertir. Puisqu'elle ne croyait pas qu'il eût été l'amant de Jeanne, elle serait plus à son aise pour lui parler avec simplicité. « Quelle chose terrible, pourtant, s'il était Maironi, et si personne ne l'avertissait, et si, tout à coup, dans le monastère, cet homme et cette femme se trouvaient face à face ! Giovanni était-il certain que le moine viendrait à la réunion ? » Oui, très certain. Dom Clément avait obtenu la permission de l'abbé pendant que Giovanni se trouvait au monastère, et il le lui avait dit tout de suite. Il viendrait, et il amènerait avec lui ce garçon jardinier dont il lui avait parlé, afin de le faire connaître à Selva. De cette façon, le jardinier pourrait venir seul un autre jour, et il enseignerait à Giovanni l'art de rechausser les pommes de terre, dans le petit champ que le penseur avait loué pour le cultiver de ses propres mains. Ce goût du travail manuel était une innocente manie de Giovanni, venue sur le tard, et qui déplaisait un peu à Marie, parce qu'elle jugeait que ce labeur ne convenait plus à ses habitudes et à son âge. Néanmoins elle la respectait, et elle se tut.

Sur ces entrefaites, la fille, native d'Affile, qui les servait, entra pour avertir que ces messieurs montaient l'escalier et que le souper serait prêt à la minute. En effet, trois personnes montaient par l'escalier en limaçon. Giovanni vint à leur rencontre. Le premier était son jeune ami De Leyni qui, en saluant, s'excusa de précéder ses compagnons, deux ecclésiastiques.

— Je suis le maître des cérémonies, dit-il.

Et il les présenta sur l'escalier même :

— M. l'abbé Marinier, de Genève ; dom Paolo Faré, de Varèse, que vous connaissez déjà de nom.

Selva demeura un instant perplexe ; mais ensuite il s'empressa de faire monter ses visiteurs et les conduisit sur la terrasse, où des sièges étaient déjà préparés.

— Et Dane ? demanda-t-il, inquiet, à De Leyni en le pre-

nant par le bras. Et le professeur Minucci ? Et le Père Salviati ?

— Ils sont là, répondit le jeune homme avec un sourire. Ils sont à l'*Anio*. Je vous raconterai : c'est toute une histoire. Ils arriveront dans quelques instans.

Cependant l'abbé Marinier, sorti sur la terrasse, ne pouvait retenir une exclamation :

— Oh ! c'est admirable !

Et dom Paolo Faré, en bon citoyen de Côme, disait entre ses dents : « Oui, c'est beau, c'est beau, » sur le ton discret d'un homme qui pense : « Mais si vous voyiez mon pays ! »

Marie survint, les présentations recommencèrent; et De Leyni raconta l'histoire, tandis que Marinier promenait ses petits yeux scintillans sur le paysage, depuis la pyramide de Subiaco, noir décor dans le fond clair du couchant, jusqu'aux sauvages forêts de charmes qui couvrent le Francolano voisin, dressé à l'Orient comme une sombre et majestueuse barrière. Dom Faré, lui, dévorait des yeux Selva, l'auteur de ces études critiques sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et surtout de ce livre sur les bases de la future théologie catholique, qui avaient élevé, transfiguré sa foi.

Voici quelle était l'histoire du baron De Leyni. A la station de Mandela un grand vent soufflait, et le professeur Dane craignait fort d'y avoir attrapé un rhume; alors, doutant de trouver du cognac chez un ennemi déclaré de l'alcool comme l'était M. Selva, et se rappelant que l'heure était venue où il avait coutume de prendre chaque jour une couple d'œufs, il s'était arrêté à l'*Hôtel de l'Anio*, pour y avoir les œufs et le cognac; mais, sur la terrasse du restaurant, vers le fleuve, il y avait trop d'air, et il y en avait trop peu dans les petits salons contigus; il s'était donc fait servir son repas dans une chambre de l'hôtel, et il avait deux fois renvoyé les œufs. Cependant les trois autres étaient partis à pied, laissant au professeur Minucci et au Père Salviati le soin de tenir compagnie à Dane.

Puisque le délicat et frileux professeur Dane n'était pas là, Giovanni proposa de souper sur la terrasse. Mais il renonça bientôt à cette idée en voyant qu'elle agréait peu à l'abbé de Genève. L'élégant et mondain Marinier, ami de Dane, avait la même sollicitude que celui-ci pour sa personne, mais avec plus de dissimulation et sans excuse de santé. S'il n'avait pas soupé à l'*Anio* avec son ami, c'était parce que, dans une visite pré-

cédente à Subiaco, la cuisine de l'*Anio* lui avait semblé par trop simple, et il espérait de Mme Selva un souper à la française. De Leyni savait combien cette espérance était fallacieuse ; mais, par malice, il n'en avait pas instruit l'abbé.

La petite salle à manger était à peine assez grande pour recevoir les cinq convives. Comment eût-on fait, si les deux absens étaient venus ? A vrai dire, on n'attendait ni l'abbé Marinier ni dom Faré ; mais d'autres manquaient. Il manquait un moine et un prêtre, hommes connus, qui devaient arriver de la Haute Italie ; mais ils s'étaient excusés par lettre, au grand regret de Selva, et aussi de Faré et de De Leyni. Marinier au contraire s'excusa d'être venu : c'était Dane le coupable. Pour dom Paolo Faré, le coupable était De Leyni. Selva protesta. « Comment les amis de nos amis ne seraient-ils pas les bienvenus ? De Leyni et Dane savaient qu'ils pouvaient amener avec eux les personnes qui avaient leur confiance et qui partageaient leurs idées. » Marie, elle, ne disait rien : Marinier lui plaisait peu ; et il lui semblait même que Dane et De Leyni auraient mieux fait de n'amener personne sans avertir.

Marinier, après avoir exploré des yeux une soupe aux rêves, en fronçant imperceptiblement les sourcils, parla.

— Je ne sais, dit-il, si nous n'ennuierions pas Mme Selva en causant un peu, dès maintenant, de ce qui sera tout à l'heure l'objet de cette réunion.

Marie le rassura : elle n'assisterait pas à la réunion, mais elle prenait beaucoup d'intérêt au but poursuivi.

— Eh bien, alors, continua Marinier, il serait très utile pour moi de connaître exactement ce but. Dane m'en a parlé d'une façon un peu vague, et je ne suis pas certain que je partagerai en tout vos idées.

Dom Paolo ne put retenir un geste d'impatience. Selva aussi parut un peu contrarié : car l'accord sur certaines idées fondamentales était absolument nécessaire ; sans quoi, la réunion pouvait être, non seulement inutile, mais, qui pis est, dangereuse.

— Voici, dit-il. Nous sommes un certain nombre de catholiques, en Italie et hors de l'Italie, ecclésiastiques et laïques, qui désirons une réforme de l'Église. Nous la désirons sans rébellions, opérée par l'autorité légitime. Nous désirons des réformes dans l'enseignement religieux, des réformes dans le culte, des réformes dans la discipline du clergé, des réformes aussi dans

le suprême gouvernement de l'Église. Pour cela, nous avons besoin de créer une opinion qui amène l'autorité légitime à agir selon nos vues, ne serait-ce que dans vingt ans, dans trente ans, dans cinquante ans. Or, nous tous qui pensons ainsi, nous sommes dispersés. Nous ne nous connaissons pas les uns les autres, à l'exception de ceux, et ils ne sont guère, qui publient des articles ou des livres. Très probablement il y a dans le monde catholique une multitude de personnes religieuses et instruites qui pensent comme nous. J'ai cru que, pour la propagation de nos idées, il serait très utile que nous pussions au moins nous connaître. Ce soir, nous nous réunissons en petit comité pour une première entente.

Tandis que Giovanni parlait, les autres tenaient les yeux fixés sur l'abbé genevois. L'abbé regardait dans son assiette. Il y eut ensuite un instant de silence. Giovanni fut le premier à le rompre.

— Est-ce que le professeur Dane, demanda-t-il, ne vous a pas dit cela?

— Oui, oui, répondit l'abbé, qui leva enfin les yeux de son assiette. Cela ou quelque chose d'approchant.

Le ton fut celui d'un homme qui approuve peu. Mais alors, pourquoi était-il venu? Dom Paolo faisait des grimaces de mécontentement; les autres se taisaient. Il y eut une minute de gêne. Marinier dit :

— Nous en reparlerons ce soir.

— Oui, répéta Selva, tranquille. Nous en reparlerons ce soir.

Il prévoyait qu'il trouverait dans l'abbé un adversaire, et il estimait que Dane avait commis une erreur de jugement et de tact en l'invitant à la réunion. Mais en même temps il se rassurait par cette réflexion tacite : qu'il serait profitable d'entendre toutes les objections, et que d'ailleurs un ami du professeur Dane ne pouvait manquer d'être loyal et ne divulguerait pas des noms et des discours qui devaient encore être tenus secrets. Au contraire, le jeune De Leyni se tourmentait de ce péril, sachant combien de relations diverses avait à Rome l'abbé Marinier, qui y habitait depuis cinq ans pour ses études historiques; et il se désespérait de n'avoir pas été informé assez tôt pour écrire aux Selva et pour leur suggérer d'entreprendre la conquête de cet abbé en commençant par le sens du goût. Chez les Selva, la table, toujours brillante et fleurie, était, quant au

menu, très modeste, très parcimonieuse. Les Selva ne buvaient jamais de vin. Et le vin clairet et un peu âpre de Subiaco, qu'ils offraient à leurs hôtes, ne pouvait qu'aigrir un homme habitué aux vins de France.

La servante d'Affile avait déjà servi le café lorsque arrivèrent presque simultanément dom Clément, venu à pied de Sainte-Scolastique, Dane, le Père Salviati et le professeur Minucci, venus de Subiaco dans une voiture à deux chevaux. Mais dom Clément, suivi de son garçon jardinier, voyant de loin la voiture qui se dirigeait vers la grille de la villa, ne douta pas qu'elle amenait du monde chez les Selva; et il hâta le pas pour que Giovanni et le garçon jardinier pussent se voir et causer ensemble une minute, avant la séance.

Les Selva et leurs trois commensaux s'étaient levés de table, et Marie, en sortant sur la terrasse au bras du chevaleresque abbé Marinier, aperçut, malgré la nuit tombante, le bénédictin qui gravissait le sentier raide par où l'on accède de la grille d'entrée à la villa. Elle le salua d'en haut et le pria d'attendre au pied de l'escalier qu'on apportât de la lumière. Elle descendit elle-même, avec la lampe, l'escalier en colimaçon, fit signe à dom Clément qu'elle désirait lui parler et jeta un coup d'œil significatif à l'homme qui se tenait derrière le moine. Dom Clément se tourna vers cet homme, lui dit de rester dehors, sous les acacias; et, après avoir, sur la muette invitation de la jeune femme, gravi quelques marches, il s'arrêta pour l'écouter.

Elle lui parla rapidement de ses trois hôtes et surtout de l'abbé Marinier. Elle expliqua qu'elle était en peine pour son mari, qui avait caressé avec tant d'amour et tant de foi l'idée de cette association catholique et qui allait se trouver en face d'une opposition inattendue. Elle désirait que dom Clément sût cela, qu'il y fût préparé. Si elle s'était chargée de l'avertir, c'était parce qu'en ce moment, son mari ne pouvait quitter ses hôtes. Et elle lui disait adieu tout de suite; car elle n'avait pas l'intention, elle femme et très ignorante, d'assister à la séance. Peut-être le reverrait-elle dans quelques jours au monastère. C'était lui, n'est-ce pas, qui était Père hôtelier? Dans deux ou trois jours, elle irait peut-être à Sainte-Scolastique avec sa sœur...

Ici, Mme Selva éleva involontairement la lampe, pour mieux voir son interlocuteur au visage; et aussitôt elle s'en repentit comme d'un manque de respect envers cette âme indubitablement

sainte, indubitablement égale en virile et vierge beauté à ce corps haut et svelte, à ce visage dressé dans une habituelle attitude de franchise et de modestie presque militaires, ennobli par ce front spacieux, par ces yeux bleu clair qui exprimaient à la fois une douceur féminine et une mâle ardeur.

— Il y aura aussi, dit-elle à voix basse, ayant honte d'elle-même, une amie intime de ma sœur, une certaine Mme Dessalle.

Dom Clément détourna brusquement la tête; et Marie en reçut un contre-coup, trembla. « C'était donc lui! » L'instant d'après, il retourna de nouveau le visage vers elle. Ce visage était un peu allumé, mais calme.

— Pardon, dit-il. Quel est le prénom de cette dame?

— De qui? De Mme Dessalle?

— Oui.

— Elle s'appelle Jeanne.

— Quel âge peut-elle avoir?

— Je ne sais. De trente à trente-cinq ans, ce me semble.

Marie ne comprenait plus. Le moine lui adressait ces questions avec une telle sérénité, une telle indifférence! A son tour elle risqua une demande.

— Vous la connaissez, mon Père?

Dom Clément ne répondit pas. Au même instant, arrivait le pauvre goutteux Dane qui, à grand'peine, s'était traîné depuis la grille jusqu'à la villa, au bras du professeur Minucci. L'un et l'autre étaient des familiers de la maison. Mme Selva leur fit un accueil aimable, mais un peu distrait.

La séance se tint dans le bureau de Giovanni. Ce bureau était si petit que le bouillant dom Faré, ne pouvant laisser les fenêtres ouvertes par égard pour les rhumatismes de Dane, se sentait suffoquer, et il le dit avec sa rudesse lombarde. Les autres feignirent de ne pas entendre, sauf De Leyni qui, silencieusement, lui fit signe de ne pas insister, et Giovanni, qui ouvrit la porte du corridor et l'autre porte voisine, par où l'on allait du corridor sur la terrasse. Mais Dane flaira aussitôt une odeur de bois humide, et il fallut refermer. Sur la table de travail brûlait une vieille lampe à pétrole. Le professeur Minucci avait mal aux yeux, et il demanda timidement l'abat-jour, que l'on chercha, que l'on trouva et que l'on posa. Dom Paolo grommela intérieurement : « C'est une infirmerie! » et son ami De

Leyni, qui estimait qu'en pareille circonstance, on aurait dû oublier tous ces petits soins, eut la désagréable sensation qu'un froid se répandait dans l'assistance. Giovanni eut la même sensation, mais pour ainsi dire en retour : il comprit la fâcheuse impression que devaient recevoir de Dane, et peut-être aussi de Minucci, celles d'entre les personnes présentes qui ne les connaissaient pas. Lui, il les connaissait. Dane, avec tous ses rhumatismes et ses nerfs et ses soixante-deux ans, possédait, outre un profond savoir, une indomptable vigueur d'esprit, un courage à toute épreuve. Andrea Minucci, malgré l'ébouriffement de sa chevelure blonde, malgré ses lunettes, malgré une certaine raideur de mouvemens qui lui donnait l'aspect d'un érudit tudesque, était une jeune âme des plus ardentes, trempée par la vie, non pas bouillante à la surface comme l'âme du prêtre lombard, mais concentrée dans son propre feu, sévère, probablement plus forte.

Giovanni prit la parole avec une franche résolution. Il remercia les assistans; il excusa les absens, le moine et le prêtre, non sans regretter beaucoup qu'ils manquassent à la séance. Il dit que, dans tous les cas, leur adhésion était certaine, et il insista sur la valeur de cette adhésion. Il ajouta, d'une voix plus haute et plus lente, les yeux fixés sur l'abbé Marinier, que, pour l'heure, il jugeait prudent de ne rien divulguer ni sur la réunion, ni sur les résolutions qui s'y prendraient; et il pria tous ses auditeurs de se considérer comme obligés au silence par un engagement d'honneur. Ensuite il exposa l'idée conçue, l'objet de la délibération, avec un peu plus de détails qu'il ne l'avait fait pendant le souper.

— Et maintenant, conclut-il, que chacun dise ce qu'il pense.

Il y eut quelques instans de silence profond. Puis, comme l'abbé Marinier allait prendre la parole, Dane se leva avec effort. Son visage pâle, décharné, plein de finesse, tout rayonnant d'intelligence, avait une expression de gravité solennelle.

— Je crois, dit-il dans un italien exotique, sans souplesse et pourtant chaud de vie, je crois que, nous trouvant au début d'une commune action religieuse, nous devons, avant tout, faire deux choses. Première chose : recueillir nos âmes en Dieu, silencieusement, chacun la sienne, jusqu'à sentir au dedans de nous la présence de Dieu même, son désir, dans notre cœur, de sa propre gloire. C'est ce que je vais faire et que je vous prie de faire avec moi.

Cela dit, le professeur Dane croisa les bras sur sa poitrine, courba la tête, ferma les yeux. Tous se levèrent et, à l'exception de l'abbé Marinier, joignirent les mains. L'abbé, lui, les ramena sur sa poitrine, d'un geste large qui embrassait l'air. On put entendre un petit gémissement de la lampe, un pas au rez-de-chaussée. Marinier fut le premier à regarder en dessous si les autres priaient encore.

Dane releva la tête et dit :

— *Amen!*

Puis il ajouta :

— Seconde chose. Nous nous proposons d'obéir toujours à l'autorité ecclésiastique légitime...

Dom Paolo Faré sursauta :

— C'est selon!

Une vibration de pensées subites, un sourd frémissement de paroles non proférées secoua chacun des assistans. Dane continua avec lenteur :

— ... exercée selon les règles normales.

L'émotion s'atténua en un murmure d'assentiment, s'apaisa. Dane reprit :

— Ceci encore! Jamais il n'y aura de haine, ni sur nos lèvres ni dans notre cœur, contre personne!

De nouveau dom Paolo sursauta.

— De la haine, non; mais de l'indignation, oui. *Circumspiciens eos cum ira!*

— Oui, intervint dom Clément avec sa douce voix voilée. Oui, lorsque nous aurons édifié le Christ en nous, lorsque nous éprouverons une colère de pur amour.

Dom Paolo, qui était près de lui, ne répondit rien; mais il le regarda avec les larmes aux yeux, lui prit une main pour la baiser. Le bénédictin retira sa main avec effarement, le visage devenu de flamme.

— Et nous n'édifierons pas le Christ en nous, dit Selva, ému aussi, heureux de ce souffle mystique qui lui paraissait circuler dans l'assemblée, si nous ne purifions par l'amour nos idées de réforme; si, lorsque le moment sera venu d'agir, nous ne purifions d'abord nos mains et nos outils. Cette indignation, cette colère dont vous parlez, dom Paolo, est une grande puissance du Malin sur nous, précisément parce qu'elle a une apparence et, quelquefois, comme chez les Saints, une substance de bonté. En

nous, elle est presque toujours inimitié véritable, parce que nous ne savons pas aimer. La prière qu'après le *Pater noster* je préfère à toutes les autres, c'est la prière de l'Unité, la prière qui demande notre union avec l'esprit de Christ, lorsqu'il s'adresse au Père en ces termes : *Ut et ipsi in nobis unum sint.* Ayons toujours le désir et l'espoir de nous unir en Dieu avec ceux de nos frères qui sont séparés de nous par les idées. Et maintenant, dites si vous acceptez ce projet de fonder l'association que je vous propose. Discutez d'abord ce premier point; ensuite, si ce que je propose est accepté, on avisera aux moyens de le mettre en pratique.

Dom Paolo s'écria impétueusement que le principe n'était pas même à discuter; et Minucci fit observer à demi-voix que tous les assistans avaient connu le but de la réunion avant de s'y rendre, et que, dès lors, par le seul fait qu'ils s'y étaient rendus, ils l'avaient implicitement approuvé, ils avaient implicitement consenti à se lier par une action commune, sauf à décider sur les moyens et les formes. Alors l'abbé Marinier demanda la parole.

— J'en suis vraiment fâché, dit-il avec un sourire; mais, pour me lier, je n'ai pas apporté le moindre fil. Je suis de ceux qui voient que beaucoup de choses vont mal dans l'Église; et toutefois, lorsque M. Selva m'eut clairement expliqué lui-même, d'abord à table, et maintenant ici, son idée que je n'avais pas très bien comprise par ce que m'en avait rapporté mon ami le professeur Dane, des objections se sont présentées à moi, que je crois sérieuses.

« C'est cela! pensa Minucci, qui avait entendu parler des ambitions de Marinier. Si tu veux te pousser dans la carrière, tu ne dois pas te mettre avec nous. » Et il ajouta, tout haut :

— Dites-les donc, ces objections!

— D'abord, messieurs, remarqua finement l'abbé, il me semble que vous avez commencé par la seconde réunion. Vous me faites l'effet, soit dit sans vous offenser, de braves gens qui s'assoient gaiement pour jouer ensemble aux cartes, mais qui ne peuvent mettre la partie en train parce que l'un a les cartes italiennes, un autre les françaises, un troisième les allemandes, de sorte qu'ils ne s'entendent pas. J'ai ouï parler d'idées communes; mais peut-être y a-t-il plutôt entre nous une communauté d'idées négatives. Nous sommes d'accord, je le suppose, en ceci : que l'Église catholique a fini par ressembler à une cathé-

drale très ancienne, d'une grande simplicité primitive, d'une grande beauté idéale, que le XVIIe, le XVIIIe et le XIXe siècle ont surchargée d'élémens disparates. Peut-être les plus malicieux d'entre vous diront-ils encore que l'on y parle haut une langue morte tandis qu'il est à peine permis d'y parler bas les langues vivantes, et que le soleil y prend aux fenêtres une fausse couleur. Mais, quant à moi, je ne puis croire que nous soyons tous d'accord sur la qualité et sur la quantité des remèdes. Donc, avant de fonder cette franc-maçonnerie catholique, j'estime qu'il conviendrait de s'entendre au sujet des réformes. Je dirai plus : je crois que, même s'il y avait entre vous un complet accord sur les idées, je ne vous conseillerais pas de vous lier par un lien sensible, comme le propose M. Selva. Mon objection est d'une nature très délicate. Vous estimez sans doute qu'il vous sera possible de naviguer en sûreté sous l'eau, comme des poissons prudens; et vous ne songez pas que l'œil perçant d'un Souverain Pêcheur ou Vice-Pêcheur peut fort bien vous découvrir et qu'un bon coup de harpon peut vous atteindre. Or, je ne conseillerais jamais aux poissons les plus fins, les plus savoureux, les plus recherchés, de se lier ensemble. Vous comprenez ce qui arriverait, si l'un d'eux était pris et tiré de l'eau. Et, vous ne l'ignorez pas, le grand Pêcheur de Galilée mettait les petits poissons dans son vivier; mais le grand Pêcheur de Rome les met dans la poêle.

— Elle est bonne! fit dom Paolo avec un éclat de rire.

Les autres se taisaient, glacés. L'abbé continua :

— Et puis, je ne crois pas qu'avec cette ligue vous puissiez rien faire de bon. Les associations amènent peut-être le progrès des salaires, des industries, du commerce; mais le progrès de la science et de la vérité, non. Les réformes s'accompliront un jour, parce que les idées sont plus fortes que les hommes et cheminent; mais vous, si vous les armez en guerre et si vous les faites marcher par compagnies, vous les exposez à un feu terrible qui les arrêtera pour un temps. Ce sont les individus, les Messies, qui font progresser la science et la religion. Y a-t-il un Saint parmi vous? Savez-vous du moins où le prendre? Si oui, prenez-le et lancez-le en avant. Parole ardente, grande charité, deux ou trois petits miracles; suggérez-lui ce qu'il doit dire, et votre Messie fera plus que vous tous ensemble.

L'abbé se tut et Giovanni parla.

— Peut-être que M. l'abbé, dit-il, n'a pas encore pu se faire

une juste idée de l'union que nous désirons. Nous nous sommes associés tout à l'heure dans une prière silencieuse et fervente, cherchant à nous tenir unis en présence de Dieu. Cela indique le caractère de notre union. Considérant les maux qui affligent l'Église, maux qui sont, en substance, des désaccords entre son élément muable et humain et son élément immuable de Vérité Divine, nous voulons nous unir en Dieu-Vérité, avec le désir qu'Il fasse disparaître ces désaccords ; et nous voulons nous sentir unis. Une telle union n'a pas besoin d'entente préalable sur des idées particulières, quoique plusieurs d'entre nous en aient un bon nombre de communes. Nous ne songeons pas à susciter une action collective, ni publique, ni privée, dans le dessein de réaliser telle ou telle réforme. Je suis assez vieux pour me rappeler le temps de la domination autrichienne. Si les patriotes lombards et vénitiens se réunissaient alors pour parler de politique, ce n'était certes pas toujours afin de comploter, d'entreprendre une action révolutionnaire; c'était afin de se communiquer des nouvelles, de se connaître, de tenir vivante la flamme de l'idée. C'est cela que nous voulons faire dans le domaine religieux ; et cet accord négatif, dont parlait tout à l'heure M. l'abbé Marinier, peut très bien y suffire. Faisons qu'il s'élargisse, qu'il embrasse la majorité des fidèles intelligens, qu'il monte dans la hiérarchie ; et M. l'abbé verra que les accords positifs y mûriront intérieurement, comme les germes vitaux dans la dépouille caduque des fruits. Oui, un accord négatif est suffisant. Si nous sentons que l'Église du Christ souffre, cela suffit pour que nous nous unissions dans l'amour de notre mère, ou du moins pour que nous l'assistions de nos prières, nous et ceux de nos frères qui, comme nous, la sentent souffrir. Qu'en dit M. l'abbé?

L'abbé sourit légèrement et murmura :

— C'est beau, mais ce n'est pas logique.

Dom Paolo sursauta :

— Il s'agit bien de logique!

— Ah! répondit Marinier, avec une maligne componction sur le visage. Si vous renoncez à la logique!...

Dom Paolo, ne se contenant plus, était sur le point de protester; mais le professeur Dane lui fit signe de se taire.

— Non, reprit Dane, nous ne voulons pas renoncer à la logique. Seulement, il est moins facile de mesurer la valeur logique d'une conclusion en matière de sentiment, d'amour, de foi,

qu'il n'est facile de mesurer la valeur logique d'une conclusion en matière de géométrie. Dans la matière qui nous occupe, le processus logique est occulte. Certainement mon cher ami Marinier, un des esprits les plus subtils que je connaisse, n'a pas voulu dire, en réponse à mon cher ami Selva, que, lorsqu'une personne que nous chérissons tendrement vient à tomber malade, il est nécessaire que nous nous mettions tous d'accord sur les soins à lui donner avant de courir ensemble vers la couche où elle souffre.

— Ce sont là de belles figures, dit l'abbé Marinier, un peu vivement. Mais vous savez bien que les comparaisons ne sont pas des raisons.

Dom Clément, qui se tenait debout dans le coin, entre la porte du corridor et la fenêtre, et le professeur Minucci, qui était assis près de lui, firent un mouvement pour prendre la parole; puis ils s'arrêtèrent soudain, chacun voulant laisser la parole à l'autre. Selva proposa que le moine parlât le premier. Tous les regards se portèrent sur ce noble visage d'archange rougissant. Dom Clément hésita une seconde; puis il parla, de sa voix douce, voilée de modestie.

— M. l'abbé Marinier a dit une chose qui me semble très juste. Il a dit : ce qu'il faudrait, c'est un Saint. Je le crois aussi. Qui sait? J'ai même espoir que le Saint existe déjà.

— Lui! chuchota dom Paolo.

— Et maintenant, continua dom Clément, voici ce que je voudrais dire à M. l'abbé Marinier. Nous sommes en quelque façon les prophètes de ce Saint, de ce Messie; préparons-lui les voies. Et la seule chose que j'entende signifier par là, c'est : travaillons à faire sentir universellement le besoin de rénover tout ce qui, dans notre religion, est le vêtement et non le corps de la vérité, même si cette rénovation doit être douloureuse pour certaines consciences. *Ingemiscit et parturit!* Et tout cela, faisons-le sentir en demeurant sur le terrain du pur catholicisme, en attendant des autorités vieillies les lois nouvelles, en démontrant toutefois que, si l'on ne change pas ces vêtemens portés depuis si longtemps et par de si rudes intempéries, aucune personne cultivée ne consentira plus à être des nôtres. Et Dieu veuille que plusieurs d'entre nous ne s'en dévêtent pas sans permission, par un dégoût insupportable! Je voudrais dire aussi à M. l'abbé Marinier, s'il me le permet : n'ayons pas trop de craintes humaines!

Un chaud murmure d'assentiment répondit à ce discours, et Minucci sursauta, vibrant d'impatience. Tandis que l'abbé Marinier parlait, De Leyni et Giovanni l'avaient vu bouillir, la mine renfrognée; et, comme Giovanni connaissait le caractère fougueux de ce mystique ascète, il s'était justement proposé, en faisant parler d'abord dom Clément, de donner à l'autre le temps de s'apaiser. Mais, malgré tout, il éclata. La parole ne coulait pas aisément de ses lèvres; elle s'y brisait par excès d'impétuosité; puis, rompue, elle jaillissait à flots, précise pourtant et puissante dans son vigoureux accent romain.

— C'est cela! N'ayons pas de craintes humaines! Nous voulons des choses trop grandes et nous les voulons trop fortement pour avoir des craintes humaines! Nous voulons communier dans le Christ vivant, nous tous qui sentons que le concept de la Voie, de la Vérité et de la Vie se... se... s'élargit, oui, se dilate dans notre cœur, dans notre intelligence, et qu'il rompt tous ces... comment dirai-je?... tous ces bandages de vieilles formules qui nous compriment, qui nous étouffent, qui étoufferaient l'Église, si l'Église était mortelle! Nous voulons communier dans le Christ vivant, nous tous qui avons soif, monsieur l'abbé Marinier, qui avons soif, qui avons soif! Nous voulons que notre foi, si elle perd en extension, gagne en intensité, s'accroisse au centuple, vive Dieu! et puisse rayonner hors de nous, et puisse, dis-je, purifier comme le feu, d'abord la pensée, puis l'action catholique. Voilà! Nous voulons communier dans le Christ vivant, nous tous qui sentons que Christ prépare une lente, mais immense transformation religieuse au moyen de prophètes et de Saints, transformation qui s'opérera par sacrifice, par douleur, par division de cœurs; nous tous qui sentons que les prophètes sont voués à la souffrance, et que ces choses-là nous sont révélées, non par la chair et par le sang, mais par Dieu qui vit dans nos âmes! Communier, nous le voulons, tous, de tous les pays, et coordonner notre action. Maçonnerie catholique? Oui, maçonnerie des Catacombes. Vous avez peur, monsieur l'abbé? Vous avez peur qu'on ne tranche trop de têtes d'un seul coup? Et moi, je vous dis : Où est la hache qui donnerait un coup pareil? Isolément, tous peuvent être frappés : aujourd'hui, le professeur Dane, par exemple; demain, dom Faré; après-demain, dom Clément. Mais, le jour où l'imaginaire harpon de M. l'abbé Marinier pêcherait, attachés par un fil, des laïques de marque, des

prêtres, des moines, des évêques, peut-être des cardinaux, quel sera, dites-moi, le pêcheur, petit ou grand, qui, d'effroi, ne laisserait pas retomber dans l'eau le harpon et tout le reste? Pardonnez-moi, monsieur l'abbé, si je demande encore, à vous et aux prudens comme vous : « Où est votre foi? » Hésiteriez-vous, par peur de Pierre, à servir le Christ? Unissons-nous donc contre le fanatisme qui l'a crucifié et qui empoisonne aujourd'hui son Église; et, si nous avons à souffrir, remercions-en le Père : *Beati estis cum persecuti vos fuerint et dixerint omne malum adversus vos, mentientes, propter me*.

Dom Paolo Faré se leva brusquement et embrassa l'orateur. De Leyni fixait sur lui des yeux brûlans d'enthousiasme. Dane, Selva, dom Clément, l'autre religieux se taisaient, embarrassés : ils sentaient, les ecclésiastiques surtout, que Minucci avait été trop loin, que ses phrases sur l'extension et l'intensité de la foi, sur la crainte de Pierre, manquaient de mesure, que toute l'intonation de son discours avait été trop belliqueuse et ne s'accordait ni avec le mystique exorde de Dane ni avec les paroles dont s'était servi Selva pour définir le caractère de l'union proposée. L'abbé de Genève n'avait pas une seule minute détaché du visage de Minucci, pendant que celui-ci parlait, ses petits yeux luisans. Il considéra l'embrassement de dom Paolo avec un mélange d'ironie et de pitié; puis, se levant :

— Fort bien, dit-il. Je ne sais si mon ami Dane, notamment, partage les opinions de Monsieur. Mais, à vrai dire, j'en doute. Monsieur a nommé Pierre. Or il me semble qu'ici l'on se dispose à sortir de la barque de Pierre, apparemment avec l'espoir que l'on pourra marcher sur les flots. Quant à moi, j'avoue en toute humilité que je n'ai pas une foi suffisante et que j'irais immédiatement au fond. Je suis décidé à rester dans la barque, et c'est tout au plus si j'y prendrai en main une petite rame, pour en faire usage selon mes intentions propres : car, comme l'a dit Monsieur, je suis très poltron. Il est donc nécessaire que nous nous séparions, et il ne me reste qu'à vous demander pardon d'être venu. D'ailleurs, pour ma vile digestion, j'ai besoin d'un tour de promenade.

Il ajouta, s'adressant à Dane :

— Cher ami, nous nous retrouverons à l'*Anio*.

Et il s'avança vers Selva, la main tendue, pour prendre congé. Aussitôt tous les assistans, à l'exception de dom Paolo et

de Minucci, l'entourèrent pour l'empêcher de partir. Mais il insistait, tranquille, et arrêtait, soit par un froid petit sourire, soit par une petite parole gracieusement sarcastique, soit par un geste élégant, les assaillans qui le pressaient trop fort. De Leyni se tourna vers Faré, lui fit signe de se joindre aux autres; mais le fougueux dom Paolo ne répondit que par un brusque haussement d'épaules, par une grimace de dédain. Cependant, du groupe qui environnait Marinier, une voix toscane s'éleva, dominant les autres:

— Ne vous fâchez pas! On n'a rien décidé encore! Attendez! Je n'ai pas dit mon mot!

C'était le Père Salviati, des Écoles chrétiennes, qui parlait : un vieillard aux cheveux blancs, à la face pleine, aux yeux vifs.

— On n'a rien décidé encore! répéta-t-il. Moi, par exemple, je suis pour l'union; mais je voudrais une chose, et les discours prononcés m'ont tout l'air d'en annoncer une autre. Progrès intellectuel, c'est bien; rénovation des formules de la foi selon l'exigence des temps, c'est bien; réforme catholique, c'est très bien. Je suis avec Raffaello Lambruschini, qui était un grand homme; je suis avec les *Pensées d'un solitaire*. Mais il me semble que, selon monsieur le professeur Minucci, le caractère de la réforme devrait être surtout intellectuel; et cela, je vous en demande pardon...

Ici, Dane allongea sa blanche main, une petite main de femme.

— Permettez, mon Père, dit-il. Notre cher ami Marinier voit que la discussion recommence. Je le prie de se rasseoir.

L'abbé leva un peu les sourcils en l'air, poussa un soupir sceptique et obéit. Les autres reprirent aussi leurs sièges, satisfaits. Ils ne se fiaient pas à la discrétion de l'abbé, et il eût été très fâcheux que celui-ci partît *ab irato*. Le Père Salviati recommença de parler.

Il lui déplaisait que l'on imprimât au mouvement réformiste un caractère surtout intellectuel, non pas tant pour le péril à craindre de Rome que pour le péril de troubler dans leur foi simple une immense quantité d'âmes tranquilles. Il voulait que l'Union se proposât avant tout une grande œuvre morale : le rappel des croyans à la pratique de la parole évangélique. Illuminer les cœurs était, selon lui, le premier devoir des hommes qui aspirent à illuminer les intelligences. Évidemment

il importait moins de modifier dans le sens d'un respect rationnel la foi catholique en la Bible, que de rendre effective la foi catholique en la parole du Christ. Il fallait démontrer que, généralement, les fidèles honorent le Christ des lèvres, mais que le cœur du peuple est loin de lui; démontrer quelle place laissent aux égoïsmes certaines piétés ferventes qui croient se sanctifier...

Ici, dom Paolo et Minucci grommelèrent:

— Ce n'est pas la question.

Le Père Salviati s'écria que c'était parfaitement la question, et qu'ils eussent la bonté d'attendre. Puis, il parla d'un pervertissement général dans la conception du devoir chrétien en ce qui concerne la recherche et l'usage de la richesse, pervertissement très difficile à corriger parce que ce vice s'est endurci depuis des siècles et des siècles dans les consciences chrétiennes, avec la pleine complicité du clergé lui-même.

— Notre temps, messieurs, s'écria le vieux frère, demande une action franciscaine. Or, pour ma part, je ne vois rien qui l'annonce. Je vois d'anciens Ordres religieux qui n'ont plus de force pour agir sur le milieu social. Je vois une Démocratie chrétienne qui, administrative et politique, n'a aucunement l'esprit de saint François et n'aime pas la sainte pauvreté. Je vois une Société pour les études franciscaines : des amusemens d'intellectuels! Ce que je voudrais, moi, c'est que l'on entreprît de susciter une action franciscaine, s'il est vrai que l'on veuille une réforme catholique!

— Mais comment? demanda Faré.

Minucci, agacé, grommela :

— C'est d'autre chose qu'il s'agit!

Selva sentait se disjoindre les âmes qui s'étaient unies dans un premier élan. Il sentait que Dane, Minucci, probablement aussi Faré, entendaient, comme il l'entendait lui-même, prendre l'initiative d'un mouvement intellectuel, et que cette bouffée d'ardeur franciscaine était venue très mal à propos. Elle était d'autant plus inopportune qu'elle était plus chaude de vérité vivante. Car il y avait, sans nul doute, beaucoup de vérité dans les paroles du Père Salviati; il le reconnaissait bien, lui qui avait tant de fois agité dans sa pensée ce doute : ne conviendrait-il pas, pour le bien de l'Église, d'entreprendre une action plutôt morale qu'intellectuelle? Mais il ne trouvait pas en lui-même les

aptitudes requises pour l'apostolat franciscain, et il ne les voyait pas non plus chez ses amis, pas même chez le plus ardent de tous, chez Luigi Minucci, un solitaire, un ascète qui fuyait la foule, comme Selva. Les raisons du Père Salviati étaient bonnes pour désagréger, mais non pour édifier. Giovanni devinait des ironies secrètes à l'adresse de Dane, dont on connaissait les goûts peu franciscains, le palais difficile, les nerfs délicats, les tendresses pour des bichons et des perroquets. Si l'on voulait réussir à quelque chose, il fallait courir à la rescousse.

— Vous me pardonnerez, dit-il, mon cher Père Salviati, si je vous fais observer que votre discours, si brûlant d'esprit chrétien, est intempestif. Il me semble que vous êtes d'accord avec nous pour désirer une réforme catholique. Ce soir, nous n'avons devant nous qu'une seule proposition : celle de créer une sorte de Ligue entre tous ceux qui partagent le même désir. C'est là-dessus qu'il s'agit de décider.

Le frère des Écoles chrétiennes ne se rendit pas. Il ne pouvait comprendre une ligue inactive; mais une action selon les idées des intellectuels ne lui agréait pas du tout. L'abbé de Genève s'écria :

— Je l'avais bien dit!

Et, tout de bon, cette fois, il se leva pour s'en aller. Selva ne le lui permit point et proposa de clore la discussion, avec l'arrière-pensée de rappeler, le lendemain ou plus tard, le professeur Dane, Minucci, De Leyni, Faré. Avec Salviati, il n'y avait rien à faire; et mieux valait que Marinier s'en allât avec la conviction que tout était tombé dans l'eau. Minucci comprit cette intention et se tut; mais l'inconsidéré dom Paolo ne la comprit pas et protesta que l'on devait délibérer, voter tout de suite. Selva et, par déférence pour Selva, De Leyni l'obligèrent à patienter. Mais il frémissait; il frémissait surtout contre le Suisse. Dane et dom Clément étaient peu satisfaits, l'un pour une raison, l'autre pour une autre. Dane était très irrité, dans le fond de son cœur, contre l'abbé Marinier, et il regrettait amèrement de l'avoir amené à la réunion. Dom Clément, lui, aurait voulu dire que les paroles du Père Salviati avaient été très belles, très saintes et nullement intempestives, et qu'au contraire il était très bon que chacun travaillât selon sa vocation propre, les intellectuels d'une manière et les franciscains d'une autre. Dieu, qui appelle, pourvoirait à coordonner l'action des appelés; et rien n'empêchait que les voca-

tions diverses trouvassent place ensemble dans la Ligue. C'était cela qu'il aurait voulu dire; mais il ne fut pas assez prompt à parler, laissa passer le moment, un peu aussi par pudeur d'intelligence, par crainte de ne pas assez bien dire, par égard pour Selva qui souhaitait manifestement que l'on en finît.

Et on en finit; tous les assistans se levèrent et sortirent sur la terrasse, moins Giovanni et Dane.

L'abbé Marinier avait l'intention de se rendre le lendemain à Sainte-Scolastique et au Sacro Speco (*la Grotte Sacrée*); ensuite, il retournerait peut-être à Rome par Olevano et Palestrina, route qu'il ne connaissait pas encore. « Y avait-il quelqu'un qui pût la lui indiquer d'ici? » Dom Clément lui donna l'indication. C'était la même route que l'abbé avait parcourue en venant de Subiaco; elle passait en bas de la villa, traversait l'Anio un peu plus loin, à gauche, sur le pont de San Mauro; puis elle tournait à droite et grimpait vers les monts Affilani, là, en face.

Une brise embaumée par les bois venait de la gorge étroite qui donne passage au fleuve sonore, sous les couvens. Le ciel était nuageux, sauf sur le Francolano. De ce côté-là, au-dessus de la grande montagne noire, deux étoiles tremblaient. Minucci les montra à De Leyni.

— Regardez, lui dit-il, comme ces petites étoiles brillent! Dante dirait que ce sont les âmes lumineuses de saint Benoît et de sainte Scolastique qui scintillent en apercevant dans l'ombre une âme semblable à elles.

— Vous parlez de Saints? fit Marinier, en s'approchant d'eux. J'ai demandé tout à l'heure si vous aviez un Saint, et je vous ai souhaité d'en posséder un. Ce ne sont que des figures oratoires : car je sais bien que vous ne l'avez pas. Si vous l'aviez, votre Saint serait mis aussitôt sous la surveillance de la police ou expédié en Chine par l'Église.

— Eh bien! répondit De Leyni, qu'importerait qu'on le mît sous la surveillance de la police?

— La surveillance aujourd'hui, la prison demain.

— Eh bien! répliqua le jeune homme, songez à saint Paul, monsieur l'abbé!

— Ah! cher ami, saint Paul, saint Paul!...

Par cette réticence, l'abbé voulait probablement faire entendre que saint Paul était saint Paul. Mais l'autre pensa que Marinier

était Marinier. Dom Clément fit observer qu'il y avait des Saints que l'on ne pouvait pas envoyer en Chine. Pourquoi le Saint futur ne serait-il pas un laïque?

— Ça, je le crois! s'écria le Père Salviati.

Au contraire, l'enthousiaste dom Faré tenait pour certain que le Saint serait un Souverain Pontife. L'abbé se mit à rire.

— L'idée, dit-il, est simple et excellente. Mais j'entends la voiture qui arrive pour nous prendre, Dane, moi et ceux qui désirent nous accompagner à Subiaco. Je vais donc prendre congé de M. Selva.

Il se pencha sur le parapet pour cueillir une brindille de l'olivier planté sur le terre-plein de l'étage inférieur. Puis, avec un geste gracieux et un sourire :

— J'ai à lui présenter ce rameau de paix, dit-il. Et à vous aussi, messieurs.

Après quoi, il quitta la terrasse.

On entendait en effet, là-bas, sur la route, le bruit d'une voiture à deux chevaux qui, venant de Subiaco, fit le tour du rocher sur lequel la ville était assise et s'arrêta devant la grille. Quelques instans plus tard, parurent sur la terrasse Marie Selva, puis Dane, avec son grand pardessus et son énorme chapeau noir en feutre mou. Giovanni et l'abbé les suivaient.

— Qui vient avec nous? interrogea Dane.

Personne ne répondit. Mais, tout à coup, sur le grondement sourd de l'Anio, on perçut des voix et des pas qui montaient de la grille vers la villa. Minucci, qui se trouvait au coin oriental de la terrasse, regarda et dit :

— Des dames! Elles sont deux.

Marie tressaillit, s'élança vers le parapet, vit deux formes claires qui montaient lentement et qui, en ce moment-là, tournaient au premier crochet du sentier rapide. Il n'était pas possible de reconnaître les arrivantes: elles étaient encore trop loin, et il faisait trop sombre. Giovanni exprima l'idée que ces personnes venaient sans doute au premier étage, chez le propriétaire de la maison.

Le professeur Dane sourit mystérieusement.

— Il se peut aussi qu'elles viennent au second étage, dit-il.

Marie s'écria :

— Vous savez quelque chose!

Et elle jeta vers le bas cette question :

— Est-ce vous, Noémi?

La voix limpide de Noémi répondit :

— Oui, c'est nous.

Et une autre voix féminine dit très fort :

— Quelle enfant! Tu aurais dû te taire!

Marie poussa un petit cri de joie, partit à la hâte, descendit rapidement l'escalier en colimaçon.

— Vous saviez, Dane? demanda Selva.

Oui. Dane savait. « Il avait vu ces jours derniers à Rome Mme Dessalle, dont il avait fait autrefois la connaissance dans cette villa de Vénétie que décorent les fresques de Tiepolo. Son frère, M. Carlino Dessalle, était resté à Florence. Elle et Mlle d'Arxel voulaient faire une surprise, et elles lui avaient défendu de parler. » Le nom de Dessalle rappela subitement à l'esprit de Selva ce à quoi il n'avait pas songé tout d'abord : la présence de dom Clément, la possibilité que le moine fût l'amant disparu de cette dame, la nécessité d'éviter une rencontre qui eût été terrible pour l'un et pour l'autre. Naturellement, il ne savait rien de l'entretien que sa femme avait eu avec le religieux.

Cependant, on entendit Marie descendre en courant le sentier; puis des exclamations et de joyeux saluts éclatèrent. Dane, inquiet parce qu'il craignait d'être resté trop longtemps sur la terrasse, proposa de descendre : « Ces dames s'étaient certainement servies de la voiture qui venait le chercher! » Dom Clément aussi paraissait inquiet. Selva, dissimulant sa propre émotion, le prit vivement par le bras.

— Si vous ne voulez pas vous embarrasser de dames, lui dit-il, dépêchez-vous de venir avec moi : je vous ferai passer par le pavillon, en prenant le sentier du haut.

Le moine parut très satisfait, et ils sortirent en grande hâte. Le bénédictin oublia même de prendre congé.

— Il est déjà tard, dit-il. Quand j'ai demandé la permission à l'Abbé, je lui ai promis que je serais de retour à neuf heures et demie.

Ils descendirent précipitamment l'escalier en colimaçon; mais, au moment où ils débouchaient sur la petite esplanade des acacias, Jeanne Dessalle y mettait le pied de l'autre côté avec Marie et Noémi.

Sous les acacias, il ne faisait pas assez sombre pour que Marie

ne pût reconnaître Selva et dom Clément, dans les deux ombres qui sortaient de la maison. Alors, comme elle marchait à côté de Jeanne et que Noémi les suivait, elle voulut changer de direction pour éviter la rencontre : elle inclina brusquement à droite et fit incliner sa compagne vers le petit pavillon, si bien qu'elle tournait les épaules à la villa. De son côté, Selva, remarquant ce que faisait sa femme, s'empressa de chuchoter au Père :

— Descendez tout droit, vite!

Mais cela ne servit à rien. En effet, Noémi, étonnée de voir sa sœur obliquer à droite, s'arrêta en s'écriant :

— Mais où allez-vous donc?

Et dom Clément, peut-être parce qu'il avait vu cette dame arrêtée sur le chemin, voulut, au lieu de passer tout droit et de descendre, aller chercher le jardinier qui l'attendait dans le coin le plus obscur de l'esplanade, là où le pignon de la maison se rencontrait avec la montagne. Il appela : « Benedetto! » et se tourna vers Selva.

— Vous plairait-il de lui montrer le petit champ?

— A cette heure? répondit Selva.

Au même instant, sa femme disait tout bas à Noémi :

— Voilà des étrangers qui s'en vont. Laissons-les passer; restons ici, près du pavillon.

Et elle lui fit de la tête un signe si énergique que Mme Dessalle s'en aperçut et devina tout de suite qu'il y avait quelque mystère.

— Pourquoi? dit-elle. Sont-ils si terribles?

Et elle ralentit le pas. Mais Noémi, qui avait saisi l'intention de sa sœur, sans toutefois en connaître les raisons occultes, mit trop de zèle à la seconder; elle prit par la taille ses deux compagnes et les poussa vers le pavillon. Jeanne eut un mouvement de révolte instinctive et se retourna vivement.

— Que fais-tu? dit-elle.

Et elle aperçut Selva qui venait au-devant des visiteuses et qui les salua aussitôt, les bras ouverts, comme pour cacher le moine. Celui-ci, suivi du jardinier, passa rapidement à trois ou quatre pas de Jeanne et s'engagea sur la pente du sentier.

Noémi, qui s'était retournée au salut de son beau-frère, courut l'embrasser. Cependant Selva se félicitait de voir que dom Clément avait évité la rencontre. Quand Noémi l'eut embrassé, il tendit la main à Jeanne, qui ne s'en aperçut pas et qui, dans une

sorte d'égarement, murmura quelques incompréhensibles paroles de salutation. Sur ces entrefaites, Dane, Marinier, Faré, De Leyni et le Père Salviati sortirent de la villa. Les Selva se portèrent à leur rencontre, laissant Noémi et Jeanne attendre à l'écart. Les adieux furent passablement longs. Dane voulait saluer aussi Mme Dessalle. Marie, ne la voyant plus où elle l'avait laissée, supposa qu'elle était entrée avec Noémi dans la maison, en passant derrière elle, et se chargea des complimens du professeur. Enfin, lorsque les cinq hommes furent descendus, accompagnés par Giovanni, on entendit Noémi appeler :

— Marie !

Un accent particulier dans la voix de sa sœur avertit Marie qu'il était survenu quelque chose. Elle se précipita. Mme Dessalle, assise sur un fagot, dans le coin abandonné depuis quelques minutes par le jardinier de Sainte-Scolastique, répétait d'une voix éteinte :

— Ce n'est rien, ce n'est rien. Rentrons, maintenant; rentrons.

Noémi, palpitante, raconta que son amie s'était sentie défaillir tout à coup, pendant que ces messieurs causaient, et qu'elle-même avait eu beaucoup de peine à l'amener près de ce fagot.

— Allons, allons! répétait Jeanne.

Et elle fit effort pour se lever, se traîna, soutenue par les deux autres, jusqu'à la porte de la villa, s'assit sur une marche en attendant un verre d'eau, où d'ailleurs elle trempa à peine le bout de ses lèvres. Elle ne voulut pas autre chose et fut bientôt assez remise pour monter doucement, doucement l'escalier. Elle s'excusait à chaque halte et souriait; mais la servante, qui avait apporté de la lumière et qui la précédait, montant à reculons, faillit elle-même se trouver mal, à voir ces yeux égarés, ces lèvres blanches, cette pâleur terrible. On conduisit Jeanne au canapé du petit salon; et là, après un moment d'abandon silencieux, paupières closes, elle put dire à Mme Selva, en souriant encore, que c'était un effet de l'anémie et qu'elle y était habituée. Noémi et Marie se parlèrent bas. Jeanne entendit les mots : « au lit, » et elle consentit, d'un signe de tête, avec un regard de gratitude.

Marie avait préparé pour elle et pour Noémi la meilleure chambre du petit appartement, la chambre d'angle, en face du bureau de Giovanni, de l'autre côté du corridor. Tandis que

Jeanne s'y rendait péniblement, au bras de Noémi, Selva revint, après avoir conduit ses amis jusqu'à la grille. Sa femme entendit ses pas dans l'escalier, descendit au-devant de lui, l'arrêta. Ils se parlèrent dans l'obscurité, à voix basse. « C'était donc lui? Mais comment l'avait-elle reconnu? » Giovanni avait bien tâché, au moment périlleux, de s'interposer entre Jeanne et dom Clément, et le moine avait passé d'un trait; mais Giovanni avait eu tout de suite un soupçon, parce que Mme Dessalle n'avait pour ainsi dire pas répondu à son salut, ne lui avait pas tendu la main, était restée comme une statue de pierre. Le moine aussi, lorsqu'il avait entendu, sur la terrasse, que Mme Dessalle était arrivée, s'était montré inquiet, puis avait témoigné un vif désir de l'éviter; mais pourtant il était resté très maître de lui-même. Ah! oui, très maître de lui-même! Telle était également l'opinion de Marie, qui raconta l'entretien qu'ils avaient eu là, au bas de l'escalier. Les deux époux remontèrent lentement, émus de ce drame extraordinaire, de cette mortelle douleur de la pauvre femme, de l'impression terrible que le moine, en somme, devait avoir aussi remportée, de la nuit qu'ils allaient passer l'un et l'autre; songeant à ce qui arriverait le lendemain, à ce qu'il ferait, lui, à ce qu'elle ferait, elle.

— Ce sont des choses pour lesquelles il est bon de prier, n'est-ce pas? dit Marie.

— Oui, mon amie, cela est bon. Prions qu'elle sache donner son amour et sa douleur à Dieu, répondit Selva.

Ils entrèrent, se tenant par la main, dans la chambre nuptiale que partageait en deux un pesant rideau. Ils se mirent à la fenêtre, regardèrent le ciel, prièrent en silence. Un souffle de tramontane passa comme une lamentation dans le chêne qui surplombait la petite Sainte-Marie-de-la-Fièvre.

— Pauvre créature! fit Marie.

Elle et son époux eurent l'impression qu'ils s'aimaient plus tendrement que d'habitude; et toutefois ils éprouvèrent l'un et l'autre quelque chose qui les empêcha de se donner le baiser d'amour.

Aussitôt que Noémi eut refermé derrière elle la porte de la chambre, Jeanne lui jeta les bras autour du cou et laissa éclater d'incoercibles sanglots. La pauvre Noémi qui, d'après l'effet produit sur Jeanne, avait cru que ce religieux passé à la hâte devant la jeune femme était Maironi, se consumait de pitié.

Elle lui dit les paroles de la plus ardente, de la plus suave tendresse, avec la voix d'une mère câlinant sa fillette qui souffre. Jeanne ne répondait rien, sanglotait toujours. Noémi se risqua à dire :

— Mieux vaut peut-être, ma chérie, que tu saches, que tu ne puisses te faire d'illusion. Mieux vaut peut-être que tu l'aies vu sous cet habit

Cette fois, Jeanne répondit, parmi des sanglots extraordinairement passionnés :

— Non, non !

Et ces sanglots, dans leur véhémence qui semblait n'être pas celle de la douleur, étaient si étranges que Noémi en demeura interdite. Elle reprit ses consolations, mais plus timidement.

— Oui, ma chérie ; oui, ma chérie. Car, puisqu'il n'y a plus de remède...

Jeanne releva son visage baigné de larmes.

— Tu ne comprends donc pas que ce n'est pas lui ? dit-elle.

Noémi, stupéfaite, se dégagea des bras de Jeanne.

— Comment, ce n'est pas lui? Mais alors, pourquoi...

Jeanne se jeta de nouveau à son cou.

— Non, ce n'est pas le moine qui a passé devant moi, dit-elle au milieu des sanglots. C'est l'autre !

— Quel autre ?

— Cet homme qui le suivait, qui est parti avec lui !

Noémi n'avait pas même remarqué cet homme. Jeanne la saisit entre ses bras, l'étreignit jusqu'à l'étouffer, avec un rire convulsif.

Antonio Fogazzaro.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

QUELQUES ENSEIGNEMENS

DE LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Nous connaissons maintenant les principaux rapports des officiers qui ont suivi les opérations auprès des états-majors russes et japonais. La concordance des renseignemens et des appréciations est remarquable. Les études tactiques vont ainsi reposer sur une base solide et nous ne verrons plus se reproduire les anciennes objections sur les enseignemens de la guerre sud-africaine, qui, d'après certains, ne devait rien nous apprendre.

Nous venons d'assister à une grande guerre. Les énormes effectifs engagés, l'emploi des armes les plus perfectionnées, n'avaient pas encore été vus. La guerre s'est déroulée dans des régions très peuplées, comme dans des contrées presque désertes, à travers des plaines et des montagnes, dans la chaleur d'un été torride et les glaces de deux hivers rigoureux. Le siège d'une forteresse où l'art de l'ingénieur avait accumulé ses ressources, des batailles qui ont quelquefois duré plusieurs jours, voire même plusieurs semaines, permettent de se rendre compte de ce que vont être les combats de l'avenir. Nous sommes maintenant fixés sur leurs lignes essentielles, et comme le temps presse, que des événemens peuvent, à bref délai, jeter les nations les plus pacifiques dans la guerre, il est utile de faire ressortir dès maintenant ce qu'il convient d'appliquer sans retard. Nous ne devons pas être exposés à paraître sur le champ de bataille avec des méthodes de combat surannées.

Tout d'abord, il faut constater que les enseignemens tactiques de la guerre sud-africaine se sont non seulement vérifiés, mais encore précisés, principalement en ce qui concerne la grande extension des fronts de combat. Les fronts, rendus très forts par la puissance des armes et l'emploi des travaux de campagne, ont été difficiles à forcer, même par des troupes intrépides, prodiguant leur vie sans compter. L'efficacité des mouvemens enveloppans s'est constamment affirmée, toutes les fois que l'adversaire a pu être fixé sur ses positions, par des attaques vigoureuses, opiniâtrément renouvelées. Les combats de nuit, autrefois employés presque exclusivement dans la guerre de siège, déjà fréquens au Transvaal, sont devenus maintenant d'une pratique courante dans la guerre de campagne. D'autre part, les combats de rencontre ont été des plus rares. Des circonstances qu'il ne convient pas de discuter, dans une étude tactique, ont constamment amené l'armée russe à s'accrocher à des positions; faute grave, que l'énergie des contre-attaques n'a jamais pu réparer.

Pour juger l'ensemble des procédés tactiques employés, il est nécessaire d'examiner séparément l'action des différentes armes. Les conditions nouvelles de leur emploi s'en déduiront.

Quels espoirs les amis de la Russie ne fondaient-ils pas sur sa cavalerie? Pourquoi ont-ils été déçus? La cavalerie s'est-elle donc montrée insuffisante? Sa supériorité était cependant indiscutable. Supérieure par le nombre, la qualité des chevaux, l'instruction technique, les traditions de ses vieux régimens, elle pouvait agir en toute liberté. Les Cosaques, partout cités comme type de la cavalerie légère, devaient envelopper l'adversaire d'un filet à mailles souples, ne laissant aucun mouvement inaperçu. D'après les doctrines en cours dans les cavaleries européennes (l'Angleterre exceptée), la cavalerie russe, maîtresse du terrain, libre de ses mouvemens, armée de carabines, pourvue d'artillerie à cheval, avait toute facilité pour maintenir constamment le contact, retarder la marche des colonnes, harceler les convois, couper les lignes de communication, jouer dans la bataille un rôle important. Son impuissance a été un sujet d'étonnement. Elle était fatale, pour deux raisons : instruction de tir très médiocre, artillerie impuissante contre les villages ou les retranchemens de campagne. La cavalerie russe est

cependant fort en avance sur celles du continent. Elle a depuis longtemps compris qu'étant essentiellement l'arme de l'offensive, l'attaque par l'arme à feu devient son mode normal de combat, puisque l'attaque à cheval ne se présente plus que dans des cas très rares. Aussi tous les cavaliers russes sont-ils en réalité des dragons. Mais, dans cet ordre d'idées, cette cavalerie n'est pas allée jusqu'au bout des conséquences logiques. Son organisation aurait dû lui permettre d'accomplir tout ce qu'on est en droit d'exiger de l'infanterie. Quels services décisifs n'eût-elle pas rendus, si elle s'était inspirée de la cavalerie de Sheridan à Cedar Creek en 1864 ! Voyons-la à l'œuvre.

La *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1904 disait : « Si, comme il faut s'y attendre, la cavalerie doit compter avec un adversaire qui, en marche comme en station, s'enveloppe d'un rideau difficile à percer, alors elle ne pourra indiquer que le contour apparent formé par ce rideau à telle heure de la journée, sans pouvoir en déterminer la composition ni la force. A moins de faire entrer en action les autres armes, on ne peut plus lui demander davantage. » Et plus loin : « Les rideaux sont formés de groupes de combat, généralement de faibles effectifs, mais comprenant les trois armes en proportion variable suivant le terrain et les circonstances. Ces groupes tiennent tout le réseau routier dans la direction de l'ennemi et couvrent les flancs, ils créent ainsi à grande distance, autour de l'armée, une zone de sécurité très étendue, en dedans de laquelle le commandant peut déplacer les troupes, changer leur direction de marche, en un mot manœuvrer, sans que l'adversaire puisse s'en rendre compte. Les groupes de combat des ailes, que le commandement échelonne à volonté, peuvent aussi bien faciliter l'enveloppement de l'adversaire que s'opposer à ses tentatives. »

Qu'ont fait les Japonais ?

Un rapport français, daté de Lyao-Yang le 9 juillet 1904, dit : « Des détachemens mixtes de force variable forment autour de l'armée un réseau presque impénétrable à la cavalerie. Ils sont composés de 20 à 40 cavaliers, d'une demi-compagnie, une ou deux compagnies suivant le cas. Ils sont parfois pourvus d'artillerie. Dans la région montagneuse du Yalou, les Japonais occupaient ainsi tous les cols et tous les chemins. Dans le Sud, au commencement du mois de juin, ils occupaient ainsi trente-six

villages, de Bitzévo à Polandiane, formant un rideau qui leur permit de dérober leurs mouvemens à la cavalerie russe et empêcha les reconnaissances de renseigner convenablement sur leurs forces. C'est ainsi que les effectifs japonais concentrés devant Vafangou le 14 juin ne purent être connus et que le mouvement tournant en grandes forces et à grande distance, exécuté le 15 contre la droite russe, ne put être prévenu. C'est aussi derrière ce rideau que, peu de jours après, l'armée japonaise se déroba au Sud de Gaïtchou. Les détachemens de cavalerie qui réussirent à passer à l'aller à travers les mailles du réseau, trouvaient au retour la route barrée et furent plus d'une fois cernés par l'infanterie et en très mauvaise posture sans avoir réussi complètement leur mission. En revanche quelques reconnaissances de quatre à cinq cavaliers sont parvenues à échapper à la vigilance des Japonais et à fournir sur les colonnes et les cantonnemens des renseignemens très utiles. Il est résulté de ce système que la cavalerie russe, très supérieure en nombre, n'a eu que dans des cas très rares à faire usage du sabre ou de la lance. Mais depuis le début de la guerre, il ne s'est peut-être pas passé un jour sans que la cavalerie russe ait eu à faire le combat à pied. Tous ses escadrons ont eu à l'exécuter plusieurs fois déjà. »

Souvent ces combats à pied eurent une forme offensive. Mais, faute d'une artillerie assez puissante, les rideaux ne pouvaient pas être percés et dès lors les renseignemens étaient insuffisans. D'autre part, à quelques rares exceptions près, la cavalerie japonaise s'est constamment abritée derrière son infanterie : aussi les reconnaissances russes, accueillies par le feu, étaient-elles obligées de s'éloigner sans avoir rien vu, ou de mettre pied à terre pour essayer de se renseigner par le combat. Quant au service de prise de contact et de sécurité, la cavalerie russe s'est montrée à la hauteur de sa tâche. C'est une patrouille de Cosaques qui en Corée, le 28 février 1904, près de Phen-Yang, a tiré les premiers coups de feu de la campagne. Le 25 mars, près de Chengjou, sept semaines après le commencement de la guerre, le premier engagement sérieux se produisit entre un détachement mixte de cavalerie et d'infanterie japonaise et 700 cavaliers du 1er régiment de Cosaques du Transbaïkal. Ce fut uniquement un combat de mousqueterie. Le 12 mai, un parti de cavaliers japonais met pied à terre et attaque Silouanchan, il n'a pas d'artillerie, et il est repoussé. A leur tour les

Russes tentent l'offensive le 20 mai, dans la direction de Changtou ; deux régimens de cavalerie mettent pied à terre et attaquent le village de Changchou sur la rive droite du Liao à 13 milles au Sud de Sakoumen. Le combat dure deux heures, les Russes n'ont que des mitrailleuses et ils sont repoussés avec une perte de 300 hommes. Mais laissons les escarmouches pour examiner les opérations importantes.

Commençons par le déclarer : la cavalerie russe s'est montrée brave et active. Si, sous le rapport du combat et des renseignemens importans, elle n'a pas pu, faute d'une organisation convenable, rendre les services attendus, par contre, elle a su préserver l'armée des surprises et garder constamment le contact de l'adversaire.

Les opérations de la cavalerie du général Samzonoff après la bataille de Vafangou (Télitzé pour les Japonais) sont, à ce dernier point de vue, particulièrement intéressantes.

Rappelons sommairement la situation. La grande route mandarine qui, de Port-Arthur aboutit à Moukden, 420 kilomètres au Nord, est côtoyée par le chemin de fer de Mandchourie, unique ligne de communication de l'armée russe. Elle passe par Nannchan-Chinchou, 60 kilomètres de Port-Arthur ; Télissou, 140 kilomètres, Kaïping, 220 kilomètres, Tachichiao, 240 kilomètres, Haïcheng, 270 kilomètres, Lyao-Yang, 350 kilomètres, Chaopou, 390 kilomètres, Moukden, 420 kilomètres. La bataille de Nannchan-Chinchou, gagnée le 25 mai 1904 par le général japonais Nogi, avait coupé Port-Arthur de l'armée de Mandchourie. Avec raison le général Kouropatkine voulait abandonner Port-Arthur à son sort, concentrer ses forces vers Tachichiao, jonction des chemins de fer de Moukden-Pékin et de Moukden-Port-Arthur, pour manœuvrer entre l'armée du général japonais Okou s'élevant vers le Nord le long du chemin de fer et l'armée du général Kouroki venant de Corée et marchant sur Lyao-Yang. Des motifs encore inconnus firent abandonner ce projet, et il fut décidé que Port-Arthur serait secouru. Le général Kouropatkine fut ainsi amené à porter une partie considérable de ses forces sur Vafangou. Elles y furent attaquées les 14 et 15 juin par le général Okou et battues. Après le combat, le 1er corps sibérien s'était retiré vivement, d'abord par deux marches de nuit sur Vanzeline, puis sur Sénoutchen, et de là en deux colonnes sur Kaïping.

Le général Samzonoff, très actif, vigoureux (il a quarante-six ans), avait repris le contact dès la matinée du 16 juin. Sa cavalerie suivait l'arrière-garde forte d'une brigade et se couvrait par des avant-postes, placés à 6 kilomètres de sa masse. Le 19 juin, ses forces se composent de six escadrons de dragons, six sotnias de cosaques de Sibérie, trois sotnias de gardes-frontière, un commando (c'est le terme du rapport) d'éclaireurs montés, du 13e régiment de chasseurs à pied de Sibérie, la 3e batterie de Cosaques du Transbaïkal. Les escadrons sont forts de 80 à 90 cavaliers, les sotnias, de 90 à 100 Cosaques. Le service est des plus pénibles, car cette cavalerie, nuit et jour au contact, ne peut pas se reposer. Elle demande une force d'infanterie, pour pouvoir dormir à l'abri de toute surprise. Il lui est répondu qu'elle doit se maintenir entre l'ennemi et les arrière-gardes des colonnes. Le 20 juin, sept reconnaissances d'officiers sont envoyées. Elles signalent un mouvement tournant de trois bataillons et quatorze pièces. Le général Samzonoff fait partir tous ses trains, il ne garde que quelques animaux de bât. Les avant-postes tiraillent toute la nuit. On se remet en selle à deux heures et demie du matin, et le 21 juin on recule lentement. Les Japonais s'avancent sur trois colonnes dont on ne peut déterminer la force. Leur cavalerie reste sous la protection de l'infanterie, et ils continuent à se couvrir en marche comme en station par un réseau de groupes d'infanterie et de cavalerie. Les patrouilles russes ne parviennent pas à le percer. Quelques pointes d'officiers et des espions chinois, seuls, renseignent. Le 23, nouveau recul sans combat. Toutefois, une patrouille forte d'un peloton, qui a pu se glisser dans un pli de terrain, détruit par la fusillade la moitié des chevaux d'un escadron japonais qui a mis pied à terre. Le 24, nouveau recul. Le 25, douze patrouilles sont envoyées sur le front. Le 26 juin, le prince Jaime de Bourbon apporte un pli du 1er corps sibérien qui prescrit une reconnaissance immédiate sur Sénoutchen. On envoie trois sotnias qui partent à trois heures du matin. Trois escadrons japonais se portent au-devant des Russes, puis font demi-tour pour les attirer sur Sénoutchen, où, d'après les espions chinois (seuls renseignemens qu'il est possible de recueillir), il y a 12 escadrons japonais et 3 000 fantassins.

Le 21, le général Samzonoff a reçu l'ordre de s'emparer de Sénoutchen. Il part à 3 heures du matin et attaque à pied. Son

artillerie est impuissante contre le village défendu par de l'infanterie. L'attaque échoue et il se met en retraite à 9 heures du matin. Le 28, il se replie sur Baovidjaï. Le temps est très mauvais, et, malgré l'extrême fatigue, les troupes conservent un excellent moral. Les journées des 29 et 30 sont tranquilles, car les Japonais n'avancent plus, ils se retranchent. Enfin de l'infanterie est envoyée et la cavalerie peut se reposer. Les Japonais ne prirent l'offensive que le 6 juillet.

Ainsi la cavalerie du général Samzonoff a mis 23 jours pour céder 60 kilomètres, tantôt reculant, tantôt avançant, toujours accrochée à l'ennemi, surveillant ses mouvemens, mais ne pouvant pas donner des renseignemens suffisans pour fonder sur eux une opération. Elle s'est parfois trouvée à 30 kilomètres des colonnes et elle était souvent gênée par ce fait, que sa ligne d'avant-postes et quelquefois même ses cantonnemens étaient fixés par le général commandant le 1er corps sibérien. Lorsque pendant l'intervalle de temps qui s'écoulait entre le moment de la transmission des renseignemens et l'heure de la réception des ordres, les circonstances avaient changé, la situation devenait très difficile. Même lorsque l'infanterie était à proximité, le général Samzonoff ne pouvait pas faire reposer les chevaux, parce qu'il avait l'ordre de toujours tenir sa cavalerie en avant de l'infanterie. Des unités sont restées parfois 72 heures sans desseller. Dans toutes ces opérations, elle n'a pu agir que comme infanterie montée; mais insuffisamment exercée au tir, n'ayant qu'une artillerie trop légère, elle n'a jamais pu percer les rideaux japonais. Il faut ici faire observer que les Russes ont mis en pratique les prescriptions de Napoléon citées dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1904, et relatives aux éclaireurs d'infanterie. Chaque régiment a formé un groupe de 140 hommes montés sur de petits chevaux, de sorte qu'il n'a pas été nécessaire de détacher des cavaliers pour faire le service de cavalerie divisionnaire. Nous reviendrons plus loin sur cette importante question. Le groupe d'éclaireurs montés du 13e régiment de chasseurs de Sibérie coupé de Port-Arthur, lors du débarquement des Japonais au sud de Bétsivo, avait rallié le général Samzonoff. Il a rendu de signalés services. Composé d'hommes et d'officiers choisis, vite aguerri par son continuel contact avec l'adversaire, il opérait avec adresse. Son commandant le déployait sur un grand espace, ne conservant aucune

réserve. Chacune de ses trois sections qui originairement dépendaient des trois bataillons de son régiment, combattaient avec de larges intervalles entre elles. Leurs chaînes de tirailleurs, approvisionnées à trois cents cartouches par homme, composées de bons tireurs instruits par l'expérience, savaient utiliser le terrain et manœuvrer au signe. Cette troupe désignée sous le nom de commando, comme chez les Boers, a lutté avec avantage à Vafangou les 14 et 15 juin, contre des forces supérieures, sans éprouver de pertes sérieuses et, quoiqu'elle fût montée avec des chevaux de petite taille et peu résistans, elle s'est montrée supérieure à la plupart des escadrons de cavalerie.

« Le problème difficile était donc d'obtenir des renseignemens. Les patrouilles se heurtaient partout à de l'infanterie ou à de la cavalerie pied à terre. S'élancer avec une colonne plus ou moins forte, pour forcer la ligne sur un point reconnu favorable, était une entreprise si dangereuse qu'elle était irréalisable. Elle aurait presque infailliblement amené la perte de cette colonne, bientôt resserrée entre les mailles du réseau, Quelques essais heureux amenèrent bientôt le général Samzonoff à constater que des isolés pénétrant par un ou par deux, jusqu'au centre des lignes ennemies, lui rapportaient les renseignemens les plus exacts. La composition de ses troupes lui permettait de trouver facilement des volontaires résolus et expérimentés et ceux qui partirent ainsi, revinrent rapportant pour la plupart de bons renseignemens. Quant au contact du rideau de l'ennemi, il était pris par des patrouilles de découverte fortes de 12 à 15 cavaliers partant le soir et traversant la ligne des vedettes pendant la nuit. Ce service se complétait par des espions chinois recrutés dans les villages par les interprètes. » Mais un système d'espionnage organisé ainsi, au dernier moment, n'a qu'une valeur très faible.

Les différens modes d'activité de la cavalerie rentrent dans l'une des catégories suivantes : renseignemens, attaque des communications, rôle dans la bataille. Nous venons de voir ce que la cavalerie russe a pu faire au point de vue des renseignemens ; examinons maintenant son action sur les lignes de communication de l'ennemi. Depuis la guerre de Sécession, ces sortes d'opérations sont désignées sous le nom de « raids. »

Après la bataille de Chaho-pou, terminée le 21 octobre par une défaite, les Russes s'étaient repliés sur Moukden. L'armée

japonaise se maintenant au contact, avait par cela même allongé sa ligne de communication. Ses approvisionnemens venaient en grande partie du port de Yinkéou-Newchouang, à 160 kilomètres Sud-Ouest de Chaho-pou. Au mois de janvier, tous les cours d'eau étant gelés, le général Kouropatkine résolut de faire un raid sur ces communications, en lançant une grande masse de cavalerie sur les derrières des Japonais. Une force d'environ cinq mille cavaliers, pourvue d'artillerie à cheval et de détachemens montés du génie, fut mise sous les ordres du général Mistchenko. Le 8 janvier il traverse le Hunho, contourne la gauche du rideau japonais et marche vers le Sud à travers la vaste plaine dénudée du Liaho. Il est en trois colonnes commandées par les généraux Samzonoff, Abramhoff et Tyeleschoff. Le front de marche est d'environ huit kilomètres. Hommes et chevaux sont en excellente condition. Le temps est clair et particulièrement doux pour la saison. La première nuit est passée aux environs de Silanataï, à moitié chemin entre le Hunho et le Chaho. La seconde nuit, on atteint les villages près du confluent de ces deux rivières. Environ 120 kilomètres ont été parcourus. Dans la soirée du 9, les éclaireurs se sont emparés d'un petit convoi. En se retirant, les éclaireurs se sont emparés d'une maison, et l'on constate qu'elle avait été d'avance remplie de combustible pour produire une grande quantité de fumée et donner ainsi l'alarme. La nuit venue, on voit des feux s'allumer de proche en proche dans la direction de l'Est. La présence des Russes est ainsi signalée. Le 10 au matin, on entre en contact avec cinq cents choungouzes, éclaireurs chinois à la solde des Japonais. Le régiment du Daghestan les charge, en tue une centaine et met les autres en déroute. En avançant vers le Sud, les colonnes de droite et du centre se trouvent en face du village de Shoutoze, près du confluent du Liaho et du Taïtzou, petite rivière qui coule de l'Est à l'Ouest. Le village entouré de murs est occupé par deux cents Japonais qui résistent énergiquement. Les Cosaques du général Verkhouyoudinski reviennent à l'attaque pendant la nuit et l'enlèvent. C'est là que fut tué Bertin, officier français démissionnaire ; il avait rejoint un mois auparavant le général Mistchenko. La brigade de Cosaques du Caucase est alors envoyée vers l'Est pour couper le chemin de fer au Nord d'Hay-Cheng, afin d'empêcher l'envoi de troupes venant du Sud. Le 11, les troupes traversent le Taïtsou et vers midi

attaquent le vieux Niewchouang. Soixante Japonais s'enferment dans une maison et refusent de se rendre. On les laisse. On s'empare de plusieurs convois qui sont aussitôt brûlés. Les Japonais, ou leurs agens chinois, incendiaient les villages tout le long de la route suivie par les colonnes russes, de sorte que leur itinéraire était tracé le jour par de grandes colonnes de fumée et la nuit par la lueur des hameaux qui brûlaient. La nuit du 12 fut passée dans des villages à 30 kilomètres à l'Est de Yinkéou. Pendant ce temps, les Cosaques du Caucase détruisaient près de 500 mètres de voie ferrée au Nord de Haycheng. Les dragons faisaient sauter partiellement le pont de Tachikieo et coupaient le télégraphe. Le 12, la cavalerie marche sur la station de Yinkéou, incendie les magasins voisins et à quatre heures attaque la station défendue par un millier de Japonais, dont une grande partie est arrivée au moment même, par un train qui avait réussi à passer. Les six batteries russes sont en action. Les Japonais n'ont pas d'artillerie, mais ils sont retranchés. Les bâtimens près de la gare prennent feu; néanmoins l'attaque, continuée jusqu'à la nuit, échoue, — parce que les cavaliers n'ont pas de baïonnettes, dit le rapport. Le général Mistchenko se retire en bon ordre emmenant ses blessés. Mais une force japonaise considérable était en même temps envoyée de Haytcheng pour couper la retraite. Le 13, le général russe fait une pointe vers le Nord, comme s'il avait l'intention de traverser de nouveau le Taïtsou. Les Japonais le suivent. Le 14, à la pointe du jour, l'artillerie russe les canonne, tandis que la cavalerie reprend la direction du Nord. Le 15, elle est en sûreté derrière les avant-postes de l'armée.

Voici donc un raid organisé et conduit avec autant d'habileté que d'énergie et sans résultat appréciable. Dans l'état actuel de la cavalerie européenne, aucune autre n'aurait pu mieux faire. On ne saurait imputer son peu de réussite à un manque de vigueur, mais uniquement au fait que cette cavalerie manquait de l'arme indispensable : l'obusier, ou mortier léger, qui seul peut rendre intenable un village et briser rapidement l'obstacle rencontré. Une artillerie de petit calibre, quelque rapide que soit son tir, très puissante contre des troupes à découvert, est incapable de réduire des ouvrages de campagne. Les trente-six canons, mis en batterie devant la station de Yinkéou, n'avaient pas d'artillerie en face d'eux; ils étaient dans la plénitude de

leurs moyens d'action, et cependant ils ont été insuffisans, comme l'avait été l'artillerie du général Samzonoff à l'attaque du village de Sénoutchen. La question est jugée. La cavalerie doit être accompagnée d'un certain nombre d'obusiers ou mortiers légers, tirant un obus torpille de grande capacité, chargé en poudre brisante. Les progrès de l'artillerie le permettent. Les cavaliers auront en outre des baïonnettes. Napoléon l'avait ordonné dans le décret du 12 février 1812. « Le mousqueton sera armé d'une baïonnette, dont le fourreau s'attachera au ceinturon du sabre, comme dans l'arme des dragons. » Alors la cavalerie pourra exécuter des raids heureux, s'emparer des nœuds vitaux des chemins de fer, de nouveau elle aura des ailes et ne risquera pas de se voir arrêtée par une méchante bicoque. La question d'une bouche à feu de gros calibre pour la cavalerie n'est pas nouvelle. Déjà sous le premier Empire, les généraux de cavalerie la demandaient.

Quelle fut, pendant la bataille, l'action de la cavalerie? Moukden donne à cet égard des enseignemens nombreux. Cette bataille s'est développée du 25 février au 11 mars 1905 sur un front variant de 160 kilomètres (27 février) à 120 kilomètres (8 mars). Les cours d'eau étaient encore gelés et le pays partout praticable à toutes les armes. Rappelons rapidement les lignes principales de cette gigantesque rencontre.

Les Russes sont formés en trois armées et une réserve générale. A droite (Ouest) le général Kaulbars, commandant la 2e armée (1er corps sibérien, 8e et 10e corps européens, corps de tirailleurs d'Europe). Au centre, le général Bilderling, commandant la 3e armée (5e et 6e corps sibériens, 17e corps européen). A gauche, (Est) le général Liniévitch, commandant la 1re armée (1er corps européen, 2e, 3e et 4e corps sibériens). A l'extrême gauche le corps indépendant du général Rennenkampf. A Moukden, en réserve générale, le 16e corps européen. Le tout fait un total de 380 bataillons, 170 escadrons, 175 batteries à 8 pièces, 23000 hommes de génie, soit 380000 hommes. Cette armée s'est retranchée. Toutes les ressources de la fortification de campagne ont été mises à contribution. Grandes redoutes, avec communications défilées, larges et profondes, réseaux de fils de fer barbelés, trous-de-loup, fougasses électriques et automatiques, routes de colonne faisant communiquer les premières lignes avec l'arrière, batteries pourvues d'épaulemens, canons de

siège en face de la station de Shaho-pou, dépôts de munitions dans les tranchées, chemin de fer à voie large, parallèle au front de l'armée, reliant la région au Sud de Moukden à Foushoun au centre de la gauche; réseau téléphonique entre les ouvrages et les quartiers généraux, projecteurs électriques, observatoires en charpente, hauts de 21 mètres, échelonnés le long des lignes; rien n'a été négligé. L'armée russe a 60 000 hommes de plus que l'armée japonaise. Depuis le 25 février jusqu'au 4 mars, elle combat avec la plus grande énergie, multipliant partout les contre-attaques de jour et de nuit. Mais, à cette dernière date, sa droite, étant débordée, recule et forme un flanc défensif. Son front de bataille prend la forme des deux branches d'une équerre. Dans la nuit du 8 au 9, sa ligne de communication au Nord de Moukden est tellement menacée, que la retraite s'impose. Le 9, l'extrême droite est débordée à son tour, et le 10, une partie des troupes de Kaulbars et de Bilderling prises entre deux feux, par une troupe japonaise qui a profité d'un vide entre les deux armées, subit un désastre. Les pertes s'élèvent à 26 500 tués, 90 000 blessés et 40 000 prisonniers. Soit un total de 156 000 hommes. Les rapports japonais accusent une perte de 46 500 hommes. La défaite russe est donc complète. Il est permis d'affirmer qu'une des principales causes réside dans l'emploi défectueux de la cavalerie.

Le général Kouropatkine n'a rien pu voir, disent les rapports; il manœuvrait dans le noir. Il a été trompé par le secret et la célérité des mouvemens de l'ennemi, comme par les déductions erronées fondées sur les opérations précédentes. Les régions montagneuses de l'Est paraissaient devoir attirer les principales forces japonaises habituées à se mouvoir dans des régions coupées et difficiles. Depuis la bataille du Yalou, jusqu'à celle du Chaho, l'état-major russe constatait que, si les Japonais étaient libres de leur choix, ils utilisaient de préférence les régions accidentées. Lorsque le grand mouvement tournant contre la gauche japonaise fut, à la fin de janvier, exécuté par les généraux Kaulbars et Gripenberg, à travers les grandes plaines du Liaho et du Hunho, et bien que la victoire de Haïkantaï fût restée aux Japonais, on admit que ceux-ci paraissaient avoir montré, soit une certaine hésitation, soit de l'inaptitude aux combats de plaine. Ainsi le général Kouropatkine était amené à penser que l'attaque principale se ferait par la région à l'Est et Sud-Est de

Moukden et non par les plaines du Liaho et du Hunho. Une autre série de faits intervint alors, qui le confirmèrent dans son erreur, et nous avons ainsi une fois de plus la preuve que rien à la guerre n'est plus dangereux qu'une idée préconçue du mouvement de l'adversaire. — Voici les faits. Jusqu'alors le général Kouropatkine n'avait eu affaire qu'à trois armées, celles des généraux Kouroki, Nodzou et Okou. La chute de Port-Arthur rendait disponible l'armée du général Nogi. Enfin une cinquième armée, sous le général Kawamoura, avait quitté le Japon vers la fin de janvier. Le secret sur la composition de cette armée, sur ses points de débarquement et ses lignes de marche, avait été bien gardé. Néanmoins les Japonais, avec intention sans doute, avaient laissé les journaux de Tokio annoncer que le général Kawamoura était destiné à opérer dans la région à l'Est de Moukden. En outre, pour mieux tromper l'état-major russe, la 11e division appartenant à l'armée de Nogi, et commandée par le général Sakaï, était partie le 22 janvier de Port-Arthur, pour rejoindre à l'Est l'armée de Kawamoura. D'autre part le général Kouropatkine pensait que le mouvement tournant du général Gripenberg, sur la gauche japonaise, devait le mettre en contact avec le général Nogi, si l'armée de celui-ci était à l'Ouest. Les avant-gardes russes avaient poussé jusqu'à 23 kilomètres à l'Ouest de Liao-Yang et les troupes rencontrées appartenaient toutes à l'armée du général Okou. Dès lors, le général Kouropatkine, convaincu que l'armée du général Nogi était à l'Est, portait de ce côté le centre de gravité de ses forces.

Voici quel était le plan des Japonais : attaquer de front avec les armées des généraux Kouroki à droite, Nodzou au centre, Okou à gauche; menacer à l'Est la gauche russe d'un mouvement enveloppant par Tita sur Tiéling, au moyen de l'armée de Kawamoura, afin d'attirer les réserves russes dans cette direction (ce qui eut lieu); puis, l'effet produit, faire soudainement apparaître à l'Ouest l'armée de Nogi jusqu'alors cachée derrière l'armée de Okou, pour envelopper la droite russe et couper le chemin de fer au Nord de Moukden. Ce plan fut exécuté de point en point.

Comment la cavalerie russe a-t-elle « renseigné » si mal? Ce ne fut que le 7 mars, c'est-à-dire au moment où la bataille était en fait perdue, que le général Kouropatkine put se rendre compte du danger qui menaçait sa droite et sa ligne principale de com-

munication. Au commencement de la bataille, cette cavalerie était en trois groupes. Dans la plaine, à Sinminting (45 kilomètres Ouest de Moukden), les 51e et 52e régimens de dragons. Dans les montagnes à l'Est, vers Tsiangtchang et Saïmatzé, la division de Sibérie et deux régimens du Transbaïkal. Au loin, sur les derrières vers le Nord, la division du Don et un régiment de Cosaques de l'Oussouri. Ces dernières forces étaient parties le 28 février à la poursuite de bandes de partisans qui essayaient de couper le chemin de fer au Nord de Tiéling. Le reste de la cavalerie disponible (une partie de la division de Cosaques du Transbaïkal, quatre régimens de dragons de la province maritime, le régiment de Cosaques de l'Amour et un régiment d'Orenbourg) assurait la liaison entre les corps d'armée et fournissait les escortes. Au total, 17 à 18000 cavaliers, répartis dans des conditions telles que nulle part ne se trouve une masse suffisante pour parer à une éventualité grave.

Les Japonais avaient fortifié leur front de la région du Chaho, sur une étendue de soixante kilomètres, au moyen de deux lignes de redoutes fermées et une troisième ligne de tranchées profondes. Ainsi tranquilles sur la situation de leur centre ils vont manœuvrer par les ailes. Le 24 février, le général Kawamoura attaque les défilés de Chinghocheng, s'en empare et refoule les avant-postes russes. Le 26, il dessine un grand mouvement enveloppant avec deux détachemens combinés. Le premier, sous le général Tomoura, comprend quatre régimens de cavalerie, un bataillon d'infanterie, douze canons de campagne, vingt-quatre mitrailleuses. Le second, sous le général Akiyama, est de composition analogue. Ces troupes n'ont pas de trains, et le général Pavloff les signale comme marchant vers le Nord-Est avec la vitesse des « djiritschkas » (petites voitures, japonaises traînées par des coureurs). Le général Kouropatkine, de plus en plus convaincu que les Japonais veulent envelopper sa gauche, envoie de ce côté le 1er corps sibérien qui se trouve à la droite près de Moukden. Ce corps fait 80 kilomètres à marches forcées, mais à peine a-t-il pris le contact avec l'ennemi qu'il est rappelé vers la droite. Il arrive à Moukden le 3 mars ayant inutilement fait 200 kilomètres et tellement fatigué que du 6 au 9 il peut à peine être utilisé. Le 10, il reçoit l'ordre de la retraite.

Le 26 février, l'armée japonaise avait pris l'offensive sur toute la ligne. Ses attaques de front, renouvelées sans cesse jusqu'au

8 mars, échouèrent. A l'extrême gauche également, les Russes opposèrent une résistance insurmontable et même, le 28 février, à Kaotouling, ils s'emparèrent d'une batterie. Mais les Japonais avaient formé à l'Ouest une colonne de 6 500 cavaliers, accompagnée d'artillerie et de 1 000 fantassins. Cette troupe, formant échelon avancé de gauche de l'armée du général Nogi jusqu'alors dissimulée derrière le rideau des détachemens de flanc du général Okou, s'était mise en mouvement dès le 27 février, et le 1er mars elle chassait de Sinminting les deux régimens de dragons russes. Les têtes de colonne de l'armée de Nogi suivaient, formant une série d'échelons, la gauche en avant, de manière à pouvoir se rabattre sur la droite russe en faisant face à l'Est. Le 3 mars, l'armée de Nogi déployée, précédée par un rideau formé de détachemens mixtes, marche sur Moukden dont elle n'est plus qu'à 15 kilomètres.

La cavalerie russe, incapable de percer le rideau, n'a pu donner aucun renseignement utile, si bien que le général Kouropatkine ne croit avoir affaire de ce côté qu'à une démonstration sans importance. Le 6 mars, il envoie encore à Pétersbourg des dépêches rassurantes, car sur tout son front, depuis le Sud de Moukden, jusqu'à l'Est de Tita, sur un espace de 80 kilomètres, partout les Japonais ont été repoussés avec des pertes considérables. Mais le 6 au soir, le danger apparaît. L'armée du général Kaulbars a dû changer de front en continuant le combat, donnant ainsi une preuve de solidité remarquable. Du 7 au 8 mars, les Japonais ne gagnent sur elle que 5 kilomètres. Mais le 9 au soir la bataille est définitivement perdue. Pourquoi la cavalerie russe n'a-t-elle pas agi en masse et par le feu comme celle de Sheridan à Five-Forks ?

Tout pouvait être sauvé ! Elle eût retardé le mouvement de Nogi et donné à Kaulbars le temps de former, face au Sud, des échelons, la gauche refusée. L'attaque japonaise, forcée de s'étendre au lieu de se resserrer, s'épuisait, la victoire russe devenait probable. Mais un autre point de vue est à considérer. Une armée sur la défensive est obligée de conserver de nombreuses réserves. Il lui est en effet difficile de discerner, au commencement d'une bataille, où se porteront les principaux efforts de l'ennemi. La grande force de résistance des fronts conduit à placer les réserves vers les ailes. Encore faut-il qu'elles soient composées de manière à pouvoir intervenir à temps. En raison de l'énorme étendue des fronts de combat, l'infanterie, qui ne se

déplace à travers champs qu'à raison de 3 kilomètres 500 mètres à l'heure, ne peut plus remplir le rôle de réserve générale d'armée et encore moins de réserve de groupe d'armées. Ce rôle appartient désormais à la cavalerie. Deux ou trois masses de 6 à 8 000 cavaliers bons tireurs, pourvus de mitrailleuses, de canons et d'obusiers, permettront au général en chef de parer à temps une attaque, ou de produire l'événement décisif. Ces dispositions appliquées à Moukden auraient changé la situation. Les 18 000 cavaliers pouvaient être ainsi répartis : 5 à 6 000 placés en réserve derrière l'aile droite de Kaulbars, au Nord de Soufantaï, entre le Liaho-ho et le Hung-ho avec garde-flanc d'une brigade à Sinminting, 8 000 près de Moukden, 4 000 vers le haut Hunho à l'Est de Foushoun; dans ces conditions, le mouvement des Japonais sur Sinminting était forcément retardé. Même en admettant que Sinminting fût pris le 1er mars, les 8 000 cavaliers de Moukden réunis aux 5 000 de la réserve de droite, pouvaient, avec leurs mitrailleuses et une partie de leur artillerie, contenir le front de l'armée de Nogi, tandis que leur masse aurait débordé son flanc et attaqué. Il est probable que le 3 mars, Nogi ne serait pas arrivé à 22 kilomètres de Moukden et que le village de Likouanpou, pivot du changement de front de l'armée de Kaulbars et attaqué depuis le 4 mars, n'aurait pas été cédé le 8 mars, par suite de la prise de Pakiatsou à 15 kilomètres plus au Nord. Le changement de front n'aurait pas eu ce caractère d'extrême urgence qui a produit un fâcheux mélange des unités, et il est bien probable que les Russes seraient arrivés à séparer l'armée de Nogi de celle de Okou. Le 8 mars en effet, les Japonais n'avaient pas encore pu s'emparer de la station de Machiopou sur le Hunho, à 10 kilomètres au Sud de Moukden. Les 4 000 cavaliers de la gauche auraient pu en même temps être rappelés à Moukden où ils auraient été placés en réserve générale dès le 4 mars. En admettant que les événemens aient été ce qu'ils furent, Moukden n'eût été qu'une bataille perdue sans désastre. Nous savons que la retraite, ordonnée le 8 mars, s'est opérée avec le plus grand ordre dans l'armée de Liniévitch à l'Est, ainsi que pour la gauche de l'armée de Bilderling, mais qu'un vide s'étant produit le 9 entre la droite de Bilderling et la gauche de Kaulbars, un détachement japonais pourvu d'artillerie s'était élancé vers le Nord par cette ouverture et avait canonné dans le dos les troupes de Kaulbars qui combattaient face

à l'Ouest. Ce fut la cause du désastre. Là furent pris la plus grande partie des 40 000 prisonniers, 3 ou 4 000 cavaliers en réserve à Moukden, envoyés rapidement pour fermer l'ouverture ou pour balayer le détachement japonais dont la force était insignifiante, auraient sauvé la situation.

Comment les Japonais, malgré l'infériorité numérique de leur cavalerie, en ont-ils tiré parti ? Dès le commencement de la campagne, ils ont employé pour la découverte des pointes d'officiers accompagnés d'un très petit nombre de cavaliers. Nous avons vu que le service de sûreté était assuré au moyen de petits détachemens mixtes, généralement disposés en échiquier et marchant sur un très grand front. Leur cavalerie était toujours soutenue à courte distance par de l'infanterie (derrière laquelle elle se repliait au besoin), le combat à cheval restant une exception des plus rares, tandis qu'elle employait sans cesse le combat à pied. Les Japonais n'ont pas commis la faute de demander à leur cavalerie des renseignemens qu'aucune cavalerie ne peut maintenant donner, quoique les règlemens partout en vigueur continuent à lui imposer le devoir d'éclairer le général en chef sur la composition des forces de l'adversaire. Les renseignemens de cet ordre étaient donnés par un espionnage organisé depuis plusieurs années en Corée et en Mandchourie. Les Japonais n'avaient pas perdu de vue que ce service ne peut pas s'improviser au moment d'une guerre. Seuls, les loisirs de la paix permettent de lui donner le développement nécessaire, pour que les renseignemens arrivent rapidement et sûrement. Une anecdote donnera la mesure de l'organisation. A la fin de février 1905, le quartier général de Kouropatkine était à Sahetoun, à 10 kilomètres au Sud de Moukden, près de l'embranchement à voie large construit pour relier Moukden à l'armée de l'Est à Fouchoun. Le général en chef avait résolu de prendre l'offensive le 25 février. La préparation des ordres avait lieu dans le plus grand secret. Le 25 février, on découvrit que ces ordres étaient connus d'un service d'espionnage organisé à Moukden par un officier supérieur japonais qui y résidait depuis fort longtemps. Le contre-ordre fut aussitôt donné.

Dans la bataille, les Japonais ont employé leur cavalerie d'une manière logique, c'est-à-dire comme une troupe dont le feu est le mode essentiel d'action et qui peut être portée à l'endroit voulu avec rapidité.

Le 15 juin, à la bataille de Télitzé (Vafangou) l'aile droite japonaise, vigoureusement attaquée et débordée par des forces considérables, était compromise. Quoique renforcée à deux reprises, elle était sur le point de succomber, lorsqu'un fort détachement de cavalerie réussit à tourner le flanc gauche des Russes et à l'attaquer à revers. Les Russes furent ainsi arrêtés; les Japonais profitèrent du répit : ainsi leur cavalerie décida de la victoire. A Moukden, ils ont formé un corps de cavalerie sous le commandement du général Akiyama. Il a 40 escadrons, 12 mitrailleuses, une batterie à cheval et 1 000 fantassins. Il débouche du Hunbo le 26 février; le 1er mars, il est à Sinminting, à 60 kilomètres au Nord, formant l'échelon avancé de gauche de l'armée de Nogi, puis il se rabat sur le Nord de Moukden en débordant constamment la droite russe qui résiste au mouvement enveloppant. Une brigade du 16e corps, tirée de la réserve générale à Moukden et envoyée au garde-flanc est sur le point de périr. Elle s'est battue enveloppée, ayant été attaquée de front par l'infanterie de Nogi et à revers par la cavalerie. Elle ne put rejoindre l'armée que le 5 mars. Le 9 mars, la cavalerie japonaise parvient à couper le chemin de fer entre Moukden et Tiéling, elle harcèle sans arrêt les Russes en retraite et s'empare de grandes quantités de matériel. Nous avons vu précédemment que la déroute survenue à la droite russe avait été produite par l'action d'une force de cavalerie, qui avec l'artillerie s'est jetée entre les armées de Bilderling et de Kaulbars.

La cavalerie japonaise, malgré son infériorité numérique, a donné, grâce à son emploi rationnel, ce qu'on pouvait en attendre.

Les progrès de l'artillerie avaient fait penser que son rôle dans la bataille serait décisif. Il n'en est rien. Son rôle n'est qu'important. La puissance de destruction des nouvelles pièces sur des troupes à découvert a produit cet effet immédiat, qu'elles se sont dérobées à la vue avec un soin extrême, ont remué de la terre aussi bien dans l'attaque que dans la défense et presque constamment ont manœuvré pendant la nuit. Dès les premiers engagemens, ces nécessités se sont imposées avec une telle force que les procédés de combat de toutes les armes ont été aussitôt modifiés. Rappelons d'abord la composition de l'artillerie des deux partis.

L'artillerie russe était sensiblement supérieure à l'artillerie japonaise. Son canon de campagne à tir accéléré et sans recul emploie deux projectiles. Un shrapnell et un obus chargé en poudre brisante. Sa trajectoire plus tendue que celle du canon de montagne japonais lui donne une portée plus grande. L'armée russe s'est également servie d'artillerie lourde, de pièces de siège, et même de mortiers.

L'artillerie des divisions actives japonaises est du modèle Arizaka, du calibre de 75 millimètres à tir accéléré. Le recul se fait sur des freins élastiques, mais le canon doit être repointé à chaque coup. Le canon de montagne de même calibre est une pièce légère dont la portée efficace ne dépasse pas 3 300 mètres. Enfin les divisions territoriales disposent d'un obusier de bronze adhérent à une plate-forme. Tout le système saute en arrière au départ du coup. Il est remis en batterie au moyen de roues mobiles qui sont glissées sur deux fusées. Ces obusiers sont portés sur des sortes de brouettes traînées à la bricole par leurs servans. Ce dernier matériel est très médiocre, il a cependant été utilisé partout.

L'invisibilité est devenue une condition essentielle : tel est le fait dominant de toute la guerre. Lorsque des batteries se laissaient voir, ou que leurs emplacemens étaient repérés, elles se trouvaient, en quelques instans, mises dans un tel état, qu'il n'était pas possible de les retirer du champ de bataille. Les épaulemens, quand ils étaient visibles, n'ont pas suffi à empêcher les batteries d'être réduites au silence. Aussi, dès la bataille de Vafangou (14 juin 1904), les artilleries des deux partis n'ont-elles plus employé que le tir indirect. Comme, d'autre part, le terrain en arrière était battu par les gerbes des shrapnells sur de grandes profondeurs et que le tir progressif était constamment employé, il a fallu la plupart du temps maintenir les attelages abrités à 800 et 1 000 mètres des batteries. Le ravitaillement en munitions n'a généralement été possible qu'à bras d'hommes. C'est là un fait très important sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention.

Lorsque le combat est engagé, le déplacement de l'artillerie devient difficile. Le desideratum de faire appuyer de près les attaques de l'infanterie par des batteries d'accompagnement ne peut se réaliser que dans des circonstances exceptionnelles et ceci ramène à l'emploi de l'artillerie en grandes batteries. Les

Japonais ont obtenu des résultats importans en l'engageant tout entière dès le début et en l'employant en masses. A la bataille du Yalou, ils ont formé des batteries de 30 à 36 pièces et, à Vafangou, une batterie de 110 pièces fut placée au pivot du mouvement tournant. « Elle a, dit le rapport, dominé le champ de bataille. Placée en face de la droite russe, son tir d'enfilade a détruit les batteries de l'aile gauche. Les grands résultats obtenus par l'artillerie japonaise furent le résultat de la concentration des feux de plusieurs batteries sur le même objectif. Il est clair que ces dispositions tendent à augmenter les difficultés du réglage du tir. Les commandans de batterie sont constamment obligés de se tenir loin de leurs pièces. Souvent les observateurs japonais montaient dans les arbres d'où ils communiquaient à la voix avec les servans, ou encore ils se portaient à la crête masquant la batterie et se reliaient avec elle soit par téléphone soit par des signaux exécutés avec des fanions ou des disques. Les distances ordinaires de combat ont oscillé aux environs de 3 000 mètres. Aussi bien du côté russe que du côté japonais, le tir avait généralement lieu par salves de batteries. La rafale dont il a été tant parlé depuis l'adoption des pièces à recul sur affût n'a jamais pu être employée. La rapidité du tir des pièces n'est utilisée que dans des cas très rares. La difficulté du ravitaillement en munitions en est cause. Bien souvent l'artillerie des deux partis espaçait ses salves de trois minutes en trois minutes. Souvent même les intervalles étaient plus longs et il est arrivé fréquemment qu'une partie de l'artillerie de l'armée a été forcée d'arrêter son feu pendant plusieurs heures, pour ne pas épuiser complètement les sections de munitions de l'arrière. L'absence d'objectifs suffisamment distincts et la nécessité d'économiser les munitions ont fait souvent dégénérer le feu en un bombardement régulier et lent. »

Pour mieux fixer les idées sur la manière dont l'artillerie a été employée, entrons dans quelques détails. Le 9 juin 1904, le général Stakelberg est bivouaqué sur une position défensive organisée au Sud de la station de Vafangou. Il dispose de 29 bataillons, 23 escadrons, 82 pièces. Un détachement avancé, composé de la majeure partie de la cavalerie, une batterie à cheval, une brigade de tirailleurs et la 1re batterie de la 1re brigade d'artillerie s'étend de Lidiadine à Tchidiatoun, sur un arc de cercle de 6 kilomètres, et fournit les avant-postes. Les 11 et 12 juin, les

Japonais tâtent le front par de petits engagemens. Le 13, à dix heures du matin, ils dirigent, sur le centre du dispositif, 6 bataillons, 6 escadrons et une batterie de montagne. Les avant-postes russes se replient en combattant. Le 14 juin, leur corps avancé se replie à son tour. Stakelberg se propose d'attirer l'ennemi sur sa position, de l'y user et de le battre par une contre-attaque. La position qu'il a choisie est à cheval sur un cours d'eau qui coule du Nord au Sud. Le secteur Ouest est attribué à la 9e division, celui de l'Est à la 1re division. Dans le secteur Ouest, des tranchées pour infanterie et des épaulemens pour deux batteries enterrées ont été construits. Dans le secteur Est, en arrière de la crête topographique, sont des épaulemens pour trois batteries. Des chemins d'accès ont été ouverts. Sur le flanc du mamelon que devait occuper l'artillerie, des tranchées sont établies jusqu'au fond de la vallée. Elles se relient vers l'Est avec une autre ligne de retranchemens d'infanterie. Le mouvement de repli du corps avancé commence à six heures du matin. La batterie d'artillerie protège le mouvement qui se fait lentement, d'abord par le 1er régiment de tirailleurs et un régiment de dragons, puis par le 2e régiment qui gagne en plusieurs colonnes l'emplacement désigné. A neuf heures, l'artillerie russe, voyant l'artillerie japonaise prendre position, disparaît avant d'avoir été canonnée. Le 2e régiment se retire alors par échelons. Jusqu'à ce moment, tout se passe dans le plus grand ordre. A droite, la 9e division a déployé un régiment de tirailleurs. Les hommes sont couchés à 10 mètres en arrière des tranchées qui suivaient la crête. Une compagnie occupait le village de Tafanchiou mis en état de défense. Le reste de la division (deux régimens) était rassemblé dans la vallée à l'Est de Sizan. Les Japonais mettent en action une batterie de leur avant-garde. Avant d'ouvrir le feu, cette batterie a envoyé ses avant-trains au loin, derrière un village. Les deux premiers obus éclatent en avant de la position du général Guerngross qui commande l'avant-garde, les deux autres en arrière et la batterie japonaise passe immédiatement au tir d'efficacité. Le général est blessé. Les Russes amènent à bras les batteries sur leurs emplacemens. Une des batteries règle le tir. Les deux autres passent avec elle au tir d'efficacité qui éteint le feu de la batterie japonaise, dont les servans abandonnent les pièces, pour se réfugier dans le village où les Russes les surveillent. Vers une heure et demie, deux

autres batteries japonaises interviennent à environ 3500 mètres; leur tir est sans effet; mais une autre batterie, dont on ne distingue que par momens la lueur, ne peut pas être repérée. Ce groupe devient immédiatement très dangereux. Il tire d'après les indications données par les fanions placés fort loin sur les hauteurs voisines. Les projectiles éclatent à bonne hauteur. En peu d'instans, la 4e batterie russe est privée de tous ses officiers, et les autres batteries doivent cesser leur feu. Alors l'infanterie japonaise commence à s'infiltrer dans la vallée. Par petits groupes, les tirailleurs arrivent à former une ligne de feu au pied des hauteurs, puis progressent lentement en rampant. Le 1er régiment tente une contre-attaque. Il subit les pertes les plus graves: son colonel est tué; ses débris remontent les pentes et rentrent dans les tranchées. De leur côté, les Japonais restent cramponnés aux abords de la crête et, pendant toute la nuit, organisent la défense du terrain conquis. Le lendemain, 15 juin, le général Stakelberg exécute son projet de contre-attaque contre la droite japonaise. Il établit deux régimens sur un front de trois kilomètres et forme une colonne d'attaque, comprenant les 1er, 2e, et 3e régimens de tirailleurs et trois batteries et demie. La 2e brigade de la 39e division est gardée en réserve générale. Le reste de l'artillerie est réparti sur le front et, de chaque côté des pièces, on place quatre plateaux de 6 projectiles chacun. Mais dans la nuit, ainsi qu'il a été dit précédemment, les Japonais ont réuni vis-à-vis de la droite russe une batterie de 108 pièces, placée au pivot du mouvement tournant qu'ils ont déjà commencé.

Entre sept heures trente et huit heures, les 3e et 4e batteries russes sont hors de cause. A huit heures trente, l'infanterie japonaise attaque le front, sans succès. A neuf heures, le général Stakelberg lance sa contre-attaque. Les 2e et 3e régimens se déploient, gardant trois compagnies en réserve partielle. Le 1er régiment forme la réserve générale. La ligne d'attaque s'avance par sections, formées en lignes denses de tirailleurs qui s'arrêtent de temps à autre pour exécuter des feux de salve. Mais, en quelques instans, les pertes sont telles, que toute cette tactique de terrain de manœuvre s'effondre. Les hommes ne tardent pas à former de petits essaims qui, après chaque bond, viennent se reformer en ligne. Les Russes atteignent ainsi le pied des pentes, et sont alors pris de flanc par les feux d'une certaine force de cavalerie. Ils ne peuvent aller plus loin, et restent couchés dans

l'angle mort, jusqu'au moment où la retraite est ordonnée (une heure et demie) en raison du mouvement débordant des Japonais. La 4ᵉ batterie dut être abandonnée, les attelages ayant été tués. C'est d'ailleurs ainsi que les Russes ont laissé tant de canons aux mains de l'ennemi.

L'artillerie a quelquefois produit par surprise de grands effets sur des troupes qui, croyant être abritées, ont commis la faute de garder des formations compactes, au lieu de s'espacer par fractions. Le 9 juillet dans une vallée, près de Gaïtchou, les Japonais, avaient rassemblé de l'infanterie formée en masses. Une batterie russe de trente pièces, placée en arrière d'une colline, dirigea sur ces troupes un feu indirect concentrique et produisit en quelques instans des ravages considérables. Quand des réserves approchent de la bataille, il est toujours dangereux de les maintenir massées. Elles doivent être formées en ordre demi-déployé avec des intervalles entre les unités.

Souvent l'artillerie a suffi à elle seule à rendre infranchissables, pendant le jour, des zones de terrain considérables. Le 23 juillet à Tatchitsao, les Russes occupaient une ligne retranchée de 16 kilomètres en avant de laquelle, à 4 ou 5 kilomètres, se trouvaient des postes d'avant-garde également retranchés. Les Japonais attaquent ces avant-postes qui se replient sur la position principale. Le 24, toute l'artillerie japonaise entre en action et canonne pendant quinze heures sans interruption. Les Russes n'ont mis en ligne que deux régimens d'infanterie et quelques batteries. Après cette canonnade, les Japonais lancent leur infanterie, le feu de l'artillerie l'écrase, elle échoue. Les Russes commettent alors la faute de faire une contre-attaque à la baïonnette. Un régiment perd 500 hommes en quelques instans, et il est forcé de se coucher sur place pour éviter une destruction totale. Il ne put se replier qu'à la nuit. Pendant ce temps, le 1ᵉʳ corps russe maintenait toute la journée l'ennemi sur son front, avec six batteries appuyées à l'aile extérieure par deux batteries d'une division de cavalerie. Pas un seul homme d'infanterie n'est engagé, et cependant les Japonais ne purent pousser leur infanterie à moins de 3 kilomètres des batteries. A mesure que la guerre se prolonge, on constate que, pendant le jour, l'artillerie mène la bataille, tandis que l'infanterie agit surtout de nuit.

La bataille de Lyao-Yang a duré du 29 août au 2 septembre sans que les batteries des deux partis aient fait autre chose que

du tir indirect. Les batteries russes souffrirent peu. Contre les shrapnells les servans se terraient et le tir était suspendu, de sorte que la lutte d'artillerie fut rarement simultanée. Dans quelques cas, des batteries russes, que les Japonais paraissaient avoir repérées, changèrent de place dans les intermittences du feu et échappèrent ainsi à la destruction. Deux batteries russes subirent une fois de grandes pertes, parce qu'ayant opéré un déplacement, elles avaient creusé des fossés insuffisans.

Contre les tranchées, les Japonais employaient simultanément les shrapnells et les obus à explosifs. Ces derniers ne produisaient guère d'effet. Leur détonation est violente, mais les troupes s'y habituent vite, de sorte qu'ils n'agissent même pas sur le moral. Il est maintenant reconnu que les explosifs ne doivent être employés qu'avec des obus de grande capacité.

La consommation de munitions a dépassé de beaucoup toutes les prévisions. Pour fixer les idées, citons un seul chiffre. Le 23 juillet, à Tachichiao, 3 batteries russes (24 pièces) tirent 7402 coups. L'une des batteries a tiré 4008 coups, soit 502 coups par pièce.

La nécessité d'une artillerie plus puissante que l'artillerie de campagne s'est manifestée dès le commencement de la guerre, aussi bien du côté russe que du côté japonais. Les Russes ont même utilisé des mortiers. A Lyao-Yang, 6 batteries de mortiers étaient réparties, par deux, dans les 7e, 10e et 3e corps. Leur faible portée ne permit d'en utiliser que 4. Toutes les fois que les circonstances l'ont permis, des pièces de siège ont été amenées sur le champ de bataille. Le 2 septembre, à Lyao-Yang, le général Okou attaque au centre par le chemin de fer. Son artillerie est groupée par division. Des canons de 15 centimètres avaient été amenés sur trucs. Le 3 septembre, grâce à l'action de cette artillerie de gros calibre, le général Okou put porter son artillerie de campagne jusqu'à 1200 mètres des lignes russes. Les deux infanteries se fusillaient à 800-600 mètres. Cependant, malgré la superposition des feux d'artillerie et de mousqueterie, les Japonais n'arrivèrent pas à dominer le feu des tranchées. A dix heures et demie, ils donnèrent un assaut désespéré. Ce ne fut qu'un affreux carnage et la situation resta la même jusqu'à la nuit. Il fut reconnu que l'artillerie de gros calibre n'était pas assez nombreuse.

Dans l'organisation défensive du champ de bataille de Mouk-

den, des batteries de canons de siège ont été placées en face de la station de Shahopou. Dans la nuit du 28 février, malgré les projecteurs électriques japonais, les Russes s'emparent de la tête de pont du Chaho et s'y maintiennent. Ils n'ont évacué cette position que le 7 mars sur l'ordre de Kouropatkine.

Pendant la bataille, il a été quelquefois fait usage de ballons. Le 28 août, les Russes, au moyen d'un ballon captif, ont pu rectifier le tir de leur artillerie. En général, ils ont été peu utilisés.

L'artillerie de gros calibre comme le mortier sont maintenant indispensables aux armées de campagne. Il faut prendre son parti de cette nécessité. Il en est de même des mitrailleuses. L'infanterie comme la cavalerie doivent en être pourvues. Elles sont d'un emploi constant, car elles permettent de tenir solidement des espaces étendus avec peu de monde.

« Quiconque, à l'heure actuelle, croit encore à la valeur des positions est d'avance marqué au front par le démon de la défaite. Avec les armes actuelles, la mobilité permet seule d'échapper à la destruction. Qui se fixe est écrasé, et lorsque, dans la bataille de 40 à 50 kilomètres de front, le général aura réussi à immobiliser son adversaire sur des positions, la victoire ne sera plus qu'une question d'heures, elle ne saurait lui échapper. »

Ces lignes ont été écrites dans la *Revue de Paris* du 15 juin 1898. La méconnaissance de ces vérités a valu à l'armée russe une suite ininterrompue de défaites. Sa persistance à s'accrocher à des positions fit croire pendant quelque temps que les états-majors n'ayant aucune confiance dans l'aptitude du soldat russe au combat de tirailleurs voulait le tenir en main sur des positions défensives, ou bien le lancer en ordre compact droit sur l'ennemi, dans des attaques à la baïonnette. A partir du 26 août 1904, l'infériorité numérique de l'armée russe ne pouvait plus être invoquée comme la raison de cette défensive. A la bataille de Lyao-Yang les Russes ont 220 000 hommes et 600 pièces, les Japonais 190 000 hommes et 500 pièces. A la bataille de Moukden, le 25 février 1905, les Russes ont 380 000 hommes et 1 400 pièces, les Japonais 320 000 hommes et 954 pièces; soit 60 000 hommes de moins que les Russes. On est donc obligé de reconnaître que la conception russe de la guerre est celle de la défensive sur des positions organisées, suivie de contre-attaques. Tenir solidement des lignes d'ouvrages

et de tranchées, y user l'assaillant, puis, le moment venu, se jeter sur lui à la baïonnette pour écraser ses débris, telle est la tactique qui, depuis le commencement jusqu'à la fin de la guerre, n'a pas cessé d'être en honneur. Deux faits montrent à quel point ces principes faux étaient profondément entrés dans l'esprit des généraux. Le 25 août, le commandant du 10e corps avait résolu de prendre l'offensive le lendemain à six heures du matin. Les Japonais le devancèrent et attaquèrent à cinq heures du matin. Un général rencontrant un attaché militaire étranger lui dit: « C'est bien heureux qu'ils nous aient attaqués avant notre départ, car si nous nous étions rencontrés en marche tous les deux, que serait-il arrivé? Nous aurions dû nous battre sans positions! »

Le 2 septembre, l'ordre de retraite est donné. Avant de commencer son mouvement, la réserve est lancée en dehors des ouvrages pour attaquer les Japonais à la baïonnette. Elle perd ainsi 1 800 hommes, tout à fait inutilement, puis rentre dans les tranchées pour les évacuer ensuite dans la nuit.

L'armée russe n'a voulu profiter d'aucun enseignement des dernières guerres. Le culte de la baïonnette est poussé si loin, qu'en toute circonstance elle reste fixée au bout du fusil. Par tous les moyens les chefs essaient de persuader aux soldats qu'ils doivent surtout mettre leur confiance dans la baïonnette. Ils lui répètent les paroles de Souvaroff. « La balle est folle, la baïonnette seule est sage. » Sous le rapport de la conduite du feu, l'hérésie n'était pas moindre; jusqu'à la fin d'août 1904, les Russes ont exécuté des salves, comme au temps d'Apraxine.

L'utilisation du terrain s'est la plupart du temps bornée à l'occupation des ouvrages et des tranchées. Celles-ci, au lieu d'être étroites et profondes comme les tranchées des Boers, étaient généralement trop larges et insuffisamment creusées. Les Russes n'ont tenu aucun compte de l'expérience de la guerre sud-africaine. Cette guerre avait prouvé que la puissance du fusil à tir rapide est telle, qu'il n'est pas nécessaire de garnir les tranchées avec des hommes coude à coude. Un tireur tous les deux mètres suffit. Au delà de cette proportion, les hommes se gênent, le tir est moins efficace, on expose un personnel plus nombreux à l'action de l'artillerie. L'économie d'effectif alors réalisée permet de garder de plus fortes réserves et de renforcer les ailes qui plus que jamais sont les points faibles. Les Russes, toujours hantés par la crainte de voir leur front forcé, encombraient

leurs tranchées. Les soldats s'y trouvaient quelquefois sur deux rangs, donnant ainsi prise à l'action des shrapnells. Cette passion des positions s'est partout manifestée. A la bataille de Lyao-Yang, le général Kouropatkine tenait la victoire dans sa main. L'armée de Kouroki était épuisée. Les Russes avaient de très fortes réserves intactes. Il suffisait de les mener à l'attaque. La déroute de la division Orloff n'était qu'un épisode de bataille. Le commandement russe s'est-il laissé influencer par cet incident? En tous cas, au lieu d'attaquer, l'armée a été reportée sur des positions organisées en arrière. Il est inutile d'entrer dans plus de détails. La tactique russe ne peut nous donner aucun enseignement. Du côté japonais, c'est autre chose.

Nous avons vu que la prise de contact éloignée se faisait au moyen de reconnaissances d'officiers, généralement accompagnés de quelques cavaliers. Mais la zone d'exploration est préalablement fouillée par des espions. Un rapport russe, en date du 21 juillet-3 août 1904, s'exprime ainsi : « En avant des troupes, marchent toujours des Chinois qui fouillent le terrain avec le plus grand soin, car la moindre négligence les expose à une mort immédiate.

« A cet effet, dans les villages, les Japonais enlèvent aux familles chinoises le père et les fils. Ils gardent le père comme otage tandis qu'ils envoient les fils espionner. Généralement, ils envoient deux frères dans la même direction, mais à différens momens, pour contrôler à leur retour les renseignemens de l'un par l'autre. En cas de désaccord, leur père est mis à mort. Dans toute la zone d'approche de l'adversaire, un réseau d'espions du pays est déployé. Ils ont pour mission de suivre tous les mouvemens des Russes. La mort punit non seulement la trahison mais encore un renseignement inexact. Derrière les espions, viennent de petites patrouilles de cavalerie doublées par de l'infanterie. C'est ainsi que, pour trois ou quatre cavaliers, il y a toujours quatre ou cinq fantassins. Quand les cavaliers prennent le trot, leurs ombres (soldats d'infanterie) courent derrière eux. Après les patrouilles viennent les détachemens de tête, puis les troupes formées en petites colonnes, avec de grands intervalles entre elles. Ordinairement la cavalerie ne marche pas en avant de l'infanterie, mais en arrière des détachemens de tête. Elle sert à couvrir l'artillerie en avant et sur les flancs. Quand un déta-

chement choisit une position, lorsque les espions ont fouillé le terrain et annoncé qu'il n'y a pas de Russes à proximité, les fractions avancées se déploient en chaînes et se portent sur l'emplacement où elles se couchent en position de combat. Alors seulement arrivent les forces principales et, aussitôt, on commence à creuser les tranchées. Le travail est très rapidement mené. En même temps, les distances des points remarquables en avant et sur les flancs sont exactement mesurées, principalement les endroits où les Russes pourraient établir une ligne de feu. Toute la zone en avant est divisée en carrés sur des planchettes à pied préparées d'avance et sur lesquelles les points remarquables sont dessinés, en indiquant en regard la distance, le numéro du carré et la hausse à employer. Ces planchettes sont ensuite placées dans chaque tranchée, et les officiers indiquent à tous les soldats quel est le signe de la planchette qui correspond à l'objet réel du terrain. Les sapeurs creusent les communications vers l'arrière, établissent des chemins, construisent des passerelles, posent le téléphone et installent sur les hauteurs des postes de signaux. Ils se servent d'héliographes, du feu, de la fumée, de fanions, de lanternes. On emploie comme signaleurs des Chinois spécialement dressés, bien payés et qui reçoivent des revolvers. Sur les routes que doit suivre l'ennemi, on établit des embuscades. Elles comprennent deux parties. La première appelée « la porte » est formée par quelques tirailleurs qui doivent laisser passer librement l'adversaire sans donner aucun signe de leur existence ; la seconde est constituée par le gros de la troupe. Lorsque la reconnaissance ennemie arrive près de la position, elle est signalée et reçue par les feux rapides, et lorsqu'elle se replie, elle est à son tour attaquée par la « porte. »

Dans les premiers combats, l'infanterie japonaise avait mis en pratique les prescriptions de ses règlemens calqués sur ceux des armées européennes; mais, dès le mois de juillet 1904, elle abandonne pour toujours ces vieux procédés. Le 15 juin à Vafangou, l'infanterie s'était avancée à l'attaque sur quatre lignes, les deux premières en tirailleurs, la 3e ligne sur deux rangs, la 4e ligne en colonnes de compagnie. Elle exécutait ainsi la fameuse attaque décisive, tant prônée par la vieille école. Les pertes furent si écrasantes que jamais plus ce procédé ne fut employé. Les débris de ces troupes intrépides ne purent qu'atteindre l'angle mort des positions russes, et durent y rester

couchées jusqu'à la nuit, moment où les Russes se mirent en retraite.

« Vous êtes sans doute étonné — dit un officier japonais, à un officier français, à la fin de la bataille de Lyao-Lyang ! — des différences qui existent avec ce que vous avez pu voir chez vous en temps de paix. Nous ne l'avons pas moins été nous-mêmes, car vous savez que nos règlemens sont identiques à ceux des armées européennes ; aussi nous avons commencé à manœuvrer selon les livres et c'est ainsi qu'on nous a fait enlever les lignes de Nan-Chan, le 27 mai, en une seule journée ! Mais au prix de quelles pertes ! Notre 3e division, qui était à gauche et ne bénéficiait pas du secours des canonnières embossées dans la baie de Kintchéou, fut décimée. Cette leçon nous profita et, grâce à l'expérience acquise, nous sommes arrivés à marcher moins vite et à nous couvrir davantage. »

La caractéristique de la tactique japonaise est en effet un emploi minutieux des couverts. « Les Japonais utilisent le terrain d'une façon idéale, dit un rapport russe. Pendant le combat, on ne voit jamais, non seulement les mouvemens de leurs réserves, mais même les bonds de la chaîne. On peut dire qu'ils font corps avec la terre, et il s'est présenté des cas où leurs troupes ont rampé sur le sol pendant des centaines de mètres, simplement afin de ne pas trahir leur présence. Dans tous les combats, les flancs sont l'objet de la plus grande attention ; ils sont depuis longtemps convaincus que, dans la plupart des cas, il est impossible de percer le front et qu'il est nécessaire d'opérer par mouvemens tournans ; en conséquence ils estiment que ces derniers sont les plus dangereux. Par suite, ils ont toujours de fortes réserves sur les flancs, non seulement pour s'opposer à l'enveloppement de la part de l'ennemi, mais aussi pour envelopper eux-mêmes le mouvement tournant de l'adversaire et arriver à le paralyser. Les Japonais n'engagent pas volontiers leurs réserves. Ils renforcent et condensent la chaîne autant que le permettent le terrain et les couverts. Ces derniers sont utilisés dans la perfection et, si nous employions comme eux le tir dur des zones, leurs pertes ne dépasseraient pas celles dues au hasard. Pendant le jour, ils évitent d'une façon absolue l'attaque à la baïonnette et se rendent compte de sa puissance quand elle est employée par les Russes. A cet effet, les chaînes se portent rapidement en arrière devant la charge, ou bien s'ouvrent sur le

côté de manière que les fractions qui attaquent soient accueillies par les feux rapides des troupes en arrière. Cette manière de faire a été confirmée, comme on le sait, par la neutralisation de l'attaque du 11e régiment de tirailleurs de Sibérie Orientale dans le combat de Kioulentchen. »

Dans l'attaque, le fantassin japonais n'a pas de sac. Il porte le fusil, cartouches, bidon, pelle-bêche, vivres, la toile tente-abri en bandoulière de gauche à droite.

Voici les principes généraux de l'attaque. Le terrain ayant été reconnu de jour par des éclaireurs peu nombreux, la marche d'approche s'exécute de nuit. A la fin de la nuit, les tranchées sont creusées, les troupes s'y abritent ayant en avant d'elles des tirailleurs qui se sont également creusé des abris. La marche est reprise dans la nuit suivante. Les troupes de deuxième ligne viennent occuper les tranchées abandonnées par les précédentes, et ainsi de suite. Sous la protection des batteries, la ligne de combat arrive ainsi à petite distance. Le feu n'est employé qu'à courte portée. La ligne avancée est peu à peu renforcée à son maximum. Alors l'attaque se produit, généralement de nuit, par une marche exécutée autant que possible sans arrêt.

Un ancien officier français qui venait de faire la guerre pendant plus d'un an, comme volontaire dans un commando boer, et devenu par dilettantisme correspondant de guerre à l'armée du général Okou, a suivi sur la ligne de feu un des plus sanglans épisodes de la bataille de Liao-Yang. Son récit donne une idée nette de la tactique employée. « Dans la nuit du 28 au 29 août, les Japonais se rapprochent des positions russes. Le 29, la marche fut suspendue pendant la journée et ne reprit qu'à la nuit tombante. Les 3e et 5e divisions avaient reçu l'ordre de s'emparer des lignes de Chiouchanpou, à 5 kilomètres au Sud-Ouest de Lyao-Yang. Elles disposaient de 20 000 hommes d'infanterie, 36 pièces de montagne et 36 obusiers de campagne, soit 108 pièces. Le 30 avant le lever du jour, le 1er bataillon du 41e régiment d'infanterie, appuyé par le reste du régiment, se porte contre les tranchées qui garnissaient un piton situé à l'extrême gauche des Russes et les enlève à la baïonnette après un sanglant combat. La 3e division, de son côté, avait commencé sa marche d'approche pendant la nuit. Les fantassins s'avançaient sur plusieurs lignes déployées, échelonnées en profondeur. La direction était à gauche, les lignes successives devaient

rester perpendiculaires à la voie ferrée et conserver rigoureusement leur alignement. Le fouillis inextricable du gaoliang (sorgho) et l'obscurité constituaient une difficulté sérieuse; aussi un peu avant l'aurore, la première ligne ne se trouvait encore qu'à deux kilomètres des positions russes... Là elle s'arrêta et creusa de suite des tranchées pour se trouver protégée au lever du jour contre l'artillerie russe, éloignée de 2300 mètres environ. Les bataillons disposaient, à cet effet, des outils de sac analogues aux nôtres et des outils de bataillon, portés par quatre chevaux de bât du train de combat. Le 30, à cinq heures et demie du matin, commence le duel d'artillerie, poursuivi toute la journée sans grand résultat. La 3e division reste terrée dans ses tranchées de la plaine sans bouger. La 5e division au contraire, profitant des abris naturels et de l'occupation du piton situé à la gauche russe, essaie d'attaquer. Elle est ramenée après avoir éprouvé des pertes considérables. » Dans la nuit du 30 au 31, la 5e division recommence l'attaque, et, cette fois, enlève d'assaut deux mamelons, qui furent pris et repris trois fois. Dans cette sanglante mêlée, deux compagnies du 41e sont détruites. Les survivans du 1er bataillon réussissent à se cramponner à la position. Ils sont renforcés par le reste du régiment et notre officier dilettante les a rejoints. Laissons-lui la parole : « — Vous arrivez bien, me dit le capitaine de la compagnie de tête; le maréchal Oyama a prescrit, pour faciliter le mouvement enveloppant de la première armée, d'enlever la position russe avant la nuit. L'attaque générale va avoir lieu bientôt. Nous la seconderons tant bien que mal en fusillant ces tranchées en face de nous; malheureusement, on n'a pu traîner de canons jusqu'ici.

« Confortablement installés derrière de gros rochers, nous braquons nos jumelles sur la plaine. Tout à coup, au revers d'un talus, une mince ligne jaune apparaît. Ce sont les fantassins japonais qui ont mis sac à terre et commencent l'attaque. Pour cette attaque, on a fractionné les lignes en petits groupes de douze à vingt hommes, placés sous le commandement d'un officier ou d'un gradé. A chacun de ces groupes, on a fixé le point de la position ennemie où il doit parvenir : c'est la seule indication qu'il recevra du commandement. La première ligne bondit hors des tranchées. Les chefs de groupes se jettent en avant, courant de toutes leurs forces jusqu'à la ride de terrain

la plus proche où ils se couchent à terre. Leurs fractions les suivent, sans observer, aucun ordre, chaque homme ayant pour unique préoccupation d'arriver le plus vite possible à l'endroit où il pourra s'aplatir. Je fixe ma lorgnette sur une de ces sections. Elle traverse d'abord une plantation de sorgho sans être découverte par l'ennemi, mais la voici qui débouche dans un champ de fèves. Les points jaunes se précipitent, un homme tombe, se relève, fait quelques pas, puis retombe définitivement. Deux autres se tordent à terre, un quatrième tâche vainement de regagner le couvert que ses camarades viennent de quitter, il roule à côté des trois autres blessés. Maintenant, devant toute la position russe, on distingue le fourmillement khaki se rapprochant par bonds. Les hommes suivent le chef, le chef choisit l'abri en avant et le cheminement à suivre pour s'y rendre. Souvent, profitant de couverts favorables situés en dehors de leur axe de marche, on voit des groupes obliquer à droite et à gauche, prendre la même route que la fraction voisine et revenir ensuite à leur direction primitive. Aussi, dès le premier arrêt, le bel alignement du début est brisé. On aperçoit les sections disséminées sur le glacis, les unes couchées, d'autres rampant, d'autres en pleine course. Les neuf cents mètres à parcourir jusqu'aux défenses accessoires des Russes, sont franchis de la sorte et c'est là seulement que ce qui reste de la première ligne japonaise, se reforme à l'abri du talus de terre maladroitement élevé par les Russes pour protéger leurs fils de fer.

« Lorsque la première ligne d'assaillans est arrivée à moitié chemin de son objectif, la deuxième ligne quitte à son tour les tranchées où elle est restée abritée et se lance sur le glacis, utilisant le terrain et marchant comme la première. La troisième ligne suit la seconde et ainsi de suite. Six colonnes successives montent la côte semée de cadavres et de blessés et l'une après l'autre viennent s'abriter derrière le talus protecteur à 100 mètres des tranchées ennemies. Pendant ce temps des volontaires coupent les fils de fer sous la bouche même des fusils russes. En rampant, ils réussissent à ouvrir des passages à travers les défenses accessoires, mais bien peu de ces héros rejoignent leurs camarades! La compagnie portée à côté de moi tire aussi vite qu'elle peut, les Russes augmentent egalement l'intensité de leur feu, les hommes tombent autour de nous. Mais on n'entend plus ni

le sifflement des balles, ni le crépitement de la mousqueterie, ni les grondemens plus lointains du canon. Debout maintenant pour mieux voir, nous n'avons d'attention que pour le combat acharné qui se livre à 800 mètres de nous. Toute la ligne japonaise est illuminée par l'éclair de l'acier sortant des fourreaux. C'est la dernière phase, c'est l'assaut. Les officiers une fois de plus quittent l'abri au cri de « banzaï! » répété par tous les assaillans. Ils progressent péniblement, mais sûrement, malgré les réseaux de fil de fer, les trous-de-loup et la fusillade inexorable; des unités sont détruites: d'autres les remplacent; le flot s'abat par instans, mais avance toujours. Les voilà à quelques mètres des tranchées. Alors du côté russe, la longue ligne grise des fusiliers sibériens se dresse à son tour, envoie une dernière salve sur l'ennemi et descend en courant le revers de la montagne. Notre compagnie redouble son feu sur l'adversaire en retraite, puis elle quitte ses abris et court à la poursuite. Le feu de la position en échelon nous prend en flanc. La compagnie est décimée en un instant. Le capitaine a son képi traversé par une balle, le sous-lieutenant est blessé à la main, le lieutenant tombe raide, la tête fracassée. Les sous-officiers ramènent péniblement leurs sections derrière la crête protectrice, mais la bataille est gagnée, l'assaut a duré exactement une heure dix minutes. Les Russes ne tiennent plus que quelques points de la ligne pour opérer leur retraite à la faveur de la nuit. »

Marcher et attaquer la nuit, se terrer pendant le jour, telles sont les caractéristiques essentielles de la tactique actuellement imposée par la puissance des armes. Dans l'offensive, l'outil de pionnier est devenu indispensable à chaque fantassin. Il doit être exercé à creuser la terre en restant couché et à s'enfoncer ainsi peu à peu jusqu'à ce qu'il soit abrité. Les tranchées creusées par les lignes avancées sont successivement occupées par les réserves. Enfin, pour la première fois, on a vu apparaître le bouclier d'acier servant à protéger les hommes chargés de couper les réseaux de fil de fer. A la bataille de Moukden, comme le terrain était gelé, l'infanterie fut pourvue de sacs de sable que les hommes plaçaient devant eux.

La forme générale des attaques n'a jamais varié. Les efforts successifs, répétés avec acharnement, ont seuls été employés. Quelquefois ils ont pu briser les plus énergiques résistances. On peut citer comme exemple les attaques de nuit du 4 mars à

Koudolizan, recommencées treize fois et celles du 5 mars à Koudiaza où le général Daniloff a subi dix-neuf attaques successives.

La guerre russo-japonaise vient de démontrer une fois de plus que l'offensive tactique peut seule assurer la victoire. Une armée forcée à la défensive, soit par suite de circonstances d'ordre politique, soit en raison de son infériorité numérique, doit se défendre en contre-attaquant sans cesse. Nous l'avons déjà vu en 1814. Sous ce rapport, cette campagne restera toujours le plus suggestif des exemples.

Napoléon manœuvrant entre les armées alliées a toujours attaqué. Son infériorité numérique ne l'a jamais incité à prendre position. Bar-sur-Aube, Craonne, Laon, Reims, Saint-Dizier, sont des batailles offensives et des victoires. Mais la guerre de 1904-1905 prouve également que les anciens erremens ne conviennent plus aux armées de nos jours. Une des supériorités des Japonais réside dans ce fait que leur armée n'était pas attachée au passé par des routines que nous décorons du nom de traditions. Maintenant que le service de deux ans nous impose une nouvelle loi des cadres, nous devons en profiter pour donner à l'armée l'organisation que comportent les nouvelles exigences tactiques. Les déductions logiques des enseignemens de la guerre qui vient de finir conduisent aux conclusions suivantes.

La réorganisation complète de notre cavalerie s'impose : il faut d'avance en reconnaître la difficulté. Ce qu'il est convenu d'appeler l'esprit cavalier, est opposé au combat à pied, devenu essentiel. Pour l'ancienne école, mettre pied à terre est déchoir. Elle voit dans l'équitation un but, tandis que ce n'est qu'un moyen. De là son engouement pour les courses, les concours hippiques, les carrousels et son mépris pour le tir. Le public, épris des spectacles qu'elle donne, la pousse dans cette voie, tandis que les chefs qui comprennent son rôle futur, n'osent rien dire de crainte d'être accusés d'hérésie et d'en subir les conséquences au point de vue de leur avenir. Maintenant la question se pose ainsi : il s'agit d'obtenir de notre cavalerie de moins s'attacher aux évolutions et aux tournois d'antan, pour consacrer plus de temps à l'étude du combat moderne. Certes elle n'abandonnera pas sans regrets les anciennes voies où elle a moissonné tant de lauriers. Mais actuellement ces voies ne mènent qu'au sacrifice inutile.

Les temps sont venus où les méthodes de guerre doivent être changées. Il faut que dans le combat à pied, la cavalerie soit résolue à balayer l'adversaire, comme à cheval elle sut le faire, dans ses fringantes chevauchées d'autrefois.

Tout d'abord les subdivisions d'armes : cuirassiers, hussards, chasseurs, etc., doivent se fondre en une seule cavalerie. Les régimens ne différeront les uns des autres que par la nature de leurs chevaux qui doivent être de même pied. L'uniforme sera le même pour tous. Le feutre à larges bords de l'armée américaine, abritant de la pluie comme du soleil et permettant le tir couché. La vareuse à col rabattu, culotte large, brodequins et jambières permettant la marche dans les terres labourées. A la place du manteau, le puncho du cavalier mexicain en laine imperméable. Il couvre l'homme, se plie sur le devant de la selle et se déplie sans difficulté. Comme armement, le fusil d'infanterie, avec la baïonnette fixée le long du fourreau du sabre attaché à droite de la selle. A ce sujet il est utile de rappeler que le fusil d'infanterie a été donné à toute la cavalerie anglaise; elle sait maintenant qu'elle doit dans le combat se comporter comme l'infanterie. La manière dont le fusil est porté est commode et ne fatigue pas le cavalier comme notre carabine. La crosse repose dans une sorte de seau en cuir suspendu à la selle à gauche. Les points d'attache de la bretelle très lâche sont tels que le bout du fusil ne dépasse pas le niveau de l'épaule. La boucle supérieure est fixée à l'embouchoir. Dans les sauts, le cavalier ne ressent aucune secousse. Un autre système de suspension, celui du capitaine Anderson, vient d'être adopté dans toute l'armée des Indes. Il est encore plus simple. Un ressort doublé de cuir, en forme de croissant, est suspendu à la selle à gauche. Lorsque le cavalier monte à cheval, la poignée du fusil vient se placer devant ce ressort. En appuyant sur la poignée, les deux branches du croissant l'embrassent à la sous-garde. Le poids de l'arme est alors porté par le ressort. Le cavalier peut tomber à droite comme à gauche, l'arme se dégage toute seule et il ne risque pas d'être traîné.

Mais revenons aux conditions générales de l'emploi de la cavalerie. Nous savons que le service d'éclaireurs ne peut être utilement fait que par des spécialistes. Il exige des qualités d'énergie, de sang-froid, d'endurance, de vue, qui ne se réalisent que par des choix exercés dans une élite. Il appartient à chaque

régiment de former des éclaireurs, de les breveter, de désigner les meilleurs d'entre eux pour former, lors de la mobilisation, les groupes affectés aux états-majors de corps d'armée et d'armée. Il faudra leur donner le grade de sous-officier, les rengager, les monter avec les chevaux les plus résistans et les plus francs des escadrons. Ceux-ci recevront chaque année le nombre de pur sang nécessaires. Le service plus simple de la prise de contact peut être exécuté par les patrouilles ordinaires. Chaque escadron doit être pourvu de deux mitrailleuses du modèle de la cavalerie danoise. L'artillerie des divisions comprendra deux batteries de canons automatiques de 37 millimètres, actuellement connus sous le nom de « pom-poms » et une batterie d'obusiers de gros calibre que leur démontage en plusieurs parties permet de rendre aussi mobile que le plus léger canon de cavalerie.

Cette organisation permettra de percer les rideaux et de donner les coups de sonde profonds, qui peuvent seuls renseigner utilement le commandement.

En ce qui concerne son rôle tactique, nous devons maintenant considérer la cavalerie comme l'arme qui permet au commandement supérieur de porter à l'endroit voulu, avec le maximum de rapidité, les fusils, canons et mitrailleuses nécessaires pour produire l'événement ou parer à l'éventualité. Grâce à leur vitesse de déplacement, les masses de cavalerie joueront dans les batailles futures un rôle prépondérant. Elles formeront les réserves que le général aura sous la main et avec lesquelles il produira les surprises tactiques. Avec les fronts énormes des batailles actuelles, aucune autre arme ne peut arriver à temps et produire cet effet. Par son feu éclatant soudainement sur un point imprévu, elle changera la retraite en déroute; alors à cheval, sabre en main, elle récoltera plus de trophées qu'elle n'en a jamais conquis.

Loin d'être diminué, son rôle prend donc une importance capitale. Pour le remplir, elle doit être nombreuse. Par conséquent, il importe de ne pas la disséminer dans des besognes accessoires, telles que les services d'escorte, d'estafette, de sécurité rapprochée. La cavalerie divisionnaire, les escadrons de réserve doivent être rendus à l'ensemble de leur arme. Il convient d'appliquer sans retard l'organisation recommandée par Napoléon, dans ses notes sur l'art de la guerre (3e *note*, *Cava-*

lerie) : « Les éclaireurs seront des voltigeurs à cheval montés sur des chevaux aussi petits que possible. Ils fourniront les ordonnances (escortes) aux officiers supérieurs et généraux de leurs divisions, escorteront les prisonniers et les bagages, fourniront les postes de correspondance. » Nous devons donc créer, dans chaque corps d'infanterie, une compagnie d'infanterie montée. Il est facile de trouver 25 000 à 30 000 chevaux de petite taille qui actuellement ne sont pas pris par la réquisition. Ces compagnies ne seront formées qu'au moment de la mobilisation, sauf dans les corps de couverture où elles existeraient en tous temps. Il suffirait d'entretenir, dans les autres corps d'infanterie, le harnachement nécessaire. Tous les cultivateurs sont en état de monter ces chevaux sans instruction préalable. Les compagnies montées du Sud-Oranais sont là pour en donner la preuve. Quatre pelotons de 25 hommes, dont deux caporaux et un sous-officier, soit 100 hommes par régiment, seraient suffisans. On aurait ainsi un peloton par bataillon et un peloton pour l'état-major. Chaque régiment ayant toujours avec lui ses éclaireurs, le service en campagne en serait on ne peut plus facilité.

L'artillerie doit actuellement envisager deux points essentiels : d'abord, constituer de très grands approvisionnemens en munitions, ensuite, construire une artillerie de gros calibre dont les batteries seront affectées aux corps d'armée. Si, dans un dessein spécial, le général commandant l'armée veut les réunir en masses, rien ne l'empêche de le faire. Mais, en principe, cette artillerie doit être un organe de corps d'armée. Vu l'extension des travaux de campagne, elle trouvera constamment son emploi dans la bataille.

Le tir indirect étant la règle, les batteries doivent être pourvues du matériel téléphonique et de signaux permettant au commandant, éloigné la plupart du temps de ses pièces, de se maintenir en communication constante avec elles. Le transport des munitions, depuis les échelons jusqu'aux pièces, doit être l'objet d'études spéciales. Dans la plupart des cas, le canon devra être mis en batterie entre ses deux caissons, la surface abritée en sera plus grande et le nombre de cartouches sous la main permettra d'attendre, pour ravitailler, les accalmies du tir de l'ennemi.

Les attaques de nuit vont être d'un usage constant. Le tir échelonné permettra souvent d'y faire participer l'artillerie, si elle dispose d'un nombre suffisant de projecteurs électriques.

Il suffit d'une voiture à six chevaux, par groupe de trois batteries. La voiture porte le moteur à gazoline, la dynamo et le projecteur. Celui-ci peut être transporté à bras de manière à être mis sur la crête, tandis que le moteur déroulant son câble va s'abriter à quelque distance. Ce nombre assez considérable de projecteurs est nécessaire, car sur terre on n'obtient des vues suffisantes que par la convergence de deux faisceaux lumineux éloignés, sur un même point. Il sera donc utile de conjuguer l'action des projecteurs de plusieurs groupes.

En ce qui concerne l'infanterie, notre règlement du 3 décembre 1904 donne satisfaction aux exigences nouvelles. Les enseignemens de la guerre russo-japonaise viennent de confirmer la rectitude de ses principes et le bien fondé de son esprit d'initiative et d'offensive. Une fois complété par une instruction détaillée sur les combats de nuit, l'emploi des boussoles à cadran lumineux, etc., il sera excellent; mais l'équipement du fantassin doit être modifié. Il ne peut pas combattre sac au dos. Son chargement sera séparé en deux parties, celle qu'il peut laisser derrière lui (effets de rechange), celle dont il a besoin pour se battre plusieurs jours de suite, cartouches, vivres, pelle-bêche. Tout fantassin doit être porteur d'un outil. Notre pelle-bêche est excellente puisqu'elle permet de creuser la terre en restant couché. Il suffit de la donner à trois hommes sur quatre, le quatrième portera un pic ou une serpe. Mais il n'est pas moins indispensable que chaque homme soit pourvu de la tente-abri. Les énormes agglomérations qui précèdent les batailles, leur longue durée, obligent à bivouaquer les troupes. Le cantonnement sera très rare, la tente-abri seule a permis aux Japonais de mener une campagne offensive. Sans tente, l'armée de Kawamoura n'aurait pas pu arriver à Moukden. Elle a fait vingt-cinq jours de marche dans une contrée presque déserte par une température sibérienne qui n'a jamais été supérieure à 15 degrés au-dessous de zéro. Pendant les journées brûlantes de la bataille de Lyao-Yang, les réserves s'abritaient sous les petites tentes tendues sur les quillons des fusils.

Nous venons de passer rapidement en revue les modifications que l'expérience rend nécessaires. Il convient d'ajouter que la lenteur des opérations japonaises doit principalement être attribuée à la difficulté des réapprovisionnemens en vivres et en munitions. La consommation de celles-ci a dépassé toutes les pré-

visions. Pour conserver à nos énormes armées leur capacité de mouvement, deux organes doivent être créés sans retard, savoir : les usines frigorifiques, qui seules permettent de faire vivre les troupes, puis la construction de 1 000 kilomètres de voie étroite (0^m,60) système Péchot avec 120 ou 130 moteurs. Ce système qui fonctionne dans nos grands camps retranchés permet de construire, sur n'importe quelle route, 10 kilomètres par jour et assure ainsi la liaison des trains des troupes avec les stations de chemins de fer à voie large. Aucune autre solution n'est maintenant possible, la mobilité de nos armées en dépend.

Nous nous sommes uniquement proposé d'appeler l'attention sur les caractéristiques essentielles de cette guerre. Bien d'autres enseignemens peuvent en être tirés, tels que les dispositions nécessaires pour relever les lignes de combat dans les batailles de plusieurs jours, la répartition, l'échelonnement et les distances des réserves dans l'offensive ou dans la défensive; tout ceci sortirait du cadre de cette étude.

Il appartient aux états-majors d'analyser les détails; mais de l'ensemble se dégage la preuve que le soldat russe a conservé les qualités d'endurance, de solidité morale qu'admirait Napoléon, et que, d'autre part, l'extraordinaire énergie des troupes japonaises a étonné le monde à juste titre. Ce fut une saisissante démonstration de la puissance des forces morales. Maintenant, il est partout reconnu, qu'avec les armes actuelles, la valeur individuelle du combattant n'a jamais été plus prépondérante.

C'est bien là ce qui doit réconforter nos cœurs. Le caractère de notre soldat s'adapte merveilleusement aux nécessités actuelles. Le nombre ne décide pas de la victoire. Les Russes avaient à Lyao-Yang 30 000 hommes et, à Moukden, 60 000 hommes de plus que les Japonais. Une certaine infériorité numérique n'est pas pour troubler nos troupes. Elles ont prouvé plus d'une fois et prouveront encore que, même dans une pareille situation, elles savent vaincre. Attachons-nous à former des élites et n'oublions pas ces paroles de Marmont : « Les Français vaudront toujours dix fois leur nombre avec un chef en qui ils ont confiance et qu'ils aiment. »

NÉGRIER.

L'ÉGOTISME PATHOLOGIQUE
CHEZ STENDHAL

I

LES ANOMALIES DE LA RAISON ET DE LA VOLONTÉ

Les publications qui s'accumulent chaque jour sur le rayon stendhalien de nos bibliothèques montrent l'opinion lettrée toujours attentive au personnage énigmatique, attirant et irritant tout à la fois, qui suscite cette infatigable exégèse. Il suffit de parcourir les charmantes *Soirées du Stendhal Club*, de M. Stryienski (1), ou les pages si nourries du manuel excellent dont vient de nous doter M. A. Paupe (2), pour mesurer commodément du regard le chemin parcouru par la renommée d'Henri Beyle durant le demi-siècle qui nous sépare de ses funérailles quasi anonymes. On dit encore que son monument, modelé par la main puissante du maître Rodin, va s'élever prochainement dans quelque square parisien. Admirons-le donc pour son influence persistante sur la pensée contemporaine; mais puisque le « beylisme » prétend édifier une théorie morale autant et plus encore qu'une thèse esthétique, examinons aussi quelle doit être la nuance de notre admiration, et jusqu'à quel point cette admiration doit nous entraîner à l'imitation.

(1) Paris, 1904.

(2) *Histoire des œuvres de Stendhal.* Paris, Dujarric, 1904. Rappelons les beaux travaux de MM. Stryienski, de Nion, Chuquet, Bourdeau, de Mitty, etc., pour ne parler que des plus récens.

Lorsqu'on se prend à étudier de près l'œuvre et la personnalité des esprits représentatifs, à quelque époque qu'on les choisisse d'ailleurs, on a fréquemment la surprise de se trouver en présence d'anomalies frappantes et de bizarreries inattendues. C'est de semblables expériences critiques qu'est issue la doctrine des Lombroso, des Nordau, empressés à signaler dans le génie un phénomène d'ordre pathologique. En Allemagne, le docteur Mœbius, qui est à la fois un psychiatre estimé et un lettré averti, s'est fait une spécialité de ces études médico-philosophiques : le dieu Gœthe lui-même n'a pas échappé à son scalpel, qui, en outre, a fouillé çà et là, dans le musée anatomique des grands hommes, la matière cérébrale des Rousseau, des Schopenhauer, des Nietzsche. En France, le docteur Toulouse s'efforça jadis d'utiliser dans le même dessein les confidences directes de quelques célébrités complaisantes à son investigation, et l'on n'a point oublié son fin et curieux travail sur Émile Zola.

En ces délicates matières, la réussite est une question de mesure et de goût. Sans suivre en aveugle les guides, trop audacieux parfois, qui explorent à leurs risques et périls le terrain ardu de la psycho-pathologie des grands hommes; sans nous laisser entraîner à leur suite vers des régions mal connues jusqu'ici, semées de mystères et de périls, il faut leur savoir gré de leurs audaces souvent fécondes, les accompagner même à l'occasion sur leur voie aventureuse d'un pas prudent et mesuré. Or peu d'écrivains se prêtent à l'exploration analytique aussi complaisamment qu'Henri Beyle, qui n'a cessé de parler de lui dans ses livres et de s'étaler sous les yeux du public. N'est-il pas tentant de profiter de sa loquacité infatigable pour demander à ses singularités constitutionnelles, disons même à ses tares originelles, le secret de l'énigme dont il a posé volontairement les termes, peut-être compliqué de son mieux les données, à l'intention d'une postérité qu'il pressentait devoir se complaire à en chercher la fuyante solution?

Aussi bien, l'opinion publique, en dépit des nombreux travaux qu'a suscités la psychologie de Stendhal, semble encore assez mal éclairée sur son caractère Et comment ne resterait-elle pas hésitante? Certains fervens de Beyle, témoins agacés des déliquescences contemporaines, ont cru pouvoir le proclamer, par comparaison sans doute, un « bien portant » avéré, entendant même « donner à cette constatation physique la valeur

d'une classification d'école. » A part « quelques étourdissemens et quelques migraines, » c'est un homme « trop bien portant pour s'alanguir en détraquemens et en névroses (1). » Il ne s'alanguit pas, soit; mais alors, c'est qu'il se raidit en névroses. Névroses mitigées certes, et, par quelques côtés, productives et fécondes, mais qui le qualifient mal, à tout prendre, pour concourir au traitement hygiénique des déséquilibres contemporains.

Et d'abord, que penser de ce tempérament physique, dont on nous invite à constater la saine complexion? Un spécialiste en psychiatrie retrouverait au contraire sans effort dans l'ascendance de Stendhal les symptômes de l'usure physiologique. Son aimable grand-père, le docteur Gagnon, avait des vapeurs, « comme moi, misérable, » écrit Henri Brulard, — l'un des pseudonymes de Beyle, comme on le sait. — Sa mère et cette odieuse tante Séraphie, dont l'inquisition aigre et importune empoisonna son enfance, moururent toutes deux fort jeunes de maux inexpliqués. Veut-on connaître un diagnostic précis sur le tempérament du jeune officier de Milan, vers sa dix-neuvième année : « Ma maladie habituelle est l'ennui... M. Depetas, excellent médecin, m'a dit que j'avais quelques symptômes de nostalgie et de mélancolie. » Dès cette époque, il souffre de gastralgie, de fréquens accès de fièvre : on lui recommande beaucoup d'exercice, jamais de solitude. Les émotions artistiques l'épuisent rapidement et l'abattent sur son lit sans réaction possible. M[lle] Mars produit sur lui cet effet dans un rôle des *Folies amoureuses*, pièce dont l'intrigue n'a pourtant rien de pénible à suivre. Et, surtout, chaque contact avec son paradis d'élection, le théâtre milanais de la Scala, lui procure de semblables défaillances, aussi bien que la plus courte visite à ses musées favoris. Après de si intellectuelles distractions, « ses organes épuisés ne sont plus susceptibles de plaisir, » il « ne peut rien dire tant il est épuisé. » Sa correspondance est semée de plaintes sur son « excessive nervosité, » sur ses crampes d'écrivain. « J'ai des nerfs, » tel est le refrain de ses fréquens couplets personnels. « Enfin, vaille que vaille, quand je n'ai pas de nerfs, c'est-à-dire quatre fois par semaine, je suis content. »

Cet état maladif s'exaspère encore lorsqu'il se prend à préparer pour la première fois un travail de longue haleine, l'*Histoire*

(1) Préface du *Journal de Stendhal*. Paris, 1888, p. XXXI et suivantes.

de la peinture en Italie : entreprise au-dessus de ses forces, élan qui le laissa bientôt sans souffle et sans haleine. Il se soutient alors tant bien que mal par le café à haute dose, travaille dix heures de suite, ou, tout au contraire, marche huit heures sans répit, et rentre anéanti pour prendre quatorze heures de sommeil. Cette hygiène défectueuse amène des « accès de nerfs. » « Le mal de nerfs est venu... quatre heures sur mon lit... Le trop d'attention pour Michel-Ange m'a donné des nerfs si fort que, depuis dix jours, je n'ai rien pu faire. » Parfois aussi, c'est un cri de triomphe : « Pas d'attaque de nerfs depuis onze jours. »

L'état de l'atmosphère exerce, on le conçoit, la plus grande influence sur un appareil sensitif aussi délicat. Qui donc, s'exclamera notre homme, pourrait aimer Corrège à Paris, lorsqu'il fait un vent de Nord-Ouest? Ces jours-là, il faut lire Bentham ou Ricardo. L'Italie a ce privilège entre tant d'autres qu'on n'y connaît jamais « cette sensation du vent de Nord-Est qui donne de l'humeur. » Et les heures de la journée offrent aussi leur nuance psychique particulière, triste ou rassérénée : « Quand on mange, les nerfs agacés sont remis. » C'est pourquoi, après une contrariété imprévue, il faut attendre pour retrouver son équilibre « jusqu'à la révolution morale qui suit le prochain repas. » Comment donc s'étonner que les médecins d'un tel malade l'aient toujours traité avec plaisir, « comme étant un monstre pour l'irritabilité nerveuse. » La moindre odeur, « excepté les mauvaises, » affaiblit son bras et sa jambe gauches, et lui donne envie de tomber de ce côté (1).

A de si évidentes tares physiologiques, Beyle joignait, il est vrai, l'aspect de la vigueur physique, contraste qui trompa ses contemporains, — et lui-même peut-être, — sur le caractère réel de son tempérament. Ses camarades de collège l'appelaient la « Tour ambulante, » ses frères d'armes le nommaient au régiment le « Chinois, » ou le « Grand Égyptien. » Il avait, écrit son cousin Colomb, les formes athlétiques de l'Hercule Farnèse : cou bref, épaules larges, ventre proéminent, jambes courtes, démarche assurée. Or, une pareille structure fait l'aspect lourd et vulgaire, mais elle permet en revanche de se voir et de se donner à l'occasion pour un « lion malade » à la crinière sombre et bouclée, aux yeux de feu pareils à deux diamans noirs. Nous

(1) *Souvenirs d'égotisme,* p. 80.

venons cependant de contempler l'envers d'une si robuste façade. Lion, soit, mais lion malade assurément, telle est bien la définition de Stendhal. Et si l'on nous jugeait dès à présent trop indiscret dans notre enquête intime, nous nous excuserions sur sa propre conviction : « qu'on ne peut faire la biographie des grands hommes sans consulter leur médecin. »

Désormais nous ne consulterons plus que lui-même, et, afin d'étudier avec quelque méthode les répercussions intellectuelles d'un pareil tempérament, nous partagerons en quatre groupes les anomalies plus ou moins marquées que révèle l'étude de son œuvre : déviations de la raison, de la volonté, de l'imagination et de la sensibilité.

I

Reconnaissons tout d'abord que, pour parler sans ridicule de déviations de la raison ou de l'intelligence, dans un esprit par quelques côtés supérieur, il importe d'éclaircir et de restreindre préalablement la portée d'une telle assertion. Ces déviations proviennent surtout chez Stendhal d'une hypertrophie maladive du sentiment de la personnalité. N'est-il pas l'inventeur de « l'égotisme » théorique? Or, à celui qui en est affecté, une telle anomalie peut bien procurer des facultés exceptionnelles de pénétration psychologique, un talent analytique éminent, une puissance rare d'autodissection révélatrice : elle le paralyse en revanche dans sa clairvoyance sociale, et dans son exacte appréciation des rapports qui l'unissent avec les êtres étrangers à son Moi dominateur. Certes, tous les hommes sont de naissance vaniteux sans mesure. Mais, chez les esprits normaux, l'expérience de la vie a tôt fait de ramener à des proportions « raisonnables » cette imprescriptible vanité de l'individu. Les frottemens sociaux, les incessantes compositions entre « Volontés de puissance » qui se heurtent et se mesurent entre elles, nous renseignent à la longue sur l'importance que nos voisins sont disposés à accorder à notre personne : et nous renonçons d'ordinaire à leur demander beaucoup plus que notre portion congrue. Or, ce travail de réduction et de mise au point ne s'est jamais fait complètement chez Stendhal, non plus que chez la plupart des romantiques : car son œuvre entière porte la marque d'une vanité véritablement anormale, et cela, dès l'origine. Certes, les jeunes

gens montrent d'ordinaire dans l'expression de ce sentiment une sincérité ouverte et une outrecuidance ingénue. La vanité est un défaut naturel autant qu'excusable à l'aurore de la vie, parce que l'expérience seule a pour effet de nous éclairer sur notre puissance, comme d'y proportionner l'opinion que nous gardons de nous-même. Mais déjà le Journal des premières années parisiennes de Stendhal dépasse véritablement la mesure permise par ses naïves et savoureuses confidences d'égotisme.

On sait que Beyle se croyait alors destiné à devenir un grand poète comique et qu'il se préparait à cette destinée glorieuse par une familiarité de tous les instans non seulement avec les chefs-d'œuvre de la scène française, mais encore avec leurs interprètes les plus en vue. Il fréquentait assidûment les loges d'actrices et leurs salons de réception, posant entre temps sa candidature aux faveurs assez faciles d'une future tragédienne de talent, Mlle Mélanie Louason. Tout cela n'est pourtant qu'accessoire en sa vie, car sa première passion est celle de la gloire, *this of the fame*, écrit-il, — employant, pour les traits qu'il entend laisser mystérieux dans ses notes journalières, la langue anglaise, dont il étudiait à ce moment les principes. — Et, afin de satisfaire au plus tôt sa soif de renommée, il porte dans sa tête un projet chèrement caressé : celui d'une comédie en vers qu'il intitulera *Letellier*, ou encore les *Deux Hommes*. Ses *Two Men* jouent le plus grand rôle dans ses rêves d'avenir. Il en a rédigé une scène, qui nous a été conservée et porte à vrai dire le caractère de l'insignifiance et de la platitude. Mais il mettra fort longtemps à reconnaître que sa vocation véritable n'est point celle du théâtre. En ce temps, tout en se gardant de travailler à son œuvre, il est convaincu qu'il lui suffirait de quelques semaines de courage à la tâche pour se tirer de pair. Que lui manque-t-il en effet pour être heureux ? Les succès de société, l'argent, la considération. « Je n'ai qu'à faire les *Deux Hommes*, et dans un an ou dix-huit mois, j'ai tout cela. » Le verbe est au présent, comme dans la fable de *Perrette et le Pot au lait*... « Il faut que je sois parvenu au comble de l'insouciance pour ne pas faire tout de suite les *Deux Hommes*, poursuit-il. Je manque de tout. Cette pièce faite, j'aurai tout en abondance : société, argent, gloire, rien ne me manquera... Je puis faire un ouvrage charmant, intitulé *Don Carlos*, en trois actes... Je crois voir, il est vrai, depuis que je crois savoir peindre, que tous les sujets seraient bons

entre mes mains. » Confiance qui lui vient en partie de la science du cœur humain qu'il pense avoir acquise par ses lectures, par le commerce d'Helvétius en particulier. Il est si enchanté de ce dernier conseiller qu'il pousse cette exclamation délicieuse d'égotisme : « Ne me serait-il pas avantageux que personne hors de moi ne connût Helvétius ! »

Ce n'est pas cependant qu'il redoute beaucoup la concurrence, car son incontestable valeur lui apparaît surtout quand il se compare. « Je ne dois pas craindre de tels rivaux, » écrit-il volontiers de ses compagnons ordinaires. Et si, dès ce moment, il est contraint de s'avouer qu'il passe pour méchant, il se console en songeant qu'il est tout au plus « éblouissant. » Fougue de génie, gaîté du meilleur goût sur un fond très tendre, telles sont les supériorités qui lui font des jaloux. Un véritable « luxe de force le rend étonnant et quelquefois même humiliant, par conséquent odieux aux yeux de ses amis. » Il ne voit pas d'autre explication possible à leurs critiques. L'un d'eux, Mante, s'est guéri pourtant de son envie en reconnaissant chez Beyle « une âme, la plus sensible qu'il ait jamais rencontrée. » Mais Félix Faure, le futur pair de France et président de la cour de Grenoble (1), demeure incurable : « Ma force offense sa faiblesse, mon esprit irrite sa vanité... Il faudrait que je fusse six ans humilié à ses yeux et aux miens sous ses yeux pour redevenir aimable à ses yeux. »

Ses entretiens avec Louason lui semblent « l'intimité de deux grandes âmes qui s'entendent. » Et il croit parfois la petite cabotine « pénétrée d'admiration pour une âme aussi extraordinaire » que celle de son poursuivant. Mais la page la plus caractéristique du Journal, au point de vue égotiste, c'est le récit d'une certaine journée où le nerveux jeune homme se sentit tout à fait satisfait de lui-même, porté en quelque sorte par les événemens, et prêt à s'accorder un témoignage de satisfaction pour chacune de ses attitudes les plus fortuites (2) : « J'ai répondu avec une gaîté noble, et la politesse la plus aisée et la plus extrême. Toute mon âme paraissait : elle avait fait oublier le corps : je paraissais un très bel homme, dans le genre de Talma... La grâce charmante de ma déclaration a interdit Louason, elle est restée étonnée, im-

(1) On sait qu'il s'agit d'un homonyme et non d'un parent du président de la troisième République.
(2) *Journal*, p. 175.

mobile, sans respiration. » Notons que tout cela est pure illusion, et que ses affaires de cœur n'avancèrent pas le moins du monde ce jour-là, comme on le voit par la suite du Journal. Il poursuit cependant le récit de ses succès. Un visiteur tient en main un exemplaire du *Cid*, et se prépare à en discuter quelque passage. Beyle se met en tête de détourner de Corneille l'attention de cet Aristarque, et trouve en effet moyen de le faire parler sur un autre sujet. Quelle victoire ! « Je ne sais si Louason aura remarqué cette preuve d'esprit : mais elle manquait à ma brillante journée, et j'en ai été bien aise... Je me suis bientôt rendu maître de la conversation. » Incidemment, il apprend à ce même interlocuteur qu'il sait l'italien : « J'ai été beau jusqu'au sublime pour lui, et même j'ai commencé à être sublime ! » Enfin, en prenant congé, il se donne un coup à la tête contre la porte de l'appartement. Sortie de Jocrisse, pensez-vous? Quelle erreur ! « C'est un salpêtre, dit Louason. — Je ne pouvais finir ma journée par une plus belle sortie. Voilà sans doute la plus belle journée de ma vie. Le soir, j'étais épuisé. » Tel est l'homme à vingt-deux ans, alors qu'il n'a donné d'autre témoignage de valeur que de quitter au bout de quelques mois, sans sujet, les épaulettes, dont la protection des Daru l'avait revêtu par fraude, sans stage préliminaire d'aucune sorte, à la façon de l'ancien régime. Devant une si grande puissance d'illusion, on songe involontairement à l'exclamation que lui-même prêtera plus tard à ses puissans cousins, lors de leurs premières entrevues parisiennes (1) : « Que faire d'un animal si orgueilleux et si ignorant... de ce fou orgueilleux? »

Ils en firent, comme l'on sait, un fonctionnaire impérial, un commissaire des guerres, plus tard, un auditeur au Conseil d'État, et le jeune protégé (beaucoup pensaient même le favori) du ministre influent connut les jours les plus brillans de son existence. Devant cette fortune inespérée, les projets dramatiques, les vanités littéraires passent au second plan : il n'en sera plus question durant une dizaine d'années. C'est l'homme de cour qui prend son vol, et tend vers l'empyrée. Le voilà pour un temps M. « de » Beyle, ainsi que ses cousins, rendus indulgens par leur titre de comte, lui permettent de se faire appeler : travestissement qui suscitera pourtant mainte pro-

(1) *Vie de Henri Brulard*, p. 263.

testation dans sa ville natale lorsqu'il y reparaîtra, en 1813, chargé d'une mission officielle, et qu'il signera de son nom, orné de la particule, les affiches administratives : « Faute d'impression, » écriront les loustics sur le mur, à côté de la malencontreuse signature ; « plaisanterie fort déplacée dans les graves circonstances où nous nous trouvons ! » Encore le « de » ne suffit-il point à ses ambitions ; il lui faut la toque de baron de l'Empire : et l'homme qui prônera plus tard ceux des généraux de Napoléon dont le nom ne fut point « sali par le duché, » qui refusera le génie à sir Walter Scott pour s'être laissé créer baronet (1), constate avec satisfaction, en 1813, que M. de Joly « s'occupe à le faire baron. » Seule peut-être l'avarice dauphinoise du père Beyle, et les difficultés qu'il souleva quand il fallut constituer le majorat indispensable à la réalisation des désirs de son fils, firent retarder cette combinaison jusqu'à l'heure où la chute de l'Empire la rendit impossible. Sans doute elle eût changé quelque peu les sentimens de Stendhal sur la société moderne, et, sinon étouffé, du moins profondément modifié dans son germe le « beylisme » naissant.

L'auditeur au Conseil d'État, inspecteur du mobilier impérial, espérait obtenir au premier jour une préfecture importante. En attendant cette aubaine, il menait à Paris la vie à grandes guides, dépensant sans compter, rentrant le soir dans son cabriolet pour souper de perdreaux froids et de vin de Champagne avec l'actrice qu'il entretenait alors : en sorte que ses amis le considéraient comme « un fier fat (2). » A cette époque, il donne libre cours à des goûts aristocratiques que son pseudo-jacobinisme l'empêchera plus tard d'avouer sans ambages, mais que ses familiers ont vite fait de discerner chez lui à tout âge : « J'ai éprouvé d'ailleurs que, pour les sots, je sens l'orgueil d'une lieue. Sans haïr personne, j'ai toujours été finement abhorré par la moitié de mes relations officielles... Tout ce qui vaut la peine en ce monde est soi (3). » Ailleurs (4), il se complaira à diviser la bourgeoisie contemporaine en deux classes distinctes. La classe des gens riches, « dont le père lisait Voltaire vers 1783 » (date de sa naissance), forme seule à son avis l'aristocratie du goût et

(1) *Correspondance*, vol. I, p. 243.
(2) *Souvenirs d'égotisme*, 58.
(3) *Correspondance*, I, 59.
(4) *Ibid.*, II, 246.

des lumières, — et c'est aussi, remarquons-le, la seule fois que Beyle ait approuvé l'un des goûts de son père. — Quant au groupe des gens riches qui sont nés avec quarante écus de rente, en d'autres termes, celui des fils de leurs œuvres, on y trouve bien plus de savoir-faire, et souvent même plus d'esprit : mais le ciel a refusé à ces parvenus l'intelligence des choses littéraires. C'est un peu la thèse de *l'Étape*, comme on le voit, et c'est surtout la vanité de la naissance s'appuyant, faute de mieux, sur un blason d'intellectuel.

Tandis qu'il recueille les notes de voyage qui formeront son premier livre sur l'Italie, *Rome, Naples et Florence*, Beyle traverse de nuit la campagne romaine, argentée par un magnifique clair de lune. Son compagnon de route, un jeune et aimable curé du pays, lui montre au loin les acropoles ruinées des villes de l'antique Étrurie. Et le républicain, ressuscité en lui après 1815, de s'indigner d'abord contre les Romains, qui, sans autre titre que leur courage féroce, vinrent troubler ces cités étrusques, si supérieures par les arts, par les richesses, par la science du bonheur, au repaire des bandits de Romulus. C'est, dit-il, comme si vingt régimens de Cosaques venaient saccager le boulevard et détruire Paris. Eh bien ! malgré tout, il les aime, ces Romains impérialistes et brutaux, et l'examen de conscience qu'il est amené à faire à ce sujet lui apporte des surprises si désagréables qu'il lui « donne des nerfs. » Il avait cru jusqu'alors détester les aristocrates. Mais le banquier R... lui a déjà dit un jour : « Je vois chez vous un élément aristocratique. » Il aurait « juré d'en être à mille lieues, et s'est pourtant trouvé en effet cette maladie. » Là-dessus, sentant que ce serait duperie de chercher à s'en guérir, il s'y abandonne avec délices. « Je me soumets à mon penchant aristocratique après avoir déclamé dix ans, et de bonne foi, contre les aristocrates. Les Romains ont été un grand mal pour l'humanité, une maladie funeste. Malgré tant de griefs, mon cœur est pour les Romains. »

Encore est-il permis de suspecter même pour le passé les sentimens démocratiques dont il se targue en ce lieu. Comme Jean-Jacques Rousseau, il fut toujours ami des « mains blanches, » ne serait-ce que des siennes, avec leur forme accomplie et leurs ongles excessifs. Écoutons son héros républicain le plus pittoresque, Palla Ferrante de *la Chartreuse de Parme :* « La pauvreté me pèse comme laide, j'aime les beaux habits, les mains

blanches! » Et lorsque le jeune Henri Brulard se rendait, sans en aviser ses parens, aux séances des Jacobins de Grenoble, il trouvait horriblement vulgaires ces gens qu'il aurait voulu aimer : « Je fus alors comme aujourd'hui : j'aime le peuple, je déteste les oppresseurs; mais ce serait pour moi un supplice de tous les instans que de vivre avec le peuple. J'ai la peau beaucoup trop fine... une peau de femme... Je m'écorche les doigts, que j'ai fort beaux, pour un rien. En un mot, la superficie de mon corps est de femme. De là peut-être mon horreur incommensurable pour ce qui a l'air sale, ou humide, ou noirâtre. » Au total, il « abhorre la canaille pour avoir des communications avec elle, » en même temps que « sous le nom de peuple, » — quelle admirable inconscience dans le sophisme verbal! — il désire passionnément son bonheur. « Mes amis, conclut-il, ou plutôt mes prétendus amis, partent de là pour mettre en doute mon sincère libéralisme. » Quel aveuglement et quelle malveillance, n'est-il pas vrai, après de si convaincantes protestations! Quant à ses déclarations d'amour aux légitimistes, aux vrais gentilshommes, aux survivans du XVIIIe siècle, effusions si caractéristiques chez cet ami du peuple, on ne les compte plus dans son œuvre.

A la vanité de cour, écroulée en 1814 avec la fortune politique des Daru, succéda chez notre égotiste une rechute dans la vanité littéraire, seule permise désormais à sa suffisance, et fondée bientôt, il faut l'avouer, sur des titres plus sérieux que ses enfantines velléités théâtrales. Pourtant les quelques satisfactions d'amour-propre qu'il tira de ses écrits furent par malheur insuffisantes, à beaucoup près, pour satisfaire son immense orgueil (1). Bien plus, par une aventure fréquente aux novateurs, ceux de ses livres qu'il estimait le moins trouvèrent surtout des lecteurs, tandis que ses productions favorites, *Armance* entre autres, ou

(1) Mérimée semble nier la vanité littéraire de son ami, qui, dit-il, acceptait de Jacquemont par exemple des avertissemens fort rudes sur son style. Mais c'est que Stendhal reconnaissait sans doute la supériorité de ce fin esprit, trop tôt enlevé aux lettres, et qui a écrit le meilleur chapitre de *l'AMOUR : l'Exemple de l'amour en France dans la classe riche.* Beyle se vengeait d'ailleurs, sur Mérimée précisément, en lui retournant le reproche de Jacquemont : celui du style « portier. » — Vis-à-vis de tout autre critique, la tolérance était chez lui par dédain pour l'opinion de contemporains encore incapables de le comprendre. Et, couvert de fleurs par Balzac, il s'empressa de défendre son style contre son admirateur, qui, sur ce point seulement, s'était permis quelques réserves.

l'Amour, demeurèrent chez le libraire. De son vivant, la vanité de Beyle a dû se contenter tant bien que mal, au sein des milieux lettrés ou politiques qu'il fréquenta, de la réputation d' « homme d'esprit. » Et c'est une curieuse matière à réflexion que l'esprit de Stendhal, car l'origine, le caractère et les effets en sont également exceptionnels.

L'origine d'abord : rien de précoce en effet, ni de spontané dans les triomphes de Beyle amuseur. A part quelques réussites isolées, fruits d'exaltations passagères, et peut-être illusions d'imaginatif, telles que la « brillante journée » de son Journal, il demeura longtemps, de son propre aveu, un causeur au-dessous du médiocre. Nous laissons ici de côté le talent d'anecdotier piquant, qui fut son premier pas vers les succès de salon : nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure, et lui-même ne le confond point d'ailleurs avec le don de l'esprit, puisqu'il exploita le filon anecdotique bien longtemps avant la date précise marquée par lui comme la Pentecôte de sa verve spirituelle. — Ce fut en effet au moment le plus critique peut-être de sa vie sentimentale, après la conclusion d'une aventure d'amour dont l'égal détraquement des deux acteurs avait fait un épisode haletant et échevelé, que, oubliant sans doute enfin dans le total épuisement de son âme, ses hésitations d'analyste trop minutieux, et ses timidités de sensitif trop vulnérable, Henri Beyle se montra franchement au dehors tel qu'il était depuis longtemps au dedans. Dès lors, son intelligence pénétrante, son coup d'œil psychologique rapide et perçant lui acquirent bien vite la renommée d'excentrique et imprévu toujours, mais désormais amusant commensal. La date exacte de cette transformation miraculeuse est marquée par lui au 15 septembre 1825, au lendemain de sa rupture avec Menta (1). Depuis ce jour, il passe « pour l'homme le plus gai et le plus insensible. »

Quel fut pourtant le caractère de cet esprit, si inopinément venu au monde? Il faut avouer que Beyle amusa surtout le groupe assez restreint de ses frères en bizarrerie intellectuelle, parce qu'ils discernèrent mieux en lui, quand il se livra davantage, le maître de la critique sans mesure et parfois sans compréhension suffisante, le virtuose du paradoxe anti-social sans scrupules. Nous estimons qu'on lit aujourd'hui, sans être très

(1) *Henri Brulard*, p. 14.

fréquemment tenté de sourire, les trente volumes de son œuvre complète. Certes, — il l'a dit lui-même de La Bruyère, — c'est que rien ne vieillit plus vite que les traits d'esprit argent comptant; c'est aussi que sa veine la plus riche, l'érotisme, a laissé naturellement peu de traces dans ses écrits publics (1) : car son temps était plus délicat sur ce sujet que le nôtre. On reste néanmoins tout à fait rêveur, ainsi qu'il avoue d'ailleurs l'avoir été lui-même (2), devant le succès de certains de ses « mots » qui nous ont été conservés. L'un d'eux consista à nommer « de la blague sérieuse » la manière de Bossuet : saillie qui suscita par son éclat la jalousie de Delecluze. N'est-il pas étonnant aussi qu'il ait été d'abord remarqué par M[me] de Tracy, pour avoir dit de Lafayette que ce grand homme était, dans le salon de cette dame, « poli comme un roi? » George Sand, qui le jugeait fort gai, ne cite aucun de ses mots, mais raconte, dans l'*Histoire de ma Vie*, cette soirée de folie, au cours de laquelle, Beyle, rencontré par hasard sur le chemin de l'Italie, soupa dans une auberge de village avec elle et Musset. Il s'enivra complètement, et, malgré ses cinquante ans, malgré sa corpulence de « Tour ambulante, » encore exagérée par un manteau à triple collet, de grosses bottes fourrées, un chapeau bolivar, il donna à ses compagnons d'une heure le spectacle d'une danse de Peau-Rouge, exécutée sous les yeux de la servante ahurie. — Trait d'esprit facile assurément, et qui ne méritait pas autre chose qu'un souvenir demi-indulgent, demi-railleur, tel que fut celui des Amans de Venise.

Encore, sous l'empire du vin, sa gaîté fut-elle cette fois sincère. En général, elle était voulue, et sentait l'effort. « Je devins gai, ou, plutôt, j'acquis l'art de le paraître (3), » a-t-il écrit dans ses *Souvenirs d'égotisme*. Son Journal de jeunesse contenait déjà ce programme de travail : « Devenir sociable, en me procurant un bon fonds de conversation comique. Le succès est pour qui fait rire. » Et, dans les derniers jours de sa carrière, la gaieté continuera de lui apparaître comme un pensum, comme une corvée nécessaire, dont il faut s'acquitter de son mieux afin de plaire au public. Faire gai, tel sera le programme du roman de *Lamiel*, qu'il esquissa dans le crépuscule de sa

(1) Consulter Mérimée dans son *H. B.*
(2) *Henri Brulard*, p. 257.
(3) Page 14.

pensée créatrice : produire quelque chose dans la note de Paul de Kock, dont les triomphes tentaient sans doute sa soif encore inassouvie de succès populaire. La lecture de cette ébauche est d'ailleurs révélatrice au sujet de la quantité et de la qualité du comique qu'il était capable de réaliser lorsqu'il s'en donnait ainsi la commande à lui-même. Les notes préparatoires, qui résument la partie inachevée du volume, nous présentent une grande dame en train d'accabler d'outrages un médecin ambitieux, prétendant à ses faveurs. « Ce n'est pas arranger ces outrages qui m'embarrasse, écrit naïvement Beyle, c'est de savoir s'ils produisent un effet suffisamment comique. » Or il s'est servi trop souvent en son propre nom de sources de gaîté fort voisines de l'outrage, en sorte qu'il dut se demander plus d'une fois, après coup, s'il avait atteint son but, et provoqué le rire comme il le souhaitait.

Innombrables furent les brouilles et les inimitiés que lui attirèrent des saillies, dont ce fin connaisseur des passions humaines se montrait pourtant incapable de mesurer l'effet probable sur le tempérament de ses auditeurs. En 1829, chez Mme B... il fut « honni pour le cœur » parce qu'il avait souhaité ouvertement la mort du Duc de Bordeaux. « M. Mignet même eut horreur de moi, et la maîtresse de la maison... ne me l'a jamais pardonné (1). » Un jour que M. de Tracy, son protecteur le plus efficace après 1815, l'interrogeait en compagnie de M. Thurot sur ses vues politiques, il s'aliéna ses deux interlocuteurs par une réponse conçue à peu près en ces termes : « Si j'avais le pouvoir, je réimprimerais les listes d'émigrés abrogées par Napoléon ; j'exilerais ceux de ces personnages qui survivent en 1820 dans les départemens des Pyrénées, et je les ferais cerner par deux ou trois petites armées, qui, pour l'effet moral, bivouaqueraient au moins six mois de l'année. Tout émigré qui tenterait de franchir ce cordon de troupes serait impitoyablement fusillé. » On le voit, cette saillie est faite de l'outrance du paradoxe contre l'opinion publique ambiante, unie à la précision inopinée et comme involontaire de certains détails accessoires. Tout Stendhal en quelques mots ! Souvent d'ailleurs, l'énormité du paradoxe est chez lui, comme chez maint railleur professionnel, le résultat d'une insuffisante étude des données du problème. Brulard raconte un

(1) *Vie de Henri Brulard*, p. 110.

de ses raisonnemens d'enfance assez significatif à ce point de vue. Durant la Terreur, qui fut relativement clémente à Grenoble, mais que rien ne permettait d'abord de prévoir telle, devant le spectacle de la France révolutionnaire, le père du jeune Henri se vit porter par les représentans du peuple en mission sur la liste des « notoirement suspects : » individus qui devaient être mis en état d'arrestation immédiate. Au prix de précautions minutieuses, l'avocat au Parlement parvint à conserver sa liberté et sa tête : mais il demeura vingt-deux mois sous le coup de cette menace, peut-être mortelle. On peut donc juger de son état d'âme lorsqu'il entendit son fils, bambin de dix ans, lui présenter l'argument suivant, brillant de « logique » (1) à coup sûr, mais non certes de la logique du cœur, ni même de celle du sens commun. « Amar, dis-je à mon père, t'a placé sur la liste comme notoirement suspect de ne pas aimer la République ; il me semble qu'il est certain que tu ne l'aimes pas. » L'enfant terrible était incapable de comprendre que son père se montrât indigné, non pas d'une constatation véridique sans aucun doute, mais de ce que cette constatation entraînât la prison avec toutes ses conséquences possibles à cette heure.

Étalée dans les salons, une logique de cette force pouvait amuser les sceptiques, et n'entraîner que refroidissement sans conséquence de la part des esprits sains. Sur le terrain diplomatique, où Stendhal transporte, après 1830, ses facultés d'argumentation, il semble qu'elles aient failli lui causer de plus cuisans désagrémens. C'est ce qui transparaît dans certaine page de sa correspondance familière, en 1835. Le consul de France à Civita Vecchia, désireux sans doute de faire oublier, par la profondeur de ses vues d'ensemble, ses innombrables négligences de détail dans le service, a proposé froidement aux bureaux des Affaires étrangères une combinaison politique dans le genre de celle qui provoquait tout à l'heure l'ébahissement de M. de Tracy. Il s'agit cette fois de consolider pour toujours l'influence française à la cour de Rome. Notre homme n'a pas fait du reste grand effort d'imagination : il propose de recourir aux vieux procédés du XVIIe siècle : larges pensions aux influences ecclésiastiques, avec indication et des titulaires et du montant de l'annuité pour chacun d'eux. « Le bureau a dit : M. Beyle nous

(1) Mérimée nous apprend que son ami prononçait de la sorte avec emphase ce nom d'une des principales vertus du « beylisme. »

prend-il pour des bêtes? Une fois qu'un sot pense qu'on se moque de lui, de quoi n'est-il pas capable?... Quel emplâtre appliquer sur cette diable de blessure! »

Plus encore que le fond de ses paradoxes, — auxquels ne fait point toujours défaut quelque trait de vérité, — choque la forme sardonique dont il les revêt. Son Journal de jeunesse contient cette remarque révélatrice (1) : « Le genre de comique qui va à mon caractère est d'opposer en riant la vérité à la convention dans toutes les choses de la société. » Voilà qui est bien vu, à la condition toutefois de s'entendre au préalable sur le sens beyliste du terme de conventions sociales. Ce qualificatif s'applique dans l'esprit de Stendhal à toute prudence, à toute concession, à toute condescendance à l'égard d'autrui. Le caractère de son esprit est délibérément anti-social. Il a magistralement analysé l'impression produite par ses boutades ordinaires dans un curieux passage des *Mémoires d'un touriste :* « Heurter les convenances ne serait rien sans le remords qui suit le crime; mais je suis peiné de voir la douleur de vanité que j'inflige à l'homme poli qui cause avec moi sans défiance, et qui reçoit tout d'un coup une réponse imprévue : il entrevoit la possibilité de rester court. » Pour qui connaît le vocabulaire particulier de Beyle, la vanité, c'est la bonne éducation, la convention de semi-banalité tacitement souscrite entre gens presque étrangers les uns aux autres, afin d'écarter les chocs inopinés de sentimens, les désaccords patens, les froissemens superflus. Une « réponse imprévue » a le sens de riposte violemment contraire au bon sens courant, à la moyenne opinion sociale ; et la « possibilité de rester court » exprime l'inquiétude vague du causeur paisible qui se dit soudain : « Mais avec quel drôle d'original est-ce que je converse là? Que va-t-il bien pouvoir dire ou faire dans un instant? » Risible, moutonnière, perruque si l'on veut, la placidité du bourgeois est émue par les gestes insolites de notre romantique insuffisamment maître de ses nerfs, et n'a pas si peu sujet de l'être, après tout.

Il est probable que la source du rire, question psychologique qui préoccupa Stendhal à plusieurs reprises, se rencontre en réalité là où il la cherchait par instinct, c'est-à-dire dans la nuance inaccoutumée, mais surtout insolite au point de vue

(1) Page 14.

social, des attitudes et des paroles du personnage comique. Les animaux, qui n'ont point de société, n'ont pas de rire. Le rire est toujours légèrement immoral, en ce qu'il est anti-social par son origine. Les représentans des tendances spécifiquement éthiques dans l'humanité, le stoïcien, le janséniste, le puritain s'en abstiennent, et la réminiscence sociale, la comparaison avec l'humanité est probablement au fond de l'hilarité suscitée par les animaux, les plantes, et les choses inanimées (1). Le rire naît donc toutes les fois qu'une convention sociale est offensée publiquement par un individu, mais en matière légère, sans qu'un inconvénient quelconque en puisse résulter pour les assistans. Il convient en effet, pour égayer nos voisins, que nos velléités d'émancipation ne dépassent pas certaines limites; qu'elles semblent provenir de l'incapacité plutôt que de la mauvaise volonté ou encore d'une sorte de convention anticonventionnelle, comme dans l'ironie. Sinon, la crainte s'éveille vite au cœur des humains gardés tant bien que mal en temps ordinaire contre la méfiance qu'ils s'inspirent réciproquement par leurs innombrables concessions sociales, toutes consenties précisément en vue d'assurer la quiétude.

Or inquiéter l'interlocuteur, c'est une aventure qui arrive souvent à Stendhal. « Dominique a de l'esprit argent comptant, dit-il quelque part en se désignant par un de ses pseudonymes favoris, mais cet esprit fait peur aux convenances, et quand il est animé, il est si haut qu'il fait mal à la tête à son public. » Ou encore : « Ma réputation fut homme d'infiniment d'esprit, mais bien méchant, et encore plus immoral (2). » Telle est à peu près la réputation de l'Octave d'*Armance*, première incarnation de l'auteur dans ses écrits, en attendant qu'il revête les personnalités de Julien, de Fabrice, et du docteur Sans-Fin. Quand Octave s'en va pour un instant dans les sociétés, il invente bientôt sur place « les mots les plus révoltans. » Aussi rien ne vient-il attaquer la « pureté de son diabolicisme (3). »

Le diabolicisme, c'est bien l'attitude de choix où se complaît le créateur de cet incomplet personnage : et le satanisme roman-

(1) Ou même par un coucher de soleil manqué, comme le suggérait spirituellement M. Faguet dans une discussion des thèses si intéressantes de M. Bergson sur ce sujet.

(2) *Vie de Henri Brulard*, p. 188.

(3) *Armance*, p. 51.

tique en général n'est pas autre chose que l'aboutissement logique de l'individualisme pathologique de plus en plus épanoui dans cette école de décadence. Satan ne fut-il pas le premier des anarchistes et des partisans de la crosse en l'air, l'ennemi de la discipline qui régnait parmi les milices célestes ? « *Non serviam,* » c'est le cri de ralliement de tous les révoltés contre l'ordre social. Et ce mot d'ordre terrorise à bon droit l'homme moyen, créature d'acceptation et de tradition, la « bête de troupeau, » comme disent nos néo-romantiques, parce qu'il sent alors trembler l'édifice fragile de sa tranquillité d'âme, et vaciller sur ses bases la hiérarchie des gardiens de l'ordre qu'il a, plus ou moins volontairement, constitués en dignité et en responsabilité. Sataniques déjà les sentimens que Brulard se prête complaisamment à l'égard de sa mère, de sa tante Séraphie : « J'étais tellement emporté par le diable, que les jambes nues de ma plus cruelle ennemie me firent impression. » Mais ceci put être inventé beaucoup plus tard, afin d'étonner le public ; le *Journal*, au contraire, nous fournit une note exacte pour les vingt-deux ans de l'auteur. « Gripoli... m'a parlé de l'effet effrayant que mon genre d'esprit produit dans le monde... des sots, prenant mes plaisanteries pour des assertions présentées de sang-froid... en concluent que je suis un homme dangereux (1). » Méphistophélès, c'est le surnom que certains de ses amis lui imposeront plus tard, et Menta pense sans doute de même, sans prononcer le mot : « Votre amour est le plus affreux malheur qui puisse arriver à une femme... si elle a de la santé, vous la lui ferez perdre : plus elle vous aimera, plus vous serez dur et barbare pour elle. Quand elle vous aura dit : Je t'adore, alors le système arrivera, avec lequel vous lui raffinerez de la douleur. » Voilà bien le portrait du même homme qui, sous le nom de Brulard, accablera d'invectives parfois sanguinaires les rois, les prêtres, ceux de ses amis qui sont devenus pairs de France, et conclura : « Enfin, supposons que je sois cruel ! Eh bien ! oui, je le suis, et on en verra bien d'autres avec moi, si je continue d'écrire. »

Mérimée a donc pu dire à juste titre de son maître : « Il trouvait un malin plaisir à passer pour un monstre d'immoralité. » Toutefois « malin » plaisir est un jugement superficiel : il faudrait dire une impulsion irrésistible et une satisfaction

(1) Page 173.

pathologique. « Au fond, écrit encore Beyle dans les *Souvenirs d'égotisme*, je surprenais ou scandalisais toutes mes connaissances. J'étais un monstre ou un dieu (1). » Prétention excessive quant à ce second terme : car si le nimbe de la monstruosité l'auréola plus d'une fois de son vivant, on ne voit point que l'apothéose lui ait été décernée nulle part avant son décès (2). C'est à la génération de 1880, dont il appelait de ses vœux la venue, qu'il était réservé de l'ériger sur les autels.

Si nous voulions marquer encore une fois par ses propres termes le caractère de ce genre d'esprit dont il fut si fier, nous rappellerions son jugement sur le séduisant oncle Gagnon : « Il n'avait point cette gaîté qui fait peur, qui est devenue mon lot! » Une gaîté qui fait peur : c'est bien cela, et c'est pourquoi elle ne fit guère rire. Telle est la gaîté d'Octave, celle de Ferrante Palla, celle de Lamiel. Elle possède sans doute quelque nom propre en psychopathie, car, à un degré atténué certes, à dose suggestive et intéressante même, elle est parente du rictus inquiétant des maniaques.

L'esprit fut la dernière incarnation de la vanité de Stendhal, ses présomptions diplomatiques n'ayant pas eu l'occasion de se développer sur un vaste théâtre. Elles avaient été quelque peu rabrouées, ainsi que nous l'avons vu, par les bureaux du ministère, et ne se réveillèrent que dans l'épisode légèrement ridicule de sa décoration. On sait qu'après avoir déblatéré plus encore contre les « gens à cordons » que contre les ducs de l'Empire, après avoir protesté que, ministre, il s'engagerait d'abord à ne pas accepter la croix, Beyle n'eut pas d'ambition plus impatiente que celle du ruban rouge dès qu'il se crut en situation de l'obtenir. Et le plus plaisant de cette aventure, c'est que, la Légion d'honneur lui ayant été accordée enfin, à titre d'homme de lettres, elle ne lui causa aucun plaisir, parce qu'il désirait être décoré pour ses services administratifs.

(1) *Vie de Henri Brulard*, p. 163.

(2) Sainte-Beuve, qui déprécie Beyle comme romancier, le défend comme ami et comme homme d'esprit, contre les appréciations défavorables qu'il relève dans les *Mémoires* de Delécluze (*Nouveaux Lundis*, t. III). Stendhal y apparaît comme un pur extravagant, ce qui est excessif assurément. Pourtant, quels qu'aient été les sujets de jalousie rétrospective du critique des *Débats* contre son hôte assidu de la rue de Chabanais, encore avait-il sur Sainte-Beuve l'avantage de l'avoir beaucoup mieux connu.

II

Si telles furent en cet esprit, malgré tout si remarquable, les caractéristiques déviations des facultés du raisonnement, la volition se montre affectée chez lui bien davantage encore. Le symptôme ordinaire des maladies de la volonté, c'est la versatilité incorrigible, l'inconstance dans les projets formés, dans les carrières entamées, dans les occupations essayées. Or, rien de plus instructif à ce point de vue que le spectacle de l'existence de Beyle. Venu de sa province vers la capitale pour subir les examens de l'École polytechnique, il renonce à s'y présenter sans aucune raison appréciable, dès qu'il a touché le sol parisien. Il rejette l'épaulette au bout de deux ans, la balance du comptoir de Marseille après un temps beaucoup moins long encore ; les fonctions de commissaire des guerres pour passer à celles du Conseil d'État. Il interrompt de son autorité sa campagne de Russie quand elle commence à le gêner trop fort, et sa mission de 1813 dans sa ville natale après quelques semaines. A l'en croire, la clôture de sa carrière officielle, conséquence de la chute de Napoléon, lui fit personnellement plaisir, bien qu'elle anéantît ses espoirs d'avenir. C'était du moins un changement, et en conséquence, un agrément à ses yeux.

Enfin, si son final avatar diplomatique se prolonge durant douze années, ce n'est pas que l'envie lui manque de jeter aux orties le frac galonné: c'est que la nécessité pécuniaire l'enchaîne et le fixe, de façon toute relative d'ailleurs ; car il ne reste consul qu'au prix de négligences continues dans le service, d'infidélités incessantes au devoir de résidence, et bientôt de congés indéfinis sur le pavé de Paris. Le soleil du Midi, qu'il a si ardemment désiré, le fatigue en effet dès qu'il en goûte les ardeurs à Civita Vecchia. C'est le boulevard des Italiens que notre Italien veut en 1835, après avoir pleuré de le revoir par contrainte en 1821, alors qu'il dut quitter contre son gré sa seconde patrie milanaise.

Si l'on y regarde de près, la raison la plus fréquente des changemens que l'on constate dans la disposition de son humeur ou dans l'orientation de sa carrière, c'est une fois encore son incapacité native pour les concessions sociales, son égotisme pathologique. Son irritable amour-propre lui montre très vite

dans ses compagnons de chaque jour, par un *crescendo* d'illusions individualistes, d'abord d'insuffisans admirateurs de sa personne et de ses fantaisies; puis des envieux secrets de ses supériorités; bientôt des ennemis déclarés, et enfin d'odieux personnages, rebut de l'espèce humaine. Comme son Leuwen (1), il lira désormais dans tous les yeux « une haine contenue mais unanime, » et penchera de plus en plus vers la manie des persécutions. Inutile d'ajouter que ces sentimens existent peut-être jusqu'à un certain point dans son entourage, mais que la faute en est à ses propres façons d'agir.

Après une enfance que les scrupules de ses éducateurs avaient faite assez solitaire, son premier contact avec des garçons de son âge se produisit à l'école centrale de Grenoble, où, de son aveu, « il ne réussissait guère auprès de ses camarades. » J'avais, dit-il, « un mélange fort ridicule de hauteur et de besoin de m'amuser. » A Paris, il fréquenta d'abord chez ses parens Daru. Aussi longtemps qu'ils garderont quelque influence, ils demeureront ses protecteurs fidèles, sans se laisser décourager par sa foncière inaptitude à toute carrière suivie. Leur jeune cousin ne manque pas de les peindre sous les traits les plus déplaisans. Bien mieux, par une exception qui est significative, seule, Mme Cambon, née Daru, qu'il ne fit qu'entrevoir parce qu'elle mourut quelques mois après son arrivée à Paris, lui parut « posséder peut-être un caractère élevé. » Certes, dans l'intérêt de sa mémoire conservée par les œuvres de son parent de province, cette dame a bien fait de mourir prématurément : un examen prolongé n'ayant été que rarement favorable aux relations de ce difficile caractère.

Du régiment, — en dépit des innombrables et fantaisistes motifs qu'il allégua plus tard pour expliquer sa démission, — il fut chassé par son dégoût pour des camarades, dont « il était ennuyé à l'excès (2); » et aussi par les affronts plus ou moins imaginaires, mais probablement issus de sa propre attitude, qu'il devait subir de commensaux grossiers et vulgaires à ses yeux. Aux heures du Journal, alors que son entière indépendance sur le pavé de Paris le rendait pourtant fort libre dans le choix de ses relations, ses compagnons de vie oisive ne sont guère ménagés par sa plume mordante. Seul un certain Mante

(1) Paris, 1903, p. 53.
(2) *Vie de Henri Brulard*, p. 10.

est epargne, parce que Beyle se croit admiré de lui. Mais Martial Daru, Mounier, Tencin, Crozet et tous les visiteurs ordinaires de Louason passent de bien mauvais momens entre les mains de notre analyste du cœur. Nous avons cité déjà son jugement presque haineux sur son compatriote et contemporain Félix Faure. En général, dès qu'il entre dans un salon, il « souligne les ridicules des gens, » ce qui lui prépare naturellement des difficultés prochaines, et, bientôt, le besoin de changer de milieu.

Le voilà commissaire des guerres, et c'est le cabinet de M. Daru qui est désormais le champ d'observation de sa psychologie malveillante. Tout d'abord, le personnage principal du lieu, l'actif et indispensable collaborateur de l'Empereur, inspire à son jeune auxiliaire un sentiment qui est clairement exprimé par ces mots : « Il avait une peur mortelle de Napoléon, et j'avais une peur mortelle de lui... Je cherchais le plus possible à être séparé de M. Daru, fût-ce par une porte à demi fermée... Quand j'écrivais *cella* par deux *ll* aux bureaux de la Guerre, j'étais bien loin de connaître encore toute la dureté de M. Daru, ce volcan d'injures. » Plus tard, instruit par les années difficiles de la Restauration, il discernera mieux quelle avait été la bonté infatigable de ses cousins à son égard. Mais, en 1809, voici au jour le jour ses sentimens sur leur compte, et sur ses autres collègues (1) : « Jamais M. Daru ne m'aimera... Ce qu'il y a de sûr, c'est que ses yeux s'arrêtent avec bienveillance sur M..., jeune homme dont assurément je ne veux pas dire de mal, mais auquel je suis supérieur... Je vis négligé au milieu de seize ou dix-sept commissaires des guerres... et mes camarades ne m'aiment point. Les sots ont commencé par me trouver l'air ironique. Au reste, puisque cette feuille contient déjà des choses qui peuvent compromettre, il vaut mieux *couler à fond le personnel de notre état-major.* » N'y a-t-il pas de la manie dans ce besoin de dénigrement instinctif, irrésistible et universel ? Un certain Fromentin de Saint-Charles, en particulier, est la bête noire de son compagnon de bureau. Cet « intrigant... regarde tout le reste de la boutique comme des enfans : je suis le seul qu'il croie digne d'un jeu serré... Cela pourrait bien finir par un duel... Je serai peut-être forcé de résister à quelques-unes

(1) *Journal*, p. 338 et suivantes.

de ses usurpations particulières. Place, table, chaise, voiture, chevaux, il occupe tout. » Cet importun apparaît à son adversaire avec « un teint gris, composé de taches de rousseur, la mine intrigante et *fauve.* » Et voici un échantillon des aménités qui s'échangent entre ces collègues mal assortis :

— Sacré intrigant, il y a longtemps que je te connais !

— Tais-toi, je te f... vingt gifles, etc.

N'est-ce pas Jean-Jacques dans les bureaux du cadastre d'Annecy ; et ne conçoit-on pas que, beaucoup plus tard, les fonctionnaires de la Bibliothèque royale aient refusé d'accepter dans leurs rangs un homme dont ils savaient l'« humeur bizarre ? »

Encore quelques années, et c'est la période brillante de l'auditeur au Conseil d'État, bientôt préfet ou baron en espérance. Il a cabriolet, maîtresse au théâtre, soupers délicats... « Mes amis d'alors, — dira-t-il, en parlant de ces heures dorées, — lorsque je sortais avec un habit neuf auraient donné vingt francs pour qu'on me jetât un verre d'eau sale : je n'ai guère eu en toute ma vie que des amis de cette espèce. » Et lui-même résume leur jugement de ce temps sur sa personne par ces mots : « C'était un fier fat. » — Ses relations milanaises ont bénéficié d'un traitement de faveur, grâce aux séductions délicieuses de leur théâtre, de leurs cafés et de leurs salons. Mais les *Souvenirs d'égotisme*, qui peignent la période parisienne de Beyle sous la Restauration, montrent que toute son amertume se réveilla au contact de ses compatriotes. Ces pages forment à leur tour un « volcan d'injures » contre ces familiers de ce temps, contre Delécluze en particulier, dans le cercle duquel il avoue cependant avoir été parfaitement heureux. Philippe de Ségur occupe également une place privilégiée sous la pluie d'invectives qui dégoutte de ces lignes virulentes. Enfin le cousin et futur biographe de Stendhal, Colomb, ce « plat bourgeois, » n'échappe pas à un traitement du même genre : ce qui explique peut-être ses timidités dans l'édition d'œuvres posthumes dont il sortait si maltraité, en compagnie de contemporains vivans et influens encore vers 1850.

Nous savons par Beyle lui-même que les feuilles, secrètes et parfois cryptographiques, de ses différens mémoires personnels ne montraient pas seules une pareille intempérance de langage. Elle passa trop souvent dans sa conversation et dans son attitude

publique. Il disait à Colomb (1) : « J'aurais dû être tué dix fois pour des épigrammes ou mots qu'on ne peut oublier... Je m'étonne encore qu'on ne m'ait pas étranglé. Je m'étonne, mais sérieusement, d'avoir un ami qui veuille bien me souffrir. Je *suis dominé par une furie*. Quand elle souffle, je me précipiterais dans un gouffre avec délices, il faut le dire... Ou je suis muet et commun, même sans grâce aucune, ou je me laisse aller au diable qui m'inspire et me porte. » Et il a exprimé ailleurs en termes moins sataniques et romantiques cette inconscience dans le crime contre les conventions sociales qui fut le fond de sa personnalité : « Quand un mot me vient, je vois sa gentillesse et non sa méchanceté. Je suis toujours *surpris de sa portée comme méchanceté* (2). »

A Civita Vecchia, isolé de toute relation française, il doit se contenter de « couler à fond » la cour de Rome. Mais c'est alors rétrospectivement qu'il s'empresse d'opérer la même besogne sur la personne de ses amis. Car, en rédigeant les mémoires de Brulard ou les *Souvenirs d'Égotisme*, il se prend à deviner soudain des faiblesses, des travers, des vices qu'il n'avait pas aperçus jadis autour de lui : et les chapitres de ces livres singuliers étonnent souvent par l'amertume concentrée qui s'y fait jour. Sans doute, parmi les sentimens qu'il discerne ainsi dans son entourage du passé, l'auteur est contraint de noter à l'occasion la bonté infatigable des Daru à son égard, — mansuétude mieux aperçue désormais au sein des soucis que lui cause présentement l'absence de protecteurs sûrs, capables de couvrir à l'occasion ses incartades. Mais il retrouve surtout maintes choses « odieuses, » et des argumens fort opportuns pour appuyer l'horreur maladive qu'il éprouve en ce temps à l'égard des rois, des nobles, des bourgeois, des prêtres, des jésuites. Il se sent « tout confit de mépris » pour l'humanité. Il pousserait volontiers sur elle l'exclamation machinale de Julien Sorel : « Canaille, canaille ! » qui ressemble au *Carnifex !* de Jean-Jacques enfant. Et son « plat » camarade Félix Faure, devenu pair de France et grand personnage, se voit encore plus maltraité que dans les pages lointaines du Journal, pour sa « bassesse infâme. »

C'est d'ailleurs à cette époque que se précise dans l'esprit de Beyle une conviction qu'il y a dès longtemps nourrie en germe :

(1) Biographie en tête de la réédition d'*Armance*.
(2) *Vie de Henri Brulard*, p. 188.

toute situation sociale acquise représente un entassement de bassesses et de canailleries sans nom. Voici par exemple un prêtre, qui, mêlé aux oppresseurs de l'enfance révoltée de Brulard, garde le privilège à peu près exclusif de lui avoir laissé néanmoins de bons souvenirs. Mais l'abbé Dumolard est devenu par la suite titulaire de la charmante cure de la Tronche, à dix minutes de Grenoble : et c'en est assez, n'est-il pas vrai, pour le juger « un profond téjé (jésuite). » Aussi Beyle hésite-t-il à présent sur son impression favorable de jadis : et voici le curieux autant qu'incohérent paragraphe que lui inspire cet étrange état d'âme (1) : « Réellement, il n'était pas coquin dans ce temps-là, et, pour ainsi dire, en y réfléchissant, ma pénétration de douze ans, exercée par une solitude complète, fut trompée : mais depuis il a été un des plus profonds téjés de la ville, et d'ailleurs, son excellentissime cure, à portée des dévotes de la ville, jure pour lui, et contre ma niaiserie de douze ans. » Décidément, c'est « un des plus fieffés coquins de la troupe. »

Vers la même époque, il esquisse les peintures à la Breughel de son roman de *Leuwen*, où ministres et préfets, généraux et colonels, guidés par le « plus fripon des rois, » dansent une sorte de sabbat macabre sur le corps de la nation française, hébétée par cet « excès de coquinerie ; » où, sous les pas de Lucien, le sosie de Beyle, grouillent les fonctionnaires vendus, les espions bénévoles, et les policiers mêlés à de si terrifiantes besognes, qu'une simple indiscrétion de leur part suffirait à bouleverser l'État. Littérature de cabanon, à peu de chose près, et qui fait songer parfois aux hallucinations d'un Meslier, d'un Marat, d'un Babeuf. Le cadre même de l'action, cette délicieuse ville de Nancy que l'auteur ne connaissait pas sans doute (2), car elle eût ému en lui les entrailles de l'artiste qu'il était, Nancy figure dans le livre sous des couleurs de cauchemar. C'est un séjour abominable par sa saleté, sa pauvreté, triste bicoque dont la promenade, — la place Stanislas avec les grilles de Lamour ? — est une « place longue, traversée aux deux bouts par des fossés puans. » Tout est d'ailleurs dessiné dans *Leuwen* avec ce scrupule d'observateur, et cette heureuse vérité de touche. C'est que Beyle ne discerne guère chez autrui, et jusque dans le paysage,

(1) *Brulard*, p. 132.

(2) Pas plus qu'il ne connaissait Besançon, théâtre de mainte scène du *Rouge et Noir*.

que le reflet de ses propres dispositions maladives : interprétations instructives par quelques côtés, très modernes surtout et qui lui ont valu des auditeurs : mais, pour des amis, c'est autre chose, Colomb et Mérimée le restèrent toutefois, sans grande illusion, après avoir constaté l'un et l'autre qu'il n'entendait pas se gêner pour eux plus que pour le commun des mortels. Tous deux, en compagnie d'un troisième assistant, un subalterne sans doute, dont la postérité n'a pas gardé le nom, suivirent son corps au cimetière Montmartre.

En présence de ces faits, n'est-ce pas jouer sur les mots que de prétendre qu'il fut malgré tout « très aimé » de ses amis : ses « prétendus amis (1), » disait Brulard, avec une plus juste vue de l'égalité à la longue établie entre les sentimens qu'il inspirait et ceux qu'il éprouvait lui-même. Sans doute, ses originalités amusèrent quelques dilettantes qui s'en donnaient de loin en loin le spectacle : mais il fatigua successivement tous ceux dont les circonstances l'avaient rapproché de façon durable : cet individualiste impénitent n'était pas fait pour nouer un lien de quelque solidité avec ses semblables. Il a dit, dans les *Mémoires d'un touriste* (2) : « J'ai un talent marqué pour m'attirer la bienveillance et même la confiance d'un inconnu. Mais au bout de huit jours, cette amitié diminue et se change en froide estime. » Or, l'estime est trop peu de chose pour un homme qui unissait à son conscient et débordant égoïsme un non moins impérieux besoin d'amusement et de distraction. Que faire dans ces conditions, sinon changer fréquemment d'entourage et de milieu, se livrer au vagabondage élégant, au tourisme infatigable, à la vie d'auberge et de café !

Il convient donc de rapporter en grande partie à son incapacité pour l'existence sociale la versatilité frappante qui marqua la carrière de Beyle ; et la faiblesse de sa volonté ne fut pas uniquement, ou du moins ne fut qu'indirectement la cause de son perpétuel besoin de changement. Mais cette anémie de la volition est plus facilement perceptible dans la difficulté qu'il éprouva toujours à terminer un travail de quelque étendue. C'en fut un premier témoignage que la rédaction pénible et sans cesse ajournée de cette comédie des *Deux Hommes*, qui devait lui apporter autant de gloire que de profit, et dont il n'écrivit néan-

(1) *Brulard*, p. 150.
(2) Tome II, p. 21.

moins que deux scènes en trois ans. A l'examiner de près, la considérable production de Beyle se compose principalement de notes prises au jour le jour, sans effort de composition ni de style, auxquelles il faut adjoindre de courtes nouvelles, et quatre ou cinq romans que leur procédé de composition permet de ranger sous les deux précédentes rubriques. Que sont-ils autre chose en effet que des anecdotes et des traits isolés d'observation sociale, cousus tant bien que mal autour d'une trame d'égotisme, d'un portrait psychologique de l'auteur? Il emprunte simplement pour la circonstance un de ses noms ou qualités d'emprunt, qu'il savait si bien revêtir aussi dans la vie réelle. Il est Octave, Julien, Leuwen, Fabrice ou Sans-Fin. *Le Rouge et le Noir* fut le plus travaillé de ses écrits : et ce n'est pas beaucoup dire si l'on songe aux innombrables hors-d'œuvre dont est fait ce baroque récit. *Armance* n'est guère qu'une nouvelle un peu développée. *Leuwen* et *Lamiel* sont des ébauches. Et quant à la *Chartreuse de Parme*, l'intrigue tourne tellement court dans les dernières pages du livre, qu'on croit y lire le scénario d'un second volume, dont l'ampleur devrait être égale à celle du premier, pour laisser quelque proportion à l'ensemble. De toute évidence, l'auteur, à bout de souffle, s'est arrêté soudain dans le développement de sa matière.

Que dire de la *Peinture en Italie*, réduite, au point de vue historique, à quelques considérations sur Vinci et Michel-Ange? De son *Napoléon* surtout, qui devait d'abord compter vingt volumes, puis six, et fut finalement réduit à la taille d'une courte notice sur les premières campagnes du grand capitaine? C'est qu'une œuvre de longue haleine exige préparation ingrate, persévérance dans l'effort, crises de découragement surmontées : toutes choses impossibles à l'aboulique par tempérament. La besogne est tellement plus agréable et plus facile, qui consiste à parler de soi-même, de ses sensations et de ses affaires, en suivant le fil de son caprice et de sa fantaisie. Il savourait en gourmet le plaisir de la confession, ce mécréant qui jugeait si parfaitement aimable la religion des Napolitains, parce que, à l'en croire, elle leur permet tous les péchés possibles sous la condition d'en venir bavarder de temps à autre au tribunal de la pénitence, avec un surcroît de plaisir et de complaisance envers soi-même. Il a, pour sa part, installé le public au confessionnal, et ne lui a pas ménagé les commérages scandaleux sur ses péchés. La rédac-

tion des *Souvenirs d'égotisme* lui arrache cette exclamation de bien-être (1) : « Je suis heureux en écrivant ceci... Je ne pourrais reprendre à quatre heures (après la correspondance diplomatique expédiée) un ouvrage d'imagination. Je fais aisément ceci, sans autre peine et plan que : me souvenir. »

Il est permis de voir enfin un dernier indice de volonté atténuée, d'atrophie du *self-control* dans ce mimétisme singulier dont sa production littéraire porte les marques, mais qui s'étendait jusqu'à sa personne physique, et dont il a fait l'aveu à plusieurs reprises. Passe encore pour son souci de copier les acteurs du Théâtre-Français aux heures de sa vocation dramatique, pour ce « fleurisme » en particulier qui faisait de lui une copie du jeune premier applaudi de son temps. C'est là une vanité de jeunesse, que bien d'autres ont connue sous des formes analogues. Mais voici un aveu d'Henri Brulard qui trahit une suggestibilité anormale, et qu'on rencontre dans les cas d'hypnose plutôt que dans l'état d'équilibre du système nerveux. Il signale dans son enfance, un « goût croissant des grimaces » auquel on s'opposa vainement autour de lui, et il ajoute (2) : « Ce goût dure encore : je ris souvent des mines que je fais quand je suis seul... Mon instinct est plutôt d'imiter les mouvemens, ou plutôt les positions affectées de la figure (face), que ceux du corps. Au Conseil d'État, j'imitais, sans le vouloir, et d'une façon fort dangereuse, l'air d'importance du fameux comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, placé à trois pas de moi : particulièrement quand, pour mieux écouter le colérique abbé Louis... il abaissait le col démesurément long de sa chemise. Cet instinct... m'a fait beaucoup d'ennemis. »

ERNEST SEILLIÈRE.

(1) Page 81.
(2) Page 52.

LES
FAUCHEURS DE LA MER

Frucho de mar, « fruits de mer, » dit-on à Marseille de ces bizarres représentans de la faune méditerranéenne, piades-subérites, vioulets, oursins, lithodomes, etc., qui grouillent au soleil sur les dalles du Vieux-Port ou que l'ingéniosité des restaurateurs dispose méthodiquement sur des lits d'ulves vertes, entre des flacons de vinaigre et des tranches de citron, aux devantures de leurs établissemens. Et l'appellation est aussi juste que gracieuse. De fait, la piade-subérite ressemble à une orange; le vioulet à une figue de Barbarie; l'oursin à une châtaigne; le lithodome à une datte confite. Fruits étranges des vergers de la mer, mûris sous l'énorme vitrage de ses eaux! On les rencontre aussi dans la Manche et l'Océan; mais ils jouent un rôle plus effacé dans l'alimentation des riverains ; l'oursin, par exemple, très abondant sur les côtes bretonnes, n'est recueilli qu'en carême, où ses ovaires d'un beau rouge, mêlés à la pâte des crêpes, font office de jaune d'œuf.

Aux vergers de la mer les populations de la Manche et de l'Atlantique préfèrent ses moissons que néglige presque totalement l'agriculture provençale. Et il est vrai que le sol de la Provence souffrirait plutôt d'un excédent que d'une pénurie de calcaire. Quelques fermes du littoral méditerranéen utilisent seules comme litière, dans leurs porcheries, les zostères rejetés sur les plages et dont les couches inexploitées atteignent en certaines ca-

lanques deux et trois mètres d'épaisseur. Ces mêmes zostères, de qualité plus fine dans les étangs marins, sont recueillis et vendus au commerce sous le nom de « varech d'emballage » ou de « varech à matelas » par une demi-douzaine d'industriels établis à Marignane et à Balaruc.

Le varech n'est pour rien dans l'affaire cependant, les zostères ou posidonies appartenant à la classe des monocotylédones. En réalité, les Provençaux n'exploitent aucune espèce de varech, soit que la récolte leur en paraisse trop difficile dans une mer qui n'a pas de marée, soit qu'ils ignorent ou méconnaissent les différens partis qu'on en peut tirer dans l'industrie, la médecine, et jusque dans l'art culinaire.

Regrettable indifférence, mais que partagent tous nos traités de cuisine! On dirait à les lire que les algues n'existent pas ou qu'il n'en est point qui soient comestibles. Les Japonais ne sont point de cet avis, qui donnent aux algues toutes sortes de jolis noms d'amitié : *tengousa*, *kokuributo*, *tokoro*, *ao-mori*, etc., etc., et les accommodent de mille façons ingénieuses. La *durvillea utilis* est fort estimée des gourmets chiliens; il n'est pas rare de voir figurer sur les tables écossaises les beaux thalles rosés de l'*iridæa edulis* ou les lames foliacées de l'*alaria esculenta* (*badderlok*), également prisée, sous le nom de *hen-voare*, par les Irlandais, qui lui préfèrent cependant leur *carragahen* national. L'*ulva lactuca* ou laitue de mer, préparée en salade, compte des fanatiques jusque chez nous, et le *carragahen* se retrouve dans ces « blancs-mangiers » au goémon blanc, entremets favori des Bas-Bretons.

Dans la thérapeutique, sans doute, l'emploi des algues est devenu moins fréquent qu'autrefois; mais le *fucus serratus* est toujours préconisé contre la polysarcie; on se sert comme émollient, dans plusieurs maladies, de l'œthiops végétal tiré du craquet ou *fucus vesiculosus;* la coralline blanche n'est abandonnée que depuis qu'on a découvert dans la mousse de Corse, agrégat de petites algues corallifères, un helminthifuge plus énergique. Faut-il rappeler encore qu'une certaine floridée, la *rysiphlœa tinctoria*, passe pour avoir fourni aux anciens la fameuse pourpre de Tyr? Ne sait-on point que l'*agar-agar* de Malaisie et du Japon, extrait de la *gracilaria lichenoides*, a envahi peu à peu les marchés européens, où sa gelée onctueuse et transparente le rend également propre à la fabrication des confitures et au laminage

des étoffes, tandis que par sa résistance à la liquéfaction il constitue un milieu de culture très apprécié en microbiologie? Tissés d'une certaine façon, les stipes des macrocystes remplacent avantageusement les palangres de pêche chez les Fuégiens; dans les troncs cornés d'une espèce de laminaire, nos équipages baleiniers se taillaient jadis d'excellens manches de couteaux, et, aujourd'hui encore, les chirurgiens dilatent les trajets fistuleux à l'aide de ces mêmes laminaires préalablement séchées et stérilisées. Telles îles de notre littoral, Sein, Molène, Ouessant, Batz, Bréhat, etc., dénudées par la violence des vents, ne seraient pas habitables sans les inépuisables réserves de combustible que leur fournissent les amas d'herbes marines rejetées sur leurs bords : c'est le *putès* ou goémon d'épave que la législation distingue du goémon de rive et du goémon de fond, et dont la récolte est libre en tout temps. Le goémon de rive, au contraire, ne peut être coupé qu'à certaines époques déterminées et sous certaines conditions; mais aussi sa valeur marchande est bien supérieure à celle du goémon d'épave, et l'agriculture, dans le Cotentin, la Bretagne, la Vendée, la Saintonge, le recherche avec raison comme un amendement de premier ordre et d'un bon marché exceptionnel. Enfin le goémon de fond, dont la récolte n'est permise qu'aux seuls inscrits maritimes (1), séché, incinéré et converti en blocs de soude, prend généralement la direction des usines du littoral, où on l'utilisait autrefois pour la fabrication du verre à vitre et où on le fait servir aujourd'hui à la fabrication de l'iode et de ses dérivés.

Voilà bien des services que rendent les algues marines et qui suffiraient pour leur assurer notre reconnaissance. Or, il s'en faut que toutes les applications des algues soient connues. N'est-ce pas hier seulement (1890) que des industriels de Cherbourg et de l'étranger s'apercevaient que le *chondrus crispus* jouit des mêmes propriétés que le coûteux *agar-agar* de Malaisie et du Japon et peut lui être substitué sans inconvénient dans le traitement du papier et des impressions sur étoffes ainsi que dans la confec-

(1) Néanmoins, dit l'article 118 du Décret du 6 septembre 1853, pour la récolte de ceux de ces goémons qui sont destinés aux besoins particuliers des cultivateurs, ces derniers et leurs valets de ferme peuvent accidentellement s'adjoindre aux équipages réguliers des bateaux, sans toutefois que leur nombre excède deux individus par tonneau, non compris les hommes du bord. » En réalité, nombre de petits cultivateurs sont en même temps inscrits maritimes.

tion des gelées, pâtes, confitures, etc.? Avisés de la présence du *chondrus* sur les roches de Bretagne, ces industriels s'adressèrent au maire d'une petite commune maritime des Côtes-du-Nord (Trégastel), qui les mit en rapport avec ses administrés. Ceux-ci n'eurent pas plutôt connu le prix qu'on leur offrait (8 et 9 francs des 100 livres) qu'ils s'empressèrent de se porter, aux grandes marées de vives eaux, vers les fonds où croît de préférence le précieux végétal. J'ai vu naître et se développer cette industrie, devenue par la suite exclusivement féminine; j'ai assisté, sur le Sillon de Talberg, à la coupe des goémons d'amendement; j'ai erré, avec les pêcheurs de l'Abervrach et du Conquet, sur les « basses » où l'on recueille le goémon de fond riche en principes iodés, et ce sont les tableaux divers de ces grandes fauchaisons marines que je voudrais retracer ici, tels qu'ils se sont fixés dans ma mémoire.

I

Les marées d'été sont, par excellence, les marées du *jargot* (sobriquet qu'on donne dans le Tréguier au *chondrus crispus*, appelé aussi *bizin vvenn* ou goémon blanc, lichen, mousse d'Irlande, mousse perlée et chicorée de mer). Le temps est généralement beau à cette époque et permet les longues expéditions dans les îles lointaines, plus riches et moins fréquemment explorées que le littoral. De Trélévern à Trébeurden (1), toutes les barques de pêche et jusqu'aux petits caboteurs sont nolisés pour la circonstance; les passagers, — de sexe féminin pour la plupart, — s'y entassent comme ils peuvent avec leurs provisions, leurs sacs, leurs faucilles et leurs marmites; le prix de la traversée, aller et retour, est de 30 centimes par passager. Les barques sont bientôt pleines à couler bas. On borde un bout de toile et, le jusant et le vent d'amont aidant, on est en une heure et demie ou deux à l'Ile aux Moines, quartier général des jargoteurs.

(1) L'industrie du jargot, qui s'est étendue au Finistère, fut longtemps resserrée entre ces deux points de la côte trégorroise. — Certaines communes, suppléant au silence de la loi, ont essayé de réglementer elles-mêmes la coupe du jargot ou lichen. C'est ainsi que le « réglement » voté par le Conseil municipal de Trégastel pour l'année 1905 portait : « Art. 10. La coupe du lichen commencera le 1er juillet 1905 et prendra fin le 30 septembre suivant. » Le sous-préfet de Lannion retourna la délibération en faisant remarquer « que la récolte du lichen a fait l'objet d'une étude très détaillée dont les résultats ont été adressés à M. le ministre de la Marine en 1903, et qu'aucune solution n'est encore intervenue. »

Nous avions arrêté nos places, — le lieutenant de vaisseau Robert, le peintre Hamonic et moi, — sur un de ces « passeurs » occasionnels, petit homardier de Ploumanach, nommé le *Saint-Guirec*. Il était six heures du matin. Toute la flottille de pêche, mouillée le long des cales, s'apprêtait pour l'appareillage. Le soleil, déjà haut, incendiait la mer. Une douzaine de femmes et de jeunes filles avaient pris place en même temps que nous sur le *Saint-Guirec*. En comptant l'équipage, cela faisait un total de dix-huit personnes entassées dans une barque où l'on pouvait raisonnablement tenir sept. Le patron Jégou n'en retardait pas moins le signal du départ.

— Qu'est-ce que vous attendez?

— Mais la « bordée » n'est pas au complet! Il y a encore Mône Lhévéder et ses mioches qui ne sont pas arrivés... La vieille doit être dans quelque débit, en train de mettre le saint-sacrement en bouteille, comme elle dit... Bon! voici toujours les mioches...

Les voici en effet. Mais le « saint-sacrement? » Une de mes voisines, belle fille de seize ans aux cheveux roux et aux yeux glauques d'Océanide, m'explique complaisamment le mystère : le « saint-sacrement, » c'est l'eau-de-vie de la bordée, l'eau-de-vie chatoyante et dorée comme un ostensoir, viatique des longues expéditions, soulas des membrures défaillantes... La station de Mône s'éternise. Personne ne proteste, en raison de la solennité de l'opération. Les « mioches, » eux, ont déjà enjambé le bordage. Hamonic, peu marin, s'effraie de ce surcroît de passagers. Robert et moi, pour prendre patience, nous regardons le paysage, un des plus extraordinaires de la côte bretonne, encore que les villas des « baigneurs » lui aient bien fait perdre de sa sauvagerie.

Elles pointent un peu partout entre les roches, ces villas odieuses, chalets suisses, cottages anglo-saxons, manoirs néo-gothiques, épaves de la grande foire parisienne de 1900, échouées dans ce décor de la période tertiaire. Où est le temps où l'on vivait ici entre pêcheurs? Qui n'a pas vu dans leur virginité primitive Ploumanach et La Clarté ne peut se faire une idée de la farouche beauté, du prestigieux et formidable enchantement qui émanaient de ce promontoire de la mer bretonne : pas d'arbres; un sol raclé par les vents du large et où frissonnait un maigre tapis de bruyères décolorées; sur la crête du plateau, cinq ou

six chaumes caducs processionnant autour du svelte clocher en granit rose bâti par le seigneur de Barach; à pied de côte, bordant un fiord marécageux où la digue d'un vieux moulin seigneurial retenait le flot marin, une vingtaine d'autres chaumes décrépits, rongés de lichen et de vétusté, et dont quelques-uns ne recevaient de jour que par le vantail supérieur de leur huis; çà et là une chapelle, une croix monolithe, un oratoire, frustes monumens de la période cénobitique, à ce point corrodés par l'embrun qu'on n'en distinguait plus le style. Et partout, sur les grèves, dans les îles, en plein champ, tombées du ciel comme des aérolithes ou vomies des profondeurs du sol comme les sciarres des cratères siciliens, des centaines et des milliers de roches de toute forme et de toute dimension, tantôt isolées, tantôt en caravane, tantôt pyramidant à cent pieds au-dessus du niveau des hautes mers, tantôt ruées les unes sur les autres et balayées par un vent de panique dans les déhiscences du littoral. Tel de ces blocs, gigantesque champignon de granit, couvre de son ombre jusqu'à trois acres de terrain. Il en est qu'on dirait taillés par un ciseau de Titan : quel Michel-Ange du temps des cavernes dégrossit ce dromadaire accroupi? Quel Cellini de l'âge paléolithique cisela cette amphore monstrueuse, dressa sur l'horizon cette cathèdre démesurée? L'esprit se perd en conjectures sur l'origine et le sens de ce mobilier d'Apocalypse. Il se résout mal à y voir une œuvre de l'Inconscient. La légende ne parle-t-elle pas d'une ville colossale qui s'élevait à cet endroit et qui s'appelait Manathias? Si la légende avait raison! Si tous ces blocs épars sur une zone de deux lieues n'étaient pas des pierres sans histoire! S'ils se révélaient à nous comme les témoins d'un passé prodigieux, comme les pilastres et les arceaux effondrés de quelque Babel de la mer cimmérienne!...

La bonne femme Lhévéder, qui reparaît sur le seuil du débit, un litre de « saint-sacrement » sous chaque bras, nous arrache à ces considérations transcendantales. On la hisse à bord et on lâche les amarres; le taille-vent et la misaine, vite étarqués, s'enflent mollement à la brise qui nous pousse hors de l'étroit goulet. Meur-Ruz franchi, nous piquons droit sur l'Ile aux Moines. C'est la plus importante des Sept-Iles : là sont le phare, le fort et les anciennes casernes. Mais d'où vient ce nom : l'Ile aux Moines? Ploumanach lui-même veut dire en breton : « la peuplade du moine. » Des substructions, près de Crec'h-Caouët,

témoigneraient encore de l'existence d'un ancien moutier. Mais, de substructions pareilles, il ne se voit aucun vestige à l'Ile aux Moines. Le nom breton de l'île, d'ailleurs, est très différent de son nom français : *ar Gentilès*.

— Peut-être, insinue l'un de nos bateliers, René Le Merrer, dit Pot-Coz, ce nom lui a-t-il été donné à l'époque de la grande Révolution. J'ai connu un vieux Ploumanacain, Noël Le Goff, qui se souvenait d'y avoir transporté des moines réfractaires en 93 : ils gagnaient de là Jersey sur des bateaux anglais.

L'explication est ingénieuse et je m'y rallierais volontiers; mais elle n'est pas du goût de la vieille Lhévéder, qui, terrienne et Trégastelloise, nourrit contre les Ploumanacains une haine proprement féroce.

— Tais-toi donc avec tes moines, Pot-Coz! s'écrie-t-elle brutalement. Comme si l'on ne savait pas au juste ce que toi et les tiens vous faites des gens qui vous confient leur existence!

— Par exemple! proteste Pot-Coz.

— Oui, oui! Est-ce que tu as oublié le *gwerz* du capitaine La Chesnaie, d'aventure? Veux-tu que je te le chante pour te rafraîchir la mémoire?

— C'est ça! c'est ça! disent les filles en battant des mains. Le *gwerz* du capitaine La Chesnaie, Mône!

— Alors, mes princesses, passez-moi la bouteille, car j'ai la voix un peu rouillée ce matin...

— Oh! la rouée commère! disent les hommes en riant. Ne bois pas tout du moins, Mône!

— N'ayez pas peur, réplique la vieille, qui, après avoir aspiré au goulot une longue lampée de la sauvage liqueur et s'être essuyé la bouche du revers de la main, se tourne vers son auditoire et commence sur un ton nasillard :

« M. La Chesnaie disait — en errant sur la Gentilès : — « Je vais tracer sur un bout de planche — mon nom et ma croix d'extrême-onction (?). — Du côté de Perros si l'épave est trouvée, — des messes seront dites à mon intention. » — Du côté de Perros l'épave ne fut pas trouvée; — c'est du côté de Ploumanach qu'elle aborda. — Les Ploumanacains ne l'eurent pas plutôt aperçue — qu'ils mirent à la voile vers la Gentilès. — Le capitaine La Chesnaie « bonjourait » — les Ploumanacains sur son île : — « Vous n'avez qu'à me mener à Ploumanach, — je vous donnerai la moitié d'un plein sac d'argent. » — De cette

moitié d'un sac d'argent — les Ploumanacains ne furent pas satisfaits : — sur la Grande-Basse une fois arrivés, — la tête la première ils ont jeté le capitaine à l'eau. — « Faites mes adieux à ma femme, Ploumanacains. — Heureux qui retournez chez vous! Moi je ne reverrai pas ma maison. » — Mme La Chesnaie « bonjourait » — les Ploumanacains en arrivant : — « Aux Sept-Iles quand vous êtes allés, — n'avez-vous pas rencontré mon mari? » — « Nous n'avons pas rencontré votre mari — ni personne qui lui ressemblât. » — Mme La Chesnaie, à ces paroles, — trois fois sur la terre s'affaissa. — Les Ploumanacains la relevèrent... »

Mône Lhévéder s'est arrêtée. Nous attendons la suite de la complainte, mais il n'y a pas de suite.

— C'est fini, dit simplement Mône.

— Comment, fini? Et que devint Mme La Chesnaie? Que fit-on des Ploumanacains qui avaient noyé son mari?

— Ma foi, je n'en sais rien, avoue Mône. Je vous chante le *gwerz* comme je l'ai entendu chanter à ma mère, qui disait que tous les Ploumanacains étaient des sans-cœur et des forbans. Après cela, si vous voulez croire qu'ils ont sauvé des moines pendant la grande Révolution, je ne vous en empêche pas...

— Et moi, je te dis qu'ils en ont sauvé plus de cinquante, riposte notre batelier, et que c'est depuis ce temps que la Gentilès s'appelle l'Ile aux Moines!

Le débat reste ouvert, même après cette tranchante affirmation, appuyée d'un magistral coup de poing sur le bordage du *Saint-Guirec :* il n'est point particulier, d'ailleurs, à Pot-Coz et à la vieille Lhévéder, et des savans se sont pris aux cheveux à propos des Sept-Iles et de leur « toponomastique. » On ne s'accorde même pas sur leur nombre ; le chiffre 7, qui joue un si grand rôle dans la mythologie des peuples indo-européens, n'est peut-être là qu'un chiffre symbolique. Du large comme de la côte, on ne distingue réellement que cinq îles : l'Ile aux Moines, Bono, Melban, Rouzic et l'Ile-Plate. Les trois premières surtout ont fière apparence. La carte lithologique de M. Delesse emprunte leur tracé pour la reconstitution de la grande barricade granitique qui soudait jadis la péninsule bretonne au Cornwall, et tout fait penser en effet que leurs mornes pelés sont les « témoins » d'un continent disparu, d'une terre morte, engloutie par quelque cataclysme ou lentement érodée, désagrégée par le sourd

travail des eaux. Accroupies sur la mer, qu'elles surplombent d'une hauteur moyenne de 35 mètres, elles tendent toutes les trois dans la même direction leurs puissans mufles de pierre, allongent en croissant, de l'Est à l'Ouest, leur triple échine de monstres marins. Une coupure, protégée par une petite jetée, s'ouvre au droit de l'Ile aux Moines : c'est le Porz-Nevez (le Port-Neuf) où nous ont précédés déjà nombre de chaloupes et de gabarres. La marée, qui « déchale, » les incline sur le flanc comme des bêtes à bout de souffle ; quelques-unes, allégées de leurs passagers, ont repris le large où elles vont tendre des lignes, mouiller des casiers. Dans les autres ports de l'archipel, au Porz-Coz et au Porz-Don, à l'ouest de l'Ile Plate, l'animation n'est pas moins grande qu'à l'Ile aux Moines. Là sont mouillées les gabarres de Trélévern et du Trévoux.

— Nous sommes en retard, disent les femmes. C'est de ta faute, Mône Lhéveder !

— Bon ! réplique la vieille, toujours prompte à la riposte. La grève est vaste et il y aura du jargot pour tout le monde.

— Du jargot peut-être, mais des places dans les casernes ?

— On couchera à la belle étoile.

— Ouais ! Et s'il pleut ?

— Ça nous changera de l'eau salée...

Elles sautent à terre tout en se chamaillant, leurs sacs vides tordus autour des hanches ou passés en bandoulière sur l'épaule et, tout de suite troussées, se répandent sur les grèves découvertes par le reflux. Les enfans se hâtent vers les casernes avec les provisions de la « bordée, » un peu de lard, des « patates, » une marmite. Personnellement, après avoir donné nos instructions pour le déjeuner au père Leroy, un vétéran de l'administration des phares, qui met volontiers ses talens culinaires au service des « étrangers, » nous prenons la direction de l'ancien fort, vaste trapèze de granit dont la terrasse supérieure commande vingt lieues d'horizon par temps clair. Presque tout l'archipel est à sec. Sous leur fourrure d'herbes rousses, l'Ile aux Moines, Bono, le Cerf, la Plate, les Costan, comme à l'appel d'un berger invisible, se sont rassemblés des quatre coins du vent et ne font plus qu'une houle de toisons. Seuls, Melban et Rouzic, séparés par une fosse très profonde, restent à l'écart du troupeau. La mer continue à descendre, suivie dans son retrait par l'armée des jargoteuses. Les plus jeunes sont aussi les

plus hardies : pieds nus, les reins souples, la chemise de grosse toile tendue par l'effort sur la rondeur des seins, elles plongent dans l'écume, soulèvent roches et cailloux, se glissent à plat ventre dans les failles sinueuses que les marées d'équinoxe évident au flanc des falaises et des caps. Le jargot est une plante de haut-fond. La récolte ne s'en peut faire qu'aux basses marées de vives eaux, et la plus abondante dans le bref intervalle qui sépare le flux du reflux. Il n'y faut pas être manchot, comme dit la vieille Lhévéder. Malgré tout, les sacs ne tardent pas à s'emplir. Trop lourds pour l'épaule, on les dépose sur quelque roche tandis qu'on inspecte de nouvelles flaques, qu'on tâte les moindres creux, puis on les porte un peu plus loin pour visiter un autre terrain de pêche.

Il n'est pas toujours facile à découvrir, ce petit végétal étudié pour la première fois par Stackhouse, d'un pourpre livide dans les formes étroites, violacé dans les échantillons plus larges et dont les frondes en éventail s'accrochent par une tige élastique et résistante aux aspérités du granit... Le soleil est au milieu de sa course ; la mer va remonter ; nous descendons de notre observatoire pour rejoindre le père Leroy qui nous fait signe, là-bas, avec sa serviette, que le déjeuner est servi. En route, notre chien lève quelques lapins à fourrure sombre, presque noire, et d'énormes rats qui détalent entre des roches étranges, taillées en forme de dalles funéraires... Et ce sont des dalles, à bien examiner.

L'une d'elles porte même une inscription. Sans le savoir, nous étions dans un cimetière. Le sol, à certains endroits, est comme soulevé par de petites vagues. Tertres légers, qui furent des tombes de soldats ! Plus rien, pas un calvaire, pas une croix, pas même un talus pour séparer ce champ des morts de la terre des vivans. Herbes folles, ronces, fougères, grands chardons couleur de rouille grinçant dans les rafales d'Ouest avec un bruit de ferraille, la marée végétale a tout recouvert. Il ne faut pas moins que l'excellent déjeuner préparé par notre cambusier extraordinaire et servi dans l'ancienne poudrière du Guerlen pour dissiper l'impression de mélancolie qui nous est restée du Campo-Santo de l'Ile aux Moines. Sur le terre-plein en demi-lune qui règne devant la poudrière, on a planté du sureau, des troènes, des fusains, deux ou trois peupliers de Hongrie qui ne se décident pas à bourgeonner. Les journées comme celle-ci

sont rares où la mer bretonne fait toilette, bleue vers le large et, dans la coulée solaire, toute pailletée de vif-argent, verte sur le sable des criques les plus voisines, violette sur les fonds de roches ou voilée de ces belles algues rousses qu'on appelle *morgoré* et qui oscillent sous le flot comme une chevelure sous le peigne... Chassée par le flux, l'armée des jargoteuses commence à battre en retraite vers les îles. Il est deux heures : les hanches saillent; les échines ploient sous les larges sacs gonflés à crever. Plus d'une fille pousse un *ouf!* de soulagement en se débarrassant de sa charge sur la grève, au pied des casernes, trois grands bâtimens en pierre de taille dont les toitures s'effondrent et qui n'ont plus de locataires depuis le départ des Lasbleiz, les derniers fermiers de l'île. Leurs vastes corps de garde serviront cette nuit de dortoir à la population féminine du littoral. On y a déposé les provisions. Un puits, d'une simplicité toute biblique, le seul de l'île, autour de sa margelle descellée groupe déjà dans la cour une douzaine de Rébeccas armoricaines. Des gamins pèlent des pommes de terre; d'autres assemblent sous les chaudrons des tas de fougères et de charbons séchés ou dépiotent furtivement quelque conin à fourrure sombre, happé au saut du gîte. Les foyers s'allument un peu partout en plein vent; trois galets font l'office de trépied. Chaque « bordée » s'attable par terre autour de sa marmite et, le déjeuner expédié, regagne la grève pour procéder au triage de la récolte. Les sacs sont vidés sur les galets : on prend les touffes de jargot une à une; on les débarrasse des cailloux et des fragmens de roches désagrégées qui pendent quelquefois à leurs crampons; on les passe à l'eau douce et on les étale sur les galets, au soleil, jusqu'à la fin de la marée; on les rentre alors dans leurs sacs et, de retour sur le continent, on les étale encore sur quelque dune solitaire où elles se raidiront et prendront peu à peu une belle teinte neigeuse. Il faut de sept à huit jours et deux ou trois lavages en eau douce pour que le jargot soit marchand. Les entrepositaires de la région, qui le payaient d'abord à raison de 8 francs les cinquante kilos, en donnent aujourd'hui près du double. Grande ressource pour les populations du littoral! Et il est vrai que la récolte ne peut s'en faire qu'aux marées d'été; qu'elle est longue, pénible; qu'une pluie trop abondante peut gâter les lots; que les entrepositaires, quelquefois, refusent d'en prendre livraison. Le triage lui-même n'est pas une opération si

aisée : les mains s'y engourdissent à la longue ; les dos achèvent de se courbaturer.

Quand toute la récolte est étendue sur les galets, le soleil a déjà quitté l'horizon. Ce serait le moment de goûter un repos bien gagné. Mais les hommes sont rentrés de la pêche : l'instinct du plaisir l'emporte sur la fatigue; les jambes retrouvent soudain leur élasticité pour suivre le branle du ballet qui s'est improvisé dans la cour des casernes. Nul besoin de ménétrier : Mône Lhévéder est là.

Holla! eme ar verc'h hénan,
Me ha da gauséel brêman.
Rigodon, jargonette!
Rigodon, jargoton!

Pa mo gvverzet ma bizinn vvenn,
A mo eur roben doublichenn.
Rigodon, etc.

Hâg eun davanjer casimir
A dapo bete penn ma c'hlin.
Rigodon, etc.

Enn traon a vo eunn dentelen,
War he godell eur hokarden,
Rigodon, etc. (1).

Il y a ainsi une bonne soixantaine de couplets : la vieille jargoteuse est le plus fidèle et le plus inépuisable des phonographes, capable de dérouler pendant des séances entières, sans un accroc, les airs enregistrés dans sa mémoire; mais c'est un phonographe qui ne « fonctionne » qu'à condition qu'on l'arrose... Et, la nuit venue, — une nuit d'août miraculeusement bleue, chaude et veloutée comme une nuit des Tropiques, — sous la lune qui diamante la mer et découpe de grands carrés d'argent dans les mornes de Bono, passe-pieds et gavottes renouent leurs chaînes onduleuses autour des casernes et du fort. Un je ne sais quoi d'amollissant comme une caresse alizée, peut-être quelque brise perdue du paradis des Antilles, a passé sur la Gentilès. Tout l'archipel embaume. Vers dix heures, les danses s'arrêtent; mais des chœurs féminins, çà et là, s'éveillent

(1) Holà ! s'écrie la fille aînée, à mon tour de parler. Rigodon, etc. — Quand le goémon blanc sera vendu, j'achèterai une robe double-chaîne. Rigodon, etc. — Et un devantier de casimir qui me tombera jusqu'aux genoux. Rigodon, etc. — Au bas sera une dentelle; sur la poche un nœud de rubans. Rigodon, etc.

dans l'ombre bleue et, longtemps encore, sur la dune, dans les creux odorans des falaises, les belles filles sveltes s'attarderont, alanguies par cette nuit voluptueuse. Courte trêve dans le labeur exténuant de la récolte! La fraîcheur salée du petit jour dissipera toute cette sensualité flottante dans l'atmosphère nocturne de l'archipel, soufflera sur le bistre des paupières, fouettera de ses salubres effluves ces sangs lourds d'insomnie et, — le cotillon troussé, les jarrets nus, la faucille au poing, — éparpillera de nouveau sur les grèves la sauvage théorie des druidesses de la mer bretonne :

Kerkoulz a pado ar jargot,
Ni efomp d'ho guntuill d'ann aod.
Rigodon, jargonette,
Rigodon, jargoton (1).

II

On vient d'afficher à la porte des mairies, dans les communes riveraines de l'Océan et de la Manche, les arrêtés relatifs à la coupe du goémon de rive.

Ces arrêtés étaient impatiemment attendus. La Bretagne est une création de la mer. Granitiques ou paléozoïques, ses roches contiennent fort peu de calcaire. Si la Manche et l'Océan n'étaient là pour renouveler les énergies du sol, rien n'y pousserait : cette longue zone littorale, grasse et verdoyante, qui fait le tour de la péninsule et qui porte le joli nom de « ceinture dorée, » ne serait qu'un morne ruban de dunes grises; l'*hinterland* breton, si pauvre, si déshérité jadis, presque tout entier sous bois ou pâtis, ne doit lui-même sa surprenante transformation qu'aux facilités récentes qui lui ont été données de se procurer l'engrais marin sous toutes ses formes, tangue, *maërl*, falun, sable coquillier des dunes, — et le meilleur de tous, le plus riche en carbonates de chaux et de magnésie, le goémon.

Telle est l'importance de ce dernier engrais pour l'amendement des terres qu'il a dû préoccuper de bonne heure les pouvoirs publics. Le président Habasque cite un manuscrit de 1618 conservé aux archives de la préfecture des Côtes-du-Nord

(1) Tant qu'il y aura du jargot, nous irons le cueillir au bord de la mer. Rigodon, etc.

et intitulé : *Usance de cueillir le gouëmon*. Chacune de nos provinces maritimes avait de ces usances, et c'est d'elles vraisemblablement que sortit l'ordonnance royale d'août 1681, dont les dispositions essentielles sont encore en vigueur aujourd'hui.

Cette ordonnance réservait le droit de coupe de « l'herbe appelée varech ou vraicq, sar ou goüesmon, » aux habitans des « paroisses situées sur les côtes de la mer » à l'exclusion de tous autres; elle fixait au premier dimanche de janvier, « à l'issue de la messe paroissiale, » l'assemblée annuelle desdits habitans, convoqués par la voie des syndics, marguilliers ou trésoriers de la paroisse, en vue de « régler les jours auxquels *devrait* commencer et finir la coupe; » elle interdisait de procéder à cette coupe « de nuit et hors les temps réglés par la délibération de la communauté, » ainsi que de cueillir les « vraicqs... ailleurs que dans l'étendue des côtes de la paroisse; » elle permettait néanmoins « à toutes personnes de prendre indifféremment, en tout temps et en tous lieux, les vraicqs jetés par le flot sur les grèves et de les transporter où bon leur *semblerait*. »

Sous couleur de protéger le frai du poisson et la santé publique, la déclaration du 30 mai 1731 faillit bien, un moment, il est vrai, bouleverser de fond en comble la jurisprudence établie par cette sage ordonnance : interdite sur la plus grande partie du littoral, la coupe du goémon n'était plus autorisée sur certaines côtes que pendant l'été; il n'était loisible de la pratiquer qu'avec un couteau ou une faucille, pour ne pas « déraciner » les herbes; ces herbes elles-mêmes, là où on en fabriquait de la soude, ne pouvaient être brûlées que « dans le temps où le vent portait du côté de la mer, » parce que leur fumée était réputée malsaine à toutes les espèces de grains et de fruits et qu'il « s'était répandu qu'elle causait des maladies épidémiques. » Singuliers argumens, et auxquels on ne peut s'empêcher de trouver comme un parfum de moyen âge (1)! Aussi bien, les conséquences de la funeste déclaration de 1731 ne tardèrent pas à se faire sentir. Une décla-

(1) L'un de ces argumens a été repris cependant au dernier congrès de l'*Association française pour l'avancement des sciences* (août 1905) : si le poisson ne fraie pas dans les herbes marines, il est certain que le *plankton* (masse de petits organismes larvaires ou élémentaires dont il fait sa nourriture) provient en grande partie de ces herbes. M. de Seilhac, l'un des congressistes, en a voulu conclure que c'étaient les goémoneurs qui avaient chassé la sardine des côtes bretonnes. Comme si la coupe du goémon était d'institution récente! Comme si, surtout, l'on observait pour la première fois une irrégularité dans la « montée » du plus capricieux de nos poissons!

ration postérieure, en date du 30 octobre 1772, s'en explique avec beaucoup de netteté : ce n'était pas l'agriculture seulement qui avait souffert de la privation des engrais marins; les « grosses verreries » de Normandie, dont l'étranger était tributaire à cette époque, faute d' « une matière première étroitement nécessaire à la fabrication des verres à vitre, » avaient dû fermer leurs portes. La plainte était générale; les parlemens des provinces élevaient la voix. L'État s'émut à la fin et chargea d'une enquête trois membres de l'Académie des sciences : Tillet, Guétard et Fougeroux, lesquels conclurent à l'inanité de la plupart des accusations qu'on faisait peser sur les goémoneurs et fabricans de soude. En raison de quoi, le département de la Marine décidait de rapporter la déclaration de 1731 et de rétablir la jurisprudence dans son premier état ou à peu près.

La Révolution elle-même respecta cette jurisprudence (1), dont la loi du 9 janvier 1852, les décrets du 4 juillet 1853 et du 8 février 1868 ne firent qu'amender légèrement les dispositions. Jusqu'en 1868 néanmoins, et par tolérance, le droit d'employer à la récolte « des individus étrangers à la commune » était laissé aux propriétaires riverains, à l'exception des non-domiciliés. Cette disposition prêtant à équivoque, un décret complémentaire fut rendu, en date du 31 mars 1873, qui spécifiait que les non-domiciliés ne pourraient plus employer à la récolte que des habitans de la commune. On croyait la question réglée. Mais, à la faveur de l'article 2 de la nouvelle loi, « un nombre considérable d'étrangers aux communes riveraines y achetèrent, pour se constituer un droit à la récolte, des parcelles insignifiantes, souvent incultes et n'ayant même pas toujours de limites déterminées. Certains contrats de vente furent même passés au nom de plusieurs acquéreurs, de façon à conférer à chacun des propriétaires indivis le droit à la récolte. » (*Circulaire* du 15 fév. 1890.) Pour mettre un terme à ces abus, le ministre de la Marine demanda et obtint l'abrogation de l'article 2 du décret du 8 février 1868 et des dispositions du décret du 31 mars 1873 : à

(1) Il y eut bien un arrêté du représentant du peuple Lecarpentier, en date du 12 vendémiaire an II, qui enlevait le droit exclusif de coupe aux communes riveraines, pour le motif que « l'exclusion des communes non limitrophes était injurieuse à l'égalité, préjudiciable à la fécondité de la terre et qu'il en résultait une déperdition sensible du varech, dont le surplus n'était pas consommé par les privilégiés. » Mais cet arrêté ne tarda pas à être rapporté par un autre arrêté en date du 18 thermidor an X.

dater du 28 janvier 1890, les propriétaires non domiciliés admis à la récolte du goémon durent justifier de la possession d'une étendue de terres cultivées d'au moins 15 ares et exploitées par eux; ceux de ces propriétaires qui ne se trouvaient pas dans les conditions requises par la loi ne furent plus admis au bénéfice de cette récolte qu'à titre viager.

Par le nombre et la minutie de ces dispositions législatives, comme aussi par la jalouse sollicitude des intéressés et leur constance séculaire à ne point laisser prescrire les droits qu'ils tiennent de l'usage, on peut prendre une idée de l'importance que présente la récolte du goémon pour nos populations maritimes. C'est de février à mars qu'a lieu généralement cette récolte, dont on n'évalue pas le produit total, pour le seul goémon de rive, à moins de 5 millions de francs. Dès que la date de l'ouverture en est connue, tout le monde s'apprête dans la commune. Hommes, femmes, enfans, c'est une mobilisation universelle, dont le spectacle ne manque nulle part d'intérêt, mais qui revêt plus particulièrement sur le Sillon de Talberg, à l'extrémité de l'« armor » de Pleubian, un caractère de savoureuse étrangeté.

Le Sillon de Talberg est une mince et sinueuse chaussée de cinq kilomètres de long, qui déroule ses anneaux entre l'embouchure du Trieux et l'embouchure du Jaudy. La mer le bat à gauche, à droite, le franchit de ses embruns et quelquefois même de ses vagues : un solide colmatage de fucus et de tangue maintient en tout temps le Sillon à 5 ou 6 mètres au-dessus du plein. Aussi bien la fonction de la mer, ici, semble-t-elle plutôt de protéger que de détruire. C'est la mer qui fournit et pétrit ce mortier résistant que le râteau des pauvres a beau racler matin et soir pour en composer ces énormes meules de goémon d'épave rangées en file parallèle sur la crête du Sillon et dont la vente, il y a peu de temps encore, était l'objet d'une grande foire annuelle : le flot, aux deux côtés de la chaussée, en une marée refait ce que le râteau a défait; on calcule qu'il jette bon an mal an sur les banquettes de ce grand talus maritime plusieurs millions de kilogrammes de fucus, de laminaires et de zostères arrachés par les sourdes convulsions des profondeurs. Et, sans doute, à rouler de vague en vague, à séjourner quelquefois des années entières dans les failles des vallées sous-marines, ces goémons d'épave ont bien perdu de leur tonicité. La législation les néglige, en

autorise la récolte en tout temps, comme d'un amendement de troisième ordre et presque sans valeur. Grouillans de vermine, à demi enfouis sous la tangue et les galets, décomposés, malodorans, méconnaissables, ils ne sauraient rivaliser en tout cas avec ces beaux goémons de rive qui sont encore dans toute leur sève en février. Nulle flore au monde n'atteignit à la splendeur de celle-ci, n'offrit comme elle des végétaux entièrement d'or, de pourpre ou d'émeraude. Féerie inattendue, où les corallines, d'un blanc de neige, introduisent le contraste d'une végétation d'hiver, où les frondes énormes des « ribères » et des « flèches, » longues quelquefois de 30 mètres, alternent avec les minuscules capillaires de la *naccaria Vigghii*, fines et palpitantes comme des cils! Houppes vertes des *bryopsis* et des *cladophora*, rondes lanières des himanthalies, grappes onctueuses du *platycarpus*, ce raisin des eaux, éventail violet du jargot, queues ocellées de la *pavonia*, stipes rigides, pareils à des hampes, de la *laminaria Cloustoni*, larges rubans tuyautés de la saccharine, petits disques argentés de l'acétabule, etc., etc., pour nos seules côtes de la Manche et de l'Atlantique. quelle diversité et quelle bigarrure! Dès 1849, Kutzing, dans ses *Tabulæ phycologicæ*, n'avait pas nommé et classé moins de 4 407 variétés d'algues. Et il s'en faut bien, — on le pense assez, — que toutes ces variétés se soient donné rendez-vous autour du Talberg : encore est-il que, sur aucun point du littoral, les grèves, aux basses marées de vives eaux, ne découvrent une végétation marine plus luxuriante et plus multiforme. Et il est vrai que nulle part non plus les grèves n'assèchent aussi loin et pendant si longtemps. Cette double particularité et la situation privilégiée du Sillon, au confluent des deux principaux fleuves de la région trégorroise, expliquent que la récolte du goémon de rive attire chaque année sur les grèves du Talberg une énorme affluence de population. On y vient de Pleubian, de Lanmodez, de Kerbors, de Pommelin, de plus loin encore. Les annalistes locaux (Habasque, Jollivet, etc.) ont souvent décrit cette récolte pittoresque, — *ar berz*, comme l'appellent les indigènes. Leurs descriptions ont un peu vieilli évidemment et manqueraient aujourd'hui d'exactitude. Les mœurs ont changé; bien des usages ont disparu ; je ne vois point, par exemple, qu'on ait maintenu la touchante coutume du *deiz ar beourien*, par laquelle le premier jour de la coupe était réservé aux nécessiteux de chaque paroisse. La civilisation, sous la forme du chemin de

fer, n'a pourtant pas pénétré encore jusqu'au Sillon de Talberg. Mais le plus désagréable, c'est que, si l'on veut assister aux préliminaires de la coupe, il faut passer la nuit à Pleubian. Oı Pleubian, petit bourg breton que recommande sa belle chaire extérieure du XVIe siècle, pèche un peu par le confortable de ses hôtels. Le temps, par surcroît, durant le séjour que j'y fis, manquait complètement de gaieté; une neige légère était tombée la veille. Il bruinait encore, et notre carriole, sur la route montueuse, dérangeait des troupes de vanneaux qui, comme engourdis, ne se levaient qu'au coup de fouet du postillon.

Cinq ou six kilomètres séparent Pleubian du Sillon de Talberg. La traite eût été bientôt remplie, s'il n'avait fallu louvoyer, tout le long du chemin, entre de grosses charrettes attelées de plusieurs chevaux qu'escortait la foule des goémoneurs. Peu de communes bretonnes sont aussi peuplées que cette « grande et riche commune maritime » de Pleubian, comme l'appelait déjà, en 1832, le président Habasque. Presque toutes les fermes y sont couvertes en ardoises, signe d'aisance. Au hameau Saint-Antoine seulement, la végétation s'appauvrit; l'oppression commence avec l'immensité des grèves basses soudain apparues sur l'horizon.

Les mers qui n'ont pas de marées ne sont jamais tristes. Mais une mélancolie indicible pèsera éternellement sur les longs espaces morts de la côte bretonne ou normande. Leurs sables blancs ou gris, nivelés par le rouleau des vagues, s'étendent à l'infini comme un tapis de cendre ou une poussière d'ossemens, et le vent du large n'est pas toujours assez vif pour dissiper les émanations chloro-iodées, l'âcre senteur d'hôpital, qui s'exhalent, par les chauds après-midi d'été, des amas de fucus en décomposition sur leurs bords. Des vols de goélands et de mouettes tourbillonnent avec des cris aigres au-dessus de ces charniers marins, que le flot abandonne et recouvre deux fois par jour, comme un félin qui joue avec sa proie, la déchire, la quitte, la reprend, et lui arrache entre temps quelque nouveau quartier. La trace de ses ravages n'est pas encore effacée partout : sur les grèves de Pleubian, aux lendemains de tempête, d'énormes racines affleurent parfois, débris de forêts submergées, durs et noirs comme l'ébène et pareils à ces « bourbans, canaillons et *couërons* » qu'on exploitait jadis dans les sables de Saint-Malo;

des pans de quais, des vestiges de chaussées surgissent entre les roches, reconnaissables aux cercles d'oxyde laissés par les organeaux sur leurs dalles. Le Sillon de Talberg, sur ce champ de carnage, avec la blanche colonne du phare des Héaux plantée à son extrémité, fait songer lui-même à une gigantesque épave, carcasse de continent échouée sur la grève ou mieux épine dorsale d'un fabuleux kraken, dont la tête, tout là-bas, se redresserait d'un élan vertical et darderait encore sur le large son grand œil noctiluque.

C'est toute la vie de cette Thébaïde marine, cet œil démesuré, flamboyant, des Héaux, qui ne déclôt sa paupière qu'aux premières ombres et la referme au petit jour. Nulle trace d'habitation sur le Talberg, sauf dans un recoin de la grève, au Kébo, où un pêcheur avisé, Plusquellec, dit Beuz, avec des galets et quelques planches goudronnées, s'est fabriqué un réduit de deux pièces et y a ouvert une cantine fréquentée par les fermiers de l'intérieur qui viennent charger du goémon. La bicoque est à l'entrée du Ster, mince et profonde échancrure qui sépare le Sillon du continent et où il serait téméraire de s'engager avant le complet retrait des eaux. Une longue file de charrettes y stationne, impatientes de forcer le passage. L'attente est d'autant plus pénible que les chaloupes de Lanmodez et de Kerbors ont débarqué depuis longtemps leurs équipes sur le Sillon. La jalousie, l'émulation l'emportent à la fin sur la prudence : un charretier plus hardi, sans attendre que la coupure soit à sec, enveloppe ses limoniers d'un vigoureux coup de fouet et les lance à fond de train dans le chenal. Tous les autres l'imitent. Il en coûte quelques bains, mais pas d'accidens. De temps immémorial d'ailleurs, chaque ferme du littoral, sur le Sillon, possède son lieu de coupe, délimité par l'usage; c'est l'amour-propre, le désir de faire mieux ou tout aussi bien que le voisin qui aiguillonnent les travailleurs, petits et grands. Nulle main, pendant la semaine du *berz*, ne doit rester oisive. Il y paraît à l'affluence des femmes, des enfans, des vieillards. Sur la crête du Sillon, une silhouette noire se détache, le « recteur » de Pleubian, venu là sans doute pour conjurer par sa présence les disputes et les rixes toujours prêtes à éclater entre riverains jaloux de leurs droits. L'excellent ecclésiastique me détrompe.

— Mais non, me dit-il en souriant, on ne se bat point, et il est même rare qu'on se gourme. S'il se produit des contestations,

le *gardienn-aod* (1) intervient entre les parties et met rapidement tout le monde d'accord.

Et me montrant un lougre de 80 tonneaux, l'*Ave-Maria*, gîté sur le flanc de l'autre côté du Sillon :

— On a fait appel à mon ministère pour baptiser ce navire et j'attends les parrains. Voilà tout le secret de ma présence ici.

— Pourtant, monsieur le recteur, on m'avait dit...

— Oui, autrefois, c'est possible. Primitivement, la coupe du goémon de rive ne durait que deux jours. Le personnel des fermes ne suffisait pas à la besogne et il fallait de toute nécessité recourir à des mercenaires étrangers, payés en général de 1 franc à 1 fr. 50, nourriture comprise. Or ces étrangers n'avaient pas toujours le respect du voisin, qu'ils ne connaissaient pas et dont ils ignoraient les droits établis par un long usage. De là des disputes, des batteries. Mais la loi de 1873 a mis bon ordre à tout cela. La durée de la coupe a été prolongée; seulement chaque ferme doit se contenter de son personnel; il est défendu de recourir à des étrangers...

— Et c'est pourquoi sans doute l'on a mobilisé aujourd'hui jusqu'aux invalides et aux enfans à la mamelle?

— Justement... Pendant toute la semaine du *berz*, l'instituteur peut fermer boutique : il n'y a plus un élève à l'école et il n'y en a pas davantage au catéchisme, d'ailleurs...

Tandis que nous causons, le vent s'est levé, un vent de noroît, mêlé d'une pluie glacée qui cingle et qui pénètre : les goémoneurs, dans l'eau jusqu'à mi-corps, quelques-uns jusqu'aux aisselles, n'ont pas l'air de s'en apercevoir. Les faucilles vont leur train, coupant, abattant sans distinction les belles touffes jaunes et rouges, que des civières emportent aussitôt vers les charrettes voisines. Mais toutes les fermes n'ont pas de charrettes. Les plus éloignées, celles de Kerbors, de Port-la-Chaîne, de Lanmodez, ne sauraient se servir d'un mode de locomotion aussi lent : à la charrette on suppléera par le radeau ou « drome. » Longtemps à l'avance, dans ces fermes lointaines, pendant les veillées d'hiver, le chanvre, aux mains des hommes, s'est assoupli et tordu pour former le *kidel*, sorte de filet ou nasse aux grelins résistans.

(1) Beaucoup de communes du littoral en Bretagne possèdent leur « gardien de grève » assermenté (*ar gardienn-aod*), indépendant du garde champêtre et chargé, moyennant une légère rétribution annuelle, de la surveillance du goémon de rive.

L'appareil, qui, dénoué, ressemble à une étoile, est posé à plat sur la grève. Les civières y sont vidées à mesure; un homme, chargé spécialement de cet office, y tasse le goémon à coups de plat de bêche et de sabots, l'arrondit, donne à la drome un diamètre convenu qui peut varier entre 3 et 10 mètres. A mi-hauteur, il y introduit une barrique vide ou des croix de madriers pour aider au flottement. La drome terminée, on la « cercle » en rabattant sur sa coupole les grelins du *kidel*. Mais, pour cette dernière opération, le concours de tout le personnel ne sera pas de trop : la drome, si l'on veut qu'elle défie le ressac, les échouages et les coups de vent, ne saurait être trop solidement tassée et arrimée.

— Malgré tout, me dit le recteur, les désastres sont encore fréquens. Il est rare que le *berz* ne soit pas accompagné de quelque perturbation atmosphérique, raz de marée ou coup de vent, que la superstition populaire mettait jadis sur le compte d'une vieille fée des grèves, *Groac'h Kribigniou*, jalouse de faire payer aux goémoneurs les libertés qu'ils prenaient avec son domaine. L'an passé, des dromes de quatre jours, valant 100 francs la pièce, furent ainsi détruites par une bourrasque de nuit.

— Toutes les dromes ne sont donc pas achevées en une marée?

— Mais non. Les dromes que vous voyez là sont de petites dromes, des *pucéo*, qu'un percheur suffit à manœuvrer avec un peu d'habitude. On les conduira ce soir même ou demain à Port-la-Chaîne, si le vent est bon. Allez un peu plus loin sur le Sillon : vous verrez les grandes dromes de Lanmodez. Celles-là ne sont terminées qu'au bout de cinq ou six jours. On les cale avec de grosses pierres au moment du flux. Les Lanmodéziens « font toute la marée, » suivant l'expression locale, et leurs dromes, qui mesurent quelquefois jusqu'à 10 mètres de diamètre, demandent plusieurs percheurs et l'aide d'une forte chaloupe pour les convoyer. Ah! le retour sera dur, si la tourmente continue!...

De fait, la pluie et le vent redoublent. Les lointains fuient dans la brume. De temps à autre, le bon recteur porte la main en abat-jour sur ses yeux et interroge l'horizon du côté de l'île Maudez : sur le blanc des grèves, deux minuscules points noirs se discernent enfin, grandissent, approchent.

— Je crois que ce sont mes gens, dit le recteur. Vous permettez?

Et, s'asseyant sur un tas de galets, il se met bravement à se déchausser pour franchir le petit bras d'eau, peu profond en vérité, mais large de 150 à 200 mètres, qui nous sépare de l'*Ave-Maria*. Après un court moment d'hésitation et la curiosité l'emportant, je demande à mon aimable interlocuteur la permission de l'imiter. Il accède volontiers à ma requête et nous voilà qui, pieds nus, nos galoches à la main, dégringolons de compagnie les pentes du Sillon. Brr! Elle n'est pas chaude, l'eau de l' « armor » pleubiannaise! Je ne sens plus mes jambes quand nous arrivons devant la coupée du navire où nous attendent le capitaine et les parrains. On nous jette une échelle pour grimper à bord. Un petit autel, fleuri de guirlandes et de bouquets en papier, a été dressé dans la cale. Le recteur passe son surplis, récite les prières habituelles, consacre le pain, asperge l'avant, l'arrière et les flancs du navire; puis un des hommes de l'équipage prend quatre petits morceaux du pain bénit, les introduit dans quatre trous percés en forme de croix dans le maître-bau et, dans les quatre trous, enfonce quatre chevilles...

La cérémonie est simple, émouvante. Elle fait une heureuse diversion à la monotonie du spectacle que nous contemplons depuis le matin et que nous allons retrouver au sortir de l'*Ave-Maria*. La fourmilière humaine qui s'agite autour des rochers n'a pas perdu son temps, en dépit du froid qui la mord, du vent qui fait danser les capotes des femmes, des trombes d'eau glacée qui collent sur la peau vareuses et cotillons : les charrettes et les gabarres sont pleines; les dromes déjà hautes. L'heure du retour approche, d'ailleurs. Des globules blancs qui éclosent sur la mer, un frémissement léger des algues signalent la montée du flux. Vite un dernier coup de faucille et en route! Cette montée du flux, sur certaines grèves, par marées de syzygie et grand vent, est en effet d'une impétuosité irrésistible. En février 1838, deux cents goémoneurs de Trébeurden furent surpris de la sorte et bloqués toute une nuit par la tempête sur le platier de Molène. Manquant de vivres, leurs hardes ruisselant d'eau, on ne sait comment ils ne périrent pas tous de froid. Et, le lendemain, la tempête, plus violente encore, ne permettait point d'accoster : c'en était fait des naufragés, si le recteur de Trébeurden ne s'était jeté dans une barque pour leur porter des vivres, des couvertures et des vêtemens de re-

change (1). Et, sans doute, la montée du flux, sur les grèves du Talberg, n'a pas l'impétuosité qu'on lui voit sur les grandes prairies de zostères, aux fonds vacillans crevés de brusques trous d'eau, qui rendent si dangereuses les grèves de Trébeurden et de son archipel. Les fonds ici ont quelque fermeté ; l'ossature, sous une mince couche de sable, est granitique et résistante. Encore ne faudrait-il pas trop s'y fier. Prudentes, les charrettes des fermiers riverains se sont ébranlées vers la côte sans plus attendre : traînées par cinq ou six chevaux, les lourdes machines démarrent péniblement, s'embourbent dans les ornières, grincent, cahotent et menacent à tout instant de chavirer. Les fouets claquent; les jurons pleuvent et les sonnailles, au cou des bêtes, tintinnabulent rageusement. Mais enfin, le Ster franchi, la récolte est sauvée et les propriétaires de ces charrettes peuvent compter parmi les privilégiés du *berz*. Les autres goémoneurs, fermiers éloignés ou petits pêcheurs riverains, sont obligés de recourir aux gabarres et aux dromes. Aux dromes surtout, bien que l'arrêté du 12 prairial an XI, qui n'a pas été aboli, en défende sévèrement l'usage. Mais l'habitude est plus forte que la loi.

— Comment, disaient des Penvénanais au président Habasque, comment nous serait-il possible de nous procurer assez de bateaux pour enlever les 300 charretées de varech que coupent le premier jour les mille personnes qui, sur nos côtes, se livrent à ce travail? Nous sommes de temps immémorial dans l'usage de nous servir de traîneaux sans qu'il en soit résulté d'inconvénient grave.

« Tel est leur langage, ajoutait Habasque, et pourtant il résulte d'une dépêche du ministre de la Marine du 31 mai 1827 qu'il est telle année où onze individus ont disparu sous une seule drome. » On a cru pouvoir remédier à ces inconvéniens en exigeant que chaque drome soit convoyée par un youyou, une barque quelconque. La précaution n'est pas toujours observée.

— Vous en jugerez vous-même ce soir, si vous allez à Port-

(1) C'était, du reste, un récidiviste de l'héroïsme que cet abbé Le Luyer, curé de Trébeurden, dont le nom est resté si populaire sur toute la côte bretonne et qui fut le premier maître et le protecteur du peintre Jean-Louis Hamon. En 1831, il avait sauvé l'équipage d'un navire jeté à la côte; en 1832, il avait été la providence des cholériques. En 1841 encore, tout accablé d'infirmités, il retira de l'eau un journalier de Lannion qui se noyait. La croix de la Légion d'honneur, qui lui avait été décernée le 21 août 1838, était à sa place sur cette valeureuse poitrine.

la-Chaîne, me dit le recteur de Pleubian. Vous pourrez voir la procession des dromes au crépuscule.

Justement j'ai une lettre de recommandation pour un riche cultivateur de Port-la-Chaîne, M. R..., ancien maire et conseiller d'arrondissement. Midi est déjà loin et je ne puis songer à déjeuner dans la cantine du Kébo où j'ai fait arrêter ma voiture : la baraque est d'une saleté repoussante ; un « innocent, » pelotonné devant le poêle, marmonne des litanies et salive outrageusement en branlant la tête avec un mouvement isochrone de balancier. D'ailleurs, sauf de l'eau-de-vie, on ne trouverait rien céans. J'offre au recteur de le ramener à Pleubian et, par réciprocité, il veut bien m'inviter à « prendre le café » au presbytère. Vers trois heures, la pluie s'arrête un peu ; le ciel se dégage. J'en profite pour demander ma voiture et gagner Port-la-Chaîne. J'arrive chez M. R..., comme il allait sortir sur la grève afin de surveiller l'atterrissage de ses dromes.

— Nous ferons route ensemble, si vous le voulez bien, me dit M. R... Tout mon personnel est sur le Sillon. J'espère que la coupe aura été abondante et que le goémon sera meilleur que l'an passé.

— Il y a donc des années pour le goémon comme pour le vin ?

— Sans doute, et ce n'est pas seulement la quantité, c'est la qualité qui varie d'une année à l'autre. Les cours s'en ressentent. Mais, en somme, il n'y a de différence bien appréciable, au point de vue des prix, qu'entre le *putès* ou goémon d'épave et le *bizin tronchet* ou goémon de rive : tandis qu'une bonne charretée de *bizin tronchet*, pesant dans les 6 000 livres, se vend vert, au moment de la coupe, de 8 à 12 francs, et sec, après la coupe, jusqu'à 40 francs, le *putès* ne dépasse jamais 2 ou 3 francs. On en fabriquait aussi, dans le temps, des « tourtes » de soude qu'on écoulait chez les usiniers de Bréhat et de Pen-Lan. Bréhat n'a plus d'usine. Et, à Pen-Lan, l'usinier, qui travaille pour le compte de la maison Lumière, de Lyon, ne traite plus qu'une variété de hauts-fonds, les laminaires ou *bizin bodré*, qui n'est mûre et marchande que tous les trois ou quatre ans...

La voie charretière que nous suivons pour descendre à la grève traverse de beaux champs bien cultivés, une terre grasse et lourde. Les glèbes sont encore nues, moites de pluie ; mais on y sent le sourd travail de la germination. M. R..., qui devine ma pensée, fait un grand geste circulaire :

— Oui, tout cela, cette « armor » de Pleubian, si riche, où les landes se comptent, tant elles sont rares, doit sa fertilité au goémon. Nous n'existerions pas sans lui. Le blé ne rapporte guère : à 8 francs, 8 fr. 20 les 50 kilos, c'est tout juste s'il rembourse nos dépenses et, du reste, le blé n'aime pas le goémon ou il le lui faut décomposé, après une année passée sous une autre plante. L'orge, au contraire, s'en accommode parfaitement, mais surtout les pommes de terre, les betteraves, les choux, le chanvre, la vigne même, me dit-on. Il suffit de le mêler à un peu de fumier de ferme. Grâce à la température, qui est ici extrêmement douce, nous « faisons, » dès mars, de la pomme de terre *pri* ou hâtive. Dans les bonnes années, nous vendons cette pomme de terre aux Anglais jusqu'à 30 francs les 50 kilos. C'est la richesse du pays. Aussi tout le monde en fait-il peu ou prou. Puis l' « armoricain » est très économe, entreprenant de surcroît. Dès que ses pommes de terre lui ont permis d'économiser un peu d'argent, il prend une part dans un lougre ou une gabarre et s'établit armateur au petit cabotage. C'est le cas de ces gens dont vous avez visité tout à l'heure le navire, avec le recteur de Pleubian...

Nous sommes arrivés sur la grève. La marée est déjà presque étale. Le ciel s'est complètement nettoyé ; le crépuscule, mauve et vert, descend doucement sur l'horizon. Port-la-Chaîne est une anse arrondie, couronnée par le sémaphore de Crec'h-ar-Maout et veillée par deux petits phares qui servent à éclairer la dangereuse entrée de la rivière de Tréguier. En face de nous, l'île Blanche se couvre d'embruns et, tout là-bas, entre les Duono et la roche Quinial, les premières dromes commencent à s'égrener sur la mer. Quelques-unes, en effet, sont convoyées par de petites barques ; mais la plupart voguent seules, au fil du flux qui les pousse mollement vers la côte. La drome, ronde, cerclée de cordes puissantes, n'émerge que de quelques centimètres, si bien que le percheur qui la manœuvre, arc-bouté sur sa gaffe, a l'air suspendu entre le ciel et l'eau.

— Jeu d'enfant aujourd'hui, ce pilotage de la drome, me dit M. R... Nous avons de la chance ! D'ordinaire, les remous, les courans, le ressac, surtout dans le voisinage du Sillon, dont il faut faire tout le tour, rendent l'opération difficile, périlleuse même ; peu de chose suffit, un coup de vent, la pointe d'un écueil, pour faire brèche dans ces radeaux élémentaires, rompre un

grelin, éparpiller toute la drome. On n'a que le temps de se porter au secours des percheurs qui coulent...

Mais l'endurance de ces hommes est incroyable. Tout trempés encore par la pluie et l'embrun, le pantalon retroussé jusqu'aux cuisses, la vareuse de laine brune plaquée sur le corps, ils chantent à tue-tête, s'interpellent d'une drome à l'autre en riant. La nuit tombe; les phares ont levé leurs stores et sur la mer, au loin, d'autres lumières répondent à leurs lumières.

— Les torches des dromes, m'explique M. R...

Elles approchent, fument, crépitent, éparpillent des gerbes d'étincelles sur l'eau noire. A leurs clartés fuligineuses, les rudes silhouettes des percheurs, semblables à des dieux marins, se découpent fantastiquement... Une brusque secousse : la drome a touché. On jette une amarre aux percheurs, qui l'attachent aux grelins de la drome, sautent sur la grève et halent au sec leur fardeau. Calée avec de grosses pierres, la lourde meule de fucus peut braver désormais les retours offensifs de la vague et du vent : le *berz* est terminé...

J'ai quitté Port-la-Chaîne dans la nuit, et je suis revenu à mon auberge de Pleubian par les petits chemins de traverse, tout sonores du claquement de sabots des goémoneurs attardés. On fait la « réaction » comme on peut, et cette galopade éperdue est encore le meilleur des préventifs contre la menaçante pleurésie. De grands feux luisent partout aux carreaux des fermes. Dans mon auberge même, la cuisine, encombrée de femmes et d'hommes qui arrivent de la coupe, est tout illuminée par les hautes flammes du foyer. Une énorme marmite, pleine d'une succulente soupe au *blonek*, attend les moissonneurs des deux sexes. Déjà les servantes s'empressent, coupent les lèches de pain, garnissent les écuelles; le cidre, l'eau-de-vie couleront ce soir à pleins brocs. C'est la frairie, la bombance réparatrice des fatigues de la journée. J'en fais compliment à mon hôtesse.

— Ah! cela n'est rien, me dit-elle. Si vous aviez vu les soirs de *berz* avant la loi de 1873! De vrais « pardons » d'hiver, monsieur! On buvait et on dansait jusqu'à l'aube. Il y avait tant de monde! A Lanmodez, où ma mère tenait une petite ferme de 14 à 15 journaux, elle faisait venir, pour l'aider, quatre-vingts personnes de l'intérieur. Et les dromes d'alors!... Celles que vous avez vues à Port-la-Chaîne sont des amusettes en comparaison. Moi qui vous parle, j'ai compté à Lanmodez jusqu'à vingt per-

cheurs sur une seule drome... Et le retour, la nuit, sous la lune, dans la rivière du Trieux, les dromes qui se suivaient à la file, avec leurs torches de résine toutes brasillantes de flammèches! Ah! ces nuits-là, il y avait bien sûr plus d'étoiles sur la mer que dans le ciel!... Et le commerce marchait en conséquence. On a pris le prétexte de quelques batteries et de quelques noyades pour interdire l'engagement des étrangers. C'est toujours la même histoire et vous savez le proverbe : quand on veut tuer son chien...

Mon hôtesse hausse les épaules en manière de conclusion et, sans attendre ma réplique, retourne vers ses pensionnaires qui sont à peu près étanchés. Une joie rit dans tous les yeux... Mais, au milieu de la nuit, le vent de mer reprit ses hurlemens. Les ardoises du toit crépitaient comme des castagnettes. La brève accalmie de la veille n'était qu'une trêve et, tiré de ma somnolence par ce tapage infernal, je songeais aux malheureux dont les dromes inachevées attendaient sur le Sillon. S'ils allaient perdre encore, comme l'an passé, le fruit de leur labeur exténuant!... Je n'avais que trop raison de craindre. J'appris le lendemain qu'une partie des dromes du Talberg avaient été dispersées par la bourrasque : Groac'h Kribigniou, la méchante sorcière des eaux pleubiannaises, s'était vengée une fois de plus de l'atteinte portée à ses droits.

III

Les étrangers qui visitent le littoral du Bas-Léon n'aperçoivent pas sans étonnement, par les beaux temps clairs de juillet et d'août, de grandes traînées de fumée jaune épandues sur la côte à la manière d'un brouillard. Tout le paysage est comme passé au soufre. Il n'est pourtant fait mention d'aucune solfatare à cet endroit. Et l'on pourrait croire, malgré tout, à un oubli des géographes, si des jets de flamme, çà et là, perçant l'opaque rideau safrané, ne décelaient sur les hauteurs la présence de centaines de foyers incandescens. De vagues ressouvenirs romantiques, des phrases de Chateaubriand et de Marchangy remontent spontanément à la mémoire : on rêve, malgré soi, de quelque grand holocauste mystérieux; on se demande quel encens perpétuel font fumer sur ces promontoires de la mer cimmérienne des Aurinias et des Vellédas insoupçonnées.

La réalité est beaucoup moins poétique, et cet encens prétendu risquerait de réjouir médiocrement les narines du dieu Lug, tant il est âcre et pénétrant. Aussi bien n'a-t-il point cette ambition; étranger à toute préoccupation métaphysique, il s'exhale, comme la première fumée d'usine venue, des fours en plein air creusés pour la fabrication des pains de soude : c'est simplement de la fumée de goémon.

Tout ce pays n'est que dunes : le sable, en marche vers la terre, s'y étend déjà sur une zone neutre et profondément ravinée de près d'un kilomètre de large. Quelques graminées, des fougères, la soldanelle, la chélidoine à fleurs jaunes nommée aussi pavot cornu, une certaine variété d'élyme, s'accommodent seules de cette poussière minérale, dont les myriades et les myriades de grains sont comme l'imperceptible et enveloppante cavalerie légère que l'Océan lance à l'assaut des côtes dont il médite l'annexion. Au pied des dunes, dans les sillons que le vent et les eaux d'hiver creusent entre leurs vagues momifiées, de misérables chaumes se pelotonnent, le dos tourné à la mer, rasés comme des lièvres au gîte, dont ils ont le pelage et l'attitude apeurée : il faut être devant eux pour discerner que ce sont des maisons, tout au contraire des meules de varech alignées sur la crête de la dune et qui rappellent à s'y méprendre les paillottes des villages africains.

Villages éphémères, dont la durée n'excède jamais plus de trois ou quatre mois. Leurs cases rondes et brunes attendent là depuis mai ou juin, peut-être depuis ce matin d'avril où un goémonier de l'Abervrach me prit à son bord pour me déposer en passant sur la terrasse de l'Ile-Vierge, au pied du phare gigantesque dont on achevait la construction. Il faisait jour à peine. Des golfes de nacre et d'émeraude s'ouvraient dans les falaises du ciel. Mais, vers l'Est, comme appuyée sur la mer, il y avait une menaçante ligne de nuages noirs immobiles qui ne se décidaient pas à lever l'ancre. Ils bloquaient tout l'horizon. Enfin, de légers flocons gris se détachèrent de la masse : évoluant comme des avisos dans les parties éclairées du ciel, ils semblaient porter les ordres avant l'appareillage de l'escadre. Et celle-ci s'ébranla à son tour, se mit en marche vers l'Occident...

Sous voiles, avec le courant de dérive, nous devions être en une heure à l'Ile-Vierge. Toute la flottille de l'Abervrach avait quitté le port en même temps que nous et, des criques les plus

proches, de Plouguerneau, de la baie des Anges, de Cézon, d'autres bateaux prenaient le large, goémoniers pour la plupart comme le nôtre, reconnaissables à leur gabarit rudimentaire. Au total, il y avait bien céans près de deux cent cinquante de ces frustes embarcations, marcheuses fort médiocres de surcroît, mais très propres, par leur coque plate et l'évasement de leurs bordages, à naviguer entre les roches et à porter de gros fardeaux. Les goémoniers de l'Aber se hasardent rarement en pleine mer, d'ailleurs, même pour mouiller leurs casiers à homards et à langoustes, quand chôme la pêche du goémon... Je les vois déjà autour de Stagadou qui, dans les chenaux, les étroits couloirs de l'archipel, se livrent à leur occupation favorite. Ils sont en partie rassemblés autour de l'Ile-Vierge et, de la terrasse du phare, je puis suivre encore à l'œil nu leurs manœuvres peu compliquées : les voiles sont abattues près d'une « basse ; » un des hommes, couché à l'avant, promène sur la basse sa longue gaffe armée d'une faucille. D'un coup sec, la faucille tranche le goémon de fond, laminaires ou himanthalies (1), d'autant plus recherché qu'il donne une « bouillie » excellente. Ses stipes épais, gros souvent comme le poing, sont par bonheur assez mous. Le goémon fauché remonte aussitôt à la surface où des grappins le recueillent. Deux heures de marée, quand les hommes sont prestes et les fonds abondans, suffisent pour charger une barque. Au premier flot, on hisse la voile et on gouverne vers quelque grève voisine où l'équipage dispose d'un petit carré de dune qui lui appartient en propre ou qu'il loue aux fermiers du littoral contre une minime redevance annuelle. Déchargé par les femmes et les enfans à l'aide de grandes civières faites avec des tiges de fer recourbées, le goémon est étendu à plat sur la dune ; il y demeure quelques jours ; puis on l'emmeule, en tas de 1000 kilogrammes, sur une assise de pierres sèches haute de 35 centimètres environ. Il y achève de s'essorer et, après deux ou trois mois, peut être facilement incinéré.

C'est qu'en effet, à la différence de ce qui se passe sur les autres côtes, le goémon finistérien, — sauf le goémon d'épave utilisé tel quel par les cultivateurs de l'intérieur, — n'est vendu qu'aux usiniers de la région et après avoir été transformé en pains de soude. Il n'est pas rare d'ailleurs que le goémonier soit

(1) D'où peut-être son nom indigène de *talit*. La *laminaria phyllitis* et la *laminaria digitata* paraissent correspondre, d'autre part, au *melkern* des Bretons.

doublé lui-même d'un petit propriétaire ou d'un fermier, qui ajoute ainsi aux revenus de sa terre le casuel de la récolte du goémon. Stagadou, par exemple, la seule île habitée de l'Aber, est louée à un cultivateur qui paie son fermage avec les pains de soude qu'il fabrique. Tel était aussi le cas d'un autre goémonier du Vourc'h, petit hameau de huit ou dix feux blotti autour de la chapelle Sainte-Marguerite, dans l' « armor » de Porsal, où mon enquête m'avait entraîné un de ces étés derniers. A vrai dire, je n'avais que le choix pour cette enquête : sur toutes les dunes, aux deux côtés de l'Aber, des fours brûlaient, voilaient de leurs lourdes fumées la mer et les îles. Dans les éclaircies de ce brouillard opaque, des ombres se démenaient, apparaissaient, disparaissaient; des fourches luisaient... Inquiétante fantasmagorie! Les dunes elles-mêmes n'avaient rien de très rassurant. Là où les foyers n'étaient pas allumés, elles ressemblaient à des cimetières dont on eût violé les fosses, brûlé, dispersé les ossemens. Fosses singulières, longues de 8 à dix mètres sur 70 à 80 centimètres de large, dallées en dessous et sur les côtés, et séparées de mètre en mètre, comme pour des squelettes enfantins, par des traverses de pierre brute posées sur champ. Un je ne sais quoi de barbare et de très lointainement rétrospectif, avivé par le voisinage d'une douzaine de meules rondes et trapues, semblables à des huttes de nomades, émanait de ces déconcertans sarcophages. Plus loin, autour d'une haute gaffe à faucille plantée en terre et dont le croissant d'acier prenait sur le ciel une mystérieuse signification, des blocs noirs, rectangulaires, adossés les uns contre les autres, simulaient de grands cairns préhistoriques. On eût dit des blocs de lave, sans les efflorescences violâtres qui les étoilaient, ou encore les dalles funéraires de ces étranges fosses enfantines, d'abord aperçues sur la dune.

Il n'y faut voir, — on l'a deviné, — que des pains de soude en train de refroidir après avoir été retirés de leurs moules. Ces pains pèsent en moyenne 200 kilos. Leur forme, imposée par les usiniers de la région, varie peu d'une commune à l'autre. En quelques endroits pourtant, comme au Conquet, l'unité de vente est le tonneau, et nous savons qu'à Pleubian, jadis, c'était la tourte. Les pains de soude, d'ailleurs, ne ressemblent que très vaguement à des pains: mais leur préparation rappelle un peu les procédés des boulangers pour répartir le levain et brasser la

pâte : d'où le nom qui leur a été donné... Notre examen, qui dure depuis quelques minutes, est brusquement interrompu par la rabattée d'un coup de vent qui nous chasse dans la figure toute la fumée d'un four voisin en pleine incandescence. Nous faisons demi-tour pour prendre cette fumée à revers et nous arrivons devant un groupe de soudiers, composé d'un vieillard, d'un garçon et d'une jeune fille. Tous trois sont pieds nus et en corps de chemise. L'enfant n'a qu'un embryon de culotte; la fille est une grande rousse aux yeux de jais, qui luisent étrangement sous le cintre de sa *chalken*, sorte de capote d'indienne dont les pans retombent comme une pèlerine sur l'épaule; l'homme est coiffé d'un vieux bonnet phrygien d'où pendent ses mèches grises. Il s'appelle Rouzic. Propriétaire d'un petit « convenant » de quatre hectares, il vit au hameau du Vourc'h sous le même toit que sa femme, ses onze enfans, son gendre et la famille d'icelui. Ses quatre hectares de terres, dont un de dunes, lui rapportent 360 francs l'an. Revenu insuffisant, n'était l'appoint du goémon.

— Ah! ma foi oui, je ne sais ce que nous deviendrions sans lui, confesse le brave homme, après avoir retiré pour me saluer la petite « bouffarde » noire fichée dans un creux de ses dents. Mais voilà, chaque année les prix baissent... J'ai vu qu'on se faisait 1500 francs l'an avec la soude. C'était du temps de l'usine de Granville, qui n'avait pas assez de goémon chez elle et qui en envoyait chercher ici par les caboteurs : Granville nous payait jusqu'à 120 francs les 1000 kilos de soude; une année même, en 73, je crois, où la concurrence avait été plus ardente, 126 francs. On brûlait tout à cette époque, goémon de fond, goémon de rive et goémon d'épave; on faisait quelquefois jusqu'à trois fournées par jour. C'était le bon temps...

— Et maintenant? dis-je au brave homme.

— Maintenant il n'y a plus d'usine à Granville et il faut s'estimer heureux quand on a retiré 6 ou 700 francs de toute sa récolte. Juste la moitié de ce qu'on en tirait autrefois !...

Il s'est remis à sa besogne tout en causant. L'enfant et la fille démolissent à coups de râteau une meule de goémon voisine, en chargent une civière et la portent à leur père. Celui-ci prend le goémon à petites poignées, le secoue vivement pour le débarrasser de son sable et des milliers de talitres et de petites mouches qui bruissent sur ses thalles racornis, craquans, aux

colorations riches encore, malgré la teinte sombre qui commence à les envahir, puis le place en suspension sur le foyer de manière qu'il déborde des deux côtés de 50 centimètres environ. Une fumée âcre, épaisse, tirant sur l'orange, s'échappe de la fosse : le goémon, que l'homme rabat à mesure, s'enfle comme une voûte au-dessus de la coulée incandescente; l'air circule, fait courant; sous l'action du calorique, les cendres se liquéfient et s'agglutinent; mais un malaxage spécial est nécessaire pour leur donner l'homogénéité requise. Je demande à Rouzic s'il compte procéder bientôt à cette dernière opération.

— Oh ! me dit-il, pas avant deux ou trois heures. Il faut d'abord que tout mon goémon soit consumé... Mais vous n'avez qu'à faire quelques pas sur la dune : ce serait bien extraordinaire si, à moins d'une portée de sifflet d'ici, vous ne trouviez pas ce que vous désirez.

Je suis le conseil du brave homme et, en effet, sur une dune voisine, je découvre un autre groupe de soudiers dont la récolte est complètement incinérée. Bateaux et civières ont fini leur tâche et c'est maintenant le tour des piffons ou *ringards*, grosses barres de fer dont on travaille vigoureusement la cendre en fusion. Quelques minutes de malaxage, et la bouillie de soude, au bout de ce temps, a pris assez de consistance pour qu'on puisse lui donner la forme réglementaire; on l'étale soigneusement dans son moule; on la tasse et on l'égalise au moyen d'une palette en bois et on la laisse refroidir toute la nuit. Le lendemain on la sort de son moule, convertie en blocs noirs rectangulaires, durs comme ciment, qu'on pose de champ sur la dune autour d'un mât de charge ou d'une gaffe à faucille. Quand le goémon est bien sec et le vent favorable, on peut faire ainsi jusqu'à 1 000 kilos de soude par jour.

— Soit 100 francs par fournée, dis-je à l'homme qui vient de me donner ces renseignemens.

— 100 francs ! riposte ironiquement l'homme... Oui, c'est le prix du cours, le prix qu'on est censé nous payer les 1 000 kilogrammes. Seulement, quand on apporte à l'usine un chargement de pains de soude, l'usinier commence par y prélever un échantillon pour le soumettre à l'analyse et, je ne sais comment cela se fait, mais l'échantillon est toujours reconnu défectueux, ce qui permet de ne plus nous payer la fournée que 50 francs, 30 francs même quelquefois.

— Portez vos pains ailleurs, en ce cas.

— Il ne servirait de rien. Toutes les usines de la région sont syndiquées et l'on ne prend pas à Portsal les pains refusés à l'Aber...

Qu'y a-t-il de justifié dans ces doléances? J'en ai voulu avoir le cœur net et me suis rendu chez divers usiniers de la région. Mais ces messieurs ne sont pas toujours d'un abord facile. A l'A..., par exemple, et bien qu'un ami m'ait servi de caution, je me suis heurté à une consigne sévère:

— Tous nos regrets, cher monsieur. Les étrangers ne sont pas admis à visiter l'usine.

Nous ne sommes pourtant plus au temps, déjà lointain (1811), où Courtois signalait pour la première fois la présence de l'iode dans les résidus des cendres de varech, et le traitement de la soude n'est aujourd'hui un secret pour personne. Aussi bien ai-je pu me convaincre, en visitant des usines moins ombrageuses, qu'il fallait chercher ailleurs la raison du mystère dont s'entourent certains fabricans: l'industrie française, guettée par les entrepreneurs de grève, suspecte aux représentans de l'autorité, se tient un peu partout sur la défensive, multiplie les précautions et ne souhaite rien tant que de passer inaperçue. Dans la branche qui nous occupe, par exemple, un observateur superficiel ou malintentionné pourrait tirer argument de la faiblesse des salaires ouvriers et n'oublierait que l'incertitude et la précarité du marché économique. Déjà, par l'effet de la concurrence péruvienne, chilienne, norvégienne, allemande, et même japonaise, le prix de l'iode, qui avait atteint 150 francs le kilogramme, est descendu à 25 francs. Mais il eût suffi, pour ouvrir la crise, des seuls nitrates bruts du Pérou et du Chili.

— Songez qu'ils contiennent assez d'iode pour approvisionner pendant cinquante ans le monde entier! me disait M. L..., maire et usinier du C... C'est en 1873 qu'on les découvrit, mais leur entrée en scène ne date réellement que de 1880: le krach fut immédiat. L'avilissement du prix de l'iode, qui tomba brusquement à 14 francs, faillit ruiner toutes les usines de France et d'Angleterre. De fait, beaucoup sombrèrent. Des dix-huit usines que comptait la France à cette époque, il n'en reste plus que neuf, dont cinq, les plus importantes, dans le Finistère. Cette guerre sans merci dura jusqu'en 1885. Pour peu qu'elle se fût prolongée, il en eût été de l'iode comme du brome, que nos pré-

décesseurs extrayaient aussi du varech et dont la fabrication exclusive appartient aujourd'hui à l'Allemagne. Les fameux gisemens de Strassfurt le contiennent à l'état de bromure de magnésium, exactement comme les nitrates du Pérou contiennent l'iode à l'état d'iodate. Il s'y trouve seulement en bien plus faibles proportions; mais, par suite de l'importance colossale du gisement, qui fournit à peu près tout le chlore et la potasse consommés sur le globe, ces faibles quantités de brome, concentrées et traitées presque sans frais, finissent encore par représenter un chiffre de 6 ou 700 tonnes. Résultat: on a dû renoncer en France à traiter les varechs et les eaux-mères des salines du Midi; vous trouverez tant que vous voudrez, sur la place de Paris, du brome de Strassfurt à 5 francs le kilogramme, et le même produit revenait à 7 francs aux fabricans français!...

— Il fallait frapper le brome étranger d'un droit d'entrée suffisamment élevé, dis-je à M. L... L'iode étranger ne paie-t-il point à l'importation 5 francs par kilogramme?

— Mais l'iode nous vient surtout d'Amérique, me répond M. L..., tandis que le brome, produit allemand, est couvert par le traité de Francfort. Puis, je n'ai qu'une foi médiocre dans l'efficacité du protectionnisme. Pour l'iode, par exemple, c'est moins le droit d'entrée qui nous sauve que le sens pratique de nos concurrens. Les fabricans américains ont vite reconnu qu'il était de leur intérêt de ne pas encombrer le marché des deux mondes et qu'à écouler leur stock d'iode petit à petit, ils en obtiendraient des prix plus rémunérateurs. Grâce à ces sages dispositions, nous pouvons lutter encore...

— Et même faire d'assez beaux bénéfices, si j'en crois le syndicat de pharmaciens qui a fondé l'usine de P... pour la fabrication de l'iode par endosmose?...

M. L... sourit.

— Il faut laisser dire. Les pharmaciens dont vous parlez n'arrivaient point à comprendre qu'on leur demandât 25 francs d'un produit qu'ils revendent 200 francs au détail. Ils ont voulu fabriquer eux-mêmes leur iode. Je ne sais s'ils s'en trouvent bien, mais je puis vous garantir que nous ne nous en portons pas plus mal.

— Oui, vous êtes syndiqués, vous aussi.

— Il le faut bien. Comment aurions-nous pu sans cela résister

à la concurrence américaine? Et, d'ailleurs, notre syndicat laisse en dehors de lui trois ou quatre établissemens.

— Vidons le sac pendant que nous y sommes : les soudiers vous reprochent encore, moins vos bas prix, que les réductions que vous faites subir aux prix établis. Est-il vrai que, de 100 francs les 1 000 kilogrammes, ces prix tombent quelquefois à 50, même à 30 francs?

— Eh ! les soudiers n'ont que ce qu'ils méritent ! Quand on apporte à l'usine des pains de soude, il faut bien en faire le titrage scientifique. Autrement, nous serions volés. Les soudiers ne tiennent aucun compte de nos avis et mêlent indifféremment dans leurs fours toutes les espèces de goémons. Il s'ensuit que leurs pains sont plus ou moins riches en iode et en sels de potasse. Nous payons en conséquence, d'après le cours... Ils se plaignent, dites-vous? Ils se plaindront bien davantage, quand nous ne serons plus là. Car, il faut bien l'avouer, monsieur, notre profession n'est plus qu'un anachronisme, une forme archaïque et surannée d'industrie appelée à disparaître tôt ou tard. Nous sommes à la merci des Américains : on ne consomme pas de l'iode comme du pain. Tant que le trust limitera volontairement sa production, nous tiendrons ; quand il ne la limitera plus, nous plierons bagage. Il y a comme une fatalité sur toutes les industries bretonnes. Elles agonisent l'une après l'autre, et nous éprouvons le sort qu'ont connu avant nous l'industrie textile et l'industrie minière et qui menace en ce moment même l'industrie des grandes pêches : le temps de la Bretagne industrielle est passé...

Mais peut-être que le temps de la Bretagne agricole est venu. Du moins le goémon perdu pour l'usine ne l'est-il pas pour la terre : il peut, il doit devenir ici, comme à Plougastel, à Roscoff et à Pleubian, comme en Saintonge, à Noirmoutier et dans la baie de Bourgneuf, l'élément régénérateur du sol, son grand agent de transformation économique. C'était l'opinion du savant Baudrillart et c'est encore l'opinion d'un agronome distingué, M. Charles Fasquelle, ancien professeur d'agriculture de l'Yonne, qui reconnaît au goémon les qualités d'un excellent engrais (1). Les légendaires bretons eux-mêmes, en qui Renan

(1) Cf. *Bréhat agricole* (*Journal d'Agriculture*, mai 1900). M. Fasquelle a analysé ce goémon et y a trouvé les élémens qui suivent : matière organique hydro-

discernait des sortes de *richis* vivant dans la communion de la nature et initiés à ses secrets les plus intimes, semblent avoir eu le confus pressentiment des services que peut rendre la flore des profondeurs. Dans un conte publié par Souvestre, une certaine herbe couleur de mer, qui pousse sur les rochers des Sept-Iles, est le lien magique qui assujettit et domestique la vache marine Mor-Vyoc'h, dont le lait ne tarit jamais, emblème de la fécondité du sol amendé par le précieux végétal. Un autre conte, que j'ai entendu dans mon enfance, met en scène une manière de kraken ou dragon marin, préposé, dans une grotte de corail, à la garde d'un fucus merveilleux, *ar bizin aour*, l'algue d'or, dont la possession confère à celui qui la cueille en état de grâce, avec un couteau vierge, une puissance absolue sur tous les élémens. Le kraken n'existe plus, mais l'algue d'or est toujours là. Un sens profond se cache sous le vieux mythe, qu'il appartient à nos Bretons de dégager : ces landes grises, ces dunes mornes, qui couvrent encore près d'un cinquième de leur territoire, le contact de la plante enchantée peut les convertir en pâturages luxurians, en fertiles jardins maraîchers. Mais l'antique prescription n'a pas changé, et la plante n'a de vertu que si l'on a d'abord fait pénitence de tous ses préjugés, chassé loin de soi la paresse et la routine, — ce qui constitue proprement, aux yeux des économistes, l'état de grâce par excellence.

CHARLES LE GOFFIC.

carbonée 54,85 ; azote 3,73 ; acide phosphorique 0,57 ; chaux (ajoutée) 7,30 ; potasse 10,00 ; soude 13,85. D'après M. Fasquelle, les engrais marins doivent être enfouis à une certaine profondeur (15 à 20 centimètres au moins) et, dans les sols un peu forts, il sera bon de faire passer de temps en temps la charrue fouilleuse.

LES PLUS ANCIENNES DANSES FRANÇAISES

Jadis on dansait aux chansons. Dès le haut moyen âge, sans doute; mais les fragmens de chansons de danse qui nous sont parvenus ne remontent qu'au XIIIe siècle. Ce sont des textes très courts et singulièrement dispersés : on les recueille soit en des romans aristocratiques, tels que *Guillaume de Dole* ou *La Violette,* qui décrivent des fêtes seigneuriales, soit en des chansons, motets et pastourelles, où ils ont été enchâssés en manière de refrains. M. Alfred Jeanroy a su réunir le *corpus* de ces brefs documens et les interpréter avec une extrême ingéniosité. Grâce à ses belles recherches et à celles de Gaston Paris, on peut se représenter ce qu'étaient ces danses, du moins la principale d'entre elles, la *carole.*

La carole est une chaîne, ouverte ou fermée, de danseurs et de danseuses, qui se meuvent au son des voix; plus rarement, au son des instrumens. La danse consiste, à l'ordinaire, en une alternance de trois pas faits en mesure vers la gauche et de mouvemens balancés sur place; un vers ou deux remplissent le temps pendant lequel on fait les trois pas, et un refrain occupe les temps consacrés au mouvement balancé. Cette sorte de branle est conduit par un coryphée (celui ou celle qui *chante avant*), et les paroles chantées se distribuent entre lui et les autres danseurs. Comme ces danses n'étaient pas exécutées par des professionnels, mais par des mondains, on ne pouvait compter qu'ils sauraient tous d'avance, et d'un bout à l'autre, les couplets de la chanson de carole; de là ce principe très simple que

le conducteur de la danse aura seul à savoir cette chanson tout entière : les autres danseurs n'auront qu'à répéter après lui un ou deux vers plus ou moins traditionnels, et qui pouvaient s'insérer comme des passe-partout en nombre de chansons. Celles-ci sont donc composées en règle d'une partie qui se renouvelle, confiée au principal danseur, et d'une partie fixe, qui sera reprise comme un refrain par le chœur. Telle est l'unique loi de ces chansons, et cette répartition dut à l'origine se contenter des formes strophiques les plus simples ; c'est peu à peu que se dégagea le type régulier des *roondets de carole*, tel qu'il se trouve dans cet exemple :

LE SOLISTE : Par ci passe Robins li amorous :
Encor en est li herbages plus dous.
LE CHŒUR : *Main* (a) *se leva la bien faite Aelis.*
LE SOLISTE : Par ci passe li bruns, li biaus Robins.
LE CHŒUR : *Biau se para et plus biau se vesti.*
LE SOLISTE : Marchiez la foille et ge quieudrai la flor (b) ;
Par ci passe Robins li amorous :
Encor en est li herbages plus dous (1).

Telle est encore cette autre chanson de carole, reconstituée par M. A. Jeanroy (2) :

LE SOLISTE : Vos ne vendrez (c) mie caroler es prez,
Que vos n'amez mie.
LE CHŒUR (*répète*) : *Vos ne vendrez mie caroler es prez,*
Que vos n'amez mie.
LE SOLISTE : C'est la jus (d), la jus qu'en dit en ces prez...
LE CHŒUR : *Vos ne vendrez mie caroler es prez.*
LE SOLISTE : La bele Aelis i vet por joer
Souz la vert olive.
LE CHŒUR : *Vos ne vendrez mie caroler es prez,*
Que vos n'amez mie.
LE SOLISTE : La bele Aelis i vet por joer.
LE CHŒUR : *Vos ne vendrez mie caroler es prez.*
LE SOLISTE : G'i doi bien aler et bien caroler,
Car j'ai bele amie.
LE CHŒUR : *Vos ne vendrez mie caroler es prez,*
Que vos n'amez mie.

(a) *Matin.* — (b) *Foulez la feuille et je cueillerai la fleur.* — (c) *Viendrez.* — (d) *Là-bas.*

(1) *Recueil de motets français des XII[e] et XIII[e] siècles*, publié par G. Raynaud, Paris, 1883, II, p. 131 ; comparez *Guillaume de Dole*, publié par G. Servois, v. 541.
(2) *Origines de la poésie lyrique en France*, p. 422.

En certains cas les paroles réparties entre le soliste et le chœur pouvaient s'accorder beaucoup mieux entre elles, comme en cet autre roondet de carole, où les danseurs chassent de leurs rangs « ceux qui n'aiment mie » :

Voist en la (a) *qui n'aime mie,*
Voist en la!
N'est pas de no compaignie (b).
Voist en la qui n'aime mie!
Ne ja nul jor de sa vie
N'en sera.
Voist en la qui n'aime mie,
Voist en la (1)!

Ici les paroles se suivent si bien qu'on pourrait les attribuer toutes à un seul chanteur, et l'on est souvent en peine, à lire des couplets comme celui-ci, de décider si l'on est en présence d'une chanson à danser :

En riant, cuer dous,
Jointes mains vous prie
Qu'aie vostre amour,
En riant, cuer dous.
Onques envers vous
Ne pensai folie.
En riant, cuer dous,
Jointes mains vous prie (2).

Par là, perdant peu à peu toute attache avec la danse, le rondeau devint une simple forme strophique, qui engendra au xv[e] siècle les jeux compliqués des rhétoriqueurs : rondeaux doubles, rondeaux pleins, à sept manières, rondeaux jumeaux, rondeaux doubles layés, rondeaux doubles redoublés, rondeaux entés en ballades, etc.

C'est là, pour nous en tenir à ce bref résumé des travaux de nos devanciers, la forme coutumière, et comme classique, de la danse d'alors : le meneur de la carole *chante avant*, c'est-à-dire entonne un couplet dont certains vers, formant refrain, sont répétés par les autres danseurs. Mais les chants se partageaient-ils toujours aussi simplement entre un soliste et le chœur? Les

(a) *Qu'il s'en aille là, celui qui n'aime pas!* — (b) *Il n'est pas de notre compagnie.*

(1) *Motets*, II, 25.
(2) *Ibidem.*

jeunes seigneurs et les jeunes femmes du XIIIe siècle n'ont-ils point pratiqué des danses plus compliquées et plus ingénieusement agencées? C'est ce que je voudrais rechercher ici. M. A. Jeanroy écrit, dans une note de son livre sur les *Origines de la poésie lyrique en France :* « Il est fort possible que les couplets aient été chantés non par un seul personnage, mais par tout un groupe, et que les caroles n'aient pas été seulement des danses en rond, mais des danses à figures. Il serait bien étonnant, en effet, que le moyen âge n'ait pas su donner quelque variété à un divertissement auquel il s'est livré avec tant de passion (1). » M. Jeanroy s'en tient à cette indication; il n'y a qu'à la suivre : peut-être réussirons-nous à retrouver quelques formes nouvelles de ces jeux.

Rappelons-nous d'abord, entre tant de descriptions de caroles, ces vers, souvent cités d'ailleurs, du *Roman de la Rose* :

Deus damoiselles mout mignotes,
Qui estoient en pures cotes
Et trecies a une tresse,
Fesoient Deduit par noblesse
En mi la carole baler;
Mais de ce ne fait a parler (a)
Com el baloient cointement (b) :
L'une venoit tout belement
Vers l'autre, si s'entregetoient
Les bouches, qu'il vous fust a vis
Que s'entrebaisassent ou vis (c).
Bien se savoient desbrisier (2).

Que disent ces vers? Que la *balerie* est une sorte de scène mimée et chantée qui s'exécute à deux ou trois personnages *en mi la carole*, au milieu de la ronde, tandis que danseurs et danseuses tournent à l'entour. En effet, un certain nombre de fragmens de chansons à danser s'expliquent mal si on les suppose chantés par le coryphée ou par le chœur : prêtez-les à des personnages de ballet dansant au milieu de la carole, ils s'animeront d'un mouvement plus expressif. Plusieurs de ces textes montrent que les danseurs ne se tiennent pas par les mains, comme dans

(a) *On ne saurait décrire.* — (b) *Élégamment.* — (c) *Il vous eût semblé qu'elles se baisaient au visage.*

(1) P. 394.
(2) Vers 754 et suivans.

la carole ordinaire, ce qui immobiliserait leurs bras, mais que, comme le dit joliment l'auteur de *Guillaume de Dole*, « ils dansent et chantent des bras et des mains. » Certains fragmens nous invitent à imaginer non pas « deux groupes, » deux chœurs alternans, mais deux ou trois danseurs qui miment une scène. Voici, sauf erreur dans nos remarques et nos conjectures, les quelques scenarios de danses que l'on peut ainsi reconstituer.

1. — LE JEU DU « CHAPELET » DE FLEURS

Beaucoup de *refrains* ne peuvent guère s'interpréter que si l'on se représente une jeune fille, seule au milieu de la danse, qui appelle un galant, le provoque, le fuit, le rappelle encore.

Qui sui je dont? Regardez moi!
Et ne me doit on bien amer?
Je n'ai pas amoretes a mon voloir,
Si en sui mains jolie (a) (1).

Du milieu des danseurs le galant s'écrie :

Je prendrai l'oiselet tot en volant (2).

ou :

La rose m'est donee
Et je la prenderai (3).

Elle répond :

J'ai bone amorete trovee.
Or viegne avant cil qui le claime!
LE CHŒUR : Ensi doit aler fins cuers qui bien aime (4)!

Mais elle échappe, se refuse, et l'oaristys se dessine :

Que demandez vos,
Quant vos m'avez?
Que demandez vos?
Dont ne m'avez vos?
— Ge ne demant rien,
Se vos m'amez bien (5).

(a) *Moins gaie.*

(1) *La chastelaine de Saint-Gilles*, dans le *Recueil général des fabliaux*, publié par A. de Montaiglon et G. Raynaud, t. I, v. 131.
(2) *Ibid.*, v. 78.
(3) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 234.
(4) *La chastelaine de Saint-Gilles*, v. 190.
(5) *Guillaume de Dole*, v. 5092.

Les voilà réunis, et qui disent leur joie :

Amors, amors, amors
M'i demaine, demaine,
Tot ensi demaine
Mon cueret joli (1).

Et le chœur d'applaudir :

La jus desoz la raime (a),
Einsi doit aler qui aime.
— Clere i sort la fontaine —
Y a,
Einsi doit aler qui bele amie a (2)...

Assurément il y a de l'arbitraire dans ce groupement, et la fantaisie de chacun peut disposer ces vers, et tant d'autres analogues, de toute autre façon. Mais le principe de ce mode d'interprétation semble juste, car il est confirmé par un texte précieux des *Tournois de Chauvenci* (3). L'auteur de ce poème, le héraut d'armes Jacques Bretel, y décrit des fêtes qui furent données à Chauvenci (4) en 1285. Sauf que ces descriptions comportent un certain embellissement poétique de la réalité, rien n'y est fictif, et le narrateur, selon la loi du genre, y retrace ce qu'il a vraiment eu sous les yeux, les pas d'armes, les joutes, les jeux, les chants et les danses, tels qu'ils s'exécutaient de son temps. Ce poème est bien connu de tous ceux qui ont étudié les *refrains*, et pourtant personne n'a analysé, que je sache, le passage que voici, et ne semble y avoir pris garde, ni même l'avoir lu.

Un soir donc, raconte Jacques Bretel, les dames, les jeunes seigneurs et les ménestrels réunis à Chauvenci rendirent visite aux chevaliers qui avaient été blessés au tournoi pendant la journée, et qui étaient tous réunis dans une même salle du château. Là, pour distraire les éclopés,

Et pour les navrés apaier
Qui sont foulé et mehaignié,

il prend fantaisie aux visiteurs d'organiser des danses. Ils

(a) *Ramée.*

(1) *Romances et pastourelles*, publiées par K. Bartsch, I. 72.
(2) *Guillaume de Dole*, v. 2305.
(3) Ed. Delmotte, p. 160 ss.
(4) Entre Stenay et Montmédy (Meuse).

cherchent s'il en est parmi eux qui sachent « faire ces jeux, » désignés par des noms spéciaux, obscurs pour nous. Ils cherchent

Qui set faire le *Beguignaige*,
L'*Ermite*, le *Pelerinaige*,
Le *Provencel*, le *Robardel*,
Berenglier ou (?) le *Chapelet*.

Ce sont donc six ou sept danses figurées qui portaient chacune un nom (1), et le poète va décrire l'une d'elles, le jeu du *Chapelet*. On apprend en effet qu'une dame de la compagnie, la dame de Lucembour, sait faire cette danse, et quatre chevaliers vont lui demander de la danser. Elle ne se fait pas prier. Alors les quatre chevaliers « l'ont amont drecie et par les costez embracie, » et la promènent par la salle comme pour la présenter aux assistans. Puis ils la laissent seule, une couronne de fleurs dans les mains :

Elle fait un pas,
Le vis levé, les ieus en bas,
Chantant doucement et ainsi :
« *Si n'a plus joliete de mi* (a)... »
Ainsi passa deus pas avant,
Et a son tour li vint devant
Uns hom, menestrels de viele.

« Pourquoi, lui demande ce ménestrel, restez-vous ainsi, jouant de votre chapelet de fleurs, seule, sans compaignon, sans ami ? »

Elle répond par cette chanson :

« *Sire, qu'en afiert il a vos?* (b) *Ne vos voi pas bien sage.*
J'ai fait mon chapelet jolif, la jus en cel boschage. »
Quant ele ot son chanter finé,
Deus pas avant a cheminé;
Au tiers a fait le tour du pié.

Puis elle balance sa guirlande, la pose sur son chef, l'en retire, l'y remet encore, et dialogue ainsi avec le ménestrel :

(a) *Il n'y a plus joyeuse que moi.* — (b) *Que vous importe?*

(1) Comparez Bartsch, *Romances et pastourelles*, II, 41 :

Grant joie moinnent li danzel :
Gautier fait le muel,
Et Jaket le *pelerin*
Et Gui le *roubardel*,
Et Baudouin fait l'aufle.

« Douce dame, volez baron (a)?
— *Naie; se ne l'ai trés bon, j'averoie damage.*
J'aim mieus mon chapelet de flors que mauvais mariage.
— Trés douce dame, il est trovez,
Si fait com vos le demandez.
— Biaus sire, et car le m'amenez
La jus en cel boschaige.
Je m'en vois, vos m'i troverez,
Seante sor l'erbaige. »

Vers le bocage imaginaire elle va, dansante :

Ses mains au lés (b), arriere torne;
Bien se polist et bien s'atorne,
Le petit pas cort en dansant.
De fois en autre va pensant,
Ainsi comme d'amors esprise;
Son chapel met en mainte guise.

Tandis qu'elle prend ces poses, le ménestrel choisit parmi les spectateurs un chevalier, Andreu d'Amance, et le requiert d'aller chercher la belle au bocage. Le jeune seigneur s'excuse d'abord, mais suit bientôt le ménestrel vers la dame,

Qui son chapel torne et demaine,
Et en riant de cuer chanta :
« *Dieus! trop demeure*; *quant vendra?*
Sa demouree m'ocira. »

Elle voit le galant, l'accepte, le prend par la main. Et lui,

Chantant la maine a mout grant joie :
« *La merci Deu, j'ai ataint ce que je voloie.* »

Ce récit est intéressant à plus d'un titre. D'abord il confirme notre thèse que certaines danses étaient des scénettes mimées par deux ou trois danseurs, et nous pouvons considérer comme appartenant en propre à ce « jeu du chapelet » certains refrains comme celui-ci :

De capelet de pervenche
Novelet ami ferai (1),

(a) *Voulez-vous un mari?* — (b) *Ses mains sur les hanches.*

1) *Renart le Novel*, IV, p. 408.

ou cet autre encore :

Tote seule passerai le vert boscage,
Puis que compaignie n'ai (1).

Surtout ce texte des *Tournois de Chauvenci* nous enseigne que, dans ces refrains, nous devons reconnaître souvent, non pas des fragmens de chansons perdues, mais la chanson entière. M. Jeanroy dit expressément que « chacun des refrains que nous possédons suppose l'existence d'une pièce aujourd'hui perdue (2), » et c'est en vertu de ce principe qu'il tente, en plusieurs chapitres de son livre, de reconstituer ce contexte perdu en appelant à témoin les littératures allemande, italienne, portugaise. Mais ce principe n'est pas nécessaire. L'un des vers que chantait tout à l'heure la dame de Lucembour se retrouve inséré en guise de refrain dans la *Châtelaine de Saint Gilles* (vers 35) sous cette forme : *J'aim mieus un chapelet de flor que mauvès mariage*. Deux autres (*Ha! Dieus, trop demeure; quant venra? Sa demouree m'ochira!*) reparaissent dans *Renart le Novel* (IV, 237). Dirons-nous que ces vers de *Renart le Novel* et de la *Châtelaine de Saint-Gilles* supposent l'existence de deux pièces lyriques aujourd'hui perdues? Non, puisque, dans la danse de la dame de Lucembour, ils se suffisent à eux-mêmes. Il est superflu de supposer qu'un contexte quelconque les ait jamais encadrés. La mimique de la danseuse suffisait à compléter le ballet.

2. — LA BALERIE DE LA REINE DE PRINTEMPS

On se rappelle la belle chanson de danse provençale :

A l'entrada del tems clar, eya!
Per joja recomençar, eya!
E per jelos irritar, eya!
Vol la regina mostrar (a)
Qu'el est si amoroza.
Alavi', alavia, jelos (b)!
Laissaz nos, laissaz nos,
Ballar entre nos, entre nos (3)!...

(a) *La reine veut montrer.* — (b) *Passez votre voie, votre voie, jaloux.*

(1) Je dois à M. Rudolf Meyer ce refrain, tiré d'un manuscrit de Wolfenbüttel.
(2) *Les Origines de la poésie lyrique en France*, p. 114.
(3) Bartsch. *Chrestomathie provençale*, 107.

C'est une reine de printemps, la *regina avrilloza*, dont les chanteurs annoncent la venue. Elle a convoqué à la danse les couples jeunes; mais son mari, vieux et jaloux, la poursuit. Je crois qu'il faut interpréter cette pièce comme une scène d'introduction à d'autres figures, qui y sont annoncées. On ne fait ici que présenter la reine de joie; d'autres scènes devaient mimer la colère du vieux mari, sa lutte contre son rival, et montrer comment on chassait de la danse, sur l'ordre de la reine, les trouble-fête et les indignes. C'est ce qui résulte de ce *rondel* :

Li jalous sont partout fustat (a)
Et portent corne en mi le front.
Partout doivent estre huat:
La regine le commendat
Que d'un baston soient frapat
Et chacié hors comme larron.
S'en dançade vuellent entrar,
Fier le du pié comme garçon.

Tuit cil qui sont enamourat
Viengnent dançar, li autre non!
La regine le commendat :
Tuit cil qui sont enamourat.
Que li jalous soient fustat,
Fors de la dance, d'un baston!
Tuit cil qui sont enamourat
Viengnent avant, li autre non (1)!

Ces pièces éclairent d'une lumière suffisante bien des « refrains » où l'on exclut de la danse ceux qui n'aiment pas,

Vous qui amez, traiez en ça;
En la, qui m'amez mie!

et bien des textes où les danseurs raillent le mari, le jaloux, le vilain :

Vous le lairez, vilain, le baler, le jouer,
Mais nous ne le lairons mie (2).

Fol vilain doit on huer,
Et si le doit on gaber (3).

(a) *Fustigés.*

(1) *Motets*, I, p. 151.
(2) Jeanroy, *Origines*, p. 395.
(3) Bartsch, *Romances*, I, 48.

Dormez, jalous, ge vos en pri,
Dormez, jalous, et ge m'envoiserai (a) (1).

Ci le me foule, foule, foule,
Ci le me foule, le vilain (2)!

Ja vilains m'amor n'avra,
Ja n'i bet (b) (3)!

Un danseur devait à l'occasion représenter ce vilain, le mari, puisque certains « refrains » supposent la présence du personnage, que la jeune femme repousse :

Ostés le moi,
Cest vilain la;
Se plus le voi,
Je morrai ja.

Ostés cel vilain, ostés!
Se vilains atouche a moi,
Nis del doi (c),
Je morrai (4).

Nus n'atoche a moi, s'il n'aime par amors (5)!

Dieus! vez les ci les douz braz;
Ja li vilains ne s'i dormira.
C'est tout la jus c'om dist souz l'olive.
Dieus! vez les ci les douz braz!
La fontenele i sordoit serie (d):
Bon jor ait hui qui tout mon cuer a!
Dieus! vez les ci les douz braz;
Ja li vilains ne s'i dormira (6).

3. — LE BOIS D'AMOUR

Dans le petit conte intitulé *La Cour de Paradis* (7), où plusieurs thèmes de danses sont indiqués, des gardiens défendent l'entrée d'un bois mystérieux, et chantent :

(a) *Je prendrai du bon temps.* — (b) *Qu'il n'y prétende pas!* — (c) *Rien que du doigt.* — (d) *Y sourdait douce.*

(1) *Motets*, II, p. 130.
(2) *La chastelaine de Saint-Gilles*, v. 17.
(3) *Motets*, I, p. 117.
(4) *La chastelaine de Saint-Gilles*, v. 8.
(5) *Le Roman de la Poire*, éd. Stehlich, v. 949.
(6) *Motets*, II, p. 101.
(7) *Recueil de fabliaux*, publié par Barbazan et Méon, t. III.

Je gart le bos,
Que nus n'en port (a)
Chapel de flor, s'il n'aime...

motif repris et développé dans ce motet, dont nous ignorons, à vrai dire, si toutes les paroles étaient chantées dans la danse :

Je gart le bos,
Que nus n'en port
Florete ne verdure,
Et que nul confort
N'en ait qui d'amors n'a cure.
Dieus ! J'aim si loiaument
Que nul mal ne sent,
Chalour ne froidure.
Ainsi gart la raime
Et la flour du bois,
Si que nus n'en port
Chapel de flor, s'il n'aime (1).

Or, il faut bien se représenter ici une véritable scène de ballet, qui se jouait avec des « accessoires, » puisque, dans le passage de la *Cour de Paradis* qui nous a conservé ce refrain, les gardiens du bois tiennent chacun à la main une trompe,

Et cornoient tant dolcement
Haut et seri a longue alaine.

C'est sans doute vers le bois gardé par eux que venaient ces nseurs, deux à deux :

Nus ne doit lés le bois aler
Sanz sa compaignete (2)...

et celui-ci encore :

(a) *Je garde le bois, pour que nul n'emporte...*

(1) *Motets*, I, p. 193.

(2) Bartsch, *Romances*, I, 49. Comparez un « branle double » du XVII[e] siècle, conservé dans le *Recueil des plus beaux airs, accompagné de chansons à dancer ballets*... A Caen, chez Jacques Mangeant, 1615, p. 39 :

Je m'en iray au bois d'amour,
Ou personne n'y entre.
Baise-moi !
Je m'en iray au bois d'amour.

Au vert bois deporter m'irai :
M'amie i dort, si l'esveillerai (1).

Peut-être est-ce le sommeil de cette dormeuse que défendaient les gardiens du bois sacré.

4. — LA BELLE ENLEVÉE

C'est une scène d'enlèvement que devait introduire ce rondel :

Or ai ge trop dormi :
On m'a m'amie amblee (a)
Ç'ont fait mi anemi;
Or ai ge trop dormi.
Mielz amasse estre ocis
Au tranchant de m'espee.
Or ai ge trop dormi :
On m'a m'amie amblee (2).

5. — LA BALERIE DU JALOUX

Une danseuse, sans doute protégée par le chœur, tâche d'éviter un jaloux, qui la guette :

Prenés i garde,
S'on me regarde;
S'on me regarde,
Dites le moi,
Por Deu vos proi;
Car tés m'esgarde
Dont molt me tarde
Qu'il m'ait o soi (b)
Bien l'aperçoi,
Et tel ci voi
Qui est, je croi,
(Feu d'enfer l'arde!)
Jalous de moi.
Mais pour lui d'amer ne recroi (c).
Por nient m'esgarde;
Bien pert sa garde;

(a) *On m'a enlevé mon amie.* — (b) *Car tel me regarde dont il me tarde qu'il m'ait avec lui.* — (c) *Mais je ne renonce pas à aimer à cause de lui.*

(1) Bartsch, *Romances*, I, 65.
(2) *Motets*, II, p. 96.

J'arai rechoi
Et de mon ami le dosnoi (a) (1).

Le rythme de cette piécette suffirait, à lui seul, à indiquer qu'elle est une chanson de danse; mais nous en avons un autre indice : elle nous a été conservée sous cette autre forme, où s'entremêlent de ces vers (*C'est tot la jus en ces boschages*, etc.), qui, nous le savons par ailleurs, formaient dans les danses la partie réservée au chœur :

Prendés i garde,
S'on mi regarde;
S'on mi regarde,
Dites le moi.
C'est tot la jus en ces boschages...
Prendés i garde,
S'on mi regarde.
La pastorete i gardoit vaches...
— Plaisans brunete,
A vous m'otroi.
— Prendés i garde,
S'on mi regarde;
S'on mi regarde,
Dites le moi.

6. — LA DANSE ROBARDOISE

Cette danse (2) est décrite en détail dans les *Tournois de Chauvenci* (3). » Un couple de pastoureaux danse au son d'une vielle, et le « garçonnet » fait « la moquerie au robardel : »

Si danse et bale et huie et tume,
Et en riant giete la pume,
Puis fiert a terre de ses mains.

La danseuse cherche à l'esquiver; mais, tandis qu'il semble tout occupé à sa chorégraphie, il la saisit :

Au retorner deus fois la baise
Ains qu'ele fust point avisee.

(a) *Je retrouverai mon repos et les caresses de mon ami.*

(1) *Motets*, I, p. 282.
(2) Voyez le *Dictionnaire* de Godefroy, aux mots *Robardel, robarder, robardois, robardie.*
(3) P. 106.

Le thème de cette danse est donc le *larcin* d'un baiser (*robardie* serait-il un dérivé de *rober*, « enlever par larcin ? »). C'est, on le voit, une simple pantomime sans paroles. Aussi est-elle exécutée, à ce qu'il semble, non par des seigneurs, mais par des jongleurs, ou plutôt par des *jougleresses :* car l'auteur des *Tournois* nous apprend que le prétendu danseur qui faisait « la danse robardoise » et qui ravissait le baiser était un travesti : une jeune fille nommée Johannette de Boinville.

7. BELE AELIS

Le couplet de *Bele Aelis* pose un petit problème singulier. C'est un thème de danse qui a fait fureur au XIII[e] siècle, car il reparaît sous une vingtaine de formes (1) dans notre collection, pourtant si pauvre, de chansons à danser :

Bele Aaliz main se leva,
Bel se vesti, mieus se para,
Lava ses ueuz, son vis lava,
En un jardin si s'en entra (2)...

et l'on voit ces quelques vers, indéfiniment repris et modifiés, s'insérer dans des couplets où, semble-t-il, ils n'ont que faire :

Vos n'alez pas
Si com je faz.
— Ne vos n'i savez aler.
Bele Aaliz par main se leva.
Vos n'alez pas —
Mieus se vesti, se para.
Bon jor ait cele que n'os nomer!
Sovent m'i fait soupirer.
Vos n'alez pas
Si com je faz.
— Ne vos n'i savez aler.

Que se passait-il dans ce jardin où entre Bele Aelis? Aucun texte ne nous le dit. Ceux qui font le plus avancer le récit ajoutent qu'elle y trouva « cinq fleurettes de rose fleurie » et

(1) G. Paris leur a consacré un mémoire spécial intitulé *Bele Aaliz*, qui a paru dans les *Mélanges de philologie romane dédiés à C. Wahlund*, Mâcon, 1896, p. 1-12.
(2) *Motets*, II, p. 103.

qu'elle en fit une couronne; c'est tout. Qu'advenait-il d'elle ensuite? Les philologues désespèrent de le savoir jamais. Son histoire, disent-ils, devait se dérouler en d'autres couplets, que nous avons perdus : les scribes ont jugé inutile de les écrire, parce que chacun au XIIIe siècle les savait par cœur; c'est la même paresse des scribes qui expliquerait que nous ayons tant de « refrains fragmentaires, » si peu de chansons complètes. Pourtant, si nous ne connaissons qu'un couplet de la chanson de Bele Aelis, c'est peut-être que la chanson a toujours tenu en ce couplet unique. Une raison de le croire nous en est fournie par un sermon, prononcé vers 1214, où le prédicateur, condamnant Bele Aelis à la damnation éternelle, ne rapporte, lui aussi, que cet unique couplet. G. Paris dit à ce propos : « Le *premier couplet* surtout devait retentir sans cesse aux oreilles, et, malgré sa grâce et son innocente gentillesse, exaspérer les personnes graves et les moralistes. C'est un de ceux-là, sans doute, qui, lassé d'entendre si souvent chanter comment Aelis se lève, se vêt, se lave et se pare, et songeant en outre à toutes les femmes qu'il voyait le dimanche arriver à la messe en retard à cause du temps qu'elles perdaient à s'attifer, improvisa cette boutade que Jacques de Vitry a recueillie dans un de ses sermons (éd. Crane, p. 114) :

Quant Aeliz fu levee
Et quant ele fu lavee,
Quant ele se fu miree
Bel vestie et mieus paree,
S'en furent les croiz alees,
Ja la messe fu chantee :
Diable l'en ont portee. »

Mais pourquoi G. Paris parle-t-il d'un « premier couplet? » Il résulte de ce texte même que ce prédicateur et cet humoriste connaissaient de la chanson de *Bele Aelis* précisément ce que nous en connaissons nous-mêmes, pas davantage : sans quoi, s'il était arrivé à Bele Aelis, une fois parée, quelque aventure mémorable et connue de tous, c'est après cette aventure seulement que les diables seraient venus la chercher. — Et pourtant, il est constant que la chanson a l'air d'être incomplète.

Voici, croyons-nous, la solution de cette difficulté. On l'a vu plus haut : comme les danses n'étaient pas exécutées à l'or-

dinaire par des professionnels, mais par des mondains, on ne pouvait compter que tous ceux qui y prendraient part sauraient d'avance une longue chanson; il leur fallait pourtant chanter quelque chose, tandis qu'ils dansaient en ronde autour des deux ou trois acteurs principaux; pour occuper les intervalles où ceux-ci s'arrêtaient de chanter, ils chantèrent donc quelques vers, à peu près toujours les mêmes, et que chacun savait par cœur; ceux-ci, par exemple :

C'est la jus en la praiele (1), — ou : *C'est la jus en la ramee* (2), — ou : *C'est la jus en la roi pree* (3), — ou : *C'est la jus en mi le pré* (4), — ou : *C'est la jus ou glaioloi* (5), — ou : *C'est tout la jus en cel boschage* (6)...

Vers bons à tous les emplois, qui s'intercalaient, vaille que vaille, dans une chanson de danse quelconque :

Dieus! vez les ci les douz braz!
C'est tot la jus desoz l'olive...
Dieus! vez les ci les douz braz!
La fontenele i sordoit serie...

A mon sens, le couplet de Bele Aelis est simplement le plus employé de ces passe-partout, ce qui explique que Bele Aelis ait représenté pour les prédicateurs la Danse elle-même, et toutes ses abominations. Ces vers étaient réservés aux danseurs qui formaient le chœur, tandis que se déroulait une scène de balerie : devant eux, au milieu de la ronde, une danseuse figurait Bele Aelis, et c'était Bele Aelis elle-même qui se chargeait, par sa pantomime et par ses chansons, d'achever son aventure. Le chœur, entremêlant aux chants de la danseuse les vers traditionnels, disait comment elle se lève matin, se fait belle, descend dans un jardin, y trouve cinq fleurettes, en fait un chapelet. Le symbolisme de ce chapelet, la dame de Lucembour nous a appris tout à l'heure à le comprendre. Le galant qu'Aelis appelle par là se présente, et la scénette se prolongeait soit par le jeu du chapelet, soit, selon les occasions, par tout autre jeu mimé à deux ou trois personnages. Le couplet de *Bele Aelis* servait seulement

(1) Bartsch, *Romances*, II, 93.
(2) *Motets*, I, 198.
(3) Bartsch, *Romances*, p. 378.
(4) P. Heyse, *Rom. inedita*, p. 57.
(5) *Guillaume de Dole*, v. 329.
(6) Bartsch, *Romances*, II, 122.

a *encadrer* cette scène de balerie; lui seul était immuable; la scène mimée variait, selon la fantaisie des compositeurs de ces petits ballets.

Peut-être ces vues expliquent-elles une chanson du trouvère Baude de la Quarière, publiée par Bartsch dans son recueil des *Romances et pastourelles* (I, 71). Nous la publions deux pages plus loin en supposant que c'est une pièce dialoguée; mais l'unique manuscrit qui nous l'a conservée ne donne aucune indication de ce genre, et, si l'on veut bien la lire d'abord sans tenir compte des divisions que nous y avons marquées, on constatera qu'elle est inintelligible. Chacune de ces phrases est claire et jolie, et ces phrases claires, mises bout à bout, sont obscures. Aussi les commentateurs ont-ils renoncé jusqu'ici à lui attribuer un sens quelconque. C'est « une fatrasserie, » dit Paulin Paris (1); un « pot-pourri de refrains, » dit Gaston Paris (2); un « quodlibet, » dit M. G. Schläger (3).

Il convient, croyons-nous, d'y reconnaître une chanson à danser, comme l'indique suffisamment l'emploi du couplet de Bele Aelis, qui n'a jamais servi qu'à accompagner la danse (4).

Or, si l'on observe que chaque strophe débute par trois vers qui sont les seuls décasyllabes de la pièce et que ces décasyllabes sont assonancés, tandis que le reste de la pièce est rimé, ce changement de technique autorise l'hypothèse que ces quinze décasyllabes formeraient (sur une seule assonance en *i*) une ancienne chanson, reprise et développée par Baude de la Quarière. M. G. Schläger a déjà émis cette supposition, qu'il fonde en outre sur certaines considérations musicales. Par mal-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 530.

(2) *Mélanges de philologie romane dédiés à C. Wahlund*, p. 3.

(3) En son excellent mémoire *Sur la musique et la construction strophique des romances françaises* (*Forschungen zur romanischen Philologie, Festgabe für H. Suchier*, Halle, 1900).

(4) Il semble que G. Paris ait exprimé la même opinion, car il écrit (*Journal des Savans*, 1891, p. 682) : « En quelques chansons à personnages, le poète prend une part plus ou moins indirecte à l'action. Il est clair que, dans cette intervention indispensable du poète, il y a une convention, une formule technique. » Et à la note : « Les nos 22-26, 27-32, 52, 67, 71 du recueil des *Pastourelles* de Bartsch qui ne la présentent pas, sont en réalité de simples chansons à danser. » Mais les nos 27-30b, 52, 66 la présentent, et il est impossible que G. Paris ait considéré aucune de ces pièces comme une chanson à danser. Il s'est donc produit ici, croyons-nous, une confusion parmi ses notes, et nous ne sommes pas sûr qu'il ait voulu exprimer sur le no 71 la même hypothèse que nous présentons au lecteur.

heur, si, l'admettant, on isole ces quinze vers, on n'obtient pas un sens plus satisfaisant qu'auparavant, et M. G. Schläger n'a essayé aucune tentative d'interprétation. A la lumière des remarques ci-dessus proposées, nous nous représentons ici deux personnages de ballet qui dansent et qui dialoguent, tandis qu'autour d'eux se meut une ronde. La fiction est que Bele Aelis, venue au jardin, y a rencontré son ami, et tous deux écoutent le rossignol, qui les invite à aimer. Ces quinze décasyllabes formeraient la pièce que voici :

Le chœur : *Main se leva la bien faite Aelis...*
Elle : « Vous ne savés que li loursegnols (a) dist?
Il dist c'amours par faus amans perist. »
Le chœur : *Bel se para et plus bel se vesti...*
Lui : « Vous avés bien le rousegnol oï.
Se bien n'amés, amors avés traï. »
Le chœur : *Si prist de l'aigue en un doré bacin...*
Elle : « Li rousegnols nos dit en son latin :
Amant, amés, joie arés a tous dis. »
Le chœur : *Lava sa bouche et ses oex et son vis...*
Lui : « Buer fu cil nés ki est loiaus amis (b)!
Li rousegnols l'en pramet paradis. »

LES DEUX DANSEURS RENTRENT
DANS LA RONDE ET CHANTENT
AVEC LE CHŒUR :

Si s'en entra la belle en un gardin
Li rousegnols un sonet li a dit :
« Pucele, amés, joie arés et delit. »

Telle serait l'ancienne chanson. L'œuvre de Baude de la Quarière aurait consisté à la développer.

Après chaque couplet de l'un des danseurs, le chœur reprend en sept vers. Pareil au chœur d'une comédie grecque, il s'associe aux sentimens des principaux acteurs. Il les excite à l'amour et leur rappelle en ces sept vers les principaux préceptes de l'amour courtois. Puis, dans les cinq derniers vers de la strophe, se joue une seconde scénette de balerie, chacun des petits acteurs chantant à son tour.

Sans doute les vers que nous prêtons au chœur forment des phrases trop longues, trop compliquées et de mètres trop variés

(a) *Le rossignol.* — (b) *Il est né à la bonne heure, celui qui est amant loyal.*

pour qu'elles aient servi à accompagner la danse. Mais la pièce de Baude représente, à notre avis, une danse « stylisée, » un spectacle organisé plutôt qu'un divertissement que des gens du monde se donnent à eux-mêmes, et le chœur pouvait y jouer un rôle musical plutôt que chorégraphique.

Toute la pièce se lirait ainsi :

I

LE CHŒUR : *Main se leva la bien faite Aelis.*
ELLE : « Vous ne savés que li loursegnols dist?
Il dist c'amours par faus amans perist. »
LE CHŒUR : *Voir se dist li lousegnols,*
Mais je di que cil est fols
Qui de boene amor se veut partir.
Fine amors loiaus
Est boene a maintenir.
Loial amor ai trovee;
Ne m'en partira riens nee (a).
ELLE : « Et pour çou que j'ai bone amoi
Keudrai (b) la violete au jor
Soz la raime.
Bien doit quellir violete
Qui par amors aime. »

II

LE CHŒUR : *Bel se para et plus bel se vesti.*
LUI : « Vos avés bien le rousegnol oï :
Se bien n'amés, amors avés traï. »
LE CHŒUR : *Mal ait qui le trahira!*
Ki les dous maus sentira
Bien li ert guerredoné (c).
Nus ne sent les maus, s'il n'aime,
U s'il n'a amé.
Je le sent,
La dolour sovent!
LUI : « Et pour çou que j'ai bien amé.
Amie ai a ma volenté,
Bele et jointe (d);
Amors ai a ma volenté,
Si m'en tien cointe. »

(a) *Nulle chose au monde ne m'en séparera.*— (b) *Je cueillerai.*— (c) *En recevra bonne récompense.* — (d) *Gracieuse.*

III

Le chœur : *Si prist de l'aigue en un doré bacin.*
Elle : « Li rousegnols nos dit en son latin :
« Amant, amés, joie arés a tous dis. »
Le chœur : *Ki bien aime joie atent,*
Et ki d'amer se repent
Ne poet joie recouvrer.
Ne vos repentés mie
De loiaument amer.
Dehait d'amer ne balera,
Et ki ne se renvoisera !
Elle : « Tant me plaist li deduis d'amor
C'oublié en ai la dolor
Et contraire.
Tant ai de joie a mon talent (a)
Que je n'en sai que faire. »

IV

Le chœur : *Lava sa bouche et ses oex et son vis.*
Lui : « Buer fu cil nés ki est loiaus amis!
Li rousegnols l'en pramet paradis. »
Le chœur : *De ce sui liés et joians*
Ç'ainc ne fui las ne restans
De souffrir la douce dolour.
Il pert bien a mon viaire (b)
Que j'aim par amors.
Vos qui d'amors vivés,
Paradis vos atent.
Lui : « Se Dieu plaist, jou i serai mis,
Car ja mais plus loiaus amis
Ne vivra.
Cascuns dit c'amours l'ocist,
Mais jo sui ki garira. »

V

LES DEUX DANSEURS CHANTENT AVEC LE CHŒUR :

Si s'en entra la bele en un gardin.
Li rousegnols un sonet li a dit :
« Pucele, amés, joie arés et delit. »
La pucele bien l'entent,
Et molt debonairement

(a) *A mon désir.* — (b) *Il paraît bien à mon visage.*

Li respont et sans orguel :
« Sans amour ne sui je mie,
Ce tesmoignent mi oel.
Bon jour ait ki mon cuer a,
N'est pas od moi ! »
Pleüst Dieu ki ainc ne menti
Que li miens amis fust or ci
A sejour !
Si j'avoie une nuit s'amour,
Bien vauroie morir au jour !

8. — LE JEU DU GUETTEUR

La chanson *Gaite de la tor*, qui est d'un si joli mouvement, est une sorte de logogriphe. Comme pour *Bele Aelis*, l'unique manuscrit qui nous l'a conservée ne donne aucune indication sur les personnages, ni sur la mise en scène, ni sur la distribution du dialogue. On en a proposé jusqu'à sept interprétations (1), dont aucune ne semble valable, étant constant d'ailleurs que cette pièce, qui ne paraît être ni incomplète, ni altérée, n'a pas été rimée exprès pour donner de la tablature aux critiques. Elle devrait se comprendre d'emblée; et pourtant, au moyen âge comme aujourd'hui, elle restait nécessairement obscure à qui la lisait ou l'écoutait. C'est peut-être qu'elle a été faite non pour être lue ni écoutée, mais pour être jouée et regardée. Je suppose que nous sommes ici en présence (comme pour la pièce de Baude de la Quarière) d'un menu spectacle dramatique, d'une pièce de ballet. C'est le « jeu du guetteur. » Que certaines danses du moyen âge aient introduit une *gaite*, c'est-à-dire un veilleur de nuit, comme personnage typique, c'est ce que nous apprennent très sûrement quelques textes. En deux pastourelles, des bergers organisent des danses, où l'un d'eux joue le rôle du guetteur :

L'autre jor par un matin
Soz une espinete,
Trovai quatre pastorins :
Chascuns ot musete,
Pipe, flajot ou fretel.
La muse au grant challemel
A li uns fors trete;
Por comencier le rivel,
Contrefist la guete (2)...

(1) Voyez G. Schläger, *Studien über das Tagelied*, Iéna, 1895.
(2) Bartsch, *Romances*, II, 30.

De Pascour un jour erroie;
Joste un bos, lés un larris
Truis (a) pastoreaus aatis (b);
Dient k'il feront grant joie,
Et si averont frestel,
S'amie chascuns amis,
Et si iert la gaite Guis (1)...

En deux motets, on voit les « gens de joie » écarter le guetteur comme un fâcheux :

Fui te, gaite, fai me voie;
Par ci passent gens de joie (2).

La chanson *Gaite de la tor*, est, à notre avis, une forme « stylisée » de cette danse. La scène représente (ou est censée représenter) une tour, comme tout à l'heure un bocage. Derrière les murs de la tour, deux amoureux sont réunis. Pour la distribution du dialogue, nous n'avons qu'à accepter la très simple et très ingénieuse interprétation que vient enfin de proposer, après tant d'hypothèses hasardeuses, M. Alfred Jeanroy (3). Le guetteur, complice des amoureux, veille sur eux et devise avec un compagnon du galant : ce personnage attend (comme dans une chanson célèbre du troubadour Guiraut de Borneilh) que son ami, à l'aube, sorte de la tour. Voici comment il faudrait lire la pièce :

I

LE COMPAGNON DE L'AMOUREUX (*parlant au guetteur*).

Gaite de la tor,
Gardez entor
Les murs, se Deus vos voie (c),
C'or sont a sejor
Dame et seignor
Et larron vont en proie.

(a) *Je trouve.* — (b) *Qui rivalisent?* ou *qui se provoquent au jeu?* — (c) *Formule de bénédiction.*

(1) Bartsch, *Romances*, III, 22.
(2) *Motets*, I, p. 24; II, p. 13; cf. *Les Tournois de Chauvenci*, v. 2342-3; *Romania*, t. X, p. 524; *Œuvres d'Adam de la Halle*, publiées par Coussemaker, p. 256.
(3) *Romania*, t. XXXIII (1904), p. 616.

LE GUETTEUR (*jouant de la trompe et faisant sa ronde*).

Hu et hu et hu et hu!
Je l'ai veü (a)
La jus soz la coudroie.
Hu et hu et hu et hu!
A bien près l'ocirroie (b).

II

LE COMPAGNON (*au guetteur*).

D'un douz lai d'amor
De Blancheflor,
Compainz, vos chanteroie,
Ne fust la poor
Del traïtor
Cui je redoteroie.

LE GUETTEUR.

Hu et hu et hu et hu!
Je l'ai veü
La jus soz la coudroie.
Hu et hu et hu et hu!
A bien près l'ocirroie.

III

LE COMPAGNON (*rassuré sur les dangers que court son ami, au guetteur, l'invitant à se reposer*).

Compainz, en error
Sui (c), qu'a cest tor (d)
Volentiers dormiroie.
N'aient pas paor :
Voist a loisor
Qui aler vuet par voie!

LE GUETTEUR (*rassuré, lui aussi, et prêt à se reposer*).

Hu et hu et hu et hu!
Or soit teü,
Compainz, a ceste voie!
Hu et hu! Bien ai seü
Que nos en avrons joie (e).

(a) *Qui a t-il vu? L'ennemi, mari ou rival, le* « traïtor » *qui pourrait troubler l'amoureux, et dont on redoute la venue.* — (b) *J'ai bien envie de l'occire.* — (c) *Cette expression m'est obscure.* — (d) « *A cest tor* » *est une expression technique de la langue de la danse, ce qui apporte quelque appui à notre hypothèse.* — (e) *Je le savais bien, que l'aventure tournerait à notre joie.*

IV

LE COMPAGNON (*au guetteur*).

Ne sont pas plusor
Li robeor (a),
N'i a c'un que je voie,
Qui gist en la flor,
Soz covertor,
Cui nomer n'oseroie (b).

LE GUETTEUR.

Hu et hu et hu et hu!
Or soit teü,
Compainz, a ceste voie.
Hu et hu! Bien ai seü
Que nos en avrons joie.

V

LE COMPAGNON (*s'adressant aux amoureux dans la tour*).

Cortois ameor,
Qui a sejor
Gisez en chambre coie,
N'aiez pas freor,
Que tresqu'a [l] jor
Poez demener joie.

LE GUETTEUR.

Hu et hu et hu et hu!
Or soit teü,
Compainz, a ceste voie.
Hu et hu! bien ai seü
Que nos en avrons joie.

VI

L'AMOUREUX (*sortant de la tour*).

Gaite de la tor,
Vez mon retor,
De la ou vos ooie.
D'amie et d'amor
A cestui tor
Ai ceu que plus amoie.

(a) *Les larrons.* — (b) *Avec celle que je n'oserais nommer.*

LE GUETTEUR.

Hu et hu!

L'AMOUREUX.

Pou ai geü
En la chambre de joie.

LE GUETTEUR.

Hu et hu!

L'AMOUREUX.

Trop m'a neü
L'aube qui me guerroie.

VII

L'AMOUREUX.

Se salve l'onor
Au Criator
Estoit, tot tens voudroie
Nuit feïst del jor;
Ja mais dolor
Ne pesance n'avroie.

LE GUETTEUR.

Hu et hu!

L'AMOUREUX.

Bien ai veü
De biauté la monjoie.

LE GUETTEUR.

Hu et hu!

L'AMOUREUX

C'est bien seü.
Gaite, a Dieu tote voie!

On pourrait aussi, gardant la même distribution du dialogue, se représenter un jeu plus animé, analogue à telle de nos rondes enfantines : *La Tour, prends garde*, par exemple. Les propos que nous prêtions au « compagnon » de l'amoureux, on les attribuerait à un chœur de danseurs ; ils représenteraient la Tour, c'est-à-dire l'ensemble des forces complices qui protègent les

amans. Comme en tant de jeux similaires (*Le loup et la bergerie, la navette et le tisserand*), il s'agirait ici d'empêcher le *traître* de forcer le cercle des danseurs et d'entrer dans la ronde. On peut songer à d'autres explications encore. Ceci du moins semble assuré : la chanson *Gaite de la tor* n'a pas été composée pour être lue et commentée par des érudits, mais pour être jouée et regardée.

Comme chacun a dû le remarquer chemin faisant et tout au long de sa lecture, les vieux ballets que nous venons de reconstituer rappellent nettement les danses enfantines d'aujourd'hui, telles que nous les retrouvons dans nos souvenirs, et telles que les folk-loristes les décrivent dans leurs recueils de traditions populaires. D'autre part, on admet généralement que les chansons à danser du XIII[e] siècle sont le reflet de plus anciennes danses paysannes. Une seule chose est sûre, pourtant : c'est que, sous la forme où nous les avons, agencées et rimées par des poètes de cour, chantées et jouées dans des *salles* de châteaux, elles sont tout aristocratiques; et il est fort probable que les rondes populaires d'aujourd'hui ne sont que des formes simplifiées de ces jeux seigneuriaux. La question se pose donc de savoir si les chansons à danser appartiennent originellement au folk-lore. Mais qu'appelle-t-on folk-lore? Chants ou mélodies, contes, légendes ou croyances, le « peuple » a-t-il jamais créé? Et qu'y a-t-il de populaire dans la « poésie populaire? » C'est un problème, et si grave et si complexe qu'il siérait mal de le débattre, voire de le poser, à l'occasion de nos innocentes chansonnettes.

JOSEPH BÉDIER.

POÉSIES

LE PIN

> Je plante en ta faveur cet arbre de Cybelle,
> Ce Pin...
>
> PIERRE DE RONSARD.

A l'ombre des pins verts où je prends au hasard
Le sentier qui m'engage,
Je m'assois sur le sable et j'ouvre mon Ronsard
A sa plus belle page.

L'heure est douce; le bruit des cimes dans le vent,
Au-dessus de ma tête,
Unit sa rumeur rauque au murmure savant
Des vers du vieux poète;

Parfois, je m'interromps et je lève les yeux
De la strophe nombreuse,
Et j'écoute tomber de l'arbre résineux
Une pomme écailleuse;

Pendant que longuement vibre le mètre ailé
Tout bas, à mon oreille,
Et qu'un papillon blanc vole dans l'air salé
Où bourdonne une abeille.

Mais le livre bientôt qui pèse entre mes mains
Me rappelle à sa page;
Sur son charme sonore, odorant et divin
Je penche mon visage :

Car tantôt l'Ode en feu bat de son vol pourpré
Le ciel qu'il illumine,
Tandis que l'on entend la Muse au pas sacré
Qui monte la colline;

Tantôt l'Hymne en chantant lève son rameau d'or,
Et l'Églogue alternée
Cueille l'humide jonc dont sa tête est encor
Doublement couronnée;

A moins que l'Épigramme avec le Madrigal
Et la Chanson qui danse
Ne mêlent aux échos du Bocage Royal
Leurs diverses cadences;

Mais partout, ô Ronsard, ton livre est tour à tour,
En ses strophes écloses
Aux rayons de la gloire, aux flammes de l'amour,
Plein de pourpre et de roses.

Les Muses, les Héros, les Amans et les Dieux
Y parlent aux mortelles
Dont le regard salue en la hauteur des cieux
L'astre qui les fit belles;

Tu nous dis le cortège aux Indes parvenu
Sous le pampre et la grappe,
Le Satyre et le Faune également cornus
A qui la Nymphe échappe,

Le noir bouc dont le sang rougit le vert gazon
Que l'Avril renouvelle,
Le temps de chaque fruit et de chaque saison
Et la terre éternelle.

De toutes les beautés qu'elle expose aux humains
    Tu sais l'ordre et le nombre,
La moisson et son blé, la vigne et son raisin,
    Les fleurs, la forêt sombre;

Mais, mieux que les grands bois et les rives des eaux
    Marines et courantes,
C'est la source petite au milieu des roseaux,
    O Ronsard, que tu chantes !

C'est l'épine fleurie où vient le rossignol
    A la fin des journées,
La lumière du ciel et la douceur du sol
    Où tes amours sont nées;

C'est la fontaine vive et c'est le jeune pin
    Par-dessus toutes choses
Que célébra ton vers odorant et divin,
    Le laurier et les roses.

C'est pourquoi, dans ce bois où murmure le vent
    Aux branches qu'il incline,
Et qui, sonore, harmonieux et grave, sent
    Le sable et la résine,

O Ronsard, en ce bois marin qui, rouge et vert,
    Pousse du sol de France,
Et dont le bruit se mêle au refrain de la mer,
    O poète, je pense

A ce pin de Bourgueil où tu gravais un nom
    A la place choisie,
Dont les lettres d'amour devaient croître à raison
    De l'écorce élargie.

Il me semble te voir, du bout de ton couteau,
    Entailler le jeune arbre
Plus éternellement qu'un sculpteur, du ciseau,
    Ne façonne le marbre.

Tu répètes tout bas le sonnet immortel
Que ta pointe éternise,
Et, deux fois, la quadruple rime, à ton appel,
Sonne en ta barbe grise,

Alors qu'auprès de toi, modeste et coutumier
De la même victoire,
Préparant à ton front le bandeau de laurier
Se tient debout la Gloire.

Muse! Si je ne suis pareil au Vendômois
Dont le luth fit entendre
La louange sans fin et qui dure en sa voix
D'Hélène et de Cassandre,

Je n'en ressens pas moins le glorieux désir
Qu'un peu de moi demeure
Et l'espoir de ne pas tout entier me mourir
Avec ma dernière heure,

Lorsque le vent d'oubli disperse au ciel d'hiver
La forêt qui frissonne,
Fais que je sois semblable à ce feuillage vert
Qui ne craint pas l'automne,

Et si, sur mon front nu, le laurier souverain
A tes doigts ne se plie,
O Muse, accorde-moi cette branche de pin :
C'est l'arbre de Marie!

PÉGASE AU SATYRE

« Rustique compagnon que jadis j'eusse fui,
Je viens à toi, puisque les hommes, aujourd'hui,
Vivent indifférens en leurs villes de marbre,
Au vent qui passe d'herbe en herbe et d'arbre en arbre,
Car ils ne savent plus chanter comme autrefois
Le spectacle divin de la plaine et des bois,
La montagne, la mer, les fontaines, les roses,
Et leurs yeux sont fermés à la beauté des choses!

Au moins, toi, fils difforme et rustique des dieux,
Tu conserves encor, Satyre au poil boueux,
La trace d'avoir bu à genoux dans la vase
De la source tarie, et ta face où s'écrase
Ton nez camus, encor, garde un reflet vermeil
D'avoir mordu la grappe et dormi au soleil,
Et toi seul, maintenant, connais peut-être encore
Le mystère oublié de l'aube et de l'aurore !
Et c'est pourquoi je viens à toi, humble témoin
De tout ce que l'on a quitté pour d'autres soins,
Toi dont les doigts salis, pourtant, savent peut-être
Guider le souffle long et grave qui pénètre
Au fond du creux roseau de la flûte et en sort
Harmonieuse gamme où le son prend l'essor ;
Et c'est pourquoi, malgré que ta peau soit velue,
Malgré ton pied de bouc et ta tête cornue,
Le glorieux cheval dont le vol est divin,
Présentant doucement sa crinière à ta main,
Pliant son fier jarret et courbant l'encolure,
A toi, dernier chanteur dont la bouche est impure,
En ce matin d'avril encor tout étoilé,
Pégase, qui hennit, offre son dos ailé ! »

LUNE

Un jour je serai las de vous, ô Lune rose,
Lumineuse déjà en un ciel encor clair,
Et qui, lente, sereine et mollement éclose,
Montez à l'horizon au-dessus de la mer.

Je serai las de vous et las de votre face
Dont le profil aigu qui s'incurve en croissant,
S'arrondit pour former au milieu de l'espace
Votre visage d'or, de cristal ou d'argent.

Je serai las de vous et baisserai la tête
Vers ce sable qui cède aujourd'hui sous mes pas,
En songeant que demain sur sa grève parfaite
Mon empreinte sans but ne se marquera pas.

Pourtant, j'ai bien aimé, ô lune différente,
Ta lumière fidèle et tes regards divers,
Et, dans les ciels nombreux, où ta course est errante,
J'ai salué souvent ton astre par mes vers.

Je t'ai vue, éclairant de ma terre natale
Les villes, les coteaux, les fleuves et les bois,
Lune, et je t'ai connue aussi, orientale,
Au-dessus des cyprès et des minarets droits.

Sur ce qui fut Byzance et ce qui fut Athènes,
J'ai vu tes beaux rayons, de la hauteur des nuits,
Descendre et reposer leurs lueurs incertaines
Sur les jardins en fleurs et les marbres détruits,

Et, sous l'enchantement de ton silence, ô Lune,
J'ai vu Rome dormir en son éternité,
Et Venise, à demi baignée en sa lagune,
Toute chaude du jour, rire de volupté.

Lune, dans les agrès d'un navire qui roule
Par delà l'Océan, vers un monde nouveau,
Je te revois, dansante au branle de la houle
Et mêlant ton feu pâle aux couleurs des fanaux;

Sur un fleuve qui gronde et tombe en cataracte
Et qui remplit l'écho d'un tonnerre gelé
Je revois, clair et dur au froid qui le contracte,
Ton disque étincelant dans un ciel étoilé;

Et sur la molle terre où pousse la liane
Aux arbres limoneux de l'humide forêt,
Je me souviens de toi, aux nuits de Louisiane
Où tu mirais ta face au miroir des marais.

Peut-être en plus d'un ciel te chercherai-je encore
Jusqu'à ce que mes yeux indifférens et las
Se ferment pour ne plus savoir à quelle aurore
Ton astre à son déclin aura conduit mes pas?

Lune, du sable pur de quelque beau rivage
Ou par la vitre étroite au mur de la maison,
Quand mon regard verra ton lumineux visage
Pour la dernière fois monter à l'horizon,

Je ne regretterai de tes heures limpides
Que celles dont l'instant fugitif fut compté,
Au battement plus prompt de mon cœur plus rapide,
Par le jeune Désir ou par la Volupté.

SOIRÉE

C'est la nuit. Tout est bien; tout est doux; tout est beau;
La fenêtre est ouverte et l'air est embaumé;
Un vent vague et furtif soulève le rideau
Et le silence est plein d'un souvenir aimé.

Taisons-nous. L'heure est bonne et voici sur le mur
Les livres familiers, les portraits, les estampes.
Ce vase, sur la table, est frais comme un fruit mûr
Et son bouquet s'empourpre à la lueur des lampes.

Ses roses en riant regardent le miroir
Qui les reflète au fond de son cristal nocturne
Où comme elles souvent tu aimes à te voir
Comme elles, souriante et pourtant taciturne;

Mais l'heure est si tranquille et si tendre, et le vent
Si léger au rideau qu'il soulève et tourmente
Que tu restes, ce soir, allongée au divan
Et que je te contemple ainsi, sage indolente,

Et ton visage seul suffirait à mes yeux,
Qu'enchantent ton repos, ta grâce et ta beauté,
Si je ne voyais pas, vif et mystérieux,
Ton pied charmant et qui est nu dans la clarté..

ORIENT

Orient! tu dormais au fond de mes pensées,
Équivoque, secret, odorant et subtil,
Dans le kiosque où touche aux lampes balancées
La main sèche d'un Aladin au noir profil!

Tes mille et une nuits de parfums et d'étoiles
T'avaient fait ce sommeil de sultane au jardin,
Et je te regardais sans écarter les voiles
Où ton visage obscur attendait le matin.

Assis en l'ombre bleue attentive aux fontaines
Où la tulipe est droite au bord des bassins frais,
J'écoutais longuement, perle des nuits sereines,
La voix du rossignol aux pointes des cyprès.

Mais, comme ta beauté voluptueuse et grave
Qui a le goût des fruits et le parfum des fleurs,
Comme tes pieds posés aux faïences que lave
Le jet d'eau qui s'irise aux feux des sept couleurs,

Je savais tes ardeurs et tes amours jalouses
Et le rusé lacet et le sabre coupant
Qui changent aux cous nus des perfides épouses
Les grains de leurs rubis en gouttes de leur sang.

Car si, dans le parfum des jasmins et des roses,
Et sur la douce soie et les tapis tissés,
Ta langueur, Orient, s'étire et se repose,
Un redoutable éclair luit en tes yeux baissés.

Que la colère coure en tes veines brûlantes
Et te voici debout soudain, et tes talons,
Habitués longtemps aux marches indolentes,
Pressent le flanc fougueux des ardens étalons!

Adieu, les longs loisirs et la sieste divine,
Ta paresse se cambre en orgueil frémissant,
Comme la lune ronde au ciel qu'elle illumine
Se contracte, amincie, et s'aiguise en croissant!

Et tu passes alors en mes rouges pensées,
Non plus mystérieux, subtil et le corps oint
D'essence précieuse et d'huile parfumée,
Mais l'étrier au pied et l'étendard au poing.

Et je te vois alors, sous le turban de guerre
Dont la coiffe d'acier te protège le front,
Regardant, devant toi, saigner dans la poussière
La tête du vaincu, qui pend à ton arçon.........

La double vision à mes yeux évoquée
Tourmente tour à tour mon esprit incertain,
Tandis qu'au minaret de la blanche mosquée,
Guttural et criard, chante le muezzin.

Il fait sombre déjà sous les larges platanes
De la petite place ombragée où je suis,
Et j'écarte parfois d'un geste de ma canne
Un chien jaune qui rôde et dont le croc blanc luit;

Dans le ciel clair encore à travers le feuillage
Les martinets aigus croisent leurs cris ailés
Et dans la tasse étroite où glisse leur image
Mon café refroidit auprès du narghilé.

La rue en pente va vers l'échelle prochaine
Et, de la Corne d'Or où mon caïque attend,
Je verrai se lever, courbe et visible à peine,
La Lune, sur Stamboul où règne le Croissant!

HENRI DE RÉGNIER.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Réveil*, pièce en trois actes, par M. Paul Hervieu. — Odéon : *Jeunesse*, pièce en trois actes, par M. André Picard. — Théâtre-Antoine : *Le coup d'aile*, pièce en trois actes, par M. François de Curel.

L'œuvre déjà fort abondante que M. Paul Hervieu a donnée au théâtre, dans l'espace d'une dizaine d'années à peine, a été souvent louée pour ses qualités de dialectique, de mouvement rapide, d'observation profonde, d'inquiétude morale : ce qu'on n'en a pas assez remarqué, c'est la variété. L'empreinte puissante que met à chacune de ces pièces l'originale personnalité de l'auteur a fait illusion ; à y regarder d'un peu près, on s'aperçoit que, comme tout écrivain passionnément épris de son art, M. Paul Hervieu a modifié déjà, plusieurs fois, sa manière. Il a commencé par des pièces de discussion, où les personnages se rencontrent et se heurtent comme des argumens. Après avoir tiré des controverses de la polémique sociale le sujet des *Tenailles* et celui de *la Loi de l'homme*, il s'est penché sur les profondeurs douloureuses du cœur humain, et il en a rapporté cette œuvre de sérénité triste : *la Course du Flambeau*. Ici, rien de romanesque, un minimum d'invention dramatique et d'incidens : toute la valeur de la pièce venait de sa ressemblance avec la réalité, et d'une étude très serrée des sentimens et des caractères qui commandent les événemens. Puis il fut tenté par une forme de théâtre qui est à peu près exactement le contraire de cette manière large et apaisée : ce fut ce drame rapide, étreignant, angoissant, qui, dans *l'Énigme*, jaillissait d'une situation habilement combinée. C'est à cette forme que l'auteur du *Réveil* est revenu, et il semble qu'il ait voulu, dans sa nouvelle pièce, la pousser à l'extrême et en tirer les effets les plus intenses qu'elle pût contenir.

Pour une fois M. Hervieu s'est départi de cette règle de l'unité de genre et de ton, où il s'attache ordinairement avec un soin si jaloux. La pièce commence en comédie de mœurs. Il faut nous présenter les personnages qui vont être aux prises et nous faire lier avec eux tout au moins une connaissance superficielle. Nous apprenons qu'une femme encore jeune, quoique déjà mère d'une fille à marier, Thérèse de Mégée, est en grand danger. Elle est distraite, rêveuse, absorbée, elle se désintéresse de sa fille, Rose, et plus encore de son excellent homme de mari. Car elle aime le prince Jean. Elle n'est pas encore sa maîtresse; elle a résisté jusqu'à ce jour; mais nous sentons bien qu'elle est au bout de sa résistance et n'attend plus pour céder qu'une occasion. On sait assez que cette occasion se présente toujours. Le prince Jean est fils du roi de Sylvanie, un pays des Balkans, roi dépossédé, roi en exil, mais qui poursuit âprement un seul but : rentrer dans ses États, remettre la main sur le pouvoir. Il est à la veille de réussir. Ses partisans ont si bien travaillé le pays qu'une révolution va éclater ; seulement lui-même se rend compte qu'il y a contre lui trop de haines accumulées, pour qu'il puisse reprendre le gouvernement. Il faut un roi nouveau, jeune, sans passé, sympathique à la nation. Et ce roi, désigné par la voix populaire, n'est autre que le prince Jean. Il est attendu, appelé, désiré; d'ailleurs les choses ne sauraient plus souffrir aucun retard : si le prétendant ne se met pas immédiatement en route, tout peut être compromis. Ces révélations, au moment où Jean les reçoit de la bouche de son père, sont loin de le remplir d'aise. Il est essentiellement le prétendant qui ne prétend pas; il n'a aucune envie de régner ; et il a follement envie de devenir l'amant de Thérèse de Mégée. Le roi de Sylvanie, qui d'ailleurs a été prévenu par la belle-mère de Thérèse, comprend que le principal obstacle réside dans l'amour de son fils pour la jeune femme. Le problème se pose ainsi pour lui : comment guérir Jean de cet amour? De son côté, Jean ne voit dans tout ce scénario politique qu'un moyen pour obtenir de Thérèse ce qu'elle ne lui a pas encore accordé. Tant il est vrai que chacun poursuit sa chimère et plie les faits au gré de son désir! Donc il achève de troubler la jeune femme en lui faisant valoir que s'il refuse une couronne, c'est par amour pour elle. Et afin d'emporter son consentement, il s'avise d'une suprême manœuvre qui consiste à prier en menaçant : ou bien Thérèse acceptera le rendez-vous qu'il lui donne dans une petite maison isolée et secrète de Passy, ou bien il partira pour les Balkans. Thérèse promet de venir... Tel est le coin de société qu'on nous présente. Est-il très parisien, et

précisément parce qu'il est teinté d'exotisme? Nous sommes, pour notre part, un peu surpris de voir ces Mégée, qui semblent des gens de mœurs très paisibles, très bourgeoises et presque provinciales, en relations si intimes avec des rois caucasiques et des princes demi-barbares. Ces disparates dans les fréquentations sont toujours dangereuses. Au surplus, la suite nous montrera combien il a failli coûter à ces braves gens d'être en relations avec des personnes si haut placées et qui ont des manières d'agir si particulières.

Le second acte nous jette en plein drame violent, sombre, ténébreux et machiné à la manière romantique. Il se passe dans la petite maison de Passy, et cette maison nous a tout de suite fait songer à celle du quatrième acte de *Ruy Blas*. Admirez l'imprudence du prince Jean ! La maison où il a donné rendez-vous à Thérèse ne lui appartient pas : elle appartient à son père. Il sait vaguement que son père en use pour ses conspirations, lorsqu'il est de passage à Paris; or ce père vient d'arriver, et il achève d'organiser le soulèvement qui doit éclater là-bas dans quelques jours. S'il y a une maison dans Paris dont Jean doive se méfier, c'est celle-là. C'est pourtant celle où il a convié Thérèse, afin qu'ils soient plus tranquilles ! Bien entendu, à peine la toile s'est-elle levée, la première personne que nous voyons entrer dans la maison mystérieuse, ce n'est pas le prince Jean, c'est son père. Celui-ci, en apercevant les fleurs disposées dans les vases, et flairant partout un certain air galant, devine qu'on va faire de son nid à complots un nid d'amour. Jean s'y rencontrera avec Thérèse. Il faut qu'un rugissement du vieux lion éclate soudain à travers les roucoulemens des tourtereaux. Le vieux roi trouve tout de suite dans son imagination de despote barbare, à moins que ce ne soit dans ses souvenirs de lectures romanesques, le plan machiavélique et brutal qui convient aux circonstances. C'est à la brève exécution de ce plan que nous allons assister, dans une espèce de halètement d'angoisse et d'horreur. Jean, Thérèse, arrivent à leur tour. Ils croient venir à un rendez-vous : ils tombent dans un guet-apens. A peine les premières paroles soupirées, du bruit, qu'ils entendent dans cette maison du silence, les inquiète. Jean ouvre la porte qui communique avec la pièce voisine : aussitôt cette porte se referme, et un vacarme de lutte parvient aux oreilles de Thérèse. On assassine Jean ! Elle veut aller à son secours, elle appelle, elle crie, elle se jette contre la porte, et, ne pouvant l'enfoncer, s'y effondre. Quand le bruit cesse, quand la porte se rouvre, un certain Siméon Keff, sorte de bravo au service du vieux roi, annonce à Thérèse qu'on lui a

tué son amant, pour des raisons politiques. Quant à elle, on ne lui veut pas de mal. Qu'elle s'en aille, on ne l'inquiétera pas. Elle est épouse, elle est mère : qu'elle retourne au foyer où sa place n'est pas encore vide. Terrifiée, vaincue, brisée, Thérèse sort en effet, s'en va devant elle, sans savoir où. Maintenant, et puisque Thérèse est bien partie, on peut remettre en liberté le prince Jean qui a été non pas tué mais terrassé, garrotté, bâillonné. Seulement l'effet obtenu n'est pas celui qu'escomptait le roi dans sa violence naïve. Loin que Jean ait été ramené à la raison par cette correction énergique et cette impérieuse démonstration de l'autorité paternelle, il est, tel que nous le prévoyions, humilié, exaspéré, emporté contre son père par un accès de haine furieuse. Décidément, il y a de plus en plus de chances pour qu'il n'aille pas rejoindre son poste et que les conspirateurs attendent sous l'orme.

La pièce se terminera par un acte de comédie sentimentale ou de drame moral et larmoyant. Nous sommes de nouveau chez les Mégée, où l'absence prolongée de Thérèse commence à causer de vives inquiétudes. Comment ! On dîne en ville, ce soir, il est déjà sept heures, et Thérèse n'est pas de retour ! Des minutes, des minutes se passent. Sept heures un quart ! Sept heures vingt minutes ! Thérèse arrive enfin, ou plutôt on la ramène, dans quel état ! Songez qu'après la scène que vous connaissez, elle s'est enfuie dans le bois de Boulogne, est tombée évanouie dans une allée ; on l'a transportée dans une pharmacie, un médecin l'a accompagnée en fiacre. Elle a droit à un peu de migraine et à ne pas aller dîner en ville. Mais quoi ! Il paraît que ce dîner a une importance extraordinaire. Si Thérèse n'y assiste pas, le mariage de sa fille Rose est rompu. Et celle-ci vient elle-même supplier sa mère de ne pas la désespérer, de faire un petit effort, d'aller s'habiller. Depuis qu'elle est rentrée chez elle, Thérèse a été reprise par l'atmosphère familiale, elle a été touchée par la douceur de son mari, par la tristesse de sa belle-mère, et voici maintenant que le chagrin de sa fille l'émeut aux larmes. C'est le réveil de l'instinct maternel. Donc Thérèse se pare pour ce dîner solennel, et lorsque, en grande toilette, elle traverse de nouveau son salon, elle y rencontre, qui ? le prince Jean. La surprise des deux côtés est égale : « Comment ! vous n'êtes pas mort ! — Comment ! c'est mon deuil que vous portez si décolleté ! » Voilà enfin l'épreuve décisive qui va remettre les choses dans l'ordre et après laquelle chacun rentrera dans la voie qui lui est naturelle : Thérèse retournera à ses devoirs d'épouse et de mère, le prince Jean ira dans les Balkans oublier et régner.

Nous pouvons maintenant préciser ce qui constitue le système dramatique dont *le Réveil* est un spécimen tout à fait significatif, et, en quelque sorte, le type. Ce qui nous frappe d'abord, c'est combien d'événemens s'y pressent en peu de temps. On se plaignait jadis que l'action d'une tragédie fût un peu à l'étroit dans l'espace de vingt-quatre heures. C'est en moins d'un jour et demi que surgissent, s'enchaînent et se dénouent dans *le Réveil* tant d'incidens, d'ailleurs si peu ordinaires! En moins d'un jour et demi, le roi dépossédé apprend le succès des manœuvres de ses partisans, met son fils au courant de la situation et des obligations qu'elle lui impose, découvre et déjoue l'intrigue amoureuse du jeune prince, improvise le drame de la maison de Passy. Entre sept heures vingt du soir et huit heures, Thérèse de Mégée, dont la journée a été déjà si remplie, si fatigante et si énervante, trouve le temps d'avoir avec son mari un entretien tout intime, avec sa fille un concert de sanglots, avec sa belle-mère une scène aigre-douce, avec son amant une sorte de duel d'ironie, et, sa toilette faite, d'arriver encore à point pour se mettre à table! En vérité, elle n'a pas eu une minute à perdre.

Non seulement les événemens sont nombreux et pressés, mais c'est de leur combinaison que résulte tout le drame. Nous sommes sans cesse obligés de faire à l'auteur toute sorte de concessions et d'admettre les arrangemens arbitraires auxquels s'est plu sa fantaisie, et sans lesquels l'action elle-même du drame deviendrait impossible. Car supposons un seul instant que la révolution soit moins imminente dans les Balkans et que les conspirateurs puissent attendre, c'est toute la pièce qui tombe: Thérèse a le temps de devenir la maîtresse du prince Jean, et il y a fort à parier que ses sentimens vertueux, s'ils se réveillent un jour, se réveilleront trop tard. Supposez que le prince Jean n'ait pas commis l'énorme maladresse et, pour tout dire, l'invraisemblable faute d'attirer la jeune femme dans une maison qui appartient à son père, c'est tout le second acte qui devient impossible. Il faut de toute nécessité que cette petite maison soit une maison de conspirateurs, que le roi de Sylvanie y entre à sa guise, et y commande en maître. Il faut que ce soit une maison à deux fins: ce double emploi et cette destination double sont le tout de l'affaire. Une autre adresse de rendez-vous, une autre disposition des lieux, et toute la pièce est changée. Et nous ne sommes pas au bout de ce jeu des rencontres et des coïncidences. Il faut encore admettre que le jour où le prince Jean doit partir pour les Balkans se trouve être précisément celui où Thérèse doit accompagner sa fille à un dîner

qui décidera de son avenir. Et il faut non moins nécessairement que, dans cette maison mal gardée, le prince Jean se trouve dans le salon de Mme de Mégée, juste à l'instant où celle-ci y paraîtra dans son attirail de mondaine. Comme on le voit, c'est d'un certain agencement des circonstances qu'est fait ici tout le dramatique. Tragédie, si l'on veut et si telle raison que ce soit empêche qu'on n'emploie le mot de mélodrame, *le Réveil* est, dans toute la force du terme, une tragédie de situations.

Cette importance donnée aux situations ne peut manquer de diminuer d'autant la portée morale de l'œuvre. On se demande à quoi tend un si grand effort, et en vue de quel but laborieusement poursuivi l'auteur a construit un échafaudage si imposant. Se peut-il qu'il n'ait voulu, en partant de si loin, qu'aboutir à la rencontre finale de Thérèse et de Jean? S'est-il donné tant de mal pour arranger les choses, uniquement afin que Jean eût en quelque manière la vision de ce qui se passerait après sa mort, et fût témoin de la façon dont Thérèse porterait son deuil? La révélation que lui apporte cette minute peut-elle être vraiment l'objet vers lequel tendait toute la pièce? Mais nous avons bien de la peine à comprendre le sens de révélation que le prince Jean attache à cette rencontre. Parce qu'il a convié la jeune femme à un rendez-vous, si malencontreusement choisi et si mal abrité contre les surprises fâcheuses, exige-t-il donc que celle-ci s'enferme dans quelque couvent pour y pleurer sa vertu miraculeusement conservée? Parce qu'il a disparu, par une mort réelle ou fictive, de cette existence où il a tant fait pour apporter le trouble, pense-t-il que Thérèse ne soit plus la même femme qu'elle était auparavant, et tenue aux mille obligations de l'existence familiale, sociale, mondaine? Parce qu'on va dîner en ville et qu'on a revêtu la toilette de circonstance, ou même parce qu'on échange à table des propos obligeans et qu'on y montre un visage souriant, cela prouve-t-il qu'on n'ait pas le désespoir dans le cœur? Ah! le naïf petit prince! Et comme il lui manque d'avoir lu les livres de M. Paul Hervieu, où éclate justement, dans un si saisissant relief, le contraste entre les apparences de l'attitude mondaine et la réalité de la vie intérieure! Achetez *l'Armature*, prince, et lisez *Peints par eux-mêmes!*

Ou bien devons-nous, comme semble l'indiquer le titre de la pièce, penser que l'auteur a voulu nous faire assister au dénouement d'une crise morale, au « réveil » des sentimens de devoir et de famille dans une âme où ils avaient un instant sommeillé? Mais ce réveil n'a de

valeur psychologique et morale que s'il est le résultat d'un travail intime, d'un progrès de sentimens; il perd toute signification, s'il a été causé uniquement par une brusque commotion nerveuse. Après le quart d'heure passé au rendez-vous de Passy, Thérèse revient à jamais guérie de l'adultère et de ses joies : avouez qu'on le serait à moins ! Et comme on comprend l'excellente impression que lui fait le retour à la maison conjugale ! C'est l'impression de soulagement qui succède, après le danger, aux affres de la peur. Voici au moins une maison où elle est sûre qu'il n'y a pas de sicaires embusqués derrière les portes. Voici un salon où elle peut se reposer sans émoi : on n'assassine pas dans la pièce à côté. Ce mari avec qui elle cause, c'est un homme de tout repos et pour ou contre qui personne ne conspire. Cette belle-mère, cette fille, ces amis ne songent qu'à lui faire une vie plus entourée, une existence plus complète et plus calme. Ah ! la saine atmosphère ! Comme on y respire à l'aise ! L'épanouissement de l'âme y commence par la sensation d'un bien-être physique.

Par suite encore de cette prédominance des situations, les êtres disparaissent ici devant les choses et les caractères ne s'aperçoivent plus dans l'ombre des événemens. Chacun des personnages n'est indiqué que d'un trait sommaire. Un rôle dont on eût aimé à trouver une étude un peu poussée, est sans doute celui de Thérèse. Mais c'est à peine s'il est esquissé, d'une façon volontairement indécise et vague. Qui est cette femme et par quels traits se distingue-t-elle de n'importe quelle autre héroïne de théâtre ? Est-ce l'imagination, est-ce la sensibilité qui domine chez elle et qui risque de la perdre ? En quoi consiste la crise qui vient de se déclarer dans son existence, et comment a-t-elle été préparée ? Comment se fait-il qu'une femme dont la conduite a été jusqu'alors irréprochable, qui est arrivée à la maturité, qui sent autour d'elle les liens de tant de devoirs, se trouve soudain si près de la faute ? Quelles déceptions, quelles révoltes, quelles souffrances l'ont amenée au bord de l'abîme ? Nous n'en savons rien et nous sommes libres de suppléer, comme il nous plaît, à toutes les indications que nous a refusées l'auteur. C'est qu'en effet celui-ci n'a pas cherché à faire un drame de psychologie, et que, dans les circonstances telles qu'elles sont groupées, il importe à peine que l'héroïne ait telle nature ou telle autre. Faut-il parler du roi des Balkans ? Nous ne savons devant lui si nous devons trembler ou nous sentir en confiance. Ce galant homme que nous avons vu tout à l'heure si respectueusement tendre avec une vieille dame pour qui il a brûlé de feux ardens et chastes, se peut-il qu'il ait commis toutes les atro-

cités dont on l'accuse ? Que pense de lui M. Paul Hervieu? Et que pense-t-il du prince Jean ? Avait-il prévu l'impression presque pénible que nous cause la débilité de ce prince pusillanime? On lui parle de son nom, de sa race, des traditions et des principes qui s'incarnent maintenant en lui, des espérances d'un peuple, des sacrifices qu'un tas de braves gens ont acceptés pour l'aider à reprendre son rang, du bien qu'il peut faire, et enfin de l'énorme responsabilité dont le voici chargé. Lui, il ne veut rien savoir, sinon qu'il y a, dans une maison où il est reçu en ami, une matrone dont il escompte la chute. Rien de plus pitoyable que l'argumentation où ce malheureux, tout en accumulant les sophismes, nous laisse si bien deviner l'unique intérêt dont il soit touché et qui est celui de son plaisir. Nous en venons à concevoir une espèce de sympathie pour son ogre de père. Et sa pleutrerie fait ressortir tout ce qu'il y a quand même de noble dans la conception intransigeante de l'attachement aux traditions du passé et aux devoirs d'une fonction héréditaire. Le mari, la fille, la belle-mère de Mme de Mégée, sont pareillement sans caractère.. Encore une fois, il en doit être ainsi dans ces sortes de pièces : on n'a que faire d'introduire l'analyse des sentimens et des passions dans des situations par elles-mêmes si pathétiques. Et c'est une condition même du genre que les êtres humains y soient réduits au rôle d'instrumens dont joue à son gré le hasard.

Est-il besoin de dire après cela que *le Réveil* est une pièce des plus intéressantes, et qui pourra figurer en bonne place dans le théâtre de M. Paul Hervieu? Nous y retrouvons d'abord cette belle conscience littéraire qui fait que M. Hervieu ne s'arrête pas à mi-chemin, mais poursuit au contraire, avec une logique impitoyable et ennemie des concessions, un principe d'art. Quand on voudra faire comprendre par un exemple ce qu'est le pathétique de situation, et l'opposer au pathétique de sentimens, on n'aura qu'à citer *le Réveil* et à l'opposer à *la Course du Flambeau*. — Nous y reconnaissons ensuite cette conception de la vie qui fait l'unité intérieure de l'œuvre de M. Hervieu, une conception dure, amère, atroce et pareille à un effroyable cauchemar. Une fois de plus, M. Hervieu s'est mis en devoir de dissiper ces mirages dont nous aimons à nous enchanter, pour ne nous plus laisser apercevoir que la réalité désolante. Nous soupirons après l'amour et nous en attendons toute sorte de félicités; elle aussi, Thérèse de Mégée, après avoir résisté longtemps aux tentations, au troublant murmure qui s'élève sur les pas de toute femme désirable, se résout à répondre à l'appel de l'amour : elle conservera de cette expérience

unique un souvenir qui sera celui des heures les plus horribles qu'elle ait vécues. Nous croyons fermement que, par delà la mort, nous continuerons de vivre dans la mémoire et par le regret de ceux qui nous ont aimés. La vérité est que nous pouvons disparaître, sans que rien soit changé dans le train des choses, et rien dans la vie même de ceux à qui nous croyions être le plus indispensables : notre trace est déjà effacée sur le chemin où nous allions, voyageurs inutiles. Ce qu'il y a de plus naturel dans l'ordre des sentimens, c'est la tendresse des pères et des enfans : écoutez donc ce fils et ce père s'invectiver l'un l'autre, et les termes de mépris, de colère, de haine se heurter dans ce dialogue familial. Nous admirons la fidélité aux principes traditionnels : voyez-la personnifiée par ce despote aveugle, cruel, sanguinaire, auquel ses sujets ont infligé ce surnom : le Prince Rouge. Nous imaginons qu'il y a une pitié généreuse, un respect de la vie humaine à la base des théories humanitaires où s'attendrit l'âme des extrêmes civilisés : écoutez quel secours opportun elles prêtent aux défaillances d'un dégénéré soucieux avant tout de se dérober à un devoir. Nous nous sommes habitués à faire de la volonté la faculté essentielle, directrice de la vie et maîtresse de la destinée : le fait est que nous sommes les jouets de l'accidentel et que tout dépend de l'occasion. C'est de toutes ces déceptions, de toutes ces vanités, de toutes ces ironies qu'est faite la trame de notre existence. — Et combien n'est-il pas curieux encore de suivre, dans *le Réveil*, le progrès qui s'accomplit dans la pensée de M. Paul Hervieu et dans sa philosophie pratique. Longtemps il n'avait pas dépassé les constatations décourageantes où se plaisait son humeur d'observateur misanthrope. Il s'était borné à démasquer les hypocrisies, à déconcerter les conventions, à étaler devant nous les ruines des plus chères entre nos illusions. Mais cependant, pour que l'humanité dure, pour qu'elle continue d'agir et d'espérer, il faut qu'il y ait en elle un principe de vie, un élément solide et durable, quelque chose qui subsiste malgré la déroute de tous les rêves et l'évanouissement de toutes les chimères. M. Hervieu arrive à le comprendre. Et la conclusion de ses deux dernières pièces, ébauchée dans *le Dédale*, précisée dans *le Réveil*, est un acte de foi dans le bienfait de la famille.

L'interprétation du *Réveil* a été pour M. Mounet-Sully l'occasion d'un de ses plus beaux triomphes. Il a été de tous points admirable dans le rôle du vieux roi. Ce qui est ici la marque du grand artiste, c'est la sobriété avec laquelle il a joué ce rôle, et c'est le caractère de noblesse simple qu'il a su y imprimer. Il a compris merveilleuse-

ment que la moindre faute de goût pouvait tout gâter : il a fait preuve d'une sûreté et d'une délicatesse de tact qui ont décuplé l'effet de son jeu. La pièce lui doit beaucoup.

Mme Bartet a été digne d'elle-même dans toute la partie de comédie du rôle de Thérèse; et encore faut-il lui savoir gré de l'effort qu'elle fait pour supporter la partie du rôle qui est si en dehors de ses moyens : il est trop clair que les effets violens du second acte sont en parfaite contradiction avec le talent sobre et mesuré de l'exquise comédienne.

M. Paul Mounet dessine une excellente silhouette de bravo, à réjouir Dumas père. M. Lebargy est nerveux, inquiet, neurasthénique à souhait dans le rôle du prince Jean. M. Mayer a bien de la peine à sauver le rôle gêné et ingrat du mari; mais il y arrive et c'est à son grand honneur. Mme Pierson est parfaite de mesure et de justesse. Et une ingénue, Mlle Bergé, a fait un début plein de promesses.

La comédie moderne s'occupe beaucoup de la jeunesse des hommes qui ne sont plus jeunes. C'est le sujet auquel M. Jules Lemaître était revenu dans *la Massière*, après l'avoir déjà étudié dans *l'Age difficile*. Et c'est celui dont M. André Picard a fait une comédie prodigieusement inégale, ou, pour mieux dire, un acte de fine comédie presque excellent et deux actes de drame larmoyant tout à fait insipides. La facilité du dialogue, la bonne humeur, la grâce d'une ironie flottante nous avaient ravis dans l'acte d'exposition de *Jeunesse*. Voici Roger Dautran qui, de député, vient de passer sénateur, c'est-à-dire père conscrit et par conséquent père noble. Or il ne consent pas à vieillir. Il est de ceux qui ne veulent pas avoir leur âge. Il nous explique avec une délicieuse ingénuité sa philosophie d'égoïste et de viveur : ce n'est pas un méchant homme et c'est même à sa manière un bon mari; tant qu'il a pu vaquer allégrement à ses plaisirs et passer de la maîtresse d'hier à celle de demain, il a été un époux attentionné et un homme d'intérieur; mais il vieillit, les femmes sont moins empressées auprès de lui, aucune maîtresse ne l'attend : du coup, son foyer lui devient insupportable. Comment l'y retenir, se demande sa femme éplorée? Comment ramener à elle ce mari volage? Le moyen le plus absurde sera celui auquel elle ira tout droit. Depuis quelque temps ses yeux s'affaiblissant, peut-être parce qu'ils ont beaucoup pleuré, elle cherche une lectrice. Justement se présente une toute jeune fille, aux airs de gavroche. Mauricette, fille d'artiste, qui a grandi dans un milieu de bohème et traîné dans les ateliers, a tout l'air de ce qu'elle est : une

personne très mal élevée. Elle émaille sa conversation de termes d'argot; elle a des façons de se présenter dans un salon avec une familiarité toute montmartroise qui sont des plus significatives; il n'y a pas une maîtresse de maison, un peu scrupuleuse, qui soit prête à accueillir Mauricette. Surtout il n'y pas une femme qui, ayant vu s'allumer dans les yeux de son mari une certaine petite flamme, devant l'engageante verdeur de ce fruit parisien, ne s'empresse de mettre Mauricette hors de chez elle. Mme Dautran s'empresse d'accueillir la jeune fille, de l'installer entre elle et son mari. A coup sûr, elle se croit extrêmement habile, en profitant de ce moyen qui s'offre à elle de mettre un peu de gaieté dans son intérieur. Qu'importe que son mari reste pour Mauricette? l'essentiel est qu'il reste. Et c'est ce qu'il y a de follement imprudent et de violemment paradoxal dans ce procédé de sauvetage si aventureux, qui a réjoui notre scepticisme de vieux Parisiens.

Le mérite de cette exposition réside d'abord dans la légèreté de touche dont l'auteur y fait preuve : M. Picard a su rendre supportable le personnage de ce Dautran, qui n'est en fait que le type si désobligeant du viveur vieilli. Il est encore dans l'art avec lequel l'auteur a sans cesse trouvé le trait significatif, le moyen de traduction matérielle qui nous met sous les yeux une situation et rend une idée sensible. Mais ce n'est là qu'une exposition. La pièce va commencer, et, par malheur, l'auteur n'a tiré de la situation ainsi posée que des effets prévus et un drame de sentimentalité convenue. Est-il besoin de dire que Dautran devient amoureux de Mauricette, qu'un scandale va éclater, que Mauricette quitte à temps la maison, et qu'elle a la chance de trouver un brave garçon qui l'épouse? Tout finira bien : Dautran s'assagira, Mauricette fera le bonheur de son digne mari. Pas une minute nous ne sommes intéressés par cette fable où nous ne sentons à aucun instant l'accent de la vérité. *Jeunesse* est la promesse d'un talent qui vaut, semble-t-il, par la fantaisie spirituelle et l'observation ironique, plus que par le don du drame et de l'émotion.

C'est M. Tarride qui joue le rôle de Dautran. Il y met sa rondeur, sa bonhomie habituelles. Il est très convenablement secondé par M. Janvier, Mmes Marthe Régnier, Dux, Rebecca Félix.

Il est bien fâcheux que M. François de Curel, qui a de si beaux dons d'écrivain, se laisse aller de plus en plus à un dédain transcendant des exigences de la scène. Ses pièces ne sont plus qu'une conversation sous un lustre. Et il lui est si indifférent de se faire comprendre de

son public, que chacun pourra interpréter à son gré l'œuvre nouvelle, enveloppée, obscure, que vient de représenter le Théâtre-Antoine, *le Coup d'aile*. Je renonce à en expliquer la fable, qui d'ailleurs ne semble avoir que le plus lointain rapport avec la question philosophique que M. de Curel a eu la singulière idée de porter au théâtre. Le personnage principal, un certain Michel Prinson est un ancien officier d'Afrique dont la carrière a été brisée par un épouvantable scandale. Il a subi le mirage de la vie coloniale ; il a voulu se créer dans la brousse une sorte de royauté indépendante ; il a tiré sur les compagnons d'armes envoyés pour le mettre à la raison ; tout le monde croit qu'il a été massacré par ses propres camarades. Le fait est qu'il a échappé, et mène depuis lors une existence de paria. Toutefois une nostalgie le ramène sans cesse vers les choses militaires, et à la vue de ce drapeau sur lequel il a tiré, il est pris d'une espèce de frémissement.

Qu'est-ce donc pour lui que le drapeau ? Qu'est-ce pour nous ? Et y a-t-il différentes manières d'en interpréter la religion ? C'est ici, croyons-nous, qu'il faut aller chercher la signification de la pièce. M. de Curel oppose à Michel Prinson un brave homme de colonel qui n'est nullement beau parleur et qui se contente de faire, sans tant réfléchir, son métier, en obscur soldat du devoir. Pour celui-ci le drapeau symbolise la patrie ; pour le soldat réfractaire, ce n'était que le symbole de la gloire. Et la gloire est décevante. Et le devoir est simple et ne fait pas de phrases. Il y a dans l'amour de la gloire une sorte d'égoïsme, un désir de paraître qui peut dégénérer en cabotinage. Le patriotisme est fait de dévouement et d'abnégation... Si tel est le sens de l'œuvre de M. de Curel, nous ne saurions qu'y applaudir ; et nous regrettons seulement qu'il se dégage si mal, dans un dialogue si confus, au milieu de complications si énigmatiques et si décevantes.

Ce qui ne contribue pas médiocrement à rendre à peu près intelligible l'œuvre interprétée au Théâtre-Antoine, c'est qu'on perd une bonne partie de ce que disent les acteurs, à commencer par M. Antoine.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : Reprise du *Freischütz*. — *La Ronde des Saisons*, ballet en six tableaux, de MM. Lomon et Henri Busser. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Miarka*, de MM. Jean Richepin et Alexandre Georges. — *Les Pêcheurs de Saint-Jean*, de MM. Henri Cain et Ch.-M. Widor. — *La Coupe enchantée*, de MM. Matrat et Gabriel Pierné.

Les artistes, surtout les musiciens, ont assez la coutume, pour se consoler d'un échec, au besoin pour s'en glorifier, d'assurer que tous les chefs-d'œuvre aujourd'hui consacrés ont commencé par être méconnus. Les musiciens n'ont raison qu'à moitié. Il est arrivé souvent, il arrive même encore que la beauté s'impose tout de suite, et la laideur aussi. De ces deux cas, le premier fut celui du *Freischütz;* plus d'un récent ouvrage se trouve dans le second.

Le succès du chef-d'œuvre de Weber, aussitôt qu'il parut, eut quelque chose de foudroyant et d'universel. Une lettre d'Henri Heine en porte le plus vivant témoignage. Le jeune poète écrivait de Berlin, le 16 mars 1822, moins d'une année après la première représentation: « N'avez-vous pas encore entendu le *Freischütz*, de Weber? Non! Malheureux que vous êtes ! Mais n'en avez-vous pas au moins entendu la chanson nuptiale des jeunes filles ou, plus brièvement, *la Couronne virginale* (1) ? — Non plus ! Que vous êtes heureux ! »

«... Vous comprenez, cher ami, pourquoi je vous nomme heureux si vous ne connaissez pas cet air. Ce n'est pas que la mélodie en soit mauvaise. Au contraire, et son excellence est la seule cause de sa popularité. »

Elle se chantait, la naïve et charmante chanson, d'un bout de la

(1) *Jungferkranz*.

ville à l'autre, de la porte de Brandebourg à la porte du Roi, depuis le matin jusqu'au soir et fort avant dans la nuit. Sous les fenêtres du poète, elle passait avec les étudians. Avec la fille de son hôte, elle montait son escalier; elle entrait dans sa chambre avec son barbier ou sa blanchisseuse. Obsédé, excédé, il sortait en hâte, il courait chez son amie. « Mademoiselle est à la maison? — Oui. » La porte s'ouvre; la chère enfant est assise à son piano, elle chante la chanson. « Vous chantez comme un ange. » Aussitôt elle la recommence. Alors, exaspéré, pareil au chasseur maudit, appelant, ainsi que lui, l'enfer à son secours: « A moi, s'écrie-t-il, à moi, Samiel! »

Ce cri même, rien que ce cri de Kaspar, il n'est personne à Berlin qui ne l'ait sans cesse à la bouche. Partout l'invocation diabolique se mêle au doux épithalame: « A moi, Samiel! » C'est le cri du violoniste au théâtre, si l'une de ses cordes vient à se rompre. Mais, au *Thiergarten*, que fredonne donc cette vieille femme, et quelle est la mélodie que ces harpes écorchent? Encore, toujours le *Jungferkranz*. Un boiteux le tourne avec son orgue; un aveugle le racle sur son violon. Les animaux eux-mêmes l'ont appris et les chiens ne savent plus aboyer autre chose.

De cet enthousiasme, ou de cette folie, Heine a bien discerné les raisons. Spontini, qui régnait alors à Berlin, n'y régnait pas sans conteste. Ses adversaires se plaignaient qu'il aimât trop le faste, la magnificence et le bruit. Ils lui reprochaient surtout de n'être pas Allemand et de contrarier, d'égarer même par ses œuvres le génie de la race. Henri Heine encore a dit plaisamment d'*Olympie*: « Cela ne manquait ni de timbales ni de trompettes, et quelqu'un proposa, pour éprouver la solidité des murs du nouveau théâtre, d'y exécuter cet ouvrage. Un autre, au sortir de cette bruyante *Olympie*, entendit passer la retraite et, reprenant haleine, s'écria: « Enfin, voici de la musique agréable! » Tout Berlin s'est moqué des innombrables trompettes et des éléphans qui figurent dans le spectacle. Les sourds étaient ravis de tant de splendeur, assurant qu'on pouvait saisir cette musique à pleines mains. Et les fanatiques de hurler: « Hosannah! Spontini est lui-même un éléphant musical, c'est l'ange de la trompette. »

Sous l'humour de la forme, le fond sérieux de la critique apparaît. C'est contre l'excès et l'emphase, contre ce qu'il y avait, dans l'opéra selon Spontini, d'extérieur et d'étranger, que l'Allemagne avait besoin de réagir. De cette réaction, le *Freischütz* fut en même temps le signal et le triomphe. Intime et simple, naturel et surtout national, il fut, peut-être encore plus que *la Flûte enchantée* et *Fidelio*, le premier

chef-d'œuvre où l'Allemagne, — l'Allemagne d'alors, — s'entendit et se reconnut tout entière.

Ce chef-d'œuvre, en quatre-vingts ans, n'a pas changé. Mais, hélas! comme on nous le change! Excusez-nous si, dans ces quelques lignes, nous avons parlé pour ainsi dire autour du *Freischütz*. Du *Freischütz* même, il n'est rien que vous ne sachiez, et, quant à la dernière reprise que notre Opéra vient d'en faire, mieux vaut que vous n'en sachiez rien.

Vous saurez peu de chose aussi, du moins par nous, de la *Ronde Saisons*, jouée et dansée après le *Freischütz*.

Segnius irritant animos demissa per aurem,
Quam quæ sunt oculis subjecta...

Cela n'est pas toujours vrai. Les choses du théâtre surtout parlent plus clairement à l'esprit par les oreilles que par les yeux. Un opéra, même obscur, se comprend mieux qu'un ballet. Plutôt que le poète latin, nous pouvons en croire un historien de la danse (1) quand il avoue, en parlant de la « danse de caractère, » que « le caractère, (c'est-à-dire l'action ou le sentiment) se dégage mal de la plastique. » A l'Opéra, la plupart du temps, il ne s'en dégage pas du tout.

On a vu cette fois, — ou revu, — le prince accoutumé, follement épris d'une lutine, Oriel. Aidé par trois fleurs magiques, don de l'inévitable sorcière, il la poursuit à travers les enchantemens successifs et trompeurs du Printemps, de l'Été, de l'Automne. Il la saisit enfin. Mais une dernière fleur, imprudemment jetée, évoque la dernière saison, et les amoureux, — transis, — meurent, aux bras l'un de l'autre, sous les blancs flocons de l'Hiver.

« Pourtant il y avait quelque chose là, » quelque grâce peut-être et quelque poésie. Il appartenait à la chorégraphie de les dégager l'une et l'autre, de les rendre visibles et, par la beauté, la justesse des attitudes et des gestes, des poses et des mouvemens, de les fixer et de les animer tour à tour. Mais c'est le défaut et la misère de l'art chorégraphique aujourd'hui, qu'il sait mal réaliser, par les moyens qui lui sont propres, l'idée ou le sujet du plus modeste scénario. De l'ordre de l'imagination à l'ordre plastique on dirait que le passage est devenu impossible. La traduction par la pantomime et la danse est, plus que toute autre, trahison. Ce n'est pas tout : banale autant qu'infidèle, la

(1) M. du Mesnil, *Histoire de la Danse.*

chorégraphie aurait grand besoin d'être renouvelée. Je ne dirai pas qu'elle se traîne, mais qu'elle se trémousse sur des chemins battus depuis trop longtemps. Il existe des formules, des clichés du ballet ainsi que de l'opéra, et les jambes ont leur routine aussi.

Elles ont également leurs exigences, comme les voix, peut-être plus que les voix, et de trois collaborateurs : poète, musicien, chorégraphe, on assure que le dernier commande aux deux autres, quand il leur devrait obéir. Il arrive alors que la danse non seulement contraint la musique, mais la contrarie, et que, par exemple, dans le troisième acte du *Freischütz*, danseurs et danseuses de l'Opéra dansent tout, aux sons de *l'Invitation à la valse*, une valse exceptée.

Tout cela rend plus malaisée au compositeur de ballet une tâche déjà difficile. Obligé de donner dans sa musique la première place aux rythmes de danse, n'a-t-il pas en effet toujours à craindre d'être vulgaire, si, naturellement et par définition même, il y a déjà quelque chose de trivial dans les rythmes qu'on appelle dansans.

M. Busser a parfois évité cet écueil. Le premier tableau de la *Ronde des Saisons* contient plus d'un motif agréable, agréablement traité. Le reste de l'ouvrage est plus gros. Trop lourdes, et comme sommaires, les trois scènes du Printemps, de l'Été, de l'Automne, ont aussi le tort de se trop ressembler. Il y eût fallu plus d'abondance et de variété. Mais ce qu'il fallait surtout, c'est finir d'une autre manière, et précisément de la manière opposée. Le ballet s'achève à contresens, et voici pourquoi. M. Busser a fait le plus bruyant possible un effet de neige, celui qui, dans la nature, est de tous les effets le plus silencieux. Pour figurer cette mort, et cette sépulture, les sons devaient s'amortir et s'étouffer de plus en plus. Voilà par quel dénouement (*con sordini*), par quel juste et fin rapport entre la musique et le paysage, l'art autant que la vérité commandait de conclure. C'est dommage que M. Busser n'y ait pas songé; car il n'était pas incapable d'y réussir.

Je me souviens à peine de *Miarka*. Je me rappelle seulement une petite fille de Bohême, recueillie avec sa grand'mère par un ménage de braves gens, demi-bourgeois et paysans à demi. Mais quinze ans de bienfaits ne purent attendrir, encore moins attacher le cœur de l'aïeule farouche. Elle élevait l'enfant parmi les récits et les chansons de Bohême, dans l'amour de sa mystérieuse patrie, dans l'espoir enfin et dans l'attente de la royauté que les livres sacrés, et secrets, avaient promise à sa jeunesse. Un jour, cédant au génie, ou au démon, de leur race, la Vougne (c'était le nom de la grand'mère) s'enfuit avec

Miarka, non sans avoir mis le feu à la maison qui leur avait été longtemps hospitalière. Et maintenant, par les monts et les plaines elles vont, croyant, à chaque détour de la route, voir paraître leurs frères, comme elles errans. Après une longue étape, voici le soir. Le corps, mais le corps seulement, brisé par la fatigue et l'âge, la vieille Romani s'est laissée tomber sur le talus du chemin. Tout à coup des refrains familiers se font entendre. Les Bohémiens descendent la côte; leur jeune roi les conduit. Ils approchent, ils s'arrêtent, et le reste se devine. On s'explique, on se reconnaît; Miarka ceint la double couronne de reine et de fiancée et l'aïeule peut bénir, avant de mourir de joie, l'enfant qu'elle a rendue à son libre destin.

La partition de *Miarka* consiste moins, on le sait, dans un drame ou dans une action musicale, que dans un certain nombre de chansons préexistantes et que le drame eut pour raison, ou pour prétexte unique, de réunir et d'encadrer. Comme il arrive qu'on fasse d'un roman une pièce, on a fait cette partition de quelques romances, ou plutôt autour d'elles. Elles n'y ont ni perdu, ni gagné. Leur mérite reste le même, et ce mérite est moyen. Le lyrisme de M. Alexandre Georges appartient au genre tempéré, souvent plus bourgeois que bohême. Musique de salon plutôt que de grand'route, il semble que cette musique préfère la correction et la tenue au caprice, à la fantaisie et à la liberté.

La liberté! Si vous y ajoutez le mystère et l'amour de la nature, vous aurez, en peu de mots, résumé l'éthos du génie et de l'art bohémien. Liszt, en son livre fameux, a défié la musique de l'exprimer. Quelquefois pourtant elle l'a su rendre. Avant tout autre exemple, une chanson de Liszt lui-même, *Die drei Zigeuner*, en témoignerait. Le texte, du poète Lenau, dit ceci : « Je rencontrai un jour trois Bohémiens couchés au bord d'une haie, alors qu'avec une peine extrême, mon chariot traçait son ornière à travers une plaine sablonneuse.

« L'un d'eux tenait dans sa main un violon, sur lequel il se jouait à lui-même un air flamboyant, entouré de la pourpre auréole du couchant.

« L'autre tenait nonchalamment une pipe dans sa bouche et ses yeux suivaient les contours de la fumée; insouciant, comme si le globe entier n'avait plus rien à ajouter à son bonheur.

« Le troisième dormait profondément; sa cymbale pendait aux branches, sur les cordes passaient les souffles du vent, sur son cœur flottait un rêve.

« Tous trois avaient des vêtemens composés de diverses couleurs éclatantes, crevés de nombreuses déchirures; tous trois défiaient, avec le dédain provocant de la liberté, tous les destins de la terre.

« Ils m'ont ainsi triplement démontré comment, lorsque la vie est sombre, on peut, en dormant, en jouant, en fumant, triplement la mépriser.

« Longtemps, en poursuivant mon chemin, j'ai contemplé ces Bohémiens, au visage olivâtre, aux longs cheveux. »

Mais, que sert de transcrire les paroles ! Ce sont les notes qu'il nous faudrait citer et qu'il vous faut lire; ce sont les rythmes, les accords, les trilles et les traits. Alors vous comprendrez, vous sentirez surtout que l'âme d'une race, — de quelle race et quelle âme ! — une âme irritée et dédaigneuse, pensive et frémissante, mystérieuse et libre, n'a besoin, pour s'exprimer tout entière, que de quelques sons.

Trois ou quatre suffisent. Moins qu'un *lied :* une esquisse et comme une amorce mélodique, un mouvement, une inflexion. Rappelez-vous, au début du troisième acte de *Carmen*, l'arrivée des contrebandiers et la petite marche qui les accompagne. Dès la première mesure, que dis-je ! dès les trois premiers temps de cette mesure, le caractère, la couleur elle-même est non seulement indiquée, mais établie. Elle s'étend peu à peu sur la phrase d'abord, puis sur la scène entière. L'allure incertaine et comme errante des basses ; le *grupetto* nonchalant par où commence et recommence le thème ; la tonalité passant d'un mode à l'autre ; le chromatisme indolent et rêveur ; une étrange mélancolie mêlée de gaieté bizarre, le rythme, les intervalles et les timbres, tout enfin, dans cette page de musique pure (car elle est sans action et sans paroles même d'abord), tout revient et nous ramène aux deux élémens qui résument encore une fois le sentiment bohémien : le mystère et la liberté.

Au troisième acte de *Miarka*, lorsque le rideau s'est levé, découvrant un décor deux fois admirable, idéal et réaliste en même temps : une plaine sans borne sous un ciel sans fin, nous aurions souhaité d'entendre, ne fût-ce que les premières mesures de la marche et du chœur de Bizet. Un tel charme, un sortilège si puissant existe, opère en elles, que de leur rêve immense elles eussent rempli l'immense horizon. Mais la musique même de M. Alexandre Georges ne parut pas ici trop inégale au paysage. De tant de chansons, dont aucune assurément n'est à mépriser : chansons de l'eau, de la parole, des

nuages, de la pluie, la chanson de la route, que les Bohémiens, au loin, chantent en chœur, a le plus d'expression et de caractère. Comme eux, elle semble cheminer à l'aventure, sans hâte et sans fin. Ces dernières scènes de *Miarka* demeurent présentes à notre mémoire. Était-ce l'effet de la musique ou du décor, le prestige de la lumière ou celui des sons? En tous cas, sur cette vision de la tribu vagabonde, retrouvant sa jeune reine et reprenant avec elle son pèlerinage éternel, sur ce tableau de couronnement et d'épousailles, le souffle d'une vague, mais pénétrante poésie, un moment, a passé.

Le maître de M. Jourdain s'est trompé. Tout ce qui n'est pas prose n'est pas vers et ce qui n'est pas vers peut cependant ne point être prose. On en trouve des preuves de plus en plus nombreuses dans les modernes livrets ou poèmes d'opéra. Lisez plutôt cette amoureuse et maritime déclaration d'un pêcheur à sa promise : « Quand la vague est terrible et que l'on croit périr, on voit tous ceux qu'on aime apparaître soudain en cet instant. Alors toujours la même image se dresse devant moi. Toujours comme un troublant mirage..., etc. »

Je n'assure pas que ces lignes forment un couplet ou une strophe; je n'oserais pas non plus y voir un simple paragraphe. C'est en ce langage mitoyen que M. Henri Cain a décrit, afin que M. Widor les mît en musique, les faits et les sentimens que voici.

Jean-Pierre, un pêcheur de Saint-Jean-de-Luz, est le patron d'une belle barque et le père d'une belle enfant. Jacques est le meilleur matelot de la première et l'amoureux de la seconde. Mais parce qu'il ne possède rien et qu'elle est riche, le père, ayant eu vent de leur accord, le brise, et congédie le marin. Jacques, pour oublier, se débauche, s'enivre, et, s'étant pris de querelle avec son ancien maître, il le tuerait, si les camarades ne retenaient son bras. Mais un jour, ou plus exactement une nuit que la tempête soulève la mer de Biscaye, à deux cents brasses de la côte, Jean-Pierre, avec son équipage, se trouve en péril de mort. Jacques, le rude et fin pilote, est seul capable de le secourir, de le sauver peut-être. Il hésite un instant, un seul, puis s'élance et ramène le vieux loup de mer, qui se résigne, en maugréant toujours, à faire son gendre de son sauveteur.

Il nous a paru d'abord que la musique n'était pas assez la musique de l'action, ou plutôt que celle-ci, — nous ne parlons encore que de l'action intérieure, sentimentale ou passionnelle, — avait trop peu de place dans la musique. Musicien plus qu'estimable d'ailleurs, — ou ailleurs, — c'est à l'orgue, à l'orchestre, au piano même, à l'orgue sur-

tout qu'il faut entendre M. Widor et l'admirer. Mais il a peu le tempérament du théâtre, et d'autres sont mieux faits que lui pour tracer des caractères lyriques et les creuser, pour animer des personnages humains et les faire vivre par les sons.

Sans compter qu'en cette partition, le détail et l'accessoire empiète un peu trop sur le principal et le dedans. Un ballet (et le plus vulgaire) ; des refrains (les moins originaux) de marins et de buveurs ; le baptême d'une barque, avec des chants d'église (liturgiques naturellement, puisque nous sommes au théâtre) ; tout cela forme une collection d'épisodes ou de hors-d'œuvre qui n'ont rien de très rare. Il n'est pas jusqu'à la tempête qui ne tienne trop de place et ne fasse trop de bruit. En trois ou quatre années, après *l'Ouragan* de M. Bruneau et *l'Étranger* de M. d'Indy (j'énumère, je ne compare pas), voici le troisième opéra à tempête. Or la tempête nous paraît décidément l'un des phénomènes de la nature dont les compositeurs devraient se défier le plus. Elle leur donne tant de peine et nous fait si peu de plaisir ! Le sujet est difficile entre tous et conduit aisément au simple tintamarre, ou au tintamarre compliqué. Rappelez-vous que Beethoven lui-même, ayant voulu figurer un orage, ne l'a pas choisi maritime, mais terrestre seulement, ou terrien. Nos musiciens veulent davantage, et ce n'est pas trop pour eux de tous les élémens. Qui donc a rapporté que M. Widor, le jour où, sur la falaise, il écoutait la mer en fureur, se plaignit qu'un fâcheux lui eût fait perdre un effet de quatrième corde de contrebasse? En vérité, dans le fracas général, on ne s'en est guère aperçu. Mais on s'est étonné que le compositeur eût doublé, pour ainsi dire, ou bissé sa bourrasque, et que, devant lui consacrer tout le dernier acte de son œuvre, il en eût fait le sujet de l'ouverture aussi. Une tempête, passe encore ; c'est trop de deux, ou de la même deux fois, et le premier effet escompte le second, si même, par avance, il ne le détruit.

Savez-vous qu'il est peut-être plus facile aux musiciens d'aujourd'hui de faire mugir, hurler les choses, que de faire parler les gens? Dans la partition de M. Widor, la déclamation manque parfois de justesse. Il arrive que la voix non seulement n'exprime pas la parole, mais qu'elle la contredise. Le thème d'amour, — un des principaux motifs de la partition, — commence par chanter en ces termes, plutôt contraires à la tendresse du chant : « Quand, la nuit, l'orage sombre gronde et couvre de son ombre, sous les vagues écumantes, la grève qui gémit. » Ailleurs nous avons remarqué ce propos : « Il descend l'escalier, » noté sur un intervalle qui monte. Ce n'est qu'un détail

sans doute, et presque matériel, mais c'est pourtant le signe aussi, pour ne pas dire le symbole, d'un accord trop souvent imparfait entre le verbe et le son.

Voilà pour la *poetical basis* : pour le rapport de la musique avec les paroles, avec les sentimens, avec les âmes. Mais la *practical basis*, mais cette musique elle-même, cette musique en soi? Eh bien! avec autant de force et de solidité, on lui voudrait moins de poids et d'épaisseur, plus d'air, de jour, de vie et de flamme, le charme et la grâce, les pieds divins ou les ailes. On aimerait que l'orchestre ne fût pas aussi dense, aussi lourd, et qu'il ne procédât pas constamment, comme la vague en ses fureurs, par masses et, passez-nous l'expression, par paquets sonores. On regrette aussi que l'auteur de *lieder* anciens déjà, mais demeurés délicieux (relisez les *Soirs d'été*, sur des vers de M. Paul Bourget), ne nous ait donné dans ces trois actes (au premier), que la mélancolique chanson du pêcheur débrouillant ses filets. On voudrait encore que la mélodie maîtresse, — *Urmelodie*, aurait dit Wagner, — celle de l'amour, fût, par elle-même et dans son développement, d'une plus saisissante originalité. Enfin nous serions tenté d'adresser à M. Widor, un peu comme un reproche, la question de Mignon : « *Kennst du das Land?* » Comment, s'il voulait être le musicien du pays basque, n'a-t-il pas connu la musique de ce pays, celle de son Océan, de ses montagnes et de son ciel; celle de ses jeux, de ses danses et de ses prières; celle de ses passions, de ses colères et de ses amours; celle de sa mélancolie, et celle, presque aussi grave, de sa joie! Les pêcheurs que M. Widor nous a fait entendre et nous ajouterons, non sans un peu de surprise, que M. Albert Carré nous a fait voir, sont peut-être de Dunkerque ou du Crotoy, d'Étretat ou de Fécamp. Ils ne sont pas de Saint-Jean, ils ne sont pas les fils de l'étrange, poétique et mélodieuse Euskarie.

L'ouvrage de MM. Cain et Widor a trouvé deux remarquables interprètes. Le premier, dans le rôle de Jacques, est M. Salignac. Sa voix de ténor est chaleureuse, pathétique, et son jeu ressemble à sa voix L'autre est M. Ruhlmann, un chef d'orchestre nouveau. Par lui, s'il tient de si belles promesses, la jeunesse et la vie de quelques chefs-d'œuvre pourrait bien être renouvelée.

Mais dans la mise en scène, dans le décor surtout et dans le costume, dans l'ensemble comme dans le détail du spectacle, pourquoi n'avons-nous pas retrouvé le goût et l'art, la beauté de la forme et de la lumière, le concours et quelquefois le secours apporté par ce qu'on voit à ce qu'on entend, le charme enfin et les délices des yeux, dont

M. le directeur de l'Opéra-Comique nous a donné la déjà longue et peut-être décevante habitude!

La Coupe enchantée, avant *les Pêcheurs de Saint-Jean*, plut beaucoup. Après, par contraste, elle eût charmé peut-être encore davantage. L'esprit de finesse, avec un soupçon de poésie, de sensibilité même, anime l'opuscule, — nous ne disons pas l'opérette, — de M. Gabriel Pierné.

Vous connaissez l'histoire de la coupe magique, où venaient tremper leurs lèvres les maris curieux. Elle se laissait boire par ceux qui n'avaient souffert nulle injure. Mais elle faisait jaillir, jusques au front des autres, quelques gouttes de son vin révélateur. Ayant été naguère au nombre des époux malheureux, le possesseur de la coupe avait élevé son fils, pour le préserver du même accident, loin du sexe par lequel il arrive. Mais, si bien gardé que fût le jouvenceau, deux jouvencelles un jour s'offrirent à sa vue. Comment, sensible d'abord à toutes deux, il choisit l'une d'elles pour femme, voilà, — sans oublier la scène de la consultation donnée à deux ridicules maris par la coupe devineresse, — voilà tout l'argument de cette aimable comédie.

Il a bien du talent, M. Pierné. Il en a dans les grandes occasions, rappelez-vous *la Croisade des enfans*, l'an passé. Il en a, comme ici, dans les plus petites. La musique de *la Coupe enchantée* a ce mérite, d'abord, qu'elle est, avec autant de justesse que de légèreté, la musique du sujet et des personnages, des situations et des mots. En outre, et surtout, elle est de la musique, tout simplement, ou tout court. Et je crois bien que ces deux élémens, *poetical* et *practical*, comme nous disions tout à l'heure, se mêlent et se confondent toujours. Pour la facilité de la critique, il peut arriver qu'on les sépare. Mais ils se rejoignent d'eux-mêmes, ils ne font et ne sont qu'un. La musique, en dernière analyse, n'est jamais « poétique, » entendez qu'elle n'exprime ou ne traduit jamais rien, ni la pensée, ni le sentiment, ni la parole, qu'à la condition d'être ou plutôt parce qu'elle est, en soi, de bonne musique. Et tel est le cas de la musique de M. Pierné.

Elle a, d'un bout à l'autre de ce petit acte, de la grâce et de l'esprit, un esprit que parfois la sensibilité tempère et n'est pas loin d'attendrir; esprit et grâce des mouvemens et des rythmes, des mélodies, des modulations et des timbres. D'un son, d'un seul, comme « d'un mot, mis en sa place, » M. Pierné sait le pouvoir. Il lui suffit d'une syncope de cor pour rendre plus mystérieuse et plus lointaine la chanson d'un jeune désir. Une note de flûte, grave et prolongée un moment, donne

je ne sais quelle poésie virginale à l'embarras du pauvret entre ses deux belles visiteuses. Rien de plus joliment rendu que sa première rencontre avec elles, que leurs avances et son émoi.

Il nous plaît enfin que sur une étoffe aussi légère, la musique ait piqué deux notes un peu vives et comme deux touches d'un lyrisme discret.

Nous songeons d'abord au refrain de la légende de la coupe :

C'est la coupe enchantée
Qui, dans les noirs séjours,
Par Vulcain fut forgée
Pour boire à ses amours.

Sur ces quatre petits vers, ainsi qu'une guirlande au flanc de la coupe elle-même, le musicien a jeté une mélodie élégante et robuste, qui tourne largement et tombe avec fermeté. Dans son galbe et dans sa chute, dans son ampleur et sa volontaire emphase, dans la richesse des modulations et la ferveur de l'orchestre, on goûte un savoureux mélange d'ironie et de sincérité, de parodie et presque d'enthousiasme. Elle raille les dieux, cette chanson, mais elle les célèbre aussi. Demi-bachique et, — permettez-nous le jeu de mots, — offenbachique à demi, elle est traversée par un éclat de rire et par un éclair de beauté.

Un autre passage, d'un goût très différent, n'est pas d'un goût moins pur. Nous voulons parler de la scène où certain mari paysan, quand on lui passe la coupe, refuse d'y porter les lèvres ou seulement la main. Rien que dans son refus, comme dans le refrain de tout à l'heure, mille nuances fines se croisent : la bonhomie narquoise et la naïve tendresse, une ferme assurance, et pourtant une alarme légère, le scrupule enfin d'une foi conjugale qui, sans redouter de rien apprendre, n'ose tout de même rien demander.

Voilà tout ce que la musique dit et chante. Elle n'a besoin, pour y réussir, que d'un mouvement ralenti, d'une ou deux modulations qui s'enchaînent, de quelques notes pensives avec mélancolie, enfin, sur les accords les mieux suivis, d'une échappée lumineuse de la mélodie vers les hauteurs de la voix.

Un « moment musical, » ainsi pourrait s'appeler le charmant badinage de M. Pierné. « Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien. » C'est peu de chose, sans doute ; mais, dans le temps où nous sommes, c'est quelque chose de rare et de précieux.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE BIOGRAPHIE ITALIENNE DE CARPACCIO

Vittore Carpaccio : la vita e le opere, par G. Ludwig et P. Molmenti, 1 vol. in-4°, illustré. Milan, librairie Ulrico Hœpli, 1906.

Il y a de très belles peintures de Carpaccio dans plusieurs musées d'Europe, en dehors de Venise : il y en a à Milan et à Bergame, à Berlin et à Vienne, à Francfort, à Stuttgart ; il y a, en France, la *Sainte Famille* de Caen et le *Saint Sébastien* du Louvre, qui, avec l'extrême diversité de leur inspiration, auraient de quoi nous révéler, à eux seuls, presque toutes les qualités artistiques du vieux maître vénitien. Et c'est chose certaine, d'autre part, que les églises et musées de Venise abondent en très belles peintures de maîtres contemporains de Carpaccio, dont quelques-uns lui sont au moins égaux pour la science du métier et l'adresse manuelle, — Gentil Bellin, par exemple, ou Cima de Conegliano, — tandis que l'un d'eux, Jean Bellin, offre toujours à nos yeux une pureté de lignes, une douceur de modelé, comme aussi un recueillement religieux et une profonde émotion poétique, que l'on chercherait vainement dans toute l'œuvre de l'aimable illustrateur de l'*Histoire de sainte Ursule*. Mais, avec tout cela, le fait est qu'en dehors de Venise, Carpaccio passe à peu près inaperçu, et que peu s'en faut que, à Venise, parmi tous les peintres de son temps nous ne voyions que lui. Au Louvre même, où pourtant les œuvres des prédécesseurs vénitiens de Giorgione sont bien rares, à peine nous remarquons en passant, — et. peut-être, avec plus de surprise que de

vrai plaisir, — la singulière apparence orientale de la *Prédication de saint Étienne*. Et je ne dis point que, pendant notre séjour à Venise, nous restions sourds à la noble, subtile, et rêveuse musique qui s'exhale des grands yeux voilés des *Vierges* de Jean Bellin; mais, quand ensuite, dans le train qui nous ramène de Mestre à Padoue, nous essayons de nous rappeler les impressions d'art qui se sont le mieux associées, en nous, au charme inoubliable de l'eau et des pierres de Venise, ce ne sont pas les *Vierges* de Jean Bellin qui se présentent à notre souvenir, ni les *Saintes Conversations* de Cima ou de Basaiti, ni les retables solennels des Vivarini : de tous les tableaux de l'ancienne Venise, les seuls que nous revoyions sont ceux de Carpaccio, les *histoires* de *Sainte Ursule*, de *Saint Georges* et de *Saint Jérôme*, les *Deux Courtisanes* du musée Correr, et ce vieux saint barbu de l'église Saint-Vital qui, dans l'encadrement d'une arche romaine, du haut d'un énorme cheval blanc, terrible et serein comme lui, profile sa prestance héroïque sur un délicieux horizon de collines boisées.

Phénomène qui, d'ailleurs, n'a rien d'inexplicable. Car, sans posséder, à coup sûr, les éminentes vertus classiques de l'art de Jean Bellin, l'art de Carpaccio est si absolument, si intensément « vénitien, » qu'il ne saurait être tout à fait compris loin des *calli e canali* de sa ville natale. Transportés du Grand Canal sur la Seine ou la Sprée, la gondole la plus pittoresque, le plus somptueux *palazzo*, risqueraient de ne nous plaire que médiocrement; et, de même, la peinture de Carpaccio ne s'accommode pas d'être « déracinée. » Elle est, pour ainsi dire, le miroir de la Venise d'il y a quatre siècles; et l'image qu'elle en reflète n'a pour nous tout son prix qu'au contact de ce qui survit encore de l'original. Jamais, je crois, aucune peinture n'a reçu l'empreinte de son « milieu » autant que celle-là. Composition et sentiment, formes et couleurs, tout y découle directement de l'âme même de Venise; et MM. Molmenti et Ludwig, les nouveaux biographes de Carpaccio, ont bien raison de nous recommander, en celui-ci, « l'interprète le plus efficace à la fois de la nature et de la vie vénitiennes. »

L'attrait particulier qu'a pour nous, aujourd'hui, l'œuvre de Carpaccio, — nous disent-ils, — n'est pas dû seulement à sa pureté et à sa noblesse artistiques, mais aussi à ce fait, que nous y trouvons une très sincère et très vivante représentation de Venise, telle qu'elle était en son plus beau temps. On peut l'affirmer sans crainte d'exagération : nulle autre part l'antique cité des îles ne se manifeste à nous aussi complètement, si ce n'est, peut-être, dans le *Journal* de Marin Sanuto. Dans les tableaux du peintre, comme dans les pages de l'écrivain, les détails les plus intimes et les plus

curieux abondent à tel point, que nous avons l'illusion de revivre nous-mêmes dans l'heureuse époque qui revit devant nous. Et combien heureuse, en effet, cette époque de Carpaccio ! Aucune autre ville ne pouvait être comparée à Venise pour la sagesse des lois, la puissance des armes, la richesse du commerce, la splendeur des palais, le luxe et l'élégance de la vie civile. De majestueux édifices surgissaient du Grand Canal; sur la lagune couraient des barques légères ; par les rues et les places se promenaient, en foule, les nobles dames, vêtues des robes les plus magnifiques, les graves patriciens en toge, les Orientaux en costumes bizarres : tout cela constituant un mélange singulier, mais toujours harmonieux, de couleurs et de lignes... De sorte que Carpaccio n'a eu qu'à reproduire fidèlement ce qu'il avait sous les yeux pour recréer, dans ses tableaux, tout l'aspect et tout le coloris de cette vie, illuminée de la douce lumière sereine du ciel vénitien. Il a été vraiment, avec son pinceau, le chroniqueur le plus exact d'un peuple parvenu au plus haut degré de sa gloire ; et il y a maintes des merveilleuses cérémonies de son temps dont ses peintures nous gardent un souvenir infiniment plus précis, dans son éloquence, que celui qui se dégage, pour nous, des documens les plus explicites des archives vénitiennes.

Aussi MM. Ludwig et Molmenti ont-ils eu soin, toujours, de demander à l'œuvre de Carpaccio ces précieux renseignemens dont elle est remplie. En même temps qu'ils étudiaient la valeur artistique des tableaux du peintre vénitien, toujours ils se sont efforcés de savoir au juste quels sujets il y a traités. Ils ont considéré ces tableaux, tout ensemble, comme des œuvres d'art, et comme des images : excellente méthode qu'avaient déjà très heureusement pratiquée les critiques d'autrefois, mais qui semble bien, aujourd'hui, avoir été presque entièrement abandonnée par leurs successeurs. Car il n'arrive plus guère, désormais, que les critiques attachent aucune importance ni aux détails de la figuration d'un tableau religieux, ni même au sujet principal qui y est figuré. Ils s'inquiètent de l'origine du tableau et de sa date probable, des dimensions relatives de la tête et du corps, de la manière dont sont dessinés les doigts et les oreilles : mais quant à reconnaître si ce tableau représente une naissance ou une mort, un miracle ou un martyre, c'est là une tâche qu'ils dédaignent, d'ordinaire, la laissant aux « guides » des hôtels ou aux sacristains. Ils se comportent, devant l'œuvre des vieux maîtres, comme si ceux-ci n'avaient eu d'autre objet, en la peignant, que de les fournir de matière pour leurs savantes et stériles disputes. Il y a, par exemple, au Vatican, deux fragmens de *prédelle* de Fra Angelico dont l'un nous montre un enfant, la tête ceinte d'une grosse auréole, écoutant le sermon d'un prédicateur, tandis que l'autre nous fait voir le même saint, mais déjà plus âgé, qui, la nuit, dépose un sac d'argent dans la maison d'un

pauvre homme ; et l'auteur d'un remarquable ouvrage anglais sur *Fra Angelico*, tout en appréciant le plus intelligemment du monde le mérite artistique de cette prédelle, n'éprouve aucun embarras à l'intituler : *Prédication et Vision de saint Nicolas!* Du moins s'agit-il effectivement, ici, de saint Nicolas, dont Fra Angelico, suivant l'usage universel de ses contemporains, a reproduit l'histoire, ligne pour ligne, telle qu'elle était racontée dans la *Légende dorée ;* mais l'ouvrage de MM. Ludwig et Molmenti suffit à nous prouver, par maints exemples que nous y trouvons signalés, avec quelle aisance les critiques allemands et anglais se trompent, couramment, sur les noms, et jusque sur le sexe, des saints. Erreur insignifiante ! dira-t-on. Elle le serait, peut-être, si vraiment les peintres anciens avaient travaillé pour les critiques d'art de l'avenir, et non pas pour les âmes chrétiennes de leur temps ; elle le serait si, faute de connaître les sujets qu'ils ont peints, nous n'étions pas empêchés de comprendre l'émotion qu'ils ont voulu traduire, et qui, certes, pour eux, importait plus encore que l'écartement des oreilles ou la longueur des doigts.

En tout cas, c'est une erreur que les nouveaux biographes de Carpaccio ont scrupuleusement évitée. Avec une conscience et une pénétration admirables, non seulement ils ont reconstitué les sujets de tous les tableaux qu'ils avaient l'occasion d'étudier ; ils se sont aussi ingéniés à définir la signification exacte des moindres gestes des personnages, héros ou comparses, des moindres élémens de leur costume, des moindres particularités du décor qui les environne. Nous devinons qu'ils se sont proposé, autant que possible, de nous faire assister à tout le travail du maître, depuis le choix de son sujet et la détermination de son plan jusqu'aux dernières touches de la mise au point : infatigables à confronter, avec les tableaux, tous les documens de même date qu'ils pouvaient découvrir, dessins et gravures, livres, papiers d'archives. Et ainsi ils sont parvenus à nous offrir une biographie artistique d'un genre tout nouveau ; et si complète, si fidèle, si profondément intéressante aussi bien pour l'étude de la vie vénitienne que pour celle de la vie et du génie de Carpaccio, que je ne crois pas, en vérité, que jamais l'œuvre d'un grand peintre ait été interrogée avec plus de fruit.

Mais avant d'essayer, à mon tour, un rapide croquis de la figure de Carpaccio, telle qu'elle ressort des pages de ce livre, il faut que je dise quelques mots des auteurs du livre, ou plutôt de l'un d'eux : car l'autre, le sénateur Pompeo Molmenti, n'a plus besoin d'être présenté

au public français (1). Il est assurément, aujourd'hui, l'héritier le plus authentique du passé de Venise ; personne ne connaît mieux que lui ce glorieux passé, jusque dans ses nuances les plus fugitives, personne ne sait mieux nous le faire revivre, avec un beau mélange, tout vénitien aussi, de précision pittoresque et d'ardente passion. Quant à son collaborateur, Gustave Ludwig, — qui est mort à Venise il y a tout juste un an, le 16 janvier 1905, à cinquante-trois ans, après de longues années d'un véritable martyre saintement subi, — celui-là restera toujours, pour moi, l'incarnation la plus parfaite du « critique d'art. » Je n'ai pas eu le bonheur d'explorer avec lui les musées de Venise, ni de le voir dans cette petite chambre du *Cappello Nero* où il avait recueilli, classé, et comparé tout ce que contiennent, en fait de documens divers relatifs aux anciennes écoles de peinture de Venise, toutes les archives publiques ou privées de l'Europe. Mais il m'a été donné de l'avoir pour compagnon, un jour, dans la galerie italienne du Louvre, et jamais je n'oublierai la très vive impression de surprise et de ravissement que j'ai rapportée de cette promenade. Pour la première fois, j'avais rencontré un homme qui, véritablement, « regardait » les tableaux. Dans des œuvres dont je m'imaginais que tous les recoins m'étaient familiers, il me signalait une foule de traits caractéristiques qui, jusqu'alors, m'avaient échappé : la forme singulière d'un arbre, l'expression d'un visage à demi caché, l'ordonnance d'une coiffure, l'emplacement d'un meuble; et de tout cela il m'expliquait aussitôt la signification, m'indiquant d'autres œuvres qui présentaient des traits analogues, ou bien evoquant devant moi, à l'aide de ces traits, le tempérament, l'éducation, l'humeur des vieux peintres, ou bien encore me décrivant les mœurs, les monumens, et les sites, dont ils s'étaient inspirés. Chaque tableau avait, pour lui, une voix et une âme ; et, sous les charmantes visions de jadis qu'il ressuscitait à mes yeux, toujours je sentais son âme, à lui, frémissante de plaisir et d'admiration, ingénument heureuse de pouvoir s'enfuir, par la porte enchantée que lui ouvrait la peinture d'un Giorgione ou d'un Véronèse, loin des laideurs et de la cruauté de la vie réelle.

Descendant d'une célèbre famille allemande de médecins et de naturalistes, il avait lui-même, vers 1895, définitivement renoncé à sa profession de médecin pour se consacrer tout entier à l'étude de l'art ancien de Venise; et je n'en finirais pas à vouloir énumérer les

(1) Voyez, notamment, la *Revue* du 15 juillet 1898. — M. Molmenti a, d'ailleurs, publié lui-même, en français, une très remarquable étude sur *Carpaccio, son œuvre et son temps* (Venise, Ongania, 1893).

services qu'il a rendus à l'histoire de cet art. Qu'il se soit agi de retrouver, dans des poèmes ou des romans du *quattrocento*, les vrais sujets des étranges allégories de Jean Bellin et de Giorgione, ou de reconstituer la filiation exacte des grandes dynasties de peintres de l'école vénitienne, les Vivarini, les Bonifazio, ou d'élucider tout ce qui subsistait de points obscurs dans la biographie de Titien, on peut affirmer qu'il a résolu victorieusement tous les problèmes historiques dont il s'est occupé. Personne, depuis Morelli, n'a autant contribué à renouveler notre connaissance de la peinture italienne. Et j'ajouterai que son rôle ne s'est point borné là. Ses travaux ne valent pas seulement par leur intérêt propre, par l'importance décisive des découvertes qu'il y a consignées : ils ont, en outre, le mérite de ramener la critique d'art dans la voie droite et large qu'elle avait constamment suivie, dès la Renaissance, jusqu'au jour où, sous prétexte de lui donner un caractère plus « scientifique, » on l'avait condamnée à n'être plus qu'un mélange de vaines discussions esthétiques et d'attributions fantaisistes. L'exemple de ce modeste et admirable chercheur vient nous rappeler, le plus opportunément du monde, qu'un tableau peut avoir pour nous d'autres objets, et plus intéressans, que de nous exciter à deviner le nom de l'homme qui l'a peint. Et si même l'*Histoire de sainte Ursule* de l'Académie de Venise, par exemple, était l'œuvre d'un peintre anonyme, l'ouvrage posthume de Ludwig nous montre qu'elle n'en aurait pas moins de quoi nous rester, encore, une source infinie de jouissances et d'enseignement.

Jamais, du reste, le savant qu'était Ludwig ne s'est fait faute de demander, aux méthodes « scientifiques, » toutes les ressources qu'elles pouvaient lui offrir. Jamais il n'a manqué de tenir un compte rigoureux, en particulier, de l'ordre des dates, dans ses recherches sur la vie ou sur l'œuvre des peintres; et c'est précisément ce souci constant de la chronologie qui lui a permis, tout d'abord, de rectifier l'erreur commune de ses prédécesseurs au sujet de l'éducation artistique de Carpaccio. Suivant Vasari, — qui, dans son superbe dédain pour les peintres de Venise, s'inquiétait fort peu de la justesse des renseignemens qu'il nous transmettait sur eux, — Carpaccio aurait eu pour élèves « ses deux frères, Lazzaro et Bastian. » Ces « frères » du maître étaient, sans aucun doute, le résultat d'une confusion : car on connaissait effectivement, parmi les contemporains de Carpaccio, un peintre nommé Lazzaro Bastiani, auteur, à l'Académie de Venise, d'un très curieux tableau où l'on voit saint Antoine de Padoue assis

dans un grand arbre, avec deux autres saints assis à ses pieds. Lazzaro Bastiani n'était, d'ailleurs, ni le frère ni le parent de son compatriote Carpaccio : mais, sur la foi de Vasari, tous les historiens se sont accordés à le tenir pour un de ses élèves. Or il a suffi à Ludwig d'interroger les archives vénitiennes pour découvrir que Bastiani avait, déjà, un atelier à la date du 5 avril 1449, c'est-à-dire quand Carpaccio n'était pas encore né. Et une étude plus attentive de l'œuvre des deux peintres lui a révélé, en outre, de la façon la plus manifeste, que c'est, au contraire, Carpaccio, plus jeune de vingt ans, qui a été l'élève de Lazzaro Bastiani. Le jeune peintre a même commencé par imiter absolument le style de son maître; et lorsque, plus tard, il s'est créé le style personnel que nous connaissons, maintes particularités de facture s'y sont conservées, qui venaient encore du vieux Bastiani.

La vérité est que, dans la peinture vénitienne de la seconde moitié du xve siècle, entre les deux écoles pour ainsi dire « officielles » des Vivarini et des Bellini, existait une troisième école, plus humble, plus obscure, de peintres que l'on n'employait pas à la décoration des grandes églises ni du palais des Doges, mais dont la clientèle principale était formée de ces pieuses confréries qui, sous le nom de *scuole*, surgissaient alors de tous les coins de la ville. Ces *scuole* vénitiennes, dont l'histoire et la physionomie sont excellemment reconstituées dans l'ouvrage de MM. Ludwig et Molmenti, étaient, en réalité, des sortes de « cercles, » réunissant tous les membres d'un même métier, ou encore tous les étrangers venus, à Venise, d'un même pays. Elles étaient fermées au public, et, pour la plupart, ont continué de l'être jusqu'au grand bouleversement de la Révolution française. Et ainsi, pendant trois siècles, les *guides* consacrés à la description de Venise ont ignoré l'œuvre, et souvent jusqu'aux noms, des vieux peintres qui, comme Lazzaro Bastiani, comme Giovanni Mansueti, comme Benedetto Diana, avaient dépensé leur talent à orner de belles *histoires* de saints les murs des salles où se rassemblaient les confréries des diverses *scuole*. Carpaccio lui-même, pendant la majeure partie de sa carrière, a été l'un de ces peintres, et par là s'explique le long oubli qui a pesé sur son nom, comme aussi la rareté des documens qui nous parlent de lui.

Rareté si extrême que nous ne connaissons au juste ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Nous pouvons seulement conjecturer qu'il a dû naître aux environs de l'année 1455, car nous voyons qu'en 1472, il se trouvait déjà en âge d'hériter de l'un de ses oncles; et, de même, nous savons qu'il a dû mourir entre la fin de 1523, où

il recevait encore le paiement d'une *Nativité*, et le milieu de 1526, où le peintre Pietro Carpaccio se disait « fils du défunt Vettore. » D'autre part, les recherches de Ludwig ont définitivement tranché le débat, déjà très ancien, et assez compliqué, qui s'était élevé sur la question du lieu de naissance de Carpaccio et de ses origines. Le nom de « Carpathus, » dont le vieux maître a presque toujours signé ses tableaux, et peut-être aussi ce caractère exotique, manifestement oriental, qui nous frappe dans quelques-unes de ses compositions, tout cela avait depuis longtemps suggéré l'idée que Carpaccio, comme maints de ses confrères de l'école vénitienne, pouvait bien avoir été d'origine étrangère. Et l'hypothèse avait failli se changer en certitude, lorsqu'un savant chanoine de Capo d'Istria avait établi que, pendant plusieurs siècles, une famille de « Carpaccio » avait habité cette ville. Aussi bien se trouvait-il que les églises de Capo d'Istria contenaient plusieurs œuvres, dûment signées, du maître vénitien, en même temps que la série à peu près complète de l'œuvre, d'ailleurs fort médiocre, de l'un de ses fils. Mais les documens mis au jour par Ludwig ne laissent rien subsister de cette hypothèse, qui, je l'avoue, n'avait pas manqué jusque-là de me séduire tout particulièrement. Il ne nous est plus possible, désormais, de considérer le peintre de l'*Histoire de sainte Ursule* comme ayant aucun rapport avec ces lointaines Carpathes que nous évoque son nom. *Carpathus* est, simplement, une adaptation latine du nom, très vénitien, de Scarpazza, que portaient, à Venise les obscurs ancêtres du grand peintre. Et rien ne prouve même que celui-ci soit jamais allé à Capo d'Istria : c'est son fils, Benedetto, qui y est allé, et qui sans doute s'y sera marié, y aura fondé la famille en question.

Un petit bourgeois vénitien : tel nous apparaît Carpaccio, d'après les quelques pièces d'archives où figure son nom. Né à Venise, c'est à Venise qu'il a passé toute sa longue existence de soixante-dix ans. Dans ses dernières années, en vérité, sa renommée est un peu sortie du cercle étroit de ces *scuole* dont il avait été longtemps le peintre favori : car nous savons que, depuis 1501, il a travaillé au Palais des Doges, et que même, le 11 décembre 1508, on lui a fait l'honneur de le charger, avec son vieux maître Lazzaro Bastiani, d'expertiser les fresques que venait de peindre, sur la façade du Fondaco dei Tedeschi, le jeune « *maistro Zorzi da Castel Francho.* » Mais, jusqu'à la fin de sa vie, c'est dans le petit monde bourgeois de sa ville qu'il paraît avoir eu ses fréquentations : car tantôt nous le voyons figurer comme témoin en compagnie de modestes boutiquiers vénitiens, tantôt une

dame Mariette Canali, de la paroisse Saint-Maurice, l'institue l'un des exécuteurs de son testament. Et à cela se réduirait tout ce que nous apprennent de lui les papiers contemporains, si nous ne possédions pas un document biographique d'une importance infiniment plus considérable, sous les espèces d'une lettre écrite, par Carpaccio lui-même, le 20 août 1511, à François de Gonzague, marquis de Mantoue. Voici cette lettre, l'unique renseignement écrit qui nous reste sur le tour de pensée et le caractère du grand peintre :

Mon Illustrissime Seigneur, Ces jours passés, un inconnu est venu chez moi, amené par quelques personnes, pour voir une *Jérusalem* que j'ai faite. Et à peine l'a-t-il vue, qu'avec une insistance extrême il m'a demandé si je voudrais la vendre, attendu qu'il reconnaissait que c'était une chose de grands contentement et satisfaction. Enfin le marché a été conclu, et la foi donnée : mais l'homme en question n'a plus reparu. Et moi, pour m'éclaircir là-dessus, j'ai interrogé ceux qui me l'avaient amené; parmi lesquels était un prêtre barbu, vêtu d'un *beretino* gris et que j'ai vu plusieurs fois avec Votre Seigneurie dans la grande salle du Conseil. Et, ayant demandé le nom de l'homme susdit et sa condition, on m'a dit que c'était maître Laurent, peintre de Votre Seigneurie. Par quoi j'ai facilement compris où cet homme voulait en venir; et, maintenant, je prends la liberté d'adresser la présente à Votre Sublimité, pour lui donner notice et de mon nom et de mon ouvrage. D'abord, mon Illustre Seigneur, je suis ce peintre que nos Ill. Seigneuries ont chargé de peindre dans la Grande Salle, où Votre Seigneurie a daigné monter sur l'échelle pour voir mon œuvre, qui représentait l'histoire d'Ancône. Et mon nom est Victor Carpathio. Quant à la *Jérusalem*, j'ose affirmer que, dans notre temps, il n'y en a point d'autre pareille, ni pour la bonté et l'entière perfection, ni, non plus, pour la grandeur. La longueur de l'ouvrage est de 25 pieds, sa largeur de 5 pieds et demi. Et je sais avec certitude que votre susdit peintre en a emporté une esquisse incomplète et de petite forme; où on la voit comme elle est. Mais, je crois, ou plutôt je suis très sûr, que cette esquisse ne sera pas à la satisfaction de Votre Seigneurie, étant trop incomplète. Et que si Votre Seigneurie voulait d'abord faire voir mon œuvre par des hommes de jugement, l'œuvre serait à la disposition de Votre Seigneurie. Elle est peinte à l'aquarelle, sur toile, et pourrait se transporter sur panneau sans détriment aucun. Quant au prix, je n'en dirai rien, parce que je m'en remets à Votre Seigneurie, à laquelle je me recommande humblement. Le très humble serviteur de Votre Sublimité, *Victor Carpathio, pictor.*

Aucune trace ne subsiste plus de cette *Jérusalem* dont Carpaccio parlait, dans sa lettre, avec un naïf accent d'orgueil où il nous plaît de deviner l'écho d'une âme généreuse. Mais la mention que fait le peintre du sujet de son tableau nous amène à signaler un autre des problèmes qui, jusqu'à présent, avaient fort embarrassé tous ses bio-

graphes. Avant de peindre des vues de Jérusalem, Carpaccio avait-il, lui-même, visité cette ville? Avait-il visité, aussi, les diverses cités orientales dont des monumens se retrouvent, fidèlement reproduits, dans plusieurs de ses grandes compositions religieuses, Rhodes, Candie, Jaffa, et jusqu'à l'égyptienne Giseh? La réponse affirmative, en vérité, semblait infiniment probable, surtout quand on se rappelait l'authentique voyage en Orient du rival de Carpaccio, Gentil Bellin. Ne lisait-on pas, au reste, dans les *Habiti antichi e moderni* de Cesare Vecellio, publiés à Venise en 1590, que « le Sultan avait mandé à sa Cour un certain Vittore Scarpe, lequel était un très laborieux peintre de son temps? » Et volontiers on imaginait Carpaccio poussé, par sa curiosité d'artiste, à explorer les régions les plus fantastiques; on le voyait mêlé à des caravanes, la tête coiffée d'un énorme turban; ou bien on se le figurait installé, en grand éclat, à la cour magnifique de Constantinople. C'était là, sans doute, qu'il s'était rempli les yeux de ces costumes étranges, de ces vives couleurs vivement contrastées, et de cette lumière chaude, vibrante, presque desséchante, qui souvent nous ravissent et parfois nous déconcertent, dans les œuvres les plus personnelles de sa maturité? Hélas! voilà encore une séduisante hypothèse que, désormais, nous devrons nous résigner à abandonner!

Il y a dix ans environ qu'un très sagace critique anglais, M. Sidney Colvin, en étudiant un dessin de Carpaccio destiné au tableau du *Départ de sainte Ursule*, avait cru remarquer que deux tours figurées là étaient la copie exacte de deux illustrations d'un *Pèlerinage en Terre sainte*, écrit par le voyageur allemand Breydenbach, et imprimé à Mayence en 1486. Le livre de Breydenbach, avec un double texte latin et allemand, était illustré d'une foule de gravures sur bois, — d'après des dessins d'un certain Reuwich, — représentant toute sorte de sites, de vues de villes, de monumens, de types exotiques, tout cela d'une précision linéaire et d'une justesse admirables; et Carpaccio, pour dessiner le port où allait s'embarquer sainte Ursule, avait emprunté à Reuwich deux monumens très caractéristiques, la Tour Française de Rhodes et une tour de Candie. Sur quoi l'on pense bien que MM. Ludwig et Molmenti se sont empressés d'examiner plus à fond la série complète des gravures de Reuwich : ils y ont retrouvé non seulement tous les paysages et tous les édifices orientaux que l'on voit dans toute l'œuvre de Carpaccio, depuis l'*Histoire de sainte Ursule* jusqu'au *Saint Étienne* du Louvre, mais un grand nombre de costumes, de coiffures, de menus ornemens, et jusqu'à des groupes entiers de personnages, que Carpaccio a transcrits, du livre allemand,

tantôt sans y rien changer, tantôt avec des variations de sa fantaisie. Tous les détails des vues de Jérusalem, en particulier, ont passé des dessins de Reuwich dans les tableaux du maître vénitien : et c'était, probablement, une adaptation du panorama de Jérusalem, de Reuwich, que Carpaccio offrait au prince de Mantoue. L'aventureux voyage en Orient où nous aimions à accompagner de nos rêves le jeune peintre, c'est un dessinateur allemand qui l'a fait pour lui. Dans un coin d'atelier, à Venise, un gros livre à images assidûment feuilleté : il n'en a pas fallu davantage pour nous valoir la vision la plus « orientale » de l'Orient, peut-être, que la main d'un peintre ait jamais traduite.

Mais l'air et la lumière, mais l'étrangeté de cette vision? Évidemment Carpaccio les a pris dans son propre cœur, ou, si l'on veut, dans le cœur de Venise, incarné en lui. Ce goût du détail singulier, notamment, qui nous frappe dans ses peintures, c'est un des traits les plus « vénitiens » de son génie artistique. A toutes les périodes de l'art de Venise, depuis Pisanello jusqu'à Longhi, ce même goût nous apparaît, sous des formes diverses : chez Carpaccio, il domine tout le reste, et s'étend aussi bien à l'invention des sujets qu'à leur exécution. Rien de plus curieux, à ce point de vue, que la comparaison des nombreuses esquisses dont le vieux maître faisait toujours précéder son travail de peintre : vingt fois, il changeait de fond en comble l'arrangement des figures et du décor, avec la préoccupation bien visible de constituer un spectacle aussi nouveau que possible et aussi imprévu. Et lorsque, ensuite, il en venait à exécuter son tableau, on n'imagine point la quantité de menus épisodes qu'il s'ingéniait à y introduire, de façon à tenir en éveil notre curiosité. Dans la suite de l'*Histoire de sainte Ursule*, MM. Ludwig et Molmenti ont pu reconnaître tant de traits typiques de la vie vénitienne, que le chapitre qu'ils ont consacré à ces tableaux, indépendamment de sa valeur critique, nous présente, lui-même, tout l'attrait d'un tableau de mœurs le plus vivant du monde et le plus fourni.

A défaut de la grande invention poétique d'un Jean Bellin, Carpaccio avait hérité de sa race une richesse merveilleuse d'imagination pittoresque. Les émotions les plus fortes, chez lui, s'exprimaient en images concrètes, en compositions où le paysage, les monumens, les accessoires de toute espèce, jouaient souvent plus de rôle que les mouvemens des figures. Et plus important encore, plus directement « expressif, » était le rôle qu'y jouaient la couleur et la lumière, toujours empruntées, certes, au milieu vénitien, mais transformées,

renforcées, rendues plus joyeuses ou plus pathétiques, suivant la nature du sentiment qui les inspirait. Je n'essaierai pas de rapprocher la *Sainte Ursule* de Memling de celle de Carpaccio : il y a, dans la piété du maître allemand de Bruges, quelque chose de si pur, de si détaché de la terre, que nous risquerions de trouver bien frivoles, en comparaison, les ingénieuses fantaisies du peintre vénitien. Mais que l'on ne croie pas que celui-ci, tout en nous décrivant les mœurs et les costumes de la « jeunesse dorée » de Venise, ait ignoré ou négligé la signification religieuse du sujet qu'il traitait ! Depuis la solennelle et brillante arrivée des ambassadeurs jusqu'au tumulte tragique du martyre des saintes, sans cesse, dans ses tableaux, le ton du récit devient plus grave, l'atmosphère plus pesante et plus douloureuse.

Et quand, plus tard, sous l'influence de l'âge, ou des tristesses de la vie, cette piété naturelle de Carpaccio a pris plus de ferveur, c'est encore, surtout, dans le décor de ses compositions qu'il s'est efforcé de nous la traduire. Non seulement les œuvres de sa dernière période n'ont plus la verve juvénile des deux suites célèbres de *Sainte Ursule* et de *Saint Georges;* les figures y sont, trop souvent, d'une couleur déplaisante, avec un usage excessif de tons jaunes et rouges ; et souvent aussi elles sont mal dessinées, comme si le vieux maître avait désormais perdu sa sûreté de main, en même temps que sa charmante gaîté de jadis : mais l'expression de ces figures est si éloquemment rehaussée par l'ordonnance et la lumière des édifices, des arbres, des rochers, des horizons montueux qui les entourent, qu'il nous semble que la nature entière participe à l'action dramatique où nous assistons, et nous invite à en ressentir la poignante ou sublime beauté. Ainsi les quatre tableaux de l'*Histoire de saint Étienne*, — malheureusement épars entre les musées de Berlin, Milan, Paris et Stuttgart, — constitueraient, si nous parvenions à les voir réunis, une sorte de grand *oratorio* chrétien, d'une unité, d'une noblesse et d'une profondeur admirables. Avec la *Sainte Famille* de Caen et l'extraordinaire *Pietà* de Berlin, ils nous découvrent, chez Carpaccio, une intensité d'âme que pas un de ses tableaux précédens ne nous laissait soupçonner. Ce ne sont toujours que des images, les inventions ingénues d'un artisan vénitien : mais une foi les anime que, seul, un cœur de poète a pu éprouver. Et nulle autre part, peut-être, nous n'apercevons mieux tout ce qui se cachait de rêverie pieuse, d'émotion recueillie, sous les dehors légers et fastueux du génie de Venise.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Des quatre grandes élections qui doivent marquer le début de l'année 1906, deux ont déjà eu lieu, celles d'un tiers du Sénat et des présidens des deux Chambres; mais il reste à procéder aux deux plus importantes, celles du Président de la République et de la Chambre des députés. Il est difficile de tirer des conclusions un peu nettes du renouvellement partiel du Sénat. Aucun parti n'y a remporté une victoire décisive : ils y ont tous conservé, à peu de chose près, leurs positions antérieures, sans accroissement ni diminutions appréciables. Elles ont maintenu et consacré le *statu quo*. Les libéraux ont gagné trois sièges; ils auraient donc plus que leurs adversaires le droit de s'attribuer la victoire; mais nous reconnaissons qu'elle est modeste et a coûté cher, puisque des hommes comme MM. Franck Chauveau et Gustave Denis, qui honoraient leur parti par leur caractère et par leur talent, n'ont pas été réélus. La victoire est donc insuffisante, et elle le paraît d'autant plus que des espérances très légitimes ont été déçues par suite de fautes de tactique et de maladresses locales. Mais il ne sert de rien aujourd'hui de relever ces maladresses et ces fautes qu'on aurait pu éviter : dans les batailles électorales, comme dans les autres, il n'y a que les résultats qui comptent, et les résultats ont été ce que nous avons dit.

Ils s'expliquent d'ailleurs par deux motifs principaux. Le premier est que le corps électoral du Sénat, composé en grande majorité de maires et d'adjoints, est très sensible aux influences administratives : or ces influences continuent de procéder de l'esprit qui a animé les ministères Waldeck-Rousseau et Combes. Le second est que les électeurs, ou, comme on les appelle, les délégués, sont nommés par

les conseils municipaux et que ceux-ci ont été élus à un moment où certaines fautes politiques, susceptibles d'agir vivement sur l'esprit public, n'avaient pas encore été consommées : par exemple, la séparation de l'Église et de l'État. Il en résulte que le corps électoral, comme l'administration elle-même, obéit à des suggestions déjà anciennes, en vertu d'une sorte de vitesse acquise. Les préfets, les sous-préfets ont déployé un beau zèle, avec la même ardeur et dans le même sens qu'ils auraient pu le faire si M. Combes avait été encore au pouvoir. C'est avec regret, mais sans surprise, que nous constatons cette persistance du jacobinisme administratif. Surpris, comment pourrions-nous l'être? Lorsque M. Étienne a quitté le ministère de l'Intérieur et qu'il y a été remplacé par M. Dubief, tout le monde a compris que c'était là une satisfaction et un gage qu'on avait voulu donner aux radicaux-socialistes. C'était en même temps un encouragement à l'administration préfectorale de persévérer ou de rentrer dans la voie où M. Combes l'avait engagée, mais où l'arrivée de M. Rouvier et de M. Étienne aux affaires l'avait fait un moment hésiter. On voit quels obstacles les libéraux ont eu à vaincre aux élections du 7 janvier. Ils les ont cependant vaincus. Dans les conditions où elle s'est produite, cette victoire restreinte est infiniment honorable, et il est permis d'y voir une promesse d'avenir. En attendant, la situation reste ce qu'elle était, et c'est ailleurs que dans les élections sénatoriales qu'il faut chercher des indications ou des pronostics pour la suite des événemens. Malheureusement, ces indications sont confuses, où qu'on les prenne. Les deux élections des présidens de la Chambre et du Sénat ne pouvaient avoir une signification nette que si la première s'était produite à une grande majorité. Nous ne parlons pas de la seconde. M. Fallières n'avait pas de concurrent à la présidence du Sénat. Il venait d'être réélu sénateur du Lot-et-Garonne le premier de sa liste et à une grande majorité, ce qui prouve, soit dit en passant, qu'il n'avait nullement besoin du concours que MM. André et Pelletan sont venus apporter à sa candidature. Il a donc été réélu à la présidence du Sénat : toutefois il n'a obtenu que 173 voix, et il y a eu un nombre considérable de bulletins blancs. Mais, nous le répétons, l'intérêt principal était à la Chambre. On se demandait si M. Doumer y serait réélu, et, s'il l'était, à combien de voix il l'emporterait sur son concurrent, car il devait, lui, en avoir un, et on s'attendait à une chaude bataille.

Il devait avoir un concurrent : mais qui ? Les radicaux-socialistes ont caché leur candidat jusqu'au dernier moment, dans l'espoir sans

doute que la soudaineté de son apparition lui donnerait plus d'éclat. Au dernier moment donc, ils ont découvert... M. Sarrien. Il n'aurait peut-être pas été impossible de le deviner. Tout le monde connaît l'importance de M. Sarrien dans son parti. Il la doit à des qualités aimables et à une inertie politique qui ne s'est pas démentie depuis de longues années déjà. M. Sarrien ne se manifeste que les jours de crises ministérielles, non pas pour briguer un portefeuille, il n'en veut pas pour lui-même, mais pour dire quels sont ceux qui sont susceptibles d'en avoir un, qui y sont idoines. Dans ces momens, mais dans ces momens seuls, M. Sarrien est un homme terrible : un simple froncement de sourcil, une moue dédaigneuse de sa part jugent un homme et le condamnent. Son veto est respecté. Après l'avoir prononcé, il rentre modestement dans l'ombre et le repos. Ces services intermittens lui ont valu une grande considération. Comme il ne fait rien lui-même, il ne fait pas de fautes, ce qui lui permet de juger celles des autres avec sévérité ou avec indulgence, suivant les cas. C'est ainsi qu'il est devenu le meilleur concurrent à opposer à M. Doumer. Si le parti radical-socialiste avait mis en avant un de ses chefs véritables, il aurait été écrasé; mais avec M. Sarrien, candidat essentiellement neutre, qui irrite un peu par son importance mais qui désarme par sa bonhomie, il était certain, s'il devait échouer, d'avoir un échec honorable. On a donc vu se dresser en face l'un de l'autre les deux hommes les plus différens peut-être de la Chambre, M. Doumer qui est tout action, et M. Sarrien qui est tout inaction. L'action est une force, l'inaction en est une autre : quelle est la plus grande? Il est difficile de le dire. Pourtant M. Doumer l'a emporté; mais sa majorité n'a été que de 18 voix. L'année dernière, il se présentait contre M. Brisson, qui était en possession du fauteuil, qui présidait fort bien et qui était incontestablement un des hommes les plus considérables de son parti. Aussi la majorité de M. Doumer avait-elle été alors un peu plus forte ; elle avait été de 25 voix. Combien M. Sarrien était plus redoutable que M. Brisson! Le trait de génie des radicaux-socialistes est de l'avoir compris. S'ils avaient mis en avant un simple mannequin, la majorité de M. Doumer aurait encore un peu diminué. Le gouvernement démocratique et parlementaire, tel que nous le pratiquons, est défavorable aux personnalités quelque peu accusées et favorable aux autres. On aurait cru le contraire avant l'épreuve; mais il faut bien se rendre à l'évidence.

Quelle lumière peut-on tirer de l'élection à la présidence de la Chambre et du Sénat pour éclairer par avance l'élection à la prési-

dence de la République? Nous n'essaierons d'en tirer aucune, dans la crainte d'être démenti par l'événement qui se produira le surlendemain même de la publication de notre chronique. Il semble bien qu'on se soit compté définitivement à la Chambre, et que les voix qui ont été données à l'un et à l'autre candidat forment des lots à peu près irréductibles. Qui sait pourtant? Les prévisions les mieux établies en apparence se sont trouvées plus d'une fois déjouées. Nous ne connaissons d'ailleurs jusqu'ici que deux candidats. La lutte restera-t-elle circonscrite entre eux jusqu'à la fin, ou bien quelque nouveau champion descendra-t-il fortement armé dans l'arène? La discrétion avec laquelle les radicaux-socialistes ont tenu M. Sarrien en réserve jusqu'à la veille du scrutin permet de tout supposer. Nous ne pouvons qu'attendre le dénouement prochain. Quand nous en parlerons dans quinze jours, il paraîtra déjà bien ancien.

Le 16 janvier s'ouvrira la Conférence d'Algésiras. Ce n'est pas sans quelque inquiétude que nous nous voyons à la veille de traverser, avec les autres puissances, un gué qui a été insuffisamment sondé et qui même, sur certains points, ne l'a pas été du tout. Quant aux propos qui s'échangent sur la rive, avant l'opération, il faudrait un singulier optimisme pour les trouver rassurans. Nous aurons à dire un mot du Livre Blanc qui vient de paraître : il ne témoigne, à coup sûr, d'aucune détente dans les dispositions du gouvernement allemand. Mais nous aimons mieux commencer par chercher ailleurs un symptôme plus favorable.

Nous le trouvons à Rome dans la nomination de M. Visconti-Venosta comme premier plénipotentiaire italien à la Conférence. Il y a quinze jours, la crise ministérielle qui s'est terminée par le maintien de M. Fortis aux affaires et le départ de M. Tittoni nous avait causé quelque étonnement. Nous nous demandions ce que ferait, au ministère des Affaires étrangères, M. le marquis di San Giuliano. Le nouveau ministre est un des esprits les plus cultivés de son pays et un écrivain de grand mérite. Il inspire, dit-on, une grande sympathie à tous ceux qui l'approchent; mais, comme diplomate, il n'avait pas encore fait ses preuves. Dans quel sens les ferait-il? L'incertitude n'a pas été de longue durée. Le choix de M. Visconti-Venosta a reçu une approbation unanime en Italie, en France, en Allemagne, partout. Celui de M. Silvestrelli, qui avait précédé, n'avait pas reçu le même accueil : il s'en faut que l'approbation en ait été aussi générale. Ce n'est pas chez nous cependant que des critiques se sont produites;

nous n'avions aucun motif de défiance et encore moins d'hostilité contre M. Silvestrelli; il est le parent de M. Tittoni avec lequel nos rapports ont toujours été très corrects; mais ses propres compatriotes voyaient avec défaveur sa nomination comme premier plénipotentiaire à la Conférence, et on peut dire qu'il s'est élevé à ce sujet une véritable clameur en Italie. Pourquoi? Il ne nous appartient peut-être pas de le rechercher. On dit qu'avant d'employer un homme, Mazarin, qui était Italien, demandait: Est-il heureux? M. Silvestrelli n'a pas été heureux dans quelques-unes des missions qui lui ont été confiées. Est-ce ou non de sa faute ? Peu importe, il n'est pas heureux. Il était à Berne lorsque a eu lieu la rupture politique entre l'Italie et la Suisse. Il était à Athènes lorsque a eu lieu la rupture économique entre l'Italie et la Grèce. Il est aujourd'hui à Madrid, et il y a négocié le *modus vivendi* dont le rejet par le parlement italien a entraîné la chute du ministère et le départ de M. Tittoni. Tels sont les griefs contre lui. On a pensé qu'un homme auquel il était arrivé tant d'accidens y était peut-être pour quelque chose, et l'Italie tient beaucoup à ce qu'il n'arrive par sa faute aucun accident à Algésiras.

La grandeur même de ses intérêts dans la Méditerranée doit l'amener à jouer, pense-t-elle, un rôle important à la Conférence, et cette prétention est assurément de sa part très fondée. Il semble que M. le marquis di San Giuliano ait senti vivement tout cela en prenant possession des Affaires étrangères : il a cherché l'homme qui représenterait avec le plus d'autorité l'Italie à la Conférence, et qui pourrait être substitué à M. Silvestrelli sans porter atteinte à sa dignité. Il n'est personne en Italie qui ne puisse céder le pas à M. Visconti-Venosta en matière diplomatique. Son âge, son expérience, les longs services qu'il a rendus, la participation qu'il a prise à l'histoire de son pays, dans une période périlleuse et glorieuse, font de lui un personnage hors de pair. Il est le dernier survivant d'une grande génération. Pour tous ces motifs, M. di San Giuliano ne pouvait pas faire un meilleur choix. Nous avons dit qu'il avait été approuvé en Allemagne : c'est que M. Visconti-Venosta y est connu comme un partisan convaincu de la Triple-Alliance. Il n'a rien fait, lors de son dernier ministère, pour diminuer la valeur de cette combinaison politique, ni pour en dégager son pays. Mais il a fait quelque chose, — et c'est pour cela que sa désignation a été approuvée en France, — pour atténuer les maux causés par la politique crispinienne et pour rétablir des rapports amicaux entre Rome et Paris. Nous lui en avons su gré alors, et nous lui en sommes encore reconnaissans aujourd'hui. C'est lui qui, pour faciliter un rap-

prochement que tous les bons esprits désiraient à Paris et à Rome, s'est donné pour tâche de dissiper les malentendus qui pesaient sur la politique des deux pays dans la Méditerranée. Il y a réussi, et tout le monde sait qu'il a été question du Maroc dans les vues qui ont été échangées à ce moment. Les projets de la France n'ont porté aucun ombrage au gouvernement italien, pas plus que les projets que l'Italie pouvait ultérieurement former sur un autre point de l'Afrique septentrionale n'ont porté aucun ombrage à la France. Il a été reconnu de part et d'autre que nos intérêts respectifs, tels que nous nous les étions mutuellement exposés, ne devaient entrer nulle part en conflit, et cette constatation loyale a bientôt ravivé entre deux nations de même race les fortes sympathies d'autrefois. On peut donc dire que M. Visconti-Venosta aura à surveiller à Algésiras son œuvre même et ses conséquences, en quoi il rendra un nouveau service à la paix du monde. Il le fera certainement avec les ménagemens habiles que la situation comporte. Nous n'oublions pas que si l'Italie est notre amie, elle est l'alliée de l'Allemagne, avec cette circonstance particulière toutefois que notre amitié réciproque s'est renouée après entente sur les questions méditerranéennes, tandis que l'alliance allemande s'applique à d'autres objets. M. Visconti-Venosta est homme à tout concilier, pourvu qu'on s'y prête de part et d'autre avec une égale bonne volonté, et la nôtre n'est pas douteuse, dans la limite de nos intérêts essentiels.

Nous ne dirons pas une fois de plus ce qu'ils sont. Le Livre Jaune et la Déclaration faite par M. Rouvier, le 16 décembre dernier, les ont très suffisamment établis. Mais, depuis lors, a paru le Livre Blanc allemand : nous doutons que, dans l'esprit des puissances, notre bon droit en ait été obscurci.

On avait dit d'avance que ce recueil de documens avait été composé avec soin, en vue de ne pas fournir d'alimens à des polémiques inutiles et fâcheuses : il n'a pourtant pas fait autre chose. Tout l'intérêt en est rétrospectif. Les négligences de M. Delcassé et les paroles attribuées très légèrement à M. Saint-René Taillandier, qui les a démenties, y occupent la plus large place. En vérité, au point où nous en sommes, il importe bien peu que M. Delcassé ait ou n'ait pas officiellement communiqué à l'Allemagne l'arrangement anglo-français du 8 avril 1904. Cet arrangement a d'ailleurs été communiqué plus tard par M. Rouvier, sans qu'aucune modification appréciable se soit produite alors dans l'attitude de l'Allemagne à notre égard. Les prétentions et les procédés de celle-ci sont restés les mêmes, et nous

n'avons pas gagné grand'chose à sacrifier notre ministre des Affaires étrangères comme nous l'avons fait. Sans doute il aurait mieux valu, étant donné le prodigieux abus qu'on a fait contre nous de cette mission, que M. Delcassé eût communiqué l'arrangement du 8 avril 1904 aussitôt après sa conclusion; mais quand la chancellerie impériale nous reproche si vivement de ne pas l'avoir fait et d'avoir manqué par là à un usage international universellement respecté, elle devrait se rappeler que l'Angleterre a agi comme nous, bien que personne n'ait songé à lui en faire un grief.

On lit dans une dépêche-circulaire de M. de Bülow en date du 12 avril 1905 : « Il est faux que l'arrangement franco-anglais concernant le Maroc ait été porté à la connaissance du gouvernement allemand par écrit ou de vive voix. M. Delcassé, sans doute, a donné à plusieurs reprises à l'ambassadeur impérial des indications de nature générale sur la situation intenable au Maroc et sur la nécessité qui en résultait pour la France de parer à la sûreté de la frontière algérienne. Mais quand, l'été dernier, longtemps après la convention anglo-française, l'ambassadeur d'Allemagne posa à M. Delcassé une question qui avait trait au contenu de cet arrangement, le ministre répondit seulement : « Vous trouverez tout cela dans le Livre Jaune. » Cette réponse étonne d'autant plus de la part de M. Delcassé que le texte de l'arrangement, — nous rougissons un peu de le rappeler si souvent, — avait été reproduit intégralement aussitôt après sa signature par les journaux du monde entier. Le chancelier impérial l'a connu tout de suite, non pas, il est vrai, par la voie officielle, mais par la publicité illimitée qui lui a été donnée, et sa première impression a été alors que les intérêts allemands n'en étaient nullement atteints. Il l'a dit au Reichstag en termes formels. La contradiction entre le langage d'autrefois et celui d'aujourd'hui est évidente. M. de Bülow cherche à l'expliquer dans cette dépêche même du 12 avril 1905 dont nous avons déjà reproduit un passage. « Le gouvernement allemand, y dit-il, ne bougea pas à ce moment parce qu'un article de la convention anglo-française prévoyait explicitement le *statu quo*. Nous pouvions donc nous en tenir à la supposition fondée que les puissances qui avaient des traités avec le Maroc seraient interrogées par la France au cas où cette puissance viserait au Maroc à des innovations qui seraient de nature à restreindre dans leur indépendance ou dans leur durée les droits acquis et les libertés des ressortissans d'autres États ayant aussi des traités. » Sans doute, l'Allemagne était fondée à le croire; elle l'est toujours; quand donc a-t-elle cessé de

l'être ? « Nous nous aperçûmes cependant, continue la dépêche, que notre supposition était erronée. » Elle ne l'était pas. Jamais, à aucun moment, la France n'a eu l'idée que son action au Maroc pourrait rendre caduc un seul des engagemens que le Maghzen avait pris avec d'autres puissances ; et, puisqu'on parle si souvent de la Tunisie à Berlin pour y trouver des analogies d'ailleurs toutes gratuites avec les projets qu'on nous attribue au Maroc, on devrait se rappeler que nous y avons attendu patiemment le terme naturel des traités contractés par la Régence, et que nous avons obtenu que les puissances intéressées renonçassent à ceux qui n'avaient pas d'échéance fixe, avant d'introduire une modification quelconque dans le régime économique du pays. L'argumentation de la chancellerie impériale est sur ce point d'une faiblesse extrême.

Aussi la dépêche du 12 avril revient-elle au plus vite à l'allégation que M. Saint-René Taillandier a invoqué auprès du Sultan un mandat que l'Europe aurait donné à la France. Nous ne nous étions pas trompés sur l'origine de cette légende. Assurément la chancellerie impériale ne l'a pas inventée : elle s'est bornée à la recueillir, par l'intermédiaire de ses agens, de la bouche même du Sultan. Qui ne l'aurait deviné ? Le tort de la chancellerie impériale est d'avoir ajouté une foi instantanée et vraiment aveugle à une affirmation que le sultan du Maroc et le Maghzen avaient un si grand intérêt à produire. Le Sultan lui-même s'en est expliqué un jour, paraît-il, avec M. Vassel, consul d'Allemagne à Fez. « A ma question, dit ce dernier : — Qui a tenu ce langage ? — le Sultan a répondu : — M. Saint-René Taillandier lui-même. — Il a ajouté : — J'ai demandé quelles étaient donc ces nations qui avaient donné mandat à la France, car je savais que ce n'était ni l'Allemagne, ni l'Italie. » Ce dialogue et cette mise en scène ne tromperont personne. Si l'Italie ne nous avait pas donné un mandat, elle nous avait donné un blanc-seing, et nous avions le droit de l'invoquer. Quant à un mandat, nous n'en avons jamais parlé. M. Saint-René Taillandier ne l'a pas fait et il était incapable de le faire. Mais s'il a dit que la France était d'accord avec la plupart des grandes puissances méditerranéennes, et que, sans parler en leur nom, il le faisait du moins avec leur consentement, il énonçait un fait incontestable, d'où le Maghzen a eu tort de faire sortir une équivoque que la chancellerie impériale a acceptée, à son tour, trop complaisamment.

La pièce la plus importante du Livre Blanc est une longue dépêche, en date du 30 mai 1905, dans laquelle M. le comte de Tattenbach expose à son gouvernement tout le plan de réformes que M. Saint-

René Taillandier a, d'après lui, soumis au Sultan et au Maghzen. Il y a lieu de faire remarquer tout d'abord que cet exposé n'a rien d'authentique. Il a été formé avec des notes que les scribes du Maghzen ont prises tant mal que bien, à mesure que M. Saint-René Taillandier parlait : c'est assez dire qu'on ne saurait les accepter sans les plus expresses réserves. Mais le gouvernement allemand n'en fait aucune; il croit tout ce qu'on lui a dit à Fez. Au surplus, nous reconnaissons volontiers qu'il doit y avoir quelques détails exacts dans le rapport de M. de Tattenbach. Oui, nous avons conseillé au Maghzen un certain nombre de réformes. Oui, nous nous sommes montrés disposés à en surveiller l'exécution, et nous persistons à croire que c'était là le moyen le plus rapide et le plus sûr d'aboutir à un résultat sérieux. Toutes les puissances et la civilisation elle-même en auraient profité. La chancellerie allemande, dans une de ses dépêches, exprime l'avis que le mandat que nous n'avions pas devra être donné par la Conférence à plusieurs puissances, à toutes peut-être. C'est un procédé d'exécution absolument inférieur : aussi n'est-ce pas celui qui avait et qui a toujours nos préférences. Nous voulions nous charger de la tâche à accomplir, ou du moins en prendre pour nous le poids principal. Nous acceptons le reproche, si c'en est un; mais nous n'acceptons pas celui d'avoir voulu priver une puissance, petite ou grande, du bénéfice des traités qu'elle avait passés avec le Maroc, pas plus que d'avoir voulu porter atteinte à la souveraineté du Sultan. Nous nous sommes déjà expliqués sur le premier point. Quant au second, la dépêche même de M. de Tattenbach nous fournit le meilleur argument à l'appui de notre thèse. M. de Tattenbach explique, en effet, très copieusement comment nous entendions organiser la police, et même les forces militaires du Maroc. Nous aurions fourni au Sultan des officiers français et des sous-officiers algériens. Si on connaît un autre moyen d'atteindre le but que nous nous proposions dans l'intérêt de tous, y compris le Sultan, qu'on le dise. Mais avions-nous le noir dessein d'étendre ainsi une mainmise permanente sur les troupes chérifiennes et de diminuer d'autant l'indépendance du chérif? Écoutez ce qu'en dit M. de Tattenbach : il doit sans doute être cru quand il parle en notre faveur, puisqu'on le croit si aisément quand il le fait en sens inverse. « Aussitôt, écrit-il, que le gouvernement se trouverait en situation d'envoyer sur l'un des points dont il s'agit des troupes qui, par leur organisation, leur instruction et leur solde, seraient à même de garantir la sécurité, — que ce soient des Ascaris ou toute autre catégorie de troupes, — le rôle des in-

structeurs français cesserait immédiatement, aussi bien celui des nouveaux que des anciens instructeurs à créer dans les ports et à la cour chérifienne. » Eh bien! voilà la méthode que nous nous sommes proposée en toutes choses. Elle avait pour but d'aider le Sultan à organiser ses troupes, ses finances, ses douanes, qui servaient de garantie aux emprunts qu'il nous avait faits; et, lorsque le Sultan aurait été à même de se passer de notre concours, nous nous serions peu à peu effacés. Certes, le souvenir du service rendu et notre voisinage algérien nous auraient conservé une situation prépondérante auprès du gouvernement marocain; mais nous l'aurions méritée et l'intérêt général en aurait bénéficié. L'œuvre était commencée; l'intervention allemande l'a brusquement interrompue. Il est absolument inexact que le Maghzen n'avait pas accepté, à ce moment, quelques-unes de nos suggestions : nous citerons, par exemple, l'organisation de la police à Tanger sur laquelle nous étions déjà d'accord. Depuis, le Sultan a dit le contraire; que n'a-t-il pas dit? que ne lui a-t-on pas fait dire? Mais c'est un échafaudage bien fragile que celui de ses allégations, et nous y opposons hardiment celles de nos agens et de notre gouvernement. Entre les unes et les autres, le monde jugera.

Il n'y a qu'une chose que nous ne voudrions pas faire : c'est opposer le Livre Jaune au Livre Blanc, ou le Livre Blanc au Livre Jaune. Quoi de plus stérile que ces polémiques? Regardons l'avenir et non pas le passé. Nous allons à la Conférence, forts des intérêts et des droits qui nous ont été reconnus par les puissances, sans en excepter l'Allemagne : elle a reconnu nos intérêts exclusifs sur la frontière et spéciaux au Maroc. Cela nous suffit. Nos intérêts sur la frontière et les droits qui en résultent échappent d'ailleurs à la compétence de la Conférence : tout cela a été réglé depuis soixante et quelques années par des traités et des arrangemens successifs que le Sultan, agissant dans sa pleine souveraineté, a faits avec nous qui agissions dans la nôtre. Pour le reste, nous verrons ce que la Conférence en décidera. Il est bien entendu que ses décisions doivent être prises à l'unanimité, et qu'il y faut par conséquent notre adhésion comme celle de tous les autres. Nous avons d'ailleurs le ferme espoir que la Conférence aboutira. Il serait déplorable que les grandes puissances du monde se fussent réunies pour constater leurs divisions et leur impuissance. Nous repoussons loin de nous l'esprit d'intransigeance; il n'a jamais été le nôtre; mais nous avons quelque droit, après avoir donné tant de preuves de bonne volonté, de rencontrer de la part de tous le même esprit conciliant.

Nous aurions voulu parler plus longuement que ne nous le permet la place dont nous disposons encore des derniers événemens de Russie : il faut se borner à en caractériser le sens général. Une répression vigoureuse a été exercée contre les révolutionnaires qui avaient établi leur centre d'action à Moscou. Pendant plusieurs jours la bataille a continué dans les rues et le sang y a coulé, trop abondamment à coup sûr, et l'humanité en gémit, mais moins toutefois que ne le font croire les récits des journaux. Le nombre des victimes a été fort exagéré. C'est d'ailleurs le sort et un peu la fatalité des journaux de ne raconter que les choses anormales, exceptionnelles, et de négliger tout le reste, de sorte que l'esprit du lecteur généralise dans le sens des incidens violens et tragiques et perd de vue, ou plutôt ne voit pas ce qui, tout à côté, y fait compensation. L'ordre a été gravement troublé à Moscou, mais non pas dans tout Moscou, et le résultat de la lutte engagée entre la troupe et les révolutionnaires n'a jamais été douteux. On pouvait se demander, au début, si l'armée serait fidèle : elle l'a été, et l'expérience qui a été faite sur ce point décisif a dissipé la plupart des craintes qui étaient nées dans les esprits. D'autre part, la révolution a montré une fois de plus la faiblesse de son organisation, et aussi celle de son principal moyen d'action qui est la grève. Il faut beaucoup d'argent pour soutenir longtemps une grève dont les grévistes sont les premières victimes, et il faut une discipline extrêmement forte pour la rendre générale. Or l'argent et la discipline manquent également en Russie. Pour la discipline en particulier, le fait n'est pas douteux, car la grève commençait sur un point et finissait en même temps sur un autre, sans union ni coordination. Au surplus, le principal danger, bien qu'il soit moins immédiat et moins visible, n'est pas dans les villes, mais dans les campagnes. Les intellectuels des villes demandent des réformes politiques, et ils ont bien raison; ils ont tort seulement de les demander toutes à la fois et de les pousser à l'extrême, c'est-à-dire à l'absurde. Il est relativement facile, comme on vient de le voir, de les tenir en respect. Mais les paysans sont très indifférens aux libertés politiques : ils demandent des terres ou même s'en emparent, et si, on ne prend pas dès aujourd'hui les mesures nécessaires pour réaliser ce qu'il y a de légitime dans leurs revendications, on se trouvera, dans quelques mois, en face de la révolution agraire, infiniment plus redoutable que la révolution politique.

C'est cette dernière qui a été vaincue à Moscou; mais elle ne le sera définitivement que si le gouvernement lui concède ce qu'il y a

d'acceptable dans son programme; et il ne suffit pas de le concéder à terme, il faut encore l'exécuter à temps. Si le Gouvernement avait saisi, dès le début, les occasions qui se sont offertes à lui, non pas de promettre, mais d'accorder et de réaliser les réformes que réclamait l'opinion éclairée, la révolution n'aurait peut-être pas été arrêtée, mais le cours en aurait été ralenti et suspendu peut-être pour longtemps. Il n'y a rien de pire que de laisser passer l'heure opportune des concessions, car la nécessité des concessions persiste, mais l'heure n'en revient plus aussi propice. La réforme politique n'a pas été faite au bon moment : il est à souhaiter qu'il n'en soit pas de même de la réforme agraire. Les esprits s'exaltent et s'aigrissent, les appétits se déchaînent dans une attente trop longue. Aujourd'hui, quelle est la situation? Si le gouvernement avait le malheur de croire que la victoire qu'il a remportée sur l'émeute, à Moscou, le dispense de faire des réformes sérieuses, le danger contre lui ne tarderait pas à renaître et dans des conditions aggravées. S'il accomplit, au contraire, ces réformes, et s'il le fait largement et loyalement quoique prudemment, le mauvais sort sera peut-être conjuré. Pour la dernière fois, il est maître de l'heure, et nous souhaitons qu'il en profite mieux que la première. Une seule chose est absolument impossible en Russie, c'est le maintien intégral du *statu quo*. Il était bon que le gouvernement redevînt fort et en fît la preuve; mais, s'il est fort contre l'émeute qui trouble l'ordre dans la rue, il ne l'est pas contre la révolution qui se fait dans les esprits, ou plutôt qui s'y est faite et qui déjoue toutes les tentatives de réaction. Qu'on se garde de dire aujourd'hui : L'ordre règne à Moscou, comme on a dit autrefois : L'ordre règne à Varsovie. L'ordre véritable est l'ordre moral : il ne peut se rétablir et se maintenir que si le gouvernement, qui a su distinguer les revendications excessives et violentes des aspirations raisonnables et légitimes, après avoir réprimé les premières dans leurs excès, donne aux secondes les satisfactions qu'on attend de son intelligence et de sa générosité.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F BRUNETIÈRE.



IL SANTO

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — NUIT DE TEMPÊTE

En descendant à la grille de la villa, dom Clément se demandait avec une secrète angoisse : « L'aura-t-il reconnue? Et, s'il l'a reconnue, quelle impression lui aura faite cette rencontre? »

Arrivé à la grille, il se tourna vers celui qu'il avait appelé Benedetto et le regarda au visage : un visage émacié, pâle, tout intellectuel. Il n'y lut aucun trouble. Les yeux se fixaient sur lui, étonnés, et semblaient dire : « Pourquoi me regarde-t-il? » Le moine pensa : « Peut-être ne l'a-t-il pas reconnue ; ou peut-être suppose-t-il que je ne suis pas informé de son arrivée. » Il prit le bras de son compagnon, et, sans mot dire, tenant ce bras serré contre son flanc, il tourna du côté gauche, vers l'obscure et retentissante gorge de l'Anio. Quelques pas plus loin, sous les arbres qui bordent la route, il lui dit :

— Tu ne m'interroges pas sur la réunion?

Et, dans sa voix, il y eut plus de douceur que ne le comportaient ces paroles indifférentes. L'autre répondit :

— Oui, racontez-moi.

Le ton de la réponse fut sourd et vide de désir. Dom Clément pensa : « Il l'a reconnue. » Et il parla de la réunion en homme préoccupé d'autre chose, sans chaleur, sans s'attarder

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

aux détails. Son compagnon ne l'interrompit pas une seule fois par des questions ou des commentaires.

— Nous nous sommes séparés, dit le moine, sans rien conclure; d'autant plus qu'il est survenu des personnes étrangères. Aussi n'ai-je pas même eu le loisir de prendre des arrangemens pour toi avec M. Selva. Mais, demain, je crois que nous nous réunirons de nouveau, ou tous ensemble, ou quelques-uns d'entre nous. Et toi, es-tu ou n'es-tu pas disposé à revenir?

Il avait hésité une seconde. Benedetto reprit, de la même voix sourde que tout à l'heure, et sans interrompre sa marche :

— Les étrangères que j'ai vues doivent-elles rester?

Dom Clément lui serra le bras très fort.

— Je n'en sais rien, dit-il.

Et, après une nouvelle étreinte, il ajouta, tremblant d'émotion :

— Si j'avais su!

Benedetto ouvrit la bouche pour parler : mais il retint ses paroles. Ils avancèrent ainsi en silence, vers les deux fronts noirs de la gorge retentissante, et, quittant la grande route à l'endroit où elle oblique pour franchir l'Anio sur le pont de San-Mauro, ils prirent le chemin muletier qui monte au monastère par le front de gauche. Là, en face d'eux, se dressait l'énorme roche surplombante : le moine crut voir en elle le symbole menaçant d'une force démoniaque placée sur la voie de Benedetto, comme il crut aussi voir une symbolique menace dans l'obscurité plus épaisse, dans la profonde rumeur du fleuve accrue par la solitude.

Lorsqu'ils eurent dépassé l'Oratoire de San-Mauro, où le chemin incline à gauche, sur le versant de la montagne, vers la petite Madone de l'Oro, et où un autre chemin s'enfonce tout droit dans la gorge en traversant les ruines des Thermes de Néron, Benedetto dégagea doucement son bras de celui du moine et fit halte.

— Écoutez, mon Père, dit-il; j'aurais besoin de vous parler. Peut-être un peu longuement.

— Bien, mon ami. Mais il est tard. Entrons au monastère.

Benedetto était logé à l'Hospice des Pèlerins, maison rustique où sont aussi les écuries de Sainte-Scolastique, dans une cour qui communique avec le chemin public par une grande grille, tandis qu'une petite grille s'ouvre sur le corridor qui mène à l'église et au second des trois cloîtres.

— Je ne voudrais pas rentrer cette nuit, mon Père, dit Benedetto.

— Tu ne voudrais pas rentrer?

D'autres fois déjà, pendant les trois années qu'il avait consacrées au service libre de Sainte-Scolastique, Benedetto avait obtenu de dom Clément l'autorisation de passer la nuit dehors, sur la montagne, en prières. Le maître pensa aussitôt que sans doute était arrivée pour son disciple une de ces terribles épreuves intérieures qui l'obligeaient à fuir le pauvre grabat et les ombres closes, complices du Malin pour lui martyriser l'imagination.

— Écoutez-moi, mon Père, dit Benedetto.

Son accent fut si ferme, exprima pour dom Clément une telle gravité de paroles prochaines, que le moine ne crut pas devoir insister sur l'heure avancée. Comme on entendait sur la hauteur les sabots ferrés de quelques mulets qui descendaient vers eux, les deux hommes quittèrent le chemin et gagnèrent l'étroit plateau gazonné qui porte les humbles restes des magnificences néroniennes, en face d'arcades perdues dans le sauvage bois de charmes, sur l'autre rive, jadis unies au palais des Thermes dont elles sont maintenant séparées par la plainte de l'Anio dans le gouffre. C'est sur ces arcades qu'établissaient leur demeure le prêtre diabolique et les pécheresses qui dressaient des pièges aux enfans de saint Benoît. Le moine songea à Jeanne Dessalle. Là-bas, au fond de la gorge, sur le mont Preclaro et sur le mont de Yenne-Vecchio, resplendissaient dans le ciel les deux étoiles dont on avait parlé sur la terrasse des Selva comme de flammes saintes.

Ils attendirent que les bêtes de somme fussent passées. Après quoi, Benedetto embrassa son maître en silence. Dom Clément, surpris, le sentant secoué par des frissons et par des sursauts, imaginant que ce qui l'avait troublé ainsi, c'était la vue de cette dame, lui répétait :

— Courage, mon ami, courage! C'est une épreuve que le Seigneur t'envoie.

Benedetto murmura :

— Ce n'est pas ce que vous pensez.

Puis, recomposant son visage, il pria son maître de s'asseoir sur un débris de muraille où lui-même, après s'être mis à genoux dans l'herbe, appuya ses bras croisés.

— Depuis ce matin, dit-il, j'ai des signes d'une volonté nouvelle du Seigneur à mon égard, sans que je puisse comprendre quelle est cette volonté. Vous savez ce qui m'est advenu, il y a trois ans, dans la petite église où j'étais en prières, tandis que ma pauvre femme se mourait.

— Tu veux parler de ta Vision?

— Non. Avant la Vision, ayant les yeux fermés, j'ai lu dans mes paupières les paroles de Marthe : *Magister adest et vocat te.* Or, ce matin, pendant que vous célébriez la messe, à l'élévation, j'ai vu en moi les mêmes paroles. J'ai cru d'abord à un retour automatique de souvenirs. Après la communion, j'ai eu un moment d'anxiété : il me semblait que le Christ me disait dans mon âme : « N'entends-tu pas? N'entends-tu pas? N'entends-tu pas? » Je passai la journée dans une agitation continuelle, quoique je m'efforçasse de me fatiguer plus que d'habitude au jardin. L'après-midi, je restai un peu à lire, sous l'yeuse où les Pères s'assemblent. J'avais l'ouvrage de saint Augustin : *De opere monachorum*. Et voilà que des gens passent sur le chemin haut, parlant fort. Je lève le visage, machinalement. Puis, je ne sais pourquoi, au lieu de reprendre ma lecture, je ferme le livre, je me mets à réfléchir. Je pensais à ce qu'a écrit saint Augustin sur le travail manuel des religieux; je pensais à la Règle de saint Benoît, à Rancé; et je me demandais comment on pourrait, dans l'Ordre de saint Benoît, revenir au travail manuel. Puis, dans un moment de lassitude, ayant toutefois l'âme pleine de cette grandeur immense de saint Augustin, j'ai cru, oui, j'ai cru entendre sur le chemin haut une voix qui disait : *Magister adest et vocat te.* Ce fut sans doute une illusion, ce fut sans doute à cause de saint Augustin, par une inconsciente réminiscence du *Tolle, lege;* je ne dis pas non; mais pourtant je tremblais, je tremblais comme une feuille. Et ce doute effrayant me vint à l'esprit : « Le Seigneur voudrait-il que je fusse moine? » Vous le savez, mon Père, car il me semble que je vous l'ai répété deux ou trois fois : cela 'accorderait avec la fin de ma Vision, du moins en une circonstance. Mais je vous ai dit aussi, quand vous m'avez conseillé, comme dom Giuseppe Flores, de ne pas croire à cette Vision, je vous ai dit que cela même était pour moi une raison de ne pas y croire, non seulement parce que je ne me sens pas digne d'être prêtre, mais surtout parce qu'il me répugne étrangement d'entrer dans un Ordre religieux quelconque. Et

néanmoins, si Dieu voulait me l'imposer! Si cette grande répugnance était une épreuve! Je me proposais de vous en parler, lorsque nous sommes allés chez les Selva; mais vous étiez trop pressé, ce n'était pas possible. Là, sur ce fagot, dans l'ombre des arbres, j'ai reçu le dernier coup. J'étais las, très las; et, pendant cinq minutes, je me suis laissé vaincre par le sommeil. J'ai rêvé que je me promenais avec dom Guiseppe Flores, sous les arceaux du cloître suspendu de Praglia. Je lui disais en pleurant : « Ce fut ici! » Et dom Giuseppe me répondait avec une émotion affectueuse : « Oui, mais n'y pensez plus; pensez que le Seigneur vous appelle. » Et je répliquais : « Mais où m'appelle-t-il? Où m'appelle-t-il? » Et mon angoisse était si forte que je m'éveillai. J'entendis une voix au haut de la maison. On répondit du fond du jardin, en français. Je vis une dame sortir de la villa en courant; j'entendis les saluts qui s'échangeaient entre elle et les arrivantes; je distinguai cette voix. D'abord, je ne la reconnus pas avec certitude; mais ensuite, comme les voix s'approchaient, je ne doutai plus. C'était elle. Pendant une seconde, j'eus peur; mais ce ne fut qu'une seconde. Une grande lumière se fit dans mon esprit.

Benedetto leva son visage et ses mains jointes. Sa parole s'enflamma d'une ardeur mystique.

— *Magister adest*, dit-il. Comprenez-vous? Le Divin Maître était avec moi : je n'avais rien à craindre, mon Père. Et je ne craignis plus rien, ni elle, ni moi-même. Je la vis monter sur la petite esplanade. Mon sentiment fut : Si nous nous rencontrons seuls, je lui parlerai comme à une sœur; je lui demanderai pardon; Dieu me donnera peut-être pour elle une parole de vérité; je lui montrerai que j'espère pour son âme et que je ne crains rien pour la mienne!

Dom Clément ne pût s'empêcher de l'interrompre.

— Non, mon fils, non! s'écria-t-il avec une sorte d'épouvante, en lui prenant la tête à deux mains.

Il songeait précisément au moyen d'éviter une semblable rencontre, d'éloigner Benedetto. « Les Selva, les Selva! Il fallait avertir les Selva! »

— Je comprends que vous me parliez ainsi, reprit Benedetto, haletant. Mais, si je la rencontre, ne dois-je pas tâcher de la faire participer à mon bien, comme j'ai tâché de la faire participer au mal? Et ne m'avez-vous pas enseigné qu'aimer Dieu

par-dessus toutes choses et mettre au-dessus de toutes choses le salut de son âme, ne vont pas bien ensemble? que, quand on aime, on ne pense jamais à soi? qu'on désire seulement faire la volonté de celui qu'on aime, et qu'on voudrait que tout le monde la fît? que, de cette façon, l'on se sauve sûrement, mais que, quand on a toujours l'esprit occupé de son âme à soi, on risque de la perdre?

— Bien, bien, bien, mon ami! répondit le Père en lui caressant la tête. Cependant, tu partiras demain pour Yenne, et tu y demeureras jusqu'à ce que je te rappelle. Je te donnerai une lettre pour l'archiprêtre, qui est un brave homme, et tu resteras près de lui. As-tu compris? Et maintenant, regagnons le monastère : car il est tard.

Il se leva et fit lever Benedetto. Sur leurs têtes, l'horloge de Sainte-Scolastique sonna les heures. Était-ce dix heures, onze heures? Dom Clément n'avait pas compté dès le début, et il craignait le pire : après tant d'émotions diverses, il avait perdu la mesure du temps. « Qu'allait-il se passer? Qui aurait pu le prévoir? Et que se passait-il en ce moment même? » Ils sortirent du plateau gazonné et s'acheminèrent par le sentier raide et pierreux, dom Clément devant, Benedetto derrière, tous deux l'âme en tempête, muets, avec l'obscure voix de l'Anio qui faisait accompagnement à leurs pensées. A un détour, les lumières de Subiaco apparurent, lointaines, peu nombreuses. « Serait-il onze heures? » Bientôt, l'angle noir de Sainte-Scolastique se dressa devant eux.

« Par quelles occultes voies, pensait Benedetto, Dieu m'a-t-il conduit du cloître de Praglia, où Jeanne m'a tenté et vaincu, jusqu'à cette fatigante montée dans les ténèbres vers un autre lieu saint, alors qu'elle est voisine et que j'ai, moi, le cœur assuré en Jésus-Christ! » Quant à dom Clément, les raisons de la prudence pratique qui, dans cette conjoncture périlleuse, agissaient sur lui de façon pressante, et les raisons de la sainteté idéale, enseignées par lui au disciple chéri dans un temps de calme, se disputaient sa volonté qui n'était plus si ferme : les premières toutes prochaines, avec une violence impérieuse, les secondes plus reculées, par leur seule beauté sévère et triste. Il s'imaginait que les deux « flammes saintes, » là-haut sur l'angle noir, le regardaient, sévères et tristes. « O terre impure, se dit-il, terre misérable! Peut-être n'est-elle que prudence impure et prudence misérable, notre prudence terrestre! »

Parvenus à l'angle, les deux compagnons de route inclinèrent sur la gauche, tournant le dos au grondement profond de l'Anio; ils passèrent devant la grande grille du monastère et, après avoir atteint l'autre coin de l'enceinte, ils arrivèrent, par la galerie obscure qui s'engage sous la Bibliothèque, à une petite porte. Dom Clément sonna. Il fallait attendre un peu, parce que, à partir de neuf heures, toutes les clefs du monastère étaient portées à l'Abbé.

— Eh bien! demanda Benedetto, me permettez-vous de rester dehors?

Les autres fois où le maître le lui avait permis, il était monté, pour y passer la nuit en oraison, sur les hauteurs nues du Colle-Lungo, qui dominent le monastère, ou sur celles du Taleo, ou sur la côte rocheuse que l'on traverse en allant de l'Oratoire de Santa-Crocella au bois du Sacro Speco. Le maître hésita un peu : il n'avait plus pensé à cela. Et d'ailleurs, aujourd'hui, son disciple lui avait paru plus décharné, plus blême que d'habitude, et il craignait pour sa santé, déjà délabrée par les fatigues du travail champêtre, par les pénitences, par un régime trop dur. Il le lui dit.

— Ne pensez pas à mon corps, supplia le jeune homme, humble et ardent. Mon corps est infiniment loin de moi! Craignez seulement que je ne fasse pas tout le possible pour connaître la Volonté divine!

Il ajouta qu'il prierait aussi pour avoir de la lumière au sujet de cette rencontre, et que jamais il n'avait senti Dieu comme lorsqu'il priait sur les montagnes. Le maître lui saisit de nouveau la tête à deux mains, le baisa sur le front.

— Va, dit-il.

— Et vous prierez pour moi?

— Oui, *nunc et semper*.

On entendit des pas dans le corridor. Une clef tourna dans la serrure. Benedetto disparut comme une ombre.

Le bon vieux frère Antonio, portier du monastère, ouvrit la porte, ne montra pas qu'il s'attendait à voir aussi Benedetto, et, avec ce respect plein de dignité où se mêlaient son humilité d'inférieur et sa conscience d'honnête serviteur ancien, dit au moine que le Père Abbé l'attendait dans son appartement. Dom Clément, une petite lanterne à la main, monta au large corridor

sur lequel donnaient l'appartement de l'Abbé et, un peu plus loin, sa propre cellule.

L'Abbé, Père Omobono Ravasio de Bergame, l'attendait dans un petit salon mal éclairé par une méchante lampe à pétrole. Ce salon, dans sa sévère modestie ecclésiastique, n'avait de remarquable qu'une toile du Morone, — un beau portrait d'homme, — deux petites peintures sur bois représentant des têtes d'anges à la manière de Luini, et un piano à queue chargé de musique. L'Abbé, passionné pour les tableaux, la musique et le tabac à priser, consacrait à Mozart et à Haydn la plus grande partie du temps, d'ailleurs assez court, que lui laissaient les devoirs religieux et les soins du gouvernement monastique. C'était un homme intelligent, un tantinet bizarre, riche d'une culture littéraire, philosophique et religieuse qu'il avait dédaigneusement arrêtée en 1850. Petit, avec des cheveux blancs, il avait une physionomie fine. Certaines manières de cet Orobien, certaines familiarités rudes avaient ébahi les moines, accoutumés au bel air aristocratique de son prédécesseur, un noble Romain. Il venait de Parme et il était entré en fonctions depuis trois jours seulement.

Dom Clément s'agenouilla devant lui et lui baisa la main.

— Quelles modes avez-vous donc, vous autres, à Subiaco? dit l'Abbé. Vous faites de dix heures onze heures?

Dom Clément s'excusa : il s'était mis en retard pour un devoir de charité. L'Abbé le fit asseoir.

— Mon fils, dit-il, avez-vous envie de dormir?

Dom Clément sourit, sans répondre.

— Eh bien! reprit l'Abbé, vous avez perdu une bonne heure de sommeil; et moi, maintenant, j'ai mes raisons pour vous en prendre encore un peu. Il faut que je vous parle de deux choses. Vous m'avez demandé la permission de vous rendre chez un certain M. Selva. Y êtes-vous allé?... Oui?... Et pouvez-vous me dire que vous avez la conscience tranquille?

Dom Clément fut prompt à répondre, non sans un petit geste de surprise :

— Mais certainement.

— Bon, bon, bon! fit l'Abbé qui, satisfait, huma une grosse prise de tabac. Ce M. Selva, je ne le connais pas, moi; mais, à Rome, il y a des gens qui le connaissent ou qui croient le connaître. C'est un écrivain, ce M. Selva? N'a-t-il pas écrit sur la reli-

gion? Je suppose que c'est un disciple de Rosmini, à en juger par ceux qui lui cherchent chicane : des gens indignes de dénouer les cordons des souliers à Rosmini. Mais entendons-nous! Les vrais disciples de Rosmini, ce sont ceux de Domodossola et non ceux qui ont pris femme, hein? Donc, ce soir, après dîner, j'ai reçu une lettre de Rome. On me mande (un gros bonnet, vous savez!) que précisément il y aura ce soir chez ce M. Selva, faux catholique, un conciliabule d'autres insectes malfaisans comme lui, et que sans doute vous demanderez à y aller, et que je dois empêcher cela. Je ne sais ce que j'aurais fait : car, lorsque c'est le Saint-Père qui parle, j'obéis; lorsque ce n'est pas le Saint-Père qui parle, je réfléchis. Mais, quand cette lettre est arrivée, vous aviez la chance d'avoir déjà pris le large. Du reste, il y a de braves gens qui découvriraient des hérétiques même en Paradis. Maintenant, vous me dites que votre conscience est tranquille. Je ne dois donc pas croire à cette lettre?

Dom Clément répondit que certainement il n'était venu chez les Selva ni hérétiques, ni schismatiques. On y avait parlé de l'Église, de ses maux, des remèdes possibles, mais comme le Père Abbé lui-même aurait pu en parler.

— Non, mon fils! repartit l'Abbé. Les maux de l'Église et les remèdes possibles, ce n'est pas à moi de m'en occuper; ou plutôt, je puis bien y penser, mais je ne dois en parler qu'à Dieu, pour qu'ensuite Dieu en parle à ceux dont c'est l'affaire. Faites de même, vous aussi! N'oubliez pas ce que je vous dis, mon fils! Des maux, il en existe, et peut-être des remèdes; mais les remèdes sont parfois des poisons, et il faut laisser au grand médecin le soin d'en faire l'emploi. Quant à nous, prions. Si l'on ne croyait pas à la communion des Saints, qu'est-ce que les moines feraient dans les monastères? Donc, pour notre paix, mon fils, ne retournez plus dans cette maison! Ne me le demandez plus!

D'un geste affectueux, l'Abbé posa la main sur l'épaule de son moine, que contristait l'idée de ne pouvoir désormais rendre visite à ces bons amis et particulièrement de ne pouvoir, le lendemain matin, conférer avec Selva, l'avertir du péril que courait Benedetto, aviser au moyen de l'en protéger.

— Ce sont des chrétiens purs comme l'or, dit-il à voix basse, d'un air triste.

— Je te crois, répondit l'Abbé qui, paternellement, se mit à

tutoyer son interlocuteur; je crois qu'ils valent beaucoup mieux que les zélés qui écrivent de ces lettres-là. Tu vois que je te parle à la bonne franquette. Tu es de Brescia, eh? Moi, je suis de Bergame. Chez nous, on dirait que ces gens sont des *plaies*. Et, en fait, ce sont des plaies de l'Église. Je leur répondrai du bon ton. Mes moines n'assistent pas à des congrégations d'hérétiques! Mais toi, tu ne retourneras pas chez les Selva.

Dom Clément, résigné, baisa la main du paternel vieillard.

— Passons maintenant à l'autre chose, continua l'Abbé. J'apprends qu'ici, à l'Hospice des Pèlerins où, selon la règle, ne devrait loger à demeure que le vacher, il y a, depuis trois ans, un jeune homme que vous y avez mis; oh! avec la permission de mon prédécesseur, s'entend! Un jeune homme qui vous est très attaché, dont vous êtes le directeur spirituel, que vous faites même étudier dans la bibliothèque. Il est vrai qu'il travaille au jardin; il est vrai qu'il montre une piété grande, qu'il édifie tout le monde. Cependant, comme il ne semble pas avoir l'intention de se faire religieux, son séjour dans notre Hospice est peu régulier. Qu'avez-vous à me dire là-dessus? Je vous écoute.

Dom Clément savait que quelques-uns de ses confrères, et non les plus âgés, mais tout au contraire les plus jeunes, n'approuvaient pas l'hospitalité accordée par le défunt Abbé à Benedetto. Et ils ne voyaient pas non plus d'un fort bon œil que dom Clément et lui fussent si étroitement attachés l'un à l'autre. Dom Clément avait eu déjà quelques ennuis à ce sujet. Il comprit que ces personnes n'avaient pas perdu de temps et qu'elles pratiquaient de sourdes menées autour du nouvel Abbé. Son beau visage se colora de rougeur. Il ne répondit pas aussitôt, voulut d'abord éteindre en lui-même sa colère par un acte de pardon mental; après quoi, il dit que c'était son devoir et son désir d'informer l'Abbé.

— Ce jeune homme, expliqua-t-il, est un certain Piero Maironi, de Brescia. Vous avez sans doute entendu parler de sa famille. Son père, don Franco Maironi, épousa une femme sans noblesse ni richesse. Il n'avait plus alors ses parens, vivait chez sa grand'mère paternelle, la marquise Maironi, femme impérieuse et orgueilleuse.

— Oh! s'écria l'Abbé, je l'ai connue. Un épouvantail! Je me rappelle. A Brescia, on l'appelait la marquise Haynau! Elle avait douze chats. Une grande perruque noire. Je me rappelle!

— Moi, reprit dom Clément avec un sourire, tandis que l'Abbé, par une bonne prise de tabac et par un grognement guttural, se faisait passer le mauvais goût de ce souvenir antipathique; moi, je ne l'ai connue que de réputation. Eh bien! la grand'mère ne voulut pas entendre parler de cette mésalliance. Les époux trouvèrent asile chez un oncle de la mariée, orpheline aussi. En 1859, don Franco se fit soldat, et il mourut de ses blessures. Sa femme mourut peu après. Leur enfant fut recueilli d'abord par sa bisaïeule Maironi, puis, quand celle-ci fut morte, par une famille Scremin, de Vénétie, à laquelle il était apparenté. Sa bisaïeule lui avait laissé une grosse fortune. Il épousa une fille de ces Scremin, qui malheureusement perdit la raison peu de temps après le mariage. Il en fut très affligé, mena une vie retirée jusqu'au jour où, pour son malheur, il fit la rencontre d'une dame séparée de son mari. Alors vint une période d'égarement : égarement dans les mœurs, égarement dans la foi. Et voilà que — on dirait un miracle du Seigneur! — voilà que sa femme vient à mourir; et, au moment de mourir, elle recouvre la raison, fait appeler son mari, lui parle, trépasse comme une sainte. Cette mort tourne vers Dieu le cœur de Maironi; il quitte la dame, il quitte les richesses; il abandonne tout, s'enfuit de sa maison pendant la nuit, sans dire à personne où il va. Or, comme il m'avait connu à Brescia, dans un voyage que j'y fis lors d'une maladie de mon père, comme il savait que j'étais à Subiaco, et comme, au surplus, il avait de l'affection pour notre Ordre et gardait un cher souvenir de notre pauvre Praglia, il est venu ici. Il m'a raconté son histoire, m'a supplié de l'aider à entreprendre une vie de pénitence. Je crus qu'il aspirait à entrer dans notre Ordre. Mais au contraire il me dit qu'il ne s'en croyait pas digne; que, sur ce point, il n'avait pas encore pu connaître la volonté de Dieu; que cependant il était résolu à faire pénitence, à travailler de ses propres mains, à gagner son pain : un pain de pauvre. Il me dit encore d'autres choses, me parla de certains faits surnaturels qui lui étaient arrivés. J'informai aussitôt le Père Abbé, votre prédécesseur, et tout fut arrangé de la façon suivante : il logerait à l'Hospice, travaillerait dans la clôture comme aide-jardinier; et on lui fournirait la maigre pitance qu'il souhaitait. En trois ans, il n'a pris ni vin, ni café, ni lait, pas même un œuf. Du pain, de la polenta, des fruits, des herbes, de l'huile, de l'eau pure, c'est tout ce

qu'il a pris. Sa vie a été une vie de Saint, tout le monde peut l'attester. Et il se croit le plus grand pécheur du monde!

— Hum! fit l'Abbé, rêveur. Je comprends! Mais pourquoi n'entre-t-il pas dans l'Ordre?... Et ceci encore: je sais qu'il a passé plusieurs nuits hors du monastère.

Dom Clément sentit de nouveau un feu lui monter au visage

— En oraison! dit-il.

— C'est possible; mais il y a des gens qui ne le croiront pas. Vous savez ce que dit Dante:

A toute vérité qui a face de mensonge
L'homme doit fermer la bouche autant qu'il le peut;
Car, sans qu'il y ait faute, il y a scandale.

— Oh! s'écria dom Clément qui, dans sa dignité pudique, rougissait pour ceux qui étaient capables d'avoir conçu un ignoble soupçon.

— Excusez, mon fils, reprit l'Abbé. On n'incrimine pas. On blâme les apparences. Ne vous échauffez pas si fort. Mieux vaut prier chez soi. Et ces faits surnaturels, dites, quels sont-ils?

Dom Clément répondit que c'étaient des visions, des voix entendues dans l'air.

— Hum! hum! fit encore l'Abbé, avec un jeu très compliqué de rides, de lèvres et de sourcils, comme s'il avait avalé une gorgée de vinaigre. Et vous dites qu'il s'appelle?... Le nom de baptême?...

— Il s'appelle Piero; mais, lorsqu'il est venu à Sainte-Scolastique, il a voulu quitter ce nom-là et m'a prié de lui en imposer un autre. J'ai choisi Benedetto : il me sembla que c'était le mieux approprié.

Ici, l'Abbé exprima l'envie de voir ce M. Benedetto et il ordonna à dom Clément de le lui envoyer dès le lendemain matin, après le chœur. Alors dom Clément se troubla un peu et dut confesser qu'il ne pouvait le promettre formellement : car, cette nuit même, le jeune homme était sorti pour prier, de sorte que le moine ne savait pas avec certitude l'heure à laquelle il rentrerait. L'Abbé s'agita fort, marmotta une kyrielle de reproches et de réflexions aigres. Cela décida dom Clément à rapporter la rencontre de tout à l'heure avec Mme Dessalle, l'ancienne amante, et ce qui était advenu au retour, et son idée d'envoyer Benedetto à

Yenne et de l'y faire demeurer jusqu'à ce que cette dame fût partie. Son Supérieur l'écoutait en fronçant les sourcils, avec un grognement sourd et ininterrompu.

— Oui, les tentations ! s'écria-t-il enfin. Sous prétexte de revenir à saint Benoît, on revient aux embûches des pécheresses ! Qu'il s'en aille, qu'il s'en aille, votre Benedetto ! Qu'il s'en aille à cet Yenne ou plus loin encore ! Et vous ne me disiez rien de tout cela ? Vous n'y attachiez pas d'importance ? Il vous semblait insignifiant qu'on ourdît autour du monastère des trames de cette espèce ? Et maintenant allez-vous-en, vous aussi, allez-vous-en !

Dom Clément fut sur le point de répondre qu'il ne savait pas si l'on ourdissait des trames, si cette dame avait ou n'avait pas reconnu Benedetto et que d'ailleurs, il avait déjà exprimé lui-même à son disciple le désir qu'il s'éloignât; mais il imposa silence à cet inutile mouvement d'amour-propre et, s'agenouillant, prit congé.

Après qu'il eut ramassé la lanterne qu'il avait laissée dans le corridor, il ne regagna pas aussitôt sa cellule. Il parcourut le corridor jusqu'au bout, et, lentement, avec quelques petites haltes, il descendit par un escalier en colimaçon jusqu'à l'autre corridor, très étroit, qui conduit au Chapitre. La pensée du disciple aimé priant dans la nuit, sur la montagne, l'attente des résolutions que Benedetto prendrait après cette communication avec Dieu, la secrète hostilité des moines, la mauvaise humeur et les soupçons de l'Abbé, la crainte que celui-ci ne mît Benedetto dans la nécessité de choisir entre les vœux monastiques et l'expulsion du monastère, lui chargeaient le cœur d'un poids accablant. La ferveur mystique de Benedetto, sa grande humilité inconsciente, ses progrès dans l'intelligence de la Foi selon les idées qui tiraient de Selva leur origine, certaines lumières nouvelles qui, tout à coup, en causant, jaillissaient de son esprit, la force croissante de l'affection mutuelle, avaient fait naître en lui l'espoir que, chez ce naufragé du monde, une prochaine révélation de la Divine Grâce, de la Divine Vérité, de la Divine Puissance allait se produire pour le bien des âmes. On l'avait dit, à cette réunion chez les Selva : il faudrait un Saint; et le premier qui l'avait dit, c'était l'abbé suisse. Un autre avait dit encore qu'il était désirable que ce Saint fût un laïque. Telle était

aussi la conviction propre de dom Clément, et il croyait voir un dessein providentiel dans la répugnance de Benedetto pour la vie monastique. Et, qui sait? peut-être y avait-il encore quelque chose de providentiel dans la venue de cette dame, qui forçait Benedetto à quitter le monastère. « Mais que lui arrivait-il à cette heure, sur la montagne? Qu'est-ce que Dieu disait à son âme? Et si... »

La brusque apparition d'un *si* nouveau, inattendu, formidable, arrêta dans sa marche lente le pieux rêveur. *Magister adest et vocat te.* Peut-être qu'en ce moment, le Maître Divin lui-même appelait Benedetto à le servir sous la robe du moine.

Dans son saisissement, il cessa de penser ; il déposa la petite lanterne, entra dans l'église, alla tout droit à la chapelle du Saint-Sacrement. Avec cette dignité que nulle tempête intérieure ne pouvait ôter aux aristocratiques allures de sa personne, à la pure beauté de son visage, il s'agenouilla dans une noble attitude sur le prie-Dieu, au milieu de la chapelle, entre les quatre colonnes, sous la lampe; et il leva les yeux vers le tabernacle.

Le Maître de la Voie, de la Vérité et de la Vie, le Bien-Aimé de son âme était là, et il dormait, comme en cette nuit orageuse sur le lac de Genezareth, entre Gadara et la Galilée, dans la barque que d'autres barques, tourmentées par les flots, suivaient parmi les ténèbres sonores. Il était là et il priait, comme en une autre nuit, seul sur la montagne. Il était là et il disait, de sa douce voix éternelle : « Venez à moi, vous qui souffrez; vous pour qui la vie est lourde, venez tous à moi. » Il était là et il parlait, le Vivant : « Croyez en moi qui suis avec vous, en moi votre réconfort et votre paix, en moi l'Humble, fils du Puissant, en moi le Bénin, fils du Terrible, en moi l'artisan des cœurs pour le royaume de la justice, pour la future unité de vous tous avec moi en mon Père. » Il était là, le Miséricordieux, dans le tabernacle, et il soupirait l'ineffable invitation: « Viens, ouvre-toi, abandonne-toi à moi. »

Et dom Clément s'abandonna à lui, lui dit ce qu'il n'avait jamais confessé ni à un autre ni à lui-même. Il sentait que, dans le vieux monastère, tout, excepté le Christ au tabernacle, était sur le point de mourir. En tant que cellule de l'organisme ecclésiastique, et foyer de chaleur chrétienne rayonnant sur le monde, le monastère s'ossifiait dans sa vieillesse inexorable. Là, dignes de respect, enserrés dans les formes traditionnelles, sem-

blables aux flammes des cierges qui brûlent sur les autels, des feux de foi et de piété consumaient leur humaine enveloppe en exhalant vers le ciel leurs invisibles effluves, mais sans qu'une seule onde lumineuse ou calorifique se propageât au delà des murailles anciennes. Les courans de l'air vivifiant n'y entraient plus, et les moines n'en sortaient plus pour les aller chercher dehors, comme aux premiers siècles, alors qu'ils travaillaient dans les bois et dans les prairies, coopérant avec les vitales énergies de la nature dans le moment même où ils magnifiaient Dieu par le chant. Ses entretiens avec Selva l'avaient insensiblement amené à porter ce jugement sur la vie claustrale dans ses formes actuelles, encore qu'il fût convaincu qu'elle a d'indestructibles racines en l'âme humaine. Mais peut-être était-ce la première fois qu'il lui arrivait de regarder sa pensée face à face. Depuis quelque temps, son vœu, son espoir étaient que Benedetto deviendrait un grand ouvrier de l'Évangile, et non pas un ouvrier commun, un prédicateur, un confesseur, mais un ouvrier extraordinaire; non pas un soldat de l'armée régulière, gêné par l'uniforme et par la discipline, mais un libre chevalier du Saint-Esprit; toutefois, la Règle monastique ne lui était jamais apparue dans un tel antagonisme avec son idéal d'un Saint moderne. « Et si maintenant la Volonté Divine allait se manifester à Benedetto sous une forme contraire à son propre désir? »

Ah ! n'était-il pas déjà, ou presque, sur le bord d'un péché mortel? N'avait-il pas déjà, lui poussière arrogante, la présomption de juger les voies de Dieu? Prosterné sur l'agenouilloir, il s'abîma dans le Tout-Puissant, implorant silencieusement le pardon, la révélation de la Volonté Divine en Benedetto, adorant dès maintenant cette volonté, quelle qu'elle fût. Quand il se releva et que l'onde mystique se fut naturellement écoulée de son cœur, il ne put s'empêcher de penser à Mme Dessalle et aux paroles de Benedetto. Le médiocre retable de cet autel représentait la martyre Anatolia offrant, du haut du Paradis, la palme symbolique à Audax, le jeune païen qui tenta de la séduire et qui au contraire fut conduit par elle au Christ. Mme Dessalle avait séduit Benedetto; quoique Benedetto se fût étudié à la disculper et à s'inculper lui-même, dom Clément ne doutait pas que la chose se fût ainsi passée. « Et si maintenant c'était lui qui opérait la conversion de cette femme? S'il était juste qu'il essayât de la toucher? Si le sentiment de Benedetto était réellement

plus chrétien que son appréhension, à lui, et que les effaremens du Père Abbé? » Dom Clément discutait dans sa tête ces problèmes, en traversant l'église, le front penché. Anatolia et Audax! Il se souvint qu'un étranger sceptique, après avoir entendu de lui l'explication du tableau, avait dit : « Oui; mais si on ne les avait tués ni l'un ni l'autre? Et si Audax avait pris femme? » Ces propos railleurs lui avaient semblé une indigne profanation. Il y repensa et, en soupirant, reprit à terre la petite lanterne qu'il avait déposée au Chapitre.

Au lieu d'aller tout de suite vers sa cellule, il se dirigea vers le second cloître pour regarder la croupe du Colle Lungo, où Benedetto était peut-être en oraison. Quelques étoiles brillaient sur cette croupe grise et rocheuse, tachetée de noir, et, à leur faible lumière, on distinguait dans le cloître le préau, les arbustes épars, la tour puissante de l'abbé Umberto, les arcades, les murs vieux de neuf siècles et, sur l'ogive du grand portail où s'était arrêté dom Clément, la double rangée des petits moines de pierre qui y montent en procession. Le cloître et la tour se dessinaient dans la nuit avec une majestueuse puissance. Était-il vrai que tout cela se mourût? A la clarté des étoiles, le monastère apparaissait plus vivant qu'à la lumière du soleil, grandissait dans une mystique communion de sentiment religieux avec les astres. Oui, il vivait, il était imprégné d'effluves spirituels divers, confondus en une personnalité unique, comme les différentes pierres taillées et sculptées dont se composait l'unité de son corps, comme les pensées et les sentimens différens dans une conscience humaine. Les vieilles pierres, saturées d'âmes mêlées à elles par l'amour, saturées de saints désirs et de saintes douleurs, de gémissemens et de prières, irradiaient on ne savait quoi d'obscur qui pénétrait dans la subconscience. A ces ouvriers de Dieu qui, aux heures arides, s'y retireraient du monde pour un bref repos, elles pouvaient infuser une force nouvelle, comme, en été, sur les montagnes désertes, une fontaine rend la force au faucheur. Mais, pour que ces pierres continuassent à vivre, il fallait aussi qu'un fleuve de vie les traversât continuellement, un fleuve d'esprits adorans et contemplatifs. Dom Clément éprouva une sorte de remords pour les pensées qu'il avait involontairement accueillies tout à l'heure, dans l'église, sur la décrépitude du monastère, pensées enracinées dans son jugement personnel, agréables à son amour-propre, donc viciées par cette

concupiscence de l'esprit que ses chers mystiques lui enseignaient à reconnaître et à abhorrer. Mains jointes, il fixa les yeux sur la croupe du mont où il se figurait Benedetto en prières, fit un acte mental de renoncement, d'humble abandon de ses propres idées relativement à l'avenir de ce jeune homme. Il bénit Dieu, si Dieu le voulait laïque ; il bénit Dieu, si Dieu le voulait moine ; il bénit Dieu, si Dieu découvrait et si Dieu ne découvrait pas sa volonté. *Si vis me esse in luce, sis benedictus; si vis me esse in tenebris, sis iterum benedictus*. Et il s'achemina vers sa cellule.

Lorsqu'il passa devant la porte de l'Abbé, dans le grand corridor où les deux lampes brûlaient encore faiblement, il repensa à la conversation qu'il avait eue avec ce vieillard et aux maximes formulées par lui touchant les maux de l'Église et la discrétion avec laquelle il convient de les combattre. Il se rappela un discours de Selva sur les paroles : *Fiat voluntas tua*, que le commun des fidèles interprète comme un acte de résignation, mais qui au contraire impliquent le devoir de travailler de toutes ses forces à faire prévaloir la loi divine dans le champ de la liberté humaine. Selva lui avait fait battre le cœur plus fort, et l'Abbé le lui avait fait battre plus mollement. « Lequel des deux avait dit la parole de Vie et de Vérité? »

La cellule de dom Clément était la dernière à droite, près de la fenêtre qui regarde la conque arrosée par l'Anio, la petite ville de Subiaco et les Monts Sabins. Avant d'y entrer, le Père s'arrêta pour considérer les lointaines lumières de Subiaco; et il pensa à la petite villa rouge, plus voisine, mais invisible, il pensa à cette femme. « Des trames, avait dit l'Abbé. Aimait-elle encore Piero Maironi? Avait-elle découvert, savait-elle qu'il s'était réfugié à Sainte-Scolastique? L'avait-elle reconnu? Si oui, que se proposait-elle de faire? Il n'était pas probable qu'elle eût reçu l'hospitalité dans l'étroit appartement des Selva, et sans doute elle s'était logée dans un hôtel de Subiaco. Ces lumières lointaines, étaient-ce les feux d'un camp ennemi? » Il fit le signe de la croix, et il rentra enfin dans sa cellule pour un court sommeil, jusqu'à deux heures du matin, heure du chœur.

Benedetto avait pris le chemin du Sacro Speco. Après avoir franchi, à l'autre coin du monastère, le lit desséché d'un petit torrent, après avoir gagné, à droite, l'Oratoire très ancien de

Santa-Crocella, il gravit la côte rocheuse qui dévale vers l'Anio grondant, en face des forêts de charmes dont est couvert le Francolano, abrupt et noir jusqu'à la croix du sommet, couronnée d'étoiles. Avant d'atteindre l'Arc monumental par où l'on entre dans le bois du Sacro Speco, il quitta le chemin, grimpa à gauche et se mit à rechercher le lieu de sa dernière veille : un lieu d'où l'on dominait les toits carrés et la tour massive de Sainte-Scolastique. La recherche du rocher où il avait prié à genoux, en une autre nuit d'angoisse, détourna sa pensée du feu mystique dont elle était enveloppée, la refroidit. Il s'en aperçut aussitôt, en éprouva un regret amer, une impatience de recouvrer la ferveur et une crainte douloureuse de ne pas y réussir : car il avait le sentiment que c'était sa faute, et il se souvenait d'autres aridités tristes. La froideur l'envahissait, l'envahissait de plus en plus. Il tomba à genoux, appela Dieu dans une prière convulsive. Comme une petite flamme inutilement approchée d'un fagot de bois vert, l'élan de sa volonté défaillit sans être parvenu à mettre en mouvement son cœur inerte, dégénéra en une stupide attention prêtée au grondement monotone de l'Anio. La conscience lui revint dans un accès de terreur. « Peut-être que la nuit entière se passerait ainsi! Et peut-être qu'à la froideur aride succéderait la tentation brûlante! » Il imposa silence au bouillonnement de ses imaginations, se recueillit dans le ferme propos de ne pas laisser son esprit s'affoler. Alors s'éleva en lui cette idée claire : que des esprits hostiles l'assaillaient. S'il avait vu autour de lui flamboyer des yeux diaboliques dans les fentes des pierres, il n'en aurait pas été plus certain. Il sentait en lui-même des vapeurs de poison; il sentait une absence d'amour, une absence de douleur, un dégoût, un poids, le fardeau d'un assoupissement mortel. Il retomba dans cette stupide attention prêtée au bruit du fleuve, les yeux fixés sans regard sur le bois noir du Francolano. Dans le champ de sa vision interne passa, lent automate, l'image du mauvais prêtre qui avait vécu là-bas, avec sa cour de pécheresses. Il sentit une lassitude d'être à genoux, s'affaissa sur lui-même, et le lent automate reparut. Il s'assit avec un pénible effort, abandonna ses mains sur les touffes de l'herbe molle, odorante, qui croissait entre les cailloux. Il ferma les paupières, dans la douceur de cet attouchement moelleux, de cette odeur sauvage, de ce repos; et il vit Jeanne qui, très pâle sous l'aile oblique d'un

chapeau noir à plumes, lui souriait avec des yeux pleins de larmes. Son cœur battit fort, très fort; un fil, rien qu'un fil de volonté bonne le retenait encore, l'empêchait de céder à l'invite que lui faisait ce visage. Il écarquilla les yeux, étendit les bras, mains ouvertes, poussa un long gémissement. Et, tout à coup, il pensa qu'un voyageur nocturne aurait pu l'entendre, retint sa respiration, se mit aux écoutes. Silence : silence de toutes les choses, excepté du fleuve. Peu à peu, son cœur s'apaisa. « Mon Dieu! mon Dieu! » murmura-t-il, épouvanté du péril couru, de l'abîme entrevu. Des yeux et de l'âme, il s'attacha au grand îlot sacré, ici, dans le fond, à la maison de Sainte-Scolastique, à la tour massive, si bonne et qu'il aimait. Par l'esprit, il traversa les ombres et les toitures; il évoqua en lui-même la vision de l'église, de la lampe ardente, du Tabernacle, du Saint-Sacrement, et il y fixa sa pensée avide. Par un effort mental, il se représenta les cloîtres, les cellules, les grandes croix au chevet des moines, la figure séraphique de son maître endormi. Il persista dans cet effort aussi longtemps qu'il put, réprimant avec angoisse la fréquente réapparition du chapeau à plumes et du visage pâle; tant qu'enfin cette image s'affaiblit, se perdit dans les profondeurs inconscientes de son âme.

Alors il se remit debout péniblement; et, avec lenteur, comme si la majesté d'une grandeur conçue gouvernait ses mouvemens mêmes, il joignit les mains, y appuya son menton. Il arrêta sa pensée sur cette prière de l'Imitation : *Domine, dummodo voluntas mea recta et firma ad te permaneat, fac de me quidquid tibi placuerit.* Il n'y avait plus de trouble au dedans de lui; il semblait que les esprits de malice se fussent éloignés; mais les anges n'étaient pas descendus encore. Son esprit fatigué se reposa dans la sensation des choses extérieures, des formes vagues, des blancheurs indistinctes dans l'ombre, du lointain hululement d'un hibou sous les charmes, de la subtile odeur d'herbe qu'avaient conservée ses mains jointes. Cet arome sauvage lui rappela le moment où il avait abandonné ses mains sur l'herbe, avant que lui apparût le sourire triste de Jeanne. Il disjoignit impétueusement ses mains, reporta vers le monastère ses regards avides. « Non, non! Dieu ne permettrait pas qu'il fût vaincu! Dieu le réservait à ses œuvres! » Alors, du plus profond de son âme, sans que la volonté y eût part, s'élevèrent en lui des fantômes que, par le conseil de son maître, il n'avait plus évoqués

depuis qu'il était venu à Sainte-Scolastique : les fantômes de la Vision confiée par écrit à la garde de dom Giuseppe Flores.

Il se vit à Rome, agenouillé sur la place Saint-Pierre, la nuit, entre l'obélisque et le fronton du temple immense que la lune éclairait. La place était vide ; le bruit de l'Anio devint pour lui le bruit des fontaines. De la porte du temple s'avançait jusque sur le perron un groupe d'hommes vêtus de rouge, de violet et de noir. Ils fixaient sur lui des regards menaçans et, du doigt, ils lui montraient le château Saint-Ange, comme pour lui intimer l'ordre de quitter le sacré parvis. « Mais quoi ? Cela n'était plus la vision, c'était une image nouvelle ! » Il se levait, droit et fier, en face de la troupe ennemie. Soudain rugissait à ses épaules un grondement de multitudes qui accouraient et qui faisaient irruption sur la place, débouchant par toutes les rues, à torrens. Un flot de peuple l'entraînait, acclamait le Réformateur de l'Église, le vrai Vicaire du Christ, et venait le déposer sur le seuil du temple. Alors il se retournait, comme pour affirmer une autorité sur l'Univers. Mais alors fulgura dans sa pensée Satan, offrant à Jésus-Christ le royaume du monde. Il se précipita par terre, s'étendit à plat ventre sur les cailloux, gémissant en lui-même : « Jésus, Jésus, je ne suis pas digne, je ne suis pas digne d'être tenté comme toi ! » Et il allongea ses lèvres serrées, les appliqua contre la pierre, cherchant Dieu dans la créature muette, Dieu, Dieu, le soupir, la vie, la paix ardente de l'âme. Un souffle de vent courut sur lui, agita l'herbe autour de lui.

— Est-ce Toi ? gémit-il. Est-ce Toi ? Est-ce Toi ?

Le vent se tut. Benedetto pressa ses poings contre ses joues, appuya ses coudes sur le rocher, dressa la tête, écouta sans savoir ce qu'il écoutait. Il poussa un soupir, se rassit. « Non, Dieu ne lui parlerait pas ! » Son âme lasse se taisait, vide de pensée. Le temps passait, très lent. Pour se réconforter, son âme lasse tâchait de rappeler à elle la dernière partie de la Vision, celle où, par un ciel nocturne et orageux, elle montait à la rencontre des anges qui descendaient vers elle. Et il eut cette idée trouble : « Si tel est le sort qui m'attend, pourquoi m'attristerais-je ? Si je suis tenté, je ne serai pas vaincu ; et si je suis vaincu, Dieu me relèvera. Il n'est pas même nécessaire que je lui demande ce qu'il veut de moi. Je vais rentrer et me coucher. »

Il se mit debout, la tête si lasse qu'elle était lourde comme du

plomb. Le ciel s'était entièrement recouvert de nuages pesans, jusqu'aux monts de Yenne, où la vallée du haut Anio fait un détour. C'était à peine si Benedetto pouvait discerner en face de lui la masse obscure du Francolano et, à ses pieds, les lividités de la côte pierreuse. Il commença de descendre; mais, au second pas, il fit halte. Ses jambes ne le soutenaient plus. Un flot de sang empourpra son visage. Il était presque à jeun depuis trente heures; il n'avait pris qu'un morceau de pain, à midi. Il eut la sensation que toute sa personne était piquée par des milliers d'épingles, que son cœur battait violemment, que son esprit s'embrumait. « Quels enroulemens de serpens s'entortillaient autour de ses pieds, simulant l'innocence de l'herbe? Et quel démon sinistre l'épiait là, au bas de la côte, accroupi sur l'herbe, simulant un buisson pour s'élancer sur lui? Les démons ne l'attendaient-ils pas dans le monastère même? N'étaient-ils pas nichés dans les yeux de la grosse tour? Ces yeux n'avaient-ils pas une flamme noire? Non, non; maintenant, ce n'était plus cela; maintenant mi-clos et sarcastiques, ils le regardaient. Et ce bruit, était-ce le grondement de l'Anio? Non, c'était le rugissement de l'Abîme triomphant. » Il ne croyait pas absolument à ce qu'il voyait, à ce qu'il entendait; mais il tremblait, tremblait comme un fétu sous la bise, et des milliers d'épingles se promenaient par toute sa personne. Il essaya de dégager ses pieds entravés par les serpens, mais il n'y réussit pas. A la terreur succéda la colère : « Il faut que je puisse! » s'écria-t-il à haute voix. De la gorge sombre d'Yenne, le tonnerre lui répondit par une sourde rumeur. Il regarda de ce côté-là. Un éclair déchira les nuées sur le fond noir du mont Preclaro, et s'éteignit. Benedetto essaya encore d'arracher ses pieds aux serpens; et de nouveau la voix léonine du tonnerre le menaça.

— Qu'est-ce que je fais? se dit-il, tâchant de se ressaisir. Pourquoi veux-je descendre?

Il ne le savait plus; il eut besoin d'un effort mental pour se le rappeler. « Voilà : il avait eu l'intention de descendre pour dormir, parce que la prière était inutile à un homme certain de monter au ciel. » Et alors un éclair flamboya aussi au dedans de lui-même :

— Je tente Dieu!

Les serpens l'enlaçaient; le démon rampait à quatre pattes vers lui, sur la côte rocheuse, toute grouillante de vie infernale

et d'esprits féroces; les flammes noires brûlaient dans les yeux de la grosse tour, tandis que l'Abîme continuait à rugir de triomphe. Mais le rugissement souverain du tonnerre éclata dans les nuages : *Ne tente pas le Seigneur ton Dieu*. Benedetto leva la face vers le ciel et, mains jointes, adorant comme il le pouvait, à la dernière lueur de sa conscience obscurcie, il chancela, étendit les bras, battit l'air, s'inclina lentement sur le dos, tomba à la renverse et resta inerte.

Son corps gisait, immobile dans le vent de l'orage comme un tronc abattu, parmi le fouettement des genêts et la houle de l'herbe. Et sans doute alors son âme s'isola dans un contact central avec l'Être qui est hors du temps et de l'espace; car, au premier retour de la conscience, il n'avait plus aucune notion ni du lieu, ni de l'heure. Il sentait une étrange légèreté corporelle, un épuisement physique agréable, une infinie douceur interne; sur le visage d'abord, puis sur les mains, une infinité de petites titillations, comme de vivans atomes amoureux de l'air; un tendre chuchotement de voix timides autour de ce qui lui paraissait être son lit. Il se mit sur son séant; il regarda, égaré, mais paisible, ne se souvenant ni du lieu ni de l'heure, mais profondément paisible, profondément heureux de cette abondance d'un amour indistinct qui sourdait de son être, qui circulait par tous les vaisseaux de sa vie et qui, de là, s'épanchait sur tous les objets environnans, sur ces petites vies si douces qui lui semblaient palpiter d'amour.

Souriant en lui-même de son propre égarement, il reconnut le lieu et la cause; mais le temps, non. Il n'en éprouva d'ailleurs aucun désir, ne se demanda pas même si, depuis sa chute, c'étaient des heures ou des secondes qui s'étaient écoulées, tant il jouissait de la présente béatitude. L'orage était descendu vers Rome. Dans le murmure de la pluie sans vent qui tombait en silence, dans la grande voix de l'Anio, dans la majesté reposée des montagnes, dans l'odeur sauvage de la terre humide, dans son propre cœur, Benedetto sentait le Divin confusément mêlé à la créature et, pour ainsi dire, une secrète essence de paradis. Il avait la sensation de se fondre dans les âmes des choses comme une petite voix dans un chœur immense, d'être un avec la montagne odorante, avec l'air bienheureux. Et, ainsi plongé dans l'océan de la douceur paradisiaque, les mains

abandonnées sur les genoux, les yeux mi clos, caressé par la pluie fine, il se délectait, non sans un vague désir qu'une telle suavité fût connue de ceux qui ne croient pas, de ceux qui n'aiment pas. Quand ce ravissement vint à décroître, il se rappela les motifs de sa présence sur la montagne déserte, dans les ténèbres de la nuit, et les incertitudes du lendemain, et Jeanne, et l'obligation de quitter le monastère. Mais, à présent, les incertitudes et les doutes étaient indifférens à son âme raffermie en Dieu comme l'étaient au Francolano immobile les ondulations de son manteau de feuillage. Incertitudes, doutes, souvenirs de la mystique Vision, tout se résolut en un profond abandon à la Divine Volonté qui disposerait de lui ainsi qu'il lui plairait. L'image de Jeanne, contemplée comme du haut d'une inaccessible tour, n'excitait chez lui que le désir de s'employer pour elle fraternellement.

Quand la calme raison eut entièrement repris son office, il s'aperçut qu'il était trempé de pluie jusqu'à l'intérieur de ses vêtemens; et la pluie fine continuait à tomber. Que faire? Rentrer à l'Hospice des Pèlerins, non; car le vacher, qui aurait dû lui ouvrir la porte, dormait, et Benedetto se faisait scrupule de le réveiller; ce qui, d'ailleurs, n'eût pas été facile. L'idée lui vint de se mettre à l'abri sous les chênes du Sacro Speco. S'étant levé péniblement, il eut un accès de vertige. Il attendit un peu; puis il descendit à petits pas sur le chemin qui, de Sainte-Scolastique, mène à l'Arc par où l'on entre dans le bois. Là, sous l'ombre noire des grandes yeuses penchées qui allongeaient sur le versant du mont leurs bras ouverts, entre la faible clarté qui, du côté droit, venait de la pente située au delà de l'Arc, et la faible clarté qui, du côté gauche, venait de la pente extérieure au bois, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit, à bout de forces.

Il aurait désiré un peu de nourriture; mais il n'osa pas en faire la demande au Seigneur, parce qu'il lui sembla que ce serait demander un miracle. Il se disposa pour attendre le jour. L'air était tiède, le sol presque séché; çà et là, quelques grosses gouttes d'eau tombaient des yeuses. Benedetto s'assoupit, dans un léger sommeil qui, voilant à peine ses sensations, les transformait en rêve. Il se figura qu'il était dans un sûr asile de prière et de paix, à l'ombre de bras saints, étendus sur sa tête, et il lui semblait qu'il devait abandonner cet asile, pour des raisons

dont l'empire était évident quoiqu'il ne se rendît pas compte de leur nature. Il pouvait en sortir par une porte à laquelle aboutissait le chemin descendant vers le monde; il pouvait aussi en sortir du côté opposé, par un chemin qui montait aux saintes solitudes. Et il demeurait irrésolu. La chute voisine d'une grosse goutte d'eau lui fit ouvrir les yeux. Après un premier moment de torpeur, il reconnut, à droite, l'Arc où venait aboutir le chemin descendant vers Sainte-Scolastique, Subiaco, Rome, et, à gauche, le chemin qui montait vers le Sacro-Speco. Il remarqua avec étonnement que, de l'un et de l'autre côté, au delà des yeuses, les pierres découvertes étaient beaucoup plus claires qu'auparavant, et qu'une infinité de petites lueurs perçaient le feuillage sur sa tête. « Le jour? Il faisait jour? » Benedetto aurait cru qu'il n'était pas beaucoup plus de minuit. Les heures sonnèrent à Sainte-Scolastique : une, deux, trois, quatre. Oui, c'était le jour; et il eût fait beaucoup plus clair encore si tout le ciel, depuis les monts de Subiaco jusqu'à ceux de Yenne, n'avait pas été une seule nuée lourde, quoique la pluie eût cessé. Un pas au loin. Quelqu'un montait vers l'Arc.

C'était le vacher de Sainte-Scolastique qui, par extraordinaire, portait le lait au Sacro Speco, dès cette heure matinale. Benedetto lui souhaita le bonjour. L'homme, à entendre cette voix, eut un saisissement et faillit laisser choir le pot au lait.

— Ah! c'est vous, Benedetto? s'écria-t-il en le reconnaissant. Comment se fait-il que vous soyez ici?

Benedetto lui demanda une gorgée de lait, pour l'amour de Dieu.

— Vous le direz aux Pères, ajouta-t-il. Vous leur expliquerez que je n'en pouvais plus et que je vous ai demandé un peu de lait.

— Mais oui! Mais oui! Allons, prenez et buvez! fit l'homme, respectueux, car il tenait Benedetto pour un saint. Vous avez donc passé la nuit ici? Et vous avez reçu toute cette averse? Mon Dieu, comme vous êtes mouillé! Vous êtes trempé comme une éponge, savez-vous!

Benedetto but.

— Je bénis Dieu, dit-il, pour votre bonté et pour la bonté du lait.

Il embrassa l'homme; et, plusieurs années après, cet homme, nommé Nazzareno Mercuri, aimait à raconter que, tandis que

Benedetto l'étreignait dans ses bras, il lui semblait qu'il n'était plus lui-même; que d'abord son sang était devenu tout de glace, puis tout de feu; que son cœur battait à se rompre, comme la première fois qu'il avait reçu le Christ dans le Sacrement; qu'un grand mal de tête, dont il souffrait depuis deux jours, s'était aussitôt dissipé; qu'alors il avait eu soudain la conviction d'être entre les bras d'un saint qui faisait des miracles, et qu'il était tombé à genoux devant lui. En réalité, il ne tomba pas à genoux, mais il resta pétrifié; et Benedetto dut lui dire à deux reprises :

— Allez, Nazzareno; allez, mon cher fils.

Après l'avoir ainsi renvoyé amicalement vers le Sacro Speco, il prit lui-même le chemin de Sainte-Scolastique.

Maintenant, la côte rocheuse était vide d'esprits bons et mauvais. Les montagnes, les nuages, les murailles mêmes du monastère et la grosse tour paraissaient, dans l'aube blafarde, appesantis de sommeil. Benedetto entra à l'hospice et, sans se dépouiller de ses vêtemens humides, se coucha sur son pauvre grabat, ramena sur sa poitrine ses bras croisés, et s'endormit profondément.

IV. — FACE A FACE

Le grondement du tonnerre éveilla Noémi, qui ne s'était endormie que depuis quelques minutes. Elle couchait dans la chambre voisine de celle où se trouvait Jeanne, et la porte était restée ouverte. Aussitôt Jeanne l'appela. Elles avaient causé jusqu'à deux heures du matin, et Noémi, épuisée de fatigue, avait enfin obtenu de son inlassable amie, après beaucoup d'inutiles prières, la permission de se reposer.

Noémi feignit de ne pas entendre. Mais Jeanne l'appela une seconde fois.

— Noémi ! L'orage ! J'ai peur !

— Non, tu n'as pas peur ! répondit Noémi, impatientée. Tais-toi. Dors.

— J'ai peur ! Je vais dans ta chambre !

— Je te le défends !

— Alors, viens ici, toi !

— Laisse-moi en paix !

Noémi avait parlé sur un ton si résolu que l'autre garda le

silence, mais peu de temps. La voix de fillette chagrinée, que Noémi connaissait si bien, s'éleva de nouveau.

— N'as-tu pas assez dormi? Tu peux causer, maintenant. Tu as dormi au moins trois heures!

Noémi enflamma une allumette et regarda la montre qu'elle avait déjà regardée tout à l'heure, pour demander le silence.

— J'ai dormi vingt-deux minutes, déclara-t-elle. Finis!

Jeanne se tut encore quelques instans; puis elle se mit à pousser de ces petits hem! hem! hem! qui sont le prélude des pleurs chez un enfant gâté. Et elle reprit, à voix basse :

— Tu ne m'aimes pas!... Hem! hem!... Aie pitié de moi! Causons une minute!... Hem! hem!...

Noémi laissa échapper un soupir :

— O mon Dieu!

Et, avec un autre soupir, elle se résigna.

— Parle donc! Mais que peux-tu avoir à me dire que tu ne m'aies déjà dit, en quatre heures?

Le tonnerre gronda; mais Jeanne, à présent, n'y faisait plus attention.

— Demain, dit-elle, nous irons au monastère.

— Oui; c'est entendu.

— Et nous irons seules, toi et moi?

— Oui, oui; nous l'avons décidé.

La voix plaintive se tut un moment, puis recommença :

— Tu ne m'as pas encore promis que tu ne dirais rien à personne, dans cette maison!

— Je te l'ai promis dix fois!

— Et tu sais bien, n'est-ce pas, ce que tu dois dire pour expliquer la défaillance que j'ai eue hier soir, si on t'interroge?

— Mais oui, je le sais.

— Tu dois dire que ce moine n'est pas *lui*, que j'ai perdu une illusion et que, si je me suis trouvée mal, c'était pour cela.

— Oh! grand Dieu! c'est au moins la vingtième fois que tu me le répètes!

— Comme tu es méchante! Comme tu ne m'aimes guère!

Silence.

Puis la voix de Jeanne interrogea encore :

— Dis-moi sincèrement ce que tu penses. Crois-tu qu'il m'ait oubliée?

— Je ne te réponds plus.

— Au contraire, il faut que tu me répondes! Un seul mot! Ensuite, je te laisserai tranquille.

Noémi réfléchit un moment; puis elle répondit d'un ton sec, pour en finir :

— Eh bien! oui, je le crois. Je crois même qu'il ne t'a jamais aimée.

— Tu redis cela parce que je te l'ai dit, répliqua Jeanne, agressive, sans larmes dans la voix. Mais tu ne peux pas le savoir.

— Allons! marmotta Noémi. C'est elle qui me l'a dit, et je ne peux pas le savoir!

Silence.

La voix plaintive :

— Noémi!

Pas de réponse.

— Noémi, écoute!

Rien. Jeanne se prit à pleurer. Noémi céda.

— Mais, bonté du ciel! que veux-tu?

— Piero ne sait pas que mon mari est mort.

— Non. Et alors?

— Alors, il ne sait pas que je suis libre.

— Et puis après?

— Sotte! Tu me mets en rage!

Silence. Jeanne n'ignorait pas d'où lui venait cette rage : son amie pensait trop comme elle-même, qui aurait tant voulu qu'on la contredît dans son pressentiment douloureux, qu'on lui donnât une parole d'espérance.

Elle rit d'un rire faible, contraint :

— Noémi, tu fais l'offensée tout exprès pour ne plus me répondre.

Silence.

Jeanne revint à la charge, câline :

— Écoute. Ne crois-tu pas qu'il a des tentations?

Silence.

Mais, cette fois, Jeanne se soucia peu que Noémi n'eût pas répondu, et elle s'écria :

— Ce serait beau, que, tout juste à présent, il n'eût plus de tentations!

Son indignation fut comique à ce point que Noémi, toute

scandalisée qu'elle était, ne put s'empêcher de rire; et Jeanne rit avec elle. Noémi rit, mais elle ne laissa pas de la gronder pour ces énormités qu'elle disait parfois sans réfléchir. Car Noémi connaissait Jeanne, et elle savait que cette Jeanne-ci n'était pas la vraie Jeanne, consciente et maîtresse d'elle-même; ou peut-être était-ce la Jeanne la plus vraie, mais certainement ce n'était pas celle qui se trouverait en face de Piero Maironi, si jamais ils venaient à se rencontrer.

Le tonnerre se tut, et Jeanne voulut savoir l'état du temps; mais cela l'ennuyait, de descendre de son lit : elle craignait d'avoir une faiblesse, elle craignait d'avoir à douter que l'on pourrait monter dans quelques heures au monastère; elle craignait aussi les difficultés que lui feraient ses hôtes, si le temps était trop mauvais; et il lui tardait de savoir à quoi se disposait le ciel. Il fallut que Noémi, l'esclave dont les révoltes étaient rarement victorieuses, allât à la fenêtre. Et Noémi descendit de son lit, ouvrit la fenêtre, allongea la main, explora les ténèbres. Menues et serrées, des gouttelettes chatouillèrent sa main. Elle vit les ténèbres se nuancer un peu; elle distingua, là-bas, dans le fond, Sainte-Marie-de-la-Fièvre, grise sur un champ noir; il lui sembla que le lourd amoncellement des nuages s'éclaircissait; au-dessus des bras du chêne penché à droite, les profils des montagnes se dessinaient en noir. Les gouttelettes, menues et serrées, chatouillaient, chatouillaient la main tendue, qui se retira. Jeanne interrogea :

— Eh bien?

— Il pleut.

— Quel ennui!

Et elle soupira comme s'il devait pleuvoir éternellement. Et les gouttelettes prirent une voix plus forte, remplirent de paroles chuchotées la chambre close; puis elles s'assourdirent de nouveau. Jeanne n'avait pas entendu les paroles chuchotées, n'avait pas entendu que l'homme dont son cœur était plein, gisait, inanimé, sur la côte rocheuse lavée par la pluie.

Assez tard dans la matinée, Mme Selva, un peu inquiète de n'avoir encore vu paraître ni l'une ni l'autre des deux femmes, entra doucement dans la chambre de sa sœur. Noémi, qui était presque habillée, lui fit signe de se taire. Jeanne dormait enfin. Les deux sœurs sortirent ensemble, allèrent dans le bureau de

Giovanni, qui les attendait. « Eh bien ? Dom Clément était-il en effet cet homme ? » Le mari et la femme désiraient le savoir, pour agir en conséquence. Giovanni ne doutait plus ; mais sa femme doutait encore. « Noémi devait savoir, elle ! » Giovanni ferma la porte, tandis que Marie, interprétant le silence de sa sœur comme une affirmation, répétait :

— Mais es-tu certaine ? Mais es-tu certaine ?

Noémi ne disait rien. Peut-être eût-elle trahi le secret de son amie dans le dessein de conspirer avec les Selva pour le bonheur de Jeanne, si elle n'avait pas été retenue par l'appréhension d'être en désaccord avec les Selva et aussi par le sentiment qu'il y avait en elle-même quelque chose de mal assuré. Apparemment les Selva, catholiques, ne désiraient pas que l'homme qui s'était enfui du monde y revînt. Quant à elle, protestante, elle ne pouvait penser ainsi, ou du moins elle ne l'aurait pas dû. Ce qu'elle devait penser, c'est que Dieu est mieux servi dans le monde et dans le mariage, et, en fait, elle le pensait ; mais elle ne se dissimulait pas que, si Maironi épousait Jeanne, elle ne l'estimerait plus autant. Bref, il lui sembla préférable de taire l'étrange vérité.

— Que croyez-vous donc ? dit-elle. Vous croyez que le religieux d'hier soir, celui qui a passé devant nous malgré toute votre mimique, est l'ancien amant ? Votre dom Clément, c'est ce religieux ? Eh bien, alors, dom Clément n'est pas cet homme.

— Non ? En vérité ? s'écria Giovanni, à demi étonné et à demi incrédule.

Sa femme triompha. Mais Giovanni ne se donna pas pour battu. Il voulut savoir de Noémi si elle était sûre de ce qu'elle disait et comment, dans ce cas, elle expliquait la défaillance de Mme Dessalle. Noémi répondit qu'il n'y avait rien à expliquer : Jeanne souffrait d'une anémie grave et elle était sujette à des accès de faiblesse mortelle. Giovanni se tut, mal persuadé. Si vraiment il en eût été ainsi, comment Noémi aurait-elle pu affirmer avec tant de certitude que dom Clément n'était pas cet homme ? Dans les paroles, dans l'attitude, dans la physionomie de sa belle-sœur, Giovanni sentait quelque chose de peu clair, de peu naturel.

Marie s'informa de la façon dont Mme Dessalle avait passé la nuit. « Avait-elle été inquiète ? Et quelle sorte d'inquiétude ? »

— Oui, elle a été inquiète, repartit Noémi, un peu agacée. Que voulez-vous que je vous dise ?

Et elle s'approcha de la fenêtre ouverte pour interroger les nuages. Giovanni fit un pas vers elle, résolu à vaincre ces réticences. Elle devina le projet de son beau-frère et, afin de se soustraire aux questions, elle se hâta de lui demander ses pronostics sur le temps.

Le ciel était entièrement couvert; de grands nuages bas, débordant par-dessus les croupes du Mont Calvo, se déversaient sur les Capucins et sur la Rocca. L'air était tiède, le fracas de l'Anio fort. En bas, le ruban courbe de la route de Subiaco apparaissait noir de boue entre le feuillage des oliviers. Giovanni répondit :

— Il pleuvra.

Noémi s'informa aussitôt de la distance qu'il y avait entre la villa et les couvens. « Jusqu'à Sainte-Scolastique, vingt minutes de chemin. Pourquoi le demandait-elle ? » En apprenant que Jeanne se proposait d'y aller avec Noémi ce matin même, Marie protesta. « Par un temps pareil ? Et il fallait faire à pied la dernière partie de la route ! Ne pouvaient-elles attendre, remettre cette excursion à demain ou après-demain ? »

— Quand te l'a-t-elle dit ? interrogea Giovanni, presque durement.

Noémi répondit, après une seconde hésitation :

— Cette nuit

En faisant cette réponse, elle comprit qu'elle allait exciter un soupçon, surtout parce qu'elle avait hésité une seconde; et elle pressentit un assaut, ne sachant si elle devait résister ou céder

— Noémi ! s'écria Giovanni, sévère.

Elle le regarda, le visage teinté d'une rougeur fugitive; et elle ne demanda pas même : « Qu'y a-t-il ? » Elle garda le silence.

— Ne nie pas ! reprit le beau-frère. Elle a reconnu dom Clément. Ne nie pas; avoue. C'est pour toi un devoir de conscience ! Il est impossible de permettre qu'ils se rencontrent !

— Ce que j'ai dit est la vérité, répliqua Noémi, bien décidée maintenant sur la conduite qu'elle devait tenir.

Elle avait parlé sans irritation, presque bas; et il y avait dans son accent l'implicite aveu qu'elle n'avait pas dit la vérité tout entière.

— Elle ne l'a pas reconnu?... Mais enfin, tu sais quelque chose, toi?

— Oui, je sais quelque chose; mais je ne puis vous dire ce que je sais. Tout ce que je puis vous dire, c'est ceci : faites avertir sur-le-champ dom Clément que Mme Dessalle et moi nous irons ce matin visiter le monastère. Je ne vous dis rien de plus. Je vais voir si Jeanne est réveillée.

Et elle s'envola. Les Selva se regardèrent. « Que signifiait cette volonté d'avertir dom Clément ? » Marie lut dans la pensée de Giovanni un sentiment qui lui déplut et qu'elle aurait été fâchée d'entendre de ses lèvres.

— Écris donc ce billet à dom Clément, lui dit-elle.

Mais Giovanni, avant d'écrire, voulut énoncer son sentiment. « Pour lui, il n'y avait qu'une seule explication possible : dom Clément était réellement cet homme. Noémi avait promis à Mme Dessalle de ne pas le dire; mais elle voulait empêcher la rencontre. » Marie se récria. « Oh! Noémi mentir? Jamais! » Et elle rougit, sourit, embrassa son mari, comme si elle craignait de l'avoir offensé. Car Giovanni s'était précisément offensé, une autre fois, de certaines paroles qui avaient échappé à Noémi sur le peu de sincérité des Italiens; et une ombre de ce nuage pouvait revenir maintenant, à cause de cette exclamation. En effet il fut piqué, moins par la protestation que par l'embrassement; et il rougit, lui aussi, à ce souvenir; et il soutint que, à la place de Noémi, Marie elle-même aurait nié. Marie se tut et sortit du bureau, les yeux brillans d'une larme importune. D'abord, Giovanni se félicita d'avoir repoussé une tendresse offensive, et il se mit à écrire le billet pour dom Clément. Mais il n'avait pas fini de l'écrire que déjà sa mauvaise humeur s'était transformée en remords. Il se leva, s'en fut à la recherche de sa femme. Elle était dans le corridor avec Noémi, qui lui parlait à voix basse. Elle tourna aussitôt le visage vers son mari, comprit l'intention qui l'amenait, lui sourit avec des yeux encore humides, lui fit signe de s'approcher et de parler bas. « Qu'y avait-il? » Il y avait que Jeanne voulait partir tout de suite pour Sainte-Scolastique. Noémi fit remarquer que Jeanne était à peine éveillée, et que ce *tout de suite* signifiait une heure et demie pour le moins. Mais il fallait envoyer à Subiaco prendre une voiture ; car Jeanne n'était en état de faire à pied que le strict nécessaire, la dernière partie du chemin.

Un coup de sonnette rappela Noémi. Jeanne l'attendait, impatiente.

— Quelle femme de chambre bavarde! lui dit-elle, moitié souriante et moitié fâchée. Qu'est-ce que tu as été raconter à ta sœur?

Noémi la menaça de s'en aller. Jeanne joignit les mains, suppliante; et, la regardant au fond des yeux, lui scrutant l'âme, elle la consulta :

— Comment vais-je me coiffer? Comment vais-je m'habiller ?

Noémi répondit négligemment :

— Comme tu voudras !

L'autre frappa du pied, exaspérée. Alors Noémi comprit.

— En paysanne, dit-elle.

— Impertinente créature !

Noémi éclata de rire.

Jeanne soupira son refrain habituel :

— Tu ne n'aimes pas! Tu ne m'aimes pas!

Alors Noémi devint sérieuse, lui demanda si elle voulait tout de bon reconquérir son Maironi.

— Je veux être belle ! s'écria Jeanne. Voilà !

Et elle était vraiment belle, ce matin-là, dans sa robe de chambre d'un jaune ardent, avec ce flot de cheveux bruns qui tombaient un pied plus bas que sa ceinture. Elle était beaucoup plus belle et plus jeune que la veille. Elle avait dans les yeux cette intensité de vie qu'ils prenaient autrefois, lorsque Maironi entrait dans la salle où elle se trouvait, et même lorsqu'elle entendait seulement son pas dans l'antichambre.

— Je voudrais ma toilette de Praglia, dit-elle. Je voudrais apparaître devant lui avec mon manteau vert, doublé de fourrure, maintenant, en plein mois de mai! Je voudrais qu'il vît tout de suite que je suis toujours la même et que je veux être la même... Oh! mon Dieu, mon Dieu!

Avec un transport soudain, elle jeta ses bras au cou de Noémi, lui imprima ses lèvres sur l'épaule et, en étouffant un sanglot, murmura des paroles que Noémi ne distinguait pas.

— Non, non, non! disait-elle. Je suis folle, je suis méchante! Partons d'ici! Partons d'ici!

Elle releva son visage baigné de larmes.

— Allons-nous-en à Rome! dit-elle.

— Oui, oui ! approuva Noémi émue. Allons-nous-en à Rome, partons immédiatement. Je vais demander à quelle heure il y a un train.

Brusquement, Jeanne la saisit par le bras, l'arrêta. « Non, non ! c'était insensé ! Qu'est-ce que dirait sa sœur ? Qu'est-ce que dirait son beau-frère ? C'était insensé ! On ne pouvait pas faire une pareille chose ! Et puis, et puis, et puis... » Elle se cacha le visage, marmotta dans les paumes de ses mains qu'il lui suffisait de le voir, de le voir une minute, mais que, partir sans l'avoir vu, non, non, non, elle n'en avait pas la force !

Après un long silence, elle dit, se découvrant le visage :

— Vite ! Habillons-nous ! Je m'habillerai comme tu voudras : d'un sac, si tu veux, d'un cilice.

Elle avait retrouvé son sourire fâché de tout à l'heure.

— Qui sait ? dit-elle. Cela me fera peut-être du bien, de le voir habillé en paysan.

— Moi, je serais guérie tout de suite, affirma Noémi.

Et elle rougit, sentant qu'elle venait de dire un gros mensonge.

Lorsque Mme Selva frappa à la porte pour avertir que la voiture était prête, Jeanne, avec une humilité comique, pria Noémi de lui laisser mettre le grand chapeau Rembrandt qu'elle préférait. Les noires ailes emplumées, se recourbant sur le visage pâle, sur le feu noir des prunelles, sur la haute taille prise dans un manteau foncé, semblaient vivre de son âme à elle, de son âme sombre, passionnée, altière. En souhaitant le bonjour à Marie, elle sentit l'admiration qu'elle éveillait. Elle la sentit également dans les yeux de Giovanni, mais différente, peu sympathique. Dès qu'elle l'eut quitté pour descendre avec Noémi à la grille où la voiture attendait, elle demanda à la jeune fille si celle-ci n'avait rien dit à son beau-frère. Sur la réponse rassurante qu'elle en reçut, elle murmura :

— Il me semblait...

Quelques pas plus loin, elle lui serra le bras très fort, joyeuse comme pour une découverte imprévue.

— Je suis encore belle !

Noémi ne l'écoutait pas. Elle songeait : « Le nom de Dessalle aura-t-il dit quelque chose à ce moine ? L'a-t-il entendu prononcer par Maironi ? Si Maironi lui a raconté cet amour, n'a-t-il

pas tu le nom de la dame? » Au fond, elle avait une vive curiosité de connaître l'homme qui avait inspiré à Jeanne un sentiment si profond et qui avait quitté le monde d'une manière si étrange. Mais elle aurait voulu le voir en tête à tête. Il était épouvantable de penser que cet homme et cette femme se rencontreraient peut-être sans aucune préparation. Ah! pouvoir au moins parler d'abord à ce moine, à ce dom Clément! s'assurer qu'il savait, l'informer s'il ne savait pas, apprendre de lui quelque chose sur le compte de l'autre : quel était l'état de son âme, quelles étaient ses intentions! « Bah! n'y pensons plus! se dit Noémi en s'installant dans la calèche. La Providence y pourvoira. Puisse-t-elle assister cette pauvre créature! »

En mettant pied à terre près de l'endroit où commence le chemin muletier, Jeanne proposa timidement, comme quand on prévoit un refus et qu'on s'avoue que ce refus est raisonnable, de monter seule aux couvens, sous la conduite d'un gamin accouru de Subiaco derrière la voiture. Et en effet le refus vint, très vif. « Non, non, ce n'était pas possible! Que lui passait-il dans l'esprit? » Alors Jeanne supplia Noémi de la laisser seule avec Piero, si elle le rencontrait. Noémi ne sut d'abord quoi répondre. Puis elle dit :

— Et si j'allais en avant? Si je demandais à voir ce moine? Si je tâchais de savoir ce qu'est, ce que fait, ce que pense ton...

Jeanne l'interrompit, épouvantée.

— Parler au moine? à dom Clément? s'écria-t-elle en lui mettant les deux mains sur le visage, comme pour lui fermer la bouche. Malheur à toi, si tu lui parles!

Elles s'acheminèrent lentement par le chemin pierreux. A chaque instant, Jeanne s'arrêtait, prise de frissons, vibrante comme un fil tendu au vent. Et alors elle offrait en silence à Noémi ses mains glacées, pour que l'autre les touchât, et elle souriait. Dans la mer des nuages qui voguaient par grandes masses apparut, curieuse aussi, la lumière blafarde du soleil.

V

Dom Clément célébra la messe vers sept heures, parla à l'Abbé, puis se rendit à l'Hospice des Pèlerins. Il y trouva

Benedetto endormi, les bras croisés sur la poitrine, les lèvres entr'ouvertes, le visage serein, dans une vision intérieure de béatitude. Il l'appela tout bas. Le jeune homme s'agita, releva la tête, d'un air égaré, sauta de son lit, saisit et baisa la main du moine, qui la retira par un mouvement instinctif d'humilité, aussitôt refréné par la pudeur de son âme, par la noble conscience de son ministère.

— Eh bien ! dit-il, le Seigneur t'a parlé ?

— J'appartiens à Sa Volonté, répondit Benedetto, comme une feuille appartient au vent : comme une feuille qui ne sait rien !

Le moine lui prit la tête à deux mains, l'attira vers lui, posa les lèvres sur ses cheveux, le retint longuement dans une silencieuse communion spirituelle.

— Il faut que tu ailles chez l'Abbé, reprit-il. Ensuite, tu viendras chez moi.

Benedetto le regarda, l'interrogea sans paroles. « Pourquoi cette visite ? » Les yeux de dom Clément se voilèrent de silence ; et le disciple s'humilia, dans un désir muet, mais visible, d'obéissance.

— Tout de suite ? demanda-t-il.

— Tout de suite.

— Puis-je me laver au torrent?

Le maître sourit.

— Va, lave-toi au torrent.

Se laver dans l'eau qui, parfois, après l'abondance des pluies, résonne au fond de la vallée Pucceia, vers l'Orient du monastère, et coupe de ruisselets le chemin du Sacro Speco, sous Santa-Crocella, était le seul plaisir physique que se permît Benedetto. Il pleuvinait ; des nuages fumaient lentement, dans le vallon supérieur ; les eaux tremblantes, courant en minces filets à travers le sentier, exhalaient vers lui leur plainte, se taisaient ramassées dans le creux de ses mains, lui répandaient sur le front, sur les yeux, sur les joues, sur le cou, jusqu'au cœur, la sensation de leur âme chaste et douce : une sensation de bonté divine. Benedetto versa largement cette eau sur sa tête, et l'esprit de l'eau agit sur sa pensée. Il comprit que le Père Céleste l'acheminait par un nouveau chemin, qu'il le soutiendrait de sa main puissante. Plein de révérence, il bénit l'élément par lequel s'était infusée en lui toute cette lumière de grâce, l'eau limpide ; et il revint à l'hospice.

Le moine, qui l'attendait dans la cour, tressaillit lorsqu'il l'aperçut, tant Benedetto lui sembla transfiguré. Sous la forêt humide des cheveux en désordre, les yeux du jeune homme exprimaient une paisible joie céleste; et le visage émacié, pâle comme l'ivoire, avait cette spiritualité occulte qui émanait des toiles du xv[e] siècle. « Comment un tel visage pouvait-il s'accorder avec ces habits de paysan? » Dom Clément s'applaudit dans son cœur pour une pensée qui lui était venue cette nuit-là et qu'il avait déjà communiquée à l'Abbé : il fallait donner à Benedetto une vieille robe de frère lai. Mais avant d'accorder ou de refuser son propre consentement, l'Abbé voulait voir Benedetto, causer avec lui.

L'Abbé attendait Benedetto en jouant avec les nœuds des doigts un morceau de sa composition et en faisant, pour s'accompagner, de diaboliques contorsions des lèvres, des narines et des sourcils. Lorsqu'il entendit frapper discrètement à la porte, il ne répondit pas, continua de jouer. Le morceau achevé, il le recommença, le joua une seconde fois, d'un bout à l'autre. Enfin il prêta l'oreille. On frappa encore, plus légèrement que la première fois. L'Abbé s'écria :

— L'importun!

Et, après avoir plaqué quelques accords, il se mit à faire des gammes chromatiques. Des gammes chromatiques il passa aux arpèges. Puis, de nouveau, il prêta l'oreille pendant trois ou quatre minutes. N'entendant plus rien, il alla ouvrir, vit Benedetto, qui s'agenouilla.

— Qui êtes-vous? demanda-t-il, d'un ton bourru.

— Mon nom est Piero Maironi, répondit le visiteur; mais ici, au monastère, on m'appelle Benedetto.

Et il voulut prendre la main de l'Abbé pour la baiser.

— Un moment! ordonna l'Abbé, les sourcils contractés, en retirant et relevant sa main. Que faites-vous ici?

— Je travaille au jardin du monastère.

— Imbécile! Je vous demande ce que vous faites ici, devant ma porte!

— Je venais voir Votre Paternité.

— Qui vous a dit de venir me voir?

— Dom Clément.

L'Abbé se tut, considéra longuement l'homme à genoux; puis

il grommela quelque chose d'incompréhensible et tendit enfin sa main à baiser.

— Relevez-vous! ordonna-t-il encore, avec brusquerie. Entrez! Fermez la porte!

Quand Benedetto fut entré, l'Abbé parut oublier sa présence. Il mit ses lunettes, et commença de feuilleter des livres, de lire des papiers, en lui tournant le dos. Benedetto, debout, attendait avec une soumission militaire que l'autre parlât.

— Maironi de Brescia? reprit l'Abbé, avec la même voix hostile que tout à l'heure, et sans regarder celui à qui il s'adressait.

La réponse entendue, il continua de feuilleter et de lire. Finalement, il ôta ses lunettes et se tourna vers Benedetto.

— Qu'êtes-vous venu faire à Sainte-Scolastique? interrogea-t-il.

— Je fus un grand pécheur, répondit Benedetto. Dieu m'a appelé hors du monde et j'en suis sorti.

L'Abbé se tut un instant, fixa ses regards sur le jeune homme et lui dit avec une douceur ironique :

— Non, mon cher.

Il tira sa tabatière, la secoua en répétant de petits « non, non, non, » presque à voix basse, examina le tabac, y plongea les doigts; puis, reportant les yeux sur Benedetto, il déclara, en articulant les mots avec lenteur :

— Non, ce n'est pas vrai.

Après avoir saisi la prise entre le pouce, l'index et le médius, il haussa la main rapidement, comme pour jeter le tabac en l'air, et il poursuivit, le bras levé :

— Ce qui est vrai sans doute, c'est que vous êtes un grand pécheur ; mais il n'est pas vrai que vous soyez sorti du monde. Vous n'êtes ni dehors ni dedans.

Il huma bruyamment sa prise et répéta :

— Ni dehors ni dedans!

Benedetto le considérait sans répondre; et il y avait dans ses yeux quelque chose de si grave et de si doux que l'Abbé abaissa les siens sur la tabatière ouverte, recommença à y fouiller, à jouer avec le tabac.

— Je ne vous comprends pas, dit-il. Vous êtes dans le monde et vous n'êtes pas dans le monde. Vous êtes dans le monastère et vous n'êtes pas dans le monastère. Votre tête, j'en

ai peur, ne vaut pas mieux que celles de votre bisaïeul, de votre aïeul et de votre père.

Le visage d'ivoire se teinta légèrement.

— Ces âmes sont en Dieu, protesta Benedetto, supérieures à nous; et vos paroles vont contre un commandement divin.

— Taisez-vous! s'écria l'Abbé. Vous dites que vous avez quitté le monde, et vous êtes plein de son orgueil. Si vous vouliez tout de bon quitter le monde, vous deviez tâcher de vous faire novice. Pourquoi ne l'avez-vous pas essayé? Il vous plaisait de venir ici en villégiature, voilà toute l'histoire! Ou peut-être aviez-vous dans votre pays des engagemens, des micmacs, vous m'entendez bien? *Nec nominentur in nobis.* Et vous avez voulu vous rendre libre, afin de recommencer ailleurs. Et vous contez des balivernes à ce brave dom Clément; et vous prenez la place d'un pauvre pèlerin, eh, dites donc! Et vous cherchez à entortiller les moines, ce qui est facile, et Dieu, ce qui est difficile, par des oraisons et des communions. Ne niez pas!

Une rougeur légère s'était répandue sur le visage d'ivoire; les lèvres, qui s'étaient ouvertes tout à l'heure pour des paroles calmes dans leur sévérité, ne remuaient plus; les yeux perspicaces étaient fixés sur l'Abbé avec la douce gravité d'auparavant. Et l'Abbé sembla exaspéré de ce tranquille silence.

— Mais parlez donc! Avouez! Ne vous êtes-vous pas aussi vanté de dons spéciaux, de visions, que sais-je? de miracles, peut-être? Vous avez été un grand pécheur? Montrez que vous ne l'êtes plus! Disculpez-vous, si vous pouvez. Dites comment vous avez vécu; expliquez votre prétention d'être appelé par Dieu; justifiez-vous d'être venu manger le pain des moines sans droit, puisque vous n'avez pas voulu être moine; et, quant à travailler, vous avez travaillé si peu!

— Mon Père, repartit Benedetto, et le ton sévère de sa voix, la sévère dignité de son visage s'accordaient mal avec l'humble mansuétude de ses paroles, ce que vous dites est bon pour moi pécheur qui, depuis trois ans, ai vécu par l'esprit dans la mollesse et dans les délices, vécu dans la paix, vécu dans l'affection de saintes personnes, vécu dans un air plein de Dieu. Vos paroles sont bonnes et douces à mon âme, sont une grâce du Seigneur, m'ont fait sentir par leurs pointes tout ce qu'il y a encore d'orgueil en moi, qui ne le savais pas : car, à me mépriser moi-même, j'éprouvais une jouissance. Mais pourtant, comme serviteur de

la sainte Vérité, je vous déclare qu'en général la dureté n'est pas bonne, même avec celui qui trompe, attendu que peut-être la douceur le ferait repentir de son mensonge; et les paroles de Votre Paternité ne sont pas inspirées par l'esprit de notre seul et vrai Père, à qui gloire soit éternellement.

En disant « à qui gloire soit éternellement, » Benedetto tomba à genoux, le visage enflammé d'une auguste ferveur.

— Et c'est toi, triste pécheur, qui prétends me faire la leçon? vociféra l'Abbé.

— Vous avez raison, vous avez raison! répondit Benedetto avec un élan douloureux, en joignant les mains. Et à présent, je vais vous dire mon péché. J'ai désiré l'amour illicite; je me suis complu dans ma passion pour une femme qui appartenait à un autre comme j'appartenais moi-même à une autre, et j'acceptai cela. J'ai délaissé toute pratique religieuse, je ne me suis pas soucié de donner du scandale. Cette dame ne croyait pas en Dieu; et moi, j'ai déshonoré Dieu vis-à-vis d'elle par ma foi morte, me montrant sensuel, égoïste, faible, faux. Dieu m'a rappelé par la voix de mes morts, de mon père et de ma mère. Alors je me suis éloigné de cette femme, qui m'aimait; je me suis éloigné d'elle, mais sans vigueur de volonté, flottant dans mon cœur entre le bien et le mal. Peu après, je suis retourné à elle, tout ardent de péché, sachant que je me perdais et résolu à me perdre. Il n'y avait plus dans mon âme un seul atome de volonté bonne, lorsqu'une main mourante, une chère et sainte main, me saisit et me sauva.

— Regardez-moi bien en face, dit l'Abbé, sans l'inviter à se relever. N'avez-vous jamais fait connaître à quelqu'un que vous étiez ici?

— A personne. Jamais.

L'Abbé répliqua sèchement:

— Je ne vous crois pas.

Benedetto n'eut pas un battement des paupières.

— Et vous savez pourquoi je ne vous crois pas?

— Je le suppose, dit Benedetto, courbant le visage. *Peccatum meum contra me est semper*.

— Relevez-vous! commanda l'inflexible Abbé. Je vous chasse du monastère. Vous allez vous rendre auprès de dom Clément et vous lui ferez vos adieux dans sa cellule; ensuite, vous partirez pour ne jamais revenir. Avez-vous compris?

Benedetto fit signe que oui, de la tête; et il se disposait à plier le genou pour l'hommage accoutumé, lorsque l'Abbé le retint d'un geste.

— Attendez, dit-il.

Et il mit de nouveau ses lunettes, saisit une feuille de papier, sur laquelle il traça, debout, quelques mots.

— Qu'est-ce que vous allez faire, demanda-t-il tout en écrivant, lorsque vous serez dehors?

Benedetto répondit d'une voix lente :

— L'enfant emporté dans les bras de son père pendant qu'il dort, sait-il ce que son père fera de lui?

L'Abbé ne répliqua pas, finit d'écrire, mit le feuillet dans une enveloppe, la ferma et, sans tourner la tête, la remit à Benedetto qui se tenait derrière lui.

— Prenez, dit-il, et portez à dom Clément.

Benedetto sollicita la permission de lui baiser la main.

— Non, non. Allez-vous-en, allez-vous-en!

La voix de l'Abbé tremblait de colère. Benedetto obéit. A peine dans le corridor, il entendit cet homme en colère tempêter sur le piano.

Avant d'entrer dans la cellule de dom Clément, Benedetto s'arrêta devant la grande fenêtre qui est au bout du corridor. Là aussi s'était arrêté son maître, quelques heures auparavant, pour contempler les lumières de Subiaco en songeant à l'ennemie, à la créature de beauté, d'intelligence, de bonté native, qui peut-être était venue lui disputer son fils spirituel et le disputer à Dieu. Maintenant, le fils spirituel était mystérieusement certain que cette femme, si mal aimée par lui au temps où il subissait l'aveugle et violente attraction des choses inférieures, avait découvert sa présence au Monastère et viendrait l'y chercher. Descendu en lui-même, rapproché de l'Esprit qui résidait au fond de son propre cœur, il y puisait un pieux sentiment de ce Divin qui existait aussi en elle, mais caché à elle-même, une mystique espérance qu'un jour, par quelque obscure voie, elle parviendrait, elle aussi, à cet océan de vérité éternelle et d'amour qui attend un si grand nombre de pauvres âmes errantes.

Dom Clément, qui l'avait entendu venir, entr'ouvrit la porte de sa cellule. Benedetto entra, lui présenta la lettre de l'Abbé.

— Il faut que je quitte le monastère, dit-il d'un air serein. Tout de suite et pour jamais.

Dom Clément ne répondit pas, ouvrit l'enveloppe. Après avoir lu, il fit observer à Benedetto, en souriant, que son départ pour Yenne avait été décidé dès la veille au soir. « Sans doute. Mais l'Abbé avait dit : pour ne jamais revenir. » Dom Clément avait les larmes aux yeux et souriait encore.

— Vous êtes content ? dit Benedetto, presque sur le ton du reproche.

Oh ! *content !* Comment son maître aurait-il pu lui dire ce qu'il éprouvait ? Le disciple chéri partait, partait pour toujours, après trois années de douce union spirituelle. Mais voici : la secrète Volonté s'était manifestée. Dieu l'éloignait du monastère, l'appelait par d'autres voies. *Content !* Oui, affligé et content ; mais ce contentement, il ne pouvait en dire la raison à Benedetto : la divine parole n'aurait eu aucune valeur pour Benedetto, s'il ne l'avait pas entendue de lui-même.

— Content, non, dit-il. En paix, oui. Nous nous comprenons, n'est-ce pas ? Et à présent, recueille-toi pour écouter mes dernières paroles qui, je l'espère, te seront chères.

En parlant ainsi, à voix basse, dom Clément se colora de rougeur. Benedetto courba la tête vers lui, et le maître lui imposa les deux mains avec une dignité suave

— Désires-tu, demanda la voix grave, sur un ton viril, te donner tout entier à la Vérité suprême, à son Église visible et invisible ?

Benedetto, comme s'il se fût attendu à ce geste et à cette question, répondit aussitôt, d'une voix ferme :

— Oui.

La voix grave :

— Promets-tu, d'homme à homme, que tu vivras sans mariage et pauvre jusqu'à ce que je te délie de ta promesse ?

La voix ferme :

— Oui.

La voix grave :

— Promets-tu d'être toujours obéissant à l'autorité de la Sainte Église exercée selon ses lois ?

La voix ferme :

— Oui.

Dom Clément attira la tête de son disciple et lui parla sur le front.

— J'ai demandé à l'Abbé la permission de te donner une robe de convers, pour qu'en sortant d'ici, tu portes au moins sur toi le signe d'un humble ministère religieux. L'Abbé, avant de se décider, a voulu avoir avec toi un entretien.

Et dom Clément baisa son disciple au front, signifiant ainsi la sentence de l'Abbé après l'entretien, enfermant dans ce baiser muet des paroles de louange qu'il ne croyait convenir ni à son propre caractère paternel, ni à l'humilité de son disciple. Et il ne s'aperçut pas que le disciple tremblait des pieds à la tête.

— Vois, dit-il, ce que l'Abbé m'écrit, après t'avoir parlé.

Et il montra à Benedetto le feuillet de papier où l'Abbé avait tracé ces mots :

« J'accorde. Faites-le partir immédiatement, pour que je n'aie pas la tentation de le retenir. »

Benedetto embrassa son maître avec transport et lui appuya son front sur l'épaule, sans rien dire. Dom Clément demanda tout bas :

— Es-tu content? C'est à mon tour de te le demander.

Il répéta deux ou trois fois la même question, sans obtenir de réponse. Enfin Benedetto laissa échapper un murmure.

— Puis-je ne pas répondre? Puis-je prier un instant?

— Oui, mon ami; oui, mon ami.

Près du lit du moine, dominant un prie-Dieu, une grande croix nue disait: « Jésus-Christ est ressuscité; c'est à toi maintenant de clouer ici ton âme. » Quelqu'un en effet, peut-être dom Clément, peut-être un de ses prédécesseurs, avait écrit au-dessous : *Omnes superbiæ motus ligno crucis affigat*. Benedetto s'étendit par terre, à plat ventre, posa son front à l'endroit fait pour que l'on y pose les genoux. Par la fenêtre ouverte de la cellule, une grise lumière de ciel pluvieux tombait obliquement sur le dos de l'homme prosterné et sur les épaules de l'homme debout qui levait la face vers la grande croix. Le murmure de la pluie, le grondement profond de l'Anio n'auraient dit à Jeanne que la plainte désolée de tout ce qui vit et aime sur la terre; mais, pour dom Clément, ils signifiaient un pieux accord entre la créature inférieure et la créature suppliante, également soumises au Père commun. Benedetto, lui, ne les entendait pas.

Il se releva, le visage apaisé; puis, à un signe du maître, il revêtit la robe de convers étalée sur le lit, se ceignit de la ceinture de cuir. Lorsqu'il fut habillé, il se montra, les bras ouverts

et le visage souriant, au maître qui eut plaisir à lui voir un port si noble, une beauté si purement spirituelle dans ce costume.

— Vous n'avez pas fait attention? dit Benedetto. Vous n'avez pas pensé à une chose?

Non. Dom Clément avait attribué le grand émoi de Benedetto à l'humilité; mais il se rendait compte, maintenant, qu'une autre chose aurait dû lui venir à l'esprit. Quoi?

— Ah! s'écria-t-il soudain. C'est peut-être ta Vision?

Certainement. Benedetto s'était vu mourir sur la pierre nue, à l'ombre d'un grand arbre, dans la robe de bénédictin; et précisément, pour ne pas croire à cette vision, selon les conseils de dom Giuseppe Flores et de dom Clément, il avait trouvé un motif dans la contradiction qu'il y avait entre cette particularité et sa répugnance étrange pour les vœux monastiques, répugnance qui n'avait fait que s'accroître depuis qu'il avait quitté le monde. Or, cette contradiction semblait disparaître: et, par conséquent, il semblait aussi que le caractère prophétique de la Vision devînt plus plausible. Le maître, qui n'ignorait pas cette particularité, aurait pu lire dans le cœur de son disciple le trouble de celui-ci à la réapparition d'un mystérieux dessein de Dieu sur lui-même et la terreur qu'il avait de choir dans le péché d'orgueil. Mais dom Clément n'avait point songé à cela.

— N'y songe pas non plus, dit-il à Benedetto.

Et il se hâta de changer de discours. Il lui remit une lettre et des livres pour l'archiprêtre d'Yenne. « En attendant les événemens, l'archiprêtre l'hébergerait. S'il devait rester ou non à Yenne, revenir à Subiaco ou se rendre ailleurs, la Divine Providence le lui ferait savoir. »

— Mon Père, dit Benedetto, je ne pense nullement à ce qu'il adviendra de moi demain. La seule pensée qui m'occupe est : *Magister adest et vocat me;* mais je n'y pense pas comme à une voix surnaturelle. J'ai eu tort de ne pas comprendre que le Maître est présent toujours et qu'il appelle toujours : moi, elle, tous les hommes. Il suffit que nous fassions un peu de silence dans notre âme, et aussitôt Sa voix se fait entendre.

Un faible rayon de soleil entra dans la cellule. Dom Clément songea tout de suite que, si la pluie cessait, M[me] Dessalle viendrait probablement visiter le monastère. Il ne dit rien; mais son inquiétude intérieure se trahit par l'agitation de sa personne et par un coup d'œil au ciel, qui indiquèrent à Benedetto

qu'il était temps de partir. Il demanda en grâce la permission de prier, d'abord dans l'église de Sainte-Scolastique, puis au Sacro Speco. Le soleil se cacha, la pluie recommença; maître et disciple descendirent ensemble à l'église, y demeurèrent longtemps en prière, l'un à côté de l'autre; et ce fut leur seul adieu.

Benedetto prit le chemin du Sacro Speco, à neuf heures. Il était sorti de Sainte-Scolastique sans être remarqué, à un moment où frère Antonio était en conversation avec l'envoyé de Giovanni Selva. Tout à coup, le soleil renaissant illumina les vieux murs, le chemin, la montagne ; une joie alerte, des ailes rapides de petits oiseaux rompirent de toutes parts la verdure; et, spontanément, cette parole monta aux lèvres de Benedetto :

— Je viens.

VI

Jeanne et Noémi arrivèrent à Sainte-Scolastique vers dix heures. En approchant de la grille, Jeanne fut prise d'une violente palpitation. Elle aurait voulu visiter le jardin avant le couvent, parce que le gamin de Subiaco lui avait dit que les Pères avaient un beau jardin où deux hommes travaillaient pour eux : un vieillard du bourg et un jeune homme étranger. Mais cela n'était plus possible. Pâle, à bout de forces, elle se traîna péniblement, appuyée sur le bras de Noémi, jusqu'à la porte où un mendiant attendait la soupe. Par bonheur, frère Antonio vint ouvrir avant même que Noémi sonnât; et Noémi lui demanda une chaise, un verre d'eau pour cette dame qui se trouvait mal. Effrayé à la vue de Jeanne blanche comme un linge, défaillante au bras de sa compagne, le vieux et humble frère déposa dans les mains de Noémi l'écuelle de soupe qu'il avait apportée pour le mendiant et courut chercher la chaise et l'eau. Un peu le comique de cette écuelle entre les mains de Noémi stupéfaite, un peu le repos, un peu l'eau, un peu l'aspect du cloître ancien qui dormait en paix, un peu la réaction de la volonté, firent qu'au bout de quelques minutes Jeanne se sentit à peu près remise. Frère Antonio partit à la recherche du Père hospitalier, qui devait guider les visiteuses.

— Vous lui direz : les deux dames de chez M. Selva, recommanda Noémi.

Dom Clément parut ; et, dans sa virginale candeur d'âme, il rougissait de connaître les aventures de Jeanne à l'insu de celle-ci, comme il aurait rougi d'une indélicatesse. Ayant rencontré Noémi la première, il la prit pour Mme Dessalle. Grande, mince, élégante, Noémi avait bien l'air d'une séductrice ; toutefois, elle ne portait pas plus de vingt-cinq ans, et par conséquent elle ne pouvait être la femme dont Benedetto lui avait raconté l'histoire. Mais le bénédictin ne sut pas faire de pareils calculs. Quant à Noémi, il lui tardait de s'assurer que frère Antonio s'était bien acquitté de la commission.

— Bonjour, mon Père, dit-elle, de sa belle voix à laquelle l'accent étranger donnait encore plus de grâce. Nous nous sommes déjà vus hier soir. Vous sortiez de chez les Selva.

Dom Clément fit un léger signe de tête. A vrai dire, Noémi l'avait à peine entrevu. Cependant elle était restée frappée de sa beauté et elle avait pensé que, si cet homme était Maironi, la passion de Jeanne se comprenait très bien. Dans la naïve conscience qu'elle avait de sa jeunesse toute fraîche, il ne lui vint pas à l'esprit que ses vingt-cinq ans avaient pu être confondus avec les trente-deux ans de Jeanne.

— Vous n'étiez pas attendues hier soir, dit dom Clément à Noémi. Vous venez de la Vénétie, je crois?

« De la Vénétie? » Noémi témoigna de la surprise.

— Les Selva m'ont dit, ajouta le moine, que vous habitez la Vénétie.

Alors Noémi comprit, sourit, répondit par un monosyllabe qui n'était ni un oui ni un non ; et l'idée lui vint de mettre à profit la circonstance et de se ménager, grâce à cette méprise, un entretien particulier avec dom Clément, pour l'instruire, s'il était nécessaire. Au surplus, il lui sembla divertissant de causer avec ce beau moine qui la prenait pour Jeanne. D'un coup d'œil, elle avertit celle-ci qui, d'un air embarrassé, regardait tour à tour le moine et elle, devinant l'erreur de dom Clément et ne sachant s'il fallait parler ou se taire.

— Mon amie, dit Noémi, connaît déjà Sainte-Scolastique. Moi, au contraire, je n'y suis jamais venue.

Elle se tourna vers Jeanne.

— Si le Père, dit-elle, a la bonté de m'accompagner, il me semble que toi, qui ne te sens pas très bien, tu pourrais demeurer ici.

Jeanne aussi avait songé à tirer parti de son indisposition; et elle consentit si promptement que Noémi lui soupçonna un dessein secret, se demanda si elle n'avait pas commis une faute. Mais, de toute façon, il était trop tard pour la réparer. Dom Clément, peu satisfait d'avoir à conduire une dame seule, proposa d'attendre : « Peut-être l'autre dame se trouverait-elle mieux dans quelques instans? » Jeanne protesta. « Non, il ne fallait pas attendre; elle préférait demeurer ici. »

En passant du premier au second cloître, Noémi rappela encore au Père la rencontre de la veille.

— Vous aviez un compagnon? dit-elle.

Et aussitôt elle eût honte de cette simulation, regretta de n'avoir pas tout d'abord tiré le moine de son erreur. Dom Clément répondit, presque à voix basse :

— Oui, madame; un jardinier du monastère.

Ils avaient rougi tous les deux; mais ils ne se regardèrent pas, et chacun ne sentit que sa propre rougeur.

— Vous savez qui nous sommes? reprit Noémi.

Dom Clément répondit qu'il croyait le savoir : elles étaient sans doute les deux dames attendues par Mme Selva. Il lui semblait que Mme Selva avait nommé sa sœur et Mme Dessalle.

— Ah! c'est par ma sœur que vous l'avez appris?

A ces paroles de Noémi, dom Clément ne put s'empêcher de s'écrier :

— Vous n'êtes donc pas Mme Dessalle?

Noémi comprit que le moine savait tout. Par conséquent, il avait dû prendre les mesures opportunes, et une rencontre subite n'était pas à craindre. Elle respira; et son cœur féminin, vide d'inquiétude, se remplit de curiosité.

Dom Clément lui parlait de la tour, des arcades anciennes, des fresques près de la porte de l'église; et elle pensait : « Comment l'amener à parler de Maironi? » Elle l'interrompit étourdiment, tandis qu'il lui montrait la procession des moinillons de pierre, pour lui demander s'il venait souvent se réfugier à Sainte-Scolastique des âmes lasses du monde, désillusionnées, avides de se donner à Dieu.

— Je suis protestante, dit-elle. Cela m'intéresse beaucoup.

Dom Clément, dans le fond de son cœur, pensa que, si cela l'intéressait beaucoup, c'était moins à cause de son protestantisme qu'à cause de son amitié pour Mme Dessalle.

— Souvent, non, répondit-il, mais quelquefois. Presque toujours, ces âmes-là préfèrent d'autres Ordres. Ah! vous êtes protestante? Alors, il vous déplaira peut-être d'entrer dans notre église?

Et, souriant et rougissant, il ajouta :

— Je ne veux pas dire dans l'Église catholique; je veux dire dans l'église de notre monastère.

Et il parla d'un Anglais, protestant, qui s'était pris d'amour pour saint Benoît, qui faisait de longs séjours à Subiaco, qui fréquentait Sainte-Scolastique et le Sacro Speco.

— C'est une très belle âme, dit-il.

Noémi voulut revenir au premier sujet, savoir si jamais quelqu'un avait quitté le monde pour se mettre au service du monastère par esprit de pénitence, d'ailleurs sans prendre l'habit. Mais elle n'eut pas de réponse : car dom Clément, ayant aperçu un moine colossal qui entrait dans le cloître, s'excusa de la quitter, alla dire quelque chose au nouveau venu, ramena près d'elle ce majestueux confrère, lui présenta dom Leone : « un guide bien supérieur à lui-même pour l'abondance et la profondeur de la science; » puis, au grand dépit de la jeune fille, il s'éloigna.

Restée seule, Jeanne avait été reprise de sa palpitation violente. « Mon Dieu, comme le passé revivait, comme Praglia revivait! Et penser que Pierre allait et venait par cette porte, par ces cloîtres, vingt fois dans un jour peut-être, et qu'il avait dû tant de fois se souvenir de Praglia, de cette heure préparée par le destin, de cette eau versée, de cette ivresse, de ces mains qui, au retour, s'étreignaient sous la fourrure! Penser qu'il était libre, et qu'elle était libre aussi! » Quelle fièvre! Quelle fièvre!

Frère Antonio, d'abord tout effaré de se trouver avec cette étrangère qui semblait avoir perdu le souffle, fut ensuite ébahi de la volubilité avec laquelle, soudainement, elle l'assaillit de questions. « Le monastère n'avait-il pas un jardin, dans le voisinage? » Oui, tout près, au nord; il n'y avait qu'une ruelle à traverser. « Et qui le cultivait, ce jardin? » Un jardinier. « Jeune? vieux? De Subiaco? Étranger au pays? » Vieux. De Subiaco. « Et personne ne l'aidait? » Il avait pour aide un nommé Benedetto. « Benedetto? Qui était ce Benedetto? » Un jeune homme du même pays que le Père hospitalier. « D'où était-il, le Père

hospitalier? » De Brescia. « Et ce jeune homme s'appelait Benedetto? » Tout le monde l'appelait Benedetto; mais frère Antonio ne savait pas si c'était son véritable nom. « Et quel était le caractère de ce jeune homme? » Ah! cela, oui, frère Antonio pouvait le dire. Benedetto était quasiment plus saint que les moines. A sa mine, on voyait qu'il devait être de bonne famille; et il était logé comme un chien, ne mangeait que du pain, des fruits et des herbes, passait quelquefois la nuit en oraison et, qui plus est, sur la montagne. Il travaillait la terre, et il étudiait aussi dans la bibliothèque avec le Père hospitalier. Et un cœur, un cœur si bon! Cent fois il avait donné aux pauvres la maigre pitance qu'il recevait du monastère. « Et où pourrait-on le voir, à cette heure? » Oh! dans le jardin, sûrement. Frère Antonio supposait qu'il était en train d'administrer aux vignes le sulfate de cuivre.

Le cœur de Jeanne battit si fort qu'elle en eut la vue obscurcie. Elle se taisait, ne bougeait pas. Frère Antonio crut qu'elle ne pensait plus à l'aide-jardinier.

— Ah! madame, dit-il, Sainte-Scolastique est sans doute un beau monastère; mais c'est Praglia qu'il faut voir!

Frère Antonio avait passé quelques années à Praglia, dans sa jeunesse, avant la suppression de l'abbaye; et il en parlait comme d'une mère vénérée.

— Ah! l'église de Praglia! Les cloîtres! Le cloître suspendu! Le réfectoire!

Ces paroles inattendues exaltèrent Jeanne, lui crièrent : « Va, va tout de suite! » Elle se leva brusquement de sa chaise.

— Par où y va-t-on, à ce jardin?

Frère Antonio, un peu surpris, répondit que l'on pouvait y aller, soit en traversant le monastère, soit en le contournant extérieurement. Et Jeanne sortit, enfermée dans sa pensée ardente; elle passa la grille, tourna à droite, pénétra dans la galerie qui passe sous la bibliothèque; là, elle s'arrêta un instant, les mains pressées sur son cœur; puis elle se remit en marche.

Le vacher du couvent, debout à l'entrée de la cour où est l'Hospice des Pèlerins, lui indiqua l'entrée du jardin, de l'autre côté de la ruelle bordée de murs. Elle lui demanda si elle y trouverait un nommé Benedetto. Malgré l'effort qu'elle fit pour se dominer, sa voix tremblait, dans l'attente d'un « oui. » Le

vacher répondit qu'il n'en savait rien, s'offrit pour aller voir, frappa plusieurs fois, appela : « Benedè! Benedè! »

Enfin un pas s'approcha. Jeanne s'appuya au pilier, pour ne pas tomber. « Mon Dieu! Si c'était Piero, que lui dirait-elle? » La porte s'ouvrit; ce n'était pas Piero, c'était un vieillard. Jeanne respira, contente pour un instant. Le vieillard la regarda, étonné, et dit au vacher :

— Benedetto n'est pas là.

Déjà le contentement de Jeanne s'était évanoui; elle sentait un froid la pénétrer. Les deux hommes la regardaient, curieux, en silence.

— C'est cette dame, interrogea le vieillard, qui demande Benedetto?

Jeanne ne répondit pas. Le vacher répondit pour elle; et il raconta ensuite que Benedetto avait passé la nuit dehors; qu'il l'avait rencontré à l'aube, tout trempé de pluie, dans le bois du Sacro Speco; qu'alors il lui avait offert du lait, et que Benedetto avait bu comme un moribond en qui reflue la vie.

— Écoutez bien, Giovacchino, ajouta le vacher, devenu tout d'un coup solennel. Cet homme, après avoir bu, m'embrassa. Je ne me sentais pas bien, je n'avais pas dormi, j'avais mal à la tête, j'avais mal par tous les os. Eh bien! il me vint de ses bras mille petits frissons, puis comme une chaleur salutaire, un plaisir, une sensation de bien-être si grande qu'il me semblait que j'avais dans l'estomac deux gorgées d'eau-de-vie, et de la meilleure. Plus de mal de tête, plus de mal dans les os, plus rien. Et je me suis dit : Par Catherine! cet homme-là est un saint. Et, de fait, c'est un saint, je vous l'atteste!

Tandis qu'il parlait, un pauvre estropié passa; c'était un mendiant de Subiaco. En apercevant l'étrangère, il fit halte, lui tendit son bonnet. Jeanne, toute à ce que disait le vacher, ne fit pas attention au mendiant, ne l'entendit même pas lorsque, le vacher ayant fini de parler, il la pria de lui faire l'aumône pour l'amour de Dieu. Elle questionna le jardinier : « Où pourrait-on le trouver, ce Benedetto? » Le jardinier cherchait une réponse. Alors la voix larmoyante du mendiant gémit :

— Vous voulez savoir où est Benedetto? Il est au Sacro Speco, il est au Sacro Speco.

Jeanne se tourna vers lui, anxieuse.

— Au Sacro Speco? fit-elle.

Et le jardinier demanda au mendiant s'il l'y avait vu. Le mendiant, plus larmoyant que jamais, raconta qu'une heure auparavant, il s'était trouvé lui-même sur le chemin du Sacro Speco, par delà le bois de chênes, à deux pas du monastère, avec un fagot de ramée sur l'épaule, et que, ayant eu le malheur de choir, il était resté à terre sous son fagot.

— Dieu et saint Benoît, dit-il, ont voulu qu'un moine passât par là. Ce moine m'a relevé, m'a réconforté, m'a pris par le bras, m'a ramené jusqu'au monastère où les autres moines m'ont donné des soins. Je m'en suis allé, et ce moine est resté au Sacro Speco.

— Quel rapport ton histoire a-t-elle avec Benedetto? repartit le jardinier.

— Le voici, le rapport. C'est qu'à première vue, vêtu comme il l'était, je ne l'ai pas reconnu; mais je l'ai reconnu ensuite. C'était lui.

— Qui, lui?

— Benedetto.

— Benedetto était qui?

— Le moine.

— Mais tu es fou; tu as perdu la tête! s'écrièrent le jardinier et le vacher.

Jeanne donna à l'estropié une monnaie d'argent.

— Réfléchissez bien, ajouta-t-elle. Dites la vérité.

L'estropié se confondit en bénédictions, qu'il entremêlait d'humbles « Comme vous voudrez! comme vous voudrez! je me serai trompé! je me serai trompé! »; et il partit avec sa kyrielle de marmottemens pieux. Jeanne interrogea de nouveau le vacher et le jardinier : « Était-il possible que Benedetto eût pris l'habit monacal? » Allons donc! Le mendiant était un pauvre d'esprit.

Le vacher partit à son tour; et Jeanne entra dans le jardin, s'assit sous un olivier, se disant que Noémi, renseignée par le portier, la retrouverait sans peine. Le vieux jardinier, qui ne laissait pas d'être curieux aussi, lui demanda avec maintes excuses si elle était parente de Benedetto.

— Car on sait bien que c'est un monsieur, dit-il. Oui, et même un gros monsieur!

Jeanne ne répondit pas à la question. Mais elle voulut savoir pourquoi on avait cette opinion sur le haut rang de Piero.

« Eh bien ! voici : des façons de monsieur, pour sûr ! » Et il ne s'était pas fait moine? « Oh non ! » Pourquoi ne s'était-il pas fait moine? « On n'en savait rien, d'une manière positive. On racontait toutes sortes de choses. On disait même qu'il était marié et que son épouse lui avait joué un vilain tour. »

Jeanne se tut; et le jardinier eut le brusque soupçon que cette visiteuse était précisément l'épouse de Benedetto, la femme du vilain tour, qui, repentante, venait implorer le pardon.

— Si le fait est vrai, reprit-il alors, elle doit avoir eu ses raisons, je ne dis pas le contraire; mais n'empêche que, pour la bonté, elle n'a certainement pas pu trouver un homme meilleur que lui. Voyez-vous, madame, les Pères sont tous de saintes personnes, il n'y a pas à dire le contraire; mais un homme aussi bon que lui, on n'en trouvera ni à Sainte-Scolastique ni au Sacro Speco, je vous le jure, quoique nous ayons ici dom Clément qui est la sainteté même. Ah ! non, il n'en existe pas un autre comme ce Benedetto !

Tout à coup revinrent au cœur de Jeanne les paroles du mendiant : Benedetto devenu moine. Pourquoi ce souvenir? Elle s'effraya que ces paroles lui fussent revenues au cœur sans le moindre motif. Le jardinier et le vacher n'avaient-ils pas dit que c'était une sottise et que le mendiant était un simple d'esprit? Oui, une sottise, elle le comprenait bien; oui, un simple d'esprit, et telle avait été sa propre impression. Mais les sottes paroles frappaient, frappaient à son cœur, sinistres comme des masques aux faces absurdes qui frapperaient à notre porte en un temps autre que celui du carnaval.

— Si vous voulez attendre, madame, ajouta le jardinier, il sera ici dans une demi-heure. Que dis-je? Dans un quart d'heure ! Il est sans doute avec dom Clément à la bibliothèque, ou encore il est à l'église.

De la bibliothèque, posée à cheval sur la petite rue, on sort directement dans le jardin.

— Le voici ! s'écria le vieillard.

Jeanne se dressa. La porte par où l'on passe de la bibliothèque au jardin s'ouvrit lentement. Mais, au lieu de Piero, ce fut Noémi qui apparut, accompagnée du moine colossal. Noémi aperçut son amie entre les oliviers, et s'arrêta net, stupéfaite. « Jeanne dans le jardin? Peut-être que...? » Non. Le vieillard debout à côté d'elle ne pouvait être Maironi, et aucune autre

personne n'était là. Elle sourit, menaça du doigt la fugitive. Dom Leone, apprenant que cette dame était celle dont Noémi, pendant la visite du monastère, lui avait raconté qu'elle était demeurée à la loge du portier, prit congé de l'une et de l'autre. Naturellement, ces dames allaient monter au Sacro Speco, et la promenade du Sacro Speco ne convenait plus à sa corpulence.

Il était presque onze heures; la voiture devait se trouver pour midi et demie à l'endroit où elles l'avaient quittée, parce que, chez les Selva, on mangeait à une heure. « Si Jeanne, dont le malaise paraissait dissipé, voulait voir le Sacro Speco, il n'y avait pas de temps à perdre. » Tel était le conseil donné par Noémi qui, vu la présence du jardinier, ne s'attarda pas à réclamer des explications sur la fugue de cette malade plantant là frère Antonio pour courir explorer le jardin. Elle se contenta de chuchoter :

— Tu feignais donc?

Jeanne répondit que c'était Noémi qui devait aller au Sacro Speco, et tout de suite. Quant à elle-même, elle préférait attendre au jardin. Noémi soupçonna une autre comédie.

— Non, dit-elle. Ou viens au Sacro Speco avec moi, ou, si tu ne te sens pas bien, descendons vite à Subiaco.

Jeanne objecta qu'il était inutile de descendre maintenant, puisqu'on ne trouverait pas la voiture; mais Noémi ne se laissa pas convaincre. « Elles feraient la descente à leur aise, seraient prêtes à monter en voiture dès que la voiture arriverait. » Jeanne refusa encore, plus vivement que la première fois, mais sans alléguer de raisons nouvelles. Alors Noémi la considéra en silence, tâchant de lire dans ses yeux un dessein caché. Pendant cette minute de silence, Jeanne fut de nouveau mordue au cœur par les paroles du mendiant.

— Tu veux que je vienne au Sacro Speco? dit-elle en prenant vivement le bras de son amie. Bien! allons. Tu crois une chose, et tu ne sais pas. Que le destin s'accomplisse!

Mais, avant même d'avoir fait un pas, elle quitta Noémi qui la regardait, songeuse, et elle écrivit avec un crayon sur son carnet : « Je suis au Sacro Speco. Au nom de dom Giuseppe Flores, attendez-moi! » Elle ne signa pas, arracha la petite page, la donna au jardinier : « pour cet homme, s'il revenait; » et elle reprit le bras de Noémi en disant :

— Allons!

Le soleil embrasait la côte rocheuse, y faisait évaporer d'humides senteurs d'herbes et de pierre, argentait les franges des brouillards errans sur les flancs de la gorge sauvage, jusqu'à l'énorme nuée posée là-bas, dans le fond, comme pour coiffer les cimes d'Yenne, tandis que la grande voix de l'Anio emplissait les solitudes. Jeanne montait sans prononcer une parole, sans répondre aux questions de Noémi qu'effrayaient de plus en plus ce mutisme, cette pâleur, ces lèvres serrées pour retenir des sanglots, ce bras dont elle sentait les tressaillemens. « Pourquoi ? » Toute la nuit et jusqu'à l'entrée de Sainte-Scolastique, la pauvre créature avait flotté entre la crainte et l'espérance, dans une fièvre d'attente. Mais à présent, c'était une autre fièvre, ou du moins il le semblait. Il semblait que là, dans le jardin, elle avait appris quelque chose dont elle ne voulait point parler, quelque chose de pénible, d'épouvantable. « Qu'est-ce que cela pouvait être ? » La tragique plainte des eaux invisibles, le tremblement silencieux des fils d'herbe sur la côte rocheuse, la chaleur aussi, torride, oppressaient le cœur. En approchant de l'Arc dressé pour contenir la foule noire des chênes, Noémi eut le soulagement d'entendre des voix humaines. C'était Dane, à cheval, Marinier et l'Abbé, à pied, qui descendaient du Sacro Speco.

Dane parut très heureux de la rencontre, arrêta sa monture, présenta les dames à l'Abbé, parla du Sacro Speco avec enthousiasme. Jeanne, après quelques paroles échangées avec l'Abbé, lui demanda si, à Sainte-Scolastique, quelqu'un avait prononcé récemment les vœux solennels ou au moins pris l'habit monacal. L'abbé répondit qu'il n'était arrivé que depuis quelques jours à Sainte-Scolastique et qu'il n'était pas en état de répondre sur-le-champ ; mais il ne croyait pas que, depuis un an, au bas mot, personne eût fait la profession solennelle ou revêtu l'habit de novice. Jeanne s'illumina de joie. Elle comprenait maintenant qu'elle avait été une sotte, quand elle avait cru possible que Piero, de jardinier qu'il était, fût devenu moine en douze heures. Elle aurait voulu retourner tout de suite au jardin de Sainte-Scolastique ; mais comment faire? quel prétexte prendre? Elle dut poursuivre, se promettant toutefois de se débarrasser au plus vite du Sacro Speco. Noémi proposa de faire une petite halte à l'ombre des chênes qui, sur ce chemin des âmes en proie à l'amour divin, semblent tordus, eux aussi, par une interne fureur ascétique, par un violent effort pour s'arra-

cher de la terre et jeter leurs bras vers le ciel. Jeanne refusa, impatiente. Elle avait repris des couleurs, et de l'éclat dans les yeux. Elle s'élança résolument sur le petit escalier auquel aboutit le court sentier, et, malgré les protestations de Noémi qui ne s'expliquait point un tel changement, ne voulut pas même reprendre haleine au haut de ces marches d'où l'on découvre à l'improviste le sombre décor de la vallée profonde et, à gauche, l'énorme, l'affreux rocher, cher aux faucons et aux corbeaux, en saillie au-dessus des constructions sordides, percées de trous sans ornement, qui s'y incrustent de travers dans les anfractuosités nues et qui forment le monastère du Sacro Speco. Sous le monastère, à même l'abîme, est suspendue la roseraie de saint Benoît; et sous la roseraie sont suspendus les jardins et les plantations d'oliviers, en pente vers le rugissant Anio visible. La nuée assise sur les monts d'Yenne montait, envahissant le ciel. Une vague d'ombre passa sur le rocher monstrueux, sur le monastère, sur le parapet où Noémi avait appuyé les coudes, absorbée dans la contemplation.

— C'est magnifique, dit-elle. Permets au moins que je m'arrête ici une minute, maintenant qu'il y a de l'ombre.

Mais, en ce même instant, à deux pas d'elles, la petite porte du monastère s'ouvrit, et il en sortit une société d'étrangers des deux sexes. Le moine qui les avait guidés, apercevant Jeanne et Noémi, tint la porte ouverte comme pour les attendre. Jeanne se hâta d'entrer, et Noémi dut la suivre malgré elle.

— Des fresques du xive siècle, dit le bénédictin dans l'obscur corridor d'entrée, avec une voix indifférente.

Et il passa outre. Noémi s'arrêta, curieuse de peintures anciennes. Jeanne s'attacha aux pas du bénédictin, sans regarder ni à droite ni à gauche, distraite, prise d'un doute. « Si l'Abbé n'avait pas dit la vérité? Si c'était le mendiant qui l'avait dite? » Son imagination lui représenta l'heureuse rencontre dans la cour de Praglia, le visage pâle de Piero, le « merci » qui avait fait trembler Jeanne de joie. Des frissons lui couraient dans le sang; et, comme pour tenir en bride son imagination, elle se tourna vers Noémi.

— Viens, lui dit-elle.

Jeanne marchait derrière le moine sans rien entendre de ce qu'il disait, sans rien voir de ce qu'il montrait. Noémi avait peine à

dissimuler ses propres inquiétudes. Elle pressentait un péril au retour. Le point dangereux, c'était ce jardin de Sainte-Scolastique où Jeanne projetait certainement de revenir, d'après ce qu'elle avait dit au vieux jardinier. Désormais, l'envie lui avait passé de voir ce fameux Maironi. Tout ce qu'elle souhaitait, c'était de rentrer avec Jeanne chez les Selva sans avoir fait de rencontres; et elle aurait voulu s'attarder le plus longtemps possible au Sacro Speco, de telle sorte qu'ensuite le temps manquât pour faire encore une halte à Sainte-Scolastique. Voilà pourquoi elle feignait de prendre aux richesses enfermées dans ce monastère de si pauvre apparence, un intérêt continu, quoique son seul désir fût d'y retourner une autre fois avec sa sœur ou avec Giovanni, tranquillement.

Tandis qu'elles s'enfonçaient dans ce souterrain de la sainteté, elles ne savaient ni l'une ni l'autre quel chemin elles suivaient, au milieu de cet air mort et froid, parmi ces ombres mystiques, parmi ces clartés jaunâtres pleuvant d'en haut, parmi ces odeurs de roche humide, de lumignons fumeux, d'ornemens très anciens; parmi ces visions de chapelles, de grottes, de croix dans de sombres fonds d'escaliers qui, avec leurs voûtes aiguës, fuyaient et se perdaient vers des cavernes inférieures; parmi ces marbres couleur de sang, couleur de nuit, couleur de neige; parmi ces foules pieuses qui, rigides, avec des faces byzantines, encombraient les murs, les tympans des arcades; parmi ces nonnettes et ces moinillons postés dans les embrasures des fenêtres, dans les clefs des voûtes, au contour des archivoltes, chacun avec sa vénérable auréole. Elles ne savaient pas quel chemin elles suivaient, et Jeanne avait à peine la sensation que tout cela fût réel.

Lorsqu'elles descendirent la Scala Santa, Jeanne immédiatement derrière le moine, et Noémi derrière Jeanne, à cinq ou six marches de distance, tout à coup Jeanne posa une main sur l'épaule de son guide, et aussitôt, honteuse de ce geste involontaire, elle la retira, tandis que le moine s'arrêtait et tournait la tête vers elle, étonné.

— Pardon, dit-elle. Qui est ce Père?

Entre deux paliers de la Scala, derrière un ressaut de la muraille, à droite, une figure, toute noire sous la robe bénédictine, se tenait debout dans l'angle obscur, le front appuyé contre le marbre. Jeanne l'avait dépassée de quatre ou cinq marches

sans la voir. Puis, se retournant par hasard, elle l'avait vue, et un soupçon instinctif avait traversé son cœur tremblant.

Le moine répondit :

— Ce n'est pas un Père, madame.

Et il se pencha pour ouvrir avec la clef la grille d'une chapelle.

— Qu'y a-t-il? demanda Noémi, survenant.

— Ce n'est pas un Père? répéta Jeanne.

A entendre la voix étrange de son amie, Noémi tressaillit. Elle n'avait pas remarqué non plus cette figure debout dans l'ombre de la muraille.

— Qui est-ce? dit Jeanne.

Le moine, occupé à ouvrir la serrure grinçante, crut entendre : « Où est-ce? »; et, rapportant cette question à quelques paroles échangées précédemment sur le portrait de saint François, il dit que ce portrait était un peu plus loin et que ces dames le verraient tout à l'heure.

— Qu'as-tu? demanda Noémi à Jeanne.

L'autre répondit, d'une voix plus calme :

— Rien.

Lorsque la porte fut ouverte, le moine les invita à entrer dans la chapelle, et Noémi y pénétra la première, écoutant les explications. Alors la figure noire se détacha de la muraille. Jeanne la vit monter lentement dans l'ombre, sous les arcades ogivales. Une fois le palier supérieur atteint, la figure disparut à droite, pour reparaître aussitôt après sur une rampe d'escalier qui traversait obliquement le fond de la scène, inondé de lumière par une fenêtre invisible. L'homme montait lentement, presque avec peine. Avant de se perdre derrière la pile massive d'une arcade, il se pencha pour regarder en bas. Jeanne le reconnut.

A l'instant, comme si elle obéissait à une foudroyante volonté qui se serait imposée à elle, comme si elle était emportée par le tourbillon de son destin, pâle, résolue, sans savoir ni ce qu'elle dirait ni ce qu'elle ferait, elle s'élança sur la montée. Après avoir traversé le palier supérieur, au moment où elle mettait le pied sur l'escalier clair, elle glissa, tomba, resta un instant gisante, si bien que Noémi, sortie de la chapelle, ne la vit plus, crut qu'elle était partie à la recherche du portrait de saint François. Elle se releva et poursuivit son chemin, pauvre créature de passion, rappelée en vain par les images de céleste paix qui

se raidissaient sur les murs sacrés. Devant elle, tout était silence et vide. Elle allait par des voies inconnues, rapide, sûre d'elle-même, comme dans la clairvoyance de l'hypnose. Elle franchissait d'étroits passages sombres, de larges espaces pleins de lumière, sans hésiter jamais, sans regarder ni à droite ni à gauche, avec toutes ses facultés de perception concentrées et affinées dans l'ouïe, se guidant sur de lointains et fugitifs murmures, sur le cri léger d'une porte, sur le vent d'une autre, sur le frôlement d'une robe contre un chambranle. Ce fut ainsi que, par les deux battans poussés de la dernière porte, elle déboucha soudain en face de lui.

Lui aussi, il l'avait reconnue sur la Scala Santa, au dernier moment. Il était presque sûr de n'avoir pas été reconnu d'elle; mais toutefois, il voulut s'écarter des passages que les visiteurs suivent d'ordinaire. Quand il entendit venir dans cette salle écartée un rapide frou-frou de vêtemens féminins, il comprit et attendit, tourné vers la porte.

Elle le vit, et elle resta pétrifiée, entre les battans ouverts, les yeux fixés sur ces yeux qui n'avaient plus le regard de Piero Maironi.

Il était transfiguré. Sa personne, peut-être par l'effet de la robe noire, semblait plus mince. Son visage pâle, amaigri, son front devenu plus haut, respiraient une dignité, une gravité, une douceur triste que Jeanne ne lui avait jamais connues. Et ses yeux étaient de tout autres yeux, avaient on ne savait quoi d'inexprimablement divin, une extraordinaire humilité et une extraordinaire autorité, l'autorité d'un amour transcendant qui naissait, non de son cœur, mais d'une source mystique jaillie au plus profond de son cœur, d'un amour qui dépassait le cœur de l'amante et qui recherchait par delà une région secrète de l'âme inconnue à elle-même. Elle joignit les mains, lentement, et plia les genoux.

Benedetto porta à ses lèvres l'index de sa main gauche et tendit l'autre main vers la muraille opposée à la fenêtre qui s'ouvrait sur les bois du Francolano et sur le grondement du fleuve profond. Au milieu de cette muraille, en grands caractères noirs, était écrit le mot : SILENTIUM. Durant des siècles, depuis que ce mot avait été écrit, jamais voix humaine n'avait résonné là. Jeanne ne regarda pas, ne vit pas. Il suffit de ce doigt aux lèvres de Piero pour qu'elle gardât les siennes serrées;

mais cela ne suffit pas pour arrêter ses pleurs. Elle le regardait, le regardait, lèvres serrées; et de grosses larmes silencieuses coulaient sur son visage. Benedetto, immobile, les bras pendans le long du corps, inclina un peu la tête et ferma les yeux, absorbé en lui-même. La grande, la noire parole impérieuse, lourde d'ombres et de mort, triomphait de ces deux âmes humaines, tandis que rugissaient contre elle, par la fenêtre pleine de lumière, les âmes brutales de l'Anio et du vent.

Subitement, quelques secondes après que les yeux de Benedetto s'étaient fermés au regard de cette femme, elle fut traversée et secouée, depuis les épaules jusqu'aux genoux, par un amer sanglot où s'exprimait toute l'amertume de son sort. Alors il rouvrit les yeux, la regarda doucement; et elle, avide, but de nouveau son regard, eut encore deux sanglots, comme de douloureuse gratitude. Et, Benedetto ayant de nouveau porté l'index à ses lèvres, elle lui fit signe que oui, que oui, de la tête : qu'elle se tairait, qu'elle s'apaiserait. Toujours obéissant à son geste, à son regard, elle se releva, s'effaça, le laissa passer par les battans ouverts, le suivit humblement, avec l'espérance morte dans sa poitrine, avec tant de doux fantômes morts dans son esprit, avec son amour devenu tremblement et vénération.

Elle le suivit jusqu'à la chapelle que l'on nomme l'église haute. Là, vis-à-vis des trois petites ogives qui enserrent des ombres intérieures où se dessine un autel et où une croix d'argent, brille sur les silhouettes noircies de peintures anciennes, Jeanne, à un signe qu'il lui fit, s'agenouilla sur le prie-Dieu appuyé contre le pied droit de la grande arcade qui contourne la voûte aiguë, tandis qu'il s'agenouillait lui-même sur le prie-Dieu appuyé contre le pied gauche. Dans le tympan de cette arcade, un peintre du XIV[e] siècle a représenté le poème de la Suprême Douleur. Par une haute fenêtre à gauche, la lumière descendait sur la Dolorosa; Benedetto, lui, était dans l'ombre.

Il prononça, d'une voix qui n'était qu'un murmure à peine perceptible :

— La foi n'est pas venue encore?

Tout bas, comme il avait parlé lui-même, et sans tourner la tête, elle répondit :

— Non.

Il se tut un moment; puis, de la même voix :

— La désirez-vous ? reprit-il. Seriez-vous capable d'agir comme si vous croyiez en Dieu ?

— Oui, si, pour le faire, je n'étais pas obligée de mentir.

— Promettez-vous de vivre pour les malheureux et pour les affligés, comme si chacun d'eux était une partie de l'âme aimée par vous?

Jeanne ne répondit pas. Elle était trop clairvoyante et trop loyale pour affirmer qu'elle le pouvait.

— Promettez-vous de le faire, reprit Benedetto, si, moi, je vous promets de vous appeler à une heure déjà marquée dans l'avenir ?

Elle ne savait à quelle heure solennelle, peu lointaine, il songeait en parlant ainsi. Elle répondit, palpitante :

— Oui, oui.

— A cette heure-là, je vous appellerai, dit la voix dans l'ombre. Mais ne cherchez pas à me revoir auparavant.

Jeanne mit ses mains sur ses yeux et répondit un « Non » étouffé. Il lui semblait qu'elle tourbillonnait dans les rêves angoissans d'une fièvre mortelle. Piero ne parlait plus. Deux, trois minutes s'écoulèrent. Elle écarta ses mains de ses yeux pleins de larmes, fixa ses regards sur la croix qui brillait en face d'elle, derrière les petites arcades ogivales, sur les silhouettes noircies des peintures anciennes. Elle murmura :

— Savez-vous que dom Giuseppe Flores est mort?

Silence.

Elle tourna la tête. Il n'y avait plus personne dans l'église.

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LES

GARANTIES DE NOS LIBERTÉS

LA LIBERTÉ ÉLECTORALE (1)

Dire qu'en notre constitution tout pouvoir découle de l'élection est une vérité banale et ce n'est pas à coup sûr au commencement de l'année 1906 qu'elle peut être mise en doute.

Mais il ne suffit pas que l'attention publique se porte sur les destinées que réservent à la France de demain les mystères du scrutin : il faut agir à tous les degrés et sous toutes les formes. Pendant que la préparation des élections s'accomplit sur place par un travail persévérant, il est un autre genre d'action qui s'impose.

En attendant que la lutte soit ouverte, il faut se demander si elle sera loyale. C'est à atteindre ce but que tout doit être subordonné. A quoi sert le courage, si les épées sont inégales? Que vaut la supériorité du joueur, si les cartes sont biseautées ? Il faut donc, avant tout, que les instrumens du combat ne prêtent pas au soupçon. Ici, le législateur a un devoir à accomplir. Par une singulière rencontre, ce sont les partis qui aiment à le voir intervenir à tout propos, qui se plaisent à l'arrêter en matière électorale ; si on les écoutait, on croirait que notre législation a

(1) Voyez *les Garanties de nos libertés : la liberte individuelle*. *Revue* du 15 juillet 1903.

tout prévu, qu'elle ne mérite aucun amendement. Il n'y a pas de jugement plus faux; on ne doit pas se lasser de répéter que toute fraude qui réussit a pour auteurs des hommes passionnés et pour complices des lois impuissantes.

Nous croyons utile de rappeler les responsabilités, de voir le mal qu'ont accompli les ardeurs des partis, et le peu qu'a jusqu'ici tenté l'autorité publique pour les contenir et les réprimer.

Quand nous aurons mesuré les faits qui la mettent en péril, la liberté électorale nous apparaîtra plus nettement. Les moyens employés pour l'étouffer feront ressortir en pleine lumière les garanties qui peuvent la défendre.

I

En remontant jusqu'aux premiers temps qui ont suivi la Charte de 1814, il serait facile de montrer que toutes les élections se ressemblent. Il vaut mieux nous borner aux exemples que nous fournit, depuis un demi-siècle, le suffrage universel. Tantôt libre, tantôt asservi, jamais organisé, le suffrage universel a traversé les crises les plus violentes. A regarder tour à tour l'Empire, les gouvernemens de partis, la démocratie, leurs excès et leurs fautes, un observateur superficiel serait tenté de croire que les maladies de notre régime électoral sont d'origine diverse. En examinant de près les faits, il s'apercevrait qu'un élément vicieux altère seul tout le mécanisme : la candidature officielle ayant la centralisation administrative et la corruption pour instrumens.

En relisant les mémorables vérifications de pouvoirs qui ont suivi les élections générales de 1863 ou celles de 1869, l'impression est la même qu'en écoutant les débats de 1898 ou de 1902. Dans toute élection en France, il y a un fait qui domine : l'intervention des fonctionnaires au profit d'un parti. La mission de celui qui est investi d'une part de la puissance publique est d'assurer l'ordre, il doit à ses administrés la justice, c'est-à-dire l'impartialité. Combien il en est loin lorsqu'il s'agit du scrutin électoral! Les plus audacieux le faussent ouvertement, les plus adroits agissent sur les consciences, tous se vantent, comme du premier titre à la reconnaissance du ministre, d'être habiles « à savoir faire les élections. » Les récompenses sont à ce prix : c'est le mérite supérieur du préfet, et nul d'entre eux ne s'en cache.

Tel est le fait précis, indéniable, d'où tout découle. Suivant les circonstances, la pression est plus ou moins forte. Plus faible dans les temps calmes, elle devient très vive quand se développe la lutte des partis. Par un oubli complet de son rôle, le gouvernement descend dans l'arène, prend part à la mêlée, use de toutes ses forces. Cela s'appelait sous l'Empire « sauver la société. » Les mêmes disent aujourd'hui qu'ils « sauvent la République. » Ce sacrifice au salut de tous, qui était à Rome, il y a vingt-cinq siècles, la loi suprême, revient dans la bouche de nos fonctionnaires comme un dernier argument qui dispense de tout scrupule.

Sous la constitution de 1852, le système fonctionnait avec une précision absolue : parmi les candidats, il en était un qui recevait l'investiture; il était déclaré « candidat officiel. » Son nom, suivi de cette désignation, jouissait du monopole de l'affiche blanche ; le préfet l'escortait, le présentait partout; les maires, qui étaient tous nommés par décret ou arrêté préfectoral, agissaient pour lui, transmettant aux gardes champêtres, facteurs et buralistes, les ordres qu'ils avaient reçus et donnant ainsi à tous les degrés l'exemple d'une discipline qui a soumis pendant dix-huit ans à un mot d'ordre le vote des campagnes. Toute velléité d'opposition était suspecte, tout acte d'indépendance était tenu pour un commencement de rébellion, et comme les hommes, qu'ils aient ou non une fonction publique, sont également sensibles à l'amour-propre et à l'ambition, lorsqu'un maire, voulant faire sa cour au préfet, voyait dans sa commune quelque ébranlement de mauvais augure, il imitait, souvent sans beaucoup de tact, ce qu'il avait vu faire au-dessus de lui. De proche en proche, les circulaires déjà violentes de M. de Persigny changeaient de ton; parmi les sous-ordres se multipliaient les excès de zèle. En lisant la déclaration de guerre partie de la place Beauvau, les inférieurs se croyaient tout permis. Cette licence se prolongea pendant tout l'Empire, fertile en incidens de toutes sortes dans les régions où les ardeurs du soleil s'ajoutent aux ardeurs politiques, mais laissant partout le souvenir plus ou moins effacé de pratiques mauvaises.

Lorsqu'une coutume est dans le sens des défauts d'une race, elle y pénètre et la corrompt en un espace fort court. Si on observe bien la France, tout au moins ses masses rurales, on découvre qu'elle n'a été au XIXe siècle ni royaliste, ni impérialiste,

ni républicaine, mais ne se souciant en politique que de ses intérêts actuels et, comme ils lui paraissaient tous représentés par le gouvernement, s'attachant passionnément à ce gouvernement et à celui qui en était, au chef-lieu, le délégué. L'influence du préfet, loin de décroître, a trouvé dans le service militaire universel un regain de force, tandis que les décorations nouvelles, le Mérite agricole, les palmes, les médailles, lui apportaient toutes les recrues de la vanité. Si on ajoute à cette action gouvernementale, et opérant dans le même sens, les comités occultes qui recueillent les délations, donnent les mots d'ordre, surveillent les douteux, dressent les listes et préparent les manifestations plus ou moins spontanées de l'opinion, on aura l'ensemble des rouages qui marchent lentement en temps ordinaire et que l'approche des élections mettra en mouvement avec une puissance presque irrésistible.

Quarante années nous séparent des affiches blanches, et la candidature officielle n'a perdu que son étiquette. L'abus survit avec toutes ses conséquences quand les ministres vont, fort à propos, faire des tournées, accompagnés des futurs députés, lorsque préfets, secrétaires généraux et sous-préfets portent les croix et médailles dues aux recommandations du candidat, distribuent les faveurs, promettent des congés de moissons aux militaires, favorisent les œuvres d'initiative dues au député et se font gloire de les refuser au candidat d'opposition, lorsque toutes les lois d'encouragement à l'agriculture, à la mutualité, à l'épargne, au crédit agricole, aux assurances contre la grêle, contre la mortalité des animaux deviennent tour à tour l'objet de primes politiques. Qu'on ne s'y trompe pas : depuis quelques années, le nombre des faveurs dont dispose le pouvoir s'est considérablement étendu; les Chambres s'en sont mêlées : les députés n'ont pas hésité à voter toutes sortes de subventions, sachant bien qu'ils frappaient une monnaie électorale.

Tout ceci n'est que le prélude des fraudes qui vicient directement les élections (1). Nous avons parlé des abus d'influence

(1) Un projet de loi contre la corruption dans les opérations électorales a été discuté au Sénat le 8 décembre 1905, les 18 et 23 janvier 1906. Il est destiné à combler quelques lacunes de la jurisprudence, mais rien d'efficace ne sera accompli tant que restera impunie la menace partout répétée des agens du gouvernement disant aux électeurs : « Si vous votez pour le candidat qui déplaît au préfet, l'arrondissement n'obtiendra pendant quatre ans ni faveurs ni subventions d'aucune sorte. »

parce qu'ils préparent en quelque sorte les abus les plus graves: ils altèrent la pureté des consciences, les abaissent à une foule de capitulations de détail, les habituent à se vendre, leur enseignent la corruption et les moyens d'en user.

II

La bonne tenue des listes électorales est, dans l'état actuel, la première garantie du droit de l'électeur. La loi a déclaré solennellement que les listes étaient permanentes et qu'elles seraient soumises à une revision annuelle. Cette revision donne lieu à une série de formalités qui doivent s'accomplir en janvier de chaque année. Annoncée à grand fracas dans les villes par une série d'affiches invitant les électeurs à vérifier leur inscription, cette revision est aussi bruyante que vaine; elle est, suivant les lieux, une œuvre bureaucratique sans portée, ou bien un moyen de faciliter les actes les plus coupables. L'incurie suffit d'ailleurs à préparer la fraude; le maire s'abstient de rayer les électeurs décédés ou ayant quitté la commune; personne ne réclamant leur radiation, des cartes électorales sont dressées et remises le jour du scrutin à des hommes prêts à tout faire qui courent de bureau en bureau votant aux diverses sections. Partout où une municipalité cherche à altérer l'élection, se rencontre le même procédé. Il n'est pas un maire suspect qui ne laisse s'accumuler un fond de liste d'où il tirera autant d'électeurs fictifs. Ce genre de fraude est plus facile dans les grandes villes (1); il y a tel chef-lieu de département où plusieurs milliers de faux électeurs votent de la sorte. A Lyon, une ou deux circonscriptions ont été l'objet d'une épuration; un Comité s'est formé pour l'assainissement des listes: une lettre recommandée a été adressée à chaque électeur inscrit; dès que la lettre revenait avec la mention « inconnu », une demande en radiation était adressée à la mairie; mais si l'œuvre était longue, le temps imparti aux réclamations était court; il fallait un dévouement exceptionnel pour triompher en vingt jours de la mauvaise volonté des bureaux.

Ce n'est pas la seule fraude à laquelle donne lieu la tenue des listes électorales. On a vu des centaines d'électeurs retran-

(1) Les fraudes commises à Toulouse ont donné lieu à de longs débats judiciaires qui ont fait connaître les procédés les plus variés. Aucun résumé ne vaut la lecture des journaux de Toulouse du 12 novembre 1893 au 19 mars 1895.

chés sans motifs par des maires, prêts à payer d'audace en cas de réclamation et sachant d'ailleurs que le citoyen lésé n'oserait pas les poursuivre (1). Avec la revision limitée à un court délai en janvier, avec les listes intangibles à dater du 31 mars, les maires qui agissent de la sorte sont presque assurés de l'impunité et tout à fait certains du succès de leur fraude pendant au moins une année. Ajoutez à ce fait coupable les additions irrégulières que le même maire n'a pas manqué de faire, et il sera facile de comprendre comment la majorité peut être changée en quelques semaines. Le malheur veut que les prétextes abondent : pour un secrétaire de mairie bien stylé par son chef, il n'est que trop aisé de noter une absence, un déménagement, un voyage d'un adversaire pour le rayer et de choisir parmi les journaliers des environs, parmi les travailleurs de passage, les amis qui feront triompher tel ou tel candidat. N'avons-nous pas vu des travaux publics rassemblant pour un canal ou un chemin de fer des équipes d'ouvriers et modifiant comme par enchantement l'opinion d'une commune (2)?

Contre de tels coups d'arbitraire, que peut l'électeur? que peut le candidat? Ils interpellent le maire : le maire coupable se tait, le préfet laisse faire. A quel tribunal s'adresser? A qui en appeler du pouvoir politique qui rit de ces bagatelles, valide le député et se moque du candidat battu ? Il faut trouver des juges qui dépouillent de leur masque ceux qui commettent ces délits, il faut introduire dans la loi des dispositions qui assurent le respect absolu de la liste, fondement du droit électoral.

III

Les préliminaires sont achevés : le jour de l'élection est arrivé ; on est réuni dans la salle de la mairie. Le maire, apportant à la lutte toutes les passions de son parti, a convoqué des affidés qui composent avec lui le bureau électoral : il est décidé

(1) Les poursuites seraient-elles suivies d'effet? La Cour de cassation a jugé que les retranchemens opérés volontairement et de mauvaise foi par un maire sur les listes, au moment de la revision, en vue d'empêcher certains électeurs de voter, ne tombaient pas sous le coup de la loi. (Arrêt du 9 novembre 1878. Bull., n° 211.)

(2) Voir *Un chapitre des Mœurs électorales en France*, publié, en 1890, par M. Paul Leroy-Beaulieu, p. 11 et suiv. Il est impossible de lire un acte d'accusation contre les fraudes appuyé de faits plus précis.

à prendre tous les moyens pour faire triompher son candidat. Que va-t-il faire pendant cette journée décisive pour altérer le scrutin? Il ne s'agit pas ici d'un tableau de fantaisie : chaque allégation, chaque fait se trouve relevé dans un pourvoi; les conseils de préfecture, le Conseil d'État ont été saisis de protestations sans nombre qui attestent l'insuffisance scandaleuse de la loi.

Maître du bureau électoral, à l'abri de toute critique, il dispose la salle de manière à éviter le contrôle des électeurs : au début des opérations, ils ne seront pas admis à vérifier l'urne, ils ne pourront circuler autour de la table; ils seront introduits un à un dans la salle où ils trouveront les bulletins d'un seul candidat. Cet isolement solennel n'est troublé que par la présence du garde champêtre obéissant au moindre signe du maire. A ce silence fait pour intimider, à ce tête-à-tête propre à faire trembler les poltrons et tout au moins à déterminer les irrésolus (1), vont succéder, dans les contrées les plus agitées, les scènes de violence.

Tantôt le maire use, à la fin de la séance, des cartes non retirées, fait émarger les noms par un scrutateur et introduit dans l'urne autant de bulletins, tantôt il fait venir de faux électeurs qui votent avec les cartes distribuées d'électeurs absens ou décédés. Si aucune des manœuvres n'a pu réussir, si la majorité paraît échapper, il reste aux audacieux une dernière ressource : la bagarre finale. Elle s'est produite depuis quelques années sous diverses formes, mais le point de départ est le même. La salle du vote se remplit peu à peu, le dépouillement commence, la foule devient bruyante, puis houleuse, les propos s'enveniment, le tapage croît, le président du bureau essaye de se faire entendre; sa voix est couverte, il déclare son autorité méconnue, fait appel à la force publique et ordonne l'évacuation de la salle. Si les gendarmes sont maîtres de la foule, le maire sera maître du scrutin et le dépouillement s'achèvera sans autre garantie que la force. Si les trois ou quatre gendarmes présens sont impuissans, la table sera renversée, les lumières éteintes et l'urne brisée proclamera mieux que tout tribunal la nullité du scrutin. Triste comédie qui s'est renouvelée depuis quelques années sans qu'aucune répression, sans qu'un seul exemple de

(1) Sur la clandestinité du vote et les abus de toutes sortes qui en sont la suite, voyez *les Mœurs électorales en France au XXe siècle*, par M. Pierre Leroy-Beaulieu. Paris, Chaix, 1903.

responsabilité ait satisfait la morale publique! Aux yeux de qui la nullité d'une telle élection prononcée quelques mois plus tard paraîtra-t-elle un châtiment? Combien de faits de ce genre depuis vingt ans? est-il un seul maire qui ait été condamné (1)?

Poursuivons notre enquête; suivons les dernières opérations; supposons que les présidens de bureaux électoraux aient fidèlement accompli leur tâche, que le dépouillement se soit terminé sans scandale, que les listes d'émargement aient été bien tenues; les pièces sont envoyées de la mairie à la préfecture. La commission de recensement commence son œuvre : si elle est fidèle à la loi, c'est un contrôle assez simple et la vérification d'additions faites à la hâte le soir du scrutin; mais si la passion s'en mêle, les résultats de l'élection peuvent être en quelques heures entièrement bouleversés. Voici le procédé le plus fréquemment employé : les bulletins nuls et douteux sont annexés aux procès-verbaux de chaque commune. La Commission de recensement n'excède assurément pas ses pouvoirs en restituant à tel ou tel candidat les bulletins qu'un doute lui a enlevés. De là à remanier tous les chiffres en déclarant valables les bulletins nuls, en annulant toute une liste d'émargement (2), en augmentent la majorité absolue, il n'y a que la distance qui sépare une conscience nette des manœuvres de politiciens subordonnant les moyens au triomphe final.

C'est ainsi que des candidats d'opposition dont le succès avait été annoncé le soir du scrutin se sont vus, trois jours après, battus de quelques voix par le candidat de la préfecture, proclamé grâce au zèle d'une commission de recensement.

En résumé, ceux qui, possédant le pouvoir municipal et le pouvoir préfectoral, veulent à tout prix faire sortir du scrutin le candidat de leur parti, ont à leur disposition les listes électorales préparées sans contrôle, la police du scrutin sans limites, les recensemens sans garanties, et contre des actes coupables viciant sous la forme la plus grave l'origine même de nos pouvoirs publics, la répression, quand elle n'est pas nulle, est énervée ou tardive, la responsabilité n'existe à aucun degré.

(1) Voyez, entre autres, l'étrange jugement d'acquittement prononcé par le Tribunal de Lodève du 26 juin 1902, confirmé par la Cour de Montpellier.

(2) Une Commission de recensement avait annulé le vote d'une commune parce que la liste d'émargement portait des croix au lieu de parafes. La Cour de cassation a jugé que la décision injustifiable de la Commission ne tombait pas sous le coup de la loi. (Cass., 7 avril 1881. Bull. n° 95.)

IV

Avons-nous exagéré le mal? L'acte d'accusation est-il excessif? A ceux qui le penseraient, il nous sera permis de répondre en citant M. Thiers discutant, en 1869, les fraudes électorales : « Le scrutin, disait-il, est dans les mains des maires. Me direz-vous que je veux outrager les maires? Non, messieurs, (*Interruption*) la loi est soupçonneuse, elle est même quelquefois outrageante ; oui, toutes ces précautions sont souvent un outrage, car elles supposent de graves délits. Toute loi a le droit d'être soupçonneuse, car ce n'est qu'à ce prix qu'elle peut être riche en précautions. Eh bien ! quelles sont les précautions prises pour que le scrutin soit complètement respecté (1)? » Et M. Thiers n'avait pas de peine à démontrer combien elles étaient insuffisantes. Le décret du 2 février 1852 est, par un fait de survivance vraiment étrange, la seule loi organique de cette date qui ait traversé, dans l'ordre politique, l'Assemblée nationale et les huit législatures qui l'ont suivie. Les lacunes de ses prescriptions avaient frappé les jurisconsultes, mais elles avaient passé inaperçues aux yeux plus indulgens des politiciens. Il fallut l'éclat des fraudes qui se multiplièrent dans une série de départemens, il fallut le procès de Toulouse en 1893, et quelques vérifications de pouvoirs dépassant en scandale la commune mesure, pour déterminer les Chambres à voter, peu de temps avant les dernières élections, la loi du 30 mars 1902, qui ressemble plus à une déclaration générale qu'à un texte précis. Formulée en un article, elle a pour but d'atteindre quiconque, par un acte frauduleux, a changé ou tenté de changer le résultat du scrutin. Nous ignorons si elle a été appliquée et il est bien loin de notre pensée de lui en faire un grief, une loi pénale, quand la magistrature est sujette à des défaillances, pouvant agir plus efficacement par la crainte qu'elle inspire que par une application toujours douteuse.

Encore faut-il que la loi réponde aux méfaits qui peuvent être commis. Or, si on veut bien entrer dans le détail de la confection des listes, de leur tenue, des renseignemens à prendre, des notifications à faire, des délais à observer, si on

(1) Discours du 2 avril 1869.

calcule à quels minutieux avertissemens elle soumet les bureaux des mairies, quelles complications elle impose aux maires de village, si on mesure l'importance des droits politiques que met en péril la moindre négligence, on demeure convaincu que la loi est inexécutable. Et, de fait, elle n'est presque pas observée. Le législateur, pris de sévérité, créerait pour l'omission de chaque formalité une sanction pénale très sévère qu'il n'obtiendrait pas plus de résultat. C'est le système qui est radicalement mauvais et qu'il faut complètement modifier.

A côté de certaines lois mal venues, la France en possède d'admirables qui ont fait leurs preuves. Nous avons des modèles à imiter et, cette fois, sans aller chez nos voisins. Lorsque l'état civil fut confié aux 36,000 maires, la hardiesse était grande : elle réussit pleinement. Maires de villages aussi bien que maires des villes, tous prirent l'habitude de tenir les registres avec une exactitude scrupuleuse; les magistrats du parquet se livrent à une vérification annuelle qui est le meilleur des contrôles, et on peut assurer que ce service compliqué et minutieux réalise tout ce qu'il est permis de souhaiter.

Pourquoi ne pas ajouter aux registres de naissance, de mariage et de décès, un quatrième registre, le registre électoral? Tenu avec la même rigueur, participant aux mêmes traditions, soumis à l'inspection des magistrats, il deviendrait en peu d'années, comme ses aînés, la source même du droit.

A l'âge de vingt et un ans, en même temps que se forme la liste des enfans nés dans la commune et ayant atteint l'âge du service militaire, le maire dresserait une sorte d'acte de naissance politique. Spontanément, sans attendre une réquisition, il inscrirait cet acte sur le registre électoral. La loi ne demanderait au maire aucune autre initiative. Il serait interdit à l'officier de l'état civil d'opérer sur son registre aucun changement, aucune addition, aucune rature de quelque genre qu'elle fût, sans une sentence du juge de paix. Comment serait-il surpris de cette interdiction ? Le Code civil la lui impose pour les registres d'état civil, en subordonnant toute rectification à un jugement du tribunal. La stabilité de l'acte initial serait pour l'électeur la première des garanties.

Lorsqu'il viendrait à changer de domicile, il s'adresserait au juge de paix; sur la justification du nouveau domicile, le magistrat rendrait une sentence de radiation et d'inscription qui

serait transcrite dans la commune d'origine et dans la nouvelle commune.

Le registre serait dorénavant la matrice électorale. A toute époque de l'année, sur sentence du juge de paix, les rectifications seraient permises. Il n'y aurait plus de période d'intangibilité mettant obstacle dix ou onze mois à l'exercice des droits acquis. Au lieu d'une revision hâtive rendant illusoires les vérifications, tout électeur pourrait à toute époque réclamer son inscription. Tout au plus, dans les semaines qui précèdent les élections, à dater du décret convoquant le collège électoral, les inscriptions seraient-elles suspendues pour permettre d'arrêter la liste. Chaque année, le double du registre serait déposé à la justice de paix, tandis que l'autre double demeurerait à la mairie. Entre le maire et le juge cantonal, sous le contrôle des magistrats du parquet, les registres électoraux mettraient en peu d'années l'ordre dans le déplorable chaos de nos listes d'électeurs. Pour la première fois, le droit de l'électeur français serait garanti.

Lorsque le législateur se décidera à entrer dans cette voie, il devra faire un pas de plus. Les cartes d'électeurs, rédigées en quelques jours, à la veille d'une élection, distribuées de porte en porte par le garde champêtre, revenant au maire qui les voit s'accumuler, sont une tentation pour les malhonnêtes gens; aux cartes banales, il faudrait substituer un extrait du registre transcrit sur un *livret électoral*, semblable au livret militaire, qui formerait, entre les mains de l'électeur, son titre permanent. C'est en présentant ce livret contenant son signalement et sa signature qu'il serait admis à voter; c'est à une page du livret que serait apposé le cachet de la mairie attestant qu'à telle date il a usé de son droit civique. La loi militaire a fait entrer dans les mœurs l'usage du livret, et fait comprendre aux citoyens son importance. Le paysan garderait à la meilleure place de son vieux bahut les deux livrets qui serviraient à lui rappeler son double devoir envers la patrie.

L'ensemble de ce système, à la fois simple et pratique, nous était exposé dans ses grandes lignes, il y a un quart de siècle, par un de ceux qui avaient été le plus frappés du vice des listes et de leur revision illusoire. Nous entendons encore M. Dufaure: sa conscience s'indignait en parlant des fraudes électorales; il tenait à la main les rapports des procureurs généraux, sa voix

s'animait en les résumant, il disait qu'il fallait couper le mal dans sa racine, supprimer cet instrument de corruption, enlever les pires tentations aux maires, aller chercher les garanties là où elles peuvent seules exister, en demandant non des services aux bureaux administratifs, mais des sentences aux magistrats; il appelait de ses vœux le jour où il pourrait présenter et défendre une telle réforme (1).

V

Celui qui a entrepris de connaître à fond l'histoire de nos élections françaises ne peut se défendre d'une surprise. Les vérifications de pouvoirs ont donné lieu, dans nos Chambres, aux discussions les plus vives, les mémoires publiés par les candidats évincés, les discours de leurs amis sont remplis d'allégations très graves; aucune précision ne manque : électeurs corrompus, pression exercée, falsification de listes, bulletins jetés par paquets dans l'urne, électeurs fictifs votant pour les absens ou les morts, annulation irrégulière des votes, tous les genres de délits électoraux apparaissent attestés par les témoignages écrits et signés les plus formels, et quand, écœuré de ce spectacle d'immoralité électorale, on ouvre un recueil de jurisprudence, un ouvrage de droit pénal, c'est à peine si on note quelques arrêts de justice. Comment expliquer ce silence des juges? Il a plus d'un motif. Les dispositions pénales sont assurément insuffisantes. Croirait-on que les largesses en temps d'élection peuvent être aussi abondantes, aussi publiques, aussi générales qu'il plaira au candidat, et qu'elles ne tomberont pas sous le coup de la loi, s'il n'est pas prouvé qu'elles ont été faites *sous la condition* de donner ou de procurer un suffrage, que les offres ont été acceptées et qu'elles ont influencé le vote (2)?

Les juges peuvent donc se dire désarmés; mais les parquets sont faibles, les poursuites rares, la prescription de trois mois assez courte pour servir d'excuse au ministère public, heureux de répondre aux candidats que les faits sont prescrits. Les candidats eux-mêmes hésitent à user de l'action publique. A l'heure où tout leur effort se porte vers l'invalidation de leur adversaire, ils se

(1) Une proposition en ce sens a été déposée par M. Louis Passy, député de l'Eure.

(2) Cass., 9 janvier 85; Bull., 22. Cour de Toulouse, 2 janvier 1889.

tournent vers la Chambre des députés ou vers le Conseil d'État et craignent l'effet désastreux, sur les juges politiques, d'un échec judiciaire. Lacunes de la loi pénale, faiblesse des tribunaux, timidité des plaignans, tout conspire donc à rendre assez rares les arrêts en une matière qui passionne périodiquement la France. Il est temps que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les mœurs publiques se modifient; il faut qu'elles préviennent les défaillances et qu'elles les réparent : la liberté d'association doit avant peu enseigner aux électeurs à défendre leur droit et, grâce à elle, la période dans laquelle nous entrons verra des procès qui apprendront aux trop inconsciens auteurs des fraudes électorales ce que coûtent des actes tout aussi honteux que le vol ou l'escroquerie, et bien autrement dommageables à la chose publique.

La vraie réforme, c'est de faire prendre au sérieux le droit électoral. Il y a des départemens, heureusement en grand nombre, où la moralité est bonne, où la loi est suffisamment observée; il y a, hélas! des contrées où l'on se plaît à tourner en dérision toutes les précautions légales, où entre électeurs, municipalités, fonctionnaires de tous ordres, existe une indulgence mutuelle, qui est une véritable complicité. Cette complicité découle de l'identité des opinions. Lorsqu'un parti au pouvoir dans une commune est maître du bureau électoral, lorsque tous ses membres sont animés des mêmes ardeurs, il se produit dans les esprits une excitation qui peut les conduire aux pires excès. Toutes les fraudes ont été accomplies par des bureaux d'élection unanimes : l'évacuation de la salle a permis la consommation de la fraude. Il aurait suffi d'un seul témoin pour la rendre impossible.

Pourquoi chaque candidat n'aurait-il pas un représentant adjoint au bureau? L'électeur pourvu d'un mandat du candidat assisterait aux opérations de vote avec un titre régulier; son nom figurerait au procès-verbal; il aurait le droit de faire consigner ses observations et, dans le cas de tumulte obligeant le président à faire évacuer le public, il devrait demeurer dans la salle avec le bureau. A la fin des opérations, un double du procès-verbal lui serait remis. Cette excellente mesure, votée le 27 octobre 1904 à la Chambre des députés par 521 voix contre 10, a échoué au Sénat le 7 novembre 1905. La discussion a été aussi faible que brève. A la suite d'un débat très complet, la Chambre a maintenu l'ensemble du projet le 24 novembre 1905. Le rap-

porteur, M. Charles Benoist, a réfuté toutes les objections et démontré définitivement l'utilité de la réforme. Dans les pays qui ont vraiment acquis les mœurs de la liberté, les discussions sont très vives, mais les méthodes sont très franches; l'ardeur des adversaires n'empêche pas le respect mutuel. Les Belges ont introduit dans les bureaux de vote les témoins; chaque liste a deux représentans : libéraux, catholiques et socialistes ont ainsi droit de séance autour de la table du scrutin (1); leur présence contribue non seulement à la parfaite régularité des opérations, mais elle a le mérite supérieur d'écarter tout soupçon.

Arrivons au vote lui-même, à l'acte qui consacre la liberté de l'électeur et dont toutes les formalités que nous avons énumérées ne sont que les conditions préalables. Comment en assurer la garantie essentielle, c'est-à-dire le secret? Notre loi se contente de prescrire la préparation du bulletin en dehors de la salle du vote et d'annuler les bulletins dans lesquels les votans se seraient fait connaître. Conformément aux usages de nos lois, le législateur s'est borné à écrire le principe, tandis que les lois étrangères au contraire ont multiplié les détails. Pour assurer le secret, elles n'ont rien négligé : plus le courant démocratique entraînait vers le suffrage populaire et plus on a senti le besoin de protéger l'électeur contre la pression extérieure. Les Anglais qui tenaient jadis au scrutin public, l'ont abandonné, et chacune de leurs lois électorales s'est attachée à entourer le secret de garanties nouvelles. En France, les réformateurs se sont attachés à une seule précaution : frappés des efforts faits par les maires pour reconnaître au toucher, selon la nature du papier, le vote de l'électeur, ils ont réclamé le vote sous enveloppe. Depuis plus de quarante ans, les propositions déposées en ce sens échouent successivement. Pendant ce temps les Belges comme les Hollandais, les Anglais comme les Américains, opéraient une réforme radicale, en ne permettant pas à l'électeur de voter sur un papier de son choix. Un bulletin de vote officiel, imprimé par les soins de l'autorité, et portant les noms de tous les candidats est remis par le président du bureau à l'électeur qui se présente. Le papier officiel, le seul dont on puisse se servir, empêche toute indiscrétion.

(1) Loi électorale belge du 28 juin 1894, art. 165 et 166. Les dispositions relatives aux témoins et aux témoins suppléans sont très précises; elles montrent l'importance attachée à ce contrôle et mériteront d'être étudiées de près lorsque le législateur français reprendra sérieusement la réforme.

Une marque tracée par l'électeur indique pour qui il entend voter. Mais comment se défendre des regards? où trouver une table, un crayon, un abri où on ait la liberté d'user de son indépendance? La cabine d'isolement a répondu à ce besoin Établie dans toutes les salles de scrutin, avec plus de luxe dans les villes, plus sommairement dans les sections rurales, elle reçoit l'électeur pendant une ou deux minutes. Dans les bureaux plus importans, on en multiplie le nombre. Tout électeur doit s'y rendre, le bulletin de vote ne pouvant recevoir ailleurs la marque décisive. Nos voisins Anglais et Belges se montrent très satisfaits de ce système qui est entré dans les habitudes (1) : les électeurs y trouvent une garantie contre tous les genres de pression : on ne rencontre plus d'électeurs accompagnés jusqu'à la salle du scrutin, surveillés par un chef ou par un camarade. La cabine est le signe visible de l'affranchissement. Lorsqu'on voit le vote de nos grandes assemblées politiques profondément modifié par le scrutin secret, ne convient-il pas de faire un retour sur nous-mêmes? Nous est-il permis de dédaigner pour les simples citoyens ces précautions, de les tenir pour secondaires? Avons-nous le droit de déclarer inutile à notre pays ce que l'Angleterre et la Belgique, aussi bien que la démocratie américaine, avec la longue expérience de la liberté politique et de ses corruptions, tiennent pour une garantie protectrice? Il est permis d'espérer que les élections de 1906 verront l'application de cette réforme votée à deux reprises par la Chambre des députés (2). L'enveloppe uniforme et l'isolement consacreront l'indépendance de l'électeur. Si on y regarde de près, on s'apercevra que ces mesures peuvent seules prévenir toute fraude au moment de la remise du vote dans l'urne. On a vu tout récemment un maire pris en flagrant délit de substitution d'un bulletin à celui qui était remis par l'électeur. En certaines communes, les électeurs sont persuadés que le maire tantôt ajoute des bulletins (3), tantôt avec un peu d'huile ou de graisse tache

(1) Les Allemands ont adopté la cabine et l'enveloppe. (Règlement voté par le Reichstag, 28 avril 1903.) En Suisse, plusieurs cantons ont adopté le vote sous enveloppe officielle (Tessin, 1888; Neuchâtel, 1891; Lucerne et Genève, 1892; Vaud, 1893). Le compartiment d'isolement est installé à Neuchâtel.

(2) Séances du 27 octobre 1904 et du 24 novembre 1905.

(3) En vain dira-t-on qu'au moment du dépouillement, les bulletins en sus du nombre des émargemens sont retranchés à la fois aux divers candidats. Cette apparente impartialité n'empêche pas que le candidat pour lequel a été commise la fraude n'en profite.

le bulletin et prépare ainsi l'annulation du vote. Le jour où l'électeur aura le droit de déposer lui-même son enveloppe dans l'urne (1), toute manœuvre devient impossible.

Le dépouillement du scrutin est de toutes les opérations la plus délicate. Confiée au bureau électoral, elle est accomplie, à la fin d'une longue journée de votes, alors que la fatigue des membres du bureau, l'énervement des électeurs, l'excitation des esprits créent une atmosphère spéciale très peu favorable aux jugemens calmes et impartiaux : la foule se presse autour des tables, guettant les premiers résultats. Les électeurs présens sont les plus passionnés, on s'en aperçoit aux moindres incidens; il suffit d'un bulletin douteux pour qu'en un instant l'émotion gagne l'assistance. Dans les régions agitées, c'est souvent d'un débat de ce genre que naît le tumulte, avant-coureur des violations du scrutin. Dans ce milieu surchauffé où les esprits sont inflammables, le législateur a permis au président du bureau, s'il y a plus de 300 votes à dépouiller, de choisir pour scrutateurs et d'installer aux diverses tables des électeurs sans autre garantie que leur bonne volonté : comment la loi n'y a-t-elle pas pourvu en prescrivant des désignations réfléchies? La loi belge a pris un parti qui évite tout désordre.

Le président du bureau et ses collègues ne se livrent en public qu'à un seul travail : l'ouverture de l'urne et la mise sous enveloppe cachetée et scellée des bulletins qui en sont extraits. Ce rangement achevé, ils transportent l'enveloppe au chef-lieu du canton; les présidens de bureaux se réunissent et commencent le dépouillement en présence des témoins des candidats dont les regards tiennent lieu de la foule absente. Lorsque l'institution des témoins sera entrée dans nos mœurs, quand les électeurs auront compris la valeur de ce contrôle, nous ne doutons pas que le législateur substitue au tapage d'une salle encombrée le dépouillement en plein calme donnant lieu à une véritable délibération.

Une dernière étape doit être franchie. La Commission de recensement qui examine les procès-verbaux d'élection, statue sur les questions douteuses, procède aux additions et proclame le député, est composée actuellement de trois conseillers géné-

(1) Le projet de loi actuellement soumis à une nouvelle délibération du Sénat établit le système des enveloppes (art. 1er) et l'article 3 enlève au président du bureau électoral le droit de toucher à l'enveloppe.

raux désignés par le préfet. Une des mesures les plus urgentes est de former une commission dont l'origine et l'autorité constituent une sécurité pour les intérêts qu'il s'agit de défendre (1). Le Conseil général pourrait désigner un de ses membres et les candidats les quatre autres ; la délibération aurait lieu en présence des témoins des candidats. Une revision faite dans ces conditions par les cinq conseillers généraux ne risquerait d'être ni une source de fraude, ni une simple formalité.

Tel est en effet le double écueil que rencontre une législation électorale, lorsque les passions de partis sont fortes, et que la moralité est faible. On est trop souvent disposé à s'en prendre aux lois, alors que les hommes sont plus coupables que les textes. En aucune matière, il n'est plus vrai de répéter : *Quid leges, sine moribus ?* Si les citoyens étaient vigilans, s'ils veillaient à leurs intérêts, s'ils surveillaient les listes, réclamaient à temps les radiations et les inscriptions, s'ils se dévouaient à faire partie des bureaux électoraux, si, à côté des membres des bureaux se présentaient des gardiens volontaires de l'urne, contrôleurs du vote pour le candidat de leur choix, s'ils relevaient les erreurs, notaient les incidens, exigeaient l'insertion de leurs réclamations dans les procès-verbaux, s'ils se groupaient pour assurer le succès des protestations, leur activité réparerait les lacunes de la loi. C'est leur inertie, leur indifférence qui multiplie les défauts de notre législation. Au lendemain de la révolution, une expression était entrée dans nos lois qui eût mérité de survivre : les « citoyens actifs » étaient ceux sur lesquels était fondée la constitution. Sait-on assez ce que, dans nos élections générales, il y a de citoyens inactifs ? Laissons de côté tout ce qui pourrait être si justement dit, — et si à propos, — sur le devoir en temps d'élections. Ne prenons qu'un fait qui peut se traduire en un chiffre, ce qui est plus simple et ce qui a le mérite d'être irréfutable. Dans les élections générales en France, les abstentions oscillent entre 30 et 40 pour 100. Avions-nous tort de dire que nos concitoyens ne prenaient pas au sérieux le vote ?

Comment les convaincre que l'exercice du droit électoral n'est pas seulement un droit, mais un devoir ? Que de gens, dans

(1) Le projet voté par le Sénat, le 7 novembre 1905, confie au Conseil général la nomination directe des trois membres composant la Commission de recensement. Il faut aller plus loin et donner aux candidats le droit de choisir des arbitres.

notre société, font bon marché de leurs droits! Mais nous voudrions que les honnêtes gens, ceux qui ont une conscience, qui ont le sentiment élevé de leurs obligations envers eux-mêmes et la patrie, sentissent que l'abstention est la désertion d'un devoir. En présence de tant de défaillances individuelles, nous n'hésitons pas à appeler de nos vœux le jour où le législateur, remaniant la loi électorale, substituera à l'idée de droit, l'idée de fonction. Quoi! nous sommes condamnés à l'amende si nous ne siégeons pas dans un jury, si nous refusons de nous rendre à la convocation du juge de paix pour l'élection d'un tuteur, et lorsqu'il s'agit de donner un tuteur à la France, nous pourrions nous soustraire à l'appel! Il suffirait d'une légère amende prononcée par le juge de paix sur le vu de la liste d'émargement pour rappeler l'électeur français à son devoir : les excuses seront admises, mais le caprice ou l'indifférence seront frappés, et peu à peu entrera dans les esprits une notion plus élevée de l'élection et de son rôle dans l'État (1). Si on examine les partis politiques, on constate que jusqu'ici les plus avancés, ceux qui peuplent l'extrême gauche du Parlement ont à un plus haut degré la conscience de leur droit. Enrôlés dans des bataillons disciplinés, ils ne désertent pas et, le jour du combat, ils sont à leur poste. Il faut savoir, en une démocratie, organiser les forces soumises à une idée et prêtes à combattre pour en assurer le triomphe. L'association politique, que toutes nos lois pendant un siècle ont interdite, est aujourd'hui légale. Les Français peuvent au grand jour constituer un parti. Une réforme électorale qui conquiert peu à peu les esprits doit y aider. A la représentation proportionnelle appartient l'avenir. Nous l'appelons de tous nos vœux. D'autres ont ici même défendu le principe (2). Nous estimons que la liberté électorale ne sera assurée qu'avec le régime de la proportionnalité. Dans plus de la moitié de nos circonscriptions, on sait d'avance quelle est l'opinion

(1) La loi belge a déclaré en 1894 le vote obligatoire. Les abstentions, qui s'élevaient à 16 pour 100 en 1892, sont tombées à 5 pour 100 en 1894 et 6 pour 100 en 1900. (*Annuaire statistique de la Belgique*, 1904, p. 133.) La peine est une amende de 1 à 3 francs, pouvant être élevée à 25 francs en cas de récidive, sans jamais d'emprisonnement. Une quatrième récidive entraîne une radiation des listes, pendant dix ans, accompagnée *d'une incapacité de recevoir aucune nomination, promotion ou distinction quelconque.* (Art. 220 et suivans du Code électoral.)

(2) Voyez l'étude de M. Charles Benoist sur *les Deux Parlementarismes*, dans la *Revue* du 15 janvier 1902 et son rapport du 7 avril 1905 à la Chambre des députés.

qui triomphera. Quel intérêt peut faire sortir aujourd'hui de chez lui l'électeur de la minorité, assuré d'être vaincu? Songe-t-on que la voix de l'électeur battu est nulle, aussi nulle que si cet électeur était déchu du droit de vote? A-t-on pensé que dans tel arrondissement, il y a tout un parti qui n'a jamais eu un député représentant sa politique? Considérée à ce seul point de vue, la représentation proportionnelle, en rendant à chaque citoyen son influence, à chaque parti sa force normale, ne manquera pas de réveiller en notre pays les endormis. Ce sera son bienfait. Elle ranimera les âmes. L'isolement nous tue; l'association et la proportionnalité nous rendront la vie.

Le découragement est autour de nous la plus mortelle des épidémies. Se dire vaincus, c'est rendre certaine la défaite. « Les nations sont guérissables, » l'Écriture l'a dit et c'est aux hommes à le prouver. Il ne s'agit pas de lamentations qui ne servent à rien, mais de doléances précises; il faut qu'à chaque vice de nos lois s'applique un remède spécial, énoncé dans un programme complet digne de frapper tout ce qui pense et de déterminer tous ceux qui ont quelque volonté. Peu importe que des droits soient inscrits dans des textes législatifs, si les citoyens ne peuvent en revendiquer l'exercice. Dans une nation vivante et saine, les lois doivent être des instrumens féconds chargés de transmettre la force et la vie. Lorsqu'ils sont inertes et stériles, lorsque les ressorts rouillés laissent passer des produits informes, il faut les changer au plus vite. Laisser les fraudes se perpétuer autour du scrutin et les fonctionnaires les couvrir de leur indulgence, déclarer certains départemens incapables de pratiquer sincèrement le vote, en prendre son parti quand on n'en sourit pas, c'est tolérer un péril public. La liberté politique n'existe pas dans une nation qui ne jouit pas de la liberté électorale. Ce n'est pas une affaire de parti, c'est une question de loyauté.

Quel est le député qui oserait rejeter une telle réforme et se porter publiquement le défenseur des fraudes? Refuser des garanties sans lesquelles la liberté électorale n'est qu'une banale étiquette serait en tout temps une faute; quelques mois avant la consultation prochaine, ce serait un aveu.

GEORGES PICOT.

LOUIS XVIII ET LE COMTE D'ARTOIS

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION (1)

I

DISSENTIMENS ET CONFLITS

Au cours de leur exil, qui n'a pas duré moins d'un quart de siècle, les deux frères de Louis XVI ont vécu plus longtemps séparés que réunis. Par suite de leur séparation, ils se sont beaucoup écrit. Leur correspondance forme de volumineux dossiers et, comme on va le voir, apporte un contingent précieux d'informations à l'histoire de leurs longues infortunes. Elle nous révèle tout à la fois leur réciproque et tendre affection, leurs vues personnelles sur les hommes et les choses de leur temps, leurs défauts, leurs qualités, leurs illusions, leurs dissentimens; la générosité chevaleresque du cadet, ses élans impétueux, son imprévoyance, sa crédulité vaniteuse, sa faiblesse devant l'entourage courageux, fidèle, mais fréquemment dépourvu de toute raison, qui se disputait ses bonnes grâces et s'efforçait de le dominer; l'érudition de l'aîné, sa sensibilité toujours si visible sous les formes parfois déconcertantes de son esprit, son ferme et naturel bon sens trop souvent troublé par les préjugés de

(1) D'après des documens inédits.

son éducation, par les influences pervertissantes de l'exil et par l'excès de ses malheurs; son indomptable confiance dans le triomphe de ses droits, et, quand il eut recouvré la couronne, l'incessant souci de ne permettre à personne pas même à son frère, d'oublier qu'il était le Roi.

I

Nés à peu d'années de distance l'un de l'autre et ayant perdu leurs parens étant encore enfans (1), le Comte de Provence et le Comte d'Artois avaient été élevés ensemble. Indépendamment du gouverneur et des maîtres qui leur furent donnés, leur première éducatrice, leur éducatrice morale fut la comtesse de Marsan appartenant à la famille de Soubise, nommée en 1754 gouvernante des enfans de France en remplacement de la duchesse de Tallard. Ils n'oublièrent jamais ce qu'ils lui devaient. Jusqu'à sa mort survenue en 1802, elle fut de leur part l'objet d'un véritable culte; ils l'appelaient leur seconde mère. Le prince qui devint Louis XVIII, dans les nombreuses lettres qu'il lui a écrites, la qualifie toujours : « ma petite chère petite amie, » et il n'en est pas une où n'éclate, par quelque trait, la reconnaissance qu'il lui avait gardée. Une seule d'entre elles donnera le ton de toutes les autres.

En mars 1801, le malheureux roi brutalement chassé de Russie reçoit, en arrivant à Varsovie, les condoléances de son ancienne gouvernante. Elle a appris à Trieste, où elle vit auprès de Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, la catastrophe survenue au prince qu'elle considère comme son enfant. Elle lui écrit pour lui dire combien elle y prend part.

« Je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 16 février, répond-il. J'avais prévu l'effet que mes derniers malheurs produiraient sur vous et cette pensée a bien ajouté à mes peines. Mais je vous conjure de ne pas trop vous en affecter. Souvenez-vous, je vous prie, tout amer que vous sera ce souvenir, que c'est le 21 janvier qu'il m'a fallu faire les préparatifs de mon départ et vous ne me trouverez pas à plaindre. J'aurais bien mal profité de vos leçons si je ne savais pas mettre ma confiance dans la Providence. Elle ne m'abandonne pas : ma nièce est pour moi le gage de sa bonté. »

(1) Pour la vie du Dauphin et de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, voyez l'attachant ouvrage de M. Casimir Stryjenski : *La mère des trois derniers Bourbons.*

La gouvernante des deux frères ne leur avait pas seulement prêché la nécessité de se confier à Dieu dans les grandes épreuves de la vie. A eux, comme à leur aîné l'héritier de la couronne, comme à leur sœur Madame Clotilde, la future reine de Sardaigne, et à Madame Élisabeth, elle avait prêché aussi l'union familiale; elle leur avait surtout appris à s'aimer les uns les autres. Au cours des premiers troubles révolutionnaires, on put croire, à ne juger le Comte de Provence et le Comte d'Artois que par leur attitude envers Louis XVI, qu'ils avaient oublié cette partie des enseignemens de « leur seconde mère. » En réalité, cet oubli ne fut que momentané.

La politique souille plus ou moins tout ce qu'elle touche; elle les avait égarés jusqu'au point de faire croire momentanément à une rivalité qui n'existait pas. Mais, lorsqu'ils accusaient leur frère, resté en otage à Paris, de leur disputer les pouvoirs à l'aide desquels ils prétendaient le sauver alors que, par leurs maladresses et leurs violences, ils précipitaient sa perte, leur tête seule était coupable et non leur cœur. Nulle cause de désunion ne se fût produite entre eux et lui, s'ils n'eussent été loin de sa personne. Leurs douloureux débats, que révèlent les correspondances que nous avons publiées antérieurement, furent le résultat d'une séparation dont tous souffraient au même degré.

Du reste, un fait analogue s'était déjà passé entre Monsieur et le Comte d'Artois en 1790. De Turin, où celui-ci résidait alors, il usait contre le Comte de Provence, encore à Paris, des mêmes armes qu'un peu plus tard, quand ils furent réunis, on les vit employer contre Louis XVI. A propos de l'affaire du marquis de Favras et de la démarche de Monsieur auprès de la municipalité parisienne, à laquelle il se présenta « non comme prince, mais comme citoyen, » le Comte d'Artois ne craignit pas d'incriminer violemment sa conduite.

— Il s'est avili, disait-il; il a roulé dans la boue!

Mais ces griefs ne tinrent pas devant la joie que ressentirent les deux princes, en se retrouvant à Bruxelles, au mois de juin 1791, et devant la douleur que leur causa l'arrestation de Louis XVI à Varennes.

A Coblentz, ils vécurent unis. S'il y eut entre eux des discussions, on n'y découvre pas le caractère agressif et malveillant qui, dans les querelles, rend parfois les contradicteurs irréconci-

liables. Ils eurent même assez d'esprit, l'un et l'autre, pour ne pas se laisser influencer par les intrigues et les rivalités de leurs courtisans et pour ne pas s'associer à des dissentimens qui, dans les limites où ils se produisaient, n'étaient déjà que trop funestes à la cause royale, mais l'eussent été davantage si les princes y fussent intervenus et eussent pris parti. Les difficultés contre lesquelles ils avaient à se débattre leur étaient communes : d'une part, les ordres que, de Paris, leur envoyait leur frère à qui, croyaient-ils, son propre intérêt leur défendait d'obéir; d'autre part, les incessantes excitations du prince de Condé, toujours disposé à trouver qu'ils n'allaient ni assez vite ni assez loin, et dont il eût été singulièrement imprudent de suivre les conseils. Pour que leur résistance des deux côtés fût efficace, une étroite union était nécessaire et, parmi tant de fautes qu'on peut leur reprocher, ils ne commirent pas celle de se désunir.

Tant qu'ils vécurent ensemble, Monsieur, quoique l'aîné, ne chercha pas à faire prévaloir sa volonté sur celle de son frère. A Coblentz, il s'efface maintes fois devant ce frère plus jeune que lui, mais plus actif, plus déterminé, plus enclin aux résolutions promptes et irréfléchies. Il le laisse faire, il se laisse entraîner. Visible est son souci de maintenir entre eux l'égalité des pouvoirs.

Lorsque, après la mort de Louis XVI, il se proclame régent, il confère au Comte d'Artois la lieutenance générale du royaume. Ils se tracent d'un commun accord les limites en lesquelles l'action de chacun d'eux devra s'exercer. Monsieur agira dans le Midi, de Lyon à Toulon, des Alpes aux Pyrénées. C'est à lui que les conspirateurs de ces contrées viendront demander des ordres. Le Comte d'Artois s'attribue les pays de l'Ouest, la Bretagne, la Vendée. Quand les Chouans solliciteront les secours du gouvernement britannique, ce sera par son entremise. Ainsi, la part est égale entre les deux frères; nulle différence entre eux quant à l'exercice de l'autorité, soit que Monsieur ne suppose pas la sienne supérieure à celle de son cadet, soit qu'il recule déjà devant la difficulté de lui imposer l'obéissance.

Cette difficulté résulte de leur éducation première, de leurs habitudes, de la tendre familiarité qui a toujours caractérisé leurs rapports. Elle n'apparaît pas encore durant cette première période de l'émigration; mais elle apparaîtra demain, créera des conflits douloureux dont l'amour fraternel seul aura raison. Vingt

ans plus tard, elle renaîtra. Louis XVIII, rentré en possession de son royaume, installé en maître aux Tuileries, la rencontrera devant lui. Elle paralysera sa longue résistance aux prétentions de l'ultra-royalisme dont le Comte d'Artois s'est fait le champion et lui arrachera cette réflexion révélatrice de son impuissance et de son découragement :

— Croyez-vous qu'il soit facile de se faire obéir par son frère, lorsque, enfans, on a joué ensemble et dormi dans le même lit?

Mais, si le Comte de Provence, avant de devenir roi, n'a pas manifesté la volonté d'être le maître, il n'en est plus de même lorsque le trépas de Louis XVII, en juin 1795, met la couronne sur sa tête. Dès ce jour, sa correspondance change de ton. Ce n'est plus uniquement des avis et des conseils qu'il donne, mais des ordres. Quoique envers son frère, il en tempère l'expression par cette tendresse de langage, qu'il a toujours employée dans ses relations avec lui, sous les paroles affectueuses, à travers les précautions qu'il prend pour dicter sa volonté, elle s'affirme. Comme si la majesté royale imposait à celui qui en est revêtu de nouvelles formes, le tutoiement des anciens jours disparait peu à peu presque complètement. Louis XVIII ne parle plus seulement en frère, en ami : il parle en roi ; il n'hésite pas à blâmer les initiatives que loin de lui, sans l'avoir consulté, s'en tenant à de longues habitudes, croit pouvoir continuer à prendre le Comte d'Artois.

Grande est la surprise de ce prince, plus vif encore son mécontentement. Il se soumet, car il ne voudrait pas être accusé de contester l'autorité de son souverain, mais ce n'est pas sans rancœur. Ce qu'il ressent, il ne parvient pas toujours à le taire. Quand il le laisse entendre, le Roi, que de nouvelles circonstances éloignent de plus en plus de son royaume, voit rééditer contre lui l'argument que, naguère, à Coblentz, et d'accord alors avec le Comte d'Artois, il opposait aux ordres de Louis XVI.

— Vous n'êtes pas libre, lui disait-il; votre volonté est enchaînée ; les ordres que vous nous dictez n'en sont pas l'expression sincère; ils vous sont arrachés par la contrainte; nous y conformer, ce serait vous trahir.

C'est un langage analogue que maintenant lui tient à lui-même le Comte d'Artois. Ce frère dont il ne saurait suspecter le dévouement lui objecte qu'il est trop loin de la France pour connaître ce qui s'y passe, pour être bon juge des résolutions à

prendre et pour les prendre en temps utile. Il est donc de toute nécessité de laisser au lieutenant général sa liberté d'action. Il y a du vrai dans ce raisonnement. Le Roi le comprend, se résigne, mais il exige que toutes les fois qu'il pourra être consulté, on le consulte.

Dès ce jour, au fur et à mesure que parviennent à sa connaissance les décisions prises par son frère, il n'est que trop porté à se demander si, véritablement, elles étaient assez urgentes pour qu'il ait été nécessaire de les prendre sans solliciter son avis. S'il en juge autrement, il le dit en homme résolu à ne pas laisser tomber son pouvoir en quenouille et qui entend l'exercer sans entraves. Monsieur, — c'est sous ce nom que, depuis que le Comte de Provence est devenu roi, on désigne le Comte d'Artois, — répond, s'explique, s'efforce de se justifier. Ses argumens ne plaisent pas toujours. Le Roi qui envie son activité, le bonheur qu'il a d'être à portée du royaume, la gloire qui l'attend s'il parvient à y pénétrer, redoute, sans oser l'avouer, qu'il ne veuille s'assurer à lui seul le mérite d'avoir rétabli la monarchie. Quand il le pousse à se jeter en Vendée, c'est avec le cuisant regret de ne pouvoir agir de même, soit sur ce théâtre, soit sur un autre. Son confident, le comte d'Avaray que le souci de la gloire de son maître rend parfois injuste, défiant, soupçonneux, entretient ses dispositions, lui fait partager ses propres préventions, qui souvent sont fondées, car il n'est que trop certain qu'il y a dans la conduite de Monsieur un excès d'indépendance, souvent peu compatible avec ses devoirs de sujet. De là, entre le Roi et son frère, des discussions, des querelles, des conflits, qui ne s'étaient jamais produits quand ils étaient réunis, que leur séparation multiplie et qu'elle envenimerait irréparablement si la tendresse fraternelle ne finissait par prendre le dessus.

Entre les griefs de Louis XVIII contre Monsieur, de 1795 à 1801, le plus réel, qui est aussi le moins apparent dans la correspondance royale où il en est à peine fait mention, se fonde sur le retard que met le Comte d'Artois à répondre aux appels des Vendéens, retard qu'expliquent trop imparfaitement ses dires pour qu'on puisse trouver dans les raisons qu'il en donnait une justification et qui, finalement, aboutit à une impossibilité matérielle de débarquer sur les côtes de l'Ouest.

En recevant à sa Cour le Comte d'Artois, l'impératrice Catherine l'avait vivement pressé d'aller en Bretagne. Elle espérait lui

en avoir fourni le moyen en lui donnant une lettre pour le roi d'Angleterre, qu'elle invitait à seconder l'exécution de ce projet. Cette lettre ne produisit pas l'effet que la vieille souveraine en avait espéré. Le roi d'Angleterre dut s'en remettre à ses ministres et ceux-ci refusèrent d'organiser l'expédition avec laquelle le Comte d'Artois se serait transporté en France. Restait au prince la ressource de s'y rendre seul et de se mettre à la tête des bandes vendéennes. Il ne s'y résigna pas; il ne voulait se montrer dans l'Ouest qu'entouré d'une armée étrangère. Ce fut une première occasion perdue, et l'événement causa à Louis XVIII une cruelle déception.

Une seconde occasion se présenta après Quiberon. Le Roi était tellement convaincu que son frère ne la laisserait pas échapper qu'à la date du 18 septembre 1795, étant sans nouvelles de lui, il le croyait déjà passé sur le continent, et lui envoyait ses instructions.

« Je me sers, mon ami, de ma voie ordinaire avec Charette pour te dire le plaisir que j'ai à te savoir enfin arrivé dans notre pays et te parler du désir ardent que j'ai de t'y aller rejoindre. Travailles-y de tout ton pouvoir. Voici maintenant les choses dont je te charge : 1° de donner en mon nom le cordon rouge à Charette, 2° de confirmer en mon nom tous les officiers dans leurs grades, 3° Stofflet et Sapinaud sont des gens excellens qu'il faut contenter, mais qu'il faut toujours tenir dans la subordination à l'égard de Charette et je crois que le grade de maréchal de camp est ce qu'il leur faut. »

Dans la même lettre, constatant, d'après les dires de ses agens de Paris, que la déclaration adressée à son peuple, lors de son avènement, avait produit en France un bon effet, il se plaignait des Jacobins, qui n'avaient rien trouvé de mieux « pour rompre le coup » que de publier qu'il était mort ou mourant et que le Comte d'Artois pensait tout au rebours de lui. « Il est donc bien essentiel, lui mandait-il, que tu fasses connaître que tu penses absolument comme moi et que, si tu étais à ma place, tu marcherais exactement sur la même ligne. Je n'ai pas besoin de te recommander d'avoir grand soin de tenir sous bride les prétentions de toute ta petite armée. Les prétentions sont le mal ordinaire de notre nation et il n'y en aurait pas de plus dangereux dans ce moment-ci. Adieu, mon ami, je t'aime et t'embrasse de toute la tendresse de mon cœur. »

Cette lettre, une des dernières où Louis XVIII s'en tient avec son frère au ton familier si longtemps en usage entre eux, ne parvint pas à son adresse. Le Comte d'Artois, que le Roi croyait auprès de Charette, était encore à l'île d'Yeu, victime des intrigues anglaises et de sa propre irrésolution, manquant de l'énergie nécessaire, lorsqu'il sut que l'expédition était contremandée, pour passer outre, rejoindre coûte que coûte les Chouans auxquels il était annoncé et qui l'attendaient avec une impatience qui n'avait d'égal que l'enthousiasme avec lequel ils se préparaient à l'accueillir (1). En apprenant qu'il s'était résigné à retourner en Angleterre et à se laisser en quelque sorte interner à Édimbourg, le Roi fut encore plus déçu que la première fois. Il ne lui adressa cependant ni critiques ni reproches. Il feignit même d'attribuer uniquement au mauvais vouloir de l'Angleterre l'échec d'une tentative dont il avait souhaité avec ardeur le succès. Mais un doute resta en lui sur le point de savoir si son frère avait été aussi complètement empêché qu'il le disait de passer en Bretagne. Ce doute se trahit, lorsqu'en 1799, comme on le verra plus loin, le Comte d'Artois, après avoir annoncé de nouveau l'intention d'aller se mettre à la tête des Vendéens, sollicita en secret et obtint des Anglais l'autorisation de se réunir en Suisse à l'armée de Souvarof, alors que le Roi de son côté négociait avec le Tsar pour s'y faire envoyer.

(1) D'après une version récemment lancée par un ecclésiastique breton, M. l'abbé Lemonnier, sur la foi de documens nouveaux, le Comte d'Artois se serait effectivement embarqué sur un cutter anglais, le *Swan*, pour rejoindre Charette. Mais, ce cutter ayant été arrêté, le 5 octobre 1795, par un navire français, le prince qui s'y trouvait sous le nom de Fernand Christin aurait été conduit à Quiberon avec ses compagnons, sans être, il est vrai, reconnu, et se serait échappé au moment d'être transféré à Paris avec eux ou aurait été enlevé sur la route par des gens masqués. C'est ainsi qu'il aurait été empêché de passer en Bretagne.

Les évasions et les enlèvemens sont fréquens à cette époque. Mais, s'il est vrai que le prisonnier qui déclara se nommer Fernand Christin soit parvenu à s'enfuir, on ne saurait admettre que ce fût le Comte d'Artois. La supposition de M. l'abbé Lemonnier provient uniquement de ce fait que Fernand Christin est pour lui un inconnu. Or, ce personnage a réellement existé; il était secrétaire des princes à Coblentz, et les Archives russes ont publié de nombreuses lettres de lui, datées de 1830, adressées à une amie, la princesse Tourkestanof, où il évoque quelques-uns de ses souvenirs des temps révolutionnaires. J'ai reproduit des extraits de cette correspondance dans le premier volume de mon *Histoire de l'Émigration*, p. 131.

Quant au Comte d'Artois, sans m'attacher à démontrer, par un rapprochement de dates, l'impossibilité de sa présence à bord du *Swan*, je ferai seulement remarquer que, s'il eût été le héros d'une aussi émouvante aventure, il n'eût pas manqué, ce qu'il n'a pas fait, de la raconter au Roi son frère et de l'opposer à ceux qui lui reprochaient de n'avoir pas voulu se réunir aux Chouans.

Mais, si ce grief du Roi apparaît moins dans la correspondance qu'il ne s'y devine, il en est d'autres qui s'y trouvent exposés tout au long et qui, successivement, donnèrent lieu à de pénibles querelles, voire à des brouilles momentanées. Celui sur lequel on voit Louis XVIII s'expliquer à plusieurs reprises résultait de la facilité avec laquelle le Comte d'Artois promettait aux personnes de son entourage des grâces, des grades, des décorations, les leur accordait même sans attendre l'agrément de son frère, au nom duquel il les distribuait et à qui il était tenu de les demander. Dès la fin de 1796, c'est une affaire de ce genre qui met aux prises le souverain et le lieutenant général du royaume.

D'Édimbourg où il a dû se retirer, Monsieur demande à son frère le cordon rouge pour MM. de la Rozière, de la Chapelle et de Chalus, la grand-croix de Saint-Louis pour le général d'Autichamp et le cordon bleu pour M. de Miran, distinctions que, par leurs services à l'armée des princes, ou en Vendée, ont méritées ces gentilshommes. Mais celui d'entre eux, à qui Monsieur est le plus pressé de faire obtenir le cordon rouge, est La Rozière. Cet officier général va s'éloigner de lui pour suivre une expédition que l'Angleterre envoie en Portugal afin de faire échec à l'Espagne, qui a conclu la paix avec la République. Le Roi ne se hâtant pas de répondre à cette requête, le Comte d'Artois, interprétant ce silence comme une approbation, autorise La Rozière à porter le cordon aussitôt qu'il sera arrivé en Portugal. Au reçu de la lettre qui mentionne cet acte d'autorité qu'il considère comme une violation de ses prérogatives, — c'est le 22 décembre, — Louis XVIII prend la plume et manifeste son mécontentement.

« Je suis affligé de ce qui s'est passé au sujet de La Rozière. Il vous était facile de préjuger mon intention de lui donner le cordon rouge. Mais je ne comprends pas que vous ayez pu croire que ce fût mon intention dans ce moment-ci. Vous savez, et vous me le reprochez, que mon intention est de ménager l'Espagne. Est-ce la ménager que d'accorder une grande grâce à celui qui va la combattre? Je sais bien que je puis annuler l'effet de cette grâce. Mais, Dieu me préserve d'avoir jamais ce pouvoir sur moi-même. Je me tirerai de ceci comme je le pourrai. Mais, au nom de Dieu, ne mettez plus le Roi en compromis avec votre ami. »

La remontrance est certes inoffensive. Monsieur, n'en voyant que le blâme, s'en montre étonné et affecté. Il déclare toutefois « qu'il n'en parlera plus et n'y pense plus du tout. » Le Roi s'offense de cette protestation. Il en envoie une copie à son frère. « Je suis sûr qu'en la relisant, vous serez fâché de l'avoir écrite. » Quelques jours plus tard, avant même d'avoir reçu une nouvelle explication, il revient sur l'incident, reconnaît qu'il ne se fût pas produit si lui-même n'avait eu le tort de ne pas répondre aux demandes de son frère, s'excuse en alléguant que lorsqu'il les a reçues, il avait « la tête en compote; » — « n'importe, j'aurais dû répondre tout de suite. » C'est une concession; mais, elle ne porte que sur la forme; il ne cède pas sur le fond. « Trouve bon, je t'en prie, que je ne fasse pas le roi de Versailles et que je ne donne ces distinctions qu'au moment de l'activité. » Il ajoute en confidence « qu'après la mort de son pauvre neveu, » il a fait *in petto* une promotion de Cordons bleus et que les protégés de son frère y figurent. « Mais, je ne veux pas le dire tout haut parce que, outre que les promesses faites d'avance ne valent rien en général, je ne me soucie pas de vendre la peau de l'ours. Ainsi, si ces Messieurs t'ont chargé de me faire ces demandes, dis-leur de bien jolies choses; assure-les qu'ils seront contens, mais ne trahis pas mon secret. »

Cette lettre vient de partir lorsqu'en arrive une de Monsieur en date du 15 mars, dont l'affaire La Rozière fait tous les frais et où il plaide les circonstances atténuantes. Mais elle ne donne pas satisfaction à son destinataire. « Elle ne guérit pas le mal que m'avait fait celle du 11 février, écrit-il. En vérité, plus je relis la mienne du 22 décembre et moins je trouve qu'elle ait pu te blesser. Je n'en suis pas moins affligé de t'avoir fait de la peine. Il n'y aurait qu'une affliction pire que celle-là : ce serait de te voir douter un instant de ma tendresse. Je n'en parlerai plus. Si tu étais là, je t'embrasserais de tout mon cœur et tout serait dit. »

Ces accens émeuvent le Comte d'Artois. Pour y répondre, il ne prend conseil que de son cœur : « J'ai reçu avant-hier, mon cher frère, votre lettre du 4, et mon cœur a besoin de vous exprimer, comme il le sent, à quel point je suis touché de votre réponse à ma lettre du 15 mars. Je n'ai jamais regretté plus vivement de ne pas être à portée de vous sauter au col. Mais nous nous devinerons toujours mutuellement et tout servira à res-

serrer davantage tous les tendres liens qui nous unissent pour la vie. » Ainsi, se dénoue la querelle que closent définitivement ces deux lignes du Roi : « J'ai reçu votre lettre du 18 avril. Vous jugez du bien qu'elle m'a fait. »

Tout est dit maintenant et il semble que, désormais, le malentendu qui a menacé un moment l'entente des deux frères ne se renouvellera pas. Mais, c'est trop compter sur la sagesse de Monsieur et sur la longanimité du Roi. A l'heure même où les avances de celui-ci, encore que ce ne fût pas de son côté qu'on dût en attendre, amènent une réconciliation nécessaire et conjurent un éclat qui serait funeste à la cause royale, les circonstances préparent un conflit d'une bien autre gravité, dont nous pourrons suivre une à une les péripéties dans la correspondance qui est sous nos yeux.

II

Depuis le désastre de Quiberon, le comte de Puisaye était en disgrâce, non que le Roi fût homme à lui tenir rigueur de sa défaite s'il eût été prouvé qu'il n'avait rien négligé pour la conjurer, mais parce que, dans la conduite de cette fatale expédition, Puisaye avait donné trop de preuves de son incapacité, de sa légèreté, de son imprévoyance, pour se dérober à la responsabilité d'un échec que le parti royaliste avait payé de son sang et qui avait eu des conséquences effroyables. Tout en cette affaire accusait Puisaye : ses vantardises antérieures, les vices d'une organisation hâtive, sa fuite éperdue dans la journée du 21 juillet, son embarquement précipité sur la *Pomone*, les propos de d'Hervilly mourant, la lettre accablante où l'héroïque Sombreuil le traitait de lâche fourbe, les fusillades de Vannes, et enfin le cri presque général des survivans de ce sanglant désastre.

Qu'il y eût beaucoup d'exagération dans ces griefs, que Puisaye eût été plus malheureux que coupable, c'était possible. Mais, tant de voix vengeresses clamaient contre lui qu'il n'était plus au pouvoir du Roi de lui conserver sa confiance. Dans la pensée de Louis XVIII, dans celle même du Comte d'Artois qui, tout en se plaignant de lui, ne pouvait se défendre de beaucoup d'indulgence, Puisaye devait disparaître et se faire oublier.

Il eût été, toutefois, imprudent et dangereux de le lui signifier en des termes autoritaires. C'était, malgré tout, un homme

à ménager. Le cabinet britannique ne le jugeait pas aussi sévèrement que le jugeait le Roi. Sa défaite n'avait détruit ni la considération que les ministres professaient pour sa personne et son caractère, ni leur confiance en ses talens, et pas davantage l'affection dont il était depuis si longtemps l'objet de la part des populations bretonnes sur lesquelles, au cours des insurrections vendéennes, s'était exercée son autorité. Lui-même n'entendait pas renoncer à son commandement. Rentré à Londres au lendemain de Quiberon, il y avait retrouvé la faveur des ministres, l'amitié de l'un d'eux, Windham, chargé du département de la Guerre. Fort de cette influence que n'avait pu détruire son malheur, il activait ses démarches à l'effet de se faire transporter en Bretagne pour y reprendre le rôle prépondérant qu'il y avait naguère rempli de l'aveu et au nom du Roi.

Or, ce rôle, le Roi ne voulait pas le lui rendre. Dès les premiers mois de 1796, il invitait son frère à négocier avec habileté et prudence en vue d'obtenir que Puisaye donnât sa démission. De longs mois s'écoulèrent avant que Monsieur pût procéder à des démarches efficaces et se flatter de les voir aboutir. Enfin, au commencement de 1797, une circonstance imprévue lui permit de se conformer aux instructions de son frère. Puisaye, comme s'il les avait pressenties et voulait les prévenir, avait envoyé à Blanckenberg des émissaires de confiance, lesquels, sous prétexte de soumettre au Roi ses projets et ses plans, devaient plaider sa cause et obtenir que ses fonctions lui fussent conservées. Mais, malgré les efforts de ses ambassadeurs et cédant aux conseils du baron de Roll, agent de Monsieur, qui se trouvait alors à Blanckenberg, le Roi ne voulut pas se prononcer. Il renvoya l'affaire au Comte d'Artois « chargé spécialement de la direction des provinces de l'Ouest, » et adressa à ce prince une note particulière en laquelle il développait ses vues et ses désirs en ce qui concernait Puisaye.

Celui-ci, aussitôt qu'il connut cette décision, alla de Londres à Édimbourg, afin de conférer avec Monsieur. Là, contrairement à ses espérances, il fut amené à donner sa démission. Il la donna cependant de manière à laisser croire qu'elle était volontaire. Mais, craignant qu'on ne la regardât comme forcée, il demanda qu'elle fût tenue secrète jusqu'à la nomination de son successeur qui semblait devoir être le prince de Rohan. Pour justifier cette demande à laquelle Monsieur s'empressa de faire droit, il

observa que, si l'on voulait tirer quelque parti de ses relations avec le ministère britannique, il était essentiel qu il conservât vis-à-vis de ce ministère assez de consistance pour n'être pas considéré comme amoindri. Donnée et acceptée avec ces amendemens, la démission fut aussitôt transmise au Roi. En la lui adressant, Monsieur insistait sur la nécessité de ne pas la faire connaître.

Le Roi fut plus surpris que satisfait des réserves dont elle était accompagnée. Le comte d'Avaray, qui méprisait Puisaye et le tenait pour « un drôle, » avait fait partager à son maître cette opinion; Louis XVIII était pressé de se débarrasser du personnage et de le remplacer. Il donnerait ainsi satisfaction à la grande majorité du parti royaliste, qui s'étonnait que cette mesure n'eût pas été déjà prise et que le Roi gardât à son service un homme qui l'avait si mal servi. Animé de cette conviction, loin de déférer aux conseils de son frère, il désigna sur l'heure le remplaçant de Puisaye et, au lieu de choisir le prince de Rohan proposé par le Comte d'Artois, il choisit le comte de Chalus. Ce gentilhomme avait commandé sous les ordres de celui dont l'emploi lui était octroyé; il s'était vaillamment conduit à Quiberon; il jouissait d'un grand renom en Bretagne et méritait la confiance et l'estime. Les princes et les royalistes lui en avaient donné précédemment maints témoignages.

Le Roi lui écrivit pour lui faire connaître celui que de nouveau il lui accordait. En lui ordonnant de se considérer désormais comme commandant en chef de Bretagne dans la partie où le comte de Puisaye avait rempli la même fonction, il l'invitait, ainsi qu'il l'avait déjà fait sur tous les points du royaume, à faire entrer les royalistes dans les gardes nationales qui se formaient alors. Il lui transmettait en même temps ses instructions et ses ordres en vue du rôle qu'il l'appelait à remplir.

Au moment d'expédier cette lettre, il se demanda s'il devait l'envoyer à Monsieur en le chargeant de la faire parvenir ou s'il l'enverrait par la voie de ses agens de Paris qui étaient en communications constantes avec la Bretagne et la Vendée. Finalement, c'est à ce dernier parti qu'il s'arrêta, en laissant ses agens juges de l'opportunité de sa décision. Mais, comprenant la nécessité d'avertir son frère de ce qu'il avait fait, il le lui manda le 7 septembre.

Au sujet de la lettre destinée à Chalus, il lui disait :

« Je me suis décidé à l'envoyer directement, par la raison que, l'ayant envoyée sous la même restriction (si mes agens voyaient la chose du même œil que moi), je ne sais pas s'il la recevra et que si je l'avais fait passer par vous, comme j'aurais fait en toute autre circonstance, il y aurait eu un temps considérable de perdu ; et vous voyez que, de cette manière, il la recevra avant que je sache moi-même si elle lui sera envoyée. J'en joins ici une copie aussi bien que de l'ordre général. »

Lorsque la lettre écrite au comte de Chalus arriva à Paris, le coup de force du 18 Fructidor venait de s'accomplir et les agens royalistes de se disperser. Elle fut cependant remise à l'un d'eux, le prince de la Trémoïlle. Empêché de l'envoyer en Bretagne et étant parvenu à s'enfuir, il l'emporta avec lui en Angleterre. De Londres, il écrivit au Comte d'Artois à Édimbourg pour lui demander ce qu'il devait faire de cette lettre dont il lui communiquait une copie. Le Comte d'Artois n'avait pas encore reçu celle que son frère lui avait adressée, le 7 septembre. Il apprit donc tout à la fois par La Trémoïlle que le Roi, ne tenant aucun compte de son avis, venait de rendre publique la démission de Puisaye, de nommer son successeur, et qu'au lieu de charger son lieutenant général de porter sa décision à la connaissance des intéressés, il avait préféré s'en fier aux agens de Paris du soin de communiquer sa lettre au destinataire quand ils le jugeraient opportun.

L'événement inattendu du 18 Fructidor, qui déjouait cruellement les projets royalistes, ne disposait que trop Monsieur à l'irascibilité. Il considéra le procédé du Roi à son égard comme une offense volontaire, et c'est à peine si la lettre royale du 7 septembre, arrivée sur ses entrefaites, put le ramener à une interprétation moins irritante de la conduite de son frère. La réflexion fut plus efficace. Ayant ordonné à La Trémoïlle de ne pas expédier la missive royale à Chalus, il se domina assez pour ne rien trahir, dans la sienne au Roi, des sentimens qui l'agitaient.

Après avoir reconnu la réalité des sujets de plaintes qu'avait donnés Puisaye, il ajoutait : « Eh bien ! mon cher frère, malgré tout cela, votre intérêt et mon devoir exigent impérieusement que je vous demande avec la plus vive instance de vous en rapporter uniquement à moi sur la manière d'employer M. de Puisaye dans la partie que vous m'aviez confiée et d'approuver que

l'envoi de votre lettre à M. de Chalus reste suspendu au moins jusqu'à l'époque où, en réponse à cette lettre, vous m'aurez fait passer vos ordres directs... Vous avez jugé vous-même que la marche que vous avez suivie pour l'envoi de votre lettre à M. de Chalus n'était pas conforme à la règle que vous aviez établie. Je connais trop bien votre amitié et votre confiance pour penser à me plaindre de ce que cette marche pouvait avoir de désagréable pour moi. Votre intérêt seul m'occupe et si j'attache du prix à ce qui peut affaiblir ou augmenter ma considération personnelle, ce n'est que pour la rendre plus utile à votre service. Mais il est de mon devoir de vous représenter que, dans la circonstance actuelle surtout, l'envoi de votre lettre à M. de Chalus n'aurait pu que produire un effet fâcheux et c'est par ce motif que j'ai fait dire au prince de la Trémoïlle de la garder jusqu'à nouvel ordre. »

Pour écrire avec cette modération, Monsieur, dans l'état d'esprit où il se trouvait, avait dû certes se faire violence. Mais le Roi ne lui en sut aucun gré, même après que le comte François d'Escars, qui lui apportait la lettre à Blanckenberg, l'eut complétée, au nom de Monsieur, par diverses explications. Les formes déférentes qu'affectait son frère ne l'empêchèrent pas de sentir vivement ce qu'il y avait d'attentatoire à son autorité dans la suspension de ses ordres. Si sa réponse, en date du 30 octobre, trahit la volonté de demeurer aussi calme que ferme et de ne prononcer aucune parole blessante, on y devine cependant un blâme formel et la résolution de se faire obéir.

« Je pense bien comme vous que l'événement du 4 septembre n'a pas abattu le courage des royalistes, et je conçois qu'au contraire, ils soient plus animés que jamais. Je suis fort aise que vous vous occupiez d'un plan pour tirer parti de ces dispositions. S'il est achevé lorsque vous recevrez ma lettre, j'espère que je le recevrai bientôt et surtout avant que le ministère en ait aucune connaissance. Je dois vous faire observer d'avance que pour qu'un plan soit bon, il faut qu'il embrasse toutes les parties de l'objet qu'on se propose et qu'il y en a dans celui-ci de très essentielles, que vous ne pouvez pas encore connaître. Vous savez qu'excepté une douzaine, les victimes du 4 septembre ont échappé à la fureur du Directoire; or les principaux se sont rendus en Suisse et ont dû se réunir à Yverdun, pour y former aussi un plan qu'un d'entre eux doit m'apporter et que sans doute

M. Wickham, sous les yeux de qui cette conférence a dû se tenir, aura transmis par courrier à sa cour. Il s'en faut bien que tous les membres de cette conférence aient les mêmes droits à notre confiance; aussi je me propose d'examiner scrupuleusement leur plan. En arrêter un sans avoir connaissance du leur, serait une chose fort imprudente, car tout sortis de France qu'ils sont, plus l'esprit qui les a fait élire est bon et prononcé, plus ils doivent avoir conservé d'influence sur ceux qui les ont élus, et plus il est nécessaire, je ne dirai pas d'adopter leurs idées, mais de concerter avec eux les mesures à prendre. D'ailleurs le plan auquel vous travaillez est militaire et, à moins d'exciter une insurrection générale, ce serait une chose déraisonnable d'en exciter une, sans savoir : 1° si elle pourra être soutenue; 2° si le Directoire ne pourra pas faire marcher contre elle des forces supérieures aux siennes, même réunies aux auxiliaires qu'elle pourrait recevoir. Or, dans ce moment-ci, le Directoire va, surtout si la nouvelle de la paix est vraie, être en état d'employer toutes ses forces contre une insurrection quelconque. Par toutes ces raisons envoyez-moi votre plan le plus tôt possible; je voudrais l'avoir avant l'arrivée de l'homme d'Yverdun, mais ne le donnez pas au Ministère.

« Pour ce qui regarde la lettre à Chalus, certes vous ne me soupçonnez pas d'avoir envie de vous ôter de la considération; mais prenez une carte, voyez la position où nous sommes tous les deux, relativement à la France, et dites-moi s'il m'est toujours possible de faire passer par Édimbourg ce que j'envoie en Bretagne ou en Normandie. Il n'y a nul doute que, lorsqu'il n'y a pas *periculum in mora*, je ne doive prendre cette route, mais lorsque ce péril existe comme il existait, et comme vous pouvez vous en convaincre par une lecture attentive de ma lettre du 7 septembre, il faut bien passer par-dessus les formes et envoyer l'ordre directement, en vous donnant avis en même temps, car je me donnerais un soufflet de ma propre main, si je vous laissais dans l'ignorance. La lettre est partie pour la France au même moment à peu près que le bouleversement s'opérait, je ne sais si elle a pu parvenir à sa destination, mais si elle revient à Pierre (La Trémoïlle), il faut qu'il l'envoie : 1° parce que Chalus en a très sûrement connaissance, attendu que je n'ai pas ordonné à Cazalès d'en faire mystère à M. Wickham, et que je sais que les réfugiés en sont instruits et particulièrement Lemerot, Breton

qui ne peut souffrir Puisaye et qui certainement ne le cachera pas à ses correspondans en Bretagne; 2° parce que je ne puis pas être de votre avis sur une nouvelle conduite à tenir à l'égard de Puisaye.

« Cet homme est toujours le même à mes yeux, c'est-à-dire un intrigant du premier ordre et par conséquent un être dangereux, car tous les intrigans le sont. Ce n'est pas une raison pour casser les vitres et chercher à l'exaspérer. Mais il y a une grande distinction à faire entre ne pas exaspérer un homme et céder à toutes ses volontés. Voyons l'état des choses. Puisaye a donné sa démission et très volontairement, grâce à vos soins; l'a-t-il donnée de bonne foi? C'est la question, mais je la regarde comme aussi inutile que difficile à résoudre. Le fait est que s'il l'a donnée de bonne foi, il peut peut-être blâmer la connaissance que j'en donnerais, mais il ne peut pas en être blessé et que dans le cas contraire, auquel je ne vois malheureusement que trop de vraisemblance, cette fausseté nécessite le prompt usage de l'arme que nous avons entre les mains.

« Vous craignez le mauvais effet que la connaissance de cette démission peut produire, tant à cause de l'attachement que Puisaye a inspiré à ses subalternes, qu'à cause de la crainte qu'ils peuvent avoir de perdre les grâces qu'il leur a prodiguées. Mais si la première de ces craintes est fondée aujourd'hui, le sera-t-elle moins dans six mois, dans un an? Si une circonstance quelconque oblige à reprendre les armes, sera-ce le moment d'apprendre aux Bretons qu'ils ont un autre commandant? La seconde crainte se dissipe d'elle-même : en m'adressant à Chalus que Puisaye a placé, n'est-ce pas dire, au moins implicitement, que je confirme tous ses choix? Je pense comme vous qu'il faut ménager M. Windham et c'est une raison de plus pour l'éclairer; c'est pourquoi, loin de me reprocher d'avoir employé le moyen le plus propre que je pusse pour y parvenir, je vous avoue que je m'en sais très bon gré et que je ne conçois pas pourquoi vous m'en paraissez affecté.

« Pour me résumer, il est nécessaire que ma lettre, qui n'a plus d'objet, relativement à la Garde nationale, mais qui contient sans réflexion et historiquement un fait que Chalus doit savoir, et qui d'ailleurs contient un témoignage de satisfaction pour lui et que je suis bien aise qu'il reçoive, lui parvienne et je suis persuadé que vous serez fâché de l'ordre que vous avez donné à

Pierre lorsque vous songerez aux dangers d'une pareille mesure. Je ne veux pas même vous les indiquer ici; votre bon cœur et votre bon esprit ne vous les feront que trop sentir. Si Puisaye se plaint que ce soit nous qui ayons fait connaître sa démission à Chalus, nous aurons le droit d'être surpris qu'il ne la lui ait pas fait connaître lui-même, depuis plus de quatre mois qu'il l'a donnée. »

En apportant au Roi la lettre de Monsieur, le comte François d'Escars lui avait exposé la détresse financière en laquelle se trouvait ce prince à Édimbourg. La confidence ne pouvait être faite plus à propos; une somme de deux cent mille roubles envoyée par Paul I[er] venait d'arriver à Blanckenberg. Nonobstant le mécontentement que lui inspirait la conduite de son frère, le Roi n'hésita pas à lui porter secours. En post-scriptum à la lettre qu'on vient de lire, il fit connaître à Monsieur la manière dont il comptait employer les subsides russes : « 1° cent mille roubles en dépôt pour parer à une nécessité urgente; 2° vingt cinq mille pour payer mes différens agens, envoyer des courriers; 3° douze mille cinq cents pour venir au secours des petits créanciers les plus nécessiteux, à secourir la misère; 4° douze mille cinq cents pour vos enfans; 5° vingt-cinq mille à votre ordre; 6° vingt-cinq mille pour mon propre usage. Avec cette somme, de l'économie et quelques moyens accidentels, j'espère que nous pourrons joindre le moment où nous verrons plus clair dans nos affaires. »

Peut-être le Roi pensait-il qu'à la faveur de ce post-scriptum où se révélait sa sollicitude pour son frère, les observations qu'il avait dû faire seraient plus facilement acceptées. Malheureusement, il n'en fut rien. La réponse de Monsieur, à la date du 28 novembre, en même temps qu'elle prouve son impuissance à se contenir, fait tourner brusquement la querelle à l'état aigu. Tout le blesse et l'offense dans la conduite et les propos de son frère : la mise en demeure de ne confier son plan aux ministres anglais qu'après le lui avoir soumis, les remontrances sur le non-envoi de la lettre à Chalus, le jugement sur Puisaye et le soin qu'avait pris le Roi d'envoyer à son insu l'ancien constitutionnel Cazalès chez le ministre Windham afin de lui démontrer que Puisaye n'était pas digne de l'intérêt qu'il lui conservait. Dans l'entraînement de la colère, il prend la plume et s'explique avec une vivacité inaccoutumée sur les griefs qui lui sont imputés.

« Votre lettre du 30 octobre m'est parvenue le 20 de ce mois. Je l'ai lue et relue avec beaucoup d'attention. J'ai tardé à y répondre pour me défendre encore plus de l'impression qu'elle a faite sur moi. J'ai consulté mon cœur et ma raison, comme vous m'y invitez : l'un et l'autre m'ont dit également que cette lettre ne contenait, ni pour le fond, ni pour la forme, rien de tout ce que j'étais en droit d'attendre de vous.

« Je ne perdrai jamais de vue la mesure que je dois m'imposer à l'avenir, et puisque le zèle d'un frère est mal jugé par vous, jusqu'au point d'en resserrer le cercle que vous me prescrivez, je saurai désormais me renfermer dans le strict devoir du premier de vos sujets. Si vous étiez dans la plénitude de votre puissance, ou même si vous n'aviez que de légers obstacles à vaincre, je n'hésiterais pas à vous rendre, dès ce moment, les pouvoirs que vous m'avez donnés : ils ne peuvent plus être utiles aujourd'hui. Mais le devoir, auquel je demeurerai fidèle jusqu'à la mort, me prescrivant d'éviter autant qu'il peut dépendre de moi un éclat qui serait nuisible, je garderai le silence et je m'éloignerai sans secousse des opérations auxquelles je ne peux plus participer que par les sacrifices que l'honneur me commande.

« Je vous remercie de la somme que vous avez destinée pour moi et pour mes enfans. Je m'arrangerai pour m'en passer. Les partages faits par l'amitié sont doux à recevoir; la classe où vous me rangez par votre lettre, ne me laisse plus la même liberté.

« Vos ordres seront transmis au prince de la Trémoïlle, et je ne me permettrai aucune observation.

« Je n'avais formé de plan que pour me tenir prêt à seconder un mouvement général qui pourrait arriver. Mais la paix de l'Autriche, la liberté qu'elle laisse au Directoire de comprimer avec de plus grandes forces les provinces de l'Ouest et du Midi, suspend nécessairement toute mesure active. Je me bornerai donc à attendre maintenant dans le silence l'époque où, comme gentilhomme français, je pourrai acquitter ce que je dois à mon honneur et à ma gloire. »

Huit jours plus tard, comme s'il voulait atténuer l'effet de sa protestation, Monsieur reprend sa correspondance avec le Roi dans la forme habituelle. Mais il la fait précéder de cette déclaration : « Ma lettre du 28 novembre aura fait connaître à mon frère à quel point je suis affecté et blessé. C'est par sa réponse que je jugerai si ce sera désormais avec le Roi que j'aurai à corres-

pondre ou encore avec un frère et ami. Jusqu'à ce que j'aie reçu cette réponse, je continuerai mes expressions ordinaires d'une correspondance amicale. »

C'est en vain qu'il allait attendre cette réponse. Offensé à son tour et attristé par ces deux lettres, dont la seconde, loin de corriger l'effet de la première, l'avait aggravé, le Roi s'était promis de ne répondre ni à l'une ni à l'autre. Il ne lui convenait pas de donner de l'éclat à une querelle dont le retentissement eût été nuisible à ses affaires en réjouissant ses ennemis; il lui répugnait surtout d'entourer son autorité, en l'employant vis-à-vis de son frère, de formes trop dures. Il ne répondit donc pas. Mais, pour laisser une voie ouverte à la réconciliation, il écrivit au maréchal de Castries qui se trouvait alors à une courte distance de lui à Wollfenbuttel, dans le duché de Brunswick. Lui ayant brièvement raconté les faits, il le prenait comme arbitre du différend qu'il n'avait pas voulu clore par un acte d'autorité.

Le maréchal professait pour Louis XVIII une admiration égale à son dévouement; il n'eût pu admettre que le Roi eût des torts. Lui en eût-il reconnus, il n'en aurait pas moins pensé que Monsieur, en les établissant et en niant les siens, avait dépassé les bornes du respect et qu'en conséquence, c'était à lui à revenir le premier. Il le laissa entendre en lui transmettant la lettre que lui-même avait reçue du Roi. Mais le Comte d'Artois était buté. Sa réponse au vieux soldat vint prouver à ce dernier que la démarche qu'il avait faite auprès du prince allait à l'encontre du but qu'il s'était proposé. Monsieur s'attachait à établir qu'il n'avait aucun tort; que la « réprimande » dont il demeurait blessé était imméritée et que la conduite de son frère envers lui témoignait d'une véritable ingratitude.

« Je me suis abandonné sans réserve pour servir mon frère loyalement, franchement, et, je peux le dire, avec le dévouement d'une amitié sincère. Depuis six ans surtout, où la mort du feu Roi a établi une différence marquée entre le Roi actuel et moi, j'ai veillé, surveillé toutes mes actions pour qu'il n'y en eût aucune qui pût laisser le plus léger prétexte de douter de mes sentimens pour lui. Je n'ai point provoqué la conduite qu'il a tenue envers moi. Je suis parfaitement sûr de n'avoir aucuns torts dont il puisse justement s'appuyer, car je ne saurais regarder comme tels le droit et le devoir qui m'ont porté à lui dire franchement et librement qu'il avait blessé mon cœur.

Un seul mot de tendresse de sa part eût pu aisément guérir ma plaie. Mais, s'il lui importe peu de la laisser saigner, si plus occupé de la prééminence de son rang, il oublie ce qu'il doit à son frère, à un ami qui a tout fait pour lui, alors, mon cher maréchal, tout est dit, n'en parlons plus. Je vivrais mille ans que je ne ferais pas un pas de plus pour le ramener à des sentimens qui seraient effacés dans son cœur. »

Non content de présenter ainsi sa défense qu'allait bientôt compléter une seconde lettre, le Comte d'Artois annonçait à son frère qu'il avait répondu au maréchal et, parlant de cette réponse, il disait : « La franchise du sentiment qu'elle exprime ne blessera pas, je l'espère, un bon et tendre frère; c'est aussi en bon frère que je me flatte de vous avoir servi. Je crois l'avoir démontré dans ma réponse au maréchal. La seule observation que je vous adresserai directement, c'est qu'il me semble que dans une affaire de ce genre, se dispenser de répondre à son frère parce que sa lettre déplaît pourrait être un droit de paternité, mais non de fraternité. »

Il existe dans les papiers de Louis XVIII, à propos de cette affaire, un écrit de sa main, une de ces notes en lesquelles, en toute occasion importante de sa vie d'émigré, il se plaisait à discuter avec lui-même les incidens qui s'y produisaient. Celle-ci, ne faisant que résumer le débat qui vient d'être exposé, et ayant pour but de démontrer que tout en le déplorant, il ne se reconnaissait aucun tort ni dans le fond ni dans la forme, il n'y a pas lieu de lui donner place dans notre narration. Nous ne l'aurions même pas mentionnée s'il ne convenait d'en retenir les dernières lignes où apparaît la préoccupation maîtresse qu'apportait le Roi dans ses relations avec son frère. Après avoir discuté, longuement et un à un, les griefs du Comte d'Artois, il terminait en disant : « Le Roi n'a donc pas eu non plus de tort dans la forme; comment qualifier après cela la lettre du 28 novembre, lettre dure dans le fond, blessante dans les expressions, et qui renferme une véritable rupture? Que pouvait faire le Roi après l'avoir reçue? Dire « j'ai eu tort, » c'eût été se mentir à lui-même Se plaindre directement? on lui eût répondu : « Votre blessure provient de celle que vous m'avez faite. » Réfuter cette opinion? c'eût été jeter de l'huile sur un brasier. Le Roi a pris un *mezzo termine*, il s'est jeté dans les bras d'un ami commun; il s'est montré non pas offensé, mais affligé, espérant que la vue

de cette lettre changerait le cœur de son frère. On lui en a fait un nouveau crime, on lui a reproché de s'être montré, en ne répondant pas directement, non pas frère, mais père. Que fallait-il donc qu'il fît? Quel espoir lui reste-t-il?

« Lorsqu'on eut administré les cérémonies du baptême à Louis XIV, alors Dauphin et âgé de quatre ans et demi, Louis XIII, au lit de la mort, lui demanda quel nom on lui avait donné. — Je m'appelle Louis XIV, papa. — Pas encore, mon fils. »

La pensée secrète de Louis XVIII se trahit dans ce paragraphe final. Depuis quelque temps, en énumérant les décisions prises sans son consentement par son frère et dont il n'était averti que lorsqu'il ne pouvait plus en arrêter l'exécution, il estimait que Monsieur oubliait trop souvent qu'il n'était pas encore Charles X. En ce moment (juillet 1798), il en trouvait la preuve dans deux nouveaux incidens qui venaient de se greffer sur l'affaire Puisaye, avant qu'elle se fût dénouée.

Le premier avait trait à l'abbé André dit de la Marre, un de ses agens les plus perspicaces et les plus actifs. Sans prendre avis de Monsieur, à qui, sans doute, parce qu'il redoutait sa perspicacité, cet agent déplaisait, il l'avait envoyé à Londres avec une mission confidentielle pour les ministres anglais. Avant de commencer ses démarches, l'abbé devait se concerter avec le Comte d'Artois, ce qu'il s'était empressé de faire. Celui-ci ne pouvait donc arguer contre son frère d'un manque d'égards. Il n'en trouva pas moins mauvais qu'un personnage qu'il n'aimait pas eût été investi d'une mission que lui-même aurait pu remplir. Au lieu de lui en faciliter l'accomplissement, il lui créa sous main tant d'entraves que le Roi dut rappeler son messager, qu'il chargea alors de le représenter auprès de Wickham, le distributeur en Suisse des subsides anglais.

Au cours de ce mince épisode, un second incident se produisit. Louis XVIII avait un agent financier à Londres. C'était l'ancien trésorier de la Couronne, Dutheil, dont il prisait fort le savoir-faire. Dutheil, en possession de sa confiance, avait su gagner celle de Monsieur par l'habileté avec laquelle il était parvenu, dans l'exercice de ses fonctions, à concilier ce qu'il devait au Roi et ce qu'il devait au frère du Roi; en dernier lieu, il s'était associé à ce prince pour faire échouer la mission de l'abbé André. En arrivant à Mitau, Louis XVIII, sans tenir compte des plaintes de l'abbé contre Dutheil, décida que celui-ci viendrait

prendre auprès de lui la direction de ses affaires financières, et il le lui annonça sans avoir pris soin de consulter Monsieur.

La correspondance qui est sous nos yeux témoigne du mécontentement du prince ; elle est pleine de ses récriminations. Une lettre, en date du 15 octobre, les résume. Après avoir rappelé ce qui s'est passé pour Puisaye d'abord, pour l'abbé André ensuite, il précise son grief en ce qui touche Dutheil : « Sans me consulter, sans même m'en prévenir, vous déplacez l'homme que j'emploie depuis plusieurs années à la suite de vos affaires les plus importantes, celui qui n'a pu qu'avec beaucoup de temps et de soins s'amalgamer avec le ministère britannique, ses bureaux, et obtenir tout accès auprès d'eux. Enfin, non seulement, vous ne me demandez pas mon avis sur le choix de son remplaçant, mais vous vous bornez purement et simplement à m'annoncer que ce choix est fait et que vous me le ferez connaître. Jugez d'après cela, mon cher frère, jugez vous-même ce que je dois penser, ce que je dois sentir. »

Louis XVIII était encore sous le coup de la conduite de son frère dans l'affaire Puisaye. Dans le nouveau grief que Monsieur lui imputait, il vit une fois encore la prétention d'entraver son pouvoir et l'accomplissement de sa volonté. C'était pour lui une belle occasion d'établir une fois de plus qu'il était et entendait être seul maître. Il ne manqua pas d'en profiter, mais il le fit sans se départir des formes affectueuses qui caractérisent sa correspondance.

« J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre du 15 octobre et j'y réponds par occasion sûre. Cette lettre m'a affligé parce que vous avez l'air de douter de ma tendresse pour vous. Croyez, mon ami, que la plus grande peine que je puisse éprouver est de ne pas toujours faire ce que vous pouvez désirer, de ne pas toujours déférer à vos avis. Après cette profession de foi que j'ose espérer qui était inutile à votre cœur, mais dont le mien n'a que trop souvent besoin pour son soulagement, j'en reviens, en très peu de mots, aux trois articles de votre lettre.

« J'ai fait à l'égard de M. de Puisaye ce que j'ai cru devoir faire et je recommencerais si j'étais dans le cas, car je crois que rien ne pourrait être pire que de n'en pas finir avec un aussi méchant homme. Je n'ai jamais cru à son roman de Bretagne; je vous l'ai fait connaître, mais je n'ai que trop vu son insolence envers vous.

« Je vous ai exposé dans ma lettre du 15 juillet les motifs de ma conduite au sujet de l'abbé André. Son retour à Uberlingen ne doit pas vous étonner. Je vous l'ai annoncé dans cette même lettre.

« J'ai accordé à Dutheil ce qu'il me demande constamment depuis cinq ans, ce que mes intérêts pécuniaires demandent plus fortement encore et ce que je lui avais promis de faire quand j'aurais un établissement plus fixe. S'il s'était agi du duc d'Harcourt, de celui qui reçoit directement mes ordres et est en rapports continuels avec vous, je n'aurais sûrement rien fait sans vous demander au moins votre avis. Mais, pour un subalterne, j'ai cru qu'il suffisait de vous en parler au moment même où je m'y suis déterminé. D'ailleurs, vous serez content de Vellecourt, j'en suis certain ; et quand je vous ai écrit, je ne savais pas, comme je vous l'ai mandé il y a peu de jours, s'il accepterait ou si c'en serait un autre.

« Ne me sachez pas mauvais gré de mon laconisme. Il me semble que je touche du fer rouge quand je suis obligé de vous dire des choses que je crains qui ne vous plaisent pas. Vous m'aimez, je vous aime ; dormons l'un et l'autre sur cet oreiller et embrassez-moi d'aussi bon cœur que je vous embrasse. »

Ainsi, le Roi ne voulait ni se brouiller avec son frère, qu'il aimait et dont les services lui étaient indispensables, ni abdiquer en rien. Cette fois le Comte d'Artois se le tint pour dit. Soit que les dernières lignes de la lettre qui précède eussent touché son cœur, soit qu'il eût compris que ses efforts pour élever son pouvoir à la hauteur de celui du Roi se briseraient contre une volonté immuable, il cessa de parler de ses griefs. Il n'y est plus fait allusion dans la suite de sa correspondance. Il est vrai que les échecs qu'à cette heure subissait de toutes parts la cause royale étaient bien faits pour démontrer aux deux frères la nécessité de leur étroite union et que l'imminence du mariage de Madame Royale avec le Duc d'Angoulême leur commandait d'oublier leurs torts réciproques.

III

Les événemens préliminaires de ce mariage dont nous avons fait précédemment ici même le récit constituent la préoccupation principale du Roi et de son frère pendant les derniers mois

de 1798 et le premier semestre de 1799. C'est à peine si, de temps à autre, durant cette période, les lettres qu'ils échangeaient trahissent, soit sur cet objet important, soit sur d'autres, des divergences de vues. Nos lecteurs se souviendront que lorsqu'il s'en produisit, comme par exemple à l'occasion de la formation de la maison de la future Duchesse d'Angoulême, dont le Comte d'Artois, contrairement à l'opinion de son frère, eût voulu recruter les dignitaires dans son entourage intime d'Angleterre, c'est-à-dire parmi ce qui avait survécu de la coterie Polignac, le Roi intervint, présenta ses objections, refusa de souscrire aux propositions de Monsieur, et finalement imposa sa volonté.

Il la manifesta encore, à la même époque, à propos de plans que lui soumettait Monsieur, en vue de provoquer dans le royaume des mouvemens insurrectionnels contre le Directoire. Le Roi ne les voulait pas isolés, mais qu'ils coïncidassent avec une marche en avant des armées étrangères. Considérant que son frère, tout en partageant son avis à cet égard, ne se montrait pas assez résolu à les éviter, il lui déclarait qu'il n'en fallait point tolérer et lui ordonnait d'écarter sans rémission les plans qui auraient pour but d'en faire éclater.

« Je pense parfaitement comme vous que c'est de l'intérieur de la France que viendra son salut et le nôtre. La conduite des puissances étrangères ne nous a que trop donné la mesure de ce qu'on peut espérer d'elles. Mais, bien rempli de cette vérité, je ne pense pas moins fortement qu'il faut éviter les mouvemens partiels qui ne sont propres qu'à faire couler inutilement le sang le plus pur de la France. Je l'ai toujours dit, toujours écrit, et je suis enchanté que nous soyons d'accord sur ce point. Le gouvernement britannique peut ne pas voir comme nous et je le comprends très bien. Un soulèvement, si petit qu'il puisse être, occupera toujours une partie des forces du Directoire et ce sera autant d'ennemis de moins pour l'Angleterre. Mais nous, quoique nous ne devions pas craindre la guerre civile en grand, que je regarde comme la fièvre nécessaire pour consumer les humeurs, nous devons avoir en horreur ces bouffées éphémères, qui épuisent le malade sans détruire la cause du mal. Si, contre toutes les apparences, la coalition se renouvelait, le cas serait différent. Alors, les troupes du Directoire occupées aux frontières ne pourraient comprimer l'intérieur et une nouvelle Vendée pourrait se former. Mais, comment l'espérer? L'Espagne asservie

laisse renverser le trône pontifical; l'Autriche laisse opprimer la Suisse et ne sait pas même profiter de l'imprudence de Bernadotte et d'un mouvement qu'elle avait, selon toutes les apparences, excité elle-même; la Prusse excite et ressent une défiance universelle et décèle sa faiblesse par celle de sa conduite; la Russie n'a que des vues pacifiques. Ce qu'on peut conclure d'un pareil tableau, c'est: point de mouvemens partiels. »

Dans le même temps, la Comtesse d'Artois, qui résidait à Turin auprès de son frère le roi de Sardaigne, ne s'y trouvant plus en sûreté à cause de la marche en avant de l'armée républicaine, fit demander par l'entremise de La Fare, l'évêque de Nancy, un asile à Vienne. Le Roi ne fut informé de cette démarche que lorsqu'elle était en cours d'exécution. Sans se préoccuper de savoir si son frère avait été consulté, mécontent de ne l'avoir pas été lui-même, il n'hésita pas, en écrivant à Monsieur, à en blâmer et le fond et la forme.

« Ne pensez-vous pas comme moi qu'elle ne peut produire un bon effet à Vienne, dans le moment où je m'occupe d'en retirer ma femme et ma nièce? De plus, elle est faite d'une façon tout à fait inconvenante. Qu'est-ce que c'est que de demander à l'Empereur un asile pour Son Altesse Royale Marie-Thérèse de Savoie? Votre femme est-elle divorcée? La mère de vos enfans rougit-elle de leur nom? Si on avait fait ce qui se pratique en pareil cas, qu'on eût pris un nom d'incognito, je n'y trouverais rien à redire quant à la forme: mais, comme cela, elle ne vaut rien du tout, et j'imagine que vous le ferez savoir à qui de droit. »

Quant à la Comtesse d'Artois, il jugeait qu'elle était très convenablement à Turin, et qu'elle devait, par conséquent, y rester le plus possible. « Mais en mettant les choses au pis, et en supposant qu'on sera obligé de quitter le Piémont, il est impossible de songer à un établissement durable en Autriche italienne ni allemande, et il faut pourvoir au futur. Si je demandais à l'empereur de Russie que ma belle-sœur vînt à Mitau, je suis bien sûr qu'il me répondrait: « Que ne va-t-elle retrouver son mari, comme votre femme va venir vous retrouver? » Il est bien certain que près de vous, elle serait décemment, et qu'ailleurs elle n'y serait pas, n'étant plus chez son frère. C'est à vous de voir si cela vous convient. Mais, dans le cas contraire, je ne vois que Naples, qui a, cependant, mille inconvéniens, mais où, du moins,

elle serait avec mes tantes : car, pour l'Espagne, on n'y peut songer d'aucune façon.

« Si l'évêque me demande mes ordres pour faire ou ne pas faire, je lui répondrai : 1° de ne faire dans aucun cas aucune mention de Son Altesse Royale Marie-Thérèse de Savoie ; 2° si, après avoir tâté le terrain, il est certain que cette négociation ne nuira pas à celle du mariage, et *vice versa*, de s'assurer que dans un cas de nécessité urgente, la cour de Vienne fermera les yeux sur le séjour provisoire de Mme la marquise de Maisons à Vérone, Vicence, Padoue ou Venise : c'est là tout ce qu'il m'est possible de faire. »

Quelques semaines plus tard, un incident d'ordre non moins intime que le précédent fournit encore au Roi un prétexte à observations et à blâme. Il s'agissait de donner un aide de camp au Duc de Berry, qui allait rejoindre en Wolhynie l'armée de Condé. Le Roi avait proposé à son frère de désigner pour cet emploi M. de Sourdis, neveu du comte d'Avaray. Monsieur ne tint aucun compte de cette recommandation. Il nomma M. de Nantouillet, neveu du comte de Duras, et c'est au Roi lui-même qu'il demanda d'apprendre au Duc de Berry le choix qu'il avait fait. Le Roi fut tout mortifié de son échec auquel d'Avaray ne fut pas moins sensible que lui.

« Je regarde la communication entre père et enfans comme une chose sacrée, mandait-il à son frère, et j'ai religieusement rempli la commission que vous m'aviez donnée. Mais je vous dirai tout franchement que je suis profondément affecté du choix que vous avez fait de l'aide de camp du Duc de Berry, si toutefois il ne peut en avoir qu'un. M. de Nantouillet est un bon sujet ; son mérite peut faire oublier sa naissance, j'en conviens : mais vous devez vous rappeler que vous ne l'aviez pas donné à votre fils dans l'origine, que vous aviez seulement permis qu'il fût auprès de son oncle. Ainsi, vous n'étiez pas lié à son égard, et s'il est neveu du comte de Duras, M. de Sourdis, aussi bon sujet que lui et d'une tout autre espèce, est beau-frère de d'Avaray. Vous savez ce que ce titre est pour moi et j'aime à me persuader qu'il est quelque chose pour vous, surtout au moment du mariage de nos enfans. Avez-vous oublié d'ailleurs, mon ami, l'engagement que vous avez pris vis-à-vis de votre fils et de M. de Sourdis lui-même ? »

Ainsi, toujours et en tout, Louis XVIII parle net et franc.

C'est chez lui parti pris et système de ne rien cacher à son frère de ce qu'il a sur le cœur. Il met des mitaines pour l'écrire; mais il l'écrit. Au surplus, il serait incapable de se contenir. Le seul effort qui soit en son pouvoir consiste à maîtriser sa plume toutes les fois qu'il pressent qu'elle va laisser échapper quelque parole blessante ou trop sévère. Cette victoire sur sa vivacité naturelle est de tous les instans. Il connaît par expérience les susceptibilités de Monsieur. Averti par les incidens qui ont failli les brouiller, il a trouvé le secret de ne rien taire de ce qu'il pense, sans provoquer cependant de nouvelles querelles. C'est ainsi qu'en février 1799, répondant au reproche que lui avait fait Monsieur de n'avoir pas confiance dans le gouvernement britannique, il s'en expliquait avec la visible et double préoccupation de ne pas s'emporter et d'empêcher cependant que ce reproche ne se renouvelât.

«... Vous me parlez toujours d'avoir confiance au cabinet de Saint-James. Définissons donc une bonne fois ce mot confiance. Est-ce de nous entendre et de marcher du même pied? Il n'y a rien que je n'aie fait pour y parvenir, et je doute que le ministère britannique en pût dire autant : n'importe, je suis toujours prêt, et je me plais à croire qu'il a enfin senti combien nos intérêts sont étroitement liés. Est-ce une raison de dormir sur sa bonne foi, et de tenir d'avance pour bon tout ce qu'il fera? Ce serait compromettre mon honneur, l'intérêt de la France, le mien, le vôtre, celui de vos enfans, de vos descendans, et de tous ceux qui portent et porteront à jamais notre nom. Ainsi, cela m'est impossible. Je sais fort bien qu'on peut agir pour ou contre moi, sans m'en prévenir, et sans que je puisse l'empêcher : mais je sais aussi, comme je vous l'écrivais, le 15 juillet dernier, que si je n'ai pas la force physique, je dispose de la force morale, et je suis aussi déterminé à l'accorder, si l'on veut agir de concert avec moi, qu'à la refuser, si l'on prétend exiger de moi une confiance aveugle. Je le répète sans croire avancer un paradoxe, ce ne sera pas moi qui mettrai le moins dans cette communauté. »

Le Roi devait croire que le constant effort qu'il faisait pour ne pas réveiller, en élevant la voix, les susceptibilités de son frère aurait pour conséquence, de la part de Monsieur, plus de circonspection, un plus vif souci de ne pas se donner l'air, en ses paroles et ses actes, de méconnaître l'autorité royale. Mais,

au mois de juin 1799, il recueillait tout à coup la preuve que son effort avait été vain, que Monsieur n'était pas corrigé, qu'il continuait à agir à sa guise, à décider, à prononcer, à résoudre seul les questions les plus graves. Monsieur avait quitté Édimbourg, était venu à Londres pour conférer avec les ministres britanniques et avait négligé d'en prévenir son frère, qui n'en fut instruit que par les gazettes anglaises.

Il les avait lues depuis plusieurs jours lorsque arriva enfin par la poste une lettre de Monsieur. Mais le prince se contentait d'annoncer qu'il était à Londres, attendant, disait-il, une occasion sûre pour révéler les motifs de son voyage. Il parut au Roi qu'en la circonstance, ce désir d'une occasion sûre n'était qu'un prétexte. Pour communiquer entre eux, les deux frères avaient un chiffre dont ils se servaient couramment. Si Monsieur, cette fois, ne s'en était pas servi, c'est qu'il voulait dissimuler au Roi les raisons de son déplacement et l'objet de ses conférences avec le Cabinet de Saint-James.

Le trait était d'une inconvenance telle qu'il sembla impossible au Roi de l'attribuer uniquement à la légèreté de Monsieur; il y avait eu volonté de « couvrir un mystère, » peut-être même d'user de représailles. A ce moment, en effet, s'étaient engagées entre les agens du Roi et les prétendus agens de Barras les fameuses négociations dont nous avons parlé ailleurs (1). Lié par la promesse du secret, le Roi avait dû les taire à Monsieur. Mais il se pouvait que de fâcheuses indiscrétions eussent appris au prince ce qu'on lui cachait et qu'offensé par le silence de son frère, il eût voulu répondre par un mauvais procédé à ce qu'il considérait comme un acte de défiance, « procédé fort injuste, écrit d'Avaray dans une note qui est sous nos yeux, car la loi de réciprocité n'est pas applicable ici. Lorsque le Roi promet le secret à l'égard de tous, c'est un devoir pour lui de le garder même envers Monsieur. Au contraire, c'est un devoir pour Monsieur d'instruire le Roi de tout ce qui intéresse essentiellement le service de Sa Majesté. Lui eût-on même imposé la loi du secret, cette obligation contraire aux lois de la souveraineté et aux devoirs d'un sujet serait nulle. »

C'est la même thèse qu'expose le Roi dans la réponse qu'il fait à son frère. « Il n'y aurait qu'un cas où la réticence fût admis-

(1) Voyez notre *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 241 et suivantes.

sible entre nous, ce serait celui où l'on viendrait me faire une proposition importante en exigeant ma parole d'un secret universel. Le malheur de celui qui est au timon est de ne pouvoir toujours se livrer à ses sentimens les plus naturels et, si je trouvais que l'affaire le méritât, il faudrait bien donner ma parole et la tenir. Mais si j'étais exposé à me trouver momentanément dans ce cas à votre égard, vous ne pourriez jamais y être au mien. »

Cette lettre était expédiée, lorsque des informations envoyées de Suisse par le baron d'André, représentant de Louis XVIII auprès de Wickham, firent soupçonner au Roi le véritable but de la présence de son frère à Londres. Ces informations l'autorisaient à penser que Monsieur agissait auprès du ministère britannique à l'effet de se faire octroyer le commandement d'un corps de vingt mille Suisses que se proposait de former l'Angleterre pour seconder les armées russes qui se dirigeaient vers la France. Si l'on se rappelle qu'il avait toujours été convenu que le Comte d'Artois irait dans l'Ouest pour se mettre à la tête des Chouans et qu'il était averti que son frère s'efforçait d'obtenir du Tsar l'autorisation de marcher avec les troupes que commandaient Souvarow et Korsakow, on comprendra combien le Roi fut indigné de voir son lieutenant général marcher sur ses brisées, s'efforcer de se substituer à lui en Suisse au lieu de se porter en Bretagne, et avec quelle impatience il attendit des nouvelles plus précises et plus sûres.

Il ne les reçut que le 22 août. Une lettre de Monsieur, en date du 27 juillet, lui apprenait qu'il n'avait pu conférer encore avec les ministres anglais, bien qu'ils l'eussent appelé à Londres, mais qu'il était averti que, « ne comptant employer les royalistes de l'Ouest que comme un moyen secondaire et pour faire une simple diversion, ils lui proposeraient de se porter en Suisse sans délai pour y être mis en activité avec les troupes de cette nation que le gouvernement britannique lève et solde. » — « J'écouterai tout ce qui me sera proposé avant de me décider, disait Monsieur; mais si mes conjectures sont justes et si je vois que mes représentations à cet égard ne produisent aucun effet, comme je dois m'y attendre, je n'hésiterai pas à accepter un moyen aussi honorable de vous bien servir et je ne perdrai pas un instant pour me rendre en Suisse. » Le prince ajoutait que le Duc de Bourbon, muni des pouvoirs que le Roi lui avait octroyés trois ans

avant, irait dans l'Ouest à sa place. Quant à lui, tout en regrettant que les puissances n'eussent pu adopter les plans qu'on leur avait proposés, il se réjouissait de se rapprocher de son frère, d'être à portée de connaître ses intentions, de recevoir ses ordres et de pouvoir, par sa présence auprès des armées coalisées, rassurer les Français, « si les intentions des puissances étaient droites ou contrarier les vues de la cour de Vienne, si elles étaient toujours contraires. »

En dépit de ce langage, le Roi ne se méprit pas sur ce qu'il y avait de désobligeant pour lui dans la conduite de Monsieur. Il demeura convaincu que les offres dont lui parlait son frère n'étaient faites à ce prince que parce qu'il les avait provoquées, ne voulant pas aller en Bretagne. Ce fut aussi l'avis de d'Avaray. « Il est impossible, écrivait-il, d'être joué plus sensiblement que le Roi l'est en ce moment par son frère. » Cependant, si blessante que fût la duplicité de Monsieur et bien qu'elle ne s'expliquât que par la crainte de voir ses vues contrariées à Mitau, les offres du gouvernement britannique, promptement confirmées par une seconde lettre, témoignaient d'un trop favorable revirement de la part des puissances pour qu'il y eût lieu à des récriminations. Malgré tout, le Roi « enchaîné à Mitau » ne pouvait voir qu'avec une véritable satisfaction son lieutenant général devenir son précurseur auprès de ses sujets, et « se présenter à eux à la tête d'une armée amie. » L'activité, authentiquement donnée par les alliés au lieutenant général du royaume, à l'héritier présomptif de la couronne, était une preuve positive de leur dessein de rétablir la monarchie, et c'était un grand pas vers la reconnaissance du Roi.

« Je pensai, écrit encore d'Avaray, que le Roi ne devait témoigner aucune humeur à son frère, ni de se voir prendre une place que Sa Majesté s'était réservée pour elle-même, ni de la conduite mystérieuse qu'il avait tenue dans cette occasion, mais, qu'en même temps, il ne devait pas paraître avoir été sa dupe et qu'en lui faisant sur sa dissimulation des reproches dictés par l'amitié, il fallait lui dire que depuis longtemps ses démarches étaient connues et lui témoigner cependant sa satisfaction du parti que le ministère britannique avait embrassé. »

La réponse du Roi nous prouve que, tout en suivant le conseil de d'Avaray, il entendait éviter ce dont aurait pu se choquer son frère. C'est à peine il donne à entendre qu'il a eu vent de

ses démarches et, en réalité, il ne laisse voir que de la satisfaction.

« J'ai reçu, mon cher frère, vos lettres des 27 et 30 juillet. C'est surtout à la première que je vais répondre. Le parti que le ministère britannique paraît avoir pris à votre égard et sur lequel j'avais déjà reçu quelques avis me fait peine et plaisir. Il me fait peine par la douleur que votre éloignement va causer aux royalistes de l'Ouest. En vain, sauront-ils que vous avez une autre destination; en vain, verront-ils M. le duc de Bourbon prêt à vous remplacer, ce dédommagement ne les satisfera pas. Ils accuseront le gouvernement britannique de les abandonner, peut-être même de les trahir et cette idée peut avoir des résultats funestes. Voilà le côté fâcheux; voici le bon. Cette démarche du gouvernement britannique est une preuve de sa bonne foi, car, quoique j'eusse mieux aimé que, profitant des ouvertures que vous lui avez faites à l'égard de Lorient ou de Saint-Malo, il vous eût transporté à l'Ouest, l'activité qu'il vous donne d'un autre côté le justifie, car s'il eût voulu, rien ne lui était plus aisé que de vous retenir à Édimbourg, en vous amusant par de belles paroles et j'y vois le corollaire de la lettre que le roi d'Angleterre m'a écrite.

« D'un autre côté, cette mesure me sera, j'espère, utile à moi-même et l'Angleterre prenant à votre égard un parti aussi décisif, j'ai lieu de me flatter que l'empereur de Russie qui a toujours été si fort en avant des autres, ne voudra pas rester en arrière et que j'obtiendrai enfin de sortir de ma cruelle et pernicieuse inaction. L'armée de Souvarow et celle de Korsakow sont en ce moment toutes les deux aux portes de la France et que je fusse à l'une ou à l'autre, je serais bien aisément et bien vite à celle qui entrerait la première. Enfin, vous vous trouverez à portée de mon agence de Souabe et les relations actives qui s'établiront entre vous et elle ne pourront avoir que des effets avantageux. »

Les espérances exprimées dans cette lettre ne devaient pas se réaliser. Quelques jours plus tard, Monsieur mandait à Mitau que sur le conseil de Wickham, le ministère britannique ajournait indéfiniment l'exécution de son projet. D'autre part, l'empereur Paul, dont la volonté n'était probablement pas étrangère à cet ajournement, refusait à Louis XVIII l'autorisation de se porter à l'armée de Souvarow. Il lui signifiait son refus en ces termes : « Ce n'est pas aux armées et aux frontières que vous

devez aller, mais droit à Paris de Mitau, si la Providence daigne le permettre. » Ainsi de toute cette affaire, ne restait au Roi que le souvenir douloureux d'un mauvais procédé de Monsieur, dont seules sa modération, sa sagesse avaient prévenu les suites. Ce n'était pas le premier, on l'a vu; ce ne devait pas être le dernier.

Au mois de juillet de cette année 1799, quelques semaines après le mariage de la fille de Louis XVI avec le Duc d'Angoulême, la maison royale à Mitau était profondément troublée par la méchante humeur de la Reine. Quinteuse, fantasque, déséquilibrée, ainsi que le démontre la volumineuse correspondance à laquelle donnaient lieu ses lubies et ses caprices, cette princesse arrivée en Courlande à la veille du mariage de sa nièce ne pardonnait pas à son mari d'avoir éloigné d'elle sa lectrice Mme de Gourbillon, dont il jugeait l'influence sur elle nuisible à sa dignité. Après avoir vainement prié et supplié la Reine, au moment où elle allait se mettre en route pour Mitau, de ne pas amener cette femme avec elle, le Roi, devant une obstination maladive, encouragée par Mme de Gourbillon elle-même, s'était décidé à user de rigueur. Le soir même de l'arrivée de la Reine, la lectrice avait été arrêtée aux portes de Mitau par les autorités russes, et renvoyée dès le lendemain, dans une bourgade sur la frontière prussienne, où elle devait rester internée. La Reine, après avoir vainement uni ses protestations à celles de Mme de Gourbillon, contint son ressentiment pendant les cérémonies du mariage. Mais, bientôt après, elle le manifestait, en affectant de ne plus adresser la parole à son mari et au comte d'Avaray, ni aux personnes de l'intimité du Roi. En même temps, ayant eu l'occasion d'écrire au Comte d'Artois son beau-frère, elle se plaignit amèrement des avanies dont elle se prétendait l'objet.

En lui répondant, Monsieur commit la faute de lui donner raison et de donner tort à son frère. Il était au désespoir, disait-il, de le voir « faire pareille école, » observation d'autant plus déplacée qu'il ne savait rien des motifs qui avaient déterminé la conduite du Roi. La Reine ne manqua pas de faire lire cette lettre autour d'elle. L'un de ceux à qui elle l'avait communiquée en parla à d'Avaray et celui-ci à son maître, « envers qui, observait-il, Monsieur ne cesse d'aggraver ses torts. » Le Roi avait pris son parti de l'incroyable humeur de la Reine. « Quand il a

souffert d'un côté tout ce que son devoir et sa situation lui imposent, écrit d'Avaray, il va jouir et respirer au milieu de ses enfans. » Dans le spectacle de leur jeune bonheur, il puisa le courage d'épargner à son frère des remontrances cependant bien méritées, mais qu'il n'eût pu faire sans affliger profondément le Duc d'Angoulême, qui ne redoutait rien tant que de voir son oncle et son père se désunir. Le Comte d'Artois ne sut jamais que le Roi avait eu connaissance de sa lettre à la Reine et nous ignorerions ce pénible incident, s'il n'y était fait une brève allusion dans les notes de d'Avaray.

Elles sont moins discrètes et moins sommaires en ce qui touche une autre preuve de l'esprit d'indiscipline de Monsieur et de ses prétentions, qui se produisit presque au même moment et donna lieu à de nouveaux débats entre les deux frères. Le Roi, sur le conseil de l'abbé André, avait, peu après le 18 Fructidor, réorganisé son agence de Paris et créé un conseil, dit Conseil royal, composé d'hommes dignes de sa confiance : le marquis de Clermont-Gallerande, l'abbé de Montesquiou et un jeune député aux Cinq-Cents, Royer-Collard. Monsieur, craignant de voir s'amoindrir son influence sur le parti royaliste, après avoir vainement tenté de prendre la direction de ce conseil, ne craignit pas de créer dans la capitale, avec le concours de deux émigrés, le chevalier de Coigny et Hyde de Neuville, un conseil rival à la dévotion du gouvernement britannique et de contrecarrer ainsi les projets de son frère. Cette agence nouvelle, désignée sous le nom de Comité anglais, eut de retentissantes et cruelles aventures (1). La police de Fouché en découvrit les ressorts et les auteurs. Il en résulta pour la cause royale un dommage irréparable dont la responsabilité incombait tout entière à Monsieur. Le Roi, cependant, ne lui tint pas rigueur de cet incident qui défraye une partie de la correspondance royale. Il n'est qu'un fait à retenir ici, c'est que ce fut le dernier où le Roi eut à formuler des plaintes.

Il est vrai qu'à cette époque, les agitations de Monsieur étaient paralysées par le mauvais vouloir des cabinets européens, qu'avaient terrifiés l'ascension foudroyante de Bonaparte et ses victoires

(1) J'ai raconté dans mon *Histoire de l'Émigration*, t. II, p. 408 et suiv., la formation de l'agence anglaise. Quant à ses démêlés avec la police, ils forment un épisode à part et trop important pour qu'il y ait lieu d'en narrer à cette place les péripéties.

sur la coalition d'où Paul Ier venait de sortir brusquement en faisant claquer les portes. Littéralement réduit à l'impuissance, Monsieur n'avait plus guère l'occasion de se trouver en contradiction avec son frère, bien qu'il forgeât et entassât plans sur plans. On a vu qu'il avait dû renoncer à passer en Suisse. Comme si cet échec lui eût inspiré le regret de n'être pas passé dans l'Ouest, c'est là que, maintenant, il disait vouloir aller et c'est dans ce dessein qu'il soumettait aux ministres anglais toute une suite de projets de descente en France.

Un jour, il s'agissait de s'emparer de Calais, un autre jour de Belle-Isle, de Lorient, de Saint-Malo, ou encore de Brest. Georges Cadoudal était l'inspirateur de ces propositions. Il alla même de Londres en Bretagne pour s'assurer des concours. Plusieurs conférences eurent lieu entre Monsieur, Pitt, et lord Granville. On y discuta ses rapports, et ils excitèrent tant d'enthousiasme qu'il fut un moment question de l'envoyer à Saint-Pétersbourg. On ne doutait pas qu'en voyant « ce brave homme, » en l'écoutant, le Tsar ne se laissât séduire par ses plans et ne donnât, pour aider à leur réalisation, des troupes et de l'argent. Cadoudal se tint prêt à partir. Woronzow, l'ambassadeur de Russie à Londres, promettait son appui.

Le projet concernant Brest surtout souriait aux ministres anglais. Monsieur s'effraya même de l'empressement avec lequel ils accueillirent ce projet, dont l'exécution les eût rendus maîtres de la presque-totalité des forces navales de la République. Il déclara qu'il ne poursuivrait pas la négociation s'il n'était d'abord formellement stipulé que les navires dont les Anglais auraient opéré la capture seraient mis sous le commandement d'officiers français et rendus au Roi après sa restauration. Les ministres promirent qu'il en serait ainsi. Ils se réservèrent seulement le droit de considérer comme butin de guerre les bâtimens espagnols qu'ils trouveraient à Brest. Ils entendaient les garder.

On croit rêver quand on voit des princes français discuter de tels projets et des hommes d'État croire encore au succès, après la terrible leçon donnée à Quiberon par la République à ses ennemis. On en est réduit à se demander si les ministres anglais se proposaient un autre but que celui de lanterner Monsieur. Il n'en rendait pas moins hommage à leur bonne foi comme à leur zèle, et il n'en doutait pas, lorsque, au mois de

février 1800, se produisit l'empêchement qui mit à néant tous ces plans. « Plusieurs officiers généraux de l'armée anglaise, écrivait-il, et de simples colonels réunis à eux ont fait des représentations contre l'expédition projetée. L'armée tout entière témoigne la plus grande répugnance à s'exposer en Bretagne aux revers qu'elle a précédemment éprouvés en Hollande. » La prudence ne permettait donc pas au gouvernement de former une telle entreprise contre le vœu de l'armée. Monsieur avoue qu'il n'a rien pu répondre. Il a seulement exposé à lord Granville l'embarras dans lequel il se trouvait, après avoir annoncé aux royalistes, sur la parole même du ministère, que, vers la fin de février, il leur conduirait un secours efficace et puissant.

A la faveur de ces négociations dont le Comte d'Artois, plus avisé cette fois qu'en des circonstances précédentes, rendait exactement compte au Roi, la confiance se rétablit entre eux. Dans son lointain exil, Louis XVIII les suivait avec anxiété, en attendait fiévreusement le résultat.

« L'horizon semble un peu s'être éclairci, écrivait-il à Monsieur le 6 juin. L'évasion de Georges rend un chef au Morbihan. Le chevalier de Bruslard, ami et confident du malheureux Frotté, en offre un pour la Normandie. Je crois que l'esprit de ces excellentes populations n'est pas changé ; que les armes n'ont été rendues qu'en très petite quantité. Il ne manque plus qu'un chef suprême pour faire de ces précieuses fractions un ensemble utile et décisif. Enfin, je ne puis vous dire avec quelle émotion j'ouvre toutes les lettres que je reçois de vous. J'espère toujours y trouver en tête : « Cette lettre, mon cher frère, est la dernière que je vous écrirai d'Angleterre. » Mon imagination s'échauffe; j'en prévois les conséquences : les transports de joie de ces braves royalistes, qui ont si longtemps cru qu'on les trompait en leur promettant qu'un de nous viendrait se mettre à leur tête, les décisions intérieures cassées, les calomnies du tyran réfutées, lui-même troublé, n'osant ni quitter Paris, ni se fier assez à un chef pour vous l'opposer; ces généraux, ces troupes républicaines, si fiers, si insolens quand ils n'ont eu à combattre que des chefs désunis, abandonnant le Consul, se joignant à vous, grossissant votre armée; je vois enfin l'aurore des beaux jours qui nous sont dus après tant de peines. Tout cela n'est point un rêve; rien n'est plus possible; tout cela sera et fasse le ciel que ce soit bientôt. »

Huit jours plus tard, il y revenait en des termes plus pressans encore, révélateurs de son impatience qui, toute légitime qu'elle fût, ne lui faisait pas méconnaître le danger qui pouvait résulter du contact des troupes anglaises avec ces populations bretonnes, pour qui l'Angleterre était l'ennemi séculaire.

« La première, la plus urgente, la plus salutaire des opérations est sans contredit le débarquement sur les côtes de l'Ouest d'une armée si cela se peut, mais surtout et avant tout de votre personne. Je ne reviendrai ici sur ce que je vous ai mandé par les Polignac que pour vous dire que les espérances contenues dans votre lettre du 22 ont doublé, s'il est possible, les sentimens que je vous exprimais dans celle du 6... Je ne puis plus les contenir en moi; je sèche, je meurs d'impatience...

« Quant au débarquement d'une armée anglaise, je vous avouerai que, connaissant la prévention qui règne en France dans la plupart des esprits, je ne verrais pas cette mesure sans inquiétude pour le succès si je ne voyais par votre lettre qu'elle a été sollicitée par le général Georges lui-même, ce qui m'assure au moins d'un bon effet dans les provinces de l'Ouest. »

On sait qu'il en fut des vœux que formait alors Louis XVIII et des brillantes perspectives qu'il entrevoyait comme de tant d'autres illusions caressées depuis qu'il était sorti de France, et qui furent constamment trompées. Le destin redoublait de rigueur envers lui. Bien qu'il mît son orgueil à ne pas se laisser abattre, il était trop clairvoyant pour ne pas comprendre que, chaque jour, la couronne de plus en plus s'éloignait de son front, qu'il n'empêcherait pas qu'elle allât se poser sur celui de l'usurpateur et qu'elle ne viendrait sur le sien qu'après de nouvelles épreuves auxquelles il était déjà préparé. On va le voir les subir avec un courage inlassable et Monsieur trouver, dans l'invraisemblable infortune de ce frère qu'en dépit des apparences, il n'a cessé de respecter et de chérir, un motif suffisant pour l'entourer de plus de déférence, de dévouement et d'affection.

ERNEST DAUDET.

LES JOURNÉES

ET

LES NUITS JAPONAISES

I

LE JARDIN DE L'ARSENAL

... Dans la cour, les soldats de la garde s'exerçaient à la baïonnette avec des fusils de bois et se ruaient les uns contre les autres en poussant des cris sauvages. J'entends encore ces cris de barbares qui jaillissaient du haut de la colline où s'élève la caserne, du centre même de Tôkyô, et retombaient au silence éternel du grand parc impérial. Nous descendîmes la côte et nous entrâmes à l'Arsenal. Aux hurlemens des hommes succédaient le grondement des machines et le fracas du fer. Là jadis, dans son domaine féodal, résidait le prince de Mito, célèbre par sa science et plus célèbre par son jardin. Le Directeur, dont la fatigue et les soucis creusaient la face triangulaire, me montra, suspendus au mur de son cabinet, trois plans de l'Arsenal. Le premier datait du lendemain de la Révolution (1870) : quelques bâtimens construits à la hâte, des espaces déserts, et le fameux jardin dans toute sa verte étendue. Le second datait du lendemain de la Révolte des Satzuma (1880) : plus de terrains vagues ; les ateliers agrandis, les forges élargies touchaient presque la lisière des

arbres. Le troisième datait du lendemain de la guerre sino-japonaise : les chantiers s'étaient encore rapprochés, et le jardin, complètement investi, était encerclé de rails dont les tronçons s'élançaient déjà dans ses brèches entr'ouvertes.

Lorsque j'eus traversé cette manufacture, où plus de cinq mille ouvriers fondaient des canons et des mitrailleuses, et qu'on m'eut bien répété et bien convaincu que désormais les Japonais pouvaient se passer des Européens, le major, qui m'accompagnait, me fit enjamber des fossés, escalader des remblais et des décombres ; et, par ce chemin de ville assiégée, nous atteignîmes enfin le jardin merveilleux.

Je ne vis d'abord qu'un petit jardin aux arbres minuscules, ses grèves de galets, son étang, ses ponts de pierre, et ses îlots dont les huttes ressemblaient à des huttes de castors, — le jardin classique des résidences japonaises. Mais l'Arsenal s'en était emparé : les huttes aquatiques étaient devenues des poudrières, et les îlots en miniature renfermaient les explosifs les plus dangereux. Ah ! qu'elles étaient jolies et joliment disposées, ces rocailles où l'ingéniosité nipponne avait isolé tant de sombres puissances ! Le major les regardait avec le même plaisir qu'il eût fait d'une maison de poupée chargée de dynamite.

Au bout du jardinet, un sentier dallé s'enfonçait sous de hauts arbres touffus, et je pénétrai dans le vrai jardin du prince de Mito. Il n'est pas très vaste et paraît infini. Tout ce que la nature du Japon a de grâce et d'imprévu se trouve réuni sur ces quelques arpens de terre où l'art des jardiniers a surpassé celui des décorateurs. Chaque saison s'y glorifie, et chaque heure s'y croit la plus belle des heures. Jardin d'automne, quand les érables s'y empourprent; jardin d'hiver, quand, sous les festons de neige, les premiers pruniers s'y étoilent; jardin de printemps et d'été, plus riche de couleurs que de parfums, mais où les cerisiers embaument. Les îles de son lac semblent voguer, depuis des siècles, de l'un à l'autre promontoire et s'être un instant arrêtées pour contempler au plus profond des eaux leurs ombres verdoyantes. Ce n'est pas un lac; c'est la Mer Intérieure. Le sentier qui descend vers ce pont d'une seule arche, taillé d'un seul bloc de granit, est encore rose des pas du matin; et le petit golfe qui serpente et se dérobe sous l'épaisseur des bois et qui brille, on dirait qu'il y cache un clair de lune endormi dans ses eaux. Des pierres étranges aux signes fatidiques sortent de la terre

comme si elles en poussaient. Voici la colline des azalées, et le vallon des iris, et la sombre forêt des cryptomérias. J'écarte ces branches et j'aperçois un sanctuaire. Il est aussi vide qu'une chaumière de moissonneur à l'époque de la moisson. Les dieux travaillent sur les eaux, dans les pierres, dans les fleurs, dans les bois, dans toute cette solitude, obstinément silencieuse au milieu du tumulte des armes.

Mais, si sensibles que vous soyez aux enchantemens de ce jardin sauvage et raffiné, tour à tour montagne et vallée, halliers et mer, vous n'y goûterez pas encore le quart de la jouissance d'un petit major japonais. Car ce jardin multiple est un jardin savant. Il possède à fond l'histoire et la légende, la géographie et la théogonie de la Chine et du Japon : il en reproduit les paysages les plus glorieux; il en représente les souvenirs les plus touchans; il en figure les idées les plus mystiques; il revêt une signification où sa beauté naturelle s'achève en beauté morale. Imaginez un jardin dont les combinaisons de perspective vous transportent du passage des Thermopyles aux champs de Donrémy, du col de Roncevaux à la plaine d'Austerlitz, du Capitole à Port-Royal, de Salamine à Bethléem, et sans que votre pensée hésite, sans même que votre réflexion intervienne. Imaginez un jardin qui vous donne, en un clin d'œil, la sensation de toutes ces grandes faces de la terre... J'admirais, pour l'éclat et la douceur de leurs lignes, des hiéroglyphes, dont la douceur et l'éclat séduisaient autant que moi mon petit major, mais dont le sens caché lui parlait au cœur. Là où je ne voyais qu'un chemin sinueux, pavé de pierres noires et luisantes, il entendait le bruit de ses pères et le cliquetis de leurs sabres dans la passe de Hakoné. Ces arbres, qui ne me versaient que de l'ombre, conduisaient son esprit vers les arcanes de la divination chinoise. J'ignorais qu'une déesse fût née sur cette île, et qu'un fils d'empereur eût pleuré dans ce vallon. Combien cette colline m'eût semblé loyale, si j'y avais distingué les fantômes des deux frères chinois, dont tout le monde ici, sauf moi, connaissait l'aventure! Après la défaite et la mort de leur maître, ils avaient refusé de manger le riz qui continuait de mûrir sous la domination du vainqueur, et, retirés dans les montagnes, ils s'y nourrissaient de fougères, jusqu'au jour où, apprenant que ces fougères appartenaient à leur ennemi, ils se laissèrent mourir de faim.

C'est ainsi que je me promenais à travers ce jardin, plus

indéchiffrable pour moi qu'une tombe égyptienne ou qu'un ciel étoilé, mais dont la magnificence et la variété me ravissaient l'âme. Parfois, quand je m'y croyais encore au centre, j'en touchais la frontière, et, comme d'une porte brusquement ouverte, la rumeur de l'Arsenal bondissait jusqu'à nous. Les haches des menuisiers, les marteaux des forgerons sonnaient et retentissaient dans un vaste écroulement de pierres...

Maintenant que j'essaie de revivre quelques-unes de mes journées et de mes nuits japonaises, et qu'aux échos déjà lointains d'une guerre formidable, je réveille, du fond de mes souvenirs, l'image de ce pays, — le plus joli visage de la nature qui ait jamais souri aux vents du ciel, — c'est comme si je pénétrais encore dans le jardin du prince de Mito...

LES ENCHANTEMENS DE KYÔTO

L'endroit était délicieux. Je ne me rappelle plus le nom du temple, mais on découvrait toute la plaine entourée de collines où Kyôto s'étend comme une marée basse de maisons brunes et noires. Les toits de ses palais n'émergeaient point : je ne distinguais que leurs massifs de verdure ; et le lit desséché de sa pauvre rivière, ce lit de galets trop large et qui paraît immense, se déroulait au soleil et la ceignait d'une pâle écharpe étincelante. Sur le penchant des collines, partout, les escaliers des temples, les pagodes, les sanctuaires, les jardins sacrés, les halliers se découpaient, se profilaient, s'épanouissaient dans une limpidité bleue où les rayons du matin les estompaient d'or. Seuls les ruisseaux et les oiseaux chantaient. Les habitations des hommes n'étaient pas moins silencieuses que les demeures des dieux. Jadis, au temps des splendeurs impériales, lorsque l'Empereur résidait à Kyôto et que, sur quatre cent mille âmes, la ville comptait cinquante mille prêtres, ce n'étaient, dans ces longues rues étroites et sous ces allées montantes, que bruissemens de soie, cliquetis de sabres, sons de flûte, musiques de danses, et, du matin au soir, les bonzes battaient les cloches avec des marteaux de fer.

Nous nous étions assis près du temple, à la porte d'une maison de thé. Bannière en tête, une école de fillettes passa, toutes en kimono clair, conduites par leurs maîtresses qui avaient l'air de leurs grandes sœurs. Elles allaient faire leurs dévotions

aux dieux des montagnes et emportaient chacune leur déjeuner dans une petite boîte joliment enveloppée d'une étoffe à ramages. Leur troupe légère et sautillante se perdit sous les arbres. Et nous vîmes alors un vieil homme qui s'avançait vers le temple. Il se pencha sur le bassin de pierre dont l'eau pure lui renvoya son image encadrée des rameaux d'un cryptoméria, et nous l'entendîmes murmurer cet outa japonais :

O fleur de la jeunesse qu'es-tu devenue? Tu m'as laissé à un vieillard que je ne connais pas!

Douce ville de Kyôto, si tranquillement sommeillante au pied de tes saintes collines, il me sembla que ce vieillard exprimait ton soupir. Tu as vieilli, comme lui, sans t'en apercevoir. Le temps ne fait pas plus de bruit dans ta plaine apaisée que le déclin de la lumière. L'eau des bassins de pierre, où se mirent les fidèles, n'est là que pour les avertir qu'il a passé et que ses mains invisibles ont ridé leur visage.

Je ne sais pas au monde de grande ville plus vieille et plus magique. Elle est laide. Des tortillons de ruelles obscures se nouent à ses longues rues tirées au cordeau. Le centre est occupé d'immenses quartiers de débauche où, dans le sombre alignement des portes grillagées, les guichets ouverts font des trous plus sombres. Tous les kimono de la ville sèchent sur les galets de la rivière. Les faubourgs s'enlizent dans la vase. La conquête occidentale hésite au seuil de cette cité vermoulue. Les tramways s'y sont mis naturellement au pas des anciens chars traînés par les buffles. Ces milliers de maisons basses, badigeonnées de rouge et de noir, quel beau tas de bois mort à brûler! Et pourtant, en quelque saison que vous y arriviez, vous y arrivez toujours comme au lendemain d'une fête qui aurait duré pendant des siècles. Les murmures de la vie que vous y percevez ne sont pour vous que les échos mourans d'un plaisir millénaire. Je garderai l'impression d'y avoir marché, des jours et des jours, dans un air tiède encore des concerts évanouis et sur des tapis de fleurs à peine fanées.



J'habite à Kyôto dans une petite rue proche de la rivière. L'auberge où je suis descendu, très discrète, peu fréquentée, toute japonaise, est tenue par une vieille dame à qui je fus par-

ticulièrement recommandé. Tour à tour sa fille et sa servante m'apportent mes repas dans ma chambre et me disent en se prosternant le nez contre les nattes : « Veuillez faire monter de votre bol à votre bouche votre noble riz. » Je n'entends jamais d'autres bruits que des craquemens de bois et des glissemens de robes Parfois seulement, au rez-de-chaussée, un clapotis d'eau m'indique qu'on prend un bain. Je suis servi par des ombres et des sourires. Le régime japonais, dont se fussent accommodés les anachorètes, me procure des sommeils limpides. Quand je me réveille et que le soleil, tamisé aux vitres de papier, remplit ma chambre de sa clarté diffuse, j'ai la sensation de revoir l'aurore et le monde à travers une perle. Aux légumes salés et aux honorables petites bouchées de poisson qu'on a disposées sur ma table de laque, j'ajoute l'excitation légère d'un flacon de saké chaud. Et je sors.

Les matins de Kyôto sont tout simplement adorables. La ville ne paraît peuplée que de gens occupés d'en garder les trésors, d'ouvrir et de fermer les sanctuaires, d'épousseter les idoles, d'entretenir autour des palais et des temples la douce rumeur de la vie. Les femmes de la campagne, la tête serrée d'un linge blanc, le kimono retroussé, les jambes comme emprisonnées de jambières grises, poussent devant elles leurs charrettes de fleurs. Des familles, sur le pas de leur porte, se demandent vers quel sanctuaire ou quel tombeau sacré elles iront aujourd'hui se réjouir dans l'intimité des ancêtres. On s'est réveillé chez elles avec un appétit de fines jouissances et d'émotions délicates. Je connais un artiste en lanternes qui demeure, au bord de la rivière, dans une de ces maisonnettes dont l'étage s'avance et repose sur des pilotis. Quand vous couvririez d'or les quatre tatami de sa chambre, vous ne l'empêcheriez pas, à certains levers du soleil, de lâcher ses lanternes et de courir au mont Hiyeisan. Il a besoin, mais absolument besoin, de savoir si tel cerisier fleurit avant les autres, si tel petit ruisseau flûte toujours sous les hautes herbes, si la cigogne de bronze, qui, pas loin de la cascade, surmonte l'autel de la Kwannon, a toujours l'air prête à s'envoler, ou si, dans le jardin du Prince Yoshimitsu, la mousse commence de jaunir au roc des Neuf Montagnes et des Neuf Mers.

Marchands, artisans, nobles ruinés, bonzes, pèlerins, mendians, tous participent un peu de l'éternelle jeunesse des dieux

et des morts. Leur vieillesse n'est qu'une longue adolescence qui a changé de visage. S'il se fût mieux regardé, ce vieillard dont l'âme inconsciente d'avoir tant vécu se cherchait dans le reflet de sa décrépitude, je suis certain qu'il eût reconnu sur ses lèvres le sourire de son enfance et au fond de ses yeux l'émerveillement encore intact de ses premiers matins. Cette vieille ville embaume le printemps du monde. Bâtie comme un rucher au pied des collines et devant une rivière à moitié tarie, ses maisons médiocres ou pauvres ne sont ni plus belles ni plus laides que des ruches. Mais la fantaisie japonaise y a distillé son miel le plus pur; leurs vieux ais disjoints en restent parfumés, et son peuple matinal qui se dissémine dans la plaine ou monte vers les hauteurs semble essaimer autour des rayons d'or amoncelés par les siècles.

Les magnifiques collines! Elles supportent allégrement leurs trois mille temples et n'en sont point encombrées. C'est la ville et le jardin des Dieux, et c'est toujours la forêt. Les monstres resplendissent dans le clair-obscur des branches comme dans la transparence d'une eau verte. Des prêtres officient au fond de la pénombre, et ce sont des gnomes qui comptent leur trésor. La brise, que gonfle la senteur des pins et que rafraîchit la buée des cascades, caresse en passant sous les chaumes caducs des autels de laque et de bronze et soulève des pourpres éblouissantes. A côté de la pagode orgueilleuse, fantasque, mais vide, la chaumine qui penche regorge de richesses. Derrière des rideaux de bambous, des tabernacles étincellent. Et cette cité divine ressemble aux cités humaines : elle a ses demeures seigneuriales et ses masures; près de ses dieux vivans, des dieux qui meurent. Elle a des monastères où logent plus de trente mille divinités et des infirmeries où, sous le pinceau trempé d'or, les déesses fatiguées retrouvent leur sourire; des pavillons au toit de cuivre recouvert de lichen; des ermitages où de vieux saints bossus regardent pousser l'herbe aux fentes de leurs pieds; des escaliers déserts où grimacent des bêtes extravagantes; des clairières où rayonnent des bijoux. Elle est mystérieuse, lumineuse, divinement gaie. Chaque fois que j'en redescends, je me sens accompagné d'éclats, de chatoiemens, de rires silencieux et d'ombre; et il suffit alors qu'un mendiant traverse la rue en jouant sur sa flûte pour que les musiques du passé se réveillent et que j'entende de proche en proche, comme au temps des Empereurs, retentir du haut de ces forêts les fifres et les gongs, les tambours et les cloches.

***

De tous les coins de la province, les maîtres de pension amènent leurs élèves à Kyôto. Pas de jour où je ne rencontre traînant leurs sandales, gris de poussière, des bandes de collégiens, les uns en costume japonais, les autres en hardes européennes. Au premier abord, leurs grosses figures ne trahissent ni joie, ni surprise, ni fatigue, rien qu'une attention tenace. Je les suis avec plaisir, surtout quand ils visitent les Palais. Ces adolescens ont un flair infaillible : ils tombent en arrêt devant l'exquis et le rare et le fin du fin.

Il faut les voir dans les salles du Palais de l'Empereur ou du Château de l'ancien Shogun. Mais je voudrais trouver d'autres mots que palais et château pour rendre ces demeures chimériques dont la somptuosité légère et flamboyante m'étourdit. Elles sont massives et fragiles. On entre sous leur toit lourd dans une féerie diaphane où se reflète toute la beauté de la nature. Ce sont des rez-de-chaussée aériens. Des murs frêles de papier, de soie et d'or, soutiennent des plafonds dont chaque caisson étincelle comme la roue d'un paon. Il semble que le même coup d'épée qui crèverait ces murailles ferait en un clin d'œil s'effondrer ce château de rêve, ce palais d'illusion. Quelle variété de prestiges et quelle profusion d'art ! Et quelle grâce aisée dans l'économie de ces pièces merveilleuses ! Il y a la Salle des Pins où les cloisons ne représentent que des pins énormes ingénieusement tourmentés par la tempête. Il y a la Salle des Cèdres dont les cimes se perdent dans des nuées enflammées. Il y a la Salle des Bambous où rôdent les tigres, la Salle des Lions, la Salle des Chrysanthèmes, la Salle des Éventails, tous ouverts, noirs et jaunes. L'Empereur, prisonnier du Shogun et de sa propre divinité, vivait entouré d'oies domestiques dont les artistes avaient peint la procession sur les murs de son cabinet d'études; mais, aux cloisons du Shogun, les oies sauvages cinglent dans la clarté lunaire, et les aigles s'éploient comme des victoires. L'élasticité du plancher tapissé de nattes achève de me donner l'impression que j'ai quitté la terre ferme et que je foule un monde irréel.

Mes compagnons ne ressentent pas ce doux vertige. Leurs yeux fureteurs ont vite accroché, au milieu de ces magnificences, le joyau inestimable; ils ont vite découvert le coup de pinceau

qui fait qu'un arbre ou un oiseau ne ressemble pas aux autres, le détail presque imperceptible, mais si charmant qu'on en jouit plus longtemps encore que de la beauté de l'ensemble. Ils échangent alors quelques mots à voix basse et des sourires d'amateurs.

Mais, où ils valent la peine qu'on étudie leur visage, c'est quand ces trésors étalés laissent échapper un souvenir tragique, un bijou taché de sang. Le monastère de Nishi Hongwanji, qui s'étend, comme les Palais, en plein Kyôto, renferme la plus éblouissante des salles de danse. C'est le cœur même d'un incendie. Si j'y avais assisté aux évolutions des danseuses, j'aurais vu des salamandres. Lorsque les collégiens s'approchèrent des colonnes et qu'ils en touchèrent le bois poli et naturellement doré, je crus que l'admiration leur arracherait des cris. Mais on leur montra la petite estrade où jadis le fameux Hideyoshi, surnommé Taikô-Sama, plus puissant que l'Empereur, recevait les têtes coupées des ennemis que lui apportaient ses hommes d'armes. C'était là. Aussitôt les yeux fixes, l'air grave, tout entiers à cette vision de meurtre, ils restèrent muets comme s'ils en humaient la glorieuse odeur. Je ne leur vis jamais un recueillement aussi profond, même au vieux temple de Horiudji, entre Nara et Osaka, où, la semaine passée, je les surpris contemplant dans une boule de cristal la pupille du Bouddha.

Derrière le monastère, on a transporté, du village de Fushimi, la maison privée du héros : petite maison simple et rugueuse, dont le second étage forme une sorte de belvédère. Un artiste y a peint, sur fond d'or, le mont Fuji ; mais sa peinture est disposée de telle façon qu'on ne peut la distinguer qu'à genoux et tête baissée. Or le Taikô-Sama, débordant de superbe, rejetait toujours la tête en arrière. Cette malice du peintre dérida mes jeunes gens : ils oublièrent les massacres, se poussèrent du coude et rirent de bon cœur...

Et il m'est très agréable d'accompagner ainsi, à travers l'ancien Kyôto, ces héritiers d'un peuple si précocement raffiné, mais si longtemps sanguinaire, et parfois si gentiment ironique.

***

La plupart des villes japonaises ont dans leur quartier le plus central une véritable fête qui recommence tous les soirs. On

dirait qu'elles ne peuvent s'endormir sans qu'un pantin sur leur cœur n'agite ses grelots. Mon souper fini, je n'ai que deux pas à faire et je suis à la foire. La foule s'engorge dans des rues étroites que ne traversent point les kurumaya. Aucun règlement de police ne le leur défend ; mais, depuis que Kyôto est Kyôto, ils ne les ont jamais traversées. Elles appartiennent de temps immémorial aux amuseurs et aux gens amusés.

Les boutiques et les baraques sont pavoisées de lanternes qui répandent une lumière aussi douce que le bruit de la foule est sourd. Seuls, quelques rares magasins à l'européenne, les échoppes de barbiers et les librairies jettent une clarté plus vive. Je crois qu'au Japon, les barbiers rasent surtout la nuit. J'ai vu souvent à deux heures du matin, dans des carrefours sombres et déserts, derrière une devanture illuminée, des hommes imperturbables qui trouvaient naturel de présenter leurs joues au rasoir un peu avant que le jour se levât. Quant aux librairies, dont les rayons bariolés s'étalent jusqu'au ras du sol, je ne connais pas de pays où elles soient aussi nombreuses. On en compte presque autant que d'édicules sacrés.

Mais les attractions de Kyôto qui me plaisent le plus, ce sont les théâtres populaires, des théâtres disposés comme ceux de nos foires et où l'on donne des comédies comme chez nous. La première fois que j'y entrai, je me trompai de porte et je fus m'asseoir dans une baraque de sauvages. On les avait amenés de je ne sais quelle île du Pacifique : moi, j'aurais juré qu'ils venaient de Montmartre. Ils étaient plus grands et mieux pris que les Japonais. Leurs fines moustaches ne ressemblaient point aux barbes des chats. On pouvait attribuer la couleur de leur peau à du noir de fumée. La régularité de leurs traits et la belle ordonnance de leur dentition auraient satisfait nos préjugés esthétiques. J'eus le vague sentiment de retrouver des compatriotes dans ces hommes si habiles à lécher du fer rouge et à traverser des cerceaux enflammés. Et il me sembla que mes voisins ne manqueraient point d'établir entre nous des comparaisons fâcheuses pour mon amour-propre. Bref, je fus gêné. Mais je recouvrai toute mon assurance, lorsque, seul de ma taille et de mon type au milieu de l'aimable foule de Kyôto, j'assistai, dans le théâtre voisin, à la comédie qui la désopilait.

Le premier acte se passait chez un charpentier. Deux ou-

vriers, l'un vieux, l'autre jeune, rabotaient leurs planches, et le vieux disait au jeune : « Tu devrais épouser la fille du patron. » Et le jeune lui répondait : « Je ne le puis, car, pendant mon voyage à Tôkyô, j'ai connu une oïran du Yoshiwara qui viendra me rejoindre dès qu'elle sera libre; et nous nous marierons. » Mais le vieux lui répliquait : « Tu ferais beaucoup mieux d'épouser la fille du patron. » C'était, à n'en point douter, l'avis de la jeune fille, qui ne perdait pas une occasion de se rapprocher du jeune homme, et lui témoignait ingénieusement sa tendresse en observant que ses copeaux faisaient une plus belle flamme que ceux de son vieux camarade. Et c'était l'avis du patron lui-même. « Épouse donc ma fille ! — Excusez mon impolitesse, soupirait le malheureux; mais je suis fiancé à une oïran du Yoshiwara. — N'est-ce que cela? lui disait ce père indulgent. Elle t'a depuis longtemps oublié. D'ailleurs, si elle revenait, on s'arrangerait. Il y a toujours place pour une concubine. » Et le jeune homme, pressé de toutes parts, acceptait enfin d'épouser la fille de son maître.

Et voici qu'au second acte, la petite dame du Yoshiwara, décente, modeste et jolie, comme les petites dames japonaises qui ont traversé l'enfer, se présente à l'atelier de menuiserie et demande son fiancé. Le bon charpentier, incapable de mentir, ouvrait déjà la bouche, quand sa femme, plus avisée, s'empresse de repondre : « Il est mort. » Si nous n'étions pas au Japon, la petite dame se fût évanouie; mais, en parfaite Japonaise, elle reçut le coup sans défaillir. Elle pencha seulement la tête et pria ces excellentes personnes de lui indiquer la tombe où reposait son bien-aimé. La femme du charpentier, en qui nous avons reconnu l'impitoyable belle-mère, lui montre la route, et, aussitôt que sa dupe a tourné les talons, elle se précipite chez le bonze. Je ne parle pas des jeux muets du charpentier que l'aplomb de sa femme tour à tour ébahit et indigne. Nous comprenions qu'il n'aurait jamais eu la cruauté d'affliger une si gracieuse petite dame ni surtout de priver son gendre d'une si agréable société; et nous étions tous de cœur avec lui.

Le décor du troisième acte représentait un cimetière : au fond, le toit d'une église; à droite, la maison du prêtre. J'entendis courir dans le public des rires étouffés, et cependant le tableau ne prêtait guère à rire. Mais on savait qu'*Il* allait paraître, on l'attendait, on le guettait, on escomptait son entrée,

et il la fit en belle robe jaune, la tête ronde et rase, le front sourcilleux, les yeux baissés sur ses grosses lippes, lui, le pleutre, le paillard, le fripon, le papelard, l'inépuisable joie de la foule, le bonze! La femme du charpentier le suivait en le tirant par la manche : « Tout à l'heure, répétait-elle, une femme viendra. Vous lui direz que mon gendre est mort et enterré là... — Y pensez-vous? répondait-il. Moi, lui dire... Et quelle personne, je vous prie? — Une oïran, une ancienne oïran. — Hé vraiment! Une oïran!... Et vous voulez... » Derrière son dos, sa main s'ouvrait comme une écuelle. La femme du charpentier n'y laissa point tomber sa bourse. C'eût été de la dernière inconvenance. Mais elle y déposa le contenu de sa bourse enveloppé de papier blanc.

Lorsque la petite dame du Yoshiwara pénétra dans le cimetière, le bonze à genoux sur sa véranda, les yeux fermés aux séductions du monde, marmottait des litanies. La petite dame, qui n'osait l'interrompre, se tenait devant lui, et, de temps en temps, se détournait vers les tombes. Et chaque fois qu'elle se détournait, le bonze soulevait ses paupières, et, tout en bredouillant ses oraisons, coulait vers elle des regards chargés de concupiscence. Enfin, il daigna l'entendre et la mener lui-même au tombeau de son fiancé. Quand elle y fut, son courage capitula : elle s'abattit sur la pierre et s'abîma dans les larmes, pendant que le bonze, visiblement excité, en profitait pour la cajoler et lui tapoter les épaules. Mais elle s'écria : « O cher ami, se peut-il que tu te sois endormi sous les hautes herbes, au moment où je t'apportais toutes mes économies, trois cents yen! » Et à ces mots de trois cents yen, le visage du bonze grimaça d'une telle convoitise que le public se trémoussa d'aise. Ses mains, changeant et redoublant d'audace, se faufilèrent dans les manches de la petite dame qui, tirée de sa douleur, se mit en état de défense. Que fût-il advenu, si le gendre du charpentier, averti par son brave homme de beau-père, n'était tout à coup ressuscité au milieu des tombes?

Nous n'aurions probablement pas eu le touchant spectacle que nous réservait le quatrième acte. Le gendre assis entre sa femme légitime et sa légitime maîtresse, qui se faisaient force gracieusetés, buvait à la santé de l'une et à la santé de l'autre. La belle-mère, un peu honteuse de sa conduite, leur versait du saké; et le bon charpentier jubilait sans rien dire, comme si la

bénédiction du ciel s'était installée dans sa famille sous la forme d'un ménage à trois. Rien n'aurait troublé l'intimité de cette bombance, n'eût été que le bonze en flaira la cuisine. Et quand un bonze a senti ces odeurs-là, il en perd jusqu'à l'instinct de conservation. Le nôtre apparut donc. Ah! le beau moment! D'un bond, le charpentier, son gendre et les trois femmes se levèrent. Il fut agrippé, houspillé, étrillé, jeté dehors; la belle-mère surtout se montra féroce...

Lorsqu'on demande aux Japonais si les gens de Kyôto ont gardé leur foi naïve, ils vous conduisent au temple Higashi Hongwanji, le plus grand du Japon, qui, brûlé en 1864, a été rebâti avec une invraisemblable magnificence. Il a coûté des millions aux fidèles. On affirme que les femmes donnèrent leur chevelure pour en tresser les câbles qui traînèrent du fond des forêts ses quatre-vingt-seize colonnes. Mais l'orgueil eut autant de part que la piété dans cette œuvre de restauration. Que ne nous mènent-ils simplement aux théâtres populaires! Les peuples qui vivent dans la familiarité des dieux ont seuls le privilège de se moquer, en toute innocence, des prêtres, des saints, des miracles et des dieux eux-mêmes. Leurs facéties libertines ne craignent pas de butter à des pierres de scandale. La recette de la baraque où l'on berne les bonzes n'enlève pas un *rin* à la petite chapelle dont une veilleuse éclaire le grillage, juste en face.



Tous les ans, à cette époque, les danseuses de Kyôto dansent les danses printanières. Leur théâtre, — j'allais dire leur sanctuaire, — est situé à l'extrémité d'une de ces rues qui arrachent des cris d'horreur aux vieilles dames anglaises et aux vieux colonels américains impatiens d'évangéliser le Japon. Ce sont des rues interminables. On chemine entre deux rangées de lanternes rouges suspendues à des auvens et de maisons noires d'où s'échappent des filets de lumière et des sons de shamisen.

Les spectateurs ne pénètrent dans la salle des danses qu'après avoir assisté, en manière de recueillement ou de purification, à la cérémonie du thé. La bizarrerie merveilleuse de cet office célébré par une jeune femme me cause un ravissement inexprimable. Ceux qui l'ont vu « jouer, » en Europe, dans le salon

d'une ambassade ou dans une Exposition Universelle n'en connaissent que la parodie. Je sens même que la présence d'un autre Européen, ou qu'un miroir qui me renverrait mon image, suffirait à briser mon enchantement. Dès que j'entre au salon carré, où se déploie l'extraordinaire solennité, j'avise le coin le plus obscur et je m'y dissimule du mieux que je puis. La politesse des habitans de Kyôto me rend l'effacement difficile, car ils s'empressent à qui me cédera la meilleure place. Et je refuse, et ils insistent, et souvent ils me gâtent mon plaisir, ce plaisir qui consisterait à suivre, comme si on la surprenait en écartant un rideau, la plus étrange, la plus folle, la plus grave, la plus mystérieuse des occupations d'une fée. La cérémonie s'accomplit lentement et sur un tel rythme qu'on est étonné de ne point entendre de musique. Il s'agit bien moins de vous préparer une tasse de thé que de vous donner l'apaisement intérieur et le sentiment de la mesure. C'est d'un bien joli magnétisme.

Quand on vous a servi le breuvage un peu marécageux, mais très aromatique, on vous introduit dans une salle tout incarnate et ruisselante de lumières. Deux ponts de bois clair en traversent le parterre, des loges à la scène, « chemins de fleurs » où défilent les danseuses. Les décors figurent les temples de Kyôto, les jardins célèbres, le lac de Biwa ou la porte du Palais impérial. A genoux, des deux côtés de la scène, les joueuses de shamisen, de tambourins et de gongs, font un concert intraduisible d'où s'élancent des notes aiguës à vous percer l'âme. Les danseuses, plus parées encore que les musiciennes, les cheveux piqués de fleurs et de bijoux qui tremblent, un éventail dans chaque main, rose ou doré, glissent comme des princesses de fantaisie sous des flots de brocart. Je ne reverrai jamais une pareille harmonie de sons, de couleurs, de chants, de gestes, d'étoffes précieuses et de petites mains enfantines. Le printemps des montagnes est descendu dans la plaine, et là, au sein même de la nuit, je le tiens sous mes yeux avec ses papillons, ses fleurs, ses soies ardentes, ses visions d'or et sa vieille musique énamourée où crie le désir.

Ces quartiers de joie ne forment qu'un point de la vaste plaine. Mais ils sont le cœur de Kyôto, et Kyôto, que chaque jour le silence et la solitude envahissent, mourra, toute sa jeunesse au cœur.

*
* *

La population de Kyôto a le teint plus blanc, le parler plus doux que celle des autres provinces, et je n'imagine pas qu'il puisse exister sur toute la terre ronde une population plus polie. « Les femmes à Miakô; les hommes à Yedo! » disait le vieux proverbe. Yedo se nomme aujourd'hui Tôkyô; Miakô s'appelle Kyôto; mais le proverbe continue d'avoir raison. Les femmes y sont presque toutes gracieuses et quelques-unes vraiment jolies. J'entends que ces dernières seraient jolies aussi bien en Europe qu'en Asie, partout où il y a des hommes et qui ont des yeux. Les geishas m'y semblent particulièrement exquises. On m'assure que la plupart d'entre elles ne mangent que le riz qui pousse sur les montagnes, parce qu'il est moins nourrissant que celui de la plaine. Peut-être doivent-elles à cette manne légère l'immatérielle finesse de leur visage et leur petit air de songe. Lorsque j'aperçois, à la clarté de la lune, un de ces champs de riz aériens sur l'âpre flanc d'une colline, je pense tout de suite aux geishas de Kyôto et à l'ingéniosité des Japonais qui, de la pauvreté de leur terre, ont su faire de la beauté. Les femmes de la bourgeoisie, sous leurs vêtemens d'apparence plus modeste, ont une distinction que les autres n'essaient pas même d'imiter. Beaucoup descendent de la noblesse; mais leur ruine ne fut point une déchéance : elles restent dans la médiocrité banale ce qu'elles furent autrefois dans leur médiocrité dorée. D'ailleurs cette noblesse de Kyôto, si appauvrie par la Révolution, loin de bouder contre le siècle et de s'en retirer avec aigreur, s'est docilement conformée aux nouvelles exigences de la vie.

Je rends souvent visite au directeur des postes et télégraphes. Son baraquement fourmille de petits employés qui n'ont pas atteint leur treizième année, et dont plusieurs appartiennent à des familles d'anciens courtisans. Je ne m'étonne point de leurs manières. Ces enfans me saluent et me précèdent au bureau de leur maître comme ils l'eussent fait jadis dans le palais d'un Daïmio. Ils mettent au service de la civilisation moderne cette urbanité charmante dont ils sont les innocens dépositaires, et peut-être les derniers! Nous entrons quelquefois chez les demoiselles du téléphone. On les recrute surtout dans les maisonnées pauvres, et je conviens qu'elles sont généralement fort laides.

Mais on oublie leur laideur pour ne plus voir en elles que des jeunes filles admirables d'attention et de gravité souriante. La tête encerclée de nickel et sous le cornet acoustique plus étranges que leurs divinités les plus bizarres, elles endurent l'étourdissement des sonneries sans qu'il leur échappe un mot, un geste d'impatience nerveuse. Moyennant douze francs par mois, elles se montrent supérieures à toutes les Européennes dans une des applications de la science occidentale. Les facteurs gagnent environ dix-huit francs; les employés ordinaires commencent à vingt. On a de la peine à en trouver, car on exige d'eux des connaissances disproportionnées avec leur salaire. Cependant ces gens mal payés, souvent mal vêtus, sont d'une obligeance et d'une courtoisie qui fleurent encore les temps samuraïques. Les habitans de Kyôto ne doivent pas être à l'abri de la misère et de la douleur. Mais ils jettent un voile sur ces imperfections du monde comme pour épargner à la Divinité le spectacle de ses maladresses ou l'aveu de son impuissance.

Le quartier que j'habite, frais, silencieux, primitif et merveilleusement civilisé, me remplit l'âme du même sentiment de paix que l'ombre d'un chalet où bourdonnent les abeilles, et du même sentiment d'harmonie qu'une danse de geishas. La vie autour de moi me paraît si simple et si précieuse dans sa simplicité! Je ne cherche plus à deviner ce qui se cache derrière le sourire japonais. Je n'y soupçonne plus des profondeurs mystérieuses de bouddhisme et de confucéisme. Il n'y a rien d'héroïque à sourire quand on vit à Kyôto, et les Japonais de Kyôto sourient parce qu'ils sont contens de leur ville et qu'ils y respirent toujours un air de fête.

Je n'y ai rencontré qu'un visage affligé, un pauvre visage dont les yeux baissaient vers la terre des cils encore humides de larmes, un petit visage ridiculement petit, car il n'était plus surmonté de son ample chevelure noire. Cette tête d'adolescent aux cheveux coupés ras était celle de la jeune bonne du médecin qui demeure en face de mon auberge. Je ne vis jamais de créature pareillement infortunée. Elle fuyait le soleil de la rue et craignait l'ombre des maisons. Elle eût troqué ses oreilles contre un chapeau qui lui fût descendu jusqu'au nez. Dans ce milieu de gaîté paisible, sa détresse, plus que surprenante, avait quelque chose d'inconvenant. Mon hôtesse me raconta qu'elle

s'était sauvée l'avant-veille avec un étudiant, un enjôleur, « dont les paroles étaient aussi douces que la main qu'on promène sur le dos d'un chat. » Mais ils n'étaient pas allés très loin : le lendemain, l'étudiant prenait le train d'Osaka, et le médecin rattrapait sa bonne laissée pour compte devant la gare. Il la ramena, la sermonna sans élever la voix, puis tranquillement lui saisit les cheveux, ouvrit ses grands ciseaux, et, grave comme un bonze, méticuleux comme un perruquier de profession, il lui assura six mois de honte et de vertu.

Six mois pendant lesquels elle n'oserait point paraître aux fêtes des églises, ni accompagner la femme du marchand de parapluies quand elle va honorer les deux *sakaki* du temple de Shimo-Gama. Ces deux arbres, réunis par une branche qui, poussée du tronc de l'un, s'est enfoncée au tronc de l'autre, ont la propriété de rétablir le bon accord dans les ménages. Et le bruit court que le marchand de parapluies est d'humeur acariâtre. Je n'en crois rien, et je me figure que la femme provoque les taquineries de son maître pour justifier la fréquence de ses pèlerinages et pour avoir plus souvent l'occasion d'admirer un si miraculeux caprice de la nature.

Les habitans de Kyôto adorent leur terre et se sentent un peuple choisi. Quand, après la guerre sino-japonaise, on exposa au milieu de leur ville les trophées conquis sur les Chinois, ils furent peut-être de tous les Japonais ceux que la vue de ces anciens canons enthousiasma le moins. Vous auriez dit des millionnaires devant qui l'on exhibait quelques sous misérablement gagnés. Ils s'attendaient sans doute à ce qu'on déballât sous leurs yeux les trésors de Pékin. Encore ces trésors leur eussent-ils paru d'un prix médiocre auprès de ceux dont ils ont la garde et qui les rendent, même pauvres, les plus riches des hommes.

Mon voisin, qui passe quelques heures de sa vie à raccommoder des geta et même à en faire, vient de perdre le sixième de ses enfans, son dernier-né. Le bébé n'avait qu'un ou deux jours. La mère n'a point pleuré ; les frères et les sœurs ont regardé d'un œil curieux et poli ce petit étranger en cire jaune si vite immobile, si vite silencieux. Le père l'a déposé dans une boîte de bois blanc, l'a chargé sur son dos, et, de grand matin, est sorti pour le porter au cimetière.

Il s'en allait lentement le long des rues. Il songeait que

c'était tout de même fâcheux qu'un petit être qui avait eu la chance de naître à Kyôto fût mort avant de pouvoir apprécier son bonheur. Où son âme renaîtrait-elle maintenant? A Tôkyô, peut-être. Mauvaise affaire : les bonnes manières d'autrefois s'y sont gâtées, et les gens n'ont plus le temps de goûter en paix la bienveillance des choses. On s'y agite; on s'y démène; on y change de métier tous les mois; on y est avide et soucieux; il paraît que les artisans sont obligés d'y travailler au moins quatre jours par semaine. C'est comme à Osaka. Plaise au Seigneur Bouddha que le petit ne renaisse jamais dans cette ville où les machines d'Europe font tant de bruit et où les enfans des pauvres, au lieu de s'amuser devant les temples, besognent déjà sous les hangars des usines et des manufactures! Pourvu qu'il ne revive pas à Kobé ou à Nagasaki! Les Japonais y deviennent pires que des bâtards d'Européens. D'ailleurs ce n'est pas sûr que le petit ne revienne pas à Kyôto. Ce n'est pas sûr non plus qu'il y revienne. Le proverbe l'a dit : il y a un dieu qui nous aide et un autre qui nous trahit.

Chemin faisant, l'homme atteignit la rivière, et les galets ensoleillés où serpentaient des filets d'eau lui remirent en mémoire tant de plaisirs et de divertissemens que le sort de son petit enfant lui parut encore plus pénible. Cette rivière n'a pas sa pareille au monde pour amuser ses riverains. On y pêche des pierres qui sont extrêmement jolies et curieuses. L'été, on y soupe au frais. Les ruisseaux vous font de la musique. Quand, à l'aide de barrages, on les rassemble et qu'on allume des lanternes, c'est un fleuve, un lac, une mer où dansent des pluies d'étoiles. Et les ponts! Quelle ville peut se vanter d'avoir des ponts aussi célèbres? Leurs planches ont résonné sous les pas de tous les héros. Et c'est un grand honneur pour les petits enfans de mettre leurs pieds où passèrent jadis de si beaux cortèges.

Il suivait ainsi sa rêverie le long de la rivière et ne s'apercevait pas qu'il se détournait de son chemin. Le fantôme du petit mort qu'il portait sur ses épaules courait devant lui. Il le voyait s'ébattre et grandir dans cet air radieux, sous la protection des génies de la plaine et des montagnes. Précisément, ce matin-là, une des îles de la rivière était en fête, une île occupée tout entière par un temple, ses dépendances, ses habitations de prêtres, ses maisons de thé, et ses portiques rouges qui s'élevaient entre les chênes. C'était une fête solitaire, comme il y en

a tous les jours à Kyôto; car chaque temple a la sienne, et, sauf les églises fréquentées des pèlerins, n'y attire que les enfans et quelques personnes du voisinage. Et c'était une cérémonie très familière, aussi rustique que des Ambarvales ou des Rogations. Mais la fantaisie japonaise en agrémentait la simplicité. Les enfans de chœur, couronnés de verdure, s'étaient attelés à de grands sabres. Les sacristains brandissaient des lances, des parasols et d'énormes goupillons de papier. D'autres s'avançaient avec des tables qu'ils secouaient en cadence. Les prêtres, vêtus de blanc et de jaune, montaient des chevaux caparaçonnés, et leurs manches, qui retombaient plus bas que les étriers, étaient relevées en arrière par leurs éperons fantastiques. Derrière eux, cheminait, sous un dais de soie blanche, un vieux cheval albinos. Cette procession, lentement organisée, descendit dans le lit de la rivière. Des jeunes filles, en robe lilas, et trois ou quatre personnes se prosternèrent; et une foule d'enfans en kimono à ramages se bouscula silencieusement sur les pas du cheval sacré.

Le père qui s'était arrêté crut sans doute apercevoir l'ombre de son petit garçon se glisser au milieu d'eux. Il traversa, lui aussi, la rivière pierreuse et les suivit à distance. « Voilà d'heureux enfans! pensait-il. On transporte les ornemens et les reliques du temple à l'ancien monastère du Mont Hiyeisan pour les en rapporter dimanche; et peut-être les accompagneront-ils jusqu'au bout. Toute la journée, ils marcheront dans des ombrages magnifiques et verront ce que le monde a produit de plus beau. »

Le matin brillait sur les collines. Çà et là, le toit d'un sanctuaire perçait le feuillage et retroussait vers le ciel sa proue de cuivre doré. Les avenues des cryptomérias, qui mènent aux grandes églises, traçaient dans cette houle de verdure des zones plus sombres. Entre la rivière et les hauteurs, les rizières pétillaient de coassemens et de soleil. Et la procession s'éloignait avec ses sabres, ses parasols, ses voiles de safran qui jetaient des lueurs roses, ses chevaux qui buttaient contre les pierres, comme un peu de splendeur mouvante au milieu d'une immobile splendeur. Est-ce qu'on pouvait, en un matin pareil, enfouir un petit être sous la terre, un petit être qui risquait de ne jamais savoir ce que valent les printemps de Kyôto? Notre homme réfléchit qu'il connaissait un prêtre du temple de Yoshida, et que la politesse lui faisait un devoir de l'informer de son deuil. J'ignore

s'il rencontra le prêtre; mais le temple de Yoshida, peint de blanc et de vermillon, luit délicieusement à mi-côte, et, comme j'y montais, je l'en vis redescendre toujours chargé de son étrange fardeau.

L'après-midi, le fils de mon hôtesse le reconnut beaucoup plus loin, dans le jardin du monastère de Rokuonji, rôdant sous les pins et sur les bords du lac dont les carpes accourent comme des servantes aux claquemens de mains des visiteurs... Nous ne le vîmes rentrer qu'à la tombée du soir. Il n'avait pas voulu se séparer de son petit mort, avant de l'avoir promené autour des merveilles de sa ville, dans l'ombre des sanctuaires et dans le sourire des dieux.

***

L'église catholique se dresse au bout de ma rue. Son curé, le Père Aurientis, habite la résidence d'un seigneur que la légende ou l'histoire compte parmi les ennemis les plus acharnés du christianisme. La ville des dieux s'est enfin montrée tolérante et hospitalière au Dieu de l'Occident. Nulle part, sauf à Nagasaki, la mission française n'est aussi bien logée. La maison, trop japonaise pour être rendue très confortable même à des missionnaires, possède cependant une grande et belle pièce vitrée qui ouvre sur le jardin. C'est là que souvent je viens m'asseoir. J'y retrouve la France sans quitter le Japon.

Le jardin, resté tel que l'avaient ordonné ses anciens maîtres, est planté d'arbres rares et de pierres étranges. Un petit lac en fer à cheval, où nagent des poissons rouges, en occupe les deux tiers. Le pont qui l'enjambe aboutit à une miniature de colline, et de magnifiques lotus en couvrent les bords. C'est par excellence le jardin de la pluie. Quand elle tombe, les lotus s'emplissent, s'inclinent et, d'urne en urne, se déversent dans le lac; et, longtemps après qu'elle est tombée, ces larges urnes ruissellent encore.

Presque chaque jour, à l'heure où j'arrive, le Père Aurientis achève de donner une leçon de français à quelques Japonais. Ces élèves mariés, pères de famille, officiers, fonctionnaires ou amateurs, désirent apprendre notre langue, et le Père Aurientis, qui a la taille d'un grenadier et dont le poil grisonne, leur met dans les mains ces mêmes choix de lectures qu'épellent nos en-

fans. Partout au Japon, les Missions Françaises tiennent table ouverte pour ceux qui sont en goût de nous connaître. On ne leur demande point s'ils sont chrétiens ou bouddhistes. Vous éprouvez une inclination vers la France : entrez, prenez place; on vous servira notre alphabet, nos rudimens, notre histoire, on essaiera de tourner votre curiosité en sympathie. Pauvres ou riches, vous êtes admis à cette distribution de science et aussi d'amour. Les huit dixièmes des leçons se donnent *gratis pro Deo* et *pro Patria*. Je sais un missionnaire qui, deux fois par mois, en plein hiver, faisait quatre lieues à pied afin d'enseigner, pendant une ou deux heures, les premiers principes du français aux agens de police d'une bourgade montagneuse, tous adorateurs d'Amida, mais tous convaincus qu'après la langue japonaise la langue française était la plus distinguée et la plus humaine. Il n'y gagnait que d'user royalement son unique paire de chaussures; et sa vieille soutane était trouée comme un vieux drapeau.

Ces leçons de français, que j'écoute en regardant le jardin, sont parfois bien intéressantes. Une simple phrase, péniblement zézayée, fait surgir devant moi, dans ce décor exotique, un paysage de ma terre natale, un tableau de notre vie lointaine. A mesure que le professeur commente le sens des mots, le tableau se précise; mais je constate, aux questions des élèves, combien nous sommes loin les uns des autres, et ce qu'un pauvre livre de classe primaire renferme de substance inassimilable à des esprits étrangers.

C'était la veille de la fête. La mère fit une tartelette au beurre, la mit dans le four : déjà les chevaux de bois étaient arrivés et commençaient à s'installer sur la place...

Ces petites phrases ne sont pas méchantes, et là-bas, au pays, elles ne me diraient rien du tout. Pourtant, si vous les entendiez à cinq mille lieues de la patrie, sur des lèvres de Japonais et devant un jardin bouddhique, elles vous paraîtraient non seulement très difficiles à expliquer, mais riches d'odeurs, de saveurs et de souvenirs. Le four, le beurre, les chevaux de bois, la place : autant d'expressions vagues ou vides pour un Japonais. Il finira par les comprendre : on lui mettra même sous les yeux la peinture ou le dessin des choses qu'elles représentent. Et après? Cet homme qui n'apprécie que la jolie forme d'un gâteau ne sentira point nos appétissantes tartes campagnardes dont, à les évoquer, le parfum me chatouille les narines. Il n'imaginera pas le ron-

flement cordial du four, dans une plantureuse ferme, où le sabot des vaches piétine lourdement le sol de l'étable; ni la jovialité de nos foires, avec les visages enluminés, les fanfares, les rires, les hardiesses des belles filles, les querelles qui s'achèvent dans le cliquetis des verres, les sauteries sous des tentes pavoisées de feuillage, toute cette expansion de joie, tout ce débordement de gestes rudes ou gauches, emportés ou tendres, mais personnels. Que cela lui paraîtrait grossier et digne d'une ivresse de barbares! Surtout, ce qu'il ne verra pas, c'est la place, la place autour de l'église, les maisons autour de la place. Les bourgs japonais, qui échelonnent leurs cabanes des deux côtés de la route, n'ont point de centre où les gens se réunissent, échangent leurs idées, s'entretiennent de leurs affaires et des affaires de la commune, se retrouvent une fois par semaine et chaque dimanche. Les temples écartés et disséminés ne créent pas de lien entre les âmes. Quand je la compare à la nôtre, si nerveuse, si ramassée, la vie japonaise me produit l'effet de ces méduses transparentes, colorées de teintes aussi délicates, de nuances aussi fragiles que leur organisme est rudimentaire. Il me plaît de ne la contempler qu'à travers un peu de mystère et de songe: retirée de cet élément, elle me semblerait peut-être d'une âcre sécheresse.

Mais si un livre de classe nous découvre entre l'Occident et l'Extrême-Orient tant de différences sociales, que dire des scènes les plus familières de l'existence? Hier le Père Aurientis me prévint qu'il passerait la soirée dans un ménage d'artisans et me proposa de m'y emmener. Le ciel était largement étoilé; l'air frais; les vieilles rues, habitées par les anciens nobles, claires et désertes. L'amoureux qui se hâte au premier rendez-vous ne fait pas plus allégrement sonner la terre que ce missionnaire à barbe grise, quand il va, sous une belle nuit pure, catéchiser une famille de chrétiens.

Nos gens demeuraient au fond d'une impasse, dans une ruelle bordée de logemens ouvriers. Les fenêtres et les portes à coulisse, encore ouvertes, nous permettaient d'apercevoir les deux ou trois petites pièces dont chaque logement se compose. Des enfans à genoux se récitaient leurs leçons sous la lumière laiteuse que leur versait du haut de sa tige frêle une lanterne blanche comme une grosse fleur de lotus; et des figures reculées dans l'ombre causaient et riaient doucement.

Le logis où nous entrâmes n'était pas grand : une chambre et un cabinet. Le cabinet sert de cuisine. Le père, la mère, les quatre filles reçoivent, mangent, dorment dans la chambre. Pourtant, ce ne sont point des pauvres, et cette pièce, habitée par six personnes, n'empestait pas le relent des promiscuités misérables qui nous saisit au seuil de nos mansardes. Elle était propre et coquette. On en avait recouvert les nattes d'un tapis de rotin, plus frais l'été. De petites commodes en garnissaient le fond. Une minuscule table de toilette ornée d'une glace en occupait un coin ; et deux autres tables de laque, très basses, supportaient, l'une la théière et les gâteaux, l'autre le sabre du père, ancien samuraï, aujourd'hui fabricant d'éventails.

Des voisins, chrétiens aussi, avaient été conviés à la réunion ; un potier, un ciseleur, un lanternier, un second éventailliste, tous artisans qui travaillent chez eux et fournissent leur travail à des maisons d'exportation. Le lanternier n'était venu que pour s'excuser de ne pouvoir écouter le Père Aurientis, car son syndicat, dont il était un des membres influens, tenait ce soir-là sa principale séance. Il nous fit à tous des saluts cérémonieux, mais savamment gradués selon l'importance des hôtes.

Des femmes arrivèrent. L'une d'elles, jeune, avenante, figure ronde et rose, portait un bébé qui suçait son biberon. Elle s'agenouilla comme nous, l'étendit devant elle ; et, pendant que le Père Aurientis, sur le ton de la causerie, expliquait une parabole de Jésus, la jeune mère souriait à son enfant, le caressait, le couvait des yeux, s'enchantait de son trésor. Quand le Père eut fini et qu'on nous eut servi les gâteaux et le thé, les hommes hasardèrent quelques réflexions sur ce qu'ils avaient entendu, puis ils se mirent à parler de leur commerce et de la vie qui devenait chaque jour plus dure. Les vieux et surtout les filles du logis s'empressèrent autour du bébé et se le passèrent de mains en mains.

Jusqu'ici, rien d'étrange ni de particulièrement japonais; voici où l'extraordinaire commence. J'appris en sortant que cette jeune femme, mariée depuis trois ans avec un employé du chemin de fer et désolée de ne pas avoir d'enfant, avait adopté celui d'une voisine, qu'elle n'était donc que la mère adoptive du joli poupon, et que la voisine, la vraie mère, se trouvait là parmi les étrangères les plus réservées et d'apparence les plus indifférentes... Je pense bien que l'instinct maternel existe au Japon

comme en Europe : il est vrai qu'au Japon comme en Europe on cuit des gâteaux, mais ils n'ont pas le même goût; on chôme des fêtes, mais elles n'ont pas la même couleur; on aime les danses, mais ce n'est pas du tout la même chose...



Nous avons aussi des renards, mais nous ne possédons pas de temple d'Inari. Les voyageurs affirment que les temples japonais ne sont fréquentes que par des femmes et des enfans. Ils ne sont donc pas allés, sur la route de Fushimi, dans ce temple dont les dépendances, les cours et les jardins recouvrent une immense oasis ! Ils y auraient vu de gros propriétaires déposer sur les degrés de l'autel des sacs de riz marqués à leur chiffre, et de maigres paysans, au cou d'oiseau, se prosterner devant les museaux futés de Nos Seigneurs les Renards. Le spectacle en vaut la peine. Les renards sont les serviteurs d'Inari, déesse du riz et de la fortune; mais la déesse est invisible; et les renards, dont les journaux et les contes japonais nous ont tant de fois révélé le pouvoir bienfaisant ou diabolique, ont depuis beau temps usurpé tous les hommages et toutes les offrandes. Ils sont devenus les dispensateurs des biens de ce monde, les patrons des rizières et des geishas. Le peuple conjure leurs maléfices et implore leurs bénédictions.

Je n'ai jamais rencontré de temple plus gai. Les gardiens des portes n'ont point ici le masque horrible ni la fureur ventrue qu'ils présentent d'ordinaire aux boulettes de papier mâché dont les Japonais les constellent, non par irrespect, mais pour interroger l'avenir. (Si je t'attrape où je te vise, tout me réussira.) Ce sont de gentils garçons qui brandissent un arc et qui portent des accroche-cœurs en forme d'éventail. Le temple principal a cinq grandes ouvertures tendues de rideaux en bambou aux broderies roses, cinq autels, cinq miroirs sacrés, et cinq grosses cloches que les pèlerins mettent en branle. Quand elles sonnent toutes à la fois, on croirait que les Japonais ont enfin trouvé le carillon. D'innombrables portiques noirs et rouges mènent à d'innombrables chapelles. Le printemps s'égosille dans les futaies; le soleil rit sur les toits de chaume; et partout, au haut des escaliers, embusqués sous les pins, au détour des allées, au bout des sentiers, devant les tabernacles, des couples

de renards retroussent leur queue fourrée et allongent leur museau pointu. On n'entend que des claquemens de mains et le sifflement de l'air que les gens qui prient aspirent entre leurs lèvres. Le temple d'Inari, rebâti plusieurs fois, a été fondé vers le VIIIe siècle de notre ère. Voici douze cents ans que l'image du Renard se mire dans les âmes japonaises comme sur les petits étangs dont elle surplombe les rocailles.

Mais ce renard ne ressemble pas tout à fait au nôtre. Il est beaucoup plus fin. Ses prunelles ne tremblent pas d'une perpétuelle inquiétude. Ses maraudes ne l'ont point efflanqué. Il n'a jamais compromis la délicatesse de son museau à déterrer des charognes. Le sire de Maupertuis, dont notre Moyen Age s'est égayé, n'était qu'un malotru vorace et cauteleux en comparaison de ce petit magicien aux oreilles droites et aux yeux obliques. Ses roueries sentaient leur rusticité; et que nos poètes l'aient promu à la dignité de Conseiller du Roi et de Camérier du Pape, c'est en vérité une honte pour notre ancienne civilisation. Et quelle médiocre aventure! Son cousin d'Extrême-Orient a fait bien autrement fortune. Il ne s'est point oublié jusqu'à dévorer les poulardes de l'Église et à donner aux moines le scandale de sa gloutonnerie. Il n'a pas imaginé la farce grossière de feindre le mort et de ressusciter au milieu de ses funérailles. Ce sont là des manières de goujat, des inventions de cabotin. Mais doucement, lentement, sur la pointe des pattes et d'une queue caressante, il s'est substitué à la bonne déesse qui le promenait à travers les rizières. De marche en marche, il a gagné l'autel et s'y est installé. Les prêtres seraient trop honorés qu'il acceptât des volailles. Il n'en a cure : il n'aime que le riz, le parfum des fleurs, le saké, le fumet de l'encens. Ce renard végétarien est d'humeur si bénigne que les enfans peuvent impunément lui casser le bout du nez. Et c'est aussi un renard très artiste et très philosophe. Il enseigne aux danseuses et aux musiciennes l'art des gestes qui enchaînent les cœurs et des airs qui tournent les têtes. Il apprend aux potiers, aux laqueurs, aux peintres, aux ciseleurs le secret des malins prodiges et des boîtes à surprise. Il inculque à tous cette idée que le talent ne va pas sans un peu de ruse, ni le bonheur, ni la bravoure, ni même la loyauté. On le courtise, on l'adule, on l'adore : il reçoit les marques de popularité avec une discrétion courtoise et silencieuse.

Mais parfois il est pris de fantaisies cruelles. Il ne se jette point sur ses victimes : il s'insinue dans leurs âmes et s'y déchaîne. La semaine dernière, près d'Osaka, des paysans l'exorcisèrent, à coups de serpe, d'une pauvre fille dont il habitait le corps et qui se débattait sous ses griffes. Son ombre, paraît-il, détala d'une flaque de sang. Ses sorcelleries carnassières remplissent d'épouvante. Il n'en reste pas moins l'idole amoureusement façonnée par tant de mains habiles pour les enfans, les petites dames, les gens de fortune, les rudes campagnards et sans doute les diplomates. Il est si japonais, si attaché aux rizières ! Je ne concevrais pas un Japon où les rayons du soleil à travers les branches ne joueraient plus sur son fin museau. Je le retrouve dans la musique qui glapit, dans l'art qui surprend, dans la parole qui flatte, jusque dans les sourires que m'adressent les sincères habitans de Kyôto. Il montre le bout de ses oreilles dans les légendes d'amour, et, dans l'histoire héroïque, ses dents. Plaisantes ou terribles, il fait partout ses diableries. Un jour que j'étais au temple d'Inari, j'entendis passer sur la route un régiment précédé de ses trompettes; et je pensai que, si le Japon était jamais menacé, devançant ses vieux généraux et ses jeunes recrues, le nez au vent, la queue rasant la terre, « gardiens des monts, gardiens des bois, gardiens des villes, » nous verrions se mettre en marche tous les renards de tous les temples d'Inari.



Maéda, né à Tôkyô, où je l'ai connu, et fonctionnaire à Kyôto, s'y considère un peu comme un exilé. Aux yeux d'un natif de Tôkyô et d'un homme qui se pique d'aimer la civilisation, les habitans de Kyôto semblent en effet des enfans légers, jaseurs, musards et trop pacifiques. Mais Maéda n'a point voyagé hors du Japon, et je bénéficie sur son ignorance de l'Europe. Il reçoit fort bien les Européens; il ne leur tient pas rancune d'avoir découvert avant les Japonais la puissance de la vapeur et la vertu du vaccin. Mon arrivée fit une heureuse diversion à la monotonie de son existence. Je lui ai offert l'occasion de manifester les beaux sentimens que lui inspire la lumière occidentale, et, en même temps, de se persuader, par mon admiration de Kyôto, que le Japon est supérieur à tous les pays de l'univers.

Maéda est marié; mais il ne m'a pas présenté à sa femme, qui d'ailleurs ne joue dans sa vie qu'un rôle très secondaire. A peine, une ou deux fois, ai-je entrevu cette dame agenouillée, les deux mains étendues sur les tatami de son antichambre, et la tête modestement relevée, pendant que Maéda, debout, et qui avait l'air de parler à la cantonade, signifiait que lui, le Maître du logis, ne rentrerait pas dîner.

Nous avons décidé de passer mon dernier après-midi de Kyôto, à quelque distance de la ville, aux bords des rapides de Katsura-gawa. Le chemin de fer y transporte, dans la semaine des cerisiers en fleurs, toute la vieille capitale grisée de leur parfum. Mais, observe Maéda, les gens de Kyôto, qui liardent sur la dépense, ne voyagent jamais sans leur panier de provisions, et l'on ne sait si la terre autour des cerisiers est plus blanche des pétales de fleurs que des miettes de riz. Le reste du temps, le plaisir consiste à remonter péniblement les rapides dans des bateaux plats pour les redescendre avec la vitesse et les bonds d'un ricochet. Le mont Arashi déroule ses épaisses forêts où la tendre verdure des cerisiers se détache sur la noirceur des pins. Les bateaux plats, que leurs bateliers halent en sautant de rocher en rocher, traînent, dans le bouillonnement des eaux, le jeune homme en bonne fortune et la jeune dame à la claire ceinture, accompagnés de l'indispensable, respectable, et encore jeune intermédiaire. Çà et là un portique vermillonné indique le voisinage d'un temple, et un bel écriteau rappelle que le meilleur rouge pour les lèvres se vend à Kyôto, rue Kiyamashi. Les maisons de thé qui bordent la rive bruissent de loin comme des tambours de basque.

Nous choisîmes un petit restaurant où conduisait une allée pavée de dalles et qu'entourait un enclos ajouré d'ouvertures en forme d'éventail.

Il y a un proverbe japonais qui dit : « Demandez un service même à votre père, lorsqu'il est debout. » Rien ne saurait mieux rendre la délicieuse paresse dont on se sent envahi, une fois qu'on s'est agenouillé et à demi couché sur les nattes japonaises, en face d'un joli paysage, d'un flacon de saké ou de sa propre rêverie La peine que vous éprouvez à vous soulever du fauteuil le plus confortable ne peut se comparer aux efforts qu'exige d'un Japonais la nécessité de se remettre sur pieds et d'agir. Maéda et moi, nous nous étendîmes dans une chambre du

second étage, dont le balcon dominait les méandres du fleuve et le grand silence des forêts. Des barques passaient. La brise, qui remuait doucement les saules pleureurs de la rive, était toute parfumée de poudre de riz.

Quand nous eûmes vidé les premières coupes de saké, je dis à Maéda : — Vous ne savez pas combien je suis triste de quitter Kyôto. C'est une ville unique. On y entend battre encore le cœur du vieux Japon. Laissez-moi vous remercier de m'en avoir fait connaître les trésors. L'autre jour, nous visitions l'illustre poterie de Kinkozan, où les potiers, réunis en petits groupes, pétrissent la sainte argile sous de pauvres huttes. S'il vous en souvient, on nous introduisit dans les salles d'exposition : la première était splendide, pleine de potiches extraordinairement brillantes; mais vous me dites de ne point m'y arrêter, et vous m'avez emmené dans la seconde, plus discrète, aux couleurs plus harmonieuses, aux formes à la fois plus sobres et plus étranges. Nous n'y sommes pas restés longtemps, car vous étiez pressé de me montrer la troisième salle, où les commissionnaires américains ne pénètrent pas, et dont les faïences, décorées d'or, bleues ou vertes, portent sur leurs flancs fragiles toute la grâce et toute l'histoire de votre génie. Ainsi vous avez été pour moi le plus sûr des guides, et je vous en suis reconnaissant.

— Je ne mérite pas vos éloges, me répondit Maéda, car je n'ai point d'esprit, et il vous en a fallu beaucoup pour ne pas vous déplaire en ma société. Je n'osais espérer que Kyôto trouverait en vous tant d'indulgence. Permettez-moi de vous en remercier et de boire, en l'honneur de votre grande civilisation, cette coupe de saké.

La beauté de l'endroit, les barques amoureuses qui dérivaient au pied du mont Arashi, les bruits de musique dont nous étions enveloppés, le parfum des danseuses que la brise nous apportait, la chaleur du saké, éveillèrent chez Maéda des idées riantes et mystérieuses.

— Si j'allais en Europe, me dit-il, pourrais-je connaître Paris comme vous connaissez Kyôto ?

— Ce serait peut-être un peu plus long, lui répondis-je; mais vous le pourriez, et je me ferais un plaisir de vous montrer et de vous expliquer les troisièmes salles de nos Kinkozan.

— Cependant, il doit y avoir en France des choses qu'un étranger ne voit pas?

— En France comme au Japon, mon cher Maéda, les étrangers ne pénètrent guère dans l'intimité de la famille. Tout leur est ouvert, sauf le foyer domestique.

Maéda me versa une nouvelle coupe de saké et répliqua :

— Je ne pense pas que cela vous intéresserait d'observer un intérieur japonais. On croit que nous nous cachons. C'est comme dans les temples shintoïstes : il y a un rideau, et rien derrière. Puis, je vais vous dire, nos femmes sont encore très arriérées et ne sauraient pas recevoir les Européens... Mais, en France, vous avez aussi des danseuses. Est-ce que je pourrais les connaître?

— Vous le pourriez.

— Toutes?

— Comme vous y allez! Vous pourriez en connaître beaucoup.

— Mais pas toutes?

Maéda, malgré sa petite taille, me parut immense. Peut-être lut-il dans mes yeux une admiration dont il se sentait indigne, car il s'empressa d'ajouter :

— Parmi vos courtisanes, je suppose qu'il y en a d'absolument inabordables?

— Je l'ignore.

Il but coup sur coup deux tasses de saké pour se donner du courage, et reprit :

— C'est que nous en possédons ici qu'un Européen n'a jamais approchées. On en compte vingt ou vingt-deux qui sont élevées selon l'ancienne tradition et instruites dans tous les arts : la musique, le dessin, l'écriture, la poésie, la danse, la cérémonie du thé, l'arrangement des fleurs. Elles portent les costumes magnifiques du temps passé. Ce sont des femmes d'une très haute distinction. Mais vous n'imaginez pas leur haine de l'étranger. La dernière fois qu'un grand-duc est venu à Kyôto, il a voulu en voir. Elles refusèrent toutes. Cependant l'une d'elles consentit à prêter ses vêtemens dont on affubla une oïran de bas étage. Le grand-duc ne s'aperçut de rien, et nous avons bien ri... Ne dites pas que vous connaissez Kyôto! poursuivit-il en s'échauffant. Vous êtes entré dans les temples, dans les théâtres, dans les palais, dans les restaurans de nuit; vous avez vécu de la vie japonaise; vous avez pris le thé chez des artisans; vous vous êtes renseigné sur les habitudes des gens de votre

quartier. Mais vous n'avez pas mis le pied à Shimabara; vous n'avez pas échangé des coupes de saké avec une de ces femmes merveilleuses; vous ne pouvez pas savoir ce qu'était et ce qu'est encore le noble et vieux Japon!

Qu'était devenu mon Maéda, l'homme du progrès, le fonctionnaire passionné de civilisation occidentale? Je m'écriai :

— Pardonnez-moi mon impolitesse, Maéda-san; mais vous êtes coupable, vous êtes très coupable! Vous avez attendu la veille de mon départ pour me révéler l'existence du plus curieux trésor de Kyôto! C'est la première fois que vous me parlez du grand-duc! Je vous en prie, conduisez-moi à Shimabara où j'estime que vous devez avoir du crédit. Vous direz que, si le hasard m'a fait naître Européen, je mériterais par mon goût naturel d'être né Japonais. Vous vous porterez garant de ma courtoisie et de mes bonnes manières. Vous serez éloquent... Mais ne laissons pas refroidir notre délicieuse eau-de-vie.

Fut-ce l'aiguillon de mes reproches, le stimulant du saké ou simplement l'amitié qu'il avait conçue pour moi? Maéda se montra plus facile à convaincre que je ne l'aurais pensé. La coupe en main, il jura qu'il m'introduirait le soir même au cœur de la place forte, et que, après avoir dîné en face du Mont Arashi, nous souperions dans la salle des pins, des cerisiers ou des cigognes de Shimabara.

Nous regagnâmes le train, et, à la gare de Kyôto, nous prîmes un petit tramway. Comme il allait lentement! Vous auriez dit qu'on avait attelé à ce véhicule européen le vieux cheval sacré d'une procession shintoïste. Mais à mesure que nous approchions, l'assurance de Maéda se dissipait avec les fumées du saké. Il mesurait les difficultés de l'entreprise et commençait à regretter son serment.

— Je crains, murmurai-je, qu'on ne me fasse le coup des grands-ducs.

— Moi, je crains qu'on ne nous mette à la porte, répondit-il d'une voix caverneuse.

Près du temple de Hongwanji, nous descendîmes du tramway, et nous continuâmes notre route à pied et en silence. La nuit était tombée; le ciel s'était couvert; le vent soufflait avec une âpreté d'automne. Les clochettes des marchands de macaroni tintaient au loin : lorsque le vent s'arrêtait, le faubourg était si calme que nous les entendions comme si nous les

avions dans la main. Autour de nous, s'étendait la plaine ensemencée. La ville semblait finir; mais nous parvînmes bientôt devant la porte du quartier rectangulaire de Shimabara, haute et massive, pareille à la porte d'un temple.

La rue, plantée de maigres arbrisseaux, était à peine éclairée de quelques lanternes dont la lumière vacillait au souffle du vent. Des servantes, chargées de baquets, trottinaient. Une voix nous appela à travers le grillage d'une masure. Au bout de la rue, se dressait une grande maison muette et sombre où l'on entrait par une remise.

— Nous y sommes, dit Maéda. Les oïrans, dont je vous ai parlé, demeurent aux alentours et donnent leurs rendez-vous dans cette hôtellerie. Le quartier n'est pas beau, et la maison n'a pas changé depuis deux siècles. Mais c'est ici que le Chef des Quarante-sept Rônins, afin d'endormir la vigilance de son ennemi, se livrait à ses fameuses débauches.

A ce moment, je crois que Maéda, dont la voix grave tremblait d'émotion, eut pleinement conscience de l'énormité qu'il allait commettre. Mais il se raidit contre sa faiblesse, et, après m'avoir prié de l'attendre, il s'engagea seul sous la porte de la remise et se dirigea vers la maison, en qualité de parlementaire.

A gauche, dans un renfoncement du mur, un kurumaya, assis entre les brancards de son cabriolet, dormait à poings fermés. Plus loin, une servante tirait de l'eau d'un puits. A droite étaient rangées d'énormes caisses, cadenassées et surmontées d'écriteaux en bois. Les murs étaient sordides; et le toit de la remise, crevassé. Mais l'entrée de l'hôtellerie, avec ses lumières et ses nattes blondes, ressemblait à une petite scène de théâtre élevée au fond d'un misérable hangar. Une jeune bonne, agenouillée sur le seuil, y gardait l'immobilité d'une figure de cire.

J'attendis plus d'un quart d'heure. Le kurumaya ne s'était point réveillé; la jeune bonne n'avait point bougé. Tout à coup elle se prosterna, et Maéda apparut, penaud, l'oreille basse.

— Eh bien? lui dis-je.

— Hé! répondit-il. Madame la Patronne m'a prié de vous présenter toutes ses excuses. Ces dames ont disposé de leur soirée... Le préfet est là.

— Tant pis! lui dis-je; et maintenant, mon cher ami, que j'ai abusé de votre complaisance, allons souper dans un endroit où l'on accepte la couleur de mon visage.

Mais, comme nous sortions. Maéda me saisit le bras et m'attira vers lui.

— Regardez! fit-il.

Un homme s'avançait droit vers la porte, une lanterne à la main. Deux autres hommes le suivaient, portant une caisse semblable à celles qu'on avait déposées sous la remise et qui contenait, je l'ai su plus tard, la literie de l'oïran. Ils marchaient d'un pas de funérailles. L'oïran venait ensuite, montée sur des patins noirs qui la grandissaient étrangement. Son costume dépassait en magnificence tout ce que j'avais vu de plus riche et de plus somptueux. Sa chevelure rigide était auréolée de flèches d'or. Et sa figure, aux yeux fixes, aux lèvres closes, me parut moins une figure vivante que l'œuvre immuable d'un peintre qui excelle dans l'art de flatter les désirs. Deux servantes l'accompagnaient; l'une, à sa gauche; l'autre, derrière elle. Et un garçon, les bras vides, fermait le cortège. Il n'y avait personne dans la rue, hormis nous dont elle ne soupçonnait pas la présence. Mais elle traversait l'obscurité de la nuit du même pas et du même air qu'elle eût fait d'une salle illuminée, sous des milliers de regards.

Quand elle eut disparu au tournant de la remise, Maéda poussa un heureux soupir :

— Je vous félicite, s'écria-t-il: vous avez de la chance! Vous pouvez dire maintenant que vous connaissez Kyôto. Vous avez vu une de ses créatures les plus rares... Cependant, ajouta-t-il mélancoliquement, ce n'est pas tout de la voir. Il eût fallu l'entendre chanter des vers ou jouer du koto! Mais, que voulez-vous? Ces dames ne se sont pas encore débarrassées des sots préjugés qui nous viennent de notre barbarie. Elles n'aiment pas les étrangers... Excusez leur impolitesse...

André Bellessort.

« LES DEUX FRANCES »

Sous ce titre piquant, *les Deux Frances* (1), un écrivain suisse, M. Paul Seippel, a publié un livre qui touche à bien des questions actuelles, et même brûlantes. Le livre est intéressant, fort agréablement, et parfois même brillamment écrit. Parmi bien des erreurs, des lacunes et des méprises, il contient, à notre adresse, des vérités aimables, des vérités amères et des vérités utiles. Il reflète assez exactement, croyons-nous, l'idée que l'on se fait de nous à l'étranger, dans les milieux où l'on est — où l'on se croit plutôt — très favorable à la France. Comme il est très modéré de ton, qu'il a l'air assez informé et à peu près impartial, il est probable qu'il sera très lu hors de France et qu'il y fera autorité. A tous ces titres, il vaut la peine d'être examiné, discuté, — et peut-être un peu rectifié.

I

« On lit dans les vieilles légendes hébraïques que Rébecca, sentant les deux enfans qu'elle portait lutter dans ses entrailles, consulta le Seigneur : *Deux nations dans ton sein*, lui fut-il répondu. Dans le sein de notre pays, comme dans celui de Rébecca, se battent deux peuples dont l'un veut étouffer l'autre. » On connaît ces lignes de Renan : ce sont elles qui ont fourni à M. Seippel l'idée du titre de son livre, sinon de la thèse qu'il y

(1) *Les Deux Frances et leurs origines historiques*, par M. Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique fédérale, 1 vol. in-8°. Lausanne, Payot; et Paris, Alcan.

soutient. Pour les justifier l'un et l'autre, il invoque des témoignages assez divers. Puisqu'il se plaît à citer Taine, il aurait pu s'appuyer sur ce passage peu connu de l'historien des *Origines :* « Quand vous voulez connaître l'esprit d'un pays, lisez ses livres de messe et ses livres de classe ; rien de plus curieux que les petits ouvrages positifs et bibliques où les enfans anglais prennent le goût des faits et le sentiment religieux. Chez nous, ouvrez les livres de M. Duruy et les publications que fabrique M. Mame, de Tours ; vous y verrez fort clairement les deux courans d'opinions qui travaillent si singulièrement notre civilisation française, et les deux éducations qui mènent et opposent ici tous les esprits (1). »

Il y a donc deux Frances : « la France de l'Église et la France de la Révolution, la France du Syllabus et la France de la Déclaration des droits de l'homme : pour tout dire d'un mot, la France noire et la France rouge. » Et ces deux Frances, en hostilité et en conflit permanens depuis plus d'un siècle, le sont aujourd'hui plus que jamais : elles se livrent sous nos yeux une lutte sans merci. Ce sont les vicissitudes de cette lutte déjà séculaire que M. Seippel a voulu décrire ; ce sont les causes morales de ce long conflit qu'il a tenté d'exposer ; ce sont ses origines historiques qu'il s'est proposé de démêler.

Selon M. Seippel, ces deux Frances en réalité n'en font qu'une. Ou, pour mieux dire, si elles ont un idéal différent, elles veulent le réaliser par des moyens absolument identiques. Toutes deux d'ailleurs sont violemment éprises d' « unité morale ; » et l'unité qu'elles rêvent, chacune d'elles, de gré ou de force, — et de force plus que de gré, — prétend l'imposer à l'autre. Dogmatiques, autoritaires, tyranniques même, elles ont toutes deux en horreur la liberté, toutes les libertés : liberté de penser et de croire, liberté de parler et d'écrire, liberté civile et politique, ce sont pour elles tout autant de formes, également détestables, de l'esprit d'individualisme et d'anarchie. Or l'individualisme et l'anarchie, voilà surtout ce qu'elles poursuivent d'une haine inexpiable. Elles ne sauraient admettre qu'il y eût plusieurs credos : il ne peut, il ne doit y en avoir qu'un seul, celui qu'elles professent. Celui-là seul est la vérité, la vérité totale, intangible, absolue. Et pour en assurer le triomphe,

(1) Article sur *la Grèce ancienne*, par Victor Duruy (*Journal des Débats* du 23 mars 1862).

elles sont prêtes à toutes les oppressions, à toutes les proscriptions, à toutes les injustices.

Cette « mentalité, » qui est à proprement parler une « mentalité » de guerre civile, pourquoi, plus que partout ailleurs, fleurit-elle dans la France contemporaine? Cela tient, d'après M. Seippel, à ce que, plus que partout ailleurs, la « mentalité romaine » règne encore en France. Car tous ces traits qui caractérisent la France rouge et la France noire, ce sont précisément ceux qui définissent dans l'histoire la tradition romaine. Comme la France rouge et comme la France noire, la tradition ou la mentalité romaine n'est-elle pas « essentiellement unitaire, autoritaire, dogmatique, exclusive de toute liberté individuelle? » Elle nous a été transmise par la Rome du Bas-Empire : elle s'est tout d'abord imposée, comme il était naturel, à l'Église catholique, et par elle à l'ame française elle-même. L'esprit classique en procède directement, et directement aussi la monarchie absolue. Les forces contraires qu'elle a rencontrées en face d'elle au cours du développement historique, elle les a ou brisées, ou paralysées, ou confisquées : l'esprit gaulois, la Renaissance, la Réforme même n'ont rien pu contre elle; la Réforme, — celle de Calvin, tout au moins, — qui, originairement, en était la vivante contradiction, s'est, en fait, modelée sur elle : car, si Bossuet est bien « l'expression la plus éloquente, la plus splendide de la mentalité romaine, » rien ne ressemble plus à Bossuet que Calvin. Et quand enfin la pure mentalité romaine a trouvé un adversaire qui pût sérieusement lui résister et lui disputer l'empire, cet adversaire encore était fait à son image : la philosophie du XVIII[e] siècle est au fond un catholicisme retourné; l'*Encyclopédie* est une *Somme* théologique, et la Révolution française, avec son credo uniforme, son besoin d'unité à tout prix, son administration centralisée et despotique, ses Jésuites qui sont les Jacobins, la Révolution française ressemble trait pour trait à la France de Richelieu et de Louis XIV.

Depuis lors, les deux Frances, les deux sœurs ennemies, nées d'une même mère dont elles sont le vivant portrait, les deux Frances sont aux prises. Elles ne se contentent pas, hélas! de nier leur credo réciproque, de s'excommunier et de s'anathématiser tour à tour; elles en viennent aux mains; elles luttent; elles ont recours à tous les moyens pour s'emparer du pouvoir; et quand l'une d'entre elles y est parvenue, c'est pour proscrire

et persécuter l'autre. De sorte que toute l'histoire intérieure de la France depuis un siècle se ramène à un duel tragique dont personne encore ne peut prévoir quelle sera la dernière issue. Un moment, sous Napoléon, il y eut, sinon réconciliation véritable, tout au moins trêve et accalmie. « La France de l'Église et la France de la Révolution, maintenues un instant par sa rude poigne, non pas unies, mais rapprochées de force dans un commun servage, allaient, après sa chute, se trouver aussi divisées qu'elles l'étaient avant son avènement. » De fait, Napoléon tombé, c'est d'abord le parti de la « réaction intellectuelle » et de la « contre-Révolution, » dont Joseph de Maistre, Chateaubriand, Bonald et Lamennais ont été les principaux théoriciens, qui l'emporte et qui triomphe. Après une éclipse partielle, sous la monarchie de Juillet, il reconquiert ses positions perdues au lendemain des journées de Juin et pendant les premières années du second Empire. Mais, depuis cette époque, et en dépit de certains retours offensifs, la France noire perd chaque jour du terrain : à l'heure actuelle, c'est, comme on sait, au tour de la France rouge à décimer, proscrire et ruiner sa rivale.

Ce qui rend le conflit actuel plus aigu et plus terrible que jamais, c'est que les deux ennemies ont poussé leurs principes jusqu'à leurs dernières conséquences. Par le *Syllabus*, l'Église catholique a consommé sa rupture avec la société moderne ; d'autre part, elle a fait alliance avec les classes dirigeantes, méconnu « le droit des humbles, » et elle réprime impitoyablement toutes les tentatives de rénovation intellectuelle et morale qui se font jour dans son sein. Mais, d'autre part, il y a une Église de la libre pensée : elle a ses dogmes, ses rites et ses prêtres, elle a même ses catéchismes ; elle enseigne une religion, la religion de la science. Cette religion nouvelle a eu pour fondateur l'un des représentans les plus accomplis de la « mentalité romaine, » à savoir Auguste Comte, dont on sait l'admiration pour le catholicisme et les projets d'alliance avec les Jésuites. A ce degré d'opposition, — et de ressemblance, — comment les deux Églises rivales pourraient-elles s'entendre? Comment les deux Frances pourraient-elles s'unir enfin et se réconcilier ?

Les voici veillant en tête à tête auprès du corps d'Emma Bovary. Deux cierges brûlent au chevet du lit. Bournisien veut prier. Homais lui demande

à quoi peut servir la prière. Et les deux adversaires se lancent à la tête des argumens victorieux et des citations accablantes. Ils s'échauffent; ils se congestionnent, ils parlent à la fois sans s'écouter. Enfin, de guerre lasse, ils s'endorment. Bournisien lâche son bréviaire et se met à ronfler.

« Ils étaient là, en face l'un de l'autre, le ventre en avant, la figure bouffie, l'air renfrogné, après tant de désaccord, se rencontrant enfin dans la même faiblesse, et ils ne bougeaient pas plus que le cadavre à côté d'eux qui avait l'air de dormir. »

Je ne sais pourquoi, — reprend M. Seippel, — cette scène grotesque et tragique me revient souvent à la pensée et prend à mes yeux la portée d'un symbole. La femme qui est étendue là, ce n'est plus Mme Bovary morte, c'est la France malade. Fût-elle plus malade encore, fût-elle à l'agonie, Homais et Bournisien, hypnotisés par leur idée fixe, n'en continueraient pas moins à son chevet leur querelle sans fin. Et cette querelle pourrait bien être le fond même de l'histoire de France à notre époque.

Ainsi parle, ainsi raisonne M. Paul Seippel. Que faut-il penser de son diagnostic?

II

Il y a tout d'abord un fait qu'il a très bien vu et fort nettement mis en lumière : c'est l'origine foncièrement religieuse de tous nos conflits actuels, c'est l'importance extraordinaire, et l'on serait tenté de dire souveraine et peut-être unique, du problème religieux dans les préoccupations françaises depuis qu'il y a une France, et qui pense, et qui agit. « L'histoire de France tout entière, écrit M. Seippel, — et c'est la première phrase de son livre, — l'histoire de France tout entière est dominée et déterminée par la question religieuse. » On ne saurait mieux dire à notre avis. A quelque point de vue qu'on se place pour étudier l'histoire de notre pays, — politique ou social, philosophique ou même littéraire, — dès que l'on creuse un peu profondément, on rencontre l'éternelle et vivante question de la croyance. Quel beau livre, par exemple, il y aurait à écrire, — Vinet l'avait bien pressenti, — sur *le Problème religieux et l'histoire de la littérature française*, et que de choses, en littérature même, il pourrait expliquer! Et assurément, en d'autres pays, à certaines époques, la question religieuse a aussi profondément remué et divisé les esprits que chez nous : l'Angleterre d'Henri VIII et l'Alelmagne de Luther n'ont sans doute pas été moins bouleversées par la

Réforme que la France de Charles IX. Mais dans aucun autre pays, croyons-nous, la passion, ou, tout au moins, l'inquiétude religieuse n'a plus visiblement et d'une façon plus continue agité les âmes et troublé les consciences. La France a été comme prédestinée à vérifier le mot célèbre de l'Évangile : « Ceux qui ne sont pas avec moi sont contre moi. »

Il n'est donc que trop vrai, — à première vue, et surtout depuis un siècle, — qu'il y a deux Frances, et à quelques nuances près, leur signalement à toutes deux répond assez exactement à celui que nous en trace M. Seippel. Toutes deux se reconnaissent à ce trait qu'elles confondent habituellement le domaine de la religion, — ou de l'irréligion, — avec celui de la politique, et la politique leur est au fond à toutes deux un moyen de réaliser leur idéal religieux, ou irréligieux. L'une de ces deux Frances est attachée au passé jusque dans ses erreurs, ses étroitesses, ses difformités mêmes. L'autre ne rêve que de détruire tout ce passé auquel elle a voué une haine parricide, et de reconstruire sur ses ruines une France toute neuve, sans traditions, sans exemples, sans souvenirs. A l'une comme à l'autre il manque, avec le sens du réel, le sens de l'histoire et le sens de la vie. M. Seippel a eu raison de dire et de montrer qu'elles étaient la copie involontaire, mais fidèle, l'une de l'autre.

Une autre observation dont il n'a peut-être pas tiré tout le parti possible, et qu'il contredit même un instant après, mais qu'il faut lui savoir gré d'avoir faite, c'est qu'il ne faut pas toujours nous en croire, nous autres Français, sur nous-mêmes. « La France, écrit-il, a été prise, depuis tantôt un quart de siècle, d'une sorte de fureur de dénigrement. Il faut se garder de la croire sur parole, et l'on devrait sans cesse se rappeler le mot si juste : Quand un Français dit du mal de lui-même, ne le croyez pas : il se vante. » Hélas ! je crains bien que cette fâcheuse et dangereuse manie ne date pas chez nous d'un quart de siècle, et que nous ne l'ayons toujours eue : tout au moins, elle ne sévit pas actuellement plus qu'elle n'a sévi au XVIIIe siècle. C'est notre façon, à nous Français, de faire aux étrangers les honneurs de notre pays. Alors que tant d'autres peuples dissimulent soigneusement leurs défauts, et crient sur les toits leurs qualités vraies ou fausses, nous autres, par une modestie bien mal comprise, nous rougissons de nos vertus comme de véritables tares ; nous n'en parlons jamais ; nous les laissons vivre

et se perpétuer dans l'ombre; et quand, par hasard, d'autres les découvrent, nous nous défendons de les avoir. En revanche, nos défauts, tous nos défauts, que nous exagérons d'ailleurs, quand parfois même nous ne les inventons pas pour le plaisir de nous en faire gloire, nous les étalons, non sans forfanterie, nous en plaisantons; nous voulons à tout prix passer pour les mauvais sujets de l'Europe; et nous nous étonnons après cela que l'Europe ait mauvaise opinion de nous! Si, comme on l'a dit, l'hypocrisie est un hommage rendu à la vertu, c'est là une espèce d'hommage qu'on ne sait point rendre en France.

De cette mauvaise et fausse opinion que nous donnons de nous-mêmes à ceux qui déjà ne sont que trop intéressés à l'avoir et à l'entretenir, notre littérature, — surtout notre littérature d'exportation, — il faut l'avouer, est, pour le moins, aussi responsable que nos boulevardiers et nos Gaudissart. Ici encore, M. Seippel a de très justes observations. « Les romanciers les mieux intentionnés, dit-il, — Émile Zola plus que tout autre, — ont contribué à donner au monde une idée parfaitement fausse et injuste de leur pays. » Voilà un aveu à retenir. On ne dira jamais assez, — les Français qui ont vécu à l'étranger le savent bien, pour en avoir souffert, — tout le mal que Zola, sans s'en douter, je le veux croire, aura fait à son pays. Aucun romancier français contemporain n'a été plus lu, plus traduit, — et plus cru sur parole, — que l'auteur de *la Débâcle* et de *Pot-Bouille;* aucun n'a eu sur l'opinion européenne à notre endroit une influence plus générale et plus néfaste. Que d'honnêtes gens en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, ou en Suisse même, ne connaissent la société française que par les héros de *Nana* ou de *la Terre!* Et Zola a fait école : romanciers, dramaturges et journalistes, sous mille formes et sous mille prétextes, se sont évertués, avec un succès d'ailleurs croissant, à calomnier leurs compatriotes, et à exploiter la crédulité ou le dévergondage des étrangers. On peut dire avec assurance que les parties vraiment saines et élevées de notre littérature sont profondément ignorées ou méconnues hors de France; et, pour notre malheur, on est trop convaincu hors de France que la littérature est toujours l'expression de la société qui l'inspire.

Faut-il ajouter que les écrivains d'imagination et les journalistes ne sont pas ici les seuls coupables? Une revue allemande, la *Zeitschrift fur französische Sprache und Litteratur*,

publiait, il y a quelques mois, des lettres de Gaston Paris au professeur et philologue allemand Lemcke. L'une d'elles, datée du 22 novembre 1865, annonçait à Lemcke la fondation de la *Revue critique :* « Vous voyez, lui disait Gaston Paris, vous voyez que nous pourrons travailler dans tous les sens; si nous avons beaucoup de collaborateurs comme vous, je suis sûr que tout ira bien, et j'espère que nous aurons rendu un grand service à la science et à la France. Ce dernier mot vous semblera peut-être prétentieux, mais il n'est que juste. *L'ignorance est la plaie de notre pays : elle ronge la société à tous ses degrés. Répandre la science en haut*, l'instruction en bas, c'est, je crois, une des manières les plus certaines d'être utile maintenant à mes concitoyens. En cultivant la science, d'ailleurs, on n'apprend pas seulement les faits ou les mots; l'essentiel n'est pas là; mais bien dans la méthode, qui enseigne à bien diriger sa pensée, à se soumettre aux faits, à se méfier de la logique pure, et qui préserve de l'abstraction et de l'étroitesse d'esprit, deux extrêmes qui se touchent. » — En vérité, le savant Lemcke, sur de pareilles déclarations, était excusable de prendre en pitié la France intellectuelle et de croire, sans autre information, à l'absolue suprématie scientifique de son propre pays. Mais quand on pense que la France de 1865 était la France de Renan et de Taine, de Fustel de Coulanges, de Comte et de Renouvier, de Claude Bernard et de Pasteur, — de combien d'autres encore! sans parler de Gaston Paris lui-même, puisque l'*Histoire poétique de Charlemagne* est de 1865, — on se demande ce que la France d'alors pouvait bien avoir à envier à l'Allemagne; et si, d'autre part, on songe que celui qui parle ainsi est l'un de ceux dont l'autorité devait aller de jour en jour grandissant hors de France, on ne s'étonne plus du retentissement prolongé de semblables paroles et des traces profondes qu'elles finissent par laisser dans les « mentalités » étrangères. L'opinion du monde à notre égard est faite, pour une large part, d'imprudences de langage commises par des Français.

Il résulte de tout cela que la France est, pour un étranger peut-être surtout, un pays très difficile à bien connaître et à bien juger. Il y faut le temps ; il y faut une enquête approfondie et personnelle ; il y faut une entière soumission aux faits, une grande clairvoyance et une rare impartialité critiques ; avant tout, il faut se dépouiller de ses préjugés de nationalité, d'édu-

cation et de lecture; n'être pas dupe de ce qui se dit et de ce qui s'imprime, et, par delà les agitations superficielles, les conventions et les mensonges, savoir démêler et saisir le sens vrai des réalités profondes. M. Seippel estime que ce travail de « mise au point » est peut-être moins nécessaire à un Suisse qu'à un autre. « Peut-être sommes-nous, dit-il, en mesure de juger les choses de France d'un observatoire particulièrement favorable : pas assez engagés dans la mêlée pour être aveuglés par la poussière qu'elle soulève, assez rapprochés pourtant pour en bien suivre les péripéties. » Je ne sais, — et c'est en tout cas l'avis, très autorisé dans l'espèce, de M. Édouard Rod (1), — si ce n'est pas là une flatteuse illusion. Rien ne vaut, en pareille matière, l'observation, le contact immédiat des hommes et des choses, bref, tout ce qui corrige la vérité des journaux et des livres par la vérité de la vie. J'ai bien peur que ce correctif indispensable n'ait un peu manqué à M. Seippel, et qu'il ne se soit pas suffisamment affranchi des préjugés mêmes contre lesquels il essaie parfois de réagir.

C'est ainsi, par exemple, qu'après avoir protesté, dans les termes que nous rappelions tout à l'heure, contre l'inexactitude foncière des peintures de mœurs que nous présentent tant de romans contemporains, il ajoute : « L'étranger austère qui s'en va faire ses études de mœurs françaises sur les boulevards parisiens peut bien être confirmé dans les idées que lui ont laissées ces romans-là. Même si son austérité avait eu quelque éclipse momentanée [l'euphémisme n'est-il pas admirable? il n'en reviendra pas moins à son calme foyer plein de la plus vertueuse indignation contre les turpitudes de la *moderne Babylone*. » — « L'étranger austère » a l'indignation facile. Il ne connaît sans doute ni Londres, ni Berlin, ou du moins, s'il y a vécu, il faut croire qu'il y a baissé bien chastement les yeux. Il n'a pas fait non plus, à Genève même, sur ce point délicat, une enquête très sérieuse. Et enfin, il oublie que les étrangers qui viennent égayer leur « austérité » dans notre « Babylone » ne

(1) M. Édouard Rod a publié dans le *Journal de Genève* des 30 octobre, 3, 6 et 13 novembre derniers, *A propos des « Deux Frances,* » quatre articles d'une remarquable impartialité et d'une extrême pénétration. Les derniers romans de M. Rod sont du reste la preuve vivante que l'observation directe est, en pareille matière, infiniment plus heureuse et plus féconde que la lecture, fût-ce même du *Journal officiel*.

contribuent pas médiocrement à en faire la cité de leurs vertueux anathèmes. M. Seippel aurait bien dû lui rappeler ces vérités élémentaires.

Il aurait bien dû aussi ne pas laisser traîner dans son livre des phrases, — on en pourrait citer d'autres (1), — du genre de celle-ci, qu'on croirait cueillie dans *la Lanterne* ou dans *la Raison :* « Tandis que le parti socialiste se renforce et fait sentir une influence de plus en plus prépondérante sur la France républicaine, l'Église rallie les troupes éparses de la réaction. » « Réaction, » « cléricalisme » sont d'ailleurs de ces mots dont abuse M. Seippel; que, bien entendu, il ne définit jamais, pour la plus grande commodité de sa thèse et de ses inimitiés; et dont il ne paraît pas se douter qu'ils ne veulent rien dire du tout. Il croit aussi avec une naïveté touchante à l'universelle supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques. Il regrette, dans le fond de son cœur, que la France, il y a trois siècles, ne se soit pas faite protestante; et, fort sans doute de l'expérience du passé, il déclare bravement « que si le peuple français, brisé par tant de luttes, devait revenir un jour à l'Église pour reposer sa lassitude à l'ombre d'une autorité tutélaire, c'est que, après l'Espagne, il reconnaîtrait que son rôle est terminé dans l'histoire du développement humain. » Il admet comme une vérité d'évidence, — et en dépit du *Cujus regio, ejus religio*, — que c'est de la Réforme que sont issues toutes les libertés modernes. Il écrit avec tranquillité en parlant de la France du XVIe siècle : « L'élite spirituelle de la nation

(1) Il nous faut au moins reproduire ici, — à titre d'indication sur la « mentalité » de M. Seippel, — les lignes suivantes qui terminent son chapitre sur *la Révolution et la Tradition romaine :* « Tandis que la passion antireligieuse, attisée par l'active propagande de ceux qui ont entrepris de « déchristianiser » la France, descendra de plus en plus bas dans la plèbe des grandes villes, la noblesse repentante fera cause commune avec l'Église et lui demandera son pardon et son appui. Conversion intéressée à une religion tutélaire qui garantisse la sécurité des privilégiés et tienne le peuple en respect. *L'Église a accepté le pacte. Elle ne sera plus telle que l'avait voulue son fondateur, la protectrice des faibles et des opprimés.* Les classes populaires, soupçonnant que ses conseils de résignation sont intéressés, se détacheront d'elle de plus en plus, assez clairvoyantes pour voir, elles aussi, dans cette institution patronnée par les puissans de ce monde, *une force d'oppression faite pour les maintenir en servitude.* » — J'admire cette élégante manière de supprimer d'un trait de plume non seulement tout ce qu'on est convenu d'appeler du nom de « catholicisme social, » mais encore, mais surtout toutes les œuvres, toutes les institutions d'assistance et de charité populaires qui, depuis un siècle, ont été inspirées par l'idée catholique.

avait embrassé la Réforme. » Ni Ronsard, ni Amyot, ni Du Bellay, ni Montaigne, ni Du Vair, ni Charron, ni saint François de Sales ne font évidemment partie de « l'élite spirituelle ! » Il croit encore, — car à quoi ne croit-il pas? — au « milliard » des congrégations, « d'après un recensement opéré par les soins du ministère des Finances; » il croit à la toute-puissance, même aujourd'hui, des Jésuites... Et si l'on arrête ici la liste un peu longue des « crédulités » et des inconsciens partis pris de M. Seippel, si l'on ne transcrit aucun des jugemens tout faits qu'il porte sur nombre d'hommes et de choses d'hier et d'aujourd'hui, c'est que l'on ne s'est point proposé de faire sourire à ses dépens.

Il y a du moins un reproche qu'on ne peut s'empêcher de lui adresser. A plus d'une reprise, M. Seippel s'excuse d'avoir « osé » aborder un sujet d'une aussi vaste « envergure » que celui qu'il a traité. L'entreprise, certes, n'avait rien de « téméraire ; » mais elle était délicate ; elle exigeait, nous l'avons dit, une enquête minutieuse, directe, incessamment vérifiée et contrôlée ; et cette enquête, il faut bien l'avouer, M. Seippel ne l'a pas conduite avec tout le soin et toute l'impartialité que l'on pouvait souhaiter. Il connaît un peu Paris sans doute, certains coins et certains « milieux » de Paris tout au moins. Mais connaît-il bien la province ? Y a-t-il non seulement voyagé, mais vécu? Rien ne semble l'indiquer dans son livre. Il y a une trentaine d'années, un écrivain et artiste anglais, qui s'était établi auprès d'Autun, M. Hamerton, après quelques années de séjour, a consigné dans un livre, encore intéressant à consulter aujourd'hui (1), le résultat de ses observations sur le caractère, les habitudes et les mœurs des Français qu'il coudoyait. Si cette méthode « expérimentale » n'est pas la seule qui convienne pour étudier à fond

(1) Philip Gilbert Hamerton, *Round my house*, 1876. — C'est à une méthode analogue qu'a eu recours un autre Anglais qui, plus récemment, a publié un livre sur la France, M. John Edward Courtenay Bodley. Lui aussi s'était bien rendu compte que Paris n'est pas toute la France, et il avait passé sept années de sa vie à parcourir toute la province, et à interroger, à voir vivre toute sorte de gens. « Je sais, à la vérité, concluait-il, que la vie de ces braves gens n'a rien d'idéal et d'idyllique ; mais je reconnais dans ces provinciaux, avec tous leurs défauts, le vrai nerf de la France, la force vive qui la maintient au premier rang des nations, malgré toutes les folies gouvernementales ou autres qui se commettent dans sa belle capitale. » Son livre, intitulé *France* (2 vol. in-8°, Londres, 1898) a eu une seconde édition en 1900, et a été traduit en français. Voir sur cet ouvrage, dans la *Revue* du 1er juin 1898, l'article de G. Valbert, *le Jugement d'un Anglais sur la France politique.*

les choses de France, elle offre de bien précieux avantages, et il est toujours imprudent de s'y dérober. L'information de M. Seippel est surtout « livresque, » et elle reste, par conséquent, abstraite, extérieure et superficielle. Même d'ailleurs à ce simple point de vue elle n'est pas sans appeler d'expresses réserves. Et d'abord, elle donne assez rarement l'impression d'être de première main. Assez rarement on y sent le contact immédiat, personnel des faits et des textes. Sans doute on ne peut demander à un écrivain, dans un livre de ce genre, de nous apporter le résultat de recherches longuement poursuivies à travers les vieux journaux ou les documens d'archives. Mais quand il parle par exemple de Bossuet ou de Molière, des libertins du XVIIe siècle ou des Encyclopédistes du XVIIIe, de Chateaubriand ou de Bonald, pourquoi faut-il qu'on sente presque toujours s'interposer entre M. Seippel et nous des souvenirs ou des réminiscences de Vinet ou de Sainte-Beuve, de M. Brunetière ou de M. Faguet? On voudrait retrouver partout dans son ouvrage la vivacité d'impressions et de lectures personnelles qui caractérise les pages par lui consacrées à Calvin, à Rousseau, à Auguste Comte. D'autre part, ces autorités historiques ou critiques qu'il suit et qu'il écoute, M. Seippel les choisit-il toujours avec l'entière indépendance d'esprit qu'il faudrait? Il ne paraît pas avoir la constante habitude d' « ouïr les deux parties, » comme disait Pascal. Les ouvrages de M. de Grandmaison sur *la Congrégation*, de M. Thureau-Dangin sur *la Monarchie de Juillet* paraissent lui être inconnus. Les historiens qui le documentent presque exclusivement sur l'histoire de l'Église à l'époque de la Révolution et au XIXe siècle, ce sont MM. Aulard, Seignobos et Debidour, — « M. Debidour, avoue-t-il naïvement, dont les convictions anticléricales ne peuvent être suspectées par personne. » Sur les événemens contemporains, il invoque avec complaisance le témoignage de M. Anatole France et celui... de M. Cornély. M. Seippel n'aime évidemment ni la France rouge, ni la France noire, et nos modernes Jacobins n'auront pas à se louer de l'amusant chapitre qu'il a consacré à *l'Église de la Libre-Pensée;* mais, au total, l'une de ces deux Frances lui est encore plus odieuse que l'autre, et, pour mieux prouver son antipathie à la France noire, il se laisse trop volontiers aider à la noircir un peu plus qu'il n'est équitable.

Enfin, et surtout, il n'est pas jusqu'à l'idée maîtresse de son

livre qui ne soit singulièrement discutable. Il est vraiment trop simple d'expliquer par la survivance de la « mentalité romaine » l'esprit autoritaire des deux Frances rivales et leur désir passionné d'unité. Si c'est là en effet une tradition du Bas-Empire, — et pourquoi du Bas-Empire? — qui s'est transmise à la France moderne, pourquoi la France moderne se l'est-elle si aisément assimilée? C'est apparemment parce qu'il y avait en elle quelque chose qui s'en accommodait excellemment, parce qu'il y avait, pour ainsi dire, une sorte d'harmonie préétablie entre le « génie français » et le « génie romain. » Les peuples, comme les individus, ne subissent que les influences qu'ils sont comme prédestinés à subir; et vouloir expliquer leur caractère par ces influences mêmes, c'est ne rien expliquer du tout. On pourrait du reste contester, sinon le fait, tout au moins la profondeur de cette « latinisation » de la culture et de la mentalité françaises. « En somme, dit très bien à ce propos M. Fouillée dans sa *Psychologie du peuple français*, en somme, Ibéro-Celto-Germains par le sang, nos ancêtres ont été latinisés par l'éducation romaine; mais l'action ne fut pas toujours profonde. La fameuse « culture classique » dont Taine a exagéré l'influence, n'aurait eu qu'une influence superficielle, si elle n'avait trouvé en France certaines aptitudes natives qui n'ont rien de romain (1). » Et l'on peut aller plus loin encore. Car enfin, cette « mentalité romaine » d'où proviendrait tout le mal, si par hasard nous la retrouvions dans les pays les plus étrangers à l'influence de Rome, ce serait une preuve assez forte qu'elle n'est pas, comme on le prétend, exclusivement « romaine. » Et, de fait, sans qu'il soit même besoin de quitter l'Europe, et d'invoquer l'exemple de la Chine ou du Japon, on voudrait bien savoir si la France a jamais été plus dogmatique, plus éprise d'unité morale, plus intolérante que l'Angleterre à l'époque d'Élisabeth ou de Cromwell: il n'y a pas quatre-vingts ans que la législation britannique, on l'oublie trop, a rapporté les odieuses lois d'exception contre les catholiques. Chacun sait d'autre part qu'il est peu de pays au monde où l'esprit autoritaire soit aussi développé que dans l'Allemagne contemporaine. M. Seippel, qui ne déteste point

(1) *Psychologie du peuple français*, Paris, Alcan, 1901, p. 170-171. — Voir en particulier dans ce volume l'intéressant chapitre intitulé *le Caractère français jugé par les étrangers*, et du même auteur, à la même librairie, *l'Esquisse psychologique des peuples européens*.

le paradoxe, prétendra-t-il que ce sont là, dans ces pays de race germanique ou anglo-saxonne et de tradition protestante, tout autant d'« infiltrations » de l'esprit latin ? On n'aurait alors qu'à lui rappeler l'exemple de l'autocratique Russie ou de la Turquie. La révocation de l'Édit de Nantes est, à n'en pas douter, un crime de lèse-patrie et de lèse-christianisme; mais elle a été précédée de l'épouvantable répression qui, en Angleterre, a puni les innocentes victimes de la prétendue conspiration papiste de 1678. et d'ailleurs, quel est le pays du monde qui n'a pas eu *ses* révocations de l'Édit de Nantes ? La vérité est qu'aucun peuple, — non pas même les cantons de la Suisse protestante contemporaine, — en fait d'intolérance et de dogmatisme, n'a rien à reprocher, à ses voisins. Il ne faut accuser de cela ni le catholicisme, ni le protestantisme, ni même la mentalité « romaine, » mais tout simplement la mentalité... *humaine*. L'homme, que Rousseau croyait naturellement bon, — j'ai toujours pensé qu'il avait jeté ses enfans à l'hôpital pour se dispenser d'étudier sur le vif la réelle humanité, — l'homme naît au contraire naturellement intolérant et despotique; quand il suit sa pente naturelle, c'est pour imposer ses idées et ses croyances, et pour dicter sa volonté; et ce n'est que peu à peu, en réagissant contre sa nature, et sous l'empire d'une haute idée morale, — ou plutôt religieuse, — qu'il peut s'élever au respect vrai et effectif du droit et de la conscience d'autrui.

Ce respect d'ailleurs est-il inconciliable avec ce désir d'« unité morale » qui doit être lui aussi un des besoins impérieux de la nature humaine, puisqu'on le retrouve, plus ou moins épuré, plus ou moins pénétré de vraie charité, chez tous les peuples du monde et à toutes les époques de l'histoire ? M. Seippel paraît le croire : il a un tel culte de la liberté individuelle qu'il est en garde contre tout ce qui risque d'être un jour pour elle une entrave, une chaîne, une limite. Certes, la liberté est une fort belle chose et un très noble besoin. Mais encore faudrait-il savoir ce qu'on entend exactement sous ce mot qu'il est si difficile de définir et dont il est si facile d'abuser et de se griser. « O liberté ! s'écriait Mme Roland en montant à l'échafaud, que de crimes l'on commet en ton nom ! » Et de nos jours même, ne voyons-nous pas que, sous prétexte de sauvegarder la « liberté » de l'enfant, on supprime celle du père de famille, et qu'on les confisque toutes deux pour garantir celle du professeur

ou de l'instituteur? N'entendons-nous pas affirmer que la liberté de la pensée de M. Thalamas est chose infiniment plus respectable et sacrée que celle des enfans qui sont confiés à ses soins? Or, M. Seippel ne nous dit nulle part quelle est sa conception de la liberté : c'est pour lui une idée, un mot plutôt, un mot prestigieux, sonore et vague, dont il se berce et dont il s'enchante, — et qu'il s'abstient de critiquer. En parlant de l'*Encyclopédie*, il déclare, — et la formule est extrêmement heureuse, — qu'elle a eu pour effet de « débrider l'anarchisme de l'instinct. » Est-il bien sûr que la liberté, telle qu'au fond il la conçoit et il la prêche, ne se ramène pas à un véritable « anarchisme de l'intelligence; » et en quoi cet « anarchisme »-là est-il plus respectable que l'autre, dont il est, à vrai dire, un des aspects? Ce qui est en tout cas certain, c'est que, quels que soient, en théorie, les « droits » de l'homme, ces droits, en fait, — je veux dire dans la réalité de la vie, — ne sauraient être absolus; sa liberté ne saurait être illimitée. Si l'homme en effet est un être essentiellement social, s'il ne vaut et s'il n'existe même que dans et par la société, la limite de ses droits, c'est l'ensemble des conditions nécessaires à l'existence même de cette société. Il n'y a pas de société possible sans une abdication consentie, de la part des individus qui la composent, d'une partie de leur liberté. Et les hommes, d'instinct, sentent si bien cela, que cette abdication le plus souvent ne leur coûte guère : ils aiment, ils bénissent leur « servitude volontaire; » ils recherchent ce qui les rapproche et ce qui les unit; ils se plaisent à prier en commun, à poursuivre des fins générales communes : ils fondent des nations, et ils fondent des Églises. Leur désir d'unité morale est une forme et une conséquence de leur instinct social.

Et c'est pourquoi la France contemporaine est peut-être le pays du monde où, à l'heure actuelle, la question de l'unité morale est posée et discutée avec le plus de violence. La « mentalité romaine » n'a rien à voir en cette affaire. Il était inévitable que le peuple où, de l'aveu des étrangers, l'instinct social est le plus développé, et la vie sociale le plus charmante, fût plus vivement épris qu'aucun autre de cette unité morale qui donne aux rapports sociaux un charme, une profondeur, une intimité incomparables. Et si, plus qu'aucun autre peuple, la France rêve de la réaliser dans l'avenir, c'est que, plus qu'aucun

autre peuple, elle en a, dans le passé, connu les bienfaits et éprouvé la douceur. Car l'unité morale existait en France avant le XVIe siècle : et depuis que la Réforme est venue briser cette unité, nous ne l'avons jamais complètement retrouvée : la France même du XVIIe siècle est moralement moins une que celle du XVe. Cette unité d'autrefois, les deux Frances dont M. Seippel s'est fait l'historien s'efforcent, chacune à leur manière, et par des moyens d'ailleurs également condamnables, de la reconstituer. M. Seippel semble s'étonner que leur conflit soit essentiellement d'ordre religieux. « Dans la plupart des pays de haute culture, écrit-il, et dans tous les pays où le protestantisme a une influence prépondérante, la religion devient de plus en plus le terrain réservé des convictions intimes. L'unité nationale est constituée en dehors de ce terrain-là. Les citoyens, divisés par les croyances, se sentent unis pour la poursuite d'autres fins. » En effet, il n'y a guère qu'en France que les croyances divisent aussi profondément les esprits. Mais cela même n'est-il pas à l'honneur du génie français? S'il est vrai que le problème religieux soit au fond de tout, nulle part cela n'apparaît plus clairement que dans l'histoire de France depuis quatre siècles. Ce peuple, qu'on prétend léger, a eu sur ce point une vue plus nette, plus juste et plus profonde que tous les autres. Chez lui, la question religieuse est toujours au premier plan; elle n'est pas compliquée de questions étrangères, politiques ou nationales, économiques ou sociales, qui en obscurcissent ou en dénaturent le sens; ou plutôt encore, toutes les autres questions sont subordonnées et comme suspendues à cette question essentielle, comme devant en recevoir leur naturelle solution. Et la question religieuse y est posée comme elle doit l'être, non pas comme elle l'est ailleurs, entre ceux qui croient plus et ceux qui croient moins, mais simplement, nettement, on serait tenté de dire loyalement, entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. La logique et la probité françaises n'admettent pas en pareille matière de moyens termes et de tempéramens. Là est la véritable raison pour laquelle la Réforme, malgré d'imposantes conquêtes individuelles, n'a jamais entraîné très fortement la grande masse de la nation. De très bonne heure, on s'est rendu compte en France que les « difficultés de croire » étaient aussi grandes dans le protestantisme que dans le catholicisme, et ceux qui les jugeaient insurmontables n'ont pas cru

devoir s'arrêter à ce stade intermédiaire et accommodant sur les chemins de l'incroyance. D'autre part, on a bien vite reconnu dans le protestantisme, — celui de Calvin en particulier, — « une sorte de catholicisme nouveau, plus austère, plus rigoriste, plus étriqué, » — c'est M. Seippel ici qui parle ; — et, dogmatisme pour dogmatisme, nos ancêtres ont mieux aimé s'en tenir à celui qui avait fait ses preuves historiques, et qui, du moins, s'était établi sans verser de sang, — ou tenter résolument d'autres voies. Peut-être y avons-nous perdu sinon pour toujours, au moins pour bien longtemps, notre « unité morale. » Mais nous avons mieux aimé nous exposer à la perdre sans retour que la conserver au prix d'une « fâcheuse équivoque. »

III

Est-il bien vrai d'ailleurs que nous l'ayons perdue sans retour? Et n'exagère-t-on pas, par intérêt, ignorance ou parti pris, nos divisions intérieures? La France est toujours aux yeux de l'Europe la grande vaincue de 1870 ; et les vaincus ont toujours tort! Autant on est indulgent ou aveugle même à l'égard des vainqueurs, autant on se montre sévère et injuste à l'égard des vaincus. On ne leur pardonne pas de s'être laissé battre ; on instruit incessamment leur procès ; on découvre sans cesse de nouvelles raisons de leurs défaites passées ; on escompte leurs défaites futures ; on se partage d'avance leurs dépouilles. On ne dira jamais assez à quel point le *Væ victis!* demeure l'éternelle devise du pharisaïsme international.

On aurait peut-être raison de nous condamner à la décadence si d'abord nos discordes théologiques avaient sérieusement compromis notre unité nationale. Mais, grâce à Dieu, il n'en est rien. Chez nous aussi, « les citoyens, divisés par leurs croyances, se sentent unis pour la poursuite d'autres fins. » On l'a bien vu dans une circonstance récente, quand, suivant le conseil d'un éloquent orateur, M. Ribot, toute la Chambre française, — et Dieu sait pourtant si elle représente imparfaitement le pays! — s'est « groupée autour du gouvernement, » — ou du drapeau, pour mieux dire. Seuls, quelques énergumènes ou quelques habiles du parti collectiviste, — et quelle nation, à cette heure, n'a pas les siens? — ont cru devoir faire séces-

sion. Ce jour-là, l'unité nationale de la France s'est retrouvée aussi forte qu'aux meilleurs jours de notre histoire.

Et il y aurait lieu peut-être aussi d'être inquiet de l'avenir moral de notre pays, si, à côté des deux Frances qu'étudie M. Seippel, il n'y avait pas... la France tout simplement. M. Seippel du reste serait le premier à en convenir. Et l'on résumerait assez exactement son livre en disant que, d'après lui, il y a deux Frances qui n'en font qu'une, mais que la vraie France..., c'est la troisième.

Les deux Frances sont-elles toute la France? — se demande-t-il dans une aimable et brillante page. — Certainement non. Il en est une troisième à laquelle nous voulons réserver la première place, parce que c'est la France que nous aimons, celle à laquelle nous devons beaucoup dans le passé et qui a encore de beaux exemples à nous donner : la France du clair bon sens, de la droiture intellectuelle et morale; l'héritière de tout ce qu'il y a de meilleur, de plus sain, de plus généreux dans le génie de ce peuple si richement doué. Cette France-là a été, à travers les siècles, et demeure encore l'un des plus ardens foyers de la civilisation européenne, et si ce foyer-là venait à s'éteindre, la nuit serait près de tomber sur notre monde occidental. Elle a fait preuve à travers les âges d'une vitalité intellectuelle merveilleuse. On la croit épuisée, elle se relève plus vaillante que jamais et plus féconde. Sa littérature compte près de dix siècles de production en pleine sève. Son art, que tant de moissons de chefs-d'œuvre n'ont point épuisé, demeure sans rival par le sens inné de l'harmonie et de l'élégance. Et qu'il fait bon séjourner en ce pays dont le ciel a la douceur « angevine » chantée par Du Bellay! Que ses horizons largement ouverts, baignés d'une lumière fine, s'accordent bien avec son vif et clair langage! Pourquoi donc, se dit-on sans cesse, tant de discordes sous un ciel si clément, pourquoi tant de haines? La vie semble si bonne ici! On y sait encore, quoi qu'ils disent, conserver le secret d'être aimable. On y cause, on y sourit. Et que les Français de vieille race savent mettre dans leurs amitiés de cordialité enjouée, délicate et réchauffante! Rencontrer sur cette terre un honnête homme est toujours un don du ciel : s'il vient de France, le don est inestimable; car il est honnête homme sans effort, avec grâce et avec goût. On sent en lui l'affinement d'un long passé de haute culture.

Oui, cette France-là dont on ne parle point assez, sans doute parce que ses sœurs tapageuses ne font que trop parler d'elles, cette France exquise est pourtant la vraie France. Son cœur est chaud; son esprit est fait de clarté et de juste mesure. Ceux qui ne l'aimeraient point seraient doublement à plaindre : ils auraient l'intellect béotien et l'âme ingrate. Dieu nous garde de la méconnaître comme elle se méconnaît elle-même!...

Certes, cette France existe; et M. Seippel, qui n'est point Béotien, en sent vivement le charme. Mais est-elle, à proprement parler, « la vraie France? » Et cette vraie France, M. Seippel

ne lui assigne-t-il pas des limites singulièrement étroites? M. Faguet faisait observer récemment, et avec raison, que cette France-là n'est, en somme, qu'une élite, donc une minorité infime, et que peut-être ne faudrait-il pas négliger les vingt ou vingt-cinq millions de Français « de petite bourgeoisie et de peuple agricole, » dont la France rouge et la France noire se disputent tour à tour la domination, et qui ne leur ressemblent guère. Cette troisième France, M. Seippel ne l'a pas totalement méconnue dans son livre, et j'ai plaisir à y relever les lignes suivantes, trop courtes, malheureusement, et trop perdues, alors qu'il eût fallu toujours, à l'arrière-plan de l'ouvrage, qu'on en retrouvât le souvenir ou l'écho :

Quelques tapageurs encombrans ne doivent pas nous faire oublier que *l'immense majorité de la nation, muette et laborieuse, prépare dans le silence les réserves de force de l'avenir.* Dans la fourmilière française, si agitée à la surface, la masse est formée par les bonnes ouvrières qui peinent sans relâche, amassent pour l'hiver et travaillent âprement à réparer les bévues des autres.

La voilà, la troisième France, la vraie, la plus nombreuse et la plus modeste, celle que l'on ne connaît pas assez, à l'étranger surtout, et qui mériterait tant de l'être et de rencontrer enfin son exact et équitable historien. Cette France-là, on l'a déjà dit, elle n'est ni rouge, ni noire : elle travaille. Elle n'a pas le temps de s'occuper de politique : elle travaille. Elle a peu de goût, et même un peu de mépris pour l'idéologie : elle travaille. Elle travaille avec âpreté, ferveur et continuité. Depuis qu'elle se connaît, elle a toujours travaillé. Comme tous les groupemens humains, elle a sans doute des qualités et des défauts mêlés. Elle peut avouer les uns et reconnaître les autres sans rougir et même avec une certaine fierté.

Avant tout, elle est passionnément éprise d'ordre et de tranquillité, et elle a une tendance à favoriser tout pouvoir établi qui donne satisfaction à ce besoin essentiel. Elle n'a aucune espèce de mysticisme politique. Elle a été, en l'espace d'un siècle, et à plusieurs reprises, successivement monarchiste, césarienne, républicaine. Si le régime actuel, auquel, pour l'instant, elle semble assez attachée, venait à compromettre plus gravement qu'il ne l'a fait encore la paix intérieure, ou la sécurité, et surtout la dignité extérieures, — car elle est très ombrageuse sur ce dernier chapitre, — elle pourrait demain se refaire tout aussi

bien césarienne, ou même royaliste. Au fond, elle a conservé, je ne dis pas des idées, mais des mœurs et des habitudes monarchiques. Elle ne se désintéresse assurément pas des affaires publiques, mais elle en remet trop volontiers le soin à ceux qu'elle délègue à cet office, qu'elle ne choisit pas toujours très bien, et qu'elle ne surveille pas d'assez près. Sa patience à leur égard n'est pas inépuisable, mais elle est grande. Un peu timorée parfois, un peu positive, généreuse pourtant, on pourrait la souhaiter plus activement préoccupée des humbles, plus curieuse de ses devoirs sociaux, plus empressée à les remplir.

La fourmi n'est pas prêteuse :
C'est là son moindre défaut.

Il est parfaitement exact que cette France-là, comme l'observe M. Seippel, « maintient depuis plus de vingt ans à la Chambre une majorité anticléricale ; » mais elle n'est pas elle-même anticléricale (1). Dans l'ensemble même, elle est foncièrement attachée à la religion traditionnelle ; elle lui reste reconnaissante d'avoir, dans le passé, présidé à la constitution de son unité nationale et politique ; et, en dépit de malentendus passagers, elle estime que, dans le présent, cette religion n'a pas cessé de mériter sa confiance ; elle a conscience d'être, à l'heure actuelle, — c'est l'avis des étrangers renseignés, — le pays du monde où le catholicisme a la vie intellectuelle, morale et sociale la plus forte, la plus riche, la plus profonde, et où il est à la veille peut-être d' « absorber » tous ses « hérétiques » de réflexion et de bonne foi. Tous les paradoxes qu'elle a entendu développer sur « la morale scientifique » ou « la morale laïque » n'ont pas entamé son robuste bon sens.

Ce *Bloc* enfariné ne lui dit rien qui vaille.

Elle a gardé l'excellente habitude de juger l'arbre par les fruits, et elle demande aux théoriciens des morales nouvelles de lui montrer parmi eux un seul saint Vincent de Paul. En attendant, elle s'en tient aux traditions qui lui ont été transmises. Ceux-là mêmes qui s'en sont détachés, faute parfois de

(1) Ce sont souvent les populations les plus religieuses qui ont la représentation la plus « radicale : » tel est par exemple le cas de la Savoie et de la Haute-Savoie. Voir à ce sujet le livre excellent et suggestif de M. Jean Guiraud : *la Séparation et les Élections*. Paris. Lecoffre, 1906.

les bien connaître, et d'en avoir éprouvé la « force vitale » et la puissance de renouvellement, ceux-là n'ont à leur égard aucune hostilité et aucune aigreur; ils s'obstinent à voir en ces traditions, suivant le mot célèbre de Taine, « la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même » et « le meilleur auxiliaire de l'instinct social; » ils savent tout ce qu'en les détruisant, on risquerait d'accumuler de ruines spirituelles; ils se rendent compte eux aussi, comme le déclarait déjà Scherer, qu' « une morale n'est rien, si elle n'est pas religieuse. » Et cette constatation leur suffit pour qu'ils se sentent en communion d'idées et d'aspirations avec ceux qui ont gardé intactes des croyances qu'ils ne partagent plus.

Cette troisième France enfin a conservé une très forte vie familiale. Nous ne sommes pas assez fiers de nos admirables familles françaises, si unies, si laborieuses, si économes, et où il y a de si précieuses réserves de santé morale. Les prédications contemporaines sur l'« élargissement du divorce » et sur le « mariage libre » ne les ont pas encore sérieusement entamées. Elles ont leurs défauts, certes, que nous ne cherchons pas à celer. Elles n'envoient pas assez leurs enfans à l'étranger; elles ne développent pas assez en eux l'esprit d'initiative; elles rêvent trop uniformément de faire d'eux des « fonctionnaires. » Elles ont trop lu aussi peut-être les *Annales de la jeunesse laïque*, trop écouté, et non point partout d'ailleurs, les étranges et pernicieux conseils qu'on leur y prodiguait. Ce sont là défauts passagers, et guérissables. Les qualités subsistent, que les étrangers ne connaissent guère, mais qui les frappent vivement quand ils s'avisent de les découvrir. M. Seippel a là-dessus quelques lignes un peu rapides, mais fort justes de ton, et que je m'en voudrais de ne pas citer :

On raconte, écrit-il, qu'en dépouillant des correspondances privées saisies dans les ballons capturés, les officiers allemands étaient tout surpris d'y découvrir des lettres assez semblables à celles qu'ils écrivaient eux-mêmes à leurs femmes et à leurs enfans, plus aimables peut-être et plus gaies, bien qu'elles vinssent de la ville affamée. Ils ne croyaient pas qu'il y eût de bons ménages dans ce pays de perdition. Ils ignoraient ce qu'est la famille française, quand elle est honnête, quelle impression paisible et charmante on a en pénétrant dans son intimité, et que le bonheur domestique s'y éclaire d'un sourire inconnu en des contrées où la vie est plus rude, le ciel moins indulgent.

Ce témoignage, sous une plume non française, et souvent partiale, est de ceux qui se passent de commentaires.

Encore une fois, c'est cette France-là qui est la vraie France. C'est elle dont les deux autres Frances couvrent la voix, et qu'elles essaient de confisquer à leur profit. C'est elle qui, de loin en loin, et trop rarement sans doute, leur impose sa volonté, et les force à se réconcilier quelque temps. L'unité morale, dont les autres parlent tant, elle n'a que faire d'en parler, elle ; elle l'a réalisée ; elle en donne le vivant exemple, sachant bien qu'une nation n'est pas une poussière d'humanité. Cette France-là est la France de Jeanne d'Arc et de Corneille, la France des Croisades et de l'art gothique ; c'est celle aussi de Gambetta et de Jules Ferry, à leurs meilleurs jours. Elle sait qu'elle n'est pas née d'hier, et elle ne renie aucune de ses gloires. Elle est tolérante ; elle est l'ennemie née de tous les fanatismes, de toutes les Révocations de l'Édit de Nantes, de celle du xviie siècle, comme de celles qui, sous nos yeux, sont décrétées tous les jours. Elle le fera bien voir. Elle a le droit de parler haut. C'est elle qui, après toutes nos grandes crises, après les guerres religieuses du xvie siècle, après la Fronde, après la Révolution, après l'Empire, après la guerre de 1870, a refait en quelques années, sous les regards de l'Europe admirative et stupéfaite, la fortune et la prospérité du pays. C'est d'elle que sont sorties, dans tous les ordres, la plupart de nos illustrations nationales. Et si l'on veut un nom qui résume et symbolise en lui toute la vitalité et toutes les vertus de cette troisième France, un nom qui, à lui tout seul, suffit à prouver aux deux Frances ennemies que l'attachement aux traditions du passé n'est pas inconciliable avec l'amour du présent et le souci de l'avenir, c'est M. Scippel lui-même qui va nous suggérer celui de Pasteur.

VICTOR GIRAUD.

L'ÉGOTISME PATHOLOGIQUE

CHEZ STENDHAL

II (1)

LES ANOMALIES DE L'IMAGINATION ET DE LA SENSIBILITÉ

III

Si la vanité exagérée, s'alliant à la faiblesse de la volonté, marque sans faute une vie humaine du sceau de la versatilité maladive, ces deux dispositions imposent d'ordinaire en outre, à celui qui en est affecté, le supplice de tous les instans qu'on nomme la timidité. Lorsqu'en effet, à la fois débordante et aveugle, la personnalité d'un égoïste se sent pourtant enfermée par les habitudes sociales dans une prison d'indifférence et d'hostilité où elle se blesse partout aux murailles; lorsque cette personnalité, faible autant que présomptueuse, se reconnaît dépourvue de la force nécessaire à saper ces obstacles, ou de la patience propre à les tourner insensiblement, il arrive qu'elle préfère enfin se retirer sur soi-même, épuisée par les chocs qui l'ont mainte fois meurtrie. Alors, son imagination travaillant sur tant de sensibles défaites, le timide se diminue à l'excès par une réaction douloureuse, jusqu'à ne plus revendiquer dans la société

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

la place normale que ses semblables seraient disposés à lui concéder à leurs côtés.

L'imagination, elle est développée chez Beyle à un degré si exceptionnel que, souvent, l'hallucination frappe à la porte de son cerveau. Lorsque Henri Brulard raconte, avec un sourire rétrospectif, ses débuts dans la vie indépendante, son premier voyage vers Milan où l'attendait l'épaulette, il décrit la ridicule aventure équestre qui lui advint aux portes de Genève et il ajoute : « Aussitôt, je pensai à mes pistolets : c'est sans doute quelqu'un qui veut m'arrêter ! La route était couverte de passans. Mais, toute ma vie, j'ai vu mon idée et non la réalité, comme un cheval ombrageux, me disait dix-sept ans plus tard M. le comte de Tracy. » Et voici un aveu plus explicite : « Pour un rien, par exemple une porte à demi ouverte la nuit, je me figurais deux hommes armés m'attendant pour m'empêcher d'arriver à une fenêtre donnant sur une place où je voyais ma maîtresse... Mais au bout de peu de secondes, — quatre ou cinq tout au plus, — le sacrifice de ma vie était fait et parfait, et je me précipitais comme un héros au-devant des deux ennemis, qui se changeaient en une porte à demi fermée. Il n'y a pas deux mois qu'une chose de ce genre, au moral toutefois, m'est encore arrivée. » Oui, telle fut à peu de chose près l'attitude constante de Beyle dans ses relations avec le monde extérieur : effroi nerveux, mutisme de la terreur, fuite quand elle était possible, ou sinon parti brusquement pris, et geste alors entièrement disproportionné à la cause qui le fit naître. N'est-ce point là, au surplus, l'histoire de tous les timides ?

La timidité se trahit pour ainsi dire à toutes les pages dans ce Journal de jeunesse qui n'est qu'une minutieuse, patiente, sincère, et souvent profonde analyse des faux pas de l'auteur sur le terrain social. Son « premier devoir, » il le voit bien nettement dès lors, c'est de se défaire de sa timidité. Jusqu'à ce qu'il y parvienne, le public ne connaîtra de lui qu'un « être gouverné et factice, qui est presque entièrement l'opposé de celui qu'il cache. » Aussi, quelle jalousie lui inspirent ces heureux caractères « forward » qui n'ont point à se contraindre à toute heure pour aller de l'avant, sans analyse trop minutieuse d'eux-mêmes et des circonstances. Il se console pourtant de son mieux, en expliquant son infériorité apparente par une supériorité cachée : il a « trop d'âme, trop de sensibilité. » On sait quel est le sens

précis de ce dernier mot dans la langue de Rousseau, adoptée par ses contemporains avec un si unanime enthousiasme. Il faut le traduire par affinement émotif anormal, vulnérabilité nerveuse. Beyle possède donc, comme ses congénères en romantisme inconscient, « une belle âme qui veut d'autres belles âmes pour communiquer avec elles. » En termes moins poétiques, c'est un orgueilleux qui, pensant très complaisamment de lui-même, imagine que les autres en attendent beaucoup, et se sent plutôt paralysé qu'éperonné par cette illusion. « Vous tendez vos filets trop haut, » lui diront ses amis plus tard. Certes un pareil sentiment peut devenir le principe de l'effort, et par là du progrès rapide comme des grands résultats. Mais l'effort soutenu fut toujours impraticable à notre homme, car, en son mobile esprit, le découragement prend vite le pas sur le ferme propos. « Je sais et je vois trop quel est l'homme parfaitement aimable pour avoir une parfaite assurance tant que je serai éloigné de ce brillant modèle. »

Il a illustré plus tard cette confidence sincère par une bien curieuse analyse de ses débuts dans l'intimité des Daru, alors qu'il abordait, provincial empêtré et suffisant tout à la fois, le salon déjà parisien de ses cousins. Ce qui l'annihile à cette heure déplorable, c'est la vue claire des choses qu'il voudrait faire et auxquelles il ne peut atteindre. « Qu'on juge de l'étendue de mon malheur! Moi qui me croyais à la fois un Saint-Preux et un Valmont, je me trouvais inférieur et gauche dans une société que je jugeais triste et maussade : qu'aurait-ce été dans un salon aimable? Je ne conçois pas aujourd'hui comment je ne devins pas fou. Ce n'est pas tout : il y a bien pis : je m'imputais à honte, et presque à crime le silence qui régnait trop souvent à la cour d'un vieux bourgeois despote et ennuyé tel qu'était M. Daru le père. C'était là mon principal chagrin : un homme devait être, selon moi, amoureux passionné et, en même temps, porter la joie et le mouvement dans toute société où il se trouvait.. L'amabilité que je voulais était la joie pure de Shakspeare dans ses comédies, l'amabilité qui règne à leur cour du duc exilé dans la forêt des Ardennes, — dans *As you like it*. — Cette amabilité pure et aérienne à la cour d'un vieux préfet ennuyé et dévot! l'absurde ne peut aller plus loin... Qu'étais-je dans ce salon? Je n'y ouvrais pas la bouche : je me taisais par instinct. » Angoisses naturelles en somme chez un adolescent timide et

doué. Mais ces sentimens-là ne le quitteront guère : vers 1829, il se dira de nouveau incompris dans les salons en raison de sa délicatesse d'âme ; il en demeure gêné, il est le plastron de tous, il lui échappe ces mots « à double sens, » et il se voit « déshonoré » par un ou deux malheurs de ce genre (1). Pourtant, depuis 1826, n'est-il pas devenu homme d'esprit, et de façon définitive à l'en croire ? C'est donc que cette dernière incarnation reste une attitude encore, et par suite une position factice et pénible à soutenir. Au moment même où se produit en lui cette métamorphose, il écrit de Londres à une amie très chère, en lui annonçant sa visite : « Vous me permettrez d'être bête, simple et naturel ; ne comptez pas sur un amuseur : je n'en ai pas le talent, et encore moins lorsque j'y tâche ! »

Il est d'ailleurs bien instructif de voir que cet homme d'esprit, ce candidat à la gaîté, méditant sur les classifications psycho-physiologiques de Cabanis, se range sans hésiter parmi les tempéramens bilieux, et, plus volontiers encore, parmi les « mélancoliques. » « Je suis trop bilieux pour avoir jamais cette grâce-là (2), » écrit-il à l'aspect d'un gros Milanais, qui lui paraît tirer beaucoup meilleur parti que lui-même d'une fâcheuse corpulence. A l'en croire, c'est par « pudeur de tempérament mélancolique (3) » qu'il se montra toujours incroyablement discret sur ses amours, — sauf avec la postérité, bien entendu. — Sa première passion, née des charmes juvéniles de l'actrice Virginie Kably, à laquelle il n'adressa jamais la parole, lui apporta néanmoins les sensations les plus extrêmes. Le nom de cette femme prononcé devant lui soulevait une tempête dans son sang, le mettait sur le point de tomber. L'ayant une fois aperçue de loin dans la rue, il prit la fuite, et il ajoute, en rédigeant le récit de cet épisode vers 1836 : « Tel j'ai toujours été, même avant-hier... J'ai le tempérament mélancolique de Cabanis (4). »

Ce « timide tempérament mélancolique » parvient quelquefois à se donner les audaces du caractère sanguin par l'ivresse du vin de Champagne : ce fut le cas de Beyle aux bords du Rhône, en compagnie de Sand et Musset. Encore ne doit-on point se procurer à dessein cette excitation. Et le livre *De*

(1) *Promenades dans Rome*, vol. II, p. 238.
(2) *Journal*. Voyage de 1811.
(3) *Henri Brulard*, p. 49.
(4) *Ibid.*, p. 195.

l'Amour indiquera un autre procédé grâce à l'emploi duquel « ces pauvres mélancoliques » parviennent plus sûrement « à éteindre un peu leur imagination. » Obligé par sa sincérité psychologique à se classer parmi ces infortunés, Stendhal fut toujours partagé entre l'admiration jalouse et l'antipathie décidée à l'égard des heureux caractères « forward, » dont les armées de l'Empire lui avaient offert plus d'un type. Mais il se console au total sur ses dispositions de naissance, parce qu'il accorde une compensation singulièrement flatteuse au tempérament mélancolique. Ce fut, dit-il, le privilège des grands hommes : la « timidité passionnée » est un des indices les plus sûrs du talent des grands artistes (1); et la consolation des mortels affectés de ce caractère doit être « que ces gens si brillans qu'ils envient et dont jamais ils ne sauraient approcher, n'ont ni leurs plaisirs divins, ni leurs accidens; que les beaux-arts qui se nourrissent des timidités de l'amour sont pour eux lettre close. » Rousseau est à bon droit cité ici en témoignage, car le public a reçu mainte fois de sa part l'aveu de semblables chagrins, compensés par d'analogues satisfactions. Le mélancolique, conclut Beyle, même sans mérite, demeure toujours sympathique aux yeux de l'homme qui a vécu, car « on aime à serrer la main à un parent de la plupart des grands hommes. » Observations dont il faut saluer la vérité profonde, sauf à se souvenir que la science contemporaine nomme parfois dégénérescence supérieure la mélancolie telle que la connurent les Saint-Preux, les René, les Manfred ou les Octave.

L'attitude du mélancolique en amour ayant surtout préoccupé Stendhal, c'est ici le lieu de parcourir du regard les nombreuses passions qui tinrent une place prépondérante dans sa vie, et par contre-coup dans son œuvre littéraire et morale. Il nous faut dire en effet les renseignemens qu'elles apportent sur sa constitution mentale; mais il nous sera permis d'être bref en traversant une région déjà si fréquemment explorée. Si nous en croyons Beyle, son imagination sexuelle se serait éveillée à peu de chose près vers la même heure que son intelligence enfantine. Mais on peut noter aussi, que, de son aveu même, il entra sans précocité dans la carrière pratique de la séduction. Malgré son séjour préalable à Paris, parmi les tentations du quar

(1) *Histoire de la Peinture en Italie*, p. 221 et suiv.

tier des Invalides, il arriva, dit-il, à Milan, et revêtit l'uniforme, sans avoir perdu son innocence. Il écrit dans *Brulard* que ce sacrifice se produisit en Lombardie, mais sans qu'il en ait gardé le moindre souvenir. Singulière absence de mémoire ! Et le *Journal*, beaucoup plus rapproché des événemens, nous dit en toutes lettres à propos de ce premier séjour milanais : « Personne n'eut pitié de moi et ne me secourut d'un conseil charitable. J'ai donc passé sans femmes les deux ou trois ans où mon tempérament a été le plus vif. » De cette incurable timidité naquirent sans doute et son embarras dans les préliminaires galans, et son goût « inné » pour les servantes d'auberge qui lui semblent facilement « ayables. » La petite actrice Louason fut sa première, assez pénible et peu durable conquête : il l'eut bientôt désenchantée par son égotisme foncier, et les lettres de l'abandonnée anticipent, avec moins d'amertume et plus de dédain, les reproches ultérieurs de Menta. Combien ce siège de début fut pourtant prolongé et pénible à conduire, les pages du *Journal* nous le disent assez, en accusant vingt fois l'air gauche de leur auteur auprès des femmes, la maudite timidité qui le paralyse sans cesse, par exemple durant les toilettes de Mlle Louason, auxquelles il est admis par faveur. Et cependant Dieu sait que cette petite coquette, déjà dotée d'une fille naturelle, n'avait rien d'une forteresse imprenable. Son soupirant lui donne, en imagination, pour amans présens ou passés, tous ses visiteurs et toutes ses relations, et lui propose parfois, pour assurer sans risque leur commun bonheur, des combinaisons singulièrement caractéristiques (1). Sa seconde passion, Mme Pietragrua, se moqua de lui lors de son premier séjour à Milan, pour ne céder que dix ans plus tard, devant des souvenirs de jeunesse habilement évoqués, et désormais flatteurs à ses charmes mûrissans. Conquête d'ailleurs plus facile encore que celle de Louason ! L'heureux vainqueur ne s'en aperçut que trop tôt à ses dépens.

Mme Dembowska tout au contraire ne céda jamais, en dépit d'un siège amoureux poursuivi durant plusieurs années et d'une fidélité véritablement touchante dans sa sincérité ingénue. Mme Azur, une détraquée fort accueillante, n'eut, dans l'existence

(1) Voyez le *Journal*, pp. 214 et 218. — Pour la comtesse Palfy, ou Mme Z... une note du *Journal*, p. 354, est un bulletin de victoire, d'ailleurs exagéré et par là suspect. En revanche, une autre note de 1819 semble un aveu de défaite. *Soirées du Stendhal Club*, p. 45.

de Stendhal, qu'un rôle tout à fait éphémère. Enfin, nous avons dit que la fille du préfet de l'Empire au nez magistral, la femme du général de division, comte et pair de France, qui se dissimule sous le pseudonyme de Menta dans les confidences de Beyle, fut son plus flatteur, son plus complet, son plus décisif amour : mais c'était, elle aussi, une déséquilibrée, dont le vainqueur eut la certitude de n'être point le premier, la mortification de ne pas rester le dernier conquérant.

Muni de ces constatations précises, on s'expliquera mieux l'exorde mélancolique de la *Vie de Henri Brulard*. La plupart des femmes qu'il a aimées, dit-il, ne l'ont point honoré de leurs bontés. Il fut « habituellement amant malheureux. » Le compte est bientôt fait de ses victoires. « Dans le fait, je n'ai eu que six femmes que j'ai aimées... avec toutes celles-là et avec plusieurs autres, j'ai toujours été un enfant : aussi ai-je eu très peu de succès. » Il se proclame encore « l'un des hommes de la cour de Napoléon qui a eu le moins de femmes. » Malgré tout, elles « l'ont occupé beaucoup et passionnément. » Et il faut reconnaître en effet que ses échecs n'ont point fait tort à son expérience passionnelle : ils ont pu blesser la vanité de l'homme, ils n'ont pas diminué l'autorité de l'analyste en de tels sujets : bien au contraire. Mais nous renonçons à le suivre dans le dédale de sa casuistique amoureuse, n'ayant eu d'autre objet que d'établir ici à quel point la timidité et ses conséquences ont empoisonné la carrière de cet original. En ceci comme en tout le reste, il chercha souvent à donner le change à ses amis, et, « habituellement amant malheureux, » s'efforça de passer néanmoins pour un heureux coquin. Car telle est la croyance de son cousin Colomb : telle est encore aujourd'hui celle de certains beylistes, trop faciles à se laisser rétrospectivement duper par l'inconscient comédien que fut leur maître.

La plus révélatrice des manifestations de cette timidité foncière que la terreur des conventions sociales conduisait parfois jusqu'à des actes de désespoir et de folie, c'est assurément la série des préceptes ésotériques dont nous tenons de Mérimée les formules, et par la vertu desquels Beyle cherchait sur le tard à façonner la jeunesse à son exemple. Une des grandes causes de nos tourmens, disait-il d'un ton doctoral, c'est la mauvaise honte. Pour un jeune homme, entrer dans un salon est toute une affaire. Il s'imagine que chacun le regarde, et meurt de peur

qu'il n'y ait quelque chose dans sa tenue qui ne soit pas absolument irréprochable : « Je vous conseille ma recette d'autrefois, ajoutait-il : entrez avec l'attitude que le hasard vous a fait prendre sur l'escalier, convenable ou non, peu importe. Soyez comme la statue du Commandeur, et ne changez de maintien que lorsque l'émotion de l'entrée aura complètement disparu. » Singulier précepte, en vérité ! N'est-ce point, conçu à rebours par une imagination baroque, ce qu'on nomme l' « esprit de l'escalier, » l'infirmité du timide qui ne sait être lui-même que dans l'antichambre, avant ou après la visite. Mais, outre que le débutant sera plus troublé, plus éloigné du naturel avant l'accomplissement de ce devoir social qu'après s'en être acquitté, l'affectation de fixité, l'évocation du Commandeur gâtent le conseil. On verra quelque étonnement se peindre sur les visages, quelque inquiétude se manifester dans l'assistance, à l'aspect de ce personnage de pierre. Il attirera l'attention qu'il voudrait détourner de sa personne. Bien loin que son émotion disparaisse rapidement, elle aura plutôt sujet d'être prolongée, augmentée même sans limites, si les deux parties en présence persévèrent dans leur ligne de conduite : la réunion toujours plus surprise devant ce visiteur anormal, le nouveau venu jugeant ces mondains doués de moins de prévenance encore qu'il n'était en droit de l'espérer, s'il fût entré sans former une résolution si bizarre. Lubie profondément symbolique d'ailleurs, car telle fut précisément l'attitude constante de Stendhal dans le vieil édifice conventionnel qui est la société de nos semblables : embarrassée jusqu'à l'angoisse dans le fond, prétentieuse au suprême degré dans l'apparence. Peu « conforme » au total, et outrant encore le non-conformisme dans l'espoir toujours déçu d'échapper au verdict de l'opinion à force d'en braver les sentences.

Il est facile en effet de constater que cette tentative désespérée pour dompter l'opinion en la brutalisant n'est pas isolée dans le beylisme. Tout à fait du même ordre est la beaucoup plus célèbre recette pour oser les aveux difficiles en amour, — recette qui fut mise en pratique par Julien Sorel auprès de Mme de Rénal : — se donner cinq minutes pour se préparer à l'effort suprême de dire : Je vous aime, et se regarder à jamais comme un lâche en cas de recul. Au surplus, « l'air et les termes dans lesquels vous ferez votre compliment importent peu. » Ici, il faut l'avouer, la provocation absurde s'adressant non plus à la

collectivité, mais à l'individualité, garde quelque chance de réussite. Il suffit que la propension à faire une folie soit égale de part et d'autre, ce qui ne saurait jamais arriver dans le cas précédent, une réunion mondaine étant nécessairement moins impressionnable ou suggestible qu'une jolie femme dans le tête-à-tête. Et pourtant, il ne semble pas que le moyen ait réussi à Beyle lui-même aussi bien qu'au héros du *Rouge*, sauf dans les cas où il était à peu près superflu, en présence de forteresses toutes prêtes à capituler, quel que fût le mode d'approche de l'assaillant. Au contraire, sa correspondance prouve qu'il froissa profondément par des procédés de ce genre, et plutôt moins vifs, la femme qu'il a le plus sincèrement aimée et le plus inutilement poursuivie. Il suffit de lire ses lettres empêtrées de Varèze et de Florence, en juin 1819, pour juger de l'effet produit sur Mme Dembowska par la mise en œuvre du beylisme.

Cependant, de même qu'il inventa des palliatifs assez efficaces contre sa laideur, — habits « bronze-cannelle, » jabots superbes et doubles gilets dans sa jeunesse, cheveux teints et dandysme persévérant sur le tard, — Beyle a trouvé contre sa timidité persistante des recettes moins radicales et plus utiles que celles dont nous venons de donner une idée. Il ne les a point codifiées sans doute avec autant de soin que les précédentes, mais ses écrits autobiographiques nous les montrent constamment employées par lui afin d'écarter de son existence épicurienne le souci de l'effort. La plus efficace, quand il est possible d'y recourir, c'est le silence, la non-action dans la société. Nul n'en fut davantage épris que Stendhal : il dépasse en ceci son maître Rousseau, au point de s'attribuer l'invention du terme « payer son écot, » — qui vient en réalité de Jean-Jacques, à peine modifié, — pour exprimer le fait de fournir, contre son gré, mais le plus brièvement et le plus efficacement possible, sa quote-part aux plaisirs de la conversation commune. Il intitule un chapitre de son *Journal : La vie et les sentimens du silencieux Henri* (1). « Volontiers, dira-t-il plus tard (2), je tombe dans le *silence du bonheur*, et, si je parle, c'est pour « payer mon billet d'entrée. » Nous avons vu combien il se reprochait, chez les Daru, son mutisme involontaire, mais il trouva par la suite des milieux plus propices à sa « paresse » intellectuelle, et ce fut dans la ville

(1) *Journal*, p. 350. Ce titre est en anglais.
(2) Biographie de Stendhal par Colomb.

où il les rencontra le plus nombreux qu'il fixa pour jamais sa patrie d'élection, qu'il rêva de planter définitivement sa tente. A ses yeux, le charme le plus exquis des exquises loges de la Scala, c'est que, aimant mieux écouter que parler, on en rencontre la possibilité dans ces petits salons où règne une si incroyable « bonhomie. » L'abstention sera plus facile encore dans le café voisin de ce théâtre idéal, car on y trouve des marquis milanais pour vous prendre par la boutonnière, et vous raconter, une nuit durant, leurs amours, sans qu'on ait seulement la peine d'ouvrir la bouche : cependant que leur récit, animé d'un feu dévorant, d'une passion sincère, ouvre les jours les plus inattendus sur la nature humaine. Double profit par conséquent, bonne fortune où l'analyste du cœur trouve son compte autant que l'ennemi de la parole : « A peine cent mots à répondre en quatre heures ! » Si le marquis amoureux fait défaut, on peut aussi faire là dix-huit parties de billard « sans dire la valeur de dix lignes. » Quelques pas encore en suivant la rue voisine, et vous voici dans le salon que préside la fille du génie de ces lieux, du maëstro Vigano, cet homme sublime, dont les ballets sont plus « romantiques » que les drames de Shakspeare. Chez la Nina Vigano, pas de cérémonies superflues : « On va en bottes, *archibottes*, écrit énergiquement le correspondant du baron de Mareste, et, souvent, je n'y prononce pas un mot (1). » Là on s'étend sur un canapé, et on se laisse charmer. Soirées bienheureuses, qui firent de Beyle un Milanais par la nationalité élective ! Éloigné de ce paradis, il eut encore la joie de retrouver Milan à Paris, sous la Restauration, dans les salons de la Pasta, qu'il ne quitta plus, et dont la fréquentation lui fit tort auprès de ses relations plus doctrinaires. Mais, quoi ! il adore « n'être pas obligé de parler. »

Toutefois, un silence trop obstiné, qui l'eût fait négliger par les maîtresses de maison soucieuses de l'amusement de leurs invités, aurait été néfaste à la satisfaction de ses goûts les plus chers. Les salons ne demeuraient-ils pas, avec les livres, un champ d'élection pour ses études sur l'âme humaine ? Aussi, avant qu'il eût enfin cessé d'être « muet par paresse, » c'est-à-dire avant le 15 septembre 1826, cet homme de quarante-trois ans avait trouvé quelques procédés pour se faire bien venir dans

(1) *Correspondance*, vol. I, p. 68.

les cercles choisis qu'il fréquentait. Il « payait son billet d'entrée » par des anecdotes, genre de contribution dont il s'acquittait sans effort. L'anecdote est en effet une tranche d'observation de la vie, et l'observation de la vie fut le domaine propre de notre psychologue. De plus, ces petits récits piquans se préparent, se polissent à loisir dans le silence du cabinet, sans même risquer d'essouffler, grâce à la brièveté de l'ouvrage, la plus courte haleine littéraire. Ils forment la suprême ressource des causeurs qui n'ont point reçu du ciel l'imagination primesautière et la veine facile. Ce fut donc bien longtemps le mode de paiement favori de Stendhal, débiteur de ses relations mondaines. Si ses succès en ce genre ne lui acquirent pas d'abord la réputation d'homme d'esprit, ainsi qu'il en convient lui-même, ils préparèrent sans doute l'éclosion tardive de cette renommée, et en soutinrent l'instable édifice : car ces échappées ouvertes à l'improviste sur les chambres secrètes de l'âme par un tempérament fait pour les explorer mieux que tout autre, sont les plus durables fruits de l'esprit de Beyle; et certaines sont demeurées célèbres, grâce au souvenir qu'en avaient conservé ses amis (1).

Les anecdotes érotiques avaient ses préférences dans les réunions d'hommes, ou dans le sein des groupemens sans « vanité » de la société italienne : en ce genre, le XVIIIe siècle polisson, et les œuvres de Collé lui fournissaient quelque matière. Toutefois, sa spécialité fut de bonne heure l'anecdote napoléonienne. Car, protégé réel et favori prétendu d'un des grands personnages de l'Empire, il avait approché la cour des Tuileries : son regard aigu, sa mémoire assez fidèle à conserver les traits piquans, le servaient favorablement en ceci. Il nous fait assister quelque part à la cuisine préparatoire, par laquelle il transformait, en ragoûts appréciés de sa clientèle mondaine, les matériaux d'histoire anecdotique que lui fournissaient ses souvenirs. C'est durant son grand séjour milanais : « J'ai fait venir de Berlin, — lisez Paris, c'est ici le langage conventionnel de M. de Stendhal, officier prussien en congé, — un manuscrit qui se compose d'une vingtaine d'anecdotes sur Napoléon, vraies, bien choisies, et non pas écrites par des laquais... pour le prêter

(1) Voyez sur cet aspect de Stendhal, le « H. B. » de Mérimée. — On y trouve entre autres la phrase pittoresque qu'il prêtait à un général de cavalerie, soucieux d'entraîner ses hommes au moment de la charge.

après m'être fait convenablement prier... sous prétexte de danger... à de belles Italiennes. Puis, la curiosité étant à son comble, je me suis laissé séduire, et j'ai raconté deux anecdotes tellement secrètes, tellement dangereuses, que je ne puis les avoir écrites. » Quand il est présenté à lord Byron, c'est sa réputation d'acteur particulièrement renseigné sur l'épopée de la veille qui, seule, lui attire pour un instant l'attention du dédaigneux patricien. Et, lors de ses tardifs débuts diplomatiques, il croit encore devoir préparer, avant de se rendre à un dîner officiel, « les phrases les plus piquantes de sa gibecière. » Au surplus, rien de moins assuré que l'authenticité de ses récits, surtout quant au rôle qu'il s'y prête, et nous touchons ici à l'un des traits les plus caractéristiques de sa personnalité morale. Jean-Jacques s'avouait « fabuleux. » Stendhal se reconnaît porté à la « mascarade, » entendez par là supercherie, plus ou moins innocente : toute sa vie n'a pas été autre chose en effet qu'une longue mascarade, si l'on veut bien employer cet euphémisme aux lieu et place du mot plus explicite de mensonge. Son biographe Colomb, plus porté cependant à atténuer qu'à souligner les faiblesses d'un parent déjà glorieux, a dit de lui : « Il convenait qu'il mentait à tout venant comme chante la cigale, » et Mérimée, l'un de ses plus intimes familiers, ajoute : « Personne n'a su exactement quels gens il voyait, quels livres il avait écrits, quels voyages il avait faits. »

N'est-il pas caractéristique que le mensonge officiel ait commencé pour lui dès son début dans la vie active, avec ce faux certificat par lequel ses protecteurs lui assurèrent l'épaulette sans aucun stage préalable, à la façon des marquis de l'ancien régime ? Cette initiale duperie a de quoi nous rendre circonspects sur les autres épisodes dont il émailla plus tard le récit de sa courte carrière militaire. Tout en reconnaissant que son attitude sous l'uniforme dut être correcte et même courageuse à l'occasion, nous avons le droit de rester sceptiques, et devant le certificat accordé par le général Michaud à son jeune aide de camp, et surtout devant cette prétendue conquête de deux canons dont il se vantait volontiers par la suite, bien qu'elle ne soit pas même mentionnée dans ce document déjà suspect. Son Journal avoue sans détours les fréquentes hâbleries dont il régale Mlle Louason. Il détaille à cette beauté cruelle, pour la faire rougir de ses rigueurs, tantôt ses amours triomphantes avec

une jeune fille du plus grand monde, qui, en réalité, le reconnaît à peine quand elle le croise dans la rue ; tantôt ses rendez-vous avec une femme mariée de province, personnage entièrement imaginaire, et créé de toutes pièces par notre apprenti Lovelace. Cette dernière invention lui procure « des sujets de conversation qui ont toute la grâce possible » et justifie une aimable fatuité dont s'émerveille la jeune tragédienne. Par malheur, le don Juan fictif a quelques appréhensions sur la durée possible et les suites éventuelles de cette comédie, car il « a déjà failli se couper : » mésaventure qui lui arrivera plus d'une fois tout de bon, au cours d'une existence tout entière brodée sur une trame mensongère. Et, peut-être, si, vers 1820, certains Milanais, le soupçonnant d'affiliation à la police internationale de la Sainte Alliance, — tandis que les autorités autrichiennes le croyaient carbonaro, — finirent par lui rendre impossible, à force d'avanies, le séjour de cette cité enchanteresse, c'est que, au bout de sept années, chacun avait percé à jour quelques-unes de ses innombrables mascarades. Mascarades fort innocentes d'ordinaire, et même désintéressées pour la plupart ; mais il eût fallu trop de pénétration pour les voir en partie pathologiques, ainsi qu'elles l'étaient en réalité : et l'opinion italienne les attribua donc sans hésiter à quelque nécessité professionnelle inavouable.

Nous l'avons dit, la période de sa vie qui fournit les matériaux les plus favorables aux constructions fantaisistes dont se satisfaisait son imagination complaisante, ce fut l'heure brillante, où, commissaire des guerres, puis auditeur au Conseil d'État, il prit, sous l'égide des Daru, sa petite part aux derniers actes de la tragédie napoléonienne. Nous pouvons même ici, grâce à son scrupuleux historien, M. Chuquet, surprendre facilement le secret de ses gasconnades. Comme celui de tous les hâbleurs par tempérament, son système consistait à exagérer peu à peu des faits véridiques, jusqu'à ne plus discerner lui-même dans ses souvenirs la réalité de la fiction. En effet, la mémoire, qui s'entretient d'un périodique rappel des faits dans le domaine conscient par les soins de l'imagination, se montrera nécessairement infidèle, si l'imagination prépondérante se met au service d'un égotisme débordant pour déformer peu à peu les impressions dont elle a la garde. Ainsi Beyle assurera un jour avoir défendu presque seul un hôpital militaire contre une

émeute de la populace allemande : or une lettre écrite par lui dès le lendemain, réduit cet événement aux proportions d'une échauffourée de garnison, à la répression de laquelle il ne prit d'ailleurs aucune part. Il se vantera souvent d'avoir levé une contribution de guerre bien au delà du chiffre prescrit, en sorte que cette prouesse administrative lui aurait valu de l'Empereur ce compliment laconique : « C'est bien. » Légende héroïque en son genre, et digne d'une gravure de Raffet, si le génial évocateur de l'épopée impériale en eût consacré quelques-unes aux ronds-de-cuir en campagne ; mais pure fantaisie du narrateur : car ce fut Martial Daru qui leva, au vrai, la contribution, sans peine et sans nulle surenchère.

Son thème favori, la retraite de Russie, ne fut pourtant pas déformé par lui dans le sens que nous venons d'indiquer. Tout au contraire, il s'appliqua d'ordinaire à diminuer les proportions de ce grand événement plutôt qu'à les augmenter. Mais, outre la satisfaction de soutenir un paradoxe, le narrateur trouvait encore dans cette attitude imprévue l'avantage de mettre d'autant mieux en relief le sang-froid parfait qui lui permit de digérer cet épisode titanesque « comme un verre de limonade, » car sa tranquillité rétrospective était un sûr garant de son héroïsme à l'heure du danger réel. A son avis, le triomphe de Napoléon n'avait tenu qu'à peu de chose : en 1794, les armées de la République eussent marché droit sur Pétersbourg après l'incendie de Moscou, et signé la paix dans la résidence des tsars. Par malheur, en 1812, la seule pensée de ce coup d'audace faisait frémir « nos riches maréchaux et nos élégans généraux de brigade. » Même après qu'on eut commis la faute de mettre l'armée en retraite, les choses pouvaient encore se passer sans trop de désordre : il eût suffi que le chef d'état-major de la Grande Armée montrât moins d'incapacité et d'inertie, ou que le commandement suprême gardât quelque énergie. Mais l'Empereur n'osait plus faire fusiller les mauvaises têtes à l'heure du déclin de son étoile, et c'est pourquoi la débandade ne put être évitée. Telle qu'elle fut enfin, et malgré l'auréole du martyre qui a été posée par l'histoire sur le front de ses participans, la Retraite n'aurait rien eu de si exceptionnellement tragique, à en croire notre administrateur. Il résume les deux phases principales du drame en ces termes : tant qu'on mourut de faim, jusqu'à la Bérésina, il ne faisait pas trop froid ; dès qu'il gela à pierre

fendre, on trouva de quoi vivre dans les riches villages polonais. Au total, il n'y eut rien de si simple, et ce fut à Paris seulement que, pour sa part, il commença de se figurer qu'il avait échappé à quelque grand péril.

Tout cela est fort bien, et des témoins oculaires ont en effet rendu justice à son sang-froid, en particulier lors du passage de la Bérésina, qu'il sut traverser assez tôt pour éviter toute difficulté. Mais il ne faut point oublier que cette insouciance lui était singulièrement facilitée, au moins en comparaison du reste de l'armée. Il voyagea sans cesse en calèche, absolument libre de ses mouvemens, avec, sans aucun doute, des privilèges personnels sur la nourriture et sur les fourrages qu'il était précisément chargé de procurer. Puis, le jour où il sentit son énergie céder, il prit tout simplement la poste, sous prétexte de santé, et se rendit d'une traite à Kœnigsberg, sans regarder derrière lui, pour assister, le soir même de son arrivée, à une représentation de *la Clémence de Titus*. Une pareille retraite est certes plus analogue, si nous acceptons sa singulière comparaison, à un « verre de limonade, » que ne le fut, dans la neige implacable, celle des fantassins de nos régimens décimés.

Il est superflu de poursuivre l'énumération des hâbleries que lui inspirèrent les épisodes ultérieurs de sa carrière officielle, la sûre érudition de M. Chuquet ayant fait bonne justice de ces fantaisies, et démontré qu'il n'est jamais permis de croire Beyle sur parole. Que ce soit par exemple au sujet de ses opinions républicaines d'enfance, ou à propos de ses duels, dont un seul fut réel, et d'ailleurs peu dangereux, ou encore à la lecture des deux articles nécrologiques anticipés qu'il écrivit sur lui-même en 1822 et 1837, et qui sont véritablement « menteurs comme des épitaphes, » partout on le prend la main dans le sac, en flagrant délit de fausseté (1). Faussetés plus vénielles furent ces innombrables pseudonymes, dont on a compté jusqu'à soixante-deux dans sa correspondance. On sait qu'il attribua presque tous ses ouvrages à des auteurs fictifs, dont M. de Stendhal ne fut que le plus écouté du public à ses débuts, et, en conséquence, le plus souvent utilisé dans la suite par son inventeur. A la longue,

(1) Signale-t-il, dans *la Peinture en Italie*, p. 237, un trait de mœurs observé en Allemagne, vers 1809 probablement, il le datera de 1795, le 15 octobre. Il était à cette heure au collège de Grenoble. C'est bien là mentir pour mentir « comme chante la cigale. »

cet officier berlinois a pour ainsi dire substitué sa personnalité à celle de son Sosie, et, par une juste revanche de la véracité offensée, il a diminué la popularité du nom de Beyle, si obstinément masqué par son propriétaire légitime.

Au lendemain de sa mort, un critique de la *Revue des Deux Mondes* qui l'avait personnellement connu, Auguste Bussière, écrivait (1) : « Tantôt officier de cavalerie, tantôt marchand de fer, tantôt douanier, tantôt femme et marquise, de Stendhal, Lisio, Visconti, Salviati, Birbeck, Strombeck, le baron de Botmer, sir William R... Théodose Bernard (du Rhône), César Alexandre Bombet, Lagenevais, etc., c'est une comédie qu'il s'est donnée à lui-même durant toute sa vie : il fait bon le voir riant sous cape, en dedans, et les lèvres pincées, jusqu'au moment où une terreur panique vient l'assaillir au pied de ce théâtre fantastique qu'il s'est dressé sous son bonnet de nuit, et le fait fuir en renversant toiles et banquettes. Ce moment, où il craint d'être découvert, revient pour lui presque tous les jours, mais surtout les jours où il a publié quelque livre nouveau... On le voit disparaître tout à coup et tout de bon. On le cherche : il est en voyage... il fuit sa pensée produite au grand jour... il fuit jusqu'à ce nom imaginaire qu'il s'est donné à la première page, et dans lequel il tremble lui-même de se reconnaître. » Et le critique, publiant une sorte de notice autobiographique qu'il obtint en 1838 de Beyle, cette fois déguisé en Darlincourt, ajoute qu'elle lui fut remise « avec toutes sortes de petits mystères, et le pseudonyme obligé (2). »

L'excellent Colomb a écrit de son côté : « Il aimait extrêmement à défigurer son nom, en y retranchant ou ajoutant quelque lettre : c'était également un plaisir charmant pour lui que de s'attribuer un titre ou une profession supposée. » Surtout, ajouterons-nous ici, quand cette attribution était susceptible de le rehausser aux yeux de ses relations de passage ou de ses voisins de table d'hôte. C'est ainsi que, retrouvant en 1811 Mme Pietragrua, et reprenant auprès d'elle des assiduités interrompues dix années auparavant, il lui donnera une « idée embellie » de sa situation présente, exagérant sans doute à plaisir les faveurs du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1843.

(2) Nous ne parlons point de ses plagiats, si spirituellement exposés, et en somme assez justement excusés par MM. Bélugou et Stryienski. (*Soirées du Stendhal Club*. Paris, 1904.)

comte Daru, et même les attentions de l'Empereur à son égard. « Une fois entré dans cette voie, poursuit Colomb, il en usait de même avec sa famille. Obligé de donner son adresse au tailleur ou au bottier, ce n'était qu'exceptionnellement qu'il leur livrait son nom : cela donnait lieu souvent à des quiproquos où sa gaîté trouvait un aliment; ainsi, on le demandait tour à tour sous les noms de Bel, Bell, Beil, Lebel... A Milan, il se donnait pour un officier supérieur de dragons, licencié en 1814, et fils d'un général d'artillerie (1). » L'indulgent biographe conclut avec détachement : « Tous ces petits contes n'étaient que plaisans; jamais il n'en retira d'avantage qu'un peu d'amusement pour lui. » Ce n'est pas notre avis. Sans vouloir nier le côté inconscient et inoffensif de pareilles manies, nous remarquerons que la conquête facilitée de Mme Pietragrua fut un « avantage. » Avantage aussi la réception plus aimable réservée par les loges de la Scala au commandant de dragons, ou l'aspect plus dégagé que prend la dédicace à Napoléon, placée en tête de l'*Histoire de la Peinture en Italie*, dès qu'elle est signée : « Le soldat que vous prîtes à la boutonnière à Goerlitz. » En revanche, de nombreux désagrémens furent les conséquences de ces mascarades, nous n'en doutons point : la plus sensible dut être l'exil de Beyle hors du territoire de sa patrie adoptive, en 1820. Mais son amour-propre, extrêmement susceptible, était facilement guéri par son humeur mobile, et, au total, peu capable de garder la cicatrice d'une blessure ancienne. Rien ne modifia donc en lui une disposition incorrigible, une déviation mentale dont il n'était pas responsable.

Inutile d'insister sur ses autres manies de dissimulation : celle qui lui faisait écrire sur ses bretelles ou sur la ceinture de son pantalon les bulletins de ses victoires sentimentales; celle qui l'engageait à user dans ses manuscrits intimes de puériles inversions syllabiques : kainepubli, pour républicaine : gionreli, pour religion ; téjé pour jésuite : sraip pour pairs de France. D'ordinaire le sens général de la phrase trahit aussitôt la signification de ces mots bizarres, et ils ne sauraient arrêter un seul moment des esprits tant soit peu éveillés. Il est vrai que ses précautions s'adressaient surtout à la police, au cabinet noir,

(1) *Souvenirs d'egotisme*, p. 35. — « Je porterais un masque, je changerais de nom avec délices... Mon souverain plaisir serait de me changer en un long Allemand blond, et de me promener ainsi dans Paris. »

fort redouté de Stendhal, à tort ou à raison, parce qu'une légère manie des persécutions ne cessa jamais de veiller au fond de son être. Or il écrit quelque part, de façon assez topique, qu'il ne faudrait pas sans doute beaucoup d'intelligence pour percer à jour ses médiocres stratagèmes, mais que « l'intelligence est chère, » et que les mouchards recrutés au rabais par le service des renseignemens secrets n'en ont même pas en quantité suffisante pour une si facile besogne.

Soit, passe encore pour l'incapacité des mouchards ; mais compta-t-il véritablement aussi, durant la Restauration, sur l'effet protecteur de ses intermittentes protestations d'amour et de dévouement pour les Bourbons, aussi bien que pour la Charte, « ce chef-d'œuvre de génie et de bonté dont les nations étrangères savent admirer l'auteur (1) ? » C'est d'ordinaire en de petites notes dissimulées au bas des pages qu'il place des effusions si imprévues, tandis que le contexte de ses ouvrages trahit à chaque ligne le bonapartiste par esprit d'opposition, le jacobin par dépit d'ambition, le romantique révolté contre l'ordre social en général. Malices cousues de fil blanc, en vérité, et précautions peu faites pour tromper des lecteurs que son incapacité de jugement sur les rapports entre humains lui montraient véritablement plus naïfs encore qu'ils ne le sont en réalité.

IV

Les déviations de l'imagination tiennent de fort près à celles de la sensibilité, qui est sous l'influence immédiate des représentations de notre fantaisie. C'est pourquoi Beyle a bien pu jouer pour la galerie l'impassibilité satanique, mais n'a point fait illusion à ses intimes, — et moins encore à la postérité désormais confidente de ses manuscrits secrets, — sur l'extrême sensitivité de son tempérament. Déjà Colomb, si superficiel d'ordinaire en sa psychologie, empruntait ce trait frappant aux papiers inédits (2) : « Ma sensibilité est devenue trop vive. Ce qui ne fait qu'effleurer les autres me blesse jusqu'au sang. Tel j'étais en 1799, tel je suis encore en 1840. Mais j'ai appris à cacher tout cela sous de l'ironie imperceptible au vulgaire. »

(1) *Rome, Naples et Florence*, p. 356.
(2) *Notice biographique*, en tête des *Romans et nouvelles*, p. LV.

Traçant son propre portrait sous le nom de Roizard, Beyle écrivait encore (1) : « Un mot touchant, une expression vraie du malheur entendue dans la rue, surprise en passant près d'une boutique d'artisans l'attendrissaient jusqu'aux larmes. Mais s'il y avait la moindre pompe, — *sostenutezza*, — la moindre possibilité d'affectation dans l'expression d'une douleur, quelque légitime qu'en fût le motif, alors il n'y avait plus que l'ironie la plus piquante dans les regards et dans les mots de Roizard. » Traduisez : mais il ne fallait pas toutefois qu'il se mêlât à l'expression du sentiment éprouvé la moindre retenue, le moindre souci des convenances, de l'usage, et le moindre respect du spectateur. Un cri de bête blessée, en quelque sorte, ou sinon l'instinct antisocial l'emportait dans le cœur de notre réfractaire sur la compassion toute physique du sensitif : il ne voyait plus dans le malheureux qu'un comédien de « vanité, » et l'expression « sardonique, » ou « satanique » se plaçait d'elle-même sur ses traits.

Le *Journal de jeunesse* accuse « une sensibilité poussée à des excès qui, racontés, seraient inintelligibles à tout autre qu'à Félix (Faure), et, même pour celui-là, il faut parler longtemps. » Ailleurs on lit : « Si je vis, ma conduite démontrera qu'il n'y a pas eu d'homme aussi accessible à la pitié que moi. La moindre chose m'émeut, me fait venir les larmes aux yeux : sans cesse la ensation l'emporte sur la perception, ce qui m'empêche de suivre le moindre projet. En un mot, il n'y a pas eu d'homme meilleur que moi en dispositions. » On croirait entendre Rousseau s'attendrissant sur la sensibilité de son cœur, après avoir brutalisé sans sujet quelque Hume ou quelque Diderot.

C'est à cette sensitivité si prompte à passer par toute la gamme des impressions les plus contradictoires, à se porter en un instant d'un extrême à l'autre, qu'il faut demander chez Beyle le secret et de ses confiances « éperdues et stupides, » et de ses méfiances brusques, irrésistibles, soudain cabrées dans un sursaut de réaction défensive, les « méfiances folles » de Julien Sorel. Voici sur ce point une confidence de Brulard qui nous sera précieuse par son évidente sincérité. Il admira, dit-il, « éperdument » certaines personnalités de son entourage, le bibliothécaire Ducros, le mathématicien Gros (portraituré dans *Leuwen*), le négociant Rebuffel, mais il fut loin de se conduire

(1) *Notice biographique*, p. LX.

en leur présence de façon à éveiller dans leurs cœurs une sympathie réciproque. « Même je fus avec eux comme je fus plus tard avec les êtres que j'ai trop aimés, muet, immobile, stupide, peu aimable, et quelquefois offensant à force de dévouement et d'absence de moi. Mon amour-propre, mon intérêt, mon moi avaient disparu en présence de la personne aimée, j'étais transformé en elle (1). » Et il ajoute plus loin : « Un de mes malheurs a été de ne pas plaire aux gens dont j'étais enthousiaste (exemple : Mme Pasta et M. de Tracy)... De même, je manque souvent l'exposition d'une doctrine que j'adore. On me contredit, les larmes me viennent aux yeux, et je ne puis plus parler. Je dirais, si je l'osais : Ah ! vous me percez le cœur. » Et ces admirations attendries n'ont même pas besoin de fondemens bien solides pour lui inspirer de singuliers transports. Se trouve-t-il au Théâtre-Français, en 1814, à côté d'un jeune officier russe du corps d'occupation, le seul aspect de ce voisin de hasard lui arrache l'étonnante effusion que voici (2) : « Cet aimable officier, si j'avais été femme, m'aurait inspiré la passion la plus violente, un amour à l'Hermione. J'en sentais les mouvemens naissans. J'étais déjà timide. Je n'osais le regarder autant que je l'aurais désiré ; si j'avais été femme, je l'aurais suivi au bout du monde. » Voilà une nouvelle espèce de mimétisme assez inattendue, n'est-il pas vrai ? Et l'on reste encore plus surpris de voir un monsieur de l'orchestre imiter les attitudes d'Hermione, qu'un auditeur au Conseil d'État celles du comte Regnault.

Une lettre adressée à Colomb, en 1829, raconte la présentation de Beyle à lord Byron, en 1816, dans une loge de la Scala. Pour le plaisir du poète, on cherche à faire parler le fournisseur ordinaire des anecdotes napoléoniennes. Or toute conversation lui est impossible à ce moment : « J'étais rempli de timidité et de tendresse. Si j'avais osé, j'aurais baisé la main de lord Byron en fondant en larmes : je voulus parler, et je ne dis que des choses communes. » Vers la fin de la soirée, le dieu s'adresse à Stendhal comme au seul assistant qui sache l'anglais, afin d'obtenir des indications précises sur le chemin à suivre pour rentrer chez lui : « Je voyais qu'il allait se tromper. De ce côté de Milan, à minuit, toutes les boutiques sont fermées : il allait errer au milieu des rues solitaires, peu éclairées et sans savoir

(1) *Henri Brulard*, p. 22.
(2) *Correspondance*, vol. I, p. 37.

un mot de la langue. Par tendresse, j'eus la sottise de lui conseiller de prendre un fiacre. A l'instant, une nuance de hauteur se peignit sur son front : il me fit entendre, avec tout ce qu'il fallait de politesse, qu'il me demandait l'indication des rues, et non pas un conseil sur la manière de les parcourir. » En ce passage, et plus encore dans ce que Stendhal a écrit ailleurs sur Byron, l'on sent que le pair d'Angleterre fait tort à l'auteur de *Parisina* dans l'esprit de son interlocuteur. Et tel était d'ordinaire pour notre homme l'antidote à ses enthousiasmes sans frein. Ces grands personnages par l'esprit, qu'il élevait de loin sur ses autels, se trouvaient, vus de près, posséder une situation dans le monde : lord Byron, des ancêtres normands ; Napoléon, une couronne ; M. de Tracy, un salon ; sir Walter Scott, un titre nobiliaire. Et, par là, n'étaient-ils pas, dans le style de Julien Sorel, des « canailles » de façon exactement proportionnelle à leur part de prépondérance sociale? Sous l'influence de ces sentimens antagonistes, Beyle se forgera son singulier Bonaparte, ce problème parmi les problèmes de la psychologie stendhalienne, ce dieu, dont son adorateur, éperdu d'amour dans la dédicace de la *Peinture en Italie*, écrira dans *Napoléon :* « Une croyance presque *instinctive* chez moi, c'est que tout homme puissant *ment* quand il parle, et à plus forte raison quand il écrit. » Tels sont les jeux alternés d'une sensibilité dépourvue d'équilibre : en matière de goût, comme en matière d'amour, elle passe sans transition de l'extase au dénigrement.

C'est d'ailleurs la seconde disposition qui domine dans l'œuvre de Beyle. On constate trop souvent, chez cet homme si véritablement intelligent, une étonnante inaptitude à comprendre les gens qui ne partagent pas ses convictions innées, un besoin de les juger par ses nerfs plutôt que par son cerveau. C'est sérieusement qu'il se demande à propos de Bossuet : Était-il de bonne foi ? ou qu'il attribue toute la polémique de Burke contre la France révolutionnaire à la pure envie, soutenue par l'espoir « d'obtenir une place dans les finances pour son fils. » Il n'admet pas toujours, malgré ses essais initiateurs sur la psychologie des races, que certains cerveaux soient constitués autrement que le sien, grandis dans un milieu physique et dans une atmosphère morale différente. « Il ne pouvait croire, dit Mérimée, que ce qui lui semblait faux pût paraître véritable à un autre. » Une telle étroitesse de vue peut être une qualité précieuse à l'homme

d'action; elle apporte sans doute une infirmité irrémédiable au moraliste et à l'historien. Le Touriste prétend donc à tort avoir obéi au conseil de Cuvier, qui, afin d'écarter le dégoût qu'inspirent certains gros vers, conseille d'étudier leurs mœurs. Pour sa part, il n'a pas souvent tenu compte de cet avis et n'a guère étudié que les vers dont son parti pris faisait, par anticipation, le germe de papillons diaprés. Il s'est contenté d'injurier les autres.

V

Il nous reste, en terminant cette esquisse, déjà trop poussée peut-être au gré de la patience du lecteur, à noter certaines singularités dont la classification n'est pas facile, mais qui contribueront pour leur part à fixer notre jugement sur le fuyant personnage dont nous avons entrepris le portrait. Devons-nous compter, parmi ses manies d'irresponsable, l'admiration, voulue peut-être et provocatrice, qu'il professa pour les anormaux du sentiment, pour Antinoüs, Gilles de Rais, tout prêt à chercher des dispositions analogues chez Napoléon, et plus haut encore? Nous pouvons cataloguer en tous cas sous cette rubrique les fous rires étranges dont il contait un accès à Mérimée, celui qui suivit la constatation *de visu* des perfidies de Mme Pietragrua à son égard. D'abord le spectacle de son malheur lui sembla la scène la plus bouffonne, et sa seule préoccupation fut de ne pas se trahir par un éclat d'hilarité trop bruyante. Ses amis se montrèrent frappés ce jour-là de la gaîté de ses traits. Puis, ce fut, pour dix-huit mois sans trêve, la prostration, l'« abrutissement. » Son reflet, Lucien Leuwen, a de ces réactions nerveuses inattendues : dans la société légitimiste de Nancy, il rit des ridicules qu'il observe, mais ce rire, justifié peut-être en sa source, se produit par accès soudains et incompressibles. Enfin, sur le soir de sa vie, c'est encore en « éclatant de rire » que Stendhal lira l'article de Balzac qui l'a envoyé à la postérité.

De même ordre sont les curieuses obsessions verbales qu'il subit fréquemment : on dirait que, pour définir un caractère de race ou de personne, il lui faille à tout prix un double adjectif, orné de quelque allitération mystérieuse, capable alors de revêtir à ses yeux une sorte de vertu cabbalistique ou « satanique. » Il écrit dans son *Journal* de Grenoble, en 1814, après avoir dit l'ennui que lui inspirent les types provinciaux de sa ville na-

tale : « Je ne trouve pas le nom satanique convenable exprimant bien la qualité dominante. J'ai été plus heureux pour les Français, que je proposais à ma sœur de nommer les vains-vifs, nom excellent et qui me fut suggéré par la vanité des conscrits observés sur la place Notre-Dame (1). » De même, ayant constaté que, dans le cours de la conversation, la physionomie de l'étrange docteur Dupoirier change soudain, comme par l'effet d'un commandement intérieur, Lucien Leuwen se répétait mentalement un commandement ainsi conçu, en deux temps : « friponsombre. » Et plus loin, le même Leuwen ressentira une froideur « chaîne de puits (2), » épithète qui semble mériter sa place dans la langue satanique.

Le mot de « cristallisation » dont Stendhal s'attribuait l'invention, au moins dans le sens où il l'emploie, est l'un de ceux qui lui paraissaient le plus gros de sous-entendus dangereux, de profondeurs étranges, comme exprimant sans doute un de ses plus fréquens, un de ses plus inconsciens états d'âme. En réalité, c'est une trouvaille assez banale que l'emploi de ce terme pour marquer une tendance reconnue chez les amoureux depuis le déluge : celle d'embellir en imagination de tous les charmes qui leur viennent à l'esprit, l'objet de leur passion :

Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable.

Beyle n'en ressent pas moins un perpétuel besoin d'expliquer ce substantif, et surtout de l'excuser. « Que le lecteur qui se sentira trop choqué par ce mot de cristallisation ferme le livre ! » Eh ! que n'a-t-il jamais rien écrit de plus choquant ! — Tel est, dans quelques-unes de ses manifestations les plus caractéristiques, ce curieux verbalisme dont il subit évidemment la hantise.

Un chapitre plus délicat à aborder, et qu'il nous faut effleurer néanmoins, c'est celui qui porte pour titre : *Des fiascos*, dans le livre de l'*Amour*. Julien Sorel, par son agitation nerveuse avant ses batailles sentimentales, par son attitude factice et empruntée à l'heure du berger est évidemment fort exposé à quelque défaillance, et les pages de l'*Amour* qui en discutent les raisons ordinaires, trahissent de façon patente des souvenirs personnels chez l'auteur. Il garde de plus la constante préoccupation de se

(1) *Correspondance*, vol. I, p. 36.
(2) *Le Chasseur vert*, p. 154.

donner des compagnons d'infortune, de montrer plus répandue qu'on ne pense une faiblesse dont il a souffert. N'a-t-il pas d'ailleurs raconté fort crûment dans les *Souvenirs d'Égotisme*, une scène de cabinet particulier d'où il appert que l'Octave d'*Armance* incarna certainement une des faces de la complexe personnalité de son créateur, et que telle fut l'opinion de ses amis parisiens (1). Nous possédons, il est vrai, le témoignage contradictoire de Menta, qui trouva chez Beyle tout autre chose qu'un Octave. Excès opposé au précédent, mais parfois tout aussi symptomatique de l'absence d'équilibre nerveux : n'a-t-on pas signalé par exemple de semblables contrastes chez Maupassant, qui finit par en être victime?

En résumé, ce n'était point pure affectation romantique que la préférence de Stendhal pour les jugemens artistiques du « jeune homme à l'œil hagard, aux mouvemens brusques, à la toilette un peu dérangée (2) » dont il aimait à suivre les pas et à recueillir les appréciations dans les galeries du Louvre. Il se sentait de cette complexion, et, loin de souscrire à sa dédicace vaniteuse au lecteur : « *To the happy few*, » c'est par l'exergue contraire : « *To the unhappy few*, » que nous exprimerions volontiers le danger d'une trop grande complaisance pour un état d'âme si évidemment établi en position d'équilibre instable. N'a-t-il pas rectifié parfois de sa propre main la devise orgueilleuse de ses heures exaltées : par exemple, lorsque, rejetant avec dédain le plat bonheur des Florentins trop raisonnables, il adjure le lecteur de préférer avec lui l'*orage romantique* et le *malheur passionné* de Rousseau ou de Byron, ce Rousseau d'outre-Manche?

En terminant cette revue des particularités constitutionnelles qui créèrent l'égotisme de Stendhal, nous voudrions faire entrevoir dans son égotisme même l'explication des succès actuels de ce penseur. Humain, trop humain lui aussi, c'est-à-dire représentant cynique de l'humanité de son temps, Beyle partage et excuse à la fois les faiblesses de ses lecteurs ordinaires, ces fleurs de serres chaudes grandies dans les sphères intellectuelles de la société moderne. Si ce trait n'existait point en lui, ce serait véritablement une singulière aventure que l'essor de sa réputation, presque nulle de son vivant, si promptement épa-

(1) *Comment a vécu Stendhal*, Paris, 1900.
(2) *Mélanges*, p. 253.

nouie après sa mort et dont nous allons rappeler les étapes principales. On sait qu'elle fut commencée par le médiocre autant que généreux article de Balzac, qui, d'ailleurs, n'est pas sans présenter, romantique lui aussi, plus d'une ressemblance morale avec l'auteur de *la Chartreuse de Parme*. Ayant fondé une revue qui devait s'arrêter, faute de matière et de lecteurs, à son troisième numéro, et manquant comme toujours de loisir pour rédiger la nouvelle inédite qu'il avait promise à ses abonnés, le grand improvisateur y substitua, par une rare et noble inspiration confraternelle, un dithyrambe en l'honneur d'un romancier son concurrent. Concurrent peu redouté peut-être, mais Beyle eut néanmoins toute raison de lui écrire en retour qu'un « tel désintéressement ne s'était jamais vu et ne se reverrait pas davantage (1). » L'étude de Balzac, aussi ampoulée de forme que vide de fond dans sa partie laudative, se relevait quelque peu par des réserves critiques à la fois pénétrantes et modérées. Quelle qu'en fût la valeur, l'immense notoriété de son auteur ne pouvait manquer de lui prêter un certain retentissement. Il avait d'ailleurs touché au point sensible la vanité du public lettré en proclamant que, seuls, les esprits d'élite, les quelques centaines d'âmes privilégiées qui sont la tête de l'Europe pensante, étaient capables de s'élever à la « transcendance » des analystes de Beyle, de comprendre les finesses et les profondeurs diplomatiques de ce familier de la vie des cours, d'admirer le prétendu portrait de Metternich qu'est le comte Mosca, et le Pierre le Grand, bien digne d'un plus vaste champ d'action, que Balzac discerne dans le prince Ranuce-Ernest IV. Stendhal a dû bien rire devant une pareille appréciation, car Dieu sait s'il avait voulu faire un homme de génie de son autocrate minuscule, qui prend plutôt entre ses mains des airs de fantoche d'opérette. Il se voit d'ailleurs couramment traité de « fée, » d'« enchanteur » par son généreux confrère, qui reste « étourdi et stupide » devant la perfection de son analyse, et va jusqu'à proclamer « beaux comme Corneille » les dialogues incohérens de l'aliéné Ferrante.

Les lecteurs que cette réclame retentissante attira à *la Chartreuse de Parme* purent désormais se considérer en toute sûreté

(1) Cette phrase réduit d'ailleurs à néant l'insinuation de Sainte-Beuve, expliquant par un prêt d'argent la complaisance du besogneux auteur de la *Comédie humaine*.

de conscience comme la pointe d'avant-garde de l'Europe intellectuelle, et dans leurs rangs se rencontra, par fortune, un des maîtres de conférences de l'École normale, au temps de la plus brillante promotion qu'on y vit jamais : celle des About, des Perraud, des Sarcey. Les lettres de ce dernier reflètent, de façon assez inattendue chez un homme qui n'a jamais visé à la « transcendance, » ni à la « connaissance des cours, » l'enthousiasme inspiré à ces jeunes gens par le protégé de M. Jacquinet (1), dont le plus éminent auditeur, Hippolyte Taine, allait achever, à l'égard de Beyle, la réparation commencée par Balzac.

Un tel répondant mérite qu'on s'arrête davantage à examiner ses recommandations littéraires. Il connaît beaucoup mieux ce dont il parle et apporte une tout autre conscience dans ses jugemens critiques. Quand le jeune professeur, exilé au début du second Empire en ses ingrates fonctions provinciales, se prit à relire « de soixante à quatre-vingts fois » *le Rouge et le Noir*, il était préoccupé sans trêve de ses travaux impérissables sur l'Intelligence et sur la Volonté. Aussi apprécia-t-il avant tout dans Beyle l'analyste sûr des états exceptionnels et semi-pathologiques de l'émotivité humaine. Il goûta dans son romancier favori le psychologue et non le moraliste, fort mal connu d'ailleurs vers 1855, car les publications récentes de ses papiers inédits ont seules achevé d'éclairer son caractère véritable et ses dispositions fondamentales. C'est au psychologue que va le bel hommage qui ouvre l'*Histoire de la Littérature anglaise :* « On n'a pas vu que, sous des apparences de causeur et d'homme du monde, il expliquait les plus compliqués des mécanismes internes, qu'il mettait le doigt sur les grands ressorts, qu'il importait dans l'histoire du cœur les procédés scientifiques, l'art de déchiffrer, de décomposer et de déduire ; que le premier il marquait les causes fondamentales, j'entends les nationalités, les climats, les tempéramens ; bref, qu'il traitait des sentimens comme on doit en traiter, c'est-à-dire en naturaliste et en physicien, en faisant des classifications, et en pesant des forces. » Taine apprécie donc chez Stendhal l'analyste initiateur de la race et des individus représentatifs. Mais ne goûte-t-il pas davantage encore en son précurseur le familier des anomalies instructives de la vie psychique ?

(1) M. Jacquinet vient de s'éteindre dans un âge fort avancé.

Parcourons l'étude sur *le Rouge et le Noir* (1), où l'on retrouve l'enthousiasme de Balzac, où Stendhal est une fois de plus salué esprit supérieur, créateur, rare et grand, n'étonnant le public à dessein que pour s'isoler mieux de lui. Une nuance marquée sépare toutefois les deux admirateurs, et le second nous renseigne bientôt sur ce qu'il goûte de préférence chez les héros beylistes. Il ne voit point en eux, comme jadis l'auteur de *la Comédie humaine*, des âmes rares et distinguées, mais des monstruosités instructives. Ce sont, dit-il, des êtres à ce point exceptionnels, que nous ne les « rencontrerons » pas plus que nous ne les imiterons; et que, néanmoins, ils sont seuls dignes de nous intéresser *aujourd'hui*. Ils possèdent un intérêt d'actualité. Taine estime en effet à bon droit que l'analyse du cœur humain, commencée en France par les classiques du XVIIe siècle, et maintenue depuis lors dans un moule vieilli par une admiration trop peu critique, doit être à présent reprise et poussée davantage sur les traces de Beyle, afin de peindre tels qu'ils sont nos contemporains.

Et cela est profondément vrai, si nos contemporains se sont à ce point raffinés et compliqués, tout au moins dans certains milieux, qu'il faille désormais des sensitifs tels que Stendhal pour rendre compte de leurs faits et gestes. Voyez ce qui plaît surtout à Taine dans *le Rouge*, comme rompant les mouvemens de la passion par la subite entrée en jeu de l'Inconscient, ou de l'Involontaire : ce sont tantôt de brusques hallucinations visuelles, ainsi qu'il arrive à M. de Rénal; tantôt de soudaines auditions de voix, aventure que connaît parfois Mme de Rénal. Le théâtre romantique, ajoute-t-il, nous avait montré quelques-uns de ces phénomènes révélateurs. Ainsi Ruy Blas, « avec l'accent de folie et d'imbécillité d'un homme anéanti, » cesse de penser durant les heures de crise, tandis que ses lèvres murmurent machinalement ce que ses yeux aperçoivent. Or Stendhal va plus loin que Hugo, car ses héros dépassent la « stupeur » pour être conduits jusqu'au « ridicule. » Voilà bien, n'est-il pas vrai, un brevet d'analyste des états anormaux de la sensibilité, états que tout homme peut connaître d'ailleurs en ses momens d'exception, mais que les sensitifs pathologiques connaissent et

(1) *Essais de critique et d'histoire*, 2e édit., 1866. — Cette étude a disparu des éditions suivantes, mais elle a été réimprimée dans l'édition définitive des *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, 1901.

expliquent mieux que les autres par fréquente expérience, et par habitude acquise?

Plus encore que l'essai sur *le Rouge et le Noir*, nous éclairera ce fragment sur la Volonté (1) que Taine rédigea dans la plénitude de sa ferveur stendhalienne, de 1853 à 1855, et où il s'est constamment servi des observations de son psychologue favori. Une fois de plus, Beyle lui offre, pour ses spéculations fécondes, des exemples de l'*image-hallucination*, que le génial explorateur de l'Intelligence humaine considère comme si supérieure à l'idée abstraite et raisonnée, dès qu'il s'agit de mettre en jeu la volition. Ainsi, dit-il, Julien Sorel qui ne craint point la mort *in abstracto*, se prend subitement à la redouter lorsqu'il reçoit la visite de son vieil ami, l'abbé Chélan, tout décrépit et visiblement parvenu aux limites de la vie humaine. Ainsi, Fabrice, Italien et homme d'imagination, voyant venir les gendarmes du haut du clocher où il se tient caché, se croit déjà enfermé au Spielberg, et s'empresse à tendre une toile entre les sbires et lui, bien qu'il se sache parfaitement invisible. En général, quand ces personnages sont saisis par une idée, c'est « avec la toute-puissance de la première idée qu'on croit avoir inventée, » en sorte qu'ils manquent devenir fous.

Taine continue par une longue et très admirative analyse de la délibération solitaire du comte Mosca, au reçu de la lettre anonyme qui lui apprend l'amour de la duchesse Sanseverina pour Fabrice. Le ministre voit « les formes, les couleurs, les expressions, le physique » dans la violence de sa passion. Soudain, c'est « la cruelle apparition des grâces charmantes de Fabrice. » Ce caprice peut changer ma vie, se dit-il, comme « pour s'excuser d'être tellement fou. » Que de reploiemens, conclut le philosophe de l'*Intelligence :* nos têtes sont remplies d'idées, et nous analysons partout. — Portrait fort moderne en effet, et dont la ressemblance s'étend chaque jour, celui de l'homme d'analyse tout entier réfugié dans son cerveau.

Certes, il ne fut que trop analyste, l'amoureux qui notait dans son *Journal*, après une rebuffade de Louason : « Je viens de passer au Palais-Royal une demi-heure qui a peut-être été une des plus pénibles de ma vie ; ma seule distraction était d'observer mon état : et c'en était une grande. » Ou encore : « Je

(1) Publié dans la *Revue philosophique* de novembre 1900.

connais si fort le jeu des passions, que j'ai besoin de me tenir à quatre pour n'être pas soupçonneux, et que je ne suis jamais sûr de rien, à force de voir tous les possibles. » Il s'exagérait même singulièrement la vertu de l'analyse, le critique théâtral qui écrit en 1822 : « Si je pouvais faire du comique une analyse aussi claire et aussi complète (modestie à part et suivant moi) que celle que j'ai faite de l'amour, travailler dans le genre comique ne serait plus qu'un badinage pour moi. »

Poussée à ce degré, l'analyse peut bien produire des documens humains précieux, mais non point des œuvres d'art sain ou des portraits d'un intérêt général. N'est-ce pas précisément le reproche que les médecins font aux malades par les nerfs que de trop analyser, de donner une importance exagérée à des faits qui passent inaperçus chez les personnes normales et fatiguent l'attention quand ils descendent de la sphère inconsciente vers le cercle éclairé par la réflexion. Stendhal se vante d'exprimer « le jus de la connaissance de l'homme. » Connaissance de l'homme sous un angle exceptionnel en tous cas, de l'homme anormal, ou des momens anormaux de l'homme moyen. Vous ne rencontrerez pas ses héros, dit Taine. C'est qu'ils sont des monstres délibérément créés par la fantaisie d'un savant, obsédé de son savoir. Là réside à la fois leur intérêt et leur vice. L'étude de pareils phénomènes sera profitable aux savans plutôt qu'utile aux artistes, besogne de tératologie plutôt qu'exercice d'esthétique. On assiste en ce lieu à des expériences rares qui ne se produisent pas dans la nature, mais servent à en pénétrer les secrets. Ou, si l'on veut, une telle conception de la vie est un réactif coûteux et délicat qu'il faut posséder dans son laboratoire de psychologie expérimentale, pour le savoir complet et bien garni, mais dont il convient de ne point user dans le travail de chaque jour (1).

Telle fut sans aucun doute la nuance de l'admiration stendhalienne chez Taine, ce ferme et lucide esprit qui, pour sa part, a toujours marché vers un stoïcisme plus serein et plus haut : au point de tenir parmi nous la place que Gœthe occupe depuis

(1) « Sainte-Beuve nous reprochait l'exagération du talent ou tout au moins du rôle qu'avaient joué nos favoris. Par exemple, il trouvait que j'admirais trop Stendhal, Balzac et Michelet, et me blâmait de ne les juger que par leurs livres. » (Taine, *Correspondance*, III, 280.) Mais Taine n'accepte point cette appréciation de l'un de ses initiateurs sur quelques-uns de ceux qui le furent à un titre différent, et il se défend très délibérément contre ce reproche de complaisance exagérée.

un siècle en Allemagne, à titre d'exemple et de modèle pour la culture désintéressée de l'âme. Lorsqu'il relut, et tenta d'ordonner à nouveau, vers 1870, ses notes sur la Volonté, il revint à la scène de jalousie de Mosca, y joignant cette fois l'anecdote, si caractéristique en effet, du lieutenant Louault (1), qui se voit déterminé vers l'action altruiste dont son égoïsme s'effraye d'abord, par une sorte de vision hallucinatoire de l'opinion sociale, personnifiée dans une « voix, » à laquelle il répond lui-même à haute voix. Phénomène profondément beyliste ! C'est pour des traits de cette sorte que s'attachait à Beyle le friand des déviations instructives qui nota les procès-verbaux de clinique dont s'illustre son livre de l'*Intelligence*. Taine trouva dans les observations de Stendhal sur son moi et sur celui de ses sosies, Octave, Julien ou Fabrice, maint argument analogue à ceux que lui procura par exemple l'aventure de ce gendarme, qui, frappé d'aliénation mentale passagère pour avoir assisté à une exécution capitale, raconta de façon si suggestive ses hallucinations visuelles et auditives (2).

Pénétration exceptionnelle, vision suraiguë, notations inestimables, il faut concéder tout cela à l'auteur du *Rouge et Noir*. Mais Beyle voulait être autant conseiller qu'explorateur en morale, si le beylisme n'est pas un vain mot. Il importe donc de bien connaître à quel prix fut acheté un talent de cette sorte, et de se rendre compte qu'autant l'humanité a sujet de se laisser instruire, charmer même, si telle est pour certains raffinés la vertu de pareilles œuvres, autant elle aurait tort de se laisser guider, sur le terrain de l'action, par les fils spirituels de Jean-Jacques, — dégénérés supérieurs dont le bataillon serré encombre si fort les chemins de la morale progressive, au cours du XIXe siècle.

ERNEST SEILLIÈRE.

(1) Stendhal, *Correspondance*, II, 81.
(2) Taine, *De l'intelligence*, vol. I, p. 119 et suiv.

A MARSEILLE

SAVONS ET BOUGIES

Au cours de l'étude d'ensemble que nous avons jadis publiée ici même sur les huiles végétales et l'industrie huilière, nous avons mentionné, à diverses reprises, bougies et savons. C'est ce sujet que nous voudrions examiner aujourd'hui, d'un point de vue plus spécial, en parcourant les usines de Marseille. Il est inutile de s'appesantir sur l'épreuve que cette vieille et glorieuse cité subit en ce moment, et du reste, la crise dont elle souffre n'est pas la première qui l'ait éprouvée. Mais, comme dans le passé, l'industrie vient encore au secours du commerce pour empêcher la ruine complète de notre grand port méditerranéen.

I

Aux érudits de rechercher l'origine et le développement progressif de l'emploi du linge de corps. En tous cas, il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour comprendre la nécessité de nettoyages périodiques, suffisans pour rétablir la propreté primitive du tissu, sans l'altérer. On reconnut de bonne heure que les cendres des végétaux, malaxées avec l'eau, lavaient parfaitement les fibres végétales et qu'en particulier, les résultats étaient excellens avec le résidu de l'incinération de certaines plantes maritimes des bords de la Méditerranée. L'élément actif résultant de la combustion était ce que toutes les ménagères connaissent et emploient sous le nom de « soude, » de

« carbonate de soude, » de « cristaux de soude. » Fréquemment aussi on se sert dans le commerce de la dénomination parfaitement erronée de potasse; et, en effet, la potasse pourrait remplacer la soude dans la plupart de ses usages, n'était son prix assez élevé.

On apprit également de bonne heure à « raffiner » la soude brute, c'est-à-dire à la purifier, et les chimistes s'aperçurent encore que les propriétés corrosives de la soude raffinée s'exaltaient au contact de la chaux éteinte. C'est ce qu'on appelle « caustifier » en industrie. Suivant les théories de la chimie moderne, cette soude raffinée constitue du « carbonate de sodium » qu'on peut envisager comme une combinaison d'acide carbonique et d'oxyde de sodium, la « soude caustique » ou alcali est de l'« hydrate de sodium, » autrement dit une copulation de l'eau avec ce même oxyde. Vieux préjugé contraire à la vraie philosophie naturelle, et condamné aujourd'hui, l'hypothèse dualistique facilite quelquefois la clarté du langage et des expositions, et c'est pourquoi nous venons de l'employer. L'eau de l'hydrate sodique ne joue d'ailleurs aucun rôle et l'acide carbonique n'en remplit qu'un très effacé aussi; néanmoins, il tempère un peu la violence de l'alcali.

A proprement parler, l'alcali ne nettoie pas; il brûle tout; de là son appellation de caustique. Le carbonate, lui, détache bien, mais corrode un peu trop énergiquement encore. Nos ancêtres s'aperçurent qu'en faisant cuire l'alcali caustique avec de l'huile ou un corps gras quelconque, il résultait du mélange de ces deux liquides une sorte de pâte, assez soluble dans l'eau froide, mieux encore dans l'eau chaude, et qui jouissait du privilège de déterger parfaitement les étoffes sans les brûler. Le savon était trouvé. Il lave comme sel alcalin, comme dissolvant des matières grasses, résinoïdes, colloïdes, comme lubrifiant, qui oint et détache les corps étrangers insolubles.

Nous ne saurions dire dans quelle ville prit naissance l'industrie de la préparation de cette pâte, mais, à coup sûr, ce fut sur les bords de la Méditerranée, et cela d'autant plus que l'usage du coton venait d'Orient. Aussi, pour fabriquer le savon, fit-on emploi du corps gras le plus répandu alors dans la région, c'est-à-dire d'huile d'olive de qualité inférieure. Quant à la soude brute et impure, ultérieurement raffinée et caustifiée, on la tirait des plantes marines croissant sur les terrains salés

ou lagunes des cordons littoraux, soit de l'Espagne, soit du Languedoc, soit de l'Égypte. Ce dernier pays fournissait un produit minéral ou à peu près équivalent, le « natron. »

Au XVIIe siècle, la savonnerie de Marseille avait déjà une énorme importance et contribuait à enrichir la cité ; mais, là comme partout, la loi de la concurrence forçait les usiniers à produire beaucoup et vite au détriment de la qualité obtenue, et c'est pourquoi, le 5 octobre 1688, paraissait un édit du roi réglementant le fonctionnement des manufactures savonnières.

L'article Ier interdit, sous peine de confiscation de la marchandise, de préparer du savon pendant les trois mois de grosses chaleurs : juin, juillet, août. L'article II défend d'utiliser les huiles nouvelles avant le 1er mai. Cette huile employée, d'après l'article III, doit être pure, non mélangée de graisse, et sera combinée avec de la cendre de « barille (1) » pure, le tout cuit convenablement (article IV). Après la cuisson, le refroidissement dans les « mises » ou bassins doit se prolonger assez longtemps (article V). Aucune préparation ne pourra, au cours d'une de ses phases, se confondre avec la préparation suivante (article VI), sous peine de confiscation naturellement, puis d'une amende de 500 livres, et les feux ne devront pas s'éteindre au cours d'une même préparation (article VII). Enfin l'article VIII protège les acheteurs contre les fabricans, en fixant la tare maxima à déduire du poids brut lors de l'achat du savon en caisse.

On voit par là qu'à cette époque la confection du savon de Marseille se ramenait à une sorte de cuisine instinctivement rationnelle et d'ailleurs très perfectionnée. Étant donné l'outillage imparfait du temps, étant donnée l'obligation pour le savonnier de ne lancer dans le commerce que des produits irréprochables, ces règles étaient au fond assez bien justifiées.

Pendant les lourdes chaleurs estivales du midi de la France, le savon se serait mal concrété après coction ; avec de l'huile souillée de graisse, il eût été mal réussi. D'autre part, à une époque et dans un pays où l'huile d'olive jouait un rôle alimentaire considérable, on ne voulait pas que le caprice d'un savonnier gaspillât avant les premiers indices de la récolte suivante

(1) La « barille » ou *Salsola vermicula* est la meilleure plante soudière connue, celle qui, après calcination, abandonne le plus de carbonate et le moins de sel marin.

un élément culinaire de première nécessité. Enfin il fallait confectionner à Marseille le savon d'une seule opération, comme un bon cuisinier procède à la cuisson d'un plat qu'il veut réussir. Tant pis pour le maladroit qui eût été tenté de corriger ou de reprendre une opération manquée sur sa marchandise à moitié faite. Revenir sur ce qu'il avait obtenu lui était interdit.

Dans la suite, les anciens abus renaissent de leurs cendres et de nouveaux se manifestent. On se croirait reporté à notre temps, car ceux qui signalent ces infractions et les dénoncent à l'autorité compétente réclament des créations de postes d'inspecteurs bien rémunérés et, animés d'un noble zèle civique, se déclarent prêts à accepter l'emploi nouveau. En 1754, un arrêt du Conseil d'État remet en vigueur l'édit de 1688, mais non dans toutes ses dispositions, car on permet de violer désormais le chômage estival. La Chambre de commerce protestant, l'inhibition est rétablie six années plus tard. En revanche, l'arrêt de 1754 introduit une innovation qui dure encore au début du xxe siècle. Tous les fabricans sont dorénavant tenus de marquer lesdits savons blancs et marbrés de la marque qu'ils auront choisie et dont ils déposeront un double au greffe du juge des manufactures.

Nous avons le rapport des syndics inspecteurs de 1761, MM. Audibert et Labat associés à deux délégués de la Chambre de commerce, MM. Latil et Surian (ces deux noms encore honorablement représentés dans la grande famille des négocians marseillais). Ils constatent qu'à la date du 1er juin, tous les feux, conformément aux prescriptions légales, sont parfaitement éteints et que la qualité des marchandises en magasin ne laisse rien à désirer. Dès lors, ajoutent-ils, à quoi bon un inspecteur payé? En 1773 le procès-verbal indique l'existence de 33 fabriques occupant en tout 150 chaudières. Peut-être relèverait-on quelques coïncidences entre les noms de leurs propriétaires à cette date et les raisons sociales actuelles, mais nous pouvons affirmer que plus d'un de ces établissemens, presque tous groupés il y a cent trente ans entre le Vieux-Port et la colline de Notre-Dame de la Garde, ne s'est pas déplacé depuis et se perpétue encore. L'année d'après, MM. Clary et Conil, escortés d'un commissaire de police, font le tour des usines et ne se montrent guère moins satisfaits que leurs devanciers.

En 1787, à la veille de la Révolution, le marquis de Pilles,

viguier, le maire, les échevins, les assesseurs, conseillers du roi, et le lieutenant de police de la ville, s'unissent pour rappeler énergiquement l'obligation d'imprimer sur les savons, avant leur sortie de fabrique, la marque déposée au greffe. Quatre ans plus tard (mai 1791) la municipalité de Marseille, à la suite de plaintes répétées des consommateurs, promulgue une ordonnance dont l'esprit est curieux car, loin de résumer des doléances à l'encontre des règlemens de l'ancien régime, les considérans accusent sans cesse la négligence fâcheuse des antiques restrictions; ils rappellent à l'ordre les savonniers peu scrupuleux qui cuisent en été et diluent leurs lessives à tel point qu'il se trouve dans les pâtes vendues autant d'eau surabondante que de savon, de manière que les filateurs de Nîmes ne peuvent plus décreuser leurs soies avec cette marchandise frelatée. Toutes les primitives défenses sont remises en vigueur, — fait peu banal et peut-être unique à cette époque, — et le corps d'inspecteurs est doublé par l'adjonction de quatre nouveaux délégués qui s'occuperont spécialement de faire des descentes dans les fabriques et de vérifier la loyauté des savons, marseillais d'origine ou importés. Un fabricant, le sieur Bernard, a indiqué une méthode très pratique en vue du dosage des corps étrangers, de l'humidité et elle sera appliquée par Besson et Deserre, chimistes officiels, aux échantillons suspects dont on aura fait saisie.

En lisant l'exposé du procédé, on a peine à croire qu'il s'agisse de chimie analytique et non de cuisine. Comme réactif, du sel; comme matériel, un poêlon (*sic*), une écumoire. Certains détails opératoires, comme la conduite du feu, complètent l'illusion culinaire que dissipe à peine l'emploi de la balance et du filtre.

Les événemens cependant se précipitent. Dix années s'écoulent. Que devient la situation de la savonnerie de Marseille à l'aurore du nouveau siècle, au début du Consulat? Un mémoire du 23 septembre 1801 nous renseigne à ce sujet : la savonnerie, par miracle, a pu se maintenir et ralentir un peu la décadence de Marseille. On compte 75 fabriques totalisant 331 chaudières, et chacun de ces récipiens, autrefois comme aujourd'hui, a cent « millérolles » de capacité moyenne (cette mesure locale inusitée de nos jours contient à peu près 60 litres). On emploie pour le travail annuel un véritable océan d'huile, — environ 250 000 milléroles, soit 150 000 hectolitres, — et cette huile paye malheureusement un droit total de 8 fr. 50 par millérole,

soit 14 francs par hectolitre, à l'entrée en France. On se plaint de la concurrence des usines similaires d'Espagne, de Toscane et de Gênes (cette dernière était déjà une rivale !); elles reçoivent librement les huiles et importent des savons en France. Il existe aussi d'autres savonneries dans le reste du département des Bouches-du-Rhône et dans le Var; mais, même réunies, elle ne peuvent soutenir la comparaison avec l'ensemble des établissemens de Marseille.

Notre ville rappelle, à très juste titre, les souffrances qu'elle vient d'endurer et continue à récriminer avec tout autant de raison au sujet de la perte presque absolue du débouché des colonies d'Amérique et de l'Inde, quoique l'exutoire nouveau de la Belgique et des pays rhénans annexés la dédommage dans une certaine mesure. L'arrivée des soudes d'Espagne et du Levant laisse à désirer; et pourtant que d'avantages, dit le rapport, présenterait le complet rétablissement de ce courant d'échanges qui permettrait d'exporter des étoffes et de la quincaillerie !

De la soude artificielle, pas un mot, quoique l'invention fût déjà connue et appliquée; on se contente de réclamer une culture plus intensive des plantes sodiques en Camargue et sur d'autres points du littoral français. Évidemment les fabricans qui présentent à Chaptal, ministre de l'Intérieur, leurs revendications, répugnent au progrès; ils insistent énergiquement sur la prohibition estivale, dont la négligence, affirment-ils, nuit considérablement aux intérêts des usiniers traditionnels et loyaux. D'ailleurs, il est aussi naturel qu'avantageux que les deux ou trois mille ouvriers savonniers goûtent un repos annuel bien gagné, également profitable aux bâtimens et aux ustensiles. Quant au fabricant lui-même, toujours un peu spéculateur, il achètera ses matières premières dans de meilleures conditions pendant les vacances. Suivent 45 signatures de patrons, avec noms et adresses. Beaucoup de ces noms se reconnaissent; il n'en est pas de même des adresses, les rues étant encore désignées par leurs noms révolutionnaires, effacés depuis.

L'industrie savonnière reste stationnaire durant la période des grandes guerres du premier Empire. Les soudes d'Espagne et du Levant n'arrivent qu'en petites quantités et irrégulièrement; on cherche à les remplacer par les produits d'incinération des plantes à terrains salés de Camargue ou, comme la qualité des soudes d'Arles laisse à désirer, on se rabat sur les cendres des

salicornes de la campagne romaine. Naturellement les grands établissemens dirigés par des industriels riches, intelligens et audacieux, résistèrent, tandis que, peu à peu, les petites usines sombrent les unes après les autres, à la suite d'épreuves répétées. Pour atténuer les risques qu'ils courent, plusieurs savonniers cherchent une compensation dans la fraude, en dépit des objurgations de la Chambre de commerce qui insiste périodiquement pour la restauration des antiques règles. Comme les huiles d'olive n'arrivent pas toujours régulièrement de Toscane ou de Ligurie, on fait intervenir en savonnerie les huiles de noix de l'est de la France, on utilise même les graisses; on additionne les produits de matières inertes; on les « gonfle » d'eau.

L'Empereur, ému de ces plaintes, rend deux décrets. L'un, daté de 1811, impose l'obligation d'une marque, avec l'indication de la nature du corps gras générateur, du nom du fabricant, du lieu d'origine. L'autre, postérieur, accorde à la ville de Marseille l'usage exclusif d'un « pentagone » qu'on voit encore imprimé aujourd'hui sur les vrais savons marseillais à l'huile d'olive, faveur qui ne réussit guère à améliorer les rancunes du commerce de Marseille envers Napoléon Ier.

Millin, l'auteur d'un curieux *Voyage dans le Midi de la France*, en 1808, décrit sommairement les opérations de la savonnerie, il y a un siècle. La soude végétale est « décarbonatée » par la chaux, et lessivée à différentes reprises; ces lessives, de force inégale, sont rationnellement mélangées et introduites par degrés dans les vastes chaudières au sein desquelles bouillonne l'huile. On cuit, on brasse, la pâte épaissie surnage; on éteint le feu; la liqueur est soutirée par un conduit inférieur ou « épine. » On rallume, on dissout le savon par l'eau chaude; on ajoute encore de la lessive; on recuit; on éteint de nouveau; on soutire pour la seconde fois. La pâte fluide puisée avec des seaux est coulée dans des « mises » en planches sur lesquelles elle sèche et durcit. En ajoutant du sulfate de fer, on obtient le savon veiné ou marbré. Trois livres d'huile doivent fournir cinq livres de bon savon, point trop aqueux, en l'absence de chaux, plâtre, ou argile.

La période de la Restauration, quoique très prospère pour le commerce en général, coïncide avec une crise savonnière assez grave. A cette époque, en effet, l'industrie de la soude factice prenait décidément son essor en Provence, au grand détriment

de la végétation des alentours des usines (1). Comme le sel marin ou chlorure de sodium peut être envisagé, toujours dans l'hypothèse dualistique, comme une association d'acide chlorhydrique et de soude, on avait reconnu qu'il était possible d'abord d'expulser à chaud l'acide chlorhydrique par l'acide sulfurique, agent plus énergique, et ensuite de chauffer le sulfate de soude obtenu avec de la craie et du charbon en vue d'obtenir un carbonate de soude, assez impur, souillé de matières résiduelles très diverses, mais néanmoins susceptible d'être caustifié et de faire du savon.

Cette substitution de la soude factice à l'ancienne soude végétale n'alla pas sans soulever quelques regrets dans le monde de la savonnerie. Tout Marseillais est volontiers spéculateur, comme nous l'avons dit; or, à une substance importée de loin, avec frais et risques, on substituait une drogue sortie d'une usine presque contiguë. Plus moyen désormais de jouer sur les cours des soudes d'Égypte ou d'Alicante! Adieu la vieille routine de préparation, ou pour mieux dire l'antique cuisine! il fallut que le savonnier renonçât à ses habitudes traditionnelles plus que centenaires et apprît la chimie. Avec ou sans son aide, il reconnut bien vite que le savon de pure huile d'olive à la soude factice, n'était pas parfait, mais se montrait trop dur, et qu'en ajoutant un peu d'huile de graines, on corrigeait ce défaut. Grave question. Ces nouveaux savons ainsi mixturés ont-ils droit à l'estampille propre à l'olive? La Chambre de commerce de Marseille soutient que non; mais le Comité consultatif des arts et manufactures trouve le scrupule exagéré et déclare qu'on ne peut, après tout, ni entraver la marche des usines à soude, pour satisfaire les importateurs de soude végétale, ni fermer un large débouché aux huiliers du Nord. Quant à la marque, elle ne signifie qu'une chose : tout bonnement que le savon est de qualité extra (2).

Sous le règne de Louis-Philippe, la crise est déjà conjurée. Moins nombreuses, les fabriques, réduites à 45, dirigées par 35 propriétaires, occupent aussi moins d'ouvriers que jadis

(1) C'étaient les fumées du gaz chlorhydrique qui détruisaient la végétation aux approches des fabriques de soude, surtout au sud-est des établissemens, dans le sens où le mistral souffle.

(2) Aucune réaction chimique alors connue ne permettait, à cette époque, de distinguer spécifiquement l'huile d'olive surtout saponifiée. Poutet, dont nous avons déjà parlé dans notre précédent travail, n'avait pas encore commencé ses curieuses recherches.

(700 seulement), mais travaillent beaucoup. On s'aperçoit qu'au grand avantage du commerce maritime au long cours, le beurre ou huile de palme de Guinée peut produire un savon bon marché, d'une qualité très convenable et ayant l'avantage de se dissoudre dans l'eau salée. Manchester, depuis longtemps, avait devancé Marseille dans cette voie. « C'est à la vue de ce savon, — dit en 1865 un personnage de *la Famille Benotton* de Sardou, qui vient de visiter l'Angleterre, et raconte ses impressions, — c'est à la vue de ce savon, que j'ai compris tout l'orgueil de la puissance humaine ! »

Pour retourner à Marseille, on n'ignore pas combien, sous l'ancien régime, les coalitions ou *trusts* étaient défendus. Il y avait eu quelques tentatives de ce genre dès l'époque de Colbert : achats ou monopolisation de matières premières, ouvriers exercés qu'on payait seulement pour ne rien faire, et ne pas s'engager chez des manufacturiers rivaux. En pleine monarchie de Juillet, les fabricans de soude, trouvant leurs gains insuffisans, se coalisent à diverses reprises et soutiennent une lutte habile et acharnée contre les savonniers ; ils finissent par vendre plus de 7 francs un produit qui leur en coûte moins de 5 à obtenir. La législation d'alors, traduite par l'article 419 du Code pénal, ne badinait pas sur des manœuvres de ce geure. D'honorables industriels comparaissent devant le tribunal de Marseille, et chacun des contrevenans encourt 6 000 francs d'amende, jugement que confirme plus tard la cour d'Aix, laquelle toutefois efface le mois de prison dont les premiers juges avaient gratifié le seul spéculateur qui eût été frappé d'une peine corporelle.

C'est à ces quelques traits, choisis parmi les plus curieux que nous aient fourni les archives de la Bourse et quelques ouvrages bien documentés, que nous bornerons la partie historique de notre travail, quoique l'examen des périodes ultérieures nous eût fourni plus d'un détail intéressant.

II

Pendant l'année 1902, la production de la savonnerie marseillaise a dépassé 124 millions de kilogrammes ; durant l'année 1903, le chiffre, en léger progrès, s'est élevé à 128 millions. Tenons-nous en aux premières données : nous pouvons subdiviser cette énorme masse en trois parts très inégales.

Quatre millions de kilogrammes de savon d'industrie pour le décreusage des soies, à 68 francs les 100 kilos;

Plus de 113 millions de kilogrammes de savons unicolores à base d'huile concrète ou d'huile de coco à 47 francs le quintal métrique. C'est de beaucoup la fraction la plus importante.

Près de 7 millions de kilogrammes de savons marbrés bleu pâle ou bleu vif à 45 francs les 100 kilos (1).

La plus grande partie des produits dont nous nous occupons s'écoule par la gare des marchandises de Saint-Charles (64 millions); le cabotage desservant les ports français de la Méditerranée et de l'Océan enlève 28 millions de kilos; l'exportation au long cours en soutire une proportion plus faible, 21 millions seulement; la consommation marseillaise en dévore 6 millions et diverses localités des alentours, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse, assez rapprochées pour être desservies par voitures, en réclament à peu près autant.

Qu'ils voyagent outre-mer ou franchissent la frontière territoriale, les produits des usines phocéennes s'acheminent surtout vers l'Algérie; puis vient la Tunisie, suivie elle-même de l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la Turquie, la Suisse. Les demandes tendent à devenir plus nombreuses en Italie, Roumanie, Indo-Chine française, Chine, Australie, en même temps que s'accroît le degré de bien-être ou de civilisation de ces contrées. Quant aux nègres du Sénégal, s'ils envoient au marché de Marseille force matières premières, ils réclament aussi des savons en masses toujours croissantes.

Nous sommes loin du bon vieux temps où il était interdit de fabriquer du savon avec une autre matière grasse que l'huile d'olive, dont on n'avait du reste aucun moyen de contrôler la pureté. Aujourd'hui, qui oserait crier à la fraude, lorsque la proportion d'huile étrangère, très facile à doser, ne surpasse pas une faible fraction ! Une pièce de vingt francs ne contient que 90 pour 100 de métal fin, et encore moins si on se fonde sur les volumes respectifs des métaux : hésiterons-nous pour cela à déclarer qu'elle est en bon or? Le savon n'étant pas un produit de consommation alimentaire, l'hygiène n'est pas intéressée en ce qui regarde sa composition chimique; il suffit qu'il puisse jouer un rôle détersif pour l'industrie, le ménage, la toilette.

(1) Les prix actuels relatifs aux savons autres que ceux d'olive se sont uniformisés depuis à 44 francs. Nous n'avons pas de renseignemens pour 1904.

S'il sent trop mauvais, le consommateur s'en aperçoit : c'est le cas lorsque les huiles inférieures, — le colza par exemple, — dominent trop exclusivement.

En somme, l'olive, le coprah, le palmiste, l'arachide, le sésame, le coton, le colza, le ricin et bien d'autres huiles peuvent fournir des savons bons ou très convenables, plus ou moins durs, mais qu'un fabricant judicieux saura très bien combiner pour arriver économiquement à son but.

A propos d'adipologie, nous nous garderons d'entrer dans des détails trop techniques. Cependant il nous faut revenir sur ce que nous avons déjà dit dans notre précédent travail. Les corps gras constituent les éthers de la glycérine, ou, pour parler moins rigoureusement, mais plus clairement, les corps gras, huiles, graisses, beurres, résultent de l'union avec les acides gras, de la glycérine, ce liquide si employé en parfumerie. Combustibles, très riches en carbone, assez riches en hydrogène, pauvres en oxygène, les acides gras sont insolubles dans l'eau (1) : les uns sont liquides comme l'acide oléique, les autres, solides comme l'acide stéarique, qui constitue les bougies. Tous s'unissent volontiers aux oxydes métalliques, à la chaux, aux alcalis, pour lesquels ils délaissent la glycérine, qu'ils mettent en liberté. Dans le premier cas, celui de l'oxyde de plomb, pour fixer les idées, il se forme ce que les pharmaciens appellent un « emplâtre; » dans le second cas, un savon calcaire, sans intérêt parce qu'il n'est pas soluble, prend naissance; dans le troisième cas enfin, il se produit un sel de soude ou de potasse, très soluble comme tous les composés alcalins et doué de propriétés détersives : ce sont les savons dont nous usons quotidiennement.

Tout naturellement nous arrivons maintenant à la question de l'analyse des savons commerciaux. Un savon a-t-il la valeur marchande que lui attribue le vendeur? De tout temps, sous l'ancien régime comme aujourd'hui, on a eu recours, comme nous l'avons déjà indiqué, à un moyen bien simple d'augmenter artificiellement le poids brut du savon. C'est de lui faire absorber une proportion d'eau surabondante ; il ne faut pas

(1) Il existe des acides gras solubles dans les termes de la série les plus pauvres en carbone et hydrogène : par exemple l'acide butyrique qui entre dans la composition du beurre. Cet acide s'assimile très bien les bases, fournit des dérivés solubles et dialysables (c'est-à-dire susceptibles de filtrer à travers les membranes poreuses) mais qui n'ont pas la stabilité des combinaisons des acides gras plus carbonés.

oublier que le savon préparé suivant les règles en contient déjà beaucoup. Seulement, comme cet excès d'eau ramollit par trop la marchandise, le sophisticateur pour lui redonner de la consistance est obligé de la surcharger de matières inertes et dures, en sorte que la fraude se double. Ainsi M. Milliau, le directeur du laboratoire officiel des huiles et corps gras du ministère de l'Agriculture et dont le nom jouit d'une notoriété universelle en matière d'adipologie, a analysé un jour un échantillon de soi-disant savon qui contenait tout juste 5 pour 100 de matière utile. Autant vaudrait presque, remarquait devant nous ce chimiste, nettoyer du linge avec des morceaux de pierre à bâtir.

Au contraire, après dessiccation à l'étuve, un savon honnêtement fabriqué ne doit pas diminuer de plus du tiers de son poids par l'humidité perdue, et de même les meilleurs produits de Marseille ne donnent pas au delà d'un ou deux dixièmes de parties fixes étrangères, quelquefois moins. Chose curieuse, cette minime dose de « non-savon » renferme des élémens extrêmement disparates : du sel marin, des carbonate et sulfate de soude, des traces d'alcali caustique Tous ces résidus sont solubles, et il en est de même des traces de glycérine enrobées dans la masse. Quant aux produits d'addition non susceptibles d'agir en bien ou en mal, ils s'offrent nombreux au fraudeur qui, pour charger son savon, a le choix entre le talc, le kaolin, la baryte, la craie, le plâtre, la fécule...

Parmi ces corps dont l'analyse chimique élémentaire permet de reconnaître la présence, le talc mérite une mention à part. Bien entendu, il ne saurait nettoyer ; mais, gras et onctueux par sa nature, il s'incorpore à merveille au savon sans en trop modifier les caractères extérieurs et sans nuire aux propriétés détersives. Ce n'est qu'une simple « charge. » La résine, qui figure largement dans les savons falsifiés ou secondaires, exerce une action différente, car elle ne joue pas, comme le talc, un rôle purement inerte ; elle engendre avec les alcalis des résinates, capables d'absorber les corps gras, solubles dans l'eau pure, et même dans les eaux salées, calcaires ou magnésiennes. On sait que ces liquides minéralisés constituent la seule ressource disponible en eaux ménagères dans certains pays d'Afrique, comme l'Algérie, ou de l'Amérique, comme les États-Unis : aussi les savons résineux sont-ils souvent recherchés, et c'est en vue de

rendre leur usage plus universel que la résine occupe une large place dans la constitution des savons anglais de certaines marques. Employée dans des intentions moins honnêtes, le résine sert aussi aux manufacturiers à ménager l'huile dans certains savons destinés à des emplois industriels.

Il est arrivé quelquefois à un chimiste facétieux de jouer un mauvais tour à un ami désireux de se laver les mains à fond, en lui présentant, avec le savon indispensable, une cuvette remplie non d'eau pure, mais d'eau aiguisée d'acide sulfurique ou chlorhydrique. Le nettoyage alors devient impossible parce que l'acide minéral décompose le savon, s'empare de la soude et met en liberté l'acide gras qui ne détache pas. Tel est aussi le moyen peu compliqué, en apparence du moins, qu'emploie le chimiste pour isoler et reconnaître l'acide gras qui sert de base à un savon. L'acide gras surnage; il est facile de le séparer, de le dessécher. de le peser et, au besoin, de le neutraliser, à nouveau par l'alcali, De la donnée expérimentale de la pesée d'acide on revient au poids de l'huile génératrice en multipliant la masse trouvée par un coefficient convenable ne surpassant l'unité que de 5 p. 100 environ. Il est plus délicat de déterminer la nature même de l'huile, lorsque, par exemple, il y a intérêt à ce que l'olive ait fourni la matière première. Tantôt on traite l'acide gras par les vapeurs nitreuses qui le concrètent en cas de pureté, et c'est un procédé dû au pharmacien marseillais Poutet; d'autres fois, on recourt à l'indice d'iode, c'est-à-dire au poids d'iode exprimé en grammes que peuvent fixer 100 grammes de l'acide gras suspect.

Cette dernière méthode est excellente pour déceler les huiles de graines ajoutées à l'olive, mais le fraudeur, de son côté, peut la déjouer en ajoutant judicieusement un peu de coprah, par exemple. Alors l'indice d'iode se confondra avec celui de l'huile d'olive. Lorsque le savon décèle ses composans par une odeur *sui generis*, le savonnier, avant de procéder à la cuisson, peut ajouter à son mélange d'autres corps qui masquent et détruisent le principe odorant. Le tour est joué et, il faut l'avouer, bien joué. De même le coton, intelligemment surchauffé, perd quelques-unes de ses propriétés chimiques caractéristiques. Ce qui complique le rôle du chimiste expert, c'est la variation, sans cesse renouvelée, des fraudes qui s'intervertissent et se déplacent mutuellement suivant les variations des cours qui, elles-mêmes,

se rattachent à des causes agricoles, météorologiques, économiques, commerciales, d'une complexité désespérante. Que ce soit pour gagner honnêtement, en émettant une marchandise loyale à juste prix, ou pour lancer, comme le font les rares brebis galeuses des usines du Midi, des produits inférieurs sophistiqués, le savonnier marseillais du xxe siècle est tenu d'être au courant d'une multitude de circonstances.

Parlons de l'alcali. Après la soude des plantes marines incinérées, après la soude artificielle Leblanc, est venue la soude à l'ammoniaque par le procédé Solvay, très pure et presque conforme à la formule chimique théorique. Elle joue maintenant en savonnerie un rôle important et présente l'avantage de permettre un dosage précis des matières premières à employer dans la cuisson, en simplifiant le travail du savonnier. Seulement, vu son absence d'impuretés, elle ne saurait convenir pour obtenir des savons dits « marbrés. »

Tellement nombreux sont les végétaux oléifères que la liste de ceux susceptibles d'engendrer des savons peut et doit s'élargir. Le lecteur connaît-il le savon au *karité?* Non, sans doute ; et cependant il en usera peut-être dans quelques années. Nous faisons allusion au fruit d'un végétal de la famille des Sapotacées que les botanistes appellent un peu longuement *Butyrospermum Parkii* (1). La Chambre de commerce de Paris a envoyé à différentes reprises des échantillons de *karité* au laboratoire adipologique de Marseille en vue d'expériences de saponification. Les essais de cuite, d'abord en petit au laboratoire, puis plus en grand, ont démontré qu'on pourrait tirer le meilleur parti de ce produit pour la fabrication des savons de toilette surfins. Or le *karité* peut arriver en abondance de l'Afrique occidentale française : une fois le fruit transporté par chemin de fer de l'intérieur à la côte, et le beurre extrait d'une façon plus propre et moins grossière qu'actuellement, le double problème économique et industriel aura fait un grand pas. Encouragé par ces résultats, le gouvernement de l'Afrique occidentale a chargé M. E. Milliau de procéder à des études plus complètes sur cette matière coloniale, tant au point de vue alimentaire qu'à celui de la savonnerie et de la stéarinerie. Une cargaison de 10 000 kilos sera bientôt adressée à cet effet.

(1) Le corps gras s'extrait du noyau du fruit : ce dernier, charnu à pulpe comestible, de couleur jaunâtre, ovoïde, s'assimile comme grosseur à la prune.

La question, aux trois quarts résolue du reste, du savon au *karité* n'est pas la seule de son genre qui préoccupe en ce moment le laboratoire de Marseille. Ainsi Taïti, trop éloignée de la métropole, réussira-t-elle à se soustraire au tribut qu'elle paie à Auckland sous forme de savon? Probablement, car le coprah ou huile de coco se peut extraire sur place, et il s'agit de saponifier industriellement ce produit, sans lui adjoindre aucune huile fluide, l'île n'en fournissant point.

D'autre part des correspondances ont été échangées entre le directeur du laboratoire de Marseille et l'administration des vastes domaines privés que le Tsar possède dans le Turkestan russe, et dans lesquels prospèrent d'immenses plantations de coton devenues très productives, et dont les graines accumulées dégagent des torrens d'huile. Il y aurait un grand avantage à profiter des crasses ou résidus pour fabriquer sur place des savons qui trouveraient un débouché pour ainsi dire illimité au cœur de l'Asie centrale, sans craindre sur le marché la concurrence des savons d'Europe, dont le transport par chemin de fer est beaucoup trop onéreux. Il faut aussi persuader aux Asiatiques d'adopter les habitudes de propreté européennes, ce qu'on ne désespère pas de réaliser. Une savonnerie s'élèvera quelque jour dans la région de Merv, naguère si mal connue, et fonctionnera sur le plan des usines provençales, avec un matériel sans doute apporté de France. Quoique le savon de coton soit mou de sa nature, avec des tours de main scientifiques et rationnels, on ne désespère pas de l'obtenir suffisamment dur. D'ailleurs, il se créera bientôt vers la future usine un courant commercial convergent qui attirera les corps gras de l'Asie centrale, de la Chine.

Restent à trouver les alcalis. La compagnie Solvay et peut-être ses succursales du midi de la France les expédieront, non sous forme carbonatée, mais à l'état de bâtons de soude très riches en matière caustique, de façon à transporter par bateau et voie ferrée le maximum de matières utiles sous le moindre poids et le plus petit volume.

La guerre n'avait pas arrêté l'activité des pourparlers au cours desquels se discutait déjà la question de l'utilisation des sous-produits, traités par les meilleures méthodes de la chimie industrielle moderne. Mais, en présence des catastrophes actuelles, que sont devenus ces projets?

III

Les remarques précédentes nous serviront d'introduction en quelque sorte pour jeter un coup d'œil sommaire sur une savonnerie en activité. Celle que nous choisirons est une des plus anciennes et des plus importantes de Marseille, et en la visitant, en se renseignant sur place, on s'éclaire à la fois sur les procédés du passé et sur les progrès que la science chimique permet de réaliser actuellement.

Pour commencer, observons que les ouvriers des deux sexes ne figurent pas en très grand nombre dans les savonneries. A production comparable, les huileries en occupent bien davantage et du reste, dans cette branche comme dans toutes les autres variétés d'industrie, on cherche, autant que possible, à réduire au strict minimum au profit des machines la main-d'œuvre à bras, moins à cause de son prix élevé que pour des motifs d'ordre plus moral qu'économique. De l'intérieur des chaudières dans lesquelles l'huile s'empâte avec l'alcali s'exhale un parfum plutôt agréable que nauséabond, et, en somme, l'industrie en question est assez salubre. Elle était peut-être plus hygiénique quoique moins inodore du temps, qui n'est pas tout à fait passé, où l'on usait de soude Leblanc, parce que ce produit renfermait toujours du sulfure de sodium comme les Eaux-Bonnes ou les sources de Cauterets. Pour les ouvriers, c'était garantie contre les épidémies, et le séjour dans l'atelier équivalait à un voyage aux thermes des Pyrénées. Il n'y avait pas non plus, en ce temps-là, de surmenage; et, lorsque la fabrique se fermait ou seulement restreignait son activité pendant l'été, l'artisan savonnier, payé pour ne rien faire, allait tranquillement se livrer à la pêche, le sport favori du peuple marseillais.

Par exemple, les antiques opérations qui ne sont pas tombées partout en désuétude et se pratiquent encore ne brillaient pas par la simplicité et nos lecteurs perdraient patience à suivre la marche des « services » successifs destinés à amener dans les chaudières d'huile bouillante, tantôt de la soude douce (c'est-à-dire dépourvue de chlorure de sodium), qui saponifiait le corps gras, tantôt de la soude salée, qui forçait le savon incomplètement formé à surnager, tout en perfectionnant la cuisson, tantôt enfin de l'eau pure. Coction faite, on soutirait inférieurement,

ou, en termes techniques, on « épinait » les soudes ayant joué leur rôle, lesquelles soudes resservaient souvent, non pour intervenir comme primitivement, mais dans les phases ultérieures d'opérations diverses relatives à d'autres charges d'huile. Petit à petit, le savon se combinait, se « liquidait ; » dans la masse de son eau de cristallisation il surnageait à la lessive surabondante et aux impuretés qu'on épinait définitivement à froid, et il achevait de se concréter dans les mises ou bassins. Quant aux résidus, aux lessives usées chargées de glycérine, elles étaient autrefois, sans plus de façon, précipitées dans la Méditerranée. Pour les savons dits « bleus, » ils devaient et doivent encore leur couleur à des traces de sulfate de fer qui, en présence des lessives sulfurées, se « réduit » et se convertit en sulfure noirâtre.

Il fallait autrefois attendre de longs jours avant que la combinaison d'une huile et d'une soude donnât un savon marchand. Aujourd'hui l'industrie moderne qui, on le sait, n'est pas patiente, procède plus vite. Bien entendu, on peut sans sortir de l'usine assister à toutes les périodes de la fabrication. Contenues dans des barils d'environ 500 litres et déchargées du camion, les huiles sont directement roulées dans la salle des chaudières, à moins qu'elles ne soient précipitées dans de vastes réservoirs souterrains, dont quelques-uns ne se remplissent que d'huile d'olive. Un essai rapide, dans un laboratoire contigu à la salle d'arrivée des huiles, contrôle la pureté de celles-ci. Ce laboratoire n'est pas immense, et comme personnel, employé ou matériel chimique, ferait maigre figure auprès de celui des essais techniques de la rue Sainte, dont nous avons parlé à différentes reprises dans ce travail et le précédent, mais il n'est pas pour cela dépourvu d'intérêt et nous y jetterons un coup d'œil en passant. Qu'y verrons-nous en sus du matériel nécessaire pour éprouver les huiles? Les instrumens alcalimétriques servant à reconnaître la basicité ou la causticité des soudes au moyen d'une liqueur acide titrée, dont une quantité suffisante et exactement mesurée, introduite au contact d'un poids donné de soude, détermine, sur une trace de principe colorant, un virage de teinte qui avertit le chimiste. Puis les réactifs argentiques, propres à rendre insoluble le chlore du chlorure de sodium, jusqu'au moment où le mélange, préalablement additionné de chromate de potasse, rougit subitement, ce qui dénote la précipitation in-

tégrale du chlore et fait connaître par là la dose de chlorure décomposé. Enfin les appareils servant à titrer la richesse des liquides résiduels en glycérine, problème assez complexe à résoudre. Celui que la chimie ne séduit pas contemplera avec plus d'intérêt la série des aromates destinés à imprégner les savons de toilette : tantôt ces principes se retirent des plantes : lavande, géranium, aspic, verveine, romarin ; tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, ils ont pris naissance dans les usines, comme l'essence d'amandes amères et bien d'autres.

Le laboratoire donne dans la salle des chaudières : il y en a huit, contenant chacune 600 000 litres. Inutile de s'appesantir sur le sort qu'éprouverait un maladroit qui se laisserait choir au sein de cette masse bouillonnante, d'où s'échappent des torrens d'acide carbonique : l'alcali chaud décomposerait immédiatement ses chairs et seuls les os subsisteraient intacts. Comme presque toutes les phases de l'opération se poursuivent à l'intérieur de la même chaudière, le volume de celle-ci, quoique proportionné à celui du savon à créer, doit être bien supérieur (le triple environ), ce qui n'empêche pas chacun de ces récipiens de pouvoir dégorger 25 à 30 000 litres de savon. Du reste, le volume de la chaudière peut être artificiellement accru au moyen de hausses mobiles ou rallonges, et, tant pour éviter les accidens que pour simplifier la manœuvre, ce sont des tuyaux convenablement disposés qui vomissent à l'intérieur des chaudières tour à tour l'huile et les lessives. Celles-ci proviennent des soudes dites Solvay, presque pures, contenues dans des sacs amoncelés dans la même salle, et l'usine les caustifie sur place à l'aide de vulgaire chaux qui cependant laisse encore subsister une médiocre proportion d'acide carbonique, lequel, comme nous l'avons indiqué, se dégage pendant la cuisson.

En somme, salle propre, largement balayée par les courans d'air, odeur point désagréable ; partout, des bacs métalliques, des conduites souterraines dont les pieds des visiteurs perçoivent la chaleur, des tuyaux aériens d'où s'échappent des cascades de liquides alcalins. Naturellement les chaudières alignées occupent le centre de l'immense pièce et, dans les coins, on distingue des bassins ou « barquieux » remplis de lessives ayant déjà servi et prêtes à fonctionner de nouveau en changeant de rôle.

Nous avons dit et répété qu'autrefois le savon prenait naissance par le moyen d'une sorte de cuisine empirique fort com-

pliquée et très longue. A présent, les matières, dosées d'avance, sont mixturées de façon à se combiner d'elles-mêmes rapidement et sans addition ultérieure. Le contenu d'un baril peut être déchargé le matin, empâté le jour même, « relevé » par lessive salée et liquidé le lendemain. Néanmoins le fabricant qui se pique de n'obtenir que des produits satisfaisans ne cherche pas à trop précipiter la marche de l'évolution. Le savon marbré est ensuite coulé dans des « mises » ou récipiens de pierre dure dont l'établissement, par parenthèse, coûte fort cher et dans lesquels il se refroidit durant 30 à 40 jours, aussi lentement que possible, afin que la cristallisation se propage dans la masse. Il n'est pas même, après ce long délai, bon pour la vente car il doit demeurer encore plusieurs mois empilé avant d'être livré au commerce, et ce n'est qu'ensuite qu'on l'expédie finalement dans des caisses de bois de qualité inférieure, assemblées au moyen de planchettes que débitent les scieries de la banlieue de Marseille. Les savons blancs coulés dans des « mises » plates à rebords en bois sont plus rapidement prêts à être livrés, exception faite pour la variété à l'huile d'olive, qui doit « se faire » en cave pendant un certain temps.

Qu'elle soit intacte ou tranchée en morceaux, chaque « barre » porte la marque du fabricant. Toutes les ménagères connaissent la variété fantaisiste des emblèmes choisis : Soleil dans l'usine que nous avons visitée ; ailleurs Vierge, Lune, Chat, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Depuis plusieurs siècles, un pentagone entoure la marque : avec le progrès du temps, le nombre de côtés s'est accru et le pentagone, nous ignorons pourquoi, s'est changé en octogone. Les savons dits « bleus » qui contiennent de l'oxyde de fer sont marqués S B (syndicat du bleu). Il est d'usage enfin pour les savons pure huile d'olive d'indiquer cette particularité sur l'étiquette (1).

Bien que la production des savons de toilette ne soit pas une spécialité de l'usine en question, celle-ci en livre encore une quantité assez importante (un million de kilogrammes) dont l'obtention, à part le soin apporté à la fabrication et le fini des machines employées, ne se signale par aucune particularité curieuse. Toutefois on nous en voudrait de négliger complètement leur genèse. Comme corps gras, on emploie un mélange

(1) Les marques importantes atteignent une valeur considérable et l'une d'entre elles a été vendue dernièrement plus d'un million et demi !

de suif et de coprah ; le savon cuit, puis refroidi, est ensuite détaillé en copeaux qu'on imprègne de la couleur et du parfum voulus; après quoi ces copeaux sont de nouveau pulvérisés par une machine analogue aux broyeurs de couleurs et transformés en rubans. Une boudineuse-peloteuse agglomère ceux-ci et expulse des boudins prismatiques ou cylindriques; ces derniers, lorsque la pression de la machine les exprime et que leur couleur s'y prête, ressemblent à une banane pelée qui s'étirerait sur une longueur de plusieurs mètres. Finalement, cette pâte est coupée, puis moulée à la presse à balancier.

Abordons un sujet plus propre à intéresser le chimiste ou le manufacturier marseillais. Lorsqu'on traite l'huile par la lessive pour faire des savons, — nos lecteurs ne l'ignorent plus, — il se forme un produit résiduel, jadis sans intérêt, la glycérine découverte au XVIIIe siècle par le Poméranien Scheele. Si la glycérine n'avait jamais servi qu'à garnir certains flacons de toilette et à sucrer le café des diabétiques, — et encore pour ce dernier usage a-t-on d'autres matières aujourd'hui, — on ne s'en préoccuperait guère dans l'industrie. Mais plus tard on découvrit qu'en traitant convenablement par l'acide nitrique cette glycérine, on obtenait un explosif formidable, la « nitroglycérine, » si terrible même que l'usage n'en parut d'abord pas pratique. Ultérieurement toutefois, le Suédois Nobel imagina de faire absorber la nitroglycérine par une poussière minérale inerte ; il obtint ainsi une sorte de pâte qui détonait encore avec violence dans certaines conditions, mais dont on pouvait du moins gouverner la faculté brisante. Telle est l'origine de la dynamite dont l'emploi s'est tout à fait vulgarisé aujourd'hui.

Pour « nitrer » la glycérine, certaines impuretés ne nuisent pas, mais il ne faut pas que la glycérine soit diffusée dans trop d'eau, car la nitro-glycérine (comme les huiles du reste) se rattache à la classe des éthers, suivant l'expression chimique, et les éthers refusent de se former en présence d'un excès d'eau. Or les lessives résiduelles des savonneries sont constituées d'eau, chargée de 7 à 8 pour 100 de glycérine seulement, de chlorure de sodium ou sel marin, et d'un peu de soude que l'huile a laissé échapper. En évaporant à basse température et à basse pression, on élimine l'eau ; le sel se dépose, et il reste de la glycérine, parfaitement utilisable pour l'industrie, après une nouvelle purification qui se pratique en dehors des savonneries.

Dans ces dernières usines, on se contente d'utiliser, pour la concentration, la chaleur de la vapeur de retour des chaudières jusqu'à ce que la glycérine forme le 80 pour 100 de la masse, le reste étant constitué pour parties égales d'eau et de sel.

Il est fâcheux, observait le chef d'usine qui nous transmettait ces détails, que les savonneries phocéennes aient laissé négliger, pendant de longues années et jusqu'à nos jours, l'emploi d'énormes masses de résidus glycériques qui, à dater de 1874, possédaient une valeur commerciale suffisante pour enrichir les fabricans d'une centaine de millions qu'on a précipités dans les flots du golfe.

Aujourd'hui, qu'il s'agisse de glycérine ou de savons, de nouveaux procédés d'obtention, exacts et rationnels, sont étudiés dans divers pays. Après avoir appliqué à la savonnerie, sur des bases à peu près semblables à celles qui sont usitées en stéarinerie, l'extraction par autoclavation en vase clos, ou par saponification acide, la chimie est entrée dans une nouvelle voie qui peut être féconde dans l'avenir, et c'est à l'aide des fermens naturels ou « enzymes » contenus dans certaines graisses oléagineuses, qu'on tente aujourd'hui avec succès d'opérer le dédoublement des huiles en acides gras et glycérine.

IV

Les anciens Grecs ne s'éclairaient qu'à l'huile. Au contraire, les Romains n'ignoraient pas qu'en entourant d'un cylindre de suif de mouton ou de bœuf, ou de cire d'abeilles, une cordelette tressée servant d'axe, on obtient, par l'inflammation de cette mèche provoquant la combustion lente du corps gras, un procédé très pratique d'éclairage. Aux riches, on réservait la cire comme matière première; ils usaient de *cerei* ou cierges; les pauvres se contentaient de chandelles de suif, *candelæ;* il est probable que souvent les matières premières susdites se mélangeaient. Quoi qu'il en soit, l'usage domestique des cierges ou des chandelles fonctionnait parallèlement pour des emplois religieux déjà fréquens dans les rites du paganisme et que le christianisme développa encore. Il faut convenir que des Catacombes à la Restauration et du Haut Empire à M. Chevreul, mort en somme depuis peu d'années, l'espace de temps embrasse bien des siècles, et cependant il n'y avait pas eu dans l'in-

tervalle de révolution essentielle dans l'art du fabricant ni dans la pratique des consommateurs.

Lorsque, à la température de 170 degrés et dans un autoclave, on traite par une base, la chaux par exemple, et par un excès d'eau les corps gras naturels, animaux ou végétaux, de la glycérine est mise en liberté, et l'on obtient les acides gras à l'état de sels de chaux insolubles. On les dégage par l'acide sulfurique qui s'empare de la chaux pour former du sulfate de chaux insoluble et ils surnagent au mélange. L'acide oléique ainsi libéré est liquide et ne présente aucun intérêt pour le fabricant de bougies, mais il est accompagné de l'acide margarique ou palmitique de Chevreul et de Frémy et surtout d'acide stéarique découvert par ce premier chimiste en 1811. Ces derniers corps sont solides, bien qu'aisément fusibles, combustibles et éclairans puisqu'ils sont riches en hydrogène et en carbone, brûlant sans odeur et conviennent parfaitement une fois mélangés pour réaliser les propriétés que l'on recherche. Il faut ajouter une fois pour toutes que dans la pratique industrielle on se sert de termes inexacts : au lieu d'acide stéarique, on dit « stéarine » et au lieu d'acide margarique, on emploie l'expression de « margarine. » Il n'y a aucun inconvénient à user de ces abréviations, et même on resserre encore, sous la dénomination unique de « stéarinerie » l'art d'obtenir, en vue de l'éclairage, le mélange précité.

Une bougie en activité, a dit un auteur compétent, représente une minuscule usine à gaz. Au début, sous l'action du foyer d'allumage, la mèche prend feu; il se développe un peu de chaleur qui suffit à fondre la stéarine voisine de la mèche, stéarine qui ne tarde pas à s'élever dans celle-ci par ascension capillaire et à brûler elle-même en aspirant une nouvelle provision de combustible qui se répare tant que dure la bougie. Si on éteint celle-ci, un nouvel allumage devient d'autant plus facile que la mèche est déjà imprégnée de stéarine qui ne brûle, du reste, qu'après décomposition par la chaleur et production de gaz combustible fortement mêlé de parcelles de carbone. Dans la zone interne qui entoure l'extrémité de la mèche, il y a défaut d'air et excès de carbone; dans le contour de la flamme extérieure, c'est juste le contraire, mais au point de vue de l'éclat, le résultat apparaît aussi insuffisant, et si une bougie allumée brille bien, c'est surtout par la zone moyenne de sa flamme. Ces détails se lisent d'ailleurs dans tous les traités de chimie élémentaire.

Pour rentrer dans la pratique, il convient d'ajouter que la mèche ne doit pas être trop forte, — sinon la flamme s'exagère, — ni trop faible, — sans cela la bougie coule ; — que l'air ambiant doit être pur, ce qu'atteste la triste mine que font les bougies à la fin d'un bal un peu long et animé. Il va sans dire que la mèche doit se maintenir dans l'axe, mais son extrémité doit aussi se plier dans le gaz en ignition de façon à rendre inutile la pratique du mouchage qui jadis était souvent indispensable avec les anciennes chandelles. Bien des fois les érudits ont rappelé la tradition de la cérémonie spéciale aux lustres des spectacles d'autrefois, cérémonie non moins classique que les pièces elles-mêmes; ils ont célébré ces moucheurs, qui pendant les entr'actes soignaient les feux du lustre et de la rampe, et qui, sous peine d'être hués par le parterre, devaient s'acquitter de leur tâche avec une habileté consommée soumise à des règles aussi sévères que celle des trois unités. Pour en revenir aux mèches du xxe siècle, elles sont en coton tressé dont le serrement des fils et le croisement sont rigoureusement calculés et on les imprègne d'acide borique, matière incombustible, mais fusible par la chaleur qui force l'extrémité de la mèche à se replier dans la flamme.

Malgré tout leur génie scientifique, Gay-Lussac et Chevreul, qui avaient pris vers 1825 des brevets sous des noms d'emprunt pour appliquer leurs découvertes à l'art de l'éclairage, échouèrent assez piteusement, ainsi qu'un industriel porteur du nom de Cambacérès, célèbre à d'autres titres. Les premières bougies ne fonctionnaient guère mieux que les antiques chandelles. Ce furent deux médecins, MM. de Milly et Motard, qui, au début du règne de Louis-Philippe, découvrirent enfin des méthodes pratiques, au double point de vue chimique et industriel, et livrèrent au public une marchandise propre à le satisfaire. Leur première usine s'ouvrit et fonctionnait dans le quartier de l'Arc-de-Triomphe ; de là vient l'origine d'une marque encore très populaire aujourd'hui.

La province suivait de près la capitale, car quatre ans plus tard, se fondait à Marseille une fabrique de la même marque, fille de la première et qui subsiste encore aujourd'hui, dirigée par les descendans de son fondateur, dont le nom est populaire, non seulement dans le sud de la France, mais dans le monde entier. Elle s'élève dans la banlieue nord de Marseille et pré-

sente cette particularité curieuse que les procédés adoptés dès le début pour le climat de Paris ont été modifiés en vue de se plier aux exigences de la chaleur du Midi et que l'industrie de la stéarinerie marseillaise se relie directement à celle connexe de la savonnerie. Seulement, de mille paquets qu'elle livrait par jour il y a soixante-dix ans, la maison est arrivée à en lancer quotidiennement cent quarante mille. Un beau progrès, on le voit!

Comme l'humble chandelle, sa devancière, la bougie a pour matière première le suif ou graisse animale de provenance indigène, associée avec l'huile de palme importée. Mais avant d'épurer ces produits bruts en les soumettant à une transformation radicale, on les ramollit par la chaleur pour accroître leur fluidité et on les entasse dans d'énormes réservoirs cylindriques de tôle. La première opération, et après tout la plus essentielle, consiste à saponifier, c'est-à-dire, comme nous l'avons déjà expliqué, à dédoubler le corps gras en glycérine et acide gras. Mais si les procédés de saponification ne manquent pas, comme en témoigne l'inspection des livres de chimie organique, la poursuite de solutions du problème parfaitement satisfaisantes au double point de vue pratique et économique a épuisé l'imagination des manufacturiers. Cependant leur tâche s'est trouvée simplifiée lorsque les théoriciens découvrirent que certains phénomènes chimiques évolués en vase clos sont influencés par un excès de pression, soit que l'effet même de cette pression entrave la décomposition des substances, soit plutôt parce qu'elle permet de maintenir, tout en élevant la température, les matières sous forme liquide, qui, mieux que l'état solide, favorise le contact et le parfait mélange des molécules à combiner.

Donc l'eau, les corps gras et une petite quantité relative de chaux emprisonnés dans d'immenses autoclaves en cuivre, subissent une cuisson sous la pression énorme de douze atmosphères (1). Il se forme des acides gras libres, une petite quantité seulement de ces acides étant saturée par la chaux, et aussi de la glycérine, non mélangée de sel comme celle des savonneries. Saturés ou non, les acides gras sont insolubles et surnagent à l'eau glycérinée; ils peuvent donc être séparés de celle-ci sans difficulté. On concentre à chaud dans le vide le mélange de gly-

(1) C'est la pression qui règne dans une masse d'eau à 120 mètres de profondeur (12 kilogrammes par centimètre carré).

cérine et d'eau; l'eau s'évapore et la glycérine, moins volatile reste. Plus ou moins purifiée par le noir animal, blanche ou blonde, on la livre ensuite au commerce.

Il faut à présent enlever aux acides gras le peu de savon calcaire qu'ils contiennent; on y parvient par l'acide sulfurique qui s'unit avec énergie à la chaux pour fournir du sulfate de chaux peu soluble. Puis vient un lavage à la vapeur: on se débarrasse de l'excès d'eau par distillation. Désormais les acides gras sont purs. Refroidis et figés, ils sont soumis à un pressage à froid bientôt suivi d'un pressage à chaud qu'ils subissent emprisonnés dans des serviettes de crin. Ce pressage vise à un but très important, c'est d'expulser du mélange toute la partie fluide, à savoir l'acide oléique (1). Il ne reste donc que la fraction solide constituée par un mélange d'acide stéarique et palmitique, ce qu'on appelle inexactement la stéarine.

Un gâteau de stéarine ainsi épuré ressemble, à la couleur près, à un rayon de miel. Il passe ensuite à la « coulerie » et au « moulage. » Qu'on se figure un immense atelier d'une étendue d'un demi-hectare dans lequel fonctionnent 64 machines à mouler. De nombreuses femmes agiles, proprettes, et jeunes pour la plupart, s'y démènent : presque toutes sont vêtues de couleurs voyantes, rose ou rouge, comme dans toute la Provence marseillaise. Le silence et la tristesse ne règnent guère dans l'atelier, et de bruyantes interpellations lancées en provençal s'y croisent sans interruption. Les mains de ces nombreuses ouvrières n'exercent pas d'effort fatigant, car tout s'y passe automatiquement, et elles n'ont en somme qu'à embrayer ou désembrayer le mécanisme (2). Plusieurs d'entre elles apportent la stéarine dans de petits seaux qu'elles passent à leurs compagnes; celles-ci, postées près des machines à couler, puisent avec un vase à bec la matière liquéfiée, la versent dans des moules cylindriques dont la mèche constitue l'axe; l'immersion dans l'eau chaude parfait la liquéfaction; un bain d'eau froide intervenant ensuite provoque la solidification et permet de détacher la bougie du moule. Nous voyons fabriquer sous nos yeux,

(1) On conçoit que l'acide oléique ainsi séparé laisse à désirer sous le rapport de la pureté. Avant de l'employer à la fabrication des savons ou à l' « ensimage » des laines, on le purifie en le refroidissant et le soumettant à la pression.

(2) Leur gain oscille de 1 fr. 75 à 2 fr. 50 pour un travail de moins de huit heures, établi d'après des règles de roulement assez complexes, car l'atelier ne chôme que de 9 heures du soir à 5 heures du matin.

outre des bougies ordinaires, de longs cierges pour vœux, destinés à brûler devant les autels.

Dans l'atelier suivant, celui des « rogneuses, » fonctionne aussi un personnel exclusivement féminin (1), qui projette les bougies devant la scie circulaire chargée de les couper à la longueur voulue. D'autres machines mordent sur les rugosités extérieures, polissent, nettoient et impriment sur la bougie neuve la marque de la maison.

Tout en admirant l'agilité des mains des travailleuses, nous remarquons le grand nombre de bougies à cinq trous que l'on est en train de manier ; cette marque se propage de plus en plus, parce que, comme disent les professionnels, la bougie creuse « absorbe ses pleurs en elle-même ; » comme la mèche est boriquée, la propreté du bâton lumineux ne laisse rien à désirer.

Les paquets de bougies sont pliés dans des papiers de différentes couleurs qui n'ont aucune signification conventionnelle, sauf la nuance verte qui, paraît-il, désigne la marque bourgeoise moyenne. Le papier prend naissance à la stéarinerie même ; il est d'abord fabriqué en gris et reçoit ultérieurement, avant découpage, la couleur à l'aniline qui doit flatter l'œil du client et, sans sortir du même local, il reçoit l'impression. Soixante-cinq machines spéciales doublent, redoublent les fils et assemblent ainsi les futures mèches au milieu d'un tapage infernal qui assourdit les oreilles du visiteur comme le ferait le bruit d'une puissante chute d'eau ; les quelques femmes qui surveillent la besogne mécanique pourraient enfler leurs voix jusqu'à s'enrouer, sans réussir à se faire entendre. Sur un seul geste du propriétaire de l'usine qui appuie sur un levier, les soixante-cinq machines s'arrêtent instantanément et le silence règne, tant est parfait l'agencement du mécanisme de mise en marche et d'interruption.

Entassés dans les wagonnets qui circulent sur rails, tantôt souterrainement, tantôt à ciel ouvert, les paquets de bougies pénètrent à l'intérieur d'immenses magasins, y sont déchargés dans des caisses qui s'amoncellent méthodiquement en d'énormes amas dont la somme représente plusieurs millions de paquets. Les caisses ne proviennent pas des nombreuses scieries mécaniques qui grincent dans la banlieue de Marseille, mais sont

(1) Sur 1 800 employés, l'usine compte 700 femmes.

constituées encore à l'usine avec des planches de peuplier, de sapin ou même de vulgaire pin d'Alep débitées elles-mêmes dans les dépendances de la stéarinerie dont elles portent la marque.

Non loin des formidables approvisionnemens du magasin de dépôt fonctionne un atelier plus simple, mais non dépourvu d'intérêt. Nous voulons parler de la « ciergerie, » dans laquelle règne un silence religieux (c'est le cas de le dire); on y voit le cierge prendre naissance par simple aspersion progressive de la mèche au moyen de cire puisée dans une bassine inférieure chauffée à la vapeur. Souvent le cierge est teint par des couleurs à l'aniline, souvent aussi, dans ce cas, il est destiné à figurer dans les cérémonies des Arabes. Le culte catholique prend sa revanche avec les cierges de première communion, fabriqués d'abord tout unis et guillochés à l'emporte-pièce suivant la fantaisie de l'ouvrier, tandis qu'ils sont encore chauds, et aussi avec les cierges liturgiques : soit à cire pure et coûtant jusqu'à 5 francs le kilo, soit à façon de cire. Beaucoup de ces produits iront briller à Fourvière ou illuminer Lourdes.

Industrie essentiellement française par ses principes techniques, ses origines, son développement, la stéarinerie s'adresse peu à certains consommateurs étrangers. En effet, dans divers pays comme la Hollande ou la Belgique, on se sert de préférence de bougies de paraffine, parce que cette substance n'y paye aucun des droits d'entrée dont elle est grevée en France. La paraffine qui s'extrait des pétroles comme résidu de distillation est une matière hydrocarbonée, sans oxygène et ne se rattache d'aucune manière aux acides gras quoiqu'elle s'allie très bien avec ceux-ci (1). Mais, comme produit fabriqué, elle ne saurait être favorisée du bénéfice de l'admission temporaire et acquitte un droit absolument prohibitif de 35 francs par 100 kilogrammes. D'autre part la bougie, une fois confectionnée, subit 30 francs de droits, aujourd'hui comme après la

(1) Paraffine vient du latin *parum affinis*, ce qui, librement traduit, signifie que la paraffine jouit de très peu d'affinité vis-à-vis des réactifs chimiques; aussi s'en sert-on fréquemment pour enduire le liège des bouchons obturant les flacons contenant des liquides caustiques susceptibles de ronger le verre.

Plus molles que les bougies ordinaires, les bougies de paraffine, par une anomalie bizarre, sont cependant moins fusibles et conviennent mieux pour l'éclairage des appartemens des pays chauds. En France, pendant la canicule, la stéarine fond d'ailleurs quelquefois dans les habitations, et un témoin digne de créance nous a affirmé avoir vu le fait se produire à Montauban, au cœur de l'été.

guerre de 1870, quoique le prix des 100 kilogrammes ait fléchi depuis trente ans de 150 à 100 francs. Autant vaut dire que l'impôt s'est accru d'un tiers. Toutefois les stéariniers ne supportent pas, à proprement parler, les rigueurs de l'exercice, ils achètent des vignettes officielles, comme nous achetons des timbres, à beaux deniers comptans, et, ainsi que sur une lettre, les collent sur les paquets qu'ils lancent dans le commerce. Les neuf dixièmes des bougies confectionnées à Marseille sont absorbés par la consommation ménagère française.

Le reste s'exporte. Nous n'avons pas pu prendre connaissance des statistiques qu'a dressées la Chambre de commerce de Marseille pour l'année 1904 ; la publication n'est pas faite, mais l'année 1903 accuse une augmentation sur la période précédente. Malgré le fléchissement des approvisionnemens sollicités par l'Espagne, la Belgique, le Portugal, l'Autriche, la Roumanie, quelques pays d'Afrique et d'Amérique et enfin par l'Australie, on constate de forts accroissemens de demandes en Italie, en Égypte, en Chine, en Indo-Chine. Au point de vue absolu, l'Algérie marche en première ligne, puis viennent la Chine, l'Égypte, la Turquie.

Concurrencée, depuis de longues années déjà, par l'huile, le gaz, le pétrole, l'électricité, l'acétylène et l'alcool, la bougie est-elle condamnée à s'éclipser devant ses rivaux et à disparaître de la scène du monde? Nous ne le croyons pas. Sans doute elle n'émet point une lueur bien fulgurante et doit s'humilier sous ce rapport devant ses brillans partenaires. Mais, se consumant elle-même sur un simple support, elle ne réclame pas d'appareil de combustion plus ou moins cher, plus ou moins propre, et de marche plus ou moins satisfaisante, comme font l'huile, le pétrole, l'acétylène, et ne nécessite en rien l'installation coûteuse, compliquée, parfois encombrante du gaz ou de l'électricité. Comme accidens à craindre, pas d'explosion ; tout au plus de simples taches ; les risques d'incendie réduits à leur minimum. Jamais d'interruption forcée par mauvaise marche, dégradations d'appareil, par chômage forcé d'usines centrales ou par grèves du personnel de celles-ci. La bougie, qui par millions s'échappe d'une grande manufacture, est destinée à coûter de moins en moins au consommateur, grâce aux progrès de la fabrication, grâce à l'art de transformer de mieux en mieux des matières premières et encore celles-ci jamais ne feront défaut à l'indus-

triel, qui, peut-être un jour, se verra privé de houille et de pétrole dont le stock s'épuisera.

Donc, lumière essentiellement démocratique et, dans un autre ordre d'idées, parfaitement transportable, la vulgaire bougie constitue enfin un approvisionnement de clarté inépuisable et toujours prêt à servir. On brûlera, il est vrai, désormais un peu moins de bougies qu'autrefois dans les vieux pays civilisés, et encore la perte que la stéarinerie subit tous les jours parmi la clientèle riche se compense-t-elle à peu près par les demandes toujours croissantes provenant de la classe peu fortunée. Mais, en ce qui concerne les régions qui s'ouvrent au confort européen, il y a profit net et bénéfice toujours croissant. Rassurons-nous donc, de beaux jours sont encore réservés à l'activité industrielle de Marseille, à ses usiniers, à son commerce d'exportation de produits autochtones. Tant que dans l'univers on se lavera et on lessivera, qu'on s'éclairera dans les intérieurs, les savons et les bougies requises proviendront pour une bonne part des manufactures des Bouches-du-Rhône; et, non plus cahotés sur les charrettes actuelles, mais voiturés dans les camions automobiles qu'il est déjà question d'établir, iront encore s'entasser dans les wagons du P.-L.-M. ou les soutes des navires de la Joliette.

ANTOINE DE SAPORTA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

L'élection du Président de la République nous apparaît déjà dans le lointain : il nous serait difficile d'en rien dire qui n'ait été dit et redit par les journaux du monde entier. M. Fallières, président du Sénat, a été élu au premier tour de scrutin à une majorité de 78 voix. C'est une belle élection. Il la doit à la haute situation qu'il occupait déjà, puisque le président du Sénat est hiérarchiquement la seconde personne de l'État, et aussi à des qualités personnelles faites de modération dans les idées, de bienveillance et de courtoisie envers les personnes. Dès la veille du 17 janvier, son succès ne faisait plus de doute. Son nom était sorti le premier, et avec une avance considérable sur celui de M. Doumer, du scrutin préparatoire ouvert dans une réunion plénière des républicains. M. Doumer a été battu, mais il l'a été très honorablement. De bons républicains ont voté pour lui. Nous en avons dit les raisons sur lesquelles il n'y a pas à revenir aujourd'hui. M. Fallières n'est plus candidat ; il est Président de la République. Il ne reste plus qu'à s'incliner avec déférence devant la haute autorité dont l'a revêtu le vote de l'Assemblée nationale : il l'exercera avec le sentiment profond des intérêts qui lui sont confiés.

Cette élection n'a d'ailleurs pas été sans quelque équivoque. On a relevé, non sans ironie, l'interversion qui a fait de M. Fallières, modéré, le candidat des radicaux et des socialistes, et de M. Doumer, radical, celui des modérés et des libéraux. La politique a de ces surprises ; mais, quelque habitué qu'on y soit, elles déroutent toujours un peu. Chaque parti a eu le sentiment qu'il ne vaincrait pas avec un candidat vraiment à lui, et il est allé en choisir un sur les confins du parti adverse. Nous n'avons pas à parler de M. Doumer, puisqu'il est

maintenant hors de cause : tout le monde sait d'ailleurs que son passé est celui d'un radical, et les radicaux n'ont pu le renier qu'en l'accusant de les avoir trahis. On comprend qu'ils n'aient pas voté pour lui ; mais pourquoi ont-ils voté pour M. Fallières ? Pourquoi, puisqu'ils prétendent avoir la majorité, n'ont-ils pas choisi un président qui eût toujours partagé leurs idées, et toujours lutté pour l'application de leur programme ? Les hommes ne leur manquaient pas. Ils avaient M. Brisson, M. Bourgeois, M. Combes. Ils ont écarté tous ces bons et dignes radicaux pour aller emprunter un candidat au parti modéré. Ils l'ont démarqué à la hâte et l'ont poussé sur le pavois. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que, quelque forts qu'ils soient ou qu'ils se disent, ils ne le sont pas assez pour triompher sous leurs propres couleurs ? Leur candidat ne pouvait être élu qu'à la condition de leur apporter un appoint personnel de voix modérées, et, à cet égard, le choix de M. Fallières était le meilleur possible. M. Fallières, en effet, a, dans les groupes auxquels il a autrefois appartenu, des sympathies qui lui sont restées fidèles. Il était difficile de le faire passer pour un radical dangereux. De là son succès qui, quoi qu'on en ait dit, n'est pas tout à fait un succès radical-socialiste. Qu'on ne nous accuse pas de dénaturer le sens de l'élection ; nous nous efforçons, au contraire, de le préciser ; et ce n'est pas disputer aux radicaux leur victoire que de montrer au moyen de quels procédés ils l'ont remportée.

Les élections anglaises sont toute une révolution. On savait bien que le parti conservateur serait vaincu, mais on se demandait dans quelle proportion il le serait, et l'opinion la plus générale était qu'il conserverait une minorité très respectable. En réalité, il a été écrasé, et on ne trouverait peut-être pas dans toute l'histoire électorale de l'Angleterre une défaite aussi complète que la sienne. Que reste-t-il aujourd'hui de l'importante majorité que les élections dernières avaient donnée aux conservateurs ? Il en reste 153 voix, tandis que les libéraux en ont 375, les Irlandais 84, le parti ouvrier 49. Il manque encore quelques résultats au moment où nous écrivons, mais leur nombre est insignifiant. Les libéraux ont gagné 193 sièges et les ouvriers 38. Quant aux Irlandais, leur contingent est resté à peu près le même. La question que tout le monde se posait avant les élections était de savoir si le cabinet libéral aurait la majorité sans eux : elle est aujourd'hui résolue en faveur du gouvernement dont la liberté et l'indépendance sont entières.

On sait que les élections anglaises durent environ trois semaines. Ce système, qui n'est pas sans inconvéniens, tient à des causes diverses, dont une des principales est que, le droit de vote étant attaché à la propriété, certains électeurs peuvent voter dans plusieurs circonscriptions, parfois éloignées les unes des autres. Chez nous le vote est personnel et unique; en Angleterre il est souvent plural. Le système anglais est favorable à la constitution de fortes majorités. En effet, quand le mouvement de l'opinion s'est dessiné dans un certain sens, tout le monde y court : il se forme un entraînement général vers la victoire. Cela est arrivé une fois de plus. Dès les premiers jours des opérations électorales, M. Balfour, le neveu et l'héritier politique de lord Salisbury, le chef du dernier Cabinet conservateur, a été battu. Un pareil fait est extrêmement rare, s'il n'est même pas sans précédent en Angleterre. On trouvera sans doute une autre circonscription à M. Balfour. Un conservateur plus heureux que lui, et plus sûr de ses électeurs, lui cédera sa place. On ne voit pas la Chambre nouvelle privée de sa présence et de son concours. L'échec qu'il vient de subir pourra être réparé dans ses conséquences matérielles; mais les conséquences morales en ont déjà été très lourdes pour le parti conservateur qui se relèvera difficilement et lentement d'une pareille chute. Il a été atteint à la tête : un événement aussi grave ne pouvait manquer d'influer sur la suite des élections. L'arbre le plus élevé de la forêt a écrasé, en tombant, beaucoup d'arbustes autour de lui. Les élections ont pris, de jour en jour, le caractère d'une débâcle. La plupart des ministres de l'ancien Cabinet ont été frappés comme leur chef. Dans le naufrage des unionistes, M. Joseph Chamberlain, le ministre démissionnaire des Colonies, et son fils, M. Austen Chamberlain, ont pourtant surnagé. Ils ont même eu de fortes majorités, ce qui montre, en somme, que les Anglais aiment l'audace, la hardiesse, l'énergie pour elles-mêmes, presque indépendamment de la cause qu'elles servent. Ils ont trouvé ces qualités de leur race dans M. Chamberlain, et ne les ont pas reconnues au même degré chez M. Balfour.

M. Balfour est, assurément, un des hommes les plus distingués, non seulement de son parti, mais de son pays, qui compte peu d'intelligences aussi cultivées, peu d'esprits aussi sagaces et aussi subtils, peu d'expériences parlementaires aussi consommées. Malheureusement il a une tendance à aborder les difficultés de biais et à les résoudre ou à essayer de le faire par l'adresse, au lieu de les heurter de front et de les emporter, qu'on nous passe le mot, à la force des

poignets. C'est la grande différence entre M. Chamberlain et lui, et la cause secrète qui a maintenu la popularité du premier, tandis que celle de l'autre subissait une éclipse provisoire. M. Chamberlain s'est souvent trompé ; il a entraîné son pays dans des aventures ; que de déceptions au bout de sa politique ! Mais il a une franchise d'allures, une carrure, une combativité, une ténacité qui plaisent à nos voisins et les intéressent. Après la guerre du Transvaal, il a imaginé la réforme fiscale la plus opposée aux vieilles traditions et, nous en sommes convaincus, aux intérêts permanens de l'Angleterre. Malgré toute l'activité qu'il a déployée pour faire partager ses vues, il n'y a pas jusqu'à ce jour réussi : il est resté du moins très en deçà du but que s'était proposé son ardente propagande. Mais, si le système a été atteint, l'inventeur ne semble en avoir éprouvé aucun dommage personnel.

Il n'en a pas été de même de M. Balfour. Pourquoi ? C'est qu'il a rusé avec la difficulté au lieu de la prendre corps à corps. Tout le monde a compris ce que voulait M. Chamberlain : il a été beaucoup plus difficile de comprendre ce que voulait on ne voulait pas M. Balfour. M. Balfour a pris, entre le protectionnisme impérialiste de M. Chamberlain et le vieux libéralisme économique, une position intermédiaire qui ne satisfaisait personne. Il était pour le système de M. Chamberlain jusqu'à un certain point ; il n'en était plus au delà. On l'a accusé de se réfugier dans l'équivoque. Et puis, M. Chamberlain parlait à l'imagination du peuple anglais. S'il lui demandait des sacrifices, et des sacrifices très lourds puisqu'ils portaient quelquefois sur les objets d'alimentation de première nécessité, il faisait fortement résonner à ses oreilles ce mot d'Empire, qui a acquis tant de prestige dans ces dernières années. Il lui promettait de relier les membres de l'Empire britannique par un ciment qui donnerait à l'ensemble une consistance et une puissance sans égales : et il l'enchantait de ce rêve, sans l'amener pourtant à y croire. M. Balfour n'a rien fait de semblable ; il a plutôt fait le contraire. Il a proposé le protectionnisme pur et simple, sans le rattacher à cette idée d'Empire dont M. Chamberlain l'avait illuminé comme d'un feu de Bengale. Pour lui, le protectionnisme devait se traduire par une guerre de tarifs entre l'Angleterre et les pays d'où elle tire la matière première de son industrie et de son commerce. Cette conception terre à terre n'avait plus rien qui pût séduire. M. Balfour la défendait d'ailleurs avec tant de réticences qu'on se demandait jusqu'à quel point il en était partisan. Il est apparu comme l'homme des demi-mesures et des moyens termes, jouant

timidement un jeu peut-être habile et certainement compliqué, avec peu de chaleur et peu d'entrain. Les choses ont duré ainsi jusqu'au moment où M. Chamberlain a perdu patience et a lancé contre le char ministériel, qu'il avait quitté en y laissant son fils, une ruade peu élégante, mais très efficace, puisque le char en a été renversé. M. Balfour a donné sa démission en laissant à un ministère libéral le soin de faire les élections devant lesquelles il avait, lui, toujours reculé. Il a cru, en changeant de position et en passant de la défensive à l'offensive, mettre ses adversaires dans un grand embarras. C'est peut-être ce qui serait arrivé un an ou dix-huit mois plus tôt; lorsqu'il l'a fait, il était trop tard, l'opinion était acquise aux libéraux.

Il est surprenant que M. Balfour n'ait pas compris plus vite que le pays lui échappait, et qu'il lui échapperait de plus en plus à mesure que les élections seraient ajournées. Des indices certains l'avertissaient du danger. Toutes ou presque toutes les élections partielles tournaient contre les conservateurs : ils perdaient continuellement des sièges, qui étaient gagnés par les libéraux. Enfin, à la Chambre même, la majorité, cette majorité formidable du début de la législature, était tombée à rien et une fois même elle s'était changée en minorité. On pouvait croire, on a voulu le faire, qu'il n'y avait là qu'une simple surprise; mais les surprises de ce genre n'arrivent qu'à un régime à bout de forces. La lassitude des uns, la défection des autres, la défiance de tous, car tous sentaient que le pays évoluait et leur échappait, ébranlaient le bloc et l'effritaient chaque jour davantage. Il aurait fallu en appeler au pays. Mais M. Balfour était l'homme de la temporisation. — Pourquoi faire la dissolution, demandait-il, puisque nous avons encore la majorité dans le parlement, majorité réduite sans doute, mais enfin subsistante? — Ces raisonnemens, qui ont toujours quelque chose de plausible, perdent un parti en l'empêchant de profiter des dernières occasions et des dernières chances qui lui restent. Enfin on s'use au pouvoir, et tel était le cas du parti conservateur. Il était aux affaires depuis de longues années; il y avait perdu quelque chose de son énergie première. M. Chamberlain avait essayé de le rajeunir par un empirisme audacieux, et n'y avait pas réussi. Il n'y aurait probablement pas réussi davantage, si M. Balfour avait accepté son remède intégral; mais, en se séparant du gouvernement, il l'avait singulièrement affaibli. C'est à ce moment que M. Balfour avait dû faire les élections. Cela aurait mieux valu que d'attendre pour démissionner les sommations impérieuses de M. Chamberlain. Plusieurs personnes l'ont pensé : M. Balfour a été d'un autre avis, et il a fait

vivre au jour le jour son ministère dans une situation médiocre et incertaine dont on vient de voir le triste dénouement.

Le succès des libéraux a plus que doublé leurs forces ; mais il est un autre parti qui, proportionnellement, a grandi encore davantage puisqu'il n'avait qu'une dizaine de voix dans la dernière Chambre et qu'il en aura quatre fois plus dans la nouvelle. C'est le parti ouvrier. Au point de vue parlementaire, il ne reste qu'un appoint dans la majorité, et un appoint qui n'y est pas plus indispensable que celui des Irlandais; mais, au point de vue moral, comment ne pas en tenir compte? Lorsque le ministère actuel s'est formé, sir Henry Campbell-Bannerman y a donné une place au parti ouvrier, innovation hardie qui ne devait pas tarder à produire ses conséquences. Le parti est désormais classé. Quelle sera sa politique? Il serait peut-être téméraire de le dire et même prématuré de le rechercher. Tout porte à croire cependant qu'il ne s'embarrassera pas beaucoup des conceptions purement politiques et que, comme tous les partis d'appoint, comme le parti irlandais lui-même, il pratiquera le *do ut des* sans le moindre préjugé. Les ouvriers ont fait d'immenses progrès en Angleterre; ils en feront encore davantage; ils ont en main dès aujourd'hui l'instrument, nous allions dire l'arme qui leur permettra de les imposer. Le jour viendra, en effet, bien qu'il soit sans doute encore loin, où la majorité libérale diminuera comme l'a fait la majorité conservatrice, et alors les partis d'appoint pourront faire payer assez chèrement leur concours. Aujourd'hui, les libéraux triomphans n'ont besoin que de leurs propres forces, et la seule question est de savoir quel usage ils en feront.

Ce qui nous intéresse le plus, de ce côté-ci du détroit, c'est la politique extérieure du nouveau gouvernement. Il n'y a aucune raison de croire qu'elle soit changée : nous serions plutôt tenté de dire que l'étendue de la victoire libérale est une garantie du contraire. Plus le gouvernement sera libre de son action, mieux cela vaudra. Ses intentions nous sont connues. Les membres principaux du Cabinet, et surtout sir Henry Campbell-Bannerman et sir Edward Grey, les ont exprimées avec beaucoup de netteté et de force. Au milieu de la ruine de tout le reste, la politique extérieure de l'ancien cabinet subsiste tout entière, et le cabinet actuel pourra la poursuivre en toute indépendance. Nous nous en réjouissons, car nous n'avons pas cessé de tenir à l'entente cordiale avec l'Angleterre. Nous regretterions profondément qu'elle fût altérée en quoi que ce fût. Les événemens récens, au lieu de l'ébranler, ont montré qu'elle est en dehors et au-dessus

des fluctuations de la politique intérieure, parce qu'elle correspond aux intérêts permanens du pays.

La conférence d'Algésiras s'est réunie le 16 janvier, et a débuté, comme il fallait s'y attendre, de la manière la plus heureuse. Ce n'est pas pour ses débuts que nous avons eu des appréhensions, mais pour ce qui viendra ensuite. On a commencé par les questions sur lesquelles l'entente était faite en principe et pouvait le plus facilement se réaliser dans les détails, en quoi on a bien fait. Nous ne savons pas si on prendra par là l'habitude d'être d'accord, ni si elle se maintiendra jusqu'au bout, mais il est toujours bon d'essayer. Les travaux de la Conférence marchent d'ailleurs lentement; ils dureront peut-être plus qu'on ne l'avait cru. Les plénipotentiaires marocains en savent sans doute quelque chose, et l'un d'eux, Mohammed El-Mokri, l'a manifesté d'une manière qui a paru piquante. Les journaux du monde entier en ayant parlé, on ne commet aucune indiscrétion en disant qu'un jour de vacances, El-Mokri est parti pour Tanger. On a cru qu'il y allait pour des affaires graves, peut-être pour chercher des instructions confidentielles, peut-être pour apporter des renseignemens du même genre; mais on a appris le lendemain que le but de son voyage était de faire venir son harem dont il ne pouvait pas se passer aussi longtemps que semblaient devoir se prolonger les travaux de la Conférence. Les plénipotentiaires marocains ont d'ailleurs un moyen très simple et très sûr de les faire durer : chaque fois qu'on prend une résolution, ils déclarent qu'avant de l'accepter ils doivent en référer au Sultan. Comme il faut près de huit jours pour aller à Fez, autant pour en revenir, et que le Sultan a peut-être la réflexion lente, on voit que cette obligation imposée aux plénipotentiaires du Maghzen est une raison suffisante pour que la Conférence ne finisse pas de sitôt.

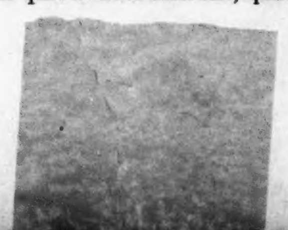
Mais laissons ces bagatelles de la porte pour en venir aux choses vraiment sérieuses. Dès la première séance, après l'excellent discours de M. le duc d'Almodovar qui a précisé admirablement le programme modeste et limité que la Conférence doit remplir, M. Révoil a demandé la parole : « Je m'associe, a-t-il dit, aux sentimens exprimés par M. le duc d'Almodovar : je propose à la Conférence de donner son adhésion à la pensée qu'il vient de formuler si heureusement, et de prendre pour base des réformes projetées le triple principe de la souveraineté du Sultan, de l'intégrité de l'État du Maroc et de la porte ouverte en matière commerciale. A ces principes se rattachent ceux qui sont inscrits au programme en matière économique : ce sont l'ad-

judication de tous les travaux publics, aucune aliénation des services publics au profit d'intérêts particuliers. » Quand M. Révoil s'est rassis, M. de Radowitz s'est levé à son tour et s'est exprimé en ces termes : « Je m'associe aux sentimens énoncés par le président et par le premier représentant de la France, et j'exprime l'espoir que les travaux de la Conférence, sur laquelle le monde a les yeux fixés, donneront de féconds résultats. » Nous ne savons pas encore quels seront ces résultats : puissent-ils concorder avec les espérances de M. de Radowitz ! Mais il était bon que, dès le premier jour, dès la première minute, les principes directeurs de la Conférence, principes sur lesquels la France et l'Allemagne s'étaient mises d'accord, fussent affirmés par les représentans de l'une et de l'autre. La déclaration de M. Révoil, confirmée par M. de Radowitz, était opportune et utile. Elle aura aussi pour conséquence de dissiper tout de suite les obscurités qui avaient été entretenues sur les intentions de la France. Combien de fois n'a-t-on pas dit qu'elle voulait supprimer ou réduire la souveraineté du Sultan, en le plaçant sous son protectorat? Combien de fois n'a-t-on pas répété qu'elle ne voulait entrer au Maroc que pour en fermer la porte aux autres et s'y créer, à leur exclusion, une situation privilégiée? Nous ne reviendrons pas, Dieu nous en garde! sur les polémiques qui ont eu lieu à ce sujet. Nous avons dit, après la publication du *Livre Blanc* allemand, qu'elles appartenaient à une période close. Mais il fallait s'en dégager une fois pour toutes par une affirmation catégorique et c'est ce qu'a fait M. Révoil. On continuera peut-être ailleurs à nous accuser des mêmes projets d'accaparement et de monopole : ces bruits du dehors viendront s'éteindre au seuil de la Conférence, où on pourra dès lors travailler en toute confiance.

La première des réformes sur laquelle on a délibéré, — peut-on appeler cela une réforme ? — est la surveillance de la contrebande des armes. Il ne s'agit, bien entendu, que de la contrebande : le gouvernement marocain reste libre, dans certaines conditions, de se procurer au dehors toutes les armes qu'il voudra. Mais ce que fait le gouvernement, les particuliers n'ont pas le droit de le faire. Plusieurs dispositions antérieures le leur interdisent : ils n'en tiennent malheureusement aucun compte. Dans aucun autre pays au monde, les particuliers ne disposent d'autant d'armes et de munitions qu'au Maroc. Tout le monde en a ; les tribus en sont abondamment pourvues les unes contre les autres ; beaucoup s'en servent contre le Sultan, dont la souveraineté n'est à leur égard qu'un vain mot ; le brigandage est l'industrie la plus florissante du pays, et la sécurité n'existe même

pas dans l'enceinte des villes les plus européanisées. C'est à cet état de choses que la Conférence devait pourvoir en empêchant la contrebande des armes. Nous avons quelques doutes sur l'efficacité des remèdes qu'elle y a apportés, mais nous n'en avons pas sur leur caractère un peu tardif. Le mal est fait aujourd'hui; les armes sont dans toutes les mains, et la population marocaine en est munie pour longtemps. Toutefois, si le mal est fait, ce n'est pas une raison pour ne pas l'empêcher de se perpétuer : les inconvéniens du présent doivent faire songer à l'avenir. On a donc pris quelques précautions pour la surveillance de la contrebande dans les ports. Dans l'intérieur des terres, nous avons fait admettre pour nous, et pour l'Espagne conséquemment, le principe que chacun des deux pays surveillerait la contrebande dans les régions voisines de ses possessions : nous la surveillerons sur la frontière algérienne, et l'Espagne la surveillera sur la frontière du Sud-Ouest où ses possessions sont limitrophes du Maroc, et dans la région du Riff au Nord-Est. Cette disposition est précieuse pour elle : c'est la reconnaissance des droits séculaires qu'elle aime le mieux à invoquer. Les journaux allemands n'ont pas manqué de dire qu'elle la devait à leur gouvernement et que, sans son intervention dans les affaires marocaines, elle ne l'aurait jamais obtenue; mais on sait à quoi s'en tenir à Madrid, et cela nous suffit. La vérité est que personne ne peut contester, ni même songer à contester à l'Espagne les points sur lesquels elle s'est entendue avec la France et l'Angleterre, et nous sommes heureux qu'elle ait pu constater par l'expérience l'efficacité de cet accord.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la surveillance de la contrebande des armes : à quoi bon entrer dans les détails d'un règlement qui ne nous intéresse qu'au point de vue politique général? Cette question une fois vidée, la Conférence en a abordé une autre, la question fiscale, et là elle a eu quelques surprises. Ce sont les Marocains qui les lui ont causées. Ils s'étaient tus longtemps, ou ne s'étaient exprimés que par des gestes qui étaient généralement négatifs. Mais, s'ils n'avaient pas des idées bien arrêtées sur la contrebande des armes, ils en avaient, paraît-il, sur les réformes financières et, dès qu'elles ont été à l'ordre du jour, ils ont commencé à parler. Ils ont donné lecture de deux documens, dont l'un était rédigé en arabe, — il a fallu le traduire, — et l'autre en français. Le premier, qui n'était d'ailleurs qu'une introduction au second, venait un peu tard. Les plénipotentiaires marocains éprouvaient le besoin de dire, après M. le duc d'Almodovar qui l'avait si bien fait, quelle était, dans



la pensée de leur gouvernement, l'œuvre que la Conférence devait accomplir. Elle se compose de sept points, qu'ils ont énumérés : 1° la question de l'organisation des forces de police dans les principaux centres pour l'étendre ensuite graduellement au reste de l'Empire : on voit que les Marocains ont mis en tête ce que la Conférence a mis prudemment en queue; 2° la question des armes; 3° la question du cours de la monnaie; 4° la question de la perception des impôts agricoles dus par les Marocains et par les protégés; 5° la création de nouvelles ressources et d'une banque; 6° la question de l'application de la convention de Madrid; 7° enfin la question des améliorations à introduire dans les ports et ailleurs.

En lisant tout cela, il nous venait comme une réminiscence de l'avoir déjà vu quelque part. Où donc? Dans les instructions de M. Saint-René Taillandier. Chose étrange! On nous avait dit que le Maghzen n'avait rien accepté du programme de M. Saint-René Taillandier; qu'il l'avait même formellement repoussé, et voilà qu'il le reprend point par point, sans en rien omettre, pour déclarer à la Conférence que c'est bien là ce qu'il faut faire et ce à quoi elle doit l'aider. Le Sultan ne trouve pas que l'organisation de forces de police destinées à s'étendre progressivement à tout son Empire porte atteinte à sa souveraineté. Il parle des ressources à créer, et même de l'institution d'une banque qui lui avait causé tout d'abord de si vives préoccupations. Si la politique de la France avait besoin d'être justifiée, elle n'aurait pas pu l'être plus complètement. Le Maghzen veut les réformes que nous lui avons conseillées : il les réclame; il ne peut plus s'en passer; il les fera sans doute accepter par la Conférence. Reste la question de savoir comment on les accomplira, et c'est là que l'entente pourrait bien cesser. Mais, sur les réformes elles-mêmes, elle est complète entre le Maghzen et nous. Nous en prenons acte.

La première communication des plénipotentiaires marocains était donc pleine de bon sens : peut-on en dire autant de l'autre? Elle se rapporte aux réformes fiscales à introduire au Maroc. Rien n'est plus simple : le gouvernement marocain parle bien de quelques changemens à faire dans les impôts intérieurs; mais, comme il n'a qu'un médiocre espoir de les prélever régulièrement sur des contribuables qui ont des fusils comme lui, c'est plutôt aux taxes d'importation qu'il applique son effort réformateur. Il propose de les élever toutes dans des proportions telles que, si la Conférence y consentait, le principe de la porte ouverte pourrait bien être écrit sur le papier, mais qu'en fait, la porte du Maroc resterait fermée. Les taxes marocaines seraient

prohibitives. Est-ce là ce que veut le Maghzen? Non; il demande plus pour avoir moins ; il serait très fâché d'arrêter complètement l'importation étrangère; il veut seulement la frapper de droits supérieurs; c'est là-dessus qu'il compte pour se procurer des ressources. L'Europe, l'Amérique, le monde entier les lui fourniraient. Il est facile de pressentir quelle sera la réponse de la Conférence. Il y a des traités de commerce entre le Maroc et les puissances : elle en demandera le maintien, et, en cela encore, elle se conformera à la politique française, qui s'engageait à les maintenir pour une très longue période. Nous ne voyons pourtant pas d'inconvéniens à un relèvement modéré de certains droits, surtout si le produit en est affecté à l'amélioration des ports. Quant aux autres impôts, aux impôts intérieurs, la Conférence les étudie avec un soin qui l'honore et nous ne doutons pas qu'elle ne finisse par proposer ou par recommander les plus conformes aux saines doctrines. Mais, en fait d'impôts, les meilleurs sont ceux qu'on perçoit, et tout le monde sait que le Sultan est mal avec les contribuables : c'est à peine s'il réussit à leur faire entendre raison dans un tiers, peut-être dans un quart de son Empire. Il en sera ainsi jusqu'à ce qu'il ait ces forces de police ou ces forces militaires dont il a mis l'organisation au premier plan de son programme. En effet, tout est là. Mais pas un mot n'en a encore été dit à la Conférence, et toutes les correspondances affirment que, sur ce point capital et décisif, les plénipotentiaires allemands se sont retranchés jusqu'ici dans le mutisme le plus impénétrable. Si ce n'est pas le seul point important, c'est celui dont tous les autres dépendent. On l'ajourne, on semble craindre d'en parler : il faudra pourtant bien le faire, et alors que se passera-t-il? Peut-être pourrons-nous dire dans quinze jours ce qui se sera passé.

En attendant, si nous nous tournons du côté de l'Allemagne et si nous lisons ses journaux, il est difficile d'y trouver des symptômes de détente. C'était, ces jours derniers, l'anniversaire de l'Empereur : il semble avoir été fêté avec un éclat plus grand encore qu'à l'ordinaire, avec plus de solennité, avec plus de gravité aussi, et avec un accompagnement de mots à double entente dont on ne sait pas trop s'ils signifient la guerre ou la paix. On y perçoit des bruits de fer qui accompagnent des protestations conciliantes: nous sommes d'ailleurs aujourd'hui si bien habitués à cette littérature qu'elle ne fait plus d'effet, même sur nos nerfs. La politique allemande nous a rendu le service depuis une dizaine de mois de nous réveiller d'une torpeur dangereuse, de ranimer en nous le sentiment patriotique, de fortifier

nos esprits et nos cœurs : qu'elle continue ! La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, le seul journal que nous citerons, résume assez bien tous les autres. « L'Empereur, y lisons-nous, a démontré dans des occasions graves qu'il était prêt à défendre vigoureusement les intérêts et les droits de la nation. Il n'a pas hésité à mettre sa personne en jeu, lorsqu'il s'est agi de repousser des projets hostiles par une pression vigoureuse, et le peuple ne peut que lui en témoigner sa reconnaissance. L'Empereur veut la paix, mais la paix avec honneur. Il n'y a donc pas de contradiction, mais une preuve de logique à s'efforcer constamment de maintenir la progression des forces militaires en rapport avec l'importance croissante des intérêts allemands. Sous l'égide de l'épée toujours prête à frapper, l'Empereur a réussi à travailler au développement de son œuvre de paix, etc. » Telles sont les réflexions que les premiers travaux de la Conférence d'Algésiras, concordant avec l'anniversaire de l'Empereur, inspirent à la presse allemande. Et ce n'est pas seulement la presse qui s'exprime ainsi : M. de Ballestrem, le président du Reichstag, a prononcé un discours qui sort évidemment du même cru. Nous rendons à M. le prince Radolin la justice que lui du moins a prononcé des paroles d'apaisement ; mais il a été le seul à le faire. Depuis le premier jour du conflit jusqu'à celui où nous sommes, le langage du côté allemand a été dur, impérieux, menaçant. Aucune concession de notre part n'est parvenue à l'adoucir. En le constatant, nous en prenons notre parti. Non moins résolument que l'Allemagne, nous voulons la paix ; mais, comme elle, nous la voulons avec honneur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

IL SANTO

TROISIÈME PARTIE (1)

I

La lune était déjà couchée, et, dans le vent du soir, l'Anio parlait tantôt à haute voix et tantôt à voix basse, comme quelqu'un qui, s'entretenant avec animation, rappelle par instans à son interlocuteur des choses qu'il ne faut pas laisser entendre à d'autres. Le seul peut-être qui, dans toute la belle conque de Subiaco, fût attentif au discours du fleuve, c'était Giovanni Selva. Assis près du parapet de la terrasse, il y tenait ses coudes appuyés et regardait silencieusement dans l'ombre sonore. Marie et Noémi, venues aussi sur la terrasse pour jouir de la fraîcheur et des sauvages parfums apportés par le vent nocturne, demeuraient à l'écart. Marie chuchota un mot à l'oreille de sa sœur, qui s'en alla. Restée seule, elle s'approcha doucement de son mari, lui posa un baiser sur les cheveux.

— Giovanni ! dit-elle.

Que de fois, oppressée par la violence de l'amour, ne lui avait-elle pas donné son âme et tout son être dans cette seule parole dite à demi-voix, parce que toutes les autres étaient insuffisantes pour elle ou profanées par trop de lèvres !

Giovanni répondit tristement, avec un air de lassitude :

— Marie.

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

Ne sentant plus sur ses cheveux le visage de sa femme, il craignit de lui avoir paru froid.

— Ma chérie! reprit-il.

Elle se tut un moment et, lui posant les deux mains sur la tête, se mit à lui faire de lentes caresses.

— Bienheureux ceux qui souffrent pour la Vérité ! dit-elle.

Il se retourna avec un frémissement de tendresse souriante, regarda si Noémi était encore là; puis, d'un bras, il attira le cher visage sur sa bouche.

— J'ai si grand besoin de toi, de ta force! dit-il.

— C'est pour cela que je t'appartiens, repartit Marie; et, si je suis forte, c'est seulement parce que tu m'aimes.

Il lui prit une main, la baisa respectueusement.

— Écoute! s'écria-t-il en relevant le visage. Peut-être ne discernes-tu pas bien le plus profond de ma souffrance : car c'est une chose obscure pour moi-même, qui suis vieux et qui ne me connais pas encore. J'y pensais tout à l'heure. Je pensais que, lorsqu'on souffre d'une blessure, la cause de la souffrance est visible; mais, lorsqu'on souffre d'une fièvre, la cause demeure obscure, et on n'arrive jamais à la connaître parfaitement.

Un mois ne s'était pas encore écoulé depuis le soir de cette réunion où l'on avait parlé d'une ligue entre catholiques progressistes. Aucune ligue n'en était résultée; mais il s'était produit une étrange suite de faits désagréables, que l'on ne pouvait raisonnablement attribuer à une autre origine. — Le professeur Dane avait été rappelé en Irlande par son archevêque. Il s'était aussitôt rendu chez un cardinal de curie anglais, pour lui représenter le mauvais état de sa santé et lui demander d'appuyer près de l'archevêque une demande d'ajournement. Et alors Son Éminence lui avait dessillé les yeux : le coup était venu de Rome, où l'on était fort mal disposé à l'endroit du professeur. Si ce n'eût été par égard pour le cardinal lui-même, ami de Dane, et surtout par égard pour le gouvernement anglais, cette mesure n'aurait pas contenté ceux qui voulaient faire mettre à l'Index les livres de Dane et l'obliger à quitter sa chaire. Le cardinal lui avait conseillé d'abandonner Rome, où la chaleur était déjà pénible, et de tomber un peu plus sérieusement malade à Montecatini ou à Salsomaggiore : là, on le laisserait tranquille. — Dom Clément, lui, n'avait pas reparu. Giovanni était allé le

trouver à Sainte-Scolastique; et le moine lui avait déclaré, les larmes aux yeux, que leur amitié devait s'ensevelir comme un trésor en temps de guerre. — A don Paolo Faré, qui faisait dans Pavie un cours de religion pour les adultes, on avait imposé le silence. — Quant à De Leyni, il avait été frappé par le moyen de sa famille. Sa pieuse et excellente mère l'avait supplié en pleurant, au nom de son père mort, de rompre avec ses dangereux amis les Selva; et le jeune homme croyait que c'était le confesseur qui lui avait suggéré cette intervention. Il avait résisté, mais au prix de sa paix domestique. — Enfin, un journal clérical avait publié sur l'œuvre entière de Selva trois articles, où des éloges partiels, très tempérés, et des blâmes partiels, très âpres, étaient résumés dans un jugement fort sévère sur ce que le critique appelait le caractère rationaliste de cette œuvre et sur la témérité intolérable de l'auteur qui, uniquement armé de savoir laïque, avait osé publier des écrits où le défaut de science théologique se révélait misérablement. En substance, ces articles étaient une terrible condamnation préventive du livre que Selva était en train de composer sur les fondemens rationnels de la morale chrétienne; et, au dire des gens d'expérience, ils présageaient l'Index pour ses autres travaux.

— Doutes-tu de tes idées? dit Marie.

Cette question n'était pas sincère. Malgré son grand amour, Marie avait une profonde et lucide connaissance du caractère de son époux. Elle devinait qu'il souffrait dans son for intérieur parce qu'il pressentait une condamnation ecclésiastique. Giovanni pouvait bien parler avec dédain de certaines sentences de la congrégation de l'Index; mais sa conscience, plus respectueuse à l'égard de l'autorité qu'il ne le pensait lui-même, se troublait, selon Marie, plus que lui-même ne l'aurait voulu, de ce coup imminent. Et Marie, craignant de le blesser si elle lui disait : « As-tu peur? » avait feint un autre doute pour lui offrir l'occasion de confesser spontanément la vérité. La réponse de Giovanni la surprit.

— Oui, dit-il, je doute de moi; mais ce n'est pas de la façon que tu supposes. J'ai peur d'être purement un intellectuel et de m'exagérer l'importance de mes idées devant Dieu. J'ai peur de ne pas les vivre, mes idées. J'ai peur de ressentir trop d'indignation contre ceux qui ne les partagent pas, contre des persécuteurs que notre devoir est d'aimer, contre cet abbé suisse qui est venu

ici avec Dane et qui, fort probablement, a ensuite parlé de ce qui s'était dit entre nous comme il n'aurait pas dû le faire et à des gens qui devaient l'ignorer. J'ai peur de mener une vie trop inactive, trop facile, trop agréable : car, pour moi, l'étude est un plaisir. J'ai peur même de ne pas aimer Dieu véritablement, parce que je n'aime pas assez mon prochain. Parfois, il m'arrive de penser que peut-être les douceurs mystiques m'endorment un peu. Toi, Marie, tu vis ta foi ! Tu visites les malades, tu travailles pour les pauvres, tu réconfortes, tu instruis. Moi, je ne fais rien.

— Toi et moi, nous ne sommes qu'un, murmura la jeune femme. C'est toi qui m'as faite ce que je suis. Et d'ailleurs, tu exerces la charité intellectuelle.

— Non, non ; en ce qui me concerne, c'est une parole présomptueuse.

Et il retomba dans la contemplation muette de l'ombre sonore.

Marie savait qu'en effet le sentiment tendre de la fraternité humaine n'était pas très vif chez lui. Elle comprenait, quoiqu'elle ne voulût pas trop se l'avouer à elle-même, que cette lacune ôtait à son mari le pouvoir d'exercer avec succès le grand apostolat religieux qui aurait dû correspondre à ses aptitudes intellectuelles, à cette foi profonde et lumineuse qui, en lui, était le fruit du talent, de l'étude, de l'amour divin plutôt que de la tradition et de l'habitude. Elle se reprochait de s'être quelquefois complu à cette froideur de Giovanni pour les hommes, parce que les trésors d'affection qu'il lui accordait, à elle, en recevaient une plus rare et plus précieuse saveur. Il avait cependant conscience du devoir de fraternité, et jamais elle ne l'avait vu sourd à la prière, dur à la douleur des autres. Il ne sentait pas, et, par suite, il n'aimait pas Dieu dans les hommes, ce qui est la plus sublime ardeur de la charité ; il sentait et il aimait les hommes en Dieu, ce qui est un amour froid: pareil à celui qu'un bon frère éprouverait envers son frère par la seule raison que cela ferait plaisir à son père. Mais telle est la trempe commune du cœur, même chez les meilleurs des hommes. Ainsi était trempé celui de Giovanni ; et il ne pouvait donner la charité sublime dont, humblement, tristement, il se savait dépourvu. Marie, tout en lui caressant les cheveux avec une immense et pieuse tendresse, rêvait que, par son propre cœur, par ses propres mains, s'épanchait sur la tête chérie la suave indulgence divine.

— Tu sais, reprit-elle, je t'offre à l'instant même une œuvre de charité dont le mérite sera grand. Noémi a reçu de son amie Jeanne Dessalle une lettre, et elle dit qu'elle a besoin de ton aide.

— Appelle-la, répondit-il.

Noémi vint. Un léger nuage avait passé ce jour-là entre Giovanni et elle. Par extraordinaire, ils avaient causé de religion. Noémi se tenait aveuglément cramponnée à la sienne, et elle n'aimait pas à discuter là-dessus. Malgré sa tendresse pour Marie et son affectueux respect pour Giovanni, elle redoutait, si elle avait examiné les raisons et la nature de sa croyance personnelle, d'incliner plutôt vers le scepticisme de Jeanne que vers le catholicisme libéral et progressiste des Selva. Ce catholicisme lui semblait une chose hybride; et peut-être avait-elle appris de Jeanne à le juger ainsi, parce que Jeanne, en certains momens de méchanceté nerveuse, défendait avec acrimonie son propre scepticisme contre cette foi qui, lumineuse d'intelligence et de vérité, pouvait devenir formidable pour elle. Et puis, elle était toujours un peu en défiance, non contre sa sœur, mais contre Giovanni, dont elle craignait qu'il ne projetât de la convertir; et, ce jour-là, comme ils parlaient de la confession, cette défiance s'était trahie dans la vivacité de quelques répliques. Alors son beau-frère lui avait doucement et gravement rappelé que l'erreur, accueillie sans que l'on en ait eu conscience, avec le désir sincère et pur de la vérité, n'est pas coupable aux yeux de Dieu, mais que, si un sentiment étranger à ce désir s'est immiscé dans le refus de la vérité, alors l'obstination cesse d'être innocente.

Cet argument blessa Noémi plus profondément encore. Elle fut sur le point de demander à son beau-frère quels titres il avait pour s'ériger en juge des choses divines. Mais elle contint son dépit et laissa tomber la conversation.

Plus tard, en y repensant, elle eut un remords de ce silence boudeur, non que les dernières paroles de Giovanni eussent fait beaucoup de chemin dans son âme, mais parce qu'elle connaissait les désagrémens que lui valaient ses opinions religieuses et parce qu'elle lui voyait l'esprit abattu. Ce fut aussi pour cela que, rappelée par lui, priée par sa sœur d'être très affectueuse avec lui, elle se résolut à commettre une infidélité envers Jeanne. De tout ce que Jeanne lui avait écrit sous le

sceau du secret, elle ne s'était ouverte qu'à Marie, et dans les limites du strict nécessaire. « Jeanne, toujours malade de corps et d'âme, avait entendu parler de ce Saint de Yenne, qui guérissait les corps et les âmes; et elle la priait de se rendre à Yenne, de voir le Saint, de lui envoyer quelques renseignemens. Or, Noémi ne pouvait aller seule à Yenne, et elle voulait demander à Giovanni de l'y conduire. » Sa première confidence s'était arrêtée là. Mais elle rompit enfin tous les sceaux et parla sans réticence.

La pauvre Jeanne était plus malheureuse que jamais. Pendant son bref séjour à Subiaco, elle avait rencontré son ancien amant. — Sur quoi, exclamation de Giovanni : « C'était donc réellement dom Clément ? » — Non ; c'était l'homme venu avec le moine à la villa, le soir où Jeanne était arrivée ; c'était l'aide-jardinier de Sainte-Scolastique, celui qui n'était plus au monastère, celui dont on s'occupait déjà dans toute la vallée de l'Anio et même à Rome, celui qu'on appelait le Saint de Yenne. Noémi s'excusa de ne l'avoir pas dit tout de suite, dès ce moment-là. Quelle affaire, si Jeanne était venue à savoir qu'elle eût parlé, après toutes les défenses qu'elle lui en avait faites ! — Giovanni, presque furtivement, prit la main de sa femme et la porta à ses lèvres. Marie comprit et sourit. L'un et l'autre assaillirent Noémi de questions.

Oui, Jeanne l'avait reconnu le soir de l'arrivée ; et maintenant, Giovanni et Marie pouvaient comprendre la raison de cette défaillance dont ils avaient été témoins. Puis, ils s'étaient rencontrés le lendemain, au Sacro Speco. Noémi ne savait rien sur cette rencontre, sinon que les espérances de Jeanne avaient été détruites, qu'il portait l'habit monacal, et qu'il avait parlé en homme voué à Dieu pour jamais, qu'elle lui avait promis de se consacrer à des œuvres de charité, et qu'aucune relation directe n'était plus possible entre eux.

Donc, Jeanne écrivait de la villa Diedo, où elle était revenue de Rome avec son frère, deux jours après avoir quitté Subiaco. Elle écrivait en une heure d'amer découragement. Le frère, surpris qu'elle s'intéressât tant aux pauvres, s'irritait de cette nouveauté dans les idées et dans la vie de sa sœur. « Qu'elle fît des largesses d'argent, s'il lui plaisait, et autant qu'il lui plairait ! Mais recevoir chez elle une procession de gueux, les visiter dans leurs taudis, non ! Ça, c'était sot, c'était inutile, c'était ennuyeux,

c'était ridicule, c'était maniaque, c'était clérical! » Et il y avait encore d'autres difficultés. Jeanne aurait voulu entrer dans les associations charitables fondées par les femmes de la ville. Mais, au contact de la personne qui avait tant fait parler d'elle pour ses relations avec Maironi et qui, si elle allait quelquefois à l'église, le dimanche, s'abstenait pourtant d'accomplir le devoir pascal, ces femmes reculaient, se repliaient sur elles-mêmes comme des sensitives. Et enfin, il arrivait aussi que ses habitudes de grande dame oisive, rompues par un premier effort, se reformaient peu à peu et lui barraient la voie nouvelle, d'autant plus promptes à renaître que cette voie devenait plus difficile. Elle pressentait qu'elle succomberait nécessairement, si elle ne recevait pas de *lui* une parole de conseil et d'aide. Le voir, elle ne le pouvait pas; lui écrire, elle ne l'osait pas : car il avait certainement voulu lui interdire aussi les lettres, et elle serait morte plutôt que de rien faire qui lui déplût, si elle pouvait s'en abstenir. Elle avait lu dans le *Courrier* une correspondance romaine sur « le Saint de Yenne, » où l'on disait que ce Saint était un homme jeune et qu'il avait travaillé comme aide au jardin de Sainte-Scolastique. Par conséquent, c'était lui! Et elle suppliait Noémi d'aller à Yenne et de lui demander pour elle l'aumône d'un encouragement.

Noémi était résolue à y aller. « Giovanni consentirait-il à y venir avec elle? » Dans le ton humble avec lequel cette demande lui fut adressée, Giovanni sentit une offre tacite d'excuses et de paix, et il tendit la main à la jeune fille.

— De tout cœur, répondit-il.

Marie s'offrit à les accompagner. Il fut décidé que l'on ferait cette excursion le lendemain, à pied, et que l'on partirait dès cinq heures du matin, pour ne pas avoir le soleil ardent sur la côte de Yenne, nue et abrupte. Puis on parla du Saint.

Toute la vallée était pleine de lui. La correspondance lue par Jeanne disait qu'une foule de gens accouraient à Yenne pour voir et entendre le Saint; que l'on proclamait des guérisons miraculeuses opérées par lui; que les bénédictins racontaient avec admiration la vie de pénitence et de prière qu'il avait menée durant trois ans, lorsqu'il travaillait au jardin de Sainte-Scolastique. A Subiaco, on en disait bien davantage encore. Un certain Torquato, garde forestier, brave homme, cousin de la domestique des Selva, avait raconté à cette fille qu'il était allé à Yenne avec

un inspecteur des forêts, une espèce de poète venu de Rome pour parler au Saint. Tant à l'aller qu'au retour, il avait rencontré peut-être cinquante personnes qui se rendaient à Yenne dans le même dessein. Et des gros messieurs, qui plus est ! Sur la côte de Yenne, il y avait une procession de femmes qui chantaient des litanies. Au bourg, on lui avait appris toute l'histoire : — Une nuit, l'archiprêtre de Yenne avait aperçu en rêve un globe de feu, au-dessus de la grande croix plantée en haut de la côte; et ce globe de feu avait allumé la croix qui brûlait et resplendissait sans se consumer, illuminant les vallées et les montagnes. Le lendemain, il avait vu arriver un jeune homme vêtu en convers bénédictin, qui était chargé de lui remettre une lettre. Cette lettre était de l'abbé de Sainte-Scolastique, et elle disait : « Je vous envoie un ange de feu ardent, qui fera parler de Yenne dans tout l'univers. » La lettre portait en outre que ce jeune homme était né prince de sang royal et que, pour servir Dieu en toute humilité, il s'était fait jardinier pendant trois ans à Sainte-Scolastique. Alors l'archiprêtre était devenu comme fou d'émotion, à cause de ce feu rêvé et de ce feu survenu, et il avait été pris d'une grande fièvre. Le jour suivant était un jour de fête. Des deux autres prêtres qui sont en ce moment à Yenne, l'un était malade et l'autre était parti pour Filettino l'avant-veille, afin de visiter sa mère malade. La servante du curé avait parlé, dans le pays, de ce bénédictin, de ce rêve et de tout le reste. Les gens du pays étaient accourus à l'église pour entendre la messe dite par le bénédictin qu'ils avaient vu y entrer, et ils ne voulaient pas croire que le bénédictin ne disait pas la messe. Ils exigeaient qu'au moins il prêchât, malgré ses protestations de n'avoir pas licence de le faire dans l'église; et, l'ayant pris au milieu d'eux, ils le sollicitaient avec une telle insistance que, de la main, il les avait invités à sortir de l'église, leur promettant qu'il parlerait dehors. Et, dehors, il avait parlé. — Ce qu'il avait dit, la domestique n'avait pas su le répéter à Marie, et Marie n'avait pas pu le tirer bien exactement de la bouche de Torquato. Un peu en interrogeant, un peu en imaginant, elle avait reconstruit ainsi le discours :

« Avez-vous le droit d'entrer dans l'église ? Êtes-vous réconciliés avec vos frères ? Comprenez-vous ce que vous dit le Seigneur Jésus par cette parole : qu'on ne peut s'approcher de l'autel avant de s'être réconcilié avec ses frères ? Savez-vous

qu'il ne vous est pas permis d'entrer dans l'église si vous avez péché contre la charité, contre la justice, et si vous n'avez pas réparé votre faute, ou du moins si vous ne vous en êtes pas repentis, lorsque la réparation était impossible? Savez-vous qu'il vous est interdit d'entrer dans l'église, non seulement si vous nourrissez quelque rancune contre vos frères, mais encore si vous leur avez fait tort de quelque façon que ce soit, dans leurs intérêts ou dans leur honneur, si vous leur avez adressé une injure, si vous portez dans votre cœur des désirs déshonnêtes contre leurs corps ou contre leurs âmes? Savez-vous que toutes les messes, les bénédictions, les chapelets, les litanies comptent pour moins que rien, si d'abord vous ne purifiez votre cœur selon la parole de Jésus? Êtes-vous souillés de haine, d'impureté? Allez! Jésus ne veut pas de vous dans son église! »

« Mais quoi! ajoutait Torquato. Le discours n'était rien. Ce qui vous bouleversait, c'était cette voix, ce visage, ces yeux! » Le brave homme en parlait comme s'il avait été présent à la scène. Bref, les gens étaient tombés à genoux, s'étaient mis à pleurer; et des femmes, ennemies les unes des autres, s'étaient mises à s'embrasser. Il n'y avait là que des femmes et des vieillards, parce que les hommes de Yenne sont tous bergers à Nettuno et à Anzio, et c'est seulement vers la fin de juin qu'ils retournent à la montagne. Finalement le Saint, les voyant si contrits, leur avait dit : « Entrez, agenouillez-vous. Dieu est au dedans de vous-mêmes; adorez-le en silence! »

Et les gens étaient entrés : une multitude! Ils étaient tombés à genoux, tous; et pendant un quart d'heure, à ce que racontait Torquato, on aurait pu entendre dans cette grande église une mouche voler. Puis le Saint avait entonné le *Notre Père* à haute voix, et, suivi par le peuple, il l'avait récité lentement, avec une pause après chaque verset. Et Torquato racontait encore que l'archiprêtre, ayant appris tout cela, avait embrassé son hôte, et qu'en l'embrassant il avait été guéri de sa fièvre. Alors on avait amené au Saint des malades, dans le presbytère, pour qu'il les bénît et guérît. Lui, il ne voulait pas; mais tous ceux qui réussissaient à toucher sa robe, même furtivement, guérissaient. Et de tous côtés on venait lui demander conseil. Il s'était accompli un grand miracle à l'occasion d'une mule emportée sur la descente de la côte, et qui allait jeter son cavalier contre les rochers. Le Saint qui se trouvait à cet endroit, remontant de l'Infernillo

avec une cruche pleine, avait étendu la main; et la mule s'était aussitôt apaisée.

Le récit du garde forestier fut rapporté par Marie.

— Tout est peut-être aussi vrai que le prince de sang royal! fit Noémi.

Giovanni répondit :

— Nous le saurons demain.

II

Ils partirent vers six heures. Le ciel était couvert, et une brise fraîche, fleurant le bois et la montagne, animée par les voix allègres des oiseaux, purifiait aussi les âmes. Aux Bains de Néron, ils prirent le chemin muletier qui, s'engageant dans la gorge étroite et verte, remonte l'Anio sur la rive droite. Ils laissèrent à gauche, dans le haut, Sainte-Scolastique, le Sacro Speco, la Casa du bienheureux Lorenzo, blanche sous la roche rouillée. Ils laissèrent à droite le pont de la Scalilla, — une poutre jetée entre les bords sauvages du turbulent petit fleuve. — En chemin, ils causèrent beaucoup de ce Saint étrange. Giovanni s'étonnait que dom Clément ne lui eût rien dit, autrefois, de ce qu'était réellement cet aide-jardinier. Le petit discours sur la place publique lui plaisait : il s'était entretenu de tout cela avec dom Clément, lui avait montré combien cette parole de Jésus est peu observée dans la pratique et combien aussi elle est mal enseignée : car les chrétiens les meilleurs ne l'appliquent qu'au seul usage des sacremens; mais, si les fidèles savaient qu'ils ne peuvent entrer dans l'église sans avoir le cœur pur, le peuple chrétien serait vraiment un exemple pour le monde, et l'on n'oserait plus affirmer que la moralité est à peu près la même partout et ne dépend pas des croyances.

Il goûtait encore beaucoup ce *Notre Père*, ainsi récité dans l'église. Mais les miracles ne lui plaisaient pas : il soupçonnait une faiblesse de cet homme qui n'aurait pas su rompre résolument avec la superstition populaire, flatteuse pour lui.

« Que pouvait dire Noémi du caractère de cet homme? Quelle idée s'en était-elle formée, par les confidences de Jeanne? » Noémi fut très embarrassée. Tout ce que Jeanne lui avait dit la persuadait que Maironi s'était mal conduit avec elle et que jamais il ne l'avait sincèrement aimée : mais, en même temps,

tout cela lui inspirait une curiosité intellectuelle qui, combattue, revenait sans cesse : la curiosité de savoir si cet homme l'aurait mieux aimée, elle, qu'il n'avait aimé Jeanne. Elle répondit que Maironi était pour elle une énigme. « Et son intelligence? Et sa culture? » De l'intelligence et de la culture, elle ne pouvait rien dire; mais, puisqu'une femme comme Jeanne avait tant aimé cet homme, il devait être intelligent et cultivé. « Et ses idées religieuses d'autrefois? » A cette dernière question, Noémi répondit que, d'après certains faits dont Jeanne lui avait parlé, d'après l'influence décisive que, selon Jeanne, les traditions religieuses de famille avaient exercée sur lui pendant une crise de leur amour, elle inférait qu'il devait être alors un catholique de la vieille école, non un catholique... Ici, Noémi s'interrompit, rougit et sourit. Giovanni sourit aussi. Au contraire, Marie s'assombrit un peu. Le discours tomba.

Ils cheminèrent un bout de temps en silence, échangeant seulement quelques saluts avec des montagnards qui, sur leurs mules chargées de grain, descendaient aux moulins de Subiaco.

Ils firent halte, pour se reposer, dans la prairie de San Giovanni, qui sépare celle de Subiaco et celle de Yenne. La Casa du bienheureux Lorenzo, blanche sous la roche couleur de rouille, était maintenant derrière eux et les regardait d'en haut. Entre les nuages rompus, des coulées de soleil doraient les monts; et la petite troupe, songeant à la côte brûlante, venait de se remettre en marche, lorsqu'elle fit la rencontre du médecin de Yenne. Celui-ci reconnut Marie, pour l'avoir vue auparavant chez un collègue de Subiaco. Il salua les voyageurs et arrêta sa mule.

— Vous allez à Yenne? Vous allez voir le Saint? dit-il avec un sourire. Vous trouverez beaucoup de monde, aujourd'hui.

« Beaucoup de monde? » Noémi fut contrariée, parce qu'elle craignait de ne pouvoir observer Maironi à son aise; les Selva, eux, furent curieux de savoir. « Pourquoi tout ce monde? » Parce qu'on voulait le Saint à Filettino, on le voulait à Vallepietra, on le voulait à Trevi; et les femmes de Yenne prétendaient le garder pour elles.

— Tout cela me promet du loisir! ajouta le médecin. Et au pharmacien aussi. A présent, le médecin, c'est ce bénédictin; et la pharmacie, c'est sa robe.

Puis il raconta que, ce jour-là, il devait venir des gens de

Filettino, des gens de Vallepietra, des gens de Trevi, pour parlementer avec les habitans de Yenne, conclure un accord et se partager le Saint.

— Qui sait s'ils ne se donneront pas des coups de bâton? Dans tous les cas, les carabiniers sont à Yenne.

— Vous aussi, vous l'appelez le Saint? fit Marie.

— Mais, répondit le médecin en riant, tout le monde l'appelle ainsi, sauf toutefois ceux qui l'appellent le Diable : car il n'en manque pas non plus, maintenant, à Yenne.

Surprise. « Voilà qui était nouveau. Quels étaient ceux qui l'appelaient le Diable? Et pourquoi? »

— Eh! raconta le médecin, en prenant l'air entendu de celui qui en sait long, mais qui ne veut pas dire tout ce qu'il sait. Il y a deux prêtres de Rome en villégiature à Yenne : deux prêtres, deux prêtres!... Ils sont très fins. Ce qu'ils pensent du Saint, ils ne me l'ont pas dit; mais le fait est que l'archiprêtre a reculé beaucoup, et plusieurs autres ont suivi son exemple... Ces gens-là travaillent; on ne le voit pas, mais ils travaillent. Ce sont des insectes... Je ne dis pas cela pour les blâmer; et même, dans l'occasion présente, je les louerais plutôt... Oui, ce sont des insectes qui, lorsqu'ils attaquent une plante, ne touchent ni aux fruits, ni aux fleurs, ni aux feuilles, ne touchent pas même aux racines; car un liquide pourrait les y atteindre, un coup de pioche les y découvrir, et ils ne veulent être ni atteints ni découverts. Ils se logent dans la moelle. Et ils y sont, dans la moelle, à présent. Un mois, deux mois passeront; et il faudra que la plante se dessèche, et elle se desséchera.

— Mais vous, demanda Marie, qu'est-ce que vous en pensez? Cet homme se donne-t-il vraiment pour un Saint? Est-il content que la foule superstitieuse se dispute ainsi sa personne? Est-il vrai qu'il a guéri des malades?

Tandis qu'elle parlait, le médecin continuait à rire.

— Je ris, dit-il. C'est un cas contagieux de psychopathie mystique. Excusez-moi. Je dois être à Subiaco pour huit heures. Bon divertissement!

Après ce coup de patte donné par sa malice, il secoua les rênes de la mule et s'en alla, craignant d'être mis en demeure de justifier aussi son opinion à coups d'argumens.

Noémi, la plus émue des trois par la rencontre prochaine avec l'homme aimé de Jeanne, commençait à être lasse. On fit

une seconde halte au pied de la côte, sur les grèves baignées par les ruisselets qui vont de la grotte de l'Infernillo vers le fleuve. Et voici qu'une autre personne arrivait encore derrière eux. Quelle surprise et quelle joie! Dom Clément! Le beau visage du moine s'épanouit aussi. Dom Clément aimait et révérait Giovanni Selva comme un grand chrétien, et il avait quelquefois à se défendre contre la tentation de juger l'Abbé, son supérieur, qui lui avait défendu de le voir, contre la tentation d'en appeler de la défense de l'Abbé à Quelqu'un qui, plus grand que les Abbés et même que les Pontifes, résidait au fond de son âme. Or Celui-là lui dit, au fond de son âme : « Cette rencontre est un don que je te fais. » Et le moine, tout heureux, se joignit à la petite bande. Marie le présenta à Noémi; et de nouveau il rougit, en reconnaissant la personne qu'il avait prise pour la persécutrice de Benedetto.

— Et votre amie? dit-il, tremblant d'apprendre qu'elle fût dans le voisinage.

Rassuré, il eut sur le visage un éclair de soulagement. Noémi sourit; et lui, qui s'en était aperçu, resta plein de confusion. Les autres aussi sourirent, mais aucun d'eux ne parla. Le premier à rompre le silence fut Giovanni. « Sans doute dom Clément se rendait comme eux à Yenne? Et peut-être y allait-il dans la même intention, pour voir la même personne. Le jardinier, n'est-ce pas? Le jardinier de ce soir-là? Ah! dom Clément, dom Clément! » Oui, dom Clément allait aussi à Yenne, et il y allait pour voir Benedetto. Sur le sujet du jardinier, il s'excusa : s'il n'avait rien dit à Selva, ce n'était pas qu'il eût voulu tromper celui-ci; il avait eu seulement le désir que leurs deux âmes se rapprochassent d'elles-mêmes, par sympathie spontanée, sans recommandations et sans informations préventives.

Lorsqu'ils commencèrent à gravir ensemble la côte, ils parlèrent de Benedetto.

Noémi, oubliant sa fatigue, était suspendue aux lèvres du moine; et le moine, précisément pour cela, parlait si peu et avec tant de circonspection qu'elle en frémissait d'impatience. Mais bientôt elle se sentit encore fatiguée. Elle prit le bras de Marie, laissa dom Clément s'éloigner avec son beau-frère. Alors dom Clément confia à Giovanni qu'il avait une mission pénible. Apparemment quelqu'un avait écrit de Yenne à Rome, en termes hostiles contre Benedetto, l'accusant de tenir des discours qui

n'étaient pas strictement orthodoxes, de se donner pour un thaumaturge et de porter sans droit un costume religieux qui augmentait beaucoup la gravité du scandale. Ce qui était certain, c'était que l'on avait écrit de Rome à l'Abbé, et que l'Abbé avait chargé dom Clément de se rendre à Yenne et d'exiger de Benedetto la restitution de la robe. Dom Clément avait tâché en vain de dissuader le vieil Abbé, qui s'en était tiré par une facétie : « Lisez l'Évangile, lisez la Passion selon saint Marc : le jeune homme qui suit le Christ alors que tous l'abandonnent est obligé de quitter sa robe. C'est un signe de sainteté! » Puisqu'il fallait que quelqu'un portât ce message à Yenne, dom Clément avait préféré le porter lui-même. D'autre part, il avait reçu aussi de l'archiprêtre une lettre étrange. L'archiprêtre de Yenne, brave homme, mais timide, lui avait écrit qu'à son avis Benedetto était vraiment un pieux chrétien, mais qu'il parlait trop de religion au peuple et que ses discours avaient parfois une certaine saveur de quiétisme et de rationalisme; qu'on l'accusait d'exercer au profit de ses idées, médiocrement orthodoxes, un pouvoir diabolique; que l'accusation était sûrement fausse, mais que, par prudence, il n'avait pu le garder plus longtemps sous son toit; que peut-être le meilleur parti pour lui serait de se retirer dans quelque lieu où on ne le connaîtrait point et d'y vivre tranquillement.

La conversation fut interrompue par un appel de Marie. Noémi, accablée par le soleil ardent, prise de palpitations, avait besoin d'une nouvelle halte. Les dames s'étaient assises à l'ombre d'un rocher.

Dom Clément prit congé. « Ils se reverraient à Yenne. » Marie, très tourmentée pour sa sœur, se reprochait de ne s'être pas opposée à cette excursion pédestre. Elle et Giovanni se taisaient, considérant Noémi qui leur souriait, toute pâle. Dans ce désert de montagnes sans beauté, sur ces rochers brûlés par le soleil, le silence pesait d'un poids mortel. Ce fut pour tous les trois un soulagement d'entendre des voix de personnes qui montaient. Ces personnes, au nombre de six ou sept, avec deux mules, faisaient l'ascension en chantant le rosaire. Lorsque ces gens furent à proximité, on put distinguer sur les mules une jeune fille et un homme, tous les deux blêmes, presque cadavériques. La jeune fille, apercevant les Selva, ouvrit de grands yeux; l'homme tint les siens fermés. Ceux qui les accom-

pagnaient regardèrent avec des faces contrites, sans interrompre leurs oraisons. Le marmottement monotone s'éloigna, mêlé au piétinement des mules, et se perdit vers la hauteur. Peu après cette triste procession, il arriva d'en bas une joyeuse troupe de jeunes citadins qui riaient, parlant de Quirites à la chasse de Sabines plutôt que de Saints. A l'aspect de Giovanni et des deux dames, ils se turent. Plus loin, ils recommencèrent à rire; et ils plaisantèrent sur Giovanni, qui était peut-être le Saint entre les tentatrices.

Un grand nuage frangé d'argent, le premier d'une flotte qui faisait voile vers l'Ouest, obscurcit le soleil; et Noémi, se trouvant mieux, proposa que l'on profitât de l'ombre pour se remettre en route. Quelques pas au-dessous de cette croix que, selon Torquato, l'archiprêtre avait vue en rêve, ils rencontrèrent un bourgeois vêtu de noir, qui descendait sur une mule.

— Pardon, dit-il aux dames, en arrêtant sa monture. L'une de vous ne serait-elle pas Son Excellence Mme la duchesse de Civitella?

Sur la réponse négative qu'on lui fit, il présenta ses excuses, disant qu'il ne connaissait pas la duchesse, mais qu'un sénateur de ses amis la lui avait recommandée et qu'elle devait venir aujourd'hui à Yenne pour voir le Saint.

— Vous venez peut-être aussi pour cela? ajouta-t-il en souriant. Maintenant, tout le monde y vient. Autrefois, on y venait pour un Pape. Oui, à Yenne, il y a eu un Pape, Alexandre IV. Vous verrez l'inscription : *Calores æstivos vitandi causa.* Aujourd'hui, c'est pour un Saint. Un Saint devrait être plus qu'un Pape; mais j'ai grand'peur que ce ne soit le contraire. Avez-vous vu les deux malades? Avez-vous vu les étudians de Rome? Ah! vous verrez bien autre chose, bien autre chose! N'importe : j'ai grand'peur qu'un Saint ne soit moins qu'un Pape. Bon voyage, monsieur et mesdames!

La croix dépassée, ils montèrent, avec le ciel libre devant eux, entre les croupes vertes des montagnes inclinées vers cette conque solitaire que couronnait, dans le fond, le petit troupeau des maisonnettes de Yenne, sous la garde du campanile. Giovanni était déjà venu plusieurs fois à Yenne, et le village ne lui sembla pas changé par le fait qu'il y avait là un Saint et qu'il s'y opérait des miracles. Sa femme, qui y venait pour la première fois, eut l'impression d'un site inspirant le recueillement reli-

gieux par cette sensation de hauteur que ne suggéraient cependant aucunes vues lointaines, par ce ciel profond derrière le village, par la solitude, par le silence. Noémi pensa avec une pitié profonde à la pauvre Jeanne, là-bas.

III

L'aubergiste de Yenne, — un brave homme avec des lunettes, noblement courtois, qui connaissait le monde pour avoir été en Amérique et qui, néanmoins, semblait exempt de ses corruptions, — parla de Benedetto à ces nouveaux venus d'une manière qui, en somme, était favorable, mais non toutefois sans une certaine réserve diplomatique. Il ne l'appelait pas le Saint; il l'appelait frère Benedetto. Les Selva surent de lui que Benedetto habitait dans une masure appartenant audit aubergiste, et que, pour en payer le loyer, il lui cultivait un petit coin de terre. « Si on voulait le voir, il fallait attendre son retour. A cette heure-ci, il fauchait de l'herbe. » Sa façon de vivre était la suivante : à l'aube, il entendait la messe dite par l'archiprêtre; il travaillait jusqu'à onze heures; il mangeait du pain, des légumes, des fruits, ne buvait que de l'eau; l'après-midi, il travaillait pour rien aux terres des orphelins et des veuves; le soir, assis sur sa porte, il parlait de religion.

A dix heures et demie, les Selva et Noémi allèrent visiter Saint-André, l'église de Yenne, en compagnie de l'hôtesse, belle femme puissante, extrêmement propre, simple, gaie avec modestie. Sortis du dédale de ruelles où est l'auberge, ils rencontrèrent sur la place beaucoup de femmes attroupées qui, au dire de l'hôtesse, étaient des étrangères. Elle les distinguait aux corsages, aux jupes, aux chaussures. « Celles-ci étaient de Trevi, celles-là de Filettino, ces troisièmes de Vallepietra. » A droite de l'église, l'hôtesse entra dans un four banal, où plusieurs femmes de Yenne faisaient cuire des galettes de fouace, chacune la sienne.

— Oui, des étrangères qui veulent parler à notre Saint, expliqua-t-elle.

Car elle ne disait pas, comme son mari, « frère Benedetto; » elle disait : « le Saint. »

— Mais, ajouta-t-elle en rougissant, je ne le lui dis pas à lui-même : car cela l'irrite.

Et elle se reprit aussitôt : non, à proprement parler, cela ne l'irritait pas, puisqu'il était un Saint; mais il priait avec une douloureuse instance qu'on ne lui donnât pas ce nom.

Dans la grande église ruinée qui, disait l'hôtesse, « nous écrasera tous, un de ces dimanches, comme des souris, » il n'y avait que les deux malades et leur cortège. Les deux malades avaient été couchés sur le pavé, au beau milieu de l'église, avec des oreillers sous la tête. Leurs compagnons psalmodiaient, à genoux; ils ne firent pas attention aux personnes qui entraient et continuèrent de psalmodier.

— Ils les ont probablement amenés pour les faire bénir par le Saint, dit l'hôtesse à voix basse; mais c'est une chose dont le Saint se chagrine. Il ne veut pas. Peut-être essayeront-ils de toucher sa robe en cachette; mais cela aussi est difficile, à présent.

Ces pauvres gens cessèrent de psalmodier, et une femme vint demander à l'hôtesse si onze heures étaient sonnées. Marie lui répondit qu'il n'était que onze heures moins le quart, et elle l'interrogea sur les malades. L'homme souffrait des fièvres depuis deux ans; la jeune fille, sa sœur, avait le cœur malade. Ils venaient de la plaine d'Arcinazzo, — un voyage de plusieurs heures, — pour se faire guérir par le Saint de Yenne. Une femme d'Arcinazzo, malade aussi du cœur, avait été guérie quelques jours auparavant, rien que pour avoir touché sa robe. Marie et Noémi parlèrent aux malades. La jeune fille avait confiance. L'homme, qui tremblait de fièvre, semblait n'être venu que pour contenter les siens, pour essayer aussi de ce moyen là. Il avait beaucoup souffert pendant le trajet.

— Des chemins qui sont bons pour aller dans l'autre monde! dit-il. Et c'est bien comme cela que je guérirai!

Une femme, peut-être sa mère, éclata en sanglots et le supplia de prier, de se recommander à Jésus et à la Madone. Les deux dames s'éloignèrent, appelées par Giovanni à cause d'une dispute engagée, sur la place, entre les femmes étrangères et ces étudians qui avaient passé près des Selva, tandis qu'ils gravissaient la côte. Les étudians avaient sans doute fait quelques mauvaises plaisanteries sur la dévotion de ces femmes au Saint. Elles étaient furieuses. Celles de Yenne sortirent du four. De l'autre côté apparurent deux plumets de carabiniers. Noémi et Marie s'avancèrent au milieu des femmes pour rétablir la paix. Giovanni harangua les étudians qui riaient par bravade, et qui

auraient pu faire pis. Un chant arriva de l'église, d'abord voilé, puis, comme la porte s'ouvrait, plus fort.

— *Sancta Maria, ora pro nobis.*

Les deux malades apparurent. La jeune fille marchait, soutenue de chaque côté; l'homme était porté à bras, par la tête et par les pieds, pendant, inerte comme un cadavre. Et les porteuses mêmes chantaient, d'un air solennel :

— *Sancta Virgo Virginum, ora pro nobis..*

Sur la place, les femmes tombèrent à genoux, toutes ensemble, autour des carabiniers ébahis; les étudians se turent; une cavalcade d'hommes et de femmes, qui débouchait sur la place par le chemin muletier du Val d'Anio, s'arrêta. Marie la première, puis Noémi, entraînées par un souffle spirituel qui leur donnait des frissons d'émotion, s'agenouillèrent. Giovanni hésita : cette foi-là n'était pas la sienne; il lui aurait semblé qu'il offensait le Créateur et le Donateur de la raison, en faisant longuement voyager des malades sur une mule pour qu'une image, une relique, un homme les guérît miraculeusement. Et pourtant c'était de la foi; c'était, sous une rude enveloppe d'ignorances caduques, le sens, dénié aux intelligences superbes, de cette Vérité cachée qui est Vie; c'était un reflet visible des plus hauts mystères que l'Univers recèle. La terre même, et la grande face triste de l'église, et les humbles petites faces des bicoques autour de la place, semblaient en avoir l'intelligence et la vénération. Giovanni vit en esprit l'image d'une morte à lui chère, qui avait cru de cette façon; et un souffle glacé lui courut dans le sang, et ses genoux plièrent.

Les compagnons des malades passèrent en chantant, la face levée.

— *Mater Christi...*

Les femmes agenouillées répondirent, la face baissée vers la terre :

— *Ora pro nobis.*

Puis elles se remirent debout et se joignirent au cortège. Cependant, trois ou quatre femmes de Yenne protestaient :

— Il ne veut pas! Il ne veut pas!

Et l'une d'elles expliqua à Marie que le Saint défendait de lui amener des malades. Mais on ne fit pas attention à ce qu'elles disaient; et alors elles se décidèrent aussi à venir, curieuses de ce qui allait se passer.

Les Selva eux-mêmes, qui regimbaient d'abord, finirent par se mettre en marche derrière Noémi impatiente. Après eux, et à un suffisant intervalle pour que l'on vît bien qu'ils étaient des spectateurs et non des prosélytes, les étudians emboîtèrent le pas. Beaucoup plus loin encore, seuls, les carabiniers suivaient, queue finale du long serpent de personnes qui se glissa et disparut par une fente, dans le monceau des bicoques, en face de l'église.

Il disparut, se tordit par les ruelles obscures, aux noms pompeux, qui mènent à l'autre côté du village, le côté le plus misérable, le plus difforme. Là, sur l'écroulement pierreux de la montagne, mal accrochées aux blocs, aux lames de la roche, dévalent parmi les cailloux les masures qui s'entassent. Les petites fenêtres noires, pareilles à des orbites de squelettes, regardent le silence de la vallée profonde et close. Les portes versent sur la pente ruineuse les marches de leurs escaliers délabrés; la plupart n'en ont conservé que des fragmens; quelques-unes en sont absolument veuves. Quand on s'est péniblement hissé à l'intérieur, on se trouve dans des cavernes sans air et sans lumière.

— Mauvais passages, ruelles incommodes! dit une vieille aux dames, du seuil de sa porte, en souriant.

L'une de ces cavernes difficilement accessibles était la demeure de Benedetto. Deux courans de la foule, qui s'était divisée sur la descente, s'y réunirent devant la porte ouverte. Les femmes d'une boulangerie voisine sortirent pour annoncer que Benedetto n'était pas chez lui. La foule ondoya autour des malades; des lamentations de désappointement s'élevèrent. Des demandes anxieuses, des murmures variés remontèrent par les deux courans jusqu'à l'autre bout de la procession, où l'on n'avait pas entendu le pourquoi de ces plaintes et où l'on se bousculait pour descendre, pour voir. « N'était-il pas survenu quelque pire accident aux malades arrêtés sous le soleil torride? » Trois étudians se faufilèrent entre les femmes jusque dans le bas, non sans provoquer des grognemens, de mauvaises paroles.

Tout à coup, une femme de Yenne dit :

— Portez-les donc à l'intérieur, les pauvres!

Déjà la foule attendait le miracle de ces murailles entre lesquelles Benedetto vivait, de ce sol qu'il foulait, des meubles imprégnés de sa sainteté.

— Sur le lit du Saint! Sur le lit du Saint!

On posa des planches sur les grosses pierres cassées qui montaient à la porte de Benedetto; et les deux malades, en partie poussés, en partie soulevés par un flot de peuple, arrivèrent au sommet. Les voilà étendus en travers, sur le grabat du Saint. Le flot emplit la caverne. Tout le monde tombe à genoux et prie.

C'est une véritable caverne. Toute une paroi n'est formée que par l'entaille oblique du roc jaunâtre. On marche sur la terre nue, mal nivelée. A côté du grabat élevé de deux palmes, il y a un foyer. Pas une fenêtre; mais un rayon de soleil, entré par le trou de la cheminée, vient battre, céleste flamme, la pierre de l'âtre privé de cendre. Une couverture brune est étendue sur le lit. Une croix est sculptée grossièrement à la surface oblique de la roche, près de la porte. Dans un angle on voit, unique richesse, un grand seau plein d'eau, une jarre verte, une bouteille, un verre. Quelques livres s'amoncellent sur une chaise de paille défoncée. Une autre chaise porte une assiette de fèves et du pain. L'aspect du lieu est celui d'un logis extrêmement pauvre, mais où il y a de la propreté et de l'ordre.

Le fébricitant se plaint du froid, de l'humidité, de l'obscurité; il dit qu'il se sent plus mal et qu'on l'a conduit à la mort. On le conjure de s'apaiser, d'espérer. Au contraire sa jeune sœur, une minute après qu'on l'a posée sur le lit, éprouve un soulagement. Elle l'annonce aussitôt, elle annonce qu'elle est en train de guérir. Autour d'elle on pleure et on rit en même temps, on loue le Seigneur. On baise ses vêtemens, comme si elle aussi était devenue sainte; on publie la nouvelle au dehors. Des exclamations de joie répondent; d'autres personnes pénètrent dans la caverne, le visage animé, les yeux avides. Mais, sur ces entrefaites, quelqu'un qui est descendu plus bas, à la recherche du Saint, crie de loin :

— Le Saint arrive! Le Saint arrive! Le Saint arrive!

Alors la caverne revomit les gens sur la pente; un fracas de voix et de pas éclate dans le haut; subitement, tout est vide autour des Selva et des trois ou quatre étudians arrêtés près de la masure. Une partie des femmes de Yenne est retournée au four et travaille; d'autres sont restées là et regardent, sur le seuil de la porte. Marie échange quelques mots avec elles : « Ce sont des étrangers, tous ces gens qui viennent de descendre? » Oui, tous ou presque tous. Ils sont pour la plupart de Vallepietra. Mieux

vaudrait que Vallepietra nous envoyât de l'eau! « Et que veulent-ils? Emmener le Saint avec eux? » Oui, c'est ce qu'ils disent; ils parlent de faire des choses étonnantes. « Et vous? » Oh! nous, nous savons bien qu'il ne veut pas s'en aller. D'ailleurs... A ce moment, leurs compagnes crient quelque chose, du fond de la masure; la femme qui parlait se retourne; une dispute s'élève; les Selva et les étudians entrent pour voir la jeune fille miraculeusement guérie. Noémi reste dehors : elle est impatiente de contempler Benedetto; elle palpite, sans comprendre pourquoi; elle se traite de sotte, dans son cœur; mais elle ne bouge pas de place.

Deux robes bénédictines arrivaient, à travers les petits champs du bas, encore lointaines. Au-dessus de la seconde luisait, de temps à autre, un fer de faux. Lorsque Benedetto entendit pleuvoir de la hauteur le tumulte des voix et des pas, il dit à son compagnon, avec un sourire :

— Mon Père...

Dom Clément, sitôt parvenu à Yenne, avait rejoint Benedetto dans la prairie que celui-ci fauchait, lui avait communiqué le douloureux message et lui avait promis, après une longue conversation, de tenir aux gens qui l'appelaient « Saint » un certain petit discours dont Benedetto lui exprima le désir. C'est pourquoi, lorsque le moine entendit le tumulte de la foule qui descendait en criant : « Le Saint! le Saint! » et lorsque Benedetto lui eut dit avec un sourire : « Mon Père..., » il pâlit, fit un geste de résignation et prit les devans. Quant à Benedetto, il déposa sa faux, s'écarta un peu du sentier, s'assit derrière une roche, au pied d'un grand pommier fleuri, de sorte que les arrivans ne pouvaient l'apercevoir. Dom Clément les affronta seul.

Dès qu'ils le virent, ils s'arrêtèrent. Plusieurs voix dirent : « Ce n'est pas lui! » d'autres voix : « Il est en arrière! » et d'autres encore, à la queue de la colonne : « Avancez donc! » La colonne se mit en marche. Alors dom Clément leva la main et prononça :

— Écoutez!

Cet homme qui ne pouvait parler à deux personnes inconnues sans se couvrir de rougeur, était pâle comme un linge, en ce moment-là. Sa voix, doucement voilée, fut à peine entendue; mais on vit son geste. Son beau visage serein, sa taille majestueuse imposèrent le respect.

— Vous cherchez Benedetto, reprit-il. Vous l'appelez le Saint. C'est un amer chagrin que vous lui faites. Pourtant il vous a déclaré à tous, dès le jour de son arrivée, qu'il n'était qu'un grand pécheur ramené à la pénitence par la bonté infinie de Dieu. Mais il veut que je vous confirme cette déclaration. Je la confirme : c'est la vérité. Il a été un grand pécheur. Demain, il pourrait retomber encore. S'il vous croyait un seul instant lorsque vous l'appelez le Saint, Dieu s'éloignerait de lui. Ne l'appelez plus de ce nom, et surtout ne lui demandez plus de miracles.

— Mon Père, interrompit d'une voix solennelle, en s'avançant et en ouvrant les bras, un vieillard haut, maigre, édenté, au profil d'aigle ; mon Père, nous ne demandons pas de miracle : le miracle est fait. Aussitôt que la malade eut atteint la demeure de cet homme, elle a été guérie. Et nous vous affirmons, nous, que cet homme est un Saint; et, s'il existe à Yenne des gens qui prétendent le contraire, ils méritent de brûler au fond de l'enfer. Mon Père, nous vous baisons les mains; mais voilà ce que nous disons !

— Il y a encore un malade ! Il y a encore un malade ! crièrent dix, vingt voix. Que le Saint vienne !

Du groupe des étudians, à l'arrière-garde, on brailla :

— Que le Saint se montre ! Que le Saint parle !

— Mais que signifient ces façons-là ? fit le vieillard, se retournant avec dépit, en orateur populaire à qui l'on a coupé la parole. Que signifient ces façons-là ?

Une tempête de voix indignées couvrit la sienne. Les étudians hurlaient :

— Que le Saint se montre ! Qu'on l'entende ! A la porte, le moine ! A la porte !

Les femmes se tournèrent vers eux, menaçantes :

— A la porte, vous-mêmes ! Décampez !

Et, dans le haut, entre les masures perchées sur l'écroulement, débouchèrent les plumets des carabiniers.

Alors Benedetto se mit debout, parut à découvert.

Dès qu'on l'aperçut, une immense clameur de joie l'accueillit. Les Selva s'approchèrent du seuil de la caverne pour regarder vers le bas; Noémi partit, tout courant. En un clin d'œil, Benedetto se trouva entouré d'une foule qui baisait sa robe et qui lui adressait des bénédictions. Beaucoup de per-

sonnes, à genoux, fondaient en larmes. Noémi, qui était descendue seule derrière les étudians, s'élança en avant et vit enfin cet homme.

Jeanne lui avait montré plusieurs photographies de Piero, lui déclarant toutefois qu'il n'y en avait aucune dont elle fût pleinement satisfaite; et, dans la physionomie sympathique de Piero, Noémi avait cru lire une ombre de tristesse intérieure. Celle de Benedetto resplendissait au contraire d'une vie étrange. Depuis deux jours il s'était fait raser les cheveux et la barbe, parce qu'il avait entendu une femme chuchoter : « Il est beau comme Jésus! » L'expression de l'âme, dominante, s'était accentuée dans le nez, rendu plus saillant par la grande maigreur, dans les orbites profondes et sombres. Les yeux avaient une fascination indicible; à présent encore, ils exprimaient la tristesse, mais une tristesse douce, pleine de force et de paix, de dévotion mystique. Sous le nuage blanc du pommier en fleur, entouré par la foule prosternée, baigné de soleil et d'ombres mouvantes, il ressemblait à une vision de peintre ancien. Noémi resta pétrifiée, la gorge étranglée par un sanglot. Près d'elle, plusieurs femmes pleuraient, rien que pour l'avoir vu, se pénétrant d'une suggestion réciproque. L'une d'elles, malade, à bout de forces, s'était assise sur le bord du sentier, de sorte qu'elle ne pouvait voir le Saint; mais elle pleurait d'émotion, sans savoir pourquoi. Survinrent des retardataires : un vieillard et trois femmes de Vallepietra. Aussitôt les trois femmes, prenant dom Clément pour l'autre, se mirent à sangloter et à crier :

— Comme il est beau! Comme il est beau!

Cependant, sous le blanc nuage du pommier fleuri, Benedetto, par des paroles de douleur, de supplication, de reproche, avait réussi à repousser l'assaut de la foule adoratrice et à faire que les gens se relevassent.

Un cri jaillit du groupe des étudians :

— Parlez!

Au même instant, là-haut, les cloches de Yenne, solennelles, annoncèrent midi au village, aux solitudes, au Mont Leo, au Mont Sant'Antonio, au Mont Altuino, aux nuages qui voguaient vers l'Occident. Benedetto posa un doigt sur sa bouche, et les cloches parlèrent seules. Il regarda dom Clément, comme pour une invitation tacite. Dom Clément se découvrit et commença de réciter l'*Angelus*. Benedetto debout, mains jointes, le récita

avec lui, et, tant que les cloches sonnèrent, il tint les yeux fixés sur le jeune homme qui lui avait crié de parler : des yeux pleins de tristesse, de douceur mystique. Ce regard ineffable, le son des cloches solennelles, le tremblement de l'herbe, l'ondulation légère des branches fleuries qu'agitait la brise, le ravissement de tous ces visages en pleurs qui se tournaient vers un seul visage, tout s'alliait pour composer un langage unique dont l'âme de Noémi était troublée et exaltée, quoique le sens de ce langage demeurât obscur pour elle, comme il arrive que notre esprit se tourmente par le désir de comprendre la parole cachée sous une tragique progression d'accords musicaux. Les cloches se turent, et Benedetto dit doucement à ceux qui étaient en face de lui :

— Qui êtes-vous? Et qu'est-il arrivé, pour que vous veniez à moi comme si j'étais ce que je ne suis point?

Beaucoup de voix lui répondirent à la fois, lui parlèrent du miracle, lui annoncèrent qu'on le voulait dans plusieurs villages.

— Vous m'exaltez, leur dit-il, parce que vous êtes aveugles. Si cette jeune fille est guérie, ce n'est pas moi qui l'ai guérie, c'est sa foi. Cette force de la foi qui l'a fait se lever et marcher, elle existe dans le monde de Dieu partout et toujours, comme la force de l'épouvante qui fait trembler et choir. Elle est une force dans l'âme, semblable aux forces qui sont dans l'eau et dans le feu. Donc, si la jeune fille est guérie, c'est parce que Dieu a disposé cette grande force dans son Univers. Rendez-en gloire à Dieu, et non à moi. Et maintenant, écoutez. Vous offensez Dieu, si Sa puissance et Sa bonté vous paraissent plus grandes dans les miracles. Partout et toujours cette puissance et cette bonté sont infinies. Il est difficile de comprendre comment la foi guérit; mais il est impossible de comprendre comment ces fleurs vivent. Le Seigneur ne serait ni moins puissant ni moins bon, si cette jeune fille était encore malade. Priez pour guérir, oui; mais priez plus encore pour comprendre cette haute vérité que je vous ai dite tout à l'heure; priez pour obtenir d'adorer la volonté de Dieu lorsqu'il vous donne la mort comme lorsqu'il vous donne la vie. Il existe dans le monde des hommes qui croient ne pas croire à Dieu; et, quand la maladie et la mort entrent dans leur maison, ils disent : « C'est la loi, c'est la nature, c'est l'ordre de l'Univers. Courbons donc la tête, acceptons sans murmurer, poursuivons l'accomplissement de

notre devoir. » Eh bien! prenez garde que ces hommes ne passent avant vous dans le royaume des cieux. Et songez encore à ceci : quels sont les miracles que vous demandez? Vous venez pour être guéris des maladies du corps, vous voulez que j'aille dans vos villages pour cela. Ayez foi, et vous guérirez sans moi! Mais rappelez-vous aussi que vous pourriez faire de votre foi un usage plus conforme à la volonté de Dieu. Êtes-vous tous entièrement sains, dans votre âme? Non. Eh bien! à quoi vous servira d'avoir une outre bonne, si votre vin est gâté? Vous aimez vous-mêmes et vos familles plus que la vérité, plus que la justice, plus que la loi divine.

« Vous êtes sans cesse occupés de ce qui vous est dû à vous-mêmes et aux vôtres, mais beaucoup trop rarement de ce qui est dû à autrui. Vous croyez vous sauver par le nombre des prières, et vous ne savez pas même comment il faut prier. Vous priez de la même façon les Saints, qui sont les serviteurs, et Dieu qui est le Maître, quand vous ne faites pas encore pis! Vous ne songez pas que le Maître se soucie peu des innombrables paroles et qu'Il préfère être fidèlement servi en silence par un esprit toujours attentif à Sa volonté. Et vous ne comprenez pas votre mal; vous êtes comme le moribond qui dit : « Je vais bien! » Peut-être qu'en ce moment quelques-uns d'entre vous pensent : « Si je ne comprends pas le mal que je fais, le Seigneur ne me condamnera pas. » Mais le Seigneur ne juge pas comme les juges du monde. L'homme qui a pris un poison sans le savoir succombe comme celui qui l'a pris volontairement. L'homme qui n'a pas la robe blanche ne peut entrer au banquet du Seigneur, même s'il ignorait que cette robe fût nécessaire. Celui qui s'aime lui-même par-dessus toutes choses, conscient ou inconscient de son péché, ne franchit pas la porte du royaume des cieux, de même que le doigt de la fiancée, s'il est replié sur lui-même, n'entre pas dans l'anneau que le fiancé lui offre. Connaissez les infirmités de votre âme, priez avec foi pour en être guéris; et je vous dis, au nom du Christ, que vous le serez en effet. La guérison de votre corps est bonne pour vous, pour votre famille, pour les animaux et pour les plantes dont vous avez le soin; mais la guérison de votre âme, — croyez-le, quoique vous ne le compreniez pas! — la guérison de votre âme est bonne pour toutes les pauvres âmes des vivans ballottés entre le bien et le mal, bonne pour toutes les pauvres âmes des morts qui se purifient laborieusement dans

la souffrance, comme la victoire d'un soldat est bonne pour toute sa nation. Et elle est bonne aussi pour les Anges, qui exultent de joie, a dit Jésus, quand une âme se guérit; et la joie fait croître leur puissance; et leur puissance, croyez-vous qu'elle soit pour les ténèbres ou pour la lumière, pour la mort ou pour la vie? Implorez donc avec foi, d'abord la guérison de votre âme, et ensuite la guérison de votre corps! »

Sur la pente rapide, une multitude de visages se tendait vers lui : là-haut, où n'arrivait que le son de sa voix, des visages avides, baignés de larmes; plus près, des visages étonnés, des visages enthousiastes, des visages incertains. Noémi aussi avait sur ses joues pâles des larmes qui coulaient. Les étudians avaient quitté leur attitude moqueuse. Lorsque Benedetto se tut, l'un d'eux s'avança, résolu et sérieux, pour lui parler. Au même instant le vieillard s'écria :

— Eh bien! guérissez nos âmes, vous!

D'autres voix répétèrent, anxieuses :

— Guérissez nos âmes! Guérissez nos âmes!

En un instant, toute l'avant-garde, saisie par la contagion, tomba à genoux, suppliante, les bras tendus :

— Guérissez nos âmes! Guérissez nos âmes!

Benedetto se précipita en avant, les mains dans les cheveux, et protesta :

— Mais que faites-vous encore? Que faites-vous encore!

Un cri retentit sur la hauteur :

— La miraculée!

La jeune fille qui, à peine étendue sur le grabat du Saint, avait senti venir la guérison, descendait maintenant au bras d'une sœur aînée, en quête de Benedetto. Mais Benedetto ne prit garde ni à ce cri ni à l'émoi de la foule qui, là-haut, se séparait pour ouvrir un passage aux deux femmes. Et, comme il ne réussissait pas à faire relever les gens, il se mit lui-même à genoux. Alors ceux qui l'entouraient se relevèrent; et, lorsqu'ils entendirent le frémissement ému, les cris : « La miraculée! la miraculée! » ils firent aussi relever Benedetto qui, lui, semblait ne pas entendre. « La miraculée! la miraculée! » lui disaient-ils tous, en cherchant sur son visage la complaisance du miracle, avec des yeux qui proclamaient : « Elle vient pour vous! C'est vous qui l'avez guérie! » comme s'il n'eût rien dit quelques instans auparavant.

La jeune fille descendait, blême et jaunâtre comme le chemin pierreux et battu par le soleil, triste, avec son gentil visage incliné contre l'épaule de sa sœur. Et la sœur aussi était triste. La foule s'ouvrit devant elles; et Benedetto se retira à l'écart, se cacha derrière le moine, par un mouvement involontaire qui parut délibéré. Tous palpitaient et souriaient, comme dans l'attente d'un second miracle. Les deux femmes ne se trompèrent pas; elles passèrent devant dom Clément sans même le regarder, s'approchèrent de Benedetto; et l'aînée lui dit avec assurance :

— Saint homme de Dieu, tu as guéri celle-ci; guéris encore l'autre!

Benedetto répondit, presque à voix basse, tout frémissant :

— Je ne suis pas un saint homme ; je n'ai pas guéri celle-ci; pour l'autre dont vous parlez, je pourrai prier seulement.

Lorsqu'il sut que cet autre était leur frère, qu'on l'avait porté dans son logis, sur son grabat, et que le malade souffrait beaucoup, Benedetto dit au moine :

— Allons lui prêter assistance.

Et il partit avec son maître. Derrière eux se reforma, bruyant, le flot divisé de la foule. Benedetto se retourna pour défendre qu'on le suivît, pour ordonner aux femmes de prendre soin de cette jeune fille qui ne devait pas remonter à pied la pente fouettée par le soleil torride. Il commanda qu'on la conduisît à l'auberge, qu'on la mît au lit, qu'on la restaurât avec du pain et du vin. Ceux qui le suivaient s'arrêtèrent; les autres s'écartèrent pour le laisser passer. L'étudiant qui, tout à l'heure, avait voulu prendre la parole, l'aborda d'un air respectueux et lui demanda si, plus tard, certains de ses camarades et lui-même pourraient obtenir quelques minutes d'entretien, en tête à tête.

— Oh! oui, répondit Benedetto.

Et, dans ce consentement empressé, il y avait une ardeur virile. Noémi, qui était près d'eux, s'enhardit.

— Moi aussi, dit-elle en français, rougissante, j'ai besoin de vous entretenir cinq minutes.

Et aussitôt elle eut peur d'avoir ainsi fait comprendre à Benedetto qu'elle le connaissait pour un homme instruit; une flamme lui monta au visage, et elle répéta sa prière en italien.

Le moine poussa légèrement, presque sans le vouloir, le bras de Benedetto, qui répondit avec politesse, mais sur un ton un peu sec :

— Voulez-vous faire une bonne œuvre ? Occupez-vous de cette pauvre fille.

Et il continua son chemin.

Il entra dans sa masure, seul avec dom Clément. Personne ne l'avait suivi. En le voyant entrer, une vieille femme, la mère du malade, se jeta à ses genoux, les larmes aux yeux, et répéta les paroles de sa fille :

— C'est vous qui êtes le saint homme ? C'est vous ? Puisque vous m'en avez déjà guéri une, guérissez-moi aussi l'autre !

D'abord Benedetto, arrivant du grand soleil dans cette obscurité, ne discerna rien. Puis il vit, étendu sur le grabat, le malade qui respirait mal, gémissait, pleurait, blasphémait contre les Saints, contre les femmes, contre le village de Yenne, contre son malheureux sort. Agenouillée à côté de lui, Marie Selva essuyait avec un mouchoir la sueur qui lui coulait du front. Il n'y avait qu'eux dans la caverne. Près de la porte lumineuse, la grande croix, sculptée obliquement sur la muraille brune, disait alors une obscure et solennelle parole.

— Espérez en Dieu, répondit Benedetto à la vieille, doucement.

Et il s'approcha du lit, se pencha vers le malade, lui prit le pouls. La vieille cessa de sangloter, le malade de blasphémer et de gémir. On entendit le bourdonnement des mouches dans le foyer clair.

— Avez-vous appelé le médecin ? murmura Benedetto.

La vieille se reprit à sangloter :

— Guérissez-le, vous ! Guérissez-le, vous ! Au nom de Jésus et de Marie !

Le malade recommença de gémir. Marie Selva dit tout bas à Benedetto.

— Le médecin est à Subiaco. M. Selva, que vous connaissez peut-être, est allé à la pharmacie. Je suis sa femme.

Sur ces entrefaites, Giovanni revint, essoufflé, affligé. « La pharmacie était close, le pharmacien était absent. L'archiprêtre lui avait donné du marsala ; des messieurs, venus de Rome avec de grandes provisions, lui avaient donné du cognac et du café. » Benedetto fit signe à dom Clément de venir, lui dit à l'oreille d'aller chercher l'archiprêtre. « Cet homme était mourant. Il aurait pu aller le chercher lui-même ; mais, s'il s'éloignait, ce serait trop dur pour la pauvre mère. »

Dom Clément s'en alla sans mot dire. A quelques pas de la masure, la société élégante qui était venue de Rome par curiosité — trois dames et quatre messieurs, conduits par ce bourgeois de Yenne qui avait rencontré les Selva sur la côte, — étaient en train de se consulter. Lorsqu'ils aperçurent le bénédictin, ils échangèrent à demi-voix quelques rapides paroles; et l'un d'entre eux, jeune homme très fashionable, avec le monocle encastré dans l'orbite, s'avança vers dom Clément que les dames regardaient avec admiration, non sans regretter que, comme elles l'avaient appris de leur guide, le Saint ne fût pas ce beau moine. Ceux-là aussi désiraient un entretien avec Benedetto. C'étaient les dames surtout qui en avaient envie. Le jeune homme, avec un sourire moqueur, ajouta que, pour son propre compte, il ne s'en croyait pas digne. Dom Clément, d'un ton très sec, lui répondit que pour le moment il était impossible de parler à Benedetto, et il passa outre. Le jeune homme rapporta aux dames que le Saint était dans le tabernacle, enfermé à clef.

Cependant Benedetto, que la mère désolée suppliait toujours de ne pas employer de remèdes, de faire un miracle, réconfortait le patient avec quelques gouttes des cordiaux apportés par Giovanni et plus encore par des paroles, par de légères caresses, par la promesse d'autres paroles de salut que quelqu'un lui apporterait tout à l'heure. Et sa voix pieuse, tendre, grave, opéra un miracle de paix. Le malade respirait très malaisément, gémissait encore; mais il ne blasphémait plus. La mère, folle d'espérance, chuchotait, mains jointes, les yeux pleins de larmes:

— Le miracle! le miracle! le miracle!

— Mon ami, disait Benedetto, tu es dans la main de Dieu, si tu la sens terrible. Abandonne-toi, et tu la sentiras suave. Elle te placera de nouveau dans l'océan de cette vie, ou elle te placera dans le ciel: elle te placera où elle voudra; mais abandonne-toi, ne pense pas à ce qui va t'échoir. Quand tu étais petit enfant, ta mère te portait, et tu ne lui demandais ni quand ni comment ni pourquoi: tu étais dans ses bras, tu étais dans son amour, tu ne demandais pas autre chose. De même à présent, mon ami. Moi qui te parle, j'ai fait beaucoup de mal dans ma vie; et toi aussi, peut-être, tu en as fait un peu, et tu te le rappelles peut-être. Pleure, pleure en t'abandonnant sur le sein du Père qui t'appelle, qui veut te pardonner, qui veut oublier tout. Le prêtre viendra tout à l'heure, et tu lui diras le mal que tu as peut-être fait,

comme tu t'en souviens, sans angoisse. Et puis, sais-tu qui t'accueillera dans le mystère? sais-tu quel amour? sais-tu quelle pitié? sais-tu quelle joie? sais-tu quelle vie?

Luttant contre les ombres de la mort, fixant sur Benedetto des yeux luisans où brillait un désir intense et la terreur de ne pouvoir l'exprimer, le pauvre jeune homme, qui avait mal compris le discours de Benedetto et qui croyait qu'il devait se confesser à lui, se mit à dire ses péchés. La mère qui, pendant le discours de Benedetto, s'était jetée à genoux contre la muraille de roche et qui tenait ses lèvres appliquées sur la croix, dans l'attente du miracle, sursauta au son de cette voix étrange, se releva d'un bond, accourut vers la couche, se rendit compte, jeta un cri désespéré, les mains tendues vers le ciel, tandis que Benedetto, effaré, s'écriait :

— Non, mon ami ! Non ! Pas à moi, pas à moi !

Mais le malade ne comprit pas, lui passa un bras autour du cou, l'attira plus près, continua sa confession anxieuse, tandis que Benedetto, faisant effort pour ne pas entendre et n'ayant pas le cœur de s'arracher des bras du moribond, répétait :

— Mon Dieu, mon Dieu !

De fait, il n'entendit rien; et, au surplus, il était difficile d'entendre, tant les paroles venaient rares, entrecoupées et confuses. Et l'archiprêtre n'arrivait pas, et dom Clément ne reparaissait pas ! On percevait bien, au dehors, quelques piétinemens, des voix étouffées; quelques têtes curieuses se montraient à la porte, mais personne n'entrait. Les paroles du moribond se perdirent dans un ânonnement de sons faibles; puis il se tut.

— Y a-t-il quelqu'un dehors ? demanda Benedetto. Il faudrait courir chez l'archiprêtre, lui recommander de se dépêcher.

Giovanni et Marie s'empressaient autour de la mère qui était hors d'elle-même, ballottée entre la colère et la douleur. Après avoir cru au miracle, elle ne voulait pas croire que son fils se trouvât naturellement réduit à cette extrémité; et tantôt elle sanglotait pour son fils, tantôt elle maudissait les remèdes que lui avait donnés Benedetto, quoique les Selva lui eussent affirmé que ce n'étaient pas des remèdes. Marie l'avait prise entre ses bras, pour la consoler et pour la contenir. Elle fit signe à Giovanni d'aller lui-même chez l'archiprêtre, et Giovanni sortit à la hâte. Les yeux luisans du moribond supplièrent. Benedetto lui demanda :

— Mon enfant, désires-tu le Christ ?

Le pauvre homme répondit oui, par un signe de tête et par un gémissement inexprimable. Benedetto l'embrassa tendrement, à plusieurs reprises.

— Le Christ me dit que tes péchés te sont remis et que tu peux partir en paix.

Les yeux luisans étincelèrent de joie.

Benedetto appela la mère qui, des bras ouverts de Marie, se précipita sur son fils. Au même instant, dom Clément rentra, haletant, avec Giovanni et l'archiprêtre.

Dom Clément avait trouvé au presbytère un ecclésiastique inconnu de lui, en querelle avec l'archiprêtre. A entendre cet inconnu, une troupe fanatique voulait porter la prétendue miraculée à l'église Saint-André, pour une action de grâces, et le devoir de l'archiprêtre était d'empêcher un tel scandale. Si la guérison de cette fille n'était pas une imposture, elle n'était pas non plus une réalité. En outre, le soi-disant thaumaturge avait prêché des hérésies à plein sac, sur les miracles et sur le salut éternel; il avait parlé de la foi comme d'une vertu naturelle; il avait critiqué Jésus, qui guérissait les malades. Et, en ce moment même, il était encore à manigancer un second miracle pour un autre malheureux. Il fallait en finir. « En finir? pensait le pauvre archiprêtre, qui flairait déjà une odeur de Saint-Office. C'était bientôt dit: en finir ! Mais comment en finir ? » La visite de dom Clément, qui survint à cet endroit de la conversation, lui permit de respirer. « Il va m'aider, » se dit-il. Mais au contraire les choses prirent une tournure plus fâcheuse. Dès que dom Clément eut fait part de son message :

— Vous voyez? s'écria l'ecclésiastique. C'est ainsi que se terminent les miracles ! Mais entrer avec le Saint Viatique dans la maison de cet hérésiarque, non, vous ne le devez pas, à moins qu'il n'en sorte d'abord, et pour ne plus y rentrer !

Le visage de dom Clément s'enflamma.

— Ce n'est pas un hérésiarque ! déclara-t-il. C'est un homme de Dieu.

— Vous le dites ! s'écria le prêtre inconnu.

Et, s'adressant à l'archiprêtre :

— Quant à vous, continua-t-il, réfléchissez. D'ailleurs, vous ferez ce qu'il vous plaira. Je ne m'en mêle plus. Au revoir.

Et, après une inclination de tête vers dom Clément, sans paroles, il se glissa hors de la chambre.

— Et maintenant? et maintenant? gémit le pauvre archiprêtre en portant ses mains à ses tempes. Cet homme-là est terrible; mais je ne veux pas manquer à mon devoir envers Dieu. Conseille-moi, toi! Conseille-moi!

L'archiprêtre avait une religieuse crainte de Dieu; mais il ne laissait pas d'éprouver aussi une crainte, à moitié religieuse et à moitié humaine, de ce dom Clément dont la sévère conscience l'aurait jugé. Dans cette conjoncture pressante, dom Clément vit soudain quel était le parti à prendre.

— Disposez-vous pour le Viatique dit-il, et venez sur-le-champ avec moi pour confesser ce jeune homme. Benedetto fera voir s'il est un hérétique ou s'il est un homme de Dieu!

La servante vint avertir qu'un monsieur priait M. l'archiprêtre de se hâter, parce que le malade se mourait.

Dom Clément, hors d'haleine, entra dans la masure avec Giovanni et avec l'archiprêtre. Il appela Benedetto près de la porte et lui parla à voix basse. Le malade râlait. Benedetto, la tête penchée, écouta les paroles douloureuses par lesquelles on lui demandait un acte de sainte humiliation; puis, sans répondre, il s'agenouilla devant la croix qu'il avait sculptée de ses propres mains sur la roche, la baisa passionnément à l'endroit où se croisaient les bras tragiques, pour imprimer en lui, du creux de la pierre, ce signe du sacrifice, qui était son amour, son bien, sa force, sa vie; puis, se relevant, il sortit de là pour toujours.

IV

Le soleil disparaissait dans un fumeux tourbillon de nuées montant au nord, derrière le village. Les lieux qui, peu de temps auparavant, avaient fourmillé de peuple, n'étaient plus qu'un désert livide. Au détour des ruelles pierreuses, par l'entrebâillement des portes mi-closes, du coin des masures, les femmes épiaient. A l'apparition de Benedetto, elles se retirèrent toutes. Il comprit que Yenne savait l'agonie de l'homme venu afin d'obtenir de lui la guérison, et que l'heure du triomphe était arrivée pour ses adversaires. Dom Clément, le maître, l'ami, lui avait demandé de déposer d'abord la robe, puis de sortir de sa

demeure, de sortir de Yenne. Il le lui avait demandé avec douleur et amour, mais il le lui avait demandé.

L'amertume et le jeûne, — car il n'avait pu prendre sa réfection de midi, pain et fèves, — firent qu'il eut presque une défaillance et que sa vue se troubla. Il s'assit sur le seuil délabré d'une petite porte close, à l'entrée de la ruelle de la Cour. Un grondement prolongé du tonnerre retentit sur sa tête.

Peu à peu, grâce au repos, il recouvra ses esprits. Il pensa à l'homme qui mourait avec le désir du Christ, et un flot de douceur lui revint dans l'âme. Il eut un remords d'avoir oublié pendant quelques instans ce grand don de Dieu, de s'être détaché de la croix aussitôt après y avoir bu la joie et la vie. Il cacha son visage entre ses mains et pleura silencieusement.

Un bruit léger, au-dessus de lui; une croisée qui s'ouvrait; quelque chose de mou qui tombait sur sa tête. Il tressaillit, ôta ses mains de ses yeux; à ses pieds était une petite rose sauvage...

Il frissonna. Depuis quelques jours, ou dans la soirée, lorsqu'il rentrait à sa caverne, ou le matin, lorsqu'il en sortait, il trouvait chaque fois des fleurs sur le seuil. Jamais il ne les avait prises. Il les posait de côté, sur une pierre, pour qu'on ne les foulât pas aux pieds ; c'était tout. Jamais non plus il n'avait cherché à savoir quelle main les apportait. C'était encore la même main, sans doute, qui venait de jeter la petite rose sauvage. Il ne releva pas la tête, et il comprit que, même s'il ne ramassait pas la rose, même s'il ne faisait aucun mouvement pour la ramasser, il ne pouvait rester plus longtemps à cette place. Il essaya de se relever ; mais ses jambes le soutenaient mal, et il tarda quelques minutes à se remettre en route. De nouveau le tonnerre grondait, plus fort, continu.

La petite porte tourna sur ses gonds et une jeune femme apparut, habillée de noir, blonde, pâle comme la cire, avec des yeux pleins d'effroi et de larmes.

Benedetto ne put s'empêcher de tourner la tête vers elle, et il reconnut la maîtresse de l'école communale, qu'il avait vue un jour chez l'archiprêtre. Il allait poursuivre son chemin, sans la saluer, lorsqu'elle gémit :

— Écoutez-moi !

Et elle fit un pas hors de la porte, tomba sur les genoux, tendit vers lui des mains suppliantes, en inclinant la tête sur sa

poitrine. Benedetto s'arrêta. Il hésita une seconde; puis, avec une gravité sévère :

— Que voulez-vous de moi? dit-il.

Le temps était devenu très sombre. Les éclairs éblouissaient, le fracas du tonnerre emplissait la misérable ruelle, empêchait les deux personnes de s'entendre. Benedetto s'approcha de la porte.

— On m'a dit, répondit la jeune femme, sans relever le visage et en s'interrompant lorsque le tonnerre éclatait, on m'a dit que peut-être vous devrez partir de Yenne. Une parole de vous m'a donné la vie ; votre départ me fera mourir encore. Répétez-la-moi, cette parole! redites-la pour moi, pour moi seule!

— Quelle parole?

— Vous étiez avec M. l'archiprêtre, et j'étais dans une salle voisine avec la servante, et la porte était ouverte. Vous disiez qu'un homme peut nier Dieu sans être véritablement athée et sans mériter la mort éternelle, lorsque le Dieu qu'il nie lui est proposé sous une forme qui répugne à sa raison, mais que d'ailleurs cet homme aime la Vérité, aime le Bien, aime les hommes et met en pratique ces amours.

Benedetto se tut. Oui, il avait dit cela, mais en parlant à un prêtre et sans savoir qu'il était entendu par des personnes peut-être incapables de le comprendre. Elle ne devina pas la raison de ce silence.

— Il ne s'agit pas de moi, dit-elle. Moi, je crois, je suis catholique. C'est pour mon père, qui a vécu ainsi et qui est mort ainsi. Et... Si vous saviez! On a persuadé à ma mère elle-même qu'il n'a pu être sauvé!

Tandis qu'elle parlait, de grosses gouttes de pluie, rares, commencèrent à s'abattre parmi les éclairs et les coups de tonnerre firent sur la chaussée de grandes taches, crépitèrent avec le vent contre les murs fouettés ; mais ni Benedetto ne s'abrita sous la porte ni elle n'osa l'inviter à y venir ; et, de la part de la jeune femme, ce fut le seul aveu de son sentiment profond, qui se recouvrait de mysticisme et de piété filiale.

— Dites-moi, implora-t-elle en relevant enfin le visage, dites-moi que mon père est sauvé et que je le retrouverai en Paradis!

Benedetto répondit :

— Priez.

— Mon Dieu! C'est tout ce que vous avez à me dire?

— Est-ce qu'on prie pour le pardon de celui qui ne peut être pardonné? Priez, vous dis-je.

— Oh! merci... Vous êtes souffrant?

Ces dernières paroles furent chuchotées si bas que Benedetto ne put les entendre. Il fit un geste d'adieu et s'éloigna sous les ondées qui flagellaient et meurtrissaient dans la boue la petite rose morte.

Soit par une fenêtre, soit par la porte, Noémi, qui était à l'auberge avec la jeune fille d'Arcinazzo, vit Benedetto passer. Elle se fit prêter par l'aubergiste un parapluie et se mit à le suivre, défiant la violence du vent et de l'averse.

Elle le suivait, navrée de le voir tête nue, sans rien pour se protéger, songeant que, s'il n'eût pas été un Saint, on l'aurait pris pour un fou. Arrivée sur la place de l'église, elle vit à droite une porte qui s'entr'ouvrait, un prêtre long et maigre qui regardait de l'intérieur. Elle crut que ce prêtre allait inviter Benedetto à se réfugier chez lui; mais, au contraire, quand Benedetto fut à proximité, il referma la porte bruyamment, à la grande indignation de la spectatrice.

Benedetto entra dans l'église Saint-André, et Noémi y entra après lui. Il alla s'agenouiller devant le grand autel; elle resta près de la porte. Le sacristain, qui somnolait, assis sur les marches d'une chapelle, se réveilla au bruit qu'ils firent, se leva, s'avança vers Benedetto. Mais cet homme était du parti des prêtres romains, et, lorsqu'il eut reconnu l'hérétique, il revint sur ses pas et il demanda à la demoiselle étrangère si elle pouvait lui donner des nouvelles du malade d'Arcinazzo que l'on avait apporté le matin dans l'église, au moment où il l'y avait vue elle-même. Il ajouta que, s'il lui adressait cette demande, c'était parce qu'il avait ordre d'attendre l'archiprêtre, qui devait administrer le Viatique au malade. Noémi savait que le jeune homme d'Arcinazzo était mourant, mais elle n'en savait pas davantage.

— Je comprends! dit le sacristain d'une voix forte, avec intention. Sans doute il ne veut pas entendre parler du Christ. Voilà de beaux miracles, ma foi! Béni soit Dieu pour les tonnerres et les foudres sans lesquels on nous eût amené ici la fille!

Et de nouveau il alla s'asseoir et somnoler sur sa marche.

Noémi ne pouvait détacher ses yeux de Benedetto. Pourtant, elle n'éprouvait ni une fascination véritable ni le sen-

timent passionné de la jeune institutrice. Elle le vit chanceler, appuyer les mains sur les degrés de l'autel, puis se retourner péniblement, s'asseoir; et elle ne se demanda pas s'il souffrait. Elle le considérait, mais plus absorbée en elle-même qu'en lui, absorbée dans une modification que subissait progressivement son être intérieur et qui la rendait différente, méconnaissable pour elle-même, absorbée dans la sensation, encore confuse et aveugle, d'une vérité immense qui, peu à peu, se communiquait à elle par des voies mystérieuses et qui tordait douloureusement les fibres intimes de son cœur. Les argumens religieux de son beau-frère avaient pu toucher son esprit, mais ils n'avaient jamais touché son âme. Et à cette heure, pourquoi? comment? Qu'avait-il dit, en somme, cet ascète émacié? Mais le regard, mais la voix, mais... Quoi encore? Autre chose, qu'il était impossible de comprendre. Un pressentiment, peut-être. Quel pressentiment? Ah! qui sait? Peut-être le pressentiment d'un lien futur entre cet homme et elle. Noémi l'avait suivi, était entrée dans l'église pour ne pas perdre l'occasion de lui parler; et maintenant elle avait presque peur de le faire. Lui parler de Jeanne, aussi! Or Jeanne avait-elle compris cet homme? Comment Jeanne, l'aimant, avait-elle pu résister au flot d'intelligence supérieure qui coulait en lui, peut-être latent à cette époque, c'est vrai; mais une femme comme Jeanne aurait dû le deviner dès ce moment-là. Qu'est-ce que Jeanne avait donc aimé? L'homme inférieur?... Si Noémi lui parlait, elle ne lui parlerait pas seulement de Jeanne; elle lui parlerait de religion, elle lui demanderait quelle était véritablement la sienne. Mais s'il allait répondre une niaiserie, une banalité? C'était pour cela qu'elle avait peur de parler à Benedetto.

Par les vitraux cassés d'une fenêtre, une rafale de pluie s'abattit sur le pavé. Noémi songea que jamais plus elle n'oublierait cette heure-là, cette grande église vide, ce ciel obscur, cette rafale de pluie entrée comme une rafale de larmes, ce naufragé du monde sur les marches de l'autel, absorbé Dieu sait en quelles pensées sublimes, et même ce sacristain, son ennemi, qui s'était installé pour dormir sur les marches d'un autre autel, avec l'insouciante familiarité d'un collègue du Seigneur Dieu. Beaucoup de temps passa, peut-être une heure, peut-être davantage. L'église s'éclairait; il semblait que la pluie avait cessé. Quatre heures sonnèrent. Dans l'église entrèrent dom Clé-

ment, puis Marie et Giovanni, heureux d'y retrouver Noémi dont ils ne savaient pas ce qu'elle était devenue. Le sacristain, qui connaissait le moine, vint à lui.

— Eh bien ? Et le Viatique ?

« Le Viatique ? L'homme, hélas ! était mort. On avait pensé trop tard au Viatique. » Le moine demanda où était Benedetto, et Noémi le lui fit voir. Elle lui parla de l'entretien qu'elle désirait. Dom Clément rougit, hésita ; mais, finalement, il ne sut comment faire pour refuser, et il rejoignit Benedetto.

Tandis que les deux hommes étaient en conversation, Giovanni et Marie racontèrent à Jeanne ce qui s'était passé. Après la venue de l'archiprêtre, le malade n'avait plus rien dit. Il avait été impossible de l'entendre en confession. Cependant, l'orage avait éclaté avec tant de violence, les torrens d'eau faisaient autour de la masure un tel vacarme que l'archiprêtre n'avait pu sortir pour aller prendre l'huile sainte. On croyait que le malade durerait encore quelques heures ; mais au contraire, à trois heures, il avait rendu l'âme. Dom Clément et l'archiprêtre s'étaient retirés dès que ce déluge le leur avait permis. Giovanni et Marie étaient restés avec la mère, qui semblait devenue folle, jusqu'à l'arrivée de la sœur aînée. Alors ils étaient partis à la recherche de Noémi. Ne l'ayant pas trouvée à l'auberge, ils avaient pris le chemin de l'église. Sur la place, ils avaient rencontré le moine qui sortait d'une maison bourgeoise. Ils ne savaient pas ce qu'il était allé faire dans cette maison. Marie parla avec enthousiasme de Benedetto, des encouragemens spirituels qu'il avait donnés au mourant. Elle était indignée, comme son mari, de la guerre à lui faite par des gens qui, maintenant, avaient beau jeu pour ameuter contre lui tout le pays. Ils blâmaient la faiblesse de l'archiprêtre, n'étaient pas contens de dom Clément lui-même. « Dom Clément n'aurait pas dû se prêter à l'expulsion de son disciple. Et pourtant, c'était lui qui avait dit à Benedetto de quitter la place, quand l'archiprêtre était venu. Son premier tort avait été d'apporter le message de l'Abbé. » Noémi ne savait rien de ce message. Lorsqu'elle eut appris qu'on voulait dépouiller Benedetto de sa robe, elle éclata : « Non, non ! Benedetto ne devait pas obéir ! »

Pendant ce temps-là, Benedetto et le moine se rapprochaient de la porte de l'église. Benedetto resta à l'écart : le moine vint annon-

cer aux Selva et à Noémi que, comme plusieurs personnes désiraient parler à Benedetto, il leur avait ménagé un rendez-vous commun chez un bourgeois du pays. Il les y précéderait avec Benedetto, puis reviendrait les prendre à l'église dans quelques minutes.

Ce bourgeois était celui que les Selva avaient rencontré sur la côte de Yenne, où il attendait la duchesse de Civitella. La duchesse était arrivée plus tard, avec deux autres dames et quelques cavaliers parmi lesquels un journaliste, le jeune homme au monocle, si fashionable. Le bourgeois de Yenne ne tenait plus dans sa peau, se sentait par tout le corps un esprit ducal de bonté et de magnificence. Aussi dom Clément, à qui l'archiprêtre avait conseillé de s'adresser à lui, avait-il facilement obtenu pour Benedetto la promesse d'une vieille jaquette noire, d'une cravate noire, d'un chapeau de feutre noir.

Lorsque, dans la chambre où avaient été préparés les vêtemens laïques, le disciple, après avoir dépouillé la robe, se mit à les endosser en silence, le Maître, qui se tenait à la fenêtre, ne put réprimer un sanglot. Quelques instans après, Benedetto l'appela doucement.

— Mon Père, dit-il, regardez-moi.

Vêtu de cet habillement nouveau, trop long et trop large, il souriait, d'un air paisible. Dom Clément lui saisit une main pour la baiser; mais Benedetto la retira bien vite, ouvrit les bras et serra contre sa poitrine le moine qui parut alors être le disciple, l'enfant, le ministre contristé d'injustes tyrannies humaines, tyrannies qui, au contact de ce cœur sanctifié, se dissolvaient en poussière, en cendres, en néant. Longtemps ils restèrent ainsi embrassés, sans prononcer une parole.

— J'ai fait cela pour toi, murmura enfin dom Clément. Je t'ai apporté moi-même le message ignominieux, pour voir la grâce du Seigneur resplendir plus éclatante dans ce vil habit que dans la robe.

Benedetto l'interrompit :

— Non, non, dit-il, ne me tentez pas, ne me tentez pas! Remercions Dieu, au contraire, Dieu qui justement me châtie pour la présomptueuse complaisance que j'ai eue, à Sainte-Scolastique, lorsque vous m'avez offert la robe bénédictine, et pour la vaine idée qui m'est venue : que, dans ma vision, je m'étais vu mourir avec cette robe. Alors mon âme s'est exaltée, comme si elle se disait : « Je suis vraiment élue de Dieu! » Et à cette heure...

— Oh! mais... s'écria le moine.

Et soudain il se tut, son visage s'empourpra. Benedetto crut comprendre qu'il avait pensé : « Il n'est pas dit que tu ne la reprendras pas, la robe que tu viens de dépouiller! Il n'est pas dit que ta Vision ne se réalisera pas! » et qu'ensuite il avait voulu taire la pensée, soit par prudence, soit pour éviter de faire allusion à la mort de son disciple. Benedetto sourit et l'embrassa. Le moine se hâta de parler d'autre chose, excusa l'archiprêtre, qui était très affligé de tout ce qui se passait, qui regrettait beaucoup d'éloigner Benedetto, mais qui craignait ses Supérieurs. Ce n'était pas un dom Abbondio : il ne craignait pas pour lui-même; il craignait le scandale d'un conflit avec l'Autorité.

— Je lui pardonne, dit Benedetto, et je prie Dieu de lui pardonner également; mais ce défaut de courage moral est une plaie pour l'Église. Plutôt que d'entrer en conflit avec les Supérieurs, on entre en conflit avec Dieu. Et on croit échapper à cela en substituant à sa propre conscience, où Dieu parle, la conscience des Supérieurs. Et on ne comprend pas que, en agissant contre le Bien ou en s'abstenant d'agir contre le Mal afin d'obéir aux Supérieurs, on est un scandale pour le monde, on souille devant le monde le caractère chrétien. On ne comprend pas que le devoir envers Dieu et le devoir envers les Supérieurs peuvent se concilier en n'agissant jamais contre le Bien, en ne s'abstenant jamais d'agir contre le Mal, mais sans juger les Supérieurs, en leur obéissant avec une soumission complète pour tout ce qui n'est ni contraire au Bien ni favorable au Mal, en déposant à leurs pieds sa vie même, non pas toutefois sa conscience. La conscience, jamais! Alors cet inférieur dépouillé de tout, hormis de sa conscience et de son obédience juste, cet inférieur est un pur grain du sel de la terre ; et, là où beaucoup de ces grains se trouvent réunis, la chose à laquelle ils adhèrent demeure incorruptible; mais la chose à laquelle ils n'adhèrent pas doit tomber en pourriture.

A mesure que Benedetto parlait, il allait se transfigurant. Lorsqu'il prononça les derniers mots, il se mit debout. Ses yeux avaient des éclairs, son front avait une lueur auguste de l'esprit de Vérité. Il posa les mains sur les épaules de dom Clément.

— Mon maître, dit-il, tandis que sur son visage reparaissait la douceur, je quitte le toit, le pain et la robe qui me furent offerts; mais, tant que je vivrai, je ne laisserai pas de parler du

Christ Vérité. Si je pars, ce n'est pas pour me taire. Vous souvient-il de m'avoir fait lire la lettre de saint Pierre Damien à ce laïque qui prêchait? Et il prêchait, lui, dans l'église! Moi, je ne prêcherai pas dans l'église; mais, si le Christ veut que je parle dans les chaumières, dans les chaumières je parlerai; s'il veut que je parle dans les palais, dans les palais je parlerai; s'il veut que je parle dans les mansardes, je parlerai dans les mansardes; s'il veut que je parle sur les toits, je parlerai sur les toits. Songez à l'homme qui opérait au nom du Christ et qui en fut empêché par les disciples. Le Christ dit : « Laissez-le faire. » Faut-il obéir aux disciples, ou faut-il obéir au Christ?

— Pour l'homme de l'Évangile, c'est très bien, mon ami, répondit dom Clément. Mais prends garde qu'on peut aussi se tromper sur la volonté du Christ.

Le cœur de dom Clément ne tenait pas tout à fait le même langage; mais les paroles imprudentes et indisciplinées de ce cœur furent arrêtées avant de franchir les lèvres.

— Du reste, mon Père, reprit Benedetto, croyez-le : si je suis banni, ce n'est pas pour avoir évangélisé le peuple. Il y a deux choses que vous devez savoir. Voici l'une : il m'a été proposé, ici, à Yenne, par quelqu'un qui ne m'a parlé que cette seule fois et que je n'ai pas revu depuis, d'embrasser la carrière ecclésiastique pour devenir ensuite missionnaire. J'ai répondu que je ne me sentais pas la vocation. Et voici l'autre. Dans les premiers jours après mon arrivée à Yenne, en causant de religion avec l'archiprêtre, je lui ai parlé de l'éternelle vitalité de la doctrine catholique, de la vertu que possède l'âme de la doctrine catholique pour transformer continuellement son propre corps et pour en accroître sans limites la force et la beauté. Vous savez, mon Père, de qui ces idées me sont venues par l'intermédiaire de votre personne. L'archiprêtre doit avoir rapporté mon discours, qui lui avait plu. Le jour suivant, il me demanda si j'avais connu Selva à Subiaco, si j'avais lu ses livres; et il ajouta que, quant à lui, il ne les avait pas lus, mais qu'il les savait dangereux. Vous comprenez, mon Père : c'est à cause de M. Selva et de votre amitié pour M. Selva que je pars ainsi de Yenne. Jamais je ne vous ai autant aimé qu'à présent; j'ignore où j'irai; mais, en quelque endroit que le Seigneur m'appelle, proche ou lointain, ne m'abandonnez pas, dans le fond de votre âme!

En parlant ainsi, d'une voix où il y avait un tumulte de dou-

leur et d'amour, Benedetto se jeta encore une fois dans les bras de son maître qui, bouleversé aussi par une tempête de sentimens divers, ne savait s'il devait lui demander pardon ou lui promettre la gloire, la véritable; et il ne put que lui dire, haletant:

— Moi aussi... Tu ne sais pas!... Moi aussi, j'ai besoin de n'être pas abandonné par ton âme!

Dom Clément ramassa en un paquet, qu'il maniait avec des mains circonspectes et respectueuses, la robe déposée par son disciple. Le paquet fait, il dit à Benedetto qu'il ne pouvait lui offrir l'hospitalité de Sainte-Scolastique, et qu'il avait bien eu l'idée de demander pour lui l'hospitalité des Selva, mais que, vu les circonstances présentes, il doutait qu'il fût opportun pour Benedetto, dans l'intérêt même de son apostolat, de se mettre publiquement sous la protection de Giovanni.

— Oh! peu importe! répondit Benedetto en souriant. Craindrons-nous les ténèbres plus que nous n'aimerons la lumière? Mais j'ai besoin de prier le Seigneur pour qu'il me fasse connaître, s'il lui plaît, Sa Volonté. Peut-être voudra-t-il cela, peut-être voudra-t-il autre chose. Et maintenant, auriez-vous la bonté de me faire apporter un peu de pain et de vin? Ensuite, vous m'enverrez les personnes qui désirent s'entretenir avec moi.

Dom Clément s'étonna, dans son for intérieur, que Benedetto eût demandé du vin; mais il n'en laissa rien paraître. Il lui dit qu'il lui enverrait aussi cette demoiselle qui était avec les Selva. Benedetto l'interrogea des yeux, se souvenant que, lorsque cette demoiselle, revue depuis à l'église, lui avait demandé un entretien, dom Clément lui avait serré le bras comme pour l'avertir tacitement de se tenir sur ses gardes. Dom Clément, non sans rougir beaucoup, s'expliqua : « Il avait vu cette demoiselle à Sainte-Scolastique avec une autre personne; le serrement de bras avait été involontaire; l'autre personne était loin. »

— Nous ne nous reverrons pas, ajouta-t-il. Car, dès que je t'aurai envoyé à manger et que j'aurai averti tes visiteurs, il faudra que je reparte pour Sainte-Scolastique.

Benedetto, lorsqu'il avait parlé d'aller à Subiaco ou ailleurs, avait dit : « Peut-être cela, peut-être autre chose, » avec un accent si plein de sous-entendus que dom Clément, en prenant congé de lui, demanda tout bas :

— Tu songes à Rome?

Au lieu de répondre, Benedetto lui prit doucement dans la

main le paquet où était la pauvre robe accordée puis réclamée l'approcha de sa bouche en tremblant, y imprima ses lèvres qu'il y tint longuement pressées. Était-ce le regret des jours de paix, de labeur, de prière, de parole évangélique? Était-ce l'attente d'une heure qui luisait dans l'avenir? Il rendit enfin le paquet à son maître.

— Adieu, dit-il.

Dom Clément sortit à la hâte.

La salle offerte par le propriétaire de la maison pour les audiences de Benedetto avait un grand canapé, une petite table carrée couverte d'un tapis jaune à fleurs bleues, des chaises disloquées, des fauteuils qui montraient l'étoupe par les crevasses du vieux cuir déteint, deux portraits d'ancêtres à perruques dans des cadres noircis, deux fenêtres dont l'une était presque aveuglée par une muraille grise, tandis que l'autre s'ouvrait sur les prairies, sur le versant d'une belle montagne pensive, sur le ciel.

Benedetto, avant de recevoir les visiteurs, s'approcha de cette fenêtre pour dire adieu aux prés, à la montagne, à la pauvre bourgade. Pris de faiblesse, il s'accouda sur la barre d'appui. C'était une lassitude infiniment douce; il ne sentait presque plus le poids de son corps, et son âme s'amollissait dans une béatitude mystique. Peu à peu, ses pensées perdirent leur objet et leur forme; et la sensation de cette tranquille et innocente vie extérieure, de ces gouttes d'eau qui tombaient des toits, de cette légère brise qui, embaumée par la montagne, mue par une puissance occulte, soufflait alternativement d'un côté et de l'autre, l'attendrit. Dans sa mémoire ressuscitèrent des heures lointaines de sa première jeunesse, alors qu'il n'était pas marié et qu'il ne pensait pas même au mariage : la fin d'un orage dans le haut de Valsolda, sur la croupe du Pian Biscagno. Combien différent eût été son sort, si ses parens avaient vécu trente ans, vingt ans de plus! Un d'eux au moins! Il vit en esprit la dalle du cimetière d'Oria:

A Franco
in Dio
la sua Luisa.

et ses yeux se gonflèrent de larmes. Alors se fit en lui une réac-

tion violente de la volonté contre ces langueurs molles du sentiment, contre cette tentation de faiblesse.

— Non, non, non! murmura-t-il, assez haut pour être entendu.

Derrière lui une voix répondit :

— Vous ne voulez pas nous écouter?

Benedetto se retourna, stupéfait. Trois jeunes gens étaient devant lui. Il ne les avait pas entendus entrer. Celui d'entre eux qui paraissait l'aîné, un beau garçon, de taille médiocre, avec des yeux où l'on devinait l'expérience de beaucoup de choses, lui demanda hardiment pourquoi il avait dépouillé la robe monacale. Benedetto ne répondit pas.

— Vous ne voulez pas le dire? fit l'étudiant. N'importe. Écoutez. Nous sommes des étudians de l'Université de Rome, une engeance de peu de foi, je vous l'avoue franchement et tout de suite. Et nous profitons de notre jeunesse, qui plus, qui moins; cela aussi, je vous l'avoue tout de suite.

Un des camarades tira l'orateur par le pan de son veston.

— N'interromps pas! s'écria celui qui discourait. Oui, c'est vrai, l'un de nous croit peu aux Saints, mais il est très pur. Toutefois, celui-là n'est pas en votre présence, non plus que quelques autres, restés à l'auberge pour jouer aux cartes. Il n'a pas voulu nous accompagner : il dit qu'il trouvera le moyen de vous parler seul à seul. Quant à nous, je vous ai déclaré ce que nous sommes. Nous sommes venus de Rome pour faire une promenade et pour voir, si possible, un miracle; bref, pour nous donner du plaisir.

Ses camarades lui coupèrent la parole, protestant.

— Mais sans aucun doute, répliqua l'autre. Pour nous donner du plaisir! Excusez-moi, je suis plus sincère qu'eux. De fait, il s'en est fallu de peu que ce plaisir nous coûtât cher. Nous avons ri, et on voulait nous assommer, comprenez-vous? Oui, à votre honneur et gloire! Mais, ensuite, nous avons entendu le petit discours que vous avez adressé à cette foule fanatique. « Diable! avons-nous dit, voilà un langage qui est nouveau dans la bouche d'un prêtre ou d'un quasi-prêtre, et ce Saint-là nous va mieux que les autres. » Excusez la confidence. Et aussitôt nous sommes tombés d'accord pour vous demander un entretien. Car, si nous sommes un peu sceptiques et jouisseurs, nous sommes aussi un peu intellectuels; et certaines vérités religieuses nous

intéressent. Moi, par exemple, je suis peut-être en train de devenir néo-bouddhiste.

Ses camarades se mirent à rire, et il se retourna vers eux, courroucé.

— Certainement! Je ne serai pas bouddhiste dans la pratique; mais le bouddhisme m'intéresse plus que le christianisme!

Cette sortie peu opportune provoqua une discussion entre les trois jeunes gens; et un second orateur, long, mince, avec des lunettes, succéda au premier. Il parla nerveusement, avec des hochemens secs de la tête et un battement continuel des avant-bras rigides. En résumé, voici ce qu'il dit. « Ses camarades et lui-même avaient maintes fois discuté sur la vitalité du catholicisme. Tous admettaient qu'elle était épuisée et que la mort surviendrait bientôt, s'il ne se produisait pas une réforme complète. Les uns croyaient à la possibilité de cette réforme, les autres non. Ils désiraient connaître l'opinion d'un catholique intelligent et moderne d'esprit, tel que s'était révélé Benedetto. Ils voulaient l'interroger sur beaucoup de choses. »

Ici, le troisième délégué des étudians jugea que son tour était venu d'entrer en scène, et il déchargea contre Benedetto une furieuse tempête de questions. « Benedetto serait-il disposé à se faire le champion d'une réforme de l'Église? Croyait-il à l'infaillibilité du Pape et du Concile? Approuvait-il le culte de Marie et des Saints dans leur forme actuelle? Était-il démocrate chrétien? Ils avaient vu, à Yenne, Giovanni Selva. Benedetto connaissait-il ses livres? Approuvait-il ses idées? Lui plaisait-il que l'on défendît aux cardinaux de sortir à pied, et aux prêtres d'aller à bicyclette? Que pensait-il de la Bible et de l'inspiration? »

Avant de répondre, Benedetto regarda longuement, avec un visage sévère, son jeune interlocuteur.

— Un médecin, répondit-il enfin, avait la réputation de guérir toutes les maladies. Quelqu'un, qui ne croyait pas à la médecine, vint le trouver par curiosité, dans le dessein de l'interroger sur son art, sur ses études, sur ses opinions. Le médecin le laissa parler à loisir; après quoi, il lui prit le poignet, comme ceci.

Et, ayant pris le poignet du premier qui lui avait parlé, il continua :

— Il lui prit le poignet, lui tâta le pouls quelques instans, en silence; puis il lui dit : « Mon ami, vous avez une maladie de

cœur, je l'ai lu sur votre visage; et à présent, j'entends le marteau du menuisier qui prépare votre bière.

Le jeune homme au poignet captif ne put s'empêcher de battre des paupières.

— Ce n'est pas moi qui parle pour vous, reprit Benedetto. C'est le médecin qui parle, et il s'adresse à cet homme qui n'avait pas foi en la médecine. Ce médecin continua : « Venez-vous à moi pour obtenir vie et santé? Je vous donnerai l'une et l'autre. Venez-vous pour autre chose? Je n'ai pas de temps à perdre avec vous. » Alors l'homme, qui s'était toujours cru sain, blêmit et dit : « Maître, je me remets entre vos mains; faites que je vive! »

Les trois jeunes gens restèrent un moment penauds. Lorsqu'ils parurent se reprendre et qu'ils se disposèrent à répliquer, Benedetto ajouta :

— Si trois aveugles me demandent ma lampe de vérité, que leur répondrai-je? Je leur répondrai : Allez d'abord et préparez vos yeux à la lumière; car, si je remettais maintenant ma lampe entre vos mains, elle ne vous éclairerait pas, et vous ne pourriez que la casser.

— Je ne voudrais pas, reprit l'étudiant long, mince et pourvu de lunettes, que, pour voir votre lampe de vérité, on fût obligé de fermer la fenêtre à la lumière du soleil. Mais, en somme, je comprends que vous ne consentiez pas à vous expliquer avec nous et que vous nous preniez pour des *reporters*. Aujourd'hui nous ne sommes pas, ou du moins je ne suis pas dans les dispositions que vous désirez. Il est possible que je sois un aveugle; mais je ne me sens nulle envie de demander la lumière au Pape, et pas davantage à Luther. Toutefois, si vous venez à Rome, vous y trouverez des jeunes gens disposés mieux que moi, mieux que nous. Venez, parlez; et permettez que, nous aussi, nous vous écoutions. Aujourd'hui nous avons la curiosité; demain, qui sait? nous aurons peut-être le bon désir. Venez à Rome.

— Donnez-moi votre nom, dit Benedetto.

Le jeune homme lui présenta une carte de visite. Il s'appelait Elia Viterbo. Benedetto la regarda curieusement.

— Oui, monsieur, dit-il, je suis israélite; mais les deux baptisés que voici ne sont pas plus chrétiens que moi. Du reste, je n'ai aucun préjugé religieux.

L'entretien était fini. En sortant, le plus jeune des trois, celui des questions drues comme grêle, tenta un dernier assaut.

— Dites-nous au moins si, à votre avis, les catholiques devraient aller aux urnes électorales.

Benedetto se tut. L'autre insista.

— Vous ne voulez pas même répondre à cette question?

Benedetto sourit et dit :

— *Non expedit.*

Des pas dans l'antichambre; deux petits coups légers à la porte; les Selva entrent avec Noémi. C'est Marie Selva qui entre la première, et, voyant Benedetto ainsi vêtu, elle ne peut retenir un mouvement d'indignation, de regret et de rire; elle rougit, voudrait protester par un mot; mais ce mot, elle ne le trouve pas. Quant à Noémi, les larmes lui viennent aux yeux. Tous les quatre se taisent un moment, et ils se comprennent Enfin Giovanni murmure :

— *Non fu dal vel del cuor giammai disciolto* (1).

Et il serra la main de cet homme qui, dans ses ridicules vêtemens, lui paraissait auguste.

— Oui; mais vous ne pouvez pas porter ces nippes! s'écria Marie, moins mystique que son époux.

Benedetto fit un geste, comme pour dire : « Ne parlons pas de cela! » Et il regardait le maître de son Maître avec des yeux qui exprimaient l'affection et le respect.

— Savez-vous, dit-il, toute la Vérité et tout le Bien qui me sont venus de vous?

Giovanni ne savait pas qu'il avait eu tant d'influence sur cet homme par l'intermédiaire de dom Clément. Il supposa que Benedetto avait lu ses livres. Il en fut touché, remercia dans son cœur Dieu qui lui donnait la joie si douce de voir un peu de bien opéré par lui dans une âme.

— Combien j'aurais été heureux, continua Benedetto, de travailler dans votre jardin pour vous voir quelquefois, pour entendre votre parole!

Émue par l'allusion faite à cette soirée-là, Noémi laissa échapper une exclamation étouffée, pleine de souvenirs qui ne devaient pas être dits. Giovanni, lui, en profita pour offrir l'hospitalité à Benedetto, puisque dom Clément lui avait annoncé que

(1) « Jamais il ne dépouilla le voile du cœur. » (Dante, *Paradis*, III.)

celui-ci se proposait de quitter Yenne le soir même. « Ils pourraient partir ensemble, quand il lui plairait, après l'entretien accordé à sa belle-sœur. » Noémi, pâle, regarda Benedetto en face pour la première fois, attendant la réponse.

— Je vous remercie, répondit-il après quelques instans de réflexion. Si je frappe à votre porte, vous m'ouvrirez. C'est tout ce que je peux vous dire en ce moment.

Giovanni fit mine de se retirer avec sa femme. Benedetto les pria de rester. « Assurément cette demoiselle n'avait pas de secrets pour eux; du moins pour sa sœur, sinon pour son beau-frère. » Cette invitation discrète à Marie n'eut pas d'effet : car Noémi fit observer, non sans un peu d'embarras, que les secrets dont il s'agissait n'étaient pas les siens. Les Selva sortirent.

Benedetto resta debout et ne dit pas à Noémi de s'asseoir. Il savait qu'il avait devant lui l'amie de Jeanne et il prévoyait le sujet de l'entretien : un message de Jeanne.

— Mademoiselle? fit-il.

Le ton n'eut rien de discourtois, mais signifia clairement : « Plus tôt vous aurez fini, mieux cela vaudra. »

Noémi comprit. De tout autre que lui ce procédé l'aurait offensée. De Benedetto, non. Avec lui, elle se sentait humble.

— J'ai mission, commença-t-elle, de vous demander si vous avez eu des nouvelles d'une personne que vous avez beaucoup connue. Beaucoup aimée aussi, je crois. Je ne sais si je prononce bien le nom, car je ne suis pas Italienne. Cette personne s'appelle dom Giuseppe Flores.

Benedetto tressaillit. Il ne s'attendait pas à cela.

— Non ! s'écria-t-il, anxieux. Non, je ne sais rien!

Noémi le regarda un moment en silence; avant de parler, elle aurait voulu lui demander pardon pour la douleur qu'elle lui causerait. Elle dit à voix basse, tristement :

— On m'a écrit de vous faire savoir qu'il n'est plus de ce monde.

Benedetto courba la tête, cacha son visage entre ses mains. Dom Giuseppe, cher dom Giuseppe, chère grande âme pure, cher front lumineux, chers yeux pleins de Dieu, chère voix si bonne! Et il pleura doucement : deux larmes, pas plus de deux larmes, que Noémi ne vit pas; et il entendit en lui-même cette voix si bonne qui lui disait : « Ne sens-tu pas que je suis ici, que je suis avec toi, que je suis dans ton cœur? »

Après un long silence, Noémi murmura :

— Pardon. Je regrette d'avoir eu à vous apporter une si grande douleur.

Benedetto découvrit son visage.

— C'est une douleur et ce n'est pas une douleur ! dit-il.

Noémi se tut, respectueuse. Benedetto lui demanda si elle savait quand cette personne était morte.

Vers la fin d'avril, croyait Noémi. Elle n'était pas alors en Italie ; elle était en Belgique, à Bruges, avec une amie à qui l'on avait écrit cette nouvelle. Autant qu'elle avait pu l'apprendre de son amie, cette personne (dont elle ne répéta pas le nom, par une attention délicate) avait fait une mort sainte. Ses papiers, — elle était encore chargée de rapporter cela, — avaient été confiés à l'évêque de la ville. Benedetto fit un geste d'approbation qui pouvait signifier aussi que l'entretien était terminé. Noémi ne bougea pas.

— Je n'ai pas encore fini, dit-elle.

Et elle ajouta aussitôt :

— J'ai une amie catholique... moi, je ne suis pas catholique, je suis protestante... une amie qui a perdu la foi en Dieu. On lui a conseillé de se consacrer à des œuvres de charité. Elle vit avec un frère très hostile à toute religion. Or cette nouveauté dans la vie de sa sœur : que celle-ci s'occupe de bienfaisance, qu'elle se mette en relations avec des dames adonnées aux bonnes œuvres par principe religieux, le contrarie. En ce moment il est malade, s'irrite, s'exaspère, déblatère contre les bigotes du Bien, ne veut pas que sa sœur se mêle de visiter les pauvres, ni de protéger les jeunes filles, ni de recueillir les enfans abandonnés. Il dit que tout ça, c'est du cléricalisme, de l'utopie ; que le monde va comme il lui plaît d'aller ; qu'il faut le laisser aller à sa guise et que ces accointances avec les classes inférieures aboutissent seulement à leur mettre en tête des idées fausses et dangereuses. Il est clair désormais pour mon amie qu'elle doit, ou mentir à son frère en faisant secrètement ce que d'abord elle faisait ouvertement, ou se séparer de lui. Elle a si grand besoin d'un conseil sûr ! Elle m'écrit de vous le demander. Elle a lu dans les journaux que vous donnez vos conseils à une infinité de gens dans ces montagnes, et elle espère que vous ne lui en refuserez pas un.

Benedetto répondit :

— Puisque son frère est malade de corps et aussi d'esprit, le Bien ne s'offre-t-il pas à elle dans sa maison même ? Deviendra-t-elle une mauvaise sœur pour arriver à connaître Dieu ? Qu'elle interrompe ses œuvres, qu'elle se dévoue à son frère, qu'elle le soigne pour le mal du corps et pour le mal de l'esprit, avec tout l'amour...

Il allait dire : « avec tout l'amour qu'elle lui porte. » Mais, pour ne pas indiquer si expressément qu'il connaissait la personne, il se corrigea :

— ... Avec tout l'amour dont elle est capable. Qu'elle se rende précieuse pour lui ; qu'elle triomphe de lui peu à peu, sans sermons, par la seule bonté. Elle se fera beaucoup de bien à elle-même par cet effort pour incarner en elle la bonté pure, la bonté active, inlassable, patiente et prudente. Et elle triomphera de lui, le persuadera peu à peu, sans paroles, que tout ce qu'elle fait est bien fait. Alors elle pourra reprendre ses œuvres, elle pourra les reprendre par sa propre initiative. Et elle y réussira mieux. Aujourd'hui, elle s'y applique à cause d'un conseil reçu ; et peut-être est-ce pour cela qu'elle y réussit d'une façon médiocre. Alors, elle les accomplira par cette habitude du Bien acquise avec son frère, et elle y réussira mieux.

— Merci, dit Noémi. Merci pour mon amie et aussi pour moi ; car ce que vous avez dit m'agrée infiniment. Puis-je répéter ces conseils, cet encouragement en votre nom ?

La question semblait superflue, puisque l'encouragement et les conseils avaient été demandés à Benedetto de la part de l'amie. Mais Benedetto se troubla. Ce que Noémi lui réclamait, c'était un explicite message pour Jeanne.

— Qui suis-je, moi ? répondit-il. Quelle autorité puis-je avoir ? Dites-lui que je prierai.

Noémi trembla intérieurement. Il eût été si facile, à cette minute, de lui parler de religion ! Et elle n'osait pas. Ah ! perdre une occasion semblable ! Non, il fallait parler ; mais elle n'avait pas même un quart d'heure pour réfléchir à ce qu'elle dirait. Elle dit donc la première chose qui lui vint à l'esprit.

— Excusez-moi. Vous me dites que vous prierez. Je voudrais tant savoir si vous approuvez réellement toutes les idées de mon beau-frère !

A peine proférée, cette demande lui parut si impertinente, si ridicule qu'il y avait de quoi en mourir de honte. Et elle se

hâta d'ajouter, non sans s'apercevoir qu'elle disait quelque chose de plus sot encore, mais sans pouvoir s'empêcher de le dire :

— Car mon beau-frère est catholique ; mais moi, je suis protestante, et je voudrais savoir à quoi m'en tenir.

— Mademoiselle, répondit Benedetto, un jour viendra où tous adoreront le Père en esprit et en vérité, sur les cimes. Aujourd'hui, c'est encore le temps où on l'adore dans les ombres et dans les figures, au fond des vallées. Nombreux sont ceux qui peuvent monter, plus ou moins haut, vers l'Esprit et la Vérité; nombreux sont aussi ceux qui ne le peuvent pas. Il y a des plantes qui, au delà d'une certaine zone, ne fructifient plus ; et, si on les transporte plus haut encore, elles meurent. Ce serait folie de les enlever à leur climat. Je ne vous connais pas et je ne saurais vous dire si les idées religieuses de votre beau-frère, transplantées en vous sans préparation, peuvent donner un bon fruit. Ce que je vous dis pourtant, c'est d'étudier beaucoup, beaucoup, le Catholicisme, avec l'aide de votre beau-frère : car il n'y a pas un seul protestant convaincu qui le connaisse bien.

— Ne viendrez-vous pas à Subiaco ? interrogea Noémi, timidement.

Et il y eut dans sa voix une mélancolie cachée qui fit monter au cœur de Benedetto un sentiment de doux regret, bientôt transformé en frayeur, tant il était nouveau pour lui.

— Non, dit-il. Je ne crois pas.

Noémi voulut et ne voulut pas dire qu'elle s'en affligeait, prononça quelques paroles confuses.

On entendit quelqu'un dans l'antichambre. Noémi inclina la tête, Benedetto pareillement ; et l'entretien se termina sans autre salut.

La duchesse aussi voulait parler à Benedetto. Elle amena avec elle ses compagnons et ses compagnes. Elle n'était plus jeune, mais elle était encore coquette ; et, à demi superstitieuse, à demi sceptique, égoïste sans manquer de cœur, elle s'intéressait à la fille poitrinaire de son vieux cocher. Ayant entendu parler du Saint de Yenne et de ses miracles, elle avait organisé cette promenade, un peu par divertissement, un peu par curiosité, pour voir s'il y avait lieu de faire venir ce Saint à Rome et de lui envoyer la jeune fille. Cousine d'un cardinal, elle avait connu chez lui un des prêtres en villégiature à Yenne. Or celui-

ci, la rencontrant, lui avait parlé du Saint à sa manière et lui avait annoncé que la vogue de ce thaumaturge était finie. Mais, comme la duchesse ne se fiait à aucun prêtre, et que d'ailleurs elle était curieuse de connaître un homme à qui l'on attribuait un passé romanesque, et qu'en outre ses amis, spécialement une Anglaise de sa connaissance, avaient la même curiosité, elle s'était décidée à le voir quand même.

Cette Anglaise, venue avec elle, était une vieille lady fameuse pour son mysticisme théosophique et chrétien, métaphysiquement amoureuse du Pape et aussi de la duchesse, qui en riait avec ses amis. Lesdits amis, en apercevant Benedetto dans cet équipage, échangèrent des coups d'œil et des sourires qui devinrent presque des risées quand la vieille Anglaise, prévenant tous les autres, s'empara de la parole. Elle dit dans un mauvais français qu'elle était certaine de parler à une personne instruite; qu'elle-même, avec des coreligionnaires masculins et féminins de diverses nations, travaillait à réunir toutes les Églises chrétiennes sous l'autorité du Pape, en réformant le Catholicisme dans certaines de ses parties si absurdes que personne, au fond de son cœur, ne les croyait plus bonnes à rien, par exemple le célibat des prêtres et le dogme de l'enfer; que, pour y réussir, ils avaient besoin d'un Saint; que ce Saint serait lui, Benedetto : car un esprit, — pour son propre compte elle n'était pas spirite, mais une de ses intimes l'était, — et, qui plus est, le propre esprit de la comtesse Blawatzky, avait révélé cela; que, par conséquent, la venue de Benedetto à Rome était nécessaire, et qu'enfin, à Rome, avec tous ses dons de sainteté, il pourrait rendre service à la duchesse de Civitella, ici présente. Et elle conclut ainsi ce beau discours :

— Nous comptons absolument sur vous, monsieur. Quittez ce vilain trou. Quittez-le vite! Quittez-le vite!

Benedetto, après avoir promené rapidement un regard sévère sur le cercle de ces visages sarcastiques ou sots, depuis le face-à-main de la duchesse jusqu'au monocle du journaliste, répondit :

— A l'instant, madame!

Et il sortit de la chambre.

Il sortit de la chambre et de la maison; il traversa la place, marchant mal dans ces vêtemens qui ne lui allaient pas; il prit le chemin de la côte, sans regarder ni à droite ni à gauche, sou-

tenu par l'énergie de son âme plus que par les forces de son corps exténué, se disant qu'il passerait la nuit sous un arbre, qu'il descendrait le lendemain à Subiaco et qu'ensuite, avec l'aide de dom Clément, il se rendrait à Tivoli où il connaissait un bon vieux prêtre qui, de temps en temps, faisait une visite à Sainte-Scolastique. Il ne pensait plus à l'hospitalité des Selva, qui pourtant lui eût été chère. Son cœur était pur et apaisé ; mais il ne pouvait oublier que la voix suave de cette jeune fille étrangère, que l'accent triste avec lequel elle lui avait dit : « Ne viendrez-vous pas à Subiaco ? » lui avaient étrangement résonné dans l'âme, et qu'une seconde avait suffi pour que cette pensée se présentât brusquement à son esprit : « Si Jeanne eût été comme elle, je ne me serais pas dégagé. » Oui, les mystiques avaient raison : pénitence et jeûne sont inefficaces. Mais tout cela s'était dissipé maintenant ; il ne lui en restait que l'humble sentiment d'une faiblesse essentiellement humaine qui, sortie victorieuse d'épreuves difficiles, pouvait reparaître tout à coup et être vaincue par un souffle. Le village était mort. Sitôt que l'orage avait cessé, les gens de Trevi, de Vallepietra, de Filettino étaient repartis en commentant les événemens du matin, la guérison douteuse, la guérison manquée, les avis semés adroitement, par des moyens tortueux, contre le séducteur du peuple, contre le faux catholique. A la sortie du village, Benedetto fut aperçu par deux ou trois femmes de Yenne. Son habit laïque les frappa de stupeur : elles le crurent excommunié, le laissèrent passer en silence.

Quelques pas plus loin, il fut rejoint par quelqu'un qui courait. C'était un jeune homme maigre, blond, aux yeux bleus très intelligens.

— Vous allez à Rome, monsieur Maironi ? lui dit-il.

— Je vous prie de ne point m'appeler ainsi, répondit Benedetto, fâché d'apprendre que son nom s'était divulgué, sans qu'il sût de quelle manière. Je ne sais pas si j'irai à Rome.

— Je vous accompagne, dit le jeune homme avec élan.

— Vous m'accompagnez ? Pourquoi m'accompagnez-vous ?

En guise de réponse, le jeune homme lui prit une main qu'il porta à ses lèvres, malgré la résistance et les protestations de Benedetto.

— Pourquoi ? dit-il ensuite. Parce que j'ai le dégoût du monde, et je ne trouvais pas Dieu ; mais il me semble qu'au-

jourd'hui, par vous, je suis né à la joie. Permettez, permettez que je vous suive !

— Mon ami, répondit Benedetto ému, je ne sais pas moi-même où je dois aller.

Le jeune homme le supplia de lui dire au moins quand il pourrait le revoir; et, comme Benedetto ne savait réellement quoi lui répondre, il s'écria :

— Oh ! je vous verrai à Rome! Vous irez à Rome, certainement !

Benedetto sourit.

— A Rome? Et où me trouverez-vous, à Rome, si j'y vais?

L'autre répondit que sans aucun doute on parlerait de lui et que tout le monde saurait où le trouver.

— S'il plaît à Dieu ! fit Benedetto, en le saluant amicalement d'un geste.

Le gentil jeune homme le retint par la main une seconde.

— Moi aussi, je suis Lombard, dit-il. Je suis Alberti, de Milan. Souvenez-vous de moi !

Et il suivit Benedetto d'un regard avide, jusqu'à ce que celui-ci eut disparu à un détour du chemin muletier.

A la vue de la croix qui étendait ses grands bras sur le bord de la descente, Benedetto eut soudain un accès d'émotion et dut faire halte. Quand il se remit en marche, il fut pris de vertige. Il fit encore quelques pas chancelans, hors du chemin frayé, et il se laissa choir sur l'herbe, dans un creux de la prairie. Alors, fermant les paupières, il sentit que ce n'était pas un malaise passager, que c'était quelque chose de plus grave. Il ne perdit pas entièrement connaissance; mais il perdit l'ouïe, le toucher, la mémoire, la notion du temps.

Lorsqu'il revint à lui, la sensation, sur le dos de ses mains, produite par ce gros drap qui n'était pas celui de son vêtement habituel, lui donna une curiosité non pénible, presque amusante, au sujet de son identité propre. Il tâta le devant de la jaquette, les boutons, les boutonnières, sans comprendre. Il réfléchit. Un enfant de Yenne, qui passait par là, s'arrêta pour le regarder, puis courut au village et raconta, tout haletant, que le Saint gisait mort dans l'herbe, auprès de la croix.

Benedetto réfléchissait, avec ce semblant de raison obscure qui nous gouverne dans nos rêves et à notre premier réveil.

« Non, ce n'étaient pas ses vêtemens, c'étaient les vêtemens de Piero Maironi. Il était de nouveau Piero Maironi. » Cette idée l'effraya et lui fit reprendre une entière conscience de lui-même. Il s'assit, considéra sa propre personne, promena ses regards autour de lui, sur le pré, sur les montagnes voilées d'ombres crépusculaires. A l'aspect de la grande croix, ses pensées se coordonnèrent. Il se sentait malade, très malade. Il essaya de se remettre debout, et il y réussit à grand'peine. Il se dirigea vers le chemin muletier, se demandant ce qu'il devait faire, dans l'état où il était. Il vit quelqu'un sur le chemin, qui venait de Yenne à la hâte et qui s'arrêta devant lui ; il entendit qu'on s'écriait : « Mon Dieu, c'est vous ! » et il reconnut la voix de la femme qui lui avait parlé avec tant de passion, parmi les éclairs et les tonnerres. Elle seule, de tous ceux qui, à Yenne, avaient entendu le récit de l'enfant, était venue. Les autres n'avaient pas cru à ce récit ou n'avaient pas voulu y croire. Elle était venue tout courant, folle d'angoisse. Puis, quand elle l'avait aperçu, elle s'était arrêtée brusquement à deux pas de lui, incapable de proférer une parole. Il ne soupçonna pas qu'elle était venue pour lui, lui souhaita le bonsoir et continua de marcher. Elle ne lui rendit pas son salut, effrayée, après la première joie, de le voir marcher si difficilement, mais sans oser le suivre. Elle le vit s'arrêter près d'un homme à cheval, qui montait, et lui parler; elle fit un bond en avant, pour entendre. Cet homme était un muletier envoyé par les Selva à la recherche de Benedetto. Les Selva étaient partis de Yenne peu après lui, avec deux mules pour les dames, croyant qu'ils le retrouveraient sur la côte. Arrivés à l'Anio sans avoir vu personne, ils avaient interrogé un piéton qui venait de Subiaco. Le piéton n'avait pu leur donner aucun renseignement. Noémi, qui devait prendre le dernier train pour Tivoli, s'en était allée avec Giovanni, dissimulant son regret; le muletier avait été renvoyé à Yenne pour y chercher Benedetto, et aussi pour reprendre une ombrelle oubliée à l'auberge. Marie était restée à l'attendre sur les grèves de l'Infernillo. La jeune maîtresse d'école entendit Benedetto demander au muletier de lui rapporter de Yenne un peu d'eau, pour l'amour de Dieu. Les deux hommes échangèrent encore d'autres paroles; mais elle n'entendit que cela et elle disparut.

Après une brève conversation avec le muletier, Benedetto avait accepté de monter sur la mule pour rejoindre Mme Selva.

Resté seul en attendant que le muletier revînt avec l'eau et l'ombrelle, il s'assit au pied de la croix. Le croissant doré de la lune brillait dans le ciel clair, sur les monts d'Arcinazzo ; la soirée était sans brise, tiède. Benedetto sentait ses tempes battre et brûler ; il avait la respiration courte et rapide. De douleur, il n'en éprouvait point ; et l'herbe odorante de la prairie, les arbres épars, les grandes montagnes dans l'ombre, tout lui paraissait vivant, tout lui paraissait religieux, tout avait pour lui la douceur d'un mystère d'amour, d'amour en prière qui, dans le ciel d'opale, inclinerait le croissant même de la lune vers les cimes paisibles. Dom Giuseppe Flores lui disait, au fond de son cœur, qu'il serait délicieux de mourir ainsi avec le jour, en soupirant une prière qui s'associerait à celle des choses innocentes.

Des pas précipités qui descendent de Yenne, qui s'arrêtent un peu à l'écart. Une fillette s'avance vers Benedetto, lui présente timidement une carafe d'eau et un verre, s'enfuit. Benedetto, étonné, la rappelle. Elle revient lentement, honteuse. Interrogée sur son nom, elle se tait; sur ses parens, elle se tait. Une voix dit :

— C'est la fille de l'aubergiste.

Benedetto reconnaît cette voix; et, à la faible clarté de la lune, il reconnaît aussi la personne qui d'abord n'avait rien dit et qui était demeurée en arrière, par le même sentiment délicat qui lui avait fait amener avec elle la fillette.

— Merci, dit-il.

Cette personne s'approcha un peu, tenant l'enfant par la main, et elle murmura :

— Savez-vous que les prêtres ont parlé à la mère du mort? Savez-vous que maintenant cette femme vous accuse d'avoir fait mourir son fils ?

Benedetto répondit, avec une nuance de sévérité dans la voix :

— Pourquoi me dites-vous cela?

Elle comprit qu'elle lui avait déplu en accusant à son tour, s'écria, désolée :

— Oh ! pardonnez-moi !

Et elle reprit :

— Puis-je vous adresser une demande ?

— Dites.

— Retournerez-vous jamais à Yenne ?

— Non.

La femme se tut. On entendit, dans le lointain, le muletier et sa mule qui arrivaient. Elle baissa encore la voix :

— Par pitié, une dernière demande ! Comment vous représentez-vous l'autre vie ? Croyez-vous que l'on puisse y retrouver les personnes que l'on a connues dans la vie présente ?

Si la clarté de la lune avait été moins faible, Benedetto aurait vu deux grosses larmes couler sur le visage de la jeune femme.

— Je crois, répondit-il gravement, que, jusqu'à la mort de notre planète, notre action continuera, dans l'autre vie, de s'exercer sur elle, et que toutes les intelligences qui aspirent à la Vérité et à l'Unité s'y retrouveront ensemble à l'œuvre.

Les souliers ferrés du muletier résonnèrent près de là, sur les cailloux. La femme dit :

— Adieu.

Cette fois, les larmes altéraient sa voix. Benedetto lui répondit :

— A Dieu !

Sur la mule, brûlé par la fièvre, il descendait dans les ombres de la vallée. Il irait donc chez les Selva. Il avait appris du muletier qu'il n'y trouverait pas Noémi ; mais cela lui était indifférent : il ne la craignait plus, il ne se rappelait même plus cet instant de légère émotion. Une autre pensée s'agitait au fond de son âme, dans le feu de la fièvre. Là tourbillonnaient des paroles de dom Clément, des paroles du jeune Alberti, des paroles de la vieille Anglaise ; là fulguraient des images incohérentes de la Vision. « Chez les Selva, oui, mais pour peu de temps ! »

Il descendait ; et, de plus en plus forte, la grande voix rugissante de l'Anio lui criait dans les profondeurs : Rome ! Rome ! Rome !

ANTONIO FOGAZZARO.

(*La quatrième partie au prochain numéro.*)

AU TEMPS PASSÉ

LA CRÉATION DES FACULTÉS DE NANCY
LA SORBONNE EN 1860

L'essor donné depuis quelques années à l'enseignement supérieur en France ne doit pas nous faire oublier combien fut modeste le point de départ des grandes Universités d'aujourd'hui. Peut-être sera-t-il permis à un témoin, à un acteur de ces commencemens, d'en raconter sommairement l'histoire. Avant que la troisième République eût compris la nécessité des larges dotations, avant qu'elle eût mis son honneur à créer des centres d'instruction puissans, des chaires, des conférences, des laboratoires afin de ne pas rester au-dessous de l'étranger, on pouvait se donner à peu de frais le luxe d'une Faculté. Quatre ou cinq professeurs, à raison de quatre mille francs chacun par an, il n'en fallait pas davantage pour qu'une ville bien placée et bien en cour pût obtenir un établissement d'enseignement supérieur. C'est ce qui se passa au moment où fut tracée sous le second Empire la Géographie universitaire qui dure encore et qui marqua entre les différentes régions du pays la distribution des Académies. Pendant une courte période de dépression et de mauvais vouloir, on avait voulu humilier l'Université en supprimant les Académies anciennes, égales en nombre aux Cours d'appel et aussi fortement constituées qu'elles, pour les remplacer par la poussière des Académies départementales. En créant un recteur dans chaque département, là où autrefois suffisait un inspecteur, on abaissait la fonction, on diminuait l'autorité du

chef universitaire. Heureusement cette disposition mesquine dura peu. On en revint à la conception primitive des grands centres d'instruction, avec la préoccupation essentielle d'y faire géographiquement la part de chaque province.

I

Le gouvernement impérial comptait instituer ainsi quinze Académies régionales dont chacune serait gouvernée par un recteur entouré de Facultés. L'insistance d'une ville et surtout d'un homme modifia le plan primitif. Nancy n'y était pas compris. On trouvait peut-être que ce serait trop près de Strasbourg, qu'on favoriserait l'Est aux dépens du reste de la France si on y plaçait deux Académies aussi rapprochées l'une de l'autre. Mais Nancy avait alors pour habitant un homme d'une grande autorité morale et intellectuelle qui, sans être investi d'aucune fonction publique, exerçait, partout où le poussait son esprit actif et résolu, une influence irrésistible : le baron Guerrier de Dumast. Originaire du nord de la France, il n'était même pas de souche lorraine. Seulement il s'était fixé à Nancy, il y recueillait avec passion toutes les traditions locales, il ne manquait aucune occasion de rappeler les initiatives des Lorrains, il parlait volontiers de l'ancienne Université de Pont-à-Mousson, et il n'admettait pas que, si on créait des Académies et des Facultés nouvelles, Nancy ne fût pas une de celles-là. Dans un voyage qu'il fit à Paris avec une députation, il plaida si bien sa cause qu'il la gagna séance tenante.

Le décret qui instituait à Nancy une Faculté des sciences et une Faculté des lettres fut rendu le 22 août 1854. En ce qui concerne la Faculté des lettres, M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique, y mit sa marque particulière où se reconnaît l'influence de Beulé, attaché à son cabinet. Les cinq professeurs nommés par le même décret appartenaient tous à l'École française d'Athènes. En les groupant ainsi, le ministre leur donnait le caractère d'un corps d'élite avec une signification également flatteuse pour eux et pour la ville où il les plaçait. Dans les journaux officieux on appelait déjà Nancy l'Athènes du Nord. Une autre faveur était encore réservée à la ville lorraine. On y nommait comme recteur un membre déjà célèbre de l'Académie des sciences, M. Hervé Faye, qui était chargé en même temps du

cours d'astronomie. Tout s'annonçait donc heureusement pour les nouvelles créations. Il s'agissait seulement de savoir si les espérances qu'on avait conçues se réaliseraient, si les professeurs trouveraient un public pour les écouter et si eux-mêmes répondraient à l'attente de ce public.

Dans cette circonstance, la ville de Nancy montra le même esprit de suite et la même intelligence de ses intérêts que dans les négociations qui avaient précédé la signature du décret. Personne n'y parut indifférent à l'ouverture des cours dont les salles furent assiégées par une foule attentive. C'était une manière de répondre aux largesses du gouvernement. Il faut dire, pour être tout à fait exact, que l'empressement des Lorrains n'était pas seulement un empressement politique. Lors même qu'ils n'auraient pas eu l'obligation morale de témoigner leur reconnaissance, ils seraient allés au cours pour leur propre satisfaction. En 1854, les ressources intellectuelles n'abondaient pas dans une ville de 45 000 habitans. Peu de distractions y coupaient la monotonie de l'existence. L'arrivée de neuf professeurs jeunes apporta tout d'un coup dans une ville élégante, mais jusque-là un peu inanimée, un surcroît de vie et d'agrément. Les femmes surtout, les mères de famille et les jeunes filles trouvaient dans les deux Facultés un emploi de leur temps qu'elles ne jugeaient pas méprisable. On a depuis lors perfectionné et fortifié l'organisation de l'enseignement supérieur, on y a amené des étudians. Mesure excellente à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir, mais qu'il serait injuste d'opposer avec trop de rigueur au régime des Facultés anciennes. Il est bien facile de dire que celles-ci ne servaient à rien, parce qu'elles ne recevaient que des auditeurs bénévoles. N'en croyons pas un jugement trop brutal et trop sommaire. Même en l'absence d'étudians régulièrement inscrits, les professeurs ne perdaient pas leur temps lorsqu'ils entretenaient dans une ville de province le goût des choses de l'esprit, lorsqu'ils substituaient aux commérages habituels des sujets de conversation d'un ordre plus élevé. Dans les familles on ne se contentait pas d'assister aux cours, on en parlait, on discutait les questions traitées par les maîtres, on faisait des lectures suggérées par leur enseignement. Quelque chose de nouveau, de plus distingué et de moins banal s'introduisait dans les habitudes. Si on ne recueillait pas comme aujourd'hui le bénéfice d'un enseignement didactique, on recueillait du

moins le charme et l'agrément de la conférence. D'anciens militaires, d'anciens magistrats, des fonctionnaires en activité de service, des gens du monde préféraient une leçon bien faite à une partie de cartes ou de billard.

Nancy était du reste tout préparé à recevoir le cadeau que lui faisait la destinée. Il y régnait une certaine curiosité littéraire, l'Académie de Stanislas y groupait des hommes de mérite. Dans quelques salons, la conversation prenait volontiers un tour spirituel et délicat. On y retrouvait quelque chose de l'ancienne capitale de la Lorraine, une politesse aisée et aimable. L'homme qui y donnait le ton, le baron Guerrier de Dumast, servait de lien naturel, comme de trait d'union entre les différentes parties de la société. Une honorabilité incontestée, une situation de fortune bien assise, une ancienneté de race bien établie, et, avec cela, l'esprit le plus moderne, la plus complète absence de préjugés et de morgue ; une indulgence toute prête pour les hardiesses de la pensée, un fonds d'optimisme imperturbable : il n'en fallait pas davantage pour assurer à celui qui possédait tant de qualités réunies une sorte de royauté locale. Un mot de lui ouvrait toutes les portes. Ce qu'il y avait chez lui de plus admirable, c'était la jeunesse de l'esprit et des sentimens. Aucune trace de distraction, de froideur, d'indifférence. Tout entier à l'œuvre qui l'absorbait, il s'en occupait avec passion, il s'assimilait merveilleusement tous les élémens du sujet et, même dans les questions qu'il ne traitait que de seconde main, il mettait tant de chaleur et d'éloquence naturelle qu'il y paraissait tout de suite supérieur. Lorsque les membres de l'École française d'Athènes qui composaient la Faculté des lettres arrivèrent à Nancy, M. Guerrier de Dumast voulut leur donner une preuve d'intérêt en prononçant devant eux quelques mots de grec moderne. Comme tous les hommes de sa génération, il avait été philhellène trente ans auparavant, il en reprit pour la circonstance les idées et le langage. Si de plus il avait été utile de s'habiller en palikare, il n'aurait éprouvé aucun embarras à le faire.

Trois hommes représentaient avec M. Guerrier de Dumast, à un degré inférieur, mais en traits précis, les qualités de l'esprit lorrain : MM. de Foblant, Alexandre de Metz-Noblat et Édouard Cournault. M. de Foblant avait appartenu au centre droit de l'Assemblée législative. C'était un libéral à la façon de Monta-

lembert, très attaché à la liberté, mais plus attaché encore à l'Église; qui ne concevait guère le salut de la société moderne en dehors de la foi. Il n'y avait pas d'âme plus haute et plus droite que la sienne. Indulgent pour ses amis, d'un commerce sûr et aimable, il gardait toute sa sévérité pour lui-même, ne se permettant presque rien de ce qu'il permettait aux autres. Il ne dédaignait pas la littérature, il en comprenait l'agrément; mais la gravité de son esprit le portait plutôt vers la politique. Il en parlait la langue dans un style simple et fort, sans ornement, sans périphrase, avec une sobriété voulue, en s'attachant surtout à la trame serrée du raisonnement. Quelques articles publiés par lui dans *le Correspondant* ou dans la presse locale étaient des chefs-d'œuvre de dialectique.

Son ami, Alexandre de Metz-Noblat, plus jeune que lui de quelques années, partageait ses opinions politiques et religieuses. Peu d'hommes ont été plus complètement d'accord sur toutes les questions, avec cette différence toutefois qu'il y avait chez le plus jeune des goûts littéraires plus prononcés, une plus grande ouverture d'esprit, quelque chose de plus souple et de plus compréhensif. Une seule chose leur manquait à tous deux par la faute de leur éducation et des circonstances, le sentiment des besoins et des droits de la démocratie. Ils appartenaient à ce monde censitaire de la monarchie de Juillet qui avait cru à la durée du régime bourgeois, qui n'avait rien soupçonné de ce qui se passait au fond des âmes populaires, qui n'avait ni prévu ni compris la révolution de Février. Leurs vues politiques, excellentes pour des gens qui réfléchissent et qui raisonnent, dépassaient la portée des foules. Ils auraient supérieurement gouverné une société de sages et de saints; ils couraient le risque d'être moins écoutés par la démocratie.

La troisième personne qui tenait avec eux à Nancy une place importante était plus près des origines populaires, plus en contact et en communauté d'idées avec le suffrage universel. C'était un ancien sous-préfet de la République auquel le coup d'État avait fait des loisirs, Édouard Cournault. Républicain, caustique, un peu voltairien, il formait le contraste le plus complet avec MM. de Foblant et de Metz-Noblat. Deux liens seulement rattachaient ces trois hommes, le goût des choses de l'esprit et le libéralisme. Ils s'entendaient contre le second Empire, auquel ils faisaient une opposition discrète, mais décidée. L'âme de

l'opposition lorraine était alors le comte d'Haussonville, un des adversaires les plus militans du gouvernement impérial. Il habitait Paris, mais de fréquens voyages à Nancy lui permettaient de rester en communication avec ses amis politiques. Ses visites étaient une occasion de réunions et de dîners qu'il animait par sa cordialité, par son esprit, par la confiance imperturbable qu'il témoignait dans le succès final. Avec lui, on ne se sentait jamais ni abattu ni inquiet, on entrevoyait toujours la victoire certaine et même prochaine. Il faisait preuve en même temps d'une habileté et d'une fécondité rares pour renouveler le petit nombre d'armes qu'une législation draconienne laissait à la disposition des opposans. Comme le rappelait récemment et justement son fils, ce fut lui qui donna le conseil de substituer une publication intermittente aux Recueils périodiques toujours menacés d'avertissemens et de suppressions. Il fut ainsi le véritable père de *Varia* publiés chez Michel Lévy, à intervalles irréguliers, de 1860 à 1863, en réalité composés et imprimés à Nancy.

Sous son inspiration, les libéraux de toutes les opinions, légitimistes, orléanistes, républicains, se rencontraient dans une résistance commune aux procédés césariens. Ils ne signaient pas leurs œuvres, ils n'en attendaient ni renommée ni profit électoral. Ils travaillaient uniquement pour le principe, afin de ne pas laisser prescrire en France la notion de la liberté politique, afin qu'il fût bien établi que, même dans les heures les plus silencieuses de notre histoire, quelques voix s'étaient élevées, du moins en Lorraine, pour défendre les traditions libérales. L'historien de la réunion de la Lorraine à la France restait dans son rôle en soutenant des idées de ce genre. Il illustrait en quelque sorte par des exemples vivans ce qu'il avait écrit du bon sens robuste et de la dignité morale de ses compatriotes. Aussi tous les écrivains des cinq volumes de *Varia* s'effaçaient-ils modestement devant lui, voulant qu'on lui en reportât tout l'honneur, le désignant à l'unanimité comme l'auteur et l'éditeur responsable de leur œuvre. Leur pensée était, non pas de donner la parole à des individualités isolées, mais de faire parler la Lorraine tout entière par la bouche du comte d'Haussonville.

Quoique personnellement très lié avec ces militans de la politique, M. Guerrier de Dumast se tenait soigneusement à l'écart de leur action. Ayant besoin à chaque instant des pouvoirs

publics, beau-frère du baron Buquet, maire de Nancy et député bonapartiste, il n'entendait pas sortir de sa tour d'ivoire pour se mêler aux luttes des partis. Il planait dans la région supérieure des intérêts lorrains, uniquement occupé d'enrichir de quelque façon que ce fût le patrimoine de la Lorraine. Le calcul n'était pas mauvais puisqu'il réussit à obtenir qu'en 1864 les deux Facultés primitives des lettres et des sciences fussent complétées par une Faculté de droit.

II

Ce qui avait aussi contribué à cet heureux résultat, c'était le succès des cours professés à Nancy. Des cinq « Athéniens » qui composaient la Faculté des lettres, le professeur de philosophie, Charles Levêque, avait déjà disparu, appelé par son mérite à la Sorbonne (1). Les quatre autres restaient, fort écoutés et fort applaudis pour des qualités diverses. Leur portrait mérite d'être au moins esquissé. En tête le doyen, Charles Benoît, ancien professeur dans les lycées de Paris, agrégé des Facultés, maître de conférences à l'École normale supérieure, ancien suppléant d'Ozanam. Je le connaissais de longue date. A mon retour d'Athènes nous nous rencontrions souvent dans la maison hospitalière de M. Guigniaut. En sollicitant une chaire à la Faculté de Nancy, il donnait une preuve de la modestie de ses goûts et de son attachement à sa petite patrie. Il lui suffisait de ne pas quitter Paris pour obtenir rapidement une chaire à la Sorbonne, peut-être même un fauteuil à l'Institut. Mais à tous les honneurs il préférait la terre natale. Son rêve était de se rapprocher de sa famille. Lorsque la Faculté de Nancy fut créée comme une succursale de l'École d'Athènes, en sa qualité d'ancien Athénien, il se mit immédiatement sur les rangs et il en fut nommé doyen, fonction qu'il exerça pendant près de trente ans. Il était notre aîné, il avait plus de titres qu'aucun de nous. Personne ne contesta le choix du ministre.

Charles Benoît professa la littérature française. Il aurait pu professer avec la même autorité la littérature grecque qu'il avait déjà enseignée à la Faculté des lettres de Paris et à l'École nor-

(1) Ch. Lévêque eut pour successeur un esprit fort distingué, Albert Lemoine, qui fut remplacé à son tour par M. de Margerie, philosophe chrétien, fécond et aimable, que la Faculté catholique de Lille devait enlever à la Lorraine.

male supérieure. Si cet enseignement lui eût été confié à la Faculté de Nancy, il aurait peut-être écrit cette histoire de la comédie grecque à laquelle il songeait en partant pour la Grèce et vers laquelle sa pensée se reportait de temps en temps. La distribution des chaires ayant été faite autrement, il se consacra à l'étude de notre littérature dont il parcourut le cycle entier à deux reprises différentes. C'était un excellent homme, au cœur chaud, à l'imagination ardente. Son exubérance même, qui eût été un défaut dans une œuvre écrite où la précision est de rigueur, devenait presque une qualité dans une œuvre parlée où il importe avant tout d'émouvoir et d'entraîner les esprits. La parole abondante et enflammée du doyen attirait et retenait la foule à son cours. Les femmes y trouvaient un grand charme, sans que la mère de famille pût concevoir la moindre inquiétude, tant les sujets étaient bien choisis et traités d'une main délicate.

Le professeur d'histoire de la Faculté de Nancy, Louis Lacroix, appartenait, comme Benoît, à la première promotion de l'École d'Athènes. Il avait même été le plus voyageur des Athéniens, puisqu'il avait poussé ses explorations jusqu'en Égypte. Au moment où il fut nommé à Nancy, il ne lui restait presque plus rien de cette humeur vagabonde. Il faisait son cours sagement, posément, avec une érudition de bon aloi, sans aucune envolée poétique. Il laissait la poésie à Benoît, il se contentait de la prose, mais il y mêlait une forte dose de gaillardise. Quoiqu'il fût très pieux et qu'il fît même des professions de foi ultramontaines, sa religion n'avait rien de farouche. Il l'égayait volontiers par quelques-unes de ces plaisanteries grasses que se permettent quelquefois les ecclésiastiques. Son cours d'histoire n'aurait pas détonné, n'aurait pas été déplacé dans une maison religieuse. Il ramenait tous les événemens à la doctrine de Bossuet dans l'*Histoire universelle*, à une intervention constante de la Providence dans les affaires humaines. Un prêtre n'aurait pas autrement parlé. Rien n'indique mieux que l'existence, la durée et le succès de ce cours quel était alors l'esprit libéral de l'Université. Non seulement elle tolérait que M. Louis Lacroix donnât dans son sein un enseignement analogue à celui de Louis Veuillot, mais elle ne lui en savait aucun mauvais gré. Lorsqu'il s'agit plus tard d'une suppléance à la Faculté des lettres de Paris, Louis Lacroix fut désigné par M. Wallon et adopté par tous ses collègues.

On ne croyait pas à cette époque que l'unité morale de la France fût compromise parce qu'un enseignement religieux se donnait dans une Faculté de l'État : on se contentait de réserver à d'autres membres de l'Université le droit de parler en sens contraire. Sans aucun parti pris d'hostilité contre l'Église, mais avec une entière indépendance, deux autres Athéniens, M. Émile Burnouf et moi, nous profitions de la permission Nous venions tous deux du lycée de Toulouse et, en arrivant à Nancy, nous avions pris un appartement en commun. Nous étions cependant loin de penser de même sur toutes les questions. Il nous suffisait pour nous entendre d'être assurés que notre liberté individuelle serait respectée par chacun de nous. Nous ne demandions pas à demeurer toujours d'accord, nous demandions au contraire qu'il nous fût permis de penser différemment.

M. Émile Burnouf, qui a été longtemps directeur de l'École française d'Athènes, et qui vit encore, était en 1854 dans tout l'éclat de la jeunesse et du talent. J'ai connu peu de personnes aussi bien douées que lui. Il avait reçu de la nature tous les dons : l'esprit philosophique, le goût des sciences exactes, le sentiment de la musique et de la peinture, l'aptitude à la philologie qu'il tenait de son oncle, l'auteur de la grammaire grecque, et de son cousin germain, l'illustre orientaliste. Il aurait été également à sa place dans une chaire de philosophie, d'esthétique, de physique, de littérature ou de grammaire. Il essayait non sans succès de retrouver la notation musicale des anciens Grecs et il reproduisait les paysages de la Grèce dans des aquarelles fort agréables. Lorsqu'il fut question de construire l'École française d'Athènes, ce fut lui qui en fit le plan. Pendant les années que j'ai passées avec lui, je ne l'ai jamais vu embarrassé par aucun problème. Il résolvait avec aisance toutes les difficultés. L'originalité et l'imprévu de son enseignement obtenaient le plus grand succès. On ne savait jamais s'il parlerait d'art, de philosophie ou de littérature. Il réservait à ses auditeurs les plus étonnantes surprises. Un jour entre autres où il parlait du sentiment de la beauté, chez les Grecs, il ouvrit sa leçon par ces paroles mémorables : « Le beau sexe, c'est-à-dire l'homme... » La salle, qui était pleine de femmes, commença par un sursaut d'étonnement pour finir par une longue salve d'applaudissemens.

L'écueil de cette admirable facilité fut de toucher à tout sans creuser profondément aucun sillon. Un instant, M. Émile Bur

nouf, sous l'influence de M. Guerrier de Dumast, parut absorbé par l'étude du sanscrit. Il s'autorisait du titre de sa chaire de littérature ancienne pour étudier quelque chose de plus ancien que le latin, de plus ancien que le grec. Il choisissait les *Védas* pour sujet de cours et, avec l'aide d'un collaborateur laborieux, M. Leupol, il publiait une grammaire sanscrite, un dictionnaire sanscrit, un choix de morceaux sanscrits. Pendant dix ans, MM. Burnouf et Leupol constituèrent ce qu'on appela l'École de Nancy, et, reprenant une idée exprimée en 1852 par M. Guerrier de Dumast, réclamèrent des chaires de sanscrit et d'arabe dans toutes les Facultés des lettres et la création d'une École française, comme celles de Rome et d'Athènes, au cœur de l'Inde, à Bénarès.

Des cinq premiers professeurs nommés à la Faculté des lettres de Nancy, j'étais le plus jeune et le moins bien préparé. Le décret qui nous nommait me chargeait du cours de littérature étrangère. Or je ne connaissais bien qu'une langue vivante, la langue italienne que j'avais pratiquée en Italie et qui m'avait fourni le sujet d'une thèse de doctorat. Je conservais quelques bribes d'allemand de mes classes du collège de Metz, et j'en avais tiré parti à Athènes pour travailler régulièrement avec un jeune précepteur qui élevait les enfans du ministre de Prusse. D'autre part, sous la direction de mon père, j'avais lu un grand nombre de textes anglais. Mais cette instruction rudimentaire avait besoin d'être fortifiée et complétée. Aussi pris-je la résolution de passer chaque année la plus grande partie de mes vacances en Angleterre et en Allemagne. Ce projet fut heureusement favorisé par la bonne grâce de la famille dans laquelle je venais d'entrer en épousant Mlle de Caumont. Non seulement mes beaux-parens ne me firent jamais aucune objection, mais je trouvais dans ma femme qui parlait anglais la meilleure et la plus vaillante compagne de voyage.

Nous voyageâmes d'abord pour nous instruire, pour connaître les lieux et pour nous familiariser avec la pratique des langues étrangères. Une première visite faite à Londres avant mon mariage m'avait permis d'y découvrir une maison de famille tout à fait à notre convenance, dans Grosvenor-Square, près d'Hyde-Park : de vieux garçons et de vieilles filles vivant ensemble, une sœur aînée d'esprit cultivé avec laquelle on pouvait causer et faire au besoin des lectures à haute voix. Toute notre vie s'y orientait vers la curiosité et le travail : voir les Anglais de près

dans leurs habitudes familières, saisir le côté extérieur de leurs mœurs, ce qu'ils veulent bien en montrer tout de suite et ce que révèle plus tard une observation attentive; jeter un coup d'œil sur tous les quartiers de Londres depuis les plus magnifiques jusqu'aux plus sordides, s'imprégner de l'atmosphère ambiante, comparer les beaux et robustes enfans qui s'ébattent dans les parcs aux enfans hâves et déguenillés des pauvres; les pelouses verdoyantes, les arbres touffus aux cheminées noires des usines; les quartiers populeux où grouille la foule aux lointaines avenues silencieuses, en un mot tout comprendre de ce qui se voit, afin de mieux pénétrer par les livres jusqu'au fond des âmes anglaises.

Voilà la tâche que j'ai entreprise pendant plusieurs années, un peu au hasard, à bâtons rompus, suivant les circonstances, néanmoins avec une pensée bien arrêtée et un but bien défini : apprendre tout ce qu'un étranger peut apprendre de la vie et de la littérature de l'Angleterre. Au moment où Taine avec son esprit hardi et généralisateur édifiait de loin et de haut ses grandes constructions, j'abordais la même œuvre d'en bas et par le détail. La bibliothèque de mon père m'offrait de nombreux matériaux que ses recherches personnelles augmentaient encore. Un incident de sa vie universitaire avait fait de lui un des premiers propagateurs des études anglaises en France. A la sortie de l'École normale supérieure, il avait été nommé professeur de rhétorique au collège de Soissons, en même temps que le meilleur de ses amis, Augustin Thierry, était nommé professeur au collège de Laon. Tous deux allaient fréquemment à pied passer le dimanche ensemble, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Le temps que mon père ne passait pas au milieu de ses élèves ou sur la route de Laon, il le passait à la bibliothèque de la ville dont la municipalité lui avait confié la garde.

Parmi les rares visiteurs qui fréquentaient la bibliothèque se trouvait le colonel d'un régiment d'infanterie en garnison à Soissons, M. de Roquefeuil, ancien émigré, rentré en France avec les Bourbons après avoir servi contre nous en Espagne dans les rangs des Anglais. En voyant tous les jours le jeune bibliothécaire qui travaillait à son poste, il s'intéressa à lui, il lui indiqua des lectures à faire, il lui prêta des livres, il finit par lui inspirer le goût qu'il éprouvait lui-même pour les écrivains anglais. Si mon père a traduit le premier les *Essayistes*, si, dès

1826, il a fait un cours à l'Athénée sur la littérature anglaise, s'il a consacré trois volumes aux grands prosateurs de l'Angleterre, il le dut aux encouragemens de M. de Roquefeuil avec lequel il resta en relations jusqu'à la fin de sa vie et dont il ne parlait jamais qu'avec reconnaissance.

Dans cette première période de mon enseignement, je ne songeais qu'à m'approvisionner, à composer pour mon usage personnel un fonds de connaissances solides que je retrouverais au besoin dans mes leçons et dans mes conférences. J'emploie avec intention les deux termes qui correspondent à la division de nos cours. Il était convenu, en effet, que nous consacrerions une leçon par semaine au sujet principal que nous aurions choisi, à une exposition magistrale destinée au grand public et que nous réserverions une seconde séance plus modeste, plus familière, aux commentaires et aux explications de textes. Chargé à moi tout seul de tout le cours de littérature étrangère, passant chaque année du Nord au Midi ou du Midi au Nord, je ne pouvais me contenter des ressources que m'offraient la littérature italienne et la littérature anglaise. L'allemand dans lequel se traduit à peu près tout ce qui s'écrit, sans la connaissance duquel il y a bien des choses qu'on ne peut savoir, m'était plus nécessaire encore. Je résolus de l'étudier à fond et de passer pour cela le plus de temps possible en Allemagne. Rien de plus facile. Quelques heures de chemin de fer me mettaient sur les bords du Rhin par Strasbourg ou par Forbach. A Mayence, je retrouvais des souvenirs de mon grand-père qui y avait passé douze années de sa vie, de ma mère qui y était née. Le pays Rhénan et les bords de la Moselle, de Thionville à Coblentz, par Trèves, me devinrent très vite familiers. Il y avait là des coins de paysages que je connaissais aussi bien que ma terre natale. Puis vinrent les grandes randonnées : Dresde, son théâtre royal et son merveilleux musée; Leipzig, le pays des éditeurs et des livres; Berlin, où je voyais finir le règne d'un roi illuminé, où je recevais les confidences du grand Alexandre de Humboldt. Rien ne faisait pressentir alors les orages de l'avenir. Tout était à la paix et à la sympathie. Nous recevions partout l'accueil le plus aimable. Alexandre de Humboldt particulièrement, avec sa figure rasée et spirituelle, avait l'air d'un Parisien échappé du boulevard. Il connaissait mieux que nous les anecdotes de la société parisienne et il les racontait avec une verve amusante.

Il rendait pleine justice aux efforts qui se faisaient en France depuis Mme de Staël pour initier les Français à la connaissance de la littérature allemande, il suivait d'un œil bienveillant les travaux de nos critiques. Seulement, comme il avait beaucoup d'esprit, du plus fin et du plus caustique, il ne pouvait s'empêcher de souligner les *bévues* que commettaient encore quelques-uns de nos compatriotes en parlant de l'Allemagne. Dans un grand journal de Paris, un écrivain célèbre, ayant voulu commenter un passage du *Guillaume Tell* de Schiller, avait pris un nom de choses pour un nom de montagne. On en riait quelques semaines plus tard lorsque j'arrivai en Prusse. On s'égayait aussi de la désinvolture avec laquelle le même personnage, venu pour faire une série de conférences à Berlin, avait annoncé le premier jour qu'il parlerait du mariage en France, puis du mariage en Angleterre, et enfin du mariage en Allemagne qu'il étudierait dans l'intervalle, dans l'espace un peu limité d'une quinzaine de jours. Je n'étais pas fâché de recevoir en passant des avertissemens de ce genre qui m'apprenaient avec quelle attention les étrangers suivaient nos travaux, que de précautions il fallait prendre pour ne pas leur prêter à rire.

Aucun projet de travail définitif ne se précisait encore dans ma pensée. Cependant je me sentais attiré vers le plus vaste et le plus beau de tous les sujets, l'étude de Shakspeare. Un des moyens d'apprendre l'anglais et l'allemand qui me réussissait le mieux était d'écouter les acteurs. Presque toutes les soirées que je passais à l'étranger, je les passais au théâtre, afin de me familiariser avec tous les détails de la prononciation. A Dresde, à Leipzig, à Berlin comme à Londres et à Édimbourg, j'avais partout entendu jouer les pièces de Shakspeare. Les Allemands surtout les jouaient avec une conscience admirable, avec un respect absolu du texte, sans se permettre les suppressions et les modifications dont l'usage s'est introduit en Angleterre. Plus je me familiarisais avec le drame shakspearien, plus j'en saisissais la variété, la souplesse et l'étendue. Quoiqu'il eût déjà été très étudié en France, il me semblait que tout n'avait pas été dit par Guizot, par Villemain, par Philarète Chasles. Nous ne connaissions d'ailleurs que très superficiellement les nombreux travaux que la critique allemande consacrait à ce grand sujet. Je commençais à croire qu'il serait peut-être possible de le renouveler tout entier, lorsqu'une circonstance imprévue m'y décida.

Parmi les familles qui avaient accueilli avec le plus de sympathie les nouveaux professeurs de la Faculté de Nancy s'en trouvait une qu'un lien particulier rattachait à l'histoire de la Grèce moderne et par conséquent à l'École française d'Athènes, celle des Fabvier. Le général de ce nom avait été le héros de la guerre de l'Indépendance hellénique, le plus en vue des philellènes, le créateur du corps des réguliers qui avait rendu tant de services à la nation grecque. Un de ses neveux qui habitait encore Nancy se mit à la disposition des Athéniens avec une bonne grâce qui établit entre nous les relations les plus cordiales. Un jour où j'examinais sa bibliothèque, je fus frappé du grand nombre d'ouvrages anglais qui y figuraient. Il m'expliqua alors que son père, le frère aîné du général, dont la famille appartenait à la noblesse lorraine, avait émigré et suivi la fortune de l'armée des Princes. Lorsque l'armée des Princes fut licenciée, faute de subsides, le jeune Fabvier qui n'était pas rayé de la liste des émigrés et qui par conséquent ne pouvait rentrer en France, se réfugia en Angleterre où il devint professeur de français à l'université d'Oxford. Là il s'était pris de goût pour le vieux théâtre anglais, il avait acheté et collectionné toutes les pièces du temps de Shakspeare sur lesquelles il avait pu mettre la main. Je les retrouvais chez son fils qui me permit d'en disposer.

Telle fut l'origine de mes études sur les prédécesseurs, les contemporains et les successeurs de Shakspeare. Le sujet de mes premières recherches était trouvé. Il ne me restait plus qu'à persévérer dans cette voie. M. Villemain, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui avait été le professeur de mon père à l'École normale supérieure et qui avait contribué à nous inspirer à tous deux le goût de la littérature anglaise, m'encourageait chaque fois que je lui faisais visite. Il habitait à l'Institut l'appartement qu'occupent encore ses successeurs, mais qu'ils ont heureusement transformé. Il y a cinquante ans, les visiteurs n'en connaissaient qu'une pièce encombrée de livres en désordre, la salle à manger actuelle, qui servait de cabinet de travail, où l'on était reçu par un vieillard en costume négligé et d'apparence morose. Le premier abord n'avait rien d'accueillant. M. Villemain commençait toujours la conversation par un long gémissement. Il se plaignait de tout, du régime d'asservissement sous lequel la France vivait après avoir connu les joies et l'orgueil de la liberté, de la vieillesse, de ses cha-

grins personnels, de ses maux et surtout de sa santé. Mais il ne fallait pas se laisser déconcerter par l'amertume de ces premières phrases. Très vite, dès qu'on abordait un sujet littéraire, la physionomie du secrétaire perpétuel s'illuminait, une lueur s'allumait dans ses yeux, sa voix prenait un accent grave et puissant, l'accent de l'orateur; les citations se pressaient sur ses lèvres, inspirées, frémissantes; il retrouvait quelque chose de l'émotion passionnée qui donnait tant de vie et tant d'éclat à ses leçons de la Sorbonne.

Ce n'était plus le même homme : tout à l'heure grognon et somnolent, maintenant animé, échauffé par la flamme intérieure. Je passais des heures à l'écouter ainsi et chaque fois je sortais de chez lui conquis, stimulé par la contagion de son éloquence. Il me révélait toutes les richesses de la littérature anglaise, il m'indiquait ce qu'il fallait lire, les lectures qui l'avaient ému lui-même et dont il conservait le souvenir présent. Aucune idée générale, aucun système. Des aperçus heureux et brillans sur les sujets les plus divers, de quoi exciter l'imagination en lui laissant pleine carrière. Lorsqu'on le quittait, on ne savait pas exactement ce qu'on ferait, mais on avait envie de faire quelque chose. M. Villemain ne se contentait pas de paroles encourageantes, il agissait. Je lui dois la récompense académique qui accueillit mon premier ouvrage sur Shakspeare, un prix Montyon. Cette consécration arrivait à un moment décisif de ma carrière, à l'heure où une vacance se produisait à la Sorbonne. La chaire créée par M. Guizot pour Fauriel, qu'Ozanam avait occupée avec tant de talent, avait en 1861 pour titulaire un homme peu connu, qui aurait mérité de l'être davantage et qui a laissé un volume de vers savoureux, Arnould. Au mois de février, on apprit sa mort tout à fait inattendue. On dit que, peu de jours avant de mourir, en lisant le volume que l'Académie allait couronner, il me désigna comme son successeur. Il y aurait pu quelque chose s'il m'avait choisi pour suppléant : il n'eut pas le temps de préparer sa succession. Il ne me restait que la chance commune à tous les professeurs qui occupaient en province la chaire de littérature étrangère, devenue vacante à Paris.

Heureusement les succès de la Faculté des lettres de Nancy avaient fait sensation dans le monde universitaire. Il en résultait pour nous tous un peu de notoriété. Une autre circonstance nous favorisait. M. Thouvenel, alors ministre des Affaires étran-

gères, prenait volontiers sous sa protection les membres de l'École d'Athènes qu'il avait déjà connus et appréciés en Grèce. Beulé, dans tout l'éclat de sa jeune renommée, n'abandonnait pas ses anciens camarades et faisait valoir habilement leurs titres. Enfin le bonheur voulut que le ministre de l'Instruction publique, quoique assez étranger aux choses de l'Université, eût du moins l'esprit large et libéral. C'était M. Rouland. Je lui avais été signalé comme un peu suspect. Je n'écrivais pas dans la *Revue contemporaine*, organe du gouvernement. J'appartenais au contraire à la *Revue libérale*, fondée par l'éditeur Charpentier, à laquelle un certain nombre de rédacteurs et particulièrement Taxile Delord, Lanfrey et Ulbach donnaient une couleur d'opposition. Enfin, mes relations étroites avec les opposans de Lorraine et le comte d'Haussonville ne me désignaient pas comme un ami du gouvernement. J'éprouvais donc quelque inquiétude lorsque, le 16 février 1861, M. Rouland me fit venir dans son cabinet. Je ne le connaissais pas, je me demandais quel accueil j'allais recevoir. Mais je fus tout de suite rassuré par le ton paternel qu'il prit avec moi. « Vous avez de mauvaises relations, vous m'êtes désigné comme fréquentant beaucoup le monde orléaniste. Mais c'est là une question d'ordre privé dans laquelle je ne veux pas entrer. On ne vous reproche aucune incorrection ; je n'ai donc à m'occuper que de votre enseignement. Vous avez réussi à Nancy, je ne vous demande que de réussir également à la Sorbonne où je vous appelle. »

La largeur d'esprit d'un ministre, qualité rare en tout temps et dont je n'ai pas connu beaucoup d'autres exemples, m'ouvrait ainsi la porte de la maison. Mais comment y serais-je accueilli ? La Faculté des lettres de Paris, grande dame un peu susceptible, peuplée de membres de l'Institut, verrait-elle avec plaisir que le ministre désignât en quelque sorte lui-même le successeur d'Arnould sans qu'elle eût été consultée ? N'y avait-il pas là de quoi lui porter ombrage ? Si la Faculté avait eu un candidat de marque sur lequel tout le monde fût tombé d'accord, l'objection eût été fondée. Mais au fond, elle ne tenait à personne. J'y comptais d'ailleurs des amis personnels, notamment MM. Wallon, Adolphe Garnier, Guigniaut, Patin, qui ne manquaient pas de plaider ma cause. Après tout, la chaire n'était pas déclarée vacante, je n'étais que chargé de cours. Les droits de la Faculté demeuraient réservés. Lorsqu'il s'agirait de nom-

mer un titulaire, elle serait toujours libre d'en choisir un autre si je n'avais réussi ni auprès du public ni auprès d'elle. Au moment de la nomination définitive, le dernier mot lui resterait.

Je ne répondrais pas qu'au premier abord quelques esprits chagrins n'eussent pas essayé de me faire grise mine. Mais ces velléités rares, du reste, ne durèrent pas. J'étais le fils d'un universitaire très estimé; docteur ès lettres depuis huit ans, je représentais une Faculté qui avait réussi et où je conservais ma chaire. Autant de raisons qui plaidaient en ma faveur. La meilleure de toutes était d'ailleurs la bienveillance habituelle et la parfaite courtoisie des professeurs de la Faculté des lettres de Paris. On aurait trouvé difficilement une compagnie mieux composée, d'une plus haute distinction. Je ne parlerai pas de tout le monde, n'ayant eu avec quelques-uns de mes collègues que des relations professionnelles. Mais ceux que j'ai bien connus, les anciens amis de ma famille ou mes anciens maîtres, méritent une place dans mes meilleurs souvenirs.

Celui de tous avec lequel j'avais eu antérieurement le moins de rapports, le doyen Victor Le Clerc, fut un de ceux qui me témoignèrent, non pas tout de suite, mais avec le temps, le plus de bonne volonté. C'était un érudit d'une science très sûre, étranger au monde, absorbé dans ses études, une sorte de moine laïque, qui ne sortait guère que par exception de sa cellule de la Sorbonne et n'ouvrait aucune de ses fenêtres sur la société contemporaine. Très Parisien cependant, mais Parisien du temps passé, épris de tous les souvenirs de la montagne Sainte-Geneviève, rappelant avec orgueil la place prépondérante qu'avait tenue dès le XIIe siècle l'enseignement de la littérature française. Personne n'a plus fait que lui pour réhabiliter nos écrivains du moyen âge, pour remettre en mémoire l'influence littéraire que la France a exercée la première avant l'Italie, la renommée universelle de nos chansons de geste et des récits portés par nos conteurs à travers le monde. Pourvu qu'on lui concédât que la France avait été l'institutrice de l'Europe et même de l'Orient, il était pour le reste de bonne composition. Je n'éprouvais aucun désir de le contrarier, je me laissais même gagner par la contagion de son patriotisme littéraire. Je possédais auprès de lui un autre moyen d'action que je ne soupçonnais pas à l'origine. Cet esprit vigoureux, cet homme tout d'une pièce qui ne mâchait la vérité à personne, qui, dans les soutenances

de thèses, ne ménageait ni les candidats, ni ses collègues, avait une sainte terreur du pouvoir. Il craignait par-dessus tout d'être dérangé dans la sérénité de ses travaux par quelques démêlés avec le ministère de l'Instruction publique. Ma nomination lui faisant croire que j'étais un ami personnel du ministre, — ce qui était parfaitement inexact, — il me témoignait assez d'égards pour que je n'eusse pas la tentation de me plaindre de lui.

D'une tout autre nature étaient mes relations avec d'anciens condisciples et de vieux amis de mon père, comme MM. Guigniaut et Patin. L'excellent M. Guigniaut, le patron et le sauveur de l'École française d'Athènes, retrouvait en ma personne un de ces Athéniens qui lui étaient particulièrement chers. Sa maison m'était ouverte avec une nuance de bienveillance paternelle. Ouverte aussi, celle de M. Patin. Chez ces deux contemporains, même distinction de manières avec un peu plus de solennité chez M. Guigniaut, avec plus d'aisance chez M. Patin. Tous deux avaient une très haute idée des devoirs que comporte l'enseignement supérieur et de la dignité qu'exige la fonction. La correction constante de leur tenue indiquait l'importance qu'ils attachaient au respect de toutes les formes. Seulement, chez M. Patin, cette gravité en quelque sorte professionnelle était égayée par l'esprit le plus vif et le plus charmant. Malgré l'érudition la plus solide et la plus étendue, aucun pédantisme, le don de présenter les choses avec grâce, sans appuyer, d'une voix pleine de nuances et de sous-entendus. Aucune médisance non plus, à peine un grain de malice spirituelle. M. Patin n'avait pas besoin de dire du mal du prochain pour donner du piquant à la conversation. Son admirable mémoire lui fournissait en abondance des anecdotes savoureuses qu'il distillait lentement, avec un joli geste de ses mains grasses de prélat. En l'entendant, il me semblait entendre le ton des salons littéraires du XVIII[e] siècle, de ce siècle où tout se faisait aisément sans appareil et sans efforts.

Le plus populaire des professeurs d'alors était Saint-Marc Girardin, que ses articles des *Débats* avaient fait connaître avant que son éloquence attirât la foule. C'était un grand homme robuste bien connu dans le quartier Latin par la hauteur de ses faux-cols et par la longueur de ses redingotes. Il avait naturellement beaucoup d'esprit, et il en mettait partout, dans ses livres, dans ses leçons, jusque dans les examens du baccalauréat. Il y avait

un certain mouvement de sa lèvre inférieure charnue et débordante par lequel il annonçait la venue d'un bon mot ou d'une saillie. Le rire du public commençait avant qu'il eût parlé. Il plaisait encore aux étudians par une autre qualité, par l'indépendance de ses opinions politiques. Quelques phrases de lui avaient valu un avertissement au *Journal des Débats*. Il avait osé dire que l'Empire c'était l'Empereur, comme s'il mettait en doute la transmission du pouvoir et la durée de la dynastie. Il n'en fallait pas davantage pour mécontenter les Tuileries et pour réjouir l'opposition.

Comment parlaient mes collègues? Quelles étaient la nature et la forme de leur enseignement? C'est ce qu'il m'eût été difficile de dire. Le temps me manquait pour assister à leurs leçons. Il semble d'ailleurs qu'il y aurait eu une sorte d'inconvenance à se faire en quelque sorte leur juge en prenant place au milieu du public. Il restait cependant un moyen de les connaître, moyen très sûr et très agréable, la participation avec eux aux soutenances de thèses. Séances longues et attachantes, où pendant cinq ou six heures au moins le candidat au grade de docteur subissait successivement l'assaut de plusieurs membres de la Faculté. Chacun apportait son tempérament dans ces luttes oratoires, M. Victor Le Clerc son ironie incisive, M. Patin sa bonne humeur souriante, Saint-Marc Girardin ses saillies préparées et sa pointe d'opposition. La discussion devenait quelquefois très vive. Le candidat ne se rangeait pas aux opinions de ses contradicteurs et soutenait les siennes avec énergie. A cet égard on lui laissait toute latitude. Personne ne s'étonnait ni ne s'irritait de la vivacité de son argumentation. Il faut le dire à l'honneur de l'Université parce que c'est un des traits qui l'honorent le plus. Pendant les années de silence du second Empire, la liberté de la parole s'est souvent réfugiée dans une petite salle de la vieille Sorbonne, où la qualité de l'auditoire rachetait l'exiguïté et la pauvreté du décor. C'est là que j'ai eu à argumenter pour mes débuts contre des candidats aussi distingués que Gaston Paris et Octave Gréard.

Il faut faire remonter vers cette époque, sous le décanat de Victor Le Clerc, la transformation complète des thèses de doctorat ès lettres soutenues en Sorbonne. Au commencement du XIXe siècle elles se composaient de quelques pages. C'étaient de simples dissertations destinées à établir que le candidat possé-

dait également bien la langue française et la langue latine. Avec le temps, le volume des épreuves augmenta. La brochure remplaça peu à peu la dissertation, et le livre à son tour remplaça la brochure. Dans l'intérêt de la science, pour obtenir des travaux plus sérieux et plus complets, la Faculté encourageait le mouvement. Elle-même conseillait aux candidats de choisir une question littéraire, un point d'histoire ou de philosophie et de les traiter à fond. Il en résulta, entre autres, une série de monographies étudiées de très près, accompagnées de documens inédits qui renouvelèrent ou agrandirent certaines parties de l'érudition. Les thèses devinrent si importantes et si considérables qu'elles recueillent régulièrement une part des plus belles récompenses que décerne l'Académie française. Depuis quarante ans, il ne se passe guère d'année sans qu'on leur attribue quelque prix Montyon, Bordin ou Marcelin Guérin. C'est dire qu'elles ont pris place parmi les productions les plus distinguées de la littérature française. Lorsque des hommes, tels que Gaston Paris et Octave Gréard présentaient aux suffrages de la Faculté l'*Histoire poétique de Charlemagne* ou la *Morale de Plutarque*, ils donnaient par là même au doctorat le caractère d'une grande institution universitaire et littéraire.

A. Mézières.

LES
ÉLECTIONS ANGLAISES

JOURNAL D'UN SPECTATEUR

L'Angleterre vient de traverser une grande crise dont le caractère est singulier, car c'est une crise artificielle, créée par l'imagination — quelques-uns disent par la prévoyance — d'un homme d'État auquel nul, assurément, ne refuse l'intelligence ni le patriotisme. La crise a abouti à un changement de gouvernement et à une consultation électorale dont le résultat va changer, pour longtemps peut-être, l'orientation de la politique anglaise, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. J'ai suivi de près et noté, jour par jour, les phases de cette évolution; je l'ai fait sans parti pris, au point de louer et de critiquer les mêmes hommes à deux jours de distance. Peut-être ces impressions d'un spectateur paraîtront-elles bonnes à consulter à ceux qui désirent connaître l'état d'âme du peuple anglais à l'heure où nous sommes.

2 décembre 1905. — Ce matin a été prise, en Conseil des ministres, la résolution que ce même conseil avait repoussée dans sa précédente séance : le cabinet unioniste se retire et passe la main au parti adverse.

C'était à prévoir. Il y a longtemps que le parlement Khaki, comme on l'appelait à cause des circonstances où il avait été

nommé, ne semblait plus représenter l'opinion du pays. A mesure que la guerre s'éloigne, on se rend mieux compte de la pauvreté des résultats auxquels a conduit ce gigantesque effort, cet immense sacrifice. Deux ministres de la Guerre se sont succédé; l'un a échoué dans la réorganisation de l'armée; l'autre, en voulant fortifier l'armée auxiliaire, a provoqué des colères violentes. La question des cabarets reste sans solution; la résistance à la loi scolaire a pris, sur certains points, la forme d'une révolte ouverte. Mais c'est surtout depuis que M. Chamberlain a soulevé la question de la réforme fiscale que l'opposition, jusque-là incohérente, mal dirigée et divisée contre elle-même, est devenue formidable. Avec ses tarifs, M. Chamberlain a fait pour ses ennemis, les libéraux, ce que Gladstone avait fait, en 1886, pour ses ennemis, les conservateurs, en jetant le problème du Home-rule dans la discussion. M. Chamberlain a refait ainsi l'unité du parti libéral; il en a réuni les tronçons en un seul corps. A quel mobile a-t-il obéi? On a dit que c'était une manœuvre électorale, une façon de retremper sa popularité. Dans ce cas, il se serait bien trompé. Mais non, M. Chamberlain n'est pas homme à gouverner sa conduite politique par de telles raisons. La vérité est qu'il marche, avec la ténacité de l'apôtre et la raideur du maniaque, vers l'accomplissement de son rêve grandiose : l'organisation d'un monde Britannique qui se suffirait à lui-même et tiendrait le reste du monde en échec. C'est l'idée de Napoléon retournée, le Blocus anticontinental. La petite Europe, assiégée chez elle, enveloppée d'une ceinture de tarifs, finirait par se rendre à merci et deviendrait vassale de l'Empire Anglais. Avant tout, il fallait unifier cet Empire, rattacher fortement au centre les appendices lointains, créer un lien commercial, resserrer le lien sentimental. La guerre du Transvaal n'a été qu'un épisode dans cette campagne. A cette époque, il s'agissait d'empêcher l'Afrique du Sud de tomber définitivement sous la suprématie d'une autre race. Le danger, aujourd'hui, c'est l'annexion du Canada aux États-Unis. Tout plutôt que cela! Si M. Chamberlain révélait toute sa pensée, il dirait à ses compatriotes : « Ce que je vous propose n'est pas à votre avantage matériel et immédiat. Vous, génération présente, immolez-vous à la génération de demain, faites la grandeur de vos enfans. » Mais ce langage ne serait pas entendu.

Quoi qu'il en soit, voilà trois ans que la question agite tous

les esprits. Le parti conservateur, du coup, s'est divisé en trois, je pourrais même dire en quatre. Les uns ont accepté l'idée de M. Chamberlain dans toute sa rigueur, les autres se ralliaient à une solution modérée qui eût donné satisfaction, pensaient-ils, à tous les intérêts. Un certain nombre d'unionistes, jugeant que la question du libre-échange primait toutes les autres, ont passé avec armes et bagages au parti libéral.

Quelques-uns se sont obstinés à demeurer dans les rangs conservateurs, tout en combattant la réforme fiscale avec la dernière énergie. Alors le ministère s'est disloqué. Pendant que M. Ritchie, chancelier de l'Échiquier, sortait du cabinet par une porte pour ne pas siéger avec des protectionnistes, M. Chamberlain, ministre des Colonies, se retirait par l'autre porte pour ne pas subir des collègues libre-échangistes.

Quant à M. Balfour, chef officiel de la majorité et du ministère, il se réfugiait dans le doute méthodique et raisonné, dans le : « Que sais-je ? » de Montaigne. Il étudiait, il cherchait, non pas « en gémissant, » comme le chrétien de Pascal, mais en continuant à gouverner le pays. C'est une attitude fort sage et un état d'âme qui convient admirablement à un simple citoyen ; mais, quand on conduit une grande nation, on est tenu de savoir où l'on va. Que penserions-nous d'un général d'armée qui demanderait son chemin aux passans ? On ne pouvait deviner s'il était protectionniste avec un grain de libre-échangisme ou libre-échangiste avec un soupçon de protectionnisme. Tandis que M. Chamberlain parlait hardiment de droits préférentiels, M. Balfour avait adopté le mot de « représailles. »

Ces hésitations lui ont fait du tort. Presque toutes les élections partielles ont été des défaites pour son parti. Le pays, déjà remué par l'impopularité de la loi scolaire, s'émouvait dans ses profondeurs lorsqu'il était question de tourner le dos à une politique économique qui a fait la fortune de l'Angleterre pendant un demi-siècle. Pour les gens qui raisonnent, c'était, à tout le moins, *a leap in the dark*, un saut dans les ténèbres, car nul ne pouvait dire ce qui résulterait d'un tel changement. Mais voici comment la question se posait et se posera aux élections prochaines pour la multitude. Les uns disaient : « Votre industrie souffre, votre commerce est menacé ; vos rivaux (c'est-à-dire les Allemands) vous chassent de tous les marchés, y compris le marché anglais. C'est la ruine qui s'approche. Que faire ? Barrer

la route aux produits inférieurs et à bon marché qui vous inondent tandis que vos propres produits se heurtent contre des tarifs onéreux. » Or, en quoi consistent ces marchandises étrangères qu'il faut arrêter au passage? Ce sont des substances alimentaires ou des matières premières. Si l'on impose les matières premières, la féodalité industrielle va crier. Donc, les tarifs à établir porteront sur les substances alimentaires. Alors c'est la nourriture du pauvre que l'on taxe; c'est le pain, qui ne supportait plus aucun impôt depuis soixante ans; c'est le sucre, le thé, affranchis par M. Gladstone il y a trente ans. Là-dessus, la foule s'ameute. On a beau lui dire, sans pouvoir le prouver du reste, que les salaires monteront et que les loyers baisseront : elle n'entend plus rien. Son opinion est faite, son parti est pris. D'ailleurs, un fait indéniable, qui se produit plusieurs années de suite, donne un démenti écrasant à la thèse qui sert de point de départ à toute cette campagne protectionniste. Si le commerce est menacé, si l'industrie souffre, si la ruine est proche, comment se fait-il que chaque exercice financier se solde par de magnifiques plus-values ? Comment se fait-il que le bilan de fin d'année des importations et des exportations dépasse d'un quart, ou même d'un tiers, les totaux des temps les plus prospères ?

Pendant que le parti tory se désagrège, le parti libéral, formé de quatre ou cinq groupes mal d'accord entre eux, recompose son unité, attire de nouvelles recrues et rallie les dissidens. Brillante rentrée en scène de lord Rosebery, qui boudait depuis plusieurs années (heureuse bouderie qui nous a valu une belle œuvre dont la France profite autant que l'Angleterre !). Sous ses auspices, sous sa présidence, se forme la *Liberal League* où s'enrégimentent les libéraux impérialistes qui ne veulent pas du Home-rule irlandais. Il a autour de lui des hommes de valeur, sir Edward Grey, M. Asquith, M. Haldane, sir Henry Fowler. Cette organisation, qui s'étend rapidement dans le pays, forme un second parti libéral prêt à collaborer avec le premier, à le devancer quelquefois et, peut-être, à l'absorber. Les choses se traînent ainsi pendant trois ans. Un beau jour, — ou plutôt un vilain soir, — de l'été dernier, sur une question de détail qui intéresse le budget irlandais, M. Balfour est mis en minorité dans la Chambre des communes. Se retirera-t-il? Non, car ce n'est qu'un vote de surprise. Sa majorité, quoique réduite, compte

encore soixante-dix voix dans les grands jours. Et puis, il veut finir le traité anglo-japonais dont les négociations sont pendantes; il espère encore, pendant la session prochaine, mener à bien une loi qui remaniera les circonscriptions électorales et qui aura pour principal effet de diminuer le chiffre de la représentation irlandaise pour le mettre en rapport avec la population actuelle de l'île. On était au milieu de novembre. Le traité anglo-japonais était signé et, malgré les critiques de quelques libéraux qui regrettaient l'isolation traditionnelle, la *splendid isolation*, si chère aux politiciens de l'école de Manchester, on peut dire que ce traité avait été bien accueilli par l'opinion. M. Balfour espérait encore se présenter devant le Parlement au mois de février à la tête d'une majorité imposante. Pour cela, il était nécessaire de rallier en un seul corps d'armée l'avant-garde et l'arrière-garde, les tièdes et les bouillans. Dans un discours prononcé à Newcastle, il fait appel à la conciliation. De l'autre bout du royaume, de Bristol, une voix ironique et un peu brutale, celle de M. Chamberlain, lui répond. Non, pas de conciliation possible entre les libre-échangistes déguisés et les partisans résolus de la réforme fiscale : « Si vous voulez gagner la bataille électorale, marchez au scrutin avec un programme net et franc, que tout le monde, amis et ennemis, puisse bien comprendre. » A partir de ce jour, un journal qui passe pour recevoir les inspirations du grand homme de Birmingham somme M. Balfour et son ministère de se retirer et de laisser aux libéraux le soin de convoquer les électeurs. Pourquoi les tories ne prendraient-ils pas l'initiative de la dissolution? Parce que, dit-on, les libéraux auraient toutes les chances en leur faveur dans une élection générale, s'ils n'ont à présenter qu'un programme d'opposition composé de critiques contre le gouvernement. Mais, s'ils sont eux-mêmes au pouvoir, les voilà forcés de formuler l'ensemble de mesures législatives qu'ils se proposent de soumettre au pays. Dans ce cas, sous peine de perdre l'alliance du parti irlandais, dont les 82 voix lui sont un appoint nécessaire pour former sa majorité, il lui faudra produire, de nouveau, cette désastreuse politique du Home-rule déjà condamnée plusieurs fois par les électeurs et destinée, d'ailleurs, à se briser inévitablement contre la résistance de la Chambre des lords.

Chose curieuse : le *leader* du parti libéral tombe, d'avance et de lui-même, dans le piège qu'on va lui tendre. Dans un dis-

cours prononcé à Stirling, devant ses commettans, il laisse tomber une phrase plus qu'encourageante pour les partisans du Home-rule.

Cette phrase a la forme d'un conseil, gracieusement et amicalement offert à M. Redmond et à ses amis : « Si l'on vous accorde une mesure qui vous achemine vers l'autonomie, acceptez-la comme acompte, à condition qu'elle soit un pas vers la solution définitive et complète, vers *the larger policy.* » Dès le lendemain, lord Rosebery, en tournée oratoire dans le comté de Cornwall, dénonce le discours de Stirling comme engageant le parti libéral dans une politique néfaste et déjà jugée par le pays. « Quant à moi, je le dis nettement, une fois pour toutes, sans hésitation et sans ambages, je ne servirai jamais dans ce camp-là, je ne marcherai jamais sous cette bannière ! »

Aussitôt, grande ébullition. Que va-t-il arriver? Le parti libéral va-t-il se diviser entre lord Rosebery et sir Henry Campbell Bannerman, comme le parti conservateur semble se partager entre M. Chamberlain et M. Balfour? On guette les paroles des vice-présidens de la ligue libérale : ces paroles sont piteuses. Elles trahissent un embarras profond. Elles prétendent voir une identité de vues là où existe la plus nette des contradictions. Dès lors, il est facile de prévoir que lord Rosebery aura le sort de celui qu'il a si passionnément étudié et admiré, que, comme Napoléon, il sera abandonné par ses lieutenans. Au point de vue des principes, au point de vue patriotique, c'est lui qui a raison. Au point de vue de l'intérêt immédiat et de la tactique parlementaire, il a tort, car non seulement le parti libéral a besoin des quatre-vingt-deux voix irlandaises dans le Parlement, mais il devra sa majorité, à ce qu'on m'assure, dans cent quarante circonscriptions anglaises ou écossaises, au vote des Irlandais domiciliés dans ces circonscriptions. Il est clair que M. Redmond tient et mène en lisières le parti libéral : c'est lui qui est le vrai *leader*.

Il paraît que M. Balfour a maintenant pris son parti. Dans un premier conseil de cabinet, tenu vers la fin de novembre, la question de la démission collective du cabinet avait été agitée et repoussée. Aujourd'hui cette solution a triomphé.

4 décembre. — M. Balfour a eu une audience du Roi à Buckingham Palace et lui a remis la démission du ministère. Est-ce la fin de cette période de vingt années pendant laquelle le parti

conservateur, sauf une interruption de trois ans, a constamment gouverné ?

5 décembre. — Sir Henry Campbell Bannerman, mandé au palais, a reçu la mission de former un cabinet et a, suivant l'expression consacrée, « baisé la main. » Ce baisement est la cérémonie d'investiture. Il sera premier ministre avec le titre de premier lord de la Trésorerie.

8 décembre. — M. Chamberlain prononce un discours à Oxford devant un auditoire universitaire dont la grande majorité appartient au parti conservateur. On l'acclame à chaque mot tant qu'il insulte ses adversaires ; mais il me semble qu'on ne l'écoute pas avec beaucoup de respect ni d'attention quand il entre dans le vif de son sujet, c'est-à-dire dans la démonstration économique. Et puis, ce sont toujours les mêmes argumens, cent fois exposés et réfutés plus souvent encore.

9 décembre. — M. Balfour a expliqué hier à ses commettans pourquoi il s'est cramponné si longtemps au pouvoir et pourquoi il l'a abandonné si brusquement. Confession à demi sincère, qui dit bien une partie de la vérité, mais ne la dit pas tout entière.

11 décembre. — Nous connaissons maintenant le cabinet libéral presque au complet. On disait, ces jours derniers, que Campbell Bannerman, qui a maintenant près de soixante-dix ans, ne pourrait supporter l'éternelle bataille de la Chambre des communes et qu'il allait se réfugier dans le milieu plus paisible de la Chambre héréditaire pour diriger, de là, son gouvernement et son parti. C'était un faux bruit. Fausse, également, la rumeur qui prétendait que les vice-présidens de la *Liberal League* n'accepteraient pas de portefeuille dans le ministère. Ils y entrent, au contraire, tous les quatre.

Trois d'entre eux reçoivent des postes importans : sir Edward Grey va diriger la politique étrangère, M. Asquith devient chancelier de l'Échiquier, c'est-à-dire ministre des Finances, et M. Haldane est ministre de la Guerre. Le quatrième vice-président, sir Henry Fowler, en sa qualité de vétéran, est pourvu d'une haute sinécure honorifique, la chancellerie du duché de Lancastre. M. John Morley ne retourne pas à son ancien poste de secrétaire pour l'Irlande, qui est aujourd'hui dévolu à M. Bryce. M. Morley va à l'*India office* où il trouvera des questions fort ardues à régler.

Les autres figures originales du nouveau ministère sont M. John Burns, le député ouvrier de Battersee, qui prend les fonctions de *President of the local Government board;* M. Lloyd George, jeune orateur de talent qui représente trois idées différentes, l'indépendance religieuse du pays de Galles, la réforme scolaire et le maintien intégral de la politique libre-échangiste; enfin, M. Winston Churchill, le fils de lord Randolph Churchill, dont les aventures, dans l'Afrique du Sud, au temps de la guerre, ont rempli tous les journaux. Après avoir débuté au Parlement dans les rangs des conservateurs, il s'est brouillé avec ses amis sur la question de la réforme militaire et de la politique fiscale. Il s'est échappé du parti tory comme il s'est échappé de sa prison de Prétoria, sans être blessé ni repris. Le parti libéral l'a adopté et il est, à trente et un ans, un de ses orateurs les plus écoutés.

Les journaux radicaux se déclarent enchantés. « Depuis longtemps, disent-ils, on n'avait vu un ministère aussi fort, aussi riche en talens. » Nous verrons. Ce qui est certain, c'est que c'est le cabinet le plus nombreux qu'on ait encore vu en Angleterre. Dix-neuf membres ont le droit de siéger dans le Conseil; quant aux personnages qui occupent des positions subordonnées, je n'entreprends pas de les compter : il doit y en avoir cinquante ou soixante, dont les traitemens varient de six cents à sept mille livres. Heureux pays où un changement de ministère peut satisfaire tant d'ambitions à la fois!

Ce même soir, lord Rosebery présidait, à l'hôtel Métropole, le Comité de la *Liberal League*. Il a maintenu et expliqué son discours de Bodmin. Il n'a pas cru, dit-il, un instant, nul homme de bon sens ne peut croire que sir Henry Campbell Bannerman ait l'intention de proposer une loi pour l'établissement d'un parlement irlandais à Dublin. Une telle idée ne pourrait naître et être acceptée que dans un établissement d'aliénés. D'ailleurs cette entreprise rencontrerait deux obstacles insurmontables. Lord Rosebery ne dit pas lesquels, mais tout le monde devine : la Chambre des lords, le Roi. Non, le président de la *Liberal League* ne craint pas un parlement irlandais à Dublin, mais il craint un parlement irlandais à Westminster, c'est-à-dire un parlement anglais inféodé au parti irlandais, un gouvernement qui n'oserait lever un doigt ni prononcer une parole sans la permission de M. Redmond.

Les quatre vice-présidens de la ligue brillaient par leur absence. « Ces messieurs, a dit lord Rosebery, ont sans doute reçu, sur la question du Home-rule, des garanties qui les ont pleinement rassurés. » Il est probable qu'ils se sont contentés de recevoir des portefeuilles. Cette conduite est peut-être très politique, mais elle n'est pas très glorieuse. Il y a quelque chose de pathétique à se représenter lord Rosebery, siégeant seul à la table de la présidence, que ses amis et collègues de la veille ont désertée pour prendre leur part du butin. Car enfin, c'est lui qui représente la vraie politique libérale, la seule qui soit conciliable avec le patriotisme. Non seulement il est maladroit de laisser au parti adverse le monopole de ce mot prestigieux d'impérialisme qui a tant d'action sur les foules, mais l'anti-impérialisme est une hypocrisie et un mensonge. Tous les Anglais sont impérialistes de naissance, comme nous le serions nous-mêmes si nous étions nés Anglais. Je pourrais prouver par d'innombrables faits que, sous les gouvernemens libéraux, l'Angleterre a suivi exactement la même politique que sous les gouvernemens conservateurs, en ce qui touche l'expansion coloniale. Seulement, elle l'a suivie timidement et à bas bruit au lieu de l'afficher et de s'en glorifier. La différence est là : elle n'est pas à l'avantage du parti libéral.

18 décembre. — M. Balfour fait un effort pour exposer une politique qui lui soit personnelle. Cette politique paraît bien pâle entre les deux programmes extrêmes. On va encore le traiter de jongleur, d'escamoteur, d'équilibriste; on dira qu'il exécute « la danse des œufs, » qu'il fait des variations sans fin sur une équivoque. Que dit-il? Il se déclare partisan du libre-échange; seulement, il veut avoir le droit d'opposer, au besoin, des tarifs protecteurs aux prohibitions qui ferment les marchés étrangers devant les produits anglais. Ces tarifs fourniront une base pour négocier : « Donnant, donnant. Si vous abaissez vos barrières, j'abaisserai les miennes. Sinon, non. » C'est ainsi, dit M. Balfour, que Cobden et sir Robert Peel auraient compris le *free trade.* Tandis que le protectionnisme de M. Chamberlain déclare la guerre aux deux tiers de la Planète, celui de M. Balfour est purement défensif. En somme, c'est une politique de compromis; mais est-ce que la politique est jamais autre chose? M. Balfour pourrait bien avoir raison ; mais les têtes sont montées, et, dans un moment comme celui-ci, ce sont les excessifs.

les outranciers, les extrémistes des deux camps qui auront raison devant les électeurs.

21 décembre. — Grande réunion libérale à Albert Hall. Plus de dix mille personnes y assistent. Cette réunion a, en quelque sorte, un caractère officiel. Le chef du nouveau cabinet y paraît dans sa gloire, entouré de tous ses ministres, et y débite un discours qui n'a aucun accent personnel, — car le premier ministre n'est pas éloquent, tant s'en faut! — mais qui tient à la fois de l'action de grâces, du prospectus industriel, du boniment forain et du manifeste électoral.

Campbell Bannerman expose les intentions du nouveau gouvernement. En ce qui touche l'Inde, subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil. Dans l'Afrique du Sud, arrêt immédiat de l'immigration chinoise. Sympathie pour la Russie dans la crise qu'elle traverse; maintien de l'entente cordiale avec la France, mais amélioration des relations avec l'Allemagne. Aucune promesse sur la réorganisation de l'armée, pas un mot sur la marine. Les dépenses navales et militaires, qui ont doublé depuis dix ans, seront réduites. Une phrase vague sur le dégrèvement des impôts au détriment de la propriété foncière est vivement applaudie. En même temps, le gouvernement promet de favoriser le réveil de l'agriculture. Comment? on n'en sait rien. De nouveau, les réformes sociales vont occuper l'attention du Parlement. La loi scolaire sera remaniée; la législation des cabarets sera, également, revisée; la question des logemens ouvriers et toutes celles qui s'y rattachent vont être mises à l'ordre du jour. On s'occupera immédiatement de donner du travail à ceux qui en manquent, et c'est l'ouvrier John Burns, aujourd'hui membre du cabinet, qui guidera ses collègues dans cette œuvre si urgente et si nécessaire. A l'avenir, tout ira bien, puisque le premier ministre s'appelle Campbell Bannerman au lieu de s'appeler Balfour.

27 décembre. — John Burns semble se multiplier. L'autre jour il recevait une députation qui venait lui demander ses intentions sur la question des ouvriers sans travail. Hier soir, il haranguait deux mille de ses électeurs à Battersea. John Burns, qui a aujourd'hui quarante-sept ans, était accompagné de sa femme et de son petit garçon. Réunion de famille enthousiaste, discours tout à fait caractéristique, à la fois violent et habile, où l'homme de gouvernement et le démagogue se confondent sans

se faire tort. Il a des mots rudes, familiers, mais qui ne le compromettent jamais. Il laisse voir une assez grosse vanité, mais une vanité bon enfant qui se tourne elle-même en plaisanterie. Exemple : « Sir Henry Campbell Bannerman est un homme plein de discernement : la preuve, c'est qu'il m'a choisi. » Cela a l'air d'une plaisanterie sans importance, mais cela lui permet d'escamoter l'éloge du premier ministre qui serait peut-être embarrassant devant un auditoire aux opinions très avancées. Avec un grand air de bon sens et de franchise, il sait glisser des restrictions adroites qui lui ménagent une retraite en cas de besoin. Par exemple : « Dès que ce sera possible, aussitôt que les circonstances le permettront. » Évidemment le peuple est prodigieusement flatté de voir un ouvrier ministre. Burns aura sa lune de miel d'homme d'État, mais un jour viendra peut-être où on le traitera d'ambitieux et de vendu.

Maintenant qu'il est ministre, se fera-t-il faire un habit noir? J'ai entendu discuter ce problème très gaiement. Il paraît que l'habit noir est le symbole visible de l'infâme capitale qui nous gouverne. John Burns a résisté jusqu'ici à l'obligation de l'habit noir, et ce petit détail révèle un côté enfantin de cette intelligence, d'ailleurs largement ouverte. Certes, l'étiquette est chose puérile; mais la discuter, se révolter contre elle est chose plus puérile encore. La première fois que j'ai lu l'anecdote de Roland se rendant aux Tuileries avec des souliers sans boucles, lorsqu'il fut nommé ministre de Louis XVI, et le désespoir du maître des cérémonies, je ne savais sur qui je devais d'abord m'apitoyer, sur le fonctionnaire de cour qui voyait toute la Révolution dans une boucle absente ou sur le ministre qui inscrivait ses opinions sur ses chaussures.

La vraie question est celle-ci : John Burns se laissera-t-il embourgeoiser par ses fonctions et par son nouveau milieu? Aura-t-il le courage de faire un ouvrier du petit garçon qui l'accompagnait hier sur l'estrade?

29 décembre. — Deux importans discours : l'un du vétéran radical sir Henry Fowler, l'autre de M. Lloyd George, le plus jeune membre du cabinet. Le premier insiste sur les extravagances financières du gouvernement *tory*, sur les six milliards de la guerre du Transvaal et sur les quinze cents millions ajoutés au budget annuel depuis dix ans. L'armée et la marine coûtent le double de ce qu'elles coûtaient en 1895 et, cependant, le com-

mandant en chef, lord Roberts, déclarait l'autre jour que l'armée vaut encore moins qu'avant la guerre.

Avec Lloyd George nous entrons dans la question de la réforme scolaire, une des premières qui occuperont le futur parlement. Le président du *Board of trade* est d'avis qu'il faut laisser dans l'école une place pour l'enseignement religieux et, au nom de ses coreligionnaires, les non-conformistes du pays de Galles, il fait appel à une entente sur ce point avec les anglicans. Beaucoup d'autres membres du parti libéral sont partisans de l'enseignement purement laïque. Il est facile de prévoir une bataille entre libéraux, quand cette question viendra à l'ordre du jour.

1er janvier 1906. — Petits cadeaux du jour de l'an. En quittant le pouvoir, M. Balfour s'était contenté de créer deux pairies en faveur de deux anciens collègues, hommes de valeur, dont il s'était séparé sur la question du libre-échange, M. Ritchie (1) et sir Michaël Hicks Beach. Sir Henry Campbell Bannerman avait le droit, et jusqu'à un certain point le devoir, de conférer des honneurs au nom du Souverain à l'occasion du renouvellement de l'année. Le chef du dernier ministère libéral, lord Rosebery, avait dédaigné de fabriquer des pairs. Ennemi déclaré de la haute Chambre dont il est, pourtant, un des ornemens, il semblait décidé à la laisser s'atrophier faute de sang nouveau. Il se disait, non sans raison, qu'une Chambre des pairs, entièrement composée de tories, n'aurait plus aucune autorité aux yeux du pays. Sir Henry n'en juge pas ainsi. Il paraît décidé à raviver le parti libéral dans la Chambre héréditaire. Il vient de créer d'un coup sept pairs et quelques conseillers privés parmi lesquels M. Labouchère. La feue reine s'était toujours refusée à contresigner aucune ordonnance en faveur du célèbre député de Northampton. Elle se souvenait de certains articles qu'Édouard VII aime mieux oublier. En cela, il se montre plus spirituel que M. Labouchère lui-même, ce qui est beaucoup dire. Le roi d'Angleterre ne venge pas les injures du prince de Galles.

3 janvier. — Après la question du *free trade*, celles qui semblent passionner le public sont l'intervention de l'État dans la crise du travail et l'importation des Chinois dans l'Afrique du Sud. Pour résoudre le premier de ces problèmes ou, du

(1) Quelques jours après, lord Ritchie est mort subitement à Biarritz.

moins, pour trouver des palliatifs, on compte sur John Burns. Il annonce la création de vingt nouveaux bataillons de milice dans les districts où il y a le plus d'artisans sans travail. Je doute que les classes ouvrières goûtent ce moyen de leur venir en aide. Le « droit au travail » revient sur le tapis, et ceux qui savent un peu d'histoire ont fort à faire pour rappeler aux imprudens la désastreuse et ridicule aventure de nos ateliers nationaux de 1848. Payer les ouvriers pour un travail inutile, cela vaut-il mieux que la charité?

Dès son entrée aux affaires, le ministère a pris une décision dans la question de l'immigration chinoise. Une dépêche sensationnelle a été envoyée par lord Elgin, le nouveau ministre des Colonies, à sir Arthur Lawley, lieutenant gouverneur du Transvaal, pour arrêter immédiatement l'enrôlement des *coolies*.

M. Chamberlain s'est moqué, avec quelque raison, de cette dépêche. Ou bien c'est un morceau de papier sans valeur, une vulgaire manœuvre électorale destinée à tromper les badauds; ou bien c'est une infraction aux lois qui régissent la propriété privée, une atteinte portée à la validité de contrats parfaitement réguliers et inattaquables. « Lorsque je suis allé en Afrique, continuait M. Chamberlain, j'ai trouvé les esprits divisés sur cette question. C'est à la colonie seule qu'il appartient de la trancher. Si le gouvernement de la Métropole prenait sur lui de la décider, il se rendrait coupable du plus grave empiétement sur les droits coloniaux qui ait été commis depuis le mémorable *Act* du Timbre qui a causé la perte des colonies d'Amérique. »

Il est parfaitement vrai que le gouvernement a les mains liées et que la fameuse dépêche est un coup d'épée dans l'eau. On a maintenant les chiffres exacts : 47 000 Chinois sont actuellement au travail dans les mines du Rand ; 14 000, régulièrement engagés, sont en route ou sur le point de s'embarquer dans les ports de Chine. Impossible de les arrêter.

M. Balfour soutient, sur ce point, une thèse toute différente de M. Chamberlain. Il défend énergiquement les mesures prises par le dernier ministre des Colonies, M. Lyttelton. Il est amusant de voir combien les deux partis apportent peu de sincérité dans cette discussion. Les libéraux s'attendrissent sur le sort de ces malheureux Chinois, attirés vers une terre étrangère, réduits à un véritable esclavage et emprisonnés dans des enceintes

d'où ils ne peuvent s'échapper. M. Balfour et ses amis répondent que les Chinois, ainsi transportés, ont agi librement et en connaissance de cause ; que leurs prétendues prisons ont quatre milles de tour ; que, dans trois ans, ils seront rapatriés aux frais des Compagnies minières. Au fond, la question qui préoccupe les esprits est toute différente. Les ouvriers anglais sont furieux parce qu'ils croyaient pouvoir trouver dans ces mines un débouché pour eux-mêmes. Les propriétaires des mines emploient des travailleurs chinois parce qu'ils les paient trois ou quatre fois moins cher qu'ils ne payeraient les ouvriers de race blanche. Il est parfaitement certain que l'Afrique du Sud est, en quelque sorte, fermée à l'immigration anglaise. On demande des servantes, mais on décourage les familles de venir s'établir là-bas. Défense à quiconque ne peut justifier d'un capital d'au moins vingt livres de débarquer au Cap ou à Durban.

L'autre soir, un orateur populaire disait : « Nous avons fait la guerre du Transvaal pour enrichir une vingtaine de Juifs allemands et pour donner du travail à 60 000 Chinois, tandis qu'il y a ici des centaines de milliers d'Anglais qui en manquent. » Les auditeurs baissaient le nez, n'osant ni applaudir, ni se fâcher, car il y en avait là beaucoup qui avaient acclamé la guerre.

4 janvier. — La majorité des libéraux, en admettant qu'ils en aient une, sera-t-elle une vraie majorité si elle n'est indépendante des nationalistes irlandais et de ce qu'on appelle le parti du travail, c'est-à-dire des députés ouvriers? Ces deux groupes sont, en quelque sorte, étrangers à la politique et poursuivent un but qui leur est propre. Ne leur parlez pas de libéralisme ou de conservation : ils s'en moquent. Ils prêtent leur concours pour un temps au parti qui leur assure quelque avantage immédiat, puis lui tournent le dos en l'injuriant. C'est ainsi que les Irlandais se sont comportés, par exemple, envers les conservateurs, après avoir reçu d'eux la modique somme de près de trois milliards pour racheter la terre aux propriétaires anglais et la transférer aux mains des fermiers irlandais. En ce moment, ils déclarent bien haut qu'il leur faut un Parlement à Dublin. Cependant, comme M. Redmond est presque aussi bon politique que Parnell, il a fait décider que l'on n'exigerait des candidats libéraux aucun engagement formel à l'égard du Home-rule, mais qu'on voterait pour ceux « qui présenteraient des garanties. » Un certain nombre de candidats ont été mis à l'index, entre autres,

le pauvre lord Dalmeny, dont le crime est d'être le fils de lord Rosebery.

Les membres du *Labour party* se gênent moins encore. Tandis que, dans quarante circonscriptions, les libéraux s'effacent humblement devant les candidats ouvriers ou les soutiennent de toutes leurs forces, les *labour men* se présentent dans trente-cinq autres circonscriptions où un candidat libéral est déjà désigné, et font ainsi le jeu des conservateurs. Car, en Angleterre, il n'y a pas de ballottage et les députés sont nommés à la majorité relative au premier tour de scrutin. A Croydon, où j'habite, l'ouvrier Stranks empêchera certainement de passer un jeune libéral de talent et d'avenir, M. Somerset, et assurera le succès de M. Arnold Forster qui était ministre de la Guerre dans le dernier cabinet. Le fameux Keir Hardie est venu soutenir la candidature de son camarade Stranks. Il doit bien regretter de ne pouvoir arborer la blouse bleue qui a rendu M. Thivrier célèbre au Palais-Bourbon. Du moins, il portait une sorte de vareuse à ceinture appelée *Norfolk jacket*, et la chemise de flanelle qui a fait aussi quelque bruit dans le monde. Il parle bien, mais dans le plus détestable esprit. Il a dit nettement : « Je me soucie autant des libéraux que des conservateurs. » Voilà bien la démocratie ! Elle n'a jamais su pratiquer le parlementarisme. Elle ne comprend pas quel bien peuvent faire l'organisation et la discipline des partis ; elle ne comprend pas qu'un député, une fois nommé, ne représente pas seulement ceux qui ont voté pour lui, mais jusqu'à un certain point ceux qui ont voté contre lui, je veux dire leurs intérêts, sinon leurs opinions. Elle ne comprend pas, enfin, qu'il ne suffit pas, pour un ouvrier qui veut siéger dans un Parlement, d'avoir étudié les questions ouvrières, mais qu'il doit connaître les intérêts particuliers autres que les siens et surtout les intérêts généraux du pays qui affectent toutes les classes.

5 janvier. — M. Chamberlain, qui, dans sa ville même de Birmingham, avait eu de la peine, l'autre jour, à mater son auditoire, a été réduit au silence hier au soir à Derby où il s'était rendu pour soutenir la candidature d'un ami. Il s'est rassis, épuisé, auprès de Mrs Chamberlain, après une heure de lutte contre ses ennemis. On ne lui a épargné ni les épithètes malsonnantes, ni les interpellations saugrenues ; on a étouffé sa voix sous les huées, les rires et les cris d'animaux. Il a essayé

d'apprivoiser ses interrupteurs par des plaisanteries ou de les intimider par de rudes paroles. « Ce n'est pas des argumens, a-t-il crié, que vous voulez, mais de la passion! » M. Chamberlain est-il sûr de n'avoir jamais fait appel aux passions ? Il fait, en ce moment, l'expérience qui parut si amère à Gambetta, lorsque, conspué par ses électeurs de Belleville, il les traita d' « esclaves ivres. » M. Chamberlain oublie, comme Gambetta, qu'il est traîné aux Gémonies par les mêmes hommes qui l'ont porté au Capitole.

Le même soir, Winston Churchill, parlant à Manchester, rappelle les paroles prononcées par M. Chamberlain en 1897 devant les délégués des colonies et qui sont directement opposées à sa politique actuelle : « L'établissement de tarifs préférentiels, avait-il dit, est impossible. Les colonies n'y gagneraient rien, et l'Angleterre deviendrait odieuse au monde entier. » Toute la harangue du jeune orateur est pleine de cette véhémence qui le caractérise et entraîne ceux qui l'entendent. Son impétuosité a un air de génie. Un souffle de franchise et de générosité passe à travers toutes ses paroles. Les Anglais ont inventé depuis quelque temps un mot qui me plaît beaucoup : c'est le mot *breezy*. Il s'applique admirablement à l'éloquence de Churchill. En l'écoutant ou en le lisant, on sent quelque chose de ce qu'on éprouve en arrivant sur une cime lorsqu'on a la joue balayée par l'air libre et pur des sommets. Winston Churchill est la seule figure intéressante, la seule voix qu'on aime à entendre dans ce grand tumulte d'ambitions et d'intérêts, le seul homme d'État de l'Angleterre présente qui ait un idéal, une étoile, une foi.

8 janvier. — La dissolution est enfin prononcée et les mandats de convocation (*writs*) vont être lancés dans toutes les directions. Les nominations commenceront à partir du 10 et du 11 et la première élection aura lieu le 12. Il faut se rappeler que la nomination et l'élection sont deux choses différentes. La nomination proprement dite est la déclaration officielle d'une candidature par un groupe d'électeurs qui servent, en quelque sorte, de parrains au candidat. Si cette déclaration est unique, l'élection est acquise *ipso facto*, et le scrutin est, dès lors, inutile.

Même jour. — John Burns parlait hier à Derby. Son discours est, comme à l'ordinaire, plein de bonne humeur et d'éloquence. Un mot touchant sur les femmes et les enfans. C'est à eux qu'il songera d'abord: « *It is my duty, my responsability, my*

love. » Ce mot mérite de rester. Il me fait espérer que la démocratie acquerra un jour les qualités qui lui manquent et qui sont nécessaires pour gouverner, à savoir la sympathie envers les faibles, l'esprit de concessions et de solidarité, en attendant l'esprit de dévouement et de sacrifice.

Combien le ton de John Burns diffère de l'égoïsme haineux de Keir Hardie! Ces deux hommes croient servir la même cause et prêcher les mêmes idées, mais l'un s'évertue à détruire la vieille société tandis que l'autre s'efforce de bâtir la société nouvelle.

9 janvier. — Voici un exemple qui donne une idée de la valeur des chiffres avancés par M. Chamberlain à l'appui de sa thèse. C'est encore John Burns qui révélait hier ce détail aux électeurs de Saint-Pancras. « M. Chamberlain, a-t-il dit, a donné sur l'extension du paupérisme à l'heure présente des chiffres qui vous donnent la chair de poule (*which make your flesh creep*). Il y aurait, à l'en croire, un million d'hommes valides dans les *workhouses*. Est-ce vrai? Voici les chiffres officiels: 747 000 individus, hommes, femmes et enfans, reçoivent des secours. Sur ce nombre 214 000, seulement, sont logés dans les *workhouses*. Dans ce dernier total, 40 000 personnes, hommes et femmes, sont en situation de gagner leur vie par leur travail. Les hommes comptent dans ce nombre pour un peu moins de 21 000, et, sur ces 21 000, il en est 13 000 que la maladie ou les suites d'accidens rendent momentanément incapables de travailler. Restent 7 ou 8 000 hommes valides. Ce sont ces 7 ou 8 000 hommes que M. Chamberlain a multipliés par 125. » Si je me souviens bien, il y a une scène dans Shakspeare où sir John Falstaff, racontant certaine attaque dont il prétend avoir été victime près de Gadshill, emploie la même arithmétique que M. Chamberlain. C'est là qu'on voit 11 hommes en bougran et d'autres encore habillés en vert de Kendal, sortir des deux agresseurs primitifs que multiplie l'imagination du bon chevalier.

11 janvier. — Les têtes se montent, la mêlée devient furieuse. Il y a longtemps qu'on n'avait assisté à des élections aussi agitées. L'autre soir, à Paddington, les deux fractions du parti tory en sont venues aux mains; l'estrade a été prise d'assaut, et l'un des candidats, sir Henry Burdett, a été jeté dans la rue où il a essayé de tenir son meeting sous l'averse, mais où ses

adversaires l'ont poursuivi à coups de canne et de parapluie. Le fils de lord Salisbury, lord Hugh Cecil, un des orateurs les plus originaux et les plus sincères du dernier parlement, qui a voulu rester à la fois libre-échangiste et tory, est attaqué avec fureur par ses anciens amis. A Shrewsbury, Campbell Bannerman n'a pu se faire écouter : on a noyé ses paroles avec des chants et des cris de : *Joe is coming*. Mêmes scènes, à Leamington, où M. Lloyd George était venu soutenir une candidature libérale. La canaille de Birmingham était là en force ; car elle ne se contente pas de protéger la cité sainte de M. Chamberlain, la Mecque du nouveau Mahomet (comme disait lord Hugh Cecil) contre la profanation et la souillure d'un meeting libéral ; elle se transporte, par train, partout où l'on a besoin de ses services. Aux frais de qui ? Il serait peut-être indiscret de le demander.

La fièvre gagne même ceux qui, d'ordinaire, sont étrangers à la politique. M. George Meredith écrit à M. Somerset une lettre évidemment destinée à la publication. Il y compare, un peu longuement, M. Chamberlain à un automobile qui va droit à son but sans s'inquiéter des gens qu'il écrase. Peut-être n'était-il pas absolument nécessaire de tremper dans l'encrier la fine plume qui a écrit *the Egoïst* et *Sandra Belloni* pour gratifier le public de cette métaphore.

Les femmes s'en mêlent aussi. Lady Henry Somerset, un des champions les plus distingués des droits féminins, est venue à Croydon soutenir de sa parole la candidature de son fils. La comtesse de Warwick, la seconde de ces cinq charmantes sœurs dont l'aînée est la duchesse de Sutherland, parlait hier à Northampton en faveur de Jack Williams, un des coryphées du *Labour party*. La duchesse de Sutherland n'est que démocrate : la comtesse de Warwick va jusqu'au socialisme. Elle se plaint beaucoup des *reporters* qui, au lieu de reproduire ses discours, décrivent ses toilettes. « Il faut pourtant bien, dit-elle, que je m'habille d'une façon quelconque. » Et les journaux, qui nous redisent cette plainte touchante, n'oublient pas d'ajouter qu'elle porte une délicieuse robe bleue à boutons d'or. Cela est cruel ; mais il est si difficile de ne pas être frappé du contraste que présente cette jolie femme, si bien mise, au milieu de tous ces hommes aux mains calleuses et aux habits négligés !

12 janvier. — M. Nettlefold, qui a été un des collaborateurs

et un des amis intimes de M. Chamberlain, mais qui s'est séparé de lui sur la question du libre-échange, veut organiser une manifestation publique en faveur des libéraux. Il a demandé à M. Chamberlain son intervention pour qu'il empêche ses partisans de troubler l'ordre dans la rue à cette occasion. M. Chamberlain a répondu par une lettre peu courtoise qui signifiait : « Adressez-vous à la police. »

13 janvier. — Que se passe-t-il donc? Le même soir, à la même heure, voici les chefs de la *Liberal League* qui se réveillent comme d'un songe. Au lieu des phrases équivoques qu'on avait entendues il y a deux mois, ils donnent au public les déclarations les plus nettes et les plus catégoriques sur la question du Home-rule. Sir Henry Fowler va jusqu'à dire ceci : « Nous allons obtenir une majorité au nom du *Free Trade*. Si nous nous servions d'une majorité ainsi obtenue pour donner à l'Irlande l'autonomie parlementaire, nous commettrions une action malhonnête, un véritable abus de confiance. » Très bien! mais alors, que subsiste-t-il du discours de Stirling, et pourquoi n'est-ce pas lord Rosebery qui gouverne au lieu de Campbell Bannerman?

Même jour. — Cela commence bien pour les libéraux. Une seule élection : c'est un gain pour eux.

14 janvier. — Le scrutin d'hier produit un effet immense dans le pays. Vingt-deux sièges ont passé aux mains des libéraux. M. Balfour est jeté hors du Parlement, et Manchester est pris d'assaut par Winston Churchill qui conduisait les troupes libre-échangistes.

16 janvier. — Maintenant, c'est Londres qui suit l'exemple de Manchester. Les libéraux qui n'étaient là qu'une poignée vont devenir la majorité dans la députation londonienne.

C'était hier l'élection à Croydon. Des cris, du désordre, des rixes, surtout vers le soir.

Les murs étaient couverts de caricatures, d'un travail assez grossier, où les différens partis se tournaient en ridicule les uns les autres. Beaucoup de particuliers manifestaient leurs opinions en affichant à leurs vitres des placards où l'on pouvait lire, de loin, en grosses lettres : « *Vote for Somerset, vote for Arnold Forster, vote for Stranks...* »

Le parti du travail avait formé une procession qui parcourait les rues principales. Un pauvre âne, peint aux couleurs conservatrices, traînait une petite charrette où l'on voyait deux

hommes, l'un habillé en femme, l'autre déguisé en singe. C'était, je suppose, une parodie vivante des deux grands partis politiques. Ce char allégorique était suivi par un certain nombre de miséreux qui chantaient et vociféraient.

Quoique les mœurs politiques se soient bien adoucies depuis l'établissement du scrutin secret, en 1870, les passions mises en jeu sont restées les mêmes, si elles ne se sont aggravées, et les moyens par lesquels elles se manifestent rappellent encore ceux que Hogarth a dépeints, il y a un siècle et demi, dans ses fameux dessins : *The humours of an Election.*

Il était facile de prévoir le résultat : je l'apprends ce matin. Le candidat tory a passé. Les conservateurs n'auraient pu faire mieux s'ils avaient suscité et subventionné cette candidature ouvrière.

18 janvier. — Le mouvement qui entraîne le pays vers les libéraux s'accentue chaque jour et devient un courant irrésistible. Presque tous les ministres de M. Balfour ont été, comme lui, rejetés par les électeurs. Les deux frères Balfour et lord Hugh Cecil ayant tous les trois perdu leur siège, il ne reste plus dans la Chambre aucun membre de la famille de lord Salisbury. Une seule exception à l'enthousiasme libre-échangiste qui se manifeste d'un bout à l'autre du Royaume-Uni : Birmingham et ses faubourgs restent fidèles à l'autocrate de Highbury. Le voilà redevenu, au moins quant à présent, ce qu'il était au début de sa carrière : le grand homme de province, le saint local dont les vertus n'ont plus cours au delà d'un certain rayon. Il s'est apitoyé éloquemment sur la disgrâce, « purement temporaire, » de M. Balfour. « Hors du Parlement aussi bien que dans le Parlement, a-t-il dit, M. Balfour demeure notre chef. » C'est ainsi qu'il parle tout haut, mais il pense, probablement, que ce sont les maladroites indécisions du *leader* qui ont amené le désastre et, de son côté, M. Balfour doit se dire à cette heure qu'il serait encore à la tête de sa fidèle majorité si M. Chamberlain n'avait pas soulevé cette malencontreuse question de la réforme fiscale. Au surplus, M. Chamberlain ne se repent pas, ne regrette rien. Lorsqu'il reparaîtra au Parlement, il relèvera la tête un peu plus haut et voilà tout! C'est ainsi que les hommes d'État anglais profitent de ce que nous appelons, en France, un peu naïvement, « les leçons du suffrage universel. »

20 janvier. — Sir Henry Campbell Bannerman a fait, dans

un discours prononcé à Inverness, ce que les journaux du parti radical appellent une déclaration importante. Il a voulu lever tous les voiles, dissiper toutes les calomnies, mettre fin à tous les malentendus. Qu'a-t-il dit? Qu'il n'y avait pas, qu'il n'y aurait point de traité secret entre les libéraux et les nationalistes irlandais, mais qu'il existait entre eux une alliance publique, un accord spontané pour atteindre au même but. Et quel est ce but? Améliorer l'administration de l'Irlande et assurer aux Irlandais l'autorité légitime qui leur revient dans la conduite de leurs affaires. On se demande ce que signifie cette phrase. Peut-être veut-elle dire le Home-rule. Peut-être ne veut-elle rien dire du tout. Le premier ministre a ainsi l'habitude de venir jeter, avec beaucoup d'élan et un grand air de franchise, ces déclarations vagues que tous les partis pourraient endosser et qui laissent une question aussi incertaine qu'auparavant.

22 janvier. — Les élections des districts urbains se sont terminées le 17 et, le même jour, ont commencé celles des circonscriptions rurales. Cela forme deux périodes électorales à peu près séparées, et c'est tout ce qui subsiste aujourd'hui de l'antique distinction entre les *Burgesses* et les *Knights of the Shires*. On pouvait croire que les régions agricoles se montreraient moins enthousiastes en faveur du libre-échange puisque le parti protectionniste annonce, comme un de ses motifs, l'intention de raviver l'agriculture qui n'a cessé de péricliter depuis 1845. Durant les premiers jours, cette prévision ne s'est pas réalisée. Mais, avant-hier, les unionistes ont eu quelques victoires, qui ne peuvent, du reste, changer ni même atténuer le sens et la portée de l'élection.

23 janvier. — M. Chamberlain a terminé sa campagne électorale par deux vigoureux discours prononcés l'un à Shrewsbury, l'autre dans le Worcestershire. Il a essayé de galvaniser les électeurs unionistes pour ces derniers combats qui ont, dit-il, une grande importance : « C'est l'arrière-garde qui sauve l'armée en couvrant la retraite et qui empêche cette retraite de se tourner en déroute. » Quant à lui, il a retrouvé toute sa verve, son entrain, sa belle humeur. Il compte s'amuser, pendant les sessions prochaines, au spectacle de ce pauvre gouvernement qui va être harcelé par ses amis les Irlandais et par ses amis les ouvriers.

M. Redmond justifie ce pronostic en disant bien haut : « Si

Campbell Bannerman se figure qu'il n'entendra plus parler du Home-rule, il vit « dans une bienheureuse illusion » (*in a fool's paradise,* dit la pittoresque locution anglaise).

25 janvier. — M. Redmond donne raison à M. Chamberlain, mais les faits donnent tort à M. Redmond. Rien de plus significatif que l'élection du fils de lord Rosebery, lord Dalmeny, qui vient de passer dans le Midlothian avec une majorité de plus de 3000 voix. Pourtant M. Redmond l'avait mis à l'index. Cela prouve que les Irlandais s'exagèrent leur influence dans les élections anglaises et écossaises. Comme lord Dalmeny est un débutant, je ne lui fais point tort en supposant que les suffrages qu'on lui a donnés avant-hier s'adressent surtout à son père. En effet, si la personnalité de lord Rosebery est, momentanément, à l'ombre, ce sont ses tendances politiques qui triomphent dans l'élection de 1906. Si le chef du parti libéral était choisi par le vote direct des électeurs, il est à croire que c'est le nom de lord Rosebery qui sortirait des urnes.

Même jour. — La caricature, qui a envahi jusqu'aux grands journaux quotidiens, commente à sa façon les élections qui s'achèvent. Voici deux spécimens, pris de chaque côté. L'un de ces dessins représente le naufrage de la nef protectionniste. Le capitaine Balfour est échoué sur un rocher, avec ses principaux officiers, et appelle vainement du secours. Le pilote Chamberlain, qui s'est sauvé à la nage avec son fils, s'écrie en atteignant le rivage : « Enfin, j'ai réalisé la grande ambition de ma vie : je suis capitaine ! » — « C'est vrai, papa, dit Austin, mais nous n'avons plus de bateau. » L'autre dessin montre Campbell Bannerman, déguisé en montagnard pyrénéen. Il mène en laisse un ours dont les dimensions formidables le rendent rêveur. Cet ours a nom Majorité. C'est un nouvel animal auquel il n'est pas encore habitué. « Je ne croyais pas, dit-il, qu'il serait si gros ! » — « Vous allez le faire danser? » lui demande-t-on. — « Oui, répond-il,... à moins qu'il ne me fasse danser moi-même ! »

26 janvier. — M. Balfour est sauvé du naufrage. Un des représentans de la Cité se dévoue et lui abandonne son siège. Tout le monde s'en réjouit et tout le monde y gagnera, le gouvernement aussi bien que l'opposition.

29 janvier. — Le Parlement compte 669 membres, plus le Speaker qui est censé n'appartenir à aucun parti. Nous connais-

sons, ce soir, les résultats de 665 élections. Elles se décomposent comme suit. Les libéraux ont triomphé dans 378 circonscriptions, les unionistes dans 150, les unionistes libre-échangistes dans 5, le parti ouvrier dans 47, et les nationalistes irlandais dans 85. Il suit de là que si, par impossible, tous les autres partis se liguaient contre les libéraux, ceux-ci posséderaient encore une majorité de près de cent voix sur cette coalition. Sur la question vitale du libre-échange qui a dominé l'élection, la Chambre se divise ainsi : pour le libre-échange 515; contre, 150 (1).

30 janvier. — Tout est fini. Les échos de la grande bataille s'éteignent. Nulle trace ne subsiste de la fièvre électorale, si ce n'est quelques têtes fracassées et une multitude de papiers déchirés et souillés de boue que le vent d'Ouest, — sans respect pour les vainqueurs comme sans pitié pour les vaincus, — chasse mélancoliquement devant lui le long des avenues, pour les accrocher, çà et là, aux haies, ou les accumuler en tas hideux, dans les coins négligés. La littérature électorale a vécu.

Le 19 février, le roi Édouard VII, accompagné de la reine Alexandra, ouvrira en grande pompe le nouveau parlement et, dès le lendemain, commencera le spectacle dont M. Chamberlain, le grand naufrageur impénitent, se promet un plaisir extrême. Il n'aura, peut-être, pas toute la joie qu'il attend, mais en tout cas, il aura beaucoup de place sur le banc des Très Honorables que le suffrage populaire a impitoyablement décimés. Que va-t-il se passer? Je ne me charge pas de prédire ce que fera le gouvernement libéral. De bonnes choses et de mauvaises, probablement. Les bonnes choses seront traînées dans la boue par ses adversaires, les mauvaises portées aux nues par ses flatteurs. Le noble Transvaal va recouvrer la parole, mais continuera à subir l'immigration chinoise, car c'est un legs du dernier cabinet qu'il est impossible de répudier. D'ailleurs, le jour où il faudrait employer et rémunérer le travail des Européens, les mines deviendraient une mauvaise affaire. Si elles cessaient d'être exploitées, l'Afrique se viderait d'Anglais et l'élément hollandais triompherait sans lutte. Dans l'Inde, on mettra un frein à l'esprit de conquête et aux prétentions des traîneurs de sabre. En même temps, on fera quelques pas de plus dans la voie ouverte par lord

(1) Dans les universités de Glasgow et d'Aberdeen, le scrutin ne sera ouvert que le 1er février. Le résultat des Orkneys et des Shetland ne sera connu que le 13.

Ripon et l'on développera les institutions locales qui feront l'apprentissage politique de l'Inde et la prépareront à l'indépendance.

Est-il besoin de dire que le budget de la guerre et de la marine sera réduit, tandis que l'armée et la flotte seront rendues plus effectives? Cette double promesse n'étonnera pas ceux qui ont lu, dans leur vie, beaucoup de manifestes électoraux. Ce qui serait plus neuf, ce serait de dire comment on fera plus avec moins d'argent, et nous proposerions, comme Harpagon, d'inscrire la recette en lettres d'or sur la cheminée de la cuisine politique.

C'est l'Église anglicane et les cabaretiers qui seront le plus sérieusement atteints par le changement ministériel. Le présent Parlement n'arrivera pas à son extinction naturelle sans avoir retiré à l'Église anglicane du pays de Galles son caractère officiel. Les subventions accordées par le précédent Parlement aux écoles ecclésiastiques leur seront retirées et toutes les faveurs seront réservées aux écoles placées directement sous le contrôle des *School-boards*. Si l'on veut se montrer conciliant, on continuera à subventionner, dans une certaine mesure, les écoles libres (c'est-à-dire les écoles cléricales), mais en les soumettant, ce qui semble juste, à la surveillance des autorités scolaires. Où se donnera l'enseignement religieux? A l'église ou dans l'école? C'est autour de cette question que se livreront les grandes batailles.

On mettra moins de façons à mater les cabaretiers dont l'influence, paraît-il, a considérablement décru en matière électorale. On leur rappellera, par une bonne loi, qu'une autorisation annuelle, accordée par les magistrats, ne constitue pas une propriété et que le retrait de cette autorisation, à la suite d'infractions nombreuses aux lois et aux règlemens de police, ne leur donne aucun droit à une indemnité pécuniaire.

Le parti libéral nourrit de mystérieux desseins contre la propriété foncière. Étrange moyen d'encourager l'agriculture et de ramener le peuple des villes vers les campagnes! Pauvre terre! Tout le monde se réunit contre elle comme contre le baudet de la fable. Il y avait autrefois, en ce pays, un principe : à savoir qu'il ne fallait pas imposer la terre quand elle ne donne aucun revenu. Aujourd'hui, c'est le principe contraire qui prévaut. Je suppose qu'on va taxer mon jardin qui ne sert à rien... sinon à

donner de l'air pur au voisinage. Comme les corneilles et les merles qui l'habitent n'acquitteront pas l'*Income tax*, c'est moi qui paierai pour eux!

Voilà pour ce qu'on appelle pompeusement « les réformes sociales. » Ces réformes suffiront-elles à satisfaire les prolétaires que le suffrage universel, — ou presque universel, — vient de jeter dans le Parlement? Quelle place y tiendront-ils? Comment vont-ils s'y comporter? Il leur serait difficile de s'y conduire plus mal que les jeunes gentlemen, sortis des *public sehools* et des Universités, qui se serraient derrière M. Balfour et qui pratiquaient avec un art consommé l'imitation vocale des animaux les moins parlementaires, tels que le chien, le coq et le cochon. Tous ces ouvriers-députés sont socialistes. Ici, comme ailleurs, le socialisme est la grosse bêtise qui obstrue l'intelligence de l'ouvrier et l'empêche de prendre sa part légitime dans la direction des affaires publiques. Mais je constate que le mot de socialisme fait hausser les épaules aux jeunes gens. Pour eux, c'est le vieux jeu, la toquade d'hier dont demain ne voudra plus. L'un d'eux disait récemment : « Le socialisme est rétrograde au point d'être préhistorique. Il nous rejette de vingt mille ans en arrière. »

Le vrai péril socialiste est aujourd'hui dans les administrations locales. Là se tiennent embusqués des entrepreneurs louches, des brasseurs d'affaires, des banquiers véreux, des ingénieurs plus ou moins diplômés. Jugeant les compagnies à responsabilité limitée complètement usées et les syndicats suspects, ils se couvrent de l'idée socialiste, du long et grand mot (*sesquipedalia verba!*) de municipalisation, et le mot est aussi dangereux qu'il est long. Avec John Burns au *Local Government Board*, il est à craindre qu'on ne « municipalise » beaucoup sous le ministère Campbell Bannerman.

A l'extérieur, la politique du nouveau cabinet ressemblera à ce que l'on avait baptisé ironiquement, en 1874, une magistrale inertie, *a masterly inactivity*. Le mot s'appliquait alors aux tories, mais il semble avoir été inventé pour les libéraux de 1906. Le cabinet Campbell Bannerman, c'est la paix. Donc ceux de nos compatriotes qui voyaient dans l'entente cordiale un danger peuvent être rassurés et ceux qui y découvraient un espoir doivent être détrompés.

Que pense le Roi? C'est une question que nul n'ose discuter tout haut, mais que bien des gens se posent tout bas. L'attitude

prise par Édouard VII depuis son avènement, si différente de celle de sa mère, justifie cette préoccupation. Comme on l'exprimait devant une personne qui tient de près à M. Chamberlain, cette personne répondit : « Oh! *the King is an old free trader!* » Si le Roi avait entendu ce mot, il aurait pu répliquer qu'il connaissait un autre *free trader* encore plus ancien, lequel avait nom Joseph Chamberlain. Mais, en même temps que libre-échangiste, le Roi, — ce n'est un secret pour personne, — est anti-allemand. J'entends par là que, — sans parler de l'agacement causé par certaines fantaisies oratoires et par certaines allures théâtrales, — il voit dans l'Allemagne la véritable ennemie, la dangereuse rivale du commerce et de l'industrie britannique. Tout bon *free trader* qu'il est, il se serait très bien résigné à l'introduction de quelques petits bouts de tarifs à la Balfour pour modérer l'influx de la pacotille germanique sur les marchés anglais. J'ose prédire que, si les libéraux restent longtemps au pouvoir, ils en viendront à partager et à appliquer cette manière de voir. Mais, pour en arriver là, il faudrait arracher les ouvriers à la fascination de l'utopie socialiste, il faudrait leur faire comprendre que leur intérêt comme producteurs prime encore leur intérêt comme consommateurs.

Fatalement, les libéraux seront amenés à suivre de loin la politique impérialiste de leurs prédécesseurs. Au fond, le pays n'était pas trop mécontent de cette politique. Elle a compté, je le sais, plus de revers que de succès. La guerre contre le Mullah, au Somaliland, a échoué piteusement, malgré l'appui du Négus. Le blocus des ports du Vénézuéla, de concert avec la flotte allemande, n'a rien eu de brillant. Peut-être la marche sur Lhassa aura-t-elle été une aventure sans lendemain, un coup d'épée dans le vide? Mais l'entente avec la France et l'alliance japonaise ont semblé des pas dans une bonne direction. Quant à la guerre du Transvaal, j'ai lu dans plusieurs journaux français que c'était le mauvais souvenir laissé par cette guerre qui avait, finalement, causé la chute du ministère tory. Je ne saurais m'associer à cette vue. Il est très vrai que la pauvreté des résultats obtenus a profondément mécontenté les classes inférieures : on leur avait promis un Eldorado, et voici qu'on leur ferme la colonie pour y introduire des ouvriers chinois ! La guerre a révélé beaucoup d'incapacité et quelques fraudes. D'autre part, elle a mis en lumière un fait vraiment prodigieux, un tour de force que tous les

spécialistes, à la veille de la guerre, auraient déclaré impossible : l'Angleterre a transporté trois cent mille hommes d'un hémisphère dans l'autre et a réussi à les faire vivre. Cela donne à réfléchir aux nations qui seraient tentées de l'attaquer. De plus, l'Angleterre a montré à l'Europe qu'elle n'avait cure de ses indignations et de ses remontrances; qu'à l'avenir elle prétendait se mêler de tout et ne permettre à personne de se mêler de ce qui se passe chez elle. L'Europe, qui a pris, depuis un certain nombre d'années, l'habitude de respecter ceux qui la méprisent, s'est inclinée devant cette nouvelle attitude; et voilà comment l'Angleterre, considérée longtemps par Bismarck comme quantité négligeable, est redevenue une des puissances dirigeantes de la politique universelle. Les libéraux le savent, bien qu'ils affectent de crier le contraire, et la force des choses, — parlant peut-être par la bouche d'Édouard VII, — fera, tout doucement, de sir Edward Grey le continuateur de lord Lansdowne. L'Allemagne, qui souriait déjà, en sera pour ses sourires. Au lieu de l'Impérialisme fanfaron, nous aurons l'Impérialisme sournois. Mais ce sera toujours l'Impérialisme et ce ne peut être autre chose. En somme, on s'apercevra, comme il arrive après les grands changemens,... que rien n'est changé, ou peu de chose.

AUGUSTIN FILON.

LOUIS XVIII ET LE COMTE D'ARTOIS

RÉCITS DES TEMPS DE L'ÉMIGRATION

II [1]

L'ADVERSITÉ RÉCONCILIATRICE

I

Dans l'émouvante histoire de Louis XVIII durant l'émigration, l'année 1800, à n'y regarder qu'au point de vue de la sûreté personnelle du prince, n'est pas celle où il a le plus à se plaindre de sa destinée. La générosité du tsar Paul Ier lui a assuré un asile. Traité en souverain, il y vit paisible, à l'abri du besoin, grâce aux deux cent mille roubles qu'il reçoit annuellement de son bienfaiteur, dans une intimité familiale, dont la présence à ses côtés de la Duchesse d'Angoulême accroît pour lui la douceur et qu'embellit encore l'incessant dévouement de son fidèle ami, le comte d'Avaray. Parmi ses familiers d'autrefois, quelques-uns de ceux qu'il préfère ont pu le rejoindre. Lorsqu'il franchit le seuil du palais où l'hospitalité lui est accordée, il peut voir, dans ses antichambres et à sa porte, ses gardes du corps lui rendant les mêmes honneurs que s'il résidait à Versailles, ou aux Tuileries.

Mais ces avantages matériels dont, sans qu'il puisse le pré

(1) Voyez la *Revue* du 1er février 1906.

voir, il sera dépossédé demain, ne le dédommagent pas des déceptions et des mécomptes qu'amasse sur sa tête et voit éclater cette année 1800. Considérée à travers tant d'événemens désastreux pour sa cause, elle apparaît comme la plus douloureuse de son exil. La journée de Brumaire a livré la France à Bonaparte, coupé court aux négociations que Louis XVIII croyait nouées entre ses agens et Barras, prouvé que le Premier Consul, en dépit des démarches qu'on multiplie autour de lui, n'entend pas se réduire au rôle de Monk et disperse les royalistes qui, dans Paris, travaillaient au rétablissement de la monarchie. Paul Ier mécontent de ses alliés est sorti de la coalition. Déjà ses regards se tournent avec admiration vers le jeune général qui a maté le monstre révolutionnaire. La froideur, la réserve, des susceptibilités sans objet caractérisent de plus en plus ses rapports avec l'héritier des Bourbons. La Sardaigne et Naples subissent le joug de la République ; la Prusse et l'Espagne vivent en paix avec elle ; l'Autriche et l'Angleterre, quoique à contre cœur, entrevoient le moment où elles devront suivre cet exemple. Le Pape lui-même abandonne le Roi, se rapproche du vainqueur, consent à négocier avec lui en vue d'un Concordat. A sa voix, et rebelles à celle du Roi, les évêques, pour la plupart, rentrent en France où le clergé de second ordre les a précédés, et envoient à Rome leur démission afin de faciliter l'exécution de l'acte réparateur qui va faire refleurir la vieille religion des ancêtres. Il semble en un mot que les chances de la royauté légitime soient pour longtemps paralysées, sinon pour toujours.

Une lettre écrite le 15 novembre par Louis XVIII à une noble Anglaise, lady Malmesbury, une amie des jours heureux, qui lui avait adressé ses hommages, nous permet de lire dans son âme, d'y voir les sentimens auxquels, après neuf années d'un exil tragique, il s'abandonnait :

« Je vous remercie de vouloir que je vous entretienne de ma position. Je pourrais ne vous dire qu'un mot : je suis à cinq cents lieues de ma patrie, et ce mot dirait tout. Mais vous désirez des détails et, pour vous satisfaire, il faut que je distingue deux personnes en moi : l'homme public et l'homme privé.

« Si ce dernier oubliait qu'il a perdu les êtres qu'il chérissait le plus au monde, il pourrait se croire heureux. Le plus généreux des souverains m'a donné un asile ; il m'y comble d'amitiés ; il l'a embelli par l'union de mes enfans, par la pré-

sence de l'unique rejeton de ceux que je pleure, de cet ange que la France envie à la Courlande. Mais toutes les douceurs qu'éprouve l'homme privé sont empoisonnées par les peines de l'homme public. Mon cœur et mes yeux portent sans cesse vers la France. Je vois mon peuple revenu de ses erreurs, mais opprimé par ceux qui l'avaient égaré, me tendant les mains auxquelles les miennes ne peuvent atteindre, les autels déserts, le trône de mes pères renversé, leur palais occupé par un homme à peine né Français, et je ne puis pas au péril de ma vie mettre un terme à tant de malheurs, et une politique aussi fausse qu'incompréhensible enchaîne le bras, rend nulles les magnanimes vues de mon auguste ami et me retient à l'extrémité de l'Europe. Avec de telles pensées, puis-je être heureux? Non, sans doute.

« Mais, gardez-vous, *my dear lady*, de croire que je m'en laisse abattre. Je pense que mes maux sont bien peu de chose en comparaison de ceux que mon malheureux frère a soutenus avec une constance qui honorera éternellement sa mémoire, et cette idée seule suffirait pour soutenir mon courage. L'espérance est d'ailleurs loin de m'abandonner. Le temps viendra où l'aveuglement des rois cessera, où tous sentiront que le danger est commun à tous et menace non seulement leur tête, mais encore tout l'ordre social et que, pour s'en garantir, pour en empêcher l'inévitable effet, il faut s'unir au seul allié qui puisse assurer le succès d'une telle entreprise, au cœur des vrais Français, en opposant franchement la monarchie à la République, le Roi légitime à l'usurpateur. Ces vérités, souvent répétées et jusqu'à présent sans fruit, germeront un jour. Je l'attends, je l'espère et ne cesse de travailler à le hâter. Telle est ma vie. »

Cette éloquente profession de foi nous montre Louis XVIII, toujours égal à lui-même, toujours animé de cette indomptable confiance dans le triomphe de ses droits, qui, jusqu'en 1814, fut son guide et son soutien. Mais, lorsqu'il écrivait en ces termes à lady Malmesbury, il ne pouvait se douter qu'une épreuve nouvelle allait l'assaillir. De toutes les catastrophes qu'à cette heure, il avait lieu de craindre, il n'en est pas une qui fût plus imprévue que celle que lui préparait le fantasque et mobile Paul Ier. Jusqu'au 5 janvier 1801, aucun symptôme ne lui en avait signalé l'approche, lorsque, à cette date, le comte de Caraman, son représentant à Saint-Pétersbourg, arrivait à l'improviste à Mitau et

lui apprenait que, sans savoir pourquoi, il était brutalement chassé de Russie. Le Roi ne prévoyait pas qu'il pût être lui-même victime d'une mesure analogue, si contraire aux bons procédés dont il avait été jusque-là l'objet de la part du Tsar. C'est cependant ce qui l'attendait. A son insu, au fond du ciel sous lequel il se croyait en sûreté, un orage s'était formé, dont la disgrâce subite du comte de Caraman n'était que le prélude.

Ce n'est pas ici le lieu, — notre étude ayant un tout autre objet, — de raconter les incidens et les péripéties qui précédèrent le départ du Roi. Le 20, le général de Fersen, gouverneur militaire de Mitau, venait, les larmes aux yeux, lui signifier l'ordre impérial qui le mettait en demeure de quitter le territoire russe dans les vingt-quatre heures. A grand'peine, en invoquant le nom de sa nièce, en rappelant que le lendemain, anniversaire de la mort de Louis XVI, elle comptait, suivant sa coutume, rester en prières, il obtenait un répit de deux jours. Le 22, il se mettait en route avec elle. Il avait pris le nom de comte de l'Isle, la princesse celui de marquise de la Meilleraye. La duchesse de Sérent, Mlle de Choisy, le comte d'Avaray et le vicomte d'Hardouineau les accompagnaient.

Les lettres écrites par Louis XVIII, au cours de son voyage, nous permettent de le suivre à toutes les étapes de sa route. Elles nous révèlent son sang-froid, sa résignation, la constance de ses espoirs et la reconnaissance que, dès ce moment, il voue à sa nièce dont la sollicitude et l'intrépidité ne se démentent pas un instant. En quittant Mitau, il nourrissait le dessein de se rendre à Varsovie, qui appartenait alors au roi de Prusse. Caraman parti devant lui devait solliciter l'autorisation de ce souverain avec qui il était lié et s'y faire aider par le prince de Belmonte, ambassadeur de Naples à Berlin. La Duchesse d'Angoulême, de son côté, avait écrit à la reine Louise pour la prier d'appuyer auprès de son époux leurs démarches. Mais, dans la pensée de Louis XVIII, Varsovie ne serait qu'une halte. Il n'y voulait rester que le temps nécessaire pour négocier avec son cousin des Deux-Siciles son passage à Naples. S'il y réussissait, son expulsion de Russie aurait eu pour effet de le rapprocher de son royaume et peut-être, alors, serait-il tenté de la considérer comme un évément favorable à sa cause.

Le 27 janvier, après un voyage que la rigueur de la saison

avait rendu particulièrement douloureux, il arrivait à Memel, dans les États prussiens où il devait attendre la réponse de Caraman. Durant le séjour de trois semaines qu'il y fit, il écrivit de tous côtés pour faire connaître sa nouvelle infortune, que vint au bout de quelques jours rendre plus affreuse la brusque apparition de ses gardes du corps et des Français résidant à Mitau, chassés après son départ comme il l'avait été lui-même. Il ignorait encore ce dernier acte de la tragédie dont il était le principal acteur, lorsque, le 28, il en envoyait au Comte d'Artois, déjà prévenu par des lettres précédentes, un récit complémentaire :

« Le courage peut faire supporter la peine, lui disait-il, mais n'empêche pas de la sentir. Aussi la mienne a-t-elle été vive. Mais la Providence m'a ménagé des consolations que votre cœur partagera. La première et la meilleure de toutes est venue de notre adorable fille qui consacre aux larmes et à la retraite le jour de la mort de ses parens et qui, le 21, m'a demandé comme une grâce de venir me voir. Vous ne serez pas étonné que mes yeux, secs jusque-là, aient alors versé des larmes, mais bien douces. Ensuite, j'ai reçu les marques les plus touchantes d'attachement non seulement de ceux de mes pauvres Français que je suis obligé de laisser derrière moi, sans savoir où et quand nous pourrons nous rejoindre, mais aussi du général Fersen, de M. d'Arsénieff, gouverneur de Courlande, de la noblesse courlandaise en général et même du peuple. Il me faudrait un volume pour en écrire l'intéressant détail. »

L'hommage rendu ici à la Duchesse d'Angoulême se retrouve dans toutes les lettres du Roi. Il s'y mêle en même temps, en dépit de l'odieux traitement qu'il a subi, un regain de gratitude pour le Tsar devenu aujourd'hui son persécuteur, car il ne saurait oublier qu'il lui doit le mariage de ses enfans. Tel est le caractère de la lettre qu'il adresse au prince de Condé :

« Ma situation est pénible sans doute. Mais pourrais-je m'en affliger ou même la sentir, quand je songe à celle de ma nièce qui, nouvelle Antigone, se dévoue à partager mon triste sort, qui bien plus admirable ici qu'elle ne le fut au Temple, puisque les devoirs sont bien loin d'être les mêmes, ne s'occupe que de moi et soutient ses propres peines avec un courage, une égalité d'humeur qui me les feraient, s'il était possible, oublier à moi-même ?

« Je ne suis pas en peine du sentiment que vos braves compagnons d'armes et vous éprouverez en apprenant cet inconcevable événement. Mais, mon cher cousin, n'oublions jamais que Paul Ier était le maître de ses bienfaits et que, s'il nous en retire une partie, il en est un que rien ne peut ravir à la France : l'union de la fille de Louis XVI avec l'héritier présomptif de la couronne. Le temps nous dévoilera les causes d'un événement incompréhensible en ce moment, et si quelque bon Français en sentait abattre son courage, qu'il le ranime en considérant celui de mon ange consolateur. »

La correspondance du Roi avec la Reine qui se trouve alors à Kiel, complète ces confidences et laisse voir combien l'ont à la fois indigné et touché les scènes si diverses qui, à Mitau, ont suivi son départ.

Il écrit le 19 février :

« Il y a bientôt un mois que j'ai été chassé comme un pleutre de Mitau et je n'en sais pas plus la véritable raison que le premier jour... Mais, ce dont je ne vous ai pas parlé, c'est de la barbarie, de la précipitation, des propos insolens avec lesquels le gouverneur qui, jusqu'à mon départ, nous avait témoigné l'intérêt le plus touchant a fait exécuter cet ordre. On a vendu ceux de mes meubles et effets qui n'étaient pas bons à être transportés. Mais, ces gens-là ont mis tant d'entraves à la vente qu'elle a ressemblé à un pillage et ils ont eu soin de se faire adjuger au plus bas prix ce qui était à leur convenance.

« Voilà de grandes infamies ; voici la contre-partie : attentions délicates, tendre intérêt, secours de toute espèce en chevaux, en voitures, en habits, en provisions, en argent, c'est ce que ces infortunés ont reçu des Courlandais, et je ne dis pas d'un, de plusieurs, mais de tous, depuis celui qui mangeait le plus habituellement chez nous jusqu'à l'épicier du coin de la rue. Ici, les détails ne pourraient qu'affaiblir ; mais que votre imagination travaille. Plaisez-vous à inventer ce qu'il peut y avoir de plus touchant, de plus ingénieux dans la bienfaisance, et vous serez encore au-dessous de la réalité. »

Peu de jours après avoir confié ces piquans détails à la Reine, le Roi apprenait par un messager de Caraman que l'asile qu'il avait sollicité du roi de Prusse lui était accordé. Bientôt, une lettre touchante de la reine Louise adressée à la Duchesse d'Angoulême confirmait l'heureuse nouvelle.

« Madame ma sœur et cousine, c'est avec un mélange de plaisir et de sentimens pénibles que je me suis acquittée auprès du Roi de la commission dont Votre Altesse Royale a bien voulu me charger. Sans doute, au moment de la demande, elle s'est dit la réponse et, quand je vous affirmerai, madame, que votre séjour en Prusse ne dépend que de vous, et dès à présent nous honore, je ne vous aurai rien appris dont vous nous ayez fait l'injure de douter.

« Votre Altesse Royale voyage dans une saison fatigante et sous un ciel auquel elle n'est pas accoutumée. Je la supplie de ménager sa route afin de ne pas trop s'en ressentir. Il faut beaucoup de santé quand il faut tant de courage, et j'apprendrais avec douleur qu'entourée d'intérêt et d'estime comme vous le serez partout en Prusse, vous y fussiez venue chercher des peines nouvelles. »

On ne saurait mettre à un bienfait plus de bonne grâce. De femme à femme, le cœur seul avait parlé. Il n'en était pas tout à fait de même dans la réponse du roi de Prusse à Caraman. En faisant droit à la requête du monarque proscrit, il avait stipulé des réserves, invoqué la raison d'État. Vivant en paix avec le gouvernement consulaire, il ne voulait pas lui fournir matière à griefs. Aussi avait-il posé des conditions. Son frère et cousin pourrait résider à Varsovie. Mais il devait s'engager à n'y pas tenir de cour, à y vivre dans un strict incognito; rien qui rappelât le roi de France. Ce n'était pas à celui-ci qu'était accordé un asile en Pologne, mais au comte de l'Isle. A ce prix, à ce prix seulement, le roi de Prusse répondait de la tranquillité de son hôte.

Louis XVIII avait prévu ces conditions. Résolu à s'y conformer, il poursuivait aussitôt sa route. Le 25 février, il faisait part à sa femme de son arrivée à Kœnigsberg. « Nous sommes arrivés ici hier, après avoir passé le Haff sur la glace, non sans quelque inquiétude de Mme de Sérent; ensuite cet ennuyeux Strand en vingt-quatre heures. Nous étions tous un peu las en arrivant; mais nous nous sommes bien reposés aujourd'hui. Après-demain, nous nous remettrons en route et, Dieu aidant, nous serons mardi à Varsovie. Ce n'est pas, comme vous sentez, le terme de nos courses; mais nous nous y reposerons quelque temps, et puis nous irons chercher un autre gîte et puis un autre, et puis, et puis, etc., jusqu'à ce que j'aie trouvé celui où

la Providence me permettra de me fixer et de me réunir à vous. Cette vie errante n'a pas grands charmes; mais, avec ma nièce sous les yeux, et votre pensée dans le cœur, je puis tout supporter. »

Au jour dit, les augustes voyageurs entraient sans apparat dans la vieille capitale polonaise. « Notre voyage de Kœnigsberg ici, écrivait encore le Roi, peut s'appeler heureux puisque, tant de tués que de blessés, il n'y a eu personne. Mais : 1° nous avons versé tout à plat dans un fossé à moitié dégelé; 2° au passage d'un ruisseau sur lequel on a oublié de faire un pont, une des voitures a mal pris sa direction; il y a eu un des chevaux noyé et les autres ne valaient guère mieux; 3° quand nous sommes arrivés au faubourg de Prag, la Vistule nous a dit que cela nous plaisait à dire, et il nous a fallu croquer le marmot pendant deux jours en face de la ville sans y pouvoir arriver. Cependant, le résultat de tout cela est que ma nièce se porte bien et que moi qui, par suite de la versade, suis demeuré deux heures les pieds dans la neige ou sur la glace à recevoir la pluie et qui pouvais raisonnablement espérer de là un rhume et la goutte, j'ai l'insolence de me porter le mieux du monde. »

Il convient d'insister sur l'allègre humeur dont témoignent ces quelques lignes où il est fait si bon marché des périls courus et où il semble que le Roi se considère comme au terme de ses maux. En fait, ayant atteint son but et trouvé sur la route de Naples un asile provisoire, il était disposé à les oublier. Il n'en gardait même pas rancune à celui à qui il les devait et qui, à peu de jours de là, allait tomber sous le fer d'une poignée d'assassins. La nouvelle du trépas tragique de Paul Ier commença à se répandre en Pologne le 6 avril. Si Louis XVIII avait conservé quelque ressentiment dans le cœur, il eût eu lieu d'être satisfait, et il aurait pu se réjouir d'avoir été si promptement et si cruellement vengé. Mais ce n'est pas de la satisfaction qu'il manifeste, bien au contraire. Devant la tombe qui vient de s'ouvrir, il ne se souvient que des bienfaits de l'infortuné sur qui elle va se fermer. Il le confie à son frère : « On dit et d'une manière qui paraît positive que l'Empereur de Russie est mort. Je ne sais si, positivement parlant, c'est un bien ou un mal. Mais je sais que c'est pour nous un devoir d'oublier, excepté la tendresse et le respect que mérite plus que jamais notre fille, tout ce qui nous est arrivé depuis le commencement de cette année et de voir seule-

ment un grand souverain, accueillant, honorant, soulageant, consolant le malheur. »

Il est vrai que, quelques jours plus tard, et cet hommage rendu à la mémoire de son bienfaiteur, il envisage, dans une nouvelle lettre au Comte d'Artois, les conséquences de l'événement, en ce qui touche son sort futur.

« Le choix de Varsovie n'a pas été fait sans réflexion. Je voulais, et m'écarter le moins possible de la route que je me suis tracée, et éviter de donner de l'inquiétude, peut-être même de l'embarras au roi de Prusse. D'après cela, je ne pouvais mieux choisir. Varsovie est sur la route de Memel en Italie, derrière tous les États prussiens, et, quoique encore éloigné de tout, je suis cependant bien plus à portée ici qu'à Mitau. Enfin, le sort même semble avoir pris soin de justifier le parti que j'ai pris, et ce qui se passe actuellement dans le nord de l'Allemagne, seul asile que j'eusse pu prendre, si je n'avais préféré cette partie-ci, m'en rendrait le séjour fâcheux sous plus d'un rapport.

« Il peut arriver cependant un grand changement dans mon sort et dans mes projets. Vous devinez bien que je veux parler des suites que peut avoir la mort de Paul Ier. Je n'ai point encore *heard from* Alexandre. Cependant, ou tout ce que l'on dit de son caractère n'est que flatterie, ou il doit, ne fût-ce que par *good nature*, chercher à guérir les plaies que son père m'a faites. Mais je me mets à sa place. Son rôle vis-à-vis de moi doit être embarrassant. Paul Ier, tout en m'enlevant asile et revenu, n'a pas révoqué le titre que sa mère et lui avaient reconnu en moi. Mais, en même temps, il a, par l'ambassade de M. de Kalitscheff (1), sanctionné l'existence de la prétendue république. Que peut faire son successeur, s'il veut faire quelques démarches à mon égard? Me donner mon titre, ce serait courir le risque de se brouiller avec Buonaparte; le retrancher, ce serait me faire une offense plus grande que tout ce que son père m'a fait. Le silence est un parti mitoyen; il le gardera peut-être jusqu'au retour d'un courrier qu'il a, dit-on, envoyé à Paris. Cependant, je ne pouvais prendre le même parti. Je dois avoir l'air de croire que l'empereur de Russie *ut sic* n'a pas cessé de reconnaître le roi de France. Je me suis donc conduit comme j'avais fait à la mort de Catherine II. J'ai écrit sans attendre la

(1) Peu de temps avant sa mort, Paul Ier avait conclu la paix avec le gouvernement consulaire et nommé ce diplomate ambassadeur à Paris.

part de l'événement. J'ai voulu paraître compter sur lui, mais sans lui redemander un asile, tâchant même d'éviter qu'il me l'offrît, car il me servirait bien mieux en m'en procurant un qu'en me le donnant. J'ai également regardé au-dessous de moi, dans l'état actuel des choses, de lui faire aucune demande pécuniaire. J'ajouterai seulement, mon cher frère, que ma volonté secrète est de ne reprendre ma route pour l'Italie qu'au cas de la pacification de l'Angleterre et de l'ouverture des ports du Midi à ses vaisseaux. »

Louis XVIII, on le voit, sans abdiquer tout espoir relativement au maintien par l'empereur de Russie de son titre royal, ne se payait pas d'illusions et encore qu'il considérât comme une offense grave le retrait de ce titre que Paul I[er] lui avait, en d'autres temps, spontanément octroyé, il prévoyait qu'Alexandre, animé du désir de ne pas déplaire à Bonaparte, n'oserait le lui maintenir. L'événement devait donner raison à sa prévoyance. Dès la première lettre qu'il reçut du jeune souverain moscovite, au mois d'octobre suivant, il fut fixé. Elle était adressée à M. le comte de l'Isle ; elle débutait par ces mots : « Monsieur le comte, » et jusqu'à sa rentrée aux Tuileries en 1814, il ne fut plus pour l'empereur de Russie que Monsieur le comte.

Les événemens qui viennent d'être racontés alimentent dans une large mesure, durant les premiers mois de l'année 1801, la correspondance du Roi avec son frère. De quoi se fussent-ils entretenus si ce n'est de leurs malheurs et des incessans mécomptes qui les aggravaient ? Mais, dans la circonstance, ceux de l'aîné dépassaient si fort ceux du cadet qu'on s'explique aisément que celui-ci en ait été violemment ému et alarmé, et que, ne s'inspirant que de sa fraternelle tendresse, il ait fait litière des souvenirs amers qui survivaient dans son cœur aux anciennes querelles, pour ne plus se rappeler que ce qu'il devait à son frère, le chef de la maison, celui qui portait la couronne.

II

La correspondance du Roi avec son frère à cette époque n'a pas trait seulement à la mesure brutale et inexpliquée qui le laisse sans asile et le livre aux plus aventureux hasards. Elle parle aussi de sa détresse financière, qu'elle dépeindra parfois en des lignes d'un caractère poignant. Elle datait de loin, cette

détresse; elle datait du jour où la mort de Catherine avait soudainement tari une abondante source de revenus. Les subsides fournis depuis par Paul Ier avaient été insuffisans pour répondre à tous les besoins du souverain proscrit.

Sa maison remplie de serviteurs de tout rang, dépourvus de ressources, tant d'émigrés à secourir, les traitemens fixes alloués à ses agens, les frais de courriers, de poste, de voyages, les dépenses du Duc de Berry, ce n'était là que le courant, auquel en cette année 1800, s'étaient ajoutés le coût d'une cure de la Reine à Pyrmont, de son installation à Kiel, où elle allait résider encore pendant plus d'une année, et la solde supplémentaire que le Roi avait dû se déterminer à allouer à ses gardes du corps dont l'âge et les besoins rendaient insuffisante celle qu'ils recevaient de l'Empereur. Après une vaine tentative à Saint-Pétersbourg pour obtenir une augmentation de sa pension annuelle fixée à deux cents mille roubles, il s'était adressé à son frère en le priant de solliciter des ministres anglais le renouvellement d'un secours de dix mille livres sterling qu'ils lui avaient accordé l'année précédente et sa transformation en un traitement annuel.

« Mes pauvres finances sont toujours dans une gêne extrême à la fin de chaque année, disait-il. Mais jamais elles ne furent dans un état plus désastreux qu'à la fin de celle-ci. Il n'y a que vous qui puissiez me tirer de ce pénible embarras. »

Si profonde qu'apparaisse alors sa misère, elle fut bien pire après qu'il eut été obligé de quitter la Russie. Outre qu'il était menacé de voir son traitement supprimé, il n'avait reçu qu'en minime partie les six mois échus au moment de son départ. Pour se mettre en état d'arriver à Varsovie, il avait dû contracter un emprunt à Riga et lorsque ses gardes du corps et ses plus fidèles serviteurs chassés aussi de Mitau étaient arrivés à Memel, privés de tout, mourant de faim et brisés de fatigue, il n'avait pu leur venir en aide que grâce à sa nièce. Elle exigea qu'il acceptât d'elle le collier en brillans qu'elle avait reçu de l'Empereur au moment de son mariage et sur lequel un banquier prêta deux mille cinq cents ducats. Dans cette situation, il renouvelait ses instances :

« Vous sentez que le déplacement, un voyage dont je ne peux prévoir le terme, mon établissement lorsque j'en aurai trouvé un pour mes enfans et pour moi, la foule d'infortunés que je laisse derrière moi et qui bientôt sans doute courront les chemins; vous sentez, dis-je, que tout cela m'écrase et que je ne

saurai plus où donner de la tête si je ne suis secouru promptement et efficacement. L'Angleterre seule le peut. *Intelligenti* (j'ajoute en cette occasion et *amanti*) *pauca*. Rappelez-vous ce que je vous ai écrit dernièrement, mais bien loin de prévoir encore ce qui m'arrive. Jamais, je n'eus plus besoin du zèle de mon ami et de la générosité du roi d'Angleterre. »

Le 18 février, nouveaux et plus poignans aveux :

« Je ne vous dirai qu'un mot de ma situation ; elle est au comble de la détresse. Quant aux détails, je m'en rapporte au comte de la Chapelle, qui possède à bon droit votre confiance et la mienne et que j'envoie en Angleterre non seulement pour vous informer de ce qui s'est passé et de l'état où je suis, mais aussi parce que j'ai jugé indispensable qu'un témoin oculaire et irréprochable fît sentir aux ministres la nécessité et l'urgence des secours que je sollicite. » Enfin, en arrivant à Varsovie, presque réduit aux expédiens, il presse encore son frère : « Je me recommande de plus en plus à vous pour hâter une décision qui me devient de jour en jour plus nécessaire. M. de la Chapelle vous parlera sur ce point. Mais, ce qu'il ignorait et que je n'ai moi-même appris que depuis ma lettre écrite, c'est que, non seulement, mon traitement de Russie est fini pour moi, mais que celui qui a négocié à Riga l'emprunt qui m'a mis en état de partir, y est retenu par ordre de l'Empereur jusqu'à ce que la somme soit remboursée. »

A cette époque, telle est la pauvreté de Louis XVIII que, pour la première fois, il se voit contraint de refuser des secours à ceux de ses partisans qui se sont montrés les plus fidèles à sa cause, les plus ardens à le servir. « Il ne vous est que trop facile de deviner la réponse à faire au duc de Laval. Je ne suis pas sûr d'avoir du pain pour mes enfans et pour moi-même. Je n'en peux plus donner aux autres. Il m'est dur de revenir sans cesse à ce pénible sujet. » C'est le 12 mars qu'il est réduit à cet humiliant refus. Encore quelques semaines, et ce sera pire. Il devra se résoudre à morigéner la Reine qui, par des dépenses exagérées, s'est endettée, à lui déclarer qu'il ne peut venir à son secours pour le payement de ses dettes et que c'est à ceux qui dirigent sa maison « de guérir cette plaie par les réformes les plus rigoureuses. »

Pendant ce temps, en Angleterre, le Comte d'Artois s'efforçait d'obtenir du gouvernement britannique les secours dont son

frère avait un si pressant besoin. Au reçu de la nouvelle de son expulsion et des tristes confidences qui l'accompagnaient, il était accouru d'Édimbourg à Londres afin de hâter par sa présence la solution qu'il souhaitait, plus encore qu'il ne l'espérait. A Londres, il s'était rencontré avec l'envoyé du Roi, le comte de la Chapelle. Bouleversé par les détails douloureux que lui avait donnés celui-ci et prévoyant que plusieurs semaines s'écouleraient avant qu'eussent abouti ses démarches auprès des ministres anglais, il avait couru au plus pressé et envoyé à Thauvenay, agent de Louis XVIII à Hambourg, une somme de trois mille livres sterling, réunie à grand'peine au moyen d'emprunts.

Lorsque le Roi connut ce trait de dévouement fraternel, il venait d'être averti par la comtesse Pahlen, femme du ministre russe, à qui la Duchesse d'Angoulême avait écrit et « par quelqu'un dont le témoignage est de poids » que, très probablement, son traitement de Russie allait être rétabli. Ce n'était pas encore officiel, et il ignorait toujours si l'arriéré serait acquitté. Il avait lieu du moins d'en concevoir l'espérance. Il n'en fut pas moins sensible à la sollicitude empressée du Comte d'Artois. Il y a de l'émotion et des larmes, de douces larmes, dans les remerciemens qu'il lui adressait.

« J'ai reçu, mon cher frère, votre lettre du 7 et je voudrais pour toute réponse vous envoyer mon cœur. Quoi! c'est vous, mon ami, qui, dans la situation où vous êtes, venez à mon secours? Infortuné Paul, qu'à ce prix, tes mauvais traitemens me sont chers! S'il en était temps, si Thauvenay ne m'eût déjà rendu compte de l'exécution de vos aimables et généreux desseins, je vous prierais, je vous conjurerais d'y renoncer; l'intention me suffisait et bien au delà. Mais, du moins, si d'ailleurs vos soins vis-à-vis des ministres britanniques ont le succès que je dois espérer, en dépit de tous les retards, que son premier usage soit de réparer le mal que vous vous faites pour moi. Ce n'est plus votre frère, votre ami qui vous le demande, c'est le Roi qui le veut, qui l'exige. Je n'ai qu'un seul regret, c'est de n'avoir pu exercer cet acte d'autorité qu'après la nouvelle que je vous ai mandée, il y a huit jours et dont j'ai reçu encore une sorte de confirmation, mais sans détails sur l'arriéré. Mais je n'ai rien encore de direct à cet égard. Nous travaillons cependant à arrêter la vente de la parure de diamans. C'est un pro-

cédé de devoir et de délicatesse envers l'impératrice douairière et le nouvel empereur lui-même (1).

Au moment où le Roi exprimait en ces termes sa gratitude au Comte d'Artois, ce prince allait recevoir la réponse du cabinet britannique. Cinq mille livres sterling étaient mis immédiatement à la disposition de Louis XVIII ; en outre, « il pouvait compter jusqu'à des temps plus heureux sur une avance annuelle de six mille, » c'est-à-dire égale à celle que recevait son frère. Il ne paraît pas que ce secours eût été accordé de bonne grâce. L'entretien auquel il donna lieu entre le ministre anglais lord Hawkesbury et le baron de Roll, représentant du Comte d'Artois, révèle un peu d'impatience de la part du prêteur, qui trouve peut-être qu'on recourt bien souvent à lui et une certaine aigreur chez l'obligé qui s'étonne que, dans la cruelle position du Roi, on fasse si peu pour lui venir en aide. Il est vrai que le baron de Roll était un pauvre diplomate, impertinent, dépourvu de tact, — il ne l'avait que trop prouvé en 1796 lors de sa mission auprès du Duc d'Orléans, — et il se peut bien que la forme donnée à ses exigences ait blessé lord Hawkesbury.

Tel qu'il était cependant, ce subside que le Comte d'Artois tenait « pour bien médiocre, » grossissait sensiblement les revenus de son frère, lui permettait de rétablir les traitemens supprimés, de venir de nouveau en aide à des serviteurs fidèles et malheureux et « d'avoir toujours une somme devant lui pour subvenir à des besoins urgens. » Quant à ses anciens gardes du corps dont la détresse lui causait depuis trois mois de cruels soucis, le gouvernement anglais venait de pourvoir à leur existence, en leur accordant des pensions modestes, mais suffisantes. Ce qui était fait pour eux fit oublier au Roi la modicité de ce qui était fait pour lui. « Les bienfaits répandus sur ces respectables vétérans me touchent bien plus que ceux dont je suis moi-même l'objet. » En ce qui le concernait, il ajoutait : « Le Roi d'Angleterre a fait pour moi ce qu'il a jugé à propos et, quoique le secours qu'il m'a accordé soit bien inférieur à mes besoins, ce n'est pas à la reconnaissance à calculer la libéralité. »

Mais, ce dont il était surtout touché, c'était de la conduite de son frère en ces circonstances. Le souvenir ne devait plus s'en effacer dans son cœur. Leur correspondance dès ce moment

(1) La vente fut arrêtée et la Duchesse d'Angoulême rentra en possession de son collier après que le traitement de Russie eut été rétabli.

prend un accent plus vif de confiance et de tendresse. Le Roi n'abdique pas ; il maintient ses droits, il manifeste ses volontés, continue à se refuser à ce qu'il juge inopportun. Mais il prie plus souvent qu'il n'ordonne et, de son côté, le Comte d'Artois, toutes les fois qu'il sent que sa résistance offenserait, engendrerait un dissentiment, s'empresse de céder

En arrivant à Varsovie, Louis XVIII ne comptait y demeurer que le temps nécessaire pour traiter avec le roi des Deux-Siciles de son installation dans ce royaume. Cousin de ce monarque, un Bourbon comme lui, nourrissant encore l'espoir de resserrer ces liens de parenté par le mariage du Duc de Berry avec une princesse sicilienne, il pensait non sans raison qu'il serait mieux à sa place dans les États de Naples que dans ceux du roi de Prusse, pour qui sa présence pouvait devenir une source d'embarras et de difficultés. Comme tant d'autres projets qu'avaient détruits des événemens inattendus, celui-ci ne devait jamais se réaliser, et le séjour de Louis XVIII en Pologne allait se prolonger durant trois années.

S'il n'eût eu sans cesse en vue la conquête de sa couronne, s'il avait pu se désintéresser de la France et renoncer à y rentrer, il se fût aisément résigné à la tranquille retraite qui lui était assurée. Il y avait reçu de la part de la noblesse polonaise un accueil aimable, empressé. Le gouverneur de la ville, le général de Kohler, un vieil ami, le comblait de prévenances et de soins. D'illustres familles, les Zamoysky, les Poniatowsky, les Potocky, les Radziwill, les Tiskievicz, les Mnizeck se prodiguaient en attentions délicates, en invitations, en témoignages de respect et trouvaient le chemin de son cœur en entourant la Duchesse d'Angoulême des hommages dus à sa naissance, à ses malheurs, à ses vertus.

Ainsi, il n'aurait eu qu'à se louer d'être venu à Varsovie, si la médaille n'avait eu son revers. Dans cette ville devenue prussienne, il ne jouissait d'aucune liberté. Il ne pouvait recevoir qui il voulait, ni rien faire qui trahît sa volonté d'être le Roi. Une visite impromptue qu'il reçut au mois d'avril du Duc de Berry « provoqua des orages. » Son habileté les conjura, mais il n'échappa pas aux remontrances du roi de Prusse. « Je réponds de toute tranquillité tant que vous resterez comme vous êtes, lui écrivait ce prince. Je demande instamment de tenir bon à ce que le nombre environnant n'augmente pas du tout et

qu'aucune considération particulière ne fasse faiblir à cet égard : ce serait la chose qui aurait le plus d'inconvéniens. » Louis XVIII se le tint pour dit ; mais il n'en sentit que plus vivement le poids et la dureté de sa chaîne.

Un si grave inconvénient n'était déjà que trop fait pour altérer sa sérénité naturelle. A la fin de juillet, un événement d'une autre sorte vint tout à coup assombrir encore plus sa vie. Souffrant depuis longtemps, éprouvé par les climats du Nord et violemment secoué par les derniers malheurs, le comte d'Avaray tomba malade et dut s'aliter. Prompt à s'alarmer, il se crut perdu. N'ayant en vue que l'intérêt de son roi, sachant qu'il lui manquerait si la mort le frappait, il dicta secrètement à l'abbé Edgeworth toute une suite de conseils bons à être utilisés en des circonstances ultérieures, que, dès ce moment, il prévoyait ; puis, il écrivit à Thauvenay pour le prier de venir mettre ses papiers en ordre après sa mort et pria le Roi d'expédier la lettre. Thauvenay, ayant confié l'agence de Hambourg au comte de Grémion, « son ami et son second, » arriva en toute hâte. Il trouva le malade en meilleur état et le Roi rassuré. Mais d'Avaray paraissant pour longtemps incapable de tout travail, il fut décidé que le nouveau venu occuperait provisoirement sa place.

On peut voir par les lettres du Roi à ses correspondans ordinaires combien l'avait troublé cette alerte et avec quelle anxiété il suivit la marche d'une convalescence trop lente à son gré. Dans la plupart de ces lettres, on trouve, dès ce moment, la trace des soucis que lui cause une santé si chère. Sensible aux marques d'intérêt qu'on donne à son ami, il remercie avec émotion tous ceux qui, en lui écrivant, lui parlent de d'Avaray. Quand celui-ci ne peut répondre lui-même aux témoignages affectueux qu'il reçoit, c'est le Roi qui répond en son nom. Il le fait notamment pour la comtesse de Polastron, la captivante femme à qui le Comte d'Artois a voué sa vie et qui de Londres avait adressé à d'Avaray des protestations d'attachement. « Vous avez eu la bonté, madame, d'écrire une lettre bien aimable à M. d'Avaray ; mais vous lui imposez des lois sévères. Sa convalescence marche bien lentement et la raison exigeait de lui une obéissance à laquelle le sentiment se refusait. Je ne sais qui l'aurait emporté. J'ai proposé un accommodement dont tout l'avantage était pour moi. Ce motif l'a fait accepter. Je suis près

de vous l'interprète de deux amis qui sentent vivement l'intérêt que vous avez pris au coup dont ils ont été également menacés. Recevez donc l'expression de leur reconnaissance et celle du tendre attachement du secrétaire. »

Mais c'est surtout au Comte d'Artois que le Roi fait part de ses angoisses, de tout ce qu'il craint, de tout ce qu'il espère. Ces libres confidences, accueillies avec sollicitude, suivies de réponses non moins révélatrices de l'étroite union qui règne désormais entre les deux frères, achèvent de la cimenter. Cependant, le temps marche, l'automne commence, l'hiver approche et l'état de d'Avaray ne s'améliore pas assez pour que les inquiétudes du Roi soient dissipées. Au mois de septembre, elles sont redevenues telles qu'au premier jour de la maladie. Il n'est que trop vrai d'ailleurs qu'elle exige maintenant des moyens de guérison prompts, énergiques et celui de tous qui devait être le plus cruel au cœur du Roi : l'installation du malade pour la durée de l'hiver sous un climat plus chaud que celui de Pologne. Les deux amis devront se séparer, et cette perspective les afflige également.

Le Comte d'Artois est le premier confident de la tristesse royale. « Je n'ai pas craint, jusqu'à ce moment, mon cher frère, de vous parler dans toutes mes lettres de d'Avaray parce qu'en vous entretenant de mon ami, je vous ai parlé d'un serviteur qui vous est tendrement dévoué. Aujourd'hui, mon ami est bien triste; la convalescence, comme je vous l'ai dit, est d'une lenteur extrême, soit qu'il faille l'attribuer à la violence des accidens par lesquels la maladie a commencé ou au mauvais temps qui a constamment régné pendant les mois de juillet et d'août, il n'est que trop certain que le mieux n'a pas fait les progrès que nous devions espérer et Le Febvre, effrayé de voir arriver dans un tel état de choses un hiver quelquefois aussi rude ici qu'en Courlande, a fortement conseillé au malade d'aller le passer dans un climat tempéré. Vous jugez, mon ami, de ce que son cœur et le mien ont souffert d'un pareil arrêt. Mais la raison, la nécessité ont pris le dessus. Nous avons senti, et moi surtout, qu'il ne fallait pas sacrifier des années à quelques mois et il vient d'être décidé que d'Avaray partira pour le Nord de l'Italie, sauf à s'enfoncer encore davantage si son état et la saison l'exigent. Cette douloureuse résolution est encore ignorée ici. Mais, en vous la confiant, je ne vous en demande pas le secret; on ne le saura que trop,

avant que vous receviez cette lettre... Plaignez-moi; j'espère qu'au printemps, vous me féliciterez. »

Quinze jours plus tard, le Roi complète ces désolantes nouvelles et annonce le départ de son ami. « D'Avaray est parti vendredi, comme je vous l'avais annoncé. J'ai désiré, j'ai pressé ce voyage; il était nécessaire tant à cause du climat que pour lui procurer un repos auquel il était impossible ici d'obtenir de lui qu'il se livrât. Mais, j'ai beau me dire tout cela, je n'en souffre pas moins. Il n'est point guéri, je ne puis me le dissimuler et quoique le lait d'ânesse auquel il s'est mis passe bien, quoique je puisse fonder des espérances raisonnables sur son voyage même, je puis bien aussi concevoir de cruelles inquiétudes. »

Désormais les détails sur la santé du voyageur tiendront une large place dans la correspondance qui nous sert de guide. Entre lui et le maître auquel, même de loin, il ne cesse de prodiguer son dévouement et ses conseils s'établiront des relations épistolaires qui se continueront durant des années, car, bien qu'au printemps d'Avaray revienne à Varsovie, il est trop gravement atteint pour se dispenser de retourner chaque hiver en Italie. Ainsi, périodiquement, d'année en année, la mauvaise saison ramènera la séparation, et jusqu'à la fin, malgré l'habitude et la nécessité, les deux amis en souffriront toujours autant (1).

III

Indépendamment des préoccupations que causait au Roi l'état maladif de d'Avaray, il en était d'autres qui pesaient non moins durement sur lui et entretenaient en son esprit une excitation incessante. Nous ne parlons pas ici de celles que lui apportaient les événemens qui se déroulaient en Europe et éloignaient un peu plus chaque jour sa restauration. Nous avons énuméré plus haut ces motifs de déceptions et de mécomptes, et il n'y a pas lieu d'y

(1) C'est au cours de ses voyages en Italie que d'Avaray rencontra un jeune gentilhomme provençal, le comte de Blacas, dont il eut promptement apprécié les mérites. Il ne tarda pas à le placer auprès du Roi, voyant déjà en lui son successeur. Lorsqu'en 1811, il mourut à Madère, il emporta dans la tombe la conviction, justifiée déjà par les services de Blacas et qui devait l'être plus encore dans les années suivantes, d'avoir légué à son maître un autre lui-même. La duchesse de Gontaut, dans ses *Mémoires*, a raconté cette rencontre et ses suites. Mais, son récit brille surtout par ses inexactitudes, ainsi qu'il me sera aisé de le démontrer ultérieurement.

revenir. Mais, dans sa famille même, il en trouvait de non moins pénibles. Après avoir nourri l'espoir de marier le Duc de Berry à une fille du roi de Naples, il voyait ses projets renversés et ne pouvait se dissimuler que leur avortement était dû à la réputation d'inconduite du jeune prince, à sa légèreté. Grave cause de soucis que celle-là, et ce n'était pas la seule du même ordre.

En dehors du Duc d'Angoulême et du Duc de Berry, la maison de Bourbon n'avait pas de postérité. Or, au moment où le cadet des fils du Comte d'Artois venait par sa faute de manquer un beau mariage à Naples et, pour les mêmes raisons, se voyait refusé tour à tour par d'autres familles régnantes, le Roi constatait avec douleur que l'aîné restait toujours sans enfans. En lui donnant pour femme Madame Royale, il se flattait de voir bientôt sa demeure égayée par le sourire d'un nouveau-né. Mais, au bout de deux ans, il en était encore réduit à l'attente. Aucun symptôme de grossesse n'était apparu et ne s'annonçait. Il l'avouait mélancoliquement :

« L'incommodité de ma nièce n'a, Dieu merci, point eu de suites. Mais, malheureusement, elle n'a pas eu le moindre mal au cœur. Avec quel empressement je vous communiquerais le plus léger espoir! Je ne sais pas comment cela se ferait; mais je suis sûr que vous le liriez dans ma lettre avant de l'ouvrir. »

Du reste, il n'en chérissait pas moins sa nièce et son neveu. Ils étaient sa consolation, le charme presque unique de sa vie. Leur eût-il donné le jour, il ne les aurait pas plus tendrement aimés. Elle était bien véritablement sa fille et lui son fils. En parlant d'eux à son frère, il les appelait toujours « nos enfans. » Il les associait à son existence, ne formait à cet égard aucun projet auquel ils ne fussent mêlés. Qu'il montât sur le trône ou qu'il dût mourir dans l'exil, il les voyait incessamment à son côté et ne concevait pas l'idée qu'ils pussent jamais s'éloigner de lui. Il fallait rappeler le caractère de cette tendresse paternelle si constante, si vive et toujours en éveil, pour faire comprendre tout ce qu'apporta de douloureux à son cœur, au commencement de 1802, l'incident imprévu dont deux lettres datées de cette époque nous décèlent la gravité.

On a vu que, dès son installation en Pologne, il songeait à gagner Naples. Mais il ne se dissimulait pas que la réalisation de ce désir n'irait pas sans difficultés. Le roi des Deux-Siciles, quoiqu'il se targuât à plus juste titre que le roi d'Espagne de

son attachement aux Bourbons de France, pratiquait à leur égard la doctrine du « chacun pour soi. » Réduit à traiter avec Bonaparte, il se montrerait sans doute peu disposé à leur accorder un asile si la protection d'un souverain puissant ne le protégeait contre le mécontentement qu'éprouverait le Premier Consul en le voyant recevoir dans ses États l'ennemi le plus ardent de la République. Ce souverain, dans la pensée de Louis XVIII, était tout indiqué. Le tsar Alexandre seul possédait assez de puissance pour faire aboutir ces démarches auprès du roi de Naples dont son père avait été l'allié. Louis XVIII projetait donc de s'adresser à lui. Mais le Tsar n'ayant pas répondu aux félicitations qu'il lui avait envoyées, lors de son avènement, et à une seconde lettre écrite depuis, il hésitait à donner suite à son projet.

Cette réponse, datée du 26 août, arriva enfin à Varsovie au commencement d'octobre. Quoique bien creuse quant au fond, elle était, dans la forme, d'une courtoisie flatteuse : « Monsieur le comte, il me serait infiniment douloureux d'apprendre que le long silence que j'ai gardé depuis la réception de votre première lettre ait pu, monsieur le comte, vous inspirer quelque doute sur la sincérité de mes sentimens pour vous. Vos vertus brillent d'un nouveau lustre dans l'adversité et vous assurent des titres imprescriptibles. Telle est aussi ma confiance dans votre justice et dans l'élévation de votre âme que je me flatte de ne pas vous voir méconnaître mes véritables dispositions et de me conserver la place que vous m'accordez parmi vos meilleurs amis. »

Au lieu de cette phraséologie pompeuse, le Roi eût certes préféré recevoir des promesses de secours. Mais, telle qu'était la lettre, il devait s'en contenter. Il lui parut cependant qu'elle lui ouvrait une voie pour présenter ses demandes. Il les formula, en ayant soin toutefois de les faire appuyer par le comte Panin, l'un des ministres du Tsar, des services duquel il avait eu lieu précédemment de se louer, et par le duc de Serra-Capriola, ambassadeur napolitain à Saint-Pétersbourg, dont le dévouement à sa cause ne s'était jamais ralenti.

Cette fois, le succès fut aussi rapide qu'éclatant. Le 25 janvier 1802, il apprenait par diverses lettres, dont une d'Alexandre, que des ordres étaient envoyés à plusieurs des ambassadeurs russes en Europe afin qu'ils invitassent officiellement les souverains à s'entendre entre eux à l'effet d'assurer, par la constitution d'un revenu fixe, le sort du roi de France. Un secours

immédiat lui était en outre accordé pour le mettre à même d'attendre les résolutions sollicitées. Quant à l'asile vers lequel tendaient ses vœux, l'Empereur se montrait disposé à le lui faire obtenir.

Heureux de ces réponses, Louis XVIII ne douta pas qu'il ne fût bientôt autorisé à se rendre à Naples. Tout à sa joie, il fit aussitôt appeler le Duc et la Duchesse d'Angoulême et leur ayant communiqué ces bonnes nouvelles, il leur annonça qu'avant peu, ils partiraient avec lui pour l'Italie. Il s'attendait à ce qu'ils prissent part à son bonheur. Il n'en fut que plus bouleversé, en voyant ces jeunes visages blêmir, s'attrister et en entendant son neveu et sa nièce lui déclarer, avec un embarras rendu plus poignant par leurs larmes, que, s'il partait pour Naples, ils ne l'accompagneraient pas, mais, à leur grand désespoir, se rendraient en Angleterre. Telle était la volonté du Comte d'Artois, signifiée à son fils l'année précédente, au moment où le Roi quittait la Russie, et renouvelée depuis.

La lettre que le même jour le Roi envoyait à son frère traduit mieux que nous ne saurions le faire l'angoissant émoi suscité en son âme par cette déclaration.

« Il y a un an que je suis en route de Mitau pour Naples. Mais, dans l'exécution de ce projet où la réflexion n'a cessé de me confirmer, depuis qu'il a été formé, j'ai rencontré tout à coup un inconvénient inattendu, aussi déchirant pour mon cœur qu'il était impossible à ma raison de le prévoir et sur lequel je dois interpeller votre véracité et appeler votre amitié à mon secours. » Et après avoir raconté la scène qui venait d'avoir lieu entre lui et ses enfans, il continuait en ces termes où la véhémence le dispute à la prière : « S'ils m'étaient moins connus, j'aurais, je l'avoue, cru qu'ils me trompaient. Mais, jamais, la pensée même d'un doute sur leur bonne foi n'entrera dans mon âme ; la vérité n'en est pas moins cruelle pour moi.

« Vous êtes père et je suis oncle. Ces deux mots établissent entre nous une différence que toutes les primogénitures du monde ne sauraient effacer. Mais, sans être père par la nature, on peut l'être par le cœur. Je l'éprouve auprès d'eux ; ils sont ma vie, mon existence ! Pourquoi donc m'avez-vous caché le projet de me les enlever ? Est-ce ménagement ? Ah ! mon ami, il serait aussi cruel que le projet lui-même. En me l'annonçant aussitôt que vous l'avez formé, vous me donniez la facilité de

le combattre. Mais, en me le laissant ignorer jusqu'au dernier moment, et c'est ce qui serait arrivé, sans l'incident présent, c'était me laisser dans un sommeil de sécurité dont je ne sais que trop combien le réveil est affreux. Je dis que vous me donniez la facilité de le combattre parce qu'un projet n'est jamais enraciné aussitôt que formé, au lieu qu'à présent, je crains d'examiner jusqu'à quel point il vous a ri.

« Et vous, avez-vous songé au mal qu'il me ferait? Avez-vous songé à notre position respective, aux ressources de bonheur intérieur que vous avez (1) et qui peut-être (pardonnez-moi cette réflexion, c'est encore plus votre intérêt que le mien qui me la dicte) cadreraient mal, dans un moment où chacun de nous doit former le centre d'un très petit cercle, avec le séjour de ma nièce auprès de vous? Avez-vous réfléchi que nos enfans, qui ne seraient pas tout pour vous, sont tout pour moi? Enfin, permettez-moi cette image triviale, avez-vous jamais vu sans un sentiment pénible une poule qui a élevé des petits canards? La différence est que la poule n'a point de mémoire et que je n'en ai que trop.

« Mais, peut-être m'alarmé-je trop, et la répugnance de nos enfans pour l'Angleterre, la proposition qu'ils vous ont faite, semble offrir un remède également doux pour mon cœur, de quelque côté que je l'envisage. Si vous consentez à vous absenter pour un temps d'Écosse, que vous importent quelques cents *meils* de plus ou de moins? Qui empêcherait qu'une réunion si douce ait lieu sous mes yeux, dans mes bras? Dites-moi que vous le désirez: je m'engage à arranger cela à Berlin et, si je n'y réussis pas, j'accepte pour punition que nos enfans aillent sans moi vous donner et recevoir un plaisir dont je serai privé. Si je réussis au contraire, le mal que je ressens du mystère que vous m'avez fait de tout ceci ne sera pas même un songe; car on ne les oublie pas toujours. »

En envoyant à ses enfans l'ordre formel contre lequel protestait maintenant le Roi, le Comte d'Artois n'avait eu que le tort d'oublier ce qu'ils étaient pour son frère et qu'en les lui enlevant, il allait le réduire au plus cruel isolement. Il trouvait toutefois une excuse dans la sagesse des considérations dont il s'était inspiré. Depuis longtemps, il prévoyait l'asservissement

(1) Allusion à la comtesse de Polastron qui vivait avec le Comte d'Artois.

de l'Italie aux volontés de Bonaparte et il ne pensait pas que son frère pût s'y réfugier sans s'exposer à de multiples périls. Maintes fois, en lui écrivant, il en avait évoqué l'image, afin de le détourner de son dessein. Ce n'est qu'en le voyant y persister qu'il avait ordonné à ses enfans de venir le rejoindre en Angleterre si ce dessein se réalisait.

Déjà si puissans au commencement de 1801, les mobiles de sa détermination l'étaient plus encore au commencement de 1802. En 1801, les troupes russes occupaient encore Naples, où les avait conduites la volonté du Tsar de défendre la monarchie bourbonienne; le pape Pie VII, à peine élu, avait témoigné au roi de France des sentimens favorables à sa cause et l'Angleterre restait en armes. Au commencement de 1802, tout était changé. Les troupes russes avaient quitté Naples, achevant ainsi de livrer l'Italie aux entreprises françaises. Le roi des Deux-Siciles, contraint de traiter avec le Premier Consul, avait dû se résoudre à rétablir dans leurs biens et dignités ceux de ses sujets qui s'étaient révoltés contre sa couronne ; il n'était plus maître chez lui. Le Pape lui-même, soit par force, soit par séduction, était devenu « un vrai satellite de Bonaparte » et les conférences d'Amiens, qui venaient de s'ouvrir, équivalaient, de la part de l'Angleterre, à un aveu d'impuissance.

En de telles conditions, l'Italie était devenue pour le Roi, et par conséquent pour sa famille, un asile encore moins sûr qu'il ne l'était l'année précédente. La lettre de Louis XVIII, quelque suppliante qu'elle fût, ne pouvait donc ébranler ni la conviction ni la volonté du Comte d'Artois. Quoiqu'elle l'eût vivement ému, il ne crut pas pouvoir révoquer l'ordre donné à ses enfans. Elle ouvrait cependant la voie à une solution nouvelle et la réponse qu'il y fit, le 15 février, le montre empressé à mettre d'accord ses devoirs paternels avec ceux auxquels il était tenu comme frère et comme sujet.

« Voici les motifs qui ont dirigé ma conduite.

« A la funeste époque de votre départ de Mitau, j'étais autorisé à tout craindre de la part de nos ennemis, et, prévoyant ce qu'on pourrait exiger de vous ou peut-être ce qu'on pourrait en obtenir par des insinuations perfides couvertes sous le voile de l'intérêt pour votre cruelle position et même pour vos droits, je frémissais de vous voir entraîné dans des pays esclaves ou complices de l'usurpateur. D'après cette inquiétude qui n'était que

trop naturelle et qui n'est point encore dissipée, je vous demande à vous-même, mon ami, si mon devoir ne me prescrivait pas de prémunir nos enfans contre le sentiment qui les portait si justement à vouloir partager et adoucir le sort d'un oncle qui leur témoignait la tendresse d'un second père. J'ajouterai à cela que, aimant mes enfans comme je les aime, et sentant le désir, la volonté même de passer ma vie avec eux, mon cœur se révoltait à l'idée de m'en voir séparé par une barrière qui pouvait être insurmontable.

« Quant au secret que j'ai gardé vis-à-vis de vous et que j'avais également recommandé à mes enfans, je voulais, en remplissant un devoir de politique autant que de sentiment, éviter de vous causer une peine inutile si le cas prévu par mes instructions ne se présentait pas. Voyant votre séjour à Varsovie se prolonger, et n'imaginant pas, d'après le silence que vous aviez gardé jusqu'ici avec moi à cet égard, et d'après ce que vous-même avez dit à mon fils pour MM. de Broglie et de Vassé; n'imaginant pas, dis-je, qu'il fût possible que le roi de Prusse consentît à ce que j'aille à Varsovie, je m'étais occupé d'autres projets, pour voir mes enfans au printemps ou dans l'été. Mes idées n'étaient point fixées sur le lieu de notre réunion, et, quoique je sois intimement convaincu qu'il ne sera pas encore question de nous à Amiens, j'attendais de connaître le résultat du traité qui va se conclure avant d'arrêter nos projets. Aussitôt que mon plan aurait été formé, je vous en aurais fait part en même temps que j'en aurais instruit mes enfans; et, si vous m'eussiez fait alors une proposition pareille à celle qui est contenue dans votre lettre, ma réponse eût été exactement la même que je la fais aujourd'hui.

« Oui, mon ami, j'accepte avec beaucoup de plaisir que vous fassiez auprès du cabinet de Berlin toutes les démarches nécessaires pour obtenir du roi de Prusse la permission que je puisse traverser ses États et arriver sans obstacles à Varsovie. Si vous réussissez dans cette négociation, et, si, comme cela est très probable dans le moment actuel, je ne suis pas retenu par l'intérêt de votre service, vous pouvez compter d'une part sur mon empressement à arranger tout ce qui pourra hâter mon voyage, et de l'autre sur le bonheur bien vrai et bien vivement senti que j'éprouverai en me retrouvant avec vous, en même temps que je me réunirais avec mes enfans.

« Les démarches que j'aurai à faire auprès du gouvernement britannique, pour annoncer mon voyage et assurer mon retour, seront si faciles, à ce que j'espère, que j'attendrai pour les faire que vous m'ayez communiqué les réponses que vous recevrez de Berlin à mon égard. Je voudrais pouvoir écarter de mon esprit jusqu'à la possibilité de vous voir éprouver un refus de la part du roi de Prusse ; mais enfin, si malheureusement cela arrivait, croyez, mon ami, que je serais aussi sévèrement puni que vous, et qu'en reprenant forcément mon ancien projet, le bonheur que j'éprouverais en me retrouvant avec mes enfans serait beaucoup altéré. »

Sans attendre la réponse qu'on vient de lire et qui allait, comme il disait, « mettre du baume dans son sang, » le Roi, dès le 1er mars, commençait à Berlin des démarches à l'effet d'obtenir pour son frère l'autorisation de venir à Varsovie et, le 25, il lui annonçait que ses démarches avaient abouti.

« La poste m'a apporté aujourd'hui le remède à un mal qui me tient depuis le 17 novembre 1793 (1), le consentement le plus gracieux à votre venue ici. Vous parler du bonheur que j'éprouve, ce serait envoyer de l'eau à la rivière. Venons aux détails d'exécution de ce qui, grâces à Dieu, n'est plus en espérances. Strict incognito, simplicité en icelui. Vous savez, mon ami, que c'est à ces deux conditions fidèlement observées de ma part que je dois la tranquillité dont je jouis et la joie dont mon âme est remplie en ce moment. Ainsi, 1° vous vous appellerez le comte de X..., le marquis de X..., comme il vous plaira, hors votre véritable nom ; 2° il faudra n'amener qu'une ou, tout au plus, deux personnes de votre suite ; pour les valets, je n'ai pas besoin de vous en parler, je connais votre manière leste de voyager. »

Quelques jours plus tard, il confirme gaîment cette lettre : « Toutes les autres n'ont été que du pelotage ; c'est le 25 mars que la partie a commencé et je dis d'une jolie manière. Aussi, j'espère que vous aurez été content de mon service et que vous me renverrez la balle sur ma raquette. J'espère bien plus, car j'espère que, désormais, mes lettres ne vous arriveront plus qu'après avoir couru après vous. »

Dans la même lettre, à propos de l'expédition entreprise par Bonaparte contre les noirs qui se sont révoltés, reparaît le Roi

(1) Date de leur séparation à Hamm, depuis laquelle ils ne s'étaient pas revus.

soucieux de ne pas laisser démembrer le royaume et de ménager le sang et la vie de ses sujets. « Nous sommes, vous et moi, hommes et Français. Que nous importe la cocarde de ceux qui vont sauver une malheureuse colonie et venger la France et l'humanité de l'incendiaire du Cap? — Donnez-lui l'enfant, mais qu'on ne le coupe pas en deux! s'écriait la véritable mère. »

Le consentement du Cabinet de Berlin était acquis, restait à obtenir celui du Cabinet britannique. « Ce sera facile, » avait écrit le Comte d'Artois. Mais il se trompait et dut s'en convaincre dès les premières ouvertures que, d'Édimbourg, il faisait faire à Londres. Il n'était au pouvoir de personne de l'empêcher de partir. Mais on ne lui garantissait pas qu'une fois sorti d'Angleterre, il y pourrait rentrer. A Amiens, lui disait-on, les plénipotentiaires français s'étaient plaints des complaisances du gouvernement anglais pour lui, de l'hospitalité qu'il recevait à Édimbourg. En y restant, il permettait à ses défenseurs de répondre qu'on ne pouvait l'en chasser. En en partant volontairement, il s'exposait à trouver à son retour la porte fermée, ce qui entraînerait d'autres inconvéniens, auxquels il serait difficile de parer, non seulement pour sa personne, mais aussi pour celle de son frère.

« Je serais tenté de supposer, lui mandait-il, que le Cabinet britannique, connaissant la dépendance de celui de Berlin, sa disposition à servir tous les intérêts du Consul, a quelques motifs pour croire que votre liberté et la mienne seraient compromises si on nous tenait réunis à Varsovie. » Il en tirait cette conclusion qu'il fallait ajourner toute tentative de réunion (1).

A peine au courant des objections qu'élève le Cabinet britannique contre le départ de son frère pour Varsovie, le Roi s'inquiète; il craint d'être obligé de renoncer à un cher et doux espoir. Le 5 juillet, il ne peut plus se faire illusion; son frère ne viendra pas. Il en est profondément affligé. Mais peut-être l'est-il plus encore par les raisons cachées qu'il pressent sous

(1) On lit dans la même lettre : « La seule chose que je puisse ajouter aux nouvelles politiques, c'est que, depuis que j'ai quitté Londres, trois personnes sont déjà venues m'offrir d'assassiner Bonaparte. Vous jugez avec quel mépris j'ai repoussé ces infâmes propositions. Ce ne sera jamais avec l'arme des lâches que nous combattrons nos ennemis. » Le Roi répond : « Je vous ai reconnu à l'indignation avec laquelle vous avez repoussé les infâmes propositions qu'on a osé vous faire. » Déjà, à l'occasion de la Machine Infernale, il disait : « J'en anathématise les auteurs, quels qu'ils soient. »

celles que le Cabinet britannique a données au Comte d'Artois. Il ne croit pas que ce Cabinet se soit inspiré, comme il l'affirme, du souci de sa sûreté, de celle de son frère. Il est en Prusse avec le consentement, sous la protection du souverain de ce pays; il en serait de même du Comte d'Artois s'il y venait, et l'Angleterre ne peut soupçonner le roi de Prusse de vouloir violer dans leur personne le droit des gens. Il y a donc quelque autre motif qu'on n'a pas dit :

« Je ne m'épuiserai pas en conjectures à cet égard. Mais il est une réflexion que je ne puis me refuser à faire. Notre longue séparation donne beau jeu à nos ennemis pour calomnier notre tendresse mutuelle. Notre réunion, ne fût-elle que d'un jour, leur imposerait silence. N'est-il pas naturel de supposer que des intrigans auront persuadé au gouvernement britannique qu'il était de son intérêt de la retarder, et qu'il aura dit la première raison venue, ne pouvant dire la véritable? Je dis retarder, car je ne puis me tenir pour battu, et quoique je sente bien qu'il n'y a rien à faire pour cette année, si, d'ici à l'année prochaine, les circonstances ne changent pas, il faudra renouveler vos démarches pour obtenir un agrément qu'à la longue, on ne peut vous refuser. »

A la tristesse que trahit le langage du Roi, il y a toutefois un allégement. Les circonstances qui clouent le Comte d'Artois à Édimbourg l'obligent lui-même à prolonger son séjour à Varsovie. Le Comte d'Artois n'a plus aucun motif pour lui enlever leurs enfans, et il espère fermement qu'il ne les lui enlèvera pas. N'empêche qu'il vivra désormais sous l'obsession de cette crainte. Elle le poursuivra sans cesse. L'année suivante, au moment où la Reine, après avoir pris les eaux de Tœplitz, va venir le rejoindre et ramener avec elle ces élémens de troubles domestiques dont, à Mitau, il a tant souffert, craignant que son frère ne prenne prétexte de ce retour pour appeler auprès de lui le Duc et la Duchesse d'Angoulême, il court spontanément au-devant de cette éventualité douloureuse afin de la conjurer.

« Vous connaissez trop elle et moi, pour ne pas sentir qu'en cette occasion, je ne fais qu'obéir à mon devoir, et pour imaginer que cette réunion puisse contribuer à mon bonheur, heureux si elle n'est pas un obstacle à ce qui m'en reste. Je craindrais d'autant plus que vous ne vous fissiez à cet égard une fausse idée, que vous pourriez peut-être, en songeant à appeler nos

enfans auprès de vous, croire ne me faire que de la peine, tandis que vous feriez à mon cœur la plus douloureuse des plaies, une plaie que les comparaisons aigriraient chaque jour, une plaie qui, hâtant le terme de ma vie, en couvrirait d'amertume les derniers instans. Ah! vous n'en aurez pas le courage, vous sentirez au contraire que, plus que jamais, je vais avoir besoin de consolation, vous me laisserez ces chers enfans qui font toute la mienne, qui adoucissent mes peines lorsqu'ils ne me les font pas oublier. Promettez-le-moi, mon ami, écrivez-moi que vous ne me les enlèverez jamais; je ne puis, dans les circonstances actuelles, songer, comme l'année dernière, au bonheur de vous revoir, mais ces circonstances peuvent changer, et je verrais encore dans le séjour de nos enfans auprès de moi le gage d'un si doux espoir.

« Adieu, mon ami, j'attends votre réponse, non pas avec inquiétude, je connais votre cœur, mais avec une impatience inexprimable; je vous embrasse aussi tendrement que je vous aime. »

IV

A dater de ce moment, la politique, les projets d'avenir, tout ce qui jusque-là entretenait les espérances de Louis XVIII et du Comte d'Artois apparaissent de moins en moins dans leur correspondance. Le Concordat, la rentrée de la presque-totalité de l'épiscopat, l'attitude de Pie VII, la tentative que fait Bonaparte en février 1803, par l'intermédiaire de la Prusse, pour arracher à Louis XVIII son abdication, l'exécution du duc d'Enghien, la proclamation de l'Empire leur inspirent encore des commentaires indignés qui se transforment, suivant le cas, en protestations solennelles. Puis, quand ces choses sont accomplies, leurs espérances ajournées, ils ne sont plus en quelque sorte que les spectateurs d'événemens dans lesquels ils ont cessé de compter, spectateurs désenchantés, pour qui toutes les sources d'informations sont taries comme est détruite la possibilité d'en tirer parti.

Leurs représentans à l'étranger, La Fare à Vienne, le comte d'Escars, qui a remplacé, à Londres, le duc d'Harcourt décédé, Chastellux à Naples, Moustier à Berlin, sont tenus en suspicion par les gouvernemens auprès desquels ils résident. On ne

leur apprend rien, on ne leur communique rien. A Paris, les agens royalistes sont dépourvus de moyens d'action. Arrêtés à Bayreuth comme le chevalier de Vernègues le sera bientôt à Rome, les membres de l'agence de Souabe sont prisonniers de la Prusse. Les émigrés qui sont rentrés dans leur patrie n'osent plus correspondre avec les princes, et ceux-ci, à qui leurs proches mêmes redoutent de paraître favorables, tant est grande la terreur qu'inspire Bonaparte, ne connaissent plus que par les journaux les événemens. C'est surtout de leurs affaires de famille, de ce qui concerne les partisans de plus en plus rares, restés fidèles à leur cause, qu'ils s'entretiennent dans leurs lettres, où les témoignages de tendresse semblent avoir remplacé les discussions naguère si vives de tant de plans maintenant condamnés. Il n'y aurait donc que de rares fleurs à cueillir dans ce parterre assombri, si les malheurs privés dont est frappée la famille royale, ne donnaient à la correspondance un caractère poignant.

Au mois de mars 1802, le Roi et son frère perdent une sœur tendrement aimée, Clotilde de France, reine de Sardaigne. « Je conçois votre douleur, écrit le premier au second, et il vous est facile de comprendre la mienne. Nous étions donc destinés, vous et moi, à pleurer tous les nôtres. Mais, plus il se rompt de liens, plus ceux qui restent se resserrent. Je ne l'ai jamais mieux senti qu'en ce triste moment. » Durant les jours qui suivent, il prodigue des consolations à tous ceux que frappe ce malheur : la Reine sa femme, le roi de Sardaigne, le duc d'Aoste, l'infant de Parme, la princesse de Conti, d'autres encore, sans oublier la vieille comtesse de Marsan, qui avait élevé Madame Clotilde et devait, à quelques mois de là, la suivre dans la tombe. En cette même année, le prince de Lusace, fils du prince de Saxe, oncle du Roi, est tué en duel à Saint-Pétersbourg ; Madame Adélaïde, fille de Louis XV, meurt à Trieste. Depuis cinq ans, elle survivait à sa sœur Madame Victoire, « la première de notre famille, écrivait alors le Roi, qui n'ait pas péri de la main des scélérats. »

En dehors de ces deuils communs à toute la famille royale et dont la mort de la Comtesse d'Artois, pendant l'été de 1805, viendra clore la trop longue liste, il en est un autre qui, au mois de mars 1804, frappe au cœur son mari de qui, depuis si longtemps, elle vivait séparée. Nous voulons dire la mort de M[me] de Polastron, l'amie de ce prince qu'elle a fixé, lui jadis si volage,

sa confidente de toutes les heures, sa maîtresse en un mot, que quinze années d'une liaison sans nuages lui ont rendue de plus en plus chère.

Dès 1803, on le voit anxieusement préoccupé de la santé de sa compagne. Elle a perdu son fils unique. Abattue par ce malheur où son âme exaltée voit déjà le châtiment de ses faiblesses pour le prince qu'elle adore et qui répond à son amour par une fidélité révélatrice de l'ardeur du sien, elle se détache lentement de la vie, sans avoir le courage de se détacher de lui en dépit des remords qui commencent à les assaillir l'un et l'autre. Averti des inquiétudes de son frère, le Roi redouble de sollicitude et d'affection :

« La voix publique m'avait déjà donné des alarmes sur la santé de votre amie. Je n'avais pas besoin de cette voix pour en concevoir. Il me suffisait de songer à la cruelle perte qu'elle vient d'éprouver. Mais j'ignorais le pire de tous les articles, le crachement de sang. Que votre cœur se dise en mon nom tout ce qu'il dirait au mien en pareil cas. Mais, en même temps, je vous en conjure, pensez que j'ai cru, et longtemps, d'Avaray perdu pour moi et qu'aujourd'hui, si je n'ose le regarder comme tout à fait sauvé, du moins mes espérances surpassent de beaucoup mes craintes. Si cette pensée vous console et vous fortifie, les peines que j'ai souffertes m'auront procuré un grand bien. » — « Maintenant, il faut que je vous gronde, mande le Roi un peu plus tard. Vous ne pouvez douter que je ne sois vivement peiné de l'état de Mme de Polastron. Vous ne m'en dites rien. Je demande donc, ou plutôt j'exige de vous de ne jamais m'écrire une lettre grande ou petite sans me donner de ses nouvelles et, quand vous le pourrez, avec un peu de détail. » Dans les lettres suivantes, il insiste encore.

Les nouvelles qu'il reçoit au commencement de 1804 lui apprennent les motifs du silence de son frère. Le Comte d'Artois n'a pas répondu parce qu'il n'a rien de bon à dire. De la chambre même de son amie qu'il ne quitte pas, il en fait le triste aveu le 17 janvier. Et son frère, n'écoutant que sa tendre sollicitude, de répondre : « Combien mon cœur partage les peines du vôtre! Combien il en ressent pour vous que vous ne sentez pas vous-même! Je sais tous les soins que l'amitié, qu'un sentiment plus tendre exigent dans ces cruels momens. Mais, je vous prie, je vous conjure de penser quelquefois que vous vous devez aussi à

des amis éloignés et, en conséquence, de trouver bon que j'exige de vous de prendre le grand air, pas longtemps de suite, — cinq minutes suffisent pour le renouveler dans les poumons, — mais fréquemment, afin de ne pas tomber malade et d'être en état de soutenir une carrière longue peut-être et, je le crains du moins, de plus en plus douloureuse. » Répondant le même jour au Duc de Berry, en ce moment à Londres et qui a exprimé les mêmes craintes que lui pour la santé de son père, le Roi écrit : « Je l'exhorte à prendre l'air. Secondez-moi, mon enfant, je vous en donne la mission expresse. Empêchons-le, moi par mes conseils lointains, vous par vos supplications de tous les instans, de se rendre malade. »

Entre temps, l'état de Mme de Polastron s'aggrave. L'espoir auquel le Comte d'Artois se rattachait encore s'écroule de jour en jour. « La cruelle maladie suit son cours, mande-t-il le 6 mars. On cherche à en ralentir les terribles progrès. Mais je ne puis ni dois me faire aucune illusion et mon malheur n'est que trop certain. Croyez qu'il n'y a que moi qui puisse apprécier tout ce que je suis destiné à perdre. » Le 16, il ajoute : « L'état de Mme de Polastron est toujours le même ; elle est peut-être un peu plus calme ; mais il ne m'est pas permis de me flatter en rien. »

Cette lettre vient de partir quand il en reçoit une du Roi où il ne peut lire sans larmes ces lignes compatissantes : « Songez à moi comme à un cœur à vous, qui sent, qui partage toutes vos peines, qui voudrait les adoucir. J'ose à peine vous donner des commissions, mais, si vous parlez quelquefois de moi, dites à la malade que je l'aimais, mais qu'à présent, je l'admire, je la respecte. » Le Comte d'Artois communique à son amie ces consolations. Elle en est toute remuée, elle le charge de remercier le Roi et de lui donner l'assurance que la mort la trouvera résignée, confiante dans la miséricorde divine. En s'acquittant de ce triste message, le Comte d'Artois laisse voir qu'il commence à subir les influences de ces pensées religieuses auxquelles son amie doit d'avoir recouvré la paix intérieure. Sensible à cette confidence, le Roi n'est pas surpris du soulagement que ressent la chère malade : « Elle a pris le meilleur des remèdes pour tout le monde, mais surtout pour une âme comme la sienne. Puisse-t-elle en ressentir les mêmes effets au physique qu'au moral ! Et vous, mon ami, malgré la peine que je ressens pour vous, jugez

du bien que ce que vous me dites de vous-même a fait à ce cœur qui vous aime si tendrement. J'ai cru lire une lettre de notre pauvre Babet. »

Les choses en sont là, lorsque au mois d'avril, arrivent à Varsovie coup sur coup les nouvelles les plus tragiques : l'arrestation de Georges Cadoudal et de ses complices, celle de Pichegru, celle du duc d'Enghien si promptement suivie de la mort de presque tous ces malheureux. Elles causent au Roi une stupéfaction douloureuse et d'autant plus vive qu'il ne savait rien, absolument rien des menées ténébreuses qu'a découvertes la police consulaire et qui ont amené la catastrophe. En ce qui touche Cadoudal et ses complices, il ne se fait aucune illusion ; il prévoit le dénouement : « Quoique je fusse, ainsi que je vous l'ai mandé, bien certain que vous ignoriez le projet, je ne reviens pas du cruel mystère qu'on vous en a fait. Je dis cruel, car je suis bien sûr, ainsi que vous me le dites, que vous vous seriez hâté de m'en rendre compte et, peut-être, une défense de ma part eût-elle empêché tant de têtes précieuses d'être compromises, hélas ! je puis dire perdues ; ou si j'avais approuvé le plan sur lequel je n'ai au moment où je vous écris pas plus de lumières que vous, au moins ses auteurs n'auraient pas pris sur eux une si terrible responsabilité. Mais, loin d'accuser ces infortunées victimes de leur zèle pour la bonne cause, pleurons-les. Le plus tendre intérêt, les regrets les mieux sentis, voilà ce que nous leur devons. »

Il n'est pas moins inquiet pour le duc d'Enghien. Quoique convaincu que le jeune prince n'a pris aucune part au complot de Cadoudal, il redoute que Bonaparte ne se venge sur lui de ses griefs contre les Bourbons. « On dit qu'il est bien traité à Strasbourg, mais je ne le sais pas de source certaine. D'ailleurs on ne peut préjuger, d'après les premiers momens, ce qui se passera lorsque les ordres de Paris seront arrivés. » Mais, le 19 avril, il apprend que le duc d'Enghien a été exécuté. Sa première pensée est pour le prince de Condé et le duc de Bourbon, grand-père et père de l'infortuné qui vient de périr : c'est à eux qu'il écrit d'abord.

« Je reçois l'affreuse nouvelle, mon cher cousin, dit-il au prince de Condé, j'aurais plus besoin de recevoir moi-même des consolations, que je ne suis en état de vous en donner. Une seule pensée peut nous en fournir, il est mort comme il avait

vécu, en héros. Ah! du moins, que ce malheur n'en entraîne pas d'autres! Songez que la nature n'a pas, seule, des droits sur vous et que le vainqueur de Friedberg et de Bernstein se doit aussi à la France, à son roi, à son ami. Adieu, mon cher cousin. »

Au duc de Bourbon il exprime la même pensée :

« Nous venons, mon cher cousin, de faire la même perte; votre douleur ne surpasse point la mienne, mais souffrez que je vous offre une consolation : les derniers instans de notre fils l'ont montré digne du nom que sa vie illustrait. Vous en pouvez goûter encore une autre que je vous envie, c'est de surmonter vos peines, pour adoucir celles d'un père, d'un héros que la gloire voudrait qui vécût à jamais, mais qui, pour son propre bonheur, a peut-être déjà poussé trop loin sa carrière. Conservez-le, mon cher cousin, conservez-vous vous-même; la France et moi, nous n'aurons pas tout perdu. »

Le Roi écrit aussi au Comte d'Artois :

« J'ai reçu hier, mon cher frère, l'affreuse nouvelle de l'assassinat de M. le duc d'Enghien; la douleur et la rage sont mes seuls sentimens. Il s'y en joint pourtant encore un autre; quel espoir peut-il nous rester pour ceux qui, depuis le 15 février, sont tombés dans les griffes du tigre? Hélas! aucun. Cette pensée redouble mon affliction. Deux choses pourraient l'adoucir : l'une, les démarches que le roi de Suède a sur-le-champ faites à Paris, et ordonnées à ses ministres à Vienne et à Ratisbonne pour tâcher de sauver notre infortuné cousin; l'autre, l'action d'un de ses palefreniers qui, revenant de l'écurie au moment où les enleveurs sont entrés dans Ettenheim et saisi par eux, s'est mis à crier au feu de toutes ses forces, au point qu'il a réveillé son malheureux maître et l'aurait sauvé, si cela eût été possible. J'ai écrit pour savoir le nom de ce nouveau d'Assas. »

A mentionner encore, dans la même lettre, ce passage relatif à Mme de Polastron, dont la mort est attendue d'une minute à l'autre.

« Je ne puis me flatter que le douloureux événement n'arrive pas. Il me reste donc à espérer et avec raison, au moins selon mes faibles lumières, qu'il n'y aura pas d'obstacles aux consolations que je voudrais de tout mon cœur vous donner et recevoir de vous. C'en est une pour moi de penser que ma commission du 17 février a pu être faite. Oh! mon ami, que je vous aime, et que je vous plains! »

Sur ces entrefaites, une lettre du Comte d'Artois arrivée à Varsovie, le 22 avril, annonce le dénouement, que depuis longtemps, il savait inévitable. La comtesse de Polastron a rendu l'âme le 27 mars, c'est-à-dire vingt-quatre heures avant qu'on ne connût à Londres l'exécution du duc d'Enghien. « Quoique préparé à cet événement, écrit le comte d'Escars au marquis de Bonnay qui tient auprès du Roi la place de d'Avaray, alors en Italie, Monsieur est dans la plus profonde affliction. Sa santé cependant n'en paraît pas altérée. Il est impossible de connaître encore quelle influence cette nouvelle situation aura sur le train de vie de Son Altesse Royale. Ce qu'on a pu remarquer jusqu'à ce moment est un peu de disposition à se tourner du côté de la dévotion. » On sait quels rapides progrès allait faire cette disposition du Comte d'Artois. Le Roi n'en sera pas plus surpris qu'il ne l'est en ce moment d'apprendre que son frère se convertit. Les confidences qu'il a reçues de lui l'ont préparé à l'événement. A la nouvelle de la mort de Mme de Polastron, il prend la plume et laisse parler son cœur.

« On a beau, mon cher frère, avoir prévu depuis longtemps un malheur, s'y être préparé du mieux qu'on a pu, le coup est toujours le même. Cette réflexion, sur ce que j'éprouve en ce moment, vous dit assez que j'ai reçu votre douloureuse lettre du 30 mars. Oh ! qu'ils sont heureux, ceux qui peuvent, en personne, recueillir vos larmes !

« J'attends que la douleur accablante dont vous étiez rempli en m'écrivant, ait fait place à une douleur également sentie, mais plus modérée. Je ne vois que trop les traces de la première dans cette phrase qu'en toute autre circonstance j'appellerais cruelle : *Le Ciel me réserve peut-être la véritable consolation de mourir bientôt en vous servant*. Non, il ne vous la réserve point ; il faut que vous viviez pour pleurer ce que nous avons perdu, pour aimer ce qui nous reste, pour me remplacer un jour, pour achever l'ouvrage que je ne puis me croire digne de mener à fin. Et ce n'est pas en mon nom seul que je vous engage à bannir une telle pensée, c'est aussi au nom de celle qui, sans doute, recueille à présent le fruit de ses longues et cruelles souffrances, mais dont le bonheur serait troublé si elle vous voyait chercher à la rejoindre avant le temps prescrit.

« Le croiriez-vous, mon ami, je me suis presque réjoui que la nouvelle de l'assassinat de M. le duc d'Enghien ait suivi de si

près votre malheur, c'est en essuyant les pleurs des autres, qu'un cœur comme le vôtre parvient le plus aisément à suspendre les siens.

« J'apprends dans l'instant la fin tragique du brave et malheureux Pichegru. Si elle a été volontaire, — ce dont il est bien permis de douter, — païen, je l'eusse peut-être admirée; chrétien, elle ajoute encore à mes peines. »

Dans les lettres qui sont sous nos yeux, le Roi continue à se montrer prodigue de consolations :

« Vous me rendez bien content de moi-même; je ne me suis jamais flatté de guérir votre plaie, mais c'est beaucoup pour mon pauvre cœur d'y verser un peu d'huile et de vin. Mais vous faites bien mieux, vous avez recours au véritable Samaritain; il ne vous donnera pas, comme nous autres misérables mortels, de vaines et futiles consolations; il vous rendra vos souffrances profitables et à la manière dont il vous les fait supporter, je le vois déjà marquer votre place à côté de celle qu'il a voulu qui vous précédât. Mes larmes coulent en vous écrivant ceci, car je suis bien plus faible que vous, mais elles sont de tendresse, au moins autant que de douleur. Priez pour moi, mon ami, d'aussi bon cœur que je pleure avec vous. C'est du fond de mon âme que je vous le demande. Mon ami, votre douleur est juste, mais elle me perce le cœur. Permettez une réflexion à celui qui donnerait sa vie pour vous rendre ce que vous avez perdu. Si votre amie ne jouissait à présent du suprême bonheur, vous n'auriez pas les sentimens que toutes vos lettres respirent; c'est une récompense que Dieu a accordée, non à vous, mais à elle; croyez et méditez fortement cette vérité; je ne suis pas digne de vous la dire, mais elle n'en existe pas moins. »

Tant de témoignages de tendresse émeuvent le Comte d'Artois jusqu'au fond de l'âme. « Je vous remercie de tout mon cœur, mon ami, de me parler des grandes et consolantes idées qui peuvent me procurer des consolations. Croyez que j'en fais un refuge habituel puisque j'existe, et puisque ma santé et mes forces morales ne sont pas détruites. Mais Dieu lui-même ne peut guérir une telle blessure que par un seul remède. »

Attaché à s'associer à la douleur de son frère, le Roi n'oublie pas ce qu'il doit à celle du prince de Condé et du duc de Bourbon. Il leur a écrit en apprenant la mort du duc d'Enghien. Dans leurs réponses, il a pu voir combien leur âme est

déchirée. Le comte d'Escars qui est allé les voir à Vanstead lui a tracé le sombre tableau de leur désespoir, « qui prend la teinte de leur caractère. » Le duc de Bourbon le renferme en lui-même; il ne parle à personne, ne verse pas une larme, « il n'en est que plus malade. » Le vieux Condé, au contraire, se désole bruyamment, se répand en gémissemens sur le sort de son petit-fils, en imprécations contre Bonaparte; au milieu de ses sanglots, il se raconte à lui-même vingt fois le jour le récit de ce drame affreux, « et comme Annibal répète sans cesse : *Occidit, occidit spes omnis, et fortuna nostri nominis.* »

Cependant, dans leur cruel abattement, ils songent à la sûreté du Roi. Le « forfait » dont leur fils et petit-fils a été la victime leur fait craindre que Bonaparte ne s'arrête pas dans cette voie et que, grâce à la faiblesse de la Prusse, il ne fasse arrêter le Roi à Varsovie comme il a fait arrêter le duc d'Enghien dans le grand-duché de Bade, que, peut-être même, il le fasse assassiner. A Londres et ailleurs, à Varsovie même, les émigrés partagent ces craintes. Grâce à cette hauteur d'âme qui ne lui a jamais fait défaut, et à sa confiance dans la loyauté du monarque prussien, Louis XVIII les dédaigne. Mais elles inspirent au duc de Bourbon les vives supplications qu'en son nom et au nom de son père, il adresse au Roi pour le presser de se tenir sur ses gardes. Voici la réponse qu'il reçoit :

« Mes larmes étaient bien loin d'être taries, mon cher cousin; votre lettre les a renouvelées avec plus d'abondance que jamais; mais ce n'est plus seulement la douleur qui les fait couler, c'est l'amitié, c'est l'attendrissement le plus vrai. Quoi! dans un pareil moment, vous avez songé à moi! Sans doute l'assassin d'un héros ne peut être arrêté par un vain titre, et plût à Dieu qu'il se fût attaqué à moi, que j'eusse été sa seule, sa dernière victime. Mais, plus je suis sensible à l'intérêt que vous me témoignez, plus je dois dissiper vos touchantes alarmes. Ma position me défend d'un attentat caché et la générosité du souverain qui me donne asile ne me permet pas d'en craindre d'autres. Le règne du crime aura son terme et je goûte d'avance une sorte de consolation, en songeant aux honneurs publics que nous rendrons un jour à celui qui n'a encore de monument que dans nos cœurs. »

Ainsi des malheurs communs, en se multipliant, avaient rapproché les uns des autres les membres de la famille royale, fait

disparaître les causes de division et cimenté l'union que ces malheurs rendaient plus impérieusement nécessaire. Les princes d'Orléans eux-mêmes, dont la soumission ne datait que de 1800, venaient de prouver combien elle était sincère en s'associant aux protestations publiques qu'avaient dictées au Roi les circonstances. Il rendait hommage à la noblesse de leur conduite et il semblait bien que le lien renoué avec eux fût devenu indissoluble.

Mais c'est surtout la confiance entièrement rétablie entre son frère et lui qui le comblait de joie. Leurs ennemis avaient mis tant de perfidie à exploiter leurs discordes en les exagérant, que la cause royale en avait souffert. Elle retrouvait de la force dans un franc retour à l'union et à l'entente, et cette force se recouvrait d'autant plus à propos que le Roi rêvait déjà d'opposer à la proclamation de l'Empire une protestation solennelle dont il ne voulait arrêter les termes qu'après en avoir conféré verbalement avec tous les princes de sa maison, réunis autour de lui.

Où aurait lieu cette réunion, il n'en savait rien encore. Mais, comme ce ne pouvait être à Varsovie où le roi de Prusse ne l'aurait pas tolérée, il tournait les yeux vers la Suède ou la Russie. Il connaissait l'ardent dévouement du souverain suédois, et il croyait encore à celui de l'empereur Alexandre. Il ouvrait avec ces deux princes des négociations dont sa correspondance avec son frère nous permettra de suivre ultérieurement la marche. On sait qu'elles aboutirent à la rencontre de Louis XVIII et du Comte d'Artois à Calmar en Suède, au mois de septembre 1804. C'est là qu'ils se revirent après une séparation qui n'avait pas duré moins de onze ans.

ERNEST DAUDET.

LES
RICHES DEPUIS SEPT CENTS ANS

I

LES MILLIONNAIRES D'AUTREFOIS

Les richissimes d'aujourd'hui sont six fois plus riches ou, à fortune égale, douze fois plus nombreux que les plus riches personnages de l'ancien régime; ils sont dix fois plus riches ou vingt fois plus nombreux que les plus opulens princes des temps féodaux. L'affirmation surprendra peut-être; les pages qui vont suivre en montreront l'exactitude. Qu'il me soit permis tout d'abord d'en dégager une conclusion.

Les chiffres ne seraient en effet qu'une statistique vaine si l'on ne précisait les faits que ces signes nous révèlent et les lois qui en dérivent. C'est ainsi que l'histoire des chiffres devient à nos yeux *la plus grosse part de l'histoire des hommes :* celle de leurs intérêts, de leur vie privée; le reste, l'histoire « publique, » étant de moindre conséquence, quoiqu'elle paraisse davantage. S'il est vrai que les richissimes contemporains soient bien plus riches, et surtout bien plus nombreux, que ceux d'autrefois, à quoi cela tient-il? Comment cela s'est-il fait? Qu'est-ce que cela prouve et qu'en doit-il résulter?

Le XIXe siècle, où s'est fondée l'égalité dans les codes, a vu croître l'inégalité dans les fortunes. Mais si le même siècle, où s'est fondée l'égalité politique, a vu surgir et croître parallèle-

ment des inégalités économiques, inconnues des siècles passés, cela ne prouve-t-il pas que les révolutions politiques et les phénomènes économiques sont indépendans les uns des autres, qu'il n'y a point entre eux de connexité nécessaire, encore moins un rapport de cause à effet?

En abordant cette quatrième étape de notre exploration rétrospective dans la *France privée*, jusqu'ici obscure (1), nous constatons qu'une fois de plus s'y trouvera vérifiée la loi, déjà formulée au cours de ces études et corroborée par les fluctuations de l'argent, de la terre et des salaires. Cette loi reçoit ici une nouvelle et éclatante confirmation. Non seulement le bien-être économique peut coïncider avec le malaise politique, ou, inversement, un peuple peut être misérable avec une constitution excellente, mais il est arrivé que, sur le point même qui lui tient le plus à cœur, notre démocratie, passionnée pour le nivellement politique, s'est vue contrainte, par ses intérêts, d'élever dans son sein des altesses économiques plus éminentes que toutes celles des monarchies abolies.

L'histoire de l'Argent et de la Terre nous apprend par quelles évolutions fatales les capitalistes de jadis, sous un régime qui leur était politiquement favorable, ont été dépouillés de leurs biens : les fortunes mobilières furent comme broyées et réduites en poussière par la triple baisse combinée de la livre monnaie, du taux de l'intérêt et du pouvoir relatif de l'argent. De grandes fortunes foncières, c'est à peine s'il en subsiste une demi-douzaine ayant plusieurs siècles d'origine.

La comparaison des salaires avec le coût de la vie, aux diverses époques, nous révèle que la condition des travailleurs, après des alternatives multiples de prospérité et de misère, a progressé au point que l'homme vivant du labeur de ses bras est aujourd'hui moitié plus riche que son aïeul. Mais aussi, dans l'histoire des salaires, nous voyons les *révolutions « politiques »* incapables d'améliorer le sort des paysans et des ouvriers ; en effet, de 1790 à 1850, les classes laborieuses, socialement grandies et dotées de tous les droits qu'elles possèdent aujourd'hui, demeuraient cependant, au milieu du XIXe siècle, dans un état matériel identique et peut-être inférieur à celui où

(1) Voyez, aux deux dernières tables de la *Revue*, les articles que j'ai publiés de 1891 à 1898 sur l'histoire de la Fortune mobilière, de la Propriété Foncière (Terre et maisons), des Salaires et du budget de l'ouvrier depuis sept siècles.

elles étaient à la fin du XVIIIe siècle, parce que la vie avait encore enchéri plus que le prix du travail. Seules les *découvertes scientifiques* ont su, de 1850 à 1905, prodigieusement enrichir la masse des ouvriers, en doublant leurs recettes sans presque augmenter leurs dépenses.

Nous verrons, dans la présente étude, quelle force inéluctable a créé de nouveaux riches, comment il s'est constitué, « nécessairement » de nouvelles fortunes, en plus grand nombre et de chiffres beaucoup plus élevés, qu'il ne s'en était trouvé depuis saint Louis jusqu'à Napoléon. C'est là un fait « naturel, » puisqu'il s'est produit en dehors des lois politiques et même, semble-t-il, contre ces lois. Aussi la « politique » est-elle révoltée contre ce fait. Quoique les Français actuels aient deux fois plus de jouissances que leurs pères et qu'ils consomment beaucoup plus de tout, sauf peut-être de la joie, — parce que nul encore n'a su fabriquer de la joie à la mécanique, — un parti s'est fondé pour leur apprendre qu'ils étaient « déshérités » et, naïf en son ignorance, prétend créer la richesse par voie législative. Cependant, il n'est au pouvoir d'aucun parlement ni de la décréter, ni de l'abolir et d'organiser la « médiocratie » pécuniaire. Les lois écrites ne gouvernent pas tout en ce monde; elles règlent même assez peu de choses. C'est là ce que l'histoire nous oblige à confesser.

Les enrichissemens individuels s'étaient opérés au moyen âge non par la force de la loi, mais par la loi de la force; par le *déplacement* de la richesse existante, et non par la *création* de richesses nouvelles. Même, lorsqu'elles prenaient leur source dans la violence, les grandes fortunes détruisaient des richesses autour d'elles, en même temps qu'elles en concentraient à leur profit. Ce mode d'enrichissement était donc funeste à la communauté.

Celle-ci pourtant ne se plaignait pas autant de la « richesse-fléau » d'autrefois, qu'elle réclame contre la « richesse-bienfait » du temps présent. La politique affirmait naguère que les inégalités étaient naturelles et le peuple, dès lors, les croyait justes. De nos jours, la loi les proclame injustes parce qu'il plaît à l'opinion de les estimer déraisonnables. Cependant l'inégalité d'autrefois n'était pas un bien, et celle d'aujourd'hui n'est pas un mal social. Mais, singulière ironie du progrès, la résignation de nos pères masquait à leurs yeux des maux réels, et l'inquiétude de nos contemporains leur engendre des maux imaginaires.

Deux sortes d'opulences s'étaient succédé durant six cents ans, de 1200 à 1800 : au moyen âge, il semble que la collectivité ait dû payer sans compter ce dont elle avait le plus besoin : l'ordre, la sécurité, la paix. A qui donnait... ou promettait ces biens primordiaux, allaient de droit l'argent, avec la puissance et la gloire. L'homme d'argent, c'est l'homme de force, le guerrier qui a réussi. L'homme de douceur, — abbé ou évêque, — dont la crosse balance et contient l'épée, — obtient aussi quelques cadeaux qui se répartissent sur une caste. Mais toute personnelle est la conquête du baron. Il a gagné, il a droit de jouir du butin, de la portion du sol qui lui appartient; propriétaire des gens comme des choses, et tirant du tout le meilleur parti, en économiste plus ou moins habile, tantôt avide et tantôt débonnaire, fastueux parfois et parfois thésauriseur, jusqu'à ce qu'un plus fort le dépossède et le remplace. Tels furent les riches du moyen âge.

Lorsqu'ils eurent tous été dépossédés et remplacés par un suzerain unique qui, ne tolérant plus d'autre force que la sienne, rendit l'ordre obligatoire et la sécurité banale, il fallut organiser le « faire-valoir » de cette seigneurie énorme, d'allure et d'espèce nouvelle, que l'on nommait l'« État. » Bon gré, mal gré, la collectivité paya pour avoir la guerre extérieure, comme elle avait payé précédemment pour avoir la paix intérieure, et, tondue d'assez près pour la gloire, elle récompensa amplement les intermédiaires indispensables qui savaient comment la tondre, et se chargeaient de l'opération : maltôtiers, partisans, collecteurs et trésoriers de haut grade. Ceux-ci acquirent, de Henri IV à Louis XVI, des fortunes de princes féodaux, plus liquides et moins périlleuses à défendre, sauf l'exemple unique de ce maladroit de Fouquet qui paya pour tout le monde. Tels furent les riches des temps modernes.

A la fin du premier Empire, lorsque toutes les opulences notables de l'ancien régime parurent avoir été balayées par la Révolution, que les illustres bénéficiaires des largesses de Napoléon eurent été réduits à la portion congrue et que les mémoires des fournisseurs de la Grande Armée eurent été rabattus et réglés chichement par un gouvernement sans entrailles, il sembla, dans ce pays nivelé, ordonné, voué par la loi au morcellement des héritages, ne plus rester place pour aucune des ascensions financières dont on avait gardé le souvenir.

Cependant il plut à la collectivité de payer ceux qui organisaient, non ses gendarmes ou ses impôts, mais son bien-être, ses jouissances privées. A qui sut lui fabriquer quelque marchandise nouvelle ou lui vendre à bas prix quelque objet jadis cher, susciter et satisfaire un désir assez durable pour devenir un besoin, augmenter par cette production la richesse publique, le public donna pour récompense une part de cette richesse accrue, part incomparablement plus grande que celle des soldats couronnés du temps chevaleresque, ou des pourvoyeurs de budget du temps monarchique. Tels sont les riches du temps présent.

Nous verrons plus tard, en détaillant leurs dépenses, en les comparant à celles des anciens privilégiés de l'argent, que ce n'est pas seulement la *source* de l'opulence qui a changé, mais que c'est aussi son *emploi*. Par ce qui caractérise la richesse actuelle, par l'usage que l'on en fait, nous verrons quelles ont été les causes et les conséquences sociales de ces changemens.

Étudions tout d'abord les recettes privées d'autrefois, pour en apprécier le montant, par rapport à celles d'aujourd'hui. Ces recettes, on le sait déjà, ont varié de nature avec les formes de la propriété, les modes de gain et les fonctions appointées; mais il est facile de les chiffrer *en francs actuels* en tenant compte, non pas seulement de la valeur *intrinsèque* des diverses monnaies, mais aussi de la valeur *relative* d'une même monnaie suivant les époques.

Il ne suffirait pas de savoir que la livre tournois correspondait, en poids d'or ou d'argent, à 20 francs sous saint Louis et à 0 fr. 95 centimes sous Louis XV; il faut savoir ensuite combien de francs de 1905 valent 20 francs du temps de saint Louis et 0 fr. 95 du temps de Louis XV. Si nous n'avions pris soin d'établir, par un minutieux rapprochement de tous les prix au long des siècles, le rapport du coût ancien de la vie avec son coût actuel, nous ne saurions pas affirmer qu'un individu qui disposait, à tel moment du XIIIe, du XVe, du XVIIe siècle, d'un kilo d'argent ou d'or pouvait se procurer autant d'objets usuels que notre contemporain possesseur de 4, de 6, de 2 kilos et demi d'or ou d'argent. Nous ignorerions ce que vaut, *en puissance d'achat*, la même somme à travers les âges.

Nos calculs antérieurs ayant permis de l'établir, avec une certitude suffisante, il nous suffit de multiplier, par un coeffi-

cient détermine, une somme ancienne intrinsèquement connue pour avoir son équivalent en *francs de nos jours*. C'est donc en « francs de nos jours » *que nous parlerons;* c'est en monnaie actuelle que *nous exprimerons désormais toutes les sommes de jadis*, préalablement traduites et converties (1).

Lorsqu'il s'agissait des budgets du manœuvre rural, de l'ouvrier de métier ou du domestique, la comparaison était relativement facile entre le présent et le passé. Les salaires nous fournissaient un élément sûr et précis. Il n'en va pas de même pour la classe qui commence aux petits rentiers, aux petits commerçans, aux petits fonctionnaires, ayant aujourd'hui pour vivre plus de 2 500 francs par an, et qui passe par tous les degrés de l'aisance et de la richesse pour s'élever jusqu'aux revenus annuels de plusieurs millions de francs. Pour cette classe, les *bases* de la fortune et la *nature* du revenu ne sont plus ce qu'elles furent au moyen âge, ni même ce qu'elles étaient sous l'ancien régime. Comparons d'abord, au seul point de vue du chiffre qu'elles atteignent, les fortunes des temps féodaux et monarchiques aux fortunes actuelles.

Il existe présentement, dans notre république, 1 000 personnes ayant 200 000 francs de rentes mobilières ou foncières, sans tenir compte de leurs bénéfices commerciaux ni de leurs gains professionnels. Parmi ces mille, il en est 350 qui jouissent de plus de 500 000 francs de revenus. De ces 350, on en peut citer 120 disposant annuellement de plus d'un million de francs de recettes; 50 d'entre eux ont un budget normal de plus de trois millions de francs et, sur ces 50, il en est une dizaine qui tirent de leurs capitaux une somme supérieure à cinq millions de francs par an.

Ces chiffres proviennent, il n'est pas besoin de le dire, de documens positifs et principalement, de ceux que fournit l'impôt sur les successions. Pour écarter toute chance d'exagération, j'ai compté chaque succession comme équivalant à une famille, à un ménage, et je n'ai considéré, dans le temps présent, que les capitaux, la « fortune acquise, » tandis que, pour les siècles précédens, les biens que j'analyse sont souvent viagers. Je

(1) Le lecteur, curieux de connaître les bases qui ont servi à ces conversions, pourra consulter les tomes Ier, p. 481, et IV, p. 576 de mon *Histoire économique de la Propriété, des Salaires, des Denrées et de tous les prix depuis 1200 jusqu'à 1800.*

crois donc ces évaluations plutôt au-dessous de la réalité et assez solides en tous cas pour permettre un rapprochement sincère avec les chiffres du passé.

Or nous ne trouvons *personne* au moyen âge qui puisse être comparé aux 50 particuliers, formant les deux plus hautes catégories de nos revenus actuels. Personne, du XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe, n'a possédé plus de 5 millions de rente, ni même de 3 à 5 millions. Seule la dépense de saint Louis en 1251, année de croisade, atteint 3 880 000 francs ; mais ce total, très exceptionnel, ne se retrouve plus les années suivantes. Louis IX n'avait rien d'un prodigue ; la pension de la Reine, sa femme, pour ses dépenses personnelles, était, en 1261, de 40 000 francs. Maintes Parisiennes de nos jours reçoivent davantage de leur mari, dans des ménages qui possèdent un million de rente.

D'après les Comptes de l'Hôtel, en 1316, la dépense de Philippe le Long, l'un des derniers Capétiens directs, était de 2 650 000 francs, dont 1 700 000 francs pour la maison du Roi, 780 000 pour celle de la Reine et 170 000 pour les enfans de France. Peu après la fin de la guerre de Cent ans, en 1450, Charles VII, dans la seconde partie de son règne, se contentait d'un budget de 1 062 000 francs ; Louis XI, trente ans plus tard (1483), disposait pour sa maison d'une somme deux fois et demie plus forte : 2 760 000 francs ; tandis qu'au XVIe siècle, des princes réputés pour leur faste, ne consacrent à leur personne et à leur cour, François Ier que 1 280 000 francs (1516) et Henri II que 1 141 000 francs (1558).

D'ailleurs, si je rapporte ici les comptes de ces princes, c'est à titre d'indication des frais que pouvait exiger alors une existence royale ; ce ne sont guère des budgets comparables à celui d'un citoyen de 1905. Le Roi disposait du produit de l'impôt, et restait maître de confondre ce qu'il tirait de ses sujets comme « souverain » et ce qu'il touchait de ses domaines comme « propriétaire. » Au XIVe siècle, où le budget *de la France*, sous Philippe de Valois (1335), atteignait 35 millions de francs, le revenu personnel *du monarque* s'élevant à 2 650 000 francs, représentait environ 8 p. 180 des recettes de « l'État. » Seulement alors il n'y avait guère d' « État. » Trois siècles plus tard, à l'avènement de Louis XIV, le budget du royaume était monté à 450 millions et le budget du Roi à 21 millions de francs.

Cette « liste civile, » un peu inférieure aux 25 millions dont

jouissait l'empereur Napoléon III, absorbait une part proportionnellement beaucoup plus forte des recettes nationales : 4 et demi pour 100 en 1640, contre un quart pour 100 en 1870. A ces 21 millions de dépenses, le roi du XVIIe siècle n'aurait pu faire face avec les fruits de son domaine privé. L'ancien revenu féodal du « duc de France, » immensément accru depuis l'origine de la monarchie, gardait dans la bourse publique sa place à part et sa physionomie propre : ruisseau qui coulait au milieu d'un fleuve, sans s'y mêler.

Il provenait des sources les plus diverses et en apparence les moins faites pour se trouver réunies, — produit d'une coupe de bois, jouissance d'un évêché vacant, droit sur la vente d'un fief, héritage d'un étranger décédé en France ; — en réalité ces sommes avaient entre elles un lien traditionnel : c'étaient les recettes « seigneuriales, » les mêmes que l'on payait à Louis le Gros ou à Philippe le Bel, dans les mêmes cas, pour les mêmes motifs ; tout ce que le Roi touchait comme suzerain de fiefs. A mesure qu'il annexait de nouveaux fiefs, il touchait davantage ; mais si ces fiefs agglomérés, qui constituent notre France contemporaine, étaient devenus *politiquement* inaliénables, — suivant la doctrine de la Chambre des Comptes, — cela n'avait pas empêché la Couronne de manger *privément* son capital, en vendant une très grande partie de ses domaines.

Ces ventes, ou mieux ces « engagemens, » car elles se faisaient toujours « avec faculté de rachat perpétuel, » étaient une manière comme une autre de faire valoir des terres situées à lointaine distance et de tirer parti de redevances en nature qu'il eût été difficile de maintenir et de percevoir exactement. Les engagistes du domaine étaient comme des créanciers hypothécaires à qui l'on eût laissé la jouissance du gage pour le paiement des intérêts de la somme prêtée. Usufruitiers, plus que propriétaires, ils n'avaient pas, à ce titre, la charge des grosses réparations et parvenaient même à se dispenser des petites. Il n'était pas de grand seigneur, de ministre ou de magistrat qualifié qui ne « tînt par engagement » plusieurs terres domaniales. Chacun d'eux, après les avoir achetées le moins cher possible, s'appliquait de toutes ses forces à empêcher le Roi d'y agir en propriétaire, pour les revenus ; à l'obliger d'y agir en cette qualité pour les dépenses.

Toujours pressé d'argent, l'État ne cessa de procéder de la

même manière; en une seule annee, il aliénait pour plus de 45 millions d'immeubles et de droits domaniaux, épars sur toute la France : fermes utiles ou seigneuries brillantes, maisons de rapport ou simples étaux de boucherie, boutiques sur un pont ou terrains à bâtir dans la banlieue d'une ville. Tels qu'ils subsistaient au milieu du XVIIe siècle, les biens royaux rapportaient environ 10 millions de francs par an, dont 4 millions venaient des coupes de bois, 1 500 000 de ce que l'on continuait d'appeler le « domaine de France » et le reste des fermes et droits domaniaux d'autres provinces.

La fortune du souverain eût donc à peine suffi, sous l'ancien régime, à payer la moitié de ses dépenses; or, quoiqu'il ne puisse être fait aucune assimilation pratique entre un roi du XVIIe siècle et un financier du XXe, nous avons en France tel concitoyen qui possède aujourd'hui ces vingt millions de revenus privés, — que Louis XIV n'avait pas, — et qui n'a pas les mêmes frais de représentation que Louis XIV.

Trois personnes ont joui, sous l'ancien régime, d'un budget de 5 millions de rente, mais ce ne furent pas non plus des personnes privées : le duc Gaston d'Orléans et les cardinaux de Richelieu et Mazarin. Monsieur, frère de Louis XIII, longtemps son héritier présomptif et le dernier apanagiste de France, ne tirait de ses duchés d'Orléans, de Chartres et du comté de Blois que 500 000 francs de rentes en terres; mais les ventes de charges judiciaires et administratives, qu'il avait droit d'effectuer à son profit dans les limites des trois départemens actuels, du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, lui valaient 700 000 francs par an et le Roi lui avait octroyé 4 millions de pensions sur divers fonds. A supposer que ces pensions aient été intégralement payées, — ce qui, à l'époque, est assez problématique même pour les plus hauts personnages, — Gaston aurait disposé de plus de 5 millions par an. Nous avons aujourd'hui des marchands de nouveautés et des fabricans de fer qui gagnent tout autant.

Le cardinal de Richelieu possédait davantage : pauvre « évêque crotté, » comme il s'intitule, réduit en 1617, après la chute du maréchal d'Ancre, à emprunter pour faire figure, il laissait à sa mort 940 000 francs de rentes en terres, dont 80 000 provenant de son duché de Richelieu, 140 000 de Fronsac, 65 000 de la baronnie de Barbezieux, etc. Et ce n'était que la

moindre partie de son avoir. Le gouvernement de Bretagne lui rapportait 1 500 000 francs; il touchait autant de ses pensions sur le Trésor, autant de diverses rentes sur l'État, gagées par des impôts indirects. Mais la grande ressource de Richelieu fut les bénéfices ecclésiastiques, prieurés, doyennés, abbayes innombrables dont il porta les titres, s'abstint de faire les fonctions, mais ne manqua pas de toucher les fruits.

Plusieurs de ces monastères étaient chefs d'ordre, — par eux le cardinal se trouvait placé à la tête de congrégations nombreuses et puissantes, — beaucoup étaient unis à des bénéfices secondaires mais lucratifs. De sorte que, moitié en biens d'Église, dont il tirait 7 millions de francs annuels, moitié par diverses autres sources, le premier ministre jouissait de 14 millions de rentes. Mais la plus grande partie de ce budget était éphémère et prenait fin avec lui. Richelieu n'était pas thésauriseur comme son successeur Mazarin, qui laissa 195 millions de francs. Ce dernier avait légué au Roi, par testament, la totalité de sa fortune; le souverain refusa l'héritage, que se partagèrent les huit neveux et nièces du grand homme d'État, si avide et pourtant si bon Français.

Sauf les trois cas que je viens de citer, il n'y eut, jusqu'à la Révolution, aucun revenu privé supérieur ou égal à 5 millions, et ceux-là mêmes peuvent-ils s'appeler des revenus « privés? » Par les élémens qui les composaient, par leur mode d'acquisition, par leurs titulaires même, ces budgets de Richelieu et de Mazarin n'ont pas le caractère d'une richesse particulière. Ce fut un second budget royal que se taillèrent, l'un après l'autre, ces deux rois sans couronne qui exercèrent, trente-six ans durant, le pouvoir intégral de la royauté. Ils en assumaient aussi les charges et, pour la dépense comme pour la recette, faisaient souvent bourse commune avec l'État. Soldant des troupes ou achetant des alliances avec l'argent qu'ils croyaient leur appartenir, — puisqu'ils l'avaient mis dans leur poche, — ils restituaient ainsi, assez volontiers, partie de ce qu'ils avaient pris sans trop de scrupules. Après eux, il ne se vit plus de semblables fortunes jusqu'à la fin de la monarchie, parce qu'il n'y eut plus de pareilles élévations.

Et non seulement il n'y eut plus de tels apanages bien que, de nos jours, il y en ait une dizaine, mais on ne pourrait même citer aucun revenu analogue à ceux qui, — *au nombre de qua-*

rante, — oscillent aujourd'hui entre 3 et 5 millions de francs.

La catégorie suivante, celle des revenus de 1 à 3 millions, qui se compose de nos jours d'*une centaine* d'individus, en comptait une dizaine au plus sous l'ancien régime, souvent moins. Au moyen âge, c'est à peine s'il s'en trouvait cinq ou six. Encore devrons-nous, afin d'arriver à ce modeste effectif, tenir pour véridiques les chiffres, peut-être exagérés, que l'opinion de leurs contemporains attribua à certains personnages qui, du XIIIe au XVIe siècle, payèrent leur succès de leur tête. Tel ce Pierre-Remy, « général des finances, » condamné le 25 avril 1328 à être pendu et qui laissait, — dit-on, — 52 millions de francs.

D'autres financiers, Renier Flamand et Machius de Machis eurent à cette époque le même sort ; je ne parle pas d'Enguerrand de Marigny, homme politique à qui son pouvoir absolu et nullement, comme le veut la légende, sa cupidité, valut la haine du frère de son roi ; victime de Charles de Valois après la mort de Philippe le Bel, comme Richelieu l'aurait été peut-être de Gaston d'Orléans, si ce prince eût survécu à Louis XIII. Compétitions politiques aussi et non jalousies fiscales, furent les causes des assassinats juridiques de Jean de Montaigu, au XVe siècle et, au XVIe, de Jacques de Semblançay. Ces deux surintendans jouissaient du luxe ordinaire à qui maniait les deniers de l'État, mais ils n'avaient acquis aucune opulence exceptionnelle.

Les seules grosses fortunes non princières de ces époques ont été celles de Jacques Cœur, sous Charles VII et du chancelier Duprat sous François Ier. Nous ne connaissons ni le détail complet des biens de Jacques Cœur, ni leur montant authentique, que lui-même, sans doute, ignorait. Il possédait une trentaine de châtellenies et paroisses, des mines de plomb et de cuivre dans le Bourbonnais et le Lyonnais, une papeterie, deux maisons à Paris, deux à Tours, six à Lyon, d'autres à Beaucaire, Béziers, Montpellier et Marseille, et surtout son bel hôtel de Bourges, dont les archéologues admirent encore la façade sculptée et les trèfles ajourés de la balustrade, où les *cœurs* mêlés aux coquilles de Saint-Jacques étaient les armes parlantes de l'argentier.

Pécuniairement, tout cela était assez peu de chose : ce qu'on appelait une « mine », au XVe siècle, était une excavation grattée par quelque douzaine d'ouvriers. Les meilleures maisons à Paris ou en province pouvaient valoir 10 000 francs chacune, et

l'on n'était pas un Crésus avec trente châtellenies. A peu près à la même date, le chef d'une illustre famille lorraine, Ferry de Ludres, sénéchal du duché, qui possédait, tant de son chef que de celui de sa femme, née Lenoncourt, une vingtaine de seigneuries, tirait 50 000 francs de ses fermages et 9 000 francs de ses droits féodaux.

La richesse de Jacques Cœur venait de ses navires, au nombre de sept, disent les uns et, suivant d'autres, de douze, qui trafiquaient avec l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et surtout la Barbarie, la « Sarrazinance, » comme dit Mathieu de Coucy, « par la licence du soldan des Turcs. » Au point de vue du tonnage et de la capacité de transport, il existe, dans nos ports français actuels de l'Océan ou de la Méditerranée, 500 armateurs plus importans que n'était Jacques Cœur avec ses douze voiliers. N'oublions pas que, deux siècles plus tard, sous Louis XIV, il ne sortait encore de Marseille que 150 navires par an (dont 32 seulement pour la Turquie) et que le mouvement total était alors de 50 000 tonnes, dans un port où il est aujourd'hui de 7 millions.

Mais, pour Jacques Cœur, le chiffre d'affaires était proportionnellement élevé, parce que les marchandises dont il faisait commerce étaient toutes des objets de luxe, de haut prix. Son bénéfice net surtout, — comparé au chiffre d'affaires, — était notable, parce qu'il n'avait guère plus de concurrens, en France, pour les soieries et les objets exotiques qu'il y importait, qu'en Égypte ou en Asie Mineure pour les armures qu'il y exportait. En outre, il avait su organiser outre-mer des comptoirs d'achat et de vente, dirigés par des commis, des « facteurs, » dressés par lui à cette besogne. Malgré tout, la richesse de Jacques Cœur, au moment de son procès, ne s'élevait pas au-dessus de 18 millions de francs. Ce chiffre est celui que le tribunal, chargé de le dépouiller, lui réclama sous forme d'amende, égale à la valeur présumée de la confiscation. Car les « juges, » pour ne pas s'exposer à rien perdre, se gardèrent de l'estimer trop bas. Si l'on veut ajouter à cette somme un prêt de 9 millions, fait par Jacques Cœur quatre ans avant (1449) au roi Charles VII, lorsqu'il répondit à ce prince besogneux : « Sire, ce que j'ai est vôtre, » on atteindra tout au plus à 27 millions de francs pour l'apogée de cette proverbiale fortune. Celle du chancelier Duprat, acquise à moins de frais et de risques en puisant dans la caisse royale, aurait été, si l'on en croit les mémoires du temps,

de 36 millions de francs tant en immeubles qu'en espèces.

En dehors de ceux-ci, tous les autres richissimes furent, au moyen âge, les possesseurs de provinces, de départemens ou d'arrondissemens actuels, connus sous les noms de rois, ducs ou comtes de ces territoires ; parce que la propriété féodale se confondait avec la souveraineté. Tous étaient des hommes d'épée, parce qu'une propriété ne se conservait qu'à la pointe de l'épée. Ces grands feudataires étaient, au point de vue de la fortune, bien inférieurs à nos grands industriels et commerçans d'aujourd'hui. On a vu plus haut que les budgets personnels des monarques français variaient, suivant la prospérité de leurs affaires, de 1 à 3 millions de francs ; ce sont les budgets actuels de nos principaux raffineurs de sucre et fabricans de chocolat.

Le Duc de Bourgogne dont les fiefs, moindres en étendue, surpassaient en aisance ceux de son royal cousin, dépensait en 1404 deux millions de francs par an. Ce sont les dividendes annuels du directeur propriétaire de notre journal parisien le plus répandu. Les États de Jean sans Peur, partie français, belges, hollandais et allemands, comparables par leur bizarre découpage à ceux du roi de Prusse de 1860, englobaient le plus beau lot économique de l'Europe d'alors : le littoral flamand, peuplé d'ouvriers d'art, de marins et... de banquiers. Aussi son maître laissait-il derrière lui tous les autres princes ; sauf peut-être ce Duc de Berry, oncle de Charles VI, connu pour son avarice et sa rapacité, qui s'était adjugé le Languedoc, s'appliqua à le pressurer pendant trente ans et donna à sa fille Bonne une dot de 3 675 000 francs.

Si l'on en juge par les dots que les autres seigneurs, de rang analogue, donnent à leurs enfans, par celles qu'apportent en mariage leurs épouses et surtout par leur dépense annuelle, le comte de Savoie se trouve avoir, au XIIIe siècle, 600 000 francs de rente et plus tard, lorsqu'il eut conquis le Genevois et le Piémont, 900 000. Il n'est pas de grande marque de vins de Champagne dont le propriétaire actuel n'ait davantage.

Le Dauphin de Viennois, en vendant ses domaines au roi de France pour 4 200 000 francs, ne faisait pas un mauvais marché ; car l'argent rapportait 10 pour 100 et il n'avait pas auparavant plus de 400 000 francs de rente. Le comte d'Anjou, le comte de Périgord, le comte de Roussillon, roi de Majorque, n'en possédaient pas davantage. Le Duc d'Orléans, père de Louis XII, avait

540 000 francs, et l'on peut regarder un revenu de 500 000 francs comme *rarement dépassé par les suzerains de nos anciennes provinces au moyen âge*. Or nous avons aujourd'hui 350 concitoyens qui jouissent de plus de 500 000 francs de rente.

Et nous en avons 600 qui ont de 200 000 à 500 000 francs; c'est-à-dire plus que le comte de Bar, qui en avait 150 000 et autant qu'Alain le Grand, sire d'Albret, père du premier roi de de Navarre de cette maison, qui en avait 200 000. La famille de Rohan était citée, au xve siècle, pour sa richesse territoriale qui, d'après un inventaire détaillé, monte à 280 000 francs de rentes. Nos 7 ou 8 agens de change les plus achalandés se font deux fois autant à la corbeille parisienne.

Quelques races féodales de la seconde époque, sans avoir régné sur des territoires pratiquement indépendans, arrivèrent à surpasser, sous le rapport pécuniaire, des seigneurs comme les ducs de Lorraine ou les comtes de Provence, parce que la confiance royale leur valut de grands emplois et des biens grevés de peu de charges. Tels furent les Montmorency et les La Trémoïlle qui, s'ils avaient surgi au xe siècle, eussent fondé peut-être des dynasties souveraines et qui, s'ils avaient réussi seulement au xviie siècle, n'eussent obtenu que des bâtons de maréchaux, comme les guerriers heureux, ou des honneurs d'antichambre, comme les courtisans agréables.

Aux xive et xve siècles, un brave pouvait encore devenir riche et un chevalier faire souche de princes. Il n'existe pas de chiffre positif sur la fortune des Montmorency; mais nous voyons le dernier connétable doter de 2 100 000 francs sa fille Charlotte, mariée sous Henri IV au prince de Condé et, lorsque Henri de Montmorency périt sur l'échafaud en 1632, ses biens, confisqués et donnés à son beau-frère, firent de « Monsieur le Prince, » jusque-là possesseur de 70 000 francs de rente seulement, l'un des plus riches seigneurs du royaume. Le domaine de Chantilly, qui figurait dans ce patrimoine, n'en était qu'un petit fragment; aussi bien que les trois millions de francs, en espèces, que l'on trouva chez le maréchal-duc lors de l'apposition des scellés et que Richelieu fit aussitôt porter au Trésor.

Sur les La Trémoïlle nous possédons d'amples renseignemens. Gui, sixième du nom, tirait en 1395 de sa seigneurie de La Trémoïlle, 9000 francs de rente, chiffre qui n'augmenta guère de plus de 1 000 francs jusqu'à la Révolution (1788); mais à ce do-

maine originel ses pères et lui avaient, à la fin du XIVe siècle, adjoint 26 autres terres et leur revenu global était de 336 000 francs. Il y joignait 405 000 francs de multiples « pensions à vie » ou « à volonté, » — temporaires ou révocables, — dont les donateurs étaient le roi de France, le Duc de Bourgogne, la duchesse de Brabant, le Pape, la reine de Sicile, etc. Il jouissait ainsi d'environ 740 000 francs de rente ordinaire; sans compter des dons occasionnels, comme celui de 465 000 francs qu'il obtint pour « garde de forteresses » l'année même où il fut tué à la bataille de Nicopolis.

Au milieu des orages de la guerre de Cent ans, où s'éteignirent tant de races puissantes, dont les unes disparurent sur les champs de bataille tandis que d'autres s'éclipsaient dans la misère et sombraient dans l'obscurité, les La Trémoïlle n'avaient cessé de jouer le premier rôle. Parvenus à l'apogée avec Louis II, le « chevalier sans reproche, » qui commanda à Fornoue, se distingua à Marignan et mourut à Pavie, ils possédaient, à la fin du XVe siècle, 830 000 francs de revenus, dont 280 000 provenaient de pensions royales.

Au XVIe siècle, j'ignore sous l'influence de quelles causes, la situation matérielle de cette maison était moins brillante; ses terres, pourtant aussi nombreuses, ne paraissent, en 1552, lui rapporter que 350 000 francs, — la baronnie de Craon et la vicomté de Thouars ne donnaient pas le quart de leur rendement ancien; — sous Louis XIV au contraire, bien que politiquement diminué, au regard de ses ancêtres et réduit à la simple condition de grand seigneur, le duc de La Trémoïlle avait atteint, en 1679, le maximum de ce que ceux de son nom devaient posséder sous l'ancien régime : environ 1 200 000 francs de rente. Il ne restait pas la moitié de ce chiffre à son héritier, au moment de la Révolution.

Douze cent mille francs de rentes étaient, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, un budget moins prodigieux que dans les âges antérieurs, où personne à peu près ne l'avait eu. Il y avait plus de riches aux temps modernes qu'au moyen âge; *non qu'il y eût en France plus de bien-être parmi la masse, au contraire.* Les salaires étaient plus bas et la classe des travailleurs *moitié plus pauvre* sous Louis XV qu'elle n'avait été sous Charles VIII. Mais ces millions de gens inconnus ne comptaient pas; personne ne s'en souciait, et eux-mêmes, une fois leur dépossession

opérée au XVIe siècle, une fois passées les générations populaires qui avaient connu l'ancienne abondance, ne s'apercevaient même pas, il y a deux cents ans, qu'ils n'avaient pas « de quoi vivre. » Pas plus d'ailleurs que les Français de 1905, maintenant que sont passées les générations d'avant 1850 qui ont vu venir l'aisance et s'opérer la transformation, ne s'aperçoivent de leur luxe relatif.

Ceux que choquait, au temps de Mazarin et de Colbert, l'opulence des nouveaux riches, c'étaient les bourgeois, enrichis eux-mêmes et nouvellement agrandis, mais pas autant qu'ils l'eussent souhaité. Pas autant surtout que cette troupe de rustres financiers qui tranchaient du gentil sire. Ceux que choquait aussi cette élévation subite, c'étaient les hommes d'épée, qui ne profiteront plus, qui ne s'arrondiront plus par l'épée, du moment où les additions, voire les soustractions, se font seulement avec la plume.

Les grosses situations acquises se maintiennent plus ou moins longtemps, comme on le voit pour les La Trémoïlle; sauf les imprudences, les dissipations, les accidens tels que ces disgrâces marquées, qui dépouillaient à jamais une lignée. Mais il n'y a plus chance, pour un heureux capitaine, d'acquérir quelques-uns de ces biens immenses, débris de royaumes, comme à Bouillon et Sedan avait fait Henri de La Tour, le grand-père de Turenne. Les seules voies d'accès à l'extrême richesse sont l'exercice du pouvoir ou le recouvrement des impôts. Encore les fonctions de ministre ou celles de caissier cesseront-elles d'être aussi lucratives depuis qu'il n'y eut plus, après Mazarin, de vice-roi autocrate et depuis qu'il y eut, après Colbert, une comptabilité organisée.

Au moyen âge, il ne s'était vu pour ainsi dire nul revenu annuel, — sauf celui des rois, — supérieur à un million. N'oublions pas qu'il y en a aujourd'hui 150; il s'en vit jusqu'à une dizaine à la fois au XVIIe siècle. Leurs possesseurs furent Zamet, le banquier de la Cour, qui avouait 34 millions, Bouhier de Beaumarchais, le trésorier de l'Épargne, qui donnait à sa petite-fille 5 millions en mariage, lorsque Henriette-Marie de France, épousant le futur roi d'Angleterre Charles Ier, ne recevait que 3 750 000 francs de dot. La plus grosse fortune foncière appartenait à Mlle de Montpensier, dont les trois duchés, les principautés de Dombes et de La Roche-sur-Yon, le Dauphiné d'Au-

vergne, le comté d'Eu et nombre de fiefs en diverses provinces, rapportaient 1 700 000 francs, sous Louis XIII, et 2 millions sous Louis XIV.

D'autres obtenaient le même chiffre, mais par des sources moins assurées; le maréchal d'Ancre, venu en France sans un sou vaillant, évaluait, en 1617, son avoir total à 44 millions de francs, ainsi détaillés : 6 250 000 francs d'offices, non compris celui de gouverneur de Normandie; 6 250 000 francs du marquisat d'Ancre, joint à la terre de Lésigny, sa maison du faubourg Saint-Antoine et celle du Louvre; 9 375 000 francs placés à Rome et à Florence, 5 millions d'autres placemens, 11 250 000 fr. que faisait valoir pour lui le fermier des gabelles et 6 250 000 francs de meubles, pierreries et argent comptant.

De toutes ces prises, rapidement faites, Concini ne jouit pas longtemps. Plus heureux que le fils du petit notaire florentin, le cadet de Gascogne Nogaret de La Valette conserva et accrut, sous les premiers Bourbons, ce qu'il avait acquis sous les derniers Valois et mourut duc d'Épernon, avec 1 700 000 franes de rentes. La moitié venait de ses dignités multiples, le reste de 23 terres titrées dont il était propriétaire : duchés d'Épernon (120 000 francs) et de La Valette (55 000 francs), baronnies de Lesparre (75 000 francs), de Castelnau et de Castillon, « captalat » ou principauté de Buch (20 000 francs), comtés de Foix, de Loches, de Caumont, etc. Dans le chapitre des appointemens, les principaux étaient ceux de colonel général de l'infanterie (320 000 francs), les gouvernemens de Guyenne et autres (230 000 francs), ses pensions : comme officier de la couronne (50 000 francs), comme chevalier du Saint-Esprit (15 000 francs), comme conseiller d'État (10 000 francs); une gratification annuelle du fermier des gabelles (50 000 francs), etc. Les biens mobiliers ne consistaient qu'en 135 000 francs de rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris et sur la recette générale de Rouen.

Mobilières au contraire, plutôt que foncières, étaient les fortunes de financiers, récemment édifiées, qui sont le trait caractéristique de l'époque. C'est la première fois que des particuliers amassent beaucoup d'argent autrement que par la force, la première fois qu'ils le conservent autrement qu'à main armée. Il est alors entrepris par l'État sur ses sujets une sorte d'expédition intérieure, non point belliqueuse, mais pécuniaire. Le gouvernement fonde le budget : il prend aux uns, demande aux autres

et parvient à se faire offrir, — en mettant aux enchères les fonctions publiques, — ce qu'il ne peut ni prendre, ni demander.

Les « généraux » des finances et leurs officiers de tout grade, chargés de lever des contribuables et de ranger en bataille cette armée de pistoles, d'écus et de louis d'or, en gardèrent une bonne part. L'État le savait un peu, mais n'en avait cure, puisqu'il lui fallait de l'argent et qu'il n'avait pas le choix des moyens. De temps à autre, sous prétexte de reviser leurs comptes, il rançonnait légèrement ses voleurs; petit impôt supplémentaire, levé sur les collecteurs d'impôts.

Cette création de la fiscalité, au XVIIe siècle, permit au partisan Le Camus et à Mathieu Garnier, trésorier des parties casuelles, de gagner, qui 29, qui 30 millions de francs; au fermier des gabelles Feydeau de laisser 1 900 000 francs de revenu; au payeur des rentes Le Ragois et au surintendant Bullion de se faire des rentes, l'un de 2 700 000 francs, l'autre de 3 300 000 francs. De même la création de la féodalité, au moyen âge, avait permis à Bernard le Louche de se faire comte d'Armagnac, à Guillaume Taillefer de s'instituer comte d'Angoulême, à Thibaut le Tricheur et à Godefroy le Barbu de gagner le comté de Champagne et le duché de Brabant.

A côté de ceux qui se taillaient de grands fiefs d'argent dans l'anarchie financière, de moins hardis, de moins heureux, obtenaient encore des lots sortables : Lambert happait 13 millions, La Bazinière, 12, Puget, trésorier de l'Épargne, une dizaine.

Un demi-siècle plus tard la source était tarie, l'ordre s'établissait; il n'y eut plus à rafler dans les coffres de l'État, sous Louis XV, qu'une honnête fortune de fermier général. La fièvre passagère du Système de Law n'engendra point de conquêtes solides. Samuel Bernard avait-il été saigné par Louis XIV, comme le *Bourgeois gentilhomme* par le noble Dorante? Toujours est-il que le célèbre banquier ne laissa guère plus de vingt millions de francs; les frères Paris restèrent bien en deçà d'un pareil chiffre. Mme de Pompadour reçut de la cassette royale des sommes que les pamphlets de la Révolution crurent pouvoir totaliser à 70 millions d'aujourd'hui, pour les vingt années que dura son règne. Mais elle était si prodigue qu'elle n'amassa rien et son frère Marigny recueillit seulement de quoi payer ses dettes.

Il n'y eut certainement pas au XVIIIe siècle d'aussi exceptionnelles richesses qu'au XVIIe, ni parmi les financiers, ni parmi

les grands seigneurs, et si le passif du prince de Guéménée atteignit 66 millions de francs, lors de sa faillite en 1783, cela ne prouve pas que cette branche de la maison de Rohan eût jamais possédé une pareille somme

Le premier duc de Rohan, tige des Rohan-Chabot, qui posséda, sous Louis XIII, 780 000 francs de rente, était regardé comme un des plus opulens de son temps. A juste titre, car la catégorie des revenus *inférieurs à un million et supérieurs à 500 000*, qui, au moyen âge, comptait seulement quelques grands vassaux et qui se compose en 1905 de 150 personnes, ne comprenait guère, aux deux derniers siècles, qu'une quinzaine d'individus, dont 4 ou 5 prélats cumulateurs de grandes abbayes et trois ou quatre chefs de maisons illustres. A ceux-là, du reste, rien dans l'ancien état social ne garantissait la durée de cette supériorité, puisque le duc de La Trémoïlle n'avait plus en 1788 que 550 000 francs de rente, tandis que son aïeul, cent ans avant, en possédait plus du double.

Quant aux revenus, inférieurs à ceux qui précèdent, mais supérieurs à 200 000 francs ou atteignant au moins ce chiffre, l'on en compte environ 600 dans la France actuelle. Il n'y en avait sans doute pas plus de 70 dans la France monarchique, pas plus de 40 dans la France féodale.

On verra plus tard, par le détail des recettes dont se composaient les fortunes, combien était rare un budget de 200 000 francs et combien peu en approchaient. A côté des suzerains, propriétaires effectifs de grands fiefs, au moyen âge, leurs proches, frères ou enfans, n'ont que des revenus de bourgeois du XXe siècle. La pension annuelle du « Beau Dunois, » le bâtard d'Orléans, était en 1433 de 27 000 francs. Les princes légitimes n'étaient pas mieux rentés : le Comte d'Angoulême, petit-fils de Charles V et grand-père de François Ier, recevait 23 000 francs. La dépense annuelle de la Duchesse de Bourgogne, douairière, à Arras, était de 42 500 francs.

La dot de trois millions et demi donnée à sa fille par le Duc de Berry, dont nous avons parlé tout à l'heure, semble contredire cette assertion sur la médiocrité relative des cadets de familles régnantes. Et cette dot, à dire vrai, n'est pas la plus forte de celles que j'ai relevées du XIIIe au XVIe siècle. Celle de la princesse Marie, sœur du roi de Castille et de Léon, épousant le roi Alphonse d'Aragon en 1424, est de 13 600 000 francs.

Celle de Jeanne de Bourbon, mariée, en 1349, au futur roi de France Charles le Sage, monte à 4 287 000 francs. Il n'est pas probable que le Duc de Bourbon, père de la future reine, ait doté ses cinq filles aussi généreusement. Il se voyait alors de grandes différences, dans la même famille, entre deux sœurs, suivant la qualité de leur fiancé; et de grandes disproportions de richesses aussi, entre deux familles égales en apparence par l'étendue de leur fief. Affaire d'économie et d'habileté. Aujourd'hui où, sans être nulle part les plus fortunés citoyens de leurs États, les rois jouissent privément de fortunes respectables, le souverain le plus opulent en Europe n'est pas celui qui règne sur le plus vaste territoire.

Mais ce sont là des sommes tout exceptionnelles; et l'on en peut dire autant de deux dots de quatorze et quinze cent mille francs, reçues par Blanche de Savoie et par Agnès de Périgord, à l'occasion de leur mariage, la première avec Galéas Visconti. seigneur de Milan (1350), la seconde avec Jean d'Anjou-Sicile.

Le plus grand nombre des princesses, du XIIIe au XVe siècle, sont gratifiées de dots qui varient de 600 000 à 700 000 francs. Telles sont communément celles que des héritières, appartenant aux maisons de Bourgogne, d'Artois, de Savoie, de Bar, de Genève, de Poitiers, de Viennois, de Périgord, apportent à leurs maris, lorsque les finances paternelles sont assez prospères, le fiancé assez exigeant, ou l'alliance à conclure assez flatteuse pour que les parens de la future agissent avec largesse et s'imposent quelque sacrifice.

Hormis ces cas, les dots sont assez sensiblement réduites: une fille du Duc de Bourgogne, unie (1316) au comte régnant de Savoie, ne reçoit que 117 000 francs; une autre, épousant le fils du comte de Valentinois, se contente de 40 000 francs; Jeanne de Périgord, comtesse d'Armagnac, a 146 000 francs et Louise d'Albret, fille d'un des plus riches seigneurs du Midi, en a 180 000.

Au commencement du XIIIe siècle, une princesse de Lorraine recevait en dot 240 000 francs ; au XIVe siècle la dot de Thiébault, fils aîné du duc de Lorraine, Ferry III, était de 300 000 francs. Duc à son tour et devenu veuf, ce prince se remaria avec Isabelle d'Autriche, fille de l'empereur Albert, qui reçut en dot 135 000 francs.

Chez les vassaux de moindre envergure, sauf quand il

s'agît d'une orpheline, unique héritière de sa maison, nous ne rencontrons plus de dots qui dépassent 100 000 francs et nous en trouvons souvent de 20 000. Dans la haute chevalerie de cette même province de Lorraine, 60 000 francs étaient une dot fort recherchée au xve siècle. C'est là ce qu'apporte à son époux la femme de Pierre de Bauffremont. Catherine de Haraucourt, mariée à Jean de Ludres en 1389, ne recevait que 39 000 francs. Le taux de l'intérêt étant alors de 10 pour 100, ces dots sont d'un revenu plus considérable qu'elles ne seraient de nos jours. Mais la chose est sans importance dans le rapprochement fait ici avec les capitaux actuels, qui eussent aussi rapporté jadis plus du double.

La fille du vicomte de Montélimar, en 1262, a 74 500 francs; la femme du seigneur de Duras 71 000 francs, en 1373; celle du seigneur de Gourdon 17 500 francs en 1314. Mlle de Gimel, fille d'un chevalier de l'Ordre, mariée en 1571 au fils du seigneur de Saint-Chamans, aussi chevalier de l'Ordre, a 84 000 francs. Elle reçoit en outre trois robes, l'une de velours, l'autre de damas, la troisième de taffetas, chacune avec sa « vasquine, » d'étoffe aussi riche et des passemens d'or et d'argent.

Les exemples qui précèdent viennent de gentilshommes copieusement possessionnés et parmi les mieux lotis du royaume. La moyenne noblesse ou la bourgeoisie nous ramène à des chiffres tout différens : 25 000 francs sont, dans cette classe, la dot maximum d'une fille, considérée dans sa ville ou sa province comme un bon parti ; la plupart ont de 8 à 10 000 francs, et beaucoup se marient avec moins de 2 000 francs. Le « châtelain, » — gouverneur du château, — de Montmirey prend pour femme (1316) une suivante de la Dauphine de Viennois, qui possède une dot de 320 francs. Aux xive et xve siècles, dans le Midi, 500 francs étaient un capital très sortable pour les filles de marchands, « maîtres » de métier et autres petits citadins. On y joignait un lit « garni, » c'est-à-dire une couverture, 50 livres de plume et quatre ou six draps de toile. Les parens fournissaient aussi les habits de la noce et faisaient les frais, parfois fort onéreux, du repas qui l'accompagnait : dans l'un, on dépense 80 francs pour la viande, tandis que l'on ne donnait à la mariée que 750 francs.

Ces chiffres augmentèrent dans la deuxième moitié du xvie siècle ; la classe des patrons, des fonctionnaires, des gens

de justice s'est évidemment enrichie, tandis que le prolétariat, le simple peuple s'appauvrissait de moitié par la baisse des salaires. L'ouvrier ne fait guère de contrat de mariage; la matière lui manque. L'apport de la mariée, dans l'un de ceux que nous possédons, consiste en un âne et une robe de cadis gris, le tout évalué 130 francs.

Mais il se trouve, au temps de la Ligue, nombre de femmes de maîtres-tanneurs, tisserands et cordonniers, de patrons-jardiniers et chaussetiers, avec 1 000 et 2 000 francs; des femmes de boulangers et drapiers avec 3 000 et 5 000 francs de dot. Un notaire, un avocat, épousent des filles qui leur apportent de 7 000 à 15 000 francs, et la fille du lieutenant au présidial de Nîmes, en 1583, reçoit en mariage 52 000 francs.

Certes les dots ne sont pas tout; elles ne nous révèlent pas la totalité des fortunes, mais elles nous fournissent des renseignemens précieux par leur comparaison entre elles, à chaque époque, et avec les dots correspondantes d'aujourd'hui.

Aux temps modernes où les roitelets, maîtres d'un ou deux départemens, ont été remplacés au point de vue de la richesse par des officiers de finance, maîtres d'une ou deux dizaines de millions, et par des seigneurs de cour, titulaires d'une pension sur le Trésor, les chiffres ont beaucoup haussé. Le « plus gros mariage » de Paris, à la fin du XVI[e] siècle, avait été celui de la fille du président Jeannin avec 420 000 francs de dot; au milieu du XVII[e], la fille du chancelier Séguier en reçut 1 500 000. L'écart entre ces deux sommes permet de mesurer l'ascension récente de la noblesse de robe. De pareilles dots sont inconnues dans la noblesse d'épée: M[lle] de Montmorency-Bouteville, sœur du futur maréchal de Luxembourg, reçut 750 000 francs; le maréchal de Roquelaure donnait à sa fille, mariée au comte de La Vauguyon, 640 000 francs, et le maréchal de Châtillon donnait à la sienne 500 000 francs en la mariant au comte d'Hadington, de la maison de Hamilton. Telles sont les plus favorisées. Bien rares encore sont les dots de 300 000 francs comme celle de M[lle] de Montespan, femme du maréchal d'Albret, et même de 235 000 francs, comme celle dont est pourvue la fille du maréchal de Thémines, épousant J. de Gontaut.

Au contraire on rencontre fréquemment, dans les meilleures familles, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles des dots de 50 000 à 20 000 francs. Les filles qui les apportent semblent des partis

très sortables : telle est Mlle de Nesmond, qui épouse un capitaine au régiment de Piémont ; telles sont les demoiselles de Ludres, qui reçoivent 26 000 francs en 1747. Mlle de Melleville, apportant au vicomte de Rochechouart 13 000 francs en mariage, est pauvre eu égard à son milieu ; mais, dans la haute bourgeoisie, le même apport qui, de nos jours, inspirerait le dédain, semblait, il y a cent cinquante ans, fort convenable. 30 000 francs « pour un homme comme moi, » dit un notaire de grande ville en parlant de la dot de sa femme, « cela est beaucoup. » En effet, les femmes d'avocats, de procureurs entrent en ménage avec 6 à 8 000 francs, souvent moins. Une dot de 100 000 francs, on en parle dans la province ; et tel banquier, qui avait donné 32 000 francs à sa fille aînée, est regardé comme un Crésus parce qu'il octroie, dix-sept ans après, à la cadette, après s'être grandement enrichi, une dot de 325 000 francs, la plus grosse que j'aie notée parmi cette catégorie sociale.

Dans la « bonne ville, » où les fonctions administratives et judiciaires du mari étaient des titres portés aussi par l'épouse, — comme dans l'Allemagne d'aujourd'hui, — Mesdames les conseillères de la cour des Aides, et, au-dessous d'elles, Mesdames les Trésorières de France, devaient être fort recherchées quand elles possédaient 70 000 francs de capital ; au chef-lieu d'arrondissement Madame l'Élue, Madame la lieutenante de la Prévôté, n'avaient que 10 000 ou 12 000 francs. Celles-ci se trouvent à leur tour fort supérieures à la femme du chirurgien de canton, qui n'a de ses parens que 2 400 francs. Dans la petite bourgeoisie d'alors, on appelait « dot, » ce que la même classe maintenant appellerait « misère : » par exemple 450 francs en espèces et 1 350 francs de meubles, de linge et d'habits ; c'est ce que donne le notaire de Brétigny-sur-Orge (1685) à sa fille qui épouse un hôtelier.

Quoiqu'il soit impossible de prétendre évaluer, dans la France d'autrefois, le nombre des possesseurs d'une richesse moyenne ou d'une large aisance, comme nous pouvons le faire dans la France contemporaine, grâce aux taxes sur les successions ou sur les loyers, il est certain qu'il y a, dans la population de 1905 comparée à celle de 1700 ou de 1500, une proportion beaucoup plus forte de gens qui possèdent 10 000, 20 000 ou 40 000 francs de rentes. Sur environ 11 millions de ménages ou de feux actuels, il en est 125 800 ayant pour vivre de

7500 à 15000 francs par an ; il en existe 61000 jouissant de 15000 à 40000 francs et 14100 dépassant ce dernier chiffre. Combien y en avait-il, parmi les sujets de François Ier ou de Louis XIV, en tenant compte de la différence de population à chaque époque, qui appartinssent à ces diverses catégories ?

En Languedoc, où l'on comptait 400000 feux, il n'y avait pas 15 familles, d'après le mémoire de l'intendant Basville en 1698, qui eussent 70000 francs de rente, et très peu, dit-il, qui en approchassent, à l'exception de quelques grands seigneurs qui sont à la Cour. En effet, la plupart des riches français, d'église ou d'épée, nobles ou bourgeois, habitaient en 1700 Paris ou Versailles. Les rapports des intendans, en chaque province, sont unanimes à constater leur absence.

Aussi bien la moitié de nos riches contemporains habitent la capitale et sa banlieue. C'est à Paris que vivent en 1905, au moins une partie de l'année, les grands industriels, banquiers, commerçans, et leurs héritiers directs ou collatéraux, — les grosses fortunes, à l'exception de trois ou quatre patrimoines aristocratiques qui remontent aux fermiers généraux, étant toutes récemment gagnées. — C'est à Paris que sont les grands avocats, les grands médecins, les grands artistes, l'élite de toutes les professions libérales et celle des fonctionnaires à larges traitemens. Il en était de même à la fin du règne de Louis XIV : c'était à Paris et à Versailles que vivaient les seigneurs grassement pensionnés sur la cassette royale, les détenteurs des charges insignes de la Cour, les prélats « farcis de bénéfices, » les présidens et conseillers de cour souveraine dont les offices valaient des millions, les gens de finance, fermiers et caissiers des impôts et même les merciers-grossiers, bons négocians de la rue Saint-Denis, timides ancêtres de nos magasiniers-géans.

A Paris donc étaient concentrés, il y a deux siècles, ainsi que de nos jours, bien que d'autre façon et pour d'autres causes, le plus grand nombre des riches français ; mais aujourd'hui la contribution personnelle-mobilière du *département de la Seine* équivaut, *à elle seule*, à plus du quart de cet impôt dans la France entière ; tandis qu'en 1703, la capitation de la « *généralité de Paris*, » — c'est-à-dire de 6 à 7 départemens actuels, — ne représentait pas le *dixième* de l'ensemble de la capitation du royaume. Cette différence de proportion, dans la part de la capi-

tale, tient en grande partie à ce que le *nombre des riches était relativement* faible parmi la population.

Les différences entre l'ancien régime et le temps présent ne sont pas les mêmes à tous les degrés de l'échelle sociale. Elles sont beaucoup moindres par exemple dans la classe populaire, dont les recettes prises en bloc ont seulement doublé, que parmi les richissimes dont la fortune a sextuplé. L'écart s'est donc tendu entre ceux qui sont le plus riches et ceux qui le sont le moins, — bien que tous se soient enrichis, — parce qu'ils ne se sont pas enrichis pareillement. Et là encore, on peut observer une loi naturelle de la vie, qui est l'inégalité par la sélection. Plus les hommes courent et plus ils vont vite, plus ils s'espacent et se dépassent. Plus l'humanité progresse, plus l'inégalité s'accroît entre les peuples; plus un peuple progresse, plus l'inégalité s'accroît entre ses citoyens.

C'est le contraire de ce que l'on croit et de ce que certains souhaitent, mais c'est la vérité. Et l'on pourrait en dire autant des trésors de la science que des trésors de l'argent. Plus augmente le savoir humain, plus augmente aussi la distance entre ceux qui savent le moins et ceux qui savent le plus. En fait d'argent, on peut estimer que les revenus intermédiaires entre 5 000 francs et 200 000 étaient, il y a cent cinquante ans, trois ou quatre fois moindres; que, par conséquent, la masse de la bourgeoisie a vu tripler son aisance et quadrupler son opulence. Ses recettes ont ainsi progressé plus que celles du peuple, qui ont doublé, et moins que celles des ultra-privilégiés, qui ont sextuplé. Mais l'effectif de ces familles richissimes n'est que de 1 000, celui de la bourgeoisie grande et petite est de 420 000 et celui des ménages qui vivent uniquement de leur travail est de 10 millions et demi.

Puisque les recettes des classes laborieuses ont doublé, ce ne sont pas elles qui ont fait les frais de l'accroissement d'opulence des riches. Mais le doublement des recettes de ces dix millions et demi de familles exigeait un chiffre annuel de milliards très supérieur à l'accroissement de revenus des autres classes; d'autant que la population française a augmenté de plus de moitié depuis 1789. Il a fallu que la demande de main-d'œuvre fût énorme pour faire hausser le prix du travail, alors que les travailleurs, par leur multiplication même, tendaient à le faire baisser. Il a fallu surtout que la même quantité de main-

d'œuvre correspondît à une quantité de production plus grande, afin que chaque ouvrier, produisant beaucoup plus qu'il ne consomme, la part de chacun dans la consommation générale pût s'accroître. Tel a été le mécanisme du progrès industriel qui a changé, à notre avantage, l'ancien rapport entre la production et la consommation de toutes choses.

Mais cette révolution a eu pour effet de créer au profit de ceux qu'on pourrait nommer les capitaines de la production, entraîneurs et organisateurs du travail national, un privilège d'argent, précaire et bref sans doute, mais considérable, et dont le résultat a été d'établir une aristocratie pécuniaire au sein de cette démocratie politique, et d'en étager la hiérarchie sur des bases beaucoup plus larges, et avec des degrés beaucoup plus distancés que ceux d'autrefois. De sorte que, pour arriver à ce que les moins aisés d'entre nous fussent deux fois plus aisés que n'étaient leurs grands-pères, il a fallu concéder aux plus riches d'entre nos parvenus de l'usine ou du comptoir la faculté de devenir trois, quatre ou six fois plus riches que les parvenus du fonctionnarisme monarchique et du féodalisme militaire.

On se ferait pourtant une idée très fausse de la réalité des choses, si l'on tirait de l'histoire des *recettes* privées cette conclusion que l'écart a augmenté entre les conditions humaines. Théoriquement, au point de vue des chiffres, ce serait vrai. Pratiquement, au point de vue des faits, c'est le contraire qui est arrivé. L'étude du détail des *dépenses* nous l'apprendra. Nous y verrons comment le mouvement des prix a permis au travailleur, avec son salaire doublé, d'améliorer sa vie plus que les riches ne pouvaient embellir la leur avec leurs fortunes quadruplées.

Vte G. d'Avenel.

DEMI-FOUS

ET

DEMI-RESPONSABLES

I

Les fêtes récemment célébrées en Espagne pour le troisième centenaire de l'apparition de *Don Quichotte*, et presque au même moment la représentation à la Comédie-Française du drame héroï-comique de M. Jean Richepin, donnent une nouvelle actualité à la question de savoir si le héros de Cervantès est un fou ou un homme raisonnable.

On signerait facilement le certificat d'internement de l'*ingénieux hidalgo* dans un asile quand on l'entend se proclamer le

> ... Consolateur élu de l'affligé,
> Punisseur des forfaits, abolisseur des transes,
> Pour les désespérés semeur des espérances,
> Vengeur des torts, séchant les larmes dans les yeux,
> Pèlerin du bon droit cheminant vers le mieux,
> Blanc chevalier qui porte en ses fixes prunelles
> L'inextinguible feu des choses éternelles!

Et cependant, à d'autres momens, « c'est l'esprit le plus sage, » comme le déclare maître Nicolas. Il retrouve son vrai nom et son état civil, regrette la peine qu'il a faite à sa nièce, se retrouve « le vieil oncle qui l'a si tendrement chérie » et, au milieu d'une pire folie, s'écrie :

... Qui donc a ce droit-là : punir?
Quel être, se plaçant au-dessus d'un autre être,
Peut oser devant soi le faire comparaître?
Quel pécheur est armé d'un privilège tel?
Du fond de quel palais? du haut de quel autel?
Quel cœur est assez pur pour qu'on l'en investisse?
Quel juste est assez Dieu pour rendre la justice?

Ce n'est certes pas dans la bouche d'un fou que M. Richepin a voulu mettre ces belles paroles. Et cependant, au même moment, don Quichotte délivre les galériens, vient de charger sur les moulins à vent, de préparer le baume de Fier à Bras, et s'écrie :

Je serai, cœur fondu que la prière embrase,
Face à face avec Dieu dans l'horreur et l'extase.

Mais bientôt il sent lui-même la raison revenir.

Je cesse d'être fou. Loin des songes menteurs
Je ne crois plus à vous, chevaliers enchanteurs,
Géans, et je ne crois plus même aux Dulcinées.
Mais, comme à l'humble temps de mes sages années,
Je reprends, pour mourir, dans la paix m'endormant,
Mon nom de Quijada, le bon tout bonnement.

Le revoilà avec autant de bon sens que Sancho. Nous sommes loin de l'asile et le poète lui fait faire un testament qui ne sera pas attaqué pour incapacité mentale de son auteur.

En réalité, don Quichotte de la Manche, ce « chevalier de l'Illusion folle, qui sera un jour la sagesse » est le type accompli de ces *demi-fous* (1) qui, depuis la création du monde ou du moins depuis la naissance de la littérature, « fourmillent » dans le livre et au théâtre.

Dans sa belle étude sur *la Psychologie des romanciers russes du XIXe siècle*, Ossip Lourié a bien montré qu' « aucune littérature n'offre autant de cas de pathologie de la volonté que la littérature russe. » Il cite cette phrase du psychiatre Orchansky : « C'est la petite partie des aliénés, qui se trouve, en Russie, dans les maisons de santé; au contraire, une grande masse de plusieurs centaines de mille de ces invalides d'esprit

(1) Je parle du don Quichotte de M. Jean Richepin. Le héros de Cervantes se rapproche beaucoup plus du vrai fou. — Voyez, sur la psychopathie du don Quichotte espagnol, la *Chronique médicale* (15 mars 1895 et 1er novembre 1905) et la thèse de Villechauvaix (Paris, 1898).

vit en liberté. » Ce sont les demi-fous vivant en liberté hors des asiles que les romanciers russes dépeignent et étudient.

Roudine, le héros du premier roman de Tourguenef, est un demi-fou, qu'on a comparé à don Quichotte (Tourguenef a d'ailleurs publié une étude critique curieuse sur *Hamlet* et *don Quichotte*). C'est un « virtuose » de la parole, « accueilli et fêté comme un jongleur, qui porte de salon en salon ses improvisations mélodieuses et vides, » mais qui n'a « rien de solide dans ses idées et dans son caractère; ni raison, ni cœur, ni volonté. » Garchine, à qui on a trouvé de l'affinité avec Guy de Maupassant et qui a été surnommé le « peintre du désespoir, » a analysé principalement « les âmes souffrantes ». Le grand héros de *Crime et Châtiment,* Raskolnikof, est un demi-fou, « bon et généreux, » mais « morose, sombre, fier, hautain, hypocondriaque. » Il se demande « si la maladie détermine le crime, ou si le crime lui-même, en vertu de sa nature propre, n'est pas toujours accompagné de quelque phénomène morbide... Il se persuade que lui, personnellement, est à l'abri de semblables bouleversemens moraux; » et il finit cependant par tuer, d'un coup de hache, une pauvre vieille femme et sa sœur. « Il met toutes sortes de choses dans sa poche sans s'assurer du contenu : bourse, écrins; » puis, ne sait pas ce qu'il a volé, n'en a rien gardé. « Il s'évanouit au bureau de police où il est appelé au sujet du paiement de son loyer; il retourne inconsciemment sur le lieu du crime; il ne cause avec tout le monde que du crime; » se confesse à Sonia, « une malheureuse qui se prostitue pour nourrir les enfans d'une femme malade, » se baisse jusqu'à terre et lui baise le pied; va s'agenouiller publiquement au marché au Foin, se livre à la police et part pour la Sibérie avec Sonia.

Les personnages de Tchekhof, qui était d'ailleurs docteur en médecine, sont tous « des neurasthéniques, des malades, des fous, incapables du moindre effort; leur vie est manquée. » Dans *la salle n° 6* d'un asile d'aliénés, le malade Gromov, atteint de la manie des persécutions, cause beaucoup avec le médecin. Celui-ci l'admire, déclare que ce fou est le premier homme qu'il ait rencontré « sachant raisonner et causer. » Gromov a beau dire : « Je ne sais pas raisonner. » Le médecin lui répond : « Au contraire, vous raisonnez bien. » Le docteur finit par donner sa démission, « et bientôt un obligeant collègue l'enferma dans la salle n° 6, » où il mourut.

Si Gorky a peint surtout les vagabonds, on rencontre bien des demi-fous dans son œuvre, spécialement dans *les Bas-Fonds* que le Théâtre de l'Œuvre représentait dernièrement, ne fût-ce que Satine qui aime, sans trop savoir pourquoi, les mots « incompréhensibles » et « rares, » comme « macrobiotique » ou « transcendantal, » et Nastia, qui crée et vit ses rêves, et Natacha, qui passe sa vie à inventer et à attendre, toujours vainement, la réalisation de ces créations de son imagination folle. Il y a encore bien des demi-fous dans *le Rire rouge* de Léonide Andreieff.

Ce n'est pas seulement en Russie que la littérature contemporaine rivalise avec l'ancienne pour la description abondante des types de demi-fous. En dehors des *Détraqués* de M. Maurice Montégut, le héros du dernier roman de M. Claretie, *Moi et l'Autre*, est un demi-fou, et les demi-fous figurent parmi les types pathologiques que M. Paul Bourget a décrits (1).

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ce soit là une question purement littéraire, et que les demi-fous (ceux que Lombroso appelait déjà des *mattoïdes*) existent uniquement dans l'imagination des poètes, des romanciers ou des dramaturges. Ils existent dans la société, aujourd'hui comme autrefois; ils nous coudoient tous les jours dans la rue, où parfois ils gênent ou troublent un peu la circulation, soit par eux-mêmes, soit par l'accueil agaçant que leur font leurs contemporains.

L'existence indiscutée de ces anormaux soulève des questions multiples de la plus haute gravité. Car, dès qu'on parle de folie, on évoque l'idée d'irresponsabilité. Les demi-fous sont-ils donc irresponsables et si, certains jours, ils sont nuisibles, doit-on les punir ou les enfermer? ou bien faut-il adopter vis-à-vis d'eux une conduite spéciale, les considérer comme des *demi-responsables*, et, dans ce cas, comment les soigner, comment les traiter, comment leur faire du bien et les empêcher de faire du mal?

On voit que, sans tomber dans le travers général qui veut aujourd'hui voir partout des questions sociales, on peut bien dire que la question des demi-fous et des demi-responsables a une portée vraiment sociale. La solution sociale de la question est même tellement complexe et difficile que, si je vais m'efforcer de poser clairement le problème, je ne promets pas de le ré-

(1) Voir ma Conférence sur *l'Idée médicale dans les romans de Paul Bourget*, 1904.

soudre. Je m'efforcerai surtout de mettre les choses au point en mettant le lecteur en garde contre les exagérations dont ces demi-fous sont bien souvent les victimes.

Car les uns traitent volontiers ces pauvres diables de farceurs, de fumistes ou d'imbéciles, ne tiennent aucun compte de leurs dires et de leurs actes, les traitent par l'ironie et les sarcasmes, quand ce n'est pas par les coups. C'est l'attitude des muletiers et des valets du duc d'Osuna vis-à-vis de don Quichotte et de Sancho Pança. Les autres voient dans tous les originaux et les détraqués des malades irresponsables qu'il faut doucher et enfermer dans un asile, jamais dans une prison. Les premiers enlèvent aux demi-fous tout le mérite de leurs actes bons; les seconds leur enlèvent toute la responsabilité de leurs actes mauvais.

C'est une égale exagération. J'essaierai de démontrer, après bien d'autres d'ailleurs, que le demi-fou existe, scientifiquement démontré et caractérisé; que ce demi-fou est souvent fort intelligent, et constitue une valeur réelle dont la société aurait tort de se priver; enfin que ce demi-fou n'est ni un irresponsable, ni un responsable normal, mais un demi-responsable à l'égard duquel la société doit prendre des mesures toutes spéciales, qu'on conseille depuis longtemps de divers côtés, mais qui ne paraissent guère avoir été encore prises nulle part.

II

La démonstration scientifique de l'existence des demi-fous est tout entière contenue dans la réfutation de deux théories, qui, partant de conceptions très différentes, aboutissent, l'une et l'autre, à cette conclusion commune, qu'il n'y a ni demi-fous, ni demi-responsables. Dans la première théorie, éminemment simpliste et facile, on est fou ou on ne l'est pas, on est ou l'on n'est pas responsable. Il n'y a pas de milieu. L'humanité est divisée en deux groupes : le groupe des raisonnables et le groupe de ceux qui ne le sont pas, le groupe de ceux qu'on enferme et le groupe de ceux qui enferment ; c'est *la théorie des deux blocs*. Dans la seconde théorie, beaucoup plus raffinée et scientifique, il n'y a ni fous ni raisonnables: il n'y a que des gens plus ou moins raisonnables ; tout revient à une question de degré. Tous les hommes s'échelonnent en une longue série continue, dans laquelle il est impossible de tracer une ligne de démarcation

entre les fous et ceux qui ne le sont pas : c'est *la théorie du bloc unique*. Dans aucune des deux manières de voir il n'y a place pour les demi-fous.

On peut dire que la première de ces deux théories est celle des gens du monde ; c'est la théorie *extra médicale*, admise aussi par un certain nombre de médecins, dont le nombre va tous les jours en diminuant. Elle serait d'ailleurs si commode pour l'exercice de la justice que bien des magistrats l'adoptent ou plutôt voudraient l'imposer aux médecins. Oui ou non, l'accusé est-il raisonnable ou est-il fou ? est-il ou n'est-il pas responsable du crime ou du délit qu'il a commis ? devons-nous le condamner ou l'interner ? Voilà le dilemme dans lequel la justice voudrait enfermer l'expert qui a l'air de se dérober, s'il ne répond pas catégoriquement et nettement oui ou non.

Il est si simple « de ficher une grille devant un asile, » et de déclarer : « de ce côté-ci, on est fou ; de ce côté-là, on n'est pas fou ! » il est si naturel de couper « le monde en deux morceaux : d'un côté ceux qui sont fous parce qu'ils sont enfermés, et de l'autre ceux qui ne sont pas fous, parce qu'ils ne sont pas enfermés, » comme si on disait : « Il y a les morts, dans les cimetières et les vivans hors des cimetières. » Dans cette théorie idéalement simple, tout est facile : il y a, d'un côté, le bloc des gens raisonnables, de l'autre, le bloc des gens fous ; entre les deux, il y a un large fossé et une muraille à peine percée de quelques ouvertures, qui, de temps en temps, donnent passage à ceux qui changent de bloc.

Il n'y a donc ni demi-fou ni demi-responsable. La responsabilité atténuée est une invention des médecins embarrassés, qui dissimulent mal sous ce mot leur ignorance ou leur lâcheté ; c'est la conclusion des experts qui ne savent pas ou ne veulent pas se compromettre et conclure franchement. Comme le disait, à propos de l'affaire de l'empoisonneuse d'Auch, un journal extra-médical très répandu, on ne comprend pas le sens de cette expression « responsabilité atténuée. » « On est responsable ou on ne l'est pas. Mais on conçoit malaisément qu'il y ait des moitiés, des tiers ou des quarts de responsabilité. Dans quelle balance pèsera-t-on ces questions de responsabilité, ces culpabilités fragmentaires ? Et décidera-t-on, quand il s'agira de l'application de la peine, que le condamné sera guillottiné par moitié seulement ? »

Il serait fâcheux en vérité de voir des jurés ou des magistrats attacher quelque importance à des boutades de ce genre ou même à la théorie que cet article reflète et qui est scientifiquement fausse. Pour que cette conception des deux blocs fût scientifiquement défendable, il faudrait que les centres psychiques, l'appareil nerveux qui préside à l'exercice de la raison et à la volition des actes consciens, fussent eux-mêmes un tout un et indivisible. Alors on pourrait dire : cet appareil, un et indivisible, est malade ou il ne l'est pas; s'il est malade, le sujet est fou et irresponsable ; s'il ne l'est pas, le sujet est raisonnable et responsable. Mais cet appareil nerveux du psychisme n'a pas du tout cette unité ni cette indivisibilité. Notez bien que je parle ici uniquement du cerveau, de l'organe matériel nécessaire à l'exercice actuel de la pensée humaine. Je ne parle pas du principe immatériel et immortel que certaines religions et certaines philosophies admettent sous le nom d'âme. Les spiritualistes les plus convaincus admettent bien que la folie est une maladie, non de l'âme, mais du corps. L'étude en appartient aux médecins, qui ne connaissent et n'étudient que le corps, et qui trouvent souvent chez ces malades des lésions matérielles du cerveau. Je n'examine donc ici qu'une question de pure physiologie : les diverses écoles religieuses et philosophiques ne chercheront dans cette étude ni confirmation ni réfutation de leur doctrine. Ainsi posé, le problème me paraît alors facile à résoudre : il est certain que l'appareil nerveux qui préside à la pensée et à la responsabilité est un appareil complexe, formé d'un grand nombre de neurones divers et de divers groupemens de neurones (centres psychiques) qui ont une importance différente dans l'exercice de la raison.

Certains auteurs (Pitres, Surbled) ont bien dit que les centres psychiques ne sont pas localisables. C'est là une erreur, qui repose sur une confusion de mots. On peut dire que les divers centres psychiques ne sont pas encore tous étroitement et nettement localisés ; il y a certainement beaucoup à faire et à trouver encore dans cette voie, mais on ne peut pas dire qu'il n'y ait rien de fait et surtout qu'il n'y ait rien de faisable.

On sait très bien et sûrement que, dans le système nerveux, dans les centres nerveux, c'est le cerveau qui préside plus spécialement à la pensée et que, dans le cerveau, c'est l'écorce grise de cet organe, qui est plus particulièrement en rapport avec la

fonction psychique. Quand on trouve des lésions à l'autopsie des aliénés, c'est dans l'écorce cérébrale qu'elles siègent. Voilà un point acquis et qui, à lui seul, suffit à prouver que la fonction psychique est localisable dans le cerveau.

Avec une moins grande certitude, mais avec un haut degré de vraisemblance et de probabilité, on peut aller plus loin et assigner, dans cette écorce cérébrale, un siège différent aux centres du psychisme supérieur et aux centres du psychisme inférieur, dont nous avons appris (1) à distinguer le fonctionnement. On sait très positivement que la lésion de certaines parties de l'écorce (lobe préfrontal, partie la plus élevée du cerveau) entraîne des troubles mentaux profonds, tels que la perte de la volonté libre et consciente, tout en laissant intact, ou à peu près, le fonctionnement du psychisme inférieur, c'est-à-dire le psychisme automatique et inconscient.

Ainsi une de ces malades, observée par Cestan et Zejonne, répondra bien aux questions posées quand elles sont simples et ne nécessitent aucun effort personnel; elle répétera des phrases brèves prononcées devant elle, fera même des additions faciles comme trois et quatre ou six et trois. Mais, si la réponse est plus compliquée, nécessite une certaine réflexion et un effort intellectuel bien personnel, la malade reste immobile, répond avec une placidité souriante qu'elle ne sait pas et n'essaie même pas d'en faire davantage. Et on trouve, à l'autopsie, chez cette malade, une tumeur du lobe frontal.

Les faits de ce genre (et ils commencent à être nombreux) prouvent deux choses : d'abord (ce que l'on sait depuis longtemps) qu'il y a des parties du cerveau nécessaires à la fonction intellectuelle supérieure ; en second lieu (ce qui est plus récemment acquis) que la maladie de ces parties du cerveau ne supprime pas toute intellectualité, qu'il y a d'autres parties du cerveau qui président aussi au psychisme, à un psychisme inférieur sans doute, mais à un psychisme réel.

Par conséquent, ces faits prouvent scientifiquement que le centre cérébral de la pensée et de la raison est complexe et divisible. Dès lors, on comprend qu'il y ait, chez les hommes bien portans, des développemens inégaux de certaines facultés et on prévoit la thèse que je développerai plus loin qu'un homme

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1905.

peut être intelligent et déraisonnable, qu'un talent et même un génie peut manquer de bon sens.

Au point de vue de la maladie des centres psychiques, on comprend aussi qu'il y ait trois groupes de faits cliniques : 1° des faits dans lesquels les centres psychiques les plus élevés sont atteints en assez grand nombre pour que le sujet soit fou ; 2° des faits dans lesquels les divers centres psychiques sont assez intacts pour que le sujet soit raisonnable ; 3° des faits dans lesquels une partie seulement des centres psychiques et des centres les moins élevés est atteinte. Dans ce dernier cas, l'altération psychique n'est pas assez étendue pour amener la folie ; elle est cependant suffisante pour que le fonctionnement psychique ne soit pas toujours normal, et ce sont les demi-fous.

En d'autres termes, la notion actuelle des centres psychiques oblige à admettre deux catégories de malades : les mentaux et les psychiques. Les mentaux ont perdu la raison, la volonté libre et consciente, l'intellectualité supérieure : ils sont fous. Les psychiques n'ont pas perdu tout ce qui fait la raison et la pensée supérieure, mais ils sont cependant troublés dans leur psychisme qui n'est pas normal ; ils sont demi-fous. Donc, d'un côté il y a les normaux, et de l'autre il y a les malades ; mais parmi ceux-ci il faut distinguer les mentaux qui sont les fous et les psychiques qui sont les demi-fous.

L'existence, scientifiquement démontrée, des demi-fous entraîne l'existence des demi-responsables.

Je continue à ne m'occuper ici que du cerveau, ne voulant pas sortir de mon rôle et de ma compétence de médecin, et ne m'occuperai par conséquent que de la responsabilité *médicale* et pas du tout de la responsabilité *morale*.

Le médecin-expert, quelles que soient ses opinions philosophiques ou ses convictions religieuses, n'a à examiner et à décider qu'une chose : l'état d'intégrité ou de maladie du système nerveux et l'influence que cet état du cerveau a pu avoir sur la détermination criminelle qu'a prise et exécutée le sujet.

Dans tout acte criminel voulu et délibéré il y a un jugement dans lequel l'esprit compare et pèse le plaisir ou l'intérêt qu'il a à faire cet acte et le devoir qu'il a de ne pas le faire. Parmi ses mobiles il y a donc la notion du devoir (quelles qu'en soient l'origine et la nature), la notion de ce qui est permis et de ce

qui est défendu. La mission de l'expert est de décider si l'état du système nerveux du sujet lui a permis ou non de bien peser et de bien juger ces mobiles et ces motifs, si l'état de son système nerveux lui a permis de savoir ce qu'il faisait, de comprendre la portée de son acte, si l'état de son système nerveux le laisse ou non responsable. Ce qui m'a fait dire que l'on peut appeler responsable, au point de vue biologique et médical, l'homme qui a des centres nerveux sains, en état de juger sainement la valeur comparée des divers mobiles et motifs.

Le rôle du médecin-expert décidant la responsabilité est donc tout différent du rôle du magistrat décidant la culpabilité. Un juré peut acquitter un sujet déclaré responsable par le médecin, sans qu'il y ait contradiction entre les deux verdicts. Mais un juré ne devrait pas pouvoir condamner un sujet que le médecin déclare irresponsable. La responsabilité physiologique est un élément nécessaire, mais non suffisant, de la culpabilité.

D'où cette formule qui aurait peut-être paru révolutionnaire sans les explications qui précèdent : la responsabilité physiologique ou médicale (la seule que le médecin doive et puisse étudier et juger à l'état normal et pathologique) est fonction des neurones psychiques, des centres cérébraux du psychisme. Dès lors, on a le droit de faire intervenir dans l'appréciation de la responsabilité la notion de la multiplicité et de la complexité de ces centres cérébraux psychiques.

D'une manière générale, tous les centres cérébraux du psychisme ne sont pas égaux devant la responsabilité. On n'est pas responsable de ses actes psychiques inférieurs, qui sont automatiques et inconsciens; on est responsable de ses actes psychiques supérieurs, qui sont volontaires et consciens.

On comprend donc qu'il y ait, d'un côté, des cas extrêmes de responsabilité intacte ou d'irresponsabilité absolue et, d'autre part aussi, des cas intermédiaires de demi-responsabilité ou de responsabilité atténuée.

Le sujet hypnotisé dont les centres supérieurs ne fonctionnent pas, qui obéit passivement à l'hypnotiseur, est irresponsable des actes commis dans l'hypnose. Le psychasthénique dont les centres supérieurs, sans être annihilés au moment de l'acte criminel, sont faibles, se laissent facilement distraire et désagréger de leurs centres inférieurs, n'est ni irresponsable ni responsable. Il n'est pas armé devant la tentation du crime

comme le normal et il pourrait cependant, dans une certaine limite, éviter de commettre ce crime. C'est un demi-responsable.

Cette atténuation de la responsabilité n'est pas susceptible de mesure mathématique; les magistrats ne peuvent pas demander à un expert une fraction comme ils la demandent pour l'incapacité après un accident du travail. Mais cette impossibilité de doser mathématiquement l'incapacité morale, l'infériorité psychique d'un sujet, n'exclut pas la réalité de la chose. La loi française admet très bien et très sagement les circonstances atténuantes, qui ne sont pas non plus susceptibles de dosage mathématique. Elles sont tirées du fait et de ce qui l'a accompagné; elles sont exogènes. Les raisons psychiques d'atténuation (qu'étudie le médecin) sont à rapprocher; elles sont endogènes, viennent du sujet, du terrain sur lequel est livrée la bataille prévolitive.

Il n'y a donc aucune contradiction entre ces trois propositions mises simultanément à la fin d'un rapport : 1° l'accusé n'est pas irresponsable; 2° l'accusé est responsable; 3° la responsabilité de l'accusé est limitée ou atténuée, dans une proportion forte u faible.

Donc, la théorie des deux blocs ne peut pas être maintenue; l'humanité ne se divise pas en fous et en raisonnables. Les centres psychiques sont multiples et complexes; la maladie peut les frapper en nombre différent. Il y a les malades et les bien portans; mais, dans les malades, il faut distinguer deux groupes bien séparés : les fous ou mentaux irresponsables et les demi-fous ou psychiques demi-responsables.

III

A l'autre pôle de la science moderne, chez les plus raffinés et les plus avancés, parmi les médecins et les philosophes, règne la seconde théorie, bien différente de la précédente, qui, comme la première, aboutit aussi à la négation des demi-fous et des demi-responsables. Ces savans n'admettent plus deux blocs, l'un des sensés, l'autre des insensés. Pour eux, l'humanité entière ne forme qu'un bloc. Du plus sensé au plus insensé, du plus responsable au plus irresponsable la série est continue. Il n'y a plus de demi-fous puisqu'il n'y a plus de fous ou que

tout le monde l'est, à des degrés divers. La question médico-légale de la responsabilité s'abîme et disparaît dans la responsabilité ou dans l'irresponsabilité universelle.

Cette doctrine, aussi séduisante que dangereuse, est édifiée sur trois principes : 1° il y a série et continuité du plus raisonnable au plus fou ; 2° il y a série et continuité du plus responsable au plus suggestible et au plus irresponsable ; 3° il y a série et continuité de l'animal le plus inférieur à l'homme, c'est-à-dire du déterminisme absolu au libre arbitre qui, par conséquent, n'existe pas.

D'abord il y a série et continuité du plus raisonnable au plus fou. Entre les phénomènes physiologiques ou normaux et les troubles pathologiques ou anormaux on ne peut pas, d'une manière générale, établir de ligne de démarcation. Où commence et où finit la fièvre ? Quelles sont les frontières de la maladie ? Impossible de le dire. Tel individu sera dit bien portant avec 80 pulsations et 37°,5 de température ; tel autre sera malade avec 72 pulsations et 36°,8.

Le docteur Héricourt, qui a fait un livre très intéressant sur *les Frontières de la maladie*, le dit bien clairement : dans la réalité, pour la grande majorité des cas, l'état de santé et l'état de maladie « se prolongent en quelque sorte, d'une façon continue ; la frontière qui les sépare est vague et il est parfois impossible de la délimiter ; » l'état de santé parfait est « relié à l'état de maladie manifeste par une courbe inclinée très faiblement ascendante, sur laquelle il est souvent malaisé de marquer le joint où la maladie peut être affirmée. »

Cela semble encore plus vrai pour l'état psychique. Du rêve au délire il n'y a qu'une différence de degré ; tout le monde rêve plus ou moins et le délirant n'est souvent qu'un rêveur qui continue à l'état de veille. Du raisonnable froid au passionné emporté, de l'original au bizarre, du nerveux à l'agité, du toqué au dément, il y a tous les termes de transition, et il est impossible de dire où commence la folie : une démarcation précise serait arbitraire et fausse. « L'homme répondant au type idéal, d'anatomie et de physiologie normales, de mentalité parfaite, n'existe vraisemblablement pas, dit le docteur Héricourt. Au contraire, tous nous présentons quelques tares, quelques anomalies, quelques points faibles. » Et, comme dit M. Michel

Corday, « la grande misère mentale » n'est que l'exagération de ces petites misères. « Tenez, s'écrie Parrot, voyez autour de vous, toute la petite cour. Croyez-vous qu'ils ne sont pas tous plus ou moins fêlés, les camarades?... Réfléchissez aux légers coups de pouce » qui en feraient « des fous complets... Question de mesure. »

Pour le professeur Bernheim, les crises de l'hystérique, quelle que soit leur forme, « ne sont que l'exagération d'un phénomène habituel d'ordre psychophysiologique. » Elles constituent uniquement « une réaction psychophysiologique exagérée. » L'hystérie n'existe pas. Il y a des gens plus ou moins nerveux, à réaction nerveuse plus ou moins vive. Et cette conception s'étend à toutes les névroses si, avec Dubois de Berne, on fond l'hystérie dans un grand groupe complexe de psychonévroses, qui comprend aussi la neurasthénie, l'hystéroneurasthénie, les formes légères d'hypocondrie et de mélancolie et qui, comme l'a dit le docteur Maurice de Fleury, replonge tous les nerveux dans le vieux chaos du nervosisme.

Voilà le premier principe de cette théorie établi : il y a sériation continue du normal au fou; l'humanité entière forme un bloc unique au point de vue de l'état psychique et mental.

Le deuxième principe se déduit facilement du premier : il ne faut pas diviser les hommes en responsables et irresponsables; il n'y a qu'une série continue de gens, tous plus ou moins irresponsables.

Le professeur Bernheim a admirablement développé cette doctrine. La suggestion supprime la responsabilité; ceci est évident : un individu à qui on suggère, dans l'hypnose, de commettre un crime et qui le commet, n'est pas responsable. Mais, d'après Bernheim, le mot suggestion a un sens très étendu et comprend la persuasion, le conseil, la prédication... tous les moyens qu'a un psychisme d'exercer une action sur un autre psychisme. La suggestion est toute idée acceptée par le cerveau, « que cette idée vienne par l'oreille, exprimée par une autre personne, par les yeux, formulée par écrit ou consécutive à une expression visuelle, qu'elle naisse en apparence spontanément, réveillée par une impression interne ou développée par les circonstances du monde extérieur, quelle que soit l'origine de cette idée, elle constitue une suggestion. » « Ainsi envisagée, la doctrine de la

suggestion s'élargit singulièrement; elle comprend l'humanité tout entière; car la suggestion, c'est l'idée d'où qu'elle vienne, avec toutes ses conséquences, qui s'impose au cerveau et devient acte... Elle est dans les idées courantes dont on se pénètre, dans l'imitation, dans les instincts qui imposent les opinions préconçues, dans l'éducation philosophique, religieuse, politique, sociale, dans la lecture, dans les excitations de la presse, dans la réclame. » La suggestion est donc dans tous les actes, tous les hommes agissent sous son empire et par suite sont rendus irresponsables par elle ; ils ne diffèrent les uns des autres que par le degré de leur suggestibilité et par suite de leur irresponsabilité. Bernheim ne recule pas devant les déductions logiques de ces principes. Il proclame que « la suggestion joue un rôle dans presque tous les crimes. » Il la montre dans le crime d'Émile Henry, le jeune anarchiste qui lança une bombe à l'hôtel Terminus, et dans le crime de Pranzini qui assassina pour la voler une femme galante. Sous la forme d'auto-suggestion, il retrouve le même élément de diminution de responsabilité dans des cas où il n'y a pas d'hypnotiseur, comme chez Meunier, qui, sans suggestion exogène, afin d'épouser une femme, tue une série de personnes pour les voler... Et ces idées n'appartiennent pas au seul professeur de Nancy : Crocq et beaucoup d'autres bons esprits déclarent que la définition de la suggestion de Bernheim est « la meilleure qui ait été donnée jusqu'à présent. »

Voilà donc bien établi le deuxième principe de la théorie du bloc unique : la sériation continue du plus irresponsable au plus responsable.

Cette théorie du bloc unique est enfin couronnée et complétée par la sériation continue, admise par tous les évolutionnistes modernes, du caillou à l'amibe et de l'amibe à l'homme; comme le déterminisme est certain dans le monde minéral, on le retrouvera, plus ou moins complexe, mais aussi absolu dans son essence, chez l'homme.

« Une conduite où la moralité n'intervient pas, se transforme par des degrés insensibles et de mille manières en une conduite morale ou immorale, » disait Herbert Spencer. De même, M. Le Dantec étudie la volonté des plastides et remonte ensuite jusqu'à l'homme. « Le passage graduel et raisonné des protozoaires à l'homme autorise l'extension du principe de l'inertie à tous les

corps de la nature. » Tout est déterminé chez l'homme ; rien n'est libre; nous n'avons que l' « illusion de la volonté. » « Ayons donc, ajoute M. Duprat, la franchise de dire, d'enseigner que la liberté, telle qu'on la conçoit trop souvent, est une illusion due, comme Spinosa l'avait pressenti, à l'ignorance de la plupart des causes déterminantes de nos décisions. » Pour Schopenhauer, les « actes humains sont absolument déterminés... La volonté est un phénomène de même ordre que les réactions du monde inorganique. » Pierre Laffitte : « Le résultat le plus fondamental du développement de la science est que tous les phénomènes sont soumis à des lois invariables, depuis les phénomènes géométriques jusqu'à ceux de l'homme et de la société... » Enfin M. Albert Bayet : « Dès l'instant qu'on admet, dans le monde social, des lois en tout point semblables à celles qui régissent la chute d'une pierre, il est aussi puéril de rendre un individu, quel qu'il soit, responsable de ses actes, que de blâmer l'arbre chétif ou de féliciter l'arbre vigoureux. »

Voilà la théorie du bloc unique bien complétée, unifiée et poursuivie dans ses dernières conséquences : il ne peut pas être question de demi-fous et de demi-responsables, puisqu'il n'y a pas même à distinguer les fous des raisonnables et les responsables des irresponsables.

L'entière édification de cette doctrine repose sur le développement de cette idée que je crois fausse et anti-scientifique : l'existence d'un grand nombre d'intermédiaires entre deux êtres ou deux phénomènes prouve l'identité de ces deux êtres ou de ces deux phénomènes. Ou encore : deux termes d'une série sont identiques, quand on peut les relier l'un à l'autre par une série continue d'autres termes.

Ceci est vrai des nombres : entre neuf et trois cents, il n'y a qu'une différence de quantité; c'est encore vrai des grandeurs ou des poids, ou d'une manière générale des termes qui varient dans un seul sens, de l'un à l'autre; mais le principe n'est plus du tout applicable aux êtres vivans ou aux phénomènes de la vie. Entre un être inférieur et une colonie de ce même être inférieur, il n'y a qu'une différence de nombre et de degré; mais entre l'amibe et l'homme, on aura beau accumuler les termes de transition, on n'établira pas leur identité. Il ne suffit pas d'ajouter l'amibe à lui-même, de le multiplier par un nombre quel-

conque pour en faire un homme. Entre l'amibe et l'homme, il n'y a pas seulement une différence de *quantité*, mais une différence de *qualité*, qui exclut toute identification.

Il en est de même pour les phénomènes nerveux de l'homme. Entre le réflexe élémentaire qui fait sauter la jambe quand on percute au-dessous de la rotule, et le phénomène psychique le plus élevé d'un Shakspeare, d'un Wagner ou d'un Victor Hugo composant un chef-d'œuvre, on peut décrire une infinité de termes de transition, qui établissent une sorte de sériation continue d'un phénomène à l'autre. Qu'est-ce que cela prouve? Que l'un et l'autre phénomène sont des phénomènes nerveux, comme la série de tout à l'heure prouvait que l'amibe et l'homme sont l'un et l'autre des êtres vivans; mais tout cela ne prouve nullement que ce soient des phénomènes ou des animaux identiques et qu'il ne faille pas les étudier à part et séparément l'un de l'autre.

Cela posé, toute la théorie du bloc unique s'effondre.

Depuis Claude Bernard on admet (et on admettait même avant lui) que les phénomènes pathologiques sont de même nature que les phénomènes physiologiques; les uns et les autres sont des manifestations de la vie, du fonctionnement du même être vivant. Mais cela n'empêche pas que les phénomènes pathologiques ou morbides soient différens des phénomènes physiologiques ou normaux. La fièvre est un symptôme tout à fait différent de la précipitation du pouls causée par une émotion; la paralysie est autre chose que la faiblesse momentanée d'un muscle fatigué. Le rêve n'est pas l'hallucination, encore moins le délire... Les frontières de la maladie peuvent être parfois difficiles à préciser, à cause de notre ignorance; elles peuvent être modifiées dans leur tracé, au fur et à mesure que nous savons mieux analyser le sujet et diagnostiquer plus vite son état. Mais ces frontières existent; il y a des malades et des non-malades.

Ceci est vrai du fonctionnement de notre cerveau psychique : chez les uns, ce fonctionnement est normal; chez d'autres, il est anormal ou morbide. Il ne faut donc pas faire un seul bloc des raisonnables et des fous. Dans les malades, nous avons vu déjà qu'il faut distinguer ceux qui le sont tout à fait, les déraisonnables ou les fous, et ceux qui le sont à un moindre degré ou qui ne le sont que passagèrement dans de courts accès transi-

toires, les demi-fous. La ligne de démarcation peut parfois être indécise entre deux groupes contigus, le diagnostic différentiel est parfois difficile ; il y a des sujets qu'on est tenté de jucher sur la muraille de séparation de deux domaines contigus ou pour lesquels on voudrait jeter un pont sur le fossé qui les délimite. Mais l'existence des trois groupes n'en est pas pour cela ébranlée : malgré la sériation continue et le nombre des intermédiaires, il faut distinguer les raisonnables, les demi-fous et les fous.

Le même raisonnement peut être fait pour la responsabilité. C'est par un étrange abus de mots qu'on veut assimiler à la suggestion hypnotique l'enseignement, le conseil, la prédiction et tous les moyens qu'a un psychisme d'exercer son influence sur un autre psychisme. Quoi qu'en dise le professeur Bernheim (1), la suggestion vraie (la seule qui entraîne l'irresponsabilité, celle pour laquelle le mot devrait être réservé) la suggestion vraie suppose l'annulation complète du centre supérieur de contrôle du sujet, et l'obéissance passive, imposée, de ses centres inférieurs au centre supérieur de l'hypnotiseur. Quand on s'adresse au seul polygone d'un sujet, entièrement désagrégé de son O, on enlève à ce sujet la responsabilité de son acte ; mais quand on s'adresse aux centres supérieurs du sujet, on ne lui enlève nullement la responsabilité des actes qu'il pourrait commettre sous cette influence. La suggestion est un phénomène pathologique ou tout au moins extra-physiologique et tout le monde ne peut pas être mis en hypnose, c'est-à-dire en état de suggestibilité. Le conseil, la persuasion, l'éducation... sont des moyens d'action absolument physiologiques, auxquels chacun est accessible à des degrés divers. Il faut donc se garder de donner aux divers mobiles et motifs de nos actes la valeur d'une suggestion. A moins précisément d'être fou, l'homme a toujours des motifs ou des mobiles pour ses actes, même criminels ; cela n'empêche pas qu'il en soit responsable, s'il est sain d'esprit et s'il a pu juger la portée de son acte.

Il est donc impossible de dire, avec Bernheim, que « la suggestion, c'est-à-dire l'idée, d'où qu'elle vienne, s'imposant au cerveau, joue un rôle dans presque tous les crimes ; » et que, par suite, il n'y a plus ni responsables ni irresponsables, qu'il y a

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1905.

seulement un bloc unique de gens tous plus ou moins irresponsables. Il est également anti-scientifique de soutenir que l'homme criminel est aussi peu responsable « que l'arbre chétif. »

J'admets pour un moment que l'homme et l'arbre soient, l'un et l'autre, soumis au déterminisme; ce caractère les rapprochera, mais ne les identifiera pas. Les lois de ce déterminisme resteront différentes pour l'arbre et pour l'homme. Pour l'arbre, la terre, l'air, l'humidité... sont les seuls élémens de détermination de sa croissance et de ses mouvemens. Chez l'homme, il y a des centres psychiques dont l'activité propre intervient pour apprécier, classer et juger les mobiles et les motifs avant tout acte. C'est là un fait brut, scientifiquement établi. L'acte humain est le résultat d'un jugement entre les divers mobiles et motifs. Est responsable l'homme qui a des centres nerveux sains, qui est en état de juger sainement la valeur comparée de ces divers mobiles et motifs. L'arbre n'ayant pas de centres psychiques, la question ne se pose pas de chercher chez lui la persistance ou la destruction de cette responsabilité. Donc, même si on les admet rapprochés dans un déterminisme aussi absolu, l'homme et l'arbre ne sont pas comparables pour la question de la responsabilité médicale. Pour se garantir de l'arbre qui menace de vous tuer en tombant, il suffit d'établir des tuteurs assez forts sous ses branches; pour se garantir de l'homme qui menace de vous tuer, il faut lui donner des connaissances, lui fournir des mobiles et des motifs qui l'empêchent de commettre l'acte. Le médecin a à juger si l'homme est capable de sainement apprécier la valeur de ces divers mobiles; il n'a rien à voir dans la question de l'arbre.

En d'autres termes, même en supposant qu'on arrive un jour à supprimer la responsabilité morale devant la conscience, à supprimer le mérite et le démérite, la vertu et le vice, l'entière obligation morale, même sous le règne absolu de la « morale scientifique, » la question survivrait de la responsabilité sociale devant la loi et la société; cette responsabilité varierait suivant le psychisme de chacun; et comme nous avons établi trois groupes dans les psychismes il serait encore scientifiquement nécessaire d'établir trois groupes corrélatifs au point de vue de la responsabilité : les responsables (raisonnables), les irresponsables (fous) et les demi-responsables (demi-fous).

De cette discussion, peut-être un peu longue, mais absolument capitale pour établir les droits à l'existence de notre sujet, on peut conclure : 1° qu'il est scientifiquement impossible de grouper tous les hommes en un bloc unique d'êtres, tous plus ou moins irresponsables; 2° qu'il est scientifiquement impossible de diviser tous les hommes en deux blocs, comprenant l'un les fous ou irresponsables, l'autre les raisonnables ou responsables; 3° qu'il est scientifiquement nécessaire d'admettre trois groupes distincts et séparés : les raisonnables responsables, les fous irresponsables, et les demi-fous demi-responsables.

IV

Je pense avoir démontré dans les pages qui précèdent l'existence des demi-fous; c'était l'introduction nécessaire à leur étude. Il faut essayer maintenant de les caractériser et de montrer en quoi ils diffèrent d'un côté des gens raisonnables et de l'autre des fous, avec lesquels on les confond trop souvent.

Je voudrais particulièrement indiquer cette idée que, si le demi-fou est un malade, ce n'est pas un malade comme le fou. Celui-ci n'a besoin que du médecin et de l'infirmier; celui-là a un rôle social parfois important, qu'il faut savoir reconnaître et dont on aurait grand tort de se priver. Ce que j'ai dit dans les paragraphes précédens montre bien que chez le demi-fou tout le psychisme n'est pas atrophié, dégénéré ou malade. Il y a de l'inégalité dans le développement des divers centres psychiques; certains sont affaiblis, mais certains autres peuvent être très actifs, jeter même plus d'éclat et rendre plus de services à la santé que d'autres cerveaux plus pondérés, mieux équilibrés, considérés comme plus normaux.

A ce chapitre on pourrait donner pour épigraphe cette tirade du demi-fou conçu par M. Jean Richepin :

Quelques-uns ont germé, des bons grains que je sème.
Ce n'est donc pas en vain qu'ici-bas j'ai passé.
Les rêves dont je meurs, des fleurs en ont poussé.
O pauvres hommes, dans votre val de misères,
Ces irréelles fleurs d'en haut sont nécessaires,
Autant, et plus encor, certes, à votre bien,
Que la réalité du pain quotidien.
Et vous la méprisez, pourtant, cette ambroisie :
Beau, vrai, grand, idéal, justice, poésie!

De ces splendides fleurs, chacun sarcle son champ.
C'est pourquoi, dans ce monde imbécile et méchant,
Il est bon que parfois un geste de démence
Vienne en renouveler l'immortelle semence.
Vous insultez ce fou. Vous lui crachez au front.
Qu'importe! Il a semé. Les fleurs refleuriront.

Si, à certaines époques, dans certains pays, il y avait des nsensés, qu'on n'enchaînait pas, dont on ne se moquait pas, qu'on entourait même d'une étrange vénération, qu'on regardait comme supérieurs, aimés du ciel, possédés et inspirés par les dieux (comme la Pythie de Delphes), c'étaient des demi-fous. Demi-fous également sont les épileptiques, dont les anciens appelaient la maladie *morbus sacer*. Si Érasme avait vécu quatre cents ans plus tard, ce n'est pas l'*Éloge de la folie* qu'il eût écrit, mais l'*Éloge des demi-fous*. C'est de demi-folie qu'Anatole France souhaite un petit grain à ceux qu'il aime. Le fou n'est jamais qu'un malade, nuisible ou au moins inutile à la société, le demi-fou est souvent un homme éminemment utile, parfois même un « surhomme (1). »

Nombreux sont en effet les demi-fous parmi les hommes de talent (voire même parmi les hommes de génie), qui ont laissé une trace considérable dans le monde.

Auguste Comte, qui a eu une si large et si durable influence sur l'orientation philosophique des savans du XIXe siècle, était certainement un demi-fou. Il sort, ne rentre pas, écrit des lettres incohérentes avec des mots soulignés et des renvois tout à fait significatifs. Dans une promenade, il veut entraîner sa femme, avec lui, dans le lac d'Enghien. Il est interné chez Esquirol (qui diagnostique un accès de manie avec mégalomanie), plonge sa fourchette dans la joue d'un gardien. Le jour de sa sortie de l'asile, il signe son acte de mariage Brutus Bonaparte Comte. Pendant les repas, il essaie de planter son couteau dans la table « comme le montagnard écossais de Walter Scott, » demande le dos succulent d'un porc et récite des morceaux d'Homère. Plus tard, il essaie de se jeter du pont des Arts dans la Seine. Il part pour Montpellier ; mais, arrivé à Nîmes, il s'arrête et rebrousse chemin... Sa vie est composée d'accès de

(1) « Dans le royaume des sensations, le Superhomme, c'est le névrosé. » Arvède Barine. *Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1895.

folie, séparés par de longs intervalles de demi-folie, pendant lesquels il compose et publie son œuvre.

M. Georges Dumas conclut ainsi une belle étude sur la psychologie d'Auguste Comte : « Tel fut, dans sa vie privée et sociale, dans sa mission, dans son amour, dans sa religion, Auguste Comte, fondateur du positivisme qui, de 1824 à 1857, s'efforça de donner à la Terre un régime spirituel et mourut à soixante ans, grand prêtre de l'humanité..., qui a pu se faire taxer de folie par les profanes, tandis qu'il inspirait à des disciples qui ne furent pas médiocres une foi ardente que ni la mort ni cinquante ans écoulés n'ont pu éteindre » et que Stuart Mill « met sur le rang de Descartes et de Leibniz. » Auguste Comte, dit encore M. Georges Dumas, « avait un tempérament psychopathique et fut pendant longtemps exposé aux accidens cérébraux. » C'était un mystique avec « des hallucinations et des extases. » Comme d'ailleurs il ne crut jamais à la signification objective de ses hallucinations, et qu'« il les gouverna » (en dehors de ses crises de folie), tout cela « ne suffit pas pour faire » de lui « un fou (après 1826). » Mais cela suffit largement pour en faire, à cette même époque, un demi-fou.

Pour ma part, je ne connais pas de plus bel exemple, de preuve plus démonstrative de la valeur sociale de certains demi-fous.

De ce « Messie positiviste, » M. Georges Dumas rapproche Saint-Simon, qui, « s'était proclamé vicaire de Dieu et pape scientifique, » et avait écrit : « A l'époque la plus cruelle de la Révolution, et pendant une nuit de ma détention au Luxembourg, Charlemagne m'est apparu et m'a dit : Depuis que le monde existe, aucune famille n'a joui de l'honneur de produire un héros et un philosophe de première ligne ; cet honneur était réservé à ma maison. Mon fils, tes succès comme philosophe égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique ; et il a disparu. » Il monte même parfois plus haut et c'est à Dieu qu'il « passe la parole » pour développer sa mission et son programme... C'est bien encore là un demi-fou, intelligent et remarquable, ne fût-ce que quand il a écrit : « La folie n'est autre chose qu'une exaltation extrême de l'âme et cette exaltation extrême est nécessaire pour faire de grandes choses. *Il n'entre dans le temple de la Gloire que des échappés des petites-maisons* (1). »

(1) C'est moi qui souligne.

La plupart des romanciers russes du XIXe siècle dont Ossip Lourié a étudié la psychologie rentrent encore dans le même cadre. « Gogol s'ignore lui-même. Tantôt, il se croit appelé à une *mission supérieure de prophète;* tantôt, il tombe dans une humilité sans bornes. Atteint de mysticisme morbide aigu,les dernières années de sa vie, il meurt fou ou presque et laisse une très belle œuvre, vraiment compréhensible aux Russes seuls. » Tout en se demandant s'il n'aurait pas mieux fait de solliciter une chaire de botanique ou de pathologie, il brigue et obtient une chaire d'histoire russe et projette immédiatement d'écrire une histoire universelle, pour laquelle il n'est nullement documenté; il est bientôt obligé de donner sa démission, se croit plus tard le don de prophétie, « se regarde comme le personnage le plus important et le plus intéressant de la création, l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. » Avec cela, il écrit des scènes cornéliennes, notamment quand *Tarass Boulba* assiste à la torture de son fils, l'encourage et, au péril de sa vie, le félicite du silence avec lequel il subit les plus atroces supplices et lui dit de temps en temps : « Bien, fils, bien... »

Dostoïevsky était épileptique. Dans le développement de cette névrose chez l'auteur de *Crime et Châtiment* jouèrent certainement un rôle cette scène atroce, dans laquelle il entendit lire son arrêt de mort et crut qu'on allait l'exécuter, et les quatre années de travaux forcés qu'il dut vivre en Sibérie, en cohabitation forcée avec des meurtriers et des brigands, sans aucune consolation intellectuelle. En dehors de ses attaques d'épilepsie, il avait des *frayeurs mystiques :* « c'était, dit-il, la crainte douloureuse de quelque chose que je ne saurais préciser, de quelque chose que je ne conçois pas, qui n'existe pas, mais qui... se dresse devant moi comme un fait irréfutable, affreux, difforme et inexorable. » Cet état habituel était si pénible que les crises d'épilepsie devenaient les meilleurs momens de sa vie. « Pendant ces instans, écrit-il, j'éprouve une sensation de bonheur qui n'existe pas dans l'état ordinaire et dont on ne peut se faire aucune idée. » « Vous autres, gens bien portans, disait-il (d'après Sophie Kovalevsky) ; vous autres, gens bien portans, ne soupçonnez pas le bonheur que nous éprouvons, nous autres épileptiques, une seconde avant l'accès. Mahomet... a certainement vu le paradis dans une attaque d'épilepsie, car il en avait comme moi... » Avec cela, nous avons dit déjà avec quelle

rigueur il analysait le caractère de Raskolnikof. « L'état de Dostoïevsky, conclut Ossip Lourié, n'alla jamais jusqu'à la démence, mais l'affaiblissement progressif de son sens critique est indéniable. C'est là que nous devons chercher les causes de toutes les contradictions dont sont remplies sa vie et ses œuvres. » C'est bien là la caractéristique d'un demi-fou.

Tolstoï appartient à cette catégorie de demi-fous qu'on appelle des originaux. A huit ans, « il se prit d'un désir irrésistible de voler en l'air. Cette idée le hanta jusqu'au moment où il se décida à la mettre en pratique. Il s'enferma dans sa chambre d'études, gagna la fenêtre et fit un mouvement pour voler en l'air. Il tomba d'une hauteur de plus de cinq mètres et fut malade pendant un certain temps. » Un autre jour, « il lui vint à la pensée que le bonheur ne dépend pas des événemens extérieurs, mais de la façon dont nous les acceptons, qu'un homme accoutumé à supporter la douleur ne peut pas être malheureux. Et, pour s'accoutumer à la peine, il s'exerçait, malgré des douleurs atroces, à tenir un dictionnaire à bras tendu pendant cinq minutes, ou bien il s'en allait dans le grenier, prenait des cordes et se donnait la discipline sur le dos, avec tant de vigueur que les larmes lui venaient aux yeux. » D'une manière générale, dans sa jeunesse, il « ne voulait jamais rien faire comme tout le monde » et ne s'inscrivit à la Faculté des langues orientales que parce que tout le monde préférait la Faculté de droit. Une de ses tantes lui écrit : « Tu as toujours voulu passer pour un original; ton originalité n'est autre chose qu'un amour-propre excessif. » Du reste, en entrant à l'Université, il se propose de « savoir tout » en deuxième année et d'être, après sa thèse de doctorat, « le premier savant de la Russie. » Après une série d'avatars, « tout devient insupportable au maître ; il tomba malade plutôt moralement que physiquement ; enfin, il abandonna tout et partit pour le désert, chez les Baschkirs, respirer l'air et vivre de la vie animale. » En présence des trois filles du docteur Berce, « Tolstoï commença par s'éprendre de l'aînée, puis il crut aimer la seconde, définitivement il devint amoureux de la troisième. » Plus tard, il se met « à faucher avec les moujiks... en blouse de paysan. » A l'époque « la plus glorieuse pour le talent du romancier » et « la plus calme de sa vie intérieure, » il écrit : « Cependant je sentais que je n'étais pas tout à fait sain d'esprit et que cela ne pourrait pas se prolonger longtemps. » Le

doute qu'il connaissait depuis son adolescence aboutit à l'idée du suicide. « Tout est mensonge, s'écrie-t-il, la mort seule est vraie ; » et il emploie des ruses pour ne pas se tuer... Ossip-Lourié conclut que « Tolstoï est un de ces hommes, rares, auxquels on peut appliquer l'aphorisme anglais : *they are certainly cracked; but the crack let in light* (ils sont certainement fêlés; mais la fêlure laisse entrer de la lumière). » En un mot, Tolstoï est un demi-fou de génie.

Petit-fils d'un homme « dur et cruel, » qui « fouettait les moujiks, » Garchine a, pendant son temps de lycée, une « légère aliénation mentale » qui guérit. Il garda une « susceptibilité morbide qui le faisait tressaillir à la vue des moindres souffrances. » Plus tard, son état mental devint « chancelant » et, à trente-trois ans, il fut trouvé « mourant dans la cage de son escalier... Y eut-il accident, suicide ou folie? On ne sait. » Pomialovsky est un dipsomane qui commence à s'enivrer d'eau-de-vie, dès l'âge de huit ans, et meurt, alcoolique, à vingt-neuf ans. Gorky, qui fait une tentative de suicide à dix-huit ans, appartient à la catégorie de ces demi-fous qu'on appelle des vagabonds ou des voyageurs, et dont je reparlerai.

Ces exemples, empruntés à des ouvrages récens, me paraissent suffire pour montrer que les demi-fous sont souvent des supérieurs intellectuels, et je n'ai pas besoin de rappeler les exemples plus anciennement réunis dans un autre travail (1) et citer : Guy de Maupassant qui, avant d'être interné dans la maison de santé du docteur Blanche (où il mourut dix-huit mois après), présentait aux « clairvoyans » et aux « expérimentés » (comme dit Mme Alphonse Daudet) « la mélancolie avertissante, cette première fatigue du cerveau affaibli, déjà prêt pour l'accident final » et se manifestant, dès cette époque, par « ce besoin perpétuel de départ et de solitude, mêlé à des désirs, des ambitions de vie mondaine et brillante, » les hallucinations auditives de *Sur l'eau* et visuelles du *Horla*, etc. ; — Villemain, qui a eu des idées de persécution et se croyait poursuivi par les Jésuites ; — Schumann, qui devient lypémaniaque et essaie de se suicider ; — Jean-Jacques Rousseau, qui a une hérédité névropathique chargée, vagabonde, fait tous les métiers, déclare avoir passé dix années dans le délire, devient un persécuté, finit par écrire à Dieu « une

(1) La supériorité intellectuelle et la névrose. *Leçons de clinique médicale*, 4e série, p. 683.

lettre très tendre et très familière, » la dépose sous l'autel de Notre-Dame et, comme la grille est fermée, voit bien que le ciel lui-même est ligué contre lui; — Le Tasse, qui est un lypémaniaque halluciné; — Gérard de Nerval, qui est mystique, occultiste, halluciné, buveur, nomade et bohême, qui promène au Palais-Royal un homard vivant au bout d'un ruban bleu, est interné plusieurs fois chez le docteur Blanche, et finit par se pendre dans un cabaret ignoble, un garni à deux sous la nuit, dans la rue de la Vieille-Lanterne, avec un cordon de tablier qu'il présentait comme la ceinture de Mme de Maintenon quand elle faisait jouer Esther à Saint-Cyr ou la jarretière de la reine de Saba; — Frédéric Nietzsche, qui a été interné à plusieurs reprises dans des maisons de santé et y a fini, dément incurable; — Schopenhauer, qui a une hérédité névropathique très lourde et présente une série de bizarreries et d'originalités... Et je ne parle pas de Flaubert qui fut hystéro-épileptique, d'Hoffmann, d'Edgar Poë, qui furent des dipsomanes, de Watt, de Molière, de Voltaire, qui furent hypocondriaques, de Bernardin de Saint-Pierre, qui fut halluciné, etc., etc.

Ma thèse est suffisamment démontrée par ces exemples illustres : *les demi-fous peuvent être fort intelligens, avoir du talent, voire même du génie*. Cela ne veut certes pas dire que le génie est une névrose (Moreau de Tours), encore moins qu'il est de l'épilepsie (Lombroso) (1). Chez les supérieurs intellectuels, on trouve souvent des névroses; mais cette supériorité intellectuelle n'est nullement un symptôme et une manifestation de la névrose. On ne doit pas dire non plus, avec Réveillé Parise, que la névrose est une conséquence de la supériorité intellectuelle.

L'explication de cette coïncidence très fréquente est dans la multiplicité et la distinction (rappelées plus haut), des divers centres psychiques du cerveau. Quand le même homme est à la fois névrosé et supérieur, il est névrosé par une zone de son système nerveux et supérieur par une autre.

(1) Divers auteurs (Henry Joly, Regnard et, tout récemment, Étienne Rabaud) ont combattu les idées de Lombroso. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est que la documentation sur laquelle s'appuie Lombroso est insuffisamment contrôlée. Avec M. Lanson, il faut regretter « la légèreté avec laquelle ces hommes de science recueillent les faits de biographie et d'histoire littéraire sur quoi s'échafaudent les théories » et répéter (avec M. Paul Bourget) qu'on doit toujours se méfier des « anecdotes. »

Quand Pasteur a découvert le remède de la rage, il avait eu une paralysie par lésion du cerveau; évidemment les centres cérébraux avec lesquels il a fait sa découverte n'étaient pas les mêmes que les centres frappés par l'attaque.

Donc, le cerveau psychique doit être divisé en régions, en départemens distincts, et on comprend très bien que, chez le même individu, un département soit malade et un autre département, normal ou même supérieur.

Donc, le génie n'est pas une névrose; *la névrose est* plutôt *la rançon du génie* (1). La supériorité intellectuelle n'est pas un symptôme de névrose; la névrose est plutôt la plaie, la complication de la supériorité. Ce n'est pas la cause, c'est souvent l'obstacle. Comme dit M. L. Bourdeau, « l'équilibre des facultés n'aboutit la plupart du temps qu'à une médiocrité heureuse. Les tendances géniales dépriment certaines facultés et en exaltent d'autres. Il y a dans le génie une part de névrose qui lui donne, pour ainsi dire, sa force d'impulsion » ou, trop souvent aussi, le limite. Cela bien établi et compris, il n'en reste pas moins démontré que les demi-fous sont très souvent intelligens, très intelligens même, que ce ne sont pas toujours des non-valeurs sociales, qu'ils portent au contraire souvent un appoint marqué au progrès littéraire ou artistique de leur siècle.

V

Les demi-fous étant ainsi caractérisés au point de vue mondain et social, il faut indiquer en quelques mots comment ils sont compris et décrits par les médecins.

La demi-folie dont l'étude médicale débute vraiment, en 1861, avec le beau livre de Trélat sur *la folie lucide*, peut être décrite, dans trois groupes de faits : 1° il y a des symptômes de demi-folie chez certains fous internés dans les asiles; 2° les fous qui guérissent transitoirement et restent le plus souvent des demi-fous dans l'intervalle de deux crises consécutives de folie; 3° il

(1) Émile Faguet m'a objecté que la névrose paraît plus fréquente chez les hommes de génie uniquement parce qu'on la remarque plus facilement chez eux; et M. Paul Bourget croit que chez certains supérieurs intellectuels la névrose est simulée ou exagérée pour la mystification du philistin. — Je ne crois pas que ces observations, très justes en soi, infirment la thèse que je soutenais en 1900, et que je reprends dans le présent article.

y a des sujets qui, sans jamais présenter de folie, restent demi-fous à l'état habituel toute leur vie.

1° Chez les fous enfermés, on observe souvent des délires partiels : pour tout le reste de l'activité psychique, ils ne sont que demi-fous. Tout le monde connaît ces aliénés avec lesquels on peut causer longuement sans observer autre chose en eux que de la bizarrerie ou un certain degré d'originalité, jusqu'au moment où ils seront amenés à dire qu'ils sont empereurs du désert ou persécutés par les loges.

De divers côtés, on a récemment publié de curieux documens sur *le Musée de la folie* (docteur Marie), et sur *les Écrits et les Dessins des maladies nerveuses et mentales* (docteur Rogues de Fursac). Il ressort de ces travaux que les œuvres artistiques des fous sont « pour la plupart, d'une modération et d'une mesure qui étonnent le visiteur. On voit, dans nos salons annuels, dit M. Marie, des œuvres autrement excentriques et baroques! »

2° Les aliénés qui guérissent pour un temps, et qui sortent de l'asile, mais qui restent sous la menace d'une rechute de leur maladie, sont très souvent des demi-fous dans ces périodes intercalaires de santé relative. C'est l'état dans lequel étaient Auguste Comte ou Gérard de Nerval entre deux internemens.

Le meilleur exemple de ce genre de demi-fous est fourni par les épileptiques ; dans les attaques, dans les périodes de crises, ces malades sont irresponsables et fous; mais, quand leurs crises sont assez éloignées, dans ces périodes intercalaires, ils recouvrent la raison, et on ne peut plus ni les interner, ni les considérer comme des fous; de par leur névrose, ils n'ont cependant pas un psychisme intact et normal : ce sont des demi-fous et des demi-responsables.

3° Le plus important des trois groupes est certainement celui des demi-fous qui ne sont jamais fous; qui n'ont jamais, même transitoirement, de vrais accès de folie, de vraies périodes d'irresponsabilité; qui restent des demi-fous toute leur vie ou à peu près. Il est assez difficile d'en faire une description d'ensemble, et on est obligé d'indiquer plutôt une série de types cliniques, de formes diverses, derrière lesquelles nous chercherons à discerner ensuite le fond commun.

Regis, dans son très important *Précis de Psychiatrie*, distingue deux catégories : les désharmoniques d'un côté, les originaux et excentriques de l'autre.

Les *désharmoniques* sont souvent des précoces, ils saisissent et comprennent tout dans leur enfance, ont en même temps des caprices, de l'entêtement, des instincts cruels, des accès de colère violens et convulsifs; à la puberté, ils ont souvent du mysticisme, des scrupules, des désirs de voyages, et recherchent les actions d'éclat. Plus tard, ils montrent dans l'ordre intellectuel, « quelquefois à un très haut degré les facultés d'imagination, d'invention et d'expression, c'est-à-dire les dons de la parole, des arts, de la poésie. » Mais il leur manque « le jugement, la rectitude d'esprit, et surtout la continuité, la logique, l'unité de direction dans les productions intellectuelles et les actes de la vie... si bien que leur existence, sans cesse recommencée, n'est pour ainsi dire qu'une longue contradiction entre l'apparente richesse des moyens et la pauvreté des résultats. Ce sont des utopistes, des théoriciens, des rêveurs, qui s'éprennent des plus belles choses et ne font rien. » Ils ont des « accès d'emportemens violens » comme des « crises de désespoir pour les motifs les plus futiles et les plus légers. »

Intelligens, ils n'ont pas le sens commun. Comme dit Trélat, ils sont fous dans leurs actes, plutôt que dans leurs paroles.

Les *originaux* et les *excentriques* ont un degré plus marqué de déséquilibration psychique. Ils ont ce que, dans le public, on appelle des manies (*tics psychiques*), « qui consistent soit dans une habitude extérieure, comme la façon de se vêtir (comme Barbey d'Aurevilly), de se coiffer, de marcher, d'écrire, de parler, soit dans un geste bizarre... » Ils s'entourent « d'oiseaux, de fleurs, de chats, » collectionnent « des objets insignifians, en particulier des objets de toilette, tels que cravates, chapeaux, chaussures, robes de chambre, de toutes couleurs et de toutes formes, » s'absorbent « dans des recherches, des calculs, des inventions ridicules. » Ils ont « des émotivités singulières, des appréhensions ou des attractions invincibles pour tel ou tel animal, ou tel ou tel objet. » On trouve encore chez eux « la prodigalité excessive, l'avarice sordide, l'exaltation religieuse et politique, le mensonge spontané, l'esprit d'intrigue et de duplicité, la passion du jeu et de la boisson, l'hypocondrie et la misanthropie... »

De ce tableau classique d'ensemble, on pourrait distinguer quelques types plus spéciaux.

Dans une scène de pure fantaisie, mais de profonde observation, de *Mère*, Hector Malot décrit la salle d'attente d'un grand médecin neurologue, où attendent des cliens, dans l'attitude des « pingouins. » Tout d'un coup, l'un d'eux, « personnage grave, » correctement habillé, de tournure distinguée, l'air d'un diplomate ou d'un magistrat, » quitte son fauteuil et va à Victorien « avec toutes les marques d'une extrême politesse à laquelle se mêlait un certain embarras : — Pardonnez-moi, monsieur, lui dit-il, de vous adresser une question sans avoir l'honneur d'être connu de vous. — Victorien le regarda interloqué. — Combien avez-vous au juste de boutons à votre gilet? — Ma foi, monsieur, je n'en sais rien du tout. — Permettez-moi de les compter, je vous prie. — Volontiers. — Un, deux, trois... huit. Vous en avez huit. — Je vous remercie. — C'est moi, monsieur, qui vous adresse tous mes remerciemens; je ne pouvais arriver à faire mon compte, votre écharpe me gênait; c'était *cruellement douloureux;* quand le besoin de compter me prend, il faut que je compte. Je vous suis fort obligé. — C'est moi, monsieur, qui suis heureux d'avoir pu vous être agréable. »

Le docteur Toulouse raconte que Zola comptait, dans la rue, les becs de gaz, les numéros des portes et surtout les numéros des fiacres dont il additionnait tous les chiffres comme des unités. Renversé par un fiacre, il se hâte d'additionner les chiffres du numéro de la voiture. *Si parvos licet componere magnis*, je dirai que j'ai été longtemps obsédé, en chemin de fer, par le désir anxieux de diviser le numéro du wagon par le numéro du compartiment (placé au-dessous comme dans une fraction).

MM. Raymond et Pierre Janet ont très bien analysé les *psychasthéniques*, c'est-à-dire les débiles psychiques qui, ne présentant pas la résistance normale aux idées et aux sensations, se laissent dominer et obséder par elles : de là, les *phobies* et les impulsions les plus étranges.

Les phobiques sont légion : ils ont peur de l'espace vide (d'une place publique) ou de l'espace plein (d'un théâtre ou d'une église); ils ont peur de s'évanouir ou de rougir; ils ont peur de toucher les objets et n'ouvrent une porte qu'avec un pan de leur habit; ils ont peur de la mort, de la maladie, du

microbe, de la souillure morale, du tort fait au prochain; ils ont peur de tout, même d'avoir peur...

Parmi les impulsifs, les uns boivent : ce sont les dipsomanes, si bien décrits par Magnan, et les toxicomanes, qui absorbent de l'alcool, de l'éther ou de l'opium, et chez lesquels l'intoxication est la conséquence, non la cause, des troubles psychiques. Les autres volent : ce sont les voleurs à l'étalage, les voleurs des grands magasins, les kleptomanes, qui sont fascinés par un objet à voler, objet parfois inutile, qu'ils ne gardent pas ; ce sont les collectionneurs, qui ne déroberaient pas deux sous ou cent mille francs, mais volent un timbre-poste ou un caillou. D'autres inventent, abandonnent une position lucrative, se ruinent et ruinent leur famille pour réaliser une série d'imaginations bizarres, parfois ingénieuses, toujours irréalisables. Je n'insiste pas sur les régicides (si bien étudiés par Regis), sur les incendiaires, les processifs, les jaloux, les persécutés persécuteurs, les prétentieux mégalomanes, les impulsifs sexuels (exhibitionnistes, satyres)... et je dirai seulement un dernier mot des voyageurs, des vagabonds impulsifs.

Il ne suffit pas, pour être classé dans ce dernier groupe, d'avoir, comme M. Jean Richepin, suivi une troupe de bohémiens et d'avoir chanté sur les routes avec des impresarios étranges. Mais j'ai déjà raconté (1) l'histoire de ce malade de Charcot qui, dans une crise d'automatisme ambulatoire (qui dure cent quatre-vingt-neuf heures), va de Paris à Brest en chemin de fer et est emprisonné pendant plusieurs jours avant de pouvoir établir sa non-culpabilité et son état de maladie, pourtant attesté par une consultation de Charcot. Ces malades à fugues, qui sont nombreux et ont été très bien étudiés par Meige (*le Juif Errant à la Salpêtrière*), prouvent, mieux que tous les exposés théoriques, l'existence des demi-fous, leur caractéristique clinique, et surtout l'importance qu'a leur étude, non pas seulement pour les médecins, mais pour la société tout entière.

Bien des tribulations auraient été épargnées au malheureux malade de Charcot si, à défaut du gendarme, les magistrats avaient mieux connu ce genre de malades. Évidemment, ce n'était pas là un fou au sens complet du mot, puisque à Paris et à Brest il répondait et raisonnait très bien ; mais ce n'était pas non

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1905.

plus un homme normal, puisque entre Paris et Brest il avait agi sans conscience, sans mémoire et sans responsabilité.

Les degrés et les variétés de la demi-folie sont tellement nombreux et différens que, dans un article comme celui-ci, on ne peut en donner que la *définition médicale* suivante : *les demi-fous sont des sujets que l'on ne peut, sans une égale erreur et une égale injustice, classer ni parmi les fous irresponsables ni parmi les psychiques normaux et responsables.*

Reste une grosse question que je dois au moins indiquer : celle des devoirs de la société vis-à-vis des demi-fous.

VI

Des pages précédentes il résulte : d'une part, que les demi-fous sont des malades et qu'il faut les soigner ; de l'autre, que les demi-fous ne sont pas toujours des non-valeurs sociales, qu'il ne faut pas les traiter comme les fous et les supprimer de la vie publique et libre en les interdisant et en les internant purement et simplement dans des asiles d'aliénés.

A ces considérations déjà indiquées il convient d'en ajouter une autre qu'il est tout aussi facile d'établir et dont l'importance est capitale pour permettre de préciser les droits et les devoirs de la société vis-à-vis des demi-fous : c'est la notion de la nocivité des demi-fous.

Les demi-fous sont souvent nuisibles à leurs semblables, certains même sont dangereux, soit pendant toute leur vie, soit du moins à certaines périodes de leur évolution morbide. Ils peuvent d'abord être nuisibles, sans commettre rien d'illégal ou de délictueux, par le seul exercice régulier de leurs droits d'homme libre. Ils peuvent notamment nuire à leur prochain et à la société en se mariant, en créant une famille, en ayant et en élevant des enfans...

En second lieu, les demi-fous sont parfois nuisibles en commettant des délits et de véritables crimes : ils incendient, volent, violent, martyrisent ou assassinent.

Roubinovitch le dit excellemment : « Sous les dehors d'une lucidité apparente et trompeuse, il y a chez eux une conscience superficielle sans consistance et surtout une volonté de cire qui n'arrive pas à dominer les désirs et les bas instincts. Quand ces derniers les talonnent, comme les limiers féroces et cruels dont

parle Shakspeare dans *le Soir des Rois*, ils ne savent leur opposer aucune résistance et se laissent aller, comme ils disent souvent, sans y penser, sans réfléchir. Quelques-uns déclarent savoir ce qui est bien, ce qui est mal. Mais ils ne le savent qu'en théorie. Placés en face du désir fâcheux qui les sollicite, leur conscience est trop faible pour les arrêter, tandis que leurs appétits instinctifs sont, au contraire, voraces et insatiables. »

De tout cela il résulte que les droits et les devoirs de la société vis-à-vis des demi-fous peuvent être groupés sous trois chefs : 1° soins médicaux à donner aux demi-fous : 2° surveillance des demi-fous dans l'exercice de leurs droits d'hommes libres ; 3° conduite vis-à-vis des demi-fous criminels.

1° La première question ne peut pas nous arrêter dans un article comme celui-ci : elle est exclusivement médicale. J'ai du reste indiqué ailleurs (1) les principes du traitement psychique dans ces cas, et montré que le plus souvent ce traitement ne peut être sérieusement institué et suivi que dans des établissemens spéciaux de neurothérapie.

2° La deuxième question intéresse tout le monde et est bien difficile à résoudre : c'est surtout la question de la prophylaxie de la demi-folie et de la réglementation du mariage.

Quand, par son hérédité, par les stigmates de dégénérescence mentale, par les signes de désharmonie psychique, qu'il présente, un enfant apparaît anormal, même s'il est en même temps intelligent, spirituel, voire même précoce et exceptionnel, la famille doit le confier au médecin, faire régler et surveiller par le médecin sa vie scolaire, toute la période de sa formation corporelle et intellectuelle. Ceci est relativement facile ; c'est en tous cas possible, au moins en principe et au point de vue des conseils à formuler.

Mais si le demi-fou s'est développé et veut se marier, que doit-on faire ? Quel est le devoir de la famille ? Quel est le droit de la société ?

Je ne veux ni ne peux traiter ici incidemment cette grosse question de la réglementation médicale du mariage, si heureu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1905, p. 350.

sement soulevée par le docteur Henry Cazalis (Jean Lahor) dans son livre *Science et Mariage*. Comme je l'ai dit ailleurs (1), je ne crois pas qu'on doive essayer de la résoudre par les *lois*, mais par les *mœurs*. Une loi de coercition, édictant des peines, n'aboutirait à rien : les malhonnêtes passeront toujours à travers.

Il faut apprendre aux pères de famille qu'avant de décider un mariage, leur devoir (en même temps que leur intérêt, l'intérêt de la famille et l'intérêt de la race), leur devoir est de réunir et de faire consulter entre eux, non seulement les notaires, mais aussi les médecins des deux familles, en leur donnant très honnêtement tous les élémens nécessaires d'information et en s'engageant à obéir aveuglément au verdict de ces médecins, quel qu'il soit et sans leur demander les motifs de leur décision. Pour la demi-folie en particulier, c'est absolument la seule manière possible de procéder. La gamme des demi-fous est trop étendue, la question de leur classification est trop délicate pour qu'on puisse donner des formules générales. Dans chaque cas, c'est une question d'*espèce* et que, *seuls*, les médecins peuvent résoudre.

Pour l'administration de leurs biens, on peut appliquer à ces demi-fous l'article 499, d'après lequel le sujet ne peut plus « désormais plaider, transiger, emprunter, recevoir un capital mobilier, ni en donner décharge, aliéner ni grever ses biens d'hypothèques, sans l'assistance d'un conseil qui lui sera nommé par le même jugement. »

3° Le demi-fou a commis un délit ou un crime : comment la société doit-elle se comporter vis-à-vis de lui?

D'abord, et avant tout, elle doit consulter les médecins et leur demander de bien étudier et de caractériser l'état psychique du sujet et le degré de sa responsabilité.

Dieu merci, nous ne sommes plus au temps (cité par Trélat) où l'on pouvait écrire : « Qu'avons-nous besoin du secours de la médecine pour apprécier les désordres de l'intelligence?... De bonne foi, il n'est aucun homme d'un jugement sain qui n'y soit aussi compétent que M. Pinel ou M. Esquirol et qui n'ait encore sur eux l'avantage d'être étranger à toute prévention scientifique. » Ceci était écrit en 1826 et 1830. Mais, bien près de nous, un procureur général a pu dire que « accepter l'irres-

(1) Voyez *la Chronique médicale* du 15 juillet 1903, p. 463, et du 15 février 1905, p. 101.

ponsabilité d'un homme qui aurait commis un acte criminel sous l'influence irrésistible d'une suggestion, ce serait plonger la société dans l'anarchie des crimes impunis. » Et, tous les jours encore, quand un expert conclut à une responsabilité atténuée, le ministère public pose la question : « Feriez-vous interner le sujet dans un asile d'aliénés; » et, si le médecin répond: « Non, » l'avocat général se retourne triomphant vers le jury et déclare qu'il faut condamner cet homme, sans tenir compte des conclusions de l'expertise médicale.

La vérité est cependant la suivante : le demi-fou coupable ne doit pas être envoyé au bagne comme un psychique normal, et ne doit pas être envoyé à l'asile comme un fou. Qne faire donc? Comment la société doit-elle se garantir contre ce demi-fou nuisible et dangereux?

La question préoccupe tout le monde, dans tous les pays. Elle ne peut se résoudre que par la création des *asiles spéciaux* qui sont demandés partout et n'existent nulle part.

Dans les « demi-infirmes, » sur lesquels le docteur Babinski a si opportunément attiré l'attention, dans « les épaves de la vie » pour lesquelles Jacques Dhur a éloquemment plaidé, il faut comprendre les « mutilés du cerveau, » les invalides de la pensée, les demi-fous. Le docteur Marie et tous les aliénistes, Pierre Baudin et tous les sociologues demandent les asiles spéciaux. Roubinovitch le dit très bien : « La grande majorité de ceux qui ont le mieux étudié ce problème (et je fais allusion ici aux membres de la Société générale des prisons) est d'avis que les détraqués irréductibles devraient, par décision judiciaire, et pour une durée indéterminée, être placés dans des établissemens créés pour eux. » Ce sont les « asiles de sûreté » du docteur Garnier, les *casa di custodia* des Italiens.

En Allemagne, von Liszt a proposé qu'il y eût des pénalités amoindries pour les *défectueux* de l'intelligence. Cette proposition a été très discutée et, comme le fait remarquer la *Semaine médicale*, elle n'a plus de raison d'être, aujourd'hui que « tout le monde est d'accord pour réclamer les asiles de sûreté nécessaires et suffisans pour mettre les demi-fous dans l'impossibilité de nuire. »

En somme, je résumerai dans les trois points suivans les devoirs de la société vis-à-vis des demi-fous :

1° Il faut multiplier les établissemens spéciaux de neurothérapie, pour traiter les demi-fous de toutes les classes de la société, qui n'ont encore commis aucun acte délictueux ou criminel ;

2° Il faut créer des asiles de sûreté spéciaux, pour les demi-fous nuisibles ou dangereux, qui ont commis et peuvent encore commettre des actes délictueux ou criminels ;

3° Il faut donner aux tribunaux le droit de décider, d'après les rapports des médecins, si le coupable doit être envoyé : en prison, s'il est psychique normal; dans un asile d'aliénés, s'il est fou irresponsable; dans un asile de sûreté spécial s'il est demi-fou demi-responsable.

De cette longue étude des demi-fous je voudrais déduire, en terminant, une conclusion pratique : il faut se garder, vis-à-vis d'eux, de toute attitude exagérée. Il faut se garder d'abord et surtout des sarcasmes et des persécutions, et n'avoir qu'indulgence et protection pour nos frères les demi-fous. D'autre part, il ne faut pas croire qu'à ces malades tout soit permis, que de leur part tout soit excusé d'avance et tout doive rester impuni. Les demi-fous sont assez responsables pour qu'on les juge, et il ne faut pas dépouiller à leur égard la société de ses droits vitaux de défense. Et, pour tout résumer d'un mot, il faut que nous empêchions les demi-fous de nous faire du mal, tout en leur faisant nous-mêmes le plus de bien que nous pourrons.

Dr J. Grasset.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE DE CONFIDENCES

Lorsqu'il choisissait pour titre à ses Mémoires : *Vérité et Poésie* Gœthe exprimait déjà cette impossibilité où se trouve l'écrivain d'être son propre biographe. Combien de causes se réunissent en effet pour que le récit de sa vie, tel qu'il le retrace à distance, soit non seulement incomplet mais inexact! Nous oublions beaucoup ; et c'est fort heureux, puisque la vie même, sans ce bienfaisant privilège, aurait si tôt fait de nous devenir insupportable. Et quel que soit notre désir de sincérité, nous ne résistons guère à la tentation d'arranger légèrement les choses, en les racontant, et de les tourner à notre avantage. Mais les lacunes de notre mémoire ou les séductions de notre vanité ne sont encore ici que les moindres sources d'erreur. Il en est une autre, plus profonde, plus abondante, et dont il nous est infiniment plus difficile de nous préserver. La mémoire en effet n'est pas l'unique gardienne de nos impressions de jadis ; toutes nos autres facultés, l'imagination, les passions, les rancunes, les déceptions influent sur elle : c'est avec tout l'être qu'on se souvient. Sous l'action complexe de toutes les forces de notre nature, la réalité se déforme : une illusion s'y substitue dont nous sommes les premières dupes. C'est un travail dont on rendrait assez bien compte en disant que le passé continue de vivre en nous, et que, comme tout ce qui vit, il se modifie. De là vient la surprise que nous éprouvons si souvent, quand il nous est donné de confronter avec quelque impitoyable document l'image de la réalité que nous retrouvons en nous. Or, c'est un trait commun à tous les écrivains romantiques, — depuis leur aïeul, Jean-Jacques Rousseau,

— qu'ils ont éprouvé le besoin de nous raconter leur vie ; et puisqu'en effet ils se sont mis eux-mêmes dans leur œuvre, il semble bien que ces *Confessions*, ces *Mémoires personnels* et ces *Confidences* dussent être le commentaire indispensable de leurs romans ou de leurs poèmes. Mais plus on étudie cette littérature de confidences, plus on se rend compte à quel point elle est sujette à caution. On ne peut accepter que sous les plus expresses réserves la déposition de ces témoins témoignant dans leur propre cause. Et l'historien qui veut établir leur biographie sur des fondemens inattaquables, est d'abord obligé d'éprouver soigneusement chacun des matériaux qu'eux-mêmes lui apportent.

C'est une enquête de ce genre qu'un jeune écrivain, M. Adolphe Boschot, est en train de mener au sujet des *Mémoires* de Berlioz (1). Il nous l'annonce avec quelque solennité, et, tout fier d'une découverte qu'il vient de faire au cours de son travail, il s'empresse de déclarer que désormais la biographie devra tenir lieu de la critique. Celle-ci sera biographique ou elle ne sera pas. Le temps n'est plus aux idées générales, dont la vanité éclate désormais à tous les yeux ; le système de Taine craque de tous les côtés ; il reste à Sainte-Beuve l'honneur de s'être acheminé par la critique vers la biographie ; mais il s'est arrêté à mi-route ; il n'était pas tout à fait dépourvu d'idées ; ç'a été chez lui le défaut... Comme on le voit, M. Boschot n'est pas ennemi du paradoxe ; cela donne, en certains endroits de ses livres, du piquant à sa manière. Apparemment il sait combien de problèmes une biographie, si complète soit-elle, laisse sans solution et que c'est de l'étude même de ces problèmes qu'est faite la critique littéraire. La critique commence à l'instant précis où elle dépasse le cas particulier pour s'élever à quelque chose de plus général par quoi il s'explique. Et il est trop aisé de confondre une idée générale avec une généralisation arbitraire et vague. Sans doute encore M. Boschot n'ignore pas qu'une biographie exacte et judicieuse est un travail relativement aisé, quand on possède d'ailleurs une ample provision de documens, et quand on a du talent, ce qui est le cas du nouveau biographe de Berlioz. La vérité est que la critique a besoin de toute sorte d'auxiliaires. Elle se sert de l'histoire des sociétés et de celle des individus, comme elle met à profit l'esthétique et l'histoire naturelle. Les recherches biographique

(1) Adolphe Boschot, *la Jeunesse d'un romantique, Hector Berlioz*, 1 vol. in-12; Plon. — Joseph Bédier, *Études critiques*, 1 vol. in-12; Colin. — Georges Bertrin, *Sainte-Beuve et Chateaubriand*, 1 vol. in-12; Lecoffre. — Édouard Champion, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, par Julien, domestique de M. de Chateaubriand, 1 vol. in-12 ; Honoré Champion. — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des Lettres, *Mélanges littéraires*, t. XXI, 1 vol. in-8°; Alcan.

sont au nombre de ces travaux préparatoires qu'elle utilise et qui lui fournissent de solides dessous. Faites-nous de bonnes biographies; cela nous aidera à faire de meilleure critique.

Au dire de M. Boschot, Berlioz ne serait pas seulement un romantique, ce serait le romantique par excellence, le romantisme fait homme. Tout au moins est-il juste de reconnaître qu'il personnifie à merveille un certain aspect du romantisme; et M. Boschot l'a fort bien mis en lumière. Un des traits de la définition du romantisme est en effet l'influence réciproque que les arts, grâce à lui, commencent à exercer les uns sur les autres, c'est leur pénétration mutuelle, c'est le mélange ou la confusion des arts. Rien de plus intéressant que de voir ici comment le musicien est influencé par le littérateur qui est en lui. C'est d'abord Chateaubriand qui lui enseigne la mélancolie, le vague des passions, l'aspiration aux orages désirés. Puis Thomas Moore, Walter Scott, Byron deviennent ses initiateurs. La venue des acteurs anglais à Paris, en 1827, n'a peut-être pas dans l'histoire du romantisme français toute l'importance qu'on lui a souvent attribuée, mais elle est dans la vie de Berlioz une date décisive, et elle influera profondément sur sa destinée. L'époque où il se prend de goût pour Shakspeare, celle où il lit telle œuvre de Gœthe, sont des momens dans le développement de son génie. Les *Orientales* de Victor Hugo paraissent en 1829 : Berlioz se passionne pour leur coloriage éclatant; aussitôt il fait une *Chanson de pirates* avec accompagnement de tempête. Tout imprégné de littérature, il transportera donc dans la musique les mêmes procédés qui étaient alors ceux des écrivains, et sa musique sera une musique de confidences personnelles, une sorte de « concert imitatif » où il retrouvera les troubles de son âme. Et M. Boschot remarque justement que cette lyrique effusion de l'artiste est le propre du romantisme. « Jean-Jacques Rousseau, Byron, Gœthe, qu'ont-ils fait, sinon de donner de lyriques et libres épanchemens de leur propre cœur? Et Shakspeare lui-même, pourquoi séduit-il tous les Jeune-France, sinon par les merveilleux couplets de poésie et de fantaisie, d'amour, de lyrisme, qu'il a jetés çà et là, comme une pourpre inconnue, sur le canevas de ses devanciers? Et tout près de Berlioz, Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Hugo même, que faisaient-ils sinon de se mettre eux-mêmes dans toutes leurs œuvres, et jusque dans le drame? » Une symphonie devient « un épisode de la vie d'un artiste. » Comme elle s'essaie à des procédés tout littéraires, la musique s'enrichit aussi bien d'élémens pittoresques. De leur côté, « la poésie et même la prose deviennent comme une musique; bien plus,

elles deviennent comme une musique qui suscite par ses sonorités une vision de couleur. » C'est en ce sens d'abord que Berlioz peut être tenu pour un personnage éminemment représentatif.

Comme beaucoup de romantiques qui ont eu le mépris et l'horreur du bourgeois, Berlioz, par ses origines et par l'apprentissage qu'il a fait de la vie, est lui-même, et dans toute la force du terme, un bourgeois. Il est fils d'un médecin de province, qui d'abord l'avait destiné à fournir la même carrière que lui, qui ensuite ne s'opposa que faiblement à la vocation artistique du jeune homme. Hector mène à Paris la vie de l'étudiant fils de famille, jusqu'au jour où, les vivres lui étant en partie coupés, il trouve assez aisément à gagner sa subsistance en devenant choriste aux Nouveautés et en donnant des leçons à l'Institut orthopédique d'une dame Daubrée. Il monte en loge, il obtient le prix de Rome : pour être un révolutionnaire, il n'en est pas moins un écolier qui sait être sage quand il le faut. Car, pareil encore à nombre de romantiques, Berlioz fait au romantisme sa part. C'est un Dauphinois, d'une race qui a la réputation d'être subtile, avisée et méfiante, celle même de Stendhal. Son romantisme est une maladie acquise, et, s'il en cultive en lui les germes, s'il en surveille les progrès, c'est que précisément il en est le témoin clairvoyant, loin d'en être la dupe. Quand il rêve et s'abandonne au rêve, c'est un plaisir qu'il se donne et de son plein gré. S'il compose dans un état d'effervescence et de délire, il a soin de laisser ensuite reposer son œuvre et d'attendre qu'il soit tout à fait calme pour reprendre son ébauche et la relire comme si elle n'était pas de lui.

Tenace, actif, ingénieux, souple, il sait habilement conduire ses affaires, se ménager des protecteurs, se créer un parti, soigner sa réclame. Ses pires chagrins ne lui font pas négliger une démarche utile. Il pratique l'art des ménagemens et la vertu de la prudence. Se souvenant qu'il a une première fois manqué le prix de Rome, parce que sa musique a été jugée inexécutable, il a soin de ne pas faire passer sous les yeux de ses juges un certain « finale » de *Sardanapale* qui n'aurait pas manqué de les indisposer et qu'il réserve pour le jour de l'exécution publique, une fois les prix décernés. Et enfin quand il est engagé sur le chemin d'une excentricité un peu trop forte, il n'est pas tellement à la merci de son impulsion, qu'il ne s'arrête à temps. Comme il était à la villa Médicis, il apprend que sa fiancée profite de son éloignement pour se marier. Aussitôt il médite une de ces vengeances dont le récit réjouissait l'auteur des *Promenades dans Rome* Il part, armé de deux pistolets et muni d'un costume de femme. Sous

ce déguisement il s'introduira auprès de son infidèle et se livrera à un massacre général ; après quoi, il se détruira lui-même. En route, il se repait, tout à loisir, du spectacle de cette scène sauvage. En sorte que, peu à peu, l'attrait s'en épuise pour lui, et qu'il est bientôt las de tout ce dramatique. Il songe alors aux moyens de réparer le tort que va lui causer son équipée et de rentrer à la villa Médicis, sans perdre ses droits à la pension que lui sert le gouvernement. Et il écrit à son directeur une lettre, par laquelle il réclame pour lui la pitié en invoquant le bénéfice d'une noyade imaginaire qui, en refroidissant sa fureur, aurait fait de lui pour l'avenir le plus calme des pensionnaires. « Dans Berlioz, écrit M. Boschot, il y a du Tartarin. Tâchons de résister à l'agacement que donnent les continuelles galéjades des *Mémoires*. Ces *Mémoires*, plus tard, seront écrits par bribes, chaque bribe dans un moment de crise. Or, à force de se raconter soi-même en amplifiant, à force de promener à travers le monde son propre génie, qu'on fait précéder d'une légende, Berlioz n'aura pas pu éviter, dans les crises où une fièvre le fait écrire, de prendre le ton d'un barnum hamlétique, le ton d'un commis voyageur byronien et méridional. » C'est à dissiper ces galéjades que consiste le travail du biographe.

Les romantiques ont toujours mis leur coquetterie à déclarer que chez eux l'instinct était maître et qu'ils ne devaient rien à la réflexion. C'est de même que Berlioz gémit sur la fatalité qui l'a fait devenir critique : il tient à déclarer qu'il n'a jamais fait de journalisme que par besoin d'argent ou pour défendre, plume en main, sa position de musicien. C'est le contraire qui est vrai. Tous ses parens avaient la manie d'écrire. Lui-même, durant toute sa vie, « écrira un nombre considérable de lettres : les mêmes formules qu'on retrouve d'une lettre ou d'un article à l'autre, prouvent qu'il n'écrivait pas toujours pour dire une chose nouvelle, mais plutôt parce qu'il avait besoin d'écrire : écrire était pour lui un geste spontané. » Il brûlait de critiquer, chroniquer, polémiquer : il en saisit la première occasion. — Les romantiques ont toujours prétendu ignorer la loi du travail lent et difficile. D'après la conception qu'ils se faisaient de « l'inspiration, » le poète ou le musicien devait écrire sous une espèce de dictée d'en haut. Mais quoi qu'ils aient fait pour donner le change à l'opinion, on s'aperçoit chaque jour davantage qu'ils n'ont pas échappé à la nécessité commune. Lamartine fut, à coup sûr, le plus merveilleusement doué entre tous les génies modernes. S'il fallait l'en croire, il aurait chanté comme l'homme respire, et dédaigné le travail des essais, des remaniemens et des corrections. C'est ce que l'examen de ses manuscrits

ne permet plus de soutenir. L'excellente étude que nous donne un étudiant de la Faculté des lettres, M. des Cognets, sur les « manuscrits des *Nouvelles méditations* et des *Harmonies* » est, à ce point de vue, significative. Au surplus, on savait déjà, pour avoir lu dans le volume de *Poésies inédites* publié naguère par Mme Valentine de Lamartine, le brouillon du *Crucifix*, que le poète rédigeait d'abord en prose quelques-unes de ses pièces les plus importantes. Et de même pour Berlioz : si l'on s'en rapportait à ses *Mémoires*, sa *Marche au supplice* aurait été écrite en une nuit; par malheur, là aussi, l'étude du manuscrit apporte à l'affirmation de l'auteur un démenti formel.

Non contens de composer vite, les romantiques avaient encore le souci d'entourer de circonstances extraordinaires et d'un cadre approprié l'éclosion de leurs chefs-d'œuvre. Une *symphonie fantastique* doit avoir une élaboration fantastique. « Berlioz aurait écrit ces grandes pages d'orchestre en courant la campagne, en traversant sous les étoiles la Seine gelée, en disparaissant de tout domicile connu, en se faisant chercher a la Morgue par Liszt et Chopin. C'est Berlioz même qui a répandu cette légende. Hélas! Liszt ne le connaissait pas encore, Chopin était à Varsovie, et Berlioz profitait des momens de calme et s'appliquait de son mieux à élaborer son immense symphonie en « liant des parties » fort diverses... » Il faudrait croire de même que le finale de *Sardanapale* aurait été composé au bruit de la fusillade de Juillet; il est regrettable que les dates contrarient une coïncidence d'un si bel effet.

Nombreuses sont les scènes décrites dans les *Mémoires* de Berlioz, à grand renfort de détails minutieux et précis, et qui se sont donc passées quelque part, mais non toutefois dans la réalité. On sait que dans la troupe d'acteurs anglais qui vint en 1827 jouer *Hamlet* et *Roméo* à Paris se trouvait miss Harriett Smithson, et que Berlioz conçut tout de suite pour elle un amour frénétique. De la voir, il en a perdu la raison et le sommeil. Il erre la nuit dans les rues de Paris et dans la banlieue. Ce sont des courses folles par lesquelles il essaie de fatiguer son corps et qui le font parfois tomber en d'étranges torpeurs : une nuit dans un champ de Villejuif sur des gerbes, une autre fois dans une prairie aux environs de Sceaux, une autre fois sur une table du *Café du Cardinal*, rue Richelieu : il dort cinq heures, au grand effroi des garçons qui n'osèrent l'approcher, craignant qu'il ne fût mort. Désormais il n'a plus qu'une idée : se rapprocher d'Ophélia-Juliette Smithson. Il nous conte, à ce propos, qu'une de ses ouvertures devant être jouée dans la dernière repré-

sentation que donnait la troupe anglaise, il arrive au théâtre, monte vers la scène ; tout à coup, à trois pas de lui, il voit dans le rôle de Juliette miss Smithson, que Roméo arrache au cercueil et emporte dans ses bras. Il pousse un cri, fuit en se tordant les mains. Miss Smithson entend les cris de ce fou, s'échappe des bras de l'acteur, regarde, prend peur : « Qu'on veille sur ce gentleman, dont les yeux n'annoncent rien de bon ! » Seulement, aucune ouverture de Berlioz n'ayant été jouée à cette représentation, il est bien probable que cette dramatique rencontre est purement imaginaire. Un des moyens de contrôle que nous avons pour vérifier les assertions des auteurs des *Mémoires*, ce sont les lettres qu'ils ont écrites dans le temps même des événemens. Dans une lettre Berlioz écrit : « J'ai senti qu'il était absolument au-dessus de mes forces *de la voir* et de renouveler des sensations aussi extraordinairement déchirantes, que je n'avais pas éprouvées depuis deux ans : je n'ai pas même *entendu* le son de sa voix. » Dans ses *Mémoires* il a vu et entendu. C'est donc qu'il a bien vu et entendu — mais en rêve.

Telle est justement chez Berlioz l'intensité de l'imagination et telle la puissance du rêve. « Les rêves de Berlioz avaient une telle force, une telle vie, une telle réalité intérieure qu'ils laissaient en lui des souvenirs aussi précis que les choses tenues bourgeoisement pour réelles. Bien plus, à mesure qu'il pensait à ses rêves et qu'il les racontait, et qu'il les écrivait, ceux-ci, spontanément, se substituaient à la réalité oubliée. Les rêves, *ses* rêves, étaient conformes aux aspirations, aux forces profondes de son être. Il les aimait, les caressait, les ornait de détails précis et bien à sa convenance. Auprès d'eux, la vérité était chose morte. Quelle est donc, s'écriera-t-il, cette faculté singulière qui substitue ainsi l'imagination à la réalité? » C'est la même, est-il besoin de le rappeler? que Lamartine constatait en lui, quand il écrivait, dans une de ses lettres intimes : « Je vis plus que jamais avec des êtres tout imaginaires... où avons-nous donc pris cette copie sans modèle? » C'est celle qui, chez Balzac, faisait pâlir les événemens réels auprès des créations de son cerveau visionnaire : « Revenons à la réalité : parlons d'Eugénie Grandet. » C'est celle enfin qui, chez les grands romantiques, a si bien mêlé la fiction et le réel, qu'eux-mêmes en sont venus à ne pouvoir les séparer et les discerner. Et nous touchons ici au nœud de la question puisqu'il s'agit de constater et, autant que possible, d'expliquer certaines illusions d'optique ou certaines suggestions dont on trouve la trace incontestable dant les récits de tous les faiseurs de *Confidences*.

Il y a quelques années, un savant professeur, M. Joseph Bédier, comme il étudiait le voyage de Chateaubriand en Amérique, vint à concevoir sur l'authenticité de ce fameux épisode d'inquiétans soupçons. Si pourtant ce voyage était presque en entier, fictif! Si Chateaubriand n'avait pu voir de ses yeux, ni la Louisiane, ni la Floride, ni les savanes que traversèrent en leur fuite Chactas et Atala, ni le village des Natchez, ni le grand Meschacébé! L'enquête minutieuse à laquelle il se livra lui permit d'établir tout à la fois que Chateaubriand ne pouvait matériellement pas avoir accompli toutes les étapes de ce voyage, et qu'il devait ses plus prestigieuses descriptions aux indications de ses lectures autant pour le moins qu'à ses souvenirs. Ce qui est ici le plus digne de remarque, c'est que la sincérité de Chateaubriand est d'ailleurs manifeste : ses souvenirs lui revenaient vingt ans, trente ans plus tard, dans le train journalier de l'existence. Il en parlait à ses intimes autant qu'en public; sa conviction était entière, sa foi profonde. Et M. Bédier concluait : « La poétique légende du voyage en Amérique offre un exemple achevé d'*auto-suggestion :* c'est un beau cas. »

Cette conclusion, qui lui semble irrévérencieuse, chagrine et même indigne un consciencieux érudit, M. l'abbé Bertrin, qui revient à la charge avec le courage du désespoir, et, dans un récent volume, se livre à une louable dépense d'ingéniosité, pour écarter de Chateaubriand le soupçon d'avoir décrit un peu plus de pays qu'il n'en avait vu. Il y a des cas où il faut savoir ne pas s'obstiner: contre la démonstration si catégorique de M. Bédier, il n'y avait guère de recours. Sans doute, M. Bertrin se montrerait moins affligé s'il se rendait compte qu'il s'agit uniquement ici de surprendre un procédé de l'imagination romantique: ni le caractère de Chateaubriand, ni la sincérité de son christianisme ne sont engagés dans la question! Au surplus, une fois la querelle épuisée au sujet du *Voyage en Amérique*, elle recommence à propos de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem.* M. Édouard Champion a en effet récemment publié la relation du même voyage faite par le domestique qui accompagnait Chateaubriand, Julien, et la confrontation de l'*Itinéraire de Julien* avec celui de son maître est instructive. Que de choses ce Julien a oublié de noter, qui tiennent une belle place dans le récit de Chateaubriand! C'est telle prière à bord pendant la tempête, ou telle ovation faite à Chateaubriand par les matelots, lors de son retour. Sur la route de Smyrne à Constantinople on rencontre « des baraques occupées par deux ou trois Turcs qui vendent des fruits selon la saison. » Cha-

teaubriand a vu de façon bien différente ces baraques et ces vendeurs de pastèques. « J'aperçus de loin une multitude de lumières éparses : c'était le repas d'une caravane... Assis, les jambes croisées, sur des tapis, des marchands turcs étaient groupés autour des feux qui servaient aux esclaves à préparer le pilau ; d'autres voyageurs fumaient leurs pipes à la porte du kan, mâchaient de l'opium, écoutaient des histoires. On brûlait le café dans des poêlons ; des vivandiers allaient de feux en feux, proposant des gâteaux de blé grué, des fruits et de la volaille ; des chanteurs amusaient la foule... Tous ces objets, tantôt distincts et vivement éclairés, tantôt confus et plongés dans une demi-ombre, selon la couleur et le mouvement des feux, offraient une véritable scène des *Mille et une Nuits.* » Les rapprochemens de ce genre sont nombreux, et ils sont éloquens. Fièvres imaginaires, combats héroïques, tempêtes renouvelées, nuit passée sur une natte cédée par un cadavre, ce sont là, note avec raison M. Champion, des détails qui auraient frappé la simplicité de Julien et dont pourtant il ne parle pas. Et quand, par hasard, les deux voyageurs sont d'accord, quelle différence dans leur témoignage ! Beaucoup de choses que Chateaubriand avait lues ou qu'il a rêvées, il a cru les voir et il les a décrites... Après tout, comment s'étonner que Chateaubriand eût plus d'imagination que son valet de chambre ?

L'un des cas les plus fréquens de ces déformations de la réalité est celui où un poète se trouve lié par son œuvre et tenu à respecter une légende qu'il a lui-même créée. Nous croyons, pour notre part, que l'épisode de Graziella en fournit un très frappant exemple. Tout le monde se souvient que dans les *Confidences* Lamartine a donné pour conclusion à son idylle napolitaine la mort de la jeune fille, causée par le désespoir. Graziella n'aurait pu survivre au départ du séduisant étranger. Plus tard, dans les *Mémoires* où il nous promet toute la vérité, Lamartine consent que Graziella ait été une simple plieuse de tabac, au lieu d'exercer le métier plus distingué de corailleuse ; mais il maintient que, peu de temps après son départ, il reçut la nouvelle de la mort de l'abandonnée. Or il est curieux que sur cette mort il ne nous ait donné aucun détail précis, et qu'il en parle toujours dans les termes les plus vagues ; et il ne l'est pas moins que, dans la correspondance du poète, il ne soit fait à ce malheur aucune espèce d'allusion. D'autre part, dans les derniers temps de sa vie, et en conversation, Lamartine ne se faisait pas faute d'indiquer un dénouement fort différent : « On m'a beaucoup reproché, disait-il, la mort de Graziella. Mais Graziella n'est pas morte. Et elle a eu des tas d'enfans ! »

Ce propos m'a été rapporté par M. Émile Ollivier, intimement lié avec Lamartine ; et j'en trouve, dans un passage trop peu remarqué d'une des lettres d'Elvire au poète, une confirmation inattendue.

Nous voyons dans la lettre du 2 janvier 1817 que Mme Charles avait lu des vers adressés par Lamartine au souvenir de Graziella, de cette Graziella qu'à cette époque il chantait sous le nom d'Elvire. Par un sentiment de curiosité bien féminine où se mêlait sans doute un peu de jalousie rétrospective, elle voulut entendre parler de la femme que son « enfant » avait aimée avant elle. Elle questionna Aymon de Virieu. Celui-ci, fidèle interprète des sentimens de son ami, en parla avec une indifférence ironique. Mme Charles fut choquée par ce ton dégagé, qui concordait si mal avec l'idée qu'elle s'était faite d'une passion consacrée par la mort. Elle se récria : « Mais elle est morte de douleur, la malheureuse ! Elle l'aimait avec idolâtrie ! Elle n'a pu survivre à son départ ! » Et dans sa lettre elle ajoute : « Votre ami parut alors regretter d'en avoir parlé légèrement, et il finit bien, *surtout quand il apprit comment elle avait terminé sa vie*, par lui reconnaître des qualités. » C'est la phrase que nous avons soulignée qui est ici importante et pleine de sens. Eh quoi ! Virieu, ce confident qui avait été de si près le témoin de cet épisode de la jeunesse de son ami, aurait ignoré comment Graziella avait terminé sa vie ! Lui qui avait vécu à Naples avec les deux amans, il l'apprendrait par Mme Charles qui, six mois auparavant, ignorait jusqu'au nom d'Alphonse de Lamartine ! C'est cela qui nous paraît tout à fait inadmissible. Mais qu'on veuille bien faire attention à l'attitude et aux paroles des acteurs de la scène retracée ici au naturel, et on aura chance de trouver le mot de l'énigme. En effet, dans les poésies dédiées à la petite Procitane, et qui ne nous sont pas parvenues, Lamartine s'adressait à elle comme à une morte : il le fallait pour expliquer le ton de mélancolie que la mode littéraire imposait au poète, et aussi pour idéaliser l'amante. Bien entendu, il n'avait eu garde de dénoncer cette fiction à une femme par qui il lui était doux de se faire plaindre. Seulement il avait négligé de prévenir Virieu. Celui-ci, devant ce récit chimérique et nouveau pour lui, eut d'abord un peu de surprise. Le premier étonnement passé, et plutôt que de gâter les affaires de son ami, il préféra se replier, corriger lui-même les termes dont il s'était servi, entrer dans la convention, autoriser la légende. Prenons acte de ce mouvement d'hésitation, notons cette nuance d'embarras passant sur le visage de ce galant homme ! N'en est-ce pas assez, faute d'aucune preuve contraire, pour nous incliner

à croire que ce roman d'amour dénoué par la mort n'est qu'une fiction poétique, et que les dernières lignes de *Graziella* ne sont que la transposition en prose des vers du *Premier regret?* Ainsi la création de l'artiste, le rêve du poète prend place au milieu des incidens réels de sa biographie, retracés au cours de ses *Confidences*.

Nous avons un autre exemple de la façon dont les romantiques plient les faits à leur fantaisie. Les libertés que de tout temps Victor Hugo a prises avec les dates n'avaient pas échappé naguère à M. Edmond Biré. Ses conjectures se trouvent pleinement confirmées et ses hypothèses étendues et fortifiées par les résultats de l'étude que vient de faire M. H. Dupin sur la *Chronologie des Contemplations*. La composition des *Contemplations* représente un long espace de la vie de Victor Hugo, puisqu'elle va de 1830 à 1855. Or, il existe entre les dates indiquées par l'édition pour chaque pièce et les dates données par le manuscrit, de notables différences et un fréquent désaccord. Lesquelles doivent faire foi? Il va sans dire qu'il y a en faveur des dates du manuscrit de fortes présomptions. Encore faut-il pour les changer en certitudes les étayer d'autres argumens. C'est ici qu'intervient le travail de l'érudit. A l'aide d'une méthode très sûre, M. Dupin est arrivé à déterminer l'époque de chaque pièce par les époques mêmes de la sensibilité, du style, de la versification de Victor Hugo. La conclusion est que, de toute évidence, Victor Hugo a antidaté ou postdaté la plupart des pièces des *Contemplations*, pour des raisons de convenance, et afin qu'elles fussent en accord avec les états successifs par lesquels il lui plaisait que sa pensée et sa sensibilité eussent passé. Mais « il s'en faut que la vie procède avec cette rigueur logique et quasi fatale; et la vie de Victor Hugo, elle aussi, a été infiniment plus complexe et plus confuse qu'on ne pourrait le croire d'après l'arrangement qu'il y a mis. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu un abîme entre « autrefois » et « aujourd'hui. » Après la mort de sa fille, Victor Hugo s'est bien souvent complu dans les imaginations voluptueuses et dans les souvenirs charmans d'amour et de jeunesse. « Nous allions au verger cueillir des bigarreaux » est postérieur à la pièce « A Villequier, » et la « Coccinelle » est de la même époque que « A celle qui est restée en France. » Victor Hugo ne s'est donc point contenté de dégager la loi générale de l'évolution de sa vie; il a absolument plié sa vie à cet ordre; il a corrigé les faits, c'est-à-dire les dates de ses pièces toutes les fois que cet ordre eût été troublé. » C'est à ce prix que les *Contemplations* sont « l'histoire d'une âme; » une histoire revue et corrigée pour les besoins de l'esthétique et de la morale.

Quand il se livrait à ce travail de rectification de dates sur ses propres poésies, apparemment Victor Hugo savait ce qu'il faisait. Il agissait de propos délibéré et en se référant donc à un principe qui est le contraire même de celui de la « subordination à l'objet. » Le romantisme ne signifie pas seulement le grossissement de la personnalité hors de toute proportion, mais il marque aussi bien l'absorption du monde entier par le Moi. L'univers et l'histoire, les faits et les sentimens ne sont que des moyens dont se sert l'écrivain romantique pour se manifester lui-même. Il les modifie à son gré et les transforme de façon plus ou moins inconsciente, pour leur donner la teinte qui est celle de son âme. A peine est-il besoin de faire intervenir la pathologie dans une question où suffit l'observation courante. L'impression que chacun de nous reçoit de la réalité n'en est-elle pas, en quelque manière, une déformation faite dans le sens de notre tempérament, de nos désirs ou de nos préjugés ? Combien d'opinions dont, pour les avoir lues quelque part, nous nous attribuons la paternité ! Combien d'événemens dont, pour en avoir reçu une forte commotion, nous nous imaginons à la longue avoir été les témoins ! Et combien de fois n'avons-nous pas été obligés de faire un effort pour écarter le souvenir obsédant d'un rêve dont la hantise survivait au réveil ? C'est la même duperie à laquelle cède l'écrivain romantique dès le moment où il compose une œuvre dont il tire le sujet de lui-même : par la suite, l'illusion s'impose à lui d'autant plus irrésistible qu'elle lui revient avec tout le prestige de la création artistique et d'une création dont il est l'auteur. Comment s'en défendrait-il, à l'époque où il revit son passé... Peut-être voit-on maintenant quel est le vice essentiel de cette littérature de Mémoires et de Souvenirs personnels, et pourquoi elle offrira longtemps encore une matière aux investigations d'une critique dont c'est le devoir d'être attentive aux plus petits faits et de les relever dans leur nudité première. N'en concluons pas qu'il faille toujours suspecter la bonne foi des auteurs de *Confidences* : nous aurons concilié leur coutumière inexactitude avec leur sincérité, si nous voulons bien nous persuader qu'au lieu d'une histoire de leur vie qu'ils sont incapables de nous donner, ce qu'ils doivent nous retracer, c'en est le rêve sentimental et l'image artistique.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES SIX FEMMES D'HENRI VIII

The Wives of Henry the Eight, and the Parts they played in History, par M. Martin Hume, un vol. in-8°; Londres, Eveleigh Nash. 1905.

Les vies des femmes d'Henri VIII n'ont presque toujours été étudiées, jusqu'ici, qu'à un point de vue tout individuel. On nous les a racontées comme si chacune de ces femmes avait été un phénomène isolé, comme si chacune d'elles avait attisé, par hasard, les désirs d'un despote luxurieux, et puis s'était trouvée écartée, à son tour, lorsque les yeux du Roi étaient tombés, également par hasard, sur une autre femme plaisant mieux, désormais, à sa capricieuse fantaisie. C'est là, je crois, une conception historique superficielle et trompeuse. Pour moi, Henri VIII n'a pas été, le moins du monde, le souverain avisé et prévoyant que l'on nous a souvent décrit, fermement résolu, dès le premier jour, à délivrer son pays du joug de Rome; mais bien plutôt un être faible, frivole, vaniteux, constamment prêt à devenir le jouet de ses passions, que des partis rivaux ont exploitées avec art au profit de certaines fins politiques et religieuses, dans la lutte gigantesque qui a précédé la conversion définitive de l'Angleterre au protestantisme. Toute sa vie, Henri VIII a été entouré d'hommes qui, pour le dominer, n'ont négligé aucune des influences qui pouvaient leur donner prise sur lui; et, parmi ces influences, il n'y en a point dont ils aient autant usé que de celles que leur offraient les goûts matrimoniaux du Roi.

Étudiées de ce point de vue, les vies des femmes d'Henri VIII prennent, dans notre histoire nationale, une importance qu'elles ne sauraient avoir si l'on continuait, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, à ne regarder ces six prin-

cesses que comme les victimes d'un tyran vigoureux et sensuel, qui les aurait librement choisies, tour à tour, pour être la consolation ou le divertissement de ses heures de loisir. Et, sans doute, cette façon traditionnelle d'envisager la biographie des femmes d'Henri VIII fournit à l'historien un champ beaucoup plus ample pour la description de cérémonies pittoresques et de somptueux costumes, en même temps qu'elle autorise des peintures plus pathétiques des souffrances personnelles des malheureuses reines, au jour de leur disgrâce ; mais j'ose espérer que l'absence d'une bonne part de cet attrait descriptif ou sentimental, dans le livre qu'on va lire, sera compensée par une intelligence plus large et plus claire de la signification politique, historique, des mariages d'Henri VIII; que, par ce moyen, le lecteur arrivera à une notion plus exacte des voies détournées qui ont conduit l'Angleterre à la Réforme ; et qu'enfin il pourra mieux apprécier les proportions véritables de la figure d'Henri, en se rendant mieux compte de l'action exercée sur lui par son entourage.

Cette courte préface du major Martin Hume suffira pour faire comprendre toute la nouveauté et tout l'intérêt du livre qu'il vient de publier sur *les Femmes d'Henri VIII*. J'ajouterai seulement que M. Hume, — à qui l'on devait déjà, entre autres ouvrages, de très remarquables études biographiques sur *Philippe II d'Espagne* et sur *Elisabeth*, — a tiré parti, pour son dernier livre, d'une foule de documens découverts par lui dans les Archives anglaises ou espagnoles (1); et qu'il traite son sujet avec un effort constant d'impartialité, une pénétration psychologique, et un agrément littéraire, qu'on ne saurait trop louer. Son livre se trouve être, vraiment, une histoire à peu près complète des origines de la Réforme anglaise : soit qu'il nous montre les femmes d'Henri VIII contribuant elles-mêmes à détacher leur mari de l'Église romaine, ou bien qu'il nous les représente comme les instrumens, plus ou moins inconsciens, de tel ou tel parti, dont l'objet principal est toujours de diriger à son gré la politique religieuse de l'Angleterre. Nous voyons tour à tour chacune de ces pauvres femmes jouer un rôle dans ce grand drame, dont leur tragédie propre n'a été qu'un acte, ou un épisode : depuis l'altière Catherine d'Aragon, qui, par son entêtement à ne point permettre l'annulation de son mariage, a contraint Henri à rompre avec une Église dont il avait été, peu de temps auparavant, proclamé le « Défenseur; » jusqu'à cette modeste,

(1) M. Hume a notamment découvert, et publié sous le titre de : *Une Chronique espagnole du temps d'Henri VIII*, le très intéressant journal d'un négociant et diplomate espagnol, Antoine de Guaras, qui demeurait à Londres dans la première moitié du XVIᵉ siècle, et qui paraît avoir été, souvent, fort bien renseigné sur les événemens et les bruits de la Cour.

discrète et rusée personne, Catherine Parr, qui, poussée dans les bras du Roi par le parti catholique, a peut-être plus travaillé qu'aucune de ses devancières à servir les ambitions et les haines de l'autre parti.

Je n'essaierai pas, cependant, de résumer ici les conclusions historiques du livre de M. Hume : le sujet est trop vaste, trop délicat aussi, et exigerait une compétence qu'il m'a été impossible d'acquérir, malgré plusieurs semaines employées à lire les savans ouvrages de Froude, de M. Pollard et de dom Gasquet (1). Car il n'y a pas, pour ainsi dire, un seul point de quelque importance sur lequel ces trois historiens d'Henri VIII soient parvenus à se mettre d'accord; et M. Hume, bien que son impartialité soit aussi évidente que le parti pris de ses trois confrères, diffère d'eux sur trop de points pour qu'un lecteur, et surtout un lecteur étranger, puisse se donner l'apparence d'accepter ses jugemens, en les répétant sans les contrôler. C'est ainsi que, pour lui, Henri VIII n'aurait été « qu'un être faible, frivole, vaniteux, constamment prêt à devenir le jouet de ses passions ; » mais M. Pollard nous affirme que « le bonheur a été grand, pour la paix et le bien-être matériel de l'Angleterre, que celle-ci ait eu à sa tête, durant l'une des heures les plus difficiles de son histoire, un homme, et un homme qui a su mesurer le danger, qui a osé l'affronter, qui a consacré tout son pouvoir à faire ce que sa situation et les événemens lui ordonnaient de faire. » D'après M. Hume, Henri, bien loin de rêver le triomphe du libre examen, n'aurait jamais cessé, jusqu'au bout, d'être, ou tout au moins de se croire un fervent catholique, d'autant plus attaché au dogme de l'ancienne Église qu'il s'imaginait en être, lui-même, le véritable pape, dans son royaume; mais M. Pollard nous parle, à plusieurs reprises, des ses « penchans anti-cléricaux. » Et tandis que M. Hume nous laisse entendre, à chaque page de son livre, que la majorité du peuple anglais aurait eu de grandes chances de rester catholique, sans les « goûts matrimoniaux » d'Henri VIII, M. Pollard nous assure que, « si Henri VIII n'avait pas été là, l'orage de la Réforme ne s'en serait pas moins déchaîné sur l'Angleterre, » et que c'est l'action personnelle d'Henri, « avec son respect des formes légales, » qui, seule, a empêché cet orage d'être aussi violent qu'il

(1) M. Pollard a fait paraître tout récemment, à Londres (librairie Longmans) une nouvelle édition de sa biographie d'*Henri VIII*. C'est un livre d'une science considérable, mais d'une lecture, malheureusement, un peu ennuyeuse. A la même librairie, dom Gasquet, après d'autres excellens travaux, vient de publier un ouvrage, tout plein de renseignemens nouveaux et spéciaux, sur *les Monastères, anglais sous le règne d'Henri VIII*.

l'aurait été sous un autre roi. Tant il est vrai, suivant l'ingénieuse comparaison de Froude, que les faits historiques sont pareils aux lettres de l'alphabet, à qui, en les choisissant et combinant de telle ou telle façon, on peut faire signifier toutes les conclusions que l'on veut!

Heureusement, les faits tiennent beaucoup plus de place que les conclusions, dans le livre excellent de M. Martin Hume. Et peut-être la vilaine figure d'Henri VIII, telle qu'elle ressort de ces faits, et quelque vraisemblable qu'elle nous apparaisse, n'est-elle pas si absolument conforme à la réalité que d'autres faits, omis par M. Hume, n'aient de quoi la compléter ou la modifier, pour la rendre un peu moins différente de celle que nous ont dessinée Froude et M. Pollard : mais certes je ne crois pas que personne, depuis le vieil Ancelot jusqu'à miss Strickland, auteur d'une copieuse galerie biographique des *Reines d'Angleterre,* nous ait encore offert autant de renseignemens, ni aussi sûrs et aussi précieux, qui nous aident à reconstituer les figures des six femmes du « Barbe-Bleue anglais. » Précisément parce qu'il a toujours évité, avec un soin extrême, les descriptions pittoresques, et les expansions sentimentales, précisément parce qu'il a toujours eu en vue, surtout, le rôle historique des six infortunées créatures dont il nous raconte l'avènement et la déchéance, son récit nous amène, si je puis dire, plus directement en face d'elles que les apologies et les réquisitoires de leurs précédens biographes, qui, à fort peu d'exceptions près, n'ont voulu voir que le côté romanesque de leurs aventures. M. Hume ne nous parle pas de leurs robes, que nous a complaisamment détaillées miss Strickland ; et de leur caractère et de leurs sentimens il se borne à nous transmettre ce que lui en ont appris les innombrables papiers d'archives qu'il a consultés : mais il nous les présente, pour la première fois, dans le milieu où elles ont vécu ; il nous révèle les intrigues diverses où elles ont pris part ; il s'efforce de les étudier en historien, avec plus de sérieux qu'on n'a fait jusqu'à lui. Et il se trouve, en outre, que les portraits qu'il nous trace d'elles, ou plutôt que nous dégageons, nous-mêmes, de l'ensemble des faits historiques qu'il produit devant nous, concordent, le plus exactement du monde, avec ceux que nous ont laissés, de chacune de ces reines, les peintres les plus adroits et les plus fidèles du temps, Holbein, Jost van Cleef, Lucas Cornelisz, tous ces honnêtes portraitistes allemands ou flamands qu'Henri VIII entretenait à sa cour afin que, grâce à eux, la postérité pût apprécier le charme des princesses qu'il avait daigné honorer de son attention. Presque dans tous les cas, ces portraits peints et les témoignages écrits qu'a rassemblés M. Hume se com-

plètent, réciproquement, de la façon la plus singulière : et de leur confrontation résulte, pour nous, une série d'images si naturelles, si humaines, si pleines de vie et d'expression pathétique, que nous avons peine à admettre qu'elles ne ressemblent pas, au moins en partie, aux originaux qu'elles nous représentent.

Voici d'abord Catherine d'Aragon. De celle-là, un maître plus grand qu'Holbein, plus habile à déchiffrer le secret des âmes, nous a laissé un touchant et magnifique portrait ; car bien que la tragédie d'*Henri VIII*, que l'on a coutume d'attribuer à Shakspeare, ne soit sans doute pas entièrement de lui, lui seul a pu écrire les deux scènes fameuses où Catherine, en présence du Roi, puis des cardinaux, explique les motifs qui la font s'opposer à l'annulation de son mariage. Ému des souffrances de la Reine, et de l'incontestable beauté morale de son caractère, Shakspeare lui a prêté des paroles d'une noblesse si simple et si pure que ces deux scènes suffiraient à nous la rendre chère immortellement. Mais le créateur d'*Hamlet* était un de ces peintres de génie qui, comme Titien on comme Rubens, négligeaient volontiers certains traits véritables de la figure de leurs modèles, lorsque ces traits risquaient de détruire l'intime harmonie de la vision poétique qu'ils avaient rêvée ; et le fait est que sa Catherine d'Aragon unit à la fermeté, toute royale et d'ailleurs parfaitement authentique, de son attitude, une grâce et une douceur féminines que nous ne découvrons guère, par exemple, dans un très intéressant portrait de cette princesse qui appartient aujourd'hui à la Galerie nationale de Portraits de Londres, œuvre d'un peintre anonyme de l'école d'Holbein. Au lieu de l'exquise créature qu'a imaginée le poète, sœur des Cordélia et des Desdémone, nous apercevons une femme corpulente et massive, étrangement dépourvue de tout attrait féminin, et dont le dur visage au front trop haut, aux yeux fixes, aux lèvres serrées, annonce une obstination orgueilleuse et hargneuse, un esprit sans souplesse et sans pénétration. Il n'y a rien de tout cela qui, en vérité, ne se lise clairenent dans le portrait de Londres ; et c'est exactement tout cela que nous retrouvons dans les premiers chapitres du livre de M. Martin Hume.

Assurément, la fille d'Isabelle la Catholique a été une martyre ; mais assurément on se tromperait à vouloir la tenir pour une sainte. On se tromperait même à supposer qu'elle ait toujours eu cette droiture de caractère que la plupart de ses biographes ont vantée chez

elle ; le sang de son père, le contact de son beau-père et de son mari, l'atmosphère de mensonge et de ruse qu'elle a respirée dès l'enfance, l'ont formée, elle aussi, à ne pas trop s'embarrasser sur le choix des moyens, pour parvenir aux fins qu'elle avait en vue. Mais surtout elle a été, toute sa vie, inintelligente, entêtée, maladroite ; et, si elle a eu bien raison de dire qu'on lui avait fait souffrir « l'enfer sur la terre, » elle n'est pas sans avoir, elle-même, beaucoup contribué à s'attirer son sort. Pendant les longues années de sa puissance, jamais elle n'a essayé de deviner le caractère de son mari, ni de prévoir le danger qu'il y aurait, pour elle, à cesser de lui plaire ; plus tard, quand s'est posée la question du divorce, elle n'a écouté que son orgueil, et, soit par inintelligence foncière ou par aveuglement, elle s'est refusée à comprendre les suites désastreuses qu'allait immanquablement entraîner, pour sa religion, sa résistance à un projet où ses plus sincères amis lui conseillaient de se résigner (1). Encore lui aurait-il été facile, jusqu'au bout, de tirer parti du dévouement de ces amis, de la respectueuse sympathie que lui gardait la nation anglaise, et de maintes chances favorables que, sans cesse, le hasard venait lui offrir ; mais elle n'a rien vu de ce qui se passait autour d'elle, toute à la conscience de son bon droit, et peut-être au plaisir de son entêtement. A ne la considérer que comme femme, comme héroïne de roman ou de tragédie, aucune destinée ne nous apparaît plus émouvante, plus dramatique, que la sienne : sans compter que, sous tous ses défauts, elle avait un cœur d'une bonté merveilleuse, et que sa conduite parmi les persécutions, pour déraisonnable qu'elle ait pu être, atteste en elle une force d'âme, un courage, une résignation chrétienne, dont ses pires ennemis ont été touchés, depuis Cranmer et Cromwell jusqu'à Henri VIII. A la considérer comme reine, l'historien est tenu de la juger plus sévèrement, de reconnaître que son titre de reine lui imposait des devoirs qu'elle n'a pas remplis, et, en particulier, d'assigner à cette ardente catholique une très grande part de responsabilité dans la conversion de l'Angleterre au protestantisme.

Henri VIII n'avait épousé Catherine, la veuve de son frère, que par convenance politique : c'est par amour qu'il a épousé sa seconde femme ; et cet amour passionné du gros homme s'explique quand on

(1) Le Vatican lui-même, — ainsi qu'il résulte d'un entretien du cardinal Salviati avec le représentant de l'Empereur à Rome, — souhaitait vivement que Catherine, pour éviter un schisme, consentît à l'annulation de son mariage.

regarde, à la Galerie Nationale de Portraits de Londres, le portrait qu'a peint d'Anne Boleyn un maître flamand (ou français?) de l'époque, avec un art infiniment plus prosaïque que celui d'Holbein, mais encore plus précis et plus minutieux. Non pas que le visage d'Anne Boleyn, tel que nous le montre ce portrait, ait rien de vraiment beau : un visage trop long, trop étroit, s'effilant en un menton pointu assez disgracieux. Mais il y a dans le regard caressant et troublant des grands yeux noirs, dans le sourire pincé de la bouche, et dans tout l'ensemble de la physionomie, quelque chose à la fois de lascif et de vipérin, qui doit avoir tout de suite captivé, fasciné, une nature aussi grossièrement sensuelle que celle d'Henri VIII. C'est un de ces visages qu'on n'oublie point, dès qu'on les a vus, et dont on a l'impression que son charme malsain est fait surtout de la réunion de tous les vices, fondus et combinés là en un mélange de choix. Et une impression toute pareille se dégage de l'étude du caractère d'Anne Boleyn. J'ai vainement cherché, dans ce que nous révèlent les historiens protestans de la vie et des actions de cette zélée initiatrice du protestantisme, la trace d'une seule qualité sympathique qu'elle ait eue : à moins qu'on ne veuille lui tenir compte d'une certaine bravoure, ou témérité féminine, qui d'ailleurs semble avoir été bien intermittente et avoir alterné avec des crises d'une lâcheté également anormale. Tout ce que peuvent faire pour elle ses apologistes est d'insister sur le fait qu'elle a longtemps demeuré en France, et en a rapporté une âme toute corrompue par les mœurs françaises : mais il n'est pas absolument certain que ce ne soit pas plutôt une de ses sœurs qui a fait ce long séjour, en France ; et, en tout cas, la cour d'Henri VII et d'Henri VIII, au point de vue de la dépravation morale, aurait eu largement de quoi lui enseigner ce que l'on veut qu'elle ait appris à la cour de François Ier.

Elle avait eu déjà diverses aventures amoureuses, en Angleterre, avant d'oser se lancer à la conquête du Roi. Et à peine eut-elle réussi dans cette conquête, qu'elle étala cyniquement une insolence, une rapacité, une cruauté, sans limites. Sa conduite à l'égard de Catherine et de la jeune princesse Marie (dont elle s'est publiquement accusée d'avoir souhaité la mort), ses misérables ruses pour retarder sa disgrâce, — jusqu'à simuler une grossesse, pour qu'Henri pût espérer avoir d'elle un fils, — la bassesse avec laquelle, dans sa prison de la Tour de Londres, elle s'est répandue en dénonciations contre ses plus fidèles partisans : tout cela est suffisamment connu, et forme un contraste bien saisissant avec la noble attitude de la reine catholique qu'Anne Boleyn s'est acharnée à persécuter. Les protestans anglais

d'aujourd'hui ne peuvent guère respecter la mémoire de la première reine qui a souhaité et favorisé la conversion de l'Angleterre ; mais, au reste, il ne semble pas que les convictions protestantes d'Anne Boleyn aient jamais eu d'autre fondement que son ambition personnelle ; et nombre de faits cités par M. Hume nous prouvent qu'elle aurait été toute prête, pour garder sa couronne, non seulement à approuver le retour de son pays au catholicisme, mais à faire brûler ou décapiter tous ceux qui, autrefois, avaient été ses collaborateurs dans la préparation de la rupture avec Rome.

Anne Boleyn fut décapitée le matin du 19 mai 1536. Le matin du 20 mai, dans la chapelle du palais d'Hampton Court, Henri, — dont l'ambassadeur impérial Chapuys disait que « jamais homme n'avait porté ses cornes plus allègrement, » — épousait une jeune fille de ving-cinq ans, lady Jeanne Seymour. On lui a souvent reproché son excès de hâte, en cette circonstance ; et lui-même, du reste, s'en est repenti : car, quelques jours après, apercevant à sa Cour deux jolies jeunes filles qu'il n'y avait encore jamais rencontrées, il a avoué à ses confidens qu'il regrettait « de n'avoir pas vu ces jeunes filles avant de se marier avec Jeanne Seymour. » Mais depuis le moment où, en se constituant le pape de son église, il s'était senti maître absolu de ses actes, aussi bien devant Dieu que devant les hommes, délivré désormais de tout scrupule de conscience, il n'admettait plus qu'aucun obstacle le gênât dans la satisfaction immédiate et complète de ses désirs royaux. Et sans doute il n'aurait point tardé à congédier Jeanne Seymour, si celle-ci, le 12 octobre 1537, ne lui avait donné un fils, et n'était morte, des suites de ses couches, le 24 octobre suivant.

Il l'avait cependant épousée par amour, elle aussi : encore que, au dire de Chapuys, un des motifs qui l'avaient décidé à ce mariage fût la connaissance qu'il avait de plusieurs aventures galantes de la jeune fille. « Car, écrivait Chapuys, il va l'épouser sous la condition de la prendre vierge ; et puis, quand il voudra divorcer, de nombreux témoins se trouveront pour certifier qu'elle ne l'était pas. » Quoi qu'il en soit, Jeanne Seymour ne peut avoir inspiré au Roi qu'un caprice tout à fait passager. Dans l'admirable et fameux portrait d'elle que possède le musée de Vienne, tout le génie d'Holbein n'est point parvenu à revêtir de la moindre nuance de beauté, ni de gentillesse, ce gros visage commun, avec son front bas, son large nez, et l'empâtement de son double menton En réalité, le mariage d'Henri avec Jeanne Seymour

doit s'être fait surtout à l'instigation des chefs du parti catholique, qui espéraient, par l'influence de la nouvelle reine, obtenir du Roi qu'il consentît à renouer des rapports avec la Cour romaine. Et il se peut fort bien que Jeanne ait été très pieuse, très sincèrement attachée à la foi catholique; et il est plus certain encore qu'elle devait avoir un excellent cœur. On sait avec quelle tendresse toute maternelle elle a toujours traité la fille d'Henri et de Catherine, et comment, lorsque a eu lieu le célèbre Pèlerinage de Grâce, elle s'est jetée aux genoux du Roi, pour le supplier de rendre aux ordres religieux les couvens dont Cranmer et Cromwell, avec l'aide d'Anne Boleyn, les avaient dépouillés. Mais Henri, en la relevant, lui défendit de « se mêler de ses affaires : » défense que la pauvre femme, depuis lors, se garda bien d'enfreindre. Son courage était loin d'égaler sa bonté; et il suffit de jeter un regard sur le portrait d'Holbein pour comprendre qu'une personne aussi molle, et probablement d'un esprit aussi borné, n'était guère faite pour jouer le rôle actif, héroïque, où l'on s'étonne que quelqu'un ait pu avoir l'idée de la destiner.

Sa mort fut suivie, dans le drame matrimonial que nous raconte M. Hume, d'un intermède comique.

Sur le conseil de Cromwell, le Roi s'était décidé à épouser, cette fois, une princesse protestante. Il avait songé à la veuve du duc de Milan, cette charmante et spirituelle Christine de Danemark dont Holbein nous a laissé un délicieux portrait : mais elle avait refusé en ajoutant que, « si elle avait deux têtes, elle serait heureuse d'en mettre une à la disposition de Sa Majesté d'Angleterre. » Alors Cromwell avait fait choix de la fille cadette du duc de Clèves, dont il avait affirmé au Roi que « chacun vantait sa beauté de corps et de visage, et qu'elle était aussi supérieure en agrément à sa sœur, la duchesse de Saxe, que le soleil d'or à la lune d'argent. » Henri, pour mieux se renseigner, avait envoyé à Clèves son peintre Holbein : et celui-ci, dans le portrait qu'on peut voir au Louvre, avait représenté une jeune femme qui, sans grande beauté de traits et avec une expression un peu somnolente, était assurément d'un aspect beaucoup plus aimable que Jeanne Seymour, telle qu'il l'avait peinte deux ans auparavant. Décidé, sans doute, par la vue de ce portrait, Henri avait demandé la main d'Anne de Clèves. La jeune princesse s'était mise en route pour l'Angleterre, s'occupant, sur son chemin, à apprendre les jeux de cartes favoris de son auguste fiancé; à Douvres, à Cantorbery, à Rochester, le peuple

lui avait fait un accueil enthousiaste; mais quand Henri, avant de venir lui-même lui présenter ses hommages, avait mandé auprès d'elle un de ses serviteurs, celui-ci, en levant les yeux sur la future reine, avait fait une grimace de mauvais augure. Il connaissait les goûts de son maître, et prévoyait que ce visage-là ne le ravirait guère.

Holbein, avant de partir pour Clèves, avait-il reçu de Cromwell le conseil de flatter, au besoin, sa « contrefaçon » de la figure de la jeune princesse? ou bien ses yeux d'artiste s'étaient-ils trompés, et lui avaient-ils fait découvrir, dans le visage d'Anne de Clèves, des agrémens que la nature n'y avait pas mis? Il y a à Oxford un autre portrait de cette princesse, qui doit avoir été peint au même moment que celui d'Holbein, car Anne y est exactement vêtue de la même façon; et déjà ce second portrait nous fait mieux comprendre la déception d'Henri VIII, lors de sa rencontre avec sa fiancée: de petits yeux, une grande bouche, toutes les apparences d'un sang pauvre et malsain. Mais les témoignages écrits nous forcent à penser que ce second portrait était encore trop flatté. Ils nous apprennent qu'Anne de Clèves, à l'époque de ses fiançailles, avait un grand corps osseux et disproportionné, et que son épais visage était, en outre, profondément couturé des traces d'une petite vérole qu'elle venait d'avoir. De telle sorte qu'Henri, quand il se trouva en face d'elle, fut « si merveilleusement étonné et déconfit » qu'il n'eut pas le courage de lui offrir les cadeaux qu'il avait apportés pour elle. Lui-même, cependant, à cette époque de sa vie, était loin de pouvoir passer pour un beau cavalier: tout son corps était gonflé démesurément, sa large face pendait en d'énormes bajoues, et il avait les jambes couvertes d'ulcères purulens qui rendaient son voisinage fort désagréable. Mais il n'en jugea pas moins qu'une femme comme celle que lui avait procurée Cromwell était indigne de lui; et Cromwell eut la tête tranchée; et Anne, presque au lendemain de ses noces, fut invitée à signer l'annulation de son mariage. Elle le fit, d'ailleurs, avec tant de bonne grâce qu'Henri en fut vraiment touché, à tel point qu'il songea plusieurs fois, par la suite, à se remarier avec une princesse aussi complaisante: d'autant plus qu'Anne de Clèves, dans l'intervalle, s'étant bien nourrie, bien reposée, s'étant faite au luxe et à l'élégance de la cour anglaise, avait changé et embelli considérablement. Tout compte fait, elle fut la plus heureuse des six femmes d'Henri VIII.

La cinquième de ces femmes fut Catherine Howard; la sixième et dernière fut Catherine Parr; et je voudrais d'abord dire quelques mots

de celle-ci. Les historiens s'accordent à louer son tact, sa réserve, ses manières affables, l'habileté avec laquelle elle a su, jusqu'à la fin, retenir la faveur de son mari. D'où vient donc que son portrait (par un peintre anonyme, dans la collection de lord Ashburnham) nous laisse une impression plus fâcheuse encore que celle d'Anne Boleyn? D'où vient que, sous la simplicité de la mise, et l'honnête apparence bourgeoise de la physionomie, nous sentions quelque chose de faux et de méchant, qui nous fait oublier jusqu'à la laideur de ce visage aux lèvres lourdes et aux gros yeux saillans? Et d'où vient que la même impression ressort de tous les documens cités par M. Hume, qui n'a cependant que des éloges, lui aussi, pour le caractère de Catherine Parr? Les lettres qu'elle écrivait au Roi, par exemple, ont beau être plus « pleines de tact » que celles que lui écrivait jadis Catherine d'Aragon : la flatterie y est si constante, et d'une humilité si forcée, que nous ne pouvons nous résoudre à la croire sincère. Et quand nous découvrons ensuite que cette princesse, toujours prévenante et douce pour les enfans d'Henri, était d'une dureté féroce pour ses serviteurs, nous ne sommes plus surpris qu'une telle femme ait réussi, tout en se donnant l'air de rester en dehors des affaires publiques, à jouer le grand rôle politique que nous voyons qu'elle a joué. Car non seulement, par sa famille et par son entourage, elle appartenait au parti catholique; non seulement elle n'était devenue reine que grâce à ce parti, et en lui promettant de le soutenir; mais jamais, depuis le divorce de Catherine d'Aragon, ce parti n'avait été aussi fort qu'il l'était à l'époque de son avènement. Or, elle ne fut pas plutôt installée à la Cour que l'influence du parti catholique commença à décroître; et bientôt, quand le conflit s'engagea ouvertement entre les deux partis, ce fut la protection active de la Reine qui assura le triomphe définitif des protestans, en même temps qu'elle valait la mort ou la disgrâce aux anciens amis de Catherine Parr. Du moins, la dernière femme d'Henri a-t-elle eu le mérite d'échapper, pour son propre compte, à toute catastrophe : elle a survécu au Roi, comme elle avait survécu déjà aux deux autres vieillards qu'elle avait épousés précédemment; et, aussitôt veuve, elle s'est remariée, en quatrièmes noces, avec le frère du régent Somerset. Mais on raconte qu'avant de mourir, elle a été tourmentée par d'affreux cauchemars; ce que je tiendrais volontiers pour un effet du remords, si les âmes de ce genre n'avaient pas, en général, l'enviable privilège d'être fausses vis-à-vis d'elles-mêmes aussi bien que des autres, et, jusque dans les pires actions, de garder la conscience de leur honnêteté.

Quant à Catherine Howard, la sévérité méprisante des historiens à son endroit n'a d'égale que leur complaisance pour Catherine Parr. Ils se bornent à dire que cette jeune femme avait eu des amans avant son mariage, qu'elle a continué à en avoir après, et qu'on a fort bien fait de lui couper le cou : sauf à ajouter ironiquement, comme M. Pollard, que « son orthodoxie catholique était incontestable. » Ils abandonnent aux auteurs de romans et de mélodrames le soin d'approfondir les détails de son aventure; et l'on sait (ou peut-être, heureusement, ne sait-on plus) de quels crimes odieux Alexandre Dumas a « étoffé » le rôle de Catherine Howard. L'unique qualité que tous les témoignages, anciens et récens, reconnaissent à la cinquième femme d'Henri VIII est d'avoir été extrêmement jolie. C'est, au reste, ce que nous apprend mieux encore un portrait de *Catherine Howard*, à la Galerie Nationale de Portraits de Londres : avec l'ovale régulier et délicat de son visage, ses fins cheveux châtains, ses yeux d'un vert profond et voluptueux, cette exquise figure se détache en un relief saisissant, parmi la banalité ou la laideur des cinq autres femmes d'Henri; et nous nous imaginons aisément le bonheur qu'a dû éprouver celui-ci à pouvoir remplacer la pitoyable Anne de Clèves par une jeune femme dont nous savons, en outre, qu'elle était merveilleusement élégante et légère, dans sa petite taille, et toujours souriante, chantante, répandant autour d'elle un adorable parfum de printemps. En fait, Catherine Howard est seule à nous attester que le « Barbe Bleue anglais » n'était pas incapable d'apprécier la beauté féminine; et de cela, tout au moins, les apologistes du Roi pourraient bien tenir un peu compte à la pauvre femme. Mais le plus curieux est que, dans le portrait de Londres, ce charme pénétrant de la figure de Catherine résulte moins des traits eux-mêmes que de leur expression, et que celle-ci est infiniment attachante et sympathique, nous révélant un mélange tout particulier de courage et de douceur, de franchise intrépide et de tendre bonté. Se peut-il que tout cela n'ait été qu'un masque, cachant une âme toute noire de vice et d'ignominie?

Avec la fervente « orthodoxie catholique » que lui reconnaît M. Pollard, Catherine, à sa dernière heure, dans sa confession solennelle devant l'évêque de Lincoln, a juré qu'elle était innocente de l'adultère dont on l'accusait. Elle a avoué, au contraire, qu'avant de devenir la femme d'Henri elle s'était fiancée à l'un de ses cousins, un certain Thomas Culpeper, et que, après son mariage, elle avait continué d'aimer ce jeune homme, au fond de son cœur, et de lui rendre service en toute occasion, et de regretter qu'il ne lui eût pas

été possible de devenir sa femme. Pendant son emprisonnement à la Tour, elle ne cessa point d'affirmer que, sans avoir mérité la mort, elle l'attendrait avec joie, afin de pouvoir être unie à l'homme qu'elle aimait. Et sur l'échafaud, après avoir accordé en souriant au bourreau le pardon qu'il lui avait demandé à genoux, elle s'écria : « Je meurs reine ; mais combien j'aurais préféré pouvoir mourir la femme de Culpeper ! » Après quoi, elle pria ardemment, et puis, toute souriante, posa sa tête sur le billot.

Elle était certainement coupable de n'avoir pas tout de suite effacé de son cœur le souvenir de son ancien fiancé, pour ne plus aimer et adorer au monde que le grand roi qui avait daigné l'admettre à l'honneur de divertir sa vieillesse. Mais quand on songe, d'une part, à ce qu'était alors devenu ce roi, et quand on découvre, d'autre part, dans l'enquête officielle instituée et poursuivie par les ennemis acharnés de Catherine Howard, les pièges de toute sorte qui lui furent tendus, dès le lendemain de son mariage, pour la maintenir en rapports constans avec Culpeper, on ne peut s'empêcher de ressentir pour elle beaucoup plus de pitié que d'indignation. Ou plutôt même on est tenté de s'émerveiller que, dans ces conditions, elle n'ait pas été plus coupable : car, en l'absence de toute preuve pour l'accuser, on n'a pas le droit de mettre en doute la sincérité de la confession qu'elle a faite en mourant. Peut-être avait-elle pu, il est vrai, refuser de devenir la femme d'Henri VIII : mais c'était là une forme de résistance que le vieux roi n'admettait guère, et qui n'aurait pas été admise non plus par les oncles et cousins de Catherine, trop heureux d'un tel moyen pour assurer la prépondérance du parti catholique. Dans ce mariage comme dans les précédens, la politique a joué le rôle principal : elle l'a joué aussi dans le dénouement du mariage ; et c'est elle encore qui, depuis bientôt quatre cents ans, contribue, sans qu'on s'en doute, à noircir la mémoire de Catherine Howard. Et puisque la « protestante » Anne Boleyn a trouvé de nombreux défenseurs, il serait à souhaiter qu'un biographe impartial, ne fût-ce qu'à l'aide des documens recueillis par M. Martin Hume, essayât de reviser le procès de cette seconde des « mauvaises femmes » d'Henri VIII, en oubliant qu'elle a eu, parmi ses autres torts, celui d'avoir été une « catholique. »

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

Dans quelques années, dans quelques mois peut-être, on sera étonné, nous en sommes convaincus, de l'émotion, de la surexcitation et des violences provoquées par les inventaires des biens des églises. Comment les expliquer? Certes, des atteintes autrement graves ont été portées depuis quelque temps à la liberté des consciences, et si elles ont causé aux catholiques des angoisses très vives, elles n'ont pas suscité de leur part de résistances matérielles. Pourquoi cette révolte s'est-elle produite précisément à propos des inventaires? La vérité est sans doute qu'ils n'ont été qu'une occasion, et que l'explosion qui s'est produite est le résultat d'une longue série de vexations de toutes sortes, et même de persécutions, dont les catholiques ont été les victimes. Il y a dans leurs cœurs tout un arriéré d'amertumes, toute une accumulation de griefs très légitimes qui, subitement, ont renversé la digue devenue impuissante à les contenir, et c'est l'explication psychologique des manifestations de ces derniers jours. Mais expliquer n'est pas justifier. Il y a eu, autour des églises et dans les églises mêmes, de véritables émeutes. Des rixes se sont produites, des coups ont été échangés, un préfet a été à moitié assommé, les pharmacies voisines ont été remplies de blessés, dont aucun par bonheur ne l'a été gravement. Tout cela pour les inventaires! Tout cela par le fait des catholiques, singulièrement oublieux des paroles divines prononcées au Jardin des Oliviers, lorsque Pierre ayant tiré l'épée, Jésus lui ordonna de la remettre au fourreau en disant : Quiconque frappera de l'épée périra par l'épée!

A-t-on bien songé à ce qu'est un inventaire? Si on l'avait fait, on n'aurait pas parlé de spoliation au sujet d'une opération administra-

tive qui a simplement pour objet de constater l'état d'une propriété à un certain moment. Sans doute, l'inventaire pourrait entraîner des taquineries dans l'exécution, mais rien ne les faisait prévoir, et le gouvernement actuel ne se les était pas proposées. Sans doute, il pourrait servir plus tard à rendre la spoliation plus facile, mais est-il sage de susciter un mal immédiat pour échapper à un mal éventuel, hypothétique et lointain? Si on en venait jamais à une persécution véritable, accompagnée de confiscation, ce n'est pas l'absence d'inventaires qui empêcherait les excès de cette détestable politique. Pour le moment, il ne s'agit de rien de pareil. Mais, dit-on, l'inventaire est en soi un acte de suspicion, et nous avons entendu demander si un simple citoyen, ayant le sentiment de sa liberté et de sa dignité, supporterait qu'on vînt en faire un chez lui. Il faudrait bien qu'il le supportât, ou plutôt il faut bien qu'il le supporte dans un très grand nombre de cas où l'inventaire est rigoureusement prescrit par nos lois civiles. Qui a jamais songé à y faire obstacle? Qui a surtout jamais songé à y voir un acte arbitraire et vexatoire? Peut-être n'était-il pas indispensable dans le cas actuel. M. Briand a rappelé à la Chambre que la loi de séparation ne l'avait pas prévu dans sa rédaction première: il y a été introduit à la demande d'un membre de la minorité, sans que personne se doutât que cette outre d'Éole renfermait tant d'orages futurs. Il a paru conforme à l'intérêt général qu'une transmission de propriété ne s'opérât pas en dehors de cette garantie. Or les biens des églises, par le fait de la loi de séparation, vont changer de mains. Ils appartiennent aux fidèles, nul ne le conteste; mais ils étaient administrés jusqu'ici par les fabriques et ils le seront désormais par les associations cultuelles. C'est la justification de l'inventaire. Il est en lui-même très innocent : les circonstances seules en ont fait le bouc émissaire sur lequel on s'est si violemment acharné. Les malheureux agens des domaines qui venaient y procéder se présentaient à la porte des églises sans arrogance et sans mauvais dessein. Il fallait une imagination vraiment exaltée pour voir en eux autant d'Héliodores prêts à piller les trésors du temple. Les instructions qu'ils avaient reçues étaient très conciliantes. On en avait eu l'assurance publique et la preuve au sujet des tabernacles qui renferment les vases sacrés. A la pensée qu'ils pourraient être violés, que les serrures pourraient en être forcées, les consciences catholiques s'étaient révoltées. M. Grousseau, M. l'abbé Gayraud avaient déposé des interpellations; mais ils n'ont pas eu besoin de les développer et ils les ont retirées, le Gouvernement ayant tout de suite

dissipé leurs craintes. On a pu se rendre compte, à ce moment, de l'esprit dans lequel les inventaires seraient faits. Néanmoins les évêques et les curés ont cru devoir les accompagner d'une protestation formelle, ce qui était leur droit. Ils ne savaient pas encore quelle serait leur attitude définitive envers la loi de séparation, et l'inventaire était incontestablement le premier pas dans l'application de cette loi. L'imprudence a été de donner à la protestation une solennité trop grande en y associant les fidèles. Il aurait fallu être sûr qu'ils ne dépasseraient pas la mesure exacte où le clergé avait l'intention de se tenir lui-même. On ne l'était pas, et, si on a cru l'être, on s'est trompé.

Tout le monde a commis des fautes et a eu des torts dans cette affaire. Le premier tort appartient au gouvernement. Il savait fort bien que si la loi de séparation cause de vives appréhensions aux catholiques, ces appréhensions sont encore augmentées par l'incertitude où on est encore de ce que sera le règlement d'administration publique dont l'élaboration a été confiée à une commission mi-partie politique et mi-partie administrative. Que sortira-t-il de là? Les règlemens d'administration publique, sous prétexte d'assurer l'application de la loi, en ont quelquefois dénaturé le caractère et aggravé les dispositions. Nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi dans le cas actuel; mais, au total, nous n'en savons rien; personne n'en sait davantage, et les catholiques se sont retranchés dans l'expectative. Cette attitude n'a pas été seulement celle des fidèles, des curés et des évêques ; c'est encore celle du Souverain Pontife, et nous aurons dans un moment à en parler. Revenons au gouvernement. La situation étant ce qu'elle est, la plus simple prévoyance devait lui conseiller de ne procéder aux inventaires que lorsque le règlement, ou les règlemens d'administration publique seraient terminés et publiés. Les catholiques auraient su alors à quoi s'en tenir sur l'ensemble du régime qu'on avait l'intention de leur appliquer : ils auraient pris leurs résolutions en conséquence. On dira peut-être que le gouvernement est souverain en France, et qu'il n'a pas à attendre le consentement de Rome pour y appliquer une loi de l'État. Soit; nous n'y contredisons pas ; cette opinion est la nôtre; mais il y a des affaires complexes qui touchent à tant d'intérêts et de droits divers qu'on ne saurait les traiter, ni surtout les régler sans ménagemens. Rien ne dispense le gouvernement d'apporter un certain doigté, même dans l'exécution de la loi. C'est la partie supérieure de l'art de gouverner : si elle n'existait pas, il suffirait de mettre au pouvoir un commis-

saire de police doublé d'un gendarme. On se serait épargné bien des difficultés en retardant les inventaires ou en hâtant le règlement. Mais, dit-on encore, la loi est formelle : elle prescrit l'inventaire dès sa promulgation, tandis que, pour faire le règlement, elle donne trois mois. A quoi nous répondrons que le gouvernement n'a pas pris ces prescriptions au pied de la lettre, puisqu'il a laissé s'écouler près d'un mois avant de procéder aux inventaires. N'aurait-il pas pu attendre quelques jours de plus? Personne ne le lui aurait reproché. Il a trois mois pour le règlement d'administration publique, nous le voulons bien; c'est la limite qu'il ne peut pas dépasser; mais rien ne l'oblige à l'épuiser, et cependant tout porte à croire qu'il est décidé à le faire. Ces retards étonnent et inquiètent. Quoi de plus naturel?

Le Saint-Père, avons-nous dit, attend tout le premier que la Commission ait fait son règlement et que le *Journal Officiel* l'ait publié pour se prononcer sur la loi de séparation. On comprend cette réserve, mais cela n'empêche pas d'en regretter les effets. L'Église catholique est une hiérarchie fortement constituée, où toute l'autorité est en haut et descend jusqu'en bas par une série d'organes dépendant les uns des autres. Tel est le principe : seulement ce principe n'a de valeur pratique que s'il est sans cesse en action, nous allions dire s'il est toujours vivant. L'autorité suprême cesse-t-elle de s'exercer un seul jour, les organes de transmission n'ont-ils rien à transmettre, les conséquences de cette immobilité et de cette stérilité sont beaucoup plus graves dans l'Église catholique que dans toute autre. Il en résulte inévitablement une certaine anarchie. Les fidèles, qui n'ont pas l'habitude de la liberté qu'on leur laisse, sont enclins à en abuser. Quand le Pape aura parlé, disent-ils, nous obéirons; mais, jusque-là, nous n'en ferons qu'à notre tête. Et chacun en fait à la sienne, ceux-ci dans un sens et ceux-là dans l'autre. Nous n'étions pas sans avoir quelque peu prévu ces désordres lorsque nous exprimions le désir, aussitôt après la loi de séparation, que les évêques de France se réunissent sans plus de retard pour constituer une autorité intermédiaire entre les fidèles et le Pape, ou entre le Pape et les fidèles. Il nous semblait que l'Église de France, abandonnée à elle-même après sa rupture avec le gouvernement, avait besoin plus que jamais d'une direction ferme, et nous cherchions d'où elle pourrait lui venir. Mais, pour des motifs respectables sans nul doute, les évêques ne se sont pas réunis et le Pape s'est tu. Alors, plus de direction d'aucune sorte. Les fidèles s'en sont allés à la débandade, et on les a vus dans beaucoup d'églises échapper à l'autorité trop faible des curés pour leur im-

poser la leur. On se serait cru en plein protestantisme, où l'autorité est partout et remonte volontiers de bas en haut. Les curés eux-mêmes et les évêques se sont divisés. Il y en a eu, hélas ! qui ont approuvé les désordres : ils y ont vu une belle manifestation de foi catholique, un renouvellement de l'ardeur des vieux âges, un précieux gage d'avenir. Erreur dangereuse ! A quoi peut aboutir la résistance qui s'est produite? Elle n'empêchera pas un seul inventaire. Il y a quelque chose d'un peu puéril dans ce grand effort fait à propos de rien, pour aboutir à rien. Parmi nos évêques, le plus grand nombre ont reconnu le péril, et, puisque le maximum de désordre s'est produit à Paris, c'est du côté de l'archevêché de Paris que nous nous tournons surtout. Les intentions de Mgr Richard ont toujours été excellentes, les instructions qu'il a données ont été pleines de mesure, mais il n'a pas été maître du mouvement, et il n'a pu qu'en déplorer les écarts. Il l'a fait, non sans fermeté. On sait qu'il a refusé d'accepter la démission des curés de Saint-Sulpice et de Sainte-Clotilde, dont le premier avait été l'objet de vives attaques pour avoir voulu maintenir l'ordre dans son église, et dont le second n'y a pas réussi dans la sienne : son autorité y a été méconnue et presque bafouée. C'est sans doute à cet épisode que fait allusion *la Semaine religieuse* de Paris, dans une note dont Mgr Richard a toutefois décliné la paternité directe, lorsque, après avoir déploré les actes d'indiscipline qui se sont produits, quelquefois « avec une violence des plus regrettables, » elle parle d'un curé auquel les « fidèles » ont dit : « Vous n'êtes ici que notre gérant ! » Et *la Semaine religieuse* ajoute : « Plaise à Dieu maintenant que l'horizon, si chargé de nuages, ne tarde pas à s'éclaircir ! Le peuple catholique se lasse d'être traîné depuis des mois et des mois dans le dédale de savantes persécutions où il a peine à garder la pleine conscience de lui-même. Comme les armées en déroute qui abandonnent les unes après les autres les terres aimées de la patrie, il serait presque sur le point de ne plus croire à ses chefs et de crier : Trahison ! Une pareille attitude serait lamentable. A qui, cependant, faudrait-il en faire remonter toute la responsabilité ? »

La responsabilité n'en appartient tout entière à personne : elle se divise, ce qui peut-être la diminue. Mais, si le présent est trouble, l'avenir est inquiétant. A peine la loi de séparation est-elle promulguée, avant même qu'elle soit appliquée, on peut déjà se rendre compte du danger auquel elle expose une Église dont nous avons défini plus haut le caractère organique. La *Semaine religieuse* l'avoue sans ambages : le mot de trahison résonne déjà à l'oreille des pasteurs ; et pourquoi ?

parce qu'ils n'obéissent pas suffisamment aux injonctions des fidèles qui cherchent à les entraîner avec eux dans des manifestations, moitié religieuses sans doute, mais aussi moitié politiques. Comment ceux qui s'intéressent à l'Église catholique en France n'en seraient-ils pas inquiets? On nous permettra de parler franchement, crûment même : le Concordat, s'il rendait le clergé un peu trop dépendant du gouvernement, le rendait du moins indépendant des fidèles, et si cette situation n'était pas sans inconvéniens, elle n'était pas non plus sans avantages. Ces avantages, dont l'Église avait le sentiment secret et profond, étaient peut-être le principal motif qui l'attachait au Concordat. Aujourd'hui tout est retourné, Le clergé est indépendant de l'État, mais il tombe dans une certaine mesure sous la dépendance des fidèles, et on a pu voir tout de suite que ce joug menaçait de n'être pas plus léger que l'autre. Il sera peut-être moins tracassier ; encore n'est-ce pas bien sûr ; mais il sera plus violent. A voir ce qui vient de se passer, on se demande ce que seront dans quelques années les associations cultuelles, de quel esprit elles seront animées, de quelles passions elles seront enflammées. Nous souhaitons de tout notre cœur que ce péril soit conjuré : la paix des consciences et celle de l'État lui-même sont à ce prix. On en a vu apparaître un autre à la Madeleine. La foule amassée devant l'église y a fait subitement irruption pour répondre à la manifestation par une contre-manifestation. On s'est battu, heurté, quelque peu écharpé, et le curé a dû lui-même demander à la hâte main-forte à la police. Qu'arriverait-il si ces mouvemens en sens contraires, qui précipitent des citoyens les uns contre les autres, se répétaient et se généralisaient? Ce seraient les premiers symptômes de la guerre civile, et nous ne voulons pas examiner quelles en seraient les victimes les plus probables. Il faut repousser ces pensées avec horreur.

Nous ne serions pas tout à fait complet si nous ne disions que, dans toutes ces affaires, la magistrature a montré un zèle qui a paru généralement excessif. Le zèle n'est pas toujours une belle chose! Ce n'est pas toujours une preuve de courage, ni d'indépendance! A côté de chaque échauffourée, il y a eu un tribunal en permanence, où pleuvaient les mois et les années de prison pour des faits qui, accomplis par d'autres, trouvent habituellement plus d'indulgence. La prison n'a pas suffi toujours, et on a vu certains magistrats l'assaisonner d'admonestations dont la rudesse a paru déplacée. Nos tribunaux feraient bien de se rappeler le vieil axiome : *Ne quid nimis*, rien de trop! Mais ce n'est là qu'une observation de détail, et non pas la plus grave,

dans un ensemble de faits sur lesquels il y aurait encore bien des choses à dire. Tout porte à croire que l'occasion ne nous en fera pas défaut.

Les dernières nouvelles d'Algésiras ne sont pas bonnes : on commence à se demander si la Conférence aboutira. C'est un point sur lequel nous avons toujours eu des doutes, et nous les avons à plusieurs reprises discrètement exprimés. Fallait-il aller à la Conférence? Le gouvernement de la République a dû éprouver de vives perplexités lorsque la question s'est posée à lui pour la première fois. Il y avait là, en effet, du pour et du contre. Le gouvernement a pris quelques précautions, mais elles ont été incomplètes; il a demandé quelques garanties, mais elles ont été insuffisantes. M. Rouvier est trop intelligent pour ne s'en être pas rendu compte; mais il a senti, d'une part, qu'il n'obtiendrait pas de meilleures conditions préalables, de l'autre, qu'un refus formel d'aller à la Conférence serait interprété par l'Allemagne comme un acte de mauvais vouloir, et par d'autres puissances comme un acte de défiance. Après avoir envisagé tous les côtés du problème, il l'a résolu dans le sens le plus conciliant. Le langage tenu à Berlin paraissait l'être aussi. Il consistait à répéter que, si nous acceptions la Conférence, on nous en saurait gré et qu'on nous le témoignerait par la suite. Là-dessus nous avons dit oui, et nous sommes allés à Algésiras. Nous avions toujours déclaré que nous pousserions les concessions jusqu'au point où nos intérêts vitaux seraient compromis. Or, l'acceptation de la Conférence n'était pas préjudiciable à nos intérêts vitaux. Nous restions parfaitement libres de les défendre devant elle, et, si nous n'obtenions pas qu'ils fussent respectés, de refuser notre consentement à des propositions qui ne pouvaient devenir valables que si toutes les puissances y adhéraient.

Notre confiance dans les résultats de la Conférence était limitée; elle existait cependant. Ce n'est pas nous qui avons provoqué la réunion de la Conférence; c'est l'Allemagne, et, devant les témoignages de bonne volonté dont elle nous prodiguait l'assurance, nous étions fondés à croire qu'elle s'était rendu compte des difficultés à surmonter et qu'elle en avait trouvé les moyens. Pourquoi ne les aurait-elle pas trouvés? Il dépendait d'elle, en somme, et d'elle seule, de pousser à son tour la conciliation jusqu'au point où l'accord avec nous deviendrait possible : pourquoi aurions-nous décidé d'avance qu'elle ne le ferait pas? Elle serait en droit aujourd'hui de nous adresser un reproche si nous avions, qu'on nous passe le mot, caché notre jeu et

si nous nous étions rendus à Algésiras sans avoir rien dit à personne de nos intentions : mais nous n'avons, au contraire, négligé aucun moyen de publicité pour les faire connaître au monde entier. Le Livre Jaune en est plein, et M. Rouvier, quelques jours avant le départ des plénipotentiaires pour Algésiras, les a précisées à la tribune avec la plus éclatante loyauté. Aussi nous sentons-nous parfaitement en règle avec tout le monde, car tout le monde a su ce que nous voulions, et encore plus ce que nous ne voulions pas.

Nous ne sommes pas, à l'égard du Maroc, dans la même situation que les autres puissances. Aucune d'elles n'a avec lui une longue frontière commune; aucune, par conséquent, n'a le même intérêt que nous, non seulement à ce que l'ordre y soit maintenu ou rétabli, mais à ce qu'il le soit dans certaines conditions. L'Espagne seule a, comme nous, quelques points de contact avec le Maroc : aussi lui reconnaissons-nous volontiers des intérêts et par conséquent des droits qui ne sont pas sans analogie avec les nôtres, quoiqu'ils soient moins étendus. Mais les autres puissances sont dans un cas différent. Ce qui se passe au Maroc n'importe pas à la sécurité et à la solidité de leur domaine, ou de ce qu'on appelle aujourd'hui leur empire colonial, et c'est pourquoi il y a quelque chose à la fois d'illogique et d'inadmissible à nous mettre sur le même pied qu'elles. Notre droit vient de l'immense effort que nous avons fait en Afrique depuis soixante-quinze ans. Tout le monde en a profité, car nous avons purgé la Méditerranée des pirates qui l'infestaient, et notre œuvre civilisatrice a été si complète que les souvenirs auxquels nous faisons allusion ont déjà disparu des mémoires : ils ne sont vieux que de trois quarts de siècle et ont l'air de l'être de plusieurs. La cause que nous plaidons en ce moment est celle de notre domaine algérien. Nous ne pouvons pas prêter bénévolement la main à ce que d'autres grandes puissances s'établissent politiquement et militairement à côté de lui ; et c'est ce que l'Allemagne réclame sous couvert d'internationalisation. Il y a internationalisation et internationalisation ; il y a l'internationalisation économique et l'internationalisation politique : nous acceptons la première et nous repoussons la seconde. Quand l'Allemagne demande que la porte douanière du Maroc soit également ouverte à toutes les puissances et qu'il n'y ait pour aucune, ni préférence, ni monopole, c'est là une revendication hardie et qui, si on la pousse à l'extrême, n'est pas sans porter atteinte à la souveraineté du Sultan : nous n'y faisons néanmoins pas d'objection. Que toutes les puissances se fassent une libre concurrence au Maroc, qu'elles y introduisent dans des conditions

égales leurs marchandises et leurs capitaux, qu'elles y développent leur richesse commerciale sans se heurter à aucun privilège, c'est le programme que nous avons admis et auquel nous resterons fidèles. Mais quand on en vient à l'organisation de la police, c'est-à-dire à la manière d'assurer l'ordre intérieur, la question devient politique au premier chef, et l'internationalisation qui transporterait toute l'Europe au Maroc, sur le flanc occidental de l'Algérie, nous apparaîtrait comme un danger qu'on ne nous fera jamais accepter de plein gré. Dans cette politique, qui a été de tout temps la nôtre, il n'y a rien que de très avouable; toutes les nations du monde l'adopteraient à notre place. Elle se résume en un mot : le marché du Maroc ouvert à tous ; l'organisation et la surveillance de sa police confiée à ses voisins immédiats. Nous l'avons dit très haut avant d'aller à la Conférence : est-ce qu'on ne nous a pas entendus ? est-ce qu'on ne nous a pas compris ? Il est bien vrai qu'on ne nous a pas répondu. La presse allemande a beaucoup parlé, mais le gouvernement impérial est resté hermétiquement muet. Il l'est resté jusqu'à ces derniers jours. Tout ce qu'on aperçoit à travers les notes officieuses de ses journaux et l'attitude de ses représentans à Algésiras, c'est qu'il n'accepte pas notre thèse. Eh bien ! qu'il produise la sienne. Nous avons hâte de connaître son point de vue, comme il connaît depuis longtemps le nôtre. Il lit dans notre jeu : qu'il abatte le sien.

Les journaux allemands se livrent, sur le ton qui leur est propre, à des polémiques dans lesquelles nous nous garderons bien d'entrer : elles ne peuvent qu'aggraver les difficultés au lieu de les atténuer. Si la Conférence échoue, ce ne sera pas notre faute. Nous y sommes allés de bonne foi, avec le très sincère désir de mettre nos intérêts d'accord avec ceux des autres puissances; mais la première condition pour cela est qu'elles reconnaissent le caractère spécial de nos intérêts et ne nous demandent pas de les sacrifier. La presse allemande commence à envisager comme possible l'échec de la Conférence, et elle déclare en prendre son parti. Nous n'en prendrons pas aussi facilement le nôtre, mais enfin nous le prendrons s'il le faut. Il sera très regrettable que l'Europe et l'Amérique aient été convoquées avec tant de solennité pour donner au monde un spectacle de division et d'impuissance. La presse allemande assure que, si on ne s'entend pas, ce dissentiment n'amènera pas la guerre, et, certes, si le gouvernement impérial ne la déclare pas, ce n'est pas nous qui la ferons pour le Maroc. Nous craindrons seulement, pourquoi ne pas l'avouer ? qu'il ne reste au fond des cœurs des sentimens d'aigreur

dont il aurait mieux valu que les germes funestes fussent étouffés à Algésiras. Voilà pourquoi l'échec de la Conférence ne nous laissera pas indifférens. Mais si cet échec doit avoir pour conséquence le maintien du *statu quo*, soit : nous préférons le *statu quo* à l'internationalisation politique et militaire du Maroc. Chacun usera sur le Maghzen de ses moyens, qui pourront être faibles et le seront certainement après l'éclatant succès de l'inertie marocaine sur les combinaisons contrariées de la diplomatie européenne. Quels que puissent être les moyens d'action de l'Allemagne, nous n'aurons pas du moins à nous faire le reproche de les avoir décuplés en leur donnant la force d'une internationalisation apparente qui, en réalité, ne profiterait qu'à elle, et ne menacerait que nous.

Lorsque nous annoncions, il y a quelques semaines, la transformation qui venait de se produire dans le ministère Fortis, c'était, on s'en souvient, sans beaucoup d'illusions dans le résultat de l'opération. Elle n'avait pas, en effet, corrigé le principal défaut du ministère, qui était d'être composé de pièces et de morceaux très disparates et d'élémens, nous allions dire d'échantillons, pris dans tous les groupes de la Chambre depuis la droite jusqu'à la gauche. La difficulté était grande, d'ailleurs, non seulement pour M. Fortis, mais pour tout ministre italien : comment faire un cabinet homogène avec une majorité qui ne l'est pas? Dès que la Chambre a été réunie, M. Fortis a eu à soutenir un violent assaut auquel il n'a pas eu la force de résister. En vain a-t-il été défendu par M. Giolitti; M. Giolitti a été battu avec lui, et le seul effet du courageux appui qu'il a donné à son successeur et ami a été de se rendre lui-même impossible; il a été mis du même coup hors de combat. Restait M. Sonnino qui avait pris la part principale à l'attaque contre M. Fortis. Que lui reprochait-il? Ce que nous avons dit plus haut, à savoir que son ministère était trop hétérogène pour gouverner d'une manière active et féconde, car il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de gouvernement véritable sans unité. Rien n'est plus vrai en théorie. Aussi M. Sonnino, homme de la droite, a-t-il brillamment renversé M. Fortis... avec l'appui de la gauche. Il s'est déclaré partisan du suffrage universel, qu'il ajourne d'ailleurs au moment où l'instruction sera plus répandue dans le peuple : cela a suffi pour lui assurer le concours d'une partie de la gauche, et même de la plus accentuée. La victoire qu'il venait de remporter le désignait au Roi pour former un nouveau cabinet.

Il l'a formé en effet, et il y a fait entrer dans une proportion sa-

vante des membres de la droite et des membres de la gauche, donnant ainsi une revanche morale à M. Fortis, qui pourra, quand il le voudra, retourner ses argumens contre lui et le mettre au défi, soit de faire avec ses collègues un programme commun, soit de gouverner fortement. Mais cela ne veut pas dire que ces mêmes argumens, qui ont si bien réussi hier à M. Sonnino contre M. Fortis, réussiront dès aujourd'hui à M. Fortis contre M. Sonnino. La durée est pour beaucoup dans l'usure des ministères; celui de M. Sonnino ne fait encore que commencer; on lui ouvrira sans doute le crédit habituel, et peut-être même sera-t-il plus long pour lui que pour d'autres. M. Sonnino a eu l'habileté de faire entrer dans son cabinet quelques hommes de beaucoup de mérite, un surtout qui a une grande notoriété européenne, M. Luzzatti. De plus, M. Sonnino, qui a été longtemps hors du pouvoir, après y avoir eu autrefois un rôle très distingué, mais de second plan, a suscité chez les uns beaucoup d'espérances, et chez les autres beaucoup de défiances, sans laisser personne indifférent. Tout le monde s'accorde à lui attribuer de hautes capacités : il ne lui reste qu'à les montrer et sans doute on lui en laissera le temps. Les souvenirs qu'on a de lui ne sont pas tout à fait d'accord avec la situation actuelle. Il a été un des plus fervens disciples de M. Crispi, et la politique de M. Crispi paraît bien loin aujourd'hui! Mais qui est-ce qui n'a pas été un peu crispinien en Italie? Qui est-ce qui n'a pas évolué avec les événemens? Qui est-ce qui n'accepte pas les nécessités nouvelles? Le passé de M. Sonnino lui a valu la confiance des autres membres de la Triple-Alliance qui ont bien accueilli son avénement au pouvoir. Son intelligence du présent et de l'avenir doit lui valoir une confiance plus large encore, et c'est le sentiment que nous éprouvons pour lui. Aucun homme d'État italien ne peut avoir l'idée de modifier d'une manière sensible les données générales de la politique de son pays, politique qu'on peut définir en ces termes : fidélité à la Triple-Alliance, amitié avec l'Angleterre et avec la France.

Tout au plus pouvons-nous regretter le départ de M. le marquis di San Giuliano. L'Italie a vu en deux mois trois ministres des Affaires étrangères : M. Tittoni qui est parti sans qu'on ait bien su pourquoi, M. di San Giuliano qui n'a fait que passer aux affaires, mais non pas inutilement puisqu'il a choisi M. de Visconti-Venosta comme plénipotentiaire à Algésiras, et M. Guicciardini avec lequel l'Europe ne demande qu'à faire connaissance. On explique, il est vrai, le changement de M. di San Giuliano par des motifs tout personnels entre M. Sonnino et lui. M. Sonnino ne lui aurait pas pardonné d'avoir

accepté prématurément des mains de M. Fortis un portefeuille qu'il lui réservait quand il serait devenu lui-même président du Conseil. Il fallait savoir attendre. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à ces détails. Le ministère Sonnino est constitué : nous le verrons à l'œuvre.

Nous avons appris trop tard, il y a quinze jours, la mort subite du roi de Danemark pour parler de lui comme nous l'aurions voulu. Christian IX a été aimé de ses sujets comme peu de souverains l'ont été, et le monde entier a entouré sa vieillesse de la vénération que méritaient sa simplicité, sa bonté, son bon sens, son dévouement absolu à son pays et sa fidélité à ses devoirs de roi. Le gouvernement de la République, en chargeant M. le baron de Courcel de représenter la France à ses obsèques, a tenu à donner à la mémoire du roi Christian une haute marque de sympathie et de respect.

Les débuts de son règne ont été tragiques. Depuis, il paraît avoir eu une pensée unique, mettre le Danemark a l'abri de nouveaux malheurs. Les grandes alliances de famille qu'il a contractées n'étaient pas sans lui donner à cet égard quelque garantie ; mais il en a cherché d'autres dans l'affermissement de la force militaire d'un pays, petit, il est vrai, mais énergique et vaillant. Dans la poursuite de ces vues, le long conflit qu'il a eu avec le Parlement n'a pas fait de lui le modèle du souverain constitutionnel ; mais, au plus fort de ces difficultés, le Danemark n'a pas cessé de respecter le noble sentiment auquel il obéissait, et les dernières années du règne se sont écoulées dans l'apaisement intérieur et la sécurité extérieure. Sa mort a produit en Danemark une émotion exempte d'ailleurs de toute inquiétude. L'âge, l'expérience et le caractère du nouveau roi donnent à tous la confiance que le changement de règne ne sera pas un changement de politique, et que le pays continuera de suivre les destinées que la sagesse de Christian IX lui a assurées.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVI[e] ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-ET-UNIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1[er] Janvier.

Livraison du 15 Janvier.

Livraison du 1er Février.

Livraison du 15 Février.

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 43048.